



**HAL**  
open science

# Trajectoires : approche prosopographique des explorateurs français de l'Afrique et de l'Asie (1870-1914)

Julie Maistre

## ► To cite this version:

Julie Maistre. Trajectoires : approche prosopographique des explorateurs français de l'Afrique et de l'Asie (1870-1914). Histoire. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2016. Français. NNT : 2016MON30006 . tel-01390510

**HAL Id: tel-01390510**

**<https://theses.hal.science/tel-01390510>**

Submitted on 2 Nov 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# THÈSE

Pour obtenir le grade de  
Docteur

Délivré par l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

Préparée au sein de l'école doctorale 58 :  
*Langues, littératures, cultures, civilisations*  
Et de l'unité de recherche CRISES (E.A. 4424)

Spécialité : Histoire militaire

Présentée par Julie MAISTRE

## Trajectoires

**Approche prosopographique des explorateurs  
français de l'Afrique et de l'Asie (1870-1914)**

Soutenue le 29 juin 2016 devant le jury composé de

Mme Sophie DULUCQ, Professeur, Université Toulouse 2  
M. Sylvain VENAYRE, Professeur, Université Grenoble 2  
M. Jean-François KLEIN, MCF HDR, Université Nantes  
M. Jean-Paul PELLEGRINETTI, Professeur, Université Nice UNS  
M. Frédéric ROUSSEAU, Professeur, Université Montpellier 3

Rapporteur  
Rapporteur  
Examinateur  
Examinateur  
Directeur



***Résumé :***

Cette thèse présente l'intérêt d'étudier de façon globale et générale, et non plus parcellaire, le milieu des explorateurs français de la fin du XIXe siècle, pour découvrir plus en profondeur leurs personnalités, leurs motivations, les cursus qui les ont menés à l'exploration, les missions qu'ils ont accomplies, les résultats qu'ils ont obtenus. C'est aussi le moyen d'établir une véritable sociologie historique des explorateurs en abordant ce milieu dans sa globalité et sa complexité, en tenant compte évidemment des plus illustres mais aussi en s'intéressant à ceux dont les noms ont été oubliés, passés sous silence ou peu évoqués. Ce travail permet de mettre en perspective et d'établir des comparaisons entre des explorateurs ayant évolué sur des aires géographiques et à des époques différentes. De plus, ces explorateurs n'auraient pas existé sans soutien, sans réseau, sans l'appui de milieux intellectuels, économiques et financiers, politiques, scientifiques. Aussi, cette thèse est-elle l'occasion de mettre au jour l'existence de ces réseaux d'influence et d'entreprise coloniale, d'en découvrir les moyens d'action et les ressorts de leur activité. En ce sens, cette étude permet d'appréhender de l'intérieur à la fois les missions de terrain et leurs commanditaires plus ou moins intéressés à l'exploration. En définitive, cette thèse non seulement aide à mieux comprendre ce que l'on appelle le phénomène de la colonisation, par une meilleure connaissance des principaux acteurs, mais encore éclaire une fraction tout à fait originale et mal connue de la société française.

***Mots clés :***

Exploration, colonisation, prosopographie, géographie, Afrique, Asie

***Title :***

Trajectories - Prosopographic approach of French explorers of Africa and Asia (1870-1914)

***Abstract :***

This thesis presents the interest of studying in a comprehensive and general way, rather than in a fragmented one, the mid of French explorers in the late nineteenth century, to discover more deeply their personalities, motivations, curricula that led them to exploration, the missions they have accomplished, the results they have achieved. This thesis is also the means of establishing a true historical sociology of explorers addressing this environment in its globality and complexity, obviously taking into account the most famous ones but also by focusing on those whose names have been forgotten, ignored or little discussed. This work

puts into perspective and issues comparisons between explorers who have evolved in various geographic areas and at different periods. Moreover, these explorers would not have existed without support, without network, without the help of intellectual, economic and financial, political, scientific connections. This thesis is also the opportunity to uncover the existence of these networks of influence and of colonial enterprise, to discover the means of action and to highlight the means of their business. In this sense, this study makes us understand from the inside both field missions and their sponsors more or less interested in exploration. Overall, this thesis not only helps to better understand the so called phenomenon of colonization, through a better knowledge of the main players, but highlights a completely original and little known fraction of the French society.

***Keywords :***

Exploration, colonisation, prosopography, geography, Africa, Asia

***Unité de recherche :***

CRISES – Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales

E.A. 4424

Univerité Paul-Valéry – Site Saint-Charles

Rue du Professeur Henri Serre

34000 MONTPELLIER

# Sommaire

SOMMAIRE .....	5
REMERCIEMENTS .....	13
INTRODUCTION.....	15
MÉTHODOLOGIE, SOURCES ET OUTILS .....	25
1 - L'ENQUÊTE : APPROCHE PROSOPOGRAPHIQUE, SÉLECTION ET IDENTIFICATION DE LA POPULATION OBJET DE L'ÉTUDE .....	25
a) <i>Critères de sélection</i> .....	25
b) <i>Identification et constitution du panel d'étude</i> .....	26
2 - ÉLABORATION DE LA BASE DE DONNÉES AVEC ACCESS.....	27
a) <i>Choix des champs</i> .....	27
b) <i>Formulaires généraux et formulaires thématiques de la base de données Access</i> ..	28
c) <i>Analyse réseau</i> .....	32
3 - LES SOURCES.....	34
a) <i>Sources concernant les missions</i> .....	34
Archives du ministère de l'Instruction publique .....	34
Archives nationales d'Outre-Mer (Aix-en-Provence).....	35
Autres fonds ministériels.....	35
Le fonds Auguste Terrier (Bibliothèque de l'Institut de France).....	36
Archives de la Société de géographie de Paris (Bibliothèque nationale de France) ....	36
b) <i>Sources concernant les explorateurs</i> .....	36
Dossiers personnels .....	36
Registres d'État-civil.....	37
c) <i>Témoignages et revues</i> .....	38
d) <i>Archives privées de la famille Maistre</i> .....	39
4 - DIFFICULTÉS RENCONTRÉES .....	40

a) <i>L'ampleur du corpus</i> .....	40
b) <i>L'identification de certains acteurs</i> .....	41
PARTIE I : DEVENIR EXPLORATEUR .....	45
I - L'EXPLORATEUR : ESSAI DE DÉFINITION .....	47
1 - L'EXPLORATEUR À LA FIN DU XIX <sup>E</sup> SIÈCLE : DES CONTOURS MAL DÉFINIS.....	47
2 - PLUS QU'UN SIMPLE VOYAGEUR.....	60
3 - UN INDIVIDU EN QUÊTE D'AVENTURE.....	65
4 - QUAND L'EXPLORATEUR SE FAIT CONQUÉRANT... (OU INVERSEMENT).....	76
5 - UNE PROFESSION DE PROFESSIONNELS ?.....	87
II - LA GÉOGRAPHIE COMPLEXE DES MOTIVATIONS DES VOLONTAIRES.....	96
1 - LA DIMENSION PATRIOTIQUE ET COLONIALE .....	97
2 - UN ENVIRONNEMENT CULTUREL INCITATIF .....	106
3 - ENTRE INTÉRÊT PATRIOTIQUE ET ASCENSION SOCIALE .....	112
4 - UN ENGAGEMENT PERSONNEL .....	121
III - « UN JOUR, JE SERAI EXPLORATEUR... » : LES MILLE ET UNE FAÇONS DE LE DEVENIR .....	127
1 - UNE AFFAIRE D'HOMMES JEUNES ?.....	127
2 - DES CURSUS VARIÉS PERMETTANT DE S'ORIENTER VERS L'EXPLORATION.....	131
a) <i>L'explorateur, un individu instruit et possédant des aptitudes singulières</i> .....	132
b) <i>Des formations propices à l'exploration</i> .....	142
Études pratiques .....	142
Études scientifiques.....	150
c) <i>Des cursus atypiques pour déboucher sur l'exploration</i> .....	156
Études littéraires/sciences humaines et sociales.....	156
Autres formations .....	160
d) <i>De rares formations spécialisées</i> .....	161
3 - DES VIVIERS PROFESSIONNELS PRIVILÉGIÉS .....	168
a) <i>Les militaires en première ligne</i> .....	171
b) <i>Les carrières civiles</i> .....	183
c) <i>Les missionnaires religieux</i> .....	190
4 - L'IMPORTANCE DE CERTAINS DÉTERMINISMES ET DES RÉSEAUX.....	196

a) <i>Le rôle de l'ancrage géographique</i> .....	196
b) <i>Les prédispositions socioprofessionnelles familiales</i> .....	207
c) <i>L'intégration des sociétés savantes et de la communauté des explorateurs</i> .....	215
Sociétés savantes .....	215
S'insinuer dans des milieux liés à l'exploration et à la colonisation.....	241
<b>PARTIE II : TEMPS ET ESPACES DE L'EXPLORATION</b> .....	<b>257</b>
<b>I - CHRONO-GÉOGRAPHIE DES EXPLORATIONS</b> .....	<b>257</b>
1 - CHRONO-GÉOGRAPHIE DES EXPLORATIONS EN AFRIQUE.....	259
a) <i>Afrique du Nord - Afrique occidentale - Afrique centrale</i> .....	262
b) <i>Afrique orientale - Madagascar - Afrique australe</i> .....	266
2 - CHRONO-GÉOGRAPHIE DES EXPLORATIONS EN ASIE .....	269
a) <i>Asie du Sud-Est – Asie orientale</i> .....	272
b) <i>Le reste de l'Asie</i> .....	278
<b>II - LES MISSIONS</b> .....	<b>286</b>
1 - ESSAI DE TYPOLOGIE .....	286
Missions scientifiques : cartographe, inventeur, étudier .....	286
Missions commerciales .....	296
Missions politiques et conquérantes.....	297
Missions de délimitation de frontières .....	300
Missions combinées : les plus nombreuses .....	302
2 - LA QUESTION DU FINANCEMENT.....	303
a) <i>Le coût d'une exploration : l'exemple de la mission Maistre</i> .....	303
b) <i>La quête des mécènes : un parcours du combattant</i> .....	323
Le principal mécène : l'État .....	324
Les sociétés savantes : des mécènes avec peu de moyens .....	332
Chambres de commerces et entreprises : mécènes mineurs malgré quelques exceptions	
.....	337
Un mécène mineur : la presse .....	343
Des organismes qui centralisent des fonds destinés notamment à l'exploration .....	349
L'autofinancement .....	359
3 - QUEL PERSONNEL, POUR QUELLES MISSIONS ?.....	365
a) <i>Missions solitaires ou expéditions collectives ?</i> .....	366



b) <i>Personnel européen homogène ou mixte pour les missions collectives ?</i> .....	372
PARTIE III : RETOURS ET POSTÉRITÉS .....	377
I - RECONNAISSANCES ET RÉCOMPENSES .....	377
1 - L'ÉVENTAIL DES DÉCORATIONS.....	378
a) <i>La récompense la plus prisée : la Légion d'honneur</i> .....	378
b) <i>La reconnaissance scientifique</i> .....	410
Les prix des sociétés de géographie .....	410
Les récompenses du ministère de l'Instruction publique .....	419
c) <i>Les récompenses coloniales</i> .....	422
La médaille coloniale .....	423
Les ordres coloniaux .....	437
2 - RECONNAISSANCES DE SES PAIRS .....	439
a) <i>Les marques d'éloge écrites</i> .....	439
b) <i>L'exploration comme moyen d'ascension professionnelle</i> .....	444
II - CARRIÈRES .....	452
1 - CARRIÈRES INTERROMPUES : MORTALITÉ DES EXPLORATEURS .....	453
2 - CARRIÈRES LONGUES : VERS DE NOUVELLES MISSIONS .....	484
3 - RECONVERSIONS ET VIES FAMILIALES .....	496
a) <i>Reconversions et retraites</i> .....	496
b) <i>Explorateurs et famille</i> .....	516
III - POSTÉRITÉS.....	527
1 - UNE MÉMOIRE LACUNAIRE .....	528
a) <i>Des explorateurs restés inconnus dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle</i> .....	528
b) <i>Des noms volontairement oubliés</i> .....	531
c) <i>Explorateurs « éphémères » : un jour fêtés, le lendemain oubliés</i> .....	533
2 - LES RESCAPÉS DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE .....	536
a) <i>Peu d'explorateurs français extrêmement connus et célèbres</i> .....	537
b) <i>Une mémoire qui repose sur des patronymes</i> .....	547
c) <i>Des objets commémoratifs pour garder une trace des explorateurs</i> .....	565
CONCLUSION .....	599
SOURCES.....	611

1 - ARCHIVES NATIONALES .....	611
a) <i>Archives du ministère de l'Instruction publique</i> .....	611
b) <i>Archives du ministère des Travaux publics : dossiers personnels</i> .....	614
c) <i>Archives du ministère du Commerce : dossiers de missions</i> .....	615
d) <i>Légion d'honneur : dossiers personnels</i> .....	615
2 - ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE-MER.....	632
a) <i>Dossiers de missions</i> .....	632
b) <i>Dossiers par zone géographique</i> .....	639
c) <i>Dossiers généraux</i> .....	649
d) <i>Fonds divers</i> .....	651
3 - SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE .....	651
a) <i>Archives de la Marine : dossiers personnels</i> .....	651
b) <i>Archives de l'armée de terre : dossiers personnels</i> .....	652
4 - ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES .....	657
5 - ARCHIVES D'ÉTAT-CIVIL.....	657
6 - ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (SITE RICHELIEU) .....	690
7 - BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DE FRANCE.....	690
8 - ARCHIVES PRIVÉES DE LA FAMILLE MAISTRE .....	690
9 - PRESSE ET REVUES .....	690
a) <i>Presse officielle</i> .....	690
b) <i>Revue</i> .....	691
c) <i>Divers</i> .....	692
10 - ANNUAIRES .....	692
11 - DIVERS .....	693
a) <i>Dictionnaires</i> .....	693
b) <i>Articles</i> .....	693
c) <i>Biographies, éloges, nécrologies</i> .....	695
d) <i>Ouvrages</i> .....	700
12 - RÉCITS D'EXPLORATEURS : CARNETS DE ROUTES, ARTICLES, RAPPORTS .....	705
BIBLIOGRAPHIE .....	783
1 - INSTRUMENTS DE TRAVAIL.....	783
2 - OUVRAGES GÉNÉRAUX.....	785

a) <i>Ouvrages généraux France</i> .....	785
b) <i>Ouvrages généraux Afrique</i> .....	786
c) <i>Ouvrages généraux Asie</i> .....	787
d) <i>Ouvrages généraux Amérique</i> .....	788
e) <i>Ouvrages généraux Océanie</i> .....	788
3- <b>OUVRAGES SPÉCIALISÉS : EXPLORATEURS ET EXPLORATION</b> .....	788
a) <i>Explorateurs et explorations</i> .....	788
b) <i>Explorateurs et explorations en Afrique</i> .....	792
c) <i>Explorateurs et explorations en Asie</i> .....	798
d) <i>Explorateurs et explorations en Amérique</i> .....	801
e) <i>Explorateurs et explorations en Océanie</i> .....	803
f) <i>Explorateurs et explorations non français</i> .....	803
4- <b>OUVRAGES SPÉCIALISÉS : DIVERS</b> .....	806
a) <i>Histoire coloniale</i> .....	806
b) <i>Histoire sociale et sociologie des professions</i> .....	812
c) <i>Réseaux, groupes de pression, milieux</i> .....	814
d) <i>Histoire militaire</i> .....	816
e) <i>Histoire religieuse</i> .....	818
f) <i>Géographie</i> .....	819
g) <i>Célébrité et mémoire</i> .....	819
h) <i>Décorations et reconnaissance</i> .....	821
i) <i>Prosopographie</i> .....	822
j) <i>Utilisation des témoignages</i> .....	824
TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	825
INDEX .....	833

*À Daddy*



# Remerciements

En premier lieu, je tiens sincèrement à remercier mon directeur de recherche, Monsieur Frédéric Rousseau. Ses conseils avisés, sa disponibilité, son écoute, sa patience et ses encouragements, ont rendu possible l'élaboration de cette thèse. Il m'a guidée durant toutes ces années et m'a épaulée pas à pas pour accomplir ce travail de recherche.

De plus, je souhaite souligner les efforts et le soutien des membres de l'équipe du laboratoire C.R.I.S.E.S qui ont été d'une bienveillance et d'une aide précieuse tout au long de mes recherches.

D'autre part, c'est à ma famille que j'adresse ma profonde gratitude. Merci à mon père de m'avoir fait partager son ouverture sur le monde, son goût pour les voyages et l'histoire des civilisations et surtout de m'avoir donné les moyens d'entreprendre ces recherches. Merci à ma mère pour sa patience, son attention et ses encouragements. Elle m'a soutenue tout au long de ce travail et a participé activement à la quête d'informations notamment dans le domaine de la mémoire consacrée aux explorateurs. Un immense merci à eux deux : ils m'ont fait connaître des pays et des cultures différentes, donné le goût du savoir, de la découverte et de la recherche. Merci à eux deux pour leur disponibilité et leur sérieux en mettant patiemment et consciencieusement leur temps libre à contribution pour relire et corriger mon travail ! Merci à mon frère pour son écoute et son appui. Il a su me faire bénéficier de son optimisme, de sa ténacité et de son courage pour me redonner un peu de motivation quand elle me faisait défaut.

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude et reconnaissance à l'ensemble de la famille Maistre. Je tiens spécialement à remercier mon regretté grand-père qui a été le point de départ de mon intérêt pour l'exploration et ma grand-mère qui m'a autorisée à consulter et exploiter les archives de mon ancêtre. L'ensemble des membres de la famille Maistre m'ont soutenue, encouragée et m'ont donné une motivation supplémentaire pour mener à bien ce travail de recherche.

Pour finir, une pensée et des remerciements à mes amis toujours présents malgré mon manque de disponibilité et ma vie d'ermite de ces dernières années.



# Introduction

L'intérêt premier que revêt cette thèse réside dans le fait qu'elle envisage de façon globale et générale, et non plus parcellaire ou partielle, le milieu des explorateurs français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et tâche de découvrir plus en profondeur leur personnalité, leurs motivations, le parcours qui les a menés à l'exploration, les missions qu'ils ont accomplies, les résultats qu'ils ont obtenus, etc. Cette étude est aussi le moyen d'établir une véritable sociologie historique des explorateurs en abordant ce milieu dans sa totalité et sa complexité, en tenant compte évidemment des plus illustres explorateurs mais aussi en retrouvant ceux dont les noms ont été oubliés, passés sous silence ou peu évoqués.

Ce travail permet en outre de mettre en perspective et d'établir des comparaisons entre des explorateurs ayant évolué sur des aires géographiques différentes (Afrique, Asie, Moyen-Orient, Amérique) durant la période de grande extension du domaine français qu'est la III<sup>e</sup> République. Mais, il est apparu que ces explorateurs n'auraient pas existé sans soutien, sans réseau, sans l'appui de milieux intellectuels, économiques et financiers, politiques, scientifiques, ... Aussi, cette thèse est-elle l'occasion de mettre au jour l'existence de ces réseaux d'influence et d'entreprise coloniale, d'en découvrir les moyens d'action ainsi que les ressorts de leur activité, véritables laboratoires et moteurs de l'expansion coloniale française.

En ce sens, cette étude consacrée aux explorateurs tente d'appréhender de l'intérieur à la fois les missions de terrain et les officines de commanditaires plus ou moins intéressées à l'exploration. Au total, cette thèse doit non seulement nous aider à mieux comprendre ce que l'on appelle le phénomène de la colonisation ou de l'impérialisme français, par une meilleure connaissance des principaux acteurs, mais encore, éclairer une fraction tout à fait originale et mal connue de la société française. Pour ce faire, une période spécifique et deux aires géographiques ont paru s'imposer.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'exploration n'est pas une activité nouvelle en soi. En effet, nombreux ont été les peuples qui ont parcouru le globe dans des lieux qui leur étaient inconnus. Ainsi, les Carthaginois, les Portugais, les Espagnols se sont aventurés sur les mers



vers des contrées lointaines, de façon à découvrir d'autres territoires et populations souvent dans le but de développer de nouvelles relations commerciales. Mais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le vaste monde est loin d'être totalement connu des Européens, et les cartes laissent encore entrevoir de larges « blancs » qu'il paraît nécessaire de combler et d'étudier. L'époque est propice aux recherches en tous genres, c'est le temps des inventaires et des catégorisations, de la naissance de certaines disciplines telles que l'ethnographie et l'anthropologie, des grands projets de travaux publics, etc. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle se caractérise ainsi par un intérêt accru de la connaissance sur le monde, qui est d'autant plus visible et accessible par de plus larges possibilités de diffusion, rendues plus aisées par le biais du développement de la presse et des publications.

Notre recherche porte exclusivement sur les explorateurs de nationalité française qui se sont aventurés à travers le monde entre 1870 et 1914. Cependant, il a été préférable de concentrer notre attention en priorité sur les continents qui ont suscité le plus d'intérêt de la part de la France, tant par leur potentiel exploratoire que par leur attractivité coloniale. C'est pourquoi, nous avons favorisé les explorateurs des continents africain et asiatique. Effectivement, ces deux continents cumulent durant la période allant de 1870 à 1914, une forte poussée de conquêtes coloniales européennes, mais aussi un accroissement certain de l'activité exploratoire. Toutefois, un certain nombre d'explorateurs des autres continents a pu être intégré à notre base de données, qu'ils aient un lien plus ou moins direct avec un explorateur ayant opéré en Afrique et/ou en Asie, ou qu'ils aient eux-mêmes pris part à l'exploration de ces deux continents, tout en menant de surcroît des explorations en Amérique ou en Océanie.

Le choix de l'Afrique et de l'Asie et de cette époque comprise entre les guerres de 1870-1871 et de 1914-1918 n'est pas anodin.

En effet, le continent africain en 1870 est encore très peu connu. Si les côtes ont été abordées depuis longtemps et quelques comptoirs établis, l'intérieur du territoire africain reste vierge de toute pénétration européenne. L'Europe ne s'est que très peu aventurée au cœur de ce continent mystérieux et quelque peu effrayant. Mythes et légendes ne font qu'enrichir cette crainte mêlée de curiosité. Mais à partir des années 1870, les nations européennes commencent à s'y intéresser avec l'intention de le parcourir de part en part et d'effacer les taches blanches qui caractérisent toutes les cartes d'Afrique. L'exploration se développe alors, s'intensifie, culmine, avant de s'éteindre progressivement avec le début de la Grande Guerre.

En 1914, le continent africain n'est plus un territoire inconnu, après avoir été traversé, cartographié, étudié, inventorié, il a aussi été conquis puis partagé entre nations européennes. C'est donc entre 1870 et 1914 que s'opère la vaste opération de découverte et de reconnaissance de l'Afrique et que l'activité exploratoire française est la plus intense.

En ce qui concerne l'Asie, si la France a conservé plusieurs comptoirs côtiers en Inde, elle n'est que peu implantée sur ce continent en 1870. Cependant à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle elle commence à focaliser son attention sur la péninsule indochinoise. La conquête et l'exploration de ce territoire se font alors de façon progressive à partir de 1859, avec une intensification dans les années 1880. Mais l'Asie ne se résume pas aux territoires potentiellement coloniaux et exerçant un attrait impérialiste pour la France. En effet, le continent asiatique présente une multitude de régions, de populations, de richesses encore méconnues et inexplorées par les nations européennes. Les immenses espaces russes et chinois attirent, ne serait-ce que par défi presque sportif de pouvoir les traverser de part en part ; les mystères de l'Asie centrale et de ses territoires presque fermés aux Européens suscitent méfiance et intérêt, de la même façon que le Moyen-Orient et son histoire incitent les curieux à venir fouler et étudier ces régions.

D'un point de vue européen, la période s'étendant entre 1870 et 1914 est marquée par un temps de paix, qui n'exclut cependant pas les tensions entre les diverses grandes nations. La France humiliée à la suite de la guerre franco-prussienne tente de panser ses blessures et de relever la tête. À travers ce conflit, l'Europe voit émerger la puissance de l'Allemagne qui dispose d'un vaste territoire, d'une imposante population, d'une croissance florissante et d'une économie dynamique. Les relations franco-britanniques ne sont pas beaucoup plus chaleureuses, notamment après l'occupation anglaise de l'Égypte en 1882. En conséquence, le climat européen est peu cordial et conduit naturellement à une forme de compétition qui se traduit sur le terrain économique et industriel, mais aussi en matière de conquêtes coloniales. Les ambitions impériales de chaque État se font concurrence et entraîne une accélération du phénomène sur les territoires présentant un potentiel colonial<sup>1</sup>.

L'histoire des explorations, et plus largement l'histoire de la colonisation, a connu différentes phases.

---

<sup>1</sup> Les contextes européen, français, colonial et culturel sont développés plus en détails dans les sous-parties : La dimension patriotique et coloniale (p. 80) et Un environnement culturel incitatif (p. 89).

Jusqu'aux années 1960, cette histoire était fréquemment le fait des acteurs de l'expansion française. Qu'ils soient administrateurs coloniaux, conquérants, explorateurs, affiliés au lobby colonial, ces historiens ont pendant longtemps retranscrit une vision partielle, sinon partiale, de l'exploration et de la colonisation. Témoins privilégiés de l'impérialisme français, ils se sont fait les hérauts de la politique coloniale française en mettant en valeur le caractère civilisateur de la conquête, ses aspects patriotiques et les bénéfiques qui en découlaient, ce que l'on appellerait les « aspects positifs » de la colonisation française. Sans recul nécessaire à ce genre d'entreprise, ils ont diffusé une histoire véhiculant des messages destinés à glorifier la puissance française et la constitution de son empire colonial en laissant de côté les aspects moins glorieux et les critiques. C'est donc une histoire composée de héros, de faits d'armes, de victoires et de conquêtes largement destinée à aiguïser l'esprit patriotique national et républicain.

À partir des indépendances et de la grande vague de décolonisations, apparaissent des historiens s'intéressant à des sujets plus ouverts ou plus spécifiques. Les domaines d'étude se diversifient et s'orientent alors vers les populations qui ont subi la colonisation. Il est alors question d'observer les rapports entre la métropole et les colonies, de comprendre les aspects économiques et sociaux qui découlent de l'expansion française, de déterminer les mouvements de résistance nationalistes nés de la colonisation.

Plus récemment et notamment à partir des années 1990, l'histoire coloniale se fait plus globale en intégrant des problématiques encore plus diversifiées et relevant de domaines d'étude plus larges. Ainsi des travaux ont été menés sur des thématiques telles que les rapports entre colonisés et colonisateurs ou entre la métropole et ses colonies, la culture coloniale, les répressions, l'acculturation, ... De plus, ont surgi depuis quelques années des questionnements relevant de la façon de concilier les différentes mémoires attachées à cette thématique coloniale. Si les débats historiographiques concernant l'histoire coloniale sont toujours vifs et présentent des clivages assez tranchés entre les partisans de la repentance et ceux qui ne souhaitent pas mettre en lumière les dérives coloniales, nombreux sont cependant les historiens qui participent à la rédaction d'une histoire moins partisane et qui ouvrent leur recherche à des sujets non moins passionnants. Ainsi, Jean-François Klein s'intéresse

notamment aux réseaux et au milieu colonial lyonnais<sup>2</sup>, Pierre Singaravelou aux sciences coloniales<sup>3</sup>, Hélène Blais à la cartographie coloniale<sup>4</sup>, etc.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'histoire de l'exploration, elle a dans un premier temps été le fait des personnalités ayant un lien direct avec l'histoire coloniale de la France. Un certain nombre d'explorateurs et d'administrateurs coloniaux ont ainsi transmis une histoire qu'ils avaient vécue ou à laquelle ils avaient pris part. Certes, en étant au cœur de l'histoire, ils ont été des observateurs méticuleux de l'activité exploratoire. Cependant, leurs écrits ne reflètent pas toutes les réalités et occultent certains points pouvant être dissonants dans l'histoire glorieuse de la France. L'absence d'analyse *a posteriori*, de critiques ouvertes font surtout de leurs ouvrages des sources intéressantes à utiliser comme des témoignages descriptifs de l'époque coloniale et des vagues d'exploration plutôt que de véritables travaux d'étude permettant de comprendre et d'appréhender toutes les dimensions de l'histoire de l'exploration.

D'autre part, un constat assez frappant peut être fait en ce qui concerne l'historiographie de l'exploration. Si la colonisation a suscité l'intérêt des historiens, l'histoire de l'exploration a surtout passionné les géographes. Pendant de nombreuses années, les divers travaux menés pour comprendre l'exploration ont été dirigés par des géographes soucieux d'appréhender l'histoire de leur discipline et de son développement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce sont eux qui ont entrepris d'étudier les missions d'exploration de façon à examiner les avancées qu'elles avaient rendues possibles en matière de connaissance du monde, de cartographie, d'évolution et d'orientation de leur discipline. Les géographes, et notamment Numa Broc, se sont donc intéressés aux explorateurs en se focalisant essentiellement sur leurs actions plutôt que sur leur sociologie, leur personnalité ou leur cursus. De plus, menées par des géographes, ces études ne s'attachent pas toujours à contextualiser les actions réalisées par les explorateurs et donc à inscrire leurs missions dans un courant ou dans un mouvement particulier.

Une autre remarque ressort de ces travaux de recherche. La grande majorité, si ce n'est la totalité des études sont centrées sur les explorateurs les plus illustres, ceux qui ont obtenu les résultats les plus intéressants et donc ceux dont les noms ont marqué l'histoire. Ces analyses

---

<sup>2</sup> KLEIN, Jean-François, *Soyeux en Mer de Chine : stratégies des réseaux lyonnais en Extrême-Orient (1843-1906)*, Thèse de doctorat, Université Lumière, 2002, 962 p.

<sup>3</sup> SINGARAVÉLOU, Pierre, *Professer l'Empire : l'enseignement des « sciences coloniales » en France sous la III<sup>e</sup> République*, Thèse de doctorat d'histoire, Université Panthéon-Sorbonne, 2007, 505 p.

<sup>4</sup> BLAIS, Hélène, *L'Algérie mise en cartes, 1830-1930 : constructions territoriales en situation coloniale*, Habilitation à diriger des recherches, Université Panthéon-Sorbonne, 2012, 579 p.

sont donc construites en se basant essentiellement sur des exemples héroïques ou charismatiques, glorieux ou tragiques, mais ne reflétant qu'une partie de la réalité en laissant de côté tout un pan de ce que peuvent représenter les explorateurs. C'est généralement une histoire des élites et des grands personnages qui oublie de préciser que l'exploration n'a pas été le seul fait des chefs de missions ambitieux et cités dans la presse, mais aussi de beaucoup d'anonymes ou d'oubliés qui ont également participé à l'activité exploratoire française.

Un dernier point émerge encore de l'historiographie de l'exploration. Lorsque les historiens se sont intéressés aux explorateurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est généralement en les associant aux conquérants. Les études abordant les explorateurs pour eux-mêmes sont donc rares. Et la plupart, ne les considèrent que comme une sous-famille des conquérants. Cette approche ne parvient pas véritablement à donner une analyse globale du milieu des explorateurs. Si un grand nombre d'explorateurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle étaient effectivement des conquérants ou ont contribué à faciliter l'expansion coloniale, d'autres n'étaient que des chercheurs, des découvreurs, des aventuriers n'ayant que fort peu de rapports avec la conquête. De ce fait, ces travaux n'aboutissent qu'à des conclusions partielles au sujet des explorateurs, laissant de côté une partie de ce milieu beaucoup plus vaste et complexe que les seuls explorateurs-conquérants. De la même façon, un certain nombre de travaux ont été menés sur des composantes spécifiques du milieu des explorateurs, focalisant la recherche sur une catégorie précise qu'elle soit professionnelle, géographique, ou temporelle, etc. Ainsi les études menées sur certains types d'explorateurs tels que : les explorateurs du service de santé de la Marine<sup>5</sup>, les explorateurs missionnaires du diocèse de Lyon<sup>6</sup>, les explorateurs de la Marine<sup>7</sup>, les explorateurs botanistes<sup>8</sup>, les exploratrices<sup>9</sup>, les explorateurs de l'Afrique

---

<sup>5</sup> SARDET, Michel, *Naturalistes et explorateurs du service de santé de la marine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Pharmathèmes, 2007, 285 p.

<sup>6</sup> ESSERTEL, Yannick, *L'aventure missionnaire lyonnaise 1815-1962*, Paris, Éditions du Cerf, 2001, 427 p.

<sup>7</sup> BOIS, Paul, BOYER, Pierre, SAINT-MARTIN, Yves, *L'Ancre et la Croix du Sud. La Marine française dans l'expansion coloniale en Afrique noire et dans l'océan indien, de 1815 à 1900*, Vincennes, Service historique de la Marine, 1998, 247 p.

<sup>8</sup> DESCHAMPS, Lucienne, MAROUSSY, Annick, *Botanistes voyageurs ou la passion des plantes*, Genève, Aubanel, 2008, 179 p.

<sup>9</sup> LAPIERRE, Alexandra, MOUCHARD, Christel, *Elles ont conquis le monde, Les grandes aventurières, 1850-1950*, Paris, Arthaud, 2007, 237 p.

occidentale<sup>10</sup>, du Sahara<sup>11</sup>, du Maroc<sup>12</sup>, d'Asie centrale<sup>13</sup>, etc. En tout état de cause, aucune enquête n'a été à ce jour consacrée de façon globale aux explorateurs.

Ce travail de recherche permet d'aborder la thématique des explorateurs en étudiant les éléments qui peuvent les caractériser autant individuellement que collectivement. Cette thèse s'articule autour de quelques questions simples emboîtées les unes dans les autres.

### *Qu'est-ce qu'un explorateur français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ?*

Cette interrogation est un moyen de définir dans toute sa complexité l'explorateur et plus particulièrement l'explorateur français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'appréhender son engagement dans l'exploration ainsi que les motivations profondes et multiples des individus qui se sont orientés vers cette voie. C'est aussi se demander si l'exploration est une profession à part entière, une activité ponctuelle liée à un statut professionnel primaire, ou encore une forme d'occupation ou de loisir. De cette question découle la thématique de l'exploration par choix ou à l'inverse de l'exploration missionnée ; cela permet de déterminer ainsi la part d'explorateurs qui ont exercé cette activité par vocation. De surcroît, définir l'explorateur, c'est aussi observer les différences et les liens qui existent entre exploration, voyage, tourisme et conquête coloniale.

### *Qui sont les explorateurs français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ?*

À partir de cette seconde question, doit se bâtir une sociologie historique globale quasi exhaustive des explorateurs français et ainsi déterminer leurs origines géographique, sociale et familiale ; on peut essayer de comprendre s'il existe des liens ou des déterminismes entre ces origines et leur vocation d'explorateur, identifier les formations qui les ont menés à

---

<sup>10</sup> SURUN, Isabelle, *Géographies de l'exploration : la carte, le terrain et le texte. Afrique occidentale (1780-1880)*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, 2003, 686 p.

<sup>11</sup> DECRAENE, Philippe, ZUCCARELLI, François, *Grands sahariens à la découverte du « désert des déserts »*, Paris, Denoël, 1994, 270 p.

DUROU, Jean-Marc, *L'exploration du Sahara*, Arles, Actes Sud, 2004, 186 p.

BROC, Numa, « Les Français face à l'inconnue saharienne : géographes, explorateurs, ingénieurs (1830-1881) », *Annales de Géographie*, Paris, Armand Colin, n°535, mai-juin 1987, p.302-337.

<sup>12</sup> DUSSERRE, Aurélia, *Atlas, sextant et burnous : la reconnaissance du Maroc (1846-1937)*, Thèse de doctorat, Université de Provence. Faculté des lettres et sciences humaines, 2009, 765 p.

<sup>13</sup> GORSHENINA, Svetlana, *De la Tartarie à l'Asie centrale : le cœur d'un continent dans l'histoire des idées entre la cartographie et la géopolitique*, Thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne (Paris), 2007, 747 p.

entreprendre de telles expéditions, observer si l'exploration est un facteur de promotion sociale, si elle est compatible avec une vie familiale, etc.

*Comment s'articule le milieu explorateur et comment interagit-il avec l'extérieur ?*

Ce troisième questionnement permet de s'intéresser aux explorateurs en tant que groupe social, d'observer les réseaux qui existent au sein de cet ensemble, de déterminer autour de quelles institutions ou de quels cercles ils s'articulent, de préciser les liens entre explorateurs, leur façon de coexister, les divergences prédominantes, les moyens qu'ils mobilisent pour communiquer et échanger expériences, idées et projets. Après s'être intéressé au fonctionnement du groupe, il a semblé nécessaire d'essayer de comprendre les liens qui unissent les explorateurs aux mondes politique, colonial, scientifique, religieux, économique et financier. En effet, les missions d'exploration ont des objectifs qui intéressent ces diverses communautés, c'est pourquoi il paraît indispensable d'étudier les interactions entre l'ensemble constitué des explorateurs et ces différentes instances. D'autre part, à partir de cette problématique, il sera aussi possible de mettre en évidence l'implication des explorateurs dans l'histoire de l'impérialisme et de la colonisation française. Cette interaction des explorateurs avec l'extérieur est aussi un moyen d'aborder la question du coût et du financement des missions d'exploration, de comprendre quels intérêts certains acteurs ont pu retirer de leur investissement dans l'exploration, de leur poids sur les objectifs et les choix des explorateurs. C'est donc, outre la question pécuniaire, l'orientation de l'activité exploratoire française de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tout autant que l'influence que certains milieux ont pu avoir pour permettre à quelques individus de concrétiser leurs projets d'exploration qui sont alors abordées.

*Quels explorateurs pour quels types d'explorations ?*

Cette nouvelle question permet d'envisager une catégorisation des explorateurs en fonction de leur statut, des objectifs de leur mission, des zones géographiques parcourues, de l'époque durant laquelle ils ont mené leurs expéditions. Il s'agit d'examiner les explorateurs et l'exploration de façon globale et de mettre en lumière les grandes familles d'explorateurs. D'autre part, la question de la spécialisation est aussi à observer, qu'elle soit géographique ou relevant d'un type de mission et de recherche spécifique. C'est aussi un moyen de s'interroger sur les diverses formes d'exploration, de dresser une typologie des expéditions et d'observer comment se pratique cette activité peu commune.

### *Quels bénéfices apportent l'exploration ?*

Outre les apports pour la science et la connaissance du monde, il s'agit d'aller au-delà des évidences et de déterminer quels ont été les principaux profits qu'ont pu tirer les explorateurs de leurs expéditions lointaines. Cette question permet d'aborder les thématiques de la renommée et de la célébrité, de l'intérêt médiatique suscité par ces individus, et de la place des explorateurs dans la méritocratie française de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tout en observant si l'exploration a pu donner lieu à des récompenses spécifiques et exclusivement destinées à reconnaître leurs actions peu communes. D'autre part, il convient aussi d'examiner si l'exploration a pu donner lieu à des promotions ou réorientations professionnelles, ou encore, si elle a été un facteur d'ascension sociale.

### *Quel avenir pour l'explorateur ?*

À partir de cette interrogation, plusieurs sujets d'étude complémentaires apparaissent. En premier lieu celui de l'absence d'avenir et de long terme, c'est-à-dire celui de la mortalité des explorateurs en relation avec leur expédition et par corrélation, des risques que comportent cette activité. En opposition avec ce premier questionnement, il est intéressant d'observer si l'exploration est une activité qui se pratique sur la durée, si elle se renouvelle à plusieurs reprises et dans l'affirmative, combien de fois. En d'autres termes, est-on un explorateur à vie ou n'est-ce qu'une parenthèse dans une trajectoire de vie ? De là se pose aussi la question des facteurs qui ont conduit à abandonner l'exploration et de ceux qui au contraire ont pu contribuer à poursuivre dans cette voie, ainsi que des diverses possibilités de réorientation ou reconversion professionnelle et des principaux secteurs qui offrent des débouchés à d'anciens explorateurs.

### *Quelles traces les explorateurs ont-ils laissé dans la mémoire ?*

Cette question de la mémoire constitue l'un des derniers pans de cette étude. L'objectif est de déterminer quels explorateurs sont devenus et restés célèbres, mais aussi de comprendre pourquoi ils ont connu cette notoriété et l'ont conservée. Inversement, il est tout aussi intéressant de saisir pourquoi d'autres explorateurs n'ont que peu ou pas connu cette célébrité et demeurent aujourd'hui méconnus ou oubliés. D'autre part, s'interroger sur la mémoire c'est aussi observer quels outils ou objets ont pu être utilisés pour garder une trace et le souvenir des personnalités ayant incarné l'exploration française à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est de surcroît étudier les possibles politiques mémorielles mises en œuvre, ainsi que leurs commanditaires. De là, il s'agit aussi d'examiner si le souvenir des explorateurs français a pu



relever d'une quelconque organisation raisonnée ou si au contraire leurs traces se sont construites de façon aléatoire et sans concertation.

Il ressort de ces diverses problématiques qui sont au cœur de notre recherche, que c'est principalement et exclusivement sur les explorateurs que se focalise notre étude : sur leur naissance, leur milieu, leurs actions, leur devenir et les traces qu'ils ont pu inscrire dans l'histoire. Au contraire, leurs interactions avec les différents peuples qu'ils ont rencontrés ne font pas partie de notre démarche. Seuls quelques aspects seront brièvement abordés de manière ponctuelle, notamment quant au personnel local ayant pris part aux missions d'exploration ou d'exemples d'expéditions ayant donné lieu à des débordements, voir à des massacres. En définitive, cette thèse n'a pas pour objet d'examiner les relations entre explorateurs et populations locales rencontrées durant leur voyage, mais de centrer notre attention sur ces hommes et femmes qui ont parcouru le monde.

En conséquence, après avoir présenté la méthode qui a été suivie, ainsi que les sources utilisées pour mener à bien cette recherche, il s'agira alors de répondre aux diverses problématiques et lacunes précédemment exposées. Pour cela, mon propos va se développer selon les axes suivants :

Dans un premier temps, l'« avant exploration » sera abordé, de façon à définir l'explorateur français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à envisager les diverses motivations l'ayant conduit à faire ce choix, les moyens d'y parvenir et les possibles déterminismes ayant facilité l'accès à cette vocation. En définitive, cette première partie permet de répondre aux questions : Qu'est-ce ? Qui ? Pourquoi ? Comment ?

Une deuxième partie sera consacrée à l'activité exploratoire en elle-même. Nous nous intéresserons alors aux différents types d'explorateurs et d'explorations, à leurs financements et à leurs mécènes, ainsi qu'aux différentes façons de pratiquer cette activité peu commune.

Enfin, la dernière partie sera l'occasion d'étudier l'« après mission ». Les thématiques relevant de la reconnaissance et des récompenses attribuées aux explorateurs seront abordées, ainsi que leurs carrières à plus ou moins long terme et leur vie familiale. Le dernier aspect traité sera celui de la mémoire des explorateurs et de leurs actions.

# Méthodologie, sources et outils

Avant de présenter les résultats de notre recherche, nous souhaitons exposer la méthodologie suivie pour mener à bien cette étude.

## **1 - L'enquête : approche prosopographique, sélection et identification de la population objet de l'étude**

En premier lieu, il est nécessaire de préciser comment nous avons sélectionné et identifié les individus qui composent notre étude.

### **a) Critères de sélection**

En débutant notre recherche, nous nous sommes interrogée sur les attributs qui caractérisaient les explorateurs. Cette démarche était indispensable pour ensuite circonscrire notre panel d'étude, mais aussi pour déterminer les candidats susceptibles d'être retenus ou rejetés. Ce travail de définition nous a ainsi permis d'établir le postulat suivant : un explorateur n'est pas seulement celui qui dirige une expédition, mais aussi celui qui y participe. Pourquoi devrions-nous laisser de côté des individus qui ont également pris part à l'exploration et qui s'y sont activement impliqués ? Nous avons considéré que le fait qu'ils n'aient pas eu toute autorité pour diriger l'exploration, ne faisait pas moins d'eux des explorateurs à part entière. De plus, nous avons aussi pu observer qu'un certain nombre d'entre eux ont par la suite eu la responsabilité de diriger à leur tour une mission d'exploration. Cette qualité de « second » fait donc partie de leur parcours, a construit leur expérience et les a souvent menés à devenir des « chefs de mission ». Toutefois, même si ces membres subalternes d'expéditions n'ont pas poursuivi dans la carrière d'explorateur et si leur nom a été oublié par l'Histoire, ils possèdent toutes les caractéristiques qui définissent l'explorateur et nous jugeons donc essentiel de les sélectionner pour cette étude.

De la même façon, celle-ci s'étendant sur une période caractérisée par l'expansion coloniale, le choix a été fait de ne pas la limiter aux explorateurs strictement scientifiques, mais d'inclure aussi parmi nos sujets, les individus que nous pourrions qualifier

d' « explorateurs-conquérants ». Ce choix nous permet d'établir les liens plus ou moins étroits qui peuvent exister entre ces deux activités et qui doivent, selon nous, nécessairement apparaître dans une étude concernant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, ne pas considérer ce type d'explorateurs serait faire abstraction du contexte dans lequel s'inscrit notre recherche et donc oublier ou passer sous silence un phénomène atypique mais néanmoins représentatif de l'époque que nous étudions.

En ce qui concerne les limites que nous nous sommes fixées, nous avons pensé nécessaire d'établir certains critères en relation avec la définition de l'exploration. Ainsi, comme nous l'évoquerons plus avant, l'exploration est liée au mouvement. Cette précision nous permet d'exclure, par exemple, de notre étude, certains archéologues qui se sont rendus en des contrées lointaines mais qui ne se sont pas déplacés et qui sont restés stationnés sur un même site pour y effectuer leurs recherches. Par contre, les archéologues ayant parcouru le globe à la recherche de sites anciens méconnus ont été inclus dans le panel de notre étude. De la même façon, la notion de durée faisant partie des attributs définissant l'exploration, nous avons exclu de notre étude les sujets qui n'ont effectué que des reconnaissances de quelques jours. D'autre part, n'ont été retenus pour cette étude que les explorateurs terrestres, c'est-à-dire les individus ayant parcouru les continents et non pas les personnalités s'étant aventurées exclusivement sur les mers.

### **b) Identification et constitution du panel d'étude**

Après avoir établi les critères auxquels devaient répondre les sujets de notre étude, nous avons identifié et inventorié les individus devant constituer la base de notre recherche. Pour constituer cette population d'explorateurs nous avons eu recours à deux démarches complémentaires. La première a consisté dans la consultation de dictionnaires spécialisés dans le domaine de l'exploration et des personnalités liées à l'entreprise coloniale. Ainsi, le *Dictionnaire illustré des explorateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle*<sup>14</sup> en quatre tomes dédiés chacun à un continent, rédigé par Numa Broc a été un outil précieux pour élaborer une première liste

---

<sup>14</sup> BROC, Numa, *Dictionnaire illustré des explorateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle, Afrique*, Paris, Éditions du C.T.H.S, 1988, 346 p. BROC, Numa, *Dictionnaire illustré des explorateurs et grands voyageurs français du XIX<sup>e</sup> siècle, Asie*, Paris, Éd. du CTHS, 1992, 452 p. BROC, Numa, *Dictionnaire illustré des explorateurs et grands voyageurs français du XIX<sup>e</sup> siècle, Amérique*, Paris, Éd. du CTHS, 1999, 363 p. BROC, Numa, *Dictionnaire illustré des explorateurs et grands voyageurs français du XIX<sup>e</sup> siècle, Océanie : voyages autour du monde et dans plusieurs continents, voyages maritimes et polaires : augmenté d'un Supplément général*, Paris, Éd. du CTHS, 2003, 406 p.

d'explorateurs. De la même façon, les différents tomes de la série *Hommes et Destins*<sup>15</sup> rédigés sous la direction de Robert Cornevin, concentrent des biographies de personnages liés aux colonies, aux explorations et au monde de l'outre-mer. Ces ouvrages ont aussi contribué à étoffer la liste des explorateurs de cette étude.

Par la suite, ce corpus a été complété et affiné notamment par la consultation des archives du ministère de l'Instruction publique et du ministère des Colonies qui gardent une trace des missions d'exploration. Ces archives ont permis de parfaire ce corpus, de l'enrichir d'explorateurs connus mais aussi d'individus dont le souvenir s'est atténué ou effacé au fil du temps, alors qu'ils ont aussi participé à la « découverte » du monde.

Pour achever de constituer la liste des explorateurs qui composent notre étude, la consultation de récits de voyage a été nécessaire afin d'identifier les membres oubliés de certaines missions, ou encore repérer les expéditions passées sous silence dans les biographies quelquefois trop sommaires ou résumées.

## **2 - Élaboration de la base de données avec Access**

À partir de cette liste, nous avons pu constituer une base de données regroupant toutes les informations que nous avons pu rassembler sur ces explorateurs et leurs missions.

### **a) Choix des champs**

La création de la base de données et le choix des champs ont été conditionnés par les diverses problématiques que nous avons posées au début de notre recherche. Ces questionnements qui ont évolué au fil du temps, qui se sont précisés ou qui nous ont amenée à nous interroger sur d'autres aspects, nous ont permis d'établir une grille d'enquête assez détaillée. De plus, la masse d'informations recueillie durant nos investigations a conduit à faire évoluer ces champs, à les rendre plus sélectifs tout en gardant une certaine liberté pour conserver un très grand nombre de renseignements.

C'est pourquoi, nous avons choisi d'intégrer à notre base de données des champs nous permettant de noter des informations librement, sans condition particulière ni restriction. Nous les avons complétés par des rubriques présentant des choix multiples que nous avons définis à l'avance et se révélant nécessaires pour catégoriser, classer, ordonner et regrouper nos données.

---

<sup>15</sup> CORNEVIN, Robert (dir.), *Hommes et Destins, Tome I à X*, Paris, Académie des Sciences d'Outre-Mer, 1975-1995. SERRE, Jacques, *Hommes et destins. Tome XI, Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2011, 789 p.

**b) Formulaire généraux et formulaires thématiques de la base de données Access**

Voici une présentation des deux formulaires principaux que nous avons choisis de mettre en place dans notre base de données, ainsi qu'une description du contenu des données et de la forme utilisée pour les saisir. Comme nous venons de l'expliquer, certaines rubriques sont conditionnées par une « liste de choix », d'autres par l'entrée d'une valeur numérique et le reste des champs n'est soumis à aucune restriction facilitant ainsi le stockage d'informations en vrac (mémo).

<b>Table générale EXPLORATEURS</b>		
<b>Identité</b>	N°	Numéro auto
	NOM et Prénoms	Texte
	Prénom usuel	Texte
	Sexe	Texte
<b>Naissance</b>	Date de naissance	Texte
	Année de naissance	Numérique
	Lieu de naissance	Texte
	Département ou pays de naissance	Liste de choix
	Type lieu naissance	Liste de choix
<b>Décès</b>	Date de décès	Texte
	Année de décès	Numérique
	Age lors du décès	Numérique
	Circonstances de la mort	Mémo
	Tué pendant la 1 <sup>re</sup> GM	Oui/Non
	Mort durant ou des suites de sa mission	Oui/Non
	Type de mort en mission	Liste de choix
<b>Famille</b>	Famille	Mémo
	Père	Mémo
	Profession père	Mémo
	Catégorie socio-professionnelle du père	Liste de choix
	Mère	Mémo
	Profession mère	Mémo
	Catégorie socio-professionnelle de la mère	Liste de choix
	Frères/sœurs	Mémo
	Rang dans la fratrie	Liste de choix
	Vie personnelle	Mémo
	Marié/célibataire	Liste de choix
	Année mariage	Numérique
	Age lors mariage	Numérique
	Mariage avant/après 1 <sup>re</sup> mission	Liste de choix
	Poursuit missions après mariage	Oui/Non
	Enfants	Mémo
Enfants/Sans enfants	Oui/Non	

<b>Études</b>	Études et formation	Mémo
	Promotion Saint-Cyr	Liste de choix
	N° de sortie Saint-Cyr	Numérique
	Études supérieures	Oui/Non/Sans information
<b>Profession, carrière</b>	Militaire	Oui/Non
	Rang dans l'armée	Liste de choix
	Corps de l'armée	Liste de choix
	Officier issu du rang/d'une école d'officier	Liste de choix
	Dernier grade	Mémo
	Ancien militaire	Oui/Non
	Civil	Oui/Non
	Secteur d'activité	Liste de choix
	Religieux	Oui/Non
	Religion	Liste de choix
	Congrégation	Liste de choix
	Fonctionnaire/non-fonctionnaire	Liste de choix
	Profession	Texte
Carrière avant la Grande Guerre	Mémo	
<b>Missions</b>	Volontaire ou désigné pour sa 1 <sup>re</sup> mission	Liste de choix
	Missions	Mémo
	Nombre de missions	Numérique
	Date 1 <sup>re</sup> mission	Numérique
	Age 1 <sup>re</sup> mission	Numérique
	Chef de mission lors 1 <sup>re</sup> mission ?	Oui/Non
	Chef d'une mission ?	Oui/Non
	Zones géographiques visitées	Texte
	Afrique	Oui/Non
	Asie	Oui/Non
	Amérique	Oui/Non
	Océanie	Oui/Non
	Pôles	Oui/Non
	Gratifications obtenues à la suite d'explorations	Mémo
<b>Carrière</b>	Participe guerre 1870-71	Liste de choix
	Carrière après 1914	Mémo
	Vivant lors 1 <sup>re</sup> GM	Liste de choix
	Participe à la 1 <sup>re</sup> GM	Liste de choix
	Décorations et titres	Mémo
<b>Milieu, réseaux</b>	Réseau, amitiés et connaissances	Mémo
	Membre d'une société savante	Oui/Non
	Association, société savante, comité, académie	Mémo
	Franc-maçon	Oui/Non
	Franc-maçonnerie	Mémo
	Orientation politique	Mémo
	Orientation spirituelle	Mémo
	Autres informations	Mémo
	Publications	Mémo

<b>Sources, bibliographie</b>	Numa Broc	Texte
	Hommes et Destins	Texte
	Archives Nationales	Mémo
	État-civil	Mémo
	Archives Outre-Mer	Mémo
	Archives MAE	Mémo
	SHD Armée de Terre	Mémo
	SHD Marine	Mémo
	Annuaire militaire	Texte
	Bibliographie	Mémo
	Archives Maistre	Texte

**Tableau 1 : Champs de la table « Explorateurs »**

<b>Table MISSIONS</b>		
<b>Identification</b>	N°	Numéro Auto
	Date	Texte
	Mission	Mémo
<b>Localisation</b>	Zone géographique	Mémo
	Zone géographique coloniale française	Liste de choix
	Afrique	Oui/Non
	Asie	Oui/Non
	Amérique	Oui/Non
	Océanie	Oui/Non
	Pôles	Oui/Non
	Afrique du Nord	Oui/Non
	Afrique occidentale	Oui/Non
	Afrique centrale	Oui/Non
	Afrique orientale	Oui/Non
	Afrique australe	Oui/Non
	Madagascar et îles	Oui/Non
	Moyen Orient	Oui/Non
	Russie	Oui/Non
	Asie centrale	Oui/Non
	Asie du Sud	Oui/Non
	Asie du Sud-Est	Oui/Non
	Asie orientale	Oui/Non
	Amérique du Nord	Oui/Non
Amérique centrale	Oui/Non	
Amérique du Sud	Oui/Non	
<b>Personnel</b>	Chef de mission 1	Liste de choix
	Chef de mission 2	Liste de choix
	Chef de mission étranger	Mémo
	Personnel de la mission	Mémo
	Type de personnel	Liste de choix
	Nombre de participants	Numérique

<b>Type de mission</b>	Type de mission	Mémo
	Lien avec la conquête/colonisation	Liste de choix
	Commanditaire, patronage, financement	Mémo
	Autres	Mémo

**Tableau 2 : Champs de la table « Missions »**

À partir de ces deux formulaires principaux, un certain nombre de formulaires annexes ont été créés pour répondre plus en détails à certaines problématiques et mettre en forme par la suite des requêtes spécifiques. Nous avons de ce fait établi des formulaires thématiques tels que « explorateurs et famille », « explorateurs et études », « explorateurs et témoins de mariage », « explorateurs et Légion d'honneur », etc. Voici quelques exemples de tables plus spécifiques et thématiques de notre base de données avec le type de champs utilisé pour les remplir :

<b>Table EXPLORATEURS ET SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS</b>	
N°	Numéro Auto
N ° Explorateur	Liste de choix
NOM et Prénoms	Liste de choix
Société de géographie de Paris	Mémo
Membre Société de géographie Paris	Oui/Non
Année d'entrée	Liste de choix
Année de naissance	Texte
Age d'entrée	Numérique
Année 1 <sup>re</sup> exploration	Liste de choix
Entrée avant/ après 1 <sup>re</sup> exploration	Liste de choix
Parrains	Mémo
Autres informations	Mémo

**Tableau 3 : Champs de la table « Explorateurs et Société de géographie de Paris »**

<b>Table EXPLORATEURS ET MÉMOIRE</b>		
<b>Identification</b>	N°	Numéro Auto
	N° explorateur	Liste de choix
	NOM et Prénoms	Liste de choix
	Prénom usuel	Texte
<b>Objets qui portent son nom</b>	Objets auxquels il a donné son nom	Mémo
	A-t-il donné son nom à au moins un objet ?	Liste de choix
	Nom de voie en France : rue, avenue, place, etc.	Oui/Non
	Nombre de voies en France	Numérique
	Nom d'établissement en France : école, musée, etc.	Oui/Non
	Nombre d'établissements en France	Numérique
	Nom de voie à l'étranger	Oui/Non
	Nombre de voies à l'étranger	Numérique
	Nom d'établissement à l'étranger	Oui/Non
Nombre d'établissements à l'étranger	Numérique	



	Nom d'objet géographique à l'étranger : lac, relief, chutes, etc.	Oui/Non
	Nombre d'objets géographiques	Numérique
	Nom de localité : ville, fort, port, etc.	Oui/Non
	Nombre de localités	Numérique
	Localités renommées après indépendance ?	Oui/Non
	Nom de prix, récompense	Oui/Non
	Nom de promotion ex : Saint-Cyr	Oui/Non
	Nom de navire	Oui/Non
	Nom d'espèce faune/flore/minéral	Oui/Non
	Nombre d'espèces faune/flore/minéral	Numérique
<b>Objet commémoratif</b>	Objets commémoratifs : plaques, statues, etc.	Mémo
	Objets commémoratifs le concernant ?	Liste de choix
	Plaque en France	Oui/Non
	Plaque à l'étranger	Oui/Non
	Statue/monument en France	Oui/Non
	Nombre Statue/monument en France	Numérique
	Statue/monument à l'étranger	Oui/Non
	Nombre Statue/monument à l'étranger	Numérique
	Timbre France et colonies	Oui/Non
	Timbre étranger	Oui/Non
<b>Wikipédia</b>	Page Wikipédia (français)	Oui/Non
	Page Wikipédia (anglais)	Oui/Non
<b>Dictionnaire Larousse</b>	Larousse 1919	Oui/Non
	Larousse 2002	Oui/Non

**Tableau 4 : Champs de la table « Explorateurs et mémoire »**

La base de données établie sous Access a permis de recueillir nombre d'informations, de les classer et les répertorier dans le but de les exploiter ensuite sous forme de requêtes précises répondant chacune à un questionnement.

### c) Analyse réseau

Afin d'utiliser au mieux les renseignements constituant la base de données Access, il a été nécessaire en complément d'utiliser des outils permettant de modéliser et révéler certains aspects bien spécifiques de notre panel d'étude.

En effet, certaines requêtes de la base de données ont été établies dans le but de faire ressortir et d'analyser les questions relevant du milieu des explorateurs et de leurs liens avec d'autres réseaux<sup>16</sup>. Dans cette optique, plusieurs types de sources ont été exploités et ont

<sup>16</sup> LEMERCIER, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. no52-2 / 2, mai 2005, p. 88-112. LEMERCIER, Claire et ZALC, Claire, *Méthodes quantitatives pour*

contribué à inventorier les liens qui pouvaient exister entre explorateurs dans un premier temps ; et entre les explorateurs et les différents milieux français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans un second temps. Pour observer ces divers types de réseaux, le choix s'est porté sur l'analyse des liens de parrainage lors des admissions dans deux sociétés savantes (Société de géographie de Paris et Société de géographie commerciale de Paris), ceux entre chefs et membres de missions, ceux entre parrains et filleuls lors de la réception de la Légion d'honneur ou enfin entre mariés et témoins de mariage.

À partir de ces listes de liens, des tableaux dynamiques croisés ont pu être établis sous Access, permettant de quantifier les relations entre individus et d'observer les personnalités principales autour desquelles s'organisent ces réseaux. Cette première étape donne déjà une vision des résultats très intéressante, notamment lorsque les valeurs sont très tranchées. Ressortent ainsi rapidement les individus concentrant le plus de relations au sein d'un réseau. Cependant, ces tableaux peuvent se révéler moins parlant que des modélisations graphiques qui permettent de matérialiser et visualiser rapidement des résultats qui pourraient rester obscurs sans cela. Comme l'explique Pascal Cristofoli :

« Le dessin d'un graphe est, de la même manière qu'une carte, « une technique, un mode d'écriture » des données. Le principal attrait des diagrammes de réseaux est de transposer la totalité des informations composant le réseau initial – sa structure – sur un espace limité. Il y a équivalence entre la matrice décrivant le graphe et les objets graphiques présentés sur le diagramme »<sup>17</sup>.

Pour cela, en complément des tableaux dynamiques croisés, le logiciel Pajek<sup>18</sup> a été un outil précieux pour rendre plus accessibles des données chiffrées et analyser les résultats obtenus. Si certaines des modélisations graphiques n'ont fait que matérialiser des résultats déjà connus par le biais des tableaux, d'autres ont contribué à observer des relations ou des phénomènes qui seraient restés oubliés sans le recours à la visualisation graphique. Outil pas toujours aisé à appréhender et à utiliser, qui mobilise du temps et de la patience, les représentations graphiques obtenues grâce à Pajek ont toutefois mis en relief certains aspects des relations entre individus, et ont permis de les analyser ou de les expliquer. C'est l'un des avantages que présente ce logiciel, de pouvoir traiter et étudier des graphes de grande taille, ce qui était nécessaire au vue de l'importance de notre panel d'étude. Martine Cocaud et Jacques

---

*l'historien*, Paris, La Découverte, 2007, 120 p. DEGENNE, Alain et FORSÉ, Michel, *Les réseaux sociaux*, Paris, A. Colin, 2004, 294 p. MERCKLÉ, Pierre, *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, la Découverte, 2011, 125 p.

<sup>17</sup> CRISTOFOLI, Pascal, « Principes et usages des dessins de réseaux en SHS », in *La visualisation des données en histoire*, Zürich, Chronos, 2015, p. 42.

<sup>18</sup> Pajek : logiciel gratuit d'analyse et de visualisation des réseaux (<http://mrvar.fdv.uni-lj.si/pajek/>).

Cellier, dans leur chapitre consacré à Pajek évoquent l'aspect quelque peu obscur de ce logiciel quant à son utilisation, mais notent cependant ses performances : « doté d'une interface quelque peu déroutant de prime abord et dépourvu d'aide en ligne, il peut être jugé difficile d'accès ». Malgré cela, ils ajoutent qu' « une fois sa logique comprise, [Pajek] s'avère un logiciel efficace et cohérent »<sup>19</sup>.

### **3 - Les sources**

Pour élaborer et remplir cette base de données, il était nécessaire de consulter un certain nombre d'archives. Les sources exploitées sont variées et se présentent sous des formes différentes.

#### **a) Sources concernant les missions**

Deux principaux fonds d'archives conservent une trace des missions d'exploration qui ont été conduites entre 1870 et 1914 :

##### ***Archives du ministère de l'Instruction publique***

Le fonds d'archives du Service des missions littéraires et scientifiques du ministère de l'Instruction publique<sup>20</sup> regroupe l'ensemble des documents ayant trait aux missions qui ont été sollicitées et/ou accordées par cette administration. Les dossiers sont nominatifs et classés par ordre alphabétique. Ils contiennent toutes les demandes, les recommandations, les rapports de la Commission des missions, les décrets d'attribution de mission et quelquefois les rapports de fin de mission concernant un même individu. Il est cependant nécessaire de préciser que tous ces dossiers ne concernent pas uniquement des missions d'exploration. Ils s'étendent à tous les domaines de recherche scientifiques et littéraires, et aux missions réalisées en France et sur tous les continents à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces archives ont été une source essentielle pour constituer et étayer notre dictionnaire des explorateurs et notre répertoire des missions. Elles fournissent aussi un certain nombre d'informations sur ces explorateurs : leur profession, leur spécialité, leurs objectifs, ... De

---

<sup>19</sup> COCAUD, Martine et CELLIER, Jacques, *Le traitement des données en histoire et sciences sociales : méthodes et outils*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 553 p.

<sup>20</sup> Archives Nationales : F/17/2925-3014, F/17/17225-17294. Voir : LE GOFF, Armelle, « Érudits de terrains et chercheurs d'aventures : les dossiers individuels des voyageurs dans les archives du ministère de l'Instruction publique (XIX<sup>e</sup> siècle et début du XX<sup>e</sup> siècle) », in : CHARMASSON, Thérèse (Dir.), *Voyages et voyageurs sources pour l'histoire des voyages : 130<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle, 2005, organisé par le CTHS*, Paris, CTHS, 2010, p. 51-68.

plus, ce fonds nous renseigne sur les membres qui composent une mission, les buts scientifiques de l'expédition, les subventions accordées ou refusées, ... S'ajoute au fonds des missions du ministère de l'Instruction publique, celui des missions du Muséum d'histoire naturelle de Paris dans lequel il est possible de trouver quelques expéditions menées par des voyageurs naturalistes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

### *Archives nationales d'Outre-Mer (Aix-en-Provence)*

Les Archives d'Outre-Mer conservent un fonds spécifique dédié aux missions qui se sont déroulées essentiellement en Afrique et en Asie du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1927. Ce fonds est constitué des archives du Service géographique et des missions du sous-secrétariat d'État ou du ministère des Colonies. Les dossiers ne sont pas nominatifs mais dédiés chacun à une mission identifiée par le nom du chef de mission. Ils contiennent essentiellement des documents administratifs et financiers sur ces expéditions, mais regroupent aussi des informations concernant les instructions données au chef de mission, les membres affectés à chaque mission, le rapport de fin d'expédition, les décorations et promotions sollicitées et accordées ...

Il est aussi possible de trouver d'autres informations sur les missions en consultant les cartons consacrés exclusivement à une zone géographique. Ces dossiers contiennent des données concernant la composition du personnel de l'expédition, les relations entretenues entre la mission et l'administration coloniale locale, ...

Outre ces deux fonds d'archives, dont la consultation nous a permis d'inventorier explorateurs et missions, et de trouver quelques informations concernant la vie personnelle ou professionnelle des explorateurs, il est nécessaire de citer d'autres fonds complémentaires :

### *Autres fonds ministériels*

Le fonds des missions du **ministère du Commerce**<sup>21</sup>, quoique plus réduit que ceux de l'Instruction publique ou des Colonies, présente cependant un intérêt permettant d'identifier certaines expéditions parrainées/refusées par cette administration ayant une vocation et des objectifs liés au commerce. Il a ainsi permis d'identifier certaines missions n'apparaissant pas dans les deux fonds précédemment cités ou de compléter les informations déjà relevées.

---

<sup>21</sup> DEMEULENAERE-DOUYÈRE, Christiane, « Voyager pour conquérir de nouveaux marchés. Les missions commerciales au XIX<sup>e</sup> siècle », in : CHARMASSON, Thérèse (Dir.), *Voyages et voyageurs sources pour l'histoire des voyages : 130<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle, 2005, organisé par le CTHS*, Paris, CTHS, 2010, p. 209-222.

Le fonds du **ministère des Affaires étrangères**, comme celui du Commerce, préserve des demandes de subventions de mission, des informations relevant d'aspects diplomatiques pouvant influencer sur les cours des expéditions.

*Le fonds Auguste Terrier (Bibliothèque de l'Institut de France)*

Ce fonds regroupe les archives du Comité de l'Afrique française. Composé essentiellement de la correspondance entretenue par Hippolyte Percher, dit Harry Alis (secrétaire du Comité), il permet d'entrevoir les motivations des candidats à l'exploration, mais aussi d'obtenir des informations sur les membres des missions envoyées en Afrique par le Comité, les instructions qui leur ont été données, les objectifs des missions, ...

*Archives de la Société de géographie de Paris (Bibliothèque nationale de France)*

Ces archives de la Société de géographie de Paris conservées dans la salle des cartes et plans de la Bibliothèque nationale (site Richelieu), contiennent un certain nombre de documents tels que des sollicitations de missions ou de subventions, des rapports de mission, mais aussi un large fonds de cartes et photographies concernant les expéditions menées par des explorateurs.

L'ensemble de ces fonds a permis de dresser un inventaire des diverses missions d'exploration menées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et des personnes les ayant dirigées ou y ayant participé. Ce premier inventaire établi, il était nécessaire de compléter les données collectées par des informations concernant plus particulièrement les explorateurs.

**b) Sources concernant les explorateurs**

De façon à obtenir des données concernant la vie professionnelle et personnelle des explorateurs, il était également nécessaire de consulter leurs dossiers personnels. La difficulté pour effectuer cette démarche réside dans la détermination des services d'archives dans lesquels pourrait exister un dossier au nom de ces individus.

*Dossiers personnels*

En ce qui concerne les explorateurs exerçant une quelconque profession au service de l'État, leurs dossiers sont conservés dans les services d'archives du ministère dont ils dépendent. Ainsi, les dossiers des militaires (officiers essentiellement) sont accessibles au **Service historique de la Défense**, de la même façon, les dossiers des ingénieurs civils sont regroupés au sein des **Archives du ministère des Travaux publics**, ceux des administrateurs

coloniaux parmi les **Archives du ministère des Colonies**, ceux des enseignants au sein des **Archives du ministère de l'Instruction publique**, etc. Tous ces dossiers présentent l'avantage de nous renseigner dans beaucoup de domaines : date et lieu de naissance, famille (père, mère, mariage, enfants), grades ou titres successifs, affectations, campagnes, missions, décorations et récompenses, date de retraite, date et lieu de décès, etc.

Mais, s'il est presque aisé de trouver des dossiers personnels pour les explorateurs ayant travaillé pour le compte de l'État, il est beaucoup plus difficile d'obtenir des informations sur les autres explorateurs. L'une des pistes que nous avons suivie consiste à consulter les dossiers de Légion d'honneur des explorateurs ayant reçu cette décoration. Consultables aux Archives Nationales puis progressivement en ligne par le biais de la **Base de données Léonore**<sup>22</sup> à la suite d'un vaste chantier de numérisation, ces dossiers présentent l'avantage de donner des informations personnelles et professionnelles : date et lieu de naissance, date et lieu de décès, profession, résumé de la carrière professionnelle, états de service (dans le cas de militaires), famille (père, mère, mariage, enfants), parrains de Légion d'honneur, ...

### *Registres d'État-civil*

Pour compléter les données que nous avons pu recueillir, nous avons consulté dans certains cas, les registres de naissance de l'État-civil. Cette démarche nous a notamment permis d'obtenir des informations sur la situation socioprofessionnelle des pères et des mères des explorateurs. Quelques actes donnent aussi des données sur la profession d'autres membres de la famille lorsqu'ils sont choisis comme témoins. De plus, dans un certain nombre de cas, les registres de naissance sont complétés, en marge des actes, d'informations sur le mariage ou le décès des explorateurs. Il est à noter que lorsque les explorateurs disposent d'un dossier personnel, il comporte en règle générale un acte de naissance, ce qui évite alors la consultation des registres d'état-civil.

D'autre part, la consultation des actes de mariages, nous a permis de rassembler des données non moins intéressantes concernant la famille de l'épouse/époux mais aussi sur son environnement relationnel à partir de l'étude des témoins de mariage. Les actes de décès nous ont aidée de leur côté à recueillir des informations au sujet de la profession des explorateurs au moment de leur décès, mais aussi à identifier certains proches et relations à partir du témoin mentionné sur l'acte.

---

<sup>22</sup> Base de données Léonore (Légion d'honneur) : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/leonore.htm>

### c) Témoignages et revues

Autres sources intéressantes et utiles à la collecte de données : les témoignages. Rédigés par les explorateurs, ces documents fourmillent d'informations.

Ce sont notamment les motivations les ayant poussés à entreprendre une mission d'exploration qu'il est possible de trouver dans ces journaux de route. De plus, ces récits contiennent des informations quant aux objectifs, au déroulement et aux buts atteints par la mission ; ils renseignent aussi sur les modes de financement, et citent les différents membres composant l'expédition. Sources assez délicates à exploiter, ces témoignages sont tout de même très utiles pour compléter et affiner les informations présentes dans les dossiers de missions ou personnels. Loin d'être des sources anodines, les témoignages ont suscité nombre de débats épistémologiques sur leur utilisation et leur pertinence notamment parmi les historiens de la Grande Guerre<sup>23</sup>. Le recours aux témoignages est souvent dénigré car jugé peu fiable, cependant il constitue une source intéressante et permettant d'écrire l'histoire<sup>24</sup>. Néanmoins, les informations qu'ils contiennent peuvent être utiles à partir du moment où l'auteur, le contexte de rédaction, le/les destinataires sont connus et présentés. D'autre part, il est nécessaire de tenir compte de l'engagement de l'auteur, d'observer si la rédaction s'est réalisée durant l'expédition ou si son texte a pu être remanié pour une publication *a posteriori*. Il y a ainsi une différence entre un carnet de route manuscrit écrit sur le vif, et un ouvrage relatant une expédition publié plusieurs années après. Le discours peut se modifier, être biaisé par un contexte différent, par une volonté consciente ou inconsciente de modifier ou occulter certains aspects du déroulement de la mission, des motivations et autres objectifs. De plus, pour compléter cela il est nécessaire de croiser les sources, de les confronter à d'autres types de documents qu'ils soient officiels ou autres dans le but de cheminer jusqu'au plus près de la réalité.

En complément des carnets de route relatant le déroulement des expéditions, de nombreuses revues publient des articles d'explorateurs présentant l'avancée de leur mission et

---

<sup>23</sup> Voir : CAZALS, Rémy, « Non, on ne peut pas dire : « À tout témoignage on peut opposer un autre » », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, N° 91, juillet 2008, p. 23-27. PROCHASSON, Christophe, « Les mots pour le dire : Jean-Norton Cru, du témoignage à l'histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. n°48-4 / 4, octobre 2001, p. 160-189.

<sup>24</sup> Voir : ARTIÈRES, Philippe, FARGE, Ariette et LABORIE, Pierre, « Témoignage et récit historique », *Sociétés & Représentations*, vol. 13 / 1, 2002, p. 199. MARIOT, Nicolas, « Avec qui on écrit l'histoire », *Genèses*, vol. 95 / 2, juin 2014, p. 136-155. WIEVIORKA, Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998, 200 p.

les résultats obtenus. Ces récits d'expédition présentés dans un certain nombre de revues dédiées à ce genre d'articles-témoignages peuvent représenter une source tout aussi précieuse. Ils sont publiés dans des revues de vulgarisation, mais aussi dans les bulletins de certaines sociétés savantes, ou encore dans des revues à caractère plus scientifique. Pour ne citer que quelques exemples, on retiendra : *Le Tour du Monde*, *À travers le Monde*, *Journal des Voyages*, *La Revue des deux Mondes*, le *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, les *Annales de géographie*, etc. Il arrive aussi que certains ouvrages reprennent une série d'articles publiés dans une même revue, permettant ainsi de regrouper l'ensemble des observations faites durant une même expédition. D'autre part, la presse nationale et provinciale fait aussi écho des explorations et reste une source intéressante à exploiter quant à l'impact des explorateurs sur l'opinion publique.

En outre, ces revues, mais aussi la presse de façon plus générale, peuvent contenir des nécrologies plus ou moins étoffées laissant apparaître des détails sur la vie professionnelle et personnelle de l'explorateur.

#### **d) Archives privées de la famille Maistre**

Fonds d'archives inédit et jamais encore exploité, cet ensemble de sources privées et familiales a aussi permis de collecter nombre de renseignements précieux. Il est constitué de documents et objets très variés renseignant autant sur les missions que sur les explorateurs.

En effet, la première composante de ce fonds rassemble avant tout l'ensemble des documents conservés par la famille Maistre concernant les deux missions d'exploration auxquelles a pris part Casimir Maistre, la première à Madagascar (1889-1891) sous la direction du Docteur Louis Catat et la seconde en Afrique centrale, du Congo au Niger (1892-1893) sous sa propre direction. Sont ainsi conservés ses carnets de route, courriers échangés avec diverses administrations, personnalités et autres organismes, cartes et relevés scientifiques divers, coupures de presse, objets rapportés, photographies, factures, inventaires et bilans comptables, etc.

D'autre part, au tournant du siècle, Casimir Maistre a commencé à constituer, en quelque sorte, un album des personnalités du milieu de l'exploration française et même européenne de l'époque, en leur adressant des demandes de photographies et autographes. L'ensemble est conservé par ordre alphabétique et complété par l'ensemble des courriers qu'il a reçu durant sa vie de ce milieu de l'exploration, des sciences et de l'expansion coloniale (correspondance allant des années 1880 aux années 1950), mais aussi par des cartes des missions de ces



explorateurs et quelques notes biographiques sur chacun d'entre eux, ainsi que des nécrologies.

La dernière composante de ce fonds privé est une diversité de sources imprimées : coupures de presse, revues (revues de voyage, bulletins de sociétés savantes, du Comité de l'Afrique française, *Revue de géographie*, etc.), fascicules (résumés de conférences, articles, etc.), ouvrages (carnets de routes, études publiées suite à une mission, études coloniales, etc.), cartes.

Cet album et ces documents imprimés ont, de ce fait, été des sources précieuses permettant de compléter notre inventaire des explorateurs, d'obtenir des données les concernant, mais aussi d'enrichir notre liste de missions et de réunir des informations supplémentaires à leur sujet.

En définitive, ce vaste fonds d'archives, conservé par la branche aînée de la famille Maistre, renseigne sur l'aspect particulier de l'organisation, du déroulement et du fonctionnement d'une mission (essentiellement la mission Maistre Congo-Niger), mais contribue aussi de façon beaucoup plus globale à recueillir des informations sur une large part de l'activité exploratoire, scientifique et coloniale de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle.

#### **4 - Difficultés rencontrées**

Nous tenions à évoquer les quelques difficultés que nous avons rencontrées en utilisant cette approche prosopographique pour étudier le groupe formé des explorateurs ayant parcouru le monde entre 1870 et 1914 et expliquer comment nous les avons surmontées.

##### **a) L'ampleur du corpus**

La principale difficulté de l'approche prosopographique est d'être confrontée à un corpus de sources considérable. Pouvoir traiter, assimiler, classer et inventorier toutes les informations contenues dans ces sources est une activité de longue haleine qui s'inscrit sur la durée. Comme l'explique Éric Anceau :

« La prosopographie est de toutes les approches historiques l'une des plus dévoreuses de temps. Le long travail préalable [...] n'est généralement rien, comparativement aux années nécessaires pour renseigner la base de données puis pour en traiter les informations. À moins de disposer de cette fameuse source unique, complète et fiable, rêve de tout prosopographe, le chercheur, en particulier en histoire contemporaine, doit

étudier une masse considérable de documents provenant de fonds le plus souvent dispersés »<sup>25</sup>.

Cette masse de documents à consulter nous a amenée à opérer par sondages croisés et ciblés, de façon à considérer le plus large et diversifié ensemble de sources. Cette démarche nous a permis de constituer un corpus varié et complet visant à l'exhaustivité permettant de faire ressortir un certain nombre de tendances, de similitudes ou de différences majeures.

Un autre aspect de la démarche prosopographique est de penser qu'il est toujours possible de trouver d'autres données, d'avoir l'impression que la phase de recherche n'est jamais achevée et qu'elle peut se prolonger indéfiniment. La conséquence de cet effet est d'avoir beaucoup de mal à abandonner la recherche et la collecte pour entamer la période de rédaction. Éric Anceau note aussi cette particularité de la recherche prosopographique :

« Si le biographe n'a jamais l'impression de posséder parfaitement son sujet, le prosopographe, perfectionniste par nature, est dans une situation plus délicate encore car il doit mener de front non une mais des centaines, voire des milliers de biographies. L'impression d'inachevé que lui procure inévitablement son travail et qu'avivent encore d'incessantes découvertes l'incite à repousser ses échéances. Malgré ses états d'âme, il doit savoir arrêter ses dépouillements lorsque ceux-ci empruntent la voie des rendements très décroissants pour passer au traitement des informations et à la rédaction »<sup>26</sup>.

C'est en considérant que les informations rassemblées étaient suffisantes, permettaient d'établir des statistiques assez fines et pouvaient conduire à des conclusions fiables que nous avons alors décidé de passer à la rédaction de cette étude.

### **b) L'identification de certains acteurs**

L'une des principales difficultés que nous avons rencontrée au cours de nos recherches a été de buter sur des noms d'explorateurs sans prénom.

Il est assez fréquent à la consultation de dossiers de missions ou de récits d'expédition que les explorateurs soient cités et présentés par leur profession ou grade. Il est souvent question du Docteur W, du capitaine X, de l'ingénieur Y ou encore du professeur Z. Mais pour recueillir des informations personnelles ou professionnelles sur ces individus, l'absence de prénom est un obstacle majeur. Notamment lorsqu'aucune autre information n'est mentionnée, ni l'arme dans laquelle il peut servir, ni le corps d'ingénieur auquel il appartient,

---

<sup>25</sup> ANCEAU, Éric, « Réflexion sur la prosopographie en général et sur la prosopographie du contemporain en particulier », in MOHAMED-GAILLARD, Sarah et ROMO-NAVARETTE, Maria, *Des Français Outre-mer, Une approche prosopographique au service de l'histoire contemporaine*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005, p. 33.

<sup>26</sup> *Ibidem*, p. 34.

etc. Si la chance est de notre côté, l'initiale d'un des prénoms peut parfois être présente... C'est alors un premier indice qui peut être déterminant. On rencontre ainsi des lieutenants F. Untel par exemple.

L'absence de prénom est un véritable casse-tête notamment lorsque le patronyme est courant et répandu, et plus encore lorsque le patronyme peut être utilisé comme prénom. À titre d'exemple, notre base de données compte pas moins de huit explorateurs dont le nom de famille est Bernard. Sans prénom, sans information complémentaire, il était presque impossible de les identifier. De plus, lancer une recherche « sauvage » sur internet se révèle sans intérêt et ne peut aboutir qu'à une multitude de Bernard passés et présents, prénoms et patronymes mélangés pêle-mêle.

Lorsque certaines informations complémentaires sont indiquées, l'un des moyens les plus performants pour identifier formellement ces individus sans prénom consiste à consulter les divers annuaires, s'ils existent et s'ils sont accessibles. Ainsi les annuaires de la Marine, de la Guerre<sup>27</sup>, des colonies<sup>28</sup>, des écoles<sup>29</sup>, de certains ministères, etc. sont des outils précieux permettant de trouver les prénoms correspondants aux patronymes. Certains sites internet peuvent aussi être utiles afin d'obtenir des informations et d'identifier des individus, tel que le site proposé par le Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA) qui met en ligne des ressources numériques en histoire de l'éducation avec des outils de recherche des professeurs et des chaires en France au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>. La bibliothèque centrale de l'École Polytechnique a aussi mis en ligne un moteur de recherche des anciens élèves où il est aisé de trouver des données<sup>31</sup>. D'autres écoles ou associations d'anciens élèves ont aussi mis en place des moteurs de recherche d'anciens étudiants telles que l'École Centrale<sup>32</sup>, l'ENS<sup>33</sup>, etc.

Bien entendu, lorsque le ou les prénoms sont finalement trouvés, la consultation de leur dossier personnel (s'il existe) permet alors de confirmer l'identification. Sans cette démarche,

---

<sup>27</sup> *Annuaire de l'Armée française pour l'année ...*, Paris, Berger-Levrault & Cie.

<sup>28</sup> Ex : *Annuaire du Cambodge*, (Pnômpenh), [s.n.]. *Annuaire de l'Indo-Chine* [« puis » de l'Indo-Chine française] 2e partie : *Annam et Tonkin*, Hanoi, [s.n.]. *Annuaire du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française*, E. Larose, 1906.

<sup>29</sup> Ex : *Annuaire de la Saint-Cyrienne / Société amicale de secours des élèves et anciens élèves de l'École spéciale militaire*, Paris, [s.n.]. *Annuaire du Collège de France*, Paris, Impr. nationale, 1901.

<sup>30</sup> Ressources numériques en histoire de l'éducation : <http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=enseignants>.

<sup>31</sup> [http://bibli.polytechnique.fr/F/?func=file&file\\_name=find-b&local\\_base=BCXC2](http://bibli.polytechnique.fr/F/?func=file&file_name=find-b&local_base=BCXC2).

<sup>32</sup> <http://association.centraliens.net/#/addressbook/fullsearch>

<sup>33</sup> <http://www.archicubes.ens.fr/lannuaire#>

les erreurs demeurent possibles. En effet, des membres d'une même famille peuvent servir dans la même arme au même moment et avoir le même grade... Sans parler des homonymes qui demeurent aussi fréquents. Ceci explique que, Numa Broc, dans son dictionnaire des explorateurs du continent africain, ait confondu et amalgamé trois frères en rédigeant la notice « Dromard » :

« DROMARD (Paul)

-1909

Officier et explorateur, P. Dromard a effectué une mission de reconnaissance dans la vallée du Cavally, à la frontière de la Côte d'Ivoire et du Liberia en 1899. Il a été tué près de Bilma au Niger en 1909 »<sup>34</sup>.

Le frère ayant effectué une reconnaissance dans la vallée du Cavally en Côte d'Ivoire est Marie Aimé Thiébaud François Dromard (1872-1900) ; celui qui est décédé à Bilma et qui a donné son nom au Fort-Dromard dans cette même commune est Amédée Marie Joseph Dromard (1879-1909) ; et enfin le prénom de « Paul » est celui d'un autre frère, Paul Marie Joseph (1875-1952). Tous trois étaient militaires, mais seul François a effectué une exploration. Cet exemple illustre parfaitement l'importance de l'identification du prénom et du croisement des sources pour vérifier que l'individu est bien celui recherché.

Si l'absence de prénom constitue l'un des principaux obstacles à l'identification des individus, l'autre difficulté majeure réside tout simplement dans l'absence de source.

En effet, comme nous avons pu le mentionner précédemment en évoquant les sources qui ont permis de recueillir des données concernant explorateurs et missions, ces archives sont essentiellement institutionnelles. Ainsi, l'explorateur qui ne travaille pas au service de l'État, qui n'a pas demandé de subventions, n'a pas pu laisser de trace dans les archives. De la même façon, s'il n'a pas publié d'ouvrage ou juste quelques articles sans mentionner d'informations autres que le déroulement de la mission, il est alors difficile de recueillir des données sur sa vie personnelle et professionnelle.

Ces cas d'explorateurs pour lesquels, archives et autres sources sont très minces, si ce n'est inexistantes, ne sont pas rares, même s'ils ne représentent pas la majorité des explorateurs étudiés. Fort heureusement dirons-nous, beaucoup d'explorateurs travaillaient au service de l'État ou ont laissé des traces dans ses dossiers. Pour les autres, le travail d'investigation est plus ardu et quelques fois impossible. Le dépouillement des nécrologies reste alors un des

---

<sup>34</sup> BROC, Numa, *Dictionnaire illustré des explorateurs et grands voyageurs français du XIX<sup>e</sup> siècle, Afrique*, Paris, Éd. du CTHS, 1988, p. 119.

moyens les plus performants dans la quête d'informations. Ces nécrologies peuvent alors être un point de départ et orienter les recherches vers d'autres sources permettant de recueillir des données.

En définitive, les difficultés rencontrées durant cette étude, ont été constructives. En cherchant des solutions pour les surmonter, la méthodologie de travail s'est construite, s'est affinée et a débouché sur des bases solides.

# Partie I : Devenir explorateur

Explorateur... Un mot évoquant la part d'aventurier qui sommeille en chacun d'entre nous ? Une activité qui pour certain, semble faire partie du domaine de la passion, de l'impossible, du rêve, sinon du fantasme...

Explorateur... Un mot s'associant fréquemment à l'exotisme, la chaleur, la découverte, l'Ailleurs et l'Autre. Une activité pouvant apparaître comme remplie de couleurs, de nouveautés, de rencontres, de paysages fantastiques, de bizarreries et d'inconnu.

Explorateur... Un mot véhiculant aussi les termes de risques, de dangers, de fatigues, de blessures, d'attaques et même de mort. Une activité semble-t-il tellement hors du commun, extraordinaire, qu'elle permet d'accéder au rang de héros...

Au-delà des clichés et des fantasmes, qu'en est-t-il vraiment ? L'explorateur de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ressemble-t-il à Indiana Jones, à Neil Armstrong<sup>35</sup>, à Jean-Louis Étienne<sup>36</sup>, au commandant Cousteau<sup>37</sup>, à un candidat de Koh-Lanta ou tout simplement à aucun d'entre eux ? Qu'est-ce qui caractérise et qui définit l'explorateur, ce personnage tout à fait atypique et inclassable durant la période qui nous intéresse. Telle est la vocation première de cette partie.

Devenir explorateur : mais qu'est-ce qu'un explorateur ?

En effet, dans l'optique d'étudier cette catégorie d'individus constituée des explorateurs, nous souhaitons avant toute chose, tenter de définir le terme même d'« explorateur ». Vaste projet et ambition... tellement le terme recèle de concepts et d'options diverses, se superpose à certains autres mots sans toutefois en être un véritable synonyme, s'entremêle avec d'autres activités selon les régions explorées ou les périodes, a des limites plutôt nébuleuses, sinon

---

<sup>35</sup> ARMSTRONG Neil : astronaute américain (1930-). Premier homme à avoir marché sur la Lune le 21 juillet 1969 en participant à la mission Apollo XI.

<sup>36</sup> ÉTIENNE Jean-Louis : médecin et explorateur (1946-) : il participe et dirige diverses missions dans l'Himalaya, au Groenland, en Patagonie, au Pôle Nord et au Pôle Sud, entre exploits sportifs et recherche scientifique notamment consacrée au réchauffement climatique.

<sup>37</sup> COUSTEAU Jacques-Yves : officier de marine, océanographe et cinéaste français (1910-1997). À bord de la Calypso, navire océanographique, il réalisa de nombreuses croisières de recherches à travers les mers.

déliçates à faire ressortir de façon nette et tranchée. Vaste projet et ambition... mais tout à fait nécessaire pour pouvoir aller ensuite plus avant et en profondeur dans cette recherche.

Devenir explorateur : mais pourquoi ce choix ?

Définir l'explorateur de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle c'est aussi s'interroger sur les raisons qui ont pu attirer certains individus vers cette activité peu commune. Pourquoi vouloir devenir un explorateur ? S'agit-il toujours d'un choix ? Qu'est-ce qui pousse à s'engager vers cette voie périlleuse ? Quels peuvent être leurs motivations, leurs buts, leurs aspirations ? Peut-on déterminer un ou plusieurs déclencheurs ayant provoqué cette orientation vers l'exploration ? Autant de questions qui méritent des réponses.

Devenir explorateur : mais comment y parvenir ?

S'intéresser à la définition et à la genèse de l'explorateur, c'est aussi étudier les moyens d'y arriver. En effet, avoir l'objectif ou le désir de devenir explorateur ne suffit pas pour entreprendre cette activité. Un certain nombre de qualités diverses et variées selon les cas sont nécessaires pour envisager de se diriger vers l'exploration. Ainsi, nous tenterons de définir les cursus menant à l'exploration et les connaissances pouvant être nécessaires à l'aspirant explorateur. D'autre part, nous nous intéresserons aussi aux professions pouvant conduire ou tout au moins favoriser l'orientation vers l'exploration. Mais la formation, les connaissances ou même l'activité professionnelle ne sont pas les seuls facteurs déterminant la possibilité de devenir explorateur. De ce fait, nous observerons les réseaux et milieux ayant un lien avec l'exploration et que tout bon candidat à l'exploration se doit de fréquenter, d'approcher ou d'intégrer de façon à obtenir soutien, conseils et financements pour réaliser ses projets.

## I - L'explorateur : essai de définition

Point de départ de notre recherche, parvenir à définir les contours du terme « explorateur » à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est une condition *sine qua non* avant d'envisager d'étudier ce groupe d'individus. Pour cela, il s'agit de dresser un inventaire des concepts qui sont induits dans ce terme d' « explorateur », de parvenir à le distinguer d'autres types de voyageurs, de comprendre les notions qui sont véhiculées à travers cette appellation. De plus, il est nécessaire de clarifier certaines idées reçues, notamment en ce qui concerne l'assimilation fréquemment rencontrée entre explorateur et conquérant. Pour finir, définir l'explorateur c'est aussi s'interroger sur la nature de cette activité atypique, relève-t-elle du cadre professionnel, du loisir, ou est-ce un métier à part entière ?

### 1 - L'explorateur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : des contours mal définis

Définir le terme d'explorateur est une nécessité première. Nous allons donc tenter de disséquer ce terme ainsi que le champ lexical qui l'entoure dans l'optique de rendre plus lisible la suite de notre travail. Nous interrogerons la signification plus ou moins large du terme explorateur aujourd'hui, pour ensuite revenir à sa définition à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, période qui nous intéresse.

Lorsqu'il est question d'explorateurs à notre époque, peu de noms peuvent être associés à ce terme. En effet, qui peut être qualifié d'explorateur aujourd'hui ? Ce nom semble flou, vidé de son sens ou au contraire regroupant trop de contenus. De la même façon, le verbe « explorer » est utilisé de façon toute à fait banale dans nombre de tournures de phrases.

Prenons comme point de départ quelques définitions extraites du *Petit Robert* paru en 2013 :

« Explorer : Parcourir (un pays mal connu) en l'étudiant avec soin. Découvrir et explorer une île, une zone polaire. Explorer un pays pour en connaître la topographie, les ressources (→ prospecter), les habitants. Par ext. Parcourir en observant, en cherchant. Explorer le ciel à la jumelle. »<sup>38</sup>

« Explorateur, trice : Personne qui explore un pays lointain, peu accessible ou peu connu. [...] Par ext. Un explorateur des fonds marins. Les explorateurs de l'espace : les astronautes. »<sup>39</sup>

---

<sup>38</sup> « Explorer », *Le Petit Robert de la langue française*, version numérique, <http://pr.bvdep.com.www.ezp.biu-montpellier.fr/> [consulté le 30/05/2013].

<sup>39</sup> « Explorateur », *Le Petit Robert de la langue française*, version numérique, <http://pr.bvdep.com.www.ezp.biu-montpellier.fr/> [consulté le 30/05/2013].



« Exploration : Action d'explorer (un pays, une région). [...] Partir en exploration.  
→ découverte, expédition, voyage (scientifique). Exploration sous-marine, spatiale.  
Exploration ethnologique. Par ext. L'exploration d'un terrain, d'une forêt, d'une  
caverne. »<sup>40</sup>

De ces trois définitions, concernant le champ lexical de l'exploration, quelques principaux aspects se détachent : le déplacement, la durée, la découverte et l'étude scientifique, l'inconnu ou le peu connu. De ce fait, l'explorateur actuel serait un voyageur, essentiellement un scientifique, qui mène des recherches dans des régions peu ou mal connues pour étudier certains aspects spécifiques de ces territoires.

L'explorateur des XX<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles est celui qui relève de « nouveaux défis »<sup>41</sup> comme le souligne le chapitre qui leur est consacré dans l'ouvrage *Les grands explorateurs* sous la direction de Robin Hanbury-Tenison ; qui pousse ses explorations vers de « nouvelles frontières »<sup>42</sup> en se référant au titre du chapitre s'intéressant aux explorations plus récentes de l'ouvrage *Les grands explorateurs, conquérir et inventer le monde* sous la direction de Nadeije Laneyrie-Dagen.

Tentons de déterminer quels sont ces territoires peu ou mal connus de nos jours qui permettent de renouveler l'exploration, d'élargir son champ d'action et de susciter l'intérêt d'individus curieux et avides de défis à relever. La planète terre a bien entendu été cartographiée de nos jours à partir de techniques beaucoup plus sophistiquées que celles employées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Des outils tels que les photographies aériennes ou plus récemment les satellites ont permis de véritables avancées en matière de cartographie. Ainsi l'exploration d'un point de vue strictement cartographique est presque devenue obsolète et inutile... Même si de nouveaux îlots peuvent encore être découverts, même si la cartographie de certaines chaînes de montagnes ou du fond des océans évolue, résultat de l'évolution des continents, la planète terre a été auscultée dans pratiquement tous ses recoins d'un point de vue strictement cartographique. Quelles peuvent désormais être les contrées à cartographier ? Très certainement les autres planètes du système solaire ou leurs satellites naturels sont de nouveaux territoires à explorer et cartographier de façon systématique et minutieuse. Ce genre d'entreprises se révèlent couteuses, risquées, et longues. Sans vouloir faire d'anachronismes ou de parallèles hasardeux, nous pouvons nous demander si les véritables explorateurs de

---

<sup>40</sup> « Exploration », *Le Petit Robert de la langue française*, version numérique, <http://pr.bvdep.com.www.ezp.biu-montpellier.fr/> [consulté le 30/05/2013].

<sup>41</sup> HANBURY-TENISON, Robin, *Les grands explorateurs*, Rennes, éditions Ouest-France, 2010, p. 264.

<sup>42</sup> LANEYRIE-DAGEN, Nadeije, *Les grands explorateurs, conquérir et inventer le monde*, Paris, Larousse, 2007, p. 285.

notre époque ne sont pas les astronautes. En effet, ils s'aventurent vers des contrées véritablement vierges du passage de tout être humain, où la notion d'inconnu a toute sa place, font fi des risques qu'ils prennent, se retrouvent éloignés de leur pays, de leur famille et dans leur cas aussi de leur planète pendant de longs mois et années, étudient de façon extrêmement scientifique les territoires qu'ils approchent et par la suite transmettent leurs découvertes et leurs observations à leur retour. Nous constaterons plus avant, qu'un grand nombre de ces éléments se retrouvent dans la définition de l'explorateur de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'analogie entre l'astronaute des XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles et l'explorateur de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle peut aussi se faire sur deux autres aspects qu'ils partagent : la course à la découverte ainsi que la conquête au nom d'une nation. Ne parle-t-on pas de « compétition spatiale » ou de « conquête de la Lune » ? Le programme américain Apollo en est le parfait exemple.

**Œuvre non reproduite par respect des droits d'auteur**

**Figure 1 : Armstrong et Aldrin dressent le drapeau étoilé sur la Lune<sup>43</sup>**

Lorsque Neil Armstrong et Eddwin Eugene Aldrin se posent sur la Lune le 20 juillet 1969 dans le module Aquila c'est un véritable exploit technique qui a nécessité des moyens considérables, des sacrifices, des connaissances scientifiques exceptionnelles. De cet exploit

---

<sup>43</sup> Source : [http://www.apolloarchive.com/apollo\\_gallery.html](http://www.apolloarchive.com/apollo_gallery.html), photo n°S69-40308.

vont rester les paroles d'Armstrong « Un petit pas pour l'homme, un bond de géant pour l'humanité » qui semble s'exprimer au nom de toute l'humanité et non pas de la seule nation états-unienne. Mais d'un autre côté, certaines images vont rester, et notamment celle du drapeau étoilé planté sur la Lune par Armstrong et Aldrin. Par ce geste, par ce symbole, l'exploration se combine à la conquête<sup>44</sup>.

**Œuvre non reproduite par respect  
des droits d'auteur**



**Figure 2 : Statuette « L'explorateur »<sup>45</sup>**

**Figure 3 : Drapeau tricolore de la mission  
Maistre<sup>46</sup>**

Il est alors intéressant de faire le parallèle avec la multitude d'explorateurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme le montre la statuette représentant « L'explorateur » (Figure 2) présentée dans

---

<sup>44</sup> Voir : GALINON-MÉLÉNEC, Béatrice, « L'« Homme trace », arguments », in : GALINON-MELENEC Béatrice, (éd.). *L'Homme trace. Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, CNRS éditions, 2011, (« CNRS Alpha »), [En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01079955>]. Consulté le 1<sup>er</sup> avril 2015.

<sup>45</sup> Musée des troupes de marine, Fréjus. Statuette personnifiant l'explorateur (inscription sur le socle : « L'Explorateur »).

<sup>46</sup> Archives privées de la famille Maistre. Drapeau tricolore en soie utilisé par Casimir Maistre durant sa mission du Congo au Niger (1892-1893), monté sur une sagaie africaine.

l'une des vitrines du Musée des troupes de marine de Fréjus, consacrée aux missions s'étant déroulées en Afrique occidentale au XIX<sup>e</sup> siècle, cet explorateur tient un drapeau. Signe de son appartenance à un groupe<sup>47</sup>, à une nation, le drapeau qu'il brandit est un moyen d'identification, mais aussi un symbole de conquête lorsqu'il est planté. De la même façon, le drapeau français qui a accompagné la mission dirigée par Casimir Maistre en Afrique centrale entre 1892 et 1893 (Figure 3), symbolise autant le signe de reconnaissance des membres de la mission, au nom de quelle entité ils ont parcourus autant de kilomètres (en l'occurrence la France), qu'un moyen d'affirmer et de symboliser une prise de possession de territoires lorsqu'il se retrouve planté sur un sol inconnu.

D'autre part, les programmes d'exploration spatiale, qu'ils concernent la Lune, la planète Mars ou l'espace de façon plus générale, ont aussi comme finalité intrinsèque pour une nation ou un continent de faire la démonstration de ses capacités scientifiques, militaires et pécuniaires. En effet, les programmes spatiaux sont avant tout fort onéreux et nécessitent des moyens financiers considérables. De plus, ils mobilisent des connaissances scientifiques remarquables. Ainsi, un programme spatial permet à une nation de s'affirmer en tant qu'État puissant et solide. Nous avons ainsi le cas des États-Unis et de l'URSS qui se sont livrés à une lutte acharnée durant la Guerre Froide. Mais d'autres acteurs viennent désormais rivaliser avec les États-Uniens et les Russes en développant un programme lunaire. C'est notamment le cas de la Chine qui a lancé récemment, le 2 décembre 2013, une fusée devant atteindre la Lune. Interviewé par un journaliste du *Monde*, Philippe Coué, spécialiste des programmes spatiaux chinois explique pourquoi la Chine s'est ainsi lancée dans l'aventure lunaire :

« Quand on mène des opérations aussi complexes qu'envoyer des hommes dans l'espace ou une sonde capable d'alunir, on affiche un niveau d'organisation très élevé. Cela prouve la maîtrise d'un ensemble de technologies très sophistiquées, et projette l'image d'un pays très moderne.

Ce genre de programme sert aussi un objectif de cohésion nationale. C'est une manière de démontrer en interne que la Chine a atteint un très haut niveau, que le Parti tient ses promesses. Cela permet aussi de galvaniser le plus grand nombre autour du progrès technologique. Démontrer de telles capacités permet de fixer les meilleurs étudiants chinois, enclins à partir à l'étranger, et d'en attirer d'autres. Dans tous les cas, l'arrivée de Chang'e3 sur la Lune marquera le début des opérations conduisant la Chine à investir durablement notre céleste voisine »<sup>48</sup>.

---

<sup>47</sup> Voir : ORY, Pascal, « Y a-t-il des familles de drapeaux ? Introduction à la vexillologie comparée », in AGULHON, Maurice, BECKER, Annette, COHEN, Evelyne [et al.], *La République en représentations : autour de l'œuvre de Maurice Agulhon*, Publications de la Sorbonne, 2006, p. 394.

<sup>48</sup> COUÉ, Philippe, « Les Chinois ont la volonté de résider sur la Lune », *Le Monde*, 4 décembre 2013, p. 2.

De cette façon la Chine se présente comme une puissance technologiquement avancée, scientifiquement performante, financièrement indépendante et capable de supporter le poids d'un tel programme. C'est en quelque sorte une forme de démonstration de force, tant scientifique, que financière et humaine vis-à-vis d'autres puissances déjà impliquées dans l'aventure spatiale. Comme le souligne Philippe Coué, en supplément de l'impact international, la Chine, par l'entremise de ce programme, tend à mobiliser l'opinion à l'intérieur même du pays. Ce sont donc des objectifs multiples qui ont conduit la Chine vers la Lune.

Outre les astronautes, les explorateurs des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles orientent leurs missions vers des territoires peu ou mal connus de notre planète. Un certain nombre de missions sont ainsi menées vers les Pôles et leurs régions présentant des contraintes climatiques et logistiques extrêmement rudes. C'est essentiellement dans une optique scientifique (cartographique, zoologique, géologique, climatique, etc.) que ces entreprises sont menées, mais aussi dans un but énergétique ou à des fins commerciales à la recherche de possibles gisements de ressources exploitables. Il est ainsi possible d'observer une certaine concurrence internationale au Pôle Nord avec l'envoi de missions scientifiques, ayant pour objectifs d'effectuer des relevés géologiques précis devant déterminer les richesses cachées sous la glace. Plus que des missions d'exploration scientifique, ces entreprises s'apparentent à des opérations de conquête territoriale, ce qui a pour conséquences de générer un certain nombre de tensions diplomatiques entre les différents États souhaitant revendiquer des droits de primo arrivant de façon à pouvoir exploiter les richesses du sous-sol du Pôle.

Outre les voyages spatiaux et polaires, d'autres types de missions essentiellement à caractère scientifique, s'intéressent à explorer le fond des mers à la recherche d'espèces oubliées par exemple, à investir les cavités du globe par le biais de la spéléologie, ou encore à s'aventurer dans les diverses couches de l'atmosphère dans le but d'étudier plus en détail la composition de l'air.

Nous pourrions cependant nous interroger sur l'évolution de l'exploration au XXI<sup>e</sup> siècle. Existera-t-il toujours des explorateurs dans les années à venir, où seront-ils remplacés par des sondes et autres robots pilotés à distance par des scientifiques ne bougeant pas de leur bureau d'étude. Y aura-t-il toujours des individus suffisamment passionnés et téméraires pour s'aventurer et risquer leur vie au nom de la science, de la connaissance ou d'un quelconque motif ? Ces questions restent en suspens, seul l'avenir apportera son lot de réponses.

L'exploration, même si elle est moins visible ou médiatique qu'au XIX<sup>e</sup> siècle demeure ainsi encore d'actualité aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle, que ce soit dans le but de développer les connaissances, de conquérir de nouveaux territoires ou d'identifier de nouveaux gisements de ressources. Après nous être intéressée aux explorateurs récents et actuels, tentons désormais de définir l'explorateur de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Prenons comme point de départ à notre réflexion, des définitions rédigées dans les années 1870 et dans les années 1900, c'est-à-dire aux points extrêmes de la chronologie de notre étude. Les premières définitions datent de 1878 et sont extraites du Littré :

« EXPLORATEUR (èk-splo-ra-teur), s. m. // 2° Celui qui va ou qu'on envoie à la découverte dans un pays pour en connaître l'étendue, la configuration, etc. »

« EXPLORATION (èk-splo-ra-sion), s. f. // 1° Action d'explorer un pays. Les explorations des voyageurs anglais dans la Nouvelle-Hollande »

« EXPLORER (èk-splo-ré), v. a. // 1° Parcourir en examinant, en cherchant à découvrir. Il voulut explorer ces contrées. »<sup>49</sup>

Pour compléter ces définitions, reportons-nous à celles présentées en 1906 dans la première édition du *Petit Larousse illustré* :

« EXPLORATEUR, TRICE (èks), n. Qui va à la découverte dans un pays : *Livingston fut un courageux explorateur.* »

« EXPLORATION (èks, si-on) n. f. Action d'explorer : *les explorations de Nansen ont étendu notre connaissance des régions polaires.* »

« EXPLORER (èks-plo-ré) v. a. (lat. explorare). Visiter, aller à la découverte : *explorer les mers.* »<sup>50</sup>

Dès lors, nous pouvons nous forger une première idée concernant les termes « explorateur », « exploration » et « explorer » et aussi constater que le sens de ces mots n'a que peu ou pas varié sur une période de trente ans.

En effet, l'exploration est toujours attachée à deux notions essentielles : le mouvement et la découverte. L'explorateur est celui qui va, qui se rend, qui se déplace. C'est un individu mobile, un voyageur. Ce concept implique un départ mais aussi un retour, sauf en cas de mort pendant l'expédition. Si nous nous référons à l'étymologie du terme, l'exploration selon Yves Lacoste viendrait du latin *explorator* : « se porter en avant vers l'extérieur »<sup>51</sup>. C'est bien le déplacement qui est au cœur de toute définition de l'exploration. Mais le mouvement ne peut

---

<sup>49</sup> LITTRÉ, É., *Dictionnaire de la Langue française*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1878, p. 1571-1572.

<sup>50</sup> AUGÉ, Claude (dir.), *Petit Larousse illustré*, Paris, Librairie Larousse, 1906, p. 373.

<sup>51</sup> Cité par LECOQUIERRE, Bruno, *Parcourir la Terre, Le voyage, de l'exploration au tourisme*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 9.

pas être la seule notion qui définisse l'exploration. En effet, tout individu peut se porter en avant vers l'extérieur. C'est donc le sens de « l'extérieur » ou la façon et les raisons de se « porter en avant » qui font d'un individu un explorateur. Julien Brachet dresse une chronologie des pratiques de l'exploration à travers le temps et revient ainsi sur l'importance du mouvement dans la définition de l'explorateur du XIX<sup>e</sup> siècle :

« Le point commun de tous ces « explorateurs-scientifiques » est d'avoir privilégié les situations de voyage à celles de résidence. Qu'ils circulent seuls ou en groupe (en se joignant à des caravanes de commerçants, en participant aux colonnes militaires de la conquête coloniale, ou en organisant leurs propres expéditions), ils voyagent, ils se déplacent. Les découvertes, leurs observations, leurs relevés se font au cours du voyage, en passant [...] »<sup>52</sup>.

La notion de déplacement s'accompagne aussi d'éléments temporels : la lenteur et la durée. Cette lenteur est souvent le reflet de moyens de transport beaucoup moins performants que ceux que nous connaissons à notre époque. Mais leur vitesse réduite ne peut être le seul facteur. En effet, l'explorateur prend son temps pour découvrir, appréhender un environnement différent du sien, s'acclimater, observer ce qui l'entoure. Bruno Lecoquierre souligne cette particularité : « L'exploration est incompatible avec la rapidité – laquelle ne peut être cependant réduite à la seule durée des transports – dont la superficialité devient vite le corollaire. »<sup>53</sup> La rapidité d'exécution d'un voyage ne permet pas l'exploration, elle ne peut laisser aux individus le temps de s'imprégner d'un territoire d'un point de vue purement physique, mais aussi culturel, social, religieux ou encore scientifique. L'explorateur a besoin de ce temps d'imprégnation pour mesurer l'étendue des nouveautés qui l'entourent, avant de pouvoir en rendre compte à son retour.

La découverte est aussi une vaste notion. L'explorateur est un individu en quête. Sa mission se définit nécessairement en fonction d'un objectif. L'exploration ne serait qu'un simple voyage s'il ne s'accompagnait d'un but à atteindre. Bruno Lecoquierre explique ainsi :

« Car ce qui compte n'est finalement pas d'atteindre le but recherché mais bien de chercher à l'atteindre : Tombouctou une fois visitée, s'est montrée bien décevante et la découverte de la ville ne valait pas les efforts consentis pour l'atteindre. Cependant, Tombouctou et Smara non atteintes et c'est le voyage dans son entier qui perd sa raison d'être. L'objectif de l'exploration, nécessaire clef de voûte qui stabilise l'expédition et lui donne sa finitude, perd souvent son intérêt dès qu'il est atteint : « Ah ! C'est donc ça ! ». »<sup>54</sup>

---

<sup>52</sup> BRACHET, Julien, « Géographie du mouvement, géographie en mouvement. La mobilité comme dimension du terrain dans l'étude des migrations », *Annales de géographie*, vol. 687-688 / 5, 2012, p. 543-560.

<sup>53</sup> LECOQUIERRE, Bruno, *op. cit.*, p. 9.

<sup>54</sup> *Ibidem*, p. 8.

Toute exploration est toujours accompagnée d'une recherche qui peut être précise ou plus vague. Édouard Foà, explorateur et aventurier du continent africain, résume ainsi sa vision du voyage d'exploration qui doit nécessairement avoir un intérêt quelconque et apporter des réponses à certains questionnements : « Un voyage qui n'apprend rien et ne profite à personne est un voyage stérile, inutile »<sup>55</sup>. Certaines missions ont des objectifs bien déterminés comme découvrir la source d'un fleuve, parcourir des territoires jusque-là inconnus des Européens, cartographier une région, déterminer ses richesses, établir les possibles voies de communication, imposer une domination sur un peuple. D'autres missions sont plus polyvalentes et doivent atteindre des objectifs multiples d'ordre scientifique, colonial ou encore commercial.

La découverte est aussi synonyme d'inconnu. Une découverte ne peut être considérée comme telle que si elle est inédite, si elle révèle quelque chose de caché, si elle permet de distinguer ce qui était inconnu ou ignoré, ou encore si elle permet de trouver, de dévoiler, de commencer à comprendre. Le concept de l'inconnu doit être modéré à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet comme le souligne Numa Broc :

« Au sens étroit, l'explorateur est celui qui parcourt une région qu'aucun Européen n'avait parcourue avant lui ; il évolue en terrain vierge, en *terra incognita*. [...] Seulement, cette définition est beaucoup trop restrictive car, dans la plupart des voyages d'exploration, la part des itinéraires réellement neufs est peu de chose par rapport à la totalité du chemin parcouru ; on marche toujours plus ou moins sur les traces d'un prédécesseur et on aspire surtout à dépasser le point extrême qu'il a atteint »<sup>56</sup>.

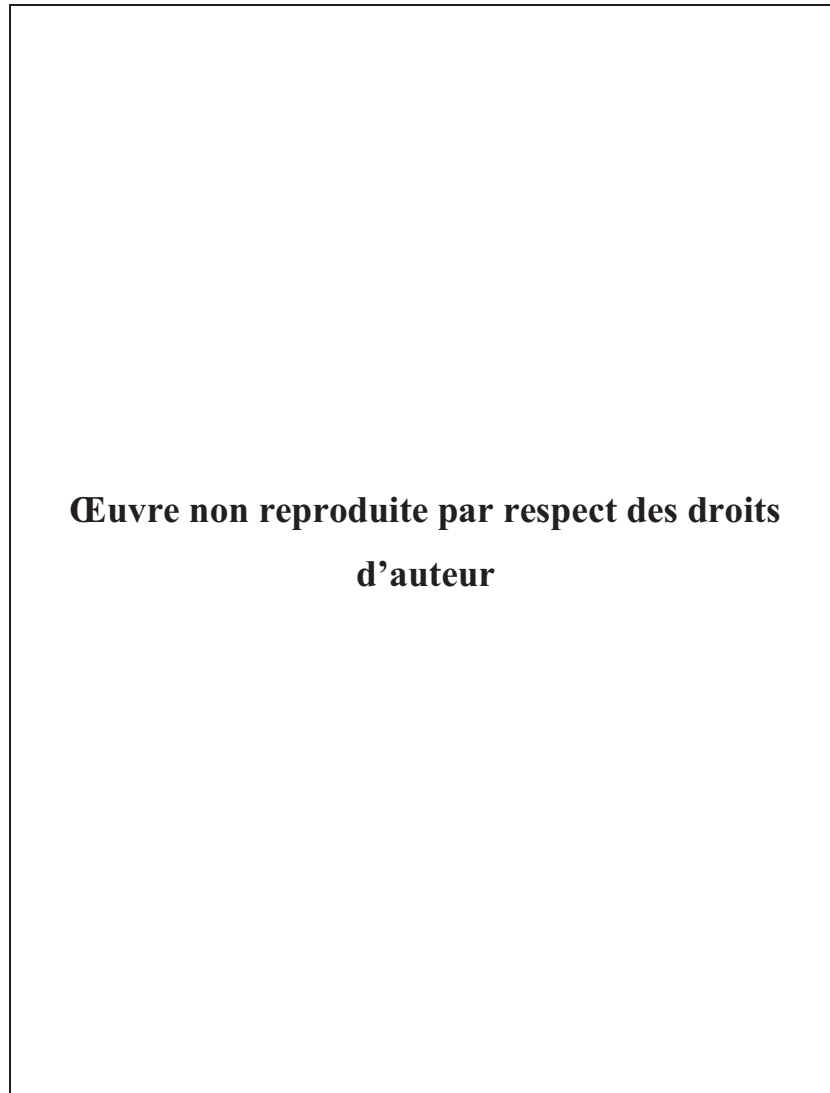
Pour illustrer cet argument, nous pouvons citer les missions Crampel (1890-1891), Dybowski (1891-1892), Maistre (1892-1893) et enfin Gentil (1896-1897 et 1899-1900) qui entre 1890 et 1900 se sont relayées à partir du Congo pour atteindre le Lac Tchad (Carte 1). Chacune a ouvert la voie à la suivante en repoussant un peu plus loin les limites des territoires inconnus.

---

<sup>55</sup> FOÀ, Édouard, *Du Cap au lac Nyassa : à travers l'Afrique centrale*, Paris, E. Plon, Nourrit, 1897, p. 20 (appendice).

<sup>56</sup> BROC, Numa, « Les explorateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle reconsidérés », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, Tome LXIX, n°256, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 238.





**Carte 1 : Du Congo vers le Tchad (1890-1900)<sup>57</sup>**

Ainsi, les territoires parcourus par les explorateurs ne sont pas nécessairement exclusivement inconnus mais plutôt peu connus. Il est donc nécessaire d'inclure parmi les explorateurs :

« le voyageur qui parcourt une contrée peu ou mal connue pour l'étudier sous l'angle scientifique, que l'objet de ses investigations soit la géographie, la botanique, l'ethnographie, l'archéologie, la politique, ...ou plusieurs de ces disciplines à la fois »<sup>58</sup>.

Un même territoire peut être l'objet d'explorations différentes dont les objectifs sont distincts. Ainsi, l'exploration du Sahara a donné lieu à des missions géographiques et

---

<sup>57</sup> Carte extraite de : FOURNIÉ, Pierre et DE SIVRY, Sophie (dir.), *Aventuriers du monde, Les grands explorateurs français au temps des premiers photographes, 1866-1914*, Paris, L'iconoclaste, 2003, p. 204.

<sup>58</sup> BROU, Numa, « Les explorateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle reconsidérés », *op. cit.*, p. 238.

cartographiques, d'autres de conquête, d'autres d'études géologiques ou encore scientifiques, certaines étaient dédiées au tracé d'un transsaharien, etc.

Par corrélation, nous pouvons aussi dire que l'exploration, du fait de cette recherche d'inconnu, implique le risque. Bruno Lecoquierre précise ainsi :

« Ce qui caractérise le plus sûrement l'exploration comme forme particulière du voyage est sans doute le risque, accepté comme l'une de ses données constitutives. L'explorateur accepte le risque, inhérent à son entreprise et souvent omniprésent, quand le simple voyageur n'a, au contraire, de cesse de chercher à le réduire, voire à le supprimer »<sup>59</sup>.

Cette notion de danger est intrinsèque à toute expédition. Nous verrons plus en détail par la suite que les risques sont multiples. En effet, les explorateurs sont confrontés à des tribus qui peuvent être hostiles, mais les dangers peuvent être aussi physiques (la traversée d'un cours d'eau peut être périlleuse et entraîner des noyades), climatiques (la chaleur peut provoquer des morts par insolation, combinée à l'humidité elle peut entraîner diverses maladies à l'issue mortelle, ...), sanitaires (le manque d'hygiène, l'eau saumâtre, peuvent aussi être la cause de maladies ou d'infections fatales), la rencontre avec des animaux dangereux (fauves, éléphants, crocodiles, mais aussi serpents, moustiques, araignées, fourmis, ...), etc. Ce sont d'ailleurs ces risques et ces dangers affrontés par les explorateurs qui rendent leurs entreprises hors du commun, étonnantes, dignes de respect et qui leur apportent souvent la gloire et la reconnaissance du grand public.

Pour être tout à fait complète, définir l'explorateur, c'est aussi le présenter comme un témoin. En effet, l'exploration n'est rien si elle n'est pas présentée à un public, si elle n'est pas racontée, si les buts atteints ne sont pas exposés et commentés à un public plus ou moins large et avisé. C'est le récit de l'exploration qui fait souvent la valeur de ce voyage. Sans récit, comment comprendre l'importance des découvertes effectuées, comment participer à l'évolution des connaissances géographiques et scientifiques. Le témoignage de l'explorateur est essentiel comme le souligne Numa Broc : « Presque toujours aussi, le voyageur a en vue une publication, au moins un journal de voyage, car sans publicité, sans diffusion, son périple restera lettre morte et lui-même ignoré »<sup>60</sup>. Il ajoute aussi :

« On pourrait presque dire que la publication est le but suprême de tout voyage d'exploration, et on conçoit difficilement qu'un explorateur, après avoir couru de gros dangers, n'éprouve pas le besoin de faire connaître au public le résultat de ses

---

<sup>59</sup> LECOQUIERRE, Bruno, *op. cit.*, p. 10.

<sup>60</sup> BROC, Numa, « Les explorateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle reconsidérés », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, Tome LXIX, n°256, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 238.

investigations et de ses fatigues. Peut-on imaginer quelque grand explorateur dont les exploits nous resteraient inconnus pour la seule raison qu'il n'a rien publié ? »<sup>61</sup>

L'explorateur a donc vocation à partager ce qu'il a vu, ce qu'il a constaté, ce qu'il a ressenti. Le récit de son voyage n'est pas l'unique moyen de témoigner de sa mission. Toutes les informations qu'il a pu obtenir, les dessins qu'il a effectués, les objets qu'il a pu se procurer, les échantillons qu'il a glanés, les photographies qu'il a prises sont des éléments qui contribuent à son témoignage. Dire que le but premier de l'explorateur est de publier, est probablement exagéré. Par contre, il est indéniable que l'explorateur souhaite partager son expérience et ses découvertes d'une façon ou d'une autre, dans un cercle plus ou moins public. Même s'il ne publie pas un ouvrage retraçant son voyage, l'explorateur va élaborer une carte où quelques pointillés symboliseront son itinéraire. Il va organiser une exposition pour présenter les collections rapportées, il va participer à des conférences pour partager et transmettre les connaissances acquises.

Pour illustrer cet aspect, citons ce passage extrait du *Petit Prince* de Saint-Exupéry :

« [...]. Je manque absolument d'explorateurs. Ce n'est pas le géographe qui va faire le compte des villes, des fleuves, des montagnes, des mers, des océans et des déserts. Le géographe est trop important pour flâner. Il ne quitte pas son bureau. Mais il y reçoit les explorateurs. Il les interroge, et il prend en note leurs souvenirs. Et si les souvenirs de l'un d'entre eux lui paraissent intéressants, le géographe fait faire une enquête sur la moralité de l'explorateur.

Pourquoi ça ?

Parce qu'un explorateur qui mentirait entraînerait des catastrophes dans les livres de géographie. [...]

Donc, quand la moralité de l'explorateur paraît bonne, on fait une enquête sur sa découverte.

On va voir ?

Non. C'est trop compliqué. Mais on exige de l'explorateur qu'il fournisse des preuves. S'il s'agit par exemple de la découverte d'une grosse montagne, on exige qu'il en rapporte de grosses pierres. »<sup>62</sup>

L'explorateur, dans cet extrait, peut être considéré comme un acteur participant à l'évolution des connaissances. Son rôle n'est pas minimisé, mais dans une démarche scientifique, son témoignage doit être corroboré. Des preuves de son action, de ses découvertes doivent être fournies pour permettre à son récit d'être utilisé par la communauté

---

<sup>61</sup> BROU, Numa, « Les explorateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle reconsidérés », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, Tome LXIX, n°257, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 339.

<sup>62</sup> SAINT-EXUPÉRY, Antoine de, *Le Petit Prince*, Paris, Éditions Gallimard, Folio, 1999, p. 58-59 (1<sup>re</sup> édition en 1946).

scientifique. Nous touchons alors à des questionnements méthodologiques concernant l'utilisation des témoignages, qui donnent lieu à de nombreux débats.

Le dernier élément qui pourrait définir un explorateur entre 1870 et 1914 est son origine. En effet, durant cette période, l'explorateur est la plupart du temps exclusivement européen.

Bruno Lecoquierre précise et explique ce phénomène :

« La mise en œuvre de l'exploration organisée de la Terre a été essentiellement le fait de voyageurs européens tout comme, à partir de cette époque [XV<sup>e</sup> siècle], l'exploration de la Terre dans son ensemble (avec l'entrée en scène, il est vrai, des explorateurs états-uniens au XIX<sup>e</sup> siècle). [...] Claude Lévi-Strauss illustre à sa manière cette exclusivité européenne de l'exploration de la Terre lorsqu'il écrit que « la société occidentale » a été « la seule à produire des ethnographes » (1955). L'exploration est une pratique des sociétés sédentaires : il faut être passé du nomadisme à la sédentarité pour pouvoir s'interroger sur le reste du monde. »<sup>63</sup>

Depuis le XV<sup>e</sup> siècle, ce sont les Européens qui ont concentré leurs efforts pour découvrir le monde. Certes, leurs motifs n'étaient pas uniquement scientifiques et répondaient le plus souvent à des intérêts économiques, commerciaux ou impérialistes. Mais il est toutefois notable qu'à part de rares exceptions ce sont les Européens qui ont fait de l'exploration leur spécificité. De plus, en ce qui concerne plus particulièrement la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et un continent comme l'Afrique, les explorateurs se révèlent être essentiellement européens du fait de l'attrait et des intérêts que représentent ce territoire. Les nations européennes, à cette époque, se livrent à une course sans merci pour se partager l'Afrique. C'est donc le contexte européen de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui influe sur l'origine des explorateurs de l'Afrique.

Nous avons pu constater que définir un explorateur et le champ lexical qui l'accompagne est complexe. Le mouvement et la découverte, sont au cœur de cette définition, à ces notions doivent s'adjoindre des éléments temporels tels que la lenteur et la durée, ainsi que des concepts tels que la recherche de la connaissance, l'inconnu ou encore le danger. L'exploration est une quête personnelle qui peut s'accompagner de sentiments tels que la liberté, le hasard voir même la fuite. Mais cette recherche possède aussi une dimension plus collective qui répond à des objectifs divers. Enfin, être explorateur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est aussi être européen, c'est être un éclaireur de sa nation à travers le monde, c'est être un témoin, un observateur et un acteur d'un vaste mouvement en avant pour connaître l'intérieur de ces continents et bien souvent pour se les approprier.

---

<sup>63</sup> LECOQUIERRE, Bruno, *op. cit.*, p. 72.

Après avoir identifié les éléments qui peuvent caractériser les explorateurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, nous allons désormais nous interroger sur ce qui permet de les différencier des voyageurs et des touristes.

## **2 - Plus qu'un simple voyageur**

Comprendre ce que peut représenter un explorateur, c'est aussi définir ce qui le caractérise et le différencie du voyageur ou du simple touriste.

Avant toute chose, il est nécessaire de poser l'axiome suivant : l'explorateur est par essence un voyageur. C'est en effet un individu en mouvement, qui se déplace. Par contre la réciproque n'est pas possible, ainsi tout voyageur n'est pas un explorateur. Voyageurs, explorateurs et touristes ont tout de même des points communs. Bruno Lecoquierre présente ces éléments :

« De l'exploration au tourisme de masse, le voyage prend donc de multiples formes, le dénominateur commun de ces différentes facettes restant le déplacement physique du voyageur, à une distance géographique de son domicile suffisamment importante pour qu'elle l'oblige à un changement effectif de son mode de vie habituel. Cet éloignement matériel se traduit dans le temps par une durée qui doit être, en conséquence, suffisamment longue pour que les habitudes du voyageur soient modifiées. Une autre caractéristique commune des différentes formes de voyage est la nécessité du retour [...]. Constitués par le déplacement et l'éloignement, les voyages nécessitent de revenir dans l'espace d'origine. Un voyage peut être long, durer éventuellement plusieurs années, mais il a une fin [...]. »<sup>64</sup>

Dans cet exposé, qui englobe autant l'exploration que le tourisme, se dégagent les éléments essentiels constitutifs du voyage : le déplacement, l'éloignement, la rupture avec son environnement, la durée et le retour nécessaire. En effet, le voyageur est un individu en mouvement. C'est le point essentiel déterminant tout voyage. Le voyageur est celui qui part, qui effectue un trajet, qui parcourt des territoires pour se rendre dans un autre lieu. Cette notion de trajet et de départ implique l'éloignement, la rupture avec un lieu familier, le changement de perspective, de paysage ou tout simplement de repères. C'est donc une rupture avec son environnement quotidien, mais aussi une modification de ses habitudes. Le voyageur est confronté à des changements visuels, architecturaux, climatiques, culinaires, souvent linguistiques, etc. Le rythme de vie du voyageur est profondément différent de son quotidien. Le rapport avec le temps, avec les hommes, avec ce qui l'entoure est modifié du fait de cet éloignement, de cette rupture.

---

64 LECOQUIERRE, Bruno, *op. cit.*, p. 11-12.

Pour que ces changements soient possibles et ressentis, l'éloignement doit se produire durant un temps suffisamment long pour établir une césure. Ce laps de temps permet au voyageur d'être confronté à la nouveauté, pour s'imprégner de ce qui l'entoure, pour observer, pour s'acclimater, pour être dépaysé et enfin pour s'habituer à un environnement différent du sien. Cette rupture génère un trouble, une certaine désorientation qui déconcerte le voyageur par ce changement de milieu et de cadre. Le temps laisse au voyageur la possibilité d'envisager ce nouvel environnement, d'assimiler ses différences et de les accepter.

Le dernier élément caractéristique du voyage souligné par Bruno Lecoquierre est le retour. En effet, tout voyage comporte un début et une fin. Sans retour, le voyage n'est pas achevé. Cela peut signifier que l'individu est décédé durant son périple ou encore qu'il se soit installé dans un lieu différent, c'est alors un simple déplacement, une migration, un déménagement. Certes, il y a rupture, il y a mouvement et éloignement, mais le départ est définitif, alors que pour un voyage, le départ ne l'est pas. Le voyageur sait que son périple s'achèvera, qu'il n'est que temporaire, que c'est une parenthèse plus ou moins longue dans son quotidien. Il sait qu'il n'abandonne pas définitivement son milieu de vie, mais qu'il le laisse seulement pour un temps. C'est d'ailleurs ce but ultime du voyage, ce retour chez soi, qui rend le voyage si déconcertant et souvent si bénéfique. Le voyageur sait qu'il peut profiter d'une certaine liberté avant de revenir à un quotidien beaucoup plus rigide ou monotone. Mais c'est aussi fréquemment avec plaisir que le voyageur rentre chez lui. Qui n'a jamais été content de partir de chez lui en vacances et n'a jamais été aussi heureux de retrouver son chez soi !

Nous avons pu préciser quels étaient les éléments qui caractérisaient le voyage. L'explorateur et le touriste sont des individus qui répondent aux critères des voyageurs. Mais qu'est-ce qui différencie le touriste du voyageur ?

Comme point de départ, voici la définition que donne le *Littré* en 1878 :

« TOURISTE (tou-ri-st'), s. m. et f. Se dit des voyageurs qui ne parcourent des pays étrangers que par curiosité et désœuvrement, qui font une espèce de tournée dans des pays habituellement visités par leurs compatriotes. // Se dit surtout des voyageurs anglais en France, en Suisse et en Italie. »<sup>65</sup>

Pour compléter, présentons cette définition tirée du *Petit Larousse illustré* datant de 1906 :

« TOURISTE (ris-te) n. (de tour). Personne qui voyage pour son agrément. »<sup>66</sup>

---

65 LITTRÉ, É., *Dictionnaire de la Langue française*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1878, p. 2275.

66 AUGÉ, Claude (dir.), *Petit Larousse illustré*, Paris, Librairie Larousse, 1906, p. 1000.

Le tourisme est une forme de voyage qui n'est pas nouvelle au XIX<sup>e</sup> siècle, mais c'est à cette époque que se développe le tourisme organisé. Bruno Lecoquierre fait débiter cette entreprise en 1841 en Angleterre<sup>67</sup>. Thomas Cook organise alors le premier voyage touristique entre Leicester et Loughborough. La définition du *Littre* fait d'ailleurs référence à cette pratique comme étant caractéristique des Anglais, même si elle n'est pas exclusivement britannique. Les Français aussi voyagent pour leur plaisir. Nous pouvons constater que cette activité est présentée de façon assez péjorative dans la définition du *Littre*. La tournure de phrase négative évoque une activité dépréciée. Le tourisme est en effet souvent réservé à une élite ou à une catégorie d'individus aisés qui ont le temps et les moyens de voyager. Le « désœuvrement » dont il est question fait d'ailleurs référence à une population oisive ou du moins inactive. Bruno Lecoquierre soutient aussi cette vision peu favorable du tourisme : « Dans l'imaginaire du voyage, tout d'abord, la comparaison est nettement en défaveur du touriste, moins noble et moins sérieux que le voyageur. »<sup>68</sup> Ce n'est pas seulement l'origine sociale du touriste qui en fait un « mauvais » voyageur, c'est aussi sa façon de voyager qui le rend plus méprisable. Le tourisme semble être une pratique moins vertueuse que le voyage. Accompagné de connotations mercantilistes, le tourisme semble être moins propice à l'observation des pays visités.

Le tourisme est une activité encore peu répandue au XIX<sup>e</sup> siècle, réservée à une clientèle fortunée. L'essor des moyens de transport rend son développement possible et croissant dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le moteur principal de cette pratique est la curiosité. Pas d'objectif scientifique, colonial, politique ou religieux, le tourisme se pratique pour voir ce qu'il y a ailleurs, pour observer des lieux déjà connus, des monuments qu'il « faut » avoir vu. Les Français visitent ainsi l'Europe, découvrent ses musées, ses églises, ses monuments, d'autres se rendent en Afrique. L'Algérie attire des touristes en mal d'exotisme et de dépaysement, en témoignent le nombre de récits de souvenirs de voyage rédigés par des Français ayant visité cette colonie. Nicolas Bancel étend ce tourisme au Maghreb et le fait débiter durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle :

« On se heurte tout d'abord à l'historicité du phénomène touristique [...], qui remonte au moins au premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire avant la grande poussée expansionniste européenne des années 1870. Avec l'expansion coloniale, et notamment après la conquête de l'Algérie, puis de la Tunisie et du Maroc, le Maghreb français devient dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle une destination privilégiée des élites bourgeoises, phénomène bien décrit en son temps par Victor Segalen. Ce tourisme aisé – le seul possible alors – se

---

67 LECOQUIERRE, Bruno, *op. cit.*, p. 199.

68 *Ibidem*, p. 195.

développe parallèlement à l'essor des sites touristiques : villes thermales et de villégiature, découverte des monuments de la culture arabe et surtout des vestiges de l'occupation romaine. »<sup>69</sup>

Nicolas Bancel remarque qu'alors le tourisme est réservé à un public aisé, mais il explique aussi l'attrait que peut représenter le Maghreb pour les Français. Ceux-ci sont intéressés par certains sites en développement et mettant en valeur l'histoire et la culture du Maghreb. L'Égypte aussi est un pôle d'attraction du fait de vestiges de son histoire. Il faut ainsi avoir vu les pyramides de Gizeh et le Sphinx et pouvoir exhiber à son retour des photographies où l'on pose perché sur un dromadaire devant ces monuments !

Bruno Lecoquierre a tenté de préciser et de définir le tourisme et d'en révéler les particularismes face au voyage<sup>70</sup>. S'il confirme que le touriste est en effet un voyageur, il différencie ces deux termes en s'appuyant sur plusieurs critères. Le premier semble être la notion d'imprévu. Si le voyageur peut être confronté à l'impromptu, à l'improvisation ou à l'inattendu, le touriste préfère se contenter d'un circuit planifié, organisé et réfléchi. C'est aussi un moyen pour le touriste d'éviter tout danger en suivant des itinéraires reconnus et balisés. Ce souci de sécurité implique un rejet de tout ce qui pourrait être lié à l'aventure et à l'inconnu. Le second élément différenciant le voyageur du touriste semble être le rapport qu'il peut entretenir avec le temps. Alors que le voyageur paraît être plus libre et moins attentif à la durée de son périple, le touriste ne dispose que d'un temps bien défini pour effectuer son parcours. Il a moins le temps d'observer et de se mêler à ce qui l'entoure. Son déplacement suit un programme établi à l'avance lui permettant de découvrir un pays ou du moins des lieux à travers des monuments ou des sites jugés représentatifs. Le touriste suit donc un circuit prédéfini de façon à voir le plus de choses en un temps restreint.

Nous avons pu établir qu'explorateurs et touristes étaient des voyageurs. Nous avons aussi pu observer les critères qui distinguent les touristes des voyageurs. Étudions désormais les éléments qu'explorateurs et touristes peuvent avoir en commun mais aussi ceux qui les différencient.

L'un des principaux points communs, outre le déplacement, est certainement la curiosité. Explorateurs et touristes ont un intérêt commun pour des territoires, des lieux, des cultures qui

---

<sup>69</sup> BANCEL, Nicolas, « Tourisme ethnique : une reconquête symbolique ? (1961-2006) » in BANCEL, Nicolas, BLANCHARD, Pascal, LEMAIRE, Sandrine (dir.), *Culture coloniale en France, De la Révolution française à nos jours*, Paris, CNRS Éditions, 2008, p. 684.

<sup>70</sup> LECOQUIERRE, Bruno, *op. cit.*, p. 194-198.



ne leurs sont pas familiers. L’Afrique, l’Asie, l’Amérique suscitent cette curiosité. Ces continents attirent du fait de l’exotisme dont ils sont synonymes. La France, de par son histoire, a créé des liens avec l’Afrique qui se retrouvent dans sa culture. La campagne de Napoléon en Égypte a ouvert les Français à des styles esthétiques qui relèvent de l’exotisme et que nous pouvons trouver autant dans le mobilier, dans la peinture ou encore la littérature. Les comptoirs établis sur les côtes atlantiques de l’Afrique ont depuis plusieurs siècles entretenu des liens commerciaux avec la France et amené sur les marchés français des matières premières nouvelles. La conquête de l’Algérie et l’implantation sur ce territoire d’une colonie de peuplement a vu naître de nouveaux liens entre la France et l’Afrique. Ainsi, même si tous les voyageurs français en Afrique ne sont pas des explorateurs, ce sont des individus curieux et désireux d’observer des territoires inédits et des cultures différentes de la leur.

Un autre point commun, pourrait être, même s’il n’est pas toujours présent, la volonté de faire part de son voyage, de le raconter, de partager ce qu’ils ont vu. Les explorateurs ont tendance à rédiger des rapports de leur mission, à établir des cartes, à publier leur journal, à en faire un récit plus ou moins scientifique selon le public visé. Les touristes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, étant pour la plupart des individus éduqués, sont aussi tentés de rédiger un recueil de leurs souvenirs de voyage. Ces ouvrages leur permettent de retranscrire leur périple, d’en garder une trace, mais aussi de faire partager leur expérience, leurs anecdotes à un public n’ayant pas les moyens de voyager. Certes ces ouvrages présentent rarement un intérêt scientifique, mais ils contribuent à vulgariser et à faire connaître des territoires lointains.

En ce qui concerne les éléments pouvant différencier les explorateurs des touristes, le tout premier pourrait être la localisation du territoire visité. Alors que l’explorateur cherche à repousser les limites des régions inconnues, à découvrir, à être le premier à fouler une terre, le touriste ne se voit pas en pionnier et désire observer des sites déjà explorés. C’est par souci de sécurité que le touriste se cantonne à des lieux déjà connus comme le souligne Bruno Lecoquierre :

« L’explorateur accepte le risque inhérent à son entreprise et souvent omniprésent, quand le simple voyageur n’a, au contraire, cessé de chercher à le réduire, voire à le supprimer. Cela est évidemment particulièrement vrai pour le tourisme, visage le plus contemporain du voyage et dont le développement même s’appuie sur une nécessité de sécurité toujours accrue – et donc une absence de risque. »<sup>71</sup>

Mais l’un des points qui caractérise le plus la différence entre ces deux types de voyageurs est certainement l’absence d’objectif du touriste. En effet, l’explorateur comme nous avant pu

---

<sup>71</sup> LECOQUIERRE, Bruno, *op. cit.*, p. 10.

l'évoquer dans le paragraphe précédent est guidé par une recherche spécifique. Son périple est soumis à un but précis déterminé avant son départ. Le touriste n'a quant à lui aucune raison particulière d'entreprendre son voyage, à part celle d'assouvir sa curiosité. Il ne cherche pas à conquérir, à découvrir des territoires inconnus, à faire avancer les sciences qu'elles soient géographiques, cartographiques, archéologiques, géologiques, zoologiques, ethnographiques, etc. Il n'y a pas chez lui de volonté de découvrir quelque chose de nouveau, mais plutôt d'observer de ses yeux des lieux, des sites, des populations, des mœurs dont il a entendu parler à travers la presse ou les livres de voyages. Cette absence de but précis dans le voyage du touriste rend son déplacement plus réduit dans l'espace mais aussi dans le temps. La durée de son voyage est calculée, déterminée et limitée, alors que l'explorateur prend son temps pour remplir sa mission, pour atteindre son objectif.

Les composantes qui définissent le voyageur sont maintenant établies : le déplacement, l'éloignement, la rupture avec son environnement, la durée et le retour nécessaire. Nous avons aussi déterminé les éléments qui tendent à différencier les voyageurs des touristes. Les touristes sont, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, encore peu nombreux mais pour la plupart issus d'un milieu social aisé. Ce sont des voyageurs excluant le danger et le risque de leur périple et désireux de voir le plus de choses en un temps restreint. Contrairement aux explorateurs, ils ne s'intéressent pas à des territoires inconnus, mais cheminent sur des routes balisées, suivant un programme prédéfini leur permettant de voir des sites réputés représentatifs et exceptionnels.

### **3 - Un individu en quête d'aventure**

De ces dangers que doivent affronter les explorateurs, de cette recherche d'inconnu découlent aussi les termes d'aventure ou d'aventurier. Il s'agit alors de définir ces termes et de comprendre cet attrait pour l'aventure et le risque. Mais il est aussi nécessaire de déterminer si tous les explorateurs peuvent être considérés comme des aventuriers, ont-ils tous fait le choix de l'exploration et des dangers qu'elle comporte ?

Dans l'ouvrage *Les explorateurs des pharaons à Paul-Émile Victor*<sup>72</sup>, paru pour la première fois en 1958 sous le titre *Histoire universelle des explorations*, Lucien Febvre rédige la préface et l'intitule « L'homme et l'aventure ». Alors que l'ouvrage est consacré

---

<sup>72</sup> PARIAS, Louis Henri (dir.), *Les explorateurs des pharaons à Paul-Émile Victor*, Paris, Éditions Robert Laffont, 2004, 1207 p. (1<sup>re</sup> édition en 1958).

exclusivement aux explorateurs et aux explorations, à aucun moment il n'utilise ces termes. Par contre, sa préface exalte l'aventure. De ce fait, il définit l'aventure en s'appuyant dans un premier temps sur son origine étymologique :

« [L'étymologie du mot aventure] elle transporte l'aventure du plan des péripéties sur le plan du sentiment : celui de l'homme qui convoite le renouveau et s'abandonne, lâchement à la fois et héroïquement, aux vicissitudes exaltantes du hasard. Pour les affronter, se mesurer à elles et, tout entier pris par la lutte, se libérer des soucis obsédants de la vie quotidienne. D'un mot, pour s'évader.

Aventure, évasion. Vers la paix, la stabilité, l'inaltérabilité : ces trois symboles de l'éternité. »<sup>73</sup>

Ainsi, l'aventure est un moyen pour l'homme de renaître, de lâcher prise, de faire table rase d'un quotidien trop pesant. D'autre part, il insiste aussi sur la notion d'évasion comme moyen d'atteindre la sérénité. L'évasion introduit notamment cette volonté de s'échapper, de s'enfuir d'un lieu où l'on est retenu, mais aussi ce souhait de se distraire, de se soustraire à ses soucis, de se libérer de ses contraintes quotidiennes. Il serait presque possible d'y apercevoir une forme de dépassement de soi permettant d'accéder à une sorte d'élévation ou de tranquillité spirituelle.

Et de poursuivre sa définition de l'aventure de cette façon :

« Il a fallu du temps, des millénaires pour que l'homme, désireux de se soustraire aux contraintes collectives du groupe dont la protection lui permettait de manger sans être mangé, de dormir dans une quiétude relative, de résister aux attaques des fauves, de féconder ses femmes et de prolonger en quelque sorte sa vie en élevant des enfants : il a fallu des épaisseurs de temps, incalculables avec précision, pour que puisse naître dans son esprit l'idée même de relâcher les liens qui l'unissaient à son groupe, lui, individu inconscient si longtemps de son individualité et qui dut peiner pendant des éternités, avant de pouvoir prendre sur sa volonté assez d'empire pour concevoir l'idée de rompre avec la loi commune – et de partir « à l'aventure » pour « tenter sa chance ». »<sup>74</sup>

L'aventure est alors présentée en quelque sorte comme une mise en danger volontaire et individuelle. L'individu renonce à une forme de sécurité, de confort, de protection du groupe et d'une civilisation construite au fil des siècles. De ce fait, l'aventure est avant tout une décision et une démarche personnelle consciente, presque égoïste du fait de cette volonté de rompre avec son entourage et sa vie bien rangée et organisée.

Sylvain Venayre explique ainsi que : « L'aventure devenait le moyen de s'accomplir soi-même, de saisir son propre destin, de dévoiler le sens caché du monde. [...] Elle devenait le

---

<sup>73</sup> FEBVRE, Lucien, « L'homme et l'aventure », in PARIAS, Louis Henri (dir.), *Les explorateurs des pharaons à Paul-Émile Victor, op. cit.*, p. 3.

<sup>74</sup> *Ibidem*, p. 3-4.

centre d'une mystique. Sa quête justifiait une existence »<sup>75</sup>. On a bien la notion d'individualité qui est exprimée dans ces propos, cette volonté de prendre sa vie en main, et de partir à l'aventure pour parvenir à s'épanouir, à enrichir sa vie. La recherche de l'aventure devient un but en soi dans l'optique d'élever sa vie, de la rendre plus exaltante, de découvrir le monde et de se découvrir aussi soi-même. L'aventure et sa quête, par cette mise en danger volontaire, représentent aussi une forme de recherche d'émotions et de surpassement de soi dans le but d'atteindre le bonheur. Olivier de Sanderval, ingénieur, puis explorateur de la Guinée dans l'introduction intitulée « L'explorateur » de son carnet de route au Kahel, présente la vie d'explorateur de cette façon :

« Le voyageur atteint à cette émotion extrême, parce qu'il met toute sa valeur en action et la dépense toute pour vivre davantage, [...], il la trouve à exposer sa vie à toute heure pour conquérir une vérité qui demeure. J'ai souffert dans mon âme et dans mon corps jusqu'à supplier la mort, j'ai été heureux jusqu'à penser perdre la vie, - la vie matérielle d'un corps impuissant à contenir une émotion infinie, - je sais avec ceux qui ont approché du seuil extrême, qui ont vécu cet instant de l'infini où toute notre puissance de vie se résume dans un éclair, que l'homme a en lui des ressources qu'il ignore ; ces ressources, il ne tient qu'à notre courage de les découvrir et de leur demander des émotions plus profondes, la vie de l'explorateur nous en offre l'occasion »<sup>76</sup>.

Ces propos tenus par Olivier de Sanderval expriment bien cette vision de l'exploration comme une quête de l'aventure, de dépassement et d'épanouissement personnel, d'émotions extrêmes permettant d'accéder à une forme de bonheur dans la souffrance et par-delà les risques et les contraintes. L'exploration à travers cette quête de l'aventure prend une dimension très forte en matière de réussite individuelle, tant sur le plan physique que pourrait-on dire spirituel.

L'aventure permet à Lucien Febvre d'introduire aussi des notions telles que la chance ou la liberté :

« Chance, de *choir*. Courir sa chance, c'est faire « tomber » les dés, les faire rouler sur le tapis. Aventure, chance : les deux pôles, les deux faces de l'existence humaine transparaissent dans notre langage ; d'une part le hasard, la fatalité qu'exprime « chance » ; d'autre part, le désir de vivre une vie plus pleine et plus libre que traduit cette embuscade tendue au destin : l'aventure. »<sup>77</sup>

---

<sup>75</sup> VENAYRE, Sylvain, « Qu'est-ce que l'éloignement ? L'aventure, l'ethnographie et les blancs de la carte (1850-1940) » in LABOULAIS-LESAGE, Isabelle (Dir.), *Comblent les blancs de la carte, modalités et enjeux de la construction des savoirs géographiques (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2004, p. 64.

<sup>76</sup> SANDERVAL, Olivier de, *Soudan français : Kahel, carnet de voyage*, Paris, F. Alcan, 1893, p. 3-4.

<sup>77</sup> FEBVRE, Lucien, *op. cit.*, p. 4.

L'explorateur est aussi celui qui part « à l'aventure » pour « tenter sa chance » comme l'évoque Lucien Febvre. C'est un individu qui se permet de rompre avec son quotidien, avec sa famille, avec la société dans laquelle il s'inscrit et dans laquelle il a évolué. Il se risque à renoncer pour un temps aux liens qui l'unissent avec le monde qu'il connaît pour en découvrir un autre, un différent, un Ailleurs. Édouard Foà exprime cette conscience du départ et du renoncement lorsqu'il quitte la France en 1891 pour l'Afrique :

« Comme d'habitude je m'éloignais de notre beau pays le cœur plutôt serré : en allant vers l'inconnu, on ne peut s'empêcher de penser à tout ce que l'on quitte, et l'on se demande ce que l'on trouvera qui vaille le sacrifice. Mais ces tristes pensées s'envolent vite !... »<sup>78</sup>.

À travers ces quelques mots, il présente cette ambivalence du départ, où la tristesse et l'appréhension de quitter son environnement familial côtoient une certaine excitation et curiosité, mais aussi l'acceptation du risque et du sacrifice.

C'est aussi en partant à l'aventure que l'explorateur peut se forger une idée sur sa propre identité, sur les valeurs de la société dans laquelle il a grandi par simple comparaison ou observation. C'est un moyen de se connaître soi-même, d'évaluer ses limites physiques et d'avoir un regard critique sur l'environnement qui l'a construit. Ainsi, l'exploration pourrait aussi être considérée comme un « exil volontaire », une fuite, un temps de respiration pour des individus en quête d'inconnu, de connaissance, de changement, d'indépendance et de liberté. C'est un moyen de sortir du carcan trop rigide pour certains, de la société européenne de l'époque.

D'autre part, pour compléter cette définition de l'aventure, Sylvain Venayre apporte certaines précisions. Il explique ainsi que : « la désignation de l'aventure s'accompagne depuis longtemps du sentiment de l'éloignement spatial »<sup>79</sup> et ajoute qu'à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la définition du terme éloignement est stabilisée : « Celui qui vivait une aventure la vivait après s'être éloigné d'Europe [...] et, plus encore, de la civilisation »<sup>80</sup>. L'aventure ne peut donc être tentée et recherchée que dans des territoires lointains où la civilisation européenne n'est pas encore implantée. Ainsi, l'explorateur fait partie de cette catégorie d'individus qui partent s'aventurer au loin, sur des routes et des territoires encore vierges de toute présence européenne. Car comme le fait remarquer aussi Sylvain Venayre : « On comprend bien que, défini tout autant par son

---

<sup>78</sup> FOÀ, Édouard, *Du Cap au lac Nyassa : à travers l'Afrique centrale*, Paris, E. Plon, Nourrit, 1897, p. 1.

<sup>79</sup> VENAYRE, Sylvain, *op. cit.*, p. 65.

<sup>80</sup> *Ibidem*, p. 65-66.

éloignement de la civilisation que par son imprécision géographique, l'espace des aventures eut une sorte d'absolu : l'espace complètement inconnu de l'homme blanc »<sup>81</sup>. De cette façon, il est tout à fait clair que le cadre géographique de l'aventure est ce qui a souvent été dénommé « les blancs des cartes ». Ces espaces inconnus, jamais ou très rarement encore approchés par les Européens, ces territoires qui intriguent, qui interpellent, mais qui attirent aussi les curieux, les individus désireux de pouvoir remplir ces blancs, de tracer quelques lignes courbes symbolisant les cours d'eau, quelques pointillés matérialisant leur parcours, d'écrire quelques noms situant villes ou villages. Cette volonté réfléchie de s'engager vers ces « blancs des cartes », vers cette *terra incognita* est tout à fait représentative de cette quête de l'aventure, tout en étant conscient des risques et des fatigues que cela peut comporter. Gustave Binger, alors officier d'infanterie de marine, dans son recueil retraçant l'une de ses explorations en Afrique, exprime cette volonté de s'engager vers cet inconnu ou ces territoires mal connus :

« Je caressais peu à peu le rêve d'aller noircir un des grands blancs de la carte d'Afrique.

Entre les deux branches du Niger et le Golfe de Guinée, les éditeurs de cartes, pour donner satisfaction au public, qui a horreur du vide, avaient semé un peu au hasard, d'après des traditions légendaires et des informations indigènes – souvent difficiles à comprendre ou à interpréter, - un certain nombre de cours d'eau indécis, de montagnes hypothétiques, de noms d'États et de peuples, effacés comme des souvenirs de l'antiquité.

C'est là, dans cette terre vierge d'explorations, dans le cœur de cet inconnu, que je voulais pénétrer. »<sup>82</sup>

À travers ces quelques phrases de G. Binger, nous observons cette volonté de s'engager vers l'inconnu et de pouvoir gommer les imprécisions des cartes ou tout simplement remplir les taches blanches qu'elles comportent encore à cette époque.

De la même façon Alfred Marche, voyageur naturaliste, débute le récit de ses explorations en Afrique occidentale par ces quelques phrases :

« En 1871, je m'apprêtais à reprendre le cours de mes voyages interrompus par la guerre. Cette fois, je prenais pour but l'Afrique : là, le champ des découvertes était encore beau et vaste, et j'espérais attacher mon nom à l'exploration d'une de ces mystérieuses contrées qui restent encore en blanc sur nos cartes »<sup>83</sup>.

---

<sup>81</sup> VENAYRE, Sylvain, *op.cit.*, p. 67.

<sup>82</sup> BINGER, Louis-Gustave, *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi : 1887-1889*, vol. 1, Paris, Hachette, 1892, p. 1-2.

<sup>83</sup> MARCHE, Alfred, *Trois voyages dans l'Afrique occidentale : Sénégal, Gambie, Casamance, Gabon, Ogooué*, Paris, Hachette, 1879, p. 1.

Les exemples sont nombreux d'explorateurs souhaitant s'engager en direction de ces « blancs des cartes », vers ces zones inconnues qui suscitent leur intérêt du fait du mystère qu'elles peuvent représenter. Bon nombre d'explorateurs avaient ce rêve et cet idéal, celui de noircir ces blancs, d'être les premiers à fouler ces territoires vierges, de se surpasser pour atteindre l'inconnu et parvenir à révéler l'ignoré.

Ainsi pouvons-nous considérer à travers ces définitions de l'aventure et de l'aventurier que bon nombre d'explorateurs étaient des aventuriers. Mais peut-on affirmer que tous les explorateurs étaient des aventuriers ? Tous avaient-ils fait le choix délibéré et avaient-ils le désir personnel de partir à l'aventure ?

Nous avons pu évoquer précédemment que la quête de l'aventure était une décision personnelle, une volonté individuelle réfléchie, une prise de risque consciente et volontaire, une quête presque mystique de surassement de soi et de recherche de découverte et d'inconnu. Cependant, il est à noter d'après nos constatations que tous les explorateurs n'étaient pas forcément volontaires pour partir en mission. Certains étaient désignés pour effectuer des explorations.

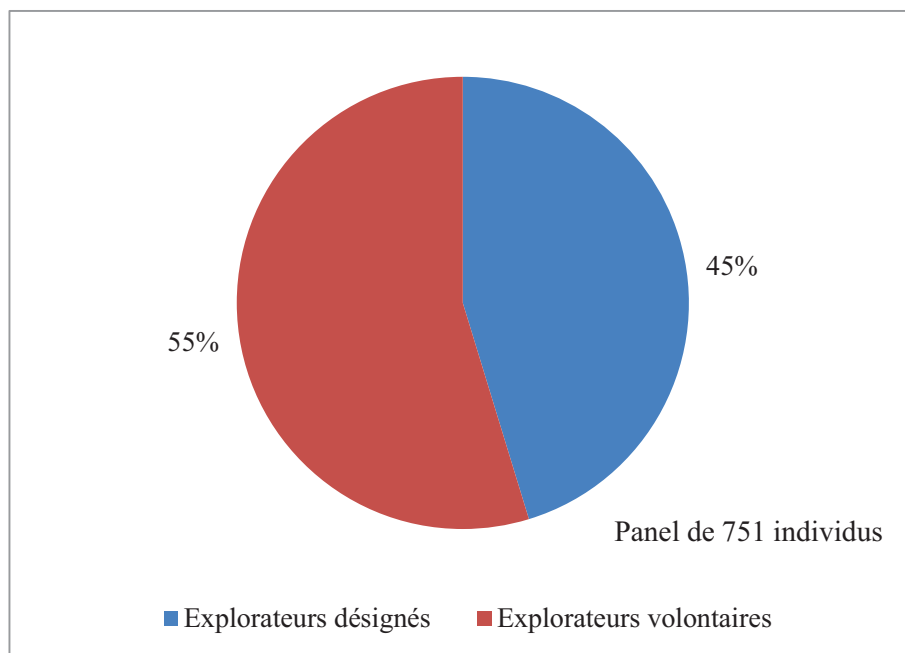
Il est d'ailleurs assez ardu d'établir de façon absolue si un explorateur était candidat à une expédition ou s'il était désigné pour une quelconque mission. Nous pouvons néanmoins nous appuyer sur certains documents pour identifier les explorateurs qui ont été volontaires et ceux qui ont été proposés. Les récits de voyages rédigés par certains explorateurs évoquent souvent la naissance du projet d'exploration ; on peut y apprendre s'il a été planifié par l'intéressé ou par une plus haute autorité ; et également si l'auteur a été recruté ou s'il s'est proposé pour remplir cette mission. Les dossiers du ministère de l'Instruction publique<sup>84</sup> contiennent aussi les lettres de candidature des individus ayant soumis un projet d'exploration ou ayant postulé pour participer à une mission d'exploration. De la même façon, certains dossiers du ministère des Colonies<sup>85</sup> sont consacrés aux missions et contiennent des demandes de financement ou d'aide adressées par de futurs explorateurs en quête de soutien officiel. Ces documents nous permettent d'appréhender les motivations de ces candidats à l'exploration mais surtout d'établir s'ils souhaitaient délibérément s'engager dans cette voie. D'un autre côté, ces mêmes dossiers de mission, nous renseignent aussi sur les explorateurs qui ont été choisis par une

---

<sup>84</sup> Archives Nationales, archives du ministère de l'Instruction publique, service des missions scientifiques et littéraires, F/17/2925-3014 et F/17/17225-17294.

<sup>85</sup> Archives Nationales d'Outre-Mer, série Missions, FM MIS 1-124.

quelconque administration pour intégrer une expédition. Dans ce cas, il est toutefois difficile de véritablement déterminer si l'explorateur a été désigné ou s'il a postulé pour une mission et qu'ensuite il a été choisi pour la mener à bien. D'autre part, ces dossiers ne peuvent pas ou peu faire apparaître si un postulant a tenté de se faire adjoindre à une mission en ayant recours à l'influence de son réseau, de ses proches ou de ses supérieurs, de façon à être ensuite désigné officiellement pour participer à une expédition. Nous avons donc jugé nécessaire de ne pas inclure dans nos statistiques les individus, dont par manque d'informations, nous ne pouvions déterminer clairement s'ils étaient volontaires ou choisis. Nous avons toutefois pu obtenir des informations concernant 751 explorateurs sur les 1223 que nous étudions.



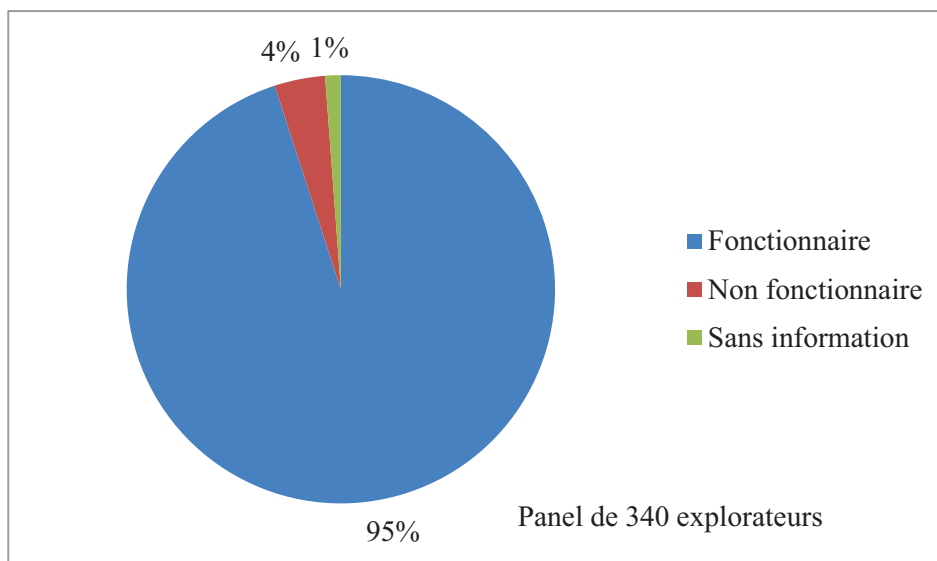
**Graphique 1 : Explorateurs volontaires ou désignés lors de leur 1<sup>re</sup> mission**

Comme nous pouvons le constater au regard du Graphique 1, les résultats sont assez partagés. Sur 751 explorateurs, un peu moins de la moitié ont été choisis pour remplir une mission alors que 55% d'entre eux sont devenus des explorateurs par vocation et ont donc émis le souhait de s'aventurer sur les routes de l'inconnu. Ces résultats peuvent paraître surprenants ou incohérents, mais ils doivent être replacés dans le contexte de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est nécessaire de garder en mémoire qu'un grand nombre de missions n'étaient pas de simples reconnaissances scientifiques mais étaient commanditées et orchestrées par les autorités françaises et avaient donc aussi des objectifs plus larges tels que la conquête ou la colonisation. Pour remplir ces missions, elles ne faisaient pas appel à des candidats mais désignaient les individus qui étaient les plus à même d'obtenir des résultats. Ainsi, un grand



nombre d'explorateurs ayant été désignés, le sont en grande majorité par les ministères de la Marine, de la Guerre ou des Colonies. C'est au regard de cette spécificité qu'il est nécessaire d'envisager ce graphique. De cette façon, nous pouvons resituer le nombre relativement important d'explorateurs qui ayant fait le choix d'une toute autre carrière professionnelle, ont été chargés d'entreprendre une expédition alors qu'ils n'étaient pas formellement préparés à participer à ce type d'entreprise.

À ce titre, il est ainsi assez frappant de constater que tous les explorateurs de notre panel n'étaient pas à proprement parler des aventuriers, 45% d'entre eux n'ayant pas personnellement fait le choix de l'aventure et de s'avancer vers l'inconnu. Ils ont été repérés, choisis et désignés pour remplir des missions d'exploration. Parmi ces 45% qui n'étaient pas volontaires à l'exploration, il est aussi à préciser que peu avaient le choix de refuser. En effet, ils étaient désignés par une hiérarchie (qu'elle soit civile, militaire ou religieuse) et avaient rarement la possibilité d'échapper à ce genre d'affectation, sous peine de stagnation professionnelle ou dans le cas de militaires de conséquences plus sérieuses encore. Nous pouvons d'ailleurs constater que près de la totalité des explorateurs ayant été désignés lors de leur première mission sont des fonctionnaires grâce au graphique qui suit.

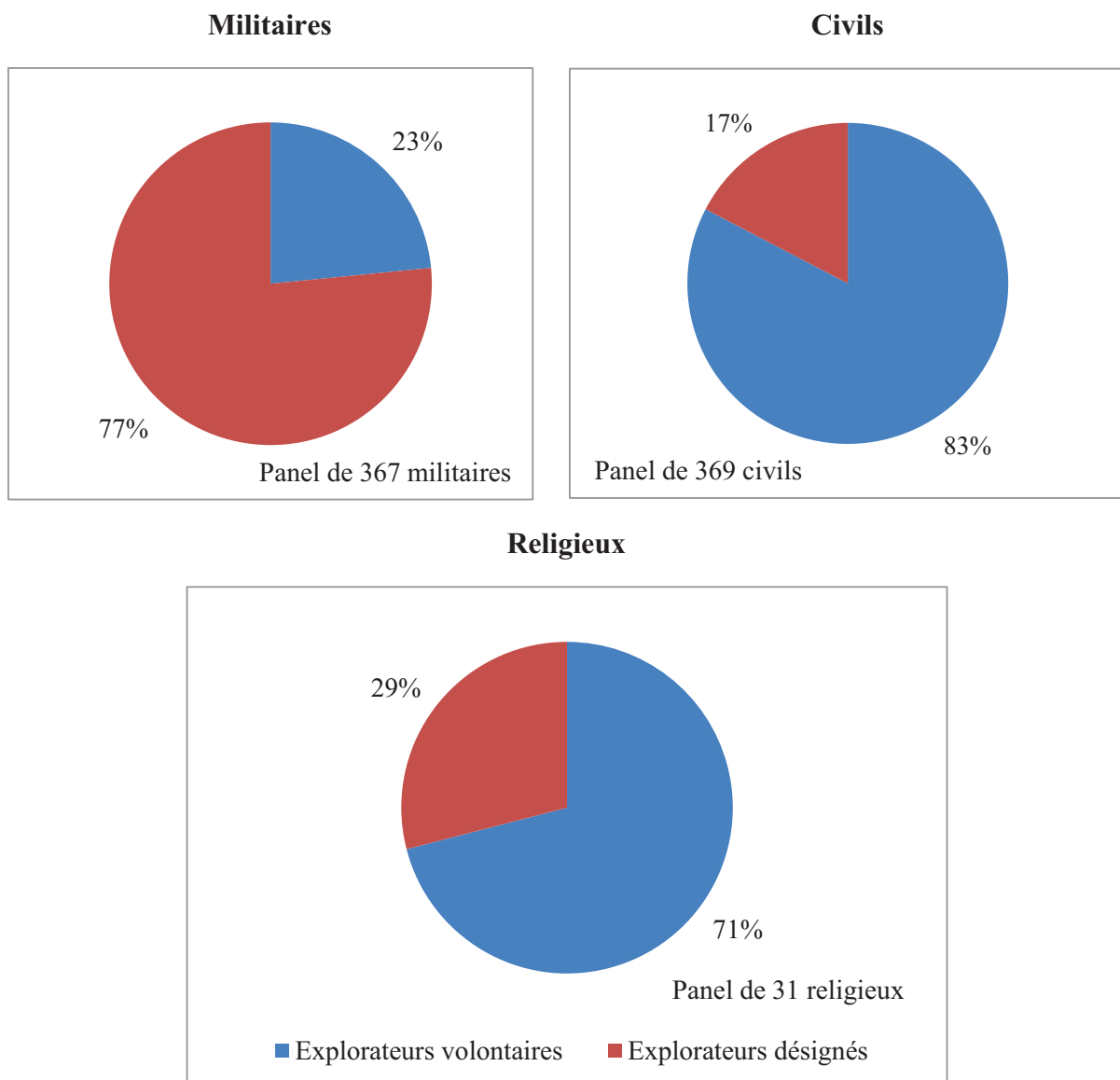


**Graphique 2 : Explorateurs désignés lors de leur 1<sup>re</sup> mission : proportion de fonctionnaires**

Le Graphique 2 représente de façon tout à fait nette et tranchée la part d'explorateurs désignés faisant partie des services de l'État. Nous observons ainsi que 95% des explorateurs n'ayant pas délibérément fait le choix de partir en mission, sont des fonctionnaires. Parmi ces 95%, nous pouvons citer à titre d'exemple les militaires, les ingénieurs civils, des enseignants

qui se sont vus confier des missions à un moment de leur carrière. En ce qui concerne les 4% d'explorateurs non fonctionnaires ayant été choisis pour effectuer une mission d'exploration, il est possible d'évoquer le cas de journalistes ou photographes par exemple qui ont ainsi été sélectionnés pour entreprendre une mission pour le compte de leur employeur ; d'ingénieurs choisis par la société privée pour laquelle ils travaillaient pour mener une exploration souvent avec des objectifs commerciaux ou de recherche de ressources ; de religieux, tels que les Pères Blancs, envoyés en reconnaissances pour explorer des territoires inconnus tout en menant des missions de prosélytisme.

Le Graphique 3 qui suit tend à renforcer cette idée :



**Graphique 3 : Proportion d'explorateurs volontaires ou désignés selon leur statut professionnel**

En étudiant séparément les explorateurs qui exerçaient des professions militaires, civiles ou religieuses, nous pouvons observer une différence considérable au point de vue de leur engagement dans l'exploration. Il est ainsi frappant de constater la symétrie entre militaires et civils. Alors que près de 77% de militaires deviennent explorateurs à la suite d'une désignation, à l'inverse 83% de civils, donc une proportion assez proche, choisissent de s'engager dans cette voie par vocation. La majorité des militaires obéissent à leur hiérarchie pour entreprendre une expédition, alors que dans le cas des civils, ce sont eux qui en règle générale décident de s'engager dans l'exploration pour satisfaire un rêve, une idée ou un projet.

En ce qui concerne les 23% de militaires qui ont fait le choix de l'exploration, les exemples ne manquent pas, même s'ils ne représentent qu'une infime partie de leurs congénères militaires. L'un de ces modèles est bien entendu Pierre Savorgnan de Brazza qui fit jouer ses relations pour obtenir et se voir confier une mission au Gabon et au Congo. Mais il n'est pas l'unique exemple. En effet, les lieutenants de cavalerie Quiquerez et Ségonzac ont ainsi pris l'initiative d'explorer la Côte d'Ivoire à leurs frais. L'enseigne de vaisseau Giraud décide, quant à lui, de prendre un congé de la Marine pour entreprendre une mission en Afrique centrale et compléter les itinéraires suivis par Livingstone<sup>86</sup>.

Pour ce qui est des 17% de civils qui ont accepté d'explorer le monde sans avoir pour autant exprimé leur volonté d'entreprendre ce genre d'aventure, nous pouvons constater qu'un grand nombre d'entre eux travaillent pour l'État. Ainsi, au sein de cette catégorie d'explorateurs civils désignés, nous retrouvons un grand nombre d'administrateurs coloniaux ou d'ingénieurs civils. Les autres représentants de ce groupe sont pour la plupart des scientifiques qui ont été sollicités et mandatés par l'un des ministères français, par le Muséum ou encore par la Société de géographie, du fait de leur renommée et de leurs connaissances dans un domaine spécifique.

Le Graphique 3 laisse aussi apparaître la proportion de religieux, pour la plupart missionnaires, qui se sont révélés être des explorateurs volontaires et ceux qui ont été sélectionnés pour remplir une mission. Il est assez surprenant d'observer que près de 29% d'entre eux ont ainsi été envoyés découvrir des territoires inconnus. Nous avons pu

---

<sup>86</sup> LIVINGSTONE David : Missionnaire et explorateur britannique (1813-1873). Missionnaire en Afrique du Sud à partir de 1840, il entreprend de 1849 à 1871 plusieurs expéditions en Afrique centrale et australe, reconnaît le cours du Zambèze et contribue à résoudre le problème de la source du Congo. En 1871, il est rejoint et secouru par Stanley. Il meurt de la dysenterie pendant une expédition.

déterminer que l'ensemble de ces religieux qui ont été désignés pour entreprendre une mission faisaient tous partie de la congrégation des Pères Blancs<sup>87</sup>. Cette congrégation, créée par le cardinal Lavignerie<sup>88</sup>, a été très active en Afrique du Nord et a envoyé plusieurs missions vers le Sahara à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour entrer en contact avec les tribus nomades et faire preuve de prosélytisme. Plus que de simples missions ayant pour vocation la christianisation de l'Afrique du Nord, ces expéditions étaient aussi de véritables explorations qui se déroulaient en territoire inconnu et ont de ce fait rencontré de grandes difficultés. La plupart des missionnaires envoyés vers le Sahara, n'en sont d'ailleurs jamais revenus.

Nous avons pu observer la proportion d'explorateurs qui avaient choisi ou non de s'engager dans cette voie et constater des différences notoires selon leur profession et leur statut. Par le biais de ces quelques graphiques, il apparaît que même si un grand nombre d'explorateurs étaient en même temps des aventuriers, tous n'avaient pas l'âme de s'engager délibérément vers l'inconnu. Malgré cela, ils ont rempli leurs missions avec plus ou moins de succès selon les cas et certains y ont pris goût. Nous étudierons plus avant ceux qui ont par la suite décidé de renouveler l'expérience.

En définitive, dans un bon nombre de cas, l'exploration est synonyme de quête d'aventure, de prise de risque consciente, de recherche d'inconnu. Nous allons désormais nous intéresser aux liens, aux similitudes ou aux différences qui peuvent être observés entre l'exploration et la colonisation à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>87</sup> Voir : CEILLIER, Jean-Claude, *Histoire des Missionnaires d'Afrique, Pères blancs de la fondation par Mgr Lavignerie à la mort du fondateur, 1868-1892*, Paris, Éd. Karthala, 2008, 303 p. SHORTER, Aylward, *Les Pères blancs au temps de la conquête coloniale : histoire des missionnaires d'Afrique, 1892-1914*, Paris, Ed. Karthala, 2011, 347 p. FERLAY, Christine, *Les Pères Blancs et les « Anglais » au Buganda de 1879 à 1929*, Thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne, 2007, 491 p. *Vous avez dit « Pères Blancs »? : la Société des Missionnaires d'Afriques, 1868-2008*, Paris, Karthala, 2009, 223 p., (« Histoire et mission chrétiennes »).

<sup>88</sup> LAVIGNERIE Charles Martial (1825-1892) : Prêlat français. Nommé archevêque d'Alger en 1867 et désireux d'évangéliser les populations d'Afrique du Nord et d'Afrique noire, il fonde la société des Pères Blancs en 1868 et celle des Sœurs missionnaires d'Afrique en 1869. Il est nommé chef de l'Église d'Afrique, puis cardinal en 1882 et administrateur apostolique de la Tunisie en 1884. Il poursuit toute sa vie son œuvre missionnaire et sa lutte contre l'esclavage. En 1890, à la demande du pape Léon XIII, il prononce le « toast d'Alger » en faveur du ralliement de l'Église à la République. Voir : RENAULT, François, *Le cardinal Lavignerie*, Paris, Fayard, 1992, 698 p. RENAULT, François, *Lavignerie : l'esclavage africain et l'Europe, 1868-1892*, Paris, E. de Boccard, 1971, 431+506 p.

#### 4 - Quand l'explorateur se fait conquérant... (ou inversement)

Une autre dimension de la catégorisation reste encore à étudier. Existe-t-il des liens, des similitudes ou des différences entre les termes d'explorateur, de conquérant et de colonisateur ou d'exploration, de conquête et de colonisation ? Il s'agira en premier lieu de définir ces différents termes pour en déterminer les points divergents et leurs particularités respectives.

Si nous devons schématiser ces trois termes, l'explorateur serait celui qui découvre, qui parcourt, qui reconnaît et qui étudie un territoire peu ou pas connu ; le conquérant celui qui soumet ces terres et ces populations pour sa nation et son État, et le colonisateur serait celui qui établit une colonie dans cette région.

Les définitions de ces trois termes extraites du Littré corroborent cette approche :

« EXPLORER (èk-splo-ré), v. a. // 1° Parcourir en examinant, en cherchant à découvrir. Il voulut explorer ces contrées. »

« CONQUÉRIR (kon-ké-rir), v. a. // 1° Soumettre par les armes. Les Romains conquièrent les Gaules. Les Français ont conquis l'Algérie. »

« COLONISER (ko-lo-ni-zé), v. a. Peupler par une colonie. »

« COLONIE" (ko-lo-nie), s. f. // 1° Établissement fondé par une nation dans un pays étranger. // 2° Possession d'une nation européenne dans une autre partie du monde. // 3° Réunion d'individus qui ont quitté un pays pour en peupler un autre. »<sup>89</sup>

À partir de ces explications, nous pouvons constater le rôle bien déterminé de chacun : l'explorateur est un découvreur, le conquérant impose par les armes et le colonisateur peut être à l'origine d'une colonie, l'organiser et la peupler. Cette répartition des tâches semble induire un ordre précis dans lequel doit s'effectuer l'expansion coloniale (exploration, conquête, puis colonisation). Christelle Taraud s'est interrogée sur les idées reçues liées à la colonisation. Parmi les sujets abordés, elle a notamment travaillé sur cette affirmation : « L'exploration a préparé la conquête militaire ». Elle explique :

« Au cœur de la colonisation du XIX<sup>e</sup> siècle, on trouve bien sûr la conquête militaire de nouveaux territoires en Afrique, Asie et Océanie. Dans l'imaginaire collectif et dans l'historiographie contemporaine, cette conquête est supposée avoir été préparée par une intense activité exploratoire qui a poussé un certain nombre d'Européens, pour des raisons humanitaires, scientifiques, commerciales et stratégiques à se lancer à la découverte du monde. Cette idée reçue, même si elle n'est pas dénuée de tout fondement, doit être relativisée.

[...] il est évident que les données laissées par les explorateurs (relevés divers, état des défenses de certaines agglomérations urbaines, niveau d'armement, nombre d'habitants, ressources...) ont pu être utilisées très pragmatiquement par les conquérants à des fins

---

<sup>89</sup> LITTRÉ, É., *Dictionnaire de la Langue française*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1878, p. 670, 743 et 1572.

militaires. À noter cependant que l'exploration n'a jamais été symbiotiquement liée à la conquête. Parfois elle l'a précédée, et parfois aussi accompagnée. »<sup>90</sup>

Ainsi, selon Christelle Taraud, il y a bien une différence entre l'exploration et la conquête d'un territoire. Ces activités sont bien distinctes : l'explorateur découvre et glane des informations sur les régions qu'il traverse, alors que le conquérant les soumet de façon militaire. En ce qui concerne l'ordre et l'enchaînement de ces deux activités, elle ne dément pas que l'exploration précède la conquête, mais elle tente de modérer cette idée. L'exploration peut ainsi être antérieure à la conquête ou simultanée. Jacques Frémeaux tend aussi à séparer ces deux activités et à donner une chronologie de l'exploration par rapport à la conquête :

« Le sentiment de représenter le savoir, voir même la Raison, est un des puissants constituants de l'idéologie conquérante. La science justifie la découverte, ou plus exactement l'exploration, qui, elle-même, prépare la conquête. Elle accumule une série de données qui permettent aux conquérants de mieux maîtriser le milieu naturel et culturel dans lequel ils s'engagent. Il arrive même qu'elle ne soit que pur prétexte [...].

Parmi les sciences humaines et sociales, la géographie est sans conteste, de ce point de vue, le savoir le plus lié aux conquêtes coloniales, dans la mesure où ses progrès ont été parallèles à l'expansion territoriale des États européens. [...] »<sup>91</sup>.

Selon Frémeaux aussi, l'exploration semble précéder la conquête, et permettre ainsi de réunir des renseignements pouvant faciliter la progression des forces conquérantes. Il met aussi en lumière les missions qui sous couvert de buts scientifiques cachaient en réalité des objectifs impérialistes ce qui a effectivement été le cas de certaines explorations.

Toutefois, il serait certainement judicieux de compléter ces deux points de vue en ajoutant que l'exploration peut aussi succéder à la conquête. En effet, nombreux ont été les territoires conquis qui n'ont été que postérieurement explorés. Cela peut s'expliquer par des raisons stratégiques : la conquête devant permettre d'acquérir le territoire le plus vaste, il était plus important d'essayer d'établir des frontières le plus loin possible avant d'explorer le cœur de cette terre.

Pour connaître et établir le rôle de chaque intervenant, nous devons tenir compte de la localisation géographique de notre recherche, mais aussi du contexte dans lequel elle s'inscrit. Si nous prenons le cas de l'Afrique, Bruno Lecoquierre explique ainsi :

« Dans l'exploration de l'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle, il est souvent difficile de faire la part entre ce qui relève de l'exploration scientifique et ce qui est plutôt de l'ordre de la mission d'implantation coloniale tant les deux aspects s'entremêlent. »<sup>92</sup>

---

<sup>90</sup> TARAUD, Christelle, *La colonisation*, Paris, Le Cavalier Bleu, collection « idées reçues », 2008, p. 25-29.

<sup>91</sup> FRÉMEAUX, Jacques, *De quoi fut fait l'Empire les guerres coloniales au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS, 2009, p. 220.

<sup>92</sup> LECOQUIERRE, Bruno, *op. cit.*, p. 95.

Il est nécessaire de comprendre qu'à partir de la fin des années 1870, l'Afrique devient le terrain privilégié d'un affrontement entre nations européennes. C'est durant la période qui s'étend des années 1870 à la Grande Guerre que ces nations se partagent le continent africain, avec une nette accélération à partir de 1885 à la suite de la conférence de Berlin. Ce congrès européen est le déclencheur du partage systématique de l'Afrique. Henri Brunschwig explique qu'il est « indiscutable que Berlin a beaucoup accéléré le partage, et, si l'on considère les événements qui suivirent, 1885 représente bien le point de départ de la ruée vers l'intérieur du continent »<sup>93</sup>. Mais, il ajoute aussi que durant cette conférence les Européens ne se sont pas répartis l'Afrique : « la lettre de l'Acte général [de la conférence de Berlin] n'autorise pas à parler d'un partage de Berlin. Son esprit ne le permet qu'en interprétant les silences de ses rédacteurs, qui n'étaient évidemment pas tous du même avis »<sup>94</sup>. La conférence de Berlin a par contre permis d'établir les règles du partage et le principe des zones d'influence ou de *l'hinterland* : une nation européenne obtient ainsi des droits sur l'intérieur des territoires si elle contrôle déjà ses côtes. C'est donc à partir de ce moment qu'il est possible de constater une accélération de la conquête de l'Afrique, ce qui est souvent qualifié de « course au clocher » ou de « *scramble* ». Raoul Girardet donne une définition de la course au clocher :

« Dans cette « course au clocher » dont le rythme va de plus en plus s'accélérer, dans cet « immense steeple-chase sur la route de l'inconnu » pour reprendre les formules mêmes qu'utilisera plus tard Jules Ferry, le souci de ne pas se laisser distancer, de devancer par ses propres initiatives celles de ses rivaux et ses concurrents, joue un rôle essentiel. C'est un tout puissant processus d'escalade qui s'engage, tandis que la notion même de politique d'expansion coloniale tend de plus en plus à s'intégrer à une sorte de vision stratégique de dimension mondiale où chaque place encore libre de l'échiquier du globe est censée devoir être occupée avant qu'un autre ne s'assure de sa possession »<sup>95</sup>.

La période allant des années 1880 au début du XX<sup>e</sup> siècle est donc caractérisée par une véritable accélération de la conquête européenne en Afrique mais aussi par une concurrence entre les différentes puissances européennes pour se créer le plus vaste empire.

C'est en tenant compte de ce contexte de forte concurrence européenne et de course au clocher que nous devons nous interroger et déterminer si l'explorateur français entre 1870 et 1914 est forcément un conquérant et un colonisateur. Isabelle Surun, dans son étude sur « Le terrain de l'exploration reconsidéré : les explorateurs européens en Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle » propose une définition de l'exploration qui tient compte du contexte :

« « Explorateur » et « exploration » : usages et mésusages des termes

<sup>93</sup> BRUNSCHWIG, Henri, *Le partage de l'Afrique noire*, Paris, Flammarion, 1971, p. 159.

<sup>94</sup> *Ibidem*, p. 160.

<sup>95</sup> GIRARDET, Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table ronde, 1972, p.79-80.

La transparence apparente du terme masque une superposition d'usages successifs qui en opacifient le sens. Marie-Noëlle Bourguet a montré sa genèse au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le champ militaire, où il désigne des pratiques de l'espace propre à l'éclaireur qui s'avance au-delà du front pour prendre des renseignements dans une perspective stratégique. Au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le terme en vient progressivement à désigner, en concurrence avec celui de voyageur, plus général, la démarche cognitive particulière qui accompagne le parcours d'espaces inconnus visant à en rapporter une description. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il est explicitement réservé à la reconnaissance d'espaces non européens et perd son caractère exclusivement cognitif : dans un contexte de rivalités européennes et d'expansion coloniale, l'explorateur n'est plus seulement celui qui assure l'appropriation intellectuelle d'un espace au bénéfice d'une communauté savante internationale, mais aussi celui qui pose les fondements d'une appropriation politique nationale en faisant signer des traités de protectorat aux représentants des pouvoirs locaux. »<sup>96</sup>

Selon le propos d'Isabelle Surun, l'explorateur de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, n'est plus simplement un découvreur, un observateur et un témoin, c'est un acteur de l'expansion coloniale et un conquérant. Il est vrai que beaucoup de missions d'exploration ont été l'occasion d'agrandir la zone d'influence française en Afrique. Alors que Pierre Savorgnan de Brazza fait partie des explorateurs les plus connus et illustres de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'en est pas moins un conquérant. Souvent mythifié par son approche humaniste et civilisatrice de l'exploration mais aussi par sa volonté d'anéantir l'esclavage, il n'en est pas moins celui qui a signé le traité Makoko<sup>97</sup> donnant le Congo à la France. Durant sa mission dite de l'Ouest-africain (1883-1884), Brazza et ses compagnons ne sont pas uniquement des explorateurs, mais ce sont des acteurs de la conquête et même de la colonisation. Cette mission ne se borne pas simplement à parcourir, découvrir et étudier les territoires congolais, elle est aussi l'occasion de passer des traités de protectorat avec les chefs locaux et d'établir un réseau de postes français. Cette entreprise permet donc aussi de définir et d'établir les bases de l'organisation administrative de la colonie du Congo français. Nous pouvons ainsi constater dans ce cas qu'il est difficile de ne pas percevoir l'explorateur comme un conquérant et un colonisateur. De la même façon, les expéditions envoyées par le Comité de l'Afrique française à partir des années 1890, telles que les missions Dybowski et Maistre, relèvent autant de l'exploration que de la conquête. L'étude des différentes administrations ayant participé à financer ces missions nous permet de l'affirmer. Pour ces expéditions, le Comité

---

<sup>96</sup> SURUN, Isabelle, « Le terrain de l'exploration reconsidéré : les explorateurs européens en Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle » in SINGARAVÉLOU, Pierre (dir.), *L'empire des géographes, Géographie, exploration et colonisation, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 2008, p. 61

<sup>97</sup> Traité Makoko : traité signé le 10 septembre 1880 par Makoko, chef des Batéké, et Pierre Savorgnan de Brazza. Le chef Makoko cède à la France son territoire situé entre les sources et l'embouchure de Lefini à Ncouma. Ce traité est ratifié à l'unanimité par les Chambres le 22 novembre 1882.



de l'Afrique française reçoit des subventions des ministères des Colonies, de l'Instruction Publique et des Affaires Étrangères. De plus, il obtient des aides matérielles de la part des ministères de la Marine et de la Guerre, du Muséum d'histoire naturelle et de la Société de géographie. Les subventions accordées par le ministère de l'Instruction Publique et les aides attribuées par le Muséum et la Société de géographie suggèrent que ces missions ont un caractère scientifique et donc relèvent de l'exploration. Celles concédées par les autres ministères laissent entendre que ces expéditions ont aussi vocation à participer à l'expansion coloniale et qu'elles ont des objectifs politiques, diplomatiques et coloniaux.

Mais si les exemples d'explorateurs-conquérants sont nombreux à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Afrique, il n'en est pas moins nécessaire de remarquer qu'il est aussi possible d'identifier quantité d'explorateurs qui n'ont pas ou peu participé à la conquête coloniale. Affirmer que durant la période qui nous intéresse, les explorateurs français sont exclusivement des conquérants serait réducteur et ne reflèterait qu'une partie de la réalité.

Parmi les missions qui se sont déroulées entre 1870 et 1914 en Afrique, nombreuses ont été celles menées dans un but exclusivement scientifique et géographique. De ce fait, pour prendre l'exemple de Madagascar, nous pouvons constater que durant la période qui s'étend entre 1870 et 1895<sup>98</sup>, les explorations qui s'y sont succédées n'avaient pas pour objectif la conquête mais la connaissance de l'île. Comme le souligne Alfred Grandidier, avant 1871, la géographie de l'intérieur de l'île était encore peu précise alors que ses contours étaient connus :

« Mais si, depuis longtemps déjà, nous avons de bonnes cartes de Madagascar au point de vue de la délimitation générale des côtes, il n'en est pas de même au point de vue topographique. Jusqu'à l'Esquisse que j'ai publiée en 1871, les montagnes y ont été tracées au hasard, suivant la fantaisie des auteurs [...]. »<sup>99</sup>

Ainsi durant longtemps l'intérieur de l'île était méconnu, mais différentes missions se sont succédées à Madagascar et ont permis d'établir des cartes, de déterminer le système hydrographique de l'île, de connaître les diverses populations y vivant, d'étudier leurs mœurs, de recenser la faune et la flore évoluant sur ce territoire. Les explorateurs qui ont permis d'étendre les connaissances concernant Madagascar n'étaient alors pas des conquérants mais des observateurs et des découvreurs. Nous pouvons ainsi citer quelques-uns de ces

---

<sup>98</sup> 30 septembre 1895 : fin de la conquête militaire française de Madagascar.

<sup>99</sup> GRANDIDIER, Alfred, « Les voyageurs français à Madagascar pendant les trente dernières années », *Bulletin de la Société de Géographie*, Paris, Société de Géographie, T. XIV, 1893, p. 289.

explorateurs : Alfred Grandidier, naturaliste et zoologiste, qui débuta ses explorations de l'île en 1865 pour les achever en 1870 et qui resta pendant longtemps le grand spécialiste de Madagascar ; Auguste Lantz, naturaliste et zoologiste, qui effectua une mission en 1870 ; le Révérend Père Colin, jésuite, créateur et directeur de l'observatoire de Tananarive, assisté du Révérend Père Roblet (jésuite) ont entre 1888 et 1923 fait énormément pour étudier l'astronomie, la météorologie, la sismologie, le magnétisme, la géodésie et la cartographie de Madagascar ; le docteur Louis Catat et ses compagnons Casimir Maistre et l'ingénieur Georges Foucart qui entreprirent une expédition entre 1889 et 1890, commanditée par le ministère de l'Instruction Publique, et qui sillonnèrent l'île de part en part ; les missions du naturaliste Henri Douliot (1891-1892), du géographe Émile Félix Gautier (1892-1893), du naturaliste Charles Alluaud (1893). Ces explorateurs n'étaient pas des conquérants, ils n'imposaient pas de traités même s'ils entraient en contact avec les populations locales et tentaient d'établir des relations avec elles pour mieux les appréhender. Il reste que les informations rassemblées sur l'île ont certainement été très utiles lors de la conquête militaire qui débuta en décembre 1894 sous les ordres du général Duchesne pour s'achever le 30 septembre 1895. Ils ont donc contribué indirectement à la conquête grâce aux relevés effectués, aux cartes dressées et aux nouvelles connaissances qu'ils ont apportées de l'île, mais ils n'ont pas été les acteurs directs de la prise de possession de Madagascar par la France. Nous pouvons aussi observer que même après la conquête, les explorations scientifiques se poursuivirent. Ainsi se succédèrent les missions dirigées par Charles Alluaud (1896 et 1900-1901), par le scientifique Eugène Joseph Bastard (1896-1898), par Émile Félix Gautier (1896-1898), par le naturaliste Guillaume Grandidier (1898-1899 et 1900), par le médecin des troupes coloniales Gaston Jules Decorse (1898-1901), par le géologue Paul Lemoine (1902 et 1903), par l'ingénieur agronome Georges Regnard de Gironcourt (1902-1903), par Camille Le Barbier (1908 et 1910). Ces missions avaient des buts géographique, ethnographique, zoologique, botanique, géologique etc. et ont participé à étendre la connaissance de l'intérieur de l'île.

Le cas de Madagascar n'est pas isolé. Les exemples d'explorateurs qui n'ont pas ou peu pris part à la conquête de l'Afrique sont nombreux. Selon les cas, leurs missions précèdent, accompagnent ou succèdent à la conquête. En conséquence, les explorateurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne doivent donc pas tous être classés dans la catégorie des conquérants, leurs missions nécessitent d'être étudiées et contextualisées pour déterminer leurs liens possibles et effectifs avec l'expansion coloniale et la colonisation (voir Graphique 4).

Isabelle Surun note que ce rapport entre exploration et colonisation est au cœur d'un débat historiographique :

« L'ensemble [de la production éditoriale] traduit une ambivalence de la représentation de l'explorateur, auquel sont associés tantôt la gloire et l'aventure individuelle, tantôt la rencontre pacifique avec des peuples et une nature exotique, tantôt les relations de domination qui président à une prise de pouvoir. Les productions destinées au grand public mettent ainsi en évidence une difficulté à situer l'exploration, à lui assigner une posture unifiée. Or les travaux historiques consacrés à l'exploration connaissent des hésitations similaires, le principal problème rencontré étant la difficulté de déterminer la nature du lien associant exploration et colonisation. Tandis que nombre d'études menées dans le cadre de l'histoire de la géographie le réduisent à une relation de causalité univoque et que les auteurs qui se réclament des *postcolonial studies* subsument les deux termes sous la catégorie unifiante d'impérialisme, une analyse historique attentive aux multiples contextes et aux pratiques différenciées que suppose l'exploration conduit à contester l'évidence d'un tel lien.

[...]

#### *Exploration et colonisation*

Les publications qui traitent de l'impérialisme et de la domination coloniale établie au XIX<sup>e</sup> siècle par des pays européens sur des territoires situés sur d'autres continents ne mentionnent l'exploration, lorsqu'elles le font, que comme un corollaire à la conquête coloniale, établissant dès lors l'existence d'un lien de causalité univoque entre exploration et colonisation. »<sup>100</sup>

Isabelle Surun explique ainsi le problème qui entoure l'exploration et le lien de causalité que nombre d'historiens établissent entre exploration et colonisation. Il est souvent difficile, surtout pour la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'établir si une mission relève de l'exploration ou de la conquête. Mais il est aussi relativement problématique de ne pas faire un lien entre l'exploration et la colonisation, que d'intégrer systématiquement l'exploration dans le mouvement d'expansion coloniale. Mais ces deux activités doivent être envisagées comme distinctes, avant de pouvoir étudier les rapports qui les lient et de mieux observer comment elles interagissent entre elles. Il est donc nécessaire de ne pas généraliser et d'étudier l'exploration pour elle-même et comme une activité à part entière avant de l'amalgamer de façon systématique à la colonisation ou à l'impérialisme. Nier ces rapports n'est pas non plus une solution, c'est pourquoi l'exploration doit être étudiée en fonction des contextes historiques et géographiques avant de la réduire à une cause, un moyen ou à une conséquence de la conquête.

De ce point de vue, le cas de l'Afrique est sûrement le plus représentatif à cette époque compte tenu de la ruée européenne qui s'est produite vers ce continent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

---

<sup>100</sup> SURUN, Isabelle, « L'exploration de l'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle : une histoire pré-coloniale au regard des *postcolonial studies* », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n°32, 2006/1, p. 22.

autant du point de vue de la colonisation que de l'exploration. Mais nous pouvons observer des phénomènes similaires pour l'Asie, notamment pour l'Asie du Sud-Est.

En effet, à moindre échelle que pour le cas du continent africain, la péninsule indochinoise est aussi le théâtre d'une rivalité européenne (essentiellement franco-britannique) en matière d'expansion coloniale. Se succèdent alors différentes étapes pour la conquête de territoires permettant d'étendre l'empire français en Asie du Sud-Est. Il est alors possible de remarquer, comme pour l'Afrique, des liens assez importants entre l'exploration et la colonisation. Comme le souligne Frédéric Thomas en évoquant le cas de la construction des savoirs concernant les « Hauts Plateaux » en Indochine, nombreuses ont été les informations collectées par des missions qui alliaient exploration et conquête :

« Les auteurs qui sont à l'origine de « l'invention des Hauts Plateaux » ne sont bien sûr ni géographes, ni ethnologues, ni quoi que ce soit qui ressemble à une spécialisation disciplinaire. Ils ont par contre en commun d'être des « coloniaux » et, à divers titres, de travailler à la progression des intérêts français dans la péninsule. Leur géographie est une géopolitique de la conquête ; leur ethnographie, une anthropologie morale de la domination, les deux formant un tout, dont il resterait encore à examiner l'intime couplage avec la sylviculture, la botanique et la médecine construites par les mêmes auteurs. Il n'y a pas d'amateurisme dans la production des savoirs [...] »<sup>101</sup>.

Loin d'être des spécialistes des diverses disciplines académiques, les explorateurs-conquérants ont pourtant permis de développer les connaissances sur des territoires jusque-là méconnus. Des missions telles que celles menées par Auguste Pavie relèvent autant de l'exploration que de la conquête ou de la colonisation. L'ouvrage qui lui est dédié par les Archives nationales d'Outre-Mer évoque en ces termes l'homme et son œuvre :

« Pavie fait d'abord partie de l'administration des télégraphes, puis en raison des qualités qu'il a démontrées au Cambodge – son entraînement physique, son don de l'observation, sa connaissance de la langue et sa participation à la pacification du pays lors de la révolte de 1885 -, il est promu dans la carrière diplomatique. Seul au début, il se voit adjoindre des compagnons à partir de 1888. Le petit groupe d'explorateurs est alors désigné comme la « mission Pavie ». Jusqu'à son retour définitif d'Indochine en 1895, Pavie va arpenter le pays. Plus de 40 000 kilomètres d'itinéraires pour une superficie de 600 000 km<sup>2</sup> sont relevés, et la première carte générale de l'Indochine dressée ; grâce à son action politique et diplomatique, les États laotiens font désormais partie de l'Empire français. »<sup>102</sup>

Les différentes missions Pavie représentent en effet autant des missions d'exploration à vocation scientifique, géographique et cartographique en territoire inconnu ou du moins très

---

<sup>101</sup> THOMAS, Frédéric, « L'invention des « Hauts Plateaux » en Indochine », *Ethnologie française*, vol. 100 / 4, 2004, p. 645.

<sup>102</sup> DION, Isabelle, *Auguste Pavie l'explorateur aux pieds nus : Cambodge Laos*, Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer : Images en manœuvres éd., 2010, p. 12-13.

peu connu, mais aussi des missions visant à étendre le domaine français en Asie du Sud-Est et à établir une colonie durable. Michel Bruneau présente aussi la production des savoirs géographiques élaborés notamment par des missions telle que celle dirigée par Pavie comme des expéditions polymorphes :

« Les explorateurs sont en majorité des militaires et médecins militaires œuvrant pour la colonisation. Ils se veulent autant ethnographes que naturalistes, et plus particulièrement botanistes. L'objectif de leurs expéditions était autant de surveiller l'ennemi sur les hauts plateaux, que de rechercher localement des alliances, de favoriser la présence des Vietnamiens comme auxiliaires de la colonisation, ou de produire des connaissances scientifiques.

[...] Il y a dans la Mission Pavie, comme l'a bien montré F. Thomas (2003, p.136) une imbrication entre observations scientifiques, pouvoir, colonisation et méthodes de conquêtes, Pavie lui-même alliant le savant, l'explorateur, le naturaliste, l'homme de lettres et le colonisateur »<sup>103</sup>.

En effet, l'exemple de Pavie et de ses collaborateurs est tout à fait représentatif de ces explorateurs-conquérants qui ont mené de concert exploration et prise de possession de territoires. C'est pourquoi, la Commission de la Chambre des Députés et la Commission du Sénat, chargées de l'examen du projet de loi portant approbation des conventions de délimitation et de commerce signées à Pékin le 20 juin 1895, expriment en ces termes leur reconnaissance envers les membres de la mission Pavie :

« un public hommage aux habiles et courageux explorateurs qui, en parcourant une région à peu près inconnue, en ont fait, souvent au péril de leur vie, le premier relevé exact et ont ainsi préparé et permis la démarcation de la frontière de notre empire Indo-Chinois »<sup>104</sup>.

Nombre d'explorateurs ont ainsi eu des rôles d'éclaireurs, de chercheurs et de découvreurs, tout en étant aussi les protagonistes de la conquête et de l'expansion coloniale française. Néanmoins, le parallèle avec l'Afrique se vérifie aussi pour le cas de l'Asie. En effet, tous les explorateurs du continent asiatique n'ont pas pour autant été des conquérants. Il est de ce fait possible d'observer que l'exploration a pu précéder, accompagner ou succéder à la conquête.

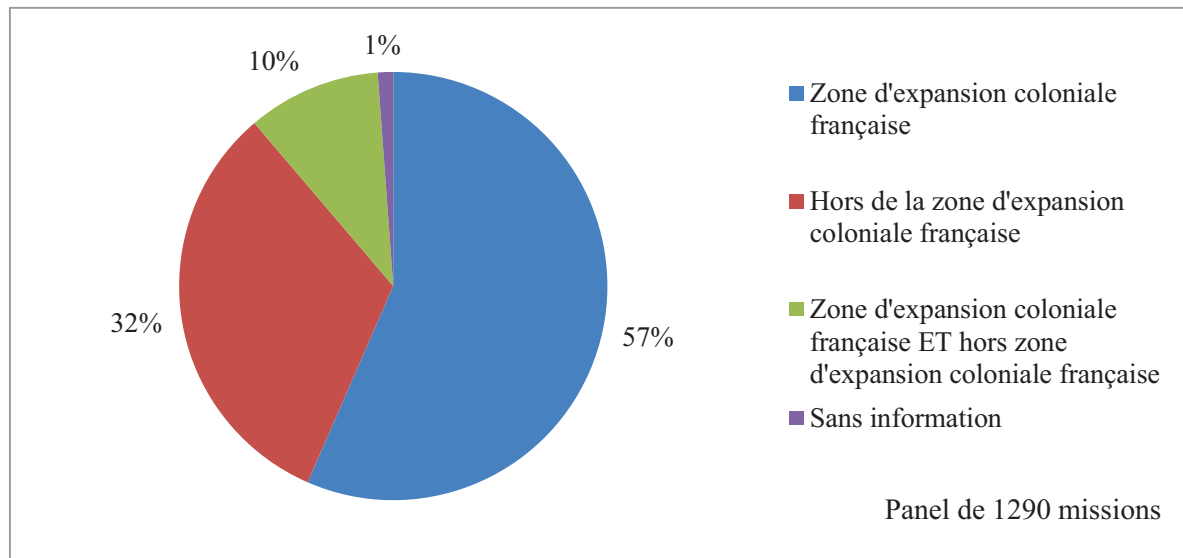
Venant d'observer qu'exploration et conquête doivent être replacées dans leur contexte chronologique et géographique, avant de vouloir faire un lien entre ces deux activités, il s'agit aussi de préciser que toute l'activité exploratoire de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne s'est pas forcément concentrée sur des zones d'expansion coloniale française.

---

<sup>103</sup> BRUNEAU, Michel, « Les géographes français et la tropicalité, à propos de l'Asie des moussons », *L'Espace géographique*, Tome 35, 2006, p. 194-195.

<sup>104</sup> Archives nationales d'Outre-mer (désigné dans les pages suivantes ANOM) : FM SG ASIE 62, Annexe au procès-verbal de la séance du 2 juillet 1896 de la Chambre des Députés, Projet de loi relatif aux récompenses à décerner à l'occasion de l'achèvement des missions Pavie dans la péninsule Indo-Chinoise, p. 3.

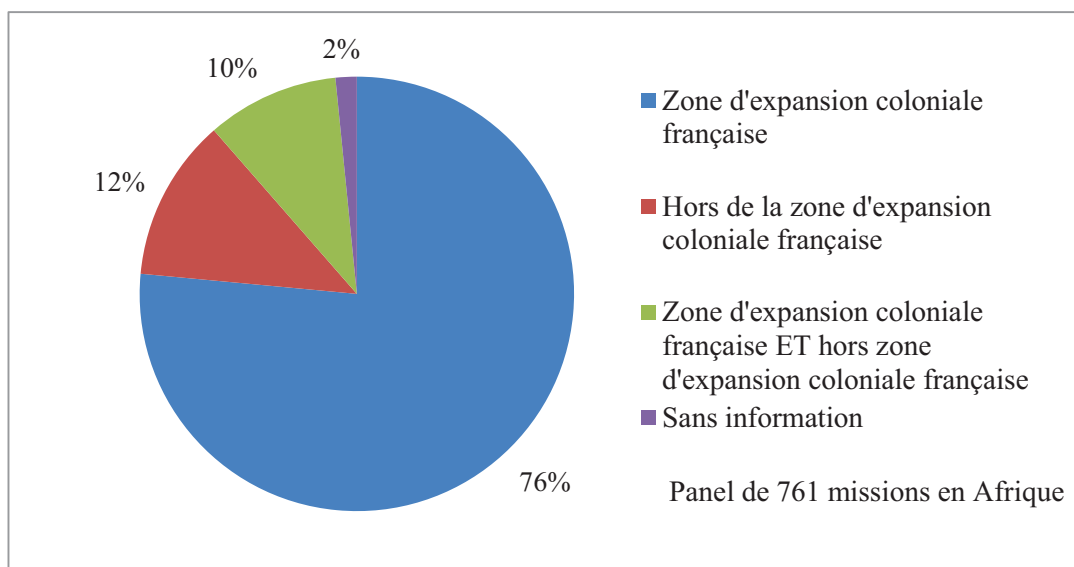
Pour ce faire, nous avons travaillé sur un échantillon de 1290 missions d'exploration. Le Graphique 4 qui suit propose de découvrir la part d'expéditions menées en zone d'expansion française (avant ou après l'exploration) :



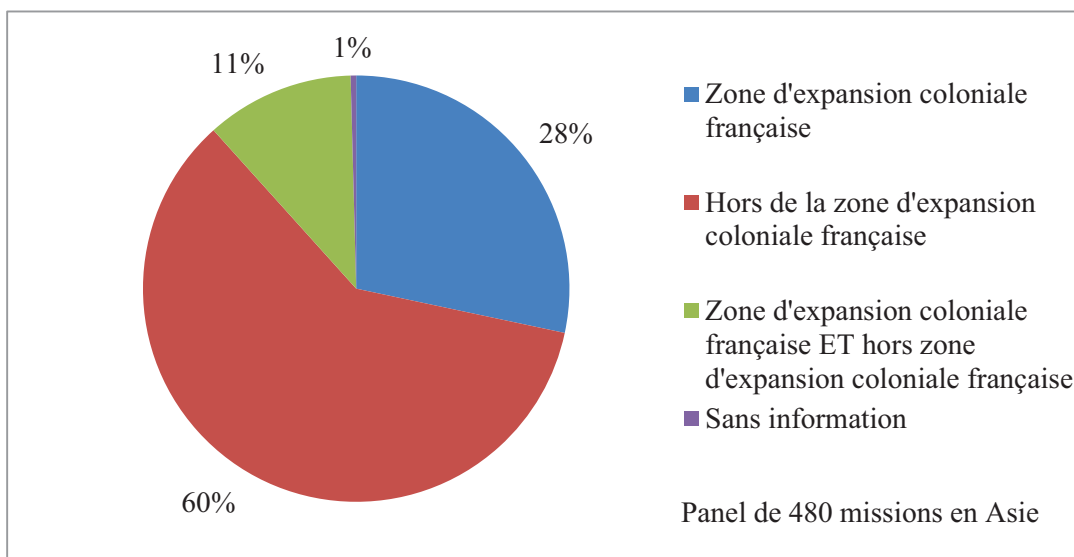
**Graphique 4 : Localisation géographique des missions d'exploration**

À travers le Graphique 4, nous pouvons confirmer qu'un grand nombre de missions d'exploration (57%) se sont déroulées sur des territoires qui étaient déjà sous influence française ou qui ont été conquis peu de temps après. En effet, plus de la moitié de l'activité exploratoire française s'est effectuée dans des zones qui avaient un intérêt pour la France et donc, qui ont eu un lien avec l'expansion coloniale française. Les missions en zone non française n'ont cependant pas été rares, près d'un tiers ont été réalisées sur des territoires qui n'ont jamais été dans le giron français. En conséquence, il faut se garder de généraliser et d'affirmer qu'exploration et conquête vont forcément de pair. L'explorateur doit être différencié du conquérant, son activité devant être contextualisée dans le temps et dans l'espace et tenir compte de ses objectifs propres et de ses résultats avant de pouvoir déterminer s'il a eu un quelconque rôle dans la conquête et l'expansion coloniale française.

Les Graphique 5 et Graphique 6 qui suivent nous renseignent de la même façon sur la localisation des explorations en Afrique et en Asie :



**Graphique 5 : Localisation géographique des missions d'exploration en Afrique**



**Graphique 6 : Localisation géographique des missions d'exploration en Asie**

Au regard de ces deux graphiques, nous pouvons constater que les missions d'exploration en Afrique ont été en grande partie (76%) réalisées en zone d'expansion coloniale française. À l'inverse, en Asie la majeure partie de l'activité exploratoire (60%) s'est déroulée en zone non française. Ces deux graphiques sont cohérents. En effet, les territoires africains ont connu une forme de ruée européenne générale pour leur conquête mais aussi pour leur découverte et reconnaissance. Ainsi, que l'activité exploratoire française se concentre essentiellement en zone d'expansion coloniale française paraît tout à fait logique. D'autre part, la superficie des territoires conquis en Afrique par la France est bien plus vaste qu'en Asie. Comme nous l'avons évoqué précédemment, il était alors nécessaire de reconnaître des territoires à

conquérir ou déjà conquis mais très peu connus, cartographiés, parcourus, afin dans un premier temps, d'obtenir des cartes de ces régions, mais aussi des informations plus complètes sur les ressources, les habitants, l'histoire de ces territoires à conquérir ou en phase d'être conquis. À titre d'exemple, il est ainsi possible de remarquer un grand nombre de missions qui se sont orientées vers l'Afrique occidentale ou l'Afrique centrale, mais bien moindre sont celles dirigées vers l'Afrique du Sud ou l'Afrique orientale qui étaient essentiellement des zones d'attraction pour les expéditions britanniques notamment (voir p. 257).

Si la proportion d'explorations sur le continent asiatique en zone française est plus réduite qu'en Afrique, nous pouvons l'expliquer par certains éléments. En effet, les territoires sous influence française en Asie sont de superficie bien moindre qu'en Afrique, et nécessitent de ce fait moins de missions d'exploration pour les étudier. D'autre part, le continent asiatique est vaste, intrigue, et amène les explorateurs vers d'autres territoires mal connus, tels que la Chine, l'Asie centrale, l'Extrême-Orient, etc.

Nous avons peu évoqué le cas de l'Amérique, mais il ne représente à l'époque que très peu d'intérêt colonial. Si quelques missions d'exploration ont pu être menées en Guyane française et dans les régions limitrophes, l'immense majorité a eu pour théâtre d'activité des zones non françaises et sans lien notable avec une quelconque visée expansionniste.

En définitive, trois termes se superposent souvent lorsqu'est abordée la question de l'exploration du monde non-européen à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : explorateur, conquérant et colonisateur. Il semble nécessaire de faire une distinction entre ces trois activités avant de pouvoir déterminer leurs liens, leurs interactions mais aussi leur enchaînement chronologique. Même s'il est notable que nombreux ont été les explorateurs-conquêteurs, il est indispensable d'étudier ces individus comme une sous-catégorie d'un ensemble plus vaste et plus complexe et non pas comme les uniques représentants du groupe des explorateurs.

## **5 - Une profession de professionnels ?**

Plusieurs caractéristiques permettant de définir l'explorateur français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ainsi que certains éléments le différenciant ou le rapprochant d'autres types de voyageurs ont été recensées. Nous souhaitons désormais aborder l'exploration d'une manière quelque peu différente en tâchant de déterminer ce qu'elle peut représenter pour un individu. Être explorateur, est-ce une profession ou un métier à part entière, une activité liée à une profession ou un passe-temps ?



Comme point de départ à ce questionnement, il est nécessaire de définir ces quelques termes. Pour cela, les chercheurs en sociologie des professions contribuent à éclairer l'usage et le mésusage de mots tels que « profession », « métier » ou encore « activité » ou « tâche »<sup>105</sup>. L'article de Claire Tourmen, consacré à la clarification de ces termes et compilant un certain nombre de travaux dédiés à cette thématique, permet de mettre en lumière leurs différences et d'appuyer notre propos sur ces définitions :

#### « L'activité »

[...] Elle correspond à l'ensemble de ce qui est réalisé *hic et nunc* par les individus : les processus de réalisation du travail dans les conditions réelles, ses résultats, et a fortiori l'activité mentale nécessaire pour les obtenir, qui est le lieu où résident les compétences. L'activité des individus est soumise à de multiples variations et contraintes dues à leur environnement mouvant et imprévisible, elle nécessite de nombreuses adaptations aux situations rencontrées. Nous nous situons ici au niveau le plus individuel, même si l'activité peut être réalisée collectivement. [...]

Nous proposons donc de retenir les critères suivants : à partir du moment où des individus réalisent individuellement ou collectivement un produit de travail, il y a *activité* de travail en réponse à des prescriptions »<sup>106</sup>.

L'activité repose ainsi sur la série d'actions réalisées et pensées permettant de remplir des prescriptions. Appliquée à l'exploration, l'activité pourrait alors recouvrir l'ensemble des agissements sur le terrain (ou tâches) et des réflexions mentales ayant permis à un explorateur de mettre en œuvre, concrétiser, faire aboutir et réaliser son projet (ou prescription). Dans la suite de son article, Claire Tourmen poursuit son analyse en définissant et distinguant les termes de « métier » et de « profession » :

#### « Le métier »

[...] Nous proposons donc de retenir les critères suivants : à partir du moment où des acteurs occupant certains postes se regroupent pour définir et défendre leurs rôles, débattent et tentent de stabiliser des savoir-faire spécifiques, encadrent ou cherchent à encadrer l'accès au marché du travail et revendiquent une identité spécifique, se la reconnaissent entre eux ou cherchent à la faire reconnaître, on peut alors parler de *métier*.

#### La profession

[...] Nous proposons donc de retenir les critères suivants : à partir du moment où un métier est caractérisé par une structuration forte de l'accès au marché du travail (fermeture) que ses membres contrôlent, une identité largement revendiquée et reconnue socialement, des savoir-faire spécifiques bien identifiés, alors on pourra parler de *profession* »<sup>107</sup>.

---

<sup>105</sup> Voir à titre d'exemple : FREIDSON, Eliot, « Les professions artistiques comme défi à l'analyse sociologique », *Revue française de sociologie*, vol. 27 / 3, 1986, p. 431-443.

<sup>106</sup> TOURMEN, Claire, « Activité, tâche, poste, métier, profession : quelques pistes de clarification et de réflexion », *Santé Publique*, Vol. 19, février 2007, p. 16.

<sup>107</sup> *Ibidem*, p. 19-20.

Au regard de ces deux définitions, être explorateur pourrait intégrer la catégorie des métiers dans certains cas que nous évoquerons plus avant. Au contraire, l'aspect fermé et très codifié de la définition du terme « profession » rend son application peu pertinente dans le cas des explorateurs. Cependant, il est nécessaire de tenir compte du contexte historique dans lequel s'inscrit notre recherche. En effet, si ces termes sont définis avec la plus grande précision de nos jours, il n'en a pas toujours été le cas. « Profession », « métier », « occupation », « position » se sont longtemps chevauchés et entremêlés sans véritable distinction comme l'explique Christian Topalov dans son article consacré aux catégories professionnelles au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>108</sup>. Ces mots, même dans un cadre formel et administratif, étaient souvent interchangeables et utilisés de façon commune sans considération du contenu propre à chacun.

À partir de ces définitions et de ce rappel contextuel, observons plus en détail le cas des explorateurs.

Il est souvent difficile de déterminer ce que peut représenter l'exploration pour l'individu qui la réalise. En étudiant le cas des explorateurs qui ont été désignés pour remplir une mission, nous avons déjà pu observer que la majorité d'entre eux sont arrivés à l'exploration non par vocation mais parce qu'ils avaient les compétences nécessaires pour participer à ce genre d'entreprise. Nous pouvons donc en déduire que pour un grand nombre d'explorateurs, l'exploration est en réalité une activité qui est liée ou qui découle d'une profession. Si le nombre d'explorateurs militaires est important, c'est parce que leur formation leur permet d'être compétents sur le terrain, qu'il soit connu ou inconnu. Pour ceux-ci, l'exploration n'est donc pas une activité à part entière ou un loisir mais une activité qui peut faire partie de leur métier. De la même façon, pour les ingénieurs, administrateurs coloniaux, scientifiques ou même missionnaires, l'exploration est une activité liée à leur profession.

Cette particularité de l'exploration n'est pas surprenante. Comme nous l'avons déjà mentionné, explorer un territoire ne signifie pas simplement le parcourir, mais surtout l'étudier de façon à étendre les connaissances que l'on peut avoir sur lui, préparer la conquête ou encore recenser méthodiquement ce qu'il peut receler. Il n'est donc pas étonnant de noter

---

<sup>108</sup> TOPALOV, Christian, « Une révolution dans les représentations du travail : L'émergence de la catégorie statistique de « population active » au XIX<sup>e</sup> siècle en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis », *Revue française de sociologie*, vol. 40 / 3, 1999, p. 449.

l'immense majorité d'explorateurs ayant une profession qui les lie à l'exploration ou exerçant un métier en parallèle leur permettant d'être compétents dans un ou plusieurs domaines utiles à l'exploration.

Dans ces différents cas, être ou avoir été un explorateur devient presque une qualité recherchée ou appréciée par leurs supérieurs ou leurs employeurs. En effet, un explorateur sait évoluer et travailler dans un environnement qui ne lui est pas familier, il est capable de s'adapter et de faire preuve d'initiative. De plus, s'il rencontre des succès, sa renommée retombe un peu sur le reste de sa profession ou de son corps d'armée. Nous avons ainsi pu noter dans le dossier personnel de l'officier de Marine Aymes, la remarque suivante inscrite sur son bulletin individuel de notes de l'année 1868 : « Aptitudes spéciales : excellent explorateur »<sup>109</sup>.

D'autre part, il est aussi notable que l'exploration en elle-même n'est pas une activité rémunératrice. Certes enrichissante d'un point de vue personnel ou scientifique, l'exploration n'est pas connue pour être une activité lucrative, bien au contraire. Beaucoup, faute de financements extérieurs dépensent leurs deniers personnels pour réaliser leurs missions. C'est pourquoi, pour une grande part, l'exploration n'est pas un métier à plein temps, mais plutôt une activité que certaines professions rendent accessible.

À ces professionnels qui consacrent une partie de leur temps à l'exploration, il est aussi nécessaire d'ajouter les étudiants qui souvent, pendant ou juste après leurs années d'études, participent à une expédition. Ils n'ont certes pas encore acquis un métier, mais ils maîtrisent suffisamment de savoirs pratiques ou théoriques pour entreprendre une exploration. Comme un stage de fin d'études, une mission outre-mer leur permet de mettre en pratique les connaissances qu'ils ont engrangées durant leur parcours étudiant et en faire aussi bénéficier les autres membres de l'expédition. Pour ces étudiants, l'exploration est donc aussi liée à un métier, qu'ils n'exercent pas encore mais qu'ils s'appêtent à débiter. Nous pouvons ainsi évoquer l'exemple de Maurice Lauzière, élève ingénieur, qui participa à la mission Crampel en Afrique centrale, mais dont le destin prit fin sur les routes d'Afrique. D'autres étudiants peuvent aussi réaliser une exploration dans le but de récolter les matériaux ou connaissances scientifiques nécessaires à l'élaboration ou la finalisation de leur thèse de doctorat ou diplôme de fin d'études. C'est notamment le cas d'Émile Félix Gautier, qui après plusieurs explorations de Madagascar en 1892-1893 puis en 1896-1899, soutient sa thèse de

---

<sup>109</sup> Service historique de la Défense (désigné dans les pages suivantes SHD), archives de la Marine, dossier CC7 Alpha 78, Bulletin individuel de notes, année 1868.

doctorat ès lettres en 1902 à l'Université de Paris, avec pour sujet : *Madagascar, essai de géographie physique*. Il explique ainsi dans l'avant-propos de son ouvrage : « Les matériaux de ce livre ont été amassés en cinq ans et demi de séjour et de voyages à Madagascar, particulièrement dans le Centre et l'Ouest (de juillet 1892 à décembre 1894 – de février 1896 à mars 1899) »<sup>110</sup>. Ses explorations de la Grande Île lui ont donc permis de rassembler les informations et d'effectuer les observations nécessaires à l'élaboration de sa thèse. L'exploration est alors un moyen de faire aboutir un projet académique, dans le but d'accéder par la suite à une profession. C'est dans ce cas une activité permettant de construire sa future carrière professionnelle. Les explorations d'Henry Hubert au Dahomey, lui permettent de la même façon, d'élaborer sa thèse de doctorat ès sciences naturelles, soutenue en 1908. Dans l'introduction de son étude, il précise ainsi :

« À mon arrivée au Dahomey, où j'étais appelé à servir, M. le Gouverneur Liotard, voulut bien me charger d'une mission scientifique dont l'objet principal était l'étude des formations géologiques et des ressources minérales de la colonie dont il avait la haute direction. Ce sont les résultats de cette mission qui font l'objet du présent mémoire.

Afin de réaliser autant que possible un travail aussi important que celui qui m'était confié, j'ai effectué, pendant deux années consécutives (août 1904-août 1906), une série de voyages à l'intérieur de notre possession. Ayant intérêt à connaître un très grand nombre de localités, je me suis attaché à choisir des itinéraires déterminant sur la carte une série de polygones autour de nombreux endroits demeurés inaccessibles »<sup>111</sup>.

Henry Hubert a la particularité, comme quelques autres explorateurs, d'avoir déjà lors de ses missions une activité professionnelle. En effet, en 1904 il est nommé adjoint de 2<sup>e</sup> classe des affaires indigènes et envoyé au Dahomey. Mais cet emploi lui permet aussi de poursuivre ses études scientifiques entamées plusieurs années auparavant. Étant au Dahomey, il obtient du Gouverneur d'être chargé de mission et explore d'un point de vue scientifique, notamment géologique, des territoires jusque-là restés méconnus. Ses explorations lui permettent de recueillir suffisamment d'informations et d'échantillons pour élaborer sa thèse. Nous pouvons aussi présenter l'exploration de Camille Spire en Indochine en 1903 qui lui a permis de soutenir une thèse de doctorat ès sciences naturelles à Paris en 1905. Il est alors déjà médecin-major de 2<sup>ème</sup> classe des troupes coloniales, mais sa mission indochinoise lui donne suffisamment de renseignements pour élaborer cette étude en sciences naturelles<sup>112</sup>.

---

<sup>110</sup> GAUTIER, Émile Félix, *Madagascar : Essai de géographie physique*, Paris, A. Challamel, 1902, p. VII.

<sup>111</sup> HUBERT, Henry, *Contribution à l'étude de la géographie physique du Dahomey*, Paris, Larose, 1908, p. 1.

<sup>112</sup> SPIRE, Camille-Joseph, *Contribution à l'étude des apocynées, en particulier des lianes indochinoises*, Thèse, A. Challamel, 1905, 187 p.

Beaucoup plus rares mais néanmoins intéressants, sont les individus que nous pourrions qualifier d'« explorateurs professionnels ». Le cas de ces explorateurs est certes beaucoup plus anecdotique car ils ne représentent qu'une trentaine de personnes de notre population. En règle générale, ils sont présentés comme des aventuriers qui se sont lancés dans l'exploration à corps perdu pour satisfaire une passion, un besoin ou un rêve. Pour cette catégorie d'explorateurs, il est en général difficile de définir leur profession ou de savoir s'ils en ont exercé une. Souvent marginaux, fréquemment seuls lors de leurs périples, ils se lancent dans l'exploration avec peu de moyens mais beaucoup de culot et de volonté. Pour caractériser ce type d'explorateurs, nous pouvons évoquer Camille Douls et Gabriel Delbrel. Ces deux hommes se sont aventurés jeunes en Afrique du Nord. Ils ont appris l'arabe en Algérie ou au Maroc sans suivre le moindre cours mais en côtoyant les populations qu'ils rencontraient. Tous deux utilisent des subterfuges ou des déguisements pour voyager en toute sécurité et approcher plus facilement les populations locales. Pour eux l'exploration n'est pas liée à un métier, car ils n'en exercent aucun. L'exploration devient leur activité professionnelle et plus encore. C'est presque un mode de vie qu'ils ont trouvé en parcourant et en découvrant des territoires jusque-là inconnus. Mais ce ne sont pas pour autant de simples nomades ou marginaux, ils ont aussi leur place parmi les explorateurs. En effet, en fins observateurs, ils ont rendu compte de leurs itinéraires et de leurs découvertes, ils ont partagé leurs aventures et les connaissances qu'ils ont acquises au fil de leurs voyages. Delbrel a de ce fait été chargé par la suite de missions officielles au Maroc commanditées par la France. Le fait qu'ils n'aient que peu d'attaches et peu d'instruction ne les rend pas moins performants. Au contraire, leur expérience du terrain, leur débrouillardise et leur capacité d'adaptation leur permet d'observer ce que d'autres explorateurs plus conventionnels ne peuvent qu'imaginer. Dans cette même lignée d'explorateurs-aventuriers, nous pouvons citer à titre d'exemples Jules Borelli, Henri Lucereau ou encore Édouard Foà.

Dans cette catégorie d'explorateurs, pour qui l'exploration constitue l'activité principale, nous pouvons noter que même d'un point de vue administratif, ils sont considérés comme des explorateurs professionnels. Ainsi, sur la page de garde des dossiers de Légion d'honneur<sup>113</sup> d'un certain nombre d'entre eux, nous avons pu noter qu'à la rubrique « Qualité ou grade »

---

<sup>113</sup> Archives Nationales, dossiers de Légion d'honneur : LH/292/22 (Pierre Gabriel Édouard Bonvalot) ; LH/483/46 (Maurice Armand Chaper) ; LH/492/73 (Claude Joseph Désiré Charnay) ; LH/296/56 (Jules Borelli) ; 19800035/270/36196 (Charles Alluaud) ; 19800035/278/37310 (Eugène Brussaux) ; 19800035/159/20291 (Jean-Baptiste Auguste Chevalier).

est inscrit « explorateur ». C'est le cas pour Gabriel Bonvalot, Maurice Chaper ou encore de Désiré Charnay. Jules Borelli bénéficie lui de la qualité d' « explorateur scientifique ». Notons aussi le cas assez singulier d'individus qui ont une profession, mais où la fonction d'explorateur est uniquement celle mentionnée sur ces dossiers de Légion d'honneur. Charles Alluaud bénéficie lui de la qualité d' « explorateur naturaliste » alors qu'il est aussi naturaliste au Muséum d'histoire naturelle de Paris ; Eugène Brussaux, alors fonctionnaire dans l'administration coloniale, Auguste Chevalier, botaniste et agronome, ont aussi comme qualité notée celle d' « explorateur ». Dans le dossier d'officier de cavalerie de Jules Burthe d'Annelet nous avons pu observer qu'il avait été proposé pour le grade de commandeur de la Légion d'honneur en 1932. Sur ce document, il est aussi inscrit : « Il exerce la profession d'explorateur »<sup>114</sup>. Nous ne pouvons citer tous les exemples de dossiers de Légion d'honneur où est mentionné « explorateur » à la rubrique « qualité/grade » de l'individu. Mais il était nécessaire de signaler cette particularité qui semble présenter l'exploration comme une activité professionnelle, qui certaines fois surpasse même l'activité principale de l'individu.

De la même façon, les actes d'État-civil, notamment les actes de mariage ou de décès, font aussi mention de la qualité ou profession de l'individu. Nous avons ainsi pu noter que la qualité d' « explorateur » était souvent inscrite sur ces actes. L'acte de décès de Gabriel Bonvalot présent dans le dossier de Légion d'honneur comporte cette mention, de même que son acte de mariage<sup>115</sup>. C'est aussi le cas sur l'acte de décès de Jacques Bacot<sup>116</sup>, où est mentionnée la qualité de « Membre de l'Institut, explorateur ». Les actes de mariage de Désiré Charnay<sup>117</sup>, Raymond Colrat de Montrozier<sup>118</sup> présentent cette même particularité. En effet, à la rubrique « Profession » est noté « explorateur ». Pour compléter ces exemples, nous pouvons aussi signaler le dossier personnel de l'officier de Marine Say<sup>119</sup>. Sur ses relevés de

---

<sup>114</sup> SHD, GR/6Ye dossier n°25 057, demande de renseignements adressée par le général Baranger, commandant le département de la Seine et Marne, au capitaine commandant la 2<sup>e</sup> section de gendarmerie datant du 4 octobre 1932, et réponse datant du 10 octobre 1932.

<sup>115</sup> Archives municipales de Lyon, 2E1721, acte de mariage de Gabriel Bonvalot et Jeanne Lucie Élisabeth Alix Ollier, 9 juillet 1895.

<sup>116</sup> Archives Nationales, dossier de Légion d'honneur, 19800035/627/72589 (Jacques Bacot).

<sup>117</sup> Archives municipales de Paris, V4E 9000, acte de mariage de Désiré Charnay et Séraphine Hortense Ducoté, 21 décembre 1897.

<sup>118</sup> Archives municipales de Paris, V4E 10068, acte de mariage de Raymond Colrat de Montrozier et Marguerite Geneviève Sabine Suzanne Mancel, 6 novembre 1900.

<sup>119</sup> SHD, archives de la Marine, CC7 4<sup>e</sup> moderne, carton 478, dossier n°5, Bulletin individuel de notes pour les années 1898 et 1899.

notes de 1898 et 1899, alors qu'il est dans la réserve de l'armée de mer, à la rubrique « État social actuel », est inscrit : « Explorateur ». Le cas de Say n'est pas isolé, nous avons pu observer un grand nombre de documents administratifs où la mention d'explorateur est inscrite aux rubriques « qualité » ou « profession ». Cela tendrait à laisser envisager que l'exploration est alors considérée comme une activité professionnelle à part entière et n'est donc pas qu'une simple activité qui complète ou qui est liée à un métier. Cette particularité doit cependant être nuancée. En effet, notamment pour les actes d'État-civil du XIX<sup>e</sup> siècle, les professions sont souvent quelque peu floues ou peu précises. Toujours est-il qu'« explorateur » n'est pas non plus une mention aussi peu claire que celle de « rentier » par exemple.

Par ailleurs, certains « explorateurs professionnels », se qualifient eux-mêmes d'« explorateurs ». Nombreux sont ceux qui se présentent comme tels dans des courriers ou encore qui le mentionnent sur leurs cartes de visite. Certains ajoutent à côté de leur signature, ou font suivre leur nom de la mention « explorateur ». C'est notamment le cas de Maurice Sporck<sup>120</sup>, Édouard Foà<sup>121</sup>, Albert Deflers<sup>122</sup>, Jules Claine<sup>123</sup>, Jean Chaffanjon<sup>124</sup> ou encore d'Albert Bonnel de Mézières<sup>125</sup> qui semblent présenter l'exploration comme leur activité professionnelle principale et unique.

Bien que ces explorateurs professionnels ne représentent qu'une infime partie de l'ensemble des individus que nous étudions, ils doivent être mentionnés au même titre que la grande majorité des explorateurs qui ne le sont que par intermittence, par nécessité, par passion ou par obligation.

---

<sup>120</sup> ANOM, FM/SG/AFRIQUE/III/25, dossier 25b, lettre adressée le 28 décembre 1899 par Maurice Sporck à Clovis Hugues, député de la Seine, « explorateur » inscrit sous sa signature.

<sup>121</sup> ANOM, FM/SG/CIV/III/4, dossier 4f, lettre adressée le 12 décembre 1898 par Édouard Foà au ministre des Colonies, « explorateur » inscrit sous sa signature.

<sup>122</sup> Archives Nationales, F/17/2953, dossier Deflers A., lettre d'Albert Deflers, 6 juin 1889, « Explorateur naturaliste chargé de mission » inscrit sous sa signature.

<sup>123</sup> Archives Nationales, dossiers de Légion d'honneur, 19800035/119/15028 (Jules Claine), carte de visite avec en sous-titre « Ancien explorateur ».

<sup>124</sup> Archives Nationales, F/17/2946/A, dossier Chaffanjon, lettre adressée au ministre de l'Instruction publique le 30 mai 1898, « explorateur » inscrit sous sa signature.

<sup>125</sup> ANOM, FM/SG/TCHAD/III/1, lettre adressée au ministre des Colonies le 25 février 1908, en début de courrier est inscrit « Monsieur A. Bonnel de Mézières explorateur à Monsieur le Ministre des colonies ».

Encore plus rares et atypiques sont les explorateurs que nous pourrions qualifier d'amateurs ou du moins les individus qui pratiquent l'exploration comme un loisir. Sans être véritablement de simples touristes, ils mêlent plaisir et exploration. Ils s'aventurent dans des territoires peu ou pas connus et se jouent des risques ou des difficultés. Loin d'être désorganisés, ils entreprennent des missions cynégétiques à la recherche de gibiers rares, mais se laissent aussi le loisir d'effectuer des observations scientifiques partout où ils passent. Ces grandes parties de chasse qui se déroulent hors des sentiers battus, sur des territoires inconnus, semblent pouvoir faire sourire et même révéler la témérité ou l'excentricité de certains personnages fortunés et oisifs, désireux de côtoyer des environnements plus exotiques que leurs salons feutrés et rapporter quelques trophées pour égayer leur intérieur.

Parmi ces adeptes combinant plaisir de la chasse et exploration scientifique, nous pouvons évoquer le vicomte Edmond de Poncins ou encore le baron Maurice de Rothschild et les membres de sa mission. Tous deux s'aventurent à des époques différentes en Afrique orientale et se livrent à la chasse tout en explorant notamment l'Éthiopie. Nous pouvons aussi citer différents exemples présentant cette même caractéristique d'explorations scientifiques couplées au loisir cynégétique, tels que l'expédition dirigée par Joseph Chanel au Kenya et en Afrique orientale en 1894 ; celle d'Edgar Boulangier en Indochine et au Cambodge entre 1880 et 1881 ; celle de Gabriel Bonvalot qui effectue la traversée de l'Asie de Paris à Hanoï via le Tibet entre 1889 et 1890 accompagné du prince Henri d'Orléans et financée par le duc de Chartres ; ou encore celle de Maurice Neveu-Lemaire en Afrique occidentale française (Sénégal et Guinée) réalisée en 1911. Toutes ces missions présentent la particularité de cumuler exploration scientifique, qu'elle soit géographique, ethnographique ou d'histoire naturelle, tout en permettant aux membres de ces missions de s'adonner à la chasse.

Bien entendu ces quelques exemples sont assez anecdotiques, même s'il est certainement possible de compléter la liste de ces explorateurs quelque peu originaux. Mais leurs missions, qui allient tourisme, loisir et exploration ont participé au même titre que d'autres beaucoup plus formelles ou plus organisées à la découverte de territoires méconnus. Il est donc nécessaire d'en tenir compte et de considérer ces explorateurs dans notre étude.

À ce stade préliminaire de l'enquête, nous avons pu constater que l'exploration, en règle générale, ne peut pas être considérée comme une activité professionnelle à part entière. Elle n'est, la plupart du temps, qu'une entreprise liée à un métier ou à un domaine de connaissance. Activité complémentaire, parallèle ou liée à une profession, elle n'est habituellement qu'une étape, qu'un passage ou qu'un moyen d'atteindre un objectif. Seuls



quelques rares exemples nous ont toutefois permis d'envisager l'exploration comme un véritable métier. Concernant l'exploration présentée comme un loisir ou un passe-temps, il est incontestable qu'elle ait existé, mais elle ne peut être considérée que comme une exception originale et marginale.

Les contours de la définition de l'explorateur français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont désormais été présentés. Il en résulte une complexité du terme et laisse envisager une variété des profils d'explorateurs tant par leurs motivations à s'engager dans cette voie, que par leurs statuts professionnels, leurs objectifs, ou encore les contextes chrono-géographiques dans lesquels ils ont évolué. Activité semble-t-il vague et difficile à classer, elle s'enchevêtre fréquemment avec d'autres formes de voyage, s'amalgame souvent à tort avec la conquête coloniale, se superpose à certains termes tels que l'aventure et demeure cependant atypique sinon peu ordinaire. Définir l'explorateur français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est en définitive constater la multiplicité des profils et des trajectoires de vie que regroupe cette communauté d'individus. Cette population polymorphe qui résulte de sa définition complexe, s'observe aussi en matière de motivations.

## **II - La géographie complexe des motivations des volontaires**

Après avoir défini de façon assez large la signification du terme explorateur et mis en lumière les divers éléments qui différencient ou qui rapprochent ces individus des simples voyageurs, des touristes et des conquérants, nous souhaitons désormais nous intéresser aux multiples raisons qui ont pu motiver leur décision de s'engager dans la voie de l'exploration. Notre ambition est de tenter de répondre à la question suivante : pourquoi devenir explorateur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ? Nous étudierons alors les intentions de ces volontaires qui ont fait ce choix délibéré de se porter en avant vers l'inconnu, qui ont entrepris de risquer leurs vies sur des routes et des lieux jusqu'alors vierges de toute présence européenne. Quels éléments ont pu déclencher cette envie et ce choix de l'exploration ?

Dans cette partie, nous allons donc nous intéresser essentiellement aux 45% d'explorateurs de notre panel d'étude qui ont fait le choix de cette activité, plutôt qu'aux 55% d'individus qui ont été choisis et qui ont accepté une mission d'exploration (voir en page 71, en page 72, en page 73). Nous allons ainsi déterminer le cheminement de pensée qui a pu faire naître chez ces hommes l'idée de partir vers ces « blancs des cartes », mais aussi les raisons qui les ont poussés à mettre en pratique cette résolution et concrétiser leur projet.

## 1 - La dimension patriotique et coloniale

Pour comprendre comment est née chez nombre d'individus l'idée d'embrasser la carrière d'explorateur, il est nécessaire d'appréhender le contexte historique dans lequel s'inscrit leur démarche.

Comme le fait remarquer Henri Brunschwig :

« La France ne s'était guère distinguée dans l'exploration de l'Afrique avant 1870. Elle était fière de René Caillié<sup>126</sup>, de Duveyrier, de quelques voyageurs membres de l'Institut comme les frères d'Abbadie<sup>127</sup> ou divers amiraux. Mais qu'étaient ces personnalités en face d'un Mungo Park<sup>128</sup>, d'un Barth<sup>129</sup>, d'un Livingstone, ou même des contemporains,

---

<sup>126</sup> CAILLIÉ René : Explorateur français (1799-1838). En 1824, il séjourne chez les Maures, puis décide d'atteindre Tombouctou seul, se faisant passer pour un arabe. Il fut ainsi le premier Français à visiter la cité en avril 1828. Son second exploit fut de choisir comme chemin de retour la traversée du Sahara du Niger au Maroc et de la réussir.

Voir : DIALLO, Mamadou Bani, « Voyage à Tombouctou de René Caillié ou les chemins escarpés d'une quête de l'autre », Bamako, *Études maliennes*, 2003, p. 78-87. JARRY, Isabelle, *René Caillié*, Paris, J.-C. Lattès, 1992, 217 p. KERJEAN, Alain, *La Piste interdite de Tombouctou*, Paris, Flammarion, 1984, 288 p. QUELLA-VILLÉGER, Alain, *René Caillié, l'Africain : une vie d'explorateur, 1799-1838*, Anglet, Aubéron, 2012, 319 p.

<sup>127</sup> ABBADIE Antoine d' : Savant et explorateur français (1810-1897). Après une mission scientifique au Brésil en 1837, il explore et cartographie l'Éthiopie (1837-1848).

Voir : POIRIER, Jean-Paul, *Antoine d'Abbadie : voyageur et physicien du globe au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hermann, 2009, 128 p. URKIZU, Patri, *Antoine d'Abbadie 1810-1897 : essai biographique*, trad. Eburne Alegria Aierdi, Biarritz, Atlantica, 2011, 317 p.

ABBADIE Arnaud d' : Explorateur français (1815-1893). Il accompagne son frère en Éthiopie (1837-1848). Les travaux des frères d'Abbadie concernent la géographie, mais aussi les sciences naturelles, l'ethnographie, la linguistique, le droit, la religion, etc.

Voir : PÉRÈS, Jacques-Noël, « Arnaud d'Abbadie d'Arrast et le voyage aux sources du Nil », *Transversalités*, vol. 122 / 2, juin 2012, p. 29-42.

<sup>128</sup> PARK Mungo : Chirurgien et explorateur britannique (1771-1806). Il effectue un premier voyage en Afrique entre 1795 et 1797, il atteint la Gambie et poursuit son voyage jusqu'au fleuve Niger, remonte son cours jusqu'en amont de Ségou, mais l'hostilité des Maures l'oblige à rebrousser chemin. Voulant retenter d'atteindre Tombouctou, il entreprend une seconde tentative en 1805, mais décède sur le Niger.

Voir : LUPTON, Kenneth, *Mungo Park : the African traveler*, Oxford, Oxford university press, 1979, 272 p. MENDEL, Stanislas, *Towards the Niger river : Mungo Park's travels, 1795-1797*, France, 2003, 105 p.

<sup>129</sup> BARTH Heinrich : Explorateur et géographe allemand (1821-1865). Entre 1850 et 1855, il explore le nord et le centre de l'Afrique et parvient jusqu'à Tombouctou.

Voir : DIAWARA, Mamadou, MORAES FARIAS, P. F. de et SPITTLER, Gerd, *Heinrich Barth et l'Afrique*, Köln, R. Köppe, 2006, 286 p.

Cameron<sup>130</sup>, Stanley<sup>131</sup>, Nachtigal<sup>132</sup>, Rohlf's<sup>133</sup> ? Sur le terrain de l'exploration, la France était en retard, comme la Société de géographie de Paris, fondée en 1821, l'était sur celle de Londres. Ce fut seulement après 1871 que le mouvement se développa et que la géographie, « philosophie de la Terre », prit la tête des sciences humaines. »<sup>134</sup>

Ainsi, ce n'est qu'à partir de 1871, qu'il est possible d'observer en France un mouvement et un certain enthousiasme pour l'exploration. Avant cette date, l'exploration était beaucoup plus ponctuelle et suscitait beaucoup moins l'attention de l'opinion publique. La France n'avait alors que peu de figures charismatiques qui pouvaient éveiller l'intérêt de jeunes téméraires en mal d'aventure. En effet, René Caillié était parvenu à atteindre Tombouctou<sup>135</sup> en 1828 et à en

---

<sup>130</sup> CAMERON Verney Lovett : Explorateur britannique (1844-1894). Envoyé à la recherche de Livingstone, il traverse l'Afrique d'Est en Ouest. Parti de Zanzibar en 1873, il atteint le lac Tanganyika en 1874 et parvient à la côte occidentale de l'Afrique en 1875.

<sup>131</sup> STANLEY Henry Morton : Journaliste et explorateur britannique (1841-1904). Chargé par le New York Herald de retrouver Livingstone, il le rejoint dans la région du lac Tanganyika en 1871. En 1874, il effectue une traversée de l'Afrique d'Est en Ouest. Il explore ensuite le Congo pour le compte du roi des Belges Léopold II. En 1887, il repart pour l'Afrique pour porter secours à Emin Pacha aux prises avec les mahdistes.

Voir : BERENSON, Edward, *Les héros de l'Empire : Brazza, Marchand, Lyautey, Gordon et Stanley à la conquête de l'Afrique*, trad. Marie Boudewyn, Paris, Perrin, 2012, 426 p. JEAL, Tim, *Stanley : the impossible life of Africa's greatest explorer*, New Haven, Yale university press, 2007, 570 p. MCLYNN, Frank J., *Stanley : dark genius of African exploration*, London, Pimlico, 2004, 499 p. PETTITT, Dr Clare, *Dr Livingstone I Presume : Missionaries, Journalists, Explorers and Empire*, Profile Books, 2013, 255 p.

<sup>132</sup> NACHTIGAL Gustav : Explorateur allemand (1834-1885). Entre 1869 et 1875, il explore le Fezzan, le Tibesti, le Bornou, la région du lac Tchad et l'Égypte. En 1882, il est nommé consul d'Allemagne à Tunis et chargé de la délimitation des régions acquises par l'Allemagne en Afrique occidentale.

Voir : LARNER, Andrew J. et FISHER, Humphrey J., « Dr. Gustav Nachtigal (1834-1885) : a contribution to the History of Medicine in Mid-Nineteenth-Century Africa », *Journal of Medical Biography*, vol. 8 / 1, février 2000, p. 43-48.

<sup>133</sup> ROHLF'S Gerhard : Explorateur allemand (1831-1896). Entre 1862 et 1865, il explore l'Afrique du Nord et traverse le Sahara d'Ouest en Est. Puis entre 1865 et 1867, parti de Tripoli, il parcourt le Bornou, le Sokoto, le Baguirmi et la Bénoué et atteint Lagos. Il effectue ensuite divers voyages en Cyrénaïque, dans le désert de Libye, vers l'oasis de Koufra et en Éthiopie.

Voir : DEVEER, Elisabeth et O'HEAR, Ann, « Gerhard Rohlf's in Yorubaland », *History in Africa : A Journal of Method*, vol. 21, septembre 1994, p. 251-268.

<sup>134</sup> BRUNSCHWIG, Henri, *L'Afrique noire au temps de l'empire français*, Paris, L'aventure coloniale de la France, Destins croisés, Denoël, 1988, p. 197.

<sup>135</sup> Voir : SURUN, Isabelle, « La découverte de Tombouctou : déconstruction et reconstruction d'un mythe géographique », *L'Espace géographique*, vol. 31 / 2, avril 2002, p. 131-144.

revenir sain et sauf ; alors que son prédécesseur, l'Anglais Alexander Gordon Laing<sup>136</sup> y parvint en 1826, mais fut assassiné lors de son retour. L'exploit, même s'il a été salué en France, a été relativisé du fait des controverses<sup>137</sup> soulevées par l'Angleterre sur la véracité de son récit, mais aussi par le fait que Tombouctou, cité presque mythique qui suscitait jusque-là le rêve et la magnificence, s'était révélée loin des attentes escomptées. Comme l'explique Jacques Berque dans la préface de la réédition du journal de voyage de René Caillié : « Ses misères, son échec, sa mort précoce. Il ne va finir ni savant reconnu comme Duveyrier, ni maître spirituel comme Foucauld. »<sup>138</sup> Ainsi, avant les années 1870, la France, n'a que peu de figures d'explorateurs assez exemplaires ou médiatiques pour susciter de nouvelles vocations. D'autre part, avant 1870, l'outre-mer n'attire que modérément les Français. Ce sont essentiellement des militaires qui sont envoyés hors d'Europe pour servir par exemple en Algérie ou dans les quelques territoires sous influence française. L'expansion européenne n'est pas encore entrée dans sa phase d'accélération et de compétition et n'est pas non plus au cœur des préoccupations européennes.

Mais à partir de 1871, année de la défaite française face à l'Allemagne, cette situation va évoluer. À la suite de ce conflit, la France perd l'Alsace et une partie de la Lorraine (le département de la Moselle) et se voit imposer une indemnité de guerre s'élevant à 5 milliards de francs or (soit près de 15% du PIB de l'époque). Face à cette amputation du territoire métropolitain français et à un fort sentiment d'humiliation et d'échec, deux positions vont s'affronter pour restaurer le prestige de la France. Ces deux idées s'opposent sur la forme que doit prendre la Revanche contre l'Allemagne et sur les moyens dont dispose la France pour redevenir une grande puissance. Comme l'explique Raoul Girardet, la France devient alors le théâtre de « L'affrontement de deux nationalismes » :

---

<sup>136</sup> LAING Alexander Gordon : Explorateur britannique (1794-1826). En 1822, il réalise une première exploration en Sierra Leone. Puis en 1825, il est chargé d'une nouvelle mission. Il atteint Tombouctou mais meurt assassiné lors de son retour.

Voir : KRYZA, Frank T., *The race for Timbuktu : in search of Africa's city of gold*, New York, Ecco, 2006, 322 p. MONOD, Théodore, *De Tripoli à Tombouctou, le dernier voyage de Laing : 1825-1826*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1977, 126 p.

<sup>137</sup> PITTE, Jean-Robert, « Les controverses autour de la découverte de Tombouctou au début du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue Historique*, vol. 254 / 1, 1975, p. 81-104.

<sup>138</sup> CAILLIÉ, René, *Voyage à Tombouctou*, Paris, La Découverte / Poche, 1996, Tome I, p. 32 (1<sup>re</sup> édition : CAILLIÉ René, *Journal d'un voyage à Tembouctou et à Jenné, dans l'Afrique centrale, précédé d'observations faites chez les Maures Braknas, les Nalous et autres peuples : pendant les années 1824, 1825, 1826, 1827, 1828*, Paris, Imprimerie Royale, 1830).

« Pour les uns les chances de la grandeur française à restaurer doivent être recherchées dans la conquête d’Outre-Mer, dans la création de nouvelles France essaimées sur l’ensemble du globe ; pour les autres le devoir majeur est celui du repliement sur l’hexagone de toutes les forces, de toutes les énergies de la nation. Deux types contraires de nationalismes finissent ainsi par se trouver confrontés : un nationalisme d’expansion mondiale et un nationalisme de rétraction continentale. »<sup>139</sup>

Ces deux visions sont défendues ardemment et soulèvent un débat profond qui met en évidence deux conceptions opposées de ce que doit être l’avenir de la France. La première forme de nationalisme, qui tend à encourager l’expansion coloniale et à en faire un outil de la reconquête de l’honneur du pays, est défendue par un ensemble de centristes, modérés et opportunistes, ayant pour figures de proue Léon Gambetta et Jules Ferry. À l’opposé, ce sont les extrêmes, monarchistes à droite, radicaux à gauche (menés par Georges Clemenceau), qui soutiennent une politique de repli sur soi et qui gardent pour principal objectif la Revanche et la récupération des territoires français perdus. Pour eux, comme le soulignent Anne Rey-Goldzeiger et Jacques Thobie :

« [...] l’avenir de la France, sa grandeur et sa puissance tiennent à une vigoureuse et déterminée politique continentale. Tout le reste n’est que divertissement par rapport à l’objectif essentiel : effacer à terme la défaite et récupérer les provinces perdues. [...] Les conquêtes coloniales distraient d’Europe des troupes qui y seraient nécessaires : on ne peut être au four et au moulin et c’est la raison pour laquelle la politique coloniale de « compensation » est proche de la trahison. »<sup>140</sup>

Pour leurs adversaires, l’expansion coloniale, loin d’être une trahison, est un moyen de créer une nouvelle France, une plus grande France. Mais ce débat, né de la tragédie de la défaite et qui suscite une forte émotion dans le pays, est assez rapidement tranché. La concurrence entre puissances européennes entraîne la France dans l’aventure coloniale. C’est donc la politique d’expansion coloniale qui est choisie au cours des années 1880.

Dans ce choix délibéré fait par la France de se porter vers l’étranger, et notamment vers l’Afrique et l’Asie, mais aussi dans ce désir de revanche, de compensation et de rétablissement du prestige du pays, nous pouvons déceler les prémices des raisons qui ont pu motiver certains individus à embrasser la carrière d’explorateur. Henri Brunschwig soutient cette idée :

« [...] fait particulier en France et d’importance capitale, la défaite de 1871 et la perte de l’Alsace-Lorraine engendrèrent dans toutes les couches de la population un complexe nationaliste qui fit d’un trait jusqu’alors propre aux marins et aux militaires pour lesquels

---

<sup>139</sup> GIRARDET, Raoul, *L’idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table ronde, Hachette littératures, 1972, p. 102.

<sup>140</sup> MEYER, Jean, TARRADE Jean, REY-GOLDZEIGUER, Annie, THOBIE, Jacques, *Histoire de la France coloniale, des origines à 1914*, vol. 1, Paris, Armand Colin, 1991, p. 617.

la culture du prestige national allait de pair avec le succès de leur carrière, un caractère national. [...]

Le trait le plus frappant au cours de cette période est bien, dans tous les milieux, la manifestation de ce nationalisme qui exprime, comme par réflexe, le commun désir de compenser la perte de l'Alsace-Lorraine [...].

On a déjà suffisamment relevé l'importance de cet argument dans les délibérations des sociétés savantes et dans la presse pour que nous puissions nous dispenser d'insister. Notons seulement que nous le retrouvons presque toujours dans l'esprit de l'explorateur isolé qui part à l'aventure. Interrogé sur les raisons qui motivèrent sa grande mission, Binger dit : *J'étais alsacien, la France m'a accueilli, et pour lui prouver ma reconnaissance j'ai essayé de lui gagner par persuasion un beau morceau d'Afrique.* »<sup>141</sup>

Comme nous pourrions l'observer plus loin, le nombre d'explorateurs nés dans les départements perdus par la France, n'est pas négligeable. Les natifs de ces territoires ont eu à faire le choix entre les nationalités française et allemande. Ceux qui ont fait le choix de la France ont dû migrer avec leur famille vers d'autres régions françaises ou encore vers l'Algérie qui est devenue une terre d'accueil pour nombre d'Alsaciens et de Lorrains<sup>142</sup>. Ainsi, le père du futur général Charles Mangin et de son frère cadet l'officier d'infanterie de marine Georges Mangin, a été expulsé de Lorraine pour fait de résistance, et a choisi l'Algérie où il a exercé la profession d'inspecteur des Eaux et Forêts à Alger.

Nous pouvons aussi trouver le cas d'Alsaciens-Lorrains qui utilisent leur qualité d'anciens ressortissants de ces provinces perdues pour être acceptés dans certaines missions d'exploration. À l'exemple de Pierre Choltus, ancien élève à l'École des Mines de Saint-Étienne, qui pose sa candidature pour participer à la mission de l'Ouest-africain dirigée par Brazza et utilise son origine lorraine pour appuyer sa demande :

« Il ose espérer, Monsieur le Ministre, que eu égard à sa qualité de lorrain émigré et à sa demande de réintégration dans la nationalité française qu'il a adressée au Ministre de la Justice le 15 décembre dernier, vous ne lui refuserez pas cette grâce »<sup>143</sup>.

---

<sup>141</sup> BRUNSCHWIG, Henri, *L'Afrique noire au temps de l'empire français*, Paris, L'aventure coloniale de la France, Destins croisés, Denoël, 1988, p. 194-195.

<sup>142</sup> Ces départs d'Alsaciens-Lorrains vers l'Algérie sont facilités par diverses lois et notamment par la Loi Belcastel du 21 juin 1871 qui propose : « article 1 : une concession de 100 000 hectares des meilleurs terres dont l'État dispose en Algérie est attribuée aux habitants de l'Alsace et de la Lorraine qui voudraient conserver la nationalité française et qui prendraient l'engagement de se rendre en Algérie pour y mettre en valeur et en exploiter les terrains ainsi concédés ».

<sup>143</sup> Archives Nationales, F/17/2928/3, dossier mission Brazza : lettre de candidature à la mission Brazza, adressée par Pierre Choltus au ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, le 5 janvier 1884.

Il ne semble pas, malgré son insistance, que Choltus ait été sélectionné pour faire partie de la mission, mais il est tout de même intéressant de remarquer qu'il est attiré par l'outre-mer et qu'il met en avant sa situation de Lorrain pour intégrer l'expédition.

D'autre part, parmi le panel de 1223 explorateurs que nous étudions, plus de la moitié (699 individus) étaient déjà nés en 1870. Au sein de ce groupe d'explorateurs nés avant le conflit franco-prussien, il est possible de recenser plus de deux cents d'entre eux (258 au moins sur 699) qui étaient adultes à l'époque de cette guerre et donc en âge de comprendre ou même d'y participer. Ces hommes ont vécu la défaite, certains en ont même été acteurs et témoins sur les champs de bataille. Plus d'une centaine (103) ont participé aux combats durant ce conflit. Quelques-uns se sont engagés dans l'armée pour le temps de la guerre, comme l'ingénieur des Mines Baills ou le futur administrateur colonial Noirot. D'autres ont débuté leur carrière en étant volontaires pour combattre lors de cette guerre, ont maintenu leur engagement après le conflit et ont par la suite gravi les échelons de la hiérarchie militaire. C'est le cas de l'officier de cavalerie puis administrateur colonial Decazes, de l'officier d'infanterie Castries, ou encore de l'officier d'infanterie de marine Trentinian. Ces hommes qui ont connu leur baptême du feu pendant cette guerre franco-allemande, ont plus tard été affectés en Afrique ou en Asie et participé à la découverte de ces continents. Le sentiment de la tragédie de la défaite les a très certainement accompagnés durant la décennie qui a suivi cet échec, mais nous pouvons aussi supposer qu'il a été un moteur dans leur engagement pour contribuer à redonner sa fierté à leur patrie et à compenser les pertes qu'elle avait subies.

Dans l'introduction de son ouvrage sur l'exploration du Sahara central datant de 1876, le négociant Paul Soleillet, évoque aussi son projet d'exploration comme un moyen de compenser les pertes françaises et de redonner à son pays une partie de sa gloire :

« C'était au lendemain de nos désastres. Il me semblait qu'un projet qui pourrait contribuer sensiblement à relever la fortune publique de la France et à rendre à notre chère patrie son influence civilisatrice dans le monde devait être bien accueilli du gouvernement »<sup>144</sup>.

Mais son propos est quelque peu ambigu. En effet, son engagement dans l'exploration du Sahara semble basé sur cette volonté de redorer le blason terni de la France à la suite de la défaite, mais cet argument est-il sincère, ou n'est-ce qu'un moyen d'obtenir une subvention pour réaliser son projet ? Il précise d'ailleurs quelques lignes plus haut : « ce voyage, auquel je me préparais dès 1867, je l'ai heureusement exécuté de 1872 à 1874 ». Son projet était donc

---

<sup>144</sup> SOLEILLET, Paul, *Exploration du Sahara central : avenir de la France en Afrique*, Paris, Challamel aîné, 1876, p. IV.

déjà en préparation avant le conflit franco-allemand. Il utilise d'une certaine façon la défaite comme un argument devant lui permettre de financer son exploration.

Ce lien entre la défaite française et le souhait de s'engager dans la voie de l'exploration est de ce fait à nuancer et à prendre avec beaucoup de précaution. Il est, comme nous avons pu le voir dans le paragraphe précédent (p. 76), à contextualiser notamment géographiquement. Car il est absolument nécessaire encore une fois ici, de faire une distinction entre explorateur et conquérant. Sans omettre le fait que les déclarations des acteurs sont toujours à considérer avec beaucoup de circonspection.

Si nous revenons sur la fin de l'extrait d'Henri Brunshwig cité précédemment, il y a en effet encore cette forme d'amalgame entre l'explorateur et le conquérant :

« Notons seulement que nous le retrouvons presque toujours dans l'esprit de l'explorateur isolé qui part à l'aventure. Interrogé sur les raisons qui motivèrent sa grande mission, Binger dit : *J'étais alsacien, la France m'a accueilli, et pour lui prouver ma reconnaissance j'ai essayé de lui gagner par persuasion un beau morceau d'Afrique* »<sup>145</sup>.

De là résulte un énorme paradoxe. Le début de phrase concerne « l'explorateur isolé », mais la citation de Binger n'illustre pas l'exploration, mais bien la conquête, car celui-ci parle de « gagner » un territoire africain et donc de le conquérir. De ce fait, l'importance de la défaite française sur l'engagement d'individus dans l'exploration est à relativiser. Dans un premier temps, car comme nous avons pu le dire, tous les explorateurs n'ont pas été des conquérants, toutes les missions d'exploration n'ont pas eu pour objectif d'élargir le domaine colonial français, toutes les missions d'exploration ne se sont pas déroulées sur des territoires qui intéressaient la France dans son avancée expansionniste. De ce fait, tous les explorateurs n'ont pas eu à cœur de redonner sa superbe à la France en lui annexant de nouveaux territoires outre-mer. Dans un second temps, il est tout de même important de tenir compte de ce contexte de la défaite qui a pu ouvrir certains individus vers l'Ailleurs. La France en faisant le choix d'agrandir son domaine colonial, a ouvert aux Français des territoires souvent méconnus des métropolitains. Ce contexte a certainement contribué à intéresser ou susciter l'intérêt de jeunes gens désireux de changements, de renouvellement et d'ouverture sur autre chose que le repli sur soi consécutif à une défaite.

---

<sup>145</sup> BRUNSCHWIG, Henri, *op. cit.*, p. 194-195.



Ainsi, plus que la défaite, le contexte historique d'après-guerre et l'orientation coloniale donnée à la France ont-ils très certainement contribué à susciter des vocations d'explorateurs au sein d'une génération qui cherchait à s'ouvrir sur le monde, l'outre-mer et l'Ailleurs.

Nous avons pu observer que le choc de la défaite française face à l'Allemagne et la perte d'une partie du territoire métropolitain ont été, après une période de repli et de réflexion, les détonateurs de l'expansion coloniale et de l'engagement de jeunes gens vers des terres lointaines à découvrir avant de les intégrer à l'Empire français. Cet élément du contexte historique est non négligeable mais doit cependant être complété. En effet, comme le fait remarquer Henri Brunschwig, il est aussi nécessaire de tenir compte de l'ampleur du développement des sciences et surtout des techniques, pour comprendre comment a pu naître l'intérêt de certains explorateurs pour l'outre-mer. Et comme point de départ à ce phénomène, il met en avant l'année 1869, date inaugurale du chemin de fer transcontinental de New York à San Francisco, mais aussi et surtout du canal de Suez. La réussite de ces grands travaux qui mettent en lumière les performances techniques contemporaines est un prodigieux stimulant pour de jeunes gens attirés par les défis et la gloire. Car ces réalisations rendent célèbres et primés ceux qui réussissent à les mener à bien. L'une des grandes figures exemplaires qui symbolise cette réussite est alors celle de Ferdinand de Lesseps<sup>146</sup> :

« Ce grand civil fit rêver les jeunes explorateurs désireux de s'illustrer et de s'enrichir. Presque tous ceux qui parcoururent l'Afrique entre 1875 et 1890 se référèrent à lui. Et tous les grands projets techniques auxquels l'opinion s'intéressa – chemin de fer transsahariens et transafricains, canal du golfe des Syrtes aux chotts tunisiens, ou du lac Assoua à la baie de Tadjoura – invoquèrent la prestigieuse réussite de Lesseps [...]. »<sup>147</sup>

Ferdinand de Lesseps n'avait rien d'un explorateur. C'était un diplomate, un administrateur et un homme d'affaires. Mais le succès engendré par la réussite de son chantier a pu susciter l'idée de nouvelles créations aussi étonnantes. Les progrès en matière de réalisations d'infrastructures ont été au cœur de nombreuses missions d'exploration en Afrique ou en Asie. En effet, avant d'implanter une voie de chemin de fer, il est nécessaire de

---

<sup>146</sup> LESSEPS Ferdinand Marie vicomte de : Diplomate et administrateur français (1805-1894). Sa carrière diplomatique débute au Caire en 1833 où il commence déjà à s'intéresser au projet du percement d'un canal entre la mer Méditerranée et la mer Rouge. Après un poste de ministre plénipotentiaire à Madrid et celui de négociateur entre le pape et la République romaine, il est de nouveau envoyé en Égypte. Il crée alors la Compagnie universelle du canal maritime de Suez après avoir obtenu l'acte de concession pour le monopole et la jouissance du canal pour 99 ans. La fin de sa vie est marquée par l'affaire du canal de Panama et la faillite de sa société créée dans le but du percement de cet isthme.

<sup>147</sup> BRUNSCHWIG, Henri, *op. cit.*, p. 192.

déterminer la meilleure situation géographique pour sa construction. Mais comment établir un tracé ferroviaire sans connaître et étudier le territoire sur lequel il doit être implanté ? Nombre d'explorations avaient ainsi pour but d'étudier une région d'un point de vue géographique, géologique, climatique, etc. pour décider quel serait l'itinéraire le plus intéressant en matière de budget, de faisabilité, de mise en œuvre du chantier ou de ressources en matières premières et en main d'œuvre. Les deux missions dirigées par l'officier d'infanterie Flatters avaient ainsi pour but d'étudier divers tracés de transsahariens. Mais d'autres projets eurent aussi pour conséquence l'envoi de missions d'exploration tel que celui de créer une mer intérieure dans le sud-tunisien. Cette idée défendue par l'officier d'état-major Roudaire l'amène à effectuer plusieurs explorations vers le Sahara, en Tunisie et en Algérie, au cours des années 1870. En Asie, nous pouvons aussi retrouver des missions similaires autour des grands projets tels que la mission Pavie de 1882-1883 dont l'un des objectifs est l'étude et la construction d'une ligne télégraphique entre le Cambodge et le Siam ; la mission dirigée par l'ingénieur Boulanger en Sibérie de 1890 qui a pour but l'étude du tracé du futur transsibérien et de ses conséquences sur les relations entre l'Europe, la Russie et la Chine. Les exemples sont ainsi nombreux d'explorations menées dans le but d'étudier la faisabilité d'un grand projet technique ou encore de le mettre en œuvre.

Tous ces grands travaux, ou du moins tous ces projets, ont nécessité une phase préparatoire dont l'exploration était l'élément principal. Les progrès techniques eux-mêmes ont entraîné sur des routes peu connues un certain nombre d'ingénieurs, de militaires ou d'aventuriers dont le but était de découvrir des itinéraires ou des emplacements présentant des conditions favorables à la construction d'infrastructures souvent titanesques. C'est donc ce contexte d'évolution technique qui peut aussi expliquer la naissance de vocations chez de jeunes individus avides de défis et de gloire.

La découverte de mines en Afrique du Sud constitue un autre élément non négligeable du contexte de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, nous permettant d'expliquer l'engouement d'individus vers une activité telle que l'exploration. Henri Brunschwig présente cet argument :

« Cette sensibilité se nourrit aussi des espoirs suscités par la découverte du diamant (1867-1872), puis de l'or (1886) en Afrique du Sud. Les « rushes » d'immigrants au Transvaal, le prodigieux enrichissement d'un Barnato ou d'un Rhodes, enfièvreèrent les imaginations et ressuscitèrent la légende de l'or du Soudan, [...]. »<sup>148</sup>

---

<sup>148</sup> BRUNSCHWIG, Henri, *op. cit.*, p. 193.

L'attrait pour les richesses minières qui pourraient être mises au jour en Afrique a donc aussi pu être l'une des raisons qui a poussé certains individus à s'aventurer à l'intérieur du continent. Cet appétit pour des richesses susceptibles d'être découvertes encouragea nombre d'explorateurs en herbe qui ne rêvaient pas seulement de gloire mais aussi de fortune. Un nouvel Eldorado semblait alors être accessible et engendra diverses explorations en quête de minerais précieux (essentiellement d'or). Ainsi, le négociant Bonnat explore la Côte de l'Or en 1877 à la recherche d'or. En 1881-1882, l'ingénieur Rigail de Lastours fait partie d'une expédition minière aurifère au Mozambique. D'autres vont tenter de trouver de l'or en Afrique occidentale, tels que le négociant Brétignière en Côte d'Ivoire (1881-1882), l'ingénieur Demaffray au Soudan (1882-1883), ou encore Olivier de Sanderval au Fouta Djalon en Guinée (1879-1880). En ce qui concerne l'Asie, c'est fréquemment vers la Sibérie que se porte l'attention des géologues en quête de gisements miniers. La réussite de ces expéditions, à mi-chemin entre exploration et prospection, est variable. Mais cet intérêt pour des ressources minières qui pourraient exister hors d'Europe reste un excellent motif de départ pour des terres lointaines susceptibles de receler quelques trésors. La soif d'un enrichissement est donc à considérer parmi les éléments contextuels qui ont pu motiver certains individus à partir à la découverte du monde.

Ces trois éléments essentiels du contexte de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à savoir la volonté française de s'aventurer dans l'expansion coloniale, les progrès techniques et la découverte de mines de métaux précieux notamment en Afrique, sont à compléter par un environnement culturel ouvert et favorisant les explorations.

## **2 - Un environnement culturel incitatif**

La volonté de la France de favoriser la conquête coloniale et les explorations a donné lieu à un engouement culturel et médiatique pour les colonies, les voyages et l'exotisme.

Pascal Blanchard, Sandrine Lemaire et Nicolas Bancel notent que c'est à partir de 1871 et jusqu'en 1931, que « la *culture coloniale* se fixe durablement dans l'opinion »<sup>149</sup> et expliquent que : « La *culture coloniale* est cette omniprésence dans la société française de son domaine colonial »<sup>150</sup>. Ce contexte culturel, qui est né en France sous l'Ancien Régime de ses

---

<sup>149</sup> BANCEL, Nicolas, BLANCHARD, Pascal, LEMAIRE, Sandrine (dir.), *Culture coloniale en France, De la Révolution française à nos jours*, Paris, CNRS Éditions, 2008, p. 15.

<sup>150</sup> *Ibidem*, p. 18.

premières colonies, qui s'est développé au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, pour devenir omniprésent sous la III<sup>e</sup> République, a aussi très certainement été un moteur de l'activité exploratoire française. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par le développement d'outils culturels visant à faire apprécier, connaître et découvrir les colonies françaises, mais aussi par les débats qu'elles suscitent. Un intérêt accru se fait sentir pour l'Ailleurs, le Méconnu, le Différent et l'Exotique, intérêt qui est satisfait par différents supports culturels. Raoul Girardet explique ce phénomène :

« En dehors même de l'apparition d'une presse spécialisée, ce sont les grands journaux d'informations qui ouvrent leurs colonnes aux questions posées par l'actualité coloniale. C'est aussi la multiplication particulièrement impressionnante dans les dix dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, des ouvrages de toute espèce, monographies, études géographiques, récits de voyages ou livres de vulgarisation consacrés aux anciennes ou nouvelles possessions Outre-Mer. C'est enfin la place essentielle que tend à prendre le monde colonial dans les nombreux romans d'aventure (nous sommes au temps où le succès de l'œuvre de Jules Verne connaît son apogée) destinés à la jeunesse. Combien de récits dans lesquels se trouve entretenu le lyrisme de la conquête et celui de l'exploration, mêlé à l'évocation minutieuse des terres lointaines, de leur paysage, de leur flore, de leur faune, des mœurs étranges de leurs indigènes, - mêlé bien souvent aussi à l'émerveillement encore inentamé devant les possibilités de la science, « maisons à vapeur », machines volantes, engins sous-marins... ! Combien de jeunes héros à la moustache hardie et à l'esprit entreprenant, débrouillards et gouailleurs et qui se sont lancés sur tous les chemins du monde, pionniers de l'Aventure, du Drapeau et de la Civilisation ! L'historien de la sensibilité ne saurait négliger cette littérature. Plus sans doute que toute action délibérée de propagande, elle a contribué à modeler un état d'esprit, à diffuser certaines images et à orienter certains rêves. »<sup>151</sup>

De la même façon, mais se référant plus particulièrement à l'exploration, Isabelle Surun s'est interrogée sur les figures de l'explorateur dans la presse du XIX<sup>e</sup> siècle, et a constaté une chronologie de son apparition :

« [...] durant les deux premiers tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, si les revues spécialisées s'emparent de toute information concernant les voyages, la presse généralisée illustrée ne fait guère de place à l'image de l'explorateur, qui paraît être le grand absent de l'exploration. L'émergence, dans les années 1860 et surtout 1870, d'une iconographie abondante qui érige l'explorateur en figure emblématique des sociétés européennes et autorise à évoquer une « culture de l'exploration », contemporaine d'une nouvelle phase de l'expansion coloniale »<sup>152</sup>.

L'explorateur fait ainsi partie des figures charismatiques qui représentent la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme une sous-famille de la culture coloniale et qui s'intensifie avec la vague de conquêtes ultramarines.

---

<sup>151</sup> GIRARDET, Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table ronde, Hachette littératures, 1972, p. 119.

<sup>152</sup> SURUN, Isabelle, « Les figures de l'explorateur dans la presse du XIX<sup>e</sup> siècle », *Le Temps des médias*, vol. 8 / 1, 2007, p. 57.

Comme le souligne Raoul Girardet, c'est un ensemble de dispositifs qui permet au grand public de s'ouvrir au monde et plus particulièrement au monde des colonies. De nombreuses revues spécialisées voient le jour et entretiennent l'intérêt de leurs lecteurs en offrant des récits de voyage, d'exploration ou de conquête, souvent présentés sous forme d'épisodes. Ces publications mettent en avant autant le quotidien de ces voyages, que leurs résultats scientifiques, que l'évolution des conquêtes coloniales. Christelle Taraud présente certaines de ces revues et leurs vocations :

« Plusieurs publications illustrées vont dès lors, servir de caisse de résonance à la fascination renouvelée du public pour les explorations scientifiques, les voyages au long cours et les conquêtes coloniales. Ainsi de la *Revue maritime et coloniale* (1861-1898) ; de *L'Explorateur. Journal géographique et commercial* (1875-1876), qui devient ensuite la célèbre *L'Exploration. Journal des conquêtes de la civilisation sur tous les points du globe* (1876-1884) ; du *Journal des voyages et des aventures de terre et de mer* (1877-1929) ; et enfin du *Tour du monde : nouveau journal des voyages* (1860-1914). »<sup>153</sup>

Toutes ces revues, et d'autres encore comme la *Revue des Deux Mondes*, sont destinées au grand public cultivé et sont les supports privilégiés des explorateurs de retour de mission qui souhaitent partager leur aventure. D'autres, plus spécialisées, sont destinées à des publics plus spécifiques ou scientifiques, tels que les bulletins des diverses sociétés de géographie et autres sociétés savantes, le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* ou encore les très sérieuses *Revue de géographie* et *Annales de géographie* (fondées en 1891 par Vidal de la Blache).

Mais les sujets liés à la colonisation, la conquête et l'exploration ne sont pas uniquement développés dans des revues plus ou moins spécialisées. La presse quotidienne fait aussi la part belle aux thématiques coloniales. Sandrine Lemaire et Pascal Blanchard expliquent que :

« les grands journaux participaient à cet intérêt en se faisant l'écho des conquêtes et des nombreuses victoires outre-mer qui devaient compenser la perte de l'Alsace et de la Lorraine »<sup>154</sup>.

Ainsi est-il fréquent de trouver les unes de certains périodiques tels que *Le Temps*, *Le Petit Journal*, *Le Petit Parisien*, *Le Figaro*, etc. consacrées à des thèmes liés aux colonies, à la conquête ou aux explorations. Sandrine Lemaire et Pascal Blanchard, dans leur chapitre dédié aux « Exhibitions, expositions, médiatisation et colonies (1870-1914) »<sup>155</sup> mettent en avant la multiplication des moyens de communication permettant de faire découvrir au public français les colonies et plus généralement le vaste monde à travers sa diversité et ses particularismes.

---

<sup>153</sup> TARAUD, Christelle, *op. cit.*, p. 30.

<sup>154</sup> BANCEL, Nicolas, BLANCHARD, Pascal, LEMAIRE, Sandrine (dir.), *op. cit.*, p. 111.

<sup>155</sup> LEMAIRE, Sandrine et BLANCHARD, Pascal, « Exhibitions, expositions, médiatisation et colonies (1870-1914) », in BANCEL, Nicolas, BLANCHARD, Pascal, LEMAIRE, Sandrine (dir.), *op. cit.*, p. 111-119.

Ainsi, outre la presse, des expositions, exhibitions et autres manifestations sont-elles organisées pour présenter aux Français leurs colonies. Ces événements permettent d'informer et d'éduquer un large public par le moyen de l'illustration, de la diffusion d'images et de la confrontation avec des objets, des animaux, des plantes d'origines lointaines. Ces expositions qui se voulaient éducatives ont aussi connu des dérives comme les zoos humains censés présenter les spécificités ethnographiques rencontrées dans les colonies<sup>156</sup>.

Mais ces supports tels que la presse ou les expositions, permettant de générer un environnement culturel axé sur l'Ailleurs et les colonies, doivent être complétés. En effet, comme le faisait remarquer Raoul Girardet, la littérature a aussi été un moyen de diffuser des représentations et de faire découvrir des horizons lointains tout en introduisant une part de rêve, d'aventure et d'exotisme. La littérature coloniale est variée et multiple. Aujourd'hui souvent décriée ou méprisée du fait de la pauvreté de la langue utilisée, elle est même presque oubliée. Alain Ruscio, dans son chapitre intitulé « Littérature, chansons et colonies (1900-1920) », dresse un tableau assez complet de ce genre littéraire et le présente de cette façon :

« On proposera alors comme définition de la littérature coloniale l'idée qu'elle englobe tous les écrits de fiction qui se donnent comme ambition de décrire la vie des colonisés et/ou des colonisateurs, dont l'intrigue se déroule outre-mer ou en métropole, et cela quel que soit l'*a priori* favorable ou défavorable au système impérial »<sup>157</sup>.

Cette littérature est donc multiple du fait des sujets abordés mais aussi à travers l'origine de leurs auteurs. Certains sont nés dans les colonies ou ont effectué leur carrière outre-mer, d'autres sont des voyageurs qui utilisent leur expérience pour proposer des romans colorés ou encore certains se servent de leur imagination, de leurs lectures et de la culture développée en

---

<sup>156</sup> Voir : *Actes du Colloque Zoos humains ou la créature exposée*, Paris, Université Paris III-Sorbonne nouvelle, 2003, 183 p. BANCEL, Nicolas, DAVID, Thomas et THOMAS, Dominic, *L'invention de la race : des représentations scientifiques aux exhibitions populaires*, Paris, Éd. la Découverte, 2014, 440 p. BLANCHARD, Pascal (Dir.), BANCEL, Nicolas (Dir.), BOETSCH, Gilles (Dir.) [et al.], *Zoos humains et exhibitions coloniales : 150 ans d'inventions de l'autre*, Paris, la Découverte, 2011, 598 p. BLANCKAERT, Claude (Dir.), *La Vénus hottentote : entre Barnum et Muséum*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, 2013, 478 p. JANKOVIC, Nikola, *Trois zoos humains*, Monts, Éditions B2, 2012, 147 p. QURESHI, Sadiha, *Peoples on parade : exhibitions, empire, and anthropology in nineteenth-century Britain*, The University of Chicago Press, Chicago, 2011, 382 p. BÀEZ ALLENDE, Christian et MASON, Peter, *Zoológicos humanos : fotografías de fueguinos y mapuche en el Jardín d'acclimatation en París, siglo XIX*, Santiago, Chile, Chili, Pehuén Editores, 2006, 107 p.

<sup>157</sup> RUSCIO, Alain, « Littérature, chansons et colonies (1900-1920) », in BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, LEMAIRE Sandrine (dir.), *op. cit.*, p. 132.

métropole pour composer des fictions ayant pour thématique les colonies. Ces romans permettent d'introduire dans la culture coloniale une part de rêve, d'exotisme et d'aventure qui a très certainement pu être à l'origine de vocations chez des jeunes gens souhaitant relever des défis et désireux d'incarner des héros issus de leurs lectures. Les fameux « Voyages extraordinaires » de Jules Verne, parmi d'autres, ont ainsi introduit cette part d'exceptionnel, de fabuleux et d'inattendu sur fond de contrée lointaine qui est au cœur de l'envie d'évasion, de dépaysement et d'aventure de beaucoup de candidats à l'exploration. Dans son ouvrage *Le village aérien*<sup>158</sup>, Jules Verne, par le biais d'un dialogue entre deux de ses personnages (Max Huber, un Français et John Cort, un Américain) qui achèvent leur expédition, présente ainsi les aspirations de certains explorateurs et les situations qu'ils peuvent rencontrer :

« - D'accord, ami John, cette aventureuse expédition a présenté quelque intérêt. Pourtant l'avouerai-je, elle ne m'a pas donné tout ce que je m'attendais...

- Comment, Max, plusieurs centaines de miles à travers un pays inconnu, pas mal de dangers affrontés au milieu de tribus peu accueillantes, des coups de feu échangés à l'occasion contre des coups de sagaies et des volées de flèches, des chasses que le lion numide et la panthère libyenne ont daigné honorer de leur présence, des hécatombes d'éléphants faites au profit de notre chef Urdax, une récolte d'ivoire de premier choix qui suffirait à fournir de touches les pianos du monde entier !... Et vous ne vous déclarez pas satisfait...

- Oui et non, John. Tout cela forme le menu ordinaire des explorateurs de l'Afrique centrale... C'est ce que le lecteur rencontre dans les récits des Barth, des Burton, des Speke, des Grant, des du Chaillu, des Livingstone, des Stanley, des Serpa Pinto, des Anderson, des Cameron, des Mage, des Brazza, des Gallieni, des Dybowski, des Lejean, des Massari, des Wissemann, des Buonfanti, des Maistre... [...]

- Alors vous comptiez trouver autre chose au cours de notre voyage ?...

- Oui, mon cher John.

- De l'imprévu ?...

- Mieux que de l'imprévu, lequel, je le reconnais volontiers, ne nous a pas fait défaut...

- De l'extraordinaire ?...

- C'est le mot, mon ami [...] »<sup>159</sup>.

En effet, c'est cette part d'inattendu et d'extraordinaire, chère à Jules Verne, qui peut éveiller chez de jeunes gens en mal d'aventures, l'envie du départ. La lecture de ses ouvrages laisse une large place à l'imagination, décrivant des situations hors du commun, des personnages charismatiques et marquants, des contrées exotiques et méconnues décrites avec une précision encyclopédique. C'est alors une littérature qui encourage certains à s'évader et à

<sup>158</sup> Ouvrage rédigé en 1896, publié en 1901 sous forme de feuillets dans le *Magasin d'éducation et de récréation*, puis la même année sous forme d'ouvrage édité par Hetzel.

<sup>159</sup> VERNE, Jules, *Le village aérien*, Paris, Les Humanoïdes associés, 1977, p. 8-9.

se surpasser, que ce soit en rêve ou dans la réalité, de façon à incarner ces héros et à vivre des aventures similaires.

De plus, en matière de littérature, il est aussi nécessaire d'ajouter à tous ces romans de fiction, l'incroyable profusion de récits de voyage diffusés très largement auprès du grand public. Ces ouvrages, souvent rédigés à partir des carnets de route tenus quotidiennement par des voyageurs, des touristes, des explorateurs ou des acteurs de la conquête, permettent de faire partager aux lecteurs les conditions de vie au sein d'une caravane, les difficultés rencontrées, les découvertes effectuées, les paysages observés, ...

Bien entendu, la culture coloniale qui se diffuse en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est aussi observable dans certains arts tels que la peinture, le théâtre<sup>160</sup>, la chanson ou la photographie mais aussi à travers l'éducation qui permet de « Modeler l'esprit des écoliers » comme le laisse entendre Gilles Manceron<sup>161</sup>.

L'environnement culturel de la France doit donc aussi faire partie des facteurs qui ont mené certains individus à partir découvrir le monde. Cette culture tournée vers les colonies a pu favoriser la naissance de vocations auprès de jeunes gens avides d'exotisme, de découverte, de changement et d'aventure. Avant de les observer dans leur environnement d'origine, ils ont rêvé à des territoires lointains et méconnus. Ils ont voulu devenir des héros de romans, vivre des aventures extraordinaires avant de se retrouver acteurs de situations réelles, concrètes et peu ordinaires mais pas toujours fabuleuses.

Ainsi les contextes historique et culturel qui caractérisent la France à partir des années 1870, peuvent-ils expliquer la naissance de vocations d'explorateurs au sein de la population française. Henri Brunschwig résume les facteurs qui ont favorisé l'envie de certains jeunes gens d'opter pour cette activité :

« Étourdis par les immenses possibilités de la technique, envieux des richesses recelées dans des mines inexploitées, galvanisés par la défaite de 1871, des explorateurs surgissent des ruines de la guerre, confiants en leur étoile, enthousiastes, inexpérimentés, la tête bouillant de projets et les mains vides »<sup>162</sup>.

Ces éléments contextuels que nous avons développés dans ce paragraphe, nous renseignent sur l'état d'esprit de certains candidats à l'exploration, sur le cheminement de

---

<sup>160</sup> Voir : CHALAYE, Sylvie « Spectacles, théâtre et colonies (1870-1914) », in BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, LEMAIRE Sandrine (dir.), *op. cit.*, p. 143-152.

<sup>161</sup> Voir : MANCERON, Gilles, « École, pédagogie et colonies (1870-1914) », in BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, LEMAIRE Sandrine (dir.), *op. cit.*, p. 153-162.

<sup>162</sup> BRUNSCHWIG, Henri, *op. cit.*, p. 196.



pensée qui les a poussés à se lancer dans cette voie, sur la façon dont est né chez eux l'intérêt pour l'Ailleurs et en conséquence l'idée de partir à la découverte de territoires méconnus.

### **3 - Entre intérêt patriotique et ascension sociale**

Le contexte historique européen et colonial de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a très certainement influencé la décision de nombreux jeunes gens de se diriger dans la voie de l'exploration. Mais d'autres éléments peuvent aussi expliquer pourquoi ces individus ont fait le choix de s'orienter vers ce genre d'activité.

L'une des premières explications à ce choix pourrait être la recherche de la gloire. À la fin des années 1870 apparaît une figure emblématique en France en la personne de Pierre Savorgnan de Brazza. Entre 1875 et 1878, celui-ci, accompagné du Dr Ballay et du sous-officier Hamon, remonte l'Ogooué et atteint l'Alima, affluent du Congo, au moment où Stanley de son côté atteint l'embouchure du fleuve. Brazza découvre ainsi une voie d'accès vers le Congo permettant d'éviter la remontée impraticable de son estuaire vers le Stanley Pool. C'est une découverte importante, mais c'est aussi le point de départ d'une évolution retentissante de l'exploration française. Henri Brunshwig explique que : « la performance de Brazza venait enfin de placer la France au premier rang dans un domaine où elle n'avait pas atteint la classe internationale »<sup>163</sup>. En effet, désormais la France a trouvé sa figure de proue en matière d'exploration. Le succès de Brazza fait de lui le modèle à suivre et un exemple pour toute une génération d'explorateurs. Brunshwig présente ainsi le phénomène Brazza :

« Enfin, aux côtés d'un Stanley, d'un Baker, d'un Rohlfs, on pouvait vanter les mérites d'un Français. Et quels mérites ! Il était jeune, il était beau, il était chevaleresque. Il avait choisi d'être français. Il avait progressé sans tirer un coup de feu, avait libéré des esclaves, enrichi les collections du Muséum d'histoire naturelle, multiplié les observations géographiques. Il était parfait. Du jour au lendemain, comme une vedette contemporaine du film ou de la chanson, il devint célèbre. Et les honneurs de pleuvoir sur lui. La France avait enfin son explorateur. »<sup>164</sup>

Le succès de Brazza le propulse sur le devant de la scène française et européenne. Il devient l'icône ou le symbole de l'exploration à la française, c'est-à-dire une exploration qui se veut pacifique, humaniste, souvent réalisée par des individus isolés et disposant de peu de moyens. Edward Berenson décrit cette forme d'exploration et de conquête incarnée par Brazza et explique l'engouement qu'il a pu susciter de cette façon :

---

<sup>163</sup> BRUNSCHWIG, Henri, *op. cit.*, p. 198.

<sup>164</sup> *Ibidem*, p. 198-199.

« Brazza ne fut évidemment pas le seul explorateur à se lancer à la conquête de nouveaux territoires au nom de la France mais il fut l'un de ceux qui y réussirent le mieux. L'impérialisme dont il se fit le champion présenta l'avantage de ne pas sombrer dans la violence et de coûter fort peu. Il ne suscita donc pas de controverse [...]. La colonisation, telle que la concevait Brazza, se prêtait tout à fait au genre de récit consensuel dont raffolaient les rédacteurs de journaux à bas prix.

En tant qu'individu Brazza semblait lui-même susceptible de fédérer la nation. Citoyen français naturalisé depuis peu, italien et noble de naissance, il n'intervint pas dans les conflits qui divisèrent la société française entre républicains et monarchistes, laïcs et catholiques, ouvriers et bourgeois. Comme l'histoire personnelle de Brazza ne recoupait pas celle de la France, il pouvait représenter tout le monde et n'importe qui »<sup>165</sup>.

De cette façon, de par ses méthodes d'action et son histoire personnelle, Brazza devient un modèle national, un héros encensé par la presse et l'opinion publique de l'époque. La médiatisation de ses missions, de ses déplacements, de ses conférences, de ses apparitions publiques l'ont hissé au rang de héros et de référence en matière d'exploration et de colonisation. Comme l'explique Edward Berenson dans son ouvrage, un véritable engouement autour de la figure de Brazza se crée et se développe dans un premier temps à travers la presse, mais aussi à travers des opérations commerciales que nous pourrions qualifier de merchandising :

« [...] une *mode Brazza* apparut dans les années 1880, quand des produits à l'effigie du héros inondèrent le marché français. Il ne fallut pas longtemps à la société de consommation balbutiante de l'époque pour s'approprier l'explorateur. La vénération populaire qui l'entourait fit vendre toutes sortes d'articles allant du papier à lettres aux vases en passant par des crayons, des médailles commémoratives et des livres. Les messieurs distingués se battirent bientôt en duel avec des épées forgées en l'honneur de Brazza. Certains restaurants élaborèrent des menus en hommage au grand homme. Ceux qui souhaitaient se faire une idée de son physique se rendirent au musée Grévin, la riposte de la France à celui de Mme Tussaud, où l'explorateur rejoignit d'autres personnalités marquantes figées pour l'éternité dans la cire ».<sup>166</sup>

Brazza devient une figure incontournable de son temps à travers ses exploits, mais grâce aussi à une presse conciliante et satisfaite de trouver une figure assez « présentable » pouvant faire l'unanimité auprès de l'opinion publique. Brazza est de ce fait encensé par le grand public qui suit ses moindres faits et gestes.

Les honneurs que reçoit Brazza sont immenses et créent l'envie chez nombre de jeunes gens désireux d'en recevoir leur part. Chacun souhaite devenir aussi connu, reconnu, récompensé et adulé que lui. Cette gloire suscite l'intérêt et la convoitise. Beaucoup ont le désir de se voir portés au rang de héros et d'obtenir une partie des honneurs décernés à

---

<sup>165</sup> BERENSON, Edward, *Les héros de l'Empire : Brazza, Marchand, Lyautey, Gordon et Stanley à la conquête de l'Afrique*, trad. Marie Boudewyn, Paris, Perrin, 2012, p. 75.

<sup>166</sup> *Ibidem*, p. 102-103.

Brazza. Un certain Ch. Bovet, dans sa lettre de motivation adressée au ministre de l'Instruction publique, explique l'une des raisons le poussant à poser sa candidature pour faire partie de la mission de l'Ouest-africain dirigée par Brazza : « 1° Afin de tâcher d'acquérir un peu de gloire en contribuant dans la mesure de mes forces à la réussite des projets de Monsieur de Brazza »<sup>167</sup>. C'est donc cette recherche de la gloire, que Bovet met en avant pour justifier son désir de faire partie de cette mission. C'est assez révélateur de l'état d'esprit d'un certain nombre de futurs explorateurs, même s'il est peu fréquent qu'ils avouent aussi librement cette quête des honneurs.

Un autre exemple de ce besoin de reconnaissance peut être constaté chez Paul Crampel. Chez cet homme au destin tragique, mort assassiné en Afrique à l'âge de vingt-six ans, l'attrait pour l'Afrique naît avec une grande précocité. En effet, après des études de lettres et de philosophie, Crampel signe un engagement dans l'Éducation nationale comme professeur, mais Pierre Kalck explique :

« La licence de philosophie et la carrière de professeur ne meublaient plus cependant, depuis de longs mois, ses pensées. L'exploit auquel il songeait serait africain, congolais. Il devait nécessairement l'être, puisque la légende populaire s'était emparée depuis 1882 de Brazza et de son exploration »<sup>168</sup>.

À la suite de ses études, Crampel se présente donc à Brazza qui l'engage comme secrétaire particulier pour remplacer Charles de Chavannes. La vocation de Crampel naît de son désir d'arriver à jouer un grand rôle pour la France à une époque où Brazza et ses explorations sont mis en exergue. L'enthousiasme qu'il provoque dans l'opinion publique est immense et fait rêver nombre de jeunes gens. Crampel est l'un d'entre eux. Il cherche à se créer un grand destin, contrairement à celui de son père, fonctionnaire de l'administration des tabacs dont la carrière était bloquée du fait de ses aspirations républicaines. Pierre Kalck souligne ainsi la naissance de la vocation de Crampel :

« Il voulait dissiper les nuages tristes de son enfance, rendre possible un grand amour et réaliser le personnage d'explorateur pacifique incarné alors par le seul Brazza. Avec une énergie et une rapidité de décision peu communes, il devait en un rien de temps transformer un rêve d'étudiant en un grand dessein »<sup>169</sup>.

---

<sup>167</sup> Archives Nationales, F/17/2928/3, dossier mission Brazza : lettre de candidature à la mission Brazza, adressée par Ch. Bovet au ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, le 14 janvier 1884.

<sup>168</sup> KALCK, Pierre, *Un explorateur du centre de l'Afrique : Paul Crampel (1864-1891)*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 7

<sup>169</sup> *Ibidem*, p. 1.

De la même façon, le capitaine au long cours Élisée Trivier, dans l'avant-propos de son ouvrage retraçant son expédition à travers l'Afrique, précise les motifs qui l'amenèrent à entreprendre son exploration. Parmi les raisons mises en avant, il explique :

« Je me voyais rentrant en France, tout aux joies du succès. Aux noms glorieux des Livingstone, des Cameron, des Stanley, des Serpa Pinto<sup>170</sup>, s'ajoutait un nom modeste : mais c'était un nom français. Quelle gloire si la réussite couronnait mes efforts ! »<sup>171</sup>

Ainsi, c'est cette ambition de faire partie du Panthéon des grands explorateurs avec tous les honneurs qui peuvent en découler, qui l'a décidé à s'aventurer en Afrique.

Être cité dans les colonnes des journaux, recevoir des prix et des décorations, devenir le sujet de livres, être élevé au rang de héros national et en conséquence entrer dans l'Histoire, voilà plusieurs raisons qui motivèrent un grand nombre d'explorateurs en herbe. Même si peu d'entre eux eurent l'audace d'avouer ouvertement ce motif, il serait difficile de ne pas tenir compte de cette aspiration qui a été au cœur de la naissance d'un grand nombre de vocations.

Cette volonté d'atteindre la gloire reçue par leur fameux prédécesseur est souvent accompagnée ou dissimulée par un fort sentiment patriotique.

En effet, si très peu d'explorateurs ont admis rechercher les honneurs, une très large part d'entre eux affirme et clame de façon récurrente leur volonté de faire de grandes choses pour leur patrie. Nombreux sont ceux qui souhaitent que leurs actions et leurs découvertes bénéficient au prestige de la France. Être le premier à fouler un territoire inconnu, à atteindre une destination inédite, est un moyen d'accéder aux honneurs à titre personnel mais aussi d'imposer et de prouver la grandeur de la France face aux autres puissances européennes. Jules Ferry, lors de sa prise de position en faveur de l'expansion coloniale en 1885, avait posé trois grands principes justifiant la conquête outre-mer : elle devait apporter la civilisation à des peuples qui en étaient dépourvus, favoriser l'économie française à travers l'obtention de monopoles sur certaines matières premières et le développement d'échanges commerciaux avec les colonies, mais elle devait aussi replacer la France au sein des grandes

---

<sup>170</sup> SERPA PINTO Alexandre Alberto da Rocha : Explorateur portugais (1846-1900). Il mène diverses explorations en Afrique : au Mozambique (1868), dans la région du Congo et du Zambèze (1877), dans le désert du Kalahari (1879). En 1889, il est nommé gouverneur général du Mozambique et tente de l'unir à l'Angola.

Voir : FERREIRA, O. J. O., « Portugese reisigers in die Transvaal in die negentiende eeu », *Historia*, vol. 51 / 2, février 2006, p. 45-74.

<sup>171</sup> TRIVIER, Élisée, *Mon voyage au continent noir, La « Gironde » en Afrique*, Paris, Firmin-Didot, 1891, p. VII.

puissances. Il présente cet argument de cette façon lors de la séance du 28 juillet 1885 à la Chambre des députés :

« Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure, toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de cette sorte pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer, [...] »<sup>172</sup>

Et de poursuivre, en expliquant que la France:

« [...] ne peut être seulement un pays libre ; qu'elle doit aussi être un grand pays exerçant sur les destinées de l'Europe toute l'influence qui lui appartient, qu'elle doit répandre cette influence sur le monde, et porter partout où elle peut sa langue, ses mœurs, son drapeau, ses armes, son génie. »<sup>173</sup>

Porter au loin les couleurs de la France à travers l'exploration et la conquête est donc un moyen de se hisser au même rang que certaines grandes puissances européennes et même de les surpasser.

Cette argumentation semble avoir été bien entendue par de nombreux explorateurs qui désirent redorer le blason de leur patrie grâce à leurs performances. Nombreux sont ceux qui expliquent leur vocation par un fort sentiment patriotique et par un besoin de s'illustrer pour servir l'honneur et la grandeur de leur pays. Ainsi parmi les candidats à la mission de l'Ouest-africain dirigée par Brazza, est-il possible d'observer plusieurs témoignages présentant ce genre d'argumentaire patriotique :

- Antoine Charles, ancien sous-officier, explique :

« Je viens donc en conséquence, vous prier, Monsieur le Ministre, de bien vouloir accueillir favorablement ma demande et me permettre d'aller selon mes faibles moyens, concourir à l'œuvre humanitaire, civilisatrice, et tout à fait française [...] et me permettre de déployer toutes les forces de mon énergie à faire aimer et respecter notre cher Patrie. »<sup>174</sup>

- Émile Boivin, artiste peintre, écrit en son nom et celui de son fils et s'exprime de cette façon :

« Nous attendons donc avec ardeur notre admission pour partir le plus vite possible attendu que nos idées ne sont pas de rester stagnants mais d'être utiles et dévoués à cette grande œuvre sociale dont le but moral est la gloire et la richesse de la nation. »<sup>175</sup>

---

<sup>172</sup> *Journal officiel de la République française*, Paris, 29 juillet 1885, p. 1670.

<sup>173</sup> *Ibidem*, p. 1670.

<sup>174</sup> Archives Nationales, F/17/2928/3, dossier mission Brazza : lettre de candidature à la mission Brazza, adressée par Antoine Charles au ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, le 30 décembre 1883.

<sup>175</sup> Archives Nationales, F/17/2928/3, dossier mission Brazza : lettre de candidature à la mission Brazza, adressée par Émile Boivin au ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, le 30 décembre 1883.

Ces exemples, de volontaires à l'exploration, mais n'ayant pas été sélectionnés, nous permettent de constater cette volonté de participer à la découverte, mais aussi à la conquête du monde pour des raisons à caractère patriotique.

Cet état d'esprit est aussi très présent parmi les individus qui ont réussi à réaliser leur rêve d'exploration. En effet, nombreux sont les témoignages d'explorateurs qui mettent en avant comme moteur de leur vocation, ce désir qu'ils avaient d'accomplir de grandes choses pour la France. Paul Soleillet explique ainsi dans l'avant-propos de son récit de voyage : « J'ai dépensé sept ans de ma vie et une partie de ma fortune à la réalisation d'une idée, je ne demande qu'une chose : que cette idée, si elle est reconnue utile, profite à mon pays »<sup>176</sup>. Persuadé que l'influence française en Afrique du Nord devait s'établir à travers le commerce, Soleillet entreprend cette exploration vers le Sahara dans le but d'établir des relations commerciales avec les nomades et les caravanes venues du Soudan. Selon ses dires, cette démarche avait pour lui des raisons clairement patriotiques.

De la même façon, le professeur d'arabe Auguste Mouliéras, explique dans son ouvrage sur son exploration au Maroc, les motifs qui l'ont amené à s'intéresser à ce pays :

« Né à Tlemcen, à deux pas des limites marocaines, j'ai été élevé, j'ai grandi sous l'empire des deux idées que je n'ai cessé de méditer jusqu'à ce jour : 1° Connaître notre mystérieux voisin ; 2° Le faire entrer dans la sphère d'influence de la France »<sup>177</sup>.

À travers ce témoignage, nous pouvons observer cette ambivalence entre des aspirations toutes personnelles telles que la curiosité, le désir de connaissance, l'attrait pour l'inconnu et des aspects plus conventionnels et conformistes dictés par une certaine forme d'engagement national.

Il est de fait souvent difficile de déterminer le degré de patriotisme qui motiva les futurs explorateurs à s'engager dans cette activité. Ainsi, Trivier que nous évoquions précédemment, et qui revendiquait sa soif de gloire, n'est pas en reste en matière de patriotisme :

« Je ne veux retenir qu'une chose : c'est que j'ai vaincu la mauvaise fortune, c'est que la France n'est pas restée en arrière des autres nations »<sup>178</sup>.

---

<sup>176</sup> SOLEILLET, Paul, *Exploration au Sahara central : avenir de la France en Afrique*, Paris, Challamel aîné, 1876, p. VII.

<sup>177</sup> MOULIÉRAS, Auguste, *Le Maroc inconnu : étude géographique et sociologique, Exploration du Rif (Maroc septentrional)*, Tome I, Paris, J. André, 1895, p. 5.

<sup>178</sup> TRIVIER, Élisée, *Mon voyage au continent noir, La « Gironde » en Afrique*, Paris, Firmin-Didot, 1891, p. VIII.

De ce fait, il semble indispensable de retenir parmi les raisons qui poussèrent certains jeunes gens sur les routes de l'inconnu : la recherche d'une gloire personnelle et la volonté de contribuer au prestige de la France. Par contre, évaluer lequel de ces arguments a été le plus déterminant dans la naissance de vocations d'explorateurs paraît peu réalisable. Si le nombre de citations, visant à conforter l'idée que beaucoup d'individus ont choisi l'exploration dans le but de faire rayonner leur pays, est important, il ne doit pas masquer la volonté, souvent inavouée, des explorateurs de devenir des héros, de sortir de l'anonymat et d'être couverts d'honneurs. De plus, il est aussi nécessaire de tenir compte du contexte qui rend les discours et autres déclarations souvent chargés de sentiments patriotiques. Savoir si ces sentiments sont véritablement sincères devient donc difficile à établir.

D'autre part, il est à penser que beaucoup d'explorateurs ont pu exprimer ce sentiment patriotique comme moteur de leur implication dans l'exploration, tout en gardant en tête que s'ils accomplissaient quelque exploit pour leur pays, la gloire et les honneurs seraient forcément au rendez-vous par corrélation. Dans l'introduction de son ouvrage présentant son exploration Olivier de Sanderval évoque certains motifs qui peuvent pousser à se lancer dans l'exploration et distille quelques conseils aux futurs explorateurs en mal de gloire et de reconnaissance :

« Si vous avez l'ambition d'acquérir un peu de gloire, aussi modestement que ce soit, votre voyage doit se proposer un but élevé ; choisissez donc avec discernement la contrée que vous allez parcourir, telle que l'intérêt de l'humanité, de la civilisation, l'intérêt national soient avec vous. C'est là le but qui justifie votre entreprise, le but difficile à établir, car les terres à explorer s'offrent en grand nombre à votre étude. Votre vaillance méritera les mêmes éloges, mais votre mérite sera partagé si l'on vous a pris par la main pour vous mettre en route vers un pays dont on vous aura signalé l'importance. Les rêves réalisés de Christophe Colomb, ceux de Vasco de Gama, n'avaient reçu de mission de personne ; le nom de M. de Lesseps, dans l'histoire, rappellera la puissance de son initiative. Sans prétendre à un aussi grand honneur, vous pouvez apporter à votre pays le concours d'une pensée clairvoyante, et la soutenant de vos actes, en retirer une très souhaitable sympathie. Choisissez donc vous-même et choisissez bien votre but. »<sup>179</sup>

Il est assez notable que gloire et patriotisme semblent aller de concert dans les propos d'Olivier de Sanderval. La gloire se prépare et s'acquiert en cherchant à sortir des sentiers battus, en se donnant des objectifs hautement périlleux et permettant de faire grandir l'intérêt national. La quête des honneurs semble passer par un dépassement de soi, une difficulté dans la réalisation du projet et des objectifs devant contribuer au rayonnement de la nation.

---

<sup>179</sup> SANDERVAL, Olivier de, *Soudan français : Kahel, carnet de voyage*, Paris, F. Alcan, 1893, p. 1-2.

La recherche de la gloire et des honneurs, en réalisant des défis en matière d'exploration, sous couvert d'un patriotisme volontairement affiché, semble assez courante chez les explorateurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, nous pourrions nous interroger sur la finalité de tout cela. En effet, la gloire et les honneurs sont souvent temporaires. Que peuvent apporter les honneurs, les récompenses à ces individus ?

Certes les honneurs sont forcément extrêmement flatteurs pour l'égo d'individus en mal de reconnaissance... Mais la gloire ne fait pas vivre, elle ne rapporte rien pécuniairement ou très peu. Les médailles, les articles de presse, les lettres d'admirateurs, à part de la satisfaction personnelle, cela n'a qu'un intérêt passager et quelque peu futile. Par contre, cette médiatisation, ces honneurs peuvent déboucher sur des propositions professionnelles plus constructives.

En effet, être reconnu par le grand public, obtenir des récompenses, des médailles, des distinctions honorifiques, des titres académiques, être jugé et reconnu par ses pairs, outre la satisfaction personnelle que cela peut procurer, sont aussi de bons moyens d'obtenir de l'avancement professionnel et/ou d'accéder à une carrière prometteuse. Nombre d'explorateurs ont de cette façon pu se « recycler » dans l'administration coloniale ou obtenir de l'avancement dans leur carrière du fait de la réussite de leur mission comme nous pourrions le constater plus avant de notre étude. Il est donc intéressant de pouvoir déterminer si la quête des honneurs était en réalité une manière déguisée d'accéder à une carrière professionnelle intéressante et satisfaisante.

Une autre raison pouvant expliquer la naissance de vocations d'explorateurs pourrait donc être la volonté de certains individus d'acquérir une position sociale. Pour beaucoup l'exploration était un moyen d'atteindre des fonctions qu'ils n'envisageaient pas pouvoir espérer. L'exploration est alors un tremplin vers une carrière coloniale, militaire ou encore une sorte de reconnaissance permettant de s'établir à son compte dans les colonies.

Charles de Chavannes, précise dans l'avant-propos de son livre sur Brazza, comment est né son attrait pour l'exploration et les questions africaines. Il explique qu'il était « À la recherche d'une position sociale »<sup>180</sup>. C'est d'ailleurs le titre qu'il donne à la partie où il se présente, précise son parcours étudiant (études de droit et de notariat) et ses débuts professionnels. Il évoque une conversation tenue avec l'un de ses amis à qui il exposait

---

<sup>180</sup> CHAVANNES, Charles de, *Avec Brazza, souvenirs de la mission de l'Ouest-africain (Mars 1883 – Janvier 1886)*, Paris, Librairie Plon, 1935, p.11.



« pour la dixième fois mes ennuis à la recherche d'une carrière qui pût me convenir »<sup>181</sup>. C'est après avoir parlé de la publication d'un ouvrage de Stanley que son ami lui dit « Pourquoi ne partiriez-vous pas avec Brazza ? »<sup>182</sup>. À cette époque, Brazza préparait une nouvelle mission dite de l'Ouest-africain et recherchait des collaborateurs. C'est donc cette conversation qui poussa Chavannes à se rendre à Paris pour proposer ses services à Brazza avec presque son culot comme seule recommandation. Il réussit alors à se faire engager par Brazza comme secrétaire particulier. Le cas de Chavannes illustre pourquoi certains explorateurs se sont lancés dans cette activité, tout simplement pour trouver une orientation professionnelle à leur vie. Cette carrière semblait alors proposer à de jeunes gens des débouchés, une reconnaissance et une ascension sociale rapide. Se lancer dans l'exploration a permis à de nombreux hommes d'acquérir une situation sociale ou de gravir de façon accélérée les échelons de la carrière militaire.

Parmi les postulants qui souhaitaient intégrer la mission de l'Ouest-africain dirigée par Brazza, il est aussi possible d'identifier certains candidats, qui dans le même esprit, considéraient l'exploration comme une étape pouvant les mener à une carrière plus prometteuse. Ainsi, un dénommé Antoine Cagnon, cultivateur, se présente de cette façon : « Je suis âgé de 32 ans, célibataire et plein de désir de me créer une situation par mon travail ». Il déclare aussi : « Je suis actuellement cultivateur et mon plus vif désir serait d'aller m'établir dans ces contrées africaines, au sol réputé fertile ». Il poursuit son argumentation en expliquant : « Je suis peu fortuné et pourrais ainsi me créer quelques avances »<sup>183</sup>. Cagnon voit donc l'exploration comme un moyen de faire évoluer sa carrière d'agriculteur. Loin d'être véritablement attiré par l'inconnu et les découvertes, il souhaite avant tout se familiariser avec l'Afrique, observer les territoires cultivables, se rendre compte des possibilités locales, avant de s'établir définitivement dans les colonies. Sa vocation d'explorateur n'est donc que temporaire et peut se résumer à un procédé, quelque peu risqué, pour aboutir à une finalité précise. De la même façon, Ch. Bovet, qui donnait comme raison principale à sa volonté d'intégrer la mission Brazza, la recherche de la gloire, évoque comme second argument son souhait : « D'étudier le pays, ses ressources, ses productions et ces connaissances une fois acquises, les utiliser à mon profit en trafiquant et en faisant du

---

<sup>181</sup> CHAVANNES, Charles de, *op. cit.*, p. 14.

<sup>182</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>183</sup> Archives Nationales, F/17/2928/3, dossier mission Brazza : lettre de candidature à la mission Brazza, adressée par Antoine Cagnon au ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, le 8 janvier 1884.

négoce »<sup>184</sup>. Lui aussi avoue envisager l'exploration comme un passage, une étape pouvant lui permettre d'atteindre un objectif. Sa vocation d'explorateur peut donc être perçue comme un moyen de s'élever socialement et professionnellement.

Les vocations nées de ce désir de s'élever sont à rapprocher de celles motivées par cette recherche de gloire et d'honneurs qu'il est possible de déceler chez un grand nombre d'explorateurs.

Ces deux motifs essentiels que sont la recherche de la gloire à travers la plupart du temps une forme de patriotisme et la quête d'une position sociale satisfaisante, ont été à l'origine de la naissance de vocations d'explorateurs mais doivent encore être complétés.

#### **4 - Un engagement personnel**

D'autres raisons, plus personnelles, ont pu également motiver certains individus à s'engager dans l'exploration. Nous allons essayer de recenser les motifs qui expliquent ce choix délibéré de prise de risque et de départ vers l'inconnu.

À travers nos recherches, nous avons pu observer qu'un certain nombre d'explorateurs évoquent leur fascination pour les voyages et les découvertes dès leur plus jeune âge. Leur vocation semble être née de façon précoce du fait d'un intérêt pour la géographie et pour les récits de voyages. Cet attrait pour les destinations lointaines mais aussi et surtout pour l'inconnu, les a souvent habités jusqu'à la réalisation de leur rêve d'enfant.

Le cas de Casimir Maistre présente cet intérêt précoce pour l'exploration. Dès ses années de collège, il manifeste un goût certain pour la géographie et un engouement prononcé pour l'Afrique. En octobre 1888, il fait son entrée au lycée Saint Louis à Paris où il passe son baccalauréat et prépare les concours d'entrée à l'École Navale et à Polytechnique. C'est durant ces années de lycée qu'il fait la connaissance de Charles Gauthiot, son professeur d'allemand. M. Gauthiot, ancien journaliste au *Journal des Débats*, est aussi le secrétaire de la Société de géographie commerciale de Paris. Entre les deux hommes se crée une complicité à travers des discussions concernant essentiellement l'Afrique et l'exploration. Comme le souligne Maistre, des années après ses missions africaines, lors d'une communication en 1933 à l'Académie des Sciences Coloniales :

---

<sup>184</sup> Archives Nationales, F/17/2928/3, dossier mission Brazza : lettre de candidature à la mission Brazza, adressée par Ch. Bovet au ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, le 14 janvier 1884.

« J'avais eu la chance d'avoir comme professeur d'allemand M. Charles Gauthiot, Secrétaire général, fondateur de la Société de Géographie Commerciale, le « père Gauthiot » comme il aimait à être appelé par les explorateurs qu'il accueillait si cordialement. Les répétitions que je prenais chez lui, se passaient à causer de tous les évènements africains ; d'allemand il n'était guère question entre nous »<sup>185</sup>.

M. Gauthiot fait partie des personnes qui savaient déceler les aptitudes nécessaires aux explorateurs. Il recrutait, enrôlait des explorateurs, des commerçants, des hommes politiques ou des professeurs. Il rapprochait et faisait se rencontrer des individus faits pour s'entendre et travailler ensemble. Il garda le souvenir de ces entrevues avec son étudiant et évoqua leurs conversations lors d'un discours qu'il prononça en 1893 au retour de Maistre de sa mission Congo-Niger. Il explique ainsi en parlant de lui :

« Ce jeune homme avait parmi ses professeurs un homme [Charles Gauthiot] dévoué à la géographie et à l'idée coloniale, auquel il déclara qu'il était bien décidé, un jour ou l'autre, à accompagner un de ces explorateurs qui s'en vont travaillant pour la prospérité et pour la grandeur de la France. Ces paroles ne furent guère regardées alors que comme l'expression des désirs et des rêves d'un jeune homme de dix-huit ans, désirs que l'âge, la réflexion ou les circonstances modifieraient »<sup>186</sup>.

Dès ses années de lycée, Maistre envisageait donc de se consacrer à l'exploration. Il savait déjà qu'il voulait parcourir des territoires inexplorés en Afrique et travailler pour la France. C'est aussi durant ses années de lycée, en 1885 que Maistre, probablement sous l'influence de M. Gauthiot, devient membre de la Société de géographie de Paris. Son intérêt pour la géographie et l'exploration est donc assez précoce pour l'époque. En effet, comme le souligne Dominique Lejeune rares sont les jeunes qui entrent en géographie : « [...] l'impact, tout au moins en ce qui concerne l'adhésion, est faible auprès de la jeunesse : rares sont les adhésions d'étudiants et de lycéens ». Il fait notamment remarquer :

« le record absolu parmi les gens qui devaient ensuite se signaler appartenant à Casimir Maistre, qui entre à 18 ans avant de se mettre à explorer Madagascar et l'Afrique centrale »<sup>187</sup>.

Maistre met fin à ses études en juillet 1887 pour faire son volontariat. Engagé conditionnel d'un an le 8 novembre 1887 dans le 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Castres, il effectue son

---

<sup>185</sup> MAISTRE, Casimir, *La mission Congo-Niger (1892-1893), Ses origines – Son but – Ses conséquences*, Communication et Procès-verbaux de l'Académie des Sciences Coloniales, séance du 21 juin 1933, Renex, 1955, p. 4.

<sup>186</sup> Archives privées de la famille Maistre, retranscription du discours prononcé par Charles Gauthiot le 23 mai 1893 lors de la réception donnée à l'Hôtel Continental à Paris par le Comité de l'Afrique française à l'occasion du retour de la Mission Maistre d'Afrique, p. 2.

<sup>187</sup> LEJEUNE, Dominique, *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, p.184

volontariat, tout en gardant des liens avec la capitale. Il envoie notamment des courriers à la Société de géographie pour tenter d'intégrer une mission d'exploration en Afrique. Ainsi Maistre présente en mai 1888 un projet<sup>188</sup> de reconnaissance au Baguirmi<sup>189</sup> et au Soudan à M. Maunoir<sup>190</sup>, secrétaire général de la Société de géographie de Paris. Ce projet d'exploration au Soudan avait pour but « d'étudier les régions encore inconnues ou peu connues qui s'étendent entre le Sahara et la rive droite du Congo au sud et à l'est du Lac Tchad, c'est-à-dire dans les régions comprises dans notre zone d'influence ou encore indépendantes ». À la suite de l'envoi de ce projet de mission, Charles Maunoir le reçoit mais lui conseille de réussir avant tout son concours d'entrée à Navale. Maistre explique ainsi lors de sa communication à l'Académie des Sciences Coloniales en 1933 en parlant de Charles Maunoir qu'il :

« trouva sans doute quelque intérêt ou originalité à ce projet, car sans connaître son auteur il voulut bien, non seulement lui répondre par une lettre fort aimable, mais encore lui donner rendez-vous dans son bureau, boulevard Saint-Germain. Quand il vit se présenter un tout jeune étudiant, après l'avoir fait causer et l'avoir encouragé à persévérer dans ses idées, il lui conseilla très paternellement de prendre patience et tout en mûrissant son projet ... de bien songer à l'examen qu'il préparait »<sup>191</sup>.

De la même façon, Casimir Maistre adresse à la Société de géographie de Paris un courrier pour intégrer toute mission en partance pour l'Afrique. En effet, nombreux étaient à l'époque les individus qui sollicitaient la Société pour obtenir son aide ou sa recommandation. Dominique Lejeune présente différents exemples tous plus naïfs que cocasses de demandes effectuées auprès de la Société. Il propose à titre de contre-exemple le cas de Maistre :

« [...] la plupart du temps d'humble origine, parfois émanant d'illuminés ou de grands naïfs, ces demandes forment un intéressant fatras qu'on ne pouvait pas négliger en bloc sans danger : en 1888, Casimir Maistre, alors dans sa vingt et unième année et futur grand explorateur de Madagascar et de l'Afrique centrale, demanda qu'on le mette « en relation avec un explorateur, M. de Brazza par exemple » ... »<sup>192</sup>.

---

<sup>188</sup> Archives privées de la famille Maistre, copie manuscrite du « Projet d'exploration au Soudan » envoyé par Casimir Maistre à Charles Maunoir en mai 1888.

<sup>189</sup> Baguirmi : ancien sultanat musulman du Soudan central (aujourd'hui au Tchad).

<sup>190</sup> MAUNOIR Charles : géographe (1830-1901). Secrétaire général de la Société de géographie de Paris de 1867 à 1896.

<sup>191</sup> MAISTRE, Casimir, *La mission Congo-Niger (1892-1893), Ses origines – Son but – Ses conséquences*, Communication et Procès-verbaux de l'Académie des Sciences Coloniales, séance du 21 juin 1933, Renex, 1955, p. 4.

<sup>192</sup> LEJEUNE, Dominique, *op. cit.*, p.107

Cette lettre<sup>193</sup> envoyée par Maistre à la Société de géographie de Paris laisse envisager son profond désir de participer à l'exploration africaine malgré son jeune âge, elle souligne aussi sa détermination à intégrer rapidement une mission. Mais force est de constater que ce courrier met aussi en évidence son inexpérience, son impatience et son innocence ou sa trop grande assurance en demandant à être présenté à M. de Brazza, la référence en matière d'exploration de l'époque.

L'exemple de Maistre n'est pas unique. Nombreux ont été les explorateurs attirés très jeunes par l'exploration. Ces rêves juvéniles, combinés à une persévérance à les voir se réaliser, ont été à l'origine de vocations d'explorateurs. Ces rêves se manifestent souvent par l'élaboration d'un grand projet, d'un défi, d'une idée sur laquelle se bâtit leur obsession. Nous avons pu constater que Maistre avait ainsi élaboré très tôt un projet d'exploration du Soudan et du Baguirmi. D'autres ont aussi eu des idées souvent inédites et audacieuses qui ont guidé leur engouement pour l'exploration. Trivier explique :

« Traverser l'Afrique, partir de l'Atlantique pour aboutir à l'océan Indien, telle était la pensée qui m'obsédait depuis longtemps. À Rochefort, à Bordeaux, à Rome, à Paris, en mer surtout, dans mes voyages comme au milieu des miens, je ne rêvais que choses d'Afrique. »<sup>194</sup>

Trivier voit dans la réalisation de son projet l'aboutissement d'un rêve mûri depuis de longues années. Son exploration est présentée comme un projet de grande envergure : traverser l'Afrique d'Ouest en Est. C'est donc cette idée qui l'entraîne à se surpasser et qui l'amène à se lancer dans l'exploration. Sa vocation est guidée par sa volonté de réaliser le dessein qu'il a élaboré dans son esprit.

De la même façon, Soleillet semble aussi être habité par une idée fixe qui l'amène sur le chemin de l'exploration :

« J'étais inconnu, seul, sans protecteur, sans argent ; mais j'avais en moi, comme je l'ai encore, grâce à Dieu, cette confiance absolue que donne la foi dans une idée que l'on sait vraie [...]. »<sup>195</sup>

Ce projet que nous avons déjà évoqué est le moteur de son engagement dans l'exploration. Comme un fidèle dévoué, il utilise toutes les ressources dont il dispose pour les mettre au

---

<sup>193</sup> Bibliothèque Nationale Richelieu (Paris), Archives de la Société de Géographie de Paris, Sg – Colis n°17 (2817).

<sup>194</sup> TRIVIER, Élisée, *Mon voyage au continent noir, La « Gironde » en Afrique*, Paris, Firmin-Didot, 1891, p. VII.

<sup>195</sup> SOLEILLET Paul, *Exploration au Sahara central : avenir de la France en Afrique*, Paris, Challamel aîné, 1876, p. V.

service de sa cause. Sa vocation d'explorateur est dédiée à cette idée, comme un moyen de faire aboutir son projet.

Un dernier motif, plus anodin ou du moins plus surprenant, est aussi à envisager. Cette raison est avancée par Gustave Binger qui voit dans l'exploration un moyen de se sentir exister, de se sentir libre et d'accéder à une certaine forme de bonheur :

« Ces expéditions ne sont pas sans fatigue ni danger, mais elles sont par cela même attrayantes et elles offrent des compensations et des satisfactions qu'il n'est pas donné à tout le monde de goûter.

En Afrique, l'homme vit réellement ; livré à lui-même, toujours en face de situations difficiles ou compliquées, il peut donner largement cours à son initiative, il se sent vraiment quelque'un sur terre.

Le bonheur est certainement toujours relatif, mais croyez-vous que tous ceux qui, avant moi et comme moi, ont abandonné tout pendant plusieurs années pour augmenter un peu notre prestige loin de la mère patrie, et qui ont élargi un tant soit peu le cercle de nos connaissances géographiques, ne sont pas heureux à leur manière !

Certainement oui, ils le sont, je l'affirme pour eux et pour moi.

Avoir des souffrances de temps à autre est encore le meilleur moyen de se sentir vivre »<sup>196</sup>.

Ces propos ont certes été rédigés *a posteriori*, mais reflètent tout de même l'état d'esprit de certains candidats à l'exploration. De plus, ils ont pu être lus par quelques explorateurs en herbe qui ont pu imaginer la vie intense qu'ils pourraient mener. Effectivement, partir explorer des territoires lointains et inconnus est synonyme de liberté. Les communications ne pouvant être que très réduites ou inexistantes à cette époque, l'explorateur est souvent livré à lui-même et libre de ses actions. Même les militaires, par définition soumis aux ordres et à leur hiérarchie, sont beaucoup moins assujettis aux directives de leurs supérieurs. Bien entendu, ils doivent par la suite répondre de leurs décisions, mais sur le terrain ils sont seuls juges de leurs choix et de leurs prises de risques. Les explorateurs peuvent laisser libre cours à leur esprit d'initiative et ne sont plus soumis au carcan de la société métropolitaine, d'une quelconque hiérarchie ou de règles conventionnelles. Ce besoin de liberté, de pouvoir s'exprimer et de pouvoir agir à son gré peut être considéré comme une raison ayant amené certains individus à s'aventurer à explorer le monde. Mais, dans le même temps, cette autonomie concédée par essence aux explorateurs a aussi été à l'origine de débordements et d'initiatives dramatiques ou scandaleuses.

---

<sup>196</sup> BINGER Louis Gustave, *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi*, 1887-1889, Paris, Hachette, 1892, Tome II, p. 340-341.

Binger, à travers ces propos, résume en grande partie les différents motifs ayant conduit de jeunes hommes à s'orienter vers l'exploration : une volonté de faire de grandes choses pour soi et pour sa patrie, un besoin de reconnaissance, un désir de connaissance et de faire évoluer les savoirs scientifiques, un rêve d'éloignement et de liberté, mais aussi une recherche d'accomplissement personnel et professionnel de façon à atteindre une certaine forme de bonheur ou du moins, de satisfaction. Ce même type d'argument est développé par Olivier de Sanderval dans l'introduction de son compte-rendu d'exploration publié en 1893 :

« Ce n'est pas par hasard et sans le vouloir fortement que le voyageur quitte ses parents, ses amis, une vie toute faite, pour aller, par des routes inconnues tracées dans son esprit, vers le but qu'il rêve, à travers les dangers si pressants qu'il paraît courir droit à la mort ; une force intime, une cause dans son âme, le met en voyage, le voyageur est un missionnaire. Il est entraîné par la foi, il croit à l'avenir de l'humanité ; son action est toute faite de la belle illusion qui nous porte, dans la voie du progrès, vers le bonheur enfin. Mais ce n'est pas de l'avenir que l'homme doit atteindre le bonheur, il le trouve à toute heure dans le présent : le bonheur est dans le mouvement, dans le travail, et non dans le repos final. C'est là, dans la vérité de l'action, que le voyageur le conquiert ; il dépense activement sa force, heureux de toutes les peines, parce que dans chaque seconde qu'il donne de sa vie demeure la fertile rosée où germera dans l'avenir une longue suite de vies heureuses. Son bonheur, sa vie, ce qui l'entraîne, c'est de se donner tout entier ; il se donne pour l'idée qui par lui deviendra le bien de tous, et dans laquelle son âme demeurera. Les dangers pour lui sont les jalons qui indiquent la route, chacun d'eux est un but ; s'il tombe, il a pris du moins le temps d'élever son drapeau et de crier à d'autres : Je suis là, le chemin est par là ! »<sup>197</sup>

Les propos d'Olivier de Sanderval, quoiqu'assez obscurs dans leur forme, révèlent cependant cette volonté de s'engager dans l'exploration pour atteindre une forme de bonheur et d'épanouissement personnel. Le surpassement de soi, qui est le lot des explorateurs qui doivent affronter risques et fatigues, semble conduire au bonheur et à la renommée. Missionnaire, éclaireur, l'explorateur se transcende à travers des actions hors du commun permettant d'accéder à une forme supérieure de bien-être et de ravissement.

À ces motivations personnelles, peuvent s'ajouter la recherche d'exotisme, de renouveau contextuel et sensoriel, de lieux, de paysages, de populations différentes permettant de s'ouvrir et de découvrir de nouvelles cultures. Volonté de changement, de s'éloigner de son habitat et de son cercle relationnel quotidien, et de côtoyer ainsi des environnements peu communs et jamais encore approchés.

En définitive, les motifs personnels ayant poussé certains individus à s'engager dans l'exploration peuvent être divers. Allant de la soif de reconnaissance et de gloire, à la

---

<sup>197</sup> OLIVIER DE SANDERVAL, Aimé, *Soudan français : Kahel, carnet de voyage*, Paris, F. Alcan, 1893, p. 2-3.

recherche d'une position sociale, en passant par l'épanouissement personnel et la quête du bonheur, la volonté de changement ou d'exotisme, le désir de réaliser et concrétiser un rêve ou un défi, les motivations des candidats à l'exploration sont multiples.

Finalement, il est difficile de généraliser et de définir précisément pourquoi chaque explorateur a choisi cette activité. Nous pouvons toutefois constater que chaque vocation est née de façon différente même s'il est possible d'observer des similitudes et des tendances dominantes au sein des divers parcours individuels que nous étudions. La naissance de chaque vocation d'explorateur peut être expliquée par une, plusieurs ou l'ensemble des raisons que nous venons d'évoquer. Ces motifs doivent aussi être envisagés avec une importance variable selon les cas. De plus, chaque trajectoire doit être appréhendée de façon globale, en tenant compte du contexte historique, mais aussi culturel, familial, professionnel et peut-être même émotionnel, pour comprendre pourquoi un individu choisit délibérément de devenir un explorateur. En définitive, le panel des motivations ayant poussé certains explorateurs à s'engager dans cette activité est large et complexe et doit être appréhendé de façon individuelle, en tenant compte des non-dits et des aspirations personnelles de chacun.

### **III - « Un jour, je serai explorateur... » : les mille et une façons de le devenir**

Tentons à présent de comprendre comment ces individus sont devenus des explorateurs. S'agissant des explorateurs qui font le choix de cette activité, après en avoir eu l'idée et l'avoir mûrie il leur reste un seuil décisif à franchir : accéder à leur objectif. Comment devient-on explorateur ? Existe-t-il des déterminismes qui permettent d'aboutir à l'exploration ? Des qualités et des connaissances spécifiques sont-elles requises pour remplir cette fonction ? Comment se prépare-t-on à mener une exploration ? Existe-t-il des formations exclusivement réservées aux apprentis explorateurs ?

#### **1 - Une affaire d'hommes jeunes ?**

Parmi les déterminismes les plus caractéristiques de l'explorateur, le genre et l'âge semblent être deux facteurs assez représentatifs. Qu'en est-il vraiment ? Le genre masculin favorise-t-il effectivement l'accès à l'exploration ? La jeunesse est-elle un élément nécessaire pour devenir explorateur ?



Lorsqu'il est question d'exploration, la première remarque qui s'impose naturellement est la quasi omniprésence du genre masculin. Les exploratrices font figure d'exceptions, d'anomalies ou de cas particuliers. Sur l'ensemble des sujets de notre étude, nous n'avons identifié que dix-neuf femmes. Ainsi, les hommes représentent 98,5% des explorateurs que nous avons recensés. Autant dire que l'exploration est le domaine réservé des hommes. Numa Broc, dans son article sur les explorateurs français, évoque en note de bas de page ce phénomène : « N'insistons pas sur la « masculinité » de l'explorateur français. Chez nous, pas de très grandes exploratrices [...]. Tout au plus peut-on signaler quelques femmes qui ont accompagné leurs maris [...] »<sup>198</sup>. Il est indéniable au regard des chiffres que nous venons de mentionner, que l'explorateur français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est exclusivement de genre masculin. De plus, nous avons pu observer que sur les dix-neuf femmes de notre étude, certaines étaient des épouses d'explorateurs qui avaient accompagné leurs maris en mission. Elles n'en ont pas moins de mérite, d'autant que certaines se révèlent être d'excellentes observatrices. Mais pourquoi réduire les explorateurs uniquement aux hommes et exclure les exploratrices de notre corpus ? Même si dans sa note de bas de page (note 7), Numa Broc explique son parti-pris, réduire les quelques exploratrices (c'est vrai, elles sont peu nombreuses) à quelques femmes qui accompagnent et suivent leurs maris pour leur faire la cuisine et s'occuper de l'intendance est très exagéré.

En effet, s'il est juste de dire que certaines femmes n'ont que peu contribué à l'exploration en suivant leurs maris, d'autres ont joué un vrai rôle dans l'activité exploratoire française. Ainsi, Amélie Bel a participé activement à quatre missions avec son mari l'ingénieur des mines Jean-Marc Bel, au Transvaal, au Siam, au Laos et en Annam, ainsi qu'au Congo. Puis le Muséum, dont elle est correspondante à partir de 1897, lui confie en 1911 une mission scientifique en Afrique équatoriale française. À son retour, elle est récompensée et décorée de la Légion d'honneur en 1912, en qualité d'exploratrice, avec ce commentaire :

« Madame Bel a débuté dans cette vie d'exploration à une époque où les femmes françaises ne songeaient guère à affronter de si dangereuses et lointaines expéditions »<sup>199</sup>.

Octavie Coudreau, institutrice, exploratrice, en Amérique du Sud, effectue dix missions au Brésil entre 1895 et 1906, six avec son mari, puis quatre seule alors qu'elle est veuve. Elle est même capturée par des Indiens. Elle publie un certain nombre de résultats de ses missions.

---

<sup>198</sup> BROC, Numa, « Les explorateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle reconsidérés », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, Tome LXIX, n°256, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 272.

<sup>199</sup> Archives Nationales, dossiers de Légion d'honneur : 19800035/213/27959 (Amélie Jeanne Léonie Claudine Bel née Circaud).

Alexandra David-Néel, aventurière, chanteuse, universitaire, explore l'Asie, notamment le Tibet et le Népal entre 1891 et 1924. Pour ses expéditions, elle est récompensée par la médaille d'or de la Société de géographie de Paris. Jane Dieulafoy, épouse de l'ingénieur des Ponts et Chaussées Marcel Dieulafoy, l'accompagne lors de trois missions scientifiques (archéologiques) en Perse entre 1881 et 1886. Pour ses travaux et publications sur ces missions, elle est décorée de la Légion d'honneur en 1886. Isabelle Massieu, vers la cinquantaine, étant veuve, se prend de passion pour les voyages et se met à parcourir l'Asie. Elle effectue trois expéditions en Asie entre 1894-1908. Elle reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur en 1906 en qualité d'« exploratrice » (promotion dite des explorateurs) ainsi que plusieurs médailles de la Société de géographie. L'ethnologue Delphine Menant, attachée au musée Guimet, est envoyée en 1900 dans le nord-ouest de l'Inde, pour effectuer une mission scientifique.

Les femmes sont certes rares et peu présentes dans notre panel de recherche, mais les quelques exemples que nous venons de citer, permettent de comprendre que celles qui se sont aventurées vers l'inconnu, en compagnie ou non de leur époux, n'ont pas pour autant démerité et ont pu se révéler être d'excellentes exploratrices.

De plus, lorsqu'il est question d'exploratrices, un certain nombre de représentations semblent être attachées à ces figures : des aventurières en crinoline, des androgynes, des originales déguisées en hommes, des femmes souvent hostiles à leur milieu ou à la société dans laquelle elles évoluent, des rebelles téméraires, ... Alexandra Lapierre et Christel Mouchard<sup>200</sup> ont étudié et recensé ces aventurières européennes qui ont parcouru le monde entre 1850 et 1950. À la lumière de cet ouvrage, il ressort que ces images recèlent une grande part de réalité, mais aussi que très peu de Françaises ont participé à la découverte du monde, alors qu'Anglo-saxonnes ou Allemandes ont été relativement plus nombreuses et actives.

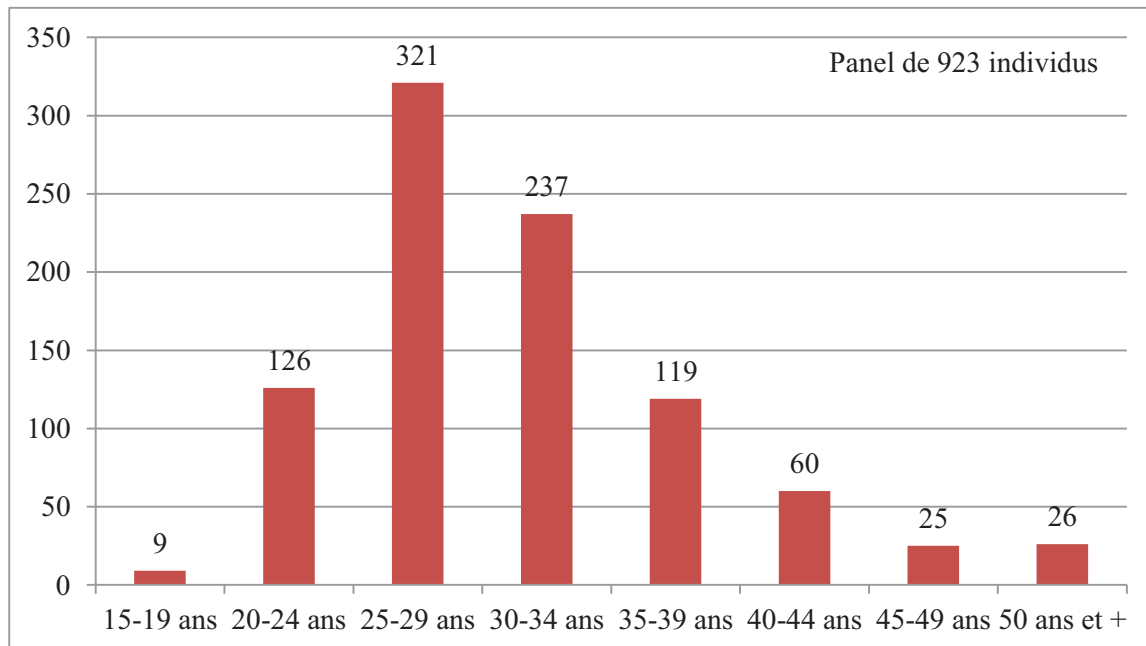
Si l'exploration est presque exclusivement une affaire d'hommes, qu'en est-il de l'âge des participants à la découverte du monde inconnu ?

Nous avons relevé l'âge des explorateurs lors de leur première expédition pour tenter de déterminer à quel moment de leur vie ces individus sont le plus à même d'entreprendre une

---

<sup>200</sup> LAPIERRE, Alexandra, MOUCHARD, Christel, *Elles ont conquis le monde, Les grandes aventurières, 1850-1950*, Paris, Arthaud, 2007, 237 p. Voir aussi : ROONEY, Frances, *Extraordinary Women Explorers*, Toronto, Second Story Press, 2005, 119 p. TINLING, Marion, *Women into the unknown : a sourcebook on women explorers and travelers*, New York, Greenwood Press, 1989, 392 p.

mission. Sur l'ensemble des 1223 explorateurs de notre étude, nous avons réussi à évaluer cet âge pour 923 d'entre eux (soit pour 75,4% de notre panel), ce qui nous donne une idée assez précise sur cette question.



**Graphique 7 : Âge des explorateurs lors de leur 1<sup>re</sup> mission**

De prime abord, nous pouvons constater la jeunesse des explorateurs qui se sont aventurés sur des routes inconnues à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce ne sont plus des adolescents, car seuls neuf d'entre eux ont moins de 20 ans. Mais ils ont pour la plupart entre 20 et 40 ans, avec une plus large majorité entre 25 et 35 ans, lors de leur première expérience exploratoire.

Cette jeunesse qui correspond aux explorateurs n'est pas si surprenante. En effet, remplir une mission nécessite des qualités physiques, une certaine vigueur et une grande résistance. Affronter les chaleurs, les longues marches, le manque de vivre, les maladies, suppose des individus en pleine forme pouvant supporter toutes ces difficultés. À cela Numa Broc ajoute quelques arguments en faveur de la jeunesse :

« Pour les civils, le séjour à la colonie est souvent l'antichambre de l'exploration. Or les colonies attirent beaucoup de très jeunes gens, mal à l'aise dans les cadres étroits de l'Europe, dans une société bloquée où les petits font difficilement leur chemin. Combien de « fortes têtes » ont abandonné famille et patrie, fascinés par le mirage de l'outre-mer, symbole de toutes les initiatives, de toutes les libertés ? [...] Et puis, il faut pour se lancer dans l'inconnu, dans l'aventure, l'enthousiasme, le mépris du danger, la vigueur physique aussi, qu'on rencontre surtout dans la jeunesse »<sup>201</sup>.

201 BROCC Numa, « Les explorateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle reconsidérés », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, Tome LXIX, n°256, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 241.

Selon Numa Broc, il semble donc que la jeunesse soit beaucoup plus férue d'évasion, d'aventure et de liberté que les individus d'âge plus mûr. De plus, il souligne l'intérêt suscité par l'outre-mer auprès des jeunes générations souvent en demande de changements et d'élévation sociale qu'ils ne pensent pas trouver en métropole.

D'autre part, nous pouvons aussi observer sur le Graphique 7, le nombre assez significatif de trentenaires. Ce chiffre peut s'expliquer par la naissance tardive de vocations, la maturation et l'élaboration d'un grand projet, mais aussi, dans le cas des militaires par le fait, qu'il est beaucoup plus logique de confier d'importantes missions à des individus un peu plus gradés, et donc un peu plus âgés.

La dernière remarque qu'il est possible de formuler en observant le Graphique 7, est qu'après 40 ans, il est beaucoup moins fréquent d'entreprendre une première mission. Même si les connaissances de ces individus sont souvent plus complètes, il est plus difficile pour cette tranche d'âge de tout abandonner pour s'aventurer sur les routes du monde.

Au cours de ce paragraphe, nous avons pu préciser, même s'il paraissait déjà logique, que le profil type d'un explorateur français à la fin XIX<sup>e</sup> siècle est un homme jeune, qui a généralement entre 25 et 35 ans.

## **2 - Des cursus variés permettant de s'orienter vers l'exploration**

D'emblée, il est possible de remarquer l'immense diversité des filières permettant de devenir explorateur. De plus, selon le type de mission, les qualités demandées aux explorateurs peuvent varier. Nous allons donc tenter de passer en revue un certain nombre de ces éléments tout en gardant à l'esprit que cette énumération n'est pas exhaustive et tend à être complétée.

Avant toute chose, il est utile de préciser qu'il n'y a jamais eu en France avant les années 1890 de cours ou d'école spécialisés devant former les futurs explorateurs. Saint-Arroman, dans son ouvrage sur les missions françaises explique cette lacune :

« On a voulu souvent, en France, établir un centre où les hommes de bonne volonté se prépareraient aux dangers d'un voyage, se familiariseraient avec les connaissances et les principes spéciaux qu'il comporte. Des savants de premier ordre ont offert leurs concours gratuits. Ils ont rédigé le plan sommaire des cours qu'ils professeraient. Tous ces efforts sont demeurés, jusqu'à présent, à peu près stériles, disions-nous. »<sup>202</sup>

---

<sup>202</sup> SAINT-ARROMAN, Raoul de, *Les Missions françaises, Tome I*, Paris, Journal des voyages, Librairie illustrée, 1895, p. 76-77.

Ainsi, même à partir des années 1890, où comme nous le verrons plus loin, il est impossible de trouver en France un établissement de formation proposant d'enseigner l'éventail des connaissances dont tout explorateur pourrait avoir besoin. L'explorateur doit donc être un autodidacte, un individu curieux sachant définir les notions qui lui seront utiles, chercher les informations qui lui seront nécessaires et s'instruire seul ou en consultant quelques spécialistes. L'explorateur doit par essence être polyvalent et acquérir des connaissances générales. Il n'a pas besoin d'être spécialisé dans tous les domaines, mais doit être un touche-à-tout.

#### **a) L'explorateur, un individu instruit et possédant des aptitudes singulières**

Pour débiter cette étude et apporter quelques réponses à ces questionnements, nous allons prendre comme fil conducteur l'article rédigé par Louis Gustave Binger dans le *Journal des voyages et des aventures de terre et de mer*. Cet article intitulé « Comment on devient explorateur »<sup>203</sup> est paru par chapitre dans les numéros 51 à 58 de cette revue et sur une durée s'étalant de 1897 à 1898. Il a été commandé au capitaine Binger à la suite du discours prononcé le 1<sup>er</sup> août 1897 à Valence par Félix Faure, alors président de la République, qui incitait les Français à s'engager dans l'exploration : « Vous avez des enfants ; envoyez-les dehors ; faites-leur voir du pays ». Binger, dans son article, tente d'expliquer les qualités nécessaires à tout explorateur, les connaissances qu'il doit acquérir avant son départ, les responsabilités auxquelles il doit s'attendre, l'attitude qu'il est préconisé d'avoir sur le terrain, etc.

Dans un premier paragraphe, il évoque les « Qualités premières pour devenir explorateur »<sup>204</sup>. Parmi les qualités qu'il juge indispensables, il avance « l'entrain, la jeunesse, la vigueur et un excellent moral ». Peut-être use-t-il d'un pléonasme en associant la jeunesse à l'entrain et à la vigueur..., mais il est certain que pour affronter les difficultés que peut réserver une expédition, il est souhaitable que l'explorateur soit au mieux de sa forme physique. Il doit pouvoir endurer les longues journées de marche, les changements climatiques, le manque de vivres, souvent les maladies, etc. Il lui est donc indispensable d'être à même de surmonter physiquement et mentalement les épreuves que peuvent présenter une mission d'exploration. D'autre part, Binger explique que ces qualités sont essentielles

---

<sup>203</sup> BINGER, Louis Gustave, « Comment on devient explorateur », *Journal des Voyages et des aventures de terre et de mer*, Paris, Librairie illustrée, n°51-52, 1897 et n°53-58, 1898.

<sup>204</sup> *Ibidem*, n°51, 1897, p. 386.

mais ne sont pas suffisantes. En effet, l'explorateur doit savoir « bien voir et observer » et posséder un véritable « esprit d'investigation », un « esprit critique » et donc « savoir démêler le vrai du faux ». Il doit donc être curieux, s'intéresser à ce qui l'entoure, s'informer. Au même titre qu'un enquêteur ou qu'un scientifique, il doit être capable de chercher, d'approfondir tout en s'attachant à vérifier et à recouper des informations pour établir une vérité. Binger conseille aux volontaires de s'entraîner sur le territoire métropolitain, en partant à la découverte des différentes régions, en se contentant d'un confort restreint, de façon à s'habituer à des conditions de vie modestes et surtout dans le but d'éveiller leur sens de l'observation ! De telles excursions et quelques journées de camping rudimentaire peuvent-elles véritablement préparer un individu à l'exploration et l'inciter à développer son sens de l'observation...? Rien n'est moins sûr. Mais peut-être est-ce tout de même bénéfique pour apprendre « à prévoir, à s'organiser, à s'installer en un clin d'œil » ou tout simplement pour s'initier à une certaine forme de solitude et de débrouillardise.

Binger intitule ensuite son deuxième paragraphe « Hygiène et médecine »<sup>205</sup>. Il précise les connaissances que doivent maîtriser les futurs explorateurs :

« Il est aussi bon de se familiariser aux questions d'hygiène dans les pays chauds ou froids, et avoir quelques notions de médecine. Point n'est besoin de pousser très loin ses connaissances dans cet ordre d'idée ; encore est-il indispensable de savoir enrayer un accès de fièvre, de diarrhée, soigner de petits bobos et se servir utilement d'une pharmacie de campagne. »

Ces savoirs en matière d'hygiène et de médecine sont indispensables sur le terrain. Binger remarque qu'il n'est pas nécessaire d'être médecin pour s'aventurer vers l'inconnu, mais qu'il est utile d'avoir des notions sommaires dans ce domaine. Nous pouvons toutefois observer qu'un certain nombre de médecins, civils ou militaires, ont participé ou dirigé des missions d'exploration. Parmi les explorateurs que nous étudions, 104 étaient médecins ou pharmaciens, dont 56 militaires et 40 civils (8 ont été médecins militaires puis civils). Ils représentent 8,5% de l'ensemble des 1223 explorateurs qui nous intéressent. Ce chiffre n'est pas négligeable et il conforte l'idée que des notions médicales sont très utiles pour ce genre d'activité. Il est d'ailleurs assez fréquent, au sein des missions comportant un grand nombre de personnel européen, de trouver parmi les membres de l'expédition un médecin.

Mais comme le faisait remarquer Binger, il n'est pas non plus indispensable d'être spécialiste. Le candidat à l'exploration peut se faire conseiller, en côtoyant d'anciens explorateurs ou certains médecins spécialisés dans l'hygiène et les maladies tropicales, de

---

<sup>205</sup> BINGER, Louis Gustave, *op. cit.*, n°51, 1897, p. 387.

façon à constituer une pharmacie de campagne. Voici l'exemple de l'inventaire de la pharmacie de campagne<sup>206</sup> emportée par la mission dirigée par Casimir Maistre de 1892 à 1893 en Afrique centrale (Tableau 5).

1 trousse complète	1 flacon chlorate de potasse	3 flacons Pelletière <sup>207</sup> Tanneret
4 flacons alcool	1 flacon perchlorure de fer	2 flacons acétate de plomb neutre
8 flacons sulfate quinine	8 flacons chlorhydrate quinine	2 compte-gouttes
1 flacon acide phénique	8 flacons bromhydrate quinine	Linge à pansement - charpie
2 flacons pilules aloès	2 flacons pilules extrait opium	1 balance avec poids
2 flacons laudanum	1 flacon rhubarbe de Chine	250g coton phénique <sup>208</sup> tarlatane <sup>209</sup>
3 flacons ipéca	1 flacon onguent gris	Taffetas d'Angleterre
1 flacon émétique <sup>210</sup>	1 flacon teinture noix vomique	2 bandes de 10 mètres amadou <sup>211</sup>
1 flacon ammoniacque	1 flacon bichlorure de mercure	2 boîtes papier Rigollot <sup>212</sup>
2 flacons iodure	2 flacons extrait de quinquina	Sondes en caoutchouc
1 flacon extrait ratanhia <sup>213</sup>	1 flacon pilules dioscoride	Suspensoirs <sup>214</sup>
1 flacon santonine <sup>215</sup>	1 boîte pastilles Vichy	1 seringue
1 flacon iodoforme <sup>216</sup>	6 mouches de Milan <sup>217</sup>	125g pain azyme

**Tableau 5 : Pharmacie de campagne de la mission Maistre en Afrique centrale (1892-1893)**

Tous ces médicaments et ces instruments ne peuvent être utilisés sans notions rudimentaires de médecine. Pour cela, et pour s'informer plus en détail, le candidat à l'exploration, peut aussi consulter quelques manuels destinés aux voyageurs contenant des instructions précises en matière d'hygiène, de posologie et de médecine. En consultant l'inventaire<sup>218</sup> des ouvrages achetés pour la mission Maistre en 1891, il est ainsi possible d'identifier deux recueils présentant cette spécificité : un *Aide mémoire médical* et le *Guide*

<sup>206</sup> Archives privées de la famille Maistre, petit carnet noir contenant notamment le détail du contenu de chaque caisse de la mission Maistre (1892-1893).

<sup>207</sup> Pelletière : (de Pelletier) alcaloïde extrait de la racine du grenadier, utilisé comme vermifuge.

<sup>208</sup> Phéniqué : additionné d'acide phénique. Phénol : Dérivé oxygéné du benzène, utilisé comme désinfectant.

<sup>209</sup> Tarlatane : mousseline de coton transparente et très apprêtée.

<sup>210</sup> Émétique : se dit d'une substance qui fait vomir.

<sup>211</sup> Amadou : substance spongieuse provenant de l'amadouvier du chêne et préparée pour prendre feu facilement.

<sup>212</sup> Rigollot : cataplasme en papier sinapisé (additionné de farine de moutarde noire), inventé par le Dr Rigollot.

<sup>213</sup> Ratanhia : plante utilisée comme astringent et hémostatique. Indication : diarrhées, dysenteries, hémorragies.

<sup>214</sup> Suspensoir : bandage destiné à soutenir un organe.

<sup>215</sup> Santonine : médicament vermifuge extrait du semen-contra, aujourd'hui abandonné en raison de sa toxicité.

<sup>216</sup> Iodoforme : composé solide jaune, formé par l'action de l'iode sur l'acétone, utilisé comme antiseptique.

<sup>217</sup> Mouche de Milan : utilisée autrefois dans la préparation de vésicatoires et d'aphrodisiaques.

<sup>218</sup> Archives privées de la famille Maistre, inventaire des achats effectués pour la mission Maistre.

hygiénique et médical de l'Européen en Afrique, rédigé par un certain docteur Nicolas. Dès lors, le futur explorateur a les moyens de trouver des conseils et des avertissements pour parer aux différentes difficultés d'ordre médical. Il peut aussi prendre des notes et réaliser quelques fiches décrivant l'utilisation et la posologie de certains médicaments en fonction des maladies les plus courantes dans les régions qu'il se propose de parcourir. L'un des carnets ayant accompagné Maistre durant sa mission garde la trace de ces notes, sous le titre « Principaux médicaments-Usages-Doses », dont voici l'exemple de l'utilisation de l'opium et du laudanum (Figure 4) suivit de l'émétique et de l'ipéca (Figure 5) :

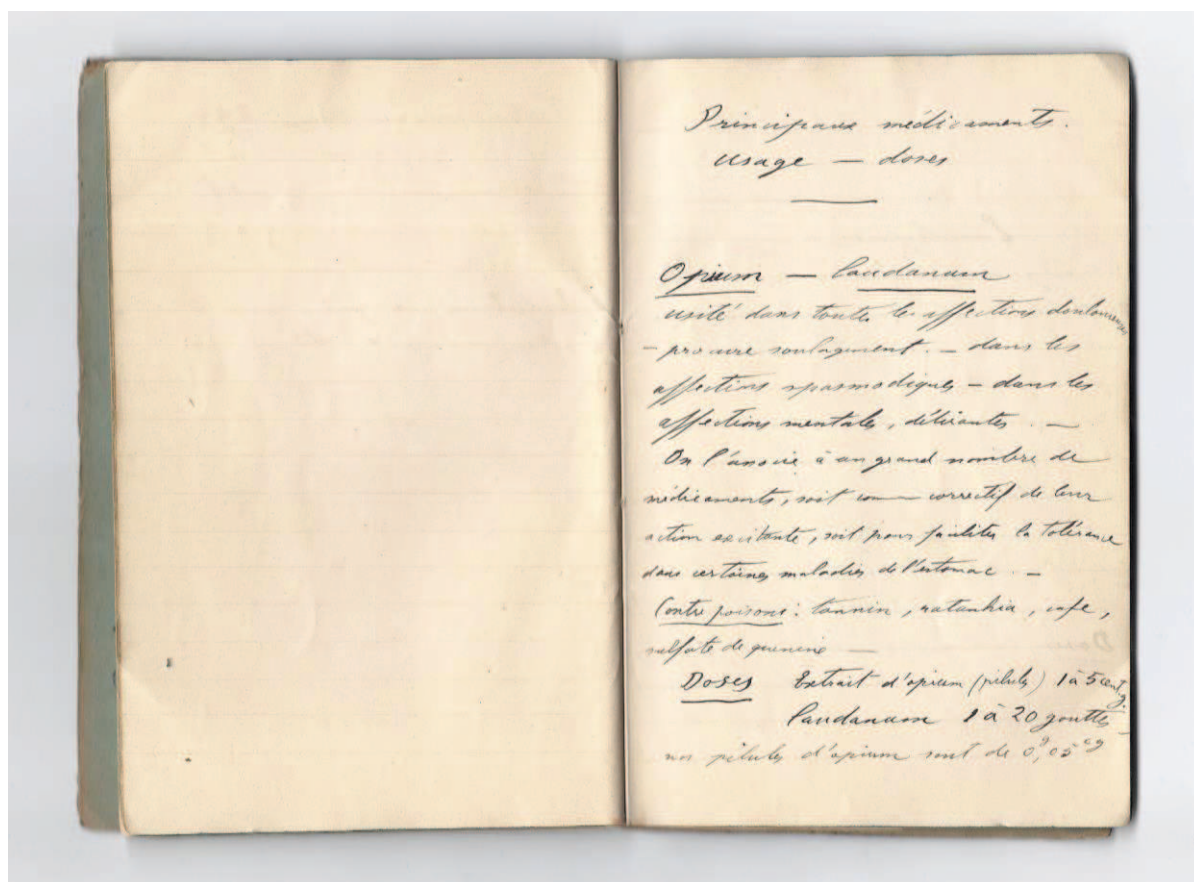


Figure 4 : Notes sur l'utilisation de l'opium et du laudanum<sup>219</sup>

<sup>219</sup> Archives privées de la famille Maistre, petit carnet noir de Casimir Maistre : « Opium – laudanum

Usité dans toutes les affections douloureuses – procure soulagement – dans les affections spasmodiques – dans les affections mentales, délirantes. On l'associe à un grand nombre de médicaments, soit comme correctif de leur action existante, soit pour faciliter la tolérance dans certaines maladies de l'estomac.

Contre poisons : tannin, ratanhia, café, sulfate de quinine.

Doses : Extrait d'opium (pilules) 1 à 5 cg

Laudanum 1 à 20 gouttes

Nos pilules sont de 0<sup>g</sup>, 05<sup>cg</sup> »



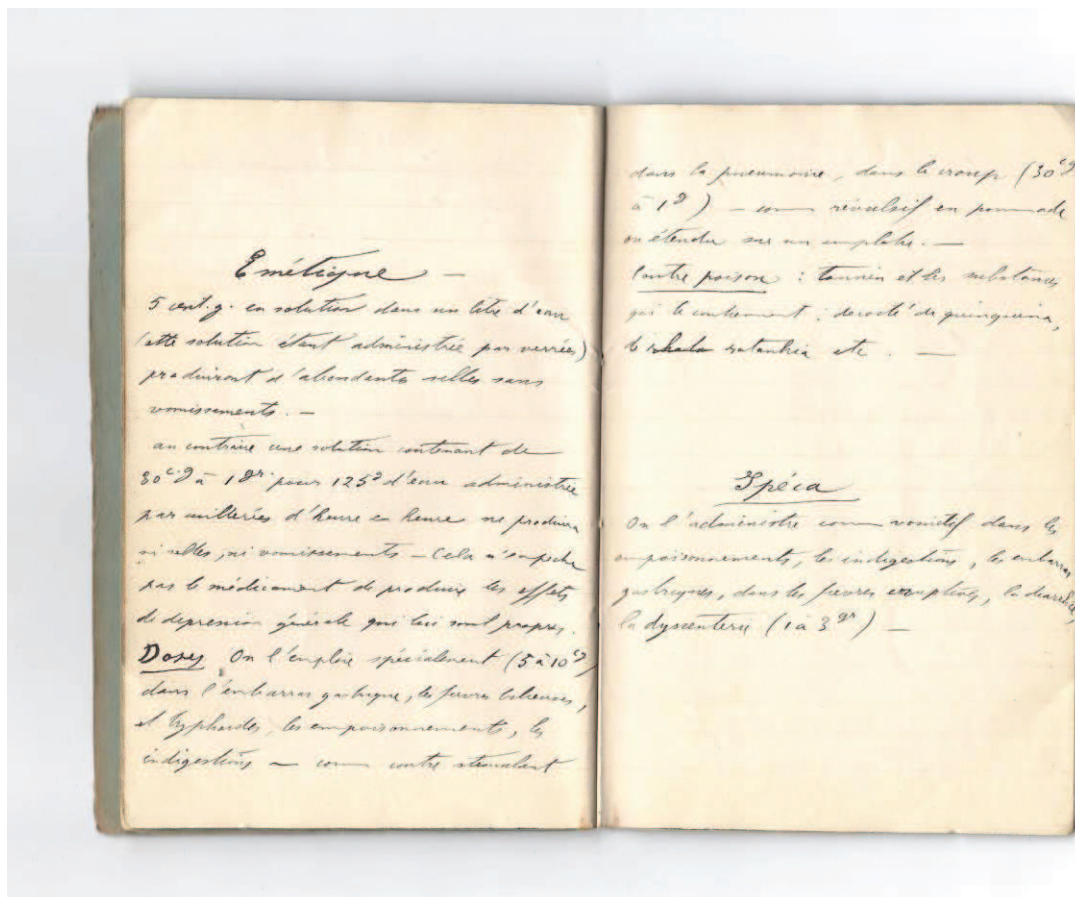


Figure 5 : Notes sur l'utilisation de l'émétique et de l'ipéca<sup>220</sup>

Dans un troisième temps, Binger poursuit son inventaire par les « Connaissances à acquérir »<sup>221</sup>. Comme nous avons déjà commencé à l'évoquer, l'explorateur n'a pas besoin d'être un savant, ni de maîtriser toutes les sciences, il doit cependant être à même d'étudier ce

<sup>220</sup> Archives privées de la famille Maistre, petit carnet noir de Casimir Maistre : « Émétique :

5 cent. g. en solution dans un litre d'eau (cette solution étant administrée par verrées) produiront d'abondantes selles sans vomissements.

Au contraire une solution contenant de 30<sup>es</sup> à 1<sup>es</sup> pour 125<sup>es</sup> d'eau administrée par cuillérées d'heure en heure ne produira ni selles, ni vomissements. Cela n'empêche pas le médicament de produire les effets de dépression générale qui lui sont propres.

Doses : On l'emploie spécialement (5 à 10<sup>es</sup>) dans l'embaras gastrique, les fièvres bilieuses, et typhoïdes, les empoisonnements, les indigestions. Comme contre stimulant dans la pneumonie, dans le croup (30<sup>es</sup> à 1<sup>es</sup>). Comme révulsif en pommade ou étendu sur un emplâtre.

Contre poison : tannin et les substances qui le contiennent, décocté de quinquina, de ratanhia, etc.

Ipéca :

On l'administre comme vomitif dans les empoisonnements, les indigestions, les embarras gastriques, dans les fièvres éruptives, la diarrhée, la dysenterie (1 à 3<sup>es</sup>). »

<sup>221</sup> BINGER, Louis Gustave, *op. cit.*, n°51, 1897, p. 387.

qui l'entoure, ce qu'il observe pour ensuite pouvoir partager ses découvertes. Binger explique :

« Le champ d'observations de l'explorateur est extrêmement vaste ; il n'est peut-être pas de situation qui exige des notions aussi variées ; car l'étude de la terre et de l'homme touche à presque tout ce qu'on enseigne.

Cela ne veut pas dire qu'un explorateur doive être un génie universel et passer sa vie à étudier en vue de se préparer à un voyage. L'essentiel pour lui, est de savoir beaucoup de choses, mais il a le droit de ne savoir à fond que ce qui peut lui être utile.

En plus d'une bonne instruction générale, il lui faut une instruction spécialement appropriée à ce qu'il a l'intention d'entreprendre, et un bagage de connaissances suffisantes pour tout comprendre et rendre ses observations profitables.

En examinant toutes les branches qui peuvent donner matière à des observations : géographie, étude du sol, du sous-sol, météorologie, botanique, zoologie, ethnologie, linguistique, mœurs et coutumes, lois, forme de gouvernement, histoire et légendes qui la constituent, archéologie, industrie, commerce, etc., etc., il est facile de se rendre compte que certaines de ces sciences méritent d'être plus approfondies les unes que les autres. »

Selon Binger, l'explorateur doit donc posséder un certain bagage de connaissances générales et maîtriser, même de façon superficielle, d'autres domaines de façon à rendre son exploration plus riche et plus pertinente. La candidature à l'exploration nécessite alors un niveau d'étude devant répondre à ses besoins sur le terrain. Parmi les 1223 individus de notre étude, nous avons pu déterminer pour 791 d'entre eux (soit 64,6%) leur parcours étudiant, tandis que pour les 432 restants (soit 35,4%), le manque d'information ne nous permet pas d'affirmer ou d'infirmer qu'ils aient ou non poursuivi des études supérieures. En ce qui concerne les 791 individus pour lesquels nous avons réuni des informations, nous pouvons établir qu'au moins 766 d'entre eux (soit 96,8%) ont suivi des études supérieures contre 25 (soit 3,2%) qui se sont arrêtés au niveau secondaire ou même avant. Il reste donc que pour les individus dont nous connaissons le niveau d'étude, la quasi-totalité a reçu une instruction supérieure. Ils possèdent de ce fait des connaissances générales qu'ils ont complétées par une formation plus spécialisée. Ces données permettent de mettre en lumière un aspect très significatif concernant les explorateurs français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : ce sont des individus instruits. Cette particularité est assez rare au regard du reste de la population française. En effet, en s'appuyant sur les proportions de la scolarisation secondaire présentées par Dominique Barjot, celui-ci précise qu' « en 1898, elle ne concerne que 2,9% des enfants de 10 à 19 ans et 3,3% des garçons »<sup>222</sup>, ce qui est extrêmement faible. En conséquence de cette très faible proportion d'enfants scolarisés dans le secondaire, la proportion d'élèves ayant suivi

---

<sup>222</sup> BARJOT, Dominique, CHALINE, Jean-Pierre et ENCREVÉ, André, *La France au XIX<sup>e</sup> siècle 1814-1914*, 5<sup>e</sup> édition corrigée, Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 618.

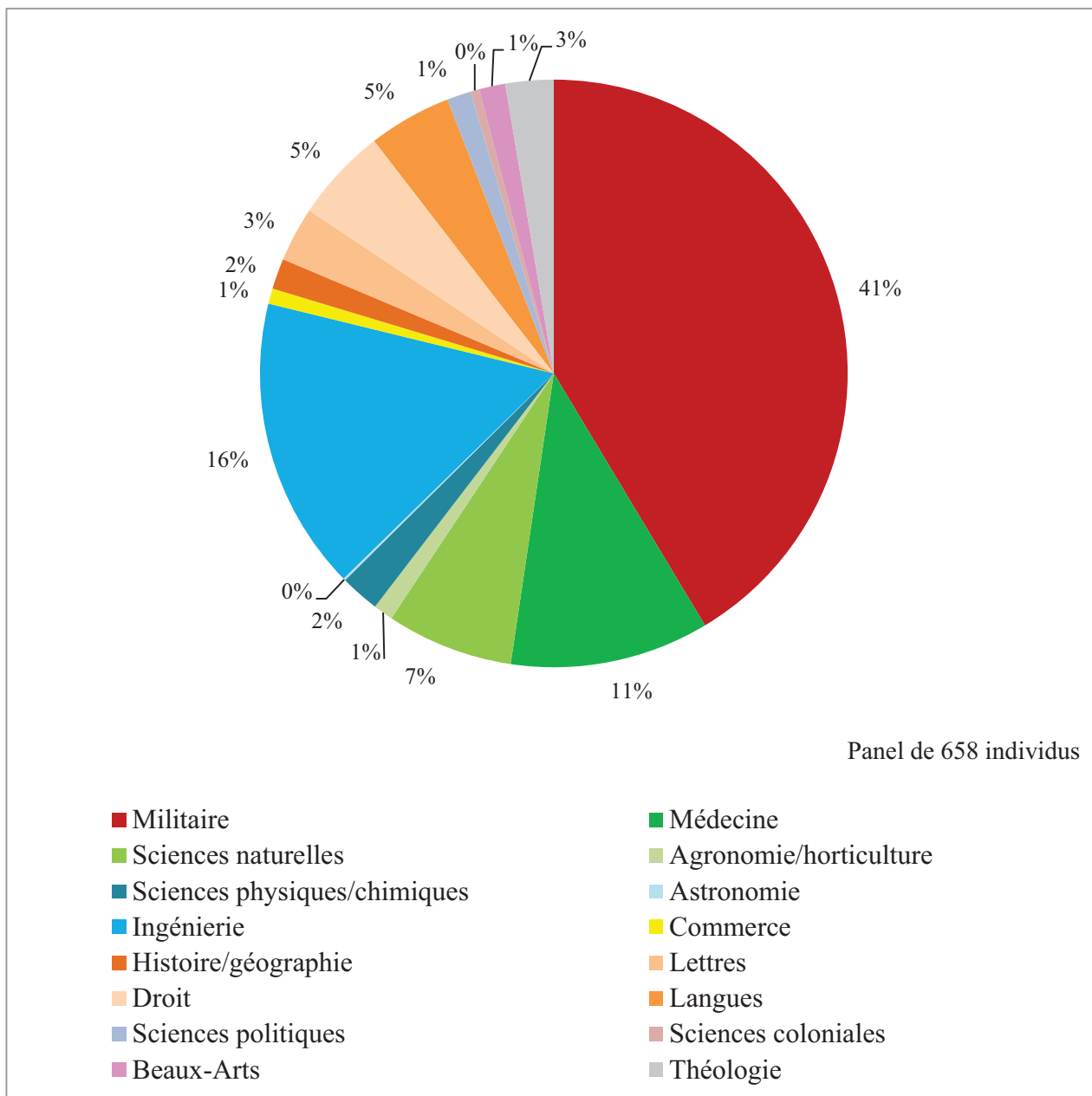
des études supérieures est encore moindre. En effet, même si la III<sup>e</sup> République tente de rénover et développer l'enseignement supérieur en lui attribuant de plus larges moyens, en créant des bourses de licence et d'agrégation et en recrutant davantage d'enseignants, il reste réservé à une faible part de la population française. Pierre Albertini évoque cet essor des enseignements supérieur et secondaire, tout en nuanciant grandement leur impact réel à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle :

« L'enseignement secondaire ne connaît pas non plus de croissance significative de ses effectifs avant les années 1930. Seule la population étudiante enregistre au temps de la III<sup>e</sup> République une assez forte augmentation (elle est multipliée par 7 entre 1870 et 1939), mais son niveau de départ est extrêmement faible (la France compte environ 10 000 étudiants en 1870) et, par ailleurs, cet essor numérique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne saurait se comparer à celui d'après 1945 »<sup>223</sup>.

Ainsi, les explorateurs composant notre panel font partie de ces rares exceptions qui ont eu les moyens ou l'opportunité de suivre un parcours étudiant. Ces études supérieures qu'ils ont menées recouvrent un panel très diversifié des domaines d'enseignement, cependant des tendances très nettes se dégagent permettant de déterminer les formations préférées par ces individus et pouvant donc préparer à l'exploration. C'est l'objet du Graphique 8 qui présente, les domaines d'études qui ont favorisé la concrétisation de vocations de jeunes gens désireux de s'aventurer sur les routes de l'inconnu. Il est cependant à préciser à propos de ce graphique que parmi les 658 individus pour lesquels nous avons pu recueillir des informations, plusieurs ont suivi des cursus multiples les menant ainsi à étudier plus d'une discipline :

---

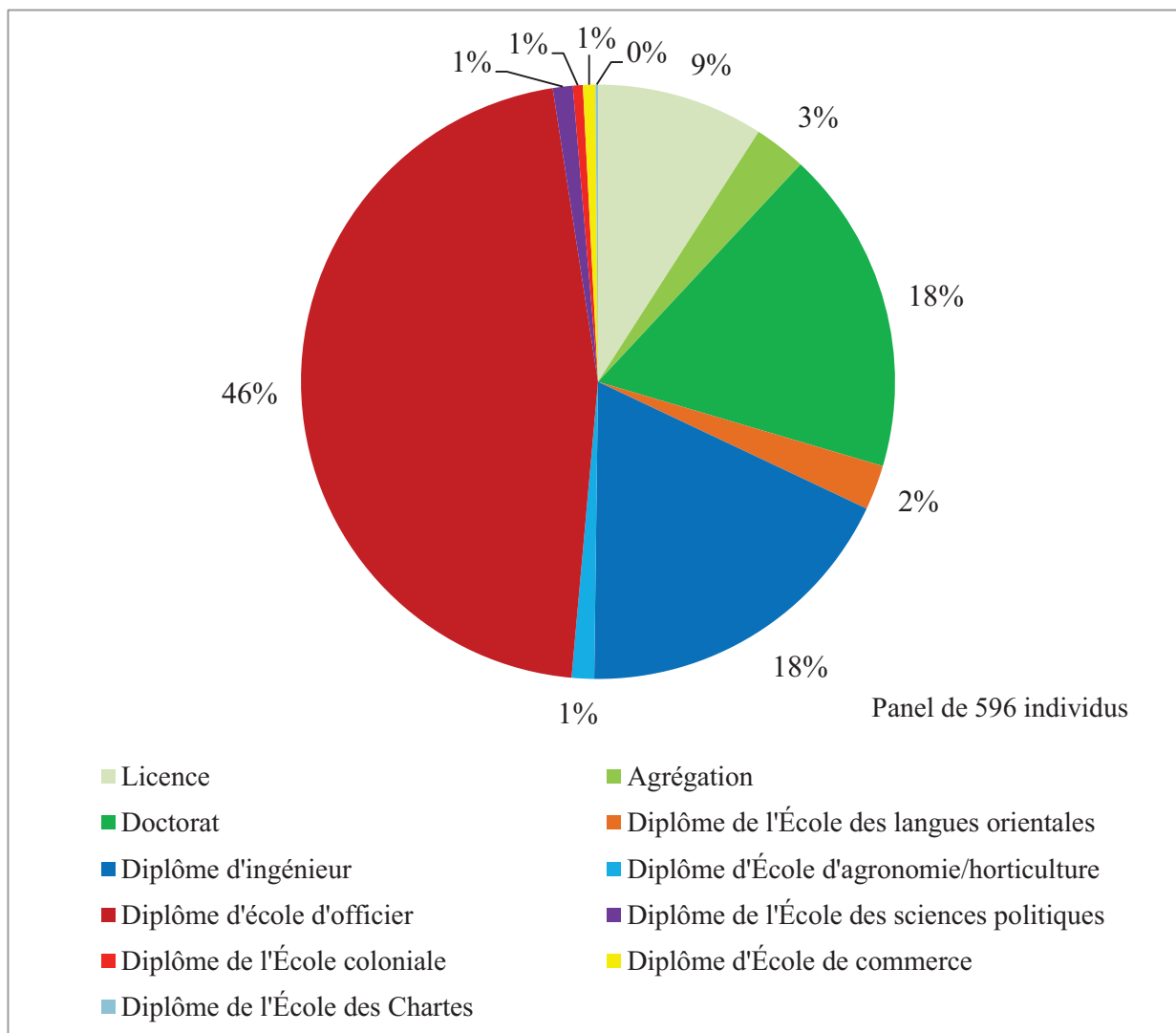
<sup>223</sup> ALBERTINI, Pierre, *L'école en France du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours : de la maternelle à l'université*, Paris, Hachette supérieur, 2014, p. 97.



**Graphique 8 : Domaines d'études**

Le Graphique 8 permet de dégager trois grands ensembles caractérisant les domaines d'études suivis par les futurs explorateurs. La proportion la plus importante réside dans des cursus militaires préférés par 41% d'individus, puis le groupe composé des études scientifiques couvrant des domaines allant de la médecine à l'ingénierie et regroupant 37% des parcours estudiantins. Le dernier regroupement est constitué de domaines divers composé notamment des sciences humaines, du commerce, jusqu'aux études théologiques et qui représente 22% des parcours d'étude des explorateurs.

À ces informations concernant le domaine d'étude, ajoutons également le niveau d'études atteint par les explorateurs ayant effectué des études supérieures :



**Graphique 9 : Niveaux d'étude**

Comme pour le précédent graphique, il est nécessaire de préciser que ce graphique est élaboré à partir d'un panel de 596 individus, mais que certains apparaissent dans plusieurs catégories, ceux-ci ayant obtenus plusieurs diplômes. Du Graphique 9 ressort l'importance des explorateurs diplômés d'une école d'officier (46%) et qui confirme le précédent graphique. Les études militaires sont véritablement une porte d'accès à l'exploration. D'autre part, les diplômes d'ingénieur et les doctorats représentent chacun 18% des diplômes obtenus par les explorateurs, ce qui atteste d'un niveau d'étude élevé, d'une spécialisation technique et la plupart du temps scientifique.

Il est difficile de faire une comparaison pertinente avec les données statistiques générales de l'époque. En effet, comme précisé précédemment, nombre d'explorateurs ont suivi plus

d'un cursus et ont obtenu plus d'un diplôme. De plus, les chiffres, qu'il est notamment possible de trouver dans *l'Annuaire statistique de la France*, n'intègrent que très rarement selon les années les données des grandes écoles ou des écoles militaires. Ce sont essentiellement les filières universitaires qui donnent lieu à des dénombrements systématiques. C'est pourquoi il serait hasardeux de tenter une quelconque comparaison entre données qui finalement ne sont pas comparables. Antoine Prost et Jean-Richard Cytermann ont ainsi tenté de présenter des tableaux élaborés à partir des données officielles concernant l'enseignement supérieur<sup>224</sup>. Leurs mises en garde attestent de la difficulté à dresser des synthèses complètes du fait des périmètres de saisie des données qui peuvent varier d'une année sur l'autre. Cependant, en s'intéressant exclusivement aux grandes disciplines universitaires, ils ont pu dresser le tableau suivant :

		1881-81	1890-91	1900-01	1910-11
Droit	Licence	1319	1226	1460	1950
	Doctorat	156	100	500	616
Sciences	Licence	237	292	282	490
	Doctorat	17	40	42	44
Lettres	Licence	238	257	453	456
	Doctorat	10	23	26	29
Profession de santé	Médecin	651	591	1152	983
	Pharmacien	420	574	601	331

**Tableau 6 : Diplômes universitaires délivrés 1881-1911**<sup>225</sup>

Au regard du Tableau 6, les disciplines juridiques arrivent en tête des études supérieures universitaires les plus fréquemment suivies par les étudiants, devant les études médicales et enfin suivent presque au même niveau les domaines scientifiques et littéraires. Il semblerait que les explorateurs composant notre panel d'étude ne s'alignent pas sur ces statistiques générales. En effet, à l'inverse de ces chiffres, la part d'explorateurs ayant suivi des études de droit (5%) est bien plus faible que ceux qui ont effectué des cursus dans le domaine de la médecine (11%), des lettres (10%) ou des sciences (9%).

D'autre part, en matière de niveau d'études universitaires, il est aussi possible de constater une inversion entre les étudiants en général et les explorateurs. En observant le Tableau 6, il est possible de constater que le rapport entre ceux qui ont obtenu une licence et les étudiants ayant obtenu un doctorat se situe entre 10 ou 20% selon les disciplines. À l'inverse, on se rend

<sup>224</sup> PROST, Antoine et CYTERMANN, Jean-Richard, « Une histoire en chiffres de l'enseignement supérieur en France », *Le Mouvement Social*, n° 233, novembre 2010, p. 31-46.

<sup>225</sup> Tableau réalisé d'après : PROST, Antoine et CYTERMANN, Jean-Richard, *op. cit.*, p. 43.

compte que les explorateurs diplômés d'une licence (9%) représentent une moindre proportion en comparaison de ceux ayant obtenu un doctorat (18%). Même si nous insistons sur la difficulté de comparer des données légèrement différentes, l'ordre de grandeur est cependant intéressant à noter. Il confirme l'hypothèse qu'une large part des explorateurs est instruite et cela dans des domaines spécifiques.

En définitive, l'explorateur fait partie d'une petite fraction de la population française de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Effectivement, il a pu entreprendre des études supérieures, pas toujours accessibles à tout un chacun. Dans l'optique de comprendre les bénéfices apportés par ces enseignements supérieurs, mais aussi les connaissances spécifiques pouvant être utilisées en situation d'exploration, intéressons-nous plus en détails à chacune d'entre elles.

### **b) Des formations propices à l'exploration**

Il est des formations qui se dégagent et qui ont été privilégiées par des jeunes gens souhaitant s'orienter vers l'exploration. Il est alors nécessaire de présenter ces cursus permettant de conduire à plus ou moins long terme vers la concrétisation de la vocation d'explorateur. Quelles compétences particulières, ces formations, ont-elles pu donner aux futurs explorateurs ? Ces études pouvaient-elles être remplacées par une formation autodidacte ?

#### *Études pratiques*

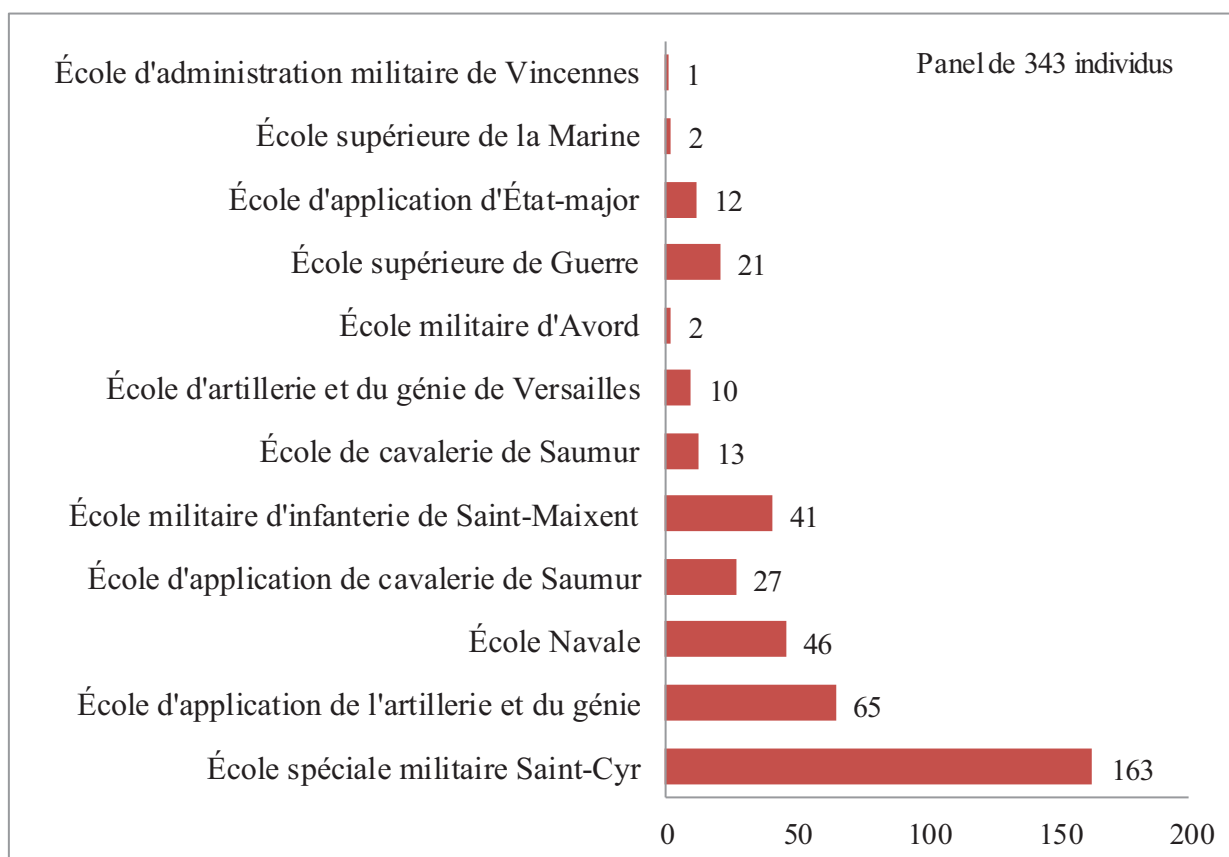
En observant le Graphique 8, nous pouvons constater de prime abord un véritable engouement pour les études militaires (41%) dont l'enseignement est essentiellement dispensé par les écoles d'officiers ou de sous-officiers telles que : l'École Navale, l'École spéciale militaire Saint-Cyr, l'École militaire d'infanterie Saint-Maixent, l'École d'application de l'artillerie et du génie de Fontainebleau, l'École de cavalerie de Saumur, l'École d'artillerie de Versailles, etc. Cette orientation vers des études supérieures militaires n'est pas si inattendue à cette époque. Effectivement, Jean-Charles Jauffret, dans son chapitre consacré à « L'appel aux armes, 1872-1914 » précise :

« Le choc de la défaite de 1870-1871 permet un relèvement sensible de la pensée et des connaissances militaires. L'élite des officiers de la République recrute au nom de l'égalité de concours nationaux qui mettent en avant le mérite et les connaissances. Jusqu'aux

années 1900, plus du tiers des bacheliers se présentent aux concours des grandes écoles militaires »<sup>226</sup>.

Il apparaît alors que même si tous les candidats ne sont pas reçus aux concours d'entrée de ces grandes écoles militaires, il est tout à fait courant pour un bachelier de tenter de s'orienter vers une carrière militaire. Malgré cela, il reste que la part d'explorateurs ayant intégré ce type d'écoles est légèrement supérieure au reste de la population estudiantine française.

Le Graphique 10 présente les diverses écoles militaires (à l'exception des écoles militaires de médecine et de l'École Polytechnique<sup>227</sup>) qui ont pu être fréquentées par 343 explorateurs de notre panel d'étude (certains ont fréquenté plusieurs de ces écoles) :



**Graphique 10 : Écoles militaires fréquentées**

L'observation du Graphique 10 permet de voir émerger certaines écoles militaires privilégiées par les futurs explorateurs. Se détachent ainsi par ordre de fréquentation : l'École

<sup>226</sup> JAUFFRET, Jean-Charles, « L'appel aux armes, 1872-1914 », in CORVISIER, André (Dir.) et PEDRONCINI, Guy (Dir.), *Histoire militaire de la France*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 72.

<sup>227</sup> L'École Polytechnique présente la particularité d'être une école militaire qui dispense une formation militaire, mais aussi et surtout un enseignement scientifique. C'est pourquoi le choix a été fait de la classer parmi les formations scientifiques de façon à éviter les redites et de fausser les données en l'intégrant dans deux catégories différentes.



spéciale militaire Saint-Cyr, l'École d'application de l'artillerie et du génie, l'École Navale et enfin l'École militaire d'infanterie de Saint-Maixent. Ces quatre écoles sont le socle de la formation militaire française et notamment des officiers. Saint-Cyr propose une formation au rang d'officier, orientant essentiellement vers l'infanterie (pour les étudiants les mieux classés) ou l'infanterie de marine ; l'École d'application de l'artillerie et du génie dispense un enseignement supérieur, à laquelle il est possible d'accéder après un passage par l'École Polytechnique, pour aboutir au rang d'officier dans l'artillerie/l'artillerie de marine ou le génie ; l'École Navale forme les officiers de la Marine ; et enfin l'École militaire d'infanterie de Saint-Maixent donne l'opportunité à des sous-officiers d'acquérir une formation leur permettant d'accéder au rang d'officier. Ce dernier type d'école naît à partir de 1875 avec la création de l'école de sous-officiers-élèves officiers du camp d'Avord. Jean-Charles Jauffret évoque à ce sujet une évolution notable dans le mode de formation des officiers :

« Illustration de la promotion sociale par le métier des armes, le succès de ce premier essai entraîne la formation des écoles de Saint-Maixent pour l'infanterie, de Saumur pour la cavalerie et de Versailles pour l'artillerie et le génie »<sup>228</sup>.

Ainsi ces écoles se développent-elles à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, permettant de renouveler le mode de recrutement des officiers, ou du moins de diversifier l'accès à ce rang.

Au regard de ce Graphique 10, il apparaît aussi que les écoles de cavalerie ont été moins fréquentées par les candidats à l'exploration. Corps souvent privilégiés par des individus d'extraction noble ou plus aisée, la cavalerie représente une forme d'élitisme social.

Ces études, qui doivent former aux carrières militaires, permettent aussi d'acquérir des connaissances indispensables aux explorateurs. Ainsi, comme le fait remarquer Binger dans les paragraphes intitulés « L'étude du sol qu'on doit parcourir »<sup>229</sup> et « Levés d'itinéraires »<sup>230</sup>, les formations militaires permettent d'acquérir des compétences en matière de lecture de cartes, d'orientation, de levés d'itinéraires, de cartographie, de topographie, de dessin et de géographie. Ces connaissances sont essentielles à tout explorateur sur le terrain. Binger explique ainsi que « De nombreux manuels à l'usage des sous-officiers et des officiers s'étendent avec détail sur tout ce qu'il est utile de savoir en cette matière »<sup>231</sup>. D'autre part, en ce qui concerne plus particulièrement la topographie, il fait remarquer qu'« il existe une foule de traités de topographie, depuis les plus élémentaires jusqu'aux plus complets. Les plus

---

<sup>228</sup> JAUFFRET, Jean-Charles, *op. cit.*, p. 72.

<sup>229</sup> BINGER, Louis Gustave, *op. cit.*, n°51, 1897, p. 387.

<sup>230</sup> *Ibidem*, n°52, 1897, p. 405.

<sup>231</sup> *Ibidem*, n°51, 1897, p. 387.

pratiques sont en général les cours professés aux sous-officiers et aux officiers de l'armée »<sup>232</sup>. Toutes ces matières enseignées dans les écoles militaires présentent aussi l'avantage d'avoir une partie théorique mais surtout un certain nombre d'exercices pratiques. Consulter des ouvrages militaires sur ces divers domaines, ne peut en aucun cas remplacer l'entraînement sur le terrain que les élèves-officiers ou sous-officiers acquièrent au fil de leur formation. Ces différents enseignements tels que la géographie, la topographie, la cartographie ou le dessin même s'ils bénéficient de coefficients moindres que ceux d'instruction militaire ont toutefois une réelle importance dans la formation globale délivrée par ces écoles. À titre d'exemple, Christian Prioul a étudié l'importance et le contenu des « cours de géographie à Saint-Cyr entre 1883 et 1894 ». Il note :

« À l'École, en 1878-1879, les coefficients affectés à la géographie (6 pour les cours, 2 pour les croquis) lui valent de représenter 10% de la note finale, sensiblement moins que les cours majeurs : Arts et Histoire Militaire (12%), Fortifications et Artillerie (15%), Topographie (19%), Instruction Militaire (20%) ».

De plus concernant le dessin, il explique :

« Le dessin a, dès le concours d'admission, une incidence de 3% - égale à celle des aptitudes physiques. [...] Entrés à l'École, les élèves auront à montrer leurs qualités graphiques en dessin d'imitation (croquis à main levée et vue perspective d'après nature, 3,75%), dessin de fortification, dessin de topographie et croquis de géographie »<sup>233</sup>.

Ces matières, même si certaines sont moins valorisées de par leurs faibles coefficients, font partie intégrante de l'enseignement reçu par les élèves officiers. Elles représentent la base des connaissances nécessaires aux explorateurs pour s'orienter, dresser l'itinéraire de leur mission, établir des cartes précises des régions qu'ils traversent en y faisant figurer les éléments de géographie physique qu'ils ont pu observer. D'autre part, ils sont aussi à même de conserver une trace des objets, des paysages, des populations qu'ils ont observés en réalisant des croquis et des dessins qui viennent compléter les photographies effectuées pendant l'expédition et qui permettent de remplir l'« album de voyage » de l'explorateur. Binger précise que « Tout voyageur devrait être en état, sans être un dessinateur accompli, de représenter les objets qui frappent sa vue »<sup>234</sup>. Comme le font remarquer Paul Bois, Pierre Boyer et Yves Saint-Martin, Saint-Cyr n'est pas la seule école militaire à dispenser un enseignement capable de fournir les connaissances utiles et indispensables aux futurs

---

<sup>232</sup> BINGER, Louis Gustave, *op. cit.*, n°52, 1897, p. 405.

<sup>233</sup> PRIOUL, Christian, « Les cours de géographie à Saint-Cyr entre 1883 et 1894 », *Revue historique des armées*, n°183, juin 1991, p. 60.

<sup>234</sup> BINGER, Louis Gustave, *op. cit.*, n°52, 1897, p. 406.

explorateurs. Leur étude porte sur les hommes de la Marine française qui ont participé à la conquête, l'exploration et la colonisation de l'Afrique et d'Océan Indien au XIX<sup>e</sup> siècle. En ce qui concerne la formation des officiers au sein de l'École Navale ils observent que :

« [...] la pluridisciplinarité de leur formation les rend aptes après un bref apprentissage sur le terrain, à toutes sortes de responsabilités et d'entreprises. Leurs études classiques, même abrégées par des admissions précoces à Navale, les ont préparés à la rédaction de rapports bien construits, correctement rédigés, clairs et précis. La formation scientifique reçue leur est d'une grande utilité dans leurs explorations, leurs calculs astronomiques, leurs croquis et cartes d'itinéraires »<sup>235</sup>.

Cette description de la formation prodiguée par l'École Navale est en effet détaillée par Patrick Geistdoerfer :

« En 1871, l'enseignement de l'École navale, théorique et pratique, est répartie en trois domaines d'études : connaissances générales (lettres françaises, histoire maritime, anglais, dessin, analyse et mécanique, physique) ; connaissances scientifiques spécialisées (astronomie et navigation, observations et calculs nautiques, architecture navale) ; connaissances professionnelles (manœuvre, machine à vapeur, artillerie, infanterie, torpilles à partir de 1886). Cet enseignement est complété par des embarquements à bord des bateaux de la drôme de l'école, des corvettes en rade et deux grandes corvettes (l'été vers le nord pour les élèves de première année, et, pour les anciens, une « corvette baies »)<sup>236</sup>.

Les disciplines enseignées aux futurs officiers de Marine, de par leur diversité et leurs aspects théorique et pratique sont autant d'atouts pour la préparation d'un candidat à l'exploration.

Les formations militaires permettent donc aux étudiants de bénéficier d'un sérieux avantage par rapport à ceux qui ont fait le choix de s'orienter vers d'autres domaines d'étude. Leur formation tant générale que scientifique fait de ces élèves d'excellents candidats à l'exploration possédant des connaissances théoriques et pratiques.

Cependant, les volontaires désireux de se destiner à l'exploration, n'ont théoriquement pas besoin d'avoir suivi des études militaires. Nous avons pu constater sur le graphique 6, que 59% des explorateurs ont opté pour d'autres formations. Certains avaient effectué leur service militaire ou leur volontariat, et possédaient donc des bases dans le domaine de l'orientation, d'autres se sont formés comme le conseillait Binger en parcourant les ouvrages destinés aux

---

<sup>235</sup> BOIS, Paul, BOYER, Pierre, SAINT-MARTIN, Yves, *L'Ancre et la Croix du Sud. La Marine française dans l'expansion coloniale en Afrique noire et dans l'océan indien, de 1815 à 1900*, Vincennes, Service historique de la Marine, 1998, p. 28.

<sup>236</sup> GEISTDOERFER, Patrick, « La formation des officiers de marine : de Richelieu au XXI<sup>e</sup> siècle, des gardes aux « bordaches » », *Techniques & Culture*, juin 2005, [En ligne : <http://tc.revues.org/1467>].

militaires et traitant des questions de topographie, de cartographie, de lecture de cartes, etc. D'autres sont d'anciens militaires, reconvertis dans le civil. Nous avons ainsi pu relever sur les 569 civils de notre panel 129 explorateurs (soit 22,6%) ayant eu un passé dans l'armée. De plus, les futurs explorateurs ont aussi la possibilité de s'informer, de se former ou de se faire conseiller auprès de certaines sociétés savantes qui sont à même de les faire bénéficier de leurs savoirs. Ainsi, Binger explique : « La Société de topographie de France, qui a des sections dans presque toutes les régions, donne également l'enseignement théorique et pratique avec beaucoup de succès »<sup>237</sup>.

Nous avons ainsi pu constater dans l'un des carnets qui a accompagné Casimir Maistre durant sa mission en Afrique centrale en 1892-1893, quelques notes élaborées sous formes de fiches destinées à lui rappeler comment effectuer des observations astronomiques, avec comme divers paragraphes : « Détermination du plan méridien », « Détermination de l'axe du monde de la distance zénithale du pôle et de la hauteur du pôle au-dessus de l'horizon », « Mesure de la longitude », « Mesure de la latitude » (Figure 6), « Mesure des hauteurs au moyen du sextant » et « Détermination de la latitude au moyen du sextant ».

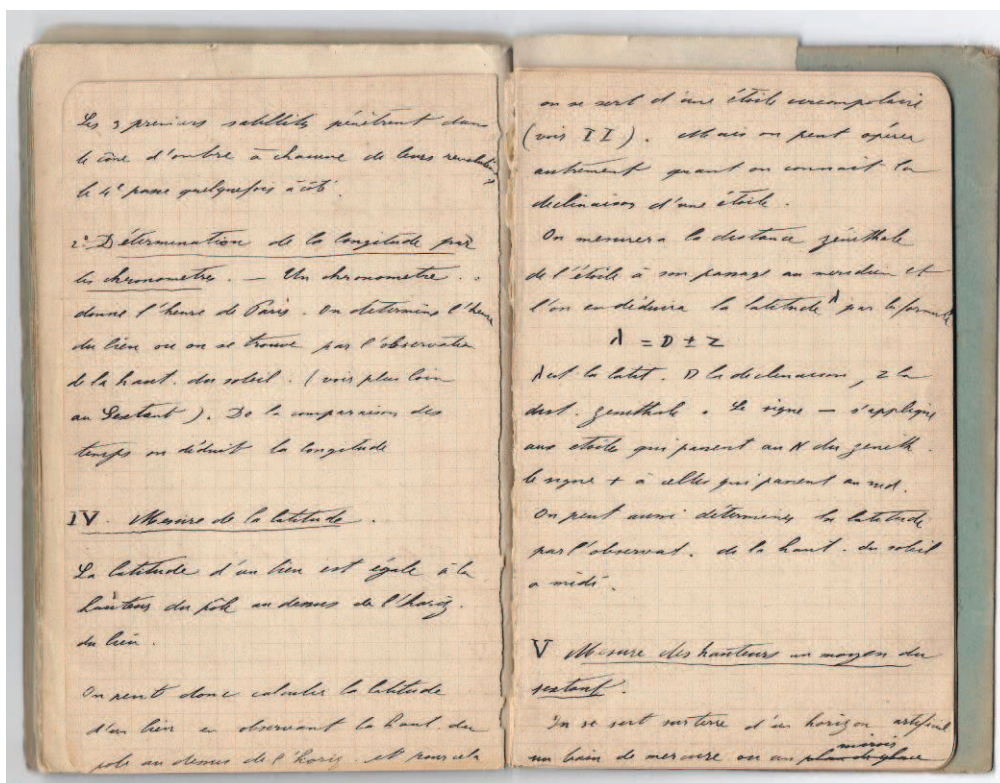


Figure 6 : Notes de Casimir Maistre concernant la mesure de la latitude<sup>238</sup>

<sup>237</sup> BINGER, Louis Gustave, *op. cit.*, n°52, 1897, p. 406.

<sup>238</sup> Archives privées de la famille Maistre, petit carnet noir de Casimir Maistre :

De la même façon, il n'est pas nécessaire d'avoir suivi les cours de géographie des écoles d'officiers pour se renseigner sur les régions qu'un futur explorateur s'apprête à parcourir. Il lui suffit d'ouvrir quelques récents atlas et ouvrages de géographie pour obtenir les renseignements qui lui seront indispensables. D'autre part, les diverses sociétés de géographie permettent aussi de s'informer et d'être conseillé dans ce domaine. En ce qui concerne l'astronomie, discipline permettant de déterminer la longitude et la latitude d'un lieu, point n'est besoin non plus d'avoir reçu une formation militaire. Certes, les militaires et notamment les marins, sont favorisés car ils sont formés à l'utilisation des différents instruments de mesure. Mais les observatoires astronomiques dispensent des cours permettant d'acquérir les rudiments du maniement de ces outils. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que même les militaires réalisent souvent un stage à l'Observatoire Montsouris de la Marine avant de se lancer dans une expédition. Ouvert en 1875, cet observatoire propose des stages aux officiers mais aussi aux civils souhaitant se former ou se perfectionner en matière d'observations astronomiques. Nous avons ainsi relevé près d'une trentaine d'explorateurs ayant effectué un stage à l'Observatoire Montsouris avant d'entreprendre leur exploration, tout en considérant que ce chiffre reste à étoffer. À titre d'exemples, nous pouvons citer les officiers et sous-

---

« Les 3 premiers satellites pénètrent dans le cône d'ombre à chacune de leurs révolutions, le 4<sup>e</sup> passe quelquefois à côté.

#### 2° Détermination de la longitude par les chronomètres

Un chronomètre donne l'heure de Paris. On détermine l'heure du lieu où on se trouve par l'observation de la hauteur du soleil (voir plus loin au Sextant). De la comparaison des temps on déduit la longitude.

#### IV - Mesure de la latitude

La latitude d'un lieu est égale à la hauteur du pôle au-dessus de l'horizon du lieu.

On peut donc calculer la latitude d'un lieu en observant la hauteur du pôle au-dessus de l'horizon et pour cela on se sert d'une étoile circumpolaire (voir II). Mais on peut opérer autrement quand on connaît la déclinaison d'une étoile.

On mesurera la distance zénithale de l'étoile à son passage au méridien et l'on en déduira la latitude  $\lambda$  par la formule :  $\lambda = D \pm Z$

$\lambda$  est la latitude,  $D$  la déclinaison,  $Z$  la distance zénithale. Le signe – s'applique aux étoiles qui passent au nord du zénith, le signe + à celles qui passent au sud.

On peut aussi déterminer la latitude par l'observation de la hauteur du soleil à midi.

#### V – Mesure des hauteurs au moyen du sextant

On se sert sur terre d'un horizon artificiel, un bain de mercure ou un miroir ».

officiers de la mission Gendron<sup>239</sup>, l'ingénieur des Mines Bel ou encore l'abbé Debaize. Dans une lettre adressée par le ministre de la Guerre au ministre des Colonies au sujet de la mission Gendron, il est d'ailleurs possible de constater que l'observatoire Montsouris paraît être le lieu de passage presque incontournable avant tout départ en mission :

« Vous exprimez en outre le désir que les officiers et sous-officiers ci-dessus désignés soient invités à se présenter, le plus tôt possible, au Ministère des Colonies en vue de leur envoi à l'observatoire de Montsouris pour y accomplir un stage avant leur départ.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je donne mon adhésion à votre demande »<sup>240</sup>.

Dans un autre courrier envoyé par le ministre de la Marine au ministre des Colonies concernant un officier de la mission Julien<sup>241</sup>, nous pouvons aussi comprendre l'utilité de l'observatoire :

« Monsieur le Ministre et cher collègue, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'autorise Mr le Capitaine d'artillerie de Marine Delafond, désigné pour servir sur le Haut-Oubangui, à s'exercer à l'Observatoire de Montsouris, avant son départ, au maniement des instruments de précision »<sup>242</sup>.

L'Observatoire Montsouris est donc un établissement ouvert essentiellement aux militaires mais aussi aux civils qui permet de se former ou de se perfectionner dans le domaine de l'astronomie. Les étudiants n'ayant pas fait le choix d'une formation militaire ne sont pas véritablement lésés s'ils souhaitent s'orienter vers l'exploration. Ils doivent seulement être capables de se former autrement dans les domaines que nous venons de mentionner. Ils doivent rechercher des formations ouvertes à tous, trouver des ouvrages pouvant leur procurer les connaissances qui leurs seront utiles, se mettre en relation avec certains savants ou spécialistes dans les matières qu'ils désirent approfondir. Certes, c'est un parcours plus ardu que les écoles militaires qui enseignent une grande partie des bases des connaissances nécessaires aux futurs explorateurs. Mais c'est aussi un moyen de se prendre en charge de

---

<sup>239</sup> Mission Gendron (1899) : mission topographique au Congo dirigée par l'officier d'artillerie Gendron. Cette expédition avait aussi pour but l'étude des ressources naturelles et des populations du Congo en vue de préparer l'établissement des compagnies concessionnaires.

<sup>240</sup> ANOM, FM/MIS/31, dossier Mission Gendron, lettre adressée par le ministre de la Guerre au ministre des Colonies le 8 avril 1899.

<sup>241</sup> Mission Julien (1899-1900) : mission d'exploration et surtout de conquête en Afrique centrale dirigée par l'officier d'infanterie Julien. Cette mission qui se voulait être la relève de la mission Marchand en Afrique centrale, a été utilisée pour venir renforcer la mission Bretonnet puis la mission Gentil.

<sup>242</sup> ANOM, FM/MIS/31, dossier Mission Julien relève de la Mission Marchand, lettre adressée par le ministre de la Marine au ministre des Colonies le 5 août 1898.

façon autonome, responsable et individuelle et de définir précisément quels seront les outils ou les savoirs qu'ils devront maîtriser avant de se lancer dans l'exploration.

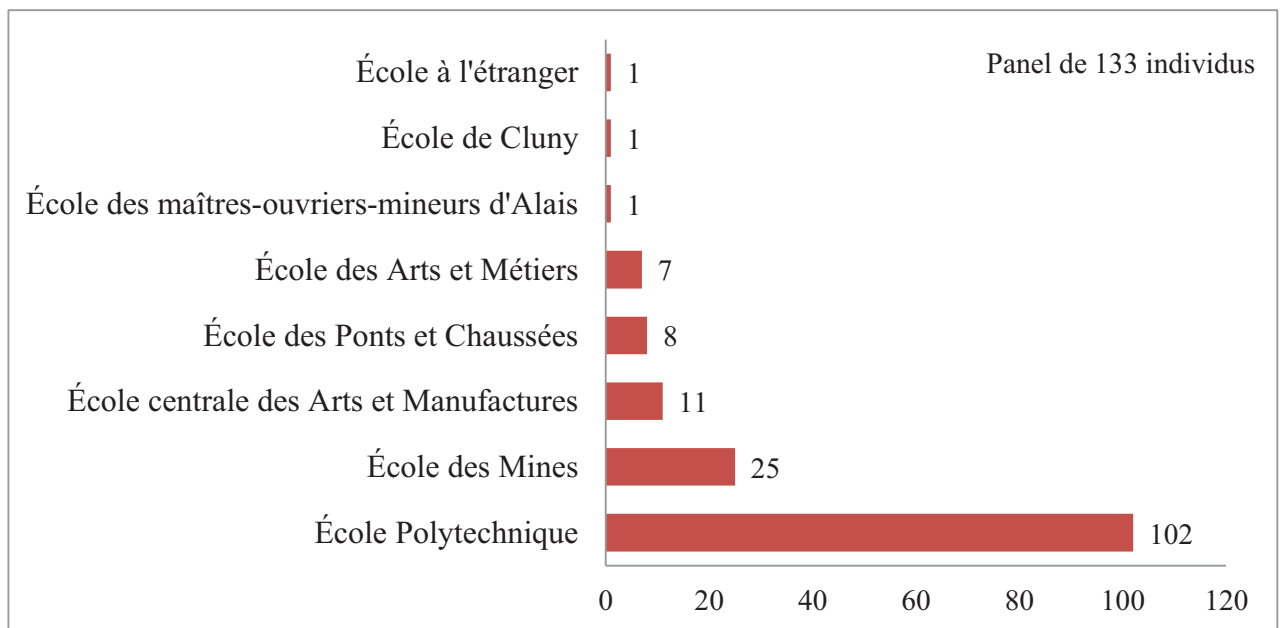
### *Études scientifiques*

Il est aussi intéressant de préciser que les écoles militaires n'enseignent pas tous les domaines de connaissance pouvant être utiles aux futurs explorateurs. Dans le Graphique 8, nous avons pu observer que 12% des explorateurs avaient suivi des études dans le domaine médical et de la santé, 16% des études d'ingénieur, 9% des études de sciences (essentiellement sciences naturelles) et 1% des études dans le domaine de l'agronomie. Nous pouvons donc remarquer que près de 38% des explorateurs dont nous connaissons le parcours étudiant, ont reçu une formation qui touche de près ou de loin aux sciences de la vie et de la terre. Toutes ces formations scientifiques sont d'un grand intérêt pour les explorateurs qui se destinent à effectuer des expéditions scientifiques. Suivant leur spécialité, ils sont ainsi aptes à étudier lors de leur voyage la géologie, la botanique, la zoologie, la météorologie, l'ethnologie des régions qu'ils parcourent. Au sein de ces explorateurs ayant suivi une formation scientifique nous trouvons des ingénieurs des Mines, des médecins de la Marine<sup>243</sup>, des élèves du Muséum d'histoire naturelle, des étudiants de l'École d'agronomie de Grignon, etc.

Parmi les formations suivies par certains explorateurs, nous pouvons trouver les études dans le domaine médical, le domaine de l'ingénierie ou encore dans des domaines scientifiques plus diversifiés tels que les sciences naturelles, l'agronomie, etc. Les graphiques qui suivent (Graphique 11, Graphique 12, Graphique 13) présentent les multiples écoles, facultés ou instituts à caractère scientifique qui ont été fréquentés par bon nombre d'explorateurs. Notons pour chacun de ces graphiques que certains explorateurs ont pu étudier dans plusieurs d'entre elles.

---

<sup>243</sup> Voir : SARDET, Michel, *Naturalistes et explorateurs du service de santé de la marine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Pharmathèmes, 2007, 285 p.



**Graphique 11 : Écoles d'ingénierie fréquentées**

Le Graphique 11 fait apparaître les écoles liées au domaine de l'ingénierie privilégiées par les candidats à l'exploration. Il ressort dans un premier temps une forte proportion qui effectue un passage par l'École Polytechnique. L'usage du terme « passage » n'est pas anodin. En effet, être diplômé de l'École Polytechnique est rarement une fin en soi, mais permet selon son classement obtenu après deux années d'études et ses aspirations professionnelles de se diriger vers d'autres établissements d'enseignement supérieur. De cette façon, cette école prestigieuse, alliant études militaire et d'ingénierie est un tremplin pour ensuite intégrer des écoles de spécialisation qu'elles soient militaires ou techniques. L'ensemble des étudiants de l'École d'application de l'artillerie et du génie, que nous avons pu observer dans le paragraphe précédent, sortent tous de Polytechnique. De la même façon, avant d'intégrer l'École des Mines ou l'École des Ponts et Chaussées, les étudiants ont tous effectué un passage préalable par l'X. C'est ainsi qu'il est souvent fréquent de parler d' « X-Mines » ou « X-Ponts » en évoquant le parcours étudiant de certains ingénieurs. Pierre Albertini, dans son ouvrage consacré à l'enseignement du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, exprime ce phénomène, note leur compétence dans leurs domaines respectifs et présente les autres écoles d'ingénierie qui apparaissent ou se développent durant le XIX<sup>e</sup> siècle :

« Les ingénieurs des Ponts et des Mines, sortis de l'X dans la « botte »<sup>244</sup>, sont incontestablement excellents et on fera appel à eux dans le monde entier pour la

<sup>244</sup> La « botte » : « La *botte* c'est l'ensemble des carrières civiles qui se recrutent à l'École polytechnique. On distingue la *fine botte*, c'est-à-dire les mines ; la *grande botte*, c'est-à-dire les ponts et chaussées ; la *petite botte*



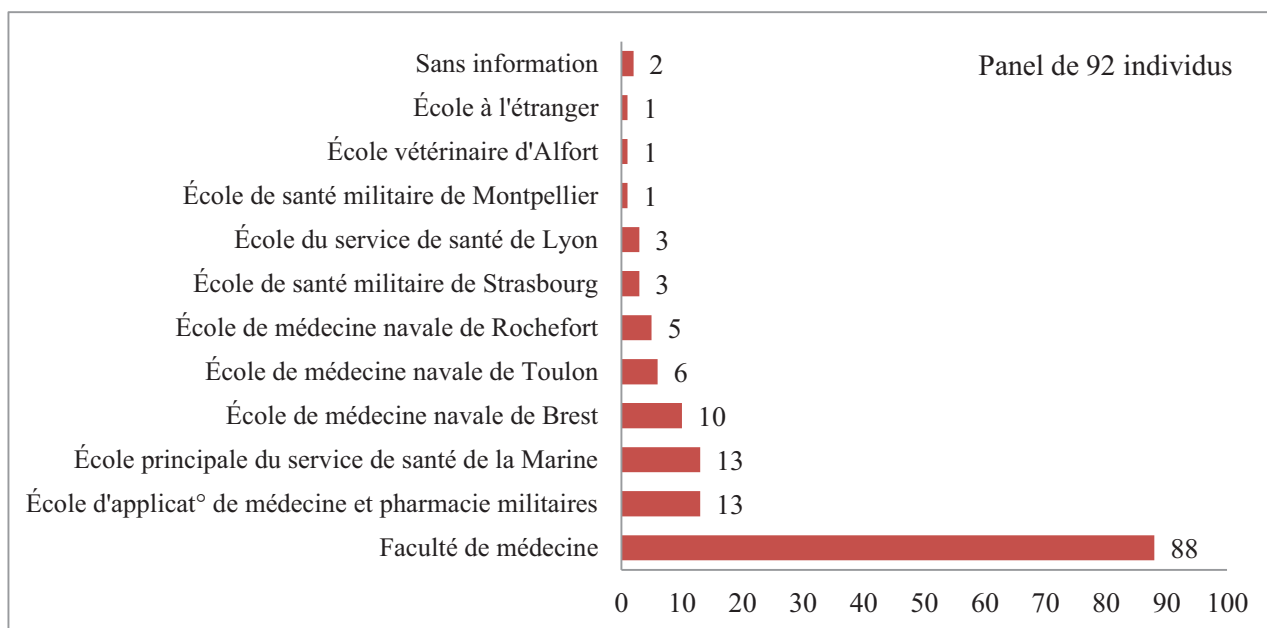
construction des chemins de fer ou la mise en valeur des richesses du sous-sol. L'École centrale, fondée en 1829 pour fournir des cadres au secteur privé et qui a assez vite un recrutement et des succès analogues à ceux de Polytechnique, souffre de la même rigidité dans son adaptation à l'innovation. Notons pour terminer que la véritable diffusion des savoirs technologiques passe bien souvent par les écoles des arts et métiers, qui forment des ouvriers qualifiés et des techniciens à partir d'un recrutement exclusivement primaire et populaire »<sup>245</sup>.

Ainsi, Polytechnique apparaît comme une école permettant de s'orienter vers des carrières d'ingénieurs civils de renommées internationales. Ces perspectives professionnelles peuvent attirer des jeunes gens désireux d'exercer leur métier tant en France qu'à l'étranger, par le biais d'importants chantiers qui requièrent des compétences techniques importantes, mais aussi des études de terrain dans des territoires qui peuvent se trouver dans des zones encore peu fréquentées par les Européens et à explorer. Ce bagage technique est alors un atout au vue du contexte historique où se développent dans le monde de vastes projets ambitieux, mais aussi où des gisements de matières premières restent encore à découvrir et à exploiter. Les connaissances scientifiques accumulées dans ces écoles spécialisées dans l'ingénierie peuvent donc représenter une porte d'accès au domaine de l'exploration, de par leur spécificité dans des domaines tels que la géologie, la cartographie et la topographie. D'autre part, ces études permettent d'acquérir les bases d'un raisonnement et d'une conscience scientifiques, fondées sur l'observation, la rigueur, la démonstration, la vérification, etc. Cette démarche scientifique se retrouve aussi dans les disciplines telles que la médecine, les sciences exactes ou encore les sciences de la vie et de la terre.

---

qui comprend le génie maritime, les constructions navales, les manufactures de l'État, les télégraphes, l'hydrographie et les poudres et salpêtres. On donnait autrefois au major des anciens le sobriquet de la Botte ». LÉVY, Albert, PINET, Gaston et LIGARAN, *L'argot de l'X*, Primento, 2015, 415 p.

<sup>245</sup> ALBERTINI, Pierre, *L'école en France du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours : de la maternelle à l'université*, Paris, Hachette supérieur, 2014, p. 53.



**Graphique 12 : Écoles médicales fréquentées**

Le Graphique 12 présente les divers établissements d'enseignement de la médecine, de la pharmacie ainsi que des pratiques vétérinaires qui ont été fréquentés par les explorateurs. Notons que certains d'entre eux ont suivi des cours dans plusieurs de ces écoles. Il apparaît en premier lieu que la faculté de médecine reste le lieu privilégié pour accéder aux carrières médicales. Pierre Albertini présente la situation des facultés de médecine durant le XIX<sup>e</sup> siècle :

« Le droit et la médecine constituent l'enseignement professionnel des notables. [...] Les facultés de médecine, beaucoup moins nombreuses [que les facultés de droit] (on en compte seulement trois pendant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle, à Paris, Montpellier et Strasbourg) et qui forment leurs docteurs en quatre ans, manifestent rapidement une ouverture plus grande : la création, en 1802, de l'internat et de l'externat des hôpitaux de Paris assure l'enracinement clinique et, dans une certaine mesure, expérimental de la formation des médecins »<sup>246</sup>.

Ainsi l'enseignement de la médecine reste destiné à un auditorat aisé et favorisé qui n'accueille que peu d'étudiants en raison du faible nombre d'établissements dispensant les savoirs. Cependant, ce graphique met aussi en lumière une large part d'individus qui ont été formés dans des établissements militaires, qu'ils dépendent de l'armée de terre ou de la Marine. Cela tend à laisser envisager une proportion non négligeable d'explorateurs effectuant des carrières médicales dans l'armée. D'autre part, les services médicaux militaires, et notamment ceux de la Marine sont plus ouverts à des carrières orientées vers l'outre-mer.

<sup>246</sup> ALBERTINI, Pierre, *op. cit.*, p. 50.

Comme l'explique Michel Sardet dans l'avant-propos de son ouvrage consacré aux *Naturalistes et explorateurs du service de santé de la marine au XIX<sup>e</sup> siècle* :

« Le Service de santé de la marine assura à partir de 1823 celui des colonies [...]. Ce n'est qu'en 1890 que sera constitué le Corps de santé des colonies indépendant de celui de la marine tandis que la même année était fondée l'École principale du Service de santé de la marine et des colonies à Bordeaux assurant la formation commune des deux branches »<sup>247</sup>.

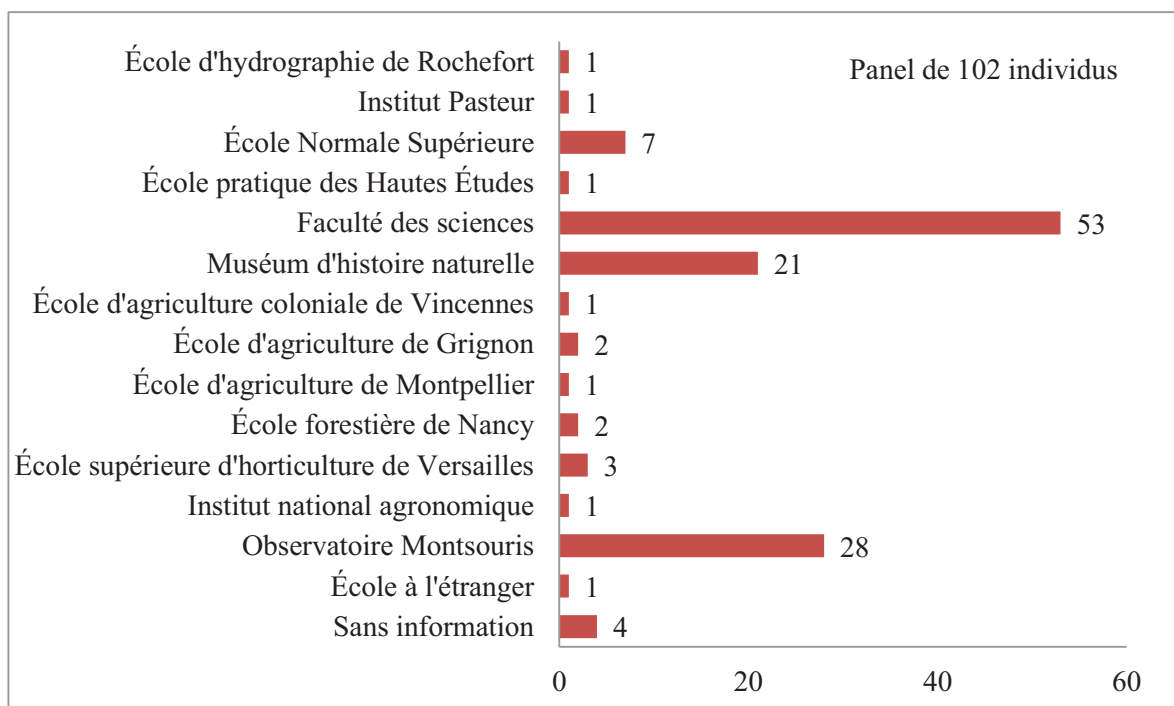
Marine et colonies sont liées dans le domaine de la médecine depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle et cela aussi du point de vue de l'enseignement de la médecine. Les écoles de médecine navales se situent dans des villes portuaires (Rochefort, Toulon, Brest) qui disposent depuis plusieurs années de jardins botaniques constitués en grande partie par des plantes glanées autour du monde par des médecins de la Marine<sup>248</sup>. Ces jardins botaniques permettent notamment aux étudiants de s'initier tant à la pharmacie qu'à la botanique de façon plus large, par l'observation et l'expérimentation. D'autre part, l'enseignement médical est aussi ouvert à des maladies qualifiées de tropicales. Ainsi, les étudiants en médecine, qu'ils soient civils ou militaires acquièrent-ils des connaissances qui peuvent être intéressantes pour parvenir à s'orienter vers l'exploration. Leurs savoirs en matière de botanique, de zoologie ou plus largement des sciences de la vie et de la terre leur donne un panel de compétences tout à fait exploitables durant une expédition. Identifier, collecter et échantillonner des spécimens, constituer des herbiers, sont des démarches qui peuvent se révéler nécessaires dans le cadre de missions scientifiques. D'autre part, les connaissances et compétences proprement médicales qu'ils acquièrent durant leur formation représentent un atout majeur dans des situations peu communes, loin de tout centre médical, dans des conditions d'hygiène sommaires. Être médecin peut alors se révéler déterminant pour mener à bien une expédition.

En complément des écoles d'ingénierie et des formations médicales, d'autres types d'études scientifiques ont pu être suivies par des candidats à l'exploration (Graphique 13). Axées vers les sciences exactes ou sur les sciences de la vie et de la terre, ces formations dispensent des enseignements plus ou moins spécialisés. Il ressort de ce graphique que les futurs explorateurs qui fréquentent la faculté des sciences sont relativement nombreux et y étudient dans une très large majorité les sciences naturelles. C'est le cas aussi de ceux qui fréquentent le Muséum d'histoire naturelle.

---

<sup>247</sup> SARDET, Michel, *Naturalistes et explorateurs du Service de santé de la Marine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Pharmathèmes, 2007, p. 11.

<sup>248</sup> *Ibidem*, p. 19-34.



**Graphique 13 : Établissements scientifiques fréquentés**

Pierre Albertini dresse un bilan peu flatteur des facultés des sciences en France durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle qui n'accueillent qu'un public restreint, dispense des cours académiques et ne disposent pour la plupart d'entre elles d'aucun laboratoire. Il note cependant les moyens considérables de la Sorbonne qui peut alors se permettre des chaires plus spécialisées et un public plus nombreux<sup>249</sup>. Cependant, il met en exergue le dynamisme de la recherche scientifique dans des domaines tels que la botanique et la zoologie au début du XIX<sup>e</sup> siècle, mais note son essoufflement à mesure que le siècle avance<sup>250</sup>. Malgré cela, le Muséum d'histoire naturelle dispense un enseignement par de véritables spécialistes dans le domaine des sciences naturelles, donne la possibilité à certains des étudiants de bénéficier de bourses de voyages pour mener à bien leurs travaux de recherche et dispose de ressources scientifiques abondantes permettant d'étudier dans des conditions idéales. Cet établissement ouvert sur le monde de l'Ailleurs s'enrichit durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle de collections en provenance du monde entier et la plupart du temps ramenées par des explorateurs soucieux de faire profiter de leurs découvertes. Ainsi le lien entre explorateurs et Muséum d'histoire naturelle est étroit, d'autant que certaines expéditions peuvent être suggérées ou mandatées par ces mêmes savants qui peuplent l'établissement. La formation dispensée au sein du

<sup>249</sup> ALBERTINI, Pierre, *op. cit.*, p. 51.

<sup>250</sup> *Ibidem*, p. 51.

Muséum est alors un atout tant scientifique, en matière d'apprentissage spécialisé et de méthode, que d'un point de vue relationnel, en côtoyant le monde savant du moment.

Quelques autres écoles ressortent du Graphique 13 dans une moindre proportion. Ce sont notamment les écoles spécialisées en agriculture et agronomie. L'orientation vers ces enseignements permet à certains candidats à l'exploration d'acquérir des connaissances intéressantes pour mener des explorations spécifiques, surtout axées vers la mise en valeur de territoires ou leurs possibilités d'exploitation.

En ce qui concerne l'Observatoire Montsouris, comme nous l'évoquions précédemment, il est spécialisé dans l'astronomie et dispense des formations plus ou moins longues à des civils ou militaires souhaitant acquérir des connaissances permettant de déterminer précisément des positions géographiques.

Ces différentes formations ont permis aux futurs explorateurs d'être d'excellents observateurs et de mener leurs recherches avec une démarche scientifique. Mais, comme nous avons pu le souligner en ce qui concerne les études militaires, le candidat à l'exploration peut aussi tenter de se former seul aux sciences naturelles sans passer par les écoles ou universités spécialisées dans ce domaine. Avant l'année 1893, le futur explorateur peut se documenter en consultant des livres ou des revues spécialisées. Il peut aussi essayer de rencontrer quelques savants de façon à obtenir des renseignements et des conseils.

### **c) Des cursus atypiques pour déboucher sur l'exploration**

Si les filières militaires et scientifiques semblent fréquemment choisies par les futurs explorateurs, d'autres parcours étudiants ont cependant pu les mener à cette activité. Ces cursus moins souvent suivis permettent toutefois d'acquérir certaines connaissances pouvant être utiles lors d'expériences exploratoires.

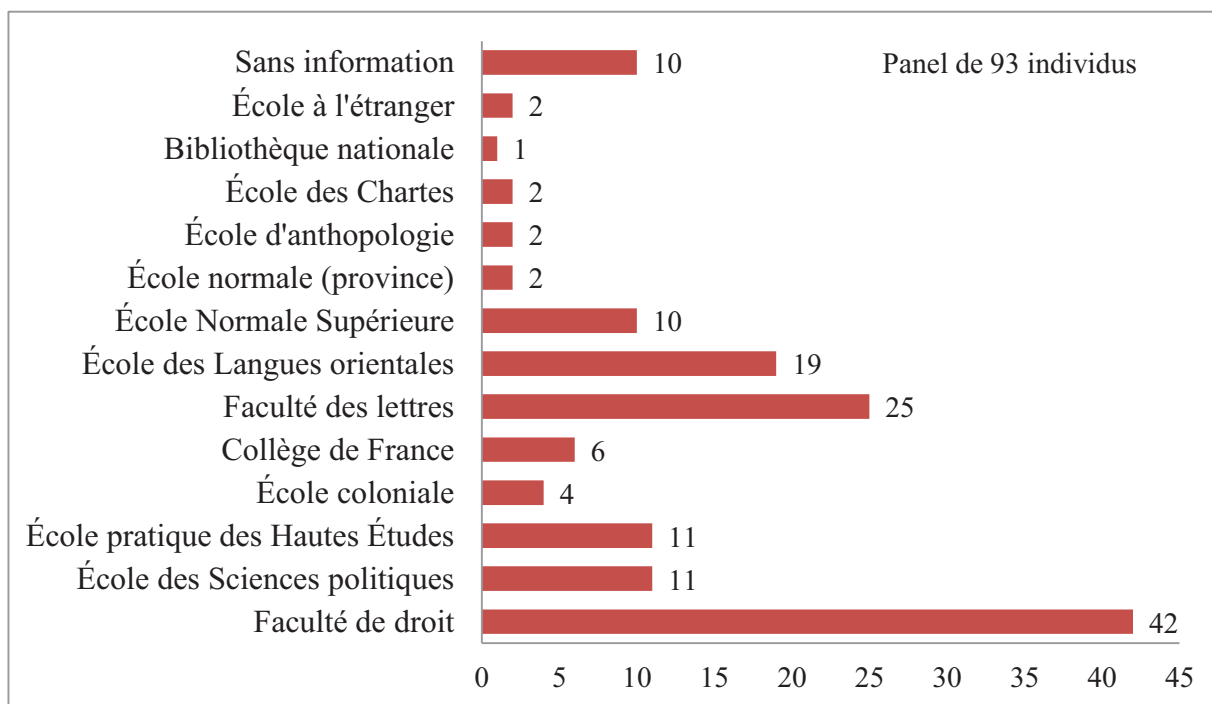
#### *Études littéraires/sciences humaines et sociales*

Parmi les formations suivies par les explorateurs de notre étude, nous avons aussi pu constater, au regard du Graphique 8, qu'un certain nombre d'entre eux avaient choisi des études littéraires (10%) ou des études de droit, de sciences politiques ou de sciences coloniales (6%). Binger précise dans son article que les explorateurs doivent avoir, même de façon superficielle, des connaissances relatives aux colonies :

« Dans un ordre d'idée moins spécial aux explorateurs, mais très complet au point de vue de l'étude des colonies et des questions importantes qui s'y rattachent, on peut suivre

avec fruit les cours de l'École coloniale, de l'École des sciences politiques, et ceux que l'Union coloniale vient d'inaugurer avec tant de succès »<sup>251</sup>.

Peu sont les explorateurs qui ont choisi de suivre ces formations qui en règle générale sont plutôt destinées à de futurs administrateurs coloniaux. Mais nous tenions à les mentionner car quelques explorateurs ont fait des études dans ces établissements, puis, avant ou pendant qu'ils étaient en poste en Afrique ou en Asie, ils ont effectué d'intéressantes explorations. Le Graphique 14 présente les établissements fréquentés par les explorateurs ayant effectué des études littéraires ou dans les domaines des sciences humaines, politiques ou coloniales.



**Graphique 14 : Écoles littéraires, sciences humaines, politiques et coloniales fréquentées**

Notons que les facultés de droit et de lettres ont été fréquentées par certains candidats à l'exploration. Les études de droit font partie (avec les études de médecine) des formations suivies dans le monde des notables<sup>252</sup>. Être détenteur d'une licence de droit est alors un moyen d'ouvrir les portes d'une carrière dans la fonction publique, mais aussi de s'orienter vers d'autres études telles que les sciences politiques ou coloniales par exemple.

En matière de sciences coloniales, Pierre Singaravelou a largement étudié cette discipline et explique son évolution :

« Les « sciences coloniales » s'institutionnalisent en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au moment où se développent les sciences appliquées et commerciales et où recommence

<sup>251</sup> BINGER, Louis Gustave, *op. cit.*, n°51, 1897, p. 387.

<sup>252</sup> ALBERTINI, Pierre, *op. cit.*, p. 49.

l'expansion coloniale. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les savoirs coloniaux émanant des savants amateurs (officiers et administrateurs coloniaux, savants « broussards ») sont essentiellement pratiques. À partir des années 1880, les universitaires et les savants professionnels s'approprient ces domaines d'études »<sup>253</sup>.

De ce développement d'un enseignement spécialisé dans le domaine colonial, différents établissements mettent en place des cours permettant de transmettre ces connaissances spécifiques. Pierre Singaravéλου met en avant le « rôle précurseur de l'École libre des sciences politiques » qui est « la première institution à accueillir officiellement des enseignements de « sciences coloniales »<sup>254</sup> à partir de 1886. Apparaît ensuite en 1889 l'École coloniale dont la mission est de former les futurs administrateurs coloniaux. D'autres types d'établissements dispensent également un enseignement colonial, telles que les écoles de commerce, mais aussi les facultés de droit et de lettres. Des matières telles que la « législation et l'économie coloniale » sont enseignées dans les facultés de droit, des cours de géographie ou d'histoire coloniales dans les facultés de lettres<sup>255</sup>. Ainsi, ces connaissances en matière de sciences coloniales peuvent-elles être des atouts non négligeables pour de jeunes gens souhaitant s'engager dans l'exploration.

Nous souhaitons davantage nous arrêter sur les études littéraires et notamment les études concernant les langues étrangères. Binger évoque l'importance des langues étrangères pour l'explorateur dans les paragraphes « Étude préalable des langues étrangères » et « Les dialectes des peuples qu'on visite »<sup>256</sup>. En ce qui concerne les langues européennes, Binger se prononce en faveur de leur apprentissage :

« Indépendamment des services que rendent les langues vivantes les plus répandues à l'étranger, dans la vie pratique, elles faciliteront à l'explorateur les relations avec les voyageurs d'autres nations qu'il peut avoir intérêt à fréquenter en Europe, ou qu'il rencontrera fortuitement à l'étranger ».

Binger envisage l'étude des langues européennes comme un moyen de faciliter les contacts des futurs explorateurs avec les scientifiques ou savants du continent de façon à pouvoir dialoguer avec eux et obtenir conseils et informations. La pratique des langues européennes permet aussi de lire et comprendre des ouvrages et revues étrangères pouvant informer et renseigner les apprentis explorateurs. D'autre part, il semble toujours intéressant de maîtriser certaines de ces langues dans l'optique de pouvoir communiquer avec les Européens

---

<sup>253</sup> SINGARAVÉLOU, Pierre, *Professer l'Empire : les « sciences coloniales » en France sous la III<sup>e</sup> République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, p. 43-44.

<sup>254</sup> *Ibidem*, p. 46.

<sup>255</sup> *Ibidem*, p. 70-75.

<sup>256</sup> BINGER, Louis Gustave, *op. cit.*, n°53, 1898, p. 6.

rencontrés outre-mer. En ce qui concerne les langues non-européennes, Binger reconnaît qu'il n'est pas toujours possible de les apprendre avant d'être sur le terrain, mais il explique l'intérêt de savoir communiquer dans la langue du pays traversé :

« Tous ceux qui ont voyagé savent quel prix il faut attacher au fait de pouvoir se passer d'interprète, et quels avantages immenses on se ménage quand on peut entrer directement en relations avec les indigènes »<sup>257</sup>.

Dans le même ordre d'idée et de façon plus catégorique, l'explorateur du Maroc Mouliéras affirme :

« Voyager dans un pays dont on ne connaît pas la langue, c'est voyager en sourd-muet »<sup>258</sup>.

Ne pas connaître la langue de la région traversée c'est en effet être sourd : ne pas comprendre les indications qui sont données par les populations locales et donc ne pas pouvoir interpréter les renseignements qui pourraient être utiles à la connaissance du pays ou à la poursuite de la mission. Ne pas parler la langue des populations rencontrées, c'est ne pas pouvoir s'exprimer, ne pas être capable de poser des questions, ne pas être en mesure d'appréhender complètement la culture, les mœurs, les légendes, l'histoire, l'organisation d'un peuple. D'autre part, comme le souligne Binger, ne pas maîtriser la langue locale, c'est être dépendant d'un ou plusieurs traducteurs, de leurs imprécisions, de leurs interprétations ou de leurs mensonges. En ce qui concerne plus particulièrement la langue arabe, Mouliéras souligne la nécessité de faire son apprentissage avant d'entreprendre toute exploration dans des régions où elle est utilisée :

« Jeunes Français qui vous destinez aux voyages, ayez sans cesse présente à l'esprit cette vérité trop longtemps méconnue : Tous les explorateurs européens ont échoué, échouent ou échoueront en pays musulman, à cause de leur ignorance de la langue arabe »<sup>259</sup>.

Cette vérité évoquée par Mouliéras n'est pas à négliger. Ainsi quelques explorateurs ont-ils décidé d'apprendre l'arabe, mais aussi de se familiariser avec les préceptes édictés par le Coran en préparation à leur exploration. Ces individus ne rentrent pas tous dans nos statistiques car seuls quelques-uns ont suivi des cours d'arabe dans une structure éducative. D'autres se sont initiés et perfectionnés à cette langue en effectuant un séjour plus ou moins long dans des régions telles que l'Algérie. Certains y sont nés, d'autres se sont installés là-bas et quelques-uns s'y sont rendus temporairement. Mais tous ont appris à manier cette langue et

---

<sup>257</sup> BINGER, Louis Gustave, *op. cit.*, n°53, 1898, p. 6.

<sup>258</sup> MOULIÉRAS, Auguste, *Le Maroc inconnu : étude géographique et sociologique, Exploration du Rif (Maroc septentrional)*, Tome I, Paris, J. André, 1895, p. 5.

<sup>259</sup> *Ibidem*, p. 5.

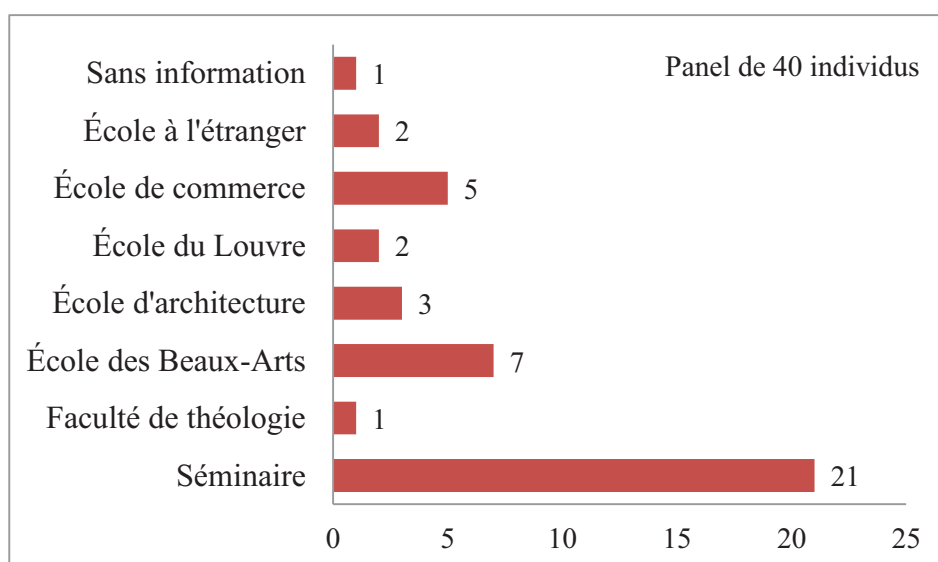


à appréhender la culture qui l'accompagnait avant de se lancer dans l'exploration de territoires où l'arabe était prédominant. Ainsi, des explorateurs comme les aventuriers Gabriel Delbrel ou Camille Douls ont-ils séjourné en Algérie pour s'initier à l'arabe et à la civilisation musulmane avant d'entreprendre leur expédition. D'autres ont étudié l'arabe pour en faire leur profession, tels que les interprètes civils ou militaires ou encore les professeurs d'arabe. L'interprète militaire Landeroin en est un bon exemple, tout autant que Mouliéras qui avant de devenir professeur d'arabe était interprète civil et militaire en Algérie. Leur maîtrise de la langue arabe leur a permis d'entrer plus facilement en contact avec les populations qu'ils rencontraient, d'être mieux acceptés et ainsi de rendre leur mission plus pertinente et plus complète. Nous pouvons aussi constater au regard du Graphique 14 que dix-neuf explorateurs ont suivi les cours de l'École de Langues Orientales. Parmi ces étudiants nous avons pu dénombrer notamment six qui se sont formés au chinois, trois à l'arabe, trois au vietnamien, un au malais et un au russe, certains ayant effectué aussi des études multiples étudiant ainsi le chinois et le vietnamien ou l'arabe et l'hébreu. Cette maîtrise des langues peut déboucher sur des carrières diplomatiques, dans l'enseignement, dans l'interprétariat mais aussi donner des bases intéressantes pour s'engager dans l'exploration.

En fin de compte, ces divers cursus, certes moins fréquemment suivis par de futurs explorateurs, permettent d'acquérir certains savoirs pouvant être très utiles sur le terrain. Que ce soit les langues, l'histoire, la géographie, ou encore les différentes matières qui constituent les sciences coloniales, ces connaissances représentent des atouts pouvant conduire à l'exploration et à mener des missions spécifiques axées sur des recherches géographiques, linguistiques, archéologiques, historiques, ethnographiques, mais aussi des études de possibilités de mise en valeur de colonies, des observations sur l'organisation administrative et législative des régions traversées, etc.

### *Autres formations*

Quelques autres formations ont été suivies par de futurs explorateurs, comme nous pouvons le constater au regard du Graphique 15 :



**Graphique 15 : Écoles diverses fréquentées (commerce, Beaux-Arts, théologie)**

Ces différents cursus ont été bien plus rarement suivis par les candidats à l'exploration. Le commerce, les Beaux-Arts demeurent des spécialités débouchant que très rarement sur l'exploration. Ressortent toutefois de ce graphique les explorateurs qui ont fréquenté les séminaires. L'entrée dans les ordres a pu par la suite les mener à effectuer des missions d'exploration. Dire que leurs études leur ont servi pour s'engager vers la voie de l'exploration serait une erreur. C'est plutôt leur engagement en religion qui les a menés à diversifier leur façon d'exercer leur foi et à accomplir des missions d'exploration ensuite.

Les formations permettant aux futurs explorateurs d'acquérir des compétences et des savoirs pouvant être utiles sur le terrain sont multiples et variées. Les études en sciences humaines et sociales, en sciences politiques ou coloniales, peuvent conduire à s'orienter vers l'exploration au même titre que les formations scientifiques ou militaires, même si elles sont choisies dans une moindre mesure. Cependant chaque type de cursus présente des atouts qui peuvent être mis à profit sur le terrain selon le type d'exploration envisagé. D'autre part, les formations classiques, dans des établissements d'enseignement supérieur ne doivent pas occulter les possibilités de s'instruire de façon autodidacte à travers des ouvrages spécialisés, au contact de savants ou professionnels, ou tout simplement sur le terrain.

#### **d) De rares formations spécialisées**

Si l'enseignement supérieur ou la formation en autodidacte sont des moyens d'acquérir des connaissances pour devenir explorateur, aucun établissement ne propose directement un

curus permettant d'exercer cette activité. De cette constatation, naît une formation spécialisée devant permettre d'accéder au rang d'explorateur.

À partir de 1893, les candidats à l'exploration ont la possibilité de recevoir une formation scientifique qui leur est spécialement délivrée par le Muséum d'histoire naturelle. En effet, jusque-là rien n'était prévu de façon formelle pour accompagner les futurs explorateurs à se forger des connaissances suffisantes dans le domaine des sciences naturelles. Comme l'explique Binger :

« La géologie, la botanique, la zoologie devront être l'objet d'études bien comprises et très suivies. Depuis quelques années, M. Milne-Edwards, l'éminent directeur du Muséum d'histoire naturelle, a organisé une série de conférences, faites par des professeurs distingués, qui permettent non seulement de s'initier à toutes ces intéressantes questions, d'une application fréquente en voyage, mais encore offre aux auditeurs suivant les cours la facilité d'approfondir plus sérieusement les questions qui les intéressent en particulier »<sup>260</sup>.

Cette formation spécifique aux explorateurs est fondamentale pour permettre aux volontaires de s'initier ou de se perfectionner aux sciences naturelles. L'initiateur de ce projet est Milne-Edwards, le directeur du Muséum d'histoire naturelle. Catherine Vadon, présente de cette façon la dynamique introduite par celui-ci dès son affectation :

« L'année même de sa nomination à la tête du Muséum, l'important décret du 12 décembre 1891 réorganise celui-ci en y favorisant le retour de l'histoire naturelle. La volonté de Milne-Edwards est de développer la mission du Muséum d'inventaire des productions naturelles du globe, en lui donnant, dans ce vaste développement colonial de la III<sup>e</sup> République, un rôle pivot par rapport aux grandes expéditions de découvertes »<sup>261</sup>.

Dans cette optique favorisant et valorisant l'histoire naturelle, Milne-Edwards met en place au sein même du Muséum des conférences et des cours destinés exclusivement aux futurs explorateurs. Catherine Vadon explique plus précisément les raisons qui l'ont mené à organiser cette nouvelle formation :

« Depuis bien des années, en plus des auditeurs habituels des cours du Jardin des plantes, de nombreux naturalistes, français ou étrangers, et la plupart des voyageurs-naturalistes obtenteurs de missions scientifiques du ministère de l'Instruction publique venaient s'enquérir, auprès des laboratoires du Muséum, des procédés de collecte et de conservation des échantillons. Cet afflux de demandes conduit Milne-Edwards à instituer

---

<sup>260</sup> BINGER, Louis Gustave, *op. cit.*, n°51, 1897, p. 387.

<sup>261</sup> VADON, Catherine, « L'enseignement pour les voyageurs-naturalistes au Muséum d'histoire naturelle », in DEMEULENAERE-DOUYERE, Christiane (dir.), *Explorations et voyages scientifiques de l'Antiquité à nos jours*, Actes du 130<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques (La Rochelle, 2005), Paris, Éditions du C.T.H.S., 2008, p. 384.

un « enseignement spécial pour les voyageurs ». Les premiers cours ont lieu en 1893, année de célébration du centenaire du Muséum »<sup>262</sup>.

Milne-Edwards justifie lui-même la mise en place de ces enseignements spécifiques aux voyageurs et précise le contenu et le déroulement de ces cours lors de son discours inaugural du 23 avril 1893 :

« Messieurs,

Cette leçon est la première d'un enseignement spécial destiné aux voyageurs et qui se fera désormais à côté des cours ordinaires du Muséum. Nous avons pensé que c'était, pour nous, un devoir de faciliter leur tâche et de les armer pour la lutte qu'ils se proposent de soutenir.

La curiosité s'est éveillée sur les pays lointains ; les explorations se multiplient, elles deviennent de plus en plus complètes, de plus en plus sérieuses, et un enseignement du genre de celui que nous inaugurons aujourd'hui répond à un besoin nouveau. [...]

Bien des voyageurs sont partis pleins d'ardeur, dépensant sans compter leur énergie et leurs forces, et trop souvent les résultats de leur mission ont été singulièrement diminués, parce qu'ils ignoraient de quel côté ils devaient diriger leurs travaux et qu'ils ont ainsi passé, sans les voir, à côté des faits les plus importants.

Les professeurs du Muséum espèrent qu'ils pourront aider les explorateurs dans l'accomplissement de leur œuvre, en facilitant leurs études et en leur donnant l'enseignement qu'ils réclament avec raison. De tous temps nos collections leur ont été ouvertes, et des conférences faites dans les laboratoires d'anthropologie, d'anatomie, de zoologie et de botanique les initiaient aussi complètement que possible aux éléments scientifiques indispensables. Mais cette préparation manquait de coordination, d'unité et de lien ; nous avons donc tenu à instituer, pour les sciences naturelles, un enseignement où chacune des chaires représentées au Muséum fournira son contingent, où les leçons s'enchaîneront les unes aux autres de manière à former un tout homogène, afin qu'en quelques semaines un voyageur, avant de se mettre en route, puisse prendre une idée juste de ce qu'il devra faire. [...]

À la suite de ces leçons professées dans l'amphithéâtre, nous avons aussi organisé des conférences plus intimes, qui seront faites dans les laboratoires, où les auditeurs pourront s'exercer aux manipulations diverses, aux travaux taxidermiques et botaniques, et où ils recevront les conseils de nos préparateurs les plus exercés »<sup>263</sup>.

Ces cours organisés et inaugurés par Milne-Edwards ont donc vocation à préparer les futurs explorateurs aux recherches scientifiques sur le terrain. Mise en place dans un contexte où se développent les missions d'exploration, cette formation permet aux voyageurs de recevoir un enseignement pluridisciplinaire axé sur les sciences naturelles. La nécessité de créer ces cours s'est trouvée renforcée par la prolifération des explorations mais aussi par la constatation que de nombreux explorateurs n'avaient pas les connaissances suffisantes dans le domaine des sciences naturelles. De ce fait, de nombreux échantillons prélevés sur le terrain

---

<sup>262</sup> VADON, Catherine, *op. cit.*, p. 389.

<sup>263</sup> MILNE-EDWARDS, A., *Enseignement spécial pour les voyageurs, Leçon d'ouverture faite le 25 avril 1893*, Paris, Imprimerie Nationale, 1893, p. 1, 9 et 10.

se révélèrent être inutilisables ou dans un état de conservation tel qu'ils ne pouvaient faire l'objet d'études. Deviennent-ils pour autant de véritables naturalistes, zoologistes, botanistes ou tout simplement spécialistes dans un quelconque domaine scientifique ? L'annonce présentant ces cours, parue dans la revue *À travers le Monde* en 1895, nous renseigne sur ce point car elle décrit plus précisément l'objectif de ces enseignements :

« Initier rapidement aux différentes sciences naturelles les personnes qui se préparent à quelque lointain voyage et les mettre ainsi en état de reconnaître l'intérêt des choses ; leur apprendre à conserver les insectes, les animaux actuellement existants ou fossiles, à prendre des mesures anthropologiques, à former un herbier ; leur dire quelles sont les règles élémentaires de l'hygiène ; leur indiquer pratiquement la façon de déterminer le point, de relever un itinéraire ou de fixer les éléments d'une carte ; tel est le but des cours institués depuis peu d'années au Muséum d'histoire naturelle de Paris, sous la haute direction de M. Milne-Edwards et confiés aux professeurs les plus autorisés »<sup>264</sup>.

Les cours destinés aux voyageurs organisés par le Muséum, n'ont pas vocation à former des spécialistes ou des savants mais plutôt des observateurs consciencieux, ayant connaissance des dernières recherches en cours et surtout des préparateurs ou des laborantins sachant conditionner une plante, un animal, une roche avant leur transport de telle sorte que ces éléments arrivent en état dans les murs du Muséum et puissent être étudiés par leurs spécialistes. C'est donc avec une approche nettement intéressée que le Muséum met en place cette préparation destinée aux voyageurs. Cet établissement souhaite ainsi développer ses collections et favoriser les recherches en cours de ses propres spécialistes. Les explorateurs ont ainsi un rôle de pourvoyeurs d'échantillons en tout genre, d'hommes de terrain, tandis que les savants du Muséum poursuivent leurs recherches en laboratoire et peuvent faire évoluer la science.

Le programme des études est d'ailleurs assez parlant pour démontrer que seuls les rudiments des sciences naturelles sont enseignés. Il semble impossible de devenir spécialiste des Mammifères en une leçon de quelques heures :

---

<sup>264</sup> « Au Muséum : Cours spéciaux pour les Voyageurs », *À travers le Monde*, Paris, Hachette, 1895, p.160.

« M. Milne-Edwards.....	Leçon d'ouverture.
M. Hamy.....	Anthropologie.
M. Verneau.....	Ethnographie.
M. E. Oustalet.....	Mammifères.
M. E. Oustalet.....	Oiseaux.
M. L. Vaillant.....	Reptiles et Poissons.
M. E. Perrier.....	Mollusques.
M. Bernard.....	Vers et Zoophytes.
M. Ch. Brongniart.....	Insectes, Crustacés etc.
M. H. Filhol.....	Anatomie comparée.
M. M. Cornu.....	Plantes vivantes.
M. E. Bureau.....	Botanique (Phanérogames).
M. Morot.....	Botanique (Bois, Cryptogames).
M. Stan. Meunier.....	Géologie.
M. Lacroix.....	Minéralogie.
M. Gaudry.....	Paléontologie.
M. Gréhant.....	Hygiène des voyageurs.
M. H. Becquerel.....	Météorologie.
M. le commandant Defforges, du service géographique de l'armée.....	Détermination du point en voyage et Notions de géodésie et topographie expédiée.
M. le colonel Laussedat, Directeur du Conservatoire des Arts et Métiers.....	Utilisation de la photographie dans la construction des cartes et plan » <sup>265</sup> .

Nous pouvons constater à la lecture de ce programme de cours le caractère varié et assez complet des enseignements proposés par le Muséum. Même si le but n'est pas de former des savants ou des spécialistes, cette formation a le mérite d'exister, certes presque tardivement, et d'inculquer les bases nécessaires à la recherche scientifique sur le terrain. Nous avons pu d'ailleurs observer que ces leçons sont souvent retranscrites et publiées dans des revues à l'adresse des futurs explorateurs. Ainsi, est-il possible de trouver dans la *Revue des troupes coloniales* des articles rédigés par des spécialistes du Muséum et qui semblent correspondre aux leçons prodiguées aux voyageurs au Muséum. Dans cet ordre d'idée, nous pouvons citer quelques articles tels que : « Instruction pour la récolte et la conservation des échantillons

---

<sup>265</sup> « Au Muséum : Cours spéciaux pour les Voyageurs », *À travers le Monde*, Paris, Hachette, 1895, p.160.

géologiques de nos colonies »<sup>266</sup> rédigé par Stanislas Meunier, professeur au Muséum ; « Note sur la conservation et sur les collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, batraciens et poissons aux colonies »<sup>267</sup>, rédigé par Léon Vaillant ; ou encore « Récolte, fixation et conservation des invertébrés »<sup>268</sup>, rédigé par Ch. Gravier. D'autres revues, telles que *Le Naturaliste*, éditent aussi sous forme de fascicules des conseils pour la conservation des échantillons. Nous avons ainsi trouvé le feuillet rédigé par Léon Vaillant en 1888 et intitulé « Emploi de l'acétate de soude pour la préparation des poissons destinés aux collections d'histoire naturelle »<sup>269</sup>. Certaines sociétés savantes se font aussi les intermédiaires entre le Muséum et les futurs explorateurs et publient certains articles pouvant être utiles. La Société d'acclimatation a de ce fait publié un feuillet, extrait de son bulletin, intitulé « Note sur un appareil destiné au transport des batraciens anoures vivants »<sup>270</sup>, rédigé par Léon Vaillant.

Les cours ouverts par le Muséum ne semblent donc pas être indispensables aux candidats à l'exploration du fait de la variété des sources disponibles en-dehors et proposant des conseils et des informations concernant les sciences naturelles. Néanmoins la diversité des savoirs enseignés ne peut être que bénéfique aux futurs explorateurs, mais surtout plus qu'une approche simplement théorique, les cours dispensés par le Muséum sont complétés par des exercices pratiques assurément plus parlants que la consultation d'articles ou d'ouvrages spécialisés. Nous avons pu identifier deux explorateurs ayant assisté à ces leçons qui leur étaient destinées : l'administrateur colonial Maurice Delafosse et le journaliste Gaston Donnet. Leur nombre paraît peu élevé, mais il est nécessaire de garder en mémoire que cette formation a été créée relativement tardivement par rapport à l'époque que nous étudions. Il semble même que cette formation ait été créée trop tardivement au regard de l'activité

---

<sup>266</sup> MEUNIER, Stanislas, « Instructions pour la récolte et la conservation des échantillons géologiques de nos colonies », *Revue des troupes coloniales*, Paris et Limoges, Imprimerie militaire Henri Charles-Lavauzelle, 1902.

<sup>267</sup> VAILLANT, Léon, « Note sur la conservation et sur les collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, batraciens et poissons aux colonies », *Revue des troupes coloniales*, Paris et Limoges, Imprimerie militaire Henri Charles-Lavauzelle, 1903, T. I p. 157-162 et T. II p. 81-88.

<sup>268</sup> GRAVIER, Ch., « Récolte, fixation et conservation des invertébrés », *Revue des troupes coloniales*, édition « section technique des troupes coloniales », Paris et Limoges, imprimerie militaire Henri Charles-Lavauzelle, 1904, T. I, p.158-174.

<sup>269</sup> VAILLANT, Léon, *Emploi de l'acétate de soude pour la préparation des poissons destinés aux collections d'histoire naturelle*, Paris, Le Naturaliste, Bureaux du Journal, 1888, 6 p.

<sup>270</sup> VAILLANT, Léon, « Note sur un appareil destiné au transport des batraciens anoures vivants », Extrait du *Bulletin de la société d'acclimatation*, Paris, Imprimerie Émile Martinet, s. d., 3 p.

exploratoire française de l'époque. De ce fait, la presque totalité des explorateurs de notre panel d'étude n'ont pas eu accès à ce type de formation spécialisée et se sont donc formés souvent seuls, grâce à leurs lectures et par la pratique sur le terrain. Il faut bien convenir que malgré cela ils n'ont pas démerité pour autant. Sans affirmer que cette formation proposée par le Muséum d'histoire naturelle ait été inutile, nous pouvons toutefois noter que sa création plus précoce aurait certainement été bénéfique à un plus grand nombre d'explorateurs en herbe. De plus, force est de constater que rares sont les dossiers personnels qui mentionnent ce genre de détail. Il est donc assez difficile de quantifier réellement le nombre d'explorateurs de notre panel ayant suivi les leçons prodiguées par le Muséum.

Nous avons passé en revue une grande partie des formations permettant de préparer les futurs explorateurs avant d'entreprendre leur expédition. Nous avons pu observer que les moyens mis à la disposition des candidats à l'exploration sont très nombreux et surtout très variés. Si certaines qualités et connaissances paraissent être indispensables, d'autres peuvent se révéler aussi utiles en fonction du type de mission entreprise. Nous avons ainsi pu constater que les études militaires permettent d'acquérir un grand nombre de connaissances, théoriques et pratiques, essentielles aux explorateurs. Cependant, ces savoirs peuvent être aussi étudiés de façon autonome et individuelle. Il en est de même en ce qui concerne les sciences naturelles ou les langues.

Nous avons surtout pu remarquer que l'explorateur doit être un homme ouvert et polyvalent, possédant des notions dans de nombreux domaines et sachant développer ses savoirs. Pour devenir un explorateur, il doit être capable de faire son propre apprentissage en fonction de l'objectif qu'il s'est donné. Si, comme nous avons pu le constater, Binger est assez précis sur les qualités et les connaissances nécessaires à tout explorateur, il est par contre tout à fait muet sur les moyens mis à la disposition des candidats pour réaliser leur projet. En effet, la suite et la fin de son article se résument en une énumération de conseils et d'attitudes à adopter durant l'expédition. Il évoque quelque peu les préparatifs d'une mission en expliquant comment choisir les membres de la caravane, précise la liste des effets à emmener dans ses bagages, les cadeaux dont il est utile de se munir, mais rien n'est mentionné au sujet des démarches à effectuer pour devenir explorateur. Posséder des qualités et des connaissances propres aux explorateurs est-il suffisant pour en devenir un ? Binger semble passer sous silence le parcours qui reste alors à effectuer par les volontaires pour devenir des explorateurs. En effet, pour tous les individus qui ne sont pas désignés ou choisis

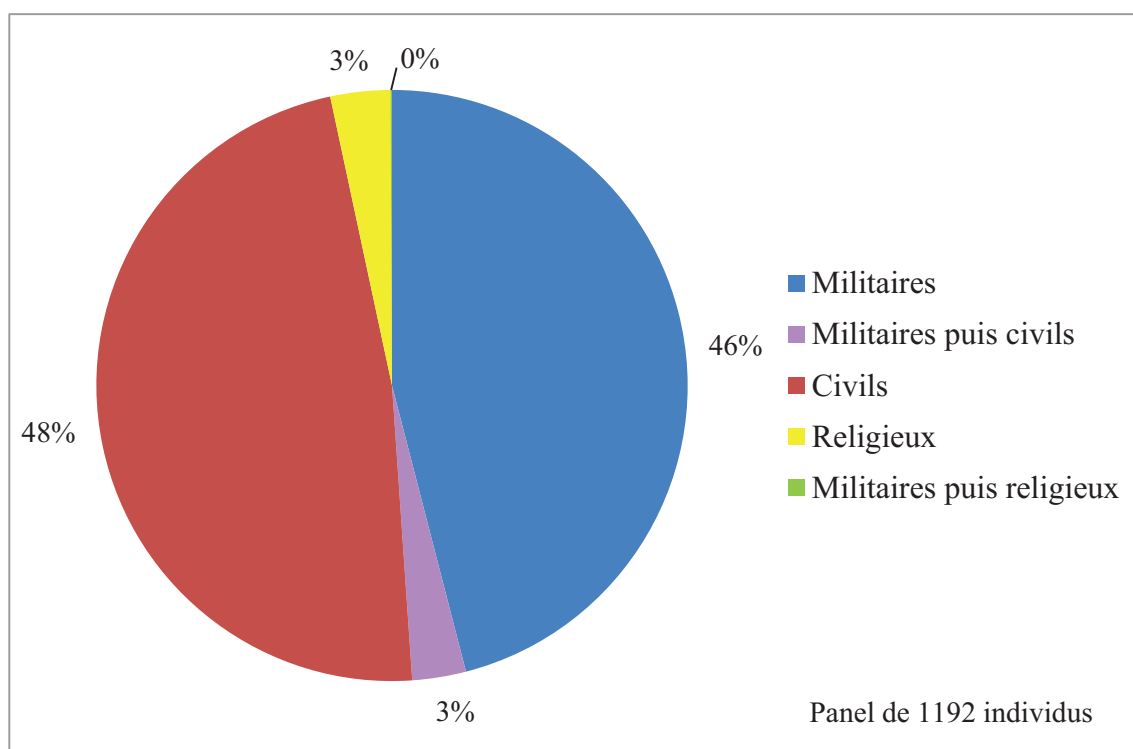


pour entreprendre une mission d'exploration, il faut encore accéder au cercle des explorateurs, seul moyen véritable de concrétiser leur idée.

### 3 - Des viviers professionnels privilégiés

Les différents cursus étudiants suivis par les explorateurs de notre étude présentés dans le paragraphe précédent, nous donnent une première idée des professions qu'ils ont pu exercer pour aboutir à l'exploration. Les explorateurs de notre panel ont été répartis suivant trois grands groupes principaux de types de professions : militaires, civiles et religieuses.

L'appartenance à l'un de ces trois groupes a pu être déterminée pour 1192 des 1223 explorateurs qui composent notre étude (soit pour 97,4% des individus). Voici les résultats de cette enquête :



**Graphique 16 : Répartition des explorateurs selon leur statut professionnel**

Au regard du Graphique 16, nous pouvons noter la presque parfaite symétrie entre explorateurs civils et militaires. Entre les explorateurs qui étaient militaires et ceux qui ont le double statut celui de militaire puis de civil, nous atteignons une proportion de 49% de l'ensemble des sujets de l'étude. À ce pourcentage, nous devons ajouter le cas particulier des militaires qui sont ensuite devenus des religieux, dont le seul représentant est Charles de Foucauld. Son parcours, certes exceptionnel, doit tout de même être mentionné, car c'est aussi

son aspect atypique qui permet d'appréhender la richesse et la variété des profils d'explorateurs.

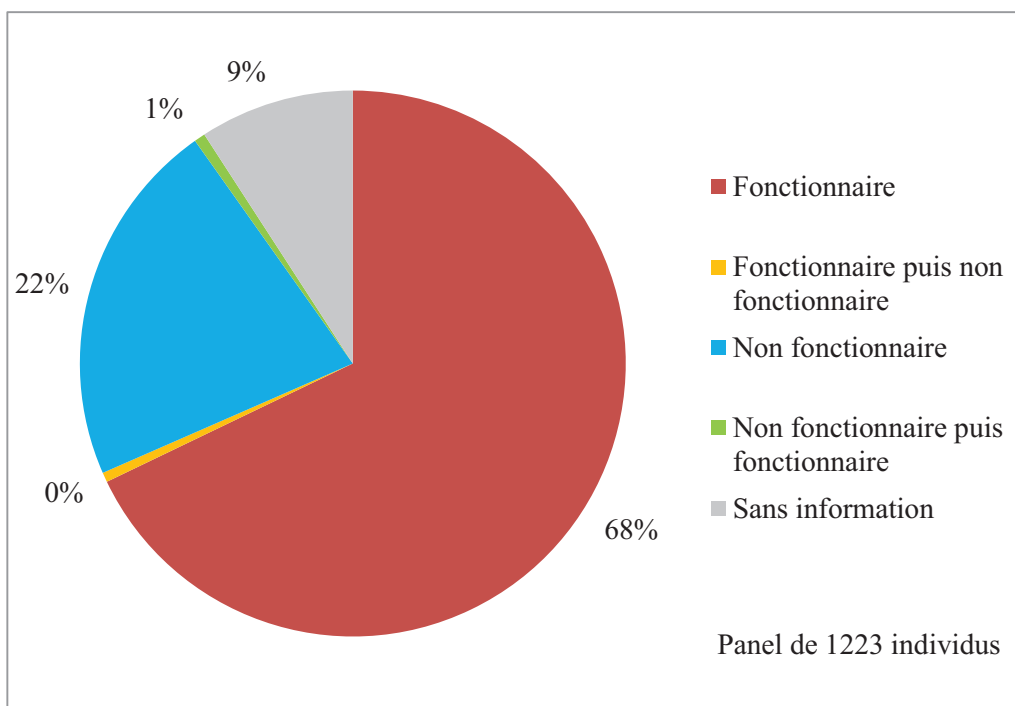
En ce qui concerne les 3% de militaires qui ont participé à l'exploration et qui ont poursuivi leurs missions avec le statut de civil, il est intéressant de constater que plus de 62% d'entre eux sont ainsi passés d'une carrière militaire à une carrière dans l'administration coloniale. Ils ont donc choisi de rester outre-mer et de participer différemment à l'entreprise coloniale.

Ce Graphique 16 nous renseigne aussi sur la part de civils ayant réalisé des missions d'exploration. Si cette proportion peut sembler inférieure à l'imaginaire et aux idées reçues qui véhiculent souvent l'image d'un explorateur exclusivement civil, partant à l'aventure sac au dos, elle n'en est pas moins importante car elle représente près de la moitié de l'ensemble des sujets de notre panel d'étude.

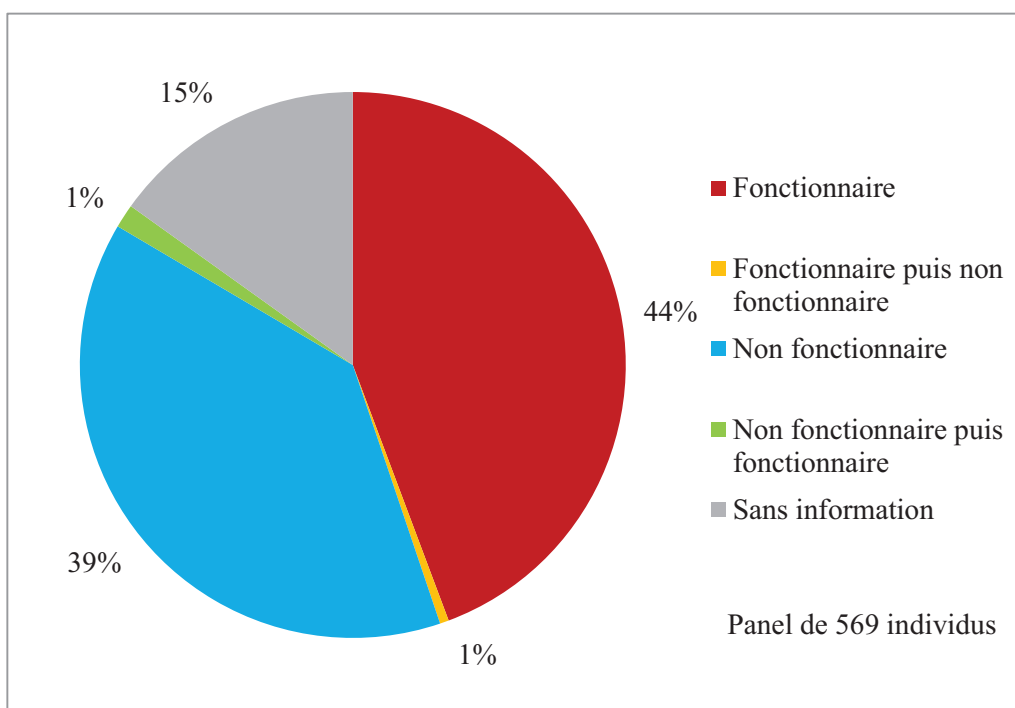
D'autre part, en examinant le Graphique 16, nous pouvons aussi observer la faible part d'explorateurs religieux que nous avons pu rencontrer dans notre panel d'étude. Ils représentent seulement 3% de l'ensemble des explorateurs que nous étudions. Bien entendu, cela s'explique notamment par la bien plus faible proportion de religieux que de civils ou militaires en France à cette époque, mais aussi par des activités essentiellement concentrées en métropole et beaucoup plus rarement à l'étranger.

Un autre aspect concernant la dimension professionnelle des explorateurs à observer réside dans leur appartenance ou non aux différents services de l'État. L'explorateur français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est-il un fonctionnaire ? Pour répondre à cette question, nous avons dressé le Graphique 17 qui évalue la proportion des explorateurs exerçant dans la fonction publique. Il ressort que près de 68% des explorateurs étaient fonctionnaires, contre 22% qui faisaient partie du secteur privé. Être fonctionnaire représente semble-t-il un critère essentiel caractérisant les explorateurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en France.

Bien entendu, au sein de ces 68% d'explorateurs fonctionnaires sont comptés les militaires. C'est pourquoi, nous avons souhaité observer la part d'explorateurs civils exerçant dans la fonction publique (Graphique 18). Dans ce cas, les proportions sont plus partagées. Les fonctionnaires représentent une courte majorité (44%), alors que les explorateurs civils travaillant dans le secteur privé atteignent 39%. Parmi les explorateurs civils faisant partie de la fonction publique, il faut compter notamment les ingénieurs civils, les professeurs, les administrateurs coloniaux, etc.



**Graphique 17 : Proportion d'explorateurs fonctionnaires**



**Graphique 18 : Proportion d'explorateurs civils faisant partie de la fonction publique**

Dans son ouvrage consacré à l'histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle, Christophe Charle note l'importante croissance des effectifs de la fonction publique à la fin du siècle même si la diversité des sources laisse quelques soucis d'estimation :

« Au total, on peut estimer qu'il s'est produit un doublement du nombre de fonctionnaires entre 1858 et 1896 : de 217 000 à 416 000 (militaires exclus) »<sup>271</sup>.

Ce développement de la fonction publique répond à des besoins de l'État qui développe ses administrations pour répondre aux nouvelles missions qu'il se donne :

« l'État éducateur, l'État unificateur de la nation par les postes, les télégraphes et téléphones, les routes et la conscription universelle, l'état colonisateur, l'État protecteur de l'économie et, timidement, de la société »<sup>272</sup>.

De ce constat, il semble assez normal qu'une part d'explorateurs ait fait partie de la fonction publique. Cependant, cette proportion reste élevée au regard de l'ensemble de la population active de l'époque dominée par le secteur agricole (43%) et celui de l'industrie (31%)<sup>273</sup>.

Examinons désormais, plus en détail, chacune de ces catégories d'explorateurs, de façon à faire ressortir ce qui les caractérise mais aussi dans le but de faire apparaître quelques subdivisions au sein de chaque ensemble.

#### **a) Les militaires en première ligne**

L'ensemble constitué des explorateurs militaires, représente l'un des deux grands groupes d'explorateurs avec les explorateurs civils comme nous venons de le constater à travers le Graphique 16. Même s'il forme un groupe bien distinct des deux autres, il n'est pas non plus homogène au regard de la disparité entre individus le constituant. Nous pouvons ainsi observer des différences en son sein, en fonction de l'arme dont sont issus ces militaires, mais aussi selon leur rang ou leur fonction. Tous les explorateurs ayant pour statut celui de militaires ne sont pas des officiers, tous ne font pas partie de la Marine, tous ne sont pas des combattants, etc....

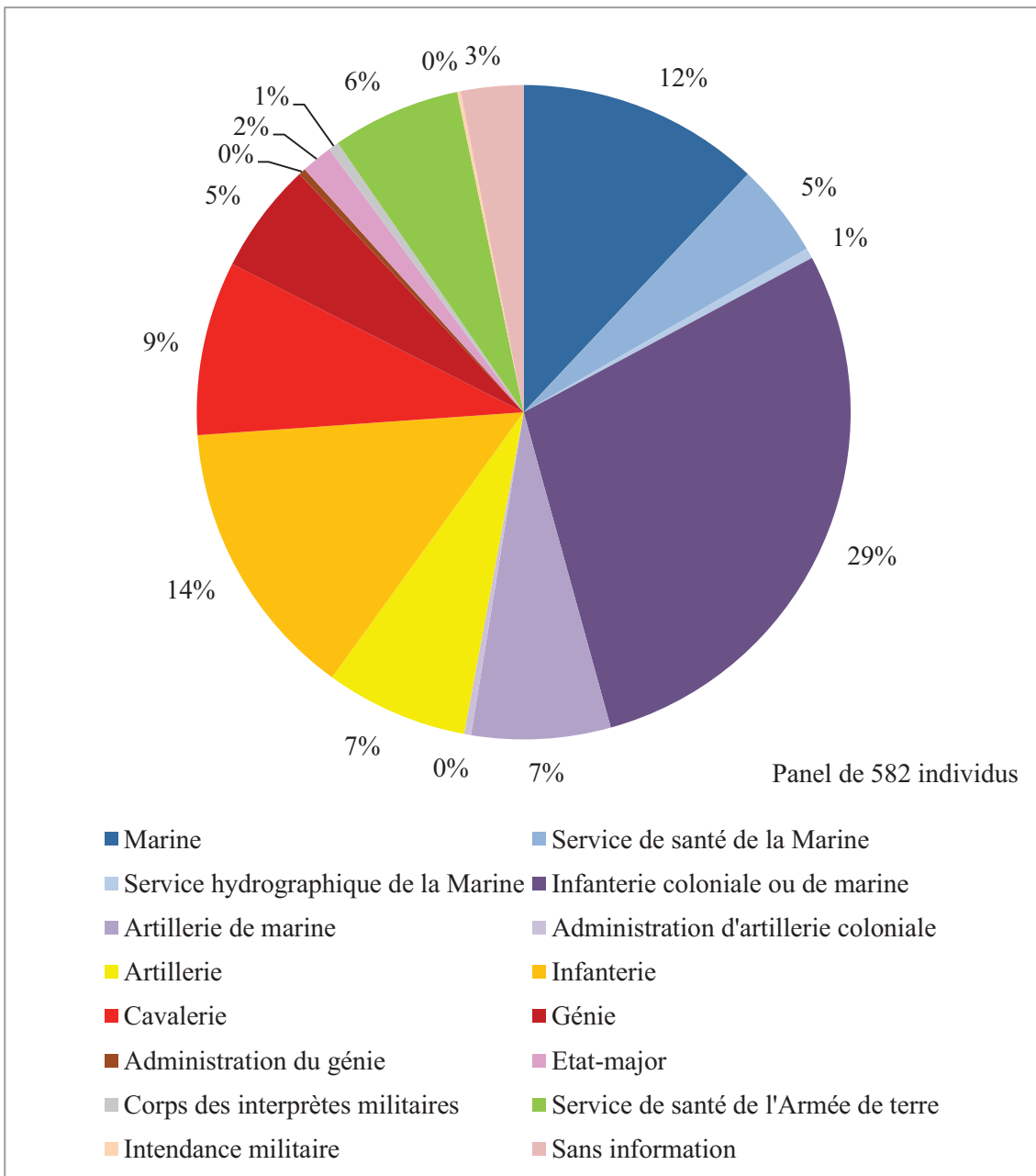
Nous pouvons observer des différences majeures entre les armes ayant généré des explorateurs. Observons la répartition des explorateurs militaires en fonction de leur attachement à une arme ou un service de l'armée :

---

<sup>271</sup> CHARLE, Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p. 195. Voir aussi : RUIZ, Émilien, *Trop de fonctionnaires ? : contribution à une histoire de l'État par ses effectifs (France, 1850-1950)*, Thèse de doctorat, Centre de recherches historiques, 2013, 898 p.

<sup>272</sup> CHARLE, Christophe, *op. cit.*, p. 194.

<sup>273</sup> Proportions de 1906 : *Ibidem*, p. 278.



**Graphique 19 : Répartition des explorateurs militaires selon leur arme**

Le Graphique 19 nous révèle dans un premier temps, la variété des profils militaires constituant le groupe des explorateurs militaires. En effet, ce ne sont pas simplement des soldats qui ont pris part à l'activité exploratoire française de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais aussi des médecins, des interprètes ou encore des administrateurs.

D'autre part, nous pouvons observer une répartition presque identique entre militaires dépendant du ministère de la Guerre (46%) et ceux relevant du ministère de la Marine (54%). Pour cela, il est nécessaire de prendre en compte que jusqu'en 1900, les troupes de marine (infanterie et artillerie), sont sous l'autorité du ministère de la Marine. L'importance de tous

ces militaires dépendant de ce ministère et ayant eu à remplir des missions d'exploration s'explique avant toute chose par la particularité de cette administration. En effet, jusqu'en 1894, le sous-secrétariat aux Colonies fait partie du ministère de la Marine. C'est pourquoi, jusqu'à cette date, une forte majorité des explorations sont menées par des hommes de la Marine ou des troupes de marine. Numa Broc explique pourquoi la Marine est traditionnellement un terreau favorable à la naissance d'explorateurs :

« Avant cette date [1894], l'exploration et la conquête coloniale sont avant tout le fait des marins. Ajoutons à cela que, continuant la tradition du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Marine est l'arme savante par excellence, véritable pépinière de voyageurs aguerris et bien préparés intellectuellement. [...] L'École navale s'adresse d'abord à des jeunes gens épris d'aventures et de grands espaces ; les jeunes élèves ne rêvent que d'explorations, d'îles tropicales, de forêts vierges, de déserts, et la formation du Borda ne fait qu'accentuer les vocations exotiques. Les programmes de géographie sont très développés et les imaginations s'enflamment facilement aux récits des aînés »<sup>274</sup>.

C'est donc leur formation axée sur la géographie, mais aussi leurs expériences outre-mer qui rendent les marins très attentifs aux territoires qu'ils approchent. Souvent amenés à longer des côtes lointaines, ils sont aussi au premier rang pour trouver des moyens d'accès pour s'insinuer à l'intérieur des continents en naviguant sur les fleuves et autres cours d'eau. Paul Bois, Pierre Boyer et Yves Saint-Martin soulignent cet aspect des explorateurs issus de la Marine :

« C'est presque une évidence que de dire qu'ils sont à l'origine de tout ce qui s'est accompli en Afrique au sud du Sahara entre 1816 et 1900. Ils disposaient au début – et pendant longtemps ! – des seuls moyens de transport et des forces d'escorte et d'intervention modernes et entraînées. Fleuves, estuaires et « rivières » leurs offraient un vaste champ d'exploration en partant des connaissances antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>275</sup>.

La Marine semble donc être l'arme privilégiée par les explorateurs militaires jusqu'au moins la première moitié des années 1890. Corps prestigieux et renommé, la Marine a été l'arme d'explorateurs non moins glorieux. L'un des plus fameux reste certainement Brazza, ou encore Francis Garnier, mais bien d'autres ont aussi mené des expéditions tels que Louis Mizon, Émile Gentil ou encore Jules Edmond Caron.

La Marine n'amène pas seulement des soldats vers l'exploration. Une autre spécificité de cette arme est de bénéficier de son propre service de santé, de ses propres médecins et

---

<sup>274</sup> BROC, Numa, « Les explorateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle reconsidérés », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, Tome LXIX, n°256, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 246-247.

<sup>275</sup> BOIS, Paul, BOYER, Pierre, SAINT-MARTIN, Yves, *L'Ancre et la Croix du Sud. La Marine française dans l'expansion coloniale en Afrique noire et dans l'océan indien, de 1815 à 1900*, Vincennes, Service historique de la Marine, 1998, p. 51.

pharmaciens. De plus, à partir de 1823, ce service assure aussi celui des colonies. Ce n'est qu'en 1890 que se crée le Corps de santé des colonies, indépendant de celui de la Marine. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, le rôle des médecins de la Marine a été considérable dans le domaine de l'exploration et de la recherche scientifique comme l'explique Michel Sardet :

« Dans la première moitié du siècle ils participaient aux grandes expéditions de découverte et au cours de la seconde moitié, lorsque celles-ci furent abandonnées, firent partie de missions scientifiques ponctuelles, ou encore, lors de la période d'expansion coloniale, intervinrent outre-mer à terre ou dans des stations navales. Sur place ils observaient, collectaient, classaient, décrivaient et dessinaient les spécimens botaniques, zoologiques ou géologiques mais aussi recueillaient une foule d'informations ethnographiques, avant de les transmettre et de les faire connaître au monde scientifique »<sup>276</sup>.

Si certains de ces médecins de la Marine étaient affectés sur les bâtiments qui sillonnaient les mers, d'autres utilisaient leurs compétences à terre. Leurs qualités pouvaient ainsi être remarquées et ils étaient de ce fait, intégrés à des missions d'exploration grâce à leur maîtrise de la médecine et à leurs connaissances dans le domaine scientifique comme le souligne Michel Sardet :

« D'autres médecins recevaient directement des affectations à terre dans des établissements côtiers d'intérêt stratégique ou commercial, voire même dans des postes de brousse. Ils assuraient les soins des militaires et des populations indigènes ce qui leur valut des marques certaines de considération et de gratitude. C'était aussi un moyen d'approcher les populations et de s'en faire admettre plus facilement. Ils avaient naturellement la charge et la responsabilité des infirmeries et des hôpitaux, montaient des laboratoires, effectuaient des campagnes de vaccination (variolo) et pratiquaient des inspections sanitaires alentour. Outre les soins, ils devaient organiser le service de santé sur place. Certains d'entre eux, remarquables par les administrateurs ou les chefs militaires pour leurs dispositions particulières, leur motivation et leur endurance, furent intégrés dans des missions d'exploration à la découverte de pays encore vierges d'investigations »<sup>277</sup>.

Maîtrisant souvent les idiomes indigènes, bien accueillis par les populations locales, ayant de solides connaissances dans le domaine des sciences, les médecins de la Marine étaient de bons partenaires pour entreprendre des explorations. D'autre part, il est toujours intéressant d'avoir au sein d'une expédition un médecin pouvant soigner tous les maux et autres blessures des Européens et du personnel local composant la caravane.

Un certain nombre de ces médecins se révélèrent d'excellents explorateurs, contribuant activement à la découverte de territoires méconnus. Ainsi, les docteurs Ballay, Bayol et Cureau remplirent d'importantes missions. Ces trois médecins, comme quelques autres, ont

---

<sup>276</sup> SARDET, Michel, *Naturalistes et explorateurs du service de santé de la marine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Pharmathèmes, 2007, p. 10.

<sup>277</sup> *Ibidem*, p. 172.

aussi comme point commun d'avoir poursuivi leur aventure exploratoire en Afrique en démissionnant de l'armée et en entrant dans l'administration coloniale.

À partir de 1890, le personnel du Service de santé de la Marine fut complété sur le terrain colonial par le Service de santé des Colonies. Ces deux corps pourvurent d'excellents explorateurs scientifiques sachant faire preuve de diplomatie et d'initiative.

La Marine présente donc l'avantage de fournir des individus compétents, bien formés, ayant une certaine maîtrise dans divers domaines scientifiques. Plus que des soldats ou des médecins, la Marine présente aussi l'avantage de pouvoir procurer à l'exploration des techniciens spécialisés dans le domaine de la géographie ou de l'hydrographie et de disposer de services dédiés à ces activités tel que le *Dépôt des cartes et des plans*. Nous pouvons aussi citer le cas de l'ingénieur-hydrographe de la Marine Roussilhe, qui a été sollicité pour mettre à profit ses connaissances dans ce domaine et entreprendre en 1911 une mission pour étudier les cours d'eau du bassin du Congo.

Comme nous l'avons déjà mentionné, une autre arme, dépendant du ministère de la Marine, fournit un grand nombre d'explorateurs militaires. Les troupes de marine, force terrestre de la Marine, représentent 36% de l'ensemble des explorateurs militaires. C'est dire le véritable vivier d'explorateurs que ces troupes constituent. Marsouins et Bigors ont été chargés de maintes missions de conquête et d'exploration en Afrique et en Asie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils en ont été les acteurs principaux et leur participation correspondait à l'essence même de ce corps. Martine Cuttier résume brièvement la naissance et le rôle de ces troupes :

« Dès l'époque moderne, la France s'était lancée dans l'aventure coloniale. Au départ, la mission revient à la Marine qui grâce à ses bateaux, est seule capable de projeter au loin la puissance française. Mais la Marine finit par avoir besoin de troupes au sol et s'est alors posée la question de savoir lesquelles. Pour cela, Louis XIII et Louis XIV ont créé l'embryon d'une armée pour l'outre-mer ; en 1622, ce sont les premières compagnies ordinaires de la mer pour l'infanterie de marine ou « marsouins » et, en 1689 et 1692, les premières unités d'artillerie de marine ou « bigors » constituant les troupes de marine, étoffées au gré de l'histoire »<sup>278</sup>.

Les troupes de marine, que ce soit l'infanterie ou l'artillerie, ont donc vocation, dès leur création, à être appelées sur des théâtres d'opération lointains. Chargées de conquérir, d'organiser et maintenir l'ordre dans les colonies, elles forment un corps dédié à l'outre-mer. C'est donc en toute logique qu'elles sont investies de missions mêlant conquête, diplomatie et exploration essentiellement en Afrique et en Asie.

---

<sup>278</sup> CUTTIER, Martine, « Des troupes de marine aux troupes de marine : des troupes particulières pour des missions hors d'Europe, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Historiens et Géographes*, Paris, n°390, avril 2005, p. 223.



D'autre part, cette arme s'est distinguée aussi en métropole lors de la guerre de 1870-1871, ce qui en fait un corps prestigieux et renommé comme le note Jean-Charles Jauffret :

« La guerre de 1870 donna aux régiments de marine un prestige inégalé : que ce soit à Bazeilles, les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 1870, où s'illustre la « division bleue » du général Vassoigne, au siège de Paris, au Mans ou à Villersexel, ils acquièrent une solide réputation de bravoure. Le rapport Jauréguiberry leur accorde le titre de corps d'élite [...] »<sup>279</sup>.

Mais comme le précise Jacques Frémeaux, ce prestige naît autant des faits d'armes où les troupes de marine se sont distinguées, que de leurs actions outre-mer :

« La réputation de troupes d'élite, que les troupes de Marine ont commencé à acquérir à partir de 1870, avec la célèbre « division bleue » s'enrichit de la publicité donnée aux opérations outre-mer, [...] »<sup>280</sup>.

Ce prestige qui accompagne les troupes de marine, s'accompagne aussi d'un attrait pour les militaires en mal d'aventure, d'action et de reconnaissance. Jacques Frémeaux souligne leur vocation à être déployés outre-mer, qui suscite l'intérêt pour l'aventure et la découverte :

« Parmi les principales motivations pour la carrière figure le goût de l'aventure et de la découverte de pays lointains qui est au fond de ce qu'on appelle alors « vocation coloniale ». Celle-ci est d'abord désir de découverte »<sup>281</sup>.

D'autre part, faire le choix des troupes de marine est aussi un moyen de se confronter à la guerre et de se battre, alors que le terrain d'opération européen n'en donne plus l'occasion. Ainsi les territoires coloniaux permettent-ils d'expérimenter le feu, de révéler son courage, de prendre des initiatives personnelles, d'avoir une certaine liberté d'action rendue possible du fait de l'éloignement et des communications réduites avec la hiérarchie, et en conséquence d'obtenir aussi plus facilement avancement et reconnaissance<sup>282</sup>.

Il est impossible de citer tous les grands explorateurs issus des troupes de marine, tellement leur contribution à la découverte de l'Afrique ou de l'Asie a été importante à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Reprenons toutefois la présentation de cette arme et les quelques grands noms évoqués par Numa Broc :

---

<sup>279</sup> JAUFFRET, Jean-Charles, *Parlement, Gouvernement, Commandement : l'Armée de métier sous la 3<sup>e</sup> République, 1871-1914*, Thèse de doctorat d'État de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, S.H.A.T., 1987, Tome 2, p. 663.

<sup>280</sup> FRÉMEAUX, Jacques, *L'Afrique à l'ombre des épées, 1830-1930, Tome II : Officiers administrateurs et troupes coloniales*, Paris, S.H.A.T., 1995, 311 p. 37.

<sup>281</sup> FRÉMEAUX, Jacques, *De quoi fut fait l'Empire les guerres coloniales au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS, 2009, p. 96.

<sup>282</sup> *Ibidem*, p. 101-103.

« [...] l'artillerie de marine (Borgnis-Desbordes, Archinard...) et surtout l'infanterie de marine, réorganisée en 1854, corps intermédiaire en quelque sorte entre la Marine et l'Armée de terre, particulièrement bien adapté aux opérations coloniales. [...] À cette valeureuse phalange appartiennent Gallieni, qui en 1880-1881, ne parvient pas à dépasser le point extrême atteint par Mage en 1864, Monteil qui relie le Sénégal à Tripoli par le Tchad (1890-1892), Marchand et son lieutenant E. Largeau qui traversent l'Afrique du Congo à l'Éthiopie de 1896 à 1898 »<sup>283</sup>.

Ces troupes de marine, comme nous l'avons précisé relèvent du ministère de la Marine jusqu'en 1900, année de leur rattachement au ministère de la Guerre. Elles deviennent alors les troupes coloniales. Malgré ce changement, cette arme garde sa spécificité et sa vocation première à intervenir dans les colonies ou du moins hors de métropole. Jacques Frémeaux explique ce phénomène :

« Mais l'impression de particularisme reste grande. Elle est favorisée par la persistance de l'autonomie des troupes de Marine qui, malgré le rattachement à la Guerre en 1900, continuent à relever d'une direction et d'une inspection spéciales »<sup>284</sup>.

Les troupes coloniales ont donc, même après 1900, continué à entreprendre des missions outre-mer et à pourvoir l'exploration de militaires compétents, aventureux et familiers des conditions de vie en territoire lointain.

Dans le cas plus spécifique de l'artillerie de marine, le lieutenant-colonel Gilles Aubagnac et le capitaine Philippe Roudier, précisent les attributions nouvelles qui leur sont dévolues à la suite de la défaite face à la Prusse :

« La défaite de 1870 a pour une conséquence à prendre en compte : il est alors décidé de reprendre toutes la fortification de l'Est de la France. Tous les officiers du génie sont mobilisés autour du général Séré de Rivière pour cette action d'envergure et quittent le service des colonies. Les années 1880 constituent donc un tournant puisque les missions des officiers du génie outre-mer sont transférées aux officiers d'artillerie.

L'artillerie de marine constitue aussi un service dont les attributions sont multiples, puisqu'elle remplace aux colonies le génie et le train des équipages. La construction et l'armement des places fortes et des points d'appui de la flotte lui incombe, ainsi que les diverses fonctions ayant pour but l'équipement militaire des colonies : construction et entretien des bâtiments, entretien des matériels et des munitions. Enfin, l'artillerie de marine ou coloniale participe dans une large mesure à l'équipement économique des possessions d'outre-mer. Elle figure dans toutes les missions d'exploration ou visant à la

---

<sup>283</sup> BROU, Numa, « Les explorateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle reconsidérés », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, Tome LXIX, n°256, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 249-250.

<sup>284</sup> FRÉMEAUX, Jacques, *L'Afrique à l'ombre des épées, 1830-1930, Tome II : Officiers administrateurs et troupes coloniales*, Paris, S.H.A.T., 1995, 311 p. 39.

mise en valeur de ces pays neufs. Elle contribue à l'établissement du réseau routier, ferré et télégraphique, à des constructions et aménagements de toutes sortes »<sup>285</sup>.

L'artillerie de marine, du fait de sa spécificité technique, répond alors à un besoin des colonies ou futures colonies, en permettant de mettre en œuvre la défense de ses territoires, en s'attachant à développer et construire des infrastructures pérennes devant contribuer à mettre en valeur les colonies. Mais leur technicité et leurs compétences scientifiques, sont aussi des atouts dans la découverte des territoires lointains, ce qui fait de cette arme un vivier d'explorateurs pouvant remplir des missions spécifiques et spécialisées.

Le Graphique 19 nous a permis de mettre en évidence le rôle important des militaires dépendants du ministère de la Marine en matière d'exploration. Il est tout de même utile d'observer que le ministère de la Guerre n'est pas en reste : infanterie de ligne, cavalerie, génie et artillerie ont aussi fourni plus de 40% des explorateurs militaires qui ont opéré à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Une grande partie de ces explorateurs se sont exclusivement intéressés à l'Algérie et à l'Afrique du Nord. Cette particularité tient au fait que depuis la conquête de l'Algérie, l'Afrique du Nord est le domaine réservé de l'armée de terre et du ministère de la Guerre. Ainsi les missions entreprises par ces explorateurs militaires de l'armée de terre concernent-elles essentiellement l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, mais aussi toutes les tentatives de pénétration au Sahara ou les études pour entreprendre la construction d'un transsaharien. Nous pouvons reprendre l'exemple de l'officier d'infanterie Flatters qui fut chargé de deux missions d'exploration vers le Sahara pour étudier les possibilités de construire un transsaharien.

Comme l'explique Numa Broc, l'armée de terre est beaucoup moins renommée que la Marine en matière d'exploration : « L'armée de terre a des traditions exploratrices et scientifiques moins brillantes que la Marine »<sup>286</sup>. Mais progressivement à partir des années 1885-1890, un certain nombre de militaires dépendants de la Guerre font parler d'eux et se distinguent dans d'autres zones géographiques telles que l'Afrique noire, l'Afrique centrale ou encore l'Asie. Plusieurs officiers d'infanterie ou d'artillerie explorent l'Afrique occidentale, tels que Brosselard-Faidherbe, Binger, Toutée ou d'Ollone. D'autres forment

---

<sup>285</sup> AUBAGNAC, Gilles, ROUDIER, Philippe, « Les Bigors, entre le mortier et le canon, de la III<sup>e</sup> République à aujourd'hui », in CHAMPEAUX, Antoine et PERNOT, Jean-François (Dir.), *Soldats bâtisseurs actes du colloque organisé les 27 et 28 novembre 2003 à Fréjus*, Panazol, Lavauzelle, 2006, p. 65-66.

<sup>286</sup> BROU, Numa, *op. cit.*, Tome LXIX, n°256, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 249.

aussi des brigades topographiques en Asie du Sud-Est sous l'égide du Bureau topographique de l'Indo-Chine pour mener un certain nombre de campagnes de relevés systématiques des territoires conquis par la France<sup>287</sup>. C'est le cas des missions menées au Tonkin par les officiers d'artillerie Bauchet (en 1888) ou Massenet (en 1903-1904) ; les officiers d'infanterie Lachèvre (en 1901) ou Péan (en 1903-1904). Dans les années 1890, certains officiers de cavalerie tels que Ségonzac, Quiquerez ou Arago explorent la Côte d'Ivoire. En 1901-1902, l'officier de cavalerie Baudesson, est mis à la disposition du ministère des Colonies pour explorer l'Annam et remplir une mission à caractère scientifique mais aussi avec pour objectif l'étude d'un tracé de voie ferrée devant relier la côte annamite au futur sanatorium de Dalat. Les militaires issus du corps du génie sont aussi chargés de mission d'exploration, souvent à caractère technique, dans le but de développer des infrastructures dans les colonies. Même si la plupart des hommes du génie sont avant tout mobilisés en France dans le but de renforcer les structures défensives sur le sol métropolitain, certaines missions ponctuelles leurs sont confiées comme l'expliquent Gilles Aubagnac et Philippe Roudier :

« Mais des officiers du génie continuent néanmoins à être employés outre-mer au titre hors cadre et des officiers du génies sont détachés dans des sous-directions temporaires dépendant des directions d'artillerie aux colonies et prévues en cas de travaux exceptionnels »<sup>288</sup>.

Quelques importantes missions sont ainsi mises sur pied, alliant exploration et étude méthodique des territoires parcourus pour évaluer les possibilités de construire routes, voies de chemin de fer, etc. Les officiers du génie Salesses ou encore Cambier ont ainsi entrepris des expéditions, l'un en Guinée, le second au Congo, pour reconnaître les tracés de futures voies ferroviaires.

La très large proportion d'explorateurs issus du corps des troupes de marine, ou plus largement des troupes liées au ministère de la Marine a été relevée. Toutefois, il apparaît que d'autres armes étaient aussi capables de pourvoir l'activité exploratoire de militaires aguerris et capables de remplir des missions en territoire inconnu. Le renom et l'importance des explorateurs militaires relevant de la Marine ou des troupes de marine n'est pas à remettre en question, mais ils doivent être nuancés. D'autres armes, peut-être moins prestigieuses, ont aussi vu naître d'aussi grands noms de l'exploration, qui ont marqué l'histoire de la

---

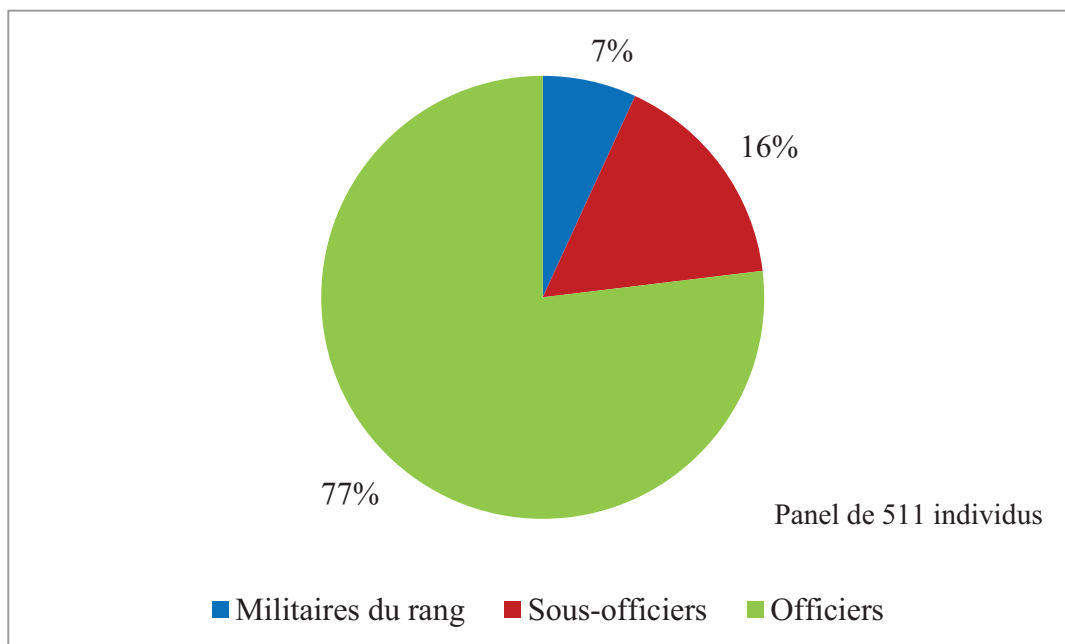
<sup>287</sup> Voir : ROUGET, Capitaine, « Étude sur la cartographie de l'Indochine française », *Annales de Géographie*, 1906, p. 26-42. « Travaux du bureau topographique des troupes de l'Indo-Chine », *Annales de Géographie*, 1898, p. 457-462.

<sup>288</sup> AUBAGNAC, Gilles, ROUDIER, Philippe, *op. cit.*, p. 76.

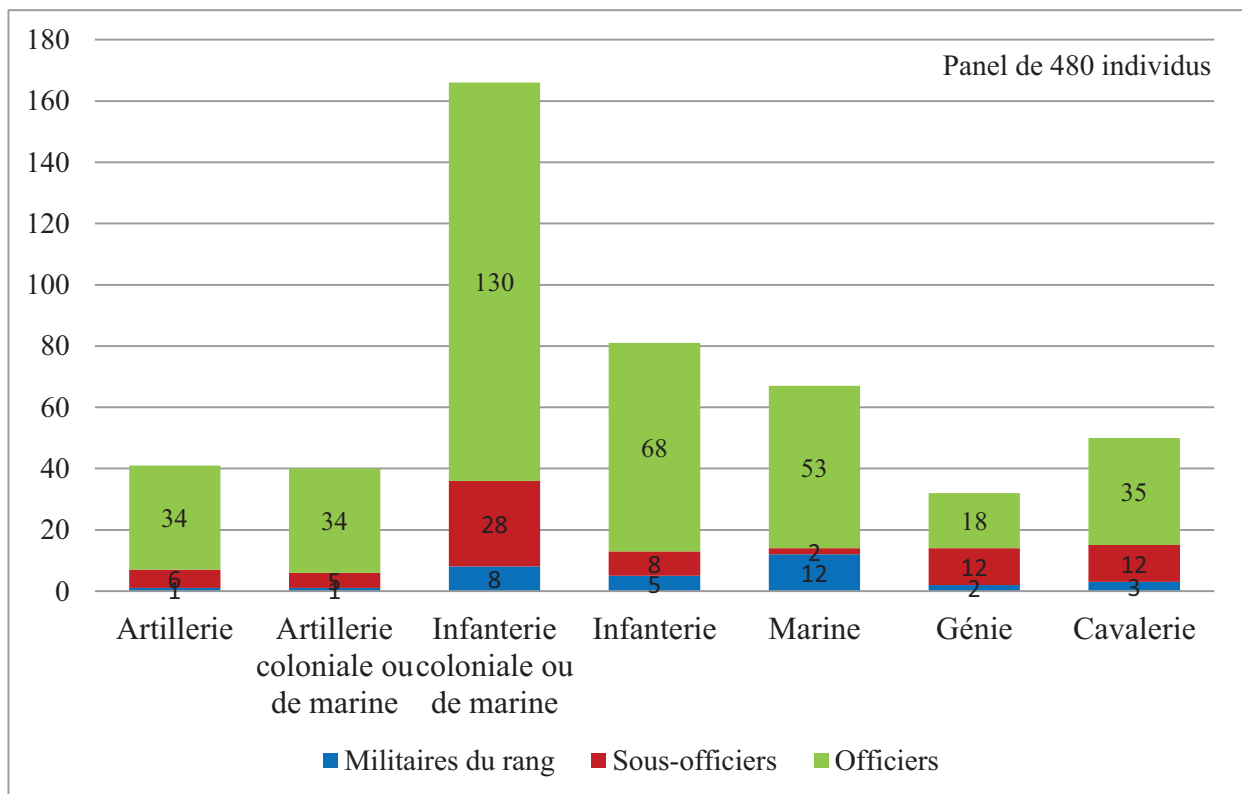
découverte de territoires méconnus. Si la Marine conserve dans l’imaginaire cette représentation de vivier d’explorateurs, il n’est pas exclu de dire que la personnalité et les actions de Brazza ont très certainement contribué à alimenter cette idée reçue. Figure charismatique de son temps, il a marqué de son empreinte l’exploration française de l’Afrique. Exemple incontesté pour les jeunes gens désireux de se lancer dans l’exploration, il est devenu un modèle à suivre. C’est pourquoi, il était de bon ton de « faire son *Borda* » avant de solliciter une mission auprès d’une quelconque administration ou société de géographie !

Ces différences que nous avons pu constater entre armes, nous amènent à interroger un autre aspect relevant de la thématique militaire. En effet, s’il existe des armes favorisant l’exploration, peut-on aussi observer des différences entre militaires du rang, sous-officiers et officiers. L’explorateur militaire est-il avant tout un officier ? Quelle est la part de sous-officiers ou d’hommes de troupe dans l’exploration française de terres lointaines ?

Voici deux graphiques apportant quelques réponses :



**Graphique 20 : Répartition des explorateurs militaires selon leur grade**

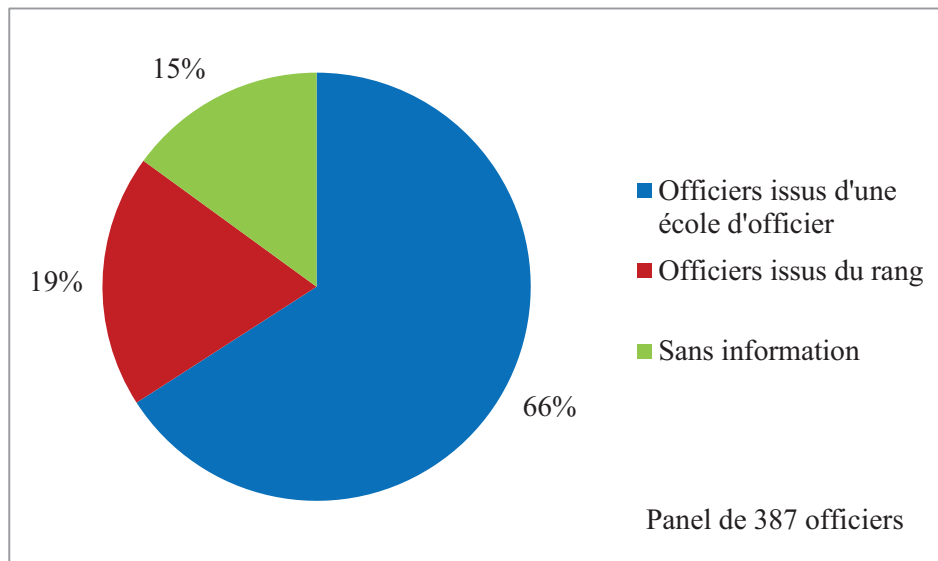


**Graphique 21 : Répartition des explorateurs militaires selon leur grade et leur arme**

Ces deux graphiques éclairent la proportion d'explorateurs en fonction de leur grade ou de leur arme. Au regard du Graphique 20, nous pouvons relever la très nette prédominance des officiers qui ont rempli des missions d'exploration et qui représentent 77% des explorateurs militaires. Il est assez aisé de comprendre cette surreprésentation des officiers au sein du sous-groupe des explorateurs militaires. Meneurs d'hommes, ils sont à même de diriger des caravanes plus ou moins importantes ; ayant reçu une instruction leur inculquant des connaissances dans des domaines tant pratiques que théoriques, ils sont les plus compétents pour entreprendre ce genre d'expédition.

À partir du Graphique 21, nous pouvons aussi remarquer que les explorateurs militaires faisant partie de la catégorie des hommes de troupe ne sont pas issus de toutes les armes mais presque exclusivement de l'infanterie de marine et de la Marine. Il est possible d'expliquer ces proportions en notant dans un premier temps que lors d'explorations hydrographiques se déroulant essentiellement sur des cours d'eau, le chef de mission a souvent sous ses ordres des hommes du rang de la Marine, chargés des manœuvres ou faisant office de mécanicien sur les embarcations qu'ils utilisent. D'autre part, l'infanterie de marine, concentrant la plus grande part des explorateurs militaires et ayant mené les missions de plus large envergure mêlant

conquête et exploration, il est compréhensible qu'une part des explorateurs militaires faisant partie de la catégorie des hommes de troupe soit issue de cette arme.



**Graphique 22 : Proportion d'officiers issus d'une école d'officier**

Nous avons tenté d'étudier le groupe des officiers à travers le Graphique 22, dans l'optique de déterminer la proportion de ceux qui sont passés par une école d'officier et ceux qui sont issus du rang. Nous pouvons constater que les 2/3 d'entre eux (66%) ont obtenu leur grade après des études en école d'officier. Ils ont donc été formés autant d'un point de vue pratique que théorique comme nous avons pu le mentionner précédemment. En ce qui concerne les 19% d'officiers issus du rang, il est intéressant de noter que ce sont des hommes de terrain, qui ont de ce fait une expérience toute aussi utile que des savoirs théoriques.

Pour expliquer la faible proportion de sous-officiers et de militaires du rang parmi les explorateurs, il est nécessaire de comprendre l'organisation du personnel d'une mission. En règle générale, les caravanes ne sont composées que d'un très faible nombre de personnel européen et d'une forte majorité de personnel local ou de tirailleurs indigènes. Les officiers chargés de missions d'exploration n'ont donc que très rarement sous leurs ordres d'autres militaires français. Ce n'est que lors de très grandes missions, constituées d'un personnel européen nombreux, qu'il est possible d'observer la présence de sous-officiers ou d'hommes de troupe. De plus, il est pratiquement impossible de trouver des exemples de missions dirigées par des sous-officiers ou des hommes du rang. Sur l'ensemble de notre étude nous n'avons pu trouver que deux cas qui font figure d'exceptions : le sous-officier d'infanterie Cholet et le soldat du génie Alfred Fourneau. Tous deux ont participé à la mission Brazza dite de l'Ouest-africain et tous deux ont ensuite été chargés par celui-ci de diriger des explorations

au Congo et au Gabon. Mais en dehors de ces deux exemples atypiques, aucun sous-officier ou homme du rang n'a conduit une exploration.

Le nombre important de militaires ayant participé à l'exploration des territoires inconnus à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est indéniable. Marins, marsouins, fantassins, ont largement contribué à la découverte du monde méconnu. Si ces armes ont fourni une quantité supérieure d'explorateurs militaires, nous ne devons pas pour autant généraliser et dévaluer l'importance d'autres corps qui ont, certes en quantité inférieure, tout autant participé à cette activité. Les médecins, les ingénieurs, les interprètes sont aussi venus renforcer les rangs des explorateurs en utilisant leurs connaissances et en réalisant de très intéressantes missions.

La très forte majorité d'explorateurs militaires faisant partie de la catégorie des officiers a été observée. Mieux formés, plus aptes à diriger des hommes, maîtrisant mieux les arcanes de la diplomatie, ils étaient les plus à même d'entreprendre des missions d'exploration.

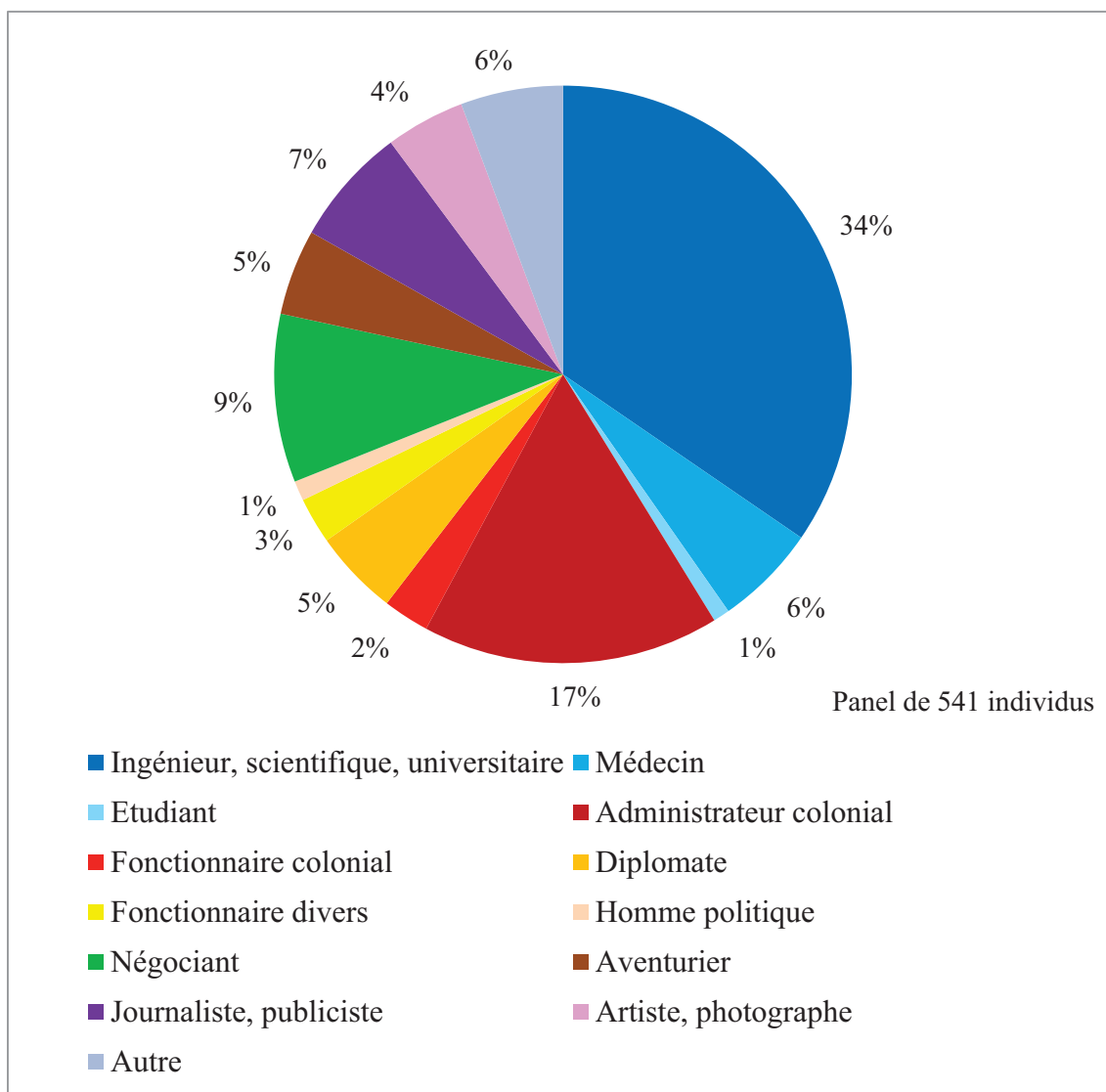
#### **b) Les carrières civiles**

Nous venons d'étudier l'ensemble des explorateurs militaires, concentrons-nous désormais sur une autre catégorie, celle des explorateurs civils.

À partir du Graphique 16, nous avons pu déterminer que 48 à 50% des explorateurs qui constituent notre étude, font partie du sous-ensemble des explorateurs civils. Leur proportion est quasiment identique à celle des explorateurs militaires. Mais qui sont ces civils qui s'aventurent sur les chemins inconnus du globe ? Pouvons-nous distinguer de grandes catégories d'explorateurs civils ? La réponse à cette question ne peut se trouver qu'en examinant l'activité professionnelle de ces explorateurs. Comme nous l'avons déjà mentionné, très rares sont les explorateurs qui n'exercent pas de métier en parallèle à l'exploration, il est donc logique d'établir une répartition de ces civils en fonction de leur métier. De cette façon, nous serons à même de constater qu'au sein de cet ensemble se dessinent des sous-catégories bien distinctes conditionnant le type de missions entreprises par ces explorateurs.

Voici un schéma mettant en valeur ces sous-familles d'explorateurs civils :





**Graphique 23 : Répartition des explorateurs civils selon leur activité professionnelle**

À la lumière du Graphique 23 nous pouvons établir un premier constat : la très nette supériorité des explorateurs civils exerçant une profession en relation avec les sciences qu'elles soient techniques, appliquées ou naturelles. Ils représentent à eux seuls plus d'un tiers (41%) de l'ensemble, si nous ajoutons et regroupons étudiants, médecins, ingénieurs, scientifiques et universitaires.

Cette première famille d'explorateurs civils que Numa Broc dénomme « Les savants » regroupe des personnalités très différentes mais ayant comme point commun les sciences, la recherche et la volonté de les faire avancer. Numa Broc précise leur attitude et les raisons de leur implication dans l'exploration : « Le savant est celui qui veut avant tout faire progresser sa discipline et pour qui l'exploration n'est qu'un *moyen* pour élargir le champ de la science ;

il est botaniste, géologue, ethnologue... avant d'être voyageur »<sup>289</sup>. À une époque où l'Europe s'attache à tout catégoriser, inventorier et classifier, il est aisé de comprendre qu'un grand nombre de savants se sont aventurés à travers le monde pour découvrir de nouvelles espèces végétales ou animales, étudier les sociétés qui peuplent les continents, déterminer les richesses et la composition des sous-sols, ... Un certain nombre de botanistes, de naturalistes, de zoologistes, généralement en relation avec le Muséum d'histoire naturelle, se sont donc attelés à la tâche pour développer les collections de cet établissement. Comme l'explique Lucienne Deschamps dans l'introduction de son ouvrage sur les botanistes voyageurs :

« [...], pour ces hommes, naturalistes, biologistes, herboristes, apothicaires ou médecins, et même dessinateurs, cet intérêt fut passion, qui les poussa à voyager jusqu'au bout du monde. Abandonnant parents et amis, ils n'avaient qu'une idée en tête : herboriser, découvrir une « inconnue », lui trouver famille, genre, espèce, variété, lui donner un nom, la dessiner ; puis il fallait en faire parvenir un exemplaire vivant ou des graines dans le lointain jardin botanique de leur pays ou, à défaut, en préparer un exemplaire séché pour le placer dans un herbier »<sup>290</sup>.

Tous ces naturalistes étaient motivés par cette soif de découvrir de nouvelles espèces et d'en faire profiter la science en général. Au sein de cette communauté d'explorateurs scientifiques, nous pouvons ainsi trouver des naturalistes tels que les Grandidier, père et fils, qui se sont spécialisés dans l'étude de Madagascar, mais aussi Charles Alluaud qui sillonna l'Afrique et se passionna pour l'histoire naturelle et la zoologie, ou encore les différents spécialistes en botanique envoyés en Tunisie après la conquête par le ministère de l'Instruction publique (Cosson, Letourneux, Bonnet, ...).

Dans un même ordre d'idée, mais avec des objectifs un peu différents, nous pouvons aussi citer les ingénieurs agronomes, qui explorent le monde toujours pour découvrir et étudier les plantes, mais qui cherchent aussi à acclimater certaines espèces en France ou inversement à introduire certaines variétés dans les colonies de façon à développer l'agriculture et ses rendements. Serge Volper explique ce phénomène dans son ouvrage sur l'histoire des plantes coloniales :

« L'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle prend conscience de sa dépendance grandissante vis-à-vis des nations souveraines du continent américain. Celles-ci peuvent dorénavant disposer à leur guise de leurs matières premières, et donc les céder à qui bon leur semble. Elles seront, d'autres part, bientôt en mesure de les transformer elles-mêmes et d'en commercialiser les produits finis.

---

<sup>289</sup>BROC, Numa, *op. cit.*, Tome LXIX, n°256, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 252.

<sup>290</sup> DESCHAMPS, Lucienne, MAROUSSY, Annick, *Botanistes voyageurs ou la passion des plantes*, Genève, Aubanel, 2008, p. 6.

Les regards des Européens se tourneront alors vers le continent africain. Que sait-on de lui en ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ? Quasiment rien. Pourquoi ne recèlerait-il pas, comme l'Amérique, des richesses jusqu'à présent insoupçonnées ? Et pourquoi ne pourrait-on pas y tenter la culture des végétaux qui font aujourd'hui la richesse des Amériques ? »<sup>291</sup>

En parcourant les territoires méconnus notamment d'Afrique ou d'Asie, ils s'intéressent donc à la nature des sols, au climat, à la météorologie, à l'hygrométrie, aux espèces plus ou moins résistantes, aux cultures traditionnelles et à leurs débouchés. C'est donc souvent après la phase de conquête et en lien avec la politique coloniale d'exploitation que ce type d'explorateurs opère pour effectuer un « inventaire systématique des richesses naturelles du sol et du sous-sol »<sup>292</sup>. Parmi ces explorateurs botanistes et agronomes, Auguste Chevalier fait figure de modèle. Serge Volper le présente de cette façon :

« Auguste Chevalier sera, quant à lui, le collecteur infatigable d'échantillons de la flore tropicale, surtout africaine. Au cours de sa longue carrière de terrain, il aura rassemblé 80 000 numéros d'herbier dont 70 000 du seul continent africain ! Mais Auguste Chevalier n'est pas seulement un botaniste de renommée internationale, c'est aussi, avant l'heure, un agronome tropical. Il ne se contente pas de collecter des plantes mais s'intéresse aussi et surtout aux pratiques paysannes des contrées visitées »<sup>293</sup>.

D'autre part, dans cette catégorie regroupant les explorateurs scientifiques, nous pouvons identifier un nombre important d'ingénieurs, pour la plupart issus de l'École des Mines ou des Ponts et Chaussées. Ce sous-ensemble a la particularité de ne pas se consacrer à l'exploration exclusivement dans l'espoir de faire progresser les sciences. Leurs missions peuvent aussi toucher au domaine commercial à travers la prospection de métaux précieux. Ils forment aussi une catégorie d'explorateurs appelés à remplir des missions à caractère technique, devant notamment évaluer les possibilités de construire une voie de chemin de fer, la faisabilité de voies de communications ou d'un grand projet. C'est notamment le cas de certaines missions menées en Algérie et dans le Sahara, dans le but d'étudier des projets de construction d'un chemin de fer transsaharien, telles que les missions Pouyanne et Choisy, qui viennent compléter la mission Flatters<sup>294</sup>. Jacques Frémeaux évoque ces expéditions :

« Le Comité [Commission supérieure d'étude du transsaharien] propose de former trois missions, chargées de reconnaître les principaux trajets envisagés. Deux d'entre elles, dirigées respectivement par les ingénieurs Justin Pouyanne et Auguste Choisy, doivent

---

<sup>291</sup> VOLPER, Serge, *Une histoire des plantes coloniales : du cacao à la vanille*, Versailles, Quae, 2011, p. 13.

<sup>292</sup> *Ibidem*, p. 36.

<sup>293</sup> *Ibidem*, p. 41.

<sup>294</sup> Voir : BROU, Numa, « Les Français face à l'inconnue saharienne : géographes, explorateurs, ingénieurs (1830-1881) », *Annales de Géographie*, vol. 96 / 535, 1987, p. 329-335.

explorer les routes occidentales, en passant, l'une par Aïn Sefra, l'autre par El Goléa, avec pour but le Touat »<sup>295</sup>.

Ce sont bien des explorations qui sont menées par ces deux ingénieurs et leurs collaborateurs. Les territoires qu'ils parcourent sont très peu connus, ce qui justifie le terme d'explorateur. Mais il est notable que ce ne sont pas de simples missions d'exploration géographique, ces expéditions s'accompagnent d'études techniques permettant de définir le choix d'un tracé optimal dans le but de construire un chemin de fer transsaharien.

Pour compléter l'ensemble des explorateurs scientifiques, il est nécessaire d'évoquer les spécialistes qui se consacrent à des recherches qui relèvent des sciences humaines. Ethnographes, linguistes, médecins, vont à la rencontre des populations, tentent de comprendre leurs particularismes, d'identifier leur fonctionnement social, de mettre à jour leur histoire et les légendes qui les entourent, ... À mi-chemin entre la géologie et les sciences humaines, nous trouvons aussi l'archéologie qui mène quelques explorateurs à rechercher les vestiges enfouis du passé. Parmi ces explorateurs archéologues, nous pouvons donner l'exemple de l'universitaire René Cagnat qui a parcouru la Tunisie à la recherche des traces de la civilisation romaine et qui a pu observer des similitudes entre les colonisations romaine et française dans cette région.

Le Graphique 23, met en évidence une autre grande catégorie d'explorateurs civils qui représentent 17% de l'ensemble : les administrateurs coloniaux. Sous-groupe auquel nous pouvons aussi ajouter les 2% de fonctionnaires coloniaux, qui sont implantés dans les colonies françaises. Ainsi, près de 20% des explorateurs civils, font partie de l'administration coloniale.

Cette catégorie semble avoir été totalement oubliée ou passée sous silence par Numa Broc dans son étude<sup>296</sup> sur les explorateurs français au XIX<sup>e</sup> siècle. Peut-être les assimile-t-il au groupe des diplomates ou à celle des explorateurs « divers »... ? Toujours est-il qu'il semble indéniable que cette catégorie d'explorateurs a largement contribué à découvrir les continents africain et asiatique. Nous avons déjà pu constater qu'un certain nombre d'entre eux avait un passé de militaire et avaient été recrutés sur place à la suite d'une première mission d'exploration. Ces administrateurs coloniaux ont l'avantage d'être déjà sur le terrain, de

---

<sup>295</sup> FRÉMEAUX, Jacques, *Le Sahara et la France*, Saint-Cloud, SOTECA, 2010, p. 55.

<sup>296</sup> BROC, Numa, « Les explorateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle reconsidérés », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, Tome LXIX, n°256, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 237-273 et n°257, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 323-359.

connaître les conditions de vie, de s'y être acclimatés, ... Ils ne sont pas ignorants de l'attitude à adopter en cas de danger ou de conflit. Ce ne sont plus de naïfs aventuriers, mais des individus aguerris au terrain, maîtrisant souvent plusieurs dialectes, et connaissant certaines tribus pouvant faciliter leur progression vers des territoires inconnus. Le rôle et la démarche de cette catégorie d'explorateurs sont quelque peu différents d'une grande partie des explorateurs civils. C'est en général à partir de leur lieu d'affectation qu'ils débutent leur expédition et opèrent souvent sur un territoire un peu plus réduit. Ils concentrent fréquemment leur exploration sur la zone qu'ils administrent de façon à développer les connaissances généralement faibles concernant cette région. C'est en parcourant les territoires qui sont sous leur juridiction, en les cartographiant, en découvrant les populations qui les peuplent, qu'ils sont alors à même d'organiser et d'administrer leur colonie. De plus, il peut leur être demandé d'étendre leur exploration aux régions frontalières de façon à repousser les limites de la zone d'influence française. Leur démarche exploratoire s'accompagne donc généralement de considérations politiques, diplomatiques et coloniales tout en conservant une base scientifique et géographique. Pour illustrer cette catégorie d'explorateurs civils, nous avons déjà cité le cas d'Alfred Fourneau, mais d'autres administrateurs se sont aussi révélés d'excellents explorateurs, tels que Georges Bruel, Xavier Coppolani ou François Clozel.

À ce sous-ensemble, peuvent s'ajouter les diplomates (5%) car leur démarche et leur façon de pratiquer l'exploration sont assez similaires à celles des membres de l'administration coloniale. En effet, ils accomplissent la plupart du temps leurs expéditions à partir de leur lieu de résidence à travers le monde. Si certains réalisent des explorations pour leur plaisir et dans le but d'enrichir les connaissances sur l'Ailleurs, d'autres remplissent des missions conjuguant science et enjeux diplomatiques et territoriaux, notamment dans les régions sous protectorat.

Le sous-ensemble suivant qui ressort du Graphique 23 est la catégorie des explorateurs civils qui exercent la profession de négociants. Représentant 9% des explorateurs civils de notre étude, ils ont pour la plupart des objectifs très précis et conditionnés par leur activité.

À la recherche de matières premières, de débouchés pour leurs produits, de nouveaux partenaires, de nouvelles routes commerciales et de voies de pénétration, leur exploration est essentiellement dédiée à leurs entreprises commerciales. Souvent financés et mandatés par les maisons de commerce pour lesquelles ils travaillent, ils sillonnent les territoires dans l'espoir de développer leur activité. Les explorations de ces agents de commerce se concentrent autour

des zones d'implantation des comptoirs commerciaux. Ainsi, l'une des zones géographiques où évoluent ces explorateurs négociants est située en Afrique orientale autour d'Obock et de l'Éthiopie, domaine où la Société française d'Obock s'est implantée au début des années 1881. En Afrique occidentale, ce sont la maison marseillaise Verminck et la société implantée à Grand-Bassam appartenant à Arthur Verdier, qui chargent leurs agents d'explorer les territoires proches de leurs maisons de commerce. Des exemples plus ou moins illustres de cet ensemble d'explorateurs négociants peuvent être évoqués : Soleillet explore l'Algérie, le Sahara, le Soudan et l'Éthiopie financé par diverses sociétés à la recherche de nouvelles routes commerciales ; Moustier et Zweifel sont chargés par la société marseillaise Verminck de découvrir les sources du Niger et ainsi mener une sorte d'opération publicitaire pour le compte de cette entreprise ; Treich-Laplène, agent de la société d'Arthur Verdier, dirige une série d'expéditions en Côte d'Ivoire ; Jean Dupuis, négociant en Chine où il commercialise des marchandises européennes, réalise diverses explorations entre la Chine et le Tonkin de 1869 à 1873 ; Paul Macey, représentant en Indochine de la Société française du Haut Laos, participe en 1890 à l'une des missions Pavie au Tonkin et à la mission Massie en 1891 au Yunnan et en Annam,...

Une autre catégorie, qui rassemble 7% de l'ensemble des explorateurs civils, est composée des gens de lettres : journalistes, essayistes, romanciers...

Ce type d'explorateurs a pour vocation d'observer et de faire partager au plus grand nombre les régions qu'ils ont parcourues. Quelques grands noms ressortent de cette catégorie et sont évoqués par Numa Broc :

« Parmi les journalistes, nous ne retiendrons que Félix Dubois, membre de l'expédition Brosselard Faidherbe sur le haut Niger (1891) et Marcel Monnier qui prend part à la mission Binger de délimitation de frontières de la Côte d'Ivoire (1892). Véritables *globetrotters* à la manière anglo-saxonne, Dubois et Monnier ont beaucoup fait pour populariser la géographie, répandre l'idée coloniale et alimenter les rêves exotiques de la Belle Époque »<sup>297</sup>.

Ces journalistes sont conviés à prendre part à certaines expéditions, souvent pour le compte d'un journal ou d'une revue, de façon à pouvoir partager le quotidien d'une mission et rendre compte tant des découvertes effectuées que du déroulement d'une exploration en étant au cœur même de son exécution. Acteurs et témoins, leur regard est double du fait de leur participation active durant la mission et de leur soin à observer pour ensuite pouvoir partager

---

<sup>297</sup> BROC, Numa, *op. cit.*, Tome LXIX, n°256, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 256.

avec le plus grand nombre à leur retour les découvertes effectuées et les conditions dans lesquelles elles se sont réalisées.

Nous avons déjà évoqué précédemment (voir en page 87), le sous-ensemble composé des 5% d'aventuriers ou d'explorateurs « professionnels ».

Sans véritable métier, ils se lancent dans l'exploration souvent seuls, guidés par une idée, désireux de découvrir le monde, de vivre une aventure hors du commun, de connaître la liberté et d'élargir les connaissances géographiques. Très motivés, ils ne représentent finalement qu'une très faible proportion de l'ensemble des explorateurs.

Pour achever ce tour d'horizon des explorateurs civils, nous pourrions reprendre l'expression de Numa Broc et mentionner une catégorie « divers ».

Cet ensemble est constitué d'individus exerçant des activités aussi variées que la peinture, la photographie, etc. S'entremêlent au sein de ce groupe des avocats, des agents des postes, des directeurs de pénitenciers, des fonctionnaires, ... tous intéressés par la découverte du monde.

Tout au long de ce paragraphe, nous avons pu découvrir des profils d'explorateurs civils très différents. C'est peut-être cet aspect qui prédomine lorsqu'il est question de cet ensemble. D'autre part, nous avons pu observer que près de la moitié des explorateurs civils exercent une profession dans un domaine touchant de près ou de loin aux sciences exactes, naturelles ou humaines. Ces spécialistes, ces scientifiques, ces techniciens, ces chercheurs savent observer, relever, inventorier les découvertes qu'ils effectuent dans le but de renforcer les connaissances que l'Europe a sur le reste du Monde. De plus, nous avons pu constater, l'importance des explorateurs issus de l'administration et du négoce. Leurs buts ne sont pas toujours les mêmes, cependant, ils participent tous à la découverte des territoires inconnus des Européens. En outre, lorsqu'ils opèrent dans des zones géographiques en cours de conquête ou déjà conquises par la France, ils renforcent la mainmise coloniale de la métropole car l'étude et la connaissance de ces territoires contribuent à une meilleure appropriation et au développement de l'exploitation des richesses locales.

### **c) Les missionnaires religieux**

Les explorateurs religieux ne représentent qu'une infime partie (3%) de l'ensemble de notre étude, comme nous avons pu le constater à travers le Graphique 16. Certes beaucoup

moins nombreux que les militaires et les civils, ils ont toutefois apporté leur contribution à l'exploration des territoires méconnus et certains d'entre eux se sont même révélés d'excellents explorateurs.

Numa Broc présente cette catégorie d'explorateurs de cette façon :

« Si beaucoup de missionnaires se limitent à leur œuvre évangélique (qui suffit largement pour occuper les journées d'un homme normal), certains s'orientent vers les sciences et ont donné à la géographie, à la botanique, à l'ethnographie, des contributions non négligeables »<sup>298</sup>.

Bernard Lugan, fait le même constat et affirme que « Les missionnaires eurent un rôle déterminant dans le mouvement d'exploration de l'Afrique »<sup>299</sup>. Ce phénomène, initié par des missionnaires protestants, pour la plupart anglo-saxons, en Afrique australe, se développe aussi au sein de la communauté catholique. Mais pourquoi ces missionnaires sont-ils devenus des explorateurs ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire de comprendre que pour une large majorité d'entre eux, l'exploration n'est pas l'objectif principal de leur mission. En effet, s'ils s'aventurent sur les routes inconnues, c'est avant tout pour faire preuve de prosélytisme et amener petit à petit les populations locales à découvrir puis à se convertir à leur religion. Mais pour prendre contact avec ces différents peuples, les missionnaires doivent progressivement étendre leur influence en établissant des postes dans les régions qu'ils souhaitent approcher. Cette démarche ne se fait pas toujours facilement et est souvent le fait du hasard selon Jean-Marie Mignon :

« L'implantation des missions ne se fait pas, cependant, selon un plan défini mais plutôt au gré des opportunités qui se présentent. L'administration, elle-même, cherche le plus souvent à favoriser cette implantation : la présence du clergé comme une référence morale à l'œuvre coloniale. [...] Une mission, de façon idéale, doit son origine à un poste de catéchiste fondé par un missionnaire venu d'une mission voisine. Le poste rayonnant de plus en plus fort et de plus en plus loin, le missionnaire y séjourne plus souvent jusqu'au moment où survient le besoin et la possibilité d'y fonder une résidence stable, définitive, autonome »<sup>300</sup>.

C'est donc, pour tenter de créer de nouveaux postes que les missionnaires rayonnent et explorent les régions frontalières ou plus lointaines d'un poste déjà établi. Ainsi, comme le confirme Yannick Essertel au sujet des missions entreprises par les Pères Blancs : « les

---

<sup>298</sup> BROU, Numa, *op. cit.*, Tome LXIX, n°256, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 244.

<sup>299</sup> LUGAN, Bernard, *Histoire de l'Afrique, des origines à nos jours*, Paris, Ellipses, 2009, p. 511.

<sup>300</sup> MIGNON, Jean-Marie, « Terres de mission. La géographie du Saint-Siège en Afrique noire francophone », in BRUNEAU, Michel, DORY, Daniel (dir.), *Géographies des colonisations, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Actes du colloque « Géographie, colonisations, décolonisations XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles » qui s'est tenu à Talence en mars 1992, Paris, Éditions L'Harmattan, 1994, p. 373.



explorations permettent de préparer des postes de mission, des caravanes de Pères Blancs partent ainsi dans différentes directions »<sup>301</sup>. C'est donc dans l'optique d'implanter de nouveaux postes et centres religieux que les missionnaires se déplacent à la recherche de lieux pouvant les accueillir et de populations ouvertes à leurs discours.

Dans sa thèse sur la cartographie missionnaire en Afrique, Jean-Michel Vasquez présente aussi l'activité exploratoire des missionnaires de cette façon :

« Les voyages d'exploration sont aussi nécessaires à l'évangélisation. La désignation d'un territoire de mission s'effectue depuis Rome, où la congrégation *De Propaganda Fide* décrète le plus souvent sans connaître l'étendue du terrain en question. Or, les premières attributions portent sur des espaces immenses qu'il s'agit de découvrir avant la mise en valeur. Les missionnaires n'occupent qu'une très faible surface de leur mission, résumée au départ à un simple poste sur le littoral. Ainsi, dans un but d'apostolat, ils partent à la découverte de l'espace qui leur a été confié, pour y repérer les populations et fonder de nouvelles stations. Si le but est religieux, la démarche relève de l'exploration car l'Afrique est l'un des derniers territoires encore inconnus de l'Europe et le missionnaire adopte le regard et le comportement de l'explorateur. Leurs souvenirs, qui nourrissent les Missions catholiques, transportent le lecteur sur les marges de la civilisation, au cœur du continent mystérieux. La carte qui accompagne forcément ces témoignages inédits et attendus présente les caractères habituels d'un compte-rendu d'exploration »<sup>302</sup>.

Ces déplacements en territoires inconnus sont de véritables explorations qui ont permis d'étendre un certain nombre de connaissances sur certaines régions.

En complément de l'exploration vouée à découvrir le territoire de la mission, de l'agrandir et d'évangéliser, Jean-Michel Vasquez présente un autre aspect de l'explorateur-missionnaire :

« Les connaissances linguistiques des missionnaires – et leurs connaissances du milieu tout court - en font de précieux alliés pour le colonisateur. C'est le second cas de figure des voyages d'exploration. Les soldats de Dieu sont sollicités par les soldats français pour les guider ou les aider dans leur découverte de l'Afrique. Les missionnaires se prêtent volontiers à l'exercice qu'ils tournent à leur avantage : ils en profitent pour arpenter les territoires de leur mission qu'ils connaissent mal et fonder de nouvelles stations. La situation politique impose finalement cette alliance : il est en effet préférable pour les missionnaires d'avoir affaire à des compatriotes plutôt qu'à une autre puissance européenne qui risque, craignant leur mauvaise influence, de les persécuter ou les expulser ».<sup>303</sup>

Ainsi, l'explorateur-missionnaire est aussi celui qui va collaborer avec le colonisateur. Il participe à des missions d'exploration-conquête qui lui permettent de découvrir les territoires méconnus dont il a la responsabilité et de fonder de nouveaux postes. À titre d'exemple, il est

---

<sup>301</sup> ESSERTEL, Yannick, *L'aventure missionnaire lyonnaise 1815-1962*, Paris, Éditions du Cerf, 2001, p. 146.

<sup>302</sup> VASQUEZ, Jean-Michel, *Une cartographie missionnaire : l'Afrique de l'exploration à l'appropriation, au nom du Christ et de la science (1870 – années 1930)*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon, 2007, p. 95.

<sup>303</sup> *Ibidem*, p. 97-98.

possible d'observer cette coopération entre Brazza et le R. P. Augouard au Congo qui se rendent mutuellement service. Mais cette figure de l'explorateur-missionnaire n'est pas uniquement réservée à l'Afrique. En Asie aussi il est possible d'observer le même phénomène. Le R. P. Guerlach, participe de cette façon à diverses missions en Indochine, menées par des civils, telle que la mission Pavie. Sa connaissance du terrain, des populations, font de lui le point de ralliement et le conseil avisé des explorateurs et savants qui parcourent la région où il officie.

Mais, il ne faut tout de même pas généraliser en réduisant les religieux à de simples voyageurs en quête de nouvelles brebis et passer sous silence les religieux soucieux de faire progresser les connaissances concernant des territoires méconnus, car ces deux activités peuvent se pratiquer en parallèle. Tout en avançant en territoires inconnus, ils ont su observer et rapporter d'intéressantes informations sur les régions qu'ils avaient traversées. D'autres maîtrisant certains domaines scientifiques ont aussi contribué à étudier le monde.

Pour ce qui est des explorateurs religieux de notre étude, plus de 97% d'entre eux sont de confession catholique. Nous allons donc nous intéresser essentiellement aux missionnaires de cette religion. Lugan précise la chronologie de cette éclosion de missionnaires et les différentes congrégations qui s'attelèrent à répandre la bonne parole en Afrique tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle :

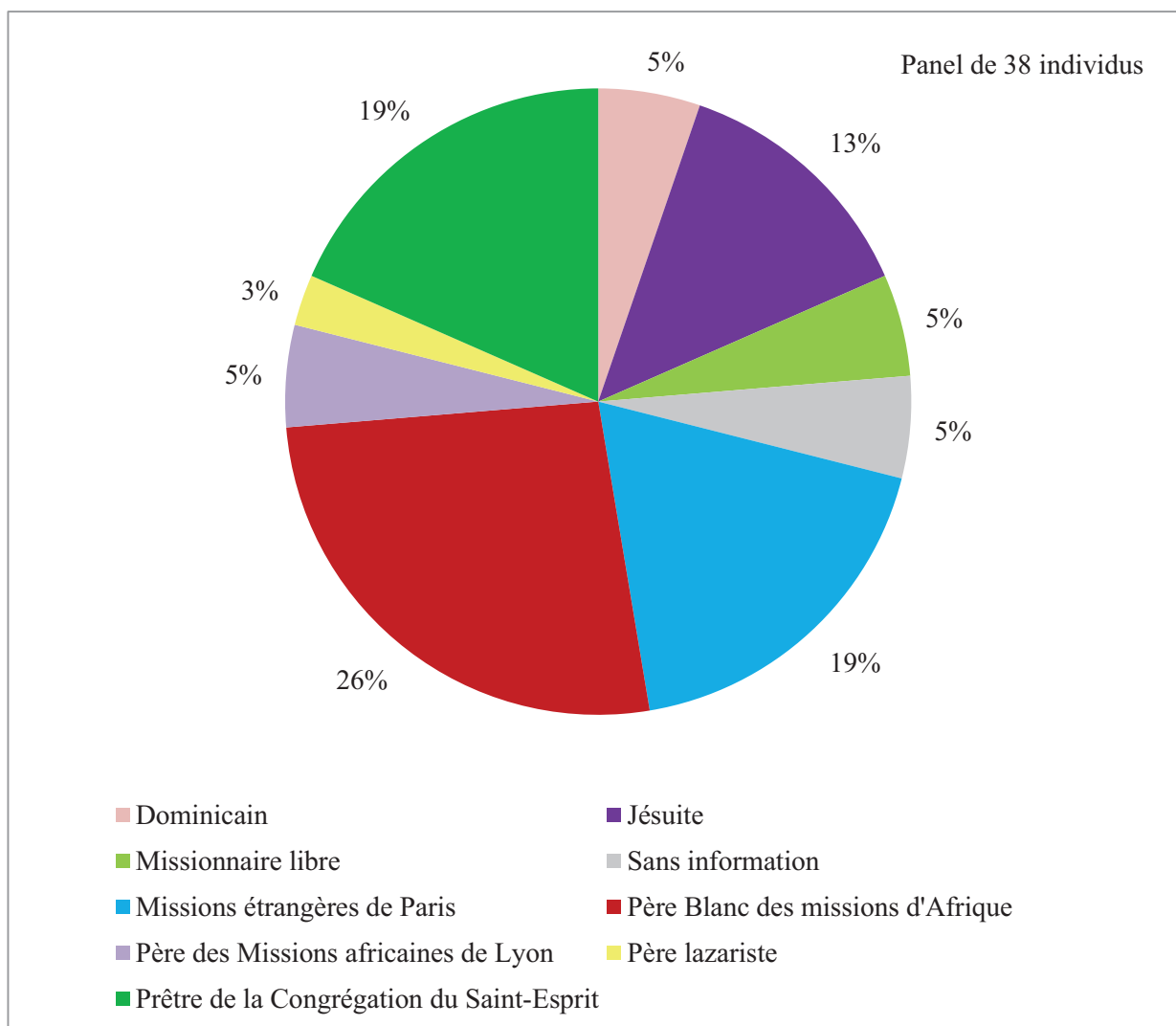
« Chez les catholiques, la première congrégation moderne s'intéressant à l'Afrique sud-saharienne fut la Congrégation des Pères du Saint-Esprit fondée en 1915, puis la Congrégation des Pères du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie dont la fondation eut lieu en 1825. Des œuvres missionnaires laïques telle l'œuvre de la propagation de la foi, fondée à Lyon en 1822 [...], apparurent également à cette époque.

Le mouvement en direction de l'Afrique débuta véritablement après 1848 quand se fit la fusion entre la Société du Saint-Esprit et celle du Saint-Cœur de Jésus et de Marie qui donna naissance aux Pères du Saint-Esprit qui œuvrèrent au Sénégal, au Gabon et au Bas-Congo. Elle fut suivie par les Missions africaines de Lyon en 1854 [...] et par le Société des missionnaires d'Afrique ou Société des Pères de Notre-Dame d'Afrique (ou Pères Blancs) en 1863 [...] »<sup>304</sup>.

Certaines congrégations sont très actives et chargent leurs missionnaires d'aller christianiser tout en explorant les territoires qu'ils parcourent. Voici la répartition des explorateurs religieux en fonction de leur congrégation :

---

<sup>304</sup> LUGAN, Bernard, *op. cit.*, p. 512.



**Graphique 24 : Répartition des explorateurs-missionnaires selon leur congrégation**

En observant le Graphique 24, nous pouvons remarquer la nette supériorité de religieux appartenant à la congrégation des Pères Blancs, qui représentent 26% de l'ensemble des explorateurs missionnaires. Fondée par l'archevêque d'Alger, Charles Lavigerie, en 1868 à la fin du II<sup>nd</sup> Empire, Jean-Claude Ceillier présente l'un des objectifs que celui-ci s'était fixé :

« Dès sa nomination au siège épiscopal d'Alger, Charles Lavigerie avait manifesté clairement son intention d'engager la mission vers les régions sahariennes et soudaniennes, avec en perspective plus lointaine mais très réelle les populations noires du Centre de l'Afrique »<sup>305</sup>.

Il ajoute un peu plus avant :

« Une des perspectives constamment présentes à l'esprit de l'archevêque d'Alger dès sa prise de fonction a été de chercher la route qui lui permettrait de franchir l'obstacle du

<sup>305</sup> CEILLIER, Jean-Claude, *Histoire des missionnaires d'Afrique (Père Blancs), De la fondation par Mgr Lavigerie à la mort du fondateur (1868-1892)*, Paris, Éditions Karthala, 2008, p. 57.

désert. On peut dire que son regard se porte sans cesse vers le sud avec, à l'esprit, la question suivante : comment traverser cet immense Sahara pour porter l'évangile au centre du continent ? Ses démarches pour être nommé Délégué du Sahara et du Soudan ne s'expliquent pas autrement, et dès les années 1872-73 la fondation des premiers postes aux marges du Sahara préparent la réalisation de ce projet »<sup>306</sup>.

Le domaine d'action des Pères Blancs se trouve donc concentré sur l'Afrique du Nord et le Sahara. Leurs expéditions sont ainsi dirigées essentiellement vers le Sud en direction du Sahara ou plutôt vers le Sud-Ouest, c'est-à-dire d'Algérie vers Tombouctou en parvenant à franchir le désert. En 1876, une mission confiée aux pères Ménoret, Bouchand et Paulmier prend la direction de Tombouctou. Mais l'expédition est un échec qui se solde par le massacre de tous les membres de la caravane, tués par des Touaregs. Néanmoins cette tragédie ne met pas un frein à la volonté des Pères Blancs de progresser vers le Sud et d'autres missions sont organisées pour poursuivre cet objectif.

Nous pouvons ainsi constater que les explorateurs missionnaires concentrent généralement leurs expéditions dans une zone géographique bien définie. Cette répartition vient du fait que chaque congrégation s'est vue confier un territoire par le Vatican. Ainsi, aux Pères Blancs sont attribuées l'Afrique du Nord et une partie du Haut Congo, tandis que l'Afrique noire est essentiellement confiée aux Pères du Saint-Esprit. La proportion d'explorateurs religieux faisant partie de la congrégation des Pères du Saint-Esprit est assez significative si nous nous référons au Graphique 24. En effet, ils représentent 19% de l'ensemble de la catégorie des explorateurs missionnaires. Au sein de cette congrégation, nous pouvons trouver quelques prêtres qui se sont distingués, tels que monseigneur Augouard qui a exploré l'Afrique centrale, ou encore Charles Duparquet qui a parcouru l'Afrique centrale, l'Angola et l'Afrique orientale.

Dans d'autres cas, ce sont leurs compétences dans un domaine scientifique qui rend ces religieux capables de mener des explorations. Nous avons déjà présenté le cas du père Colin, un jésuite qui avait acquis un certain nombre de savoirs scientifiques et notamment l'astronomie. Fondateur de l'observatoire de Madagascar, il a exploré l'île durant son séjour qui s'est étendu entre 1888 et 1923. De la même façon, l'abbé Debaize, après avoir étudié les sciences naturelles, l'astronomie, les langues, s'est lancé dans l'exploration avec l'objectif de traverser l'Afrique du Zambèze au Congo. L'abbé Armand David, lazariste, est lui chargé par le Muséum d'histoire naturelle et le ministère de l'Instruction publique de plusieurs explorations en Chine à caractère botanique et zoologique. Fêré d'histoire naturelle, en relation avec plusieurs savants dans ce domaine, il est déchargé à la demande de certains

---

<sup>306</sup> CEILLIER, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 108.

professeurs du Muséum de ses obligations apostoliques pour se consacrer à ses explorations scientifiques.

Au total, la catégorie des explorateurs missionnaires est beaucoup moins importante que les deux précédentes. Ce genre d'explorateurs est semble-t-il moins répandu, mais surtout poursuit des buts quelque peu différents. Intéressés par la connaissance des territoires qu'ils ont sous leur juridiction ou qu'ils pourraient amener à se convertir, ils parcourent des terres inconnues ou rayonnent à partir d'un point fixe de façon à trouver de nouveaux sites d'implantation de missions et de nouveaux peuples à attirer vers leur religion. Souvent dépendants d'une congrégation, ils concentrent leurs explorations dans une zone géographique déterminée et limitée. À l'instar des administrateurs coloniaux, ils sont souvent en contact avec les populations locales, maîtrisent certains dialectes, sont familiers des conditions de vie locale, ce qui peut faciliter leur progression en territoire inconnu et leur permettre d'étudier les régions qu'ils découvrent.

Au cours de ce paragraphe, nous avons pu remarquer la diversité des profils d'explorateurs en fonction de leur statut et de leur activité professionnelle. Nous avons ainsi constaté la très grande diversité de militaires ayant mené des explorations, la multiplicité des civils ou encore les objectifs principaux des missionnaires. Nous allons désormais étudier les divers autres facteurs qui ont pu mener à l'exploration.

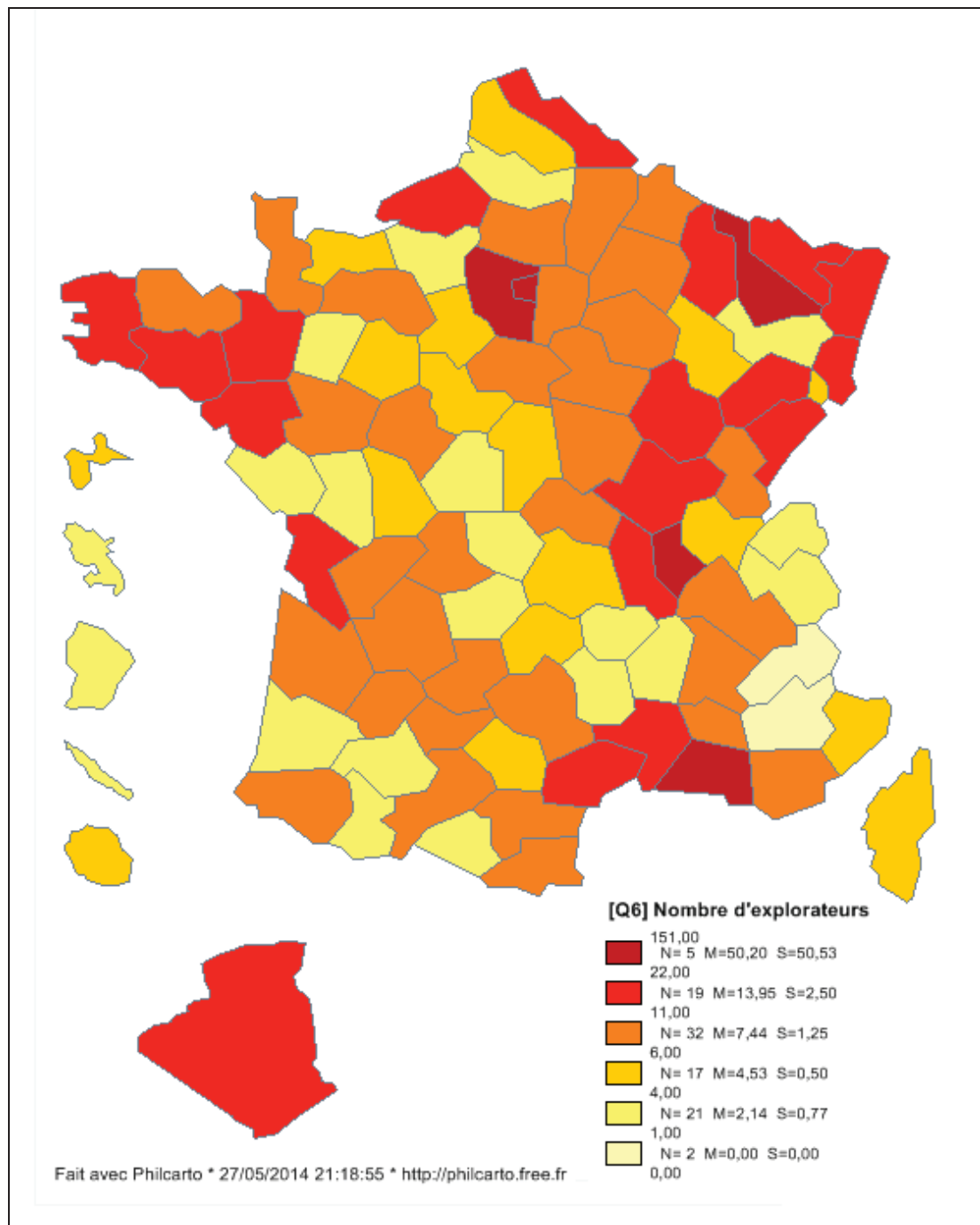
#### **4 - L'importance de certains déterminismes et des réseaux**

Si les études ou l'activité professionnelle ont pu être des « déclencheurs » de vocation, sinon des facteurs privilégiant la réalisation d'un projet exploratoire, d'autres éléments ont pu aussi être importants pour le mener à bien. Il s'agit alors d'observer les différents déterminismes, atouts ou démarches qui ont permis à des jeunes gens de s'orienter vers l'exploration et de concrétiser leur rêve.

##### **a) Le rôle de l'ancrage géographique**

Connaître les origines géographiques des explorateurs peut aussi nous aider à comprendre les motifs qui les ont poussés à s'intéresser à l'Outre-mer et à la découverte du monde.

C'est pourquoi, nous avons établi une carte des départements de naissance des individus constituant notre panel d'étude. Nous avons pu recueillir des informations pour 912 explorateurs sur les 1223 recensés (soit pour 74,5% de notre panel).



**Carte 2 : Origine géographique des explorateurs**

À première vue, l'ensemble des départements français ont presque tous vu naître au moins un explorateur. Mais dans le détail, certaines régions ont beaucoup plus favorisé l'éclosion de vocations d'explorateurs. Cependant, ces résultats doivent être aussi mis en perspective avec

la densité de population de l'époque. Certains départements sont bien plus peuplés que d'autres, ce qui peut expliquer un plus grand nombre de naissances (Carte 3).

**Œuvre non reproduite par respect des droits d'auteur**

**Carte 3 : Concentration de la population française entre 1801 et 1911<sup>307</sup>**

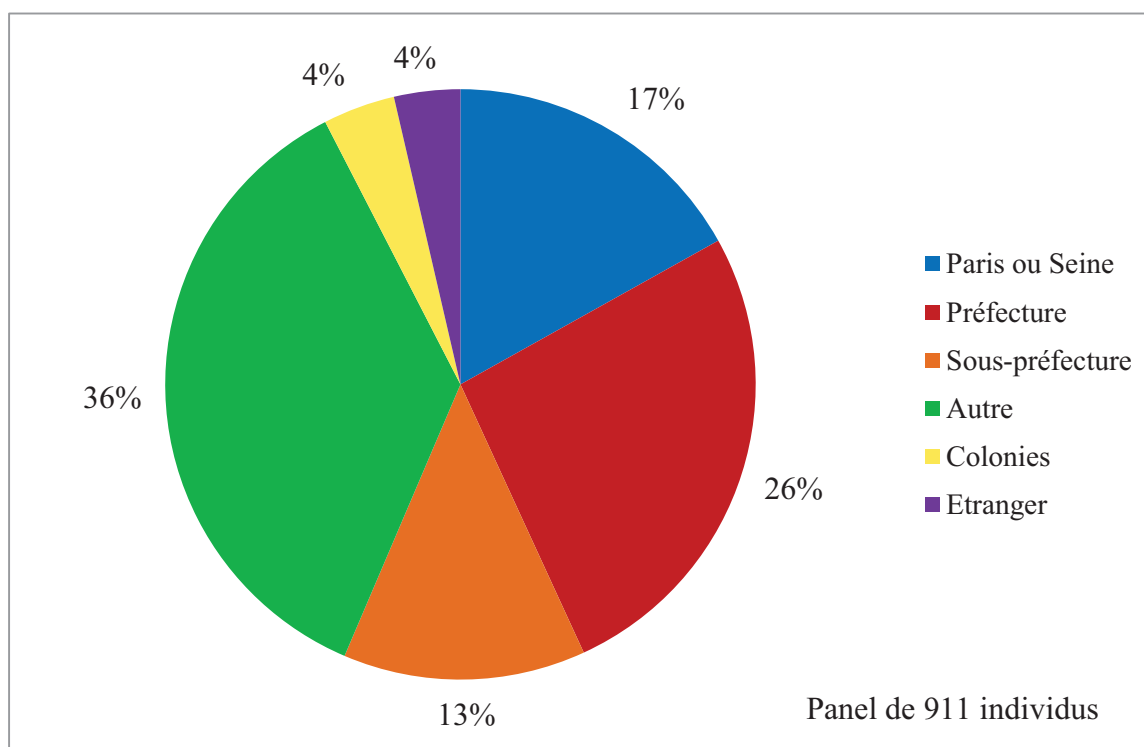
L'évolution de la densité de population sur le territoire métropolitain entre 1801 et 1911 permet d'observer certaines zones plus peuplées que d'autres. Ainsi, les départements situés au Nord de la France forment une bande concentrant une bonne partie de la population française au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle et qui perdure jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle à l'exception de la région Basse-Normandie, de la Mayenne et de la Sarthe qui voient la concentration de leur population diminuer. D'autre part, la population de la région parisienne augmente du fait de l'attrait de la capitale et de son rayonnement. Le Sud-Ouest de la France qui concentrait une forte population au début du XIX<sup>e</sup> siècle, voit celle-ci décroître tout en restant cependant élevée en Gironde au début du XX<sup>e</sup> siècle. En ce qui concerne le centre-est de la France, si la Saône-et-Loire et le Puy-de-Dôme étaient des pôles où la densité de population était forte au début du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est par la suite autour du département du Rhône que la population s'accroît. Enfin, dans le sud-est, le début du XX<sup>e</sup> siècle voit émerger le département des Bouches-du-Rhône de par sa concentration de population. De cette façon, la Carte 2 présentant les départements de naissance des explorateurs est assez cohérente avec les zones concentrant le plus de population au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

De plus, il est à noter que cette densité de population élevée dans certains départements se vérifie essentiellement dans les grandes villes, le XIX<sup>e</sup> siècle étant marqué par un exode rural intense. C'est pourquoi, en complément de l'étude des départements de naissance des explorateurs, notre intérêt s'est porté sur la localisation de leurs lieux de naissance. Nous

---

<sup>307</sup> Cartes extraites de : DUPÂQUIER, Jacques (Dir.), *Histoire de la population française, Vol. 3 de 1789 à 1914*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, p. 139.

avons pu déterminer pour 911 d'entre eux sur les 1223 qui constituent notre panel d'étude (soit 74,5%) le type de lieu où ils ont vu le jour (Graphique 25).



**Graphique 25 : Type de lieu de naissance**

En ce qui concerne la France métropolitaine, il ressort du Graphique 25 une plus large proportion d'explorateurs nés en zone urbaine et disposant d'infrastructures. En effet, en additionnant les individus nés à Paris ou dans la Seine, dans des préfectures ou les sous-préfectures, il apparaît que 56% des explorateurs ont vu le jour dans ce type de villes. Alors que seuls 36% sont nés dans des villes de moindre importance ou dans des villages. Cette observation est cohérente avec les études comparatives menées sur la natalité en France au XIX<sup>e</sup> siècle. Florence Bourillon, précise ainsi que « la natalité urbaine est restée supérieure à la natalité rurale jusqu'aux premières années du XX<sup>e</sup> siècle ». Et explique pourquoi : « La natalité urbaine élevée est due à la présence d'une part importante de la population en âge d'avoir des enfants dans les villes »<sup>308</sup>. Les explorateurs de notre panel d'étude sont donc en plus grande proportion des citoyens qui ont dès leur plus jeune âge pu bénéficier des équipements, établissements, échanges et autres manifestations dont certaines grandes villes disposent ou cristallisent. L'éducation, la culture, les échanges commerciaux, les marchés et

<sup>308</sup> BOURILLON, Florence, *Les villes en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Éditions OPHRYS, 1992, p. 138.



foires, l'accès à la presse, etc. sont autant de facteurs ayant pu contribuer à s'ouvrir au monde et à l'Ailleurs.

En observant plus en détail la Carte 2, le département ayant vu naître le plus d'explorateurs est de très loin celui de la Seine (151 y sont nés). Nous pouvons aussi constater un fort taux de naissances en Seine-et-Oise (24 natifs), département limitrophe de Paris. Que des individus nés dans le bassin parisien soient devenus des explorateurs n'est pas si surprenant et peut s'expliquer. En effet, la capitale française est le lieu où l'information circule le plus rapidement, où l'accès à la presse, aux livres, aux arts, aux connaissances est facilité par la proximité des sites de production et des hauts lieux culturels, éducatifs, etc. Mais c'est aussi à Paris que se situe le pouvoir, se déroulent les débats, que les réseaux et autres lobbies exercent leur influence. Nous avons déjà mentionné que la France de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avait été marquée par le développement d'une culture coloniale. Cette culture est essentiellement un phénomène urbain et Paris est la principale ville où il se manifeste : expositions, spectacles, affiches, exhibitions, ... Il devient alors presque logique de trouver un grand nombre d'individus nés à Paris ayant choisi ou ayant été recrutés pour effectuer une mission d'exploration.

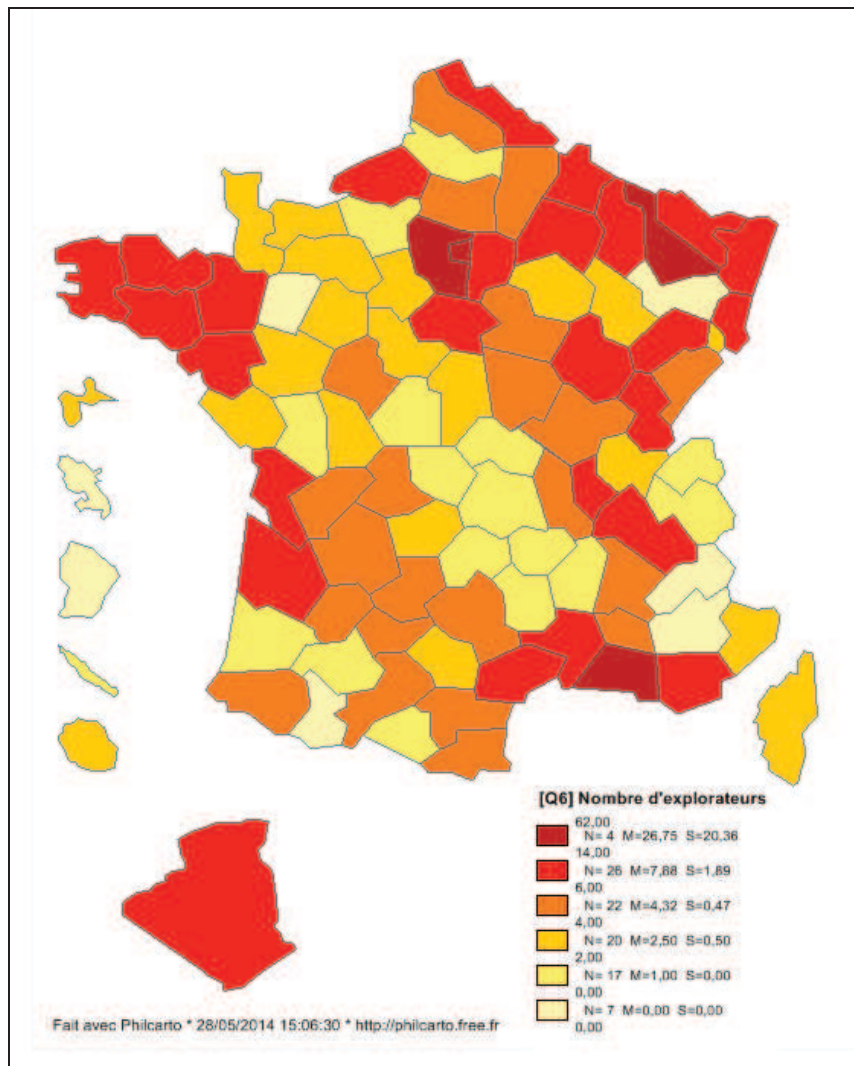
Pour tenter d'expliquer les données concernant les autres départements de naissance des explorateurs et en dégager quelques tendances quant à un possible lien entre l'origine géographique et la naissance de vocations, plusieurs cartes plus spécifiques ont été réalisées venant compléter la Carte 2. Les deux premières (Carte 4 et Carte 5) permettent de comparer les départements de naissance des explorateurs militaires et civils<sup>309</sup> ; les deux suivantes mettent en reliefs l'origine géographique des explorateurs des continents africain et asiatique (Carte 6 et Carte 7)<sup>310</sup> ; les quatre dernières s'inscrivent dans une démarche alliant implantation géographique et appartenance à un milieu socioprofessionnel, en mettant en lumière les départements de naissance des explorateurs en fonction de la profession de leur père (Carte 8, Carte 9, Carte 10 et Carte 11)<sup>311</sup>.

---

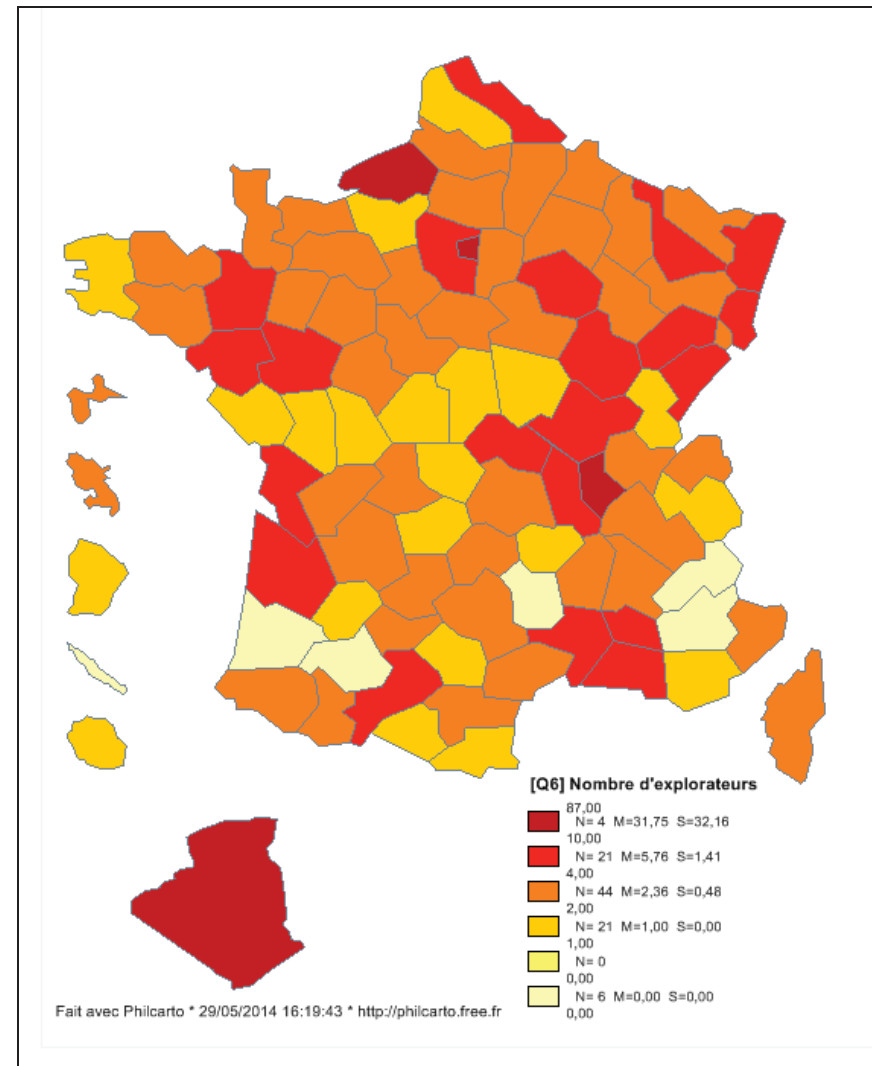
<sup>309</sup> Carte 4 : panel de 474 explorateurs militaires. Carte 5 : panel de 373 explorateurs civils. Le faible nombre d'explorateurs religieux ne permet pas de dresser une carte suffisamment pertinente.

<sup>310</sup> Carte 6 : panel de 536 explorateurs du continent africain. Carte 7 : panel de 227 explorateurs du continent asiatique.

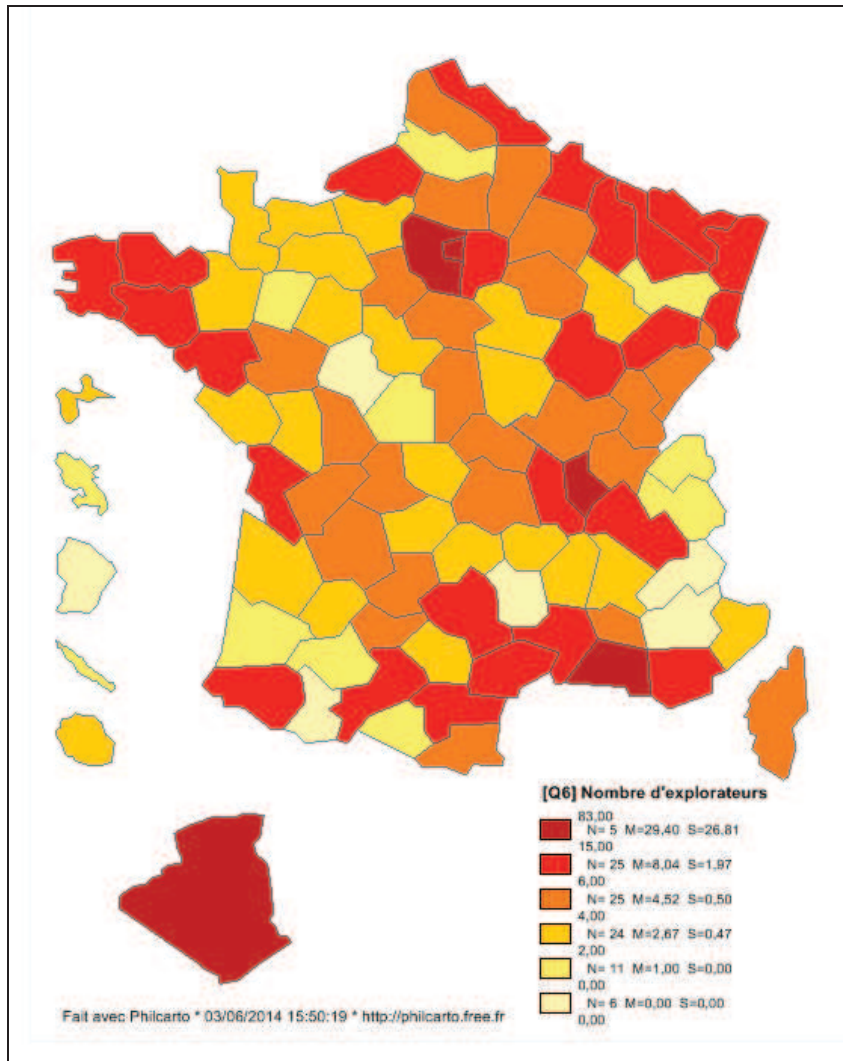
<sup>311</sup> Carte 8 : panel de 129 explorateurs fils de militaires. Carte 9 : panel de 85 explorateurs fils de négociants ou industriels. Carte 10 : panel de 90 explorateurs dont les pères exercent des professions libérales. Carte 11 : panel de 129 explorateurs fils de fonctionnaires.



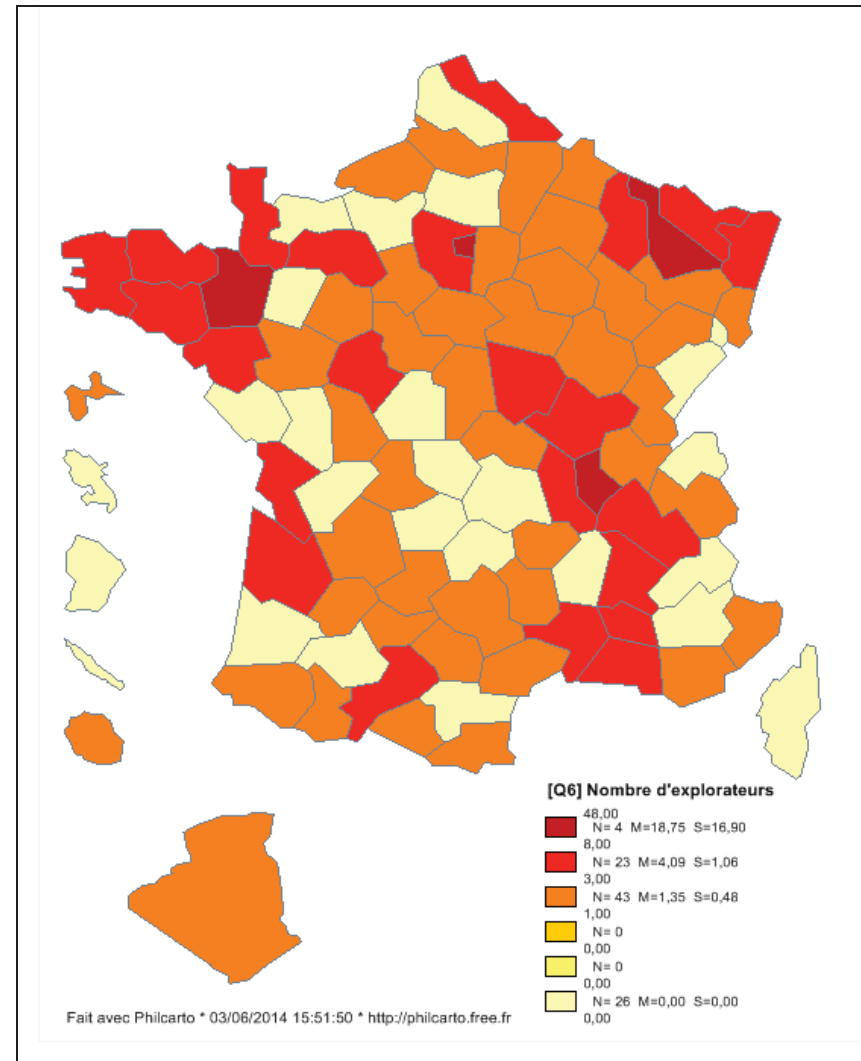
Carte 4 : Origine géographique des explorateurs militaires



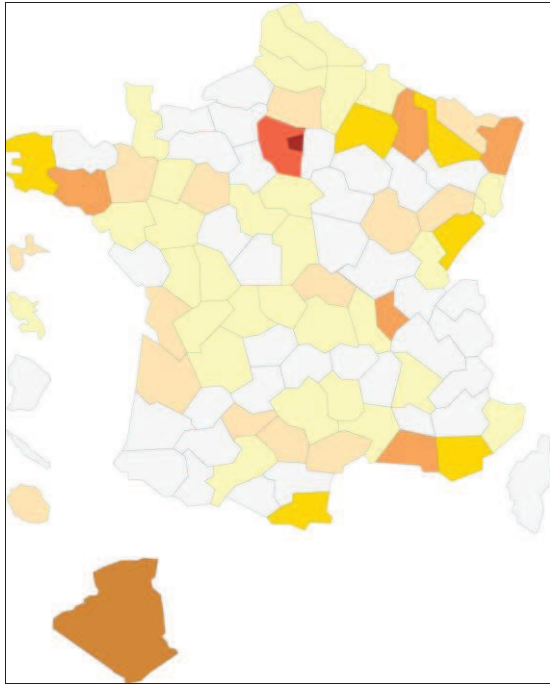
Carte 5 : Origine géographique des explorateurs civils



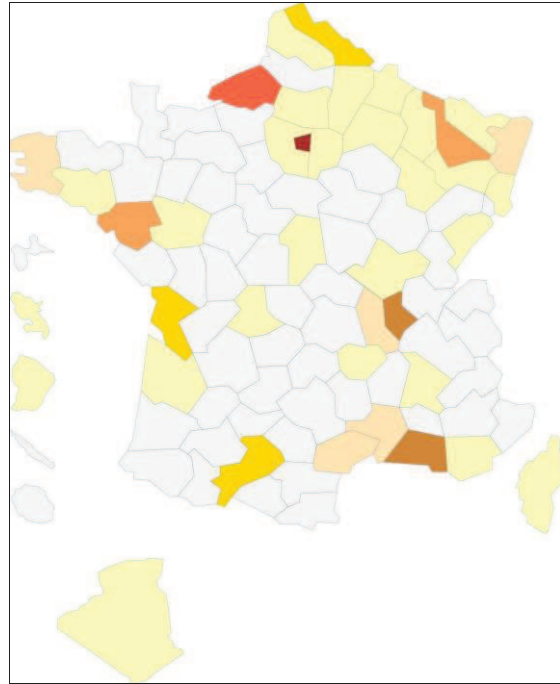
Carte 6 : Origine géographique des explorateurs du continent africain



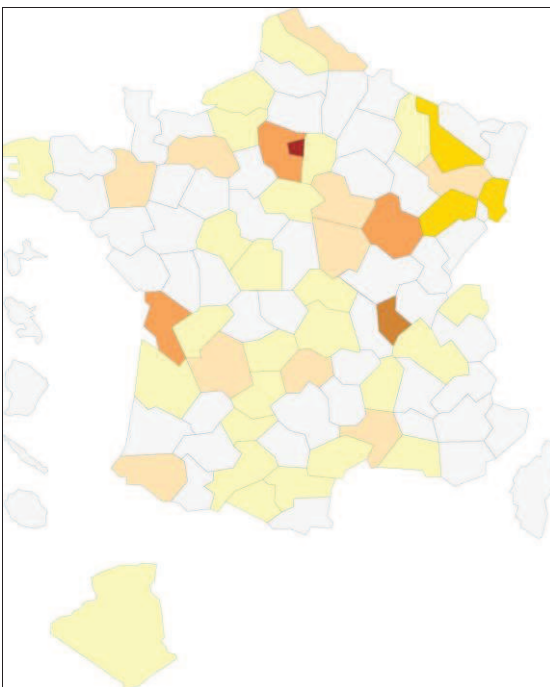
Carte 7 : Origine géographique des explorateurs du continent asiatique



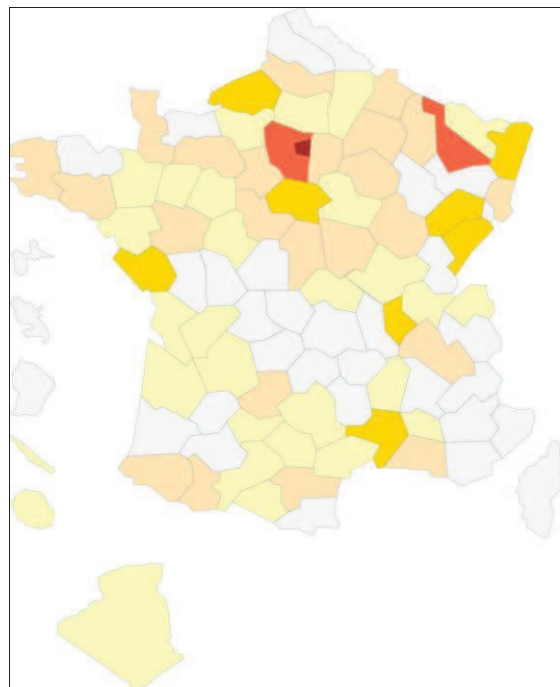
**Carte 8 : Origine géographique des fils de militaires**



**Carte 9 : Origine géographique des fils de négociants ou industriels**



**Carte 10 : Origine géographique des fils de pères exerçant des professions libérales**



**Carte 11 : Origine géographique des fils de fonctionnaires (hors militaires)**

Nombre d'explorateurs nés par département :



Après Paris et la région parisienne, trois départements se détachent aussi manifestement : le Rhône où sont nés trente-deux explorateurs, les Bouches-du-Rhône et la Meurthe-et-Moselle qui en ont chacun vu naître vingt-deux.

En ce qui concerne le Rhône, ce département est très actif dans le domaine du négoce et des exportations. C'est pourquoi, il n'est pas anormal de trouver un nombre important d'explorateurs nés sur ce territoire. Au regard de la Carte 5, ce sont en plus forte proportion des explorateurs civils qui ont vu le jour dans ce département. De plus, ils sont pour la plupart issus de pères faisant partie de l'industrie ou du négoce ou encore exerçant des professions libérales. C'est ainsi dans des milieux plutôt favorisés que des explorateurs voient le jour dans le département du Rhône. Faisant partie de catégories sociales aisées, ils ont accès à l'éducation et à une certaine ouverture sur le monde et les voyages<sup>312</sup>. D'autre part, Lyon et son département sont dynamiques sur le plan industriel et commercial. La soie qui fait la renommée de la région est l'un de ses atouts majeurs. Même s'il est possible d'observer des destinations d'explorations orientées vers l'Afrique, c'est avant tout vers l'Asie que se dirigent leurs expéditions. Jean-François Klein a largement étudié ce lien qui existe entre Lyon et les colonies, et notamment avec l'Asie du Sud-Est qui est le territoire privilégié des visées lyonnaises dans l'empire :

« [Les élites libérales locales] vont développer durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle une attitude qu'elles veulent résolument locale et libérale. Le champ colonial leur offre un terrain idéal. Le monde est vaste, alors pourquoi ne pas s'affirmer là où les Lyonnais sont dominants, en Asie orientale. En effet, depuis 1843, la capitale de la soierie a progressivement posé de solides jalons sur les nouvelles routes de la soie, au point de devenir le grand entrepôt mondial de la précieuse matière. C'est justement de celle-ci qu'elle tire sa renommée internationale »<sup>313</sup>.

Sans pouvoir cependant parler de déterminisme, être né dans le Rhône et de surcroît dans une famille relativement aisée peut s'apparenter à un terreau favorable à la naissance de vocations d'explorateurs. Le dynamisme commercial et les aspirations coloniales des milieux lyonnais forment des facteurs propices au développement d'idées de voyage, d'exploration et de conquête.

En ce qui concerne les Bouches-du-Rhône, mais aussi un grand nombre de départements côtiers comme nous pouvons le constater sur la Carte 2, ces territoires ont déjà depuis

---

<sup>312</sup> FONTAINES, Gérard, *La culture du voyage à Lyon de 1820 à 1930*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003, 325 p.

<sup>313</sup> KLEIN, Jean-François, « La création de l'École coloniale de Lyon. Au cœur des polémiques du Parti colonial », *Outre-mers*, vol. 93 / 352, 2006, p. 150-151. Voir aussi : *Cahiers d'Histoire*, « Lyon et l'Extrême-Orient », T. XL, n°3-4, 1995, 456 p.

l'époque du premier empire colonial, entretenu des liens avec l'Afrique, les îles (Guadeloupe, Martinique, Réunion) ou l'Asie. Ils ont fondé des comptoirs, des colonies, c'est pourquoi ils conservent des relations étroites avec ces contrées et sont ouverts sur l'outre-mer. Cet ancrage historique de l'Ailleurs dans les mentalités de ces départements a certainement facilité la naissance de vocations d'explorateurs chez des individus originaires de ces régions côtières. La Carte 6 met en relief une activité exploratoire dirigée en plus large proportion vers l'Afrique que vers l'Asie. D'autre part, la Carte 8 et la Carte 9 semblent indiquer des origines sociales multiples relevant de deux principales catégories : les explorateurs nés dans les Bouches-du-Rhône sont soit issus de pères négociants/industriels, soit en moindre proportion de militaires. Le lien entre Marseille et son département et les colonies est tout à fait manifeste et prend de l'ampleur durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. L'article consacré à « Marseille » dans *le Dictionnaire de la colonisation française* détaille les activités qui font de cette ville un point d'échange tant économique que culturel ou humain avec les colonies :

« Dès les années 1820-1850, Marseille joue un rôle clef dans les relations commerciales avec l'Afrique du Nord et aiguillonne la pénétration française en Algérie.

**Le port colonial.** [...] Alimentée par le chemin de fer Paris-Lyon-Marseille (PLM), Marseille met en place un axe d'influence économique qui passe par l'Égypte, l'océan Indien et l'Extrême-Orient. Des armateurs puissants constituent une communauté influente à l'échelle nationale, gérant aussi les lignes vers les Antilles et l'Amérique latine, l'Afrique noire (Chargeurs réunis notamment), le Maghreb et l'Asie (Messageries maritimes). [...]

**La ville coloniale.** Marseille a été une capitale coloniale »<sup>314</sup>.

Ville carrefour, Marseille rayonne à travers le monde. Son dynamisme dans l'expansion coloniale française, mais aussi en matière d'échanges avec le reste du monde en fait un lieu où l'Ailleurs est présent et ancré dans la ville et ses alentours. C'est pourquoi il semble presque naturel que des destins d'explorateur aient vu le jour dans ce département.

Dans le même ordre d'idées, les départements côtiers tels que la Seine-Maritime<sup>315</sup>, la Charente-Maritime et la Loire-Atlantique comme les Bouches-du-Rhône ont un passé lié à

---

<sup>314</sup> « Marseille » in LIAUZU, Claude (Dir.), *Dictionnaire de la colonisation française*, Paris, Larousse, 2007, p. 452-453. Voir aussi : DAUMALIN, Xavier, *Marseille et l'Ouest africain. L'outre-mer des industriels (1841-1956)*, Marseille, C.C.I.M.-P., 1992, Coll. Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, T. VIII, 475 p. DAUMALIN, Xavier, « Les négociants marseillais en Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle : la recherche d'une entente avec les élites politiques africaines », *Ultramarines*, novembre 2008, p. 27-39.

<sup>315</sup> Voir : MALON, Claude, *Le Havre colonial de 1880 à 1960*, Mont-Saint-Aignan, Publication Univ. Rouen Havre, 2001, 707 p.

l'outre-mer depuis le premier empire colonial français ; le Gard et l'Hérault, départements méditerranéens, sont de par leur proximité géographique en relation avec l'Afrique du Nord.

Un dernier groupe de départements présentant la particularité d'être des zones d'où sont originaires les explorateurs en proportion significative, s'articule autour de la Meurthe-et-Moselle et des départements du Nord-Est. Il est difficile de comprendre pourquoi cette zone a fourni autant d'explorateurs français. Elle n'a pas de véritable tradition coloniale ancrée depuis longtemps et seuls deux départements ont une ouverture sur la mer. Peut-être pouvons-nous suggérer que pour les départements perdus par la France après la guerre de 1870, cet élément a pu contribuer à faire naître chez les individus nés dans ces deux provinces la volonté de fuir la métropole ou de compenser ces pertes en participant à la conquête et à l'exploration du monde.

Au regard de la Carte 2, nous pouvons aussi observer un taux assez élevé d'explorateurs nés en Algérie (vingt-et-un sont nés sur le sol algérien). Les individus nés dans cette colonie française en Afrique sont déjà familiers avec des mœurs, un climat, une langue, une nourriture, une culture ou encore une religion différents. Ils ont côtoyé des populations qui se distinguent de celles qu'il est possible de rencontrer en Europe. De ce fait, ils sont hypothétiquement plus ouverts à l'Ailleurs et à l'Autre. Il semble alors assez compréhensible que ces individus aient été attirés par d'autres contrées voisines ou plus lointaines notamment africaines (Carte 6). Ce sont de plus, en grande majorité des fils de militaires (Carte 8) venus sur le sol algérien participer soit à la conquête, soit à la mise en valeur de cette colonie. Malgré leurs pères militaires, beaucoup optent pour des carrières civiles (Carte 5) et une plus faible proportion d'entre eux poursuit la tradition familiale dans l'armée (Carte 4). Naître sur le sol africain est cependant sinon un déterminisme, tout du moins un élément ayant pu largement contribuer à faire naître des vocations d'explorateurs.

Pour les explorateurs originaires des autres départements, il est difficile d'établir un lien entre leur lieu de naissance et leur engagement dans l'exploration. D'autres facteurs doivent être observés et pris en compte. C'est ce que Louis Baron avait aussi pu constater en étudiant le cas des officiers d'infanterie de marine issus de Saint-Cyr entre 1872 et 1891 qui ont pour la plupart prit part aux opérations de conquête coloniale. Cherchant à déterminer si leur origine géographique avait pu influencer leur vocation il était arrivé à cette conclusion :

« Il est difficile de découvrir une tradition coloniale dans l'origine géographique des officiers d'infanterie de marine issus de Saint-Cyr entre 1872 et 1891. À l'exception des fils de marins nés dans les départements ouverts sur la mer et avant tout bretons, on

observe une supériorité du nord, de l'est et de la région lyonnaise qui, certes, a une tradition coloniale »<sup>316</sup>.

Il en est de même pour les explorateurs, leur origine géographique ne peut pas toujours expliquer leur orientation vers cette activité. L'incidence de leur lieu de naissance sur leur vocation est tout à fait relative à quelques exceptions près et doit être étudiée en prenant en compte d'autres éléments déterminants.

En définitive, nous avons pu observer qu'un grand nombre d'explorateurs sont originaires de la région parisienne, de quelques départements ayant historiquement des relations étroites avec les colonies du premier empire colonial français ou encore de l'Algérie. Certains départements connaissent un développement de leur activité coloniale durant le XIX<sup>e</sup> siècle et peuvent être considérés comme des viviers de futurs explorateurs. Malgré cela, si pour certains explorateurs leur lieu de naissance a pu contribuer à faire naître chez eux le désir de découvrir des territoires inconnus, pour d'autres il ne semble y avoir aucun rapport entre leur origine géographique et leur destin futur. D'autres facteurs sont alors à observer pour comprendre comment ont pu naître ces vocations peu communes.

#### **b) Les prédispositions socioprofessionnelles familiales**

Pour compléter cette étude, nous allons nous intéresser à l'origine sociale des explorateurs. Pour cela, nous avons recherché et répertorié, les professions exercées par les pères des sujets de notre étude, ce qui nous a permis de les classer par grandes catégories socioprofessionnelles. Généralement à partir des registres d'état-civil, des extraits d'actes de naissance ou de certains documents trouvés dans leurs dossiers personnels, nous avons pu déterminer la profession du père<sup>317</sup> de 791 explorateurs (soit pour plus de 64,6% de l'ensemble de notre panel). Ce nombre permet de révéler quelques tendances dominantes.

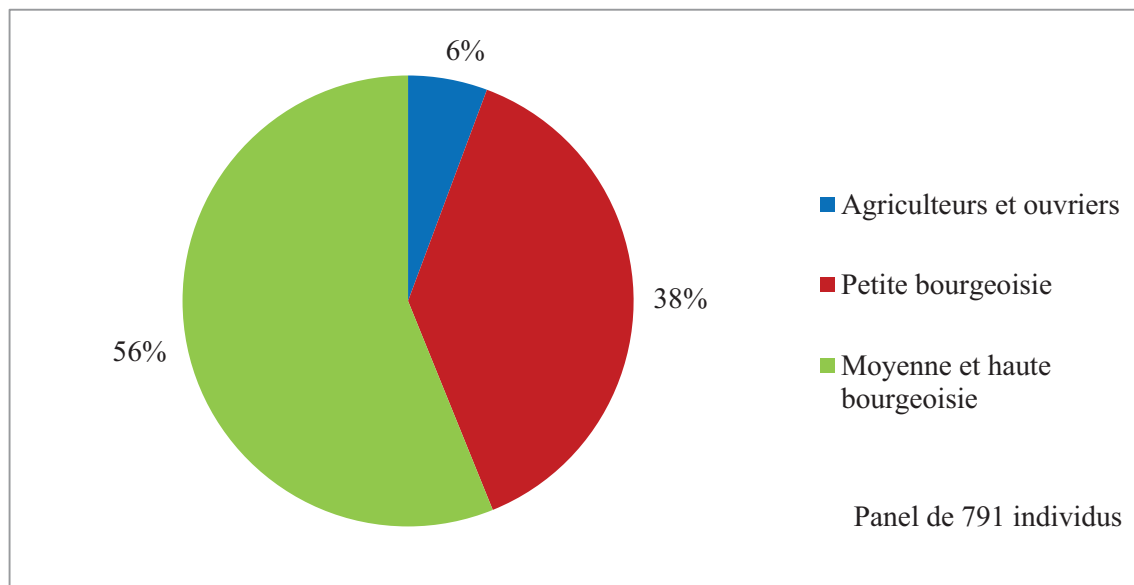
Pour chacun de ces tableaux, nous avons présenté un graphique global incluant les données des pères de toutes les catégories d'explorateurs (civils, militaires, militaires puis civils, et religieux), puis les proportions obtenues pour les pères des explorateurs militaires et civils (le manque d'informations concernant les pères des explorateurs religieux et leur faible nombre, ne nous permet pas de présenter un graphique représentatif de cette catégorie).

---

<sup>316</sup> BARON, Louis, « L'officier de la conquête coloniale... », *Revue historique des armées*, juin 1991, p. 53.

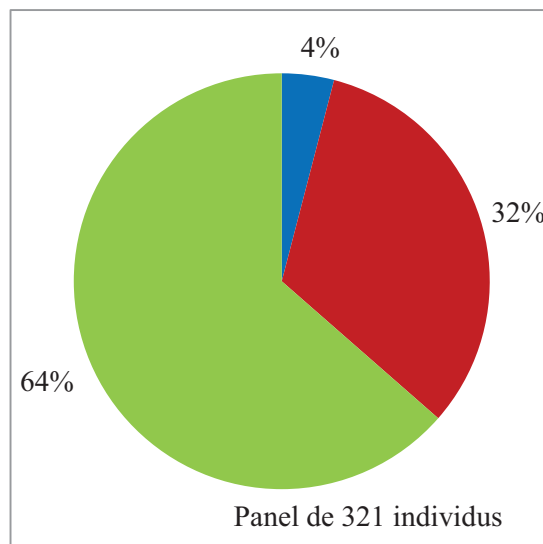
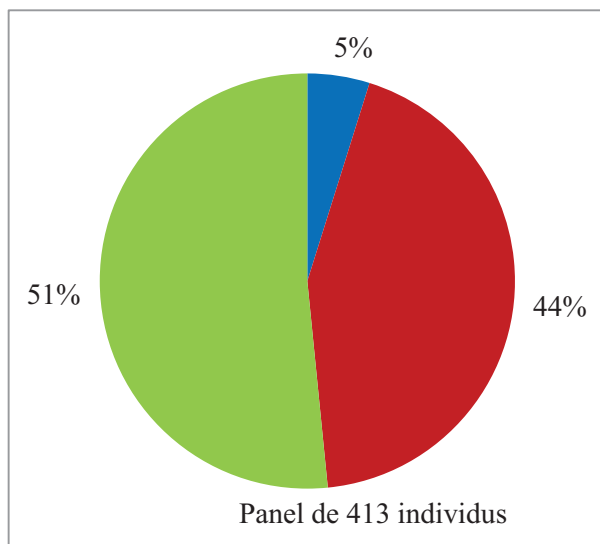
<sup>317</sup> Par soucis d'homogénéité, nous avons relevé la profession des pères des explorateurs lors de leur naissance. La carrière de ces individus a pu évoluer avec le temps, mais nous n'avons retenu que la profession au moment de la naissance de leur enfant pour dresser les graphiques qui suivent.





**Explorateurs militaires**

**Explorateurs civils**



**Graphique 26 : Catégories socioprofessionnelles des pères des explorateurs**

Au regard du Graphique 26, nous pouvons observer la large proportion d'explorateurs nés d'un père faisant partie de la moyenne ou de la haute bourgeoisie. Cette constatation n'est pas si surprenante. En effet, les explorateurs sont généralement des individus éduqués comme nous avons pu l'observer précédemment, ayant évolué dans un milieu qui les a amenés à s'intéresser au monde et à l'acquisition de connaissances. D'autre part, il semble que pour devenir explorateur, faire partie d'un milieu plus favorisé constitue un atout pour financer globalement ou partiellement une expédition. Certains explorateurs plus aisés ont ainsi eu la possibilité d'entreprendre une mission par le concours de leur famille ou sur leurs propres deniers. Mais, il ne faut pas non plus oublier la part significative d'explorateurs originaires de

la petite bourgeoisie. Ces individus se sont réalisés seuls, souvent sans l'aide de leur famille et sont parvenus malgré leurs plus faibles moyens à s'aventurer ou à être chargés d'accomplir une expédition à travers le monde.

En comparant les origines sociales des explorateurs militaires et des civils, il ressort que les militaires (44%) issus de la petite bourgeoisie sont plus représentés que les civils (32%). Ceux-ci sont plus largement originaires de milieux de la moyenne ou de la haute bourgeoisie (64%). Ces résultats ne sont pas si surprenant, l'entrée dans l'armée pallie ainsi le manque de moyens résultant de l'origine sociale peu élevée des militaires.

Le dernier élément que nous révèle ce graphique est la très faible proportion d'explorateurs nés de pères ouvriers ou agriculteurs, alors que « l'agriculture est le premier secteur fournisseur d'emplois (42% en 1911) »<sup>318</sup> et que l'industrie en est le second<sup>319</sup>. Ce constat n'est pas véritablement étonnant et se vérifie autant chez les explorateurs militaires que pour les civils. Rares sont ces fils d'ouvriers ou d'agriculteurs à avoir la possibilité, les moyens ou la volonté de changer de vie et d'évoluer dans un autre milieu.

Mais rentrons plus dans le détail et étudions le cas des explorateurs originaires de la petite bourgeoisie. Nous avons pu voir, qu'ils représentaient 38% des sujets de notre étude. Examinons comment se répartit ce groupe social, quelles en sont les principales catégories (Graphique 27).

En étudiant le Graphique 27, nous pouvons en premier lieu constater que près de la moitié (43%) des explorateurs originaires de la petite bourgeoisie, sont des fils d'artisans ou commerçants. Il est ainsi possible d'identifier les professions exercées par ces pères : boulanger, tonnelier, cordonnier, épicier, horloger, menuisier, taillandier, charpentier, ébéniste, etc.

La deuxième catégorie ayant fourni le plus d'explorateurs au sein de la petite bourgeoisie est celle des petits fonctionnaires qui représente 25% de cet ensemble. Parmi les professions qui constituent ce groupe, nous pouvons citer celles d'instituteur, d'agent d'octroi, de commis des contributions directes, ...

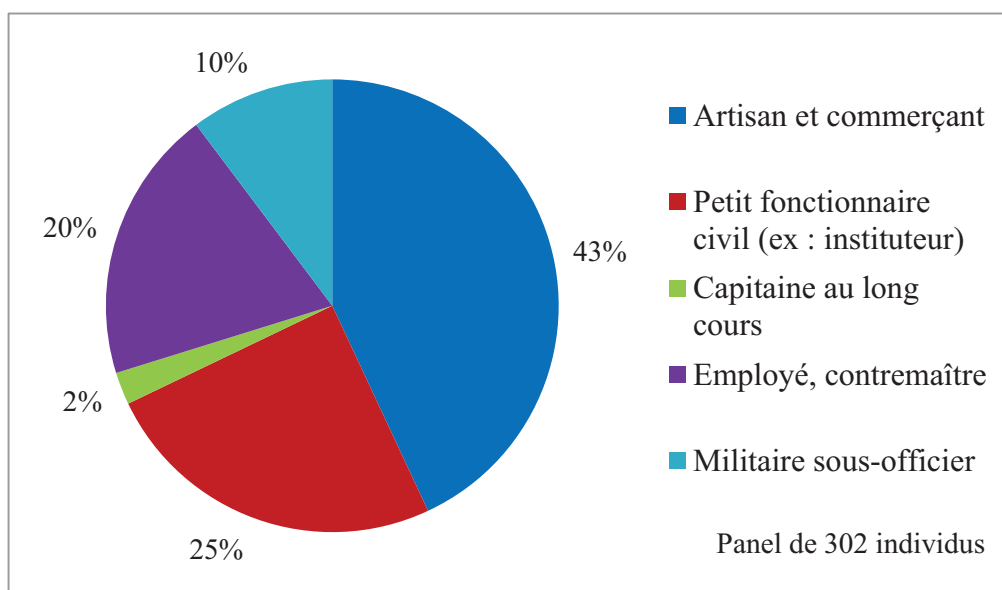
La dernière catégorie d'où sont originaires les explorateurs et dont la proportion est assez importante est celle des employés et des contremaîtres. Au sein de ce groupe, les métiers les

---

<sup>318</sup> CHARLE, Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Réédition avec mise à jour de la bibliographie, [Paris], Éditions du Seuil, 2002, p. 142.

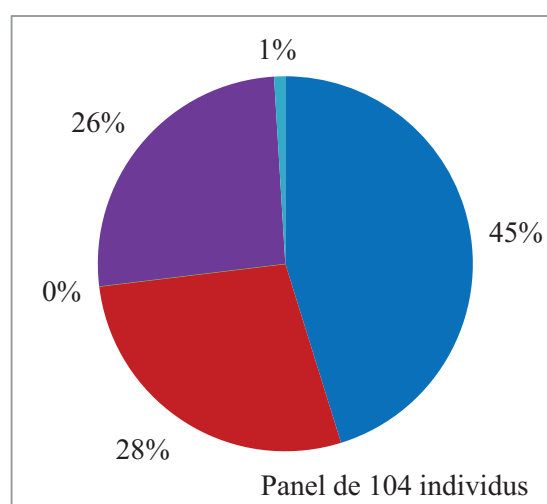
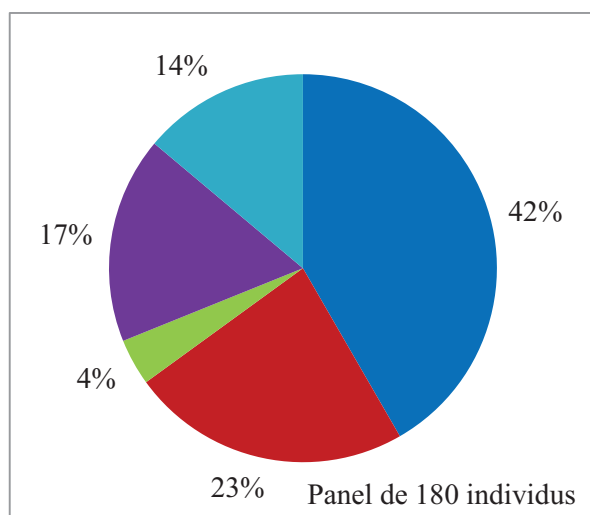
<sup>319</sup> *Ibidem*, p. 278.

plus représentés sont les emplois de commis, d'employés dans la restauration ou de domestiques.



**Explorateurs militaires**

**Explorateurs civils**



**Graphique 27 : Répartition des différents groupes sociaux de la petite bourgeoisie**

Il est intéressant de constater que pour les explorateurs civils, ces trois catégories sont dominantes. Ainsi, aucun civil n'a eu de père capitaine au long cours et très peu (1%) ont eu un père militaire (sous-officier). De ce fait, ils sont exclusivement issus de pères artisans ou commerçants, petits fonctionnaires ou employés. C'est pourquoi, par rapport au graphique général, il est possible d'observer une proportion plus élevée de petits fonctionnaires (28%) et des employés (26%).

De la même façon, en observant le Graphique 27 relatif aux explorateurs militaires, nous pouvons constater qu'un certain nombre d'entre eux ont choisi une carrière militaire comme

leurs pères qui ont été sous-officiers (14%). Ces explorateurs cherchent alors à devenir officier, et donc à surpasser leurs pères en obtenant une promotion sociale. Cette remarque se vérifie aisément : l'ensemble des militaires de notre étude qui ont eu un père sous-officier, sont tous devenus officiers. Quelques-uns ont aussi eu des pères qui exerçaient la profession de capitaine au long cours. Ces explorateurs étaient certainement ceux qui ont baigné le plus dans un milieu ouvert sur l'outre-mer et l'étranger. Souvent, ils choisissent alors de s'engager dans la Marine et deviennent officiers, d'autres optent pour l'armée de terre.

À la lumière du Graphique 27, nous avons pu constater que les explorateurs originaires de la petite bourgeoisie sont majoritairement issus de milieux artisans ou commerçants. Il semble difficile d'expliquer ce phénomène. Peut-être pouvons-nous suggérer que ces individus, mais aussi tous ceux nés dans ce milieu social de la petite bourgeoisie, sont à la recherche d'une élévation sociale, d'un avenir différent de celui de leur père, d'horizons plus exotiques. Individus désireux de fuir les contraintes d'une vie trop simple pour eux ou trop peu palpitante, ne souhaitant pas marcher dans les pas de leurs pères, ils se lancent alors dans l'exploration avec des rêves de promotion et de changements radicaux de mode de vie et de routine.

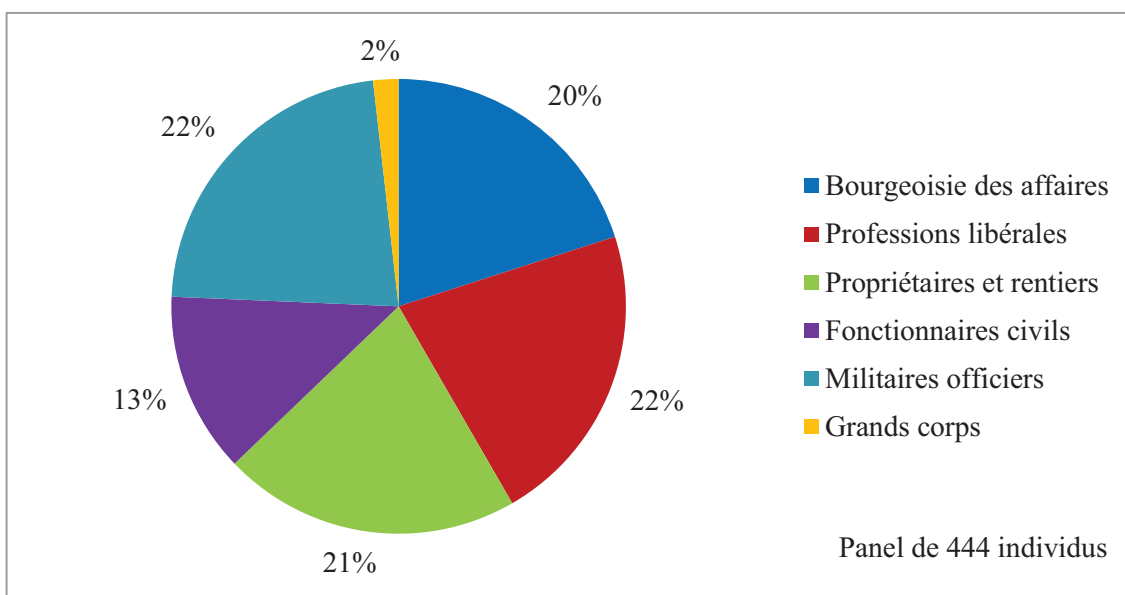
Après avoir détaillé les catégories composant la petite bourgeoisie, nous allons désormais préciser les groupes représentant la moyenne et la haute bourgeoisie (Graphique 28). Nous avons déjà pu constater que ce milieu était celui d'où étaient originaires plus de la moitié des explorateurs, 56% d'entre eux ont des pères faisant partie de ces catégories plus aisées.

Parmi les explorateurs issus de la moyenne ou de la haute bourgeoisie, nous pouvons remarquer une importante proportion de fils d'officiers (22%). Il semble assez logique d'obtenir ces résultats si nous considérons le grand nombre d'explorateurs militaires dans notre étude. La proportion d'explorateurs militaires ayant pour père un officier est d'ailleurs assez élevée (33%) pour permettre d'envisager un certain mimétisme des carrières de père en fils. Nous avons déjà pu préciser que la plupart des explorateurs militaires qui ont réalisé une mission d'exploration avaient été désignés. Il est donc assez probable que ces militaires ont accepté d'exécuter ces expéditions pour obtenir des promotions plus rapidement et pour se maintenir dans le milieu auquel ils appartenaient. D'autre part, Christophe Charle explique que durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, la catégorie des officiers est un « monde protégé » :

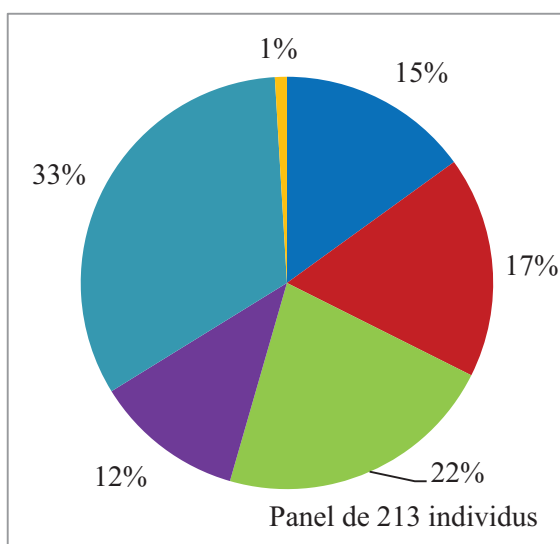
« Principal corps chargé du maintien de l'ordre, la police étant faible, sauf à Paris ou dans quelques grandes villes, les cadres de l'armée sont craints par le pouvoir qui se souvient du coup d'État du 2 décembre mais aussi choyés puisqu'ils incarnent l'espoir de la Revanche. [...] Le prestige des officiers est réel dans la classe politique comme dans l'opinion bourgeoise. [...] Paradoxalement pourtant, la paix républicaine rétrécit ce sas de

promotion sociale. La montée globale de l’instruction rehausse le niveau des divers concours, d’officiers comme de sous-officiers, tandis que la fin des guerres diminue (sauf aux colonies) les chances de promotion par les campagnes militaires »<sup>320</sup>.

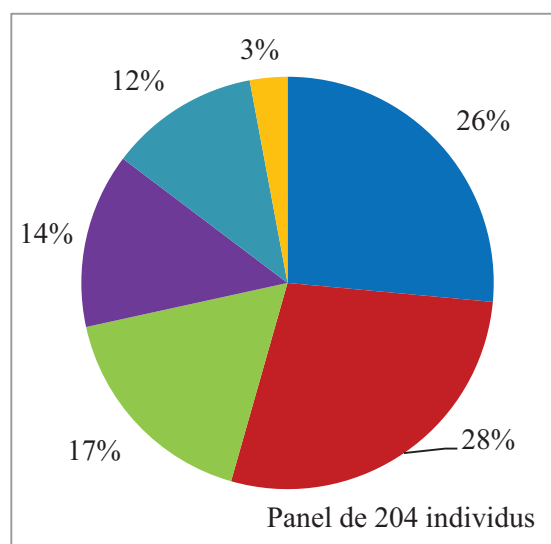
Ainsi, il semble naturel qu’un fils d’officier choisisse de suivre l’exemple de son père pour se maintenir, voire s’élever, dans l’échelle sociale. Le passage aux colonies, devient alors un moyen de progresser plus vite dans la hiérarchie militaire dans un contexte marqué par la paix et entraînant ainsi un certain manque de perspectives pour les militaires.



**Explorateurs militaires**



**Explorateurs civils**



**Graphique 28 : Répartition des différents groupes sociaux de la moyenne et haute bourgeoisie**

<sup>320</sup> CHARLE, Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1991, p. 208-209.

Une autre catégorie sociale tend aussi à avoir favorisé la naissance d'explorateurs, celle des professions libérales (22%). Avoir un père médecin, avocat ou architecte, semble avoir permis à un certain nombre d'explorateurs de s'intéresser à l'outre-mer. Ces fils sont devenus médecins, officiers, naturalistes, ... Ils ont eu les moyens d'entreprendre des études et de s'ouvrir à d'autres horizons.

De la même façon, le groupe formant la bourgeoisie des affaires et regroupant les pères industriels ou négociants, est presque équivalent à la catégorie précédente car elle représente 20% de l'ensemble. Ces explorateurs originaires de la bourgeoisie des affaires, sont beaucoup plus représentés parmi les civils (26%). Ils sont donc ouverts aux choses du commerce et du négoce de par leur père. Ce sont souvent ces explorateurs qui donnent une tournure commerciale à leurs expéditions. Fils de négociants marseillais, de fabricants de soie lyonnais, d'industriels exportant leurs produits, ces explorateurs ont une connaissance de l'Ailleurs d'un point de vue commercial, et sont de ce fait intéressés par l'outre-mer.

La dernière catégorie assez représentée est celle des propriétaires rentiers. Ces explorateurs sont alors originaires de milieux favorisés et aisés. Pouvant recevoir une éducation, choisir leur vocation sans trop de contraintes et s'intéresser à la culture, aux sciences, etc. ils sont aussi capables de mettre sur pied des missions presque exclusivement à leurs frais.

La tendance qu'il est possible de noter au regard des divers graphiques de ce paragraphe, est qu'une grande majorité d'explorateurs sont issus de la moyenne ou de la haute bourgeoisie et donc de milieux plus aisés et peut-être plus au fait des questions coloniales.

S'il n'est pas toujours évident d'établir un lien de causalité entre l'origine géographique ou sociale d'un explorateur et son choix d'entreprendre des missions, il est quelquefois possible de trouver des environnements familiaux pouvant encourager la naissance de vocations d'explorateurs ou constituer un terreau favorable à la découverte du monde. Quelques familles recèlent ainsi en leur sein plusieurs générations d'explorateurs, des fratries de découvreurs et de conquérants, ou des cousins s'aventurant sur les routes de l'inconnu. Parmi ces grandes familles, nous avons déjà cité les Grandidier (Alfred et Guillaume) qui de père en fils se sont intéressés à l'île de Madagascar, l'ont parcourue, l'ont cartographiée, inventoriée et observée. En matière de filiation, l'exemple de la famille Largeau est aussi représentative : le père, Victor, était un explorateur du Sahara et le fils, Emmanuel, un militaire, conquérant et explorateur de l'Afrique centrale.

En ce qui concerne les fratries, il est possible d'identifier les frères Fourneau (Alfred et Lucien Louis), Mangin (Charles et Georges), Brazza (Pierre et Jacques<sup>321</sup>), Meniaud (Jacques et Jean Marie). Nous pouvons constater au regard de leurs biographies que la plupart d'entre eux ont travaillé de concert, l'un menant l'autre à participer à une exploration pour le seconder. C'est donc une véritable émulation familiale qui a encouragé quelques explorateurs à s'engager dans cette voie et à s'intéresser à la découverte de territoires méconnus.

De la même façon, nous avons rencontré le cas de cousins plus ou moins proches qui se sont relayés en Afrique et ont participé activement à l'activité exploratoire. Cet exemple est celui des Pobéguin, trois d'entre eux se sont intéressés à l'Afrique dans des zones géographiques et à des époques différentes. Joseph Louis Mathurin Pobéguin participe à la seconde mission Flatters dans le Sahara (1881) ; Charles-Henri Olivier Pobéguin fait partie de la mission dirigée par Léon Jacob qui étudie le tracé d'une voie ferrée entre Loango et Brazzaville (1886-1887), puis explore le Congo (1888-1892) et la Côte d'Ivoire (1892-1896) ; Émile Pobéguin accomplit, lui, une grande partie de sa carrière en Afrique du Nord et participe entre 1905 et 1908 à la mission hydrographique dirigée par Larras au Maroc.

La famille peut donc être un milieu propice au développement de l'intérêt pour l'outre-mer. Il est assez courant de trouver parmi les membres de la famille d'un explorateur un oncle ayant servi dans l'armée et ayant effectué plusieurs campagnes dans les colonies, un frère négociant ou médecin exerçant sa profession outre-mer. La famille est dans ce cas un cercle favorisant la naissance de vocations d'explorateurs et l'ouverture vers l'Ailleurs.

Le cercle familial peut donc être considéré dans certains cas comme un terreau favorable ayant contribué à faire éclore des destins d'explorateurs. Que ce soit par mimétisme, conscience familiale, pour répondre à l'appel de l'un de ses proches, chez ces explorateurs, l'intérêt pour l'outre-mer et pour la découverte de territoires peu connus est né au cœur de leur famille.

À travers l'étude de la vie familiale et personnelle des explorateurs, quelques éléments supplémentaires sont venus compléter les explications que nous avons déjà proposées pour comprendre le choix de certains individus de se diriger vers l'exploration. Nous avons ainsi

---

<sup>321</sup> BRAZZA Jacques de : Naturaliste italien (1859-1888). Frère cadet de Pierre, il étudie les sciences naturelles et fait ses premières armes dans les Alpes, avant d'obtenir en 1882 son doctorat. En 1883, il participe à la mission de l'Ouest-africain dirigée par son frère. Puis celui-ci le charge en 1885 d'une expédition politico-géographique au Congo. Fatigué par son séjour au Congo, il meurt de la scarlatine à Rome en 1888.

observé que le cadre familial pouvait aussi être un milieu favorable à l'éclosion de destins d'explorateurs.

### **c) L'intégration des sociétés savantes et de la communauté des explorateurs**

Dans son article « Comment on devient explorateur »<sup>322</sup> (voir p.132), Binger oublie de préciser que tout un chacun ne peut pas devenir explorateur. Avant toute chose, il semble négliger le fait qu'une mission doit être financée, car partir vers des territoires inconnus, même avec une escorte réduite et peu de moyens, a un coût qui peut se révéler élevé. À part les quelques explorateurs fortunés, la grande majorité d'entre eux a été dans l'obligation de faire financer, en partie ou en totalité, leurs missions.

Le candidat à l'exploration doit donc savoir présenter et défendre son projet et surtout connaître les administrations ou établissements délivrant des subventions. Il doit être prêt à aller frapper aux portes et à solliciter les fonds nécessaires à son entreprise. Dans ce même ordre d'idée et pour faciliter sa recherche de financement, il est souvent utile d'arriver à approcher ou intégrer un réseau pouvant favoriser l'accès à ces mécènes. Fréquenter des cercles tels que les sociétés savantes (notamment les sociétés de géographie), le Comité de l'Afrique française ou toute autre organisation concernée par l'exploration et la colonisation, est un moyen d'entrer en relation avec des personnalités possédant une certaine influence ou connaissant les démarches à entreprendre. De la même façon, pour le candidat qui souhaite intégrer une mission d'exploration, sans forcément la diriger, avoir des relations dans le milieu colonial paraît être un atout majeur. C'est pourquoi approcher ou se faire admettre dans un réseau d'individus intéressés par les questions géographiques ou coloniales semble aussi être une démarche astucieuse pour devenir un explorateur. De plus, être entouré de personnalités capables de vous introduire et de vous guider dans les milieux scientifiques et coloniaux, paraît être une condition *sine qua non* pour arriver à percer dans le domaine de l'exploration.

#### ***Sociétés savantes***

Si le milieu explorateur est aussi vaste et diversifié que les profils qui les caractérisent, il est tout de même possible d'identifier des occasions, des lieux, des cercles où ils peuvent se

---

<sup>322</sup> BINGER, Louis Gustave, « Comment on devient explorateur », *Journal des Voyages et des aventures de terre et de mer*, Paris, Librairie illustrée, n°51-52, 1897 et n°53-58, 1898.



rencontrer, débattre et transmettre leur intérêt pour l'exploration. Il s'agit alors de déterminer quelles sociétés ont été le plus fréquemment privilégiées par les candidats à l'exploration, mais aussi d'identifier les personnalités qui ont pu jouer le rôle de pivots dans ces milieux, qui ont pu avoir une influence sur les trajectoires d'individus désireux de s'engager dans l'exploration.

Jean-Pierre Chaline a étudié en détail les sociétés savantes en France, pour ce faire, dans le premier chapitre de son ouvrage qui leurs sont consacrées, il tente de les définir, pour arriver à la conclusion suivante :

« Tout cela montre assez la complexité d'une notion que même les services officiellement chargés de contrôler ces sociétés ne parvinrent jamais à définir clairement »<sup>323</sup>.

Malgré le flou qui entoure la définition des sociétés savantes, Chaline, tout en remarquant certaines maladresses et autres approximations, relève et s'appuie sur l'article consacré aux sociétés savantes dans la *Grande Encyclopédie* publiée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui selon lui « constitue certainement le meilleur aperçu qu'on ait alors fourni sur la question »<sup>324</sup> et qui précise :

« La « société savante », dans le sens aujourd'hui donné à ce mot, est une réunion d'hommes de science, de lettrés, d'érudits, de penseurs, qui mettent en commun leurs efforts, leurs savoirs et leurs ressources en vue de faire progresser ou prospérer la branche des connaissances humaines à laquelle ils se sont spécialement adonnés ou qui les intéresse plus particulièrement »<sup>325</sup>.

Ces groupements d'individus sont ainsi dédiés aux progrès des connaissances dans des domaines très variés tels que la géographie, la médecine, les sciences et techniques, l'histoire, etc. D'autre part, il est à souligner leur considérable essor tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle qui voit le nombre des sociétés savantes s'accroître et s'enrichir du point de vue des effectifs de membres. Chaline, dans son étude, n'en dénombre pas moins de 628 en province et 130 à Paris à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle<sup>326</sup>. En définitive, les sociétés savantes représentent un phénomène qui caractérise l'ensemble du XIX<sup>e</sup> siècle. Lieux de sociabilité, d'échanges, de réunion, mais aussi de progrès scientifiques et de diffusion des savoirs, ces groupements

---

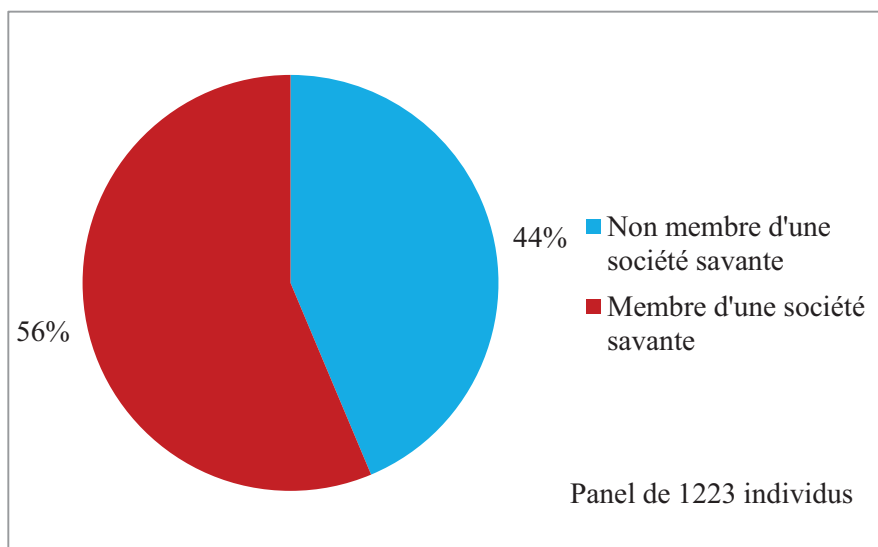
<sup>323</sup> CHALINE, Jean-Pierre, *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions du C.T.H.S, 1998, p. 25.

<sup>324</sup> *Ibidem*, p. 15-16.

<sup>325</sup> *La grande Encyclopédie : inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts, par une société de savants et de gens de lettres*, vol. 30, éd. Marcellin BERTHELOT, Paris, Société anonyme de la Grande Encyclopédie, 1885, p. 147.

<sup>326</sup> CHALINE, Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 51.

constituent de véritables réseaux. Leur influence dans leur domaine spécifique est fonction des membres qui les constituent, de leur notoriété, de leur rang et de leur activité professionnelle, autant que de leurs liens plus ou moins proches avec le pouvoir ou de quelconques instances décisionnaires. Longtemps constituées d'élites de la capitale ou provinciales, l'essor des sociétés savantes et leur démocratisation durant le XIX<sup>e</sup> siècle, ouvrent ces groupements à des individus plus variés socialement tout en gardant cependant un caractère sélectif dans le mode de recrutement des nouveaux membres, celui-ci étant soumis aux statuts des sociétés qui peuvent varier et évoluer selon les organismes et selon les époques. Au regard de cet accroissement du nombre des sociétés savantes et de leurs effectifs, nous avons souhaité recenser les explorateurs ayant adhéré à l'un de ces groupements. De cette façon, le Graphique 29 présente la proportion d'explorateurs ayant fait partie d'une société savante (précisons que leur adhésion a pu être antérieure, concomitante ou postérieure à leur première mission) :



**Graphique 29 : Proportion d'explorateurs membres d'une société savante**

Le constat qui s'opère à partir du Graphique 29 est assez significatif. En effet, plus de la moitié (56%) des explorateurs constituant notre panel d'étude ont fait partie d'au moins une société savante au cours de leur vie. Cette proportion peut certainement être légèrement supérieure si l'on considère que certaines biographies (nécrologies, curriculum vitae, états des services, etc.) omettent de mentionner cet aspect de la vie des individus décrits, et qu'il est difficilement réalisable de consulter l'ensemble des membres de toutes les sociétés savantes

de l'époque étudiée<sup>327</sup>. D'autre part, il est aussi nécessaire de tenir compte des individus décédés durant les missions et qui n'ont de ce fait pas eu l'occasion d'intégrer une société savante à leur retour. Malgré ces lacunes, l'intérêt des explorateurs pour ces groupements et pour les possibilités qu'ils peuvent leur offrir avant ou après leur exploration apparaît nettement. Fréquenter ces établissements avant la mise en œuvre d'une expédition est un moyen de s'informer dans des domaines dont ils sont respectivement spécialisés, et surtout de côtoyer des personnalités au cœur de milieux pouvant les introduire auprès des bonnes personnes. Car comme l'évoque Jean-Pierre Chaline :

« Des manifestations d'une simple sociabilité ou des activités savantes, on peut se demander ce qui l'emporte dans la vie courante des groupements érudits. Sans parvenir toujours à dissocier ces deux aspects intimement imbriqués – les formes associatives, pour « mondaines » qu'elles puissent paraître, n'en sont pas moins la condition d'un travail collectif, lequel engendre à son tour des liens particuliers-, force est de reconnaître qu'une société savante constitue d'abord une structure de sociabilité, l'organisation statutaire et la réunion des membres étant les conditions mêmes de son existence »<sup>328</sup>.

C'est en conséquence un accès à des réseaux d'influences plus ou moins actifs et puissants, pouvant procurer aides et conseils, présenter les personnalités nécessaires à la concrétisation d'un projet, notamment à son financement. Lorsque l'adhésion est postérieure à une première mission, elle peut contribuer à faire connaître les résultats obtenus, à publier et diffuser les informations glanées, mais aussi à obtenir quelques honneurs ou récompenses pouvant déboucher sur de nouveaux financements pour l'organisation de nouvelles expéditions. Comme l'explique Jean-Pierre Chaline :

« Toute société savante au fonctionnement régulier, dès lors que ses finances le lui permettent, n'a de cesse de donner à ses activités la consécration de l'imprimé. Vœu bien compréhensible des membres de conserver le texte des communications entendues et, plus encore peut-être de voir mentionner leur nom ou leur éventuelle participation ; désir de faire connaître le groupe et ses travaux au-delà des murs de la cité ou du cercle restreint de ses adhérents ; souhait d'être remarqué par le CTHS et d'obtenir, qui sait, quelque distinction honorifique ou quelque subvention : tout cela se conjugue pour inciter les sociétés à publier »<sup>329</sup>.

La publication et la diffusion des connaissances nouvelles étant l'une des missions dont sont titulaires les sociétés savantes, intégrer l'une d'entre elles donne ainsi un accès favorisé

---

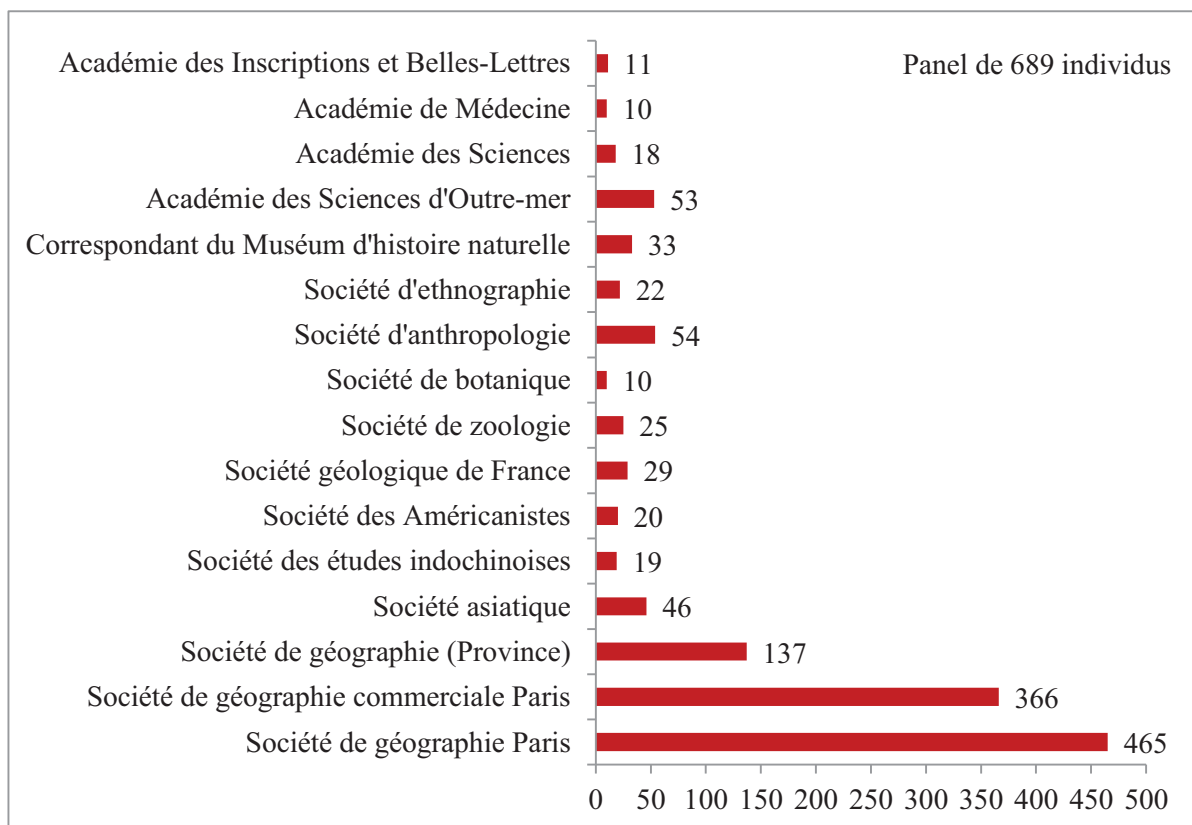
<sup>327</sup> À noter cependant le vaste travail de recensement, en cours de réalisation, engagé par le CTHS sous forme de deux bases de données accessibles en ligne : « L'annuaire de la France savante XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> » <http://cths.fr/an/selec.php?sc=pr> et « L'annuaire des sociétés savantes de France » <http://cths.fr/an/selec.php?sc=ss>.

<sup>328</sup> CHALINE, Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 286.

<sup>329</sup> *Ibidem*, p. 289-290.

aux explorateurs souhaitant partager leurs découvertes, se faire connaître et obtenir un peu de reconnaissance pour leurs actions.

De façon à observer les liens entre exploration et sociétés savantes, nous avons souhaité détailler vers quels groupements les explorateurs orientaient plus particulièrement leurs adhésions. C'est pourquoi nous avons recensé les diverses sociétés savantes dont chaque explorateur de notre panel d'étude avait fait partie à un moment de sa vie (Graphique 30).



**Graphique 30 : Sociétés savantes ou académies auxquelles ont adhéré les explorateurs**

À la lumière du Graphique 30 un premier constat s'impose : le fort intérêt des explorateurs pour les sociétés de géographie, qu'elles soient parisiennes ou provinciales. Effectivement, leurs adhésions s'orientent principalement vers ce type de société savante. Il est ainsi notable que sur 689 individus ayant fait partie d'une société savante : 67% d'entre eux ont été membres de la Société de géographie de Paris, 53% de la Société de géographie commerciale de Paris et près de 20% d'une société de géographie provinciale. De ces proportions, il est alors impossible de nier les liens qui ont pu exister entre sociétés de géographie et explorateurs. Viviers de nouveaux membres, acteurs de la géographie de terrain, pourvoyeurs en conférences et autres articles, les explorateurs ont largement contribué au développement et au rayonnement des sociétés de géographie tant par leurs expéditions que par la diffusion

des résultats obtenus. C'est pourquoi il est tout à fait normal d'observer l'importance de leurs adhésions à ces sociétés savantes dédiées à la géographie, aux progrès de cette science et en même temps intéressées et engagées dans le vaste mouvement expansionniste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cependant, d'autres groupements érudits ont aussi suscité l'intérêt des explorateurs. Ces sociétés sont peut-être plus spécifiques à un domaine scientifique ou à une zone géographique. C'est notamment le cas des sociétés d'anthropologie, de géologie, de botanique, de zoologie, ou encore des sociétés asiatique ou des Américanistes, etc. Il est toutefois nécessaire de préciser qu'au regard des informations contenues dans notre corpus, les explorateurs qui ont adhéré à une société savante ont principalement privilégié les sociétés de géographie. De ce fait, la plupart d'entre eux étaient membres d'une société de géographie, et en parallèle adhéraient à d'autres groupements plus spécifiques. C'est véritablement une constante assez frappante qui s'observe au sein de notre panel d'étude.

En ce qui concerne les académies, leur caractère élitiste et extrêmement restreint en matière de recrutement explique les faibles proportions qui ressortent du Graphique 30 (notamment pour les académies constituant l'Institut de France<sup>330</sup>). Dans le cas de l'Académie des sciences d'Outre-mer<sup>331</sup> (dénommée Académie des sciences coloniales jusqu'en 1957), il est à préciser que les explorateurs qui en ont été membres, l'ont forcément été après leurs expéditions étant donné que cet établissement a vu le jour en 1923 à l'initiative notamment de Paul Bourdarie. La proportion d'explorateurs ayant fait partie de cette académie doit donc tenir compte de leur âge quelquefois avancé ou de leur décès lors de la création tardive de cette académie au regard de notre période d'étude.

En définitive, les explorateurs ont adhéré à des sociétés savantes dont les domaines de recherche avaient un intérêt pour leurs propres travaux et qui pouvaient ainsi contribuer à les aider tant avant qu'à leur retour de mission. Cependant, les sociétés de géographie ayant été des pôles d'attraction pour grand nombre d'explorateurs, il semble nécessaire de nous intéresser plus en détail sur ces groupements érudits.

---

<sup>330</sup> Créé le 25 octobre 1795, l'Institut de France regroupe cinq grandes académies : Académie française, Académie des sciences, Académie des inscriptions et belles-lettres, Académie des beaux-arts, Académie des sciences morales et politiques.

<sup>331</sup> Voir : SINGARAVÉLOU, Pierre, *Professer l'Empire : les « sciences coloniales » en France sous la III<sup>e</sup> République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, p. 172-181.

Dominique Lejeune a pu remarquer que durant la période s'étendant entre 1870 et 1914, les sociétés de géographie (pas uniquement les deux parisiennes) ont vu leurs effectifs augmenter de façon considérable<sup>332</sup>. Ces établissements organisent des conférences, des séances, des événements où se pressent les explorateurs qui se trouvent en métropole. Mais, il est aussi à souligner que si ces sociétés sont un moyen pour les explorateurs de se rencontrer, de discuter et de se côtoyer, elles présentent aussi l'avantage de regrouper aussi des intellectuels, des hommes politiques, des hauts fonctionnaires, des scientifiques, des militaires, etc. C'est donc tout le petit monde qui porte un certain intérêt pour l'outre-mer, les colonies, l'exploration et l'expansion coloniale qui se rencontre au sein de ces établissements et notamment ceux de Paris. Les candidats à l'exploration peuvent obtenir des conseils de leurs aînés et avoir accès à un réseau leur permettant de décrocher contacts et subventions, de recueillir des informations sur les conditions de vie outre-mer, sur les pièges à éviter ou encore l'attitude à adopter. Ces établissements sont des lieux d'échanges d'expériences, de renseignements, mais aussi un cercle d'individus curieux et avides de connaissances où il est possible pour les explorateurs de s'exprimer, de transmettre et de faire partager leurs découvertes.

Les sociétés de géographie permettent donc de créer un lien entre explorateurs, mais aussi entre les explorateurs et le monde extérieur. Sorte de plateforme d'échange entre initiés et non-initiés, spécialistes et non spécialistes, ces sociétés sont au cœur du réseau des explorateurs. Dominique Lejeune souligne cet aspect particulier de ces organismes : « Au total, les sociétés de géographie se comportèrent surtout comme des catalyseurs et comme les maîtres d'œuvre de réseaux latéraux de relations »<sup>333</sup>. Deux des établissements principaux qui donnent cette possibilité aux explorateurs sont la Société de géographie de Paris et la Société de géographie commerciale de Paris. Ces sociétés savantes drainent des membres de tous horizons, de toutes professions qui s'intéressent ou participent à l'exploration.

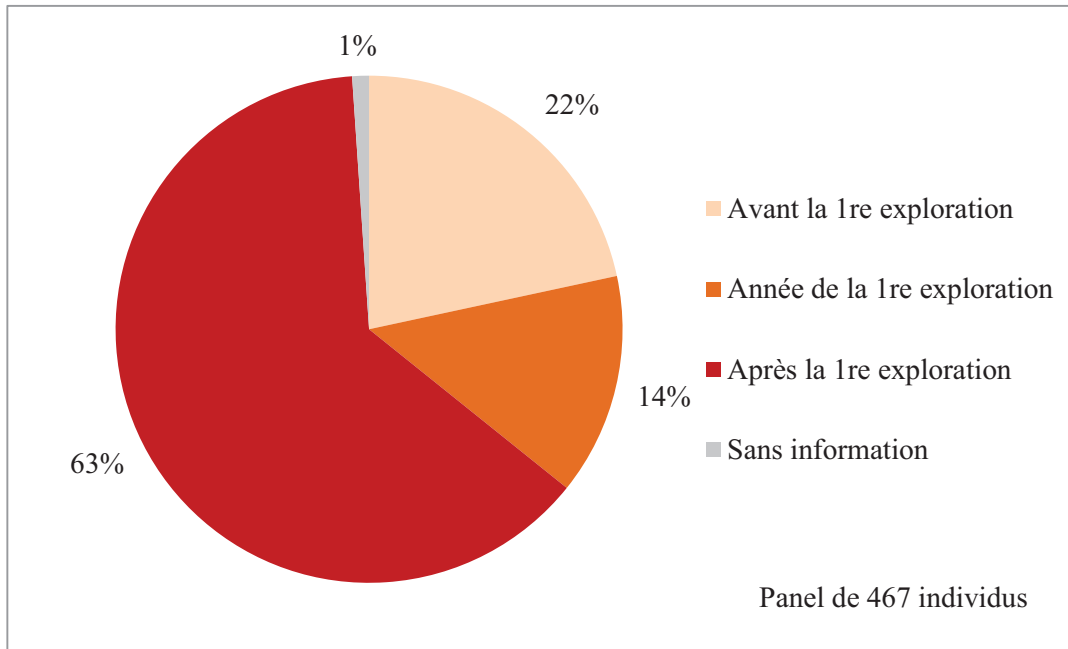
Étant donné les fortes proportions d'explorateurs ayant fait partie des deux sociétés de géographie parisiennes, il semble nécessaire d'étudier plus en détail le moment de leur adhésion et leur statut professionnel lors de leur intégration. C'est pourquoi, dans un premier temps, afin de déterminer si les sociétés de géographie parisiennes avaient véritablement pu

---

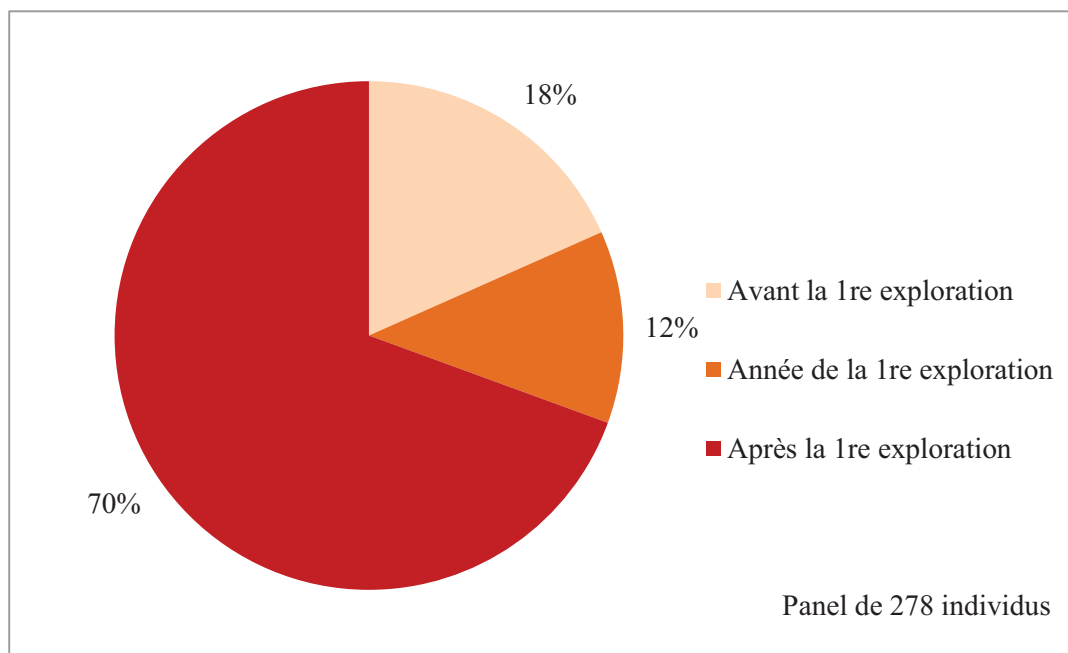
<sup>332</sup> Voir le chapitre III, « Renouveau de la France en géographie », in LEJEUNE, Dominique, *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, p. 74-87.

<sup>333</sup> LEJEUNE, Dominique, *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, p. 98.

jouer un rôle pour faciliter le départ de candidats à l'exploration, nous avons étudié l'année d'intégration des explorateurs dans ces établissements en fonction de l'année de leur première expédition. Il ressort de cette démarche le Graphique 31 dédié à la Société de géographie de Paris et le Graphique 32 consacré à la Société de géographie commerciale de Paris.

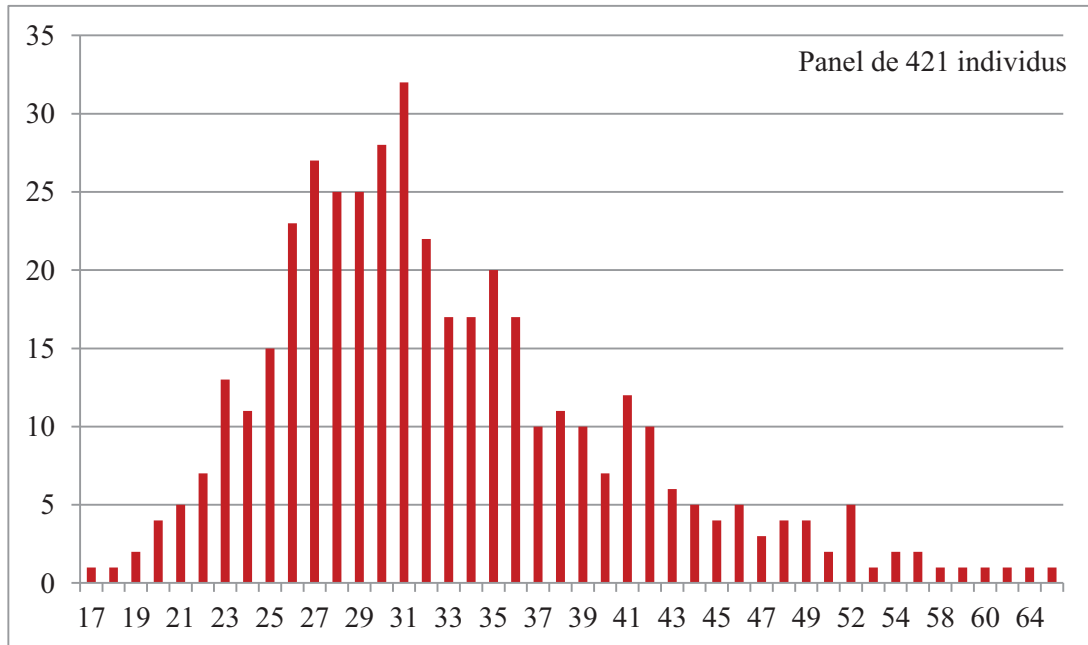


**Graphique 31 : Répartition de l'entrée à la Société de géographie de Paris en fonction de la 1<sup>re</sup> mission d'exploration**

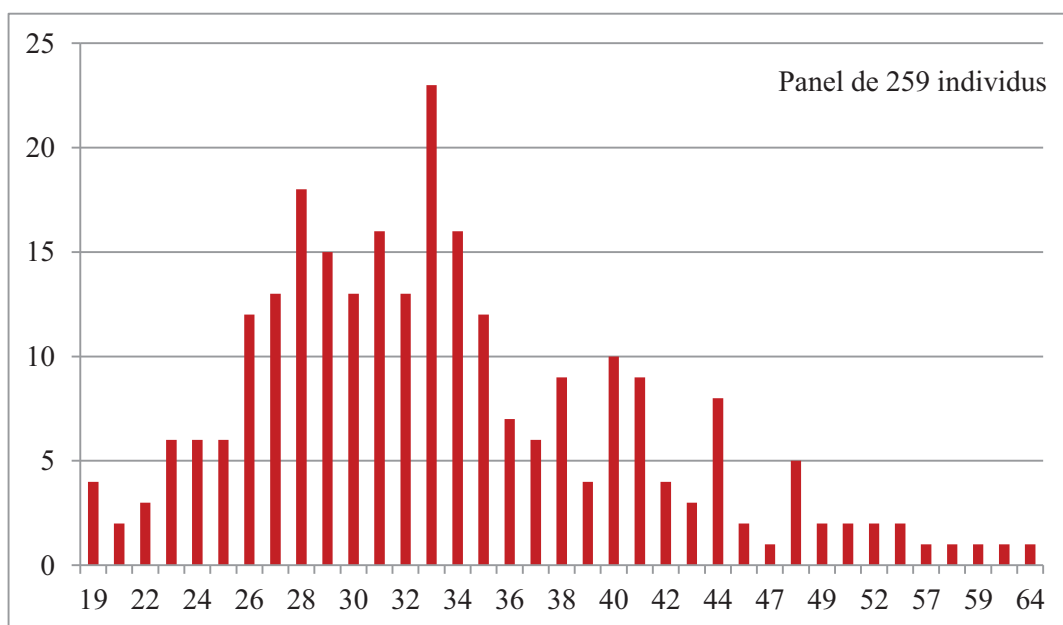


**Graphique 32 : Répartition de l'entrée à la Société de géographie commerciale de Paris en fonction de la 1<sup>re</sup> mission d'exploration**

Pour compléter ces observations, l'âge d'adhésion des explorateurs a été examiné. Le Graphique 33 présente l'âge d'entrée des explorateurs à la Société de géographie de Paris, alors que le Graphique 34 précise cette information pour la Société de géographie commerciale de Paris.



**Graphique 33 : Âge d'entrée des explorateurs à la Société de géographie de Paris**



**Graphique 34 : Âge d'entrée des explorateurs à la Société de géographie commerciale de Paris**



Ces quatre graphiques permettent de mettre en relief plusieurs caractéristiques de l'« entrée en géographie ». Le premier constat est que contrairement aux idées reçues, une majorité d'explorateurs a intégré l'une des deux sociétés de géographie parisiennes après leur première exploration. Il est vrai que la Société de géographie commerciale n'a été créée que plus tardivement (en 1876), ce qui pourrait expliquer la plus large proportion d'explorateurs y ayant adhéré après leur première mission. Cependant, étant donné la période des explorations étudiée pour cette recherche (1870-1914), cet élément ne peut pas véritablement peser sur les résultats obtenus. Il est alors surprenant de constater la faible proportion de candidats à l'exploration qui ont adhéré à l'un de ces deux groupements parisiens avant de concrétiser leur projet : 22% dans le cas de la Société de géographie de Paris et 18% pour celui de la Société de géographie commerciale de Paris. Toutefois, il est à observer que certains d'entre eux ont intégré l'une de ces deux sociétés l'année de leur première exploration. Pour ceux-là, il est difficile de déterminer de façon précise si leur admission s'est faite avant ou après le départ de leur expédition. En effet, si les bulletins des sociétés mentionnent la date d'admission des nouveaux membres, les sources concernant précisément le départ d'une expédition sont la plupart du temps beaucoup moins précises et ne font souvent apparaître que l'année. D'autre part, le temps du processus d'admission, du passage en assemblée est variable, c'est pourquoi il est à penser que parmi la proportion des explorateurs qui ont été admis dans l'une des sociétés l'année de leur première exploration, certains pourraient être classés dans la catégorie « avant la 1<sup>re</sup> exploration » et d'autres dans « après la 1<sup>re</sup> exploration ». Malgré cette considération induisant une catégorie quelque peu floue, les graphiques soulignent une adhésion tardive des explorateurs à ces deux établissements parisiens. Cette observation semble peu logique mais peut s'expliquer par leur mode d'admission. En effet, que ce soit la Société de géographie de Paris ou la Société de géographie commerciale de Paris, le mode d'admission des nouveaux membres est identique. Il est nécessaire d'être parrainé par deux membres et d'être ensuite accepté par une assemblée pour pouvoir intégrer l'une des deux sociétés. À titre d'exemple, le règlement de la Société de géographie commerciale de Paris, adopté le 27 octobre 1876 et révisé le 28 décembre 1878, précise ainsi :

« § 9. Toute personne qui désire faire partie de la Société comme membre ordinaire doit être présentée par deux membres ordinaires dans une assemblée générale ; elle n'est admise que dans l'assemblée générale suivante à la majorité des voix des membres présents »<sup>334</sup>.

---

<sup>334</sup> *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1878-1879, T. 1, p. 5.

Ce procédé d'admission par cooptation réduit les possibilités d'intégrer ces sociétés librement, la nécessité d'être parrainé par deux membres induit une restriction certaine et une forme de sélection. Il est ainsi nécessaire pour les postulants de connaître ou se faire connaître de personnalités déjà membres, avant de pouvoir rejoindre ces cercles érudits. De cette forme de sélection, les résultats présentés précédemment peuvent en partie s'expliquer. Difficile en effet pour de jeunes gens sans aucune relation de pouvoir intégrer ces établissements. Cependant, quelques moyens permettent d'être admis en sachant frapper aux bonnes portes ou en faisant preuve d'un peu de culot et d'initiative, comme nous l'évoquerons plus avant.

Cette faible proportion d'explorateurs membres d'une des deux sociétés parisiennes avant leur premier départ en mission et ce mode de recrutement sélectif, met toutefois en lumière la motivation des candidats à l'exploration ayant obtenu leur statut de membre. Qu'ils aient fait preuve de ténacité pour intégrer ces établissements, ou tout simplement utilisé les relations que leurs parents pouvaient avoir et que leur milieu social leur a permis d'acquérir, ils ont souhaité intégrer ces sociétés avant de partir à l'aventure. C'est une preuve de leur détermination à s'informer, à côtoyer des personnalités pouvant les guider et les aider dans la réalisation de leur projet, à trouver des soutiens permettant de financer leur rêve. Intégrer le milieu de la géographie parisienne avant de devenir explorateur représente ainsi un signe d'une vocation ancrée et déterminée.

En ce qui concerne la forte proportion d'explorateurs ayant été admis dans l'une des deux sociétés après leur première exploration, elle peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Le premier étant que comme nous l'avons déjà souligné, tous les explorateurs n'ont pas choisi d'exercer cette activité. Cependant, l'expérience vécue sur le terrain a pu les amener à s'intéresser par la suite aux domaines de la géographie, de la colonisation et de l'exploration, d'où l'adhésion à l'un de ces cercles. D'autre part, comme nous l'avons évoqué précédemment, les sociétés savantes, et notamment les sociétés de géographie sont des organes de diffusion. Les publications éditées par ces établissements font référence dans le domaine scientifique et de ce fait intéressent les explorateurs de façon à pouvoir transmettre les résultats de leurs expéditions. D'autres explications peuvent expliquer cette importante proportion d'explorateurs ayant intégré l'une des deux sociétés parisiennes : une volonté de reconnaissance de ses travaux, le désir de côtoyer des personnalités éminentes leur permettant de trouver des financements pour de nouvelles missions, une forme de mimétisme vis-à-vis des autres explorateurs de façon à être reconnu comme tel, etc.

Le Graphique 33 et le Graphique 34 appuient ces proportions et présentent l'âge d'admission des explorateurs dans ces deux établissements respectifs. Le constat est assez similaire pour les deux sociétés et illustrent une entrée en géographie qui est surtout le fait de trentenaires. En calculant la moyenne d'âge d'admission, il est ainsi possible d'obtenir 32,9 ans pour la Société de géographie de Paris et 33,6 ans pour la Société de géographie commerciale de Paris. Ces graphiques sont à rapprocher de l'âge de la première exploration (Graphique 7) que nous avons situé entre 25 et 35 ans. L'entrée en géographie est donc généralement liée à la première exploration.

Nous avons aussi souhaité déterminer quels types d'explorateurs adhéraient à ces deux établissements parisiens. Le Graphique 35 pour la Société de géographie de Paris et le Graphique 36 pour la Société de géographie commerciale de Paris présentent les proportions d'explorateurs les ayant intégrées selon leur statut professionnel.

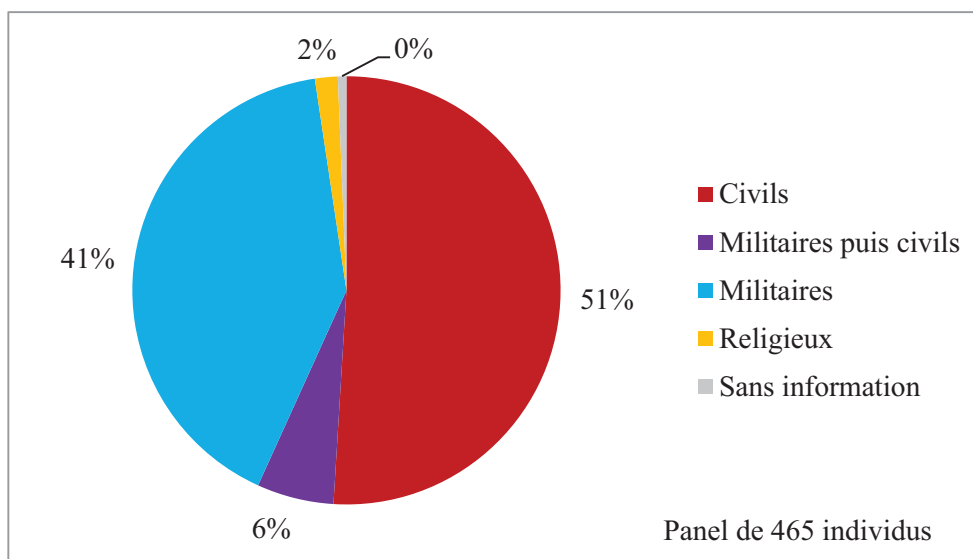
La première observation qui ressort de ces deux graphiques est la plus large part d'explorateurs civils ayant fait partie d'une des deux sociétés parisiennes, même si notamment pour la Société de géographie de Paris, les proportions sont assez proches. C'est dans le cas de la Société de géographie commerciale que la proportion d'explorateurs civils est largement plus significative. L'explication vient assurément de l'orientation commerciale de cet établissement qui attire plus particulièrement des négociants, des industriels et autres administrateurs plus enclins à réfléchir et débattre sur des questions relevant du domaine économique et commercial.

D'autre part, ces graphiques sont à mettre en perspective avec la répartition des statuts professionnels des explorateurs composant notre panel d'étude (Graphique 16) où nous avons pu déterminer que 48% étaient militaires et 46% civils. La proportion d'explorateurs civils ayant intégré une des deux sociétés parisiennes est donc légèrement supérieure à la part d'explorateurs militaires pour le cas de la Société de géographie et encore plus nettement pour la Société de géographie commerciale.

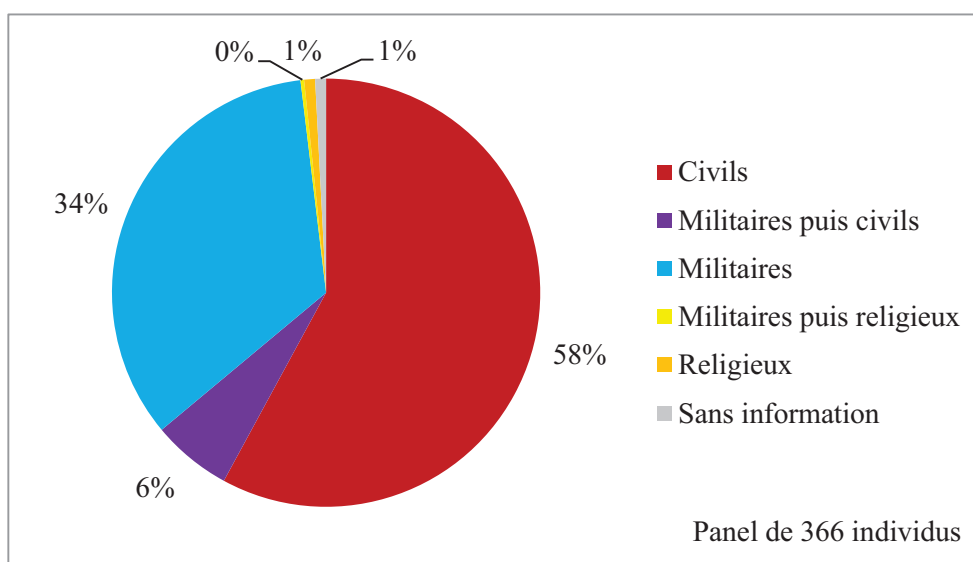
De plus, il est à noter de façon plus globale, que les sociétés de géographie parisiennes attirent des membres faisant partie de la fonction publique. C'est ce qu'observe Dominique Lejeune lorsqu'il s'intéresse aux statuts professionnels des membres de la Société de géographie. Il souligne l'importante proportion de membres issus du fonctionariat entre 1869 et 1914, se situant entre 40 et 50% de l'ensemble des membres, avec une large représentation des militaires<sup>335</sup>.

---

<sup>335</sup> LEJEUNE, Dominique, *op. cit.*, p. 99.



**Graphique 35 : Répartition des explorateurs membres de la Société de géographie de Paris selon leur statut professionnel**



**Graphique 36 : Répartition des explorateurs membres de la Société de géographie commerciale de Paris selon leur statut professionnel**

Pour compléter ces considérations sur l'admission dans ces deux établissements parisiens, et observer les possibles cercles d'influence qui avaient cours en leur sein, nous avons souhaité étudier les parrainages reçus par chaque explorateur avant leur départ en mission ou l'année de leur première expédition. Cette étude met en lumière le cas des explorateurs volontaires et des personnalités au cœur de ces réseaux, ayant pu avoir une quelconque influence sur la concrétisation de leur projet. Pour ce faire, nous avons relevé les deux

parrains de chaque explorateur pour chacune des deux sociétés parisiennes. Nous avons retranscrit les données obtenues sous la forme des représentations graphiques qui suivent<sup>336</sup>.

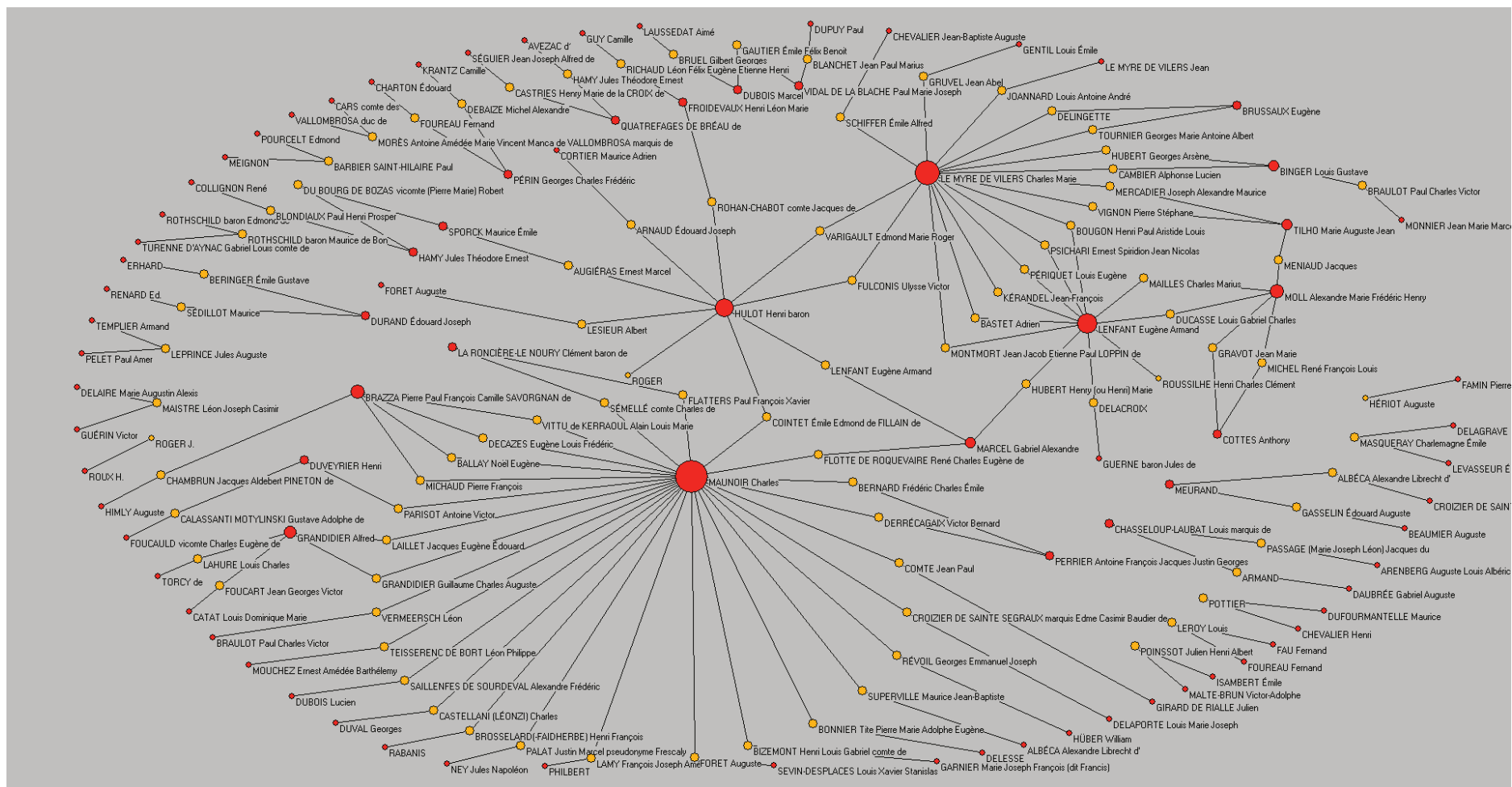
Pour chacune des sociétés de géographie parisiennes, nous avons établi une représentation graphique globale des parrainages reçus par les explorateurs lors de leur adhésion avant leur première exploration (Figure 7 dans le cas de la Société de géographie de Paris et Figure 10 pour la Société de géographie commerciale de Paris). À ces modélisations globales, nous avons ajouté des représentations plus spécifiques et permettant d'observer les parrainages reçus par les explorateurs du continent africain (Figure 8 et Figure 11) et asiatique (Figure 9 et Figure 12) pour chacune des deux sociétés parisiennes, avant ou l'année de leur première exploration.

---

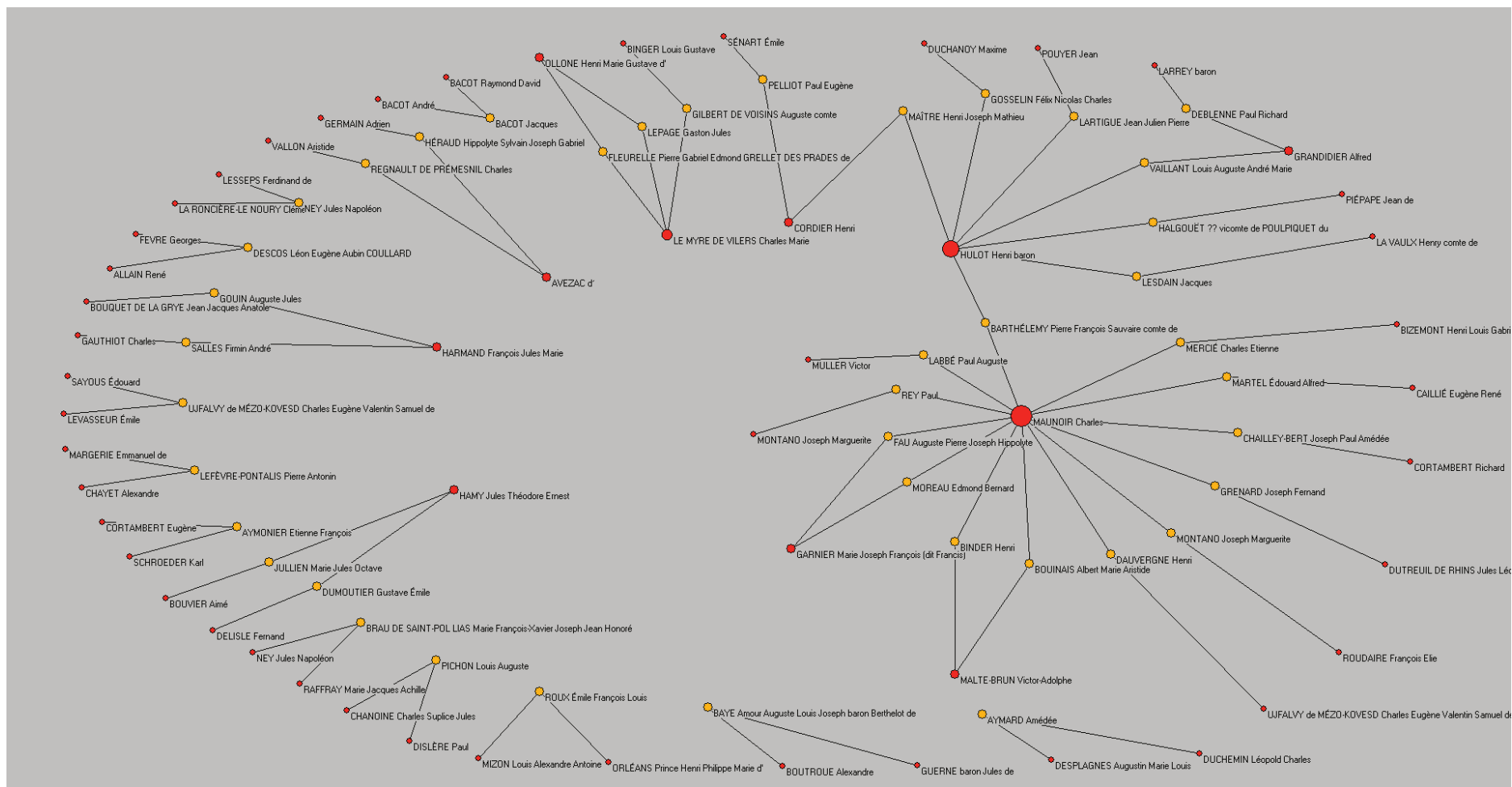
<sup>336</sup> Pour chacune de ces modélisations graphiques, les parrains sont représentés par des cercles orange foncés et les filleuls-explorateurs par des cercles orange clairs.

Les modélisations graphiques des réseaux de l'ensemble de notre étude ont été obtenues à partir des informations contenues dans notre base de données et traitées en recourant au logiciel Pajek.



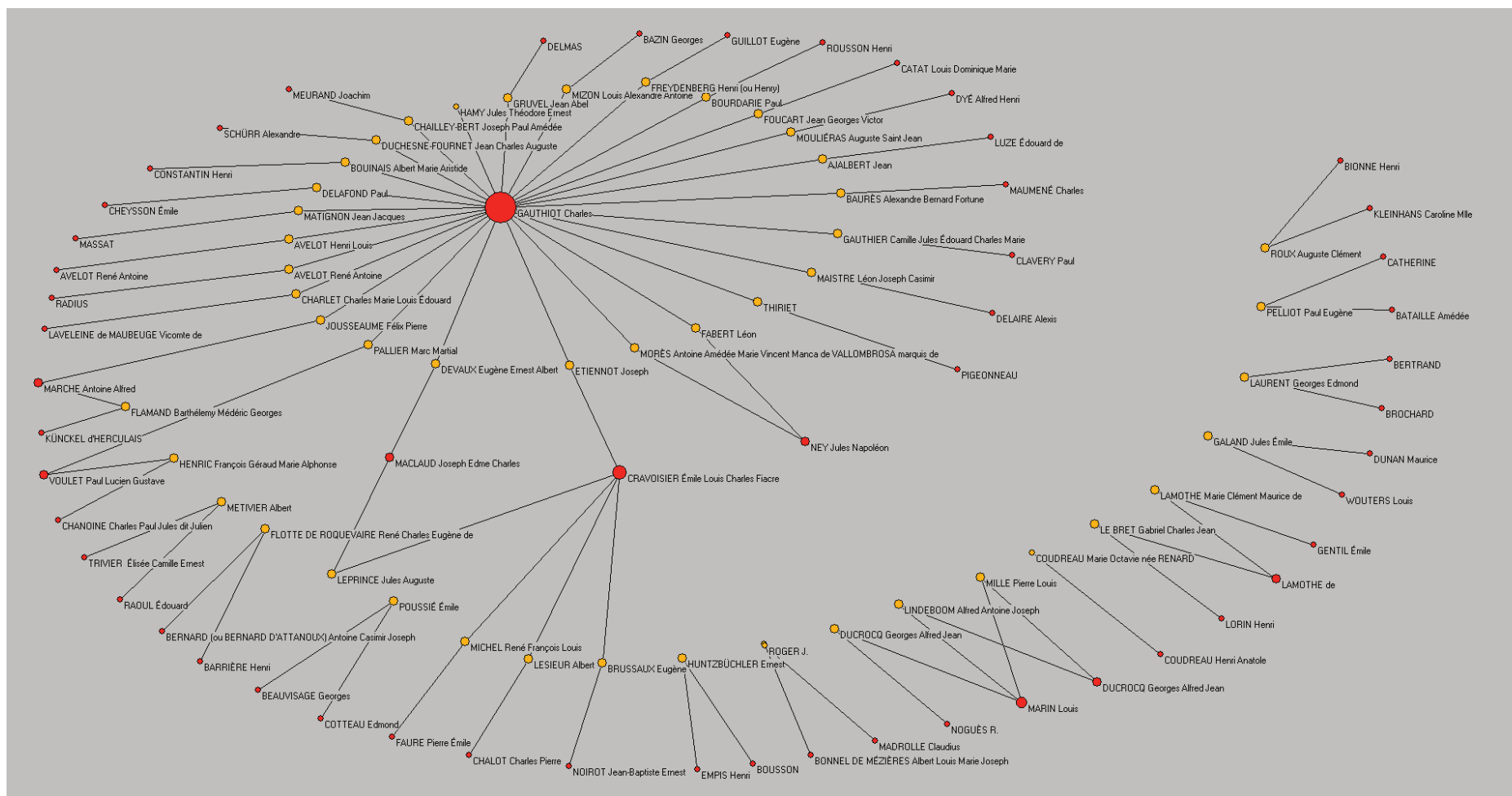


**Figure 8 : Représentation graphique des parrains et filleuls de la Société de géographie de Paris (explorateurs du continent africain admis avant ou l'année de leur 1<sup>re</sup> mission)**



**Figure 9 : Représentation graphique des parrains et filleuls de la Société de géographie de Paris (explorateurs du continent asiatique admis avant ou l'année de leur 1<sup>re</sup> mission)**





**Figure 10 : Représentation graphique des parrains et filleuls de la Société de géographie commerciale de Paris (explorateurs admis avant leur 1<sup>re</sup> mission)**





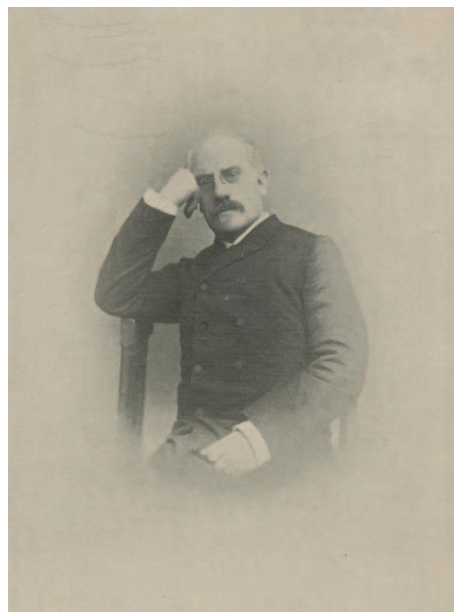
	PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ	PRÉSIDENTS de la COMMISSION CENTRALE	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
1822	Marquis de LAPLACE.	De ROSSEL.	MALTE-BRUN.
1823	Marquis de PASTORET.	Baron WALCKENAER.	id.
1824	V <sup>te</sup> de CHATEAUBRIAND.	LANGLÈS.	id.
1825	C <sup>te</sup> CHABROL DE VOLVIC.	BARBIÉ DU BOGAGE.	ROUX DE ROCHELLE.
1826	BECCUEY.	EYRIÈS.	DE LARENAUDIÈRE.
1827	C <sup>te</sup> CHABROL DE CROUZOL.	JOMARD.	id.
1828	Baron CUVIER.	GIRARD.	id.
1829	Baron HYDE DE NEUVILLE.	JOMARD.	id.
1830	Duc de DOUDEAUVILLE.	Général HAXO.	JOUANNIN.
1831	Comte d'ARGOUT.	Baron WALCKENAER.	id.
1832	Amiral comte de RIGNY.	JOMARD.	A. BARBIÉ DU BOGAGE.
1833	Duc DECAZES.	ROUX DE ROCHELLE.	Colonel CORABŒUF.
1834	Comte de MONTALIVET.	JOMARD.	D'AVEZAC.
1835	Baron de BARANTE.	ROUX DE ROCHELLE.	id.
1836	Lieut <sup>général</sup> baron PELET.	Colonel CORABŒUF.	id.
1837	GUIZOT.	ROUX DE ROCHELLE.	Noël DESVERGERS.
1838	Comte de SALVANDY.	Baron WALCKENAER.	id.
1839	Baron TUPINIER.	JOMARD.	Capitaine CALLIER.
1840	Comte JAUBERT.	ROUX DE ROCHELLE.	BERTHELOT.
1841	VILLEMAIN.	DAUSSY.	id.
1842	CUNIN-GUIDAINE.	Comte-amiral d'URVILLE.	id.
1843	Amiral baron ROUSSIN.	JOMARD.	id.
1844	Vice- <sup>amiral</sup> baron de MACKAU.	ROUX DE ROCHELLE.	id.
1845	Baron de HUMBOLDT.	GUIGNIAUT.	VIVIEN DE ST-MARTIN.
1846	Baron WALCKENAER.	DAUSSY.	id.
1847	Comte MOLÉ.	JOMARD.	id.
1848	JOMARD.	ROUX DE ROCHELLE.	id.
1849	J.-B. DUMAS.	DAUSSY.	id.
1850	id.	POULAIN DE BOSSAY.	DE LA ROQUETTE.
1851	Contre-amiral MATHIEU.	JOMARD.	id.
1852	id.	GUIGNIAUT.	Eugène CORTAMBERT.
1853	Comte-amiral LAPLACE.	DAUSSY, JOMARD.	id.
1854	Hippolyte FORTOUL.	JOMARD.	id.
1855	LEFEBVRE-DURUFLÉ.	GUIGNIAUT.	Alfred MAURY.
1856	GUIGNIAUT.	CONSLANT PRÉVOST.	id.
1857	DAUSSY.	JOMARD.	id.
1858	Général DUMAS.	D'AVEZAC.	id.
1859	Élie de BEAUMONT.	JOMARD.	id.
1860	ROULAND.	D'AVEZAC.	V.-A. MALTE-BRUN.
1861	A <sup>rs</sup> ROMAIN-DES-FOSSÉS.	JOMARD.	id.
1862	Comte de PERSIGNY.	D'AVEZAC.	id.
1863	Comte WALEWSKI.	de QUATREFAGES DE BRÉAU.	id.
1864	M <sup>rs</sup> de CHASSELOUP-LAUBAT.	D'AVEZAC.	id.
1865	id.	de QUATREFAGES DE BRÉAU.	id.
1866	id.	D'AVEZAC.	id.
1867	id.	de QUATREFAGES DE BRÉAU.	Charles MAUNOIR.
1868	id.	Jules DUVAL.	id.
1869	id.	Antoine d'ABBADIE.	id.
1870	id.	de QUATREFAGES DE BRÉAU.	id.
1871	id.	id.	id.

	PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ	PRÉSIDENTS de la COMMISSION CENTRALE	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
1872	M <sup>rs</sup> de CHASSELOUP-LAUBAT.	D'AVEZAC.	Charles MAUNOIR.
1873	V <sup>te</sup> de la RONCIÈRE-LE-NOURY.	Eugène CORTAMBERT.	id.
1874	id.	DELESSE.	id.
1875	id.	id.	id.
1876	id.	V.-A. MALTE-BRUN.	id.
1877	id.	Émile LEVASSEUR.	id.
1878	id.	de QUATREFAGES DE BRÉAU.	id.
1879	id.	A. DAUBRÉE.	id.
1880	id.	Alfred GRANDIDIER.	id.
1881	Ferdinand DE LESSEPS.	Lieut <sup>colonel</sup> PERRIER.	id.
1882	id.	Henri DUVEYRIER.	id.
1883	id.	Antoine d'ABBADIE.	id.
1884	id.	BOUQUET DE LA GRYE.	id.
1885	id.	Alph. MILNE-EDWARDS.	id.
1886	id.	Adrien GERMAIN.	id.
1887	id.	Pierre-J.-César JANSSEN.	id.
1888	id.	Docteur E.-T. HAMY.	id.
1889	id.	Alph. MILNE-EDWARDS.	id.
1890	de QUATREFAGES DE BRÉAU.	C <sup>te</sup> Henri DE BIZEMONT.	id.
1891	id.	Vice-amiral L. VICNES.	id.
1892	Antoine d'ABBADIE.	Émile CHEYSSON.	id.
1893	Auguste DAUBRÉE.	Général DERRÉCAGAIX.	id.
1894	Auguste HIMLY.	Édouard CASPARI.	id.
1895	Jules-César JANSSEN.	Albort DE LAPPARENT.	id.
1896	BOUQUET DE LA GRYE.	Docteur E.-T. HAMY.	id.
1897	A. MILNE-EDWARDS.	Prince BONAPARTE.	Baron HULOT.
1898	id.	LE MYRE DE VILERS.	id.
1899	id.	Gabriel MARCEL.	id.
1900	id.	Prince BONAPARTE.	id.
1901	A. GRANDIDIER.	E. ANTHOINE.	id.
1902	id.	Général DERRÉCAGAIX.	id.
1903	id.	LE MYRE DE VILERS.	id.
1904	id.	H. CORDIER.	id.
1905	id.	Vice-amiral HUMANN.	id.
1906	LE MYRE DE VILERS.	Baron J. DE GUERNE.	id.
1907	id.	E.-A. MARTEL.	id.
1908	id.	F. SCHRADER.	id.
1909	D <sup>r</sup> E.-T. HAMY.	Edm. PERRIER.	id.
1910	Prince BONAPARTE.	Emil. DE MARGERIE.	id.
1911	id.	Colonel BOURGEOIS.	id.
1912	id.	J. HARMAND.	id.
1913	id.	Général G. LEBON.	id.
1914	id.	Charles LALLEMAND.	id.
1915	id.	id.	id.
1916	id.	id.	id.
1917	id.	id.	id.
1918	id.	Prince BONAPARTE <sup>1</sup> .	G. GRANDIDIER.
1919	id.	id.	id.
1920	id.	id.	id.
1921	id.	id.	id.

1. A partir du 6 décembre 1918, le Prince Bonaparte a bien voulu assumer la charge des deux présidences.

Tableau 7 : Liste des présidents et secrétaires généraux de la Société de géographie de Paris (1822-1921)

Dans le cas de la Société de géographie de Paris, la Figure 7 est assez éloquent en ce qui concerne la place de pivot qu'a pu tenir Charles Maunoir (Figure 13<sup>337</sup>) dans le parrainage de futurs explorateurs souhaitant faire leur entrée en géographie. Personnalité au cœur du réseau de la Société de géographie de Paris, ce rôle tient en premier lieu à son fauteuil de secrétaire général de la société qu'il occupe entre 1867 et 1896 (voir ci-dessus Tableau 7<sup>338</sup>). Près de trente ans à ce poste, il est véritablement un pilier de l'établissement, connaissant ses moindres activités et membres, étant en relation avec d'autres sociétés savantes, mais aussi avec des personnalités de milieux divers et variés. Ancien militaire, retiré du service actif à la suite d'une blessure, il travaille durant de nombreuses années au Dépôt des cartes du ministère de la Guerre.



**Figure 13 : Charles Maunoir**

De plus, il fait partie des membres de la Commission des missions du ministère de l'Instruction publique. À ce titre, il est au cœur du dispositif de subvention de cette administration, en contact avec d'autres scientifiques et très au fait des expéditions en cours ou à venir. Sa nécrologie parue dans *La Géographie* en janvier 1902 est tout à fait élogieuse, tant dans son rôle de rénovateur de la Société de géographie de Paris que dans l'énergie qu'il a pu mettre à encadrer et conseiller les explorateurs qu'il a côtoyés, autant que dans la diffusion et la vulgarisation des progrès en matière de géographie. Sa proximité et son soutien envers l'exploration et les explorateurs sont à plusieurs reprises évoqués en ces termes :

« Maunoir a exercé sur les explorateurs une influence particulièrement utile, les guidant de ses judicieux conseils et, à leur retour, mettant en valeur leur œuvre »<sup>339</sup>.

Les mots prononcés par le président de la Société de géographie, Alfred Grandidier, lors de ses obsèques font aussi écho à ces propos :

« C'est lui aussi qui a contribué dans une large mesure à éveiller le zèle de beaucoup de voyageurs et, par ses remarquables rapports annuels sur les progrès des sciences géographiques, par ses savantes notices sur les questions relatives à la topographie et aux procédés d'exécution des cartes, à répandre le goût des choses de la géographie.

---

<sup>337</sup> Source : archives privées de la famille Maistre (tous droits réservés).

<sup>338</sup> *La Géographie*, 1921, T. 36, p. 166-167.

<sup>339</sup> « Charles Maunoir (1830-1901) », *La Géographie*, 1902, T. V, p. 2.

[...] protecteur empressé de tous les voyageurs, il se plaisait à les suivre dans leurs explorations lointaines, leur prodiguant ses encouragements, et il jouissait sincèrement de leurs succès »<sup>340</sup>.

Impliqué auprès des explorateurs, il est alors normal qu'il ait été fréquemment sollicité comme parrain par des aspirants explorateurs souhaitant adhérer à la Société de géographie de Paris. De plus, sa position de secrétaire général en fait l'une des personnalités à contacter en premier lieu par les individus désireux d'intégrer ce groupement érudit. De ce point de vue, la Figure 7 met en évidence le rôle tenu par les présidents, secrétaires généraux et autres personnalités ayant fait partie des instances décisionnaires de la société. Les parrains ayant le plus de filleuls sont effectivement en très large majorité des membres appartenant à la direction de la société lorsque l'on compare leurs noms à la liste des présidents et secrétaires généraux (Tableau 7) : Charles Maunoir (31 filleuls), baron Hulot (6), Charles Le Myre de Vilers (4), Victor Adolphe Malte-Brun (5), Alfred Grandidier (4), d'Avezac (4), ... C'est donc un encouragement et un soutien à l'exploration et aux futurs explorateurs de la part de la Société de géographie de Paris qu'il est possible d'observer à travers l'étude de ce maillage relationnel. Il apparaît alors un lien étroit entre exploration et Société de géographie de Paris, dans sa volonté de guider et conseiller les futurs explorateurs dans leurs diverses démarches permettant de faire aboutir leur projet. Faire partie de ce réseau est un atout pouvant ouvrir les portes de certains ministères et obtenir des subventions, tout autant que d'être mis en relation avec certains savants pouvant prodiguer conseils et méthodologie pour réaliser des explorations permettant de faire évoluer les sciences et les connaissances.

En observant la Figure 8 d'autres personnalités ressortent de ce réseau constitué par la Société de géographie de Paris. En effet, cette représentation graphique met en relief les parrains des explorateurs du continent africain, admis dans cet établissement avant ou l'année de leur première exploration. Il ressort, comme précédemment, la place prépondérante de Charles Maunoir, ainsi que celle de Charles Le Myre de Vilers, du baron Hulot et d'Alfred Grandidier. Cependant, quelques nœuds sont intéressants à noter du fait du nombre de parrainages effectués. Dans le cadre des explorateurs du continent africain, il apparaît que des parrains sont eux-mêmes des explorateurs de ce même continent. Ainsi, Eugène Lenfant, Pierre Savorgnan de Brazza, Henry Moll ou encore Gustave Binger permettent à d'apprentis explorateurs de faire leur entrée en géographie. Sorte d'encouragement, de passage de flambeau, ou encore d'adoubement de la part d'ainés envers de nouvelles générations d'explorateurs. Personnalités de premier plan en matière d'exploration de l'Afrique, ils

---

<sup>340</sup> « Charles Maunoir (1830-1901) », *La Géographie*, 1902, T. V, p. 3-4.

introduisent grâce à leur parrainage des membres de leurs missions, des fidèles, des connaissances, de jeunes gens souhaitant intégrer le milieu de l'exploration à travers l'appartenance à la Société de géographie de Paris. S'opère une sorte de filiation, où le maillage relationnel peut s'apparenter à une forme d'arbre généalogique des grandes familles de l'exploration africaine. Ainsi, s'observe les liens entre les explorateurs Lenfant, Moll, Tilho, Cottes et leurs filleuls. Tous les quatre ont mené des missions assez similaires notamment en Afrique centrale et fréquemment dans le cadre d'expéditions consacrées à la délimitation de frontières.

En ce qui concerne les explorateurs du continent asiatique et leurs parrains lors de leur admission à la Société de géographie de Paris avant ou l'année de leur première expédition, les remarques sont assez similaires (Figure 9). Charles Maunoir, le baron Hulot, Charles Le Myre de Vilers restent prépondérants dans le parrainage des futurs explorateurs de l'Asie. À l'instar du continent africain, quelques explorateurs d'Asie prennent sous leur coupe de futurs ou nouveaux explorateurs. Se détachent ainsi quelques grandes figures de l'exploration en Asie telles que Francis Garnier, Henri Cordier, Gustave d'Ollone ou encore Jules Harmand.

Si la Société de géographie de Paris semble former un ensemble relationnel où l'exploration est soutenue et encouragée, la Société de géographie commerciale de Paris n'est pas en reste et d'autres personnalités majeures se détachent.

La Figure 10 et les deux suivantes, permettent d'identifier l'homme au cœur du réseau de la Société de géographie commerciale de Paris par le nombre important de parrainages qu'il a effectués auprès de futurs ou nouveaux explorateurs : Charles Gauthiot. Professeur d'allemand aux lycées Charlemagne, Henri IV et Saint-Louis, il fait partie des membres fondateurs de la Société de géographie commerciale en 1873 et occupe la fonction de secrétaire général jusqu'à son décès en 1905. Il donne aussi des cours à l'École coloniale, et fait partie des membres du Conseil des Colonies et du Comité de l'Afrique française. Le « père Gauthiot » comme certains explorateurs se plaisent à l'appeler est un véritable « dénicheur de talents » qui a encouragé et révélé nombre d'explorateurs. La notice biographique que Casimir Maistre dresse de lui est tout à fait éloquente, tout en étant bien entendu partielle en raison du lien étroit qu'ont entretenu l'explorateur et son mentor :



Figure 14 : Charles Gauthiot<sup>341</sup>

« S'est attiré l'amitié et la reconnaissance de tous les explorateurs français contemporains par son affabilité, par ses conseils éclairés, ses recommandations et la bonne grâce avec laquelle il accueille tous ceux qui veulent bien venir le trouver. Les voyageurs auxquels il a mis le pied à l'étrier ne se comptent plus »<sup>342</sup>.

En raison de sa longévité à occuper le poste de secrétaire général de la Société de géographie commerciale de Paris, Charles Gauthiot tient un rôle prépondérant durant la période qui nous intéresse au sein de cet établissement. La nécrologie qui lui est consacrée dans les *Annales de Géographie* en 1905 dresse un portrait flatteur de cette personnalité et souligne ses aptitudes à soutenir l'exploration et les explorateurs :

« Son impérieuse bonté recrutait et enrôlait explorateurs, commerçants, hommes politiques, professeurs. Il se plaisait à rapprocher les gens les moins disposés à se chercher et souvent les mieux faits pour s'entendre. Son crédit auprès des pouvoirs publics, il le mettait sans compter au service de nos compatriotes voyageant ou résidant à l'étranger ; il ne les perdait pas de vue, malgré le temps et la distance, leur prodiguant ses conseils et son appui efficace. Dans ces vingt dernières années, il n'est presque pas d'expédition géographique intéressant notre commerce ou notre politique que la Société de géographie commerciale, dont il était l'âme, n'ait encouragée et soutenue »<sup>343</sup>.

« Âme » de la Société de géographie commerciale de Paris, Charles Gauthiot est la personnalité que les aspirants explorateurs ont tout bénéficié à côtoyer. Son parrainage pour adhérer à la Société de géographie commerciale de Paris représente un marche-pied vers le milieu de l'exploration et la possibilité de concrétiser un projet dans ce domaine. Ses rapports avec les milieux politiques, coloniaux, commerciaux, savants sont des atouts incontestables permettant d'ouvrir des portes, d'entrer en relation, d'être conseillé et peut-être aussi subventionné. Il est alors tout à fait logique de le retrouver au cœur du maillage relationnel des parrains et filleuls de la Société de géographie commerciale.

Dans une bien moindre mesure, la seconde personnalité qui ressort quant au nombre de parrainages de la Figure 10, est Émile Fiacre Cravoisier. Publiciste, journaliste, spécialisé

---

<sup>341</sup> Source : archives privées de la famille Maistre. Dédicace au dos rédigée en 1902 : « Au jeune et vaillant patriote, à l'explorateur qui a rendu service à son pays. Un de ses premiers parrains, reste son ami. Ch. Gauthiot » (tous droits réservés).

<sup>342</sup> Archives privées de la famille Maistre. Extrait d'une note manuscrite rédigée par Casimir Maistre intitulée « Charles Gauthiot ».

<sup>343</sup> ZIMMERMANN, Maurice, « Charles Gauthiot », *Annales de Géographie*, vol. 14 / 74, 1905, p. 179.



dans les questions coloniales, il est aussi secrétaire de la Société de géographie commerciale de Paris.

En ce qui concerne le parrainage d'explorateurs du continent africain avant ou l'année de leur admission dans la société (Figure 11), Charles Gauthiot reste le principal acteur du dispositif de recrutement de l'établissement, suivi par Émile Fiacre Cravoisier. Cependant quelques explorateurs ont aussi été sollicités ou ont proposé de parrainer de nouveaux explorateurs. C'est ainsi le cas de Charles Maclaud, Paul Voulet, Napoléon Ney ou encore Alfred Marche, Gustave Binger et René Avelot.

Le même phénomène s'observe pour les explorateurs du continent asiatique (Figure 12). Si Charles Gauthiot demeure le principal nœud de la modélisation graphique des liens entre parrains et filleuls, deux explorateurs de l'Asie se détachent : Louis Marin et Georges Ducrocq.

En définitive, les candidats à l'exploration, en adhérant à certaines sociétés savantes ciblées, telles que les sociétés de géographie, peuvent espérer intégrer et côtoyer le milieu de l'exploration française. Chaque société savante présente une spécificité qui permet de rencontrer des personnalités pouvant jouer un rôle dans la concrétisation de leur projet, autant par les connaissances et les conseils qu'elles peuvent transmettre que par les possibilités d'être soutenu ou guidé. Il ressort que les sociétés de géographie et notamment les deux situées dans la capitale sont les établissements privilégiés par les explorateurs, autant avant qu'après leur première expédition. Mais, en définitive, en observant les membres des grandes sociétés savantes, il apparaît que beaucoup d'entre eux appartiennent à plusieurs établissements. De ce constat, il est possible de noter une forme de noyau dur permanent du milieu colonial et de l'exploration en France où apparaissent à chaque fois les mêmes hommes politiques, scientifiques, intellectuels, hommes de presse, industriels ou négociants. Cette observation est tout à fait évidente au regard des membres des deux sociétés de géographie parisiennes. Les individus qui ressortent tant par leur charisme, que par leur volontarisme et leur capacité à soutenir les explorateurs sont ainsi Charles Maunoir et Charles Gauthiot qui en raison de leur place de secrétaires généraux de chacune des sociétés de géographie parisiennes ont été en relation avec divers milieux pouvant accompagner les explorateurs dans la réalisation de leurs projets.

### *S'insinuer dans des milieux liés à l'exploration et à la colonisation*

Outre les sociétés savantes, l'une des portes à laquelle il est bon de « frapper » pour le postulant à l'exploration est le Comité de l'Afrique française.

Ce groupement réunissant explorateurs, scientifiques, hommes politiques, militaires et autres hommes proches du pouvoir peut être identifié comme un marchepied vers l'exploration. Créé en 1890, il rassemble des hommes proches du « parti » colonial autour de son président le prince d'Arenberg et de son secrétaire général Hyppolite Percher (Harry Alis sous son nom de plume). Le prince Auguste d'Arenberg est l'héritier d'une grande famille de notables implantée dans le Cher. Destiné à une vie oisive et sportive, il s'intéresse à la politique et se présente dans un premier temps à des élections locales puis nationales sous l'étiquette monarchiste ou conservateur. Il n'obtient pas le succès qu'il souhaiterait. Élu comme député en 1877, il est par la suite battu en 1881 et 1885 par des républicains. Comme le précise Julie d'Andurain :

« le prince d'Arenberg ne peut guère compter être réélu à moins de changer lui-même de camp politique. S'il admire Gambetta pour son projet colonial, il ne peut pas moralement accepter un homme et un gouvernement qui combat les catholiques »<sup>344</sup>.

C'est grâce à la nouvelle politique vaticane du pape Léon XIII qui recommande aux Français d'éviter toute attitude d'opposition à l'égard de la République, que le prince d'Arenberg évolue en politique. Il se présente en 1889 en tant que monarchiste « rallié » et est élu député au premier tour. C'est à ce moment que débute sa véritable carrière politique essentiellement tournée vers les questions coloniales. Mais le prince d'Arenberg est aussi le directeur du *Journal des Débats*, ce qui le lie avec Harry Alis, lui-même journaliste dans cet organe de presse. Harry Alis était venu à Paris pour tenter de percer dans la littérature. Faisant partie d'une mouvance de la jeunesse plutôt bohème et révoltée qui souhaitait s'exprimer librement à travers la littérature, il crée la *Revue Moderne et Naturaliste*. Ami de Maupassant, il l'accompagne en Algérie en 1881, puis publie quelques nouvelles qui n'obtinrent pas le succès escompté. Il se tourne alors vers le journalisme. Il est engagé au *Parlement* puis au *Journal des Débats* et exerce aussi le métier de publiciste pour l'agence Dalziel.

---

<sup>344</sup> D'ANDURAIN, Julie, « Réseaux politiques et réseaux d'affaires : le cas d'Eugène Étienne et d'Auguste d'Arenberg », in BONIN, Hubert, HODEIR, Catherine et KLEIN, Jean-François, *L'esprit économique impérial (1830-1970) : groupes de pression réseaux du patronat colonial en France dans l'Empire*, éd. Société française d'histoire d'outre-mer, Paris, Publications de la SFHOM, 2008, p. 85-102.

Le prince d'Arenberg et Harry Alis créent le Comité de l'Afrique française en 1890 avec le soutien d'Eugène Étienne. Charles-Robert Ageron évoque « les encouragements discrets d'Eugène Étienne et les subsides de quelques grands seigneurs »<sup>345</sup> pour parler de l'aide reçue par le Comité à ses débuts. Ce groupe de pression, proche du pouvoir, se composait, comme indiqué sur leur profession de foi<sup>346</sup>, de personnalités issues de milieux différents (politique, économique, scientifique, littéraire, militaire, médiatique, ...) mais faisant souvent partie d'un même réseau. Ainsi, le prince d'Arenberg est lié au comte Greffulhe par son mariage, et au vicomte de Vogüé qui est propriétaire d'un château proche du sien dans le Cher. Outre ce réseau familial, terrien et émanant de la noblesse Charles-Robert Ageron et Julie d'Andurain mettent en évidence que certains membres du comité font partie de la franc-maçonnerie<sup>347</sup>. Le prince d'Arenberg entre en franc-maçonnerie en 1876. Julie d'Andurain explique que ce genre de réseau apporte « avant tout un lieu de réflexion mais aussi un réseau d'influence puissant »<sup>348</sup>. Par contre, cette affiliation à la franc-maçonnerie rend le fonctionnement de ce Comité presque obscur. Charles-Robert Ageron explique :

« Les affaires importantes étaient traitées dans des réunions plus discrètes. Les républicains pro-coloniaux, presque tous francs-maçons, agissaient selon les habitudes des loges ; ils comptaient plus sur le dévouement de leurs « frères » que sur l'opinion, et ils savaient qui ils pouvaient faire agir au ministère des Colonies ou dans les autres ministères. D'où la difficulté pour l'historien de reconstituer le cheminement de projets qui aboutissaient mystérieusement »<sup>349</sup>.

Le Comité de l'Afrique française agit donc, mais une grande part de secret anime son fonctionnement, ses liens avec le pouvoir et même les expéditions qu'il organise. Ainsi Deloncle résume-t-il en novembre 1890 ce qui peut permettre le succès du Comité :

« Réunir des fonds et, de concert avec le gouvernement, organiser sans bruit des explorations dont on apprend le départ en même temps que le succès »<sup>350</sup>.

Dévoué à l'expansion coloniale et aux bénéfiques qui pourraient en ressortir, ce comité organise, finance et envoie des missions essentiellement en Afrique centrale pour faire entrer ce territoire sous la bannière française, mais aussi pour explorer ces contrées et étudier les

---

<sup>345</sup> AGERON, Charles-Robert, « Le « parti » colonial », *Les collections de l'Histoire*, avril 2001, p. 30

<sup>346</sup> « Comité de l'Afrique française », *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, Montpellier, Société languedocienne de géographie, 1891, p. 198-200.

<sup>347</sup> BEAUREPAIRE, Pierre-Yves (Dir.), *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, Paris, A. Colin, 2014, 336 p.

<sup>348</sup> D'ANDURAIN, Julie, *op. cit.*, p. 85-102.

<sup>349</sup> AGERON, Charles-Robert, *op. cit.*, p. 30.

<sup>350</sup> Cité par : MEYER, Jean, TARRADE, Jean, REY-GOLDZEIGUER, Annie, THOBIE, Jacques, *Histoire de la France coloniale, des origines à 1914*, vol. 1, Paris, Armand Colin, 1991, p. 644.

ressources qu'elles recèlent. Ce comité est donc aussi le cœur d'un réseau dont la particularité est de faire pression sur le gouvernement français pour intensifier son expansion en Afrique. Des variantes de ce comité ont aussi été créées par la suite, tels que le Comité de l'Asie française et le Comité du Maroc français.

Le comité, comme la plupart des autres groupes de pression créés à la même époque, n'eut jamais plus de 4 000 membres (en 1914), avec la plupart du temps entre 1 000 et 1 500 membres. Ce n'est pas le nombre qui fait l'importance du comité, mais ce sont les relations que les membres entretiennent avec le pouvoir qui en fait un groupe de pression efficace. Toutefois, cette efficacité, ou du moins son action sur la politique coloniale française, n'a jamais fait l'objet d'une étude très poussée comme le souligne Jean-Louis Miège dans son ouvrage sur l'expansion européenne :

« La question du rôle exacte de ces groupes de pression reste posée. Leur influence procède moins du nombre que de la qualité de leurs membres, de leurs relations, de l'amalgame entre milieux d'affaires et politiques »<sup>351</sup>.

Intégrer ce comité ou côtoyer certains de ses membres peut alors se révéler bénéfique pour des jeunes gens souhaitant obtenir du soutien dans le but de mener à bien une exploration.

Mais le Comité de l'Afrique française, ou ses variantes consacrées à l'Asie et au Maroc, ne sont pas les seuls organismes permettant de s'insinuer dans le milieu de l'exploration française de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Autre « porte » beaucoup plus atypique où il est possible de frapper : La Petite Vache. En marge de la Société de géographie de Paris, situé à Paris, dans l'arrière salle d'une crèmerie, se trouve un autre lieu remarquable où se côtoient les explorateurs : La Petite Vache. Beaucoup plus restreint et fermé, ce lieu est réservé essentiellement à un public d'initiés. C'est à cet endroit que se décide un grand nombre d'explorations, à l'abri des regards et des oreilles, entre gens qui font autorité dans le domaine de l'exploration. Voici une description de ce lieu quelque peu anodin faite par l'un des témoins de ces réunions :

« LA PETITE VACHE ? Au numéro 66 de la rue Mazarine, une crèmerie. Trois mètres de façade. Pour enseigne, un tableau représentant une vache dans un pré : de là le nom de l'établissement.

En profondeur, après la crèmerie, une salle où mangeaient les cochers ; puis une cuisine minuscule et enfin, séparée de la cuisine par un vitrage, une petite pièce basse, étroite et sombre, où il fallait allumer le gaz en plein jour, un gaz blanc, froid, qui éclairait mal. Il

---

<sup>351</sup> MIÈGE, Jean-Louis, *Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours*, 4<sup>e</sup> éd. mise à jour, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 178.

n'arrivait pas plus d'air que de lumière par un vasistas haut perché, donnant sur un fond de puits, une courette humide, ammoniacale, malodorante, pompeusement baptisée le Parc;

En se serrant, on tenait onze à table. La table complète, les derniers venus attendaient leur tour sur des chaises rangées le long du mur. Parmi les convives, les grands explorateurs de la période héroïque »<sup>352</sup>.

Dominique Lejeune évoque le rôle qu'a pu jouer cette crémérie et le déroulement des réunions qui s'y tinrent :

« [...] il existe, légèrement en marge de la Société de géographie de Paris, un groupe de pression qu'elle a en partie engendré, et qui n'agit que par le « relais » de l'exploration : la « petite Vache ». Ce nom est l'enseigne d'une crémérie sise à proximité du siège de la Société et de celui de la maison Hachette, rue Mazarine, crémérie ouverte en 1850, et à l'atmosphère joyeuse et fort libre, « entre hommes » pour l'essentiel, ce qui annonce la vogue des « dîners d'hommes » de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle connut, grâce à Charles Maunoir, qui y avait été introduit en 1853 par Jean-Charles Töpffer, fils de l'auteur des *Voyages en Zig-Zag*, une véritable vocation géographique : avant ou après les séances de la Société, le vendredi, des membres du bureau de sa Commission centrale et des explorateurs y tenaient des réunions aux propos moins guindés qu'à la Société, mais qui étaient le fait des dirigeants. Y venaient régulièrement Francis Garnier, Jules Crevaux, Gabriel Bonvalot, Henri Duveyrier, Brazza, Alfred Marche, Dutreuil de Rhins, Louis Mizon, Alexandre Serpa Pinto, etc., soit le Gotha de l'exploration fin de siècle, à la seule notable exception de Stanley. En outre on y voyait le Dr Hamy, Onésime Reclus, Jacottet, Roland Bonaparte... »<sup>353</sup>

Les explorateurs qui assistent à ces réunions plus intimes et moins formelles que les séances qui se déroulent à la Société de géographie forment ainsi un réseau très éclairé mais aussi assez influent sur la politique coloniale française et l'activité exploratoire. Lieu de rencontres, de débats à bâtons rompus, de convivialité et de réflexion, cet établissement permet aux explorateurs du moment, mais aussi aux anciens et aux plus jeunes de se rassembler et de discuter posément de leurs activités et des directions vers lesquelles doivent s'orienter l'exploration. Arriver à s'asseoir à la table de la Petite Vache pour un candidat à l'exploration est un atout majeur dans sa quête de mission. C'est « le » lieu où il faut arriver à se faire inviter pour pouvoir réaliser son projet, pour rencontrer les bonnes personnes, pour côtoyer les plus grands noms de l'exploration, mais aussi du monde politique, journalistique, colonial et scientifique.

D'autres organismes liés à l'expansion coloniale et/ou à l'exploration peuvent encore permettre d'intégrer des réseaux d'influence plus ou moins spécialisés telle que l'Union Coloniale française, l'Alliance française ou le Comité Dupleix. De plus, le rôle de la franc-maçonnerie dans l'expansion coloniale fait aussi de ce cercle relationnel un réseau non-

---

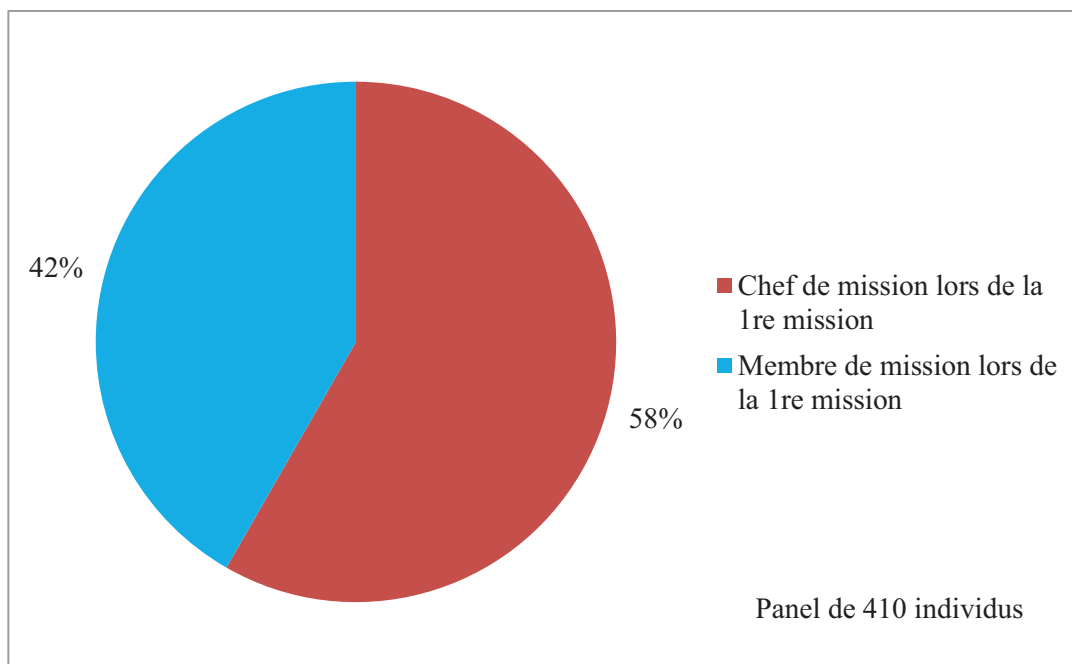
<sup>352</sup> MALO, Henri, *À l'enseigne de la petite vache*, Paris, Les éditions de la nouvelle France, 1945, p. 11-12.

<sup>353</sup> LEJEUNE, Dominique, *op. cit.*, p. 98.

négligeable permettant d'entrer en contact avec des individus pouvant procurer aides et conseils.

Si les sociétés savantes et autres cercles d'influence peuvent permettre à un candidat à l'exploration d'obtenir conseils et aides variées pour mener à bien un projet d'expédition, il est aussi possible de remarquer que s'insinuer dans le milieu des explorateurs peut passer par une phase d'apprentissage. En d'autres termes, souhaiter diriger une mission peut nécessiter plusieurs étapes préalables.

Entrer en contact avec divers réseaux peut aider à intégrer une exploration, sans pour autant la diriger. C'est alors un moyen de se faire connaître auprès de la communauté de l'exploration et/ou du milieu colonial, scientifique, des médias, etc. Commencer comme membre d'une mission, avant de diriger la sienne représente une façon d'acquérir de l'expérience et des connaissances, de se faire remarquer et de rencontrer des personnalités influentes avant de pouvoir faire aboutir son propre projet. Le Graphique 37 met en évidence la proportion d'explorateurs qui ont réalisé leur première expédition en qualité de chef de mission :



**Graphique 37 : Chef de mission lors de la 1<sup>re</sup> mission ?**

Il apparaît que seuls 58% des explorateurs volontaires constituant notre panel d'étude ont dirigé leur expédition lors de leur première mission, contre 42% qui étaient simplement membres. Parmi les 42% qui ont débuté leurs explorations comme membre, 23,3% d'entre

eux ont dirigé par la suite leur propre mission. Faire partie d'une exploration, même si ce n'est qu'en qualité de membre, peut permettre de se faire une idée de cette activité, de réaliser quelles en sont les véritables caractéristiques, de se confronter au terrain et à ses difficultés. C'est un moyen de jauger ses capacités et de vérifier si sa vocation est suffisamment ancrée pour souhaiter renouveler l'expérience. D'autre part, c'est aussi se rassurer en partant avec moins de responsabilités à assumer en étant sous les ordres d'un chef de mission plus expérimenté.

De ce constat, nous avons étudié les chefs de missions qui avaient le plus fréquemment eu recours à des membres pour mener à bien leur mission. Cette approche nous permet de mettre en relief certains réseaux au sein même du milieu explorateur, d'identifier quelques grandes familles concentrées autour de quelques individus. Pour cela nous avons dans un premier temps étudié les missions en Afrique, puis celle en Asie en relevant leurs chefs de mission et les membres qui les accompagnent<sup>354</sup>. Les missions sur le continent africain ayant été plus nombreuses, il a été nécessaire de diviser les modélisations graphiques. C'est pourquoi nous avons dressé un schéma global (Figure 15) indiquant les zones qui sont détaillées dans les figures qui suivent. La Figure 20 quant à elle concentre l'ensemble des relations des chefs de missions et de leurs membres dont les expéditions ont eu pour cadre le continent asiatique.

---

<sup>354</sup> Pour chacune des modélisations graphiques qui suivent, les chefs de missions sont représentés en orange foncé, et les membres en orange clair.

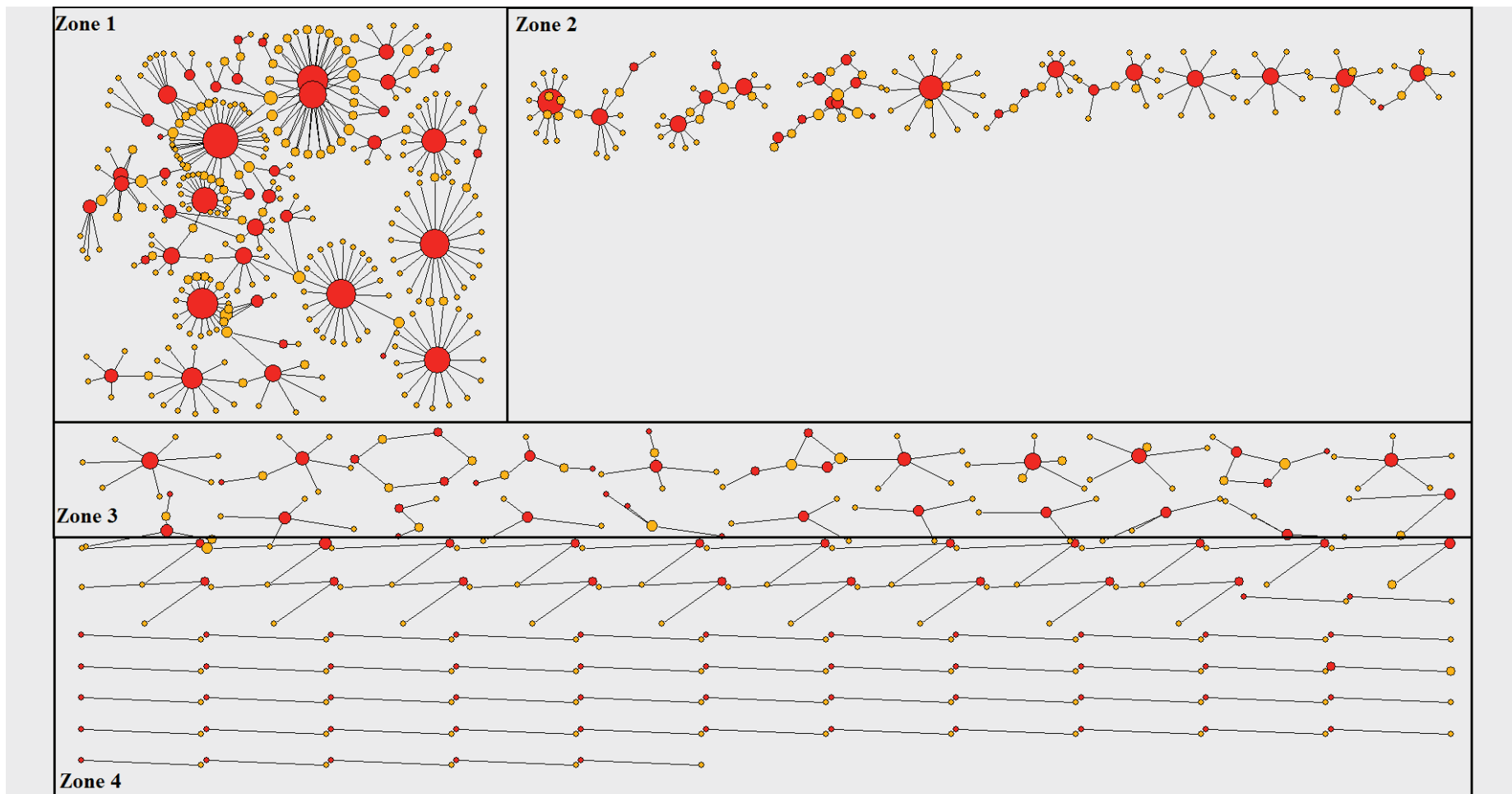


Figure 15 : Schéma global des liens entre chefs de mission en Afrique et membres de leurs missions



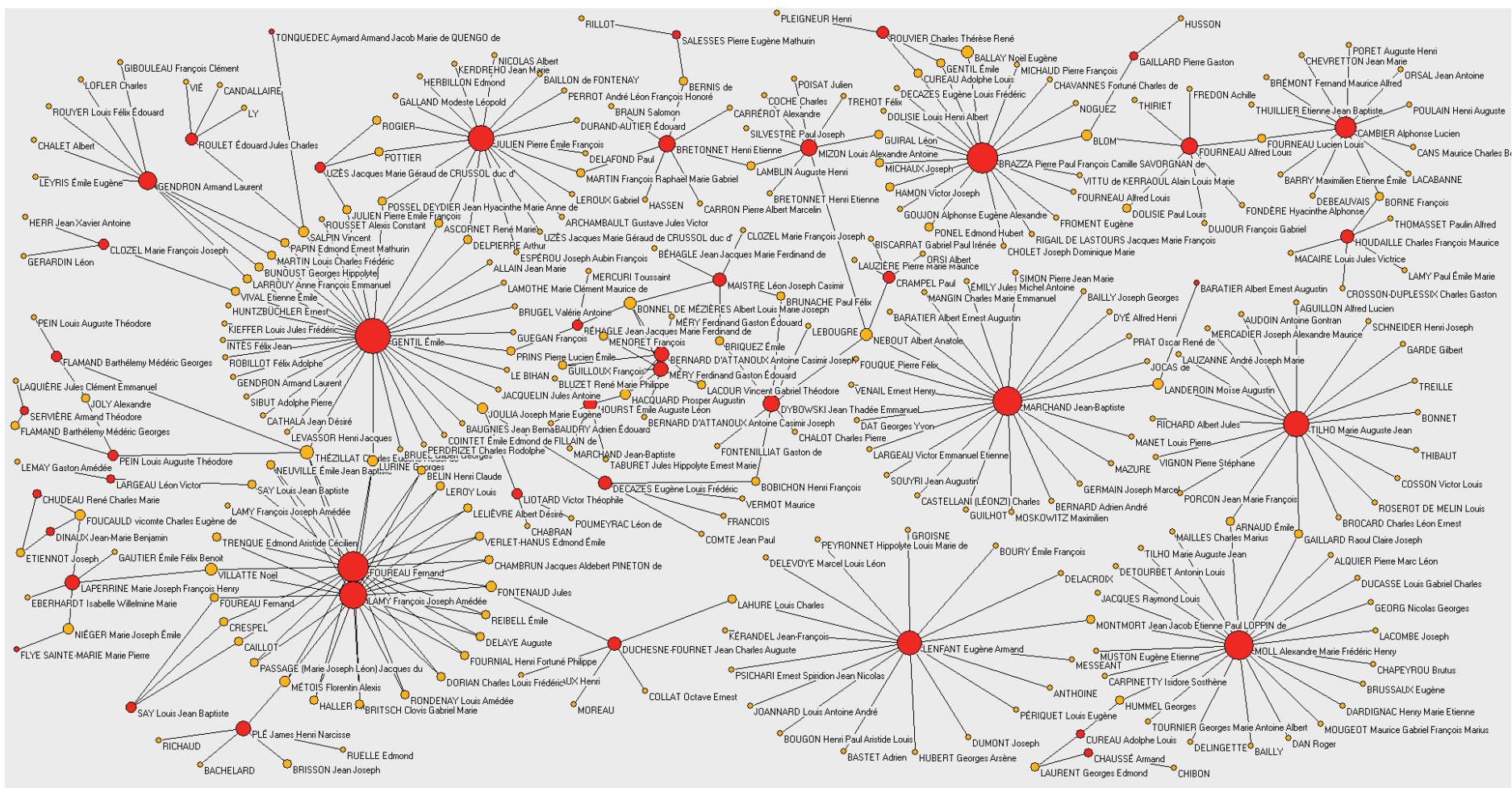


Figure 16 : Représentation graphique des chefs de missions en Afrique et des membres qui ont participé à leurs missions (zone 1)

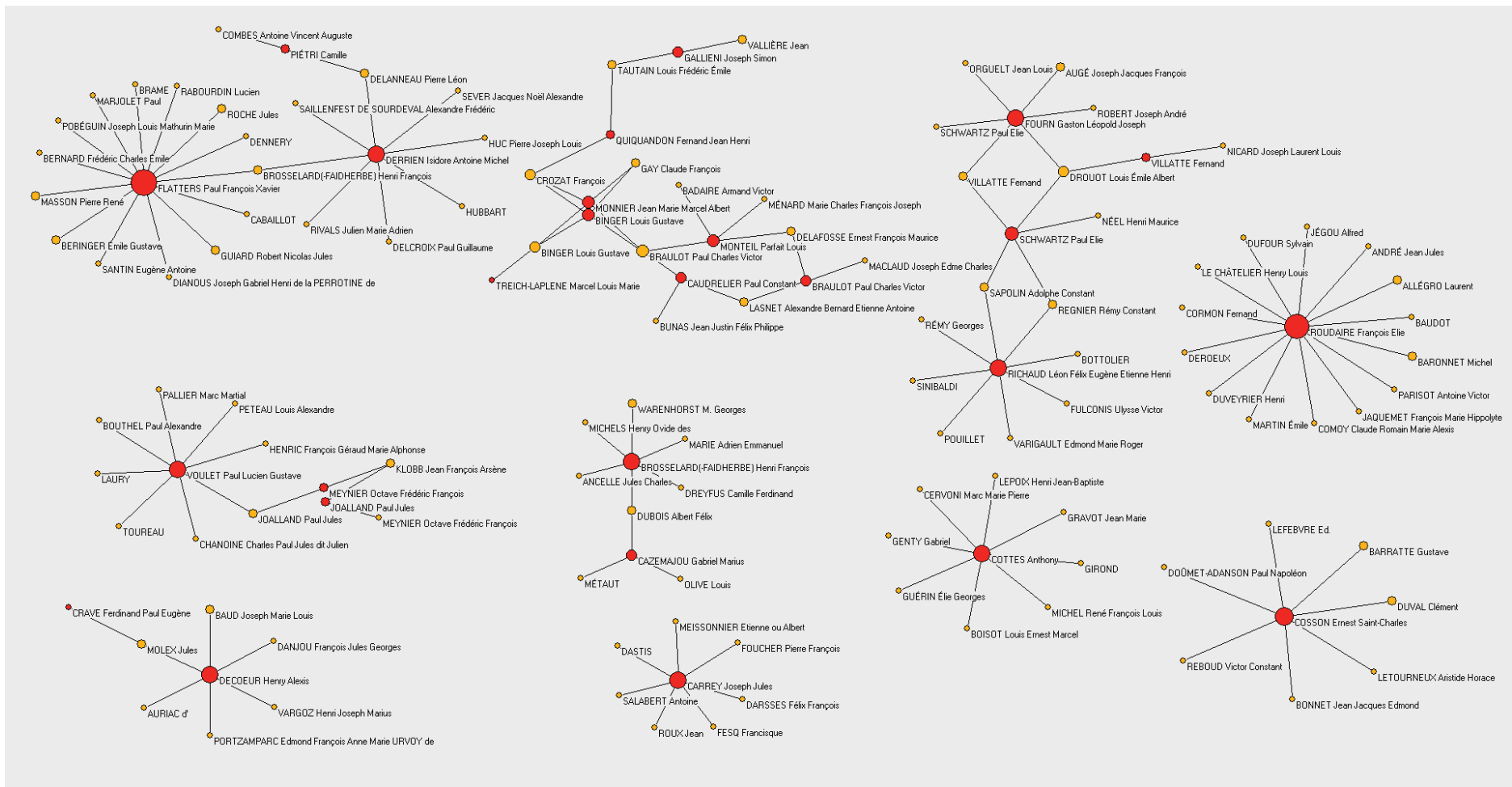


Figure 17 : Représentation graphique des chefs de missions en Afrique et des membres qui ont participé à leurs missions (zone 2)

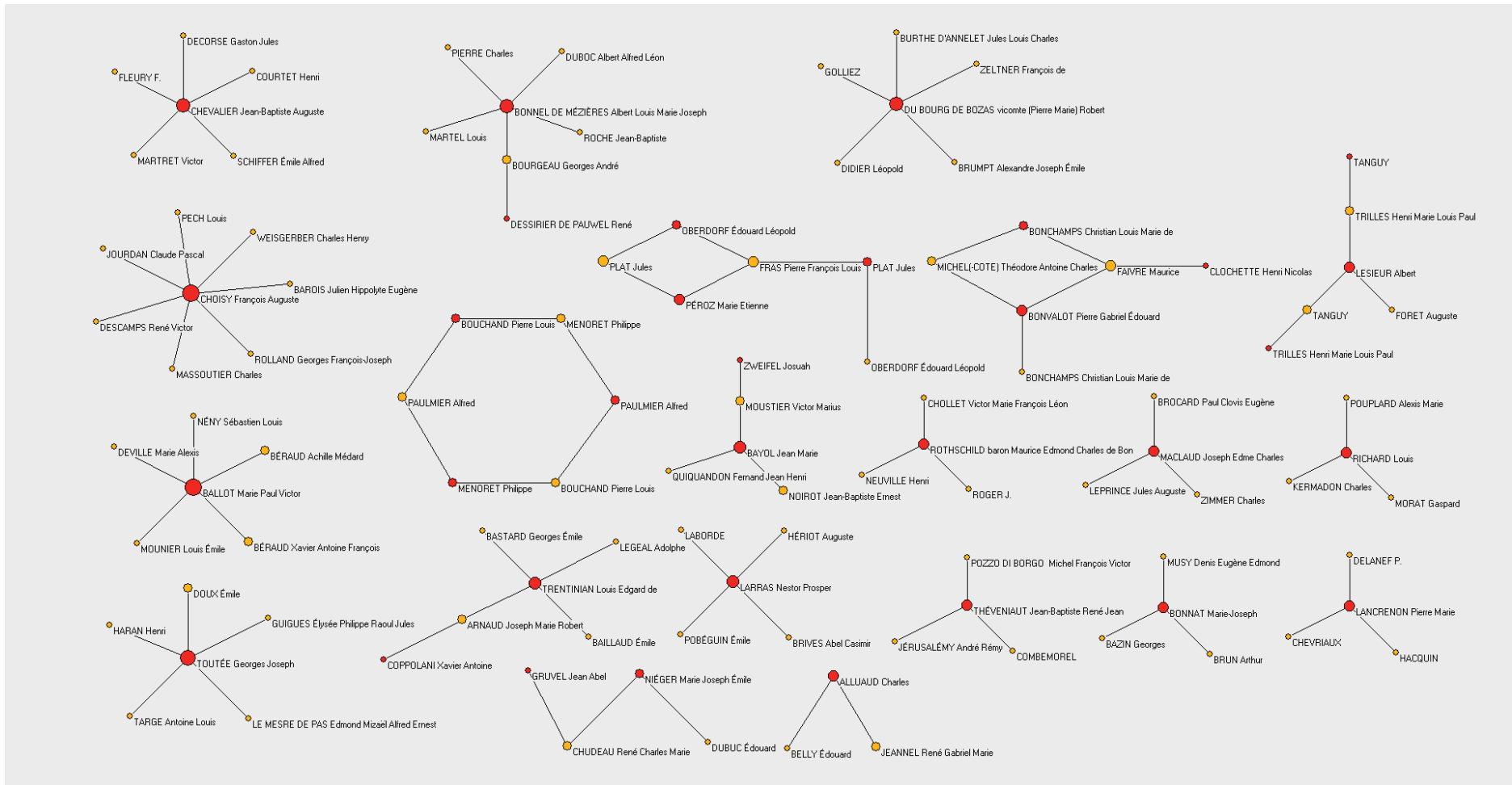


Figure 18 : Représentation graphique des chefs de missions en Afrique et des membres qui ont participé à leurs missions (zone 3)

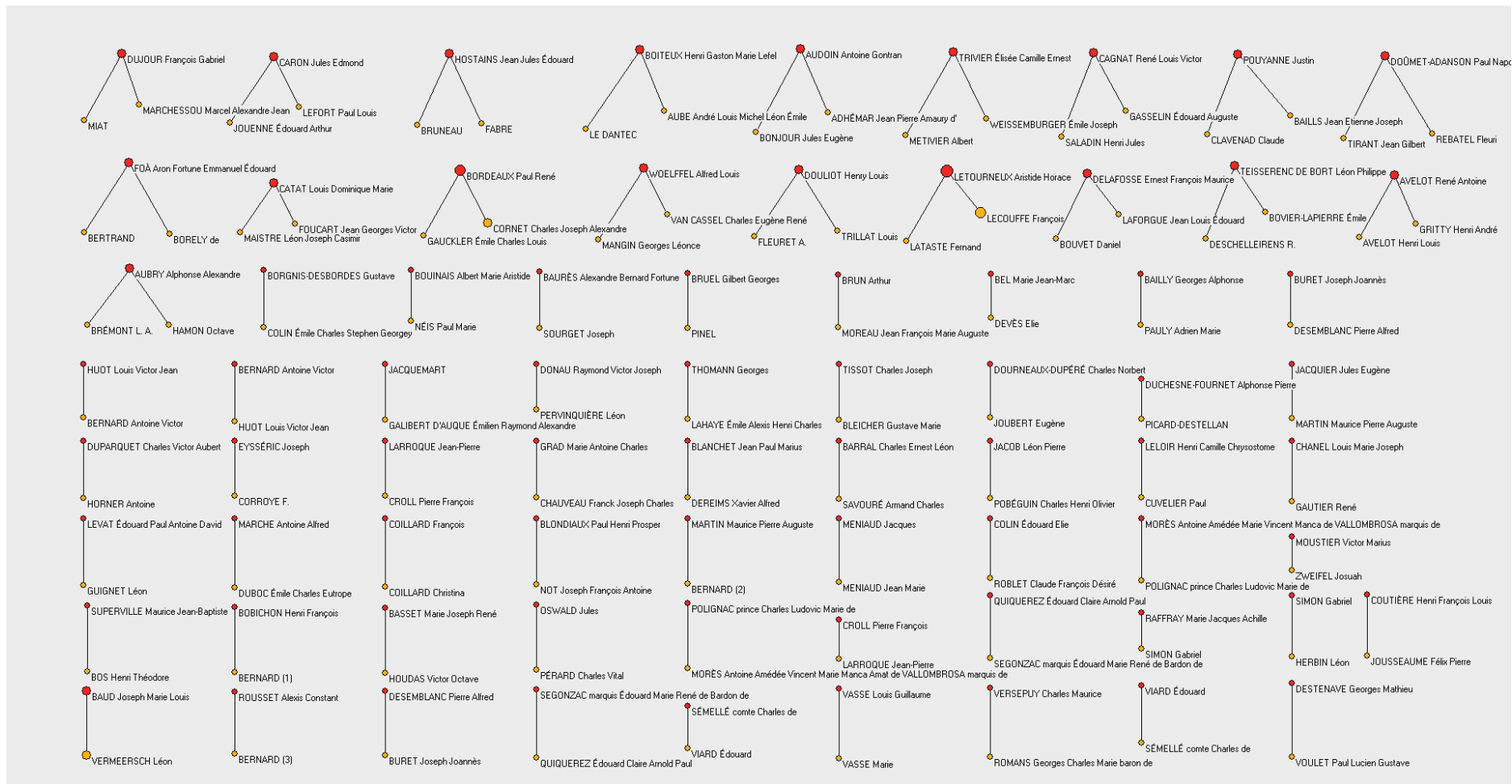


Figure 19 : Représentation graphique des chefs de mission en Afrique et des membres qui ont participé à leurs missions (zone 4)

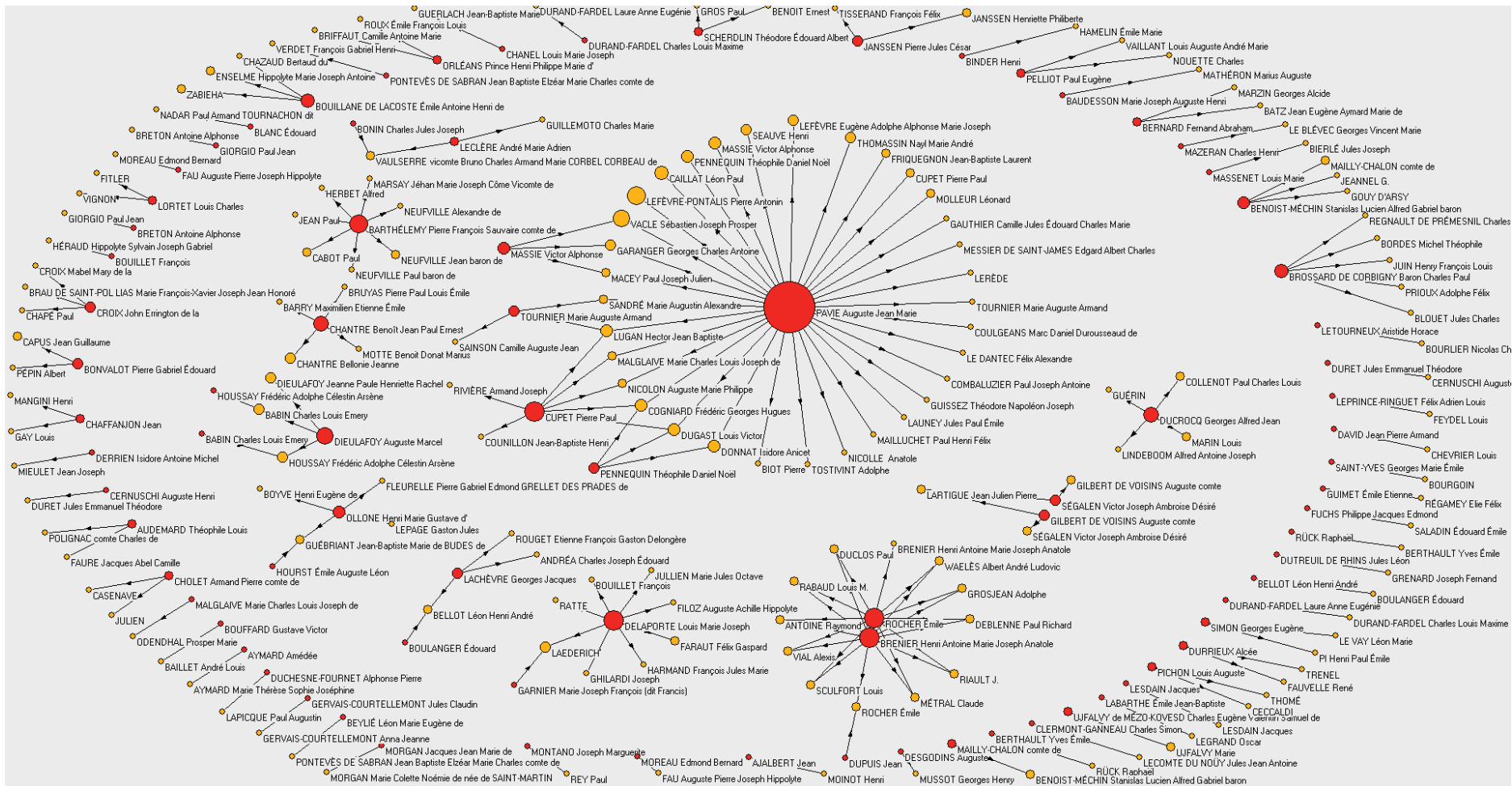


Figure 20 : Représentation graphique des chefs de mission en Asie et des membres qui ont participé à leurs missions

À partir de la Figure 16, il est possible d'identifier les chefs de missions qui ont mené des expéditions et ont généré le plus de membres. Plusieurs personnalités se détachent de cette modélisation graphique : Fernand Foureau et François Lamy, Émile Gentil, Jean-Baptiste Marchand, Henry Moll, Jean Tilho, Pierre Savorgnan de Brazza, Eugène Lenfant, Émile Julien, Lucien Cambier sont les principaux. La multiplication des membres qui ont été sous les ordres de ces explorateurs peut s'expliquer par deux caractéristiques principales : les missions composées d'un important personnel et/ou le fait de diriger plusieurs expéditions. À un échelon au-dessous, on trouve des explorateurs tels qu'Alfred Fourneau, Louis Mizon, Henri Bretonnet, Jean Dybowski, Eugène Decazes, Antoine Bernard d'Attanoux, Gaston Méry, Armand Laurent Gendron, Henry Laperrine, James Plé, Jean Duchesne-Fournet ou Charles Houdaille.

D'autre part, cette Figure 16 met aussi en évidence un maillage de liens entre explorateurs qui ont pu exercer cette activité sous la direction de plusieurs chefs, ce qui peut indiquer des missions qui se sont reliées et/ou qui ont fusionné, ou encore des expéditions réalisées dans une même zone géographique et donc composées de membres connaissant le terrain spécifique de cette région.

La Figure 17 met en relief des chefs de missions ayant aussi mobilisé plusieurs membres. C'est ainsi le cas de Flatters, Voulet, Decoeur, Carrey, Brosselard-Faidherbe, Cottés, Cosson, Roudaire, Richaud, Schwartz, Fourn, etc.

Il est aussi possible de remarquer des membres qui ont pris part à plusieurs expéditions, ce qui permet d'identifier comme précédemment des types d'explorations ou des expéditions qui se sont déroulées dans une même zone géographique. Ainsi les missions dirigées par Richaud, Fourn et Schwartz étaient toutes consacrées à la délimitation de frontières ; les expéditions menées par Binger, Monteil, Monnier, Braulot, Caudrelier et Gallieni ont eu pour cadre l'Afrique occidentale ; la mission Joalland-Meynier a fusionné avec les restes de l'expédition Voulet-Chanoine.

La Figure 18 et la Figure 19 permettent de distinguer des chefs d'expédition qui ont eu sous leurs ordres moins de membres. Cela ne veut pas dire pour autant que s'adresser à eux pour obtenir des conseils ou être guidés dans les arcanes du milieu de l'exploration ne sera pas bénéfique pour les candidats à l'exploration. Simplement, ils n'ont été que beaucoup moins souvent entourés de personnel européen nombreux. De ce fait, ils n'ont que rarement pu transmettre leur expérience sur le terrain.

Dans le cas de l'exploration en Asie, la Figure 20 laisse apparaître la personnalité majeure qui a multiplié les missions et qui a eu le plus de collaborateurs : Auguste Pavie, entouré de ses lieutenants Cupet, Massie, Pennequin et Tournier. Il n'est pas étonnant de constater cette centralité autour de Pavie en raison de l'ampleur des missions et sous-missions qu'il a dirigées ou commanditées en Asie du Sud-Est.

Quelques autres explorateurs se détachent par le nombre de membres qu'ils ont eu durant leurs diverses expéditions. C'est notamment le cas de Brenier et Rocher qui ont dirigé l'importante mission d'exploration commerciale en Chine, mais aussi de Louis Delaporte qui a évolué principalement au Cambodge, du comte de Barthélemy, de Marcel Dieulafoy, d'Ernest Chantre, etc.

Cependant, cette modélisation rend compte d'une moins grande proximité entre les missions et leurs chefs. N'apparaissent que très rarement des individus ayant pris part à des expéditions sous la direction de chefs différents. Alors que précédemment, dans le cadre des explorations en Afrique (surtout sur la Figure 16 et la Figure 17) il était possible d'observer des chevauchements, des nœuds permettant d'identifier des familles d'explorateurs par type d'expéditions ou par localisation géographique des missions, dans le cas de l'Asie, à l'exception de Pavie et ses lieutenants, c'est plutôt le cloisonnement qui semble dominer ainsi que les entreprises menées avec un personnel réduit.

En définitive, les possibilités d'intégrer le milieu des explorateurs français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sont multiples. Plusieurs portes d'accès permettent de s'insinuer dans cette communauté qui dénote par la variété des profils qui la composent. Sociétés savantes et autres organismes liés de près ou de loin à l'exploration et/ou à la colonisation pullulent et permettent de trouver conseils et aides pour les novices souhaitant s'aventurer vers une activité telle que l'exploration. D'autre part, quelques personnalités semblent émerger comme de véritables mentors pour des jeunes gens en quête de guides dans les arcanes de l'establishment de l'exploration à cette époque. Que ce soient des membres directeurs de sociétés savantes ou d'organismes tels que le Comité de l'Afrique française, ou encore des explorateurs charismatiques et expérimentés, les aspirants explorateurs disposent d'un large éventail de personnalités à contacter et à tenter de convaincre. Malgré cela, les déconvenues et désillusions sont encore possibles. Le maître mot pour parvenir à percer dans le domaine de l'exploration pourrait alors se résumer à : ne jamais renoncer et persévérer.

Devenir explorateur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est une vocation certes marginale, mais résultant de multiples facteurs. Définir l'explorateur est d'ailleurs une tâche relativement ardue tant ce mot recèle de facettes, ce qui explique aussi la variété des profils et des motifs pouvant expliquer l'intérêt pour cette activité. Malgré ces diverses trajectoires, quelques tendances dominantes et similarités se dégagent et permettent de délimiter ce terme. L'explorateur est un voyageur, un chercheur, un individu en quête d'aventure, de changement et de liberté, une personnalité déterminée à faire évoluer les connaissances sur le monde et à partager avec le plus grand nombre ses découvertes. Trop souvent amalgamés à tort avec les conquérants, certains seulement ont pu contribuer à élargir le domaine colonial français en cumulant les deux activités.

Les motifs avancés pour s'engager dans la voie de l'exploration sont aussi très variés. Si certains s'appuient sur l'engouement impérial de l'époque et invoquent le patriotisme pour participer au mouvement en direction des colonies, d'autres cherchent à obtenir reconnaissance et ascension sociale au terme de leur expérience d'explorateur. Mais les raisons peuvent être moins raisonnées et plus personnelles. Ainsi, la volonté de concrétiser un rêve qui s'est développé à travers des lectures, le souhait de se surpasser et de relever un défi muri depuis l'enfance, l'envie d'Ailleurs, de dépaysement, d'indépendance et de liberté sont-ils autant de motifs invoqués pour s'orienter vers l'exploration. L'éventail des différents arguments est large et laisse penser que c'est une vocation qui naît du cumul de plusieurs d'entre eux.

Si la volonté de devenir explorateur s'explique par une multiplicité de motifs, les moyens d'y accéder sont tout aussi variés. Malgré cela quelques éléments de profils semblent indiquer des constantes ou du moins des caractéristiques qui dominent pour parvenir à s'orienter vers l'exploration. La jeunesse, l'éducation, un niveau social relativement aisé sont fréquents dans l'étude des candidats à l'exploration. D'autre part, certaines professions sont aussi des portes d'accès à l'activité exploratoire, tout autant que des liens avec les milieux savants, politiques, commerciaux, etc. s'intéressants aux questions ayant trait à l'exploration ou à l'expansion coloniale. La détermination, la persévérance et la motivation restent toutefois des qualités nécessaires aux volontaires désireux de s'engager dans la voie de l'exploration.





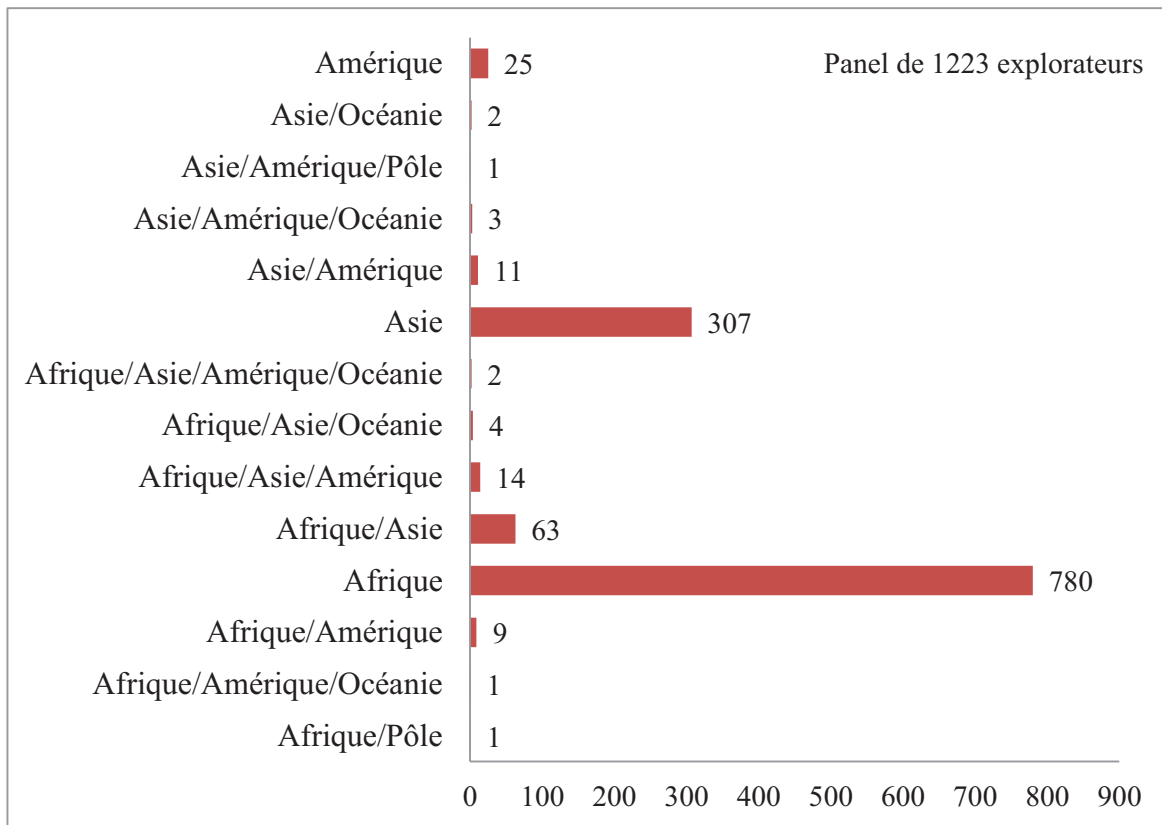
# Partie II : Temps et espaces de l'exploration

## I - Chrono-géographie des explorations

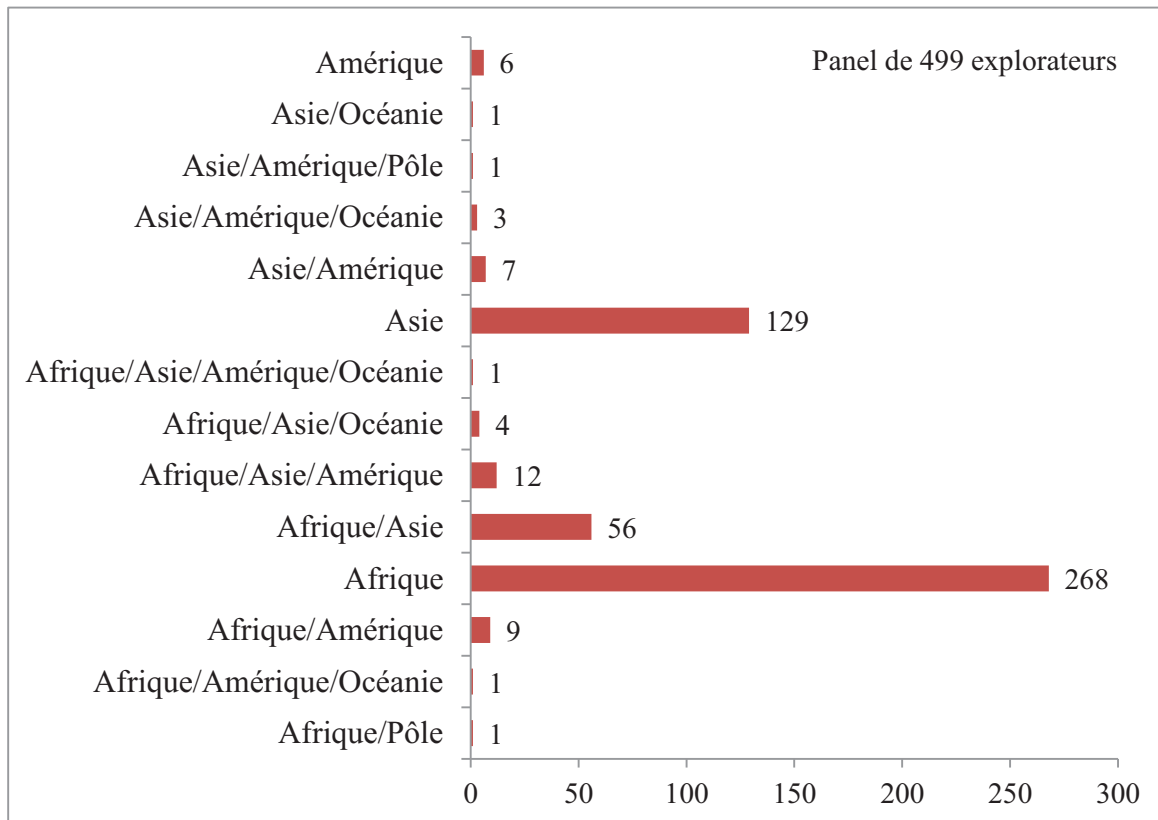
S'intéresser aux explorateurs, c'est aussi observer les destinations et territoires vers lesquels ils ont pu orienter leurs expéditions durant la période que nous étudions (1870-1914). De plus, c'est analyser les diverses formes qu'ont pu prendre les explorations selon les époques et les continents, distinguer les objectifs de ces expéditions et entrevoir s'ils ont pu évoluer et se modifier à travers le temps et en fonction des zones géographiques ciblées.

Comme point de départ à cette étude, il est nécessaire de déterminer quels ont été les continents les plus fréquemment parcourus par les explorateurs constituant notre panel d'étude, mais aussi observer s'il est possible de noter une spécialisation géographique dans leurs expéditions. Le Graphique 38 et le Graphique 39 permettent de répondre à ces questions.

À partir du Graphique 38, le premier constat qui s'impose est la très forte présence d'explorateurs ayant effectué des missions en Afrique, suivie par les explorateurs du continent asiatique et enfin par une minorité d'explorateurs des territoires d'Amérique. Cela traduit notre volonté, en composant notre panel d'étude, de nous intéresser essentiellement aux explorateurs des continents africain et asiatique qui ont été prisés par les Français et qu'il était intéressant de mettre en perspective au regard des prises de possessions coloniales de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



**Graphique 38 : Continents visités par explorateur**



**Graphique 39 : Continents visités par explorateur ayant effectué plus d'une mission**

En complément, le Graphique 39 met en lumière une nette spécialisation des explorateurs pour un seul et unique continent lorsque ceux-ci réalisent plus d'une expédition. Se dégagent ainsi les explorateurs d'Afrique (268) et ceux d'Asie (129). Il est cependant possible de noter une part intéressante d'explorateurs ayant parcourus l'Afrique et l'Asie (56). Dans leur cas, en observant leurs profils et leurs missions, il apparaît que leur spécialisation se situe au niveau du type d'expédition et de recherche, et donc de leurs objectifs. Ainsi, l'officier de Marine Hourst mène des explorations à vocation hydrographique en Afrique (Niger), mais aussi en Asie sur le Fleuve Bleu ; Auguste Chevalier, botaniste et agronome, oriente ses explorations sur les deux continents avec des objectifs relevant de ses domaines de compétence, etc.

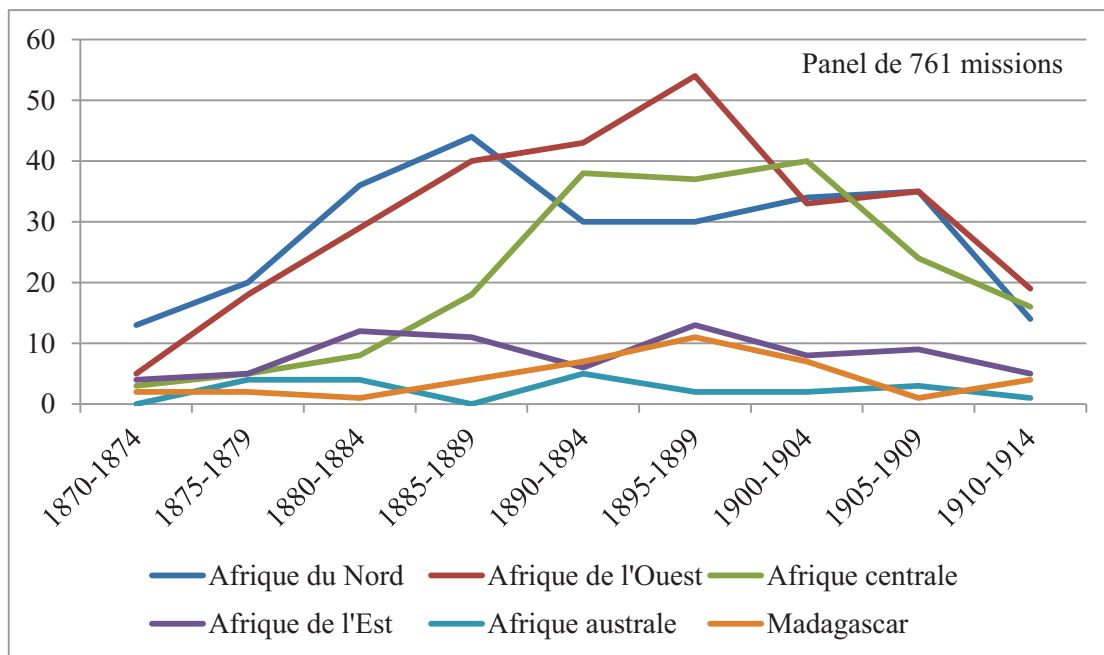
En se penchant plus en détails sur les missions réalisées par les explorateurs quand ceux-ci en ont effectuées plusieurs, il apparaît aussi que cette spécialisation géographique que nous venons d'observer à l'échelle des continents est aussi très fréquente à une échelle moindre. Si l'on prend l'exemple des explorateurs du continent africain, on constate une permanence de la zone géographique explorée. Se dégagent ainsi les explorateurs d'Afrique du Nord et du Sahara, ceux d'Afrique occidentale, d'Afrique centrale ou d'Afrique orientale. Sans vouloir multiplier les exemples, nous pouvons cependant citer Duveyrier qui opère essentiellement au Maghreb et dans la zone saharienne, Brazza en Afrique centrale au Gabon et au Congo, Guillaume Grandidier à Madagascar, etc.

Au regard de ces éléments, nous allons désormais approfondir le cas des explorations en Afrique, puis celles qui se sont déroulées en Asie, tout en les mettant en perspective avec les divers contextes historique et géographique.

### **1 - Chrono-géographie des explorations en Afrique**

L'exploration de l'Afrique n'a pas été linéaire. Elle a évolué en fonction des périodes, des possibilités, des intérêts, des projets et des concurrences européennes. De la même façon, l'exploration a connu des changements en fonction des zones géographiques.

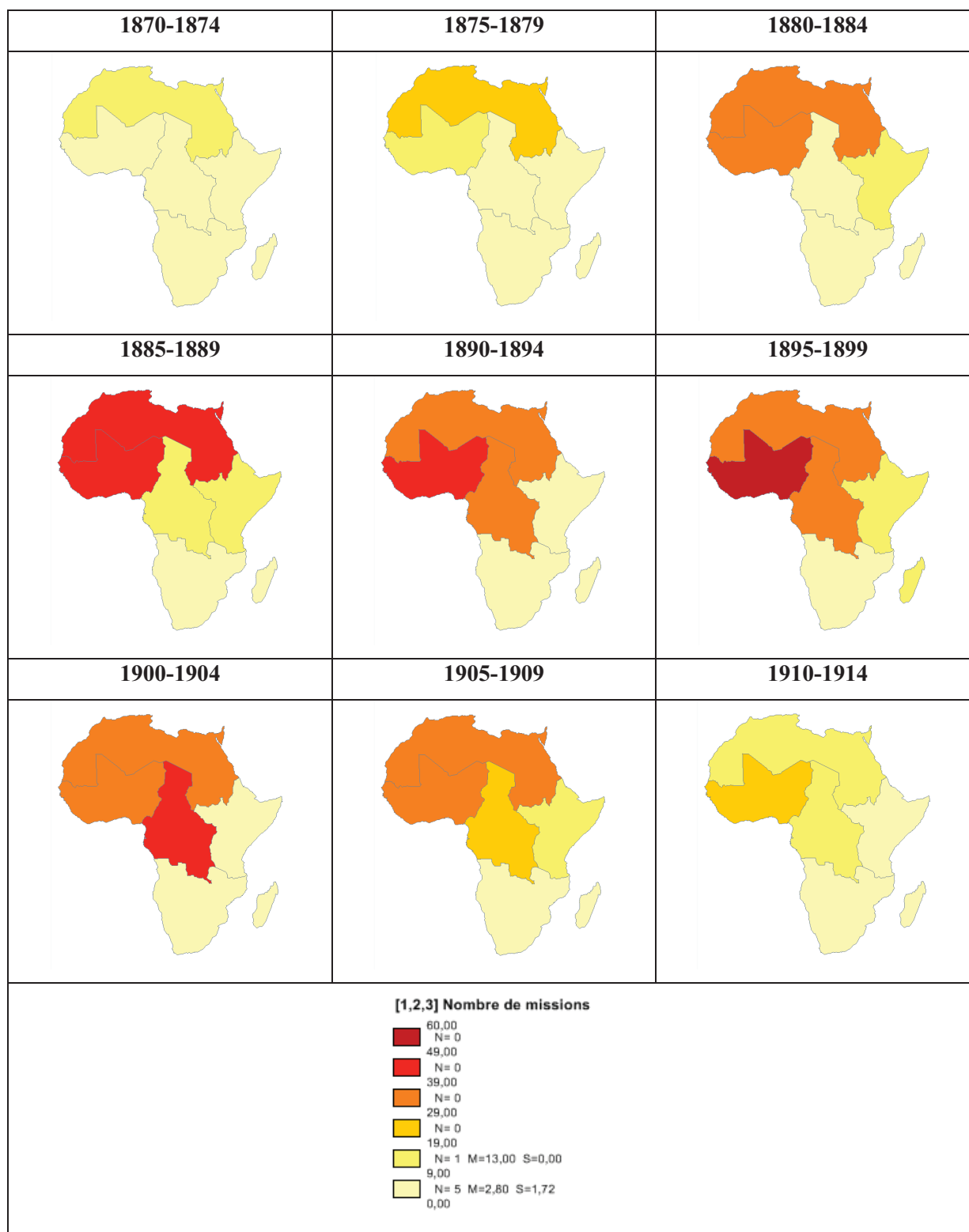
Ce phénomène se constate en étudiant le Graphique 40 réalisé à partir des informations recueillies dans notre base de données pour les missions auxquelles ont pris part les explorateurs du continent africain de notre panel d'étude :



**Graphique 40 : Évolution du nombre de missions d’exploration en Afrique entre 1870 et 1914**

Nous pouvons schématiser et matérialiser ces courbes en appliquant ces résultats sur des cartes d’Afrique. Sur ces cartes, nous avons pris le parti de diviser l’Afrique en six grands espaces : Afrique du Nord, Afrique occidentale, Afrique centrale, Afrique orientale, Afrique australe et Madagascar. Cette division nous permet de visualiser et d’évaluer l’évolution des explorations en fonction des territoires parcourus. Au regard du Tableau 8 et du Graphique 40, deux groupes se distinguent par le nombre de missions entreprises : un premier groupe composé de l’Afrique du Nord, de l’Afrique occidentale et de l’Afrique centrale ; et un second constitué de l’Afrique orientale, de Madagascar et de l’Afrique australe.

Nous pouvons au premier abord constater que le groupe 1 attire un nombre beaucoup plus important de missions tandis que le groupe 2 semble avoir été beaucoup moins fréquenté par les explorateurs français. Étudions donc ces tendances pour le premier groupe géographique composé de l’Afrique du Nord, de l’Afrique occidentale et de l’Afrique centrale.



**Tableau 8 : Répartition de l'activité exploratoire française en Afrique (1870-1914)<sup>355</sup>**

<sup>355</sup> Cartes réalisées avec Philcarto : <http://philcarto.free.fr>

### a) Afrique du Nord - Afrique occidentale - Afrique centrale

Sur les cartes 1870-1874 et 1875-1879, nous pouvons observer que seules deux zones regroupent l'ensemble des envois de missions : l'Afrique du Nord et l'Afrique occidentale, avec une préférence pour l'Afrique du Nord. Comment expliquer la si faible activité exploratoire durant cette décennie dans l'ensemble de l'Afrique et le choix de ces deux espaces par les quelques explorateurs français ?

Entre 1871 et 1879, la France, à la suite de la guerre franco-prussienne, vit une phase de repli sur elle-même. Les colonies et le reste du monde ne sont pas au cœur des discussions ou des préoccupations. Il est plus question de Revanche et de problèmes intérieurs que d'exploration ou d'expansion coloniale. Le contexte français n'est donc pas favorable à l'envoi d'explorateurs en Afrique. Cette période de transition est dénommée par Jacques Thobie, « Le temps de la réflexion ». Il explique les éléments qui caractérisent cette décennie :

« Le choc de la défaite et ses conséquences concrétisées par le Traité de Francfort (10 mai 1871), le traumatisme de la Commune et de sa répression, ouvrent une période peu favorable à l'expansion coloniale. [...] En attendant, on comprend que l'Empire colonial légué par le Second Empire ne fasse pas partie des préoccupations principales de la classe politique et de l'opinion : la France, selon l'expression consacrée « se recueille ». Néanmoins, cette attitude globale laisse la place à certains débats et à des réflexions qui soulignent l'actualité de la question coloniale, et s'accompagne d'une action qui, pour être conservatrice et timide, n'en prépare pas moins, dans certains cas, la reprise de l'expansion outre-mer »<sup>356</sup>.

D'autre part, si seules l'Afrique du Nord et l'Afrique occidentale sont concernées par l'activité exploratoire, cela peut s'expliquer en considérant que ces deux espaces sont historiquement les zones où la France a déjà établi des colonies ou des comptoirs. La France est présente en Algérie depuis qu'elle a conquis et mis en place une colonie sur ce territoire en 1830. De plus, elle est aussi présente au Sénégal où elle détient des comptoirs tels que l'île de Gorée et Saint-Louis, héritage de son premier empire colonial. Dès 1859, Faidherbe, gouverneur du Sénégal, avait encouragé l'exploration et l'expansion, mais la défaite de 1870 avait mis en sommeil les projets français.

Sur le terrain, cet état de recueillement de la France, se traduit par un très faible nombre de missions d'exploration. De 1870 à 1874, les explorateurs de l'Afrique du Nord et de l'Afrique occidentale sont donc majoritairement des civils, souvent des négociants. En Algérie,

---

<sup>356</sup> MEYER, Jean, TARRADE, Jean, REY-GOLDZEIGUER, Annie, THOBIE, Jacques, *Histoire de la France coloniale, des origines à 1914*, vol. 1, Paris, Armand Colin, 1991, p. 555.

l'objectif principal est la pénétration au Sahara à la recherche de routes commerciales. Ce n'est donc pas l'État français qui organise ces expéditions ; les explorateurs tels que Soleillet, Victor Largeau ou Dourneaux-Dupéré font financer leurs missions par des sociétés commerciales ou des groupes intéressés par le développement du négoce dans la région saharienne. Puis à partir de 1874, deux grands projets mobilisent un certain nombre d'explorateurs : la création d'une « mer intérieure » dans le sud-tunisien et algérien soutenue par Roudaire et la construction d'un transsaharien devant relier l'Algérie au Soudan. Ces deux idées sont à l'origine d'explorations dans les confins algériens et tunisiens. Réalisées par des ingénieurs et/ou des militaires ces missions d'étude s'étalent jusqu'au début des années 1880, mais un coup d'arrêt est marqué à ces projets par le massacre de la seconde mission Flatters en 1881 et par l'abandon de la création d'une mer intérieure dans le sud tunisien. Il est possible d'ajouter que le Sahara a aussi été approché durant cette décennie par les missionnaires de la congrégation des Pères Blancs, mais les pertes humaines causées par ces entreprises ont aussi amené les Français à la prudence.

En ce qui concerne l'Afrique occidentale, les années 1870 sont aussi des moments de faible activité exploratoire. Quelques civils, négociants pour la plupart, s'aventurent au Sénégal ou en Côte de l'Or. C'est véritablement à partir de 1875, qu'il est possible d'observer un regain d'activité notamment au Sénégal en direction du Soudan et du fleuve Niger. La majorité des expéditions sont conduites par des militaires envoyés explorer au-delà des possessions françaises et établir des cartes des régions qu'ils traversent. Quelques civils, aventuriers ou négociants, se hasardent à la recherche des sources du Niger vers 1879, tels que Moustier et Zweifel envoyés par la maison de commerce Verminck. Mais ces cas particuliers restent rares.

À partir de 1879, s'ouvre ce que Jacques Thobie qualifie du « Temps des conquêtes »<sup>357</sup> et qu'il fait durer de 1879 à 1900. Il subdivise cette phase d'expansion en deux vagues, la première allant de 1879 à 1885 et la seconde s'étendant de 1890 à 1900.

L'élément qu'il est nécessaire de souligner au regard des cartes concernant cette époque allant de 1880 à 1900, est que l'exploration est concomitante à la conquête. Qu'elle la précède légèrement, qu'elle se déroule simultanément ou qu'elle la succède quelque peu, l'exploration va de pair avec l'expansion coloniale dans l'espace géographique composé de l'Afrique du Nord, l'Afrique occidentale et l'Afrique centrale. Lorsqu'à partir des années 1880, la France met en œuvre la conquête du Soudan, l'activité exploratoire suit l'évolution et le rythme de

---

<sup>357</sup> MEYER, Jean, TARRADE, Jean, REY-GOLDZEIGUER, Annie, THOBIE, Jacques, *op. cit.*, p. 577-674.



l'expansion française. Dans ces années 1880, c'est le temps de la « marche au Niger » conduite essentiellement par les troupes de marine qui ont pour objectif d'étendre le domaine français du Sénégal et de pénétrer au plus loin du Soudan. Cela explique pourquoi, la grande majorité des explorateurs sont des militaires qui cumulent les activités en fonction des besoins : de conquérants ils deviennent explorateurs et vice versa. La conquête permet aussi à un certain nombre de civils de s'aventurer plus facilement dans ces régions, sachant l'armée ancrée dans ces territoires et pouvant ainsi faciliter la progression des missions d'exploration à visées scientifiques, commerciales ou simplement géographiques.

En ce qui concerne l'Afrique du Nord, l'installation du protectorat français en Tunisie en 1881 ouvre la porte à de nouvelles explorations. Ce sont notamment des scientifiques qui entreprennent un certain nombre de missions coordonnées par le ministère de l'Instruction publique. Naturalistes, entomologistes, botanistes, archéologues sont envoyés à la découverte du territoire tunisien, effectuer des travaux de recherche. D'autre part, si l'activité exploratoire s'est légèrement ralentie en Algérie, elle ne s'est pas pour autant éteinte. L'exploration du sud de la colonie et la volonté de s'avancer le plus loin possible dans le Sahara reste un objectif de façon à pouvoir un jour franchir ce désert. Ce sont désormais essentiellement des militaires qui s'engagent dans cette voie risquée et dévoreuse d'hommes.

La carte 1880-1884, laisse aussi envisager les débuts du développement de l'exploration en Afrique centrale et notamment au Gabon et au Congo. Le point de départ de cette hausse d'activité semble être les succès remportés par Brazza et l'intérêt qu'il a pu susciter après ses deux premières missions (1875-1878 et 1879 -1880). Il ouvre la voie à une nouvelle forme de conquête, mais aussi à une nouvelle vague d'exploration en direction de l'Afrique centrale. Cette nouvelle façon de procéder, plus pacifique, sans avoir recours à des colonnes de militaires, caractérise les premiers pas de l'avancée en Afrique centrale. De plus, elle détermine aussi le type d'explorateurs qui entreprennent des expéditions dans cette partie de l'Afrique. Si les militaires participent toujours à l'exploration de cet espace géographique, des civils et quelques missionnaires sont beaucoup plus présents. L'exploration n'est plus essentiellement le fait des militaires comme en Afrique occidentale, mais ils partagent l'affiche avec les civils et notamment les administrateurs coloniaux.

C'est à partir de 1885 et de la Conférence de Berlin que conquêtes et explorations s'accroissent. C'est la course au clocher opposant les nations européennes qui augmente le rythme de ces activités. L'Afrique du Nord, l'Afrique occidentale et l'Afrique centrale deviennent de véritables centres d'attraction pour les explorateurs et les conquérants. Dire

qu'entre 1885 et 1895, une catégorie d'explorateurs prime sur les autres ne peut pas retranscrire la réalité. Tous types d'explorateurs se pressent sur les routes d'Afrique pour découvrir les contrées qui restent à reconnaître. Bien entendu, du fait de leur nombre plus élevé, les militaires sont toujours très présents mais sont désormais relayés et accompagnés de civils et de religieux.

Aux alentours du début des années 1890, la France participe désormais à la « course au Tchad ». Plusieurs responsables politiques, tel Eugène Étienne, mais aussi certains organismes comme le Comité de l'Afrique française, ont pour objectif d'arriver à relier et à unifier les trois domaines français (Afrique du Nord, Afrique occidentale et Afrique centrale) pour n'en faire qu'un seul bloc dont le pivot serait le lac Tchad. C'est dans cette optique que différentes missions sont envoyées d'Algérie, du Sénégal ou du Congo en direction du lac Tchad. Menées autant par des militaires que par des civils, ces expéditions se relayent pour repousser les limites de chaque zone et avancer le plus vite possible vers le lac Tchad. Le paroxysme de cette course est atteint en 1898 avec l'envoi de trois expéditions coordonnées, les missions Foureau-Lamy, Voulet-Chanoine et Gentil. Composées essentiellement de militaires à l'exception de la mission Foureau-Lamy constituée aussi de civils, ces expéditions atteignent leur objectif et permettent à la France de se créer un empire formé d'un seul bloc territorial en Afrique.

À la même époque alors que la France avait abandonné l'idée d'étendre son influence en Égypte et au Soudan égyptien, prolongeant les expéditions en Afrique centrale, la mission Marchand est envoyée dans cette direction. Essentiellement composée de militaires, cette expédition qui allie conquête et exploration doit faire face à un échec devant les troupes britanniques à Fachoda. Malgré cet événement, l'expédition aura tout de même été bénéfique en matière d'exploration et de données scientifiques.

La dernière période qui nous intéresse est celle qui s'étend entre 1900 et le début de la Grande Guerre. Les trois cartes concernant cette époque nous permettent de constater un fléchissement de l'activité exploratoire. En effet, si la période de conquête n'est pas encore véritablement finie, elle touche cependant à sa fin et laisse place au « Temps de l'organisation »<sup>358</sup> selon l'expression de Jacques Thobie. L'heure n'est plus à la conquête mais à la mise en place des colonies. D'autre part, il devient assez difficile désormais de trouver en Afrique des territoires inconnus ou des zones qui n'ont pas été conquises. C'est

---

<sup>358</sup> MEYER Jean, TARRADE Jean, REY-GOLDZEIGUER Annie, THOBIE Jacques, *op. cit.*, p. 675.

pourquoi, l'activité exploratoire diminue et se focalise sur les quelques territoires laissés de côté jusque-là.

En Afrique du Nord, si l'Algérie et surtout le Sahara sont toujours autant parcourus à la recherche de nouvelles voies de communication, le Maroc devient l'un des nouveaux pôles d'attraction des explorateurs français. Essentiellement militaires, ces explorateurs se dirigent aussi vers le Sahara, cartographient le pays, étudient son système hydrographique et les richesses qu'il recèle.

D'autre part, l'Afrique centrale qui a été conquise la plus tardivement reste encore à explorer plus systématiquement de façon à y organiser la colonie et le régime des concessions. C'est pourquoi, ce sont généralement des administrateurs coloniaux qui sont chargés des dernières expéditions aux confins et à l'intérieur de ces territoires, souvent appuyés par des militaires.

De plus, à partir de 1900, se multiplient les missions de délimitation de frontières en Afrique occidentale et centrale. Ces importantes expéditions menées la plupart du temps par des militaires (et quelques administrateurs coloniaux) mettent en général un terme à la conquête et fréquemment à l'exploration. Comme un point final, elles concluent une époque d'intense activité exploratoire.

Au cours de ce paragraphe, nous avons pu dans un premier temps observer la chronologie des explorations et les espaces qui se révèlent les plus attractifs selon les époques. Nous avons aussi remarqué l'intensification de l'activité exploratoire à partir des années 1880, avant qu'elle ne s'essouffle au début des années 1900. De plus, cette étude nous a permis de mettre en évidence l'importance du rôle des militaires et de quelques civils, notamment les administrateurs coloniaux, pour effacer les dernières taches blanches des cartes d'Afrique. Mais, l'élément qui paraît ressortir le plus est le parallèle qui s'opère dans cet espace géographique entre conquête et exploration. L'une ne va pas sans l'autre et chacune de ces activités complète l'autre. Elles ne se font pas en opposition l'une de l'autre, mais participent chacune à améliorer l'autre.

#### **b) Afrique orientale - Madagascar - Afrique australe**

Cet espace géographique formé de ces trois zones, se caractérise par une activité exploratoire beaucoup plus faible que le précédent.

Si nous prenons l'exemple de l'Afrique australe, sur l'ensemble de la période allant de 1870 à 1914, nous n'avons pu recenser que 21 missions. Cela s'explique aisément en considérant que cette zone n'est absolument pas l'un des objectifs prioritaires de la France en matière de conquête. L'expansion française n'est aucunement dirigée vers l'Afrique australe qui est le domaine réservé de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et du Portugal. Dans ces conditions, il est naturel d'observer que l'ensemble des explorateurs s'étant rendus dans ces contrées sont des civils ou des religieux. Aventuriers ou scientifiques, volontaires pour la plupart, ces explorateurs civils ne se rendent pas en Afrique australe pour conquérir mais pour découvrir et étudier. Ainsi, Foà entreprend une première mission entre 1891 et 1893 du cap de Bonne Espérance au lac Nyassa, avant de réaliser la traversée de l'Afrique d'Est en Ouest, du Zambèze au Congo (1894-1897) ; l'ingénieur Bel part étudier le Transvaal (1890-1891) ; ou encore le naturaliste Vasse parcourt le Mozambique (1904-1907). En ce qui concerne les religieux, il semble aussi logique de trouver parmi les explorateurs des missionnaires de confession protestante, tel François Coillard. Ce missionnaire, explorateur prolifique, effectue au moins trois missions au Transvaal et au Zambèze entre 1877 et 1884.

En ce qui concerne l'Afrique orientale, la France acquiert le territoire d'Obock en 1862. Petite enclave située entre l'Érythrée, l'Éthiopie, l'Abyssinie et la Somalie anglaise et faisant face au détroit de Ben el-Mandeb et à Aden, Obock devient au cours des années 1870 et surtout à partir de 1881, le site d'implantation de compagnies de commerce. De ce fait, les explorateurs qui entreprennent des missions sont avant tout des civils et principalement des négociants tels que Arnoux, Bardey ou Soleillet, ou des aventuriers subventionnés par des maisons de commerce comme Révoil qui entre 1877 et 1882 effectue trois missions en Éthiopie et en Somalie. La position privilégiée d'Obock permet aux explorateurs de rayonner dans toute la corne de l'Afrique à la recherche de nouvelles routes et marchés commerciaux.

L'autre catégorie d'explorateurs ayant évolué en Afrique orientale et notamment autour ou à partir du territoire d'Obock sont les scientifiques. Le naturaliste Raffray réalise ainsi deux missions en Afrique orientale ou encore l'ingénieur Aubry effectue lui aussi une mission scientifique et commerciale dans cette zone.

L'Afrique orientale n'étant pas un pôle d'attraction pour les conquêtes françaises, cette zone n'est que très peu parcourue par des militaires qui s'ils s'aventurent de ce côté de l'Afrique le font de façon volontaire et spontanée.

Même si la France a un point d'appui en Afrique orientale, nous avons pu constater que l'activité exploratoire y est réduite et repose essentiellement sur des missions de type commercial et scientifique.

Si nous observons les cartes du Tableau 8, il est aussi possible de constater que Madagascar n'est que très peu fréquentée par les explorateurs en considérant le faible nombre de missions réalisées sur l'île. Il est toutefois nécessaire de remarquer que cette dernière zone géographique est proportionnellement beaucoup plus petite que les cinq autres que nous venons d'étudier. Il est donc assez logique de penser que la découverte et l'étude de l'île ne nécessitent pas un aussi grand nombre de missions d'exploration. Nous avons recensé un total de 39 missions entre 1870 et 1914.

D'autre part, en étudiant ces expéditions, nous avons remarqué que c'étaient exclusivement des missions à caractère scientifique et géographique. Pendant longtemps l'influence européenne à Madagascar était disputée entre Britanniques et Français. Jusqu'au début des années 1880, l'île n'était pas une priorité pour la France qui n'avait aucun prétexte pour venir conquérir l'île. Mais à la suite d'une crise franco-britannique qui se déclenche en 1881-1882, le gouvernement français commence à porter un certain intérêt sur ce territoire. De plus, à partir de 1881, les autorités malgaches déclarent illégale toute propriété foncière détenue par des étrangers sur l'île. C'est pourquoi, la France demande des compensations et revendique le protectorat sur la Grande île. Devant le refus manifeste du gouvernement malgache, la France bombarde et occupe plusieurs villes côtières. Plus tard, en 1885, le traité de Tamatave confère à Paris les relations extérieures du royaume, tout en reconnaissant l'autorité et la souveraineté de la reine. C'est finalement en 1890 que l'influence française sur Madagascar est reconnue par les puissances européennes.

C'est donc à partir de cette date que se multiplient les missions d'exploration. Nous avons déjà mentionné que l'ensemble des missions que nous avons recensées sur l'île sont des expéditions scientifiques et géographiques. Cette précision nous permet de constater que dans le cas de Madagascar, ce sont généralement les explorateurs qui ont précédé les conquérants. En effet, la conquête de l'île se déroule quelques années plus tard, à partir de 1894 pour s'achever en 1895 par la signature du protectorat français. Bien sûr, l'exploration s'est ensuite poursuivie après la conquête, mais il était intéressant de souligner que dans ce cas, les explorateurs civils ont ouvert la voie aux militaires. Même si toute l'île n'avait pas été entièrement étudiée, les conquérants ont eu la possibilité de s'appuyer sur des informations et

des cartes recueillies et élaborées par des civils, pour la plupart scientifiques, ou par des religieux.

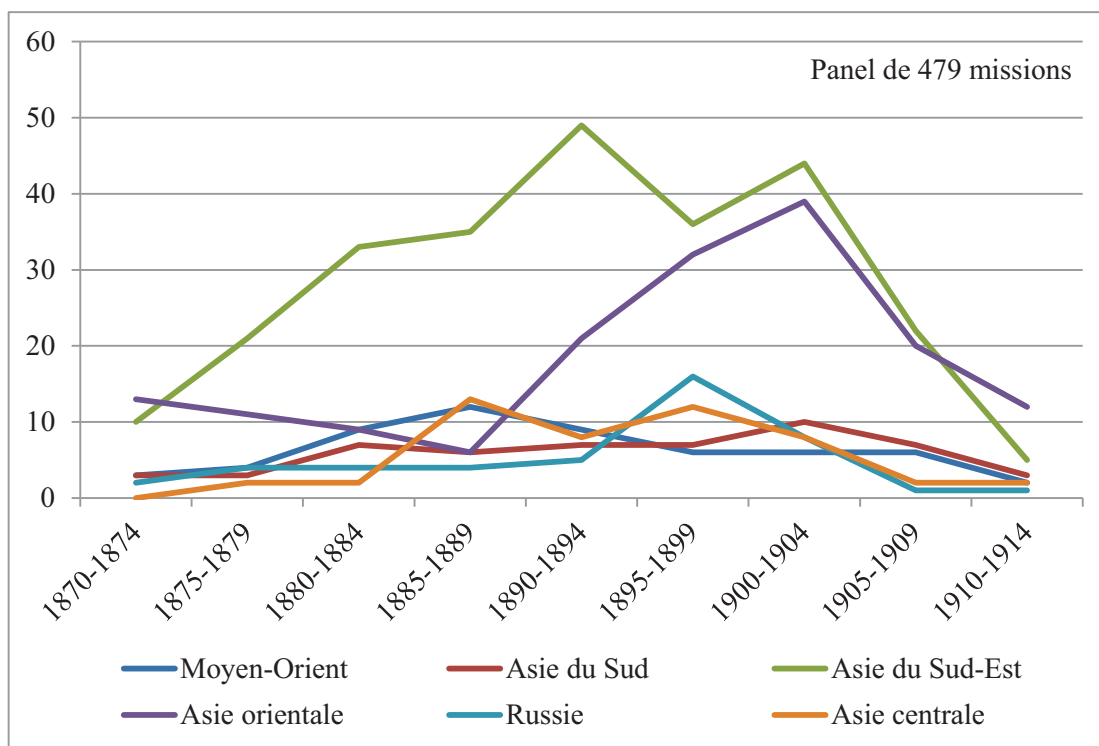
En étudiant la répartition géographique et temporelle des missions, nous avons observé que l'attraction des explorateurs pour un espace est la plupart du temps conditionnée par des objectifs liés à l'expansion française. Conquête et exploration en Afrique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ne peuvent être dissociées et se pratiquent presque conjointement.

D'autre part, nous avons pu mettre en lumière que selon des zones géographiques et selon les époques, les explorateurs ont des profils différents. Si nous avons recensé une majorité de militaires dans les espaces concernés par la conquête, les civils sont aussi présents. Par contre dans les zones où la France n'envisage pas de développer son influence, les civils, scientifiques et négociants, et quelques religieux, sont les acteurs principaux de l'exploration.

## **2 - Chrono-géographie des explorations en Asie**

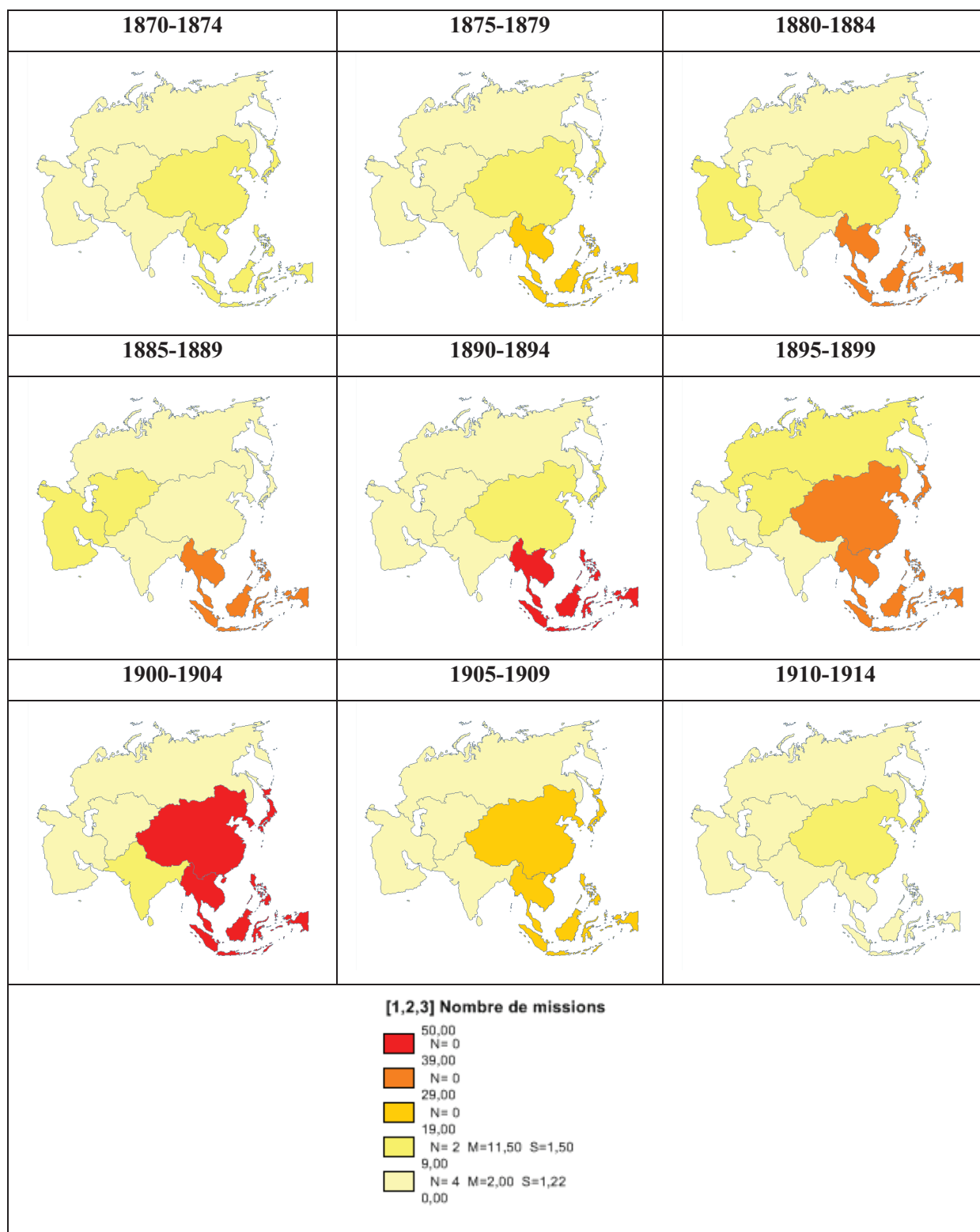
Après avoir étudié le cas de l'Afrique, il s'agit désormais d'observer l'évolution de l'exploration française en Asie selon les périodes et les zones géographiques. À partir de découpages temporels et géographiques, l'objectif est de déterminer quels territoires ont suscité le plus fréquemment l'intérêt des explorateurs en fonction des époques et d'expliquer les résultats obtenus à partir du contexte historique. De plus, le type de personnel et de mission selon les zones explorées et la date de réalisation de l'expédition font aussi partie des questionnements auxquels il est nécessaire de s'intéresser et de tenter de répondre.

À partir des données recueillies dans notre base de données, nous avons établi le Graphique 41 qui représente l'évolution de l'exploration française en Asie. Pour cela, le continent asiatique a été découpé en six grandes zones : Moyen-Orient, Asie du Sud (Inde et Pakistan), Asie du Sud-Est, Asie orientale (Chine, Japon, ...), Russie et Asie centrale. En parallèle, la période étudiée a été décomposée en tranches de cinq années.



**Graphique 41 : Évolution du nombre de missions d’exploration en Asie entre 1870 et 1914**

Le Graphique 41 met en lumière deux principales zones géographiques qui ont été le théâtre privilégié des explorations françaises : l’Asie de Sud-Est et l’Asie orientale. Les quatre autres territoires n’ont suscité que ponctuellement ou dans des proportions bien moindre l’intérêt des explorateurs. De plus, du point de vue de la chronologie, il apparaît un accroissement du nombre des missions d’exploration à partir des années 1880 qui culmine au cours des années 1890, avant de nettement baisser à partir des années 1900 et de s’effondrer à la veille de la Grande Guerre. Les résultats obtenus sont transposés sur des cartes dans le Tableau 9 :



**Tableau 9 : Répartition de l'activité exploratoire française en Asie (1870-1914)<sup>359</sup>**

<sup>359</sup> Cartes réalisées avec Philcarto : <http://philcarto.free.fr>



Se distinguent donc deux grands ensembles géographiques qui ont donné lieu à des explorations : les territoires localisés en Asie du Sud-Est et en Asie orientale qui ont été des terres à plus forte activité exploratoire et la zone constituée du reste de l'Asie (Asie du Sud, Asie centrale, Russie, Moyen-Orient) qui se caractérise par un nombre de missions d'exploration bien moindre. C'est pourquoi, il semble nécessaire d'étudier ces deux grands ensembles territoriaux séparément de façon à observer les principaux éléments qui les caractérisent notamment en les confrontant au contexte historique et à l'attrait qu'ils ont pu avoir sur les candidats à l'exploration.

#### **a) Asie du Sud-Est – Asie orientale**

Deux grands ensembles géographiques semblent attirer un plus grand nombre de missions d'exploration en Asie : l'Asie du Sud-Est et l'Asie orientale. La densité de l'activité exploratoire dans ces deux zones géographiques répond à un contexte historique qui évolue durant toute la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est alors nécessaire d'observer les variations qui se sont manifestées en matière d'activité exploratoire et de déterminer si le contexte historique et colonial a pu avoir une influence sur l'intensification ou la diminution des explorations entre 1870 et 1914.

En ce qui concerne l'Asie du Sud-Est, le Tableau 9 renseigne l'évolution de l'activité exploratoire dans cette région. Il est ainsi possible d'observer que cette zone géographique est dans la quasi-totalité des tranches de cinq ans allant de 1870 à 1914, la destination privilégiée des explorateurs français. Après des débuts plutôt lents entre 1870 et 1874, l'activité exploratoire en Asie du Sud-Est augmente à partir de 1875 jusqu'aux années 1890-1894. Elle décroît légèrement entre 1895 et 1899, avant de reprendre sa progression entre 1900 et 1904. C'est à partir de 1905 qu'apparaît une baisse des explorations jusqu'en 1914. Il est à noter que toute l'Asie du Sud-Est n'est pas ou n'a pas été dans le domaine colonial français durant cette période. Cet élément contextuel apparaît dans les résultats obtenus à partir de notre base de données, mettant en relief que la grande majorité des expéditions se sont déroulées dans les espaces géographiques qui ont été conquis par la France. Ainsi, même si l'actuelle Indonésie fait partie de l'Asie du Sud-Est, peu d'explorations ont été menées par des Français dans cette colonie hollandaise (seulement 10% du total des explorations en Asie du Sud-Est entre 1870 et 1914). De la même façon, la Malaisie et la Birmanie, sous influence britannique, suscitent bien moins l'intérêt des explorateurs Français. En conséquence, c'est principalement vers la péninsule indochinoise que les voyageurs français orientent leurs expéditions : en

Cochinchine, au Cambodge, en Annam, au Laos et au Tonkin, ainsi qu'au Siam dans une moindre mesure (le Siam restant indépendant et faisant tampon entre les possessions britanniques et françaises).

La présence française en Asie du Sud-Est remonte au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et à l'installation au Tonkin de missionnaires. Plus tard à partir de la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle, les Français obtiennent trois provinces (Saigon, Mytho et Bien-Hoa) en signant en avril 1863 le traité de Hué avec Tu Duc, empereur d'Annam. Cette première étape de la constitution de l'empire colonial français en Asie du Sud-Est est suivie par le protectorat exercé sur le Cambodge à partir d'août 1863, puis par la cession des dernières provinces de la Cochinchine en juillet 1867 par l'empereur d'Annam. À partir de là, l'objectif principal est d'accroître le domaine colonial français vers le Nord afin de développer les relations avec la Chine. Marc Ferro dans son ouvrage sur l'histoire des colonisations explique les motivations qui poussèrent la France à étendre ses possessions sud-asiatiques vers la Chine :

« En vérité trois forces animent l'intervention française en Indochine : le zèle évangéliste, chronologiquement le premier, mais qui demeure actif pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle ; l'anglophobie de la marine incarnée par l'officier Francis Garnier, qui voudrait doter la France d'un empire colonial d'Extrême-Orient équivalent à celui de la Grande-Bretagne, qui, de Birmanie, pousse vers le Siam ; enfin l'affairisme des milieux du textile et du trafic d'armes qui, animés par un homme d'affaires, Jean Dupuis, et les soyeux lyonnais, tel Ulysse Pila, veulent occuper le Tonkin, et plus encore contrôler le fleuve Rouge, voie d'accès, jugent-ils, vers le marché chinois, ce grand mythe du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est dans ce contexte qu'à la suite d'incidents divers Francis Garnier prend Hanoi, en 1873, puis trouve la mort dans un combat contre les Pavillons Noirs, et que le traité de Philastre – son successeur – aboutit à la reconnaissance définitive, par Tu Duc, de la cession de la Cochinchine, d'un protectorat sur l'Annam, de trois forts dans Haiphong et de l'ouverture du fleuve Rouge »<sup>360</sup>.

Il ressort des propos de Marc Ferro des motifs variés qui ont incité la France à développer son empire colonial en Asie du Sud-Est. D'autre part, deux personnalités principales émergent et semblent avoir donné l'impulsion nécessaire aux conquêtes et explorations dans la péninsule indochinoise au début des années 1870 : Francis Garnier et Jean Dupuis. Jean-Louis Miège dans son ouvrage consacré aux expansions européennes, souligne aussi le rôle joué par ces deux Français dans l'entreprise coloniale française :

« Le gouvernement français après les entreprises de Jean Dupuis et les premières interventions de F. Garnier (1873) se heurte aux difficultés d'application du traité

---

<sup>360</sup> FERRO, Marc, *Histoire des colonisations : des conquêtes aux indépendances*, Paris, Éd. du Seuil, 1996, p. 145.

Philastre (25 mars 1874) avec l'Annam, tergiverse jusqu'aux années 1880, date de la grande reprise de l'expansion française Outre-Mer »<sup>361</sup>.

Jean Dupuis et Francis Garnier semblent avoir ainsi été au cœur des débuts de la conquête indochinoise, ayant tous deux pour objectif de découvrir une voie d'accès vers la Chine méridionale. À partir de l'implantation de la France dans le sud de la péninsule indochinoise, la conquête va connaître diverses phases et faire face à des résistances locales mais aussi de la part d'une partie de la classe politique et de l'opinion publique qui ne sont pas toujours d'accord pour allouer plus de crédits et d'hommes à des fins coloniales. La carte suivante, extraite de l'*Atlas des empires coloniaux* présente ces différentes étapes de la construction de l'empire français en Indochine et des multiples résistances que la France a pu rencontrer :



**Œuvre non reproduite par respect du  
droit d'auteur**

**Carte 12 : Conquête et résistances en Indochine**<sup>362</sup>

---

<sup>361</sup> MIÈGE, Jean-Louis, *Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours*, 4<sup>e</sup> éd. mise à jour, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 195.

À partir de cette carte, on observe une progression des conquêtes qui débute dans les années 1860 jusqu'au début des années 1870. Puis apparaît un temps de pause entre 1873 et 1883, suivi d'une reprise de l'expansion coloniale vers le Nord de la péninsule en direction de la Chine avec la prise de possession de l'Annam, puis du Tonkin<sup>363</sup>. Enfin à partir des années 1890 c'est vers l'ouest que la France établit son influence sur le Laos notamment et d'autres territoires cédés par le Siam.

L'activité exploratoire suit en parallèle les diverses phases de la conquête. L'étude des personnels ayant réalisé les missions d'exploration met en lumière cette proximité entre l'exploration et la conquête. En effet, les expéditions sont conduites à plus de 37% par des militaires, à près de 48% par des civils et à 9% par des personnels mixtes (militaires et civils), alors que dans des territoires n'ayant pas été conquis ou envisagés d'être conquis par la France, les explorations sont menées en quasi-totalité par des civils. Cette dimension s'explique en prenant en compte les explorateurs-conquérants qui sont pour la plupart des militaires. Mais il faut aussi tenir compte des explorations menées en amont de la conquête afin de connaître le territoire avant de l'occuper ou juste après la prise de possession pour pouvoir envisager son organisation et sa mise en valeur. D'autre part, de vastes travaux de cartographie furent entrepris à partir de la pacification du Tonkin en 1886. Comme l'explique le capitaine Rouget :

« En 1886, la pacification du Tonkin était à peu près faite : les officiers commandant les différents postes pouvaient se livrer, dans les régions placées sous leur autorité, à des reconnaissances sérieuses, et ainsi lever un grand nombre d'itinéraires »<sup>364</sup>.

De plus, des campagnes de triangulation, de topographie et de géodésie furent organisées sous la houlette du Bureau topographique créé en 1886 à Hanoï donnant lieu à de nombreuses missions entre 1888 et 1897. Le Service géographique de l'Indochine créé par arrêté du 5 juillet 1899 permet de poursuivre les missions et d'organiser des campagnes topographiques

---

<sup>362</sup> KLEIN, Jean-François, SINGARAVÉLOU, Pierre, SUREMAIN, Marie-Albane de, *Atlas des empires coloniaux, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, France, Autrement, 2012, p. 19.

<sup>363</sup> Pour plus de détails sur les diverses étapes de la conquête de l'Indochine voir : BOUCHE, Denise, *Histoire de la colonisation française*, Paris, Fayard, 1991, p. 40-43 et 84-89. VAN THAO, Trinh, « L'Indochine » in RIOUX, Jean-Pierre (Dir.), *Dictionnaire de la France coloniale*, Paris, Flammarion, 2007, p. 339-352. WESSELING, Hendrik, *Les empires coloniaux européens 1815-1919*, [Paris], Gallimard, 2009, p. 407-418.

<sup>364</sup> ROUGET, Capitaine, « Étude sur la cartographie de l'Indochine française », *Annales de géographie*, vol. 15 / 79, 1906, p. 28. Voir aussi : « Travaux du bureau topographique des troupes de l'Indo-Chine », *Annales de géographie*, 1898, p. 457-462.

pour venir combler les blancs de certaines régions de la carte d'Indochine. Ces missions sont effectivement en lien direct avec la conquête et sont menées par des militaires.

Cependant, d'autres types d'explorations ont pu être menés dans le cadre d'études scientifiques relevant des sciences naturelles, humaines, historiques, archéologiques, etc. L'exploration n'a pas toujours été en lien direct avec la conquête, mais plutôt comme une conséquence. La France portant son intérêt sur la péninsule indochinoise et s'y établissant, il est alors naturel que des individus en quête de connaissances et de découvertes orientent leurs missions vers cette région. Les subventions sont relativement plus aisées à obtenir et les résultats de ces explorations profitent tant à la Science qu'à la France en ayant une plus grande connaissance de sa colonie en cours de construction.

Si l'Asie du Sud-Est focalise une très large part des explorations réalisées par des Français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'autre vaste territoire qui intrigue et mobilise une forte densité d'explorations en Asie est la Chine.

En s'appuyant sur les différentes cartes regroupées dans le Tableau 9, il est possible d'observer que la densité d'exploration en Chine est relativement faible et stagne jusque vers 1894. C'est à partir de 1895 que s'observe un accroissement significatif des explorations sur ce territoire, pour culminer entre 1900 et 1904, avant d'amorcer une baisse jusqu'à la veille de la Grande Guerre. Cette variation de la densité des explorations s'explique en majeure partie par le contexte historique qui repose tant sur les relations franco-chinoises que sur l'évolution de la situation coloniale française en Asie du Sud-Est. Dans son article consacré aux voyageurs français en Chine, Numa Broc aborde cet aspect contextuel qui a conditionné l'évolution des voyages et explorations dans cette zone géographique :

« Pour saisir l'atmosphère spéciale du voyage en Chine, pour comprendre les difficultés particulières qui se dressent devant l'étranger, il n'est pas inutile de rappeler brièvement les grandes étapes de l'ouverture du pays, notamment à l'influence française, après 1860.

À la suite de l'intervention militaire franco-britannique, le traité de Tien-Tsin (1860) offre aux étrangers qui résident ou qui se déplacent en Chine de nouvelles facilités. Une douzaine de ports maritimes ou fluviaux sont ouverts aux négociants européens, des consulats, des ambassades sont créés, le bénéfice de l'exterritorialité est reconnu aux non-Chinois qui échappent ainsi à la rigueur des tribunaux locaux... En ce qui concerne la circulation des personnes, de subtiles distinctions sont introduites. Ainsi, les missionnaires peuvent-ils non seulement se déplacer librement à l'intérieur de l'Empire, mais encore ont-ils le droit de résider où bon leur semble, d'acquérir des maisons, des terrains. Les autres étrangers, et en particulier les négociants, ne peuvent voyager sans passeport délivré par les autorités chinoises et ne peuvent résider en permanence hors des ports « ouverts ».

Dans la période qui va du traité de Tien-Tsin à la guerre sino-japonaise (1895), les Européens accentuent leur pression et obtiennent de nouveaux avantages politiques et économiques : « concessions » dans lesquelles la Chine n'est plus chez elle, construction de voies ferrées, de lignes télégraphiques, prospection minière... [...] Entre 1873 et 1895, la France empêtrée dans les affaires tonkinoises n'est pas particulièrement bien placée pour intervenir sur la scène chinoise [...].

Après 1895, les choses se précipitent et les puissances européennes croient venu le moment du dépeçage. [...] pour sa part, la France reçoit le médiocre port de Kouang-Tcheou, près de l'île méridionale de Haï-Nan. Mieux, des « zones d'influence » sont tracés sur la carte par les militaires et les diplomates ; c'est ainsi que les trois provinces méridionales du Yunnan, du Kouang-Si et du Kouang-Toung sont ouvertes plus largement à l'action de nos ressortissants. Symbole de cette pénétration active, le chemin de fer du Yunnan est concédé à une société française en 1898 »<sup>365</sup>.

De cette approche contextuelle, il ressort différentes phases dans les relations sino-françaises, et en conséquence dans l'évolution de l'intérêt porté à la Chine par les explorateurs ainsi que des difficultés plus ou moins grandes de circuler librement sur ce vaste territoire. C'est pourquoi, avant 1895, ce sont en très large majorité des explorations menées par des religieux ou des civils qui se déroulent en Chine. Ces expéditions ont pour la plupart, en complément des recherches géographiques, un caractère scientifique (sciences naturelles, archéologie, ethnographique, ...) ou commercial. À partir du milieu des années 1890, et de la ruée européenne vers la Chine (*break-up of China*<sup>366</sup>), les profils d'explorateurs sont bien plus diversifiés et les militaires entrent en jeu. Des expéditions hydrographiques sont réalisées pour effectuer des recherches en matière de pénétration fluviale (ex : missions Moret (1895), Mouchez (1895), Sauerwein (1900), Hourst (1901 et 1902-1903), d'Ollone (1904), Audemard (1909), etc.), des missions d'étude en vue de construire un chemin de fer reliant la colonie indochinoise à la Chine voient le jour (ex : missions François (1899), Bouillane de Lacoste (1900), Grillières (1903), ...) <sup>367</sup>. En parallèle, les missions menées par des civils se développent aussi, notamment à visées commerciales. Cet engouement pour la Chine à partir des années 1895 est en lien direct avec les intérêts français dans la péninsule indochinoise et avec la fragilité de l'État chinois à ce même moment. Des opportunités se dessinent ouvrant à

---

<sup>365</sup> BROU, Numa, « Les voyageurs français et la connaissance de la Chine (1860-1914) », *Revue Historique*, vol. 276 / 1 (559), juillet 1986, p. 86-87. Voir aussi : BRIZAY, Bernard, *La France en Chine : Du XVIIIe siècle à nos jours*, EDI8, 2013, 672 p.

<sup>366</sup> SESMAISONS, François de (Dir.) et WEBER, Jacques (Dir.), *La France en Chine 1843-1943*, L'Harmattan, 2013, p. 13-15.

<sup>367</sup> Voir : BRUGUIÈRE, Michel, « Le chemin de fer du Yunnan, Paul Doumer et la politique d'intervention française en Chine (1889-1902) », *Revue d'Histoire Diplomatique*, vol. 77 / 1, 1963, p. 23-61.

la France des territoires et des marchés commerciaux. C'est ce contexte qui explique la plus forte densité d'explorations à partir de cette époque.

Il ressort de l'étude de la densité des explorations en Asie du Sud-Est et en Chine, un lien omniprésent avec la conquête progressive française de la péninsule indochinoise. Les explorations évoluent en fonction des territoires conquis et de l'ouverture de nouvelles possibilités en Chine conditionnée par son instabilité à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les contextes coloniaux et diplomatiques ont donné une impulsion qui a eu pour conséquence l'intensification de l'activité exploratoire dans ces zones du continent asiatique. Cela ne veut pas dire pour autant que toutes les expéditions dans ces régions ont été des missions de conquête. Cependant, les avancées coloniales ont focalisé l'attention et permis à certains explorateurs de porter leur intérêt sur des territoires jusque-là peu connus, mais rendus plus accessibles par la présence française dans la péninsule indochinoise.

#### **b) Le reste de l'Asie**

Quatre grandes zones géographiques composent ce groupe territorial : le Moyen-Orient, l'Asie centrale, la Russie et l'Asie du Sud. Chacun de ces ensembles présente des caractéristiques distinctes en fonction des époques, même si d'un point de vue général, ils ont été beaucoup moins sujets à l'activité exploratoire française à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment du fait de l'absence de terres sous influence coloniale française ou ayant suscité un attrait pour les inclure dans le domaine colonial français.

Le premier ensemble géographique est constitué du Moyen-Orient. Le Tableau 9 met en relief une activité extrêmement réduite de la part des explorateurs français durant toute la période étudiée à l'exception d'un intérêt quelque peu supérieur durant les années 1880. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette désaffection des explorateurs français dans cette zone et en premier lieu la distance et la connaissance déjà avancée de ces territoires. Les difficultés diplomatiques permettant d'obtenir des visas et autres laissez-passer pour se rendre dans certaines zones semblent aussi avoir été un frein à l'exploration. Cependant, la Syrie, la Perse (Iran) et la péninsule arabique recèlent encore des mystères, notamment archéologiques, mais présentent aussi des intérêts en matière de recherches géographiques, ethnographiques ou d'histoire naturelle. Comme l'exprime Jules Gervais-Courtellemont, l'Orient possède un pouvoir d'attraction : « L'Orient ! l'Orient d'où sont sorties les religions, les langues, les plus

nobles races humaines et qui est peut-être le berceau de l'humanité toute entière »<sup>368</sup>. C'est son histoire, sa culture, ses lieux saints qui suscite encore et toujours l'intérêt des curieux. Dans cette vision de l'Orient, la place de la religion est centrale ainsi que celle de la naissance des civilisations. Cependant, dans son article consacré à l'Orient au XIX<sup>e</sup> siècle, David Vinson, tend à nuancer et expliquer cette vision :

« L'imaginaire de l'Orient s'articule donc autour d'un ensemble de représentations collectives créé et véhiculé par la pensée occidentale dans sa quête de soi-même. Il se nourrit de son antithèse mythique qui procède du mythe de la fracture Orient-Occident. C'est l'expansion de l'Islam qui aurait brisé l'unité gréco-romaine et son prolongement, l'unité chrétienne. Faisant abstraction des anachronismes, se référant à un passé idéalisé, cette conception se construit autour du phénomène religieux »<sup>369</sup>.

En ce sens le voyage en Orient s'apparente à la :

« Recherche de ses origines, recherche d'une image antinomique, quête d'une identité collective »<sup>370</sup>.

L'Orient fascine par son histoire, mais de surcroît attire et fait rêver. Terres de mystères, d'exotisme et de fantasmes, elles gardent un pouvoir qui attire l'intérêt des voyageurs. Un de ces mystères réside dans des lieux extrêmement fermés aux Européens, ou du moins aux non-musulmans, et qui bien entendu suscite la curiosité et la soif de découverte : La Mecque et Médine. Suivant l'exemple du Britannique Richard Burton, des explorateurs bravent les interdits, se déguisent en pèlerins de façon à approcher ces lieux saints, à les observer et à les étudier ou encore se convertissent à l'islam comme le précise Marie-Élise Palmier-Chatelain :

« Pourtant, les Européens continuèrent d'aller à La Mecque après Burton, et la fin du siècle voit des voyageurs dont les récits apportèrent un éclairage nouveau sur le pèlerinage. En effet, certains d'entre eux, tels John Fryer Keane (qui s'y rendit en 1877-1878) ou Jules Gervais-Courtellemont (en 1894), s'étaient convertis à l'islam, et pour eux, le pèlerinage avait une véritable dimension spirituelle »<sup>371</sup>.

Mais en règle générale les autorités françaises découragent ces entreprises dangereuses et se dégagent de toutes responsabilités si les explorateurs s'aventurent malgré leurs recommandations dans ces hauts lieux de l'islam. Il apparaît ainsi que le voyage de Jules Gervais-Courtellemont à La Mecque avait été refusé par les ministères des Affaires

---

<sup>368</sup> GERVAIS-COURTELLEMONT, Jules, *Mon Voyage à La Mecque*, Paris, Hachette, 1896, p. 2.

<sup>369</sup> VINSON, David, « L'orient rêvé et l'orient réel au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, Vol. 104, 2004, p. 74.

<sup>370</sup> *Ibidem*, p. 74.

<sup>371</sup> PALMIER-CHATELAIN, Marie-Élise, « Rêver, voir, savoir ? Quatre siècles de descriptions européennes de La Mecque », in PALMIER-CHATELAIN, Marie-Élise et GADOIN, Isabelle, *Rêver d'orient, connaître l'orient : visions de l'orient dans l'art et la littérature britanniques*, ENS Éditions, 2008, p. 218.



étrangères et de l'Instruction Publique. Prévu dans un premier temps avec Désiré Charnay, Gervais-Courtellemont désobéit aux requêtes formulées par ces administrations et accomplit son expédition seul. Il contrecarre de ce fait aux demandes et avertissements formulés par Casimir Perier, alors ministre des Affaires étrangères, qui précisait :

« Par une lettre en date du 29 janvier dernier, vous m'avez signalé le projet qu'auraient MM. Charnay et Gervais-Courtellemont de se rendre à la Mecque, à l'époque du prochain pèlerinage, et vous m'avez demandé d'accréditer ces voyageurs auprès des agents de mon Département au Caire et à Djeddah.

À une ou deux exceptions près, aucun chrétien n'a risqué, sans y perdre la vie, la tentative projetée par ces explorateurs. Le fantasme des pèlerins dans les Lieux Saints de l'Islam ne s'est nullement atténué dans le courant de ces dernières années, et on peut encore tout craindre de l'excitation des musulmans réunis, pour leurs fêtes religieuses, auprès du tombeau du Prophète.

Dans ces conditions, je ne puis considérer le projet de nos compatriotes que comme très imprudent à leur point de vue personnel. En ce qui concerne les intérêts plus généraux dont le soin nous incombe, cette entreprise ne saurait présenter que des inconvénients, et elle exposerait, probablement par contre-coup, à de réels dangers, nos ressortissants dans toute la région de l'Arabie.

Si MM. Charnay et Courtellemont entendaient passer outre aux conseils qu'il me semble indispensable de leur donner en vue de les amener à renoncer à leur dessein, je me verrai dans la nécessité de dégager d'avance la responsabilité de mon Département.

Ces voyageurs ne sauraient pas se dissimuler, en tout cas, qu'ils devront être ignorés par nos agents qui ne pourront leur accorder aucune protection pour une tentative compromettante, et que tout nous commande de décourager »<sup>372</sup>.

Organisée dans le plus grand secret, avec malgré tout quelques soutiens, tels que ceux de la Société de géographie, du Gouvernement de l'Algérie et du Comité de l'Afrique française, Gervais-Courtellemont réalise son expédition malgré les avertissements du ministère des Affaires étrangères. À son retour, le secret entretenu avant et durant sa mission entraîne un certain scepticisme de la part de quelques journalistes qui mettent en doute la véracité de son périple. Mais les conférences, la publication d'articles ainsi que de son récit de voyage<sup>373</sup> en 1896, permettent de faire taire les rumeurs.

Si les lieux saints liés aux religions du Livre attirent les explorateurs, en matière de recherches culturelle, ethnographique, linguistique, historique ou encore théologique, d'autres territoires suscitent un intérêt archéologique. C'est notamment le cas de la Syrie, de la Perse ou de la Mésopotamie où des expéditions ont pour objectifs des travaux archéologiques de reconnaissance de lieux antiques. C'est durant les années 1880 que se multiplient ces missions

---

<sup>372</sup> Archives Nationales, F/17/2947, dossier Charnay : lettre du ministre des Affaires étrangères, Casimir Perier, adressée le 6 février 1894 au ministre de l'Instruction publique, Eugène Spuller.

<sup>373</sup> GERVAIS-COURTELLEMONT, Jules, *Mon Voyage à La Mecque*, Paris, Hachette, 1896, 236 p.

à caractère scientifique, orientées principalement vers l'archéologie, menées par des civils, scientifiques ou amateurs. Les époux Marcel et Jane Dieulafoy mènent ainsi plusieurs campagnes en Perse à partir de 1881, le diplomate et linguiste Clermont-Ganneau conduit plusieurs missions dans les îles de la mer Rouge, l'ingénieur des Mines Jacques de Morgan mène diverses expéditions en Perse et Turquie d'Asie, ...

L'attrait historique et archéologique pour ces territoires est indéniable. Mais l'étude géographique se fait toujours en parallèle à toute expédition, même lorsqu'elle est axée principalement sur l'archéologie. En définitive, ce sont donc en très grande majorité des entreprises à caractère scientifique qui ont comme cadre cette zone géographique. De ce fait, ces missions sont pour la plupart (80%) menées par des civils : historiens, diplomates, ingénieurs, naturalistes, linguistes constituent l'éventail des professions primaires de la plupart d'entre eux. Le Moyen-Orient ne présente aucune véritable visée expansionniste française, ce qui explique la très faible proportion de militaires ayant pris part à l'activité exploratoire de cette zone d'Asie. Seuls des liens existent véritablement avec l'Empire ottoman, notamment avec le Liban et la Syrie, où la France tient le rôle de puissance protectrice des catholiques. D'autre part, cette partie du monde est avant tout observée par trois principaux acteurs : la Grande-Bretagne, la Russie et l'Empire ottoman. La France, même si elle reste attentive à tout ce qui a trait à la « Question d'Orient » et aux rapports de force dans la zone, a d'autres centres d'intérêt géographiques.

Si le Moyen-Orient n'a que peu suscité l'intérêt des explorateurs français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une autre zone géographique demeure durant pratiquement l'ensemble de la période étudiée que très peu visitée : l'Asie du Sud.

Le Tableau 9 ne laisse entrevoir que très peu d'expéditions ayant eu pour destination l'Asie méridionale qui est essentiellement constituée de l'Empire des Indes britanniques. En observant le détail des quarante-cinq missions d'explorations qui ont été réalisées entre 1870 et 1914 en Asie du Sud, il apparaît que la plupart d'entre-elles ne se sont pas déroulées exclusivement dans cette zone. Ces expéditions étaient des périple traversant généralement plusieurs territoires et où l'Asie méridionale ne constitue qu'une des étapes d'une entreprise plus vaste. Rares sont les missions exclusivement localisées en Asie du Sud. Cette observation s'explique en toute logique par le moindre intérêt que représentent ces territoires pour la France. D'autre part, étant presque dans leur globalité sous domination britannique, ce sont bien entendu les explorateurs anglais qui sont beaucoup plus concernés et sollicités pour

découvrir le sous-continent indien. Malgré cela, quelques Français effectuent des missions en Asie méridionale, dont plus de 90% sont des civils. Ce sont essentiellement des entreprises à caractère scientifique qui sont menées sur ces territoires. Les études sont variées : linguistique, ethnographie, religion, histoire naturelle, histoire et bien entendu géographie. Ces voyages peuvent aussi mêler loisirs et exploration, notamment par le biais du tourisme culturel ou encore des grandes chasses.

L'Asie du Sud, en raison essentiellement de l'emprise coloniale britannique sur ces territoires, n'est que peu fréquentée par les explorateurs français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Tout autant que la Russie qui n'attire que de rares expéditions.

Au même titre que l'Asie du Sud, la Russie ne mobilise que quarante-et-une expéditions françaises entre 1870 et 1914, avec une légère augmentation durant les années 1895-1900 au regard du Tableau 9. Cette période plus propice aux explorations peut s'expliquer par un réchauffement des relations franco-russes à partir des années 1890, qui se concrétise par un traité d'alliance ratifié par la France en janvier 1894. D'autre part, toute la Russie n'est pas inconnue et ne requière pas de combler de vastes taches blanches sur les cartes. C'est pourquoi, tout le territoire russe n'est pas sujet aux expéditions d'exploration françaises. Certaines régions sont plus propices aux études et aux recherches et mobilisent la majeure partie de l'activité exploratoire française. C'est ainsi le cas de la Sibérie ou du Caucase qui ressortent de l'inventaire des missions qui se sont déroulées en Russie. De plus, comme pour les précédentes zones asiatiques, il ressort que l'essentiel des expéditions (plus de 90%) ont été menées par des civils dont un certain nombre de scientifiques, souvent ingénieurs. En effet, les études menées dans des régions telles que la Sibérie, sont en complément des recherches géographiques fréquemment axées sur la géologie ou encore sur les études de tracés de chemin de fer.

Le projet de construction du transsibérien est officiellement lancé en 1891 et la France participe à cet immense projet par le biais d'un crédit accordé à la Russie. La France n'est pas non plus désintéressée dans ce chantier d'envergure. En effet, ce nouvel axe ferroviaire est un atout qui à terme doit faciliter ses échanges avec la Chine. Les missions d'observation ou d'étude dans les régions traversées par les voies de chemin de fer russes font ainsi partie des destinations des explorateurs français. Transcaspien, transcaucasien et transsibérien font l'objet d'expéditions variées. L'ingénieur des Ponts et Chaussées Edgar Boulangier réalise

plusieurs missions<sup>374</sup> ayant pour objet les chemins de fer russes dont l'une d'elles en 1890 en Sibérie pour étudier le tracé du futur transsibérien, les richesses minières de la région, et évaluer les conséquences de la construction du chemin de fer sur les relations entre l'Europe, la Russie et la Chine. La prospection minière en Sibérie, fait aussi l'objet de plusieurs explorations, pour la plupart menées par des ingénieurs.

Malgré ce rapprochement diplomatique entre la France et la Russie, les explorations dans cette partie d'Asie ne sont pas plus nombreuses que dans les zones que nous avons évoquées précédemment. Reste une dernière partie d'Asie à étudier : l'Asie centrale.

L'Asie centrale est un ensemble géographique continental enchevêtré entre le Moyen-Orient, la Russie et la Chine, mais dont la majeure partie, le Turkestan russe, dépend de la Russie. La définition même de l'Asie centrale évolue à travers le temps et selon les intervenants qui emploient cette locution. Certains n'y incluent que des provinces russes, d'autres y ajoutent notamment l'Afghanistan, une partie de l'Iran et du Pakistan, c'est le choix que nous avons fait. Il ressort du Tableau 9 que les explorations dans cette enclave géographique continentale, n'ont pas été extrêmement nombreuses : quarante-trois missions ont parcouru ces territoires entre 1870 et 1914, dont de légères augmentations de l'activité exploratoire durant les périodes allant de 1885 à 1890 et de 1895 à 1900. Comme pour le précédent ensemble géographique, l'Asie centrale dépend essentiellement des relations franco-russes. Sveltana Gorshenina a consacré de nombreux travaux à l'Asie centrale et aux explorateurs de toutes nationalités ayant parcouru cette partie du continent asiatique. En ce qui concerne les expéditions menées par des explorateurs français, elle explique le contexte favorable qui se développe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et qui permet de comprendre l'intérêt pour l'Asie centrale :

« Exemptes de toute arrière-pensée de guerre coloniale, les relations entre la France et la Russie offrent aux voyageurs et chercheurs français des possibilités d'accès sensiblement plus favorables entre les années 1870 et 1910. À la différence des autres pays impliqués dans la région, comme l'Allemagne et la Grande-Bretagne, la France n'a à cette époque pas encore développé d'intenses études centre-asiatiques, comme elle le fait pour l'orientalisme ailleurs, en Afrique du Nord, en Indochine ou au Proche-Orient. Son désengagement politique en Asie Centrale ne conduit cependant pas à un désintérêt total pour la région, ni sur le plan scientifique, ni sur le plan géopolitique ou économique et

---

<sup>374</sup> BOULANGIER, Edgar, *Chemin de fer transcaspien : rapport de mission adressé à M. le Ministre des Travaux publics, en février 1887*, Paris, Berger-Levrault & Cie, libraires-éditeurs, 1887, 67 p.

BOULANGIER, Edgar, *Notes de voyage en Sibérie : Le Chemin de fer Trans-Sibérien et la Chine*, Paris, Société d'éditions scientifiques, 1891, 397 p.

financier. Vu l'absence de sujets de controverse politique ou coloniale avec la Russie, la France obtient l'autorisation d'organiser un certain nombre de voyages et elle a l'occasion non seulement de travailler en collaboration avec les expéditions scientifiques russes, mais aussi de lancer ses propres programmes de recherche, la première expédition indépendante française datant de 1876. Ces recherches bénéficient du soutien et de la protection du gouvernement russe.

Deux événements, notamment, vont donner un coup de fouet décisif à l'intérêt du public d'Europe occidentale pour le lointain Turkestan : d'une part l'organisation à Paris en 1873 du premier Congrès international des orientalistes, où diverses communications sont consacrées à l'histoire et à la culture du Turkestan, d'autre part la décision russe de construire une grande ligne de chemin de fer transasiatique. Ce projet est, pendant de longues années, un vecteur important de contacts entre les deux pays et l'un des principaux facteurs dans le processus de la formation aux études orientales centro-asiatiques en langue française. Par la suite, le chemin de fer focalise les itinéraires asiatiques de tous les occidentaux, conduisant ces derniers à intégrer dans leurs récits de voyages des descriptions sémantiquement identiques. Quelques-uns seulement, Pierre-Gabriel Bonvalot, Jules-Léon Dutreuil de Rhins, Joseph-Fernand Grenard, Charles Bonin, Paul Pelliot et Jacques Bacot, se montrent plus curieux et sortent des chemins battus par les voyageurs russes ou anglais en choisissant de s'écarter du tracé du chemin de fer pour emprunter des itinéraires plus particuliers »<sup>375</sup>.

C'est bien dans un contexte historique marqué par un désintérêt colonial de la part de la France, mais aussi par des relations franco-russes qui s'embellissent à partir des années 1890 que les explorateurs français mènent des expéditions dans cette zone d'Asie centrale. Cependant, toute l'Asie centrale n'est pas russe, le « Grand jeu » qui oppose la Russie et la Grande-Bretagne dans cette région asiatique voit les influences évoluer durant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>376</sup>. C'est ainsi que l'Afghanistan, à la suite de la guerre anglo-afghane, perd une partie de sa souveraineté au profit de la Grande-Bretagne qui assume désormais la politique étrangère et exerce un quasi-protectorat sur ce royaume à partir de 1878. Cette rivalité russo-britannique dans cette région rend les reconnaissances et autres explorations avant tout russes ou britanniques. Étant plus concernés par ces territoires en raisons de leurs visées expansionnistes, ils sont plus nombreux que les Français à s'y intéresser comme le souligne Sveltana Gorshenina :

« S'étant imposées politiquement en Asie centrale et en Inde, la Russie et l'Angleterre présentent de nombreux points communs dans leur attitude coloniale et deviennent de manière logique les principales inspiratrices des études multidisciplinaires dans ces régions. Les voyageurs français, allemands, ainsi que les autres Occidentaux ne constituent qu'un faible pourcentage par rapport aux efforts anglo-russes. [...]

---

<sup>375</sup> GORSHENINA, Svetlana, « Les voyageurs francophones en Asie Centrale de 1860 à 1932 », *Cahiers du monde russe : Russie, Empire russe, Union soviétique, États indépendants*, 1998, p. 363.

<sup>376</sup> KLEIN, Jean-François, SINGARAVÉLOU, Pierre, SUREMAIN, Marie-Albane de [et al.], *Atlas des empires coloniaux, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, France, Autrement, 2012, p. 38. HOPKIRK, Peter, *Le grand jeu : officiers et espions en Asie centrale*, Bruxelles, Éditions Nevicat, 2011, 569 p.

Comme toujours et partout dans les contextes colonialistes, la présence britannique et russe dans ces régions détermine le cadre des recherches scientifiques des autres pays et dicte les conditions de travail en offrant aux savants occidentaux une liberté variable d'accès aux données ; l'amabilité de l'accueil est d'une certaine manière liée à la qualité des relations internationales de l'époque »<sup>377</sup>.

C'est bien en raison de ce contexte géopolitique que les explorations françaises en Asie centrale sont moins nombreuses que celles menées par des Russes ou des Britanniques. L'intérêt porté par la France à cette région est avant tout scientifique, ce qui explique que près de 77% des expéditions soient menées par des civils. Les recherches couvrent des domaines variés tels que la géographie, l'histoire naturelle, l'archéologie, l'ethnographie, etc.<sup>378</sup>. De plus, les travaux menés autour de l'élaboration de nouveaux tracés de chemins de fer occupent aussi une partie des missions entreprises.

En définitive, ces quatre grands ensembles géographiques asiatiques ont tous en commun de ne présenter que peu ou pas d'intérêt colonial pour la France. De ce contexte historique, il ressort que l'activité exploratoire française dans ces quatre grandes zones a été relativement faible. Toutefois, certains points communs se dégagent de cette activité réduite : des explorations pour la plupart à caractère scientifique ou technique et des missions menées en grande majorité par des civils. Ces caractéristiques s'expliquent par l'absence d'aspirations impériales françaises sur ces territoires. Le recours aux expéditions menées par des militaires n'est alors pas nécessaire, ni souhaitable, au risque de mécontenter ou de créer des tensions diplomatiques avec certaines puissances occidentales.

Il ressort de l'étude chrono-géographique de l'activité exploratoire en Asie, comme il avait déjà été le cas précédemment pour l'Afrique, qu'exploration et colonisation ont un lien indubitable. La densité des explorations françaises dans ces deux continents varie en fonction des territoires et du contexte géopolitique et colonial. Cette remarque est incontestable au vue des proportions qui émanent de notre base de données. Cependant, il reste à souligner à nouveau qu'exploration et conquête, si ces deux activités ont bien des liens étroits, sont deux activités distinctes. Que l'exploration ait été un préalable à la conquête, qu'elle l'ait accompagnée ou qu'elle l'ait succédée, elles doivent être abordées de façons différentes. Toutes les explorations n'ont pas eu pour objectif la conquête ou la mise en valeur des colonies. Toutefois, il est tout à fait compréhensible que les explorateurs français aient eu

---

<sup>377</sup> GORSHENINA, Svetlana, *Explorateurs en Asie Centrale, voyageurs et aventuriers de Marco Polo à Ella Maillart*, Genève, Éd. Olizane, 2003, p. 49-50.

<sup>378</sup> *Ibidem*, p. 67.

l'envie et aient obtenu plus de facilités pour entreprendre des expéditions en territoires à visées impériales ou déjà entrés sous influence française.

## **II - Les missions**

Les divers contextes chrono-géographiques ont certes eu une influence sur l'activité exploratoire française. De cette observation, il ressort des différences entre les multiples missions menées à travers le monde par des explorateurs français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans cette optique, il est alors nécessaire de déterminer ces distinctions quant aux objectifs, au financement et à la mise en œuvre. Quelles sont les diverses formes que peut prendre l'exploration ? Existe-t-il des mécènes privilégiés pour les réaliser ? Quel personnel français pour quelles expéditions ?

### **1 - Essai de typologie**

L'activité exploratoire n'est pas uniforme et recèle une multiplicité de sous-catégories déterminées par les objectifs fixés au préalable et les résultats obtenus. Une mission d'exploration ne se résume pas au seul parcours des territoires inconnus. Cette action est conditionnée par des buts précis qui entraînent des formes distinctes d'expédition et qui nécessitent un type particulier d'explorateurs.

#### ***Missions scientifiques : cartographier, inventorier, étudier***

Nous pouvons constater que dans l'ensemble, la majorité des missions comportent une part d'études géographique et cartographique. Nous pourrions même avancer que les missions géographiques et cartographiques sont l'essence même de l'exploration. Entreprendre ce genre d'expédition pourrait donc correspondre au travail minimum que tout explorateur doit accomplir. Ces études sont nécessaires à l'élaboration de cartes et à l'enrichissement des connaissances sur le monde.

Le travail de terrain permettant de réaliser des cartes est la démarche la plus fréquente des explorateurs. Au jour le jour, ils notent et consignent toutes les observations d'ordre géographique. De plus, afin de dresser à leur retour une carte précise de l'itinéraire qu'ils ont suivi, chaque détail de leur parcours quotidien est consciencieusement conservé dans leurs carnets de route : orientation de la marche, vitesse de marche, obstacle naturel rencontré, végétation, etc. ainsi que bien entendu des indications de localisation géographique. D'autre part, les informations glanées auprès des populations locales font aussi l'objet de leur attention, même si elles sont à prendre avec une certaine prudence. C'est pourquoi, certaines

cartes précisent en légende les renseignements obtenus de cette manière et devant encore être vérifiés. Cela peut alors être l'objet d'une future exploration.

À titre d'exemple permettant de comprendre ce processus de réalisation de cartes<sup>379</sup>, les carnets de route de la mission Maistre en Afrique centrale (1892-1893) sont assez parlants. Dans un premier temps, durant la marche, Maistre notait dans de petits carnets<sup>380</sup> toutes les informations qu'il relevait. Puis le soir ou durant ses périodes de repos, il retranscrivait au propre sur de plus gros carnets, les renseignements recueillis (Figure 22), avant d'élaborer des cartes matérialisant deux à trois jours de parcours (Figure 21). Soixante-quatorze petites cartes ont ainsi été dressées. De retour en France, ces petites cartes et leurs annotations ont été étudiées et ont permis à J. Hansen de réaliser une carte de l'ensemble du périple accompli par l'expédition (Carte 13), divisée en quinze feuilles, et paru dans le *Bulletin de la Société de géographie*. De cette « Carte itinéraire »<sup>381</sup> a ensuite été construite une carte globale (Carte 14<sup>382</sup>), en fusionnant les quinze feuilles, permettant d'observer le cheminement de la mission à travers l'Afrique centrale. En complément, une carte de renseignements obtenus auprès des populations locales a été dressée (Carte 15<sup>383</sup>).

---

<sup>379</sup> Voir : BLAIS, Hélène, « Du croquis à la carte : les îles des voyageurs dans le Pacifique au XIX<sup>e</sup> siècle et le blanc de mers du sud », in LABOULAIS-LESAGE, Isabelle (Dir.), *Comblent les blancs de la carte, modalités et enjeux de la construction des savoirs géographiques (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2004, p. 145-172.

<sup>380</sup> Ces petits carnets ont été offerts par Casimir Maistre de son vivant en 1934 à l'Académie des Sciences coloniales (aujourd'hui Académie des Sciences d'Outre-mer) et y sont toujours conservés.

<sup>381</sup> MAISTRE, Casimir, « Note sur la carte itinéraire de l'Oubangui à la Bénoué », *Bulletin de la Société de géographie*, 1895, T. XVI, p. 5-9.

<sup>382</sup> Archives privées de la famille Maistre. Carte publiée par les soins de la Société de géographie et intitulée *Mission C. Maistre – Itinéraire dans l'Afrique centrale entre les rivières Oubangui et Bénoué 1892-93*.

<sup>383</sup> Archives privées de la famille Maistre. Carte intitulée *Carte résumant les renseignements obtenus auprès des indigènes par C. Maistre et par les membres de la mission*.



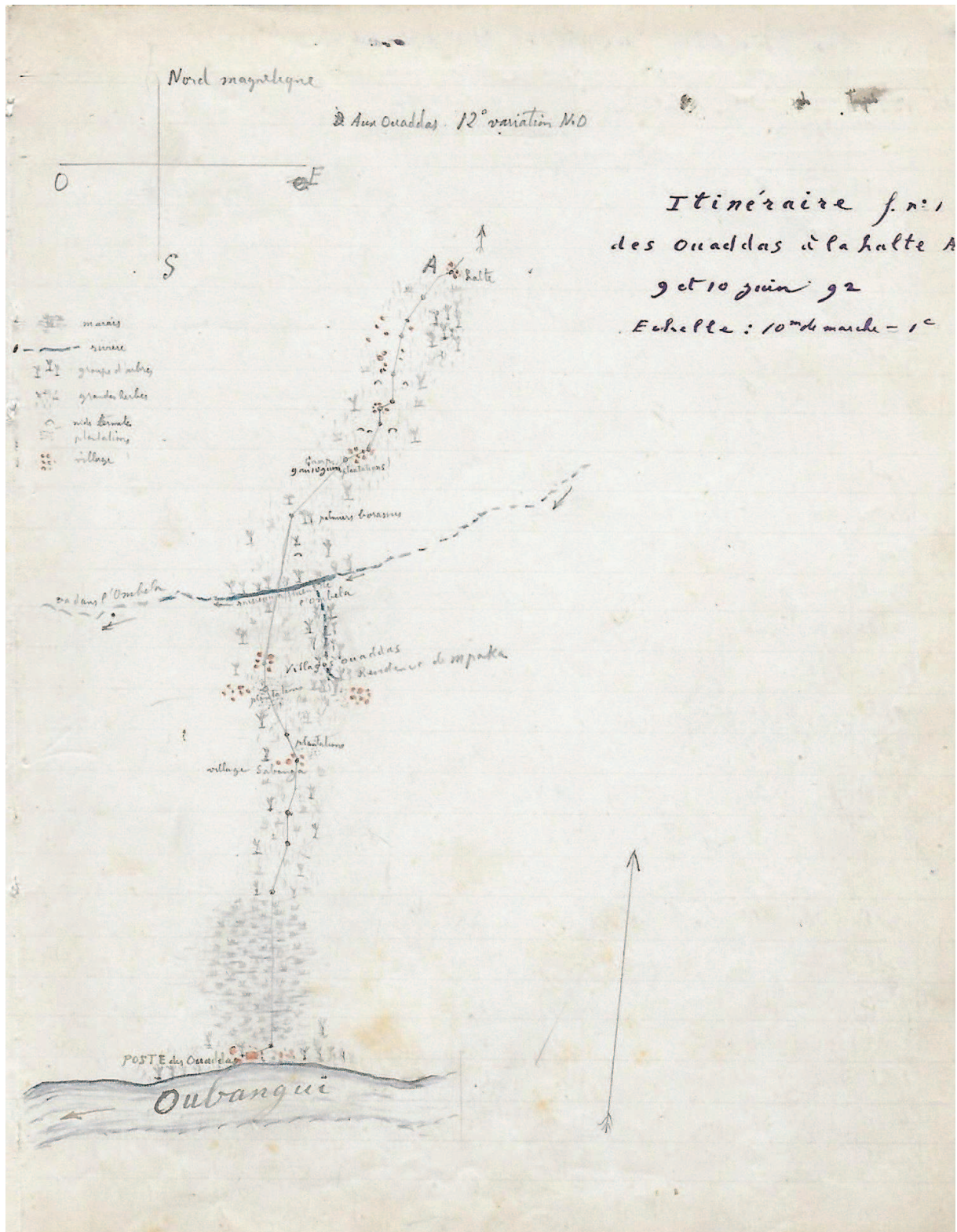


Figure 21 : Mission Maistre : Itinéraire des Ouaddas à la halte A (9-10 juin 1892)<sup>384</sup>

<sup>384</sup> Archives privées de la famille Maistre : carte extraite du carnet de route intitulé *Itinéraire de l'Oubangui à Iby (Bénoué) (9 juin 1892-6 mars 1893)* levé à la boussole par Mr Maistre.

(1) Des Ouaddas au poste de la Kemo

Dates	Heure départ	Heure de nuit	Différence ou temps de marche	Stations	Orientati de la route	Hauteur barométrique	Altitude approximée	Observations
1892 9 juin		3,56		poste des Ouaddas	ENE	737	262	grandes herbes - plaines
	4 <sup>h</sup>		1 <sup>m</sup>		N			traversée d'un marigot profond <sup>long de 2500m</sup> de 0,50 environ - bords épaisse -
	4,30		30 <sup>m</sup>		N(5° est)	736,5	268	herbes - arbrus épineux -
	4,40		10 <sup>m</sup>		N			brousse - arbustes arborescens (palmes) terrain argileux -
	4,45		5 <sup>m</sup>		N(5° est)			couleur rouge - terre -
	4,50		5		N			sable - légères ondulations de terrain quelques grands arbres
	4,55		5		NNO			village <sup>Ouadda - Solanga</sup> en construction - 5 ou 6 cases de pa - rinde - plantations -
	5 <sup>h</sup>		5					village Ouadda à 1500 <sup>m</sup> dans NE à 200 <sup>m</sup> à droite de la route bouquet épais de grands arbres
	5,10		10		N			village à 100 <sup>m</sup> à gauche - bouquet d'arbres à droite - plaines ondulées
	5,15		5		N(10° est)			village - plantations de maïs petit ruisseau coulant de d. à g.
	5,30		15			736	276	long - 4 mètres - maïs coupés - affleurt de l'ombela -
	5,45		15		NE			palmeiers - arbrus
	6 <sup>h</sup>		15	campement		735,5	282	habit près d'un village plantations de maïs et de manioc
		total	2 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup>	campement	ENE	736,2	288	plains et de palmiers
10 juin		6 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup>		campement	ENE	736,2	288	
	6,3		3 <sup>m</sup>					village
	6,5		2 <sup>m</sup>		NNE			
	6,10		5 <sup>m</sup>		N			rive de <del>la</del> rive de la grande rivière
	6,13		3		ENE			village de 10 cases
	6,15		2		N			
	6,17		2					succession de cases formant village -
	6,20		3		N(5° est)			
	6,27		7		NNE			village
	6,30		3		NE			bouquet de bois très épais à droite
	6,35		5		NE			

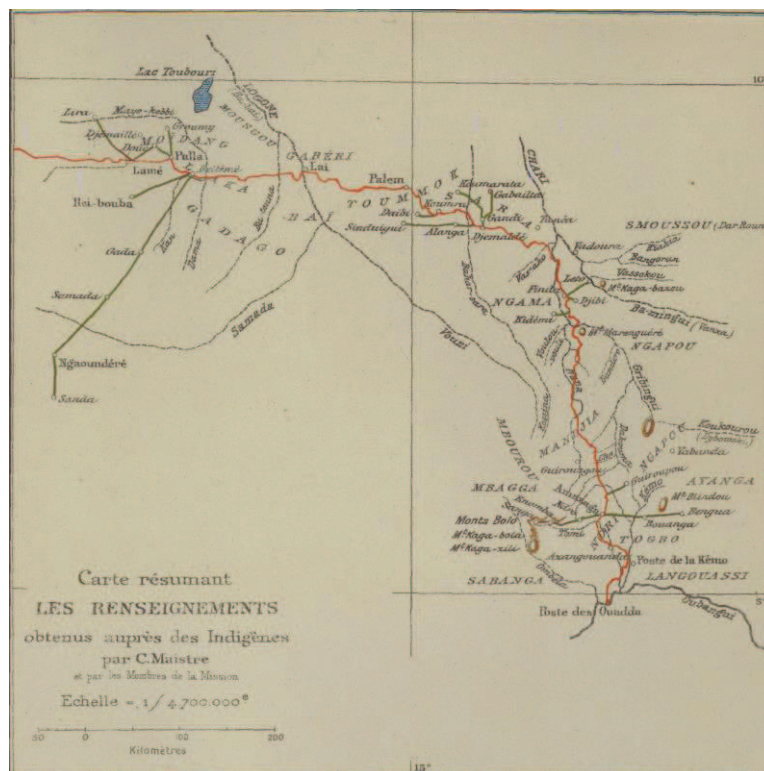
Figure 22 : Mission Maistre : informations recueillies (9-10 juin 1892)<sup>385</sup>

<sup>385</sup> Archives privées de la famille Maistre : extrait du carnet de route intitulé *Itinéraire de l'Oubangui à Iby (Bénué)* (9 juin 1892-6 mars 1893) levé à la boussole par Mr Maistre.





Carte 14 : Mission Maistre : Itinéraire dans l'Afrique centrale 1892-93



Carte 15 : Carte résumant les renseignements obtenus auprès des indigènes

Certaines missions ont été exclusivement dédiées à ce genre d'études. Des expéditions cartographiques, topographiques ou hydrographiques ont été envoyées en Afrique ou en Asie avec pour seul objectif l'observation de la géographie physique des territoires, dans l'optique de dresser des cartes de plus en plus précises ou d'envisager la construction d'infrastructures (ex : voies ferrées, routes, ...). Si les civils engagés dans ce type de missions sont peu nombreux, à l'exception de quelques ingénieurs, la très grande majorité des explorateurs qui participent à ces missions cartographiques sont des militaires. Accompagnant ou succédant à la conquête, ces campagnes topographiques ou hydrographiques sont menées de façon coordonnées, ordonnées par les autorités militaires ou coloniales. Les différentes campagnes topographiques qui se sont succédées au début des années 1880 au Sénégal et au Soudan illustrent bien ce type de missions. Se déroulant simultanément à la conquête, les missions topographiques accompagnent la colonne expéditionnaire et sont chargées de travaux précis. Alain Maharaux souligne l'importance et le déroulement de ces campagnes au Soudan :

« Cette période de conquête fut donc l'ère de la cartographie individuelle, celle des premières cartes d'exploration. Le sabre du militaire est accompagné du théodolite du topographe, le goupillon du missionnaire ne tardera pas à suivre. Les reconnaissances géographiques hydrographiques sont suivies comme sur les fleuves Sénégal ou Niger de levés hydrographiques de détails. [...]

La topographie coloniale marchait de pair avec l'exploration et cette « enquête géographique » matérialisait la conquête militaire, les opérateurs rédigeaient alors la carte à l'aide d'un réseau d'itinéraires. La pénétration au Soudan est un exemple de cette organisation des travaux géographiques. Ainsi, la première brigade topographique du Haut-Sénégal (1880-1881) exécute au 1/100 000 le levé de Kayes à Kita qui est précédé d'une triangulation. Puis, c'est en suivant la colonne Borgnis-Desbordes que le cours du Bakoy est relevé en 1882, alors que l'on créait le poste de Bamako qui assurait la domination sur le Soudan, un relevé topographique au 1/100 000 Kita-Bamako le renforçait. Les campagnes topographiques annuelles consacraient la prise de possession des territoires »<sup>386</sup>.

Ces campagnes topographiques font donc bien partie de l'exploration. Même si elles accompagnent la conquête, elles sont souvent chargées de la matérialiser sur des cartes et contribuent à étendre les connaissances sur un territoire. Nous pouvons donc prendre à titre d'exemple les missions topographiques dirigées au Soudan par Derrien (1880-1881), le capitaine Paul Henri (1881-1882) ou encore Bonnier (1882-1883). Chacun de ces chefs de mission a été chargé par Borgnis-Desbordes, lieutenant-colonel, Commandant supérieur du

---

<sup>386</sup> MAHARAUX, Alain, « Le géographe et le tracé des espaces coloniaux et postcoloniaux », in BRUNEAU, Michel, DORY, Daniel (dir.), *Géographies des colonisations, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Actes du colloque « Géographie, colonisations, décolonisations XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles » qui s'est tenu à Talence en mars 1992, Paris, Éditions L'Harmattan, 1994, p. 350-351.

Haut-Fleuve, de mener des travaux d'étude et de cartographie. Dans son rapport sur la campagne du Soudan de 1881-1882, Borgnis-Desbordes, retranscrit les instructions qu'il a envoyées au capitaine Henri avant sa mission et qui déterminent le programme qu'il doit suivre :

« [...] Les indications générales que j'ai à vous donner seront très succinctes parce que les ressources de toute nature dont je dispose, sont insuffisantes, et parce que les circonstances politiques sont telles qu'elles m'obligent à éviter tout ce qui peut exciter l'inquiétude et le mécontentement des indigènes.

« 1° Plan de la plaine de Khayes.

Exécuter le plan de détail et le nivellement de la plaine de Khayes depuis l'extrémité Est du village jusqu'à la limite extrême des points que nous occupons en ce moment. [...]

2° Voie ferrée de Bakel à Khayes

[...] Je vous prie de déterminer la direction générale qu'il y aurait lieu de suivre. A priori, il semblerait avantageux de se diriger de Bakel sur Senoudebou, traverser la Faleiné en ce point, et de là se diriger sur Khayes à peu près par le chemin suivi par Mungo Park. On éviterait ainsi beaucoup de petits marigots, on traverserait le Boudou, et la ligne Bakel Senoudebou serait l'amorce de celle qui, suivant la Faleiné, irait à Timbo, ligne qui s'imposera plus tard si la France poursuit avec persévérance la grande entreprise qu'elle a commencée l'année dernière, en s'établissant au milieu du Soudan.

3° Étude de la voie ferrée de Khayes à Bafoulabé.

Les travaux exécutés l'année dernière par la mission topographique ont déjà donné des renseignements utiles. On peut déterminer, à peu près sur la carte qui a été établie, la direction générale à suivre. Néanmoins et on conçoit qu'il ne pourrait être autrement, on ne saurait sur cette carte faire un tracé définitif : on serait exposé à des mécomptes qu'il importe d'éviter. [...] Il y aura lieu d'étudier tout d'abord ces passages difficiles qui peuvent motiver des changements notables dans la direction de la voie. [...]

4° Étude du passage de Kalé et de la direction générale à suivre pour aller à Kita.

Le passage de Kalé présente des difficultés sérieuses. L'étude du point par lequel il sera le plus avantageux de passer s'impose dès maintenant, car il fixera en partie le point d'atterrissage sur le Bafeng de la ligne Kayes Bafoulabé. Vous ne perdrez pas de vue qu'il y aurait un grand intérêt à passer le Bafeng au gué de Mahina pour la facilité de la construction du pont sur le Bafeng. [...]

5° Étude du Bakhoy.

Je vous prie de faire étudier le cours du Bakhoy du gué de Mage à Bafoulabé. Ce qu'il s'agit surtout de connaître, ce sont les divers barrages, la hauteur minimum des eaux à ces barrages et les parties navigables pendant la saison sèche. [...]

6° Étude du pays compris entre le Bakhoy et la Baoulé.

Il y a une étendue considérable de terrain, limitée au Sud par la route Kita-Bangassi-Keni-Koro et Koundou, à l'Est par le Baoulé, à l'Ouest par le Bakhoy et au Nord par le fleuve dont le nom varie sur les cartes, qui passe à Fangalla, Sambado, etc.

J'espère que cette étendue de terrain occupée en partie par le Fouladougo, en partie par des Peuhls pourra être visitée sans difficulté par la mission que vous dirigez. »<sup>387</sup>

Ces instructions nous renseignent sur les objectifs fixés par Borgnis-Desbordes au capitaine Paul Henri. Nous pouvons observer trois grands axes : cartographier la région, évaluer les possibilités d'aménagement d'une ligne de chemin de fer et explorer et étudier certains territoires encore peu connus. Cette mission topographique relève donc autant de la géographie et de l'exploration brute que de domaines plus techniques tels que la topographie, l'hydrographie et l'étude des sols. Les explorateurs remplissant ce genre de missions sont donc la plupart du temps des militaires ayant des connaissances topographiques et souvent techniques. L'artillerie et le génie constituent les armes généralement préférées pour réaliser ces missions. Ainsi, l'officier d'artillerie Gendron dirige en 1899 une mission topographique au Congo, dans le but de préparer l'arrivée des sociétés concessionnaires dans cette région. Dans le rapport de fin de mission, rédigé par Binger, les raisons de l'envoi de cette expédition sont explicitées : « L'application du régime des concessions dans le Congo français impose à l'administration le devoir de prévenir toutes les causes de conflits provenant de la délimitation des territoires concédés par l'envoi d'une mission topographique chargée d'une étude approfondie du pays »<sup>388</sup>. De la même façon, l'officier du génie Cambier mène au Congo en 1905-1906 une mission topographique dont le but est d'étudier le tracé d'un chemin de fer.

Mais les officiers de l'armée de terre ne sont pas les seuls à remplir des missions destinées à cartographier et relever la topographie des territoires méconnus. En effet, un certain nombre d'expéditions sont confiées à des officiers de Marine pour étudier l'hydrographie des régions d'Afrique ou d'Asie. Nous avons déjà évoqué le cas de Caron qui a mené une expédition sur le Niger en direction de Tombouctou en 1887. D'autres ont aussi participé à l'étude des cours d'eau, tels que l'ingénieur hydrographe de la Marine Roussilhe ou encore l'officier de Marine Audoin. Tous deux ont été amenés à diriger des missions hydrographiques en Afrique centrale dans les années 1910-1914. Découvrons dans quelles circonstances ont été envoyées ces missions, quels étaient leurs objectifs et présentons quelques-uns de leurs résultats :

« Dès le vote de la loi d'emprunt de 1909 le Gouverneur général Merlin a constitué deux missions d'études hydrographiques, l'une sur les côtes du Gabon et dans le bassin de

---

<sup>387</sup> ANOM, FM MIS 50, « Rapport sur la campagne 1881-82 dans le Soudan, Chapitre VIII, Travaux effectués par la mission topographique » rédigé par Borgnis-Desbordes. Lettre adressée par Borgnis-Desbordes le 9 novembre 1881 au capitaine Henri.

<sup>388</sup> ANOM, FM MIS 31, dossier mission Gendron, Rapport adressé par Binger à l'intention du ministre des Colonies le 2 mai 1899.

l'Ogoué, dirigée par M. le Lieutenant de Vaisseau Audoin, l'autre dans le bassin fluvial du Congo, dirigée par M. l'ingénieur hydrographe Roussilhe.

Conformément aux programmes discutés et approuvés par le Comité des Travaux Publics des Colonies, ces deux missions ont effectué 3 groupes de travaux différents :

1° Études de questions urgentes (routes de navigation, ports, balisage et éclairage, câble).

2° Préparation d'un programme d'études complémentaires.

3° Préparation des projets de travaux d'aménagements (ports, rades et fleuves) et exécution des travaux les plus urgents.

La mission du Gabon a étudié les ports de Pointe Noire, de Cap Lopez et d'Owondo, et défini les conditions d'établissement de ces ports. Elle a effectué une reconnaissance générale de l'Ogoué navigable, des lacs du bas Fleuve, et des lagunes de la côte entre Setté Cama et Cap Lopez. Elle a publié 13 plans et cartes, révisé les Instructions Nautiques, rédigé des projets d'éclairage de la côte du Gabon et de l'estuaire de Libreville, et précisé la position astronomique, encore mal connue, des points importants de la côte du Gabon, entre Libreville et Pointe Noire. [...] »<sup>389</sup>

D'après cette note concernant les missions hydrographiques menées en A.E.F., il est possible de constater que ces expéditions combinent exploration, relevés hydrographiques, cartographie et études des possibilités d'aménagement d'infrastructures. Nous pouvons ainsi comprendre pourquoi elles étaient confiées à des officiers de Marine qui présentaient l'avantage d'être qualifiés pour exécuter ces différentes études.

Nous avons pu remarquer que si par essence l'exploration consistait à déterminer la géographie des territoires traversés, certaines expéditions se sont spécialisées dans ce domaine. Généralement confiées à des militaires, ces missions présentant souvent un caractère technique reviennent fréquemment à l'artillerie, au génie ou à la Marine.

Certaines missions de ce type peuvent aussi combiner un personnel militaire et un personnel civil composé d'ingénieurs. Nous retrouvons cette particularité dans un certain nombre de missions d'étude de tracé de ligne de chemin de fer, telles que les expéditions dirigées vers le Sahara pour déterminer les possibilités de construire un chemin de fer transsaharien. Dans ce cas, les militaires ne s'occupent plus véritablement des relevés topographiques mais encadrent et protègent la mission, alors que les civils réalisent les études de sol et cartographient le terrain. Comme exemple de ces expéditions mixtes, nous pouvons citer les missions Flatters de 1880 et 1881.

---

<sup>389</sup> ANOM, FM MIS 30, dossier Récompenses accordées aux missions hydrographiques de l'AEF 1912-1914, note « Récompenses accordées aux missions hydrographiques de l'AEF » rédigée le 27 juin 1914 par la 2<sup>e</sup> section de l'Afrique équatoriale française.



Si la cartographie et l'enquête géographique caractérisent la majorité des missions d'exploration, d'autres domaines ne sont pas en reste. En effet, un certain nombre d'expéditions sont menées à travers le monde dans le but de faire progresser certaines sciences.

Qu'il s'agisse des études zoologiques, botaniques, géologiques, météorologiques, ethnographiques, linguistiques, etc., les explorateurs ont cherché à découvrir quelles étaient les ressources scientifiques des continents méconnus et à les étudier. Nous avons déjà commencé à évoquer ces missions scientifiques et à présenter quelques-uns des explorateurs qui les ont menées. Nous avons pu constater qu'en grande partie ce sont des civils. Bien entendu des exceptions sont aussi à noter tels que les médecins de la Marine qui ont souvent effectué des missions à caractère scientifique, botanique, zoologique ou ethnographique. De même, quelques religieux ont réalisé des travaux d'étude scientifiques dans les territoires qu'ils exploraient. Mais, il apparaît que la majorité des missions scientifiques ont été conduites par des civils. Il n'est pas nécessaire que ces civils soient des spécialistes pour entreprendre ce genre d'expédition. Un minimum de connaissances, quelques compétences et un grand sens de l'observation sont suffisants. Point n'est besoin d'être un fameux botaniste pour mener une mission scientifique. Savoir dessiner une plante, connaître les quelques méthodes de prélèvement et de conservation et peut-être avoir quelques notions au sujet des grandes familles botaniques permettent à tout explorateur désireux de faire avancer la recherche dans ce domaine, d'y contribuer presque aisément. Bien entendu, certaines sciences requièrent des connaissances plus étendues, c'est pourquoi les missions scientifiques sont généralement composées d'un personnel qualifié en fonction des recherches entreprises.

### ***Missions commerciales***

Dans un même ordre d'idée, les missions à caractère commercial sont aussi menées par des civils.

Que ce soit pour découvrir de nouvelles routes commerciales, pour trouver des débouchés à leurs produits, de nouvelles marchandises ou des partenariats commerciaux, ces missions sont en règle générale menées par des négociants, patrons de maisons de commerce ou employés de ces sociétés. Exemple assez caractéristique de ce type d'expédition, la mission d'exploration commerciale lyonnaise en Chine (1895-1897) rassemble des représentants de plusieurs chambres de commerce françaises et a pour objectif la prospection du marché chinois. Cependant quelques exemples contredisent toutefois ces propos, et sous couvert de

missions commerciales, certains explorateurs tentent de pénétrer dans des territoires inconnus ou fermés à la conquête. C'est ainsi le cas du civil Ferdinand de Béhagle, ancien membre de la mission Maistre qui, persuadé que le commerce peut ouvrir à la France les routes menant du Tchad à l'Algérie, met sur pied une expédition en 1897 où il souhaite démontrer « qu'une tonne de marchandises prise dans le bassin du Tchad peut même à l'heure actuelle être amenée à la Méditerranée à meilleur compte qu'à l'Océan ». Pensant que la conquête pourrait être facilitée par cette approche, il argumente dans ce sens pour défendre son projet :

« L'expérience des dix dernières années a convaincu tout le monde que l'ère des grands voyages politiques est close, que les résultats en sont souvent aléatoires, quand ils ne sont pas rendus stériles par la diplomatie qui, elle, ne peut pas ou ne sait pas toujours tenir assez compte des efforts dépensés et des positions gagnées. L'exploration commerciale définie par M. de Béhagle ne vise qu'à la reconnaissance des marchés et à la prise de possession économique des régions parcourues. En cela même elle présente les meilleures garanties de réussite et mérite d'être soutenue.

Le bassin du Tchad doit appartenir définitivement à la nation qui la première aura envoyé dans ses eaux un bateau à vapeur et établi entre elle et les populations qui l'habitent des relations commerciales loyales et basées sur le respect de leurs lois et de leurs coutumes »<sup>390</sup>.

Ce projet, partant d'une réflexion certes très louable, réussit à obtenir des financements. De Béhagle entreprit sa mission en 1897, mais ne put la mener à bien : entré en contact avec le sultan Rabah mais ne souhaitant pas lui céder ses marchandises et ses armes, il est retenu captif avant d'être pendu en septembre 1899.

Le cas de Ferdinand de Béhagle peut faire figure d'exception. C'est un civil, mais ce n'est pas un négociant, même s'il est parvenu à réunir des fonds en sollicitant certaines sociétés de commerce. Il est certainement possible de trouver d'autres cas de civils n'ayant aucun lien avec le négoce, mais ayant entrepris des missions commerciales, guidés par des motivations idéalistes ou pacifiques et pensant que la conquête ne devait pas forcément se faire par la force. Mais la grande majorité des missions commerciales sont avant tout réalisées par des négociants soucieux de développer leurs activités et de faire évoluer leur chiffre d'affaires.

### ***Missions politiques et conquérantes***

Après avoir évoqué les missions d'exploration guidées par des intérêts commerciaux, il est possible d'identifier un autre type de mission. Ces expéditions combinent exploration et conquête.

---

<sup>390</sup> ANOM, FM MIS 31, dossier mission de Béhagle, Imprimé « Projet d'exploration commerciale du Congo à la Méditerranée présenté par M. Ferdinand de Béhagle, Extrait du registre des délibérations de la société africaine de France », séance du Conseil du 16 mars 1895, rapport de P. Bourdarie sur le projet de mission de Béhagle.

Elles sont très nombreuses et caractérisent la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous avons déjà mentionné les liens très proches qui unissent ces deux activités en Afrique essentiellement, mais aussi en Asie à cette époque. Il est d'ailleurs souvent difficile d'identifier si une mission relève de l'exploration ou de la conquête. Lorsque ce doute survient, en règle générale, c'est que l'expédition cumule ces deux démarches. En ce qui concerne ces missions qui allient exploration et conquête, qu'elles soient militaire, politique ou pacifique, il est impossible d'établir un profil prédominant d'explorateurs exécutant ce genre d'expéditions. Par contre, nous pouvons citer un certain nombre de types d'explorateurs ayant mené ces actions. Ainsi, un grand nombre de ces missions sont-elles dirigées par des militaires qui sont fréquemment aux premières lignes de la conquête. Mais pénétrer à l'intérieur de territoires méconnus et conquérir ces territoires, c'est aussi la plupart du temps les découvrir et les étudier. C'est pourquoi, les militaires sont les premiers à être chargés de missions alliant exploration et conquête. Ils sont ainsi mandatés pour négocier des traités avec les autorités locales ou ont la possibilité d'utiliser la force pour arriver à leurs fins. Tout en parcourant les territoires qu'ils sont venus ajouter au domaine colonial français, ils cartographient, ils étudient les populations qu'ils rencontrent, ils notent les ressources du pays, ils examinent les voies de communication, ... Que la conquête se déroule de façon armée ou de manière plus diplomatique, elle s'accompagne donc forcément d'observations et d'études ayant trait à l'exploration. La conquête du Soudan a ainsi été le théâtre d'opérations militaires à partir des années 1880 qui ont donné lieu à un certain nombre d'explorations, telle que celle menée par Gallieni en 1880 dans le Haut Niger. Le but de l'expédition est d'ouvrir à la France la rive gauche du Haut Niger et d'explorer les contrées situées entre le Sénégal et le grand fleuve du Soudan. Il rapporte de sa mission un certain nombre d'informations géographiques, mais aussi des traités d'amitié et de commerce signés avec certains chefs locaux.

Un autre aspect de ce type de missions alliant exploration et conquête est fréquemment la dissimulation, ou du moins, le silence vis-à-vis du grand public, notamment en direction des médias. Rappelons-nous que le contexte européen de l'époque est caractérisé par une extrême concurrence entre nations européennes en matière de conquêtes coloniales. De ce fait, un certain nombre d'expéditions sont en premier lieu soit tues, soit présentées comme de simples missions d'exploration sans objectifs liés à la conquête. Certains témoignages soulignent cet aspect caractérisant ce type de mission. La mission Congo-Niger dirigée par Casimir Maistre en 1892-1893 peut en être un exemple. En effet, cette expédition organisée par le Comité de l'Afrique française à la suite du massacre de la mission Crampel est maintenue secrète le plus

longtemps possible. Du moins, ses objectifs coloniaux sont passés sous silence. Maistre explique cet aspect à son père dans une lettre qu'il lui adresse en août 1891, précisant que le Comité « a décidé de faire le moins de bruit possible autour de cette expédition à cause des puissances étrangères »<sup>391</sup>. Le caractère confidentiel de ce type de missions semble donc être un aspect important pour concourir à leur réussite. Il est ainsi possible de constater que le ministère des Colonies donne des instructions et plus encore des ordres dans ce sens dans les années 1890, en évoquant le silence comme un devoir « patriotique ». Une lettre envoyée en janvier 1898 par le ministre des Colonies André Lebon, à divers chefs de mission notamment à Marchand et à Cazemajou, absolument identiques à la virgule près, présente cette nécessité de confidentialité des membres de missions ayant des objectifs coloniaux, en voici les termes :

« Paris, le 12 janvier 1898

Monsieur le Chef de Mission,

J'ai remarqué à plusieurs reprises que des fonctionnaires ou officiers chargés de missions avaient fourni en cours de route, sur le but de leur voyage, certains renseignements qui ont été reproduits par plusieurs revues ou journaux métropolitains.

Je tiens à appeler toute votre attention sur le caractère essentiellement confidentiel que présente toute mission organisée par le Département. Il n'entre certes pas dans ma pensée d'interdire aux membres d'une expédition de ce genre de renseigner leurs familles sur l'état de leur santé ou sur la nature des pays qu'ils traversent. Ils ont néanmoins le devoir absolu de ne rien dévoiler du but qu'ils poursuivent et il leur est absolument interdit d'en donner aucune appréciation, surtout à une distance où il leur est impossible d'apprécier sainement les raisons qui ont inspiré le Gouvernement, ni les inconvénients que peut représenter une divulgation intempestive de leur travaux.

Je compte donc que tous les membres de votre mission tiendront à honneur d'observer une entière réserve soit sur le but, soit sur le résultat de leur voyage.

Pour assurer l'exécution de ces prescriptions je vous invite à revêtir de votre visa toutes les lettres qui émaneront de votre mission, son chef devant ainsi être rendu responsable de la non-exécution de mes ordres.

J'ajoute qu'il y a là non seulement une question de discipline, à laquelle je n'hésiterai pas, le cas échéant, à appliquer une sanction, mais encore une question de patriotisme qui suffira, j'en suis sûr, à faire cesser à l'avenir les indiscretions que je veux éviter.

Le Ministre des Colonies

Signé : André Lebon »<sup>392</sup>

La réussite de ces missions semble effectivement liée à la discrétion, notamment dans le cas d'une expédition aussi sensible et diplomatiquement risquée que la mission Marchand où

---

<sup>391</sup> Archives privées de la famille Maistre : lettre de Casimir Maistre à son père Jules Maistre datée d'août 1891.

<sup>392</sup> ANOM, FM/SG/AFRIQUE/III dossier 25c et FM/SG/AFRIQUE/III dossier 35b : lettre adressée le 12 janvier 1898 au capitaine Cazemajou, chargé de mission, à Say, par le ministre des Colonies André Lebon ; lettre identique adressée le 12 janvier 1898 au capitaine Marchand, par le ministre des Colonies André Lebon.

la France a été confrontée à une lourde opposition britannique entraînant la fameuse « reculade de Fachoda ».

Cependant ce type de missions, où se conjuguent exploration et expansion coloniale, n'est pas toujours le fait des militaires. Nous rencontrons aussi des civils qui mènent ce genre d'expéditions. La plupart d'entre elles sont confiées à des administrateurs coloniaux qui ont les compétences et les qualités pour exécuter ces missions. Ils ont les pouvoirs de signer au nom de la France des traités avec les chefs locaux et connaissent les informations qu'il est utile de recueillir sur un territoire. Leur exploration est donc axée de préférence sur le recueil de renseignements pouvant être utiles à l'établissement d'une colonie. Outre la géographie du pays, ils s'attachent à déterminer les ressources qu'il recèle, les populations qui l'occupent, les voies de communication, etc.

### ***Missions de délimitation de frontières***

Une autre catégorie de missions d'exploration semble être caractérisée par sa vocation diplomatique.

En effet, à la suite des conquêtes réalisées par les différents États européens, des accords bilatéraux sont signés entre ces nations pour déterminer et négocier les frontières entre deux zones d'influence. L'élaboration de ces limites se fait en utilisant les cartes réalisées à partir des itinéraires d'exploration. C'est ensuite entre diplomates que se discutent les frontières à établir entre zones d'influence. Le choix des frontières s'appuie fréquemment sur des particularismes géographiques : une chaîne de montagne, un cours d'eau, etc. ou plus simplement à l'aide d'un crayon et d'une règle en suivant une ligne imaginaire.

C'est après ces négociations et le tracé des limites des deux zones d'influence que vient le temps des missions de délimitation de frontières. En effet, si sur une carte, une ligne peut paraître logique, sur le terrain les choses peuvent se révéler différentes. C'est donc pour préciser cette frontière que des expéditions sont envoyées en Afrique et en Asie.

Il ne faut pas croire que ces missions ne relèvent pas de l'exploration car si sur le papier les territoires où sont envoyées ces missions, ont été conquis et intégrés à la zone d'influence d'une nation européenne, ils ne sont pas pour autant connus. Ces expéditions traversent ainsi des régions qui n'ont jamais été (ou très peu) parcourues et étudiées par des explorateurs.

Alain Maharaux détaille le processus d'établissement des frontières et les raisons de l'envoi de ces missions :

« La nécessité de faire reconnaître, préciser et marquer sur le terrain les limites des espaces occupés correspond au soin du colonisateur d'enclôre son territoire. [...]

L'initiative de telles missions est rarement prise d'office, seulement sous la pression des gouvernements étrangers voisins car ces missions entraînent des coûts importants. [...]

Plusieurs étapes dans le processus de délimitation vont contribuer à préciser sur le terrain, par une succession de bornes, cette ligne fictive issue de la conception occidentale de l'État-Nation. La voie diplomatique par « conventions » ou « protocoles » fixe, tout d'abord, les limites entre les États contractants. [...] Ces traités sont, cependant, restés dans une réserve écrite prudente pour le partage des possessions, prenant comme base les lignes imaginaires des méridiens et des parallèles, car seules les cartes d'exploration étaient disponibles. [...]

Le deuxième stade est marqué par l'envoi sur le terrain d'une commission chargée d'appliquer la ligne frontière théorique. [...] Seule une carte précise succédant aux itinéraires incomplets pourra dire si le protocole est applicable tel quel ou si des modifications sont nécessaires pour ménager les intérêts respectifs des gouvernements et des populations locales en cause.

Au troisième stade, la fixation ou abornement est effectué à l'aide de piliers ou bornes frontières en matériau stable »<sup>393</sup>.

L'élaboration des frontières entre zones d'influence européennes est donc un processus complexe qui requiert du temps mais aussi des moyens. Les missions de délimitation de frontières sont pour la plupart confiées à des militaires ou occasionnellement à des administrateurs coloniaux ou diplomates. Quelques noms reviennent fréquemment lorsqu'il est question de ce type de missions : Moll, Tilho, Cottes, Schwartz, pour les militaires, ou encore Richaud et Alfred Fourneau pour les administrateurs coloniaux, Pavie pour les diplomates. Ces expéditions nécessitent généralement un personnel nombreux et qualifié. Des topographes, des astronomes, des dessinateurs, participent à ces missions avec pour objectif l'élaboration de cartes déterminant précisément la frontière. Nous avons répertorié une vingtaine de missions de ce type s'étalant sur une période comprise entre 1886 et 1913. La plupart d'entre-elles sont constituées d'un personnel comportant de cinq à dix-neuf membres. Ce sont donc des missions lourdes, pouvant à l'occasion se subdiviser en sous-groupes de façon à parcourir le plus de terrain en un moindre temps. D'autre part, nous pouvons aussi constater que ces expéditions peuvent s'étaler sur plusieurs années ou être relayées par de nouvelles équipes.

Certains explorateurs deviennent de grands spécialistes de ces missions de délimitation de frontière. Ainsi Moll, officier d'infanterie coloniale, dirige en 1903-1904, une première expédition de délimitation de frontières entre le Niger et le Tchad. Puis, il renouvelle

---

<sup>393</sup> MAHARAUX, Alain, « Le géographe et le tracé des espaces coloniaux et postcoloniaux », in BRUNEAU Michel, DORY Daniel (dir.), *Géographies des colonisations, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Actes du colloque « Géographie, colonisations, décolonisations XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles » qui s'est tenu à Talence en mars 1992, Paris, Éditions L'Harmattan, 1994, p. 352-353.

l'expérience en 1905-1907 pour élaborer la frontière Nord entre le Congo et le Cameroun. De la même façon, l'officier d'infanterie coloniale Tilho, participe à la mission Moll de 1903-1904, avant de diriger une expédition en 1906-1908 pour encore délimiter le Niger du Tchad.

### ***Missions combinées : les plus nombreuses***

Dans un registre beaucoup plus global, il est nécessaire de préciser que si certaines missions ont des objectifs très précis, d'autres sont beaucoup plus polyvalentes. Elles englobent des objectifs géographiques, cartographiques, scientifiques et coloniaux.

Très fréquemment réalisées par des civils, elles peuvent aussi être exécutées par des militaires. Souvent composées de plusieurs membres, ces missions utilisent chacune de leurs compétences spécifiques pour entreprendre des observations dans des domaines différents. Chaque participant se voit alors chargé, selon sa profession et sa spécialité, de travaux d'étude individuels et personnalisés. Il est ainsi possible de trouver au sein d'une mission un membre faisant office de topographe, un autre de dessinateur, d'astronome ou encore de préposé aux relevés d'échantillons d'histoire naturelle, ... Le chef de mission assure alors la direction générale de l'exploration et les relations politiques avec les autorités locales dans l'espoir d'obtenir la signature de traités avec la France lorsqu'il y a un intérêt colonial.

Les missions envoyées en Afrique centrale par le Comité de l'Afrique française au cours des années 1890, présentent cette multiplicité des objectifs : relier le Congo à l'Algérie par le Lac Tchad, découvrir les territoires situés entre le Congo et Tchad, devancer les Allemands et étendre l'influence française en réalisant des traités d'alliance avec les tribus locales, mettre en lumière les richesses de ces contrées, relever et cartographier les territoires parcourus, déterminer les possibilités de commercer, observer les populations évoluant dans ces régions, constater les différents moyens de pénétration et de communication, ... Les missions Crampel, Dybowski et Maistre qui se sont succédées entre 1889 et 1893 en Afrique centrale sont effectivement caractérisées par des objectifs multiples et des caravanes composées d'au moins quatre membres français chargés chacun d'observations spécifiques.

Au cours de ce paragraphe nous avons pu distinguer quelques grandes catégories de missions (cartographique et topographique, scientifique, commerciale, de conquête, de délimitation de frontières) qui déterminent chacune un ou plusieurs types d'explorateurs employés pour les remplir. Cependant, il ressort des informations rassemblées dans notre base de données, qu'il était fort courant d'identifier des missions polyvalentes pouvant se classer dans plusieurs de ces catégories du fait de leurs objectifs multiples.

## 2 - La question du financement

Entreprendre une mission d'exploration peut se révéler fort coûteux. Entre le matériel de campement, le matériel scientifique, la solde des porteurs, la pacotille nécessaire pour le troc, les transports, les vivres, etc., une exploration ne peut se faire sans moyens financiers. Si certains aventuriers s'engagent sans grands frais, voyageant seuls et sans escorte, la grande majorité des explorateurs préparent longuement leur expédition et doivent faire appel à des mécènes pour les aider à obtenir les fonds nécessaires à leur entreprise.

### a) Le coût d'une exploration : l'exemple de la mission Maistre

Avant de s'interroger sur les diverses possibilités permettant de financer une mission d'exploration, il est avant tout nécessaire d'observer ce que peut représenter une expédition en matière de coût. Quel budget doit être envisagé par le candidat à l'exploration lors de la préparation de sa mission ? Il est extrêmement difficile de répondre à cette question sans tenir compte de la diversité des missions, de leur durée, du nombre de personnel européen et non européen constituant la mission, de l'objectif de la mission, etc. Ainsi, chaque expédition est unique et requiert de ce fait un financement adapté. Entre la mission d'un explorateur qui part seul avec quelques marchandises de troc et une expédition composée d'une douzaine de Français et de deux cent indigènes ou plus, bien entendu les dépenses sont sans commune mesure et peuvent difficilement être comparées.

L'accès direct aux archives privées de la famille Maistre nous permet de présenter l'exemple de la mission Congo-Niger dirigée par Casimir Maistre et commanditée par le Comité de l'Afrique française. Cette expédition « moyenne » qui a duré environ deux ans (1892-1893) en Afrique centrale a parcouru un itinéraire d'environ 5000 km. Elle était composée de six Français auxquels s'ajoutent une escorte de 60 tirailleurs et une caravane de 115 porteurs.

Dès que la mission Maistre a été décidée, les choses ont commencé à s'enchaîner. Le prince d'Arenberg, dans un courrier adressé à Harry Alis le 3 septembre 1891, insiste pour que la mission Maistre parte rapidement : « Comme vous je crois qu'il y a tout intérêt à mettre en route Mr Maistre dès qu'on le pourra »<sup>394</sup>. Il faut alors préparer l'expédition, c'est-à-dire trouver de l'argent pour la financer, déterminer ce qu'il est nécessaire d'emporter, faire des

---

<sup>394</sup> Bibliothèque de l'Institut de France, Fond Terrier, Ms 5891, document 13 : lettre du prince d'Arenberg adressée à Harry Alis le 3 septembre 1891.



achats divers et s'occuper de différentes démarches auprès des ministères pour obtenir leur soutien.

Nature des dépenses	Paiements immédiats	Paiements au retour	Coopération en nature	Observations
3 mois de solde d'avance à 30 laptots	2 700			
21 mois de solde à 30 laptots		18 900		Moins les avances
Instruments de précision	1 500			
Instruments : Boussoles			200 f	Ministère de la Guerre
Baromètre			100 f	Société de géographie commerciale
Instruments naturalistes			100 f	Muséum
Marchandises d'échange	20 000			
Séjour au Sénégal (Chastre)	500		800 f	
Marchandises (draps)				
Campement, tentes, outils, cuisine, etc.	1 000			
Équipement, campement, habillement			4 000	Ministère de la Guerre
Armes, munitions			19 000	Ministère de la Guerre
Munitions pour fusils de chasse Winchester	1 000			
Équipement des Européens	6 000			
Transport du personnel (paquebot)	7 000			
Transport du matériel (id.)	500			
Transports au Havre	500			
Emballages, caisses en fer, tonnelets, etc.	2 000			
Médicaments	1 500			
Conserves – vivres d'hôpital	2 500			
Photographie	500			
Canot Berthon	900			
Argent disponible	5 000			
Papiers, cartes	500			
Transports de Loango à Brazzaville	10 000			
	<b>63 600</b>	<b>18 900</b>	<b>24 200</b>	

**Tableau 10 : Devis des dépenses - Mission Maistre (durée deux ans)**<sup>395</sup>

<sup>395</sup> Bibliothèque de l'Institut de France, Fond Terrier, Ms 5892, document 54 ter : devis des dépenses de la mission Maistre.

Maistre est alors chargé de mettre en place un budget et d'élaborer un devis des dépenses à prévoir pour la mission avant de le soumettre au Comité de l'Afrique française. Ce devis (Tableau 10) est présenté par Maistre au Comité qui l'intègre dans son budget pour l'année 1892 rédigé par Harry Alis le 15 novembre 1891<sup>396</sup>. Ce document nous permet de constater différents éléments. La mission, dès son élaboration, compte sur le soutien matériel du ministère de la Guerre qui fournit les armes et les munitions nécessaires mais aussi des fournitures de campement et l'équipement vestimentaire de l'escorte. Ce genre de contribution est tout à fait courant. La plupart des expéditions françaises en partance pour l'Afrique ou l'Asie sollicite le concours de ce ministère pour obtenir notamment armes et munitions. D'autre part, le Tableau 10 nous renseigne, sans rentrer dans le détail, sur les différentes marchandises emportées par la mission. Nous pouvons ainsi remarquer l'importance dans ce budget des marchandises prévues pour l'échange. En effet, 20 000 francs sont prévus pour acheter des fournitures destinées au troc. Ces marchandises permettent aux missions de se procurer des vivres tout au long de leur voyage mais aussi de payer, ou du moins d'avancer, les salaires des hommes (porteurs et laptots).

En ce qui concerne les salaires, le Tableau 10 mentionne de façon très claire la rétribution prévue pour l'escorte, mais il ne fait pas du tout apparaître les salaires destinés aux porteurs, à part pour le trajet allant de Loango à Brazzaville. Maistre compte-t-il trouver des bêtes de somme pour le transport des caisses de la mission, pense-t-il pouvoir se faire prêter des porteurs rétribués par la colonie du Congo ? Rien n'est mentionné dans un sens ou dans un autre. De plus, ce devis nous indique aussi que les Français faisant partie de l'expédition ne sont pas rémunérés, car aucun salaire n'est prévu pour eux dans ce budget. En effet, chacun des membres français de la mission, à la signature de son contrat, s'engage à ne pas être rétribué pour sa participation. Par contre, tous ses frais (équipement, transport, nourriture, ...) pendant son périple sont pris en charge et prévus dans le budget de la mission.

Un autre point apparaît dans ce devis. Il est fait mention des différents transports des hommes et du matériel, mais ces transports ne concernent que les trajets menant l'expédition de Paris à Brazzaville. Qu'en est-il des prévisions de dépenses pour le transport du retour de la mission (d'Afrique vers la France) ? Est-ce un oubli volontaire ? Maistre a-t-il pensé que le sous-secrétariat d'État aux Colonies ou l'une des colonies africaines payerait la facture ? Rien n'est mentionné à ce sujet, mais cet oubli, volontaire ou non, laisse déjà envisager un

---

<sup>396</sup> Bibliothèque de l'Institut de France, Fond Terrier, Ms 5891, document 18 : rapport adressé par Harry Alis au prince d'Arenberg le 15 novembre 1891, concernant les comptes et le budget du Comité de l'Afrique française.

dépassement dans ce budget prévisionnel ou une très grande confiance dans la générosité d'une quelconque administration.

À titre de comparaison, nous pouvons aussi étudier le budget prévu pour la mission Dybowski<sup>397</sup> (mission à laquelle la mission Maistre vient apporter son renfort) :

Dépenses engagées au Congo pour Paul Crampel, faute de ressources suffisantes et à régler par le Comité	6450,35
Armement de guerre, munitions, transport de la mission à Loango, etc.	20000
Instruments mathématiques, Canots Berthon	5000
Instruments d'histoire naturelle	1000
Personnel blanc	15000
Solde de 50 laptots	36500
Solde de 5 sergents laptots	7300
Frais de porteurs	30000
Outils, ustensiles, papiers, médicaments, etc.	2500
Équipement du personnel, armes de chasse, munitions, etc.	3000
Cadeaux de prix pour le Sultan du Baghirmi et pour les chefs	20000
Marchandises de troc et d'échange pour assurer la vie de la mission pendant 2 ans et ravitailler Crampel	50000
Conserves (vivres d'hôpital pour 5 Européens et pour ravitailler Crampel qui n'en a pas)	5000
Appareils photographiques, divers	2000
<b>Total</b>	<b>203750,35</b>

**Tableau 11 : Prévisions budgétaires pour la mission Dybowski (2 années)**<sup>398</sup>

Le Tableau 11 est complémentaire au devis établi pour la mission Maistre. En effet, les missions Dybowski et Maistre sont des missions de renfort. Mais il est possible de constater que le budget prévu pour la mission Dybowski (203 750,35 francs) est à peu de choses près deux fois supérieur à celui de la mission Maistre (106 700 francs au total). Qu'est-ce qui explique cette différence allant du simple au double ? Avant toute chose, le devis de la mission Dybowski tient compte des dépenses engagées par la mission Crampel au Congo et qui s'élèvent à plus de 6 000 francs. De plus, le nombre de laptots composant l'expédition Dybowski est presque équivalent au double de celui prévu pour la mission Maistre, ce qui entraîne une dépense bien supérieure en matière de salaires. D'autre part, ce devis inclut aussi 30 000 francs destinés à la rétribution des porteurs. Cet élément significatif laisse envisager que Maistre a oublié cette dépense dans le budget de sa mission ou qu'il comptait bénéficier

<sup>397</sup> La mission Dybowski a été envoyée pour venir soutenir la mission Crampel. Lorsque la nouvelle du massacre de la mission Crampel parvient en France, la mission Maistre est alors organisée pour venir renforcer la mission Dybowski.

<sup>398</sup> ANOM, FM MIS 5 : carton concernant les missions Dybowski et Maistre.

de l'argent prévu pour les porteurs de la mission Dybowski lorsque les missions fusionneraient. Autre détail intéressant concernant les salaires, c'est le budget prévu pour le personnel blanc. Ces 15 000 francs sont-ils destinés à rétribuer une partie ou tous les membres de la mission Dybowski ou cette somme est-elle prévue pour prendre en charge leurs frais et leurs équipements pendant l'expédition ?

Mais le Tableau 11 nous apprend aussi l'importance de la mission Dybowski. Nous savons déjà qu'elle se composait de près du double d'hommes d'escorte, mais nous pouvons aussi en déduire, au regard de la somme attribuée aux marchandises de troc qu'elle nécessitait un nombre élevé de porteurs. En effet, autant de marchandises sont destinées à entretenir et à payer un nombre important d'hommes, mais d'un autre côté, autant de caisses nécessitent un nombre élevé de porteurs pour les transporter. Ce qui paraît peu compréhensible, c'est pourquoi la somme destinée à acheter des marchandises d'échange est moins importante pour la mission Maistre. Cette mission, comme nous avons pu le voir, prévoit de se composer d'un peu moins d'hommes, mais la différence entre la somme attribuée pour la mission Dybowski (50 000 francs) et celle pour la mission Maistre (20 000 francs) est plus que significative. Ces deux expéditions sont des missions de renfort : la mission Dybowski vient soutenir la mission Crampel et la mission Maistre vient renforcer la mission Dybowski. Il faut certainement envisager que la mission Crampel ayant été pratiquement complètement décimée, l'ensemble des marchandises d'échanges a été conservé par la mission Dybowski, ainsi Maistre n'avait pas à acheter autant de fournitures pour le troc. De la même façon, la mission Maistre n'avait pas à prévoir dans ses achats de cadeaux diplomatiques pour les sultans ou chefs qu'elle devait rencontrer car ceux de la mission Dybowski pouvaient suffire.

L'étude des budgets établis pour les missions Dybowski et Maistre nous permet de constater que ce genre d'expédition est très coûteux. Nous allons désormais étudier quelles ont été les dépenses préalables au départ de la mission Maistre. Nous allons pouvoir ainsi observer que les subventions des ministères ne sont pas toujours que financières mais peuvent prendre une forme plus matérielle.

Les dépenses qui résultent de l'organisation d'une mission d'exploration sont très diverses. En effet, il est nécessaire de penser à se munir d'un éventail de marchandises spécifiques pour répondre à toute situation pouvant survenir en Afrique. Ainsi, il est avant tout indispensable de se prémunir de tout un panel de marchandises utiles pour l'équipement de la mission, l'établissement de son campement et donc utilisables au quotidien.

Article	Provenance	Quantité	Prix
Tentes d'officier	Ministère de la Guerre	2	
Tentes abri	Ministère de la Guerre	50	
Couvertures en laine (campement)	Ministère de la Guerre	200	
Seaux en toile	Ministère de la Guerre	50	
Cordes à fourrage	Ministère de la Guerre	100	
Bâches en toile sulfatée 4mx2	Guilhoux	2	44
Tentes modèle Extrême Orient - Doubles, en toile sulfatée, mesurant 2m80 sur 2m75 avec piquets, cordes, etc.	Guilhoux	3	465
Lits pliants en acier - 2mx0,70, 9,5kg	Guilhoux	6	168
Table pliante - 0,80x0,50, poids 3kg	Guilhoux	1	15
Pliants prix à l'unité : 2,75	Guilhoux	7	19,25
Moustiquaires	Magasin du Louvre Paris	8	120,1
Fanaux	Guichard et Cie	3	39
Mèches	Guichard et Cie	10m	2,75
Bougies	Felix Potin	15kg	31,5
Ligne goudronnée	Corderie Centrale	1,5kg	5,25
Cordeau goudronné	Corderie Centrale	9,5kg	15,35
Fil de pêche	Corderie Centrale	2kg	7,5
Fil en brin et ficelle	Corderie Centrale		3,9
Filtres	Ferrand	6	21,6
Machettes ou sabres d'abattis	Daumas	150	39
Haches	Chouanard	25	
Pioches	Chouanard	6	
Pelles	Chouanard	6	
Scies articulées	Chouanard	2	
Scie à main	Chouanard	1	2
Marteaux	Chouanard	3	8,85
Ciseaux	Chouanard	2	2,15
Paires pinces	Chouanard	2	2,4
Tenailles	Chouanard	2	1,75
Tiers points (=limes)	Chouanard	24	9,8
Grandes haches	Chouanard	2	13,75
Vrilles	Chouanard	7	2,55
Fer à souder	Chouanard	1	2,1
Soudure	Chouanard	7kg	14,8
Sel ammoniac - résine	Chouanard		2,7
Poulies	Chouanard	3	10,2
Palan	Chouanard	1	
Clef pour écrous	Chouanard	6	4,5
Clef anglaise	Chouanard	2	

Article	Provenance	Quantité	Prix
Boulons	Chouanard		1,2
Vis	Chouanard		
Cadenas pour caisses	Chouanard	100	140,65
Paumelle	Chouanard	1	
Aiguilles à voile	Chouanard	24	1,75
Couteaux de boucher	Chouanard	18	11,35
Pointes en cuivre	Chouanard	1kg	4
Clous de toutes dimensions	Chouanard	10kg	
Dez de voilier	Chouanard	2	0,3
Briquets avec pierres et amadou	Chouanard		
Allumettes	Chouanard		
Marmites en fer battu	Comptoir quincaillerie	5	
Casseroles	Comptoir quincaillerie	2	
Grils	Comptoir quincaillerie	2	
Broches	Comptoir quincaillerie	1	
Plats profonds en fer battu	Comptoir quincaillerie	4	
Bouillottes	Comptoir quincaillerie	3	7
Grappin	Comptoir quincaillerie	1	0,45
Poêles	La ménagère	4	13
Cafetière russe	La ménagère	1	12
Grandes cuillères	La ménagère	2	
Ecumoire	La ménagère	1	
Grande fourchette	La ménagère	1	
Passoires	La ménagère	2	
Assiettes fer battu	La ménagère	24	24
Timbales métal	La ménagère	10	
Tire-bouchons	La ménagère	2	1,5
Couteaux à ouvrir les conserves	La ménagère	6	
Moulin à poivre	La ménagère	1	
Cantines	Lavolaille		
Malles fer blanc 0,60x0,30 à charnières	Mercier	40	600
Flacons carrés pour pharmacie	Sté Centrale prod. Chimiques	80	79,6
Caisses en bois fort pour emballage	Lesetre	50	250

**Tableau 12 : Mission Maistre : matériel de campement, outils et accessoires (inventaire, provenance et prix)<sup>399</sup>**

<sup>399</sup> Archives privées de la famille Maistre. Le tableau est réalisé à partir d'un inventaire établi par Casimir Maistre et de certaines factures correspondant aux articles mentionnés. Toutes les factures n'étant pas conservées, les prix indiqués concernent uniquement les équipements figurant sur les factures ou autres documents.

Le Tableau 12 nous permet d'observer, avant toute chose, la multitude d'éléments nécessaires à la survie et à la vie quotidienne d'une caravane en marche en Afrique. Outre l'aspect anecdotique de cette énumération, cet inventaire nous indique que le ministère de la Guerre contribue de façon matérielle à l'expédition. En effet, il met à la disposition de la mission du matériel militaire tel que des tentes ou des couvertures. Mais cette contribution ne s'arrête pas à ces quelques articles. Voici un tableau récapitulatif de l'aide matérielle fournie par le ministère de la Guerre :

Article	Quantité
<b><i>Armes et munitions</i></b>	
Fusils à répétition Kropatchek modèle 1884	10
Carabines de cavalerie modèle Gras	10
Mousquetons d'artillerie modèle Gras 74	100
Révolvers modèle cavalerie	10
Épées baïonnettes pour fusils Kropatchek	10
Sabres baïonnettes pour mousquetons artillerie	100
Cartouches Gras vernies en caisses de 500	40 000
Cartouches revolver cavalerie	2 000
Fusils à piston - ancien modèle réglementaire de l'armée	200
Poudre de guerre en barils de 25kg	500kg
Capsules pour fusils à piston	100 000
<b><i>Habillement et équipement de l'escorte</i></b>	
Vareuses	50
Chéchias	50
Pantalons treillis	250
Ceintures de zouaves	100
Chemises	250
Bourgerons en toile	250
Ceinturons avec giberne	50
Poches à cartouches	100
Musettes	100
Bretelles de fusil	150
Étuis musette	200
Gamelles	50
Bidons	50
Quarts	50
Clairons	2
<b><i>Vivres de conserve</i></b>	
Endaubage de bœuf en boîtes de 1kg	300 kg
Biscuits	200kg
Riz	300kg
Haricots secs	40kg
<b><i>Marchandises d'échange</i></b>	
Burnous de spahi (rouges)	10

Article	Quantité
Burnous de spahis (blancs)	10
Ceintures bleues	60
Chéchias	9

**Tableau 13 : Contribution matérielle fournie par le ministère de la Guerre à la mission Maistre<sup>400</sup>**

Au regard du Tableau 13, nous pouvons constater que le ministère de la Guerre fournit à la mission Maistre la majorité des armes et munitions nécessaires pour l'escorte, mais aussi tout l'équipement vestimentaire destiné aux laptots, ainsi que des vivres et quelques marchandises utiles pour le troc. Ainsi, la contribution du ministère de la Guerre est évaluée par Maistre à près de 50 000 francs.

C'est grâce à une intervention du sous-secrétaire d'État aux Colonies, que le Comité de l'Afrique française a pu obtenir tout ce qu'il désirait auprès du ministère de la Guerre. Par une lettre adressée par le ministre de la Guerre au sous-secrétaire d'État aux Colonies le 16 décembre 1891, nous apprenons cette intervention et la cession de tout le matériel demandé à la mission Maistre :

« Monsieur le Sous-secrétaire d'État, par lettre du 6 novembre dernier, vous avez bien voulu me transmettre, en me la recommandant, une demande formée par le Comité de l'Afrique française, en vue d'obtenir la cession d'armes et de matériel pour un nouveau voyage d'exploration dirigé par M. Maistre.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai accueilli cette demande et que les services intéressés au Ministère de la Guerre ont remis ou vont remettre au Comité de l'Afrique française les objets dont il s'agit. »<sup>401</sup>

Cette aide matérielle, nécessaire, notamment en ce qui concerne les armes et l'équipement de l'escorte, est la plupart du temps sollicitée auprès de ce ministère. Les expéditions en partance pour l'étranger se munissent toutes d'armes et de munitions. Ces éléments font partie de l'équipement obligatoire. En effet, il est toujours difficile d'évaluer à l'avance l'accueil que la mission recevra en territoire inconnu. Même si elle tient à rester pacifique, elle est dans l'obligation d'être prévoyante et vigilante, ce qui explique les armes et les munitions emportées dans les caisses de l'expédition.

Un autre ministère est sollicité pour pourvoir à l'équipement de la mission Maistre : le ministère de la Marine. Ainsi, Maistre envoie un courrier au ministre pour obtenir différents articles :

<sup>400</sup> Archives privées de la famille Maistre. Le tableau est établi grâce aux inventaires rédigés par Maistre.

<sup>401</sup> ANOM, FM MIS 8 : lettre adressée par le ministre de la Guerre (M. Freycinet) au sous-secrétaire d'État aux Colonies (M. Étienne) le 16 décembre 1891.



« Chargé par le Comité de l’Afrique française du commandement de sa nouvelle expédition au nord de l’Oubanghi, je viens solliciter de votre haute bienveillance, la cession à titre remboursable, des instruments suivants, qui nous seraient indispensables pour nos travaux :

Un petit théodolite à boussole

Deux chronomètres de poche

Une petite boussole d’embarcation

Deux bateaux Berthon (petit modèle 3m65)

J’ose espérer, Monsieur le Ministre, que vu le but que nous poursuivons vous voudrez bien nous accorder votre bienveillant concours. »<sup>402</sup>

Les inventaires rédigés par Maistre mentionnent les différents instruments demandés pour sa mission. Mais, en ce qui concerne les deux canots Berthon, il semble que le ministère de la Marine n’ait accepté de céder qu’un seul bateau.

Mais cette coopération des différents ministères sollicités par le Comité de l’Afrique française est néanmoins évidente et crée une certaine dépendance, sinon des devoirs. Outre les subventions pécuniaires attribuées au Comité pour la mission Maistre, des aides matérielles lui ont aussi été fournies comme nous avons pu le voir.

Cependant, les ministères ne fournissent pas tout le nécessaire pour la mission Maistre. Le Comité doit donc se procurer un nombre extravagant de marchandises très diverses. C’est pourquoi, la maison Daumas est choisie pour faire tous les achats auprès de fournisseurs habitués à travailler pour des voyages d’exploration. La maison Daumas centralise alors une grande partie des commandes.

En effet, la mission se prépare à partir vers des régions inconnues où la plupart du temps le troc est de rigueur. Il faut donc acheter différents éléments pouvant servir de monnaie d’échange ou de cadeaux tels que : des tissus, des perles, des cauris mais aussi des Corans, des clous, des miroirs, des sonnettes (Figure 23) ... Chaque région, chaque tribu utilise une monnaie d’échange différente et avec une valeur pouvant aussi varier en fonction du lieu ou des indigènes. C’est pourquoi il est nécessaire, pour la mission, de se munir de marchandises très variées de façon à pouvoir troquer dans tous les territoires qu’elle va parcourir.

Ce qui paraît surprenant, si l’on étudie les factures des fournisseurs de tissus de la mission, c’est la provenance d’Angleterre de la majorité des étoffes (à l’exception de la soie qui vient de Lyon et de draps offerts par Maistre père provenant de la manufacture de Villeneuve). Ce détail n’est peut-être pas vraiment significatif, mais il va tout de même à l’encontre des

---

<sup>402</sup> Archives privées de la famille Maistre. Copie d’une lettre adressée par Maistre au ministre de la Marine, M. Berbey, le 26 novembre 1891.

théories disant que la colonisation est supposée être un moteur pour l'économie française ... Ceci ne concerne pas uniquement les étoffes mais aussi les perles qui sont importées de Venise.

Nous avons déjà pu voir que l'expédition s'est procurée tout le matériel de campement dont les hommes auraient besoin, ainsi qu'une multitude d'outils. Il a donc fallu penser aux tentes (voir Figure 24), moustiquaires, lits pliants, mais aussi au fil de pêche, aux haches, pioches ou pelles, aux bougies, briquets, marmites, casseroles ou cafetière ...

**MAISON HILDEBRAND**  
FONDÉE EN 1773

CLOCHES POUR ÉGLISES, CHAPELLES, CHÂTEAUX, HÔTELS USINES, etc.  
GRELOTS

SONNETTES ACCORDS CLOCHES & TIMBRES POUR HORLOGES TIMBRES DE PENDULES

**CROUZAT-HILDEBRAND**  
GENDRE & SUCCESSEUR  
Magasin & Atelier: 13, Rue Sambre et Meuse

CI-DEVANT: 254, RUE ST. MARTIN

Messieurs *Daumas & Co.* Paris, le 24 décembre 1891. *Doit*

		Paris, le 24 décembre 1891.		Exp. ROULET, 20, 17 et 21, Martin	
G.M.	84	Sonnettes rubannées, N° 2 =	7 <sup>50</sup> 540		
LOANGO	72		N° 6 = 15.370		
MISSION MAISTRE	73		N° 8 = 22.150 =	71 <sup>25</sup> 260	
25/27	40		N° 11 = 26.200 à 1,25.	131 85	
	12 ds	St. Antoine jaunes, N° 2,	1,45.	17 40	
	3	Caisnes d'emballage,	2,50	7 50	156 75
277					
44					
601					

Figure 23 : Mission Maistre - Facture de sonnettes<sup>403</sup>

<sup>403</sup> Archives privées de la famille Maistre. Facture de sonnettes achetées pour la mission Maistre, via la compagnie Daumas (24 décembre 1891).

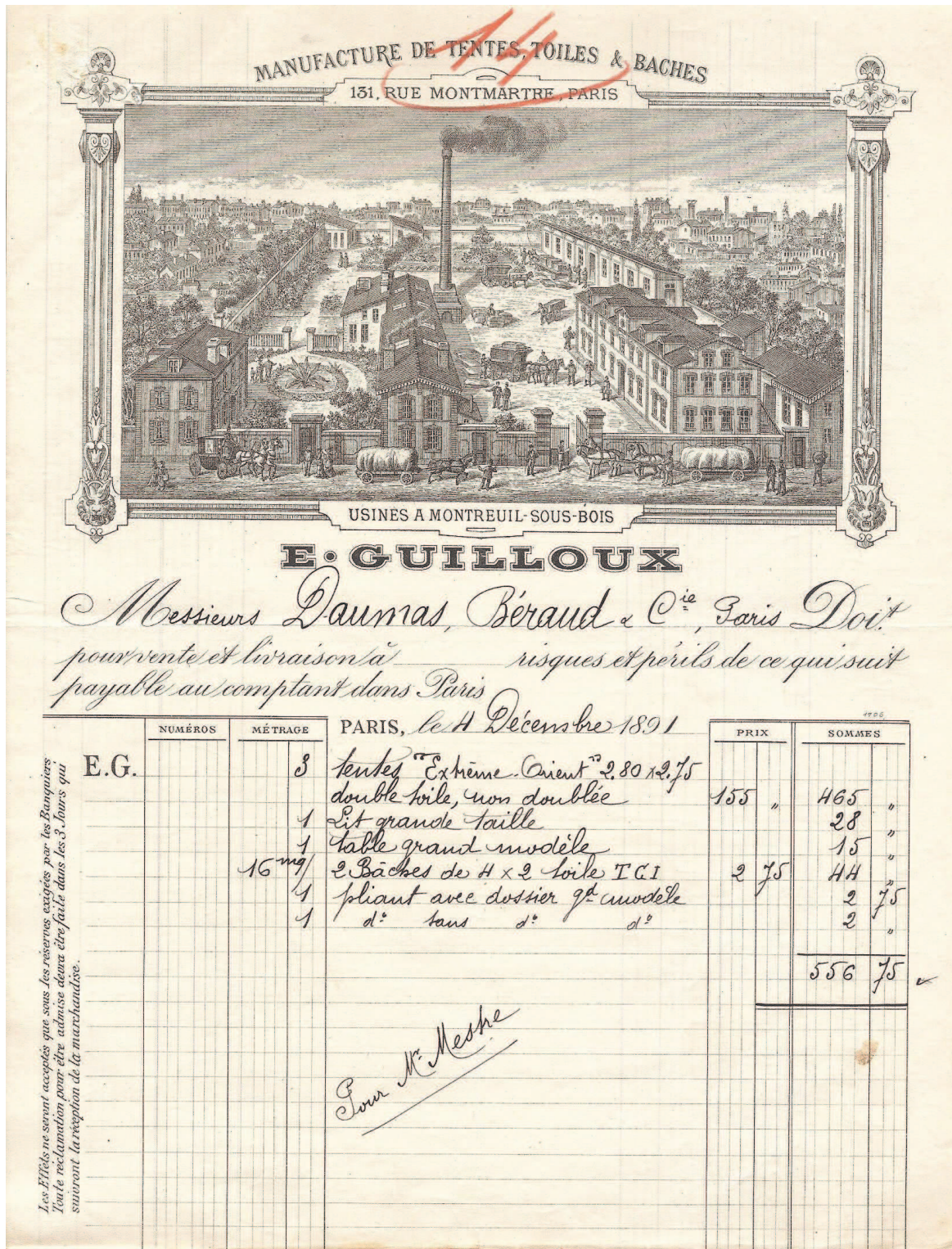


Figure 24 : Mission Maistre - Facture de tentes et matériel divers<sup>404</sup>

La caravane doit aussi se munir d'une pharmacie variée et importante, pouvant permettre de soigner tous les maux fréquents en Afrique mais aussi les blessures ou accidents pouvant

<sup>404</sup> Archives privées de la famille Maistre. Facture de tentes et matériel pour le campement achetés pour la mission Maistre, via la compagnie Daumas (4 décembre 1891).

survenir en cours de route. De la même façon, la mission doit acheter un ensemble de cartes, de livres permettant de se guider dans les régions déjà parcourues par des Européens. Un autre élément indispensable à toute mission d'exploration est un équipement scientifique permettant d'effectuer des relevés précis et détaillés des territoires dans l'optique d'établir des cartes des régions découvertes. Mais ces instruments spécifiques permettent aussi de s'orienter, de réaliser des herbiers, de conserver des échantillons prélevés au cours du voyage, de prendre des photos permettant de faire découvrir en France les tribus, les paysages approchés, ... Parmi ces outils scientifiques, une trousse de naturaliste est confiée à la mission par le Muséum. Ainsi, le caractère politique de la mission ne l'empêche pas d'être aussi une mission d'exploration où la découverte de la géographie, de la faune, de la flore, de la géologie des territoires traversés est aussi importante.

Les derniers éléments essentiels à tout voyage d'exploration sont les boîtes de conserve (Figure 25). En effet, ne connaissant pas les régions où ils vont s'aventurer, il faut prévoir des vivres permettant de nourrir les hommes jusqu'à ce qu'ils trouvent un village ou une plantation où ils pourront trouver des aliments frais. Même si les conserves paraissent être une charge supplémentaire ou des marchandises inutiles, il faut noter que certaines missions doivent leur survie à ces quelques boîtes, car la faim est toujours très présente durant ces expéditions.

L'ensemble de ces dépenses effectuées avant le départ de l'expédition est considérable. Il est notamment nécessaire de comptabiliser, en supplément des achats divers, les frais de transports pour l'acheminement à Bordeaux des marchandises, mais aussi la fabrication de caisses et de cantines pour pouvoir les transporter. Bien des frais annexes font donc que le budget prévu initialement par Maistre, est presque atteint avant même le départ de la mission de France. Il avait défini un budget prévisionnel de 63 600 francs pour les dépenses engendrées avant et pendant la mission et à régler par le Comité de l'Afrique française. Il arrive à un total des dépenses approchant les 43 000 francs, avant même le départ de la mission. Cela laisse envisager un dépassement significatif du devis établi par Maistre et approuvé par le Comité de l'Afrique française. Le Comité, qui avait prévu une dépense globale pour cette mission de 82 500 francs, avait fait signer cet engagement à Maistre. Celui-ci était prié dans son contrat de ne pas dépasser ce budget.

19 MÉDAILLES ET DIPLÔMES D'HONNEUR  
DE 1844 **CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR** À 1888  
CHEVALIER DU NICHAM MARQUE DÉPOSÉE CHEVALIER DU CAMBODGE

**FABRIQUE DE CONSERVES ALIMENTAIRES**  
DIPLÔMES D'HONNEUR  
BORDEAUX 1865 - BAYONNE 1866 - BRUXELLES 1880  
AMSTERDAM 1883 - ANVERS 1885 - LE HAVRE 1887  
BARCELONE 1888

**RÖDEL & FILS FRÈRES**  
FOURNISSEURS DE S. M. L'EMPEREUR DU BRÉSIL  
Fabriquant pour la Marine depuis 1824  
34, 37, 39 & 41, RUE DU JARDIN - PUBLIC  
**BORDEAUX**  
SUCCURSALES À ETEL, CONCARNEAU, S<sup>t</sup> YRIEIX, QUIBERON, ANGERS.

Les marchandises voyagent aux frais, risques et périls de l'acheteur qui doit toujours en vérifier le poids à l'arrivée. Aucune réclamation ne sera admise si elle n'est accompagnée de preuves justificatives régulièrement établies.

*Doit Monsieur Maistre, 15 rue de la Ville l'Évêque à Paris pour vente et livraison de ce qui suit chargé p. Ville de Maccas pour cargo.*

Payable dans Bordeaux, avec faculté de faire traite sans dérogation à cette clause.

Bordeaux, le 11 Décembre 1891

		15-50 cont en 1-cj	6 cont en 1-cj	110/12 cont en 1-cj	112/29 cont en 1-cj		
1/12	20 1/2	2	2	1	2	1 50	30
	25 1/2	2	3	2	2	2 50	62 50
	24 1/2	2	2	2	2	1 50	36
27-une	24 1/2	2	2	2	2	1 25	30
	24 1/2	2	2	2	2	1 50	36
	25 1/2	3	0	2	1	70	17 50
	24 1/2	2	2	2	2	1 10	26 40
	20 1/2	2	2	1	2	1 25	25
	25 1/2	3	0	2	1	1 25	31 25
	25 1/2	3	0	2	1	75	18 75
	25 1/2	2	3	2	2	"	50
	25 1/2	2	3	2	2	1 90	47 50
	20 1/2	2	2	1	2	2 50	50
	120 1/2	7	12	13	10	1	120
							580 90
	639 90						
	46 45						29 50
	595 45						11 50
							26
							639 90

*18<sup>5</sup> 3.50*  
*18<sup>5</sup> 8.50*  
Crisol et emb. de 3.50  
Crisol et emb. de 8.50  
Frais d'agence

*Tan...  
...  
...*

*francs.*

Figure 25 : Mission Maistre - Factures de conserves diverses<sup>405</sup>

Mais les dépenses engagées avant le départ de la mission font partie des éléments indispensables à toute mission et donc impossibles à diminuer ou supprimer :

<sup>405</sup> Archives privées de la famille Maistre. Facture de conserves diverses achetées pour la mission Maistre (11 décembre 1891).

Chez <u>Daumas</u> : marchandises d'échanges, campement, outils, emballages, papier, vivre de conserve, munitions, etc. (voir le détail des factures)	21 000
Transports des Européens et d'une partie du matériel	4 500
Remis à Mr Chastrey pour séjour au Sénégal	500
À Mr Chastrey pour avances aux laptots	3 000
Équipement des Européens	6 000
Instruments de précision (sextant, horizon artificiel, chronomètre, compteur, 2 baromètres (+ 1 offert par la Société de G. Commerciale), 1 podomètre, 1 boussole Kater, 6 boussoles de poche, 1 boussole d'embarcation, jumelles, loupes, compas, décamètres, mètres, etc.	1450
Pharmacie (médicaments, instruments de chirurgie, balances de précision, lunettes teintées, caisses spéciales pour la pharmacie, tubes et flacons)	1 400
Vivres de conserve (chez Roedel à Bordeaux 12 caisses (voir Figure 25)) – bouillon concentré Monteillet – Thé – Cacao – Divers	900
Armes, munitions, Winchester, appareil pour réamorcer, fusées, dynamite, trompe, couteau de chasse, cartouches, ustensiles de pêche	400
Outils, cuisine, etc.	50
Emballages, cantines, caisses diverses	200
Canot Berthon et accessoires	580
Papiers, cartes, livres	120
Pavillons	50
Voyages à Bordeaux et au Havre, transport d'une partie du matériel par grande vitesse, séjour au Havre de Mr Clozel, emballages des effets d'équipement et de campement fournis par le M. de la Guerre	1 000
Photographie	589,40
Divers – marchandises d'échange – bijoux pour cadeau – objets divers	600 environ
Factures diverses à payer à Paris ou à Bordeaux – Fret pour une partie du matériel de guerre	Prévu 500
	<b>42 839,40</b>

**Tableau 14 : Dépenses effectuées pour la mission Maistre avant son départ**<sup>406</sup>

L'étude des équipements et marchandises que Maistre s'est procuré avant son départ, permet de constater que le ministère de la Guerre a contribué de façon significative à la mission Maistre à travers une aide matérielle. D'autre part, l'importance des achats faits pour préparer l'expédition se révèle non négligeable. Ces frais annoncent d'emblée un dépassement du budget initial de la mission Maistre.

Penchons-nous alors sur le bilan financier de cette expédition : savoir quel a été le coût de la mission Maistre, déterminer si son budget initial a été respecté, et si ce n'est pas le cas, comprendre pourquoi il a été dépassé.

<sup>406</sup> Bibliothèque de l'Institut de France, Fond Terrier, Ms 5892, document 54 bis.

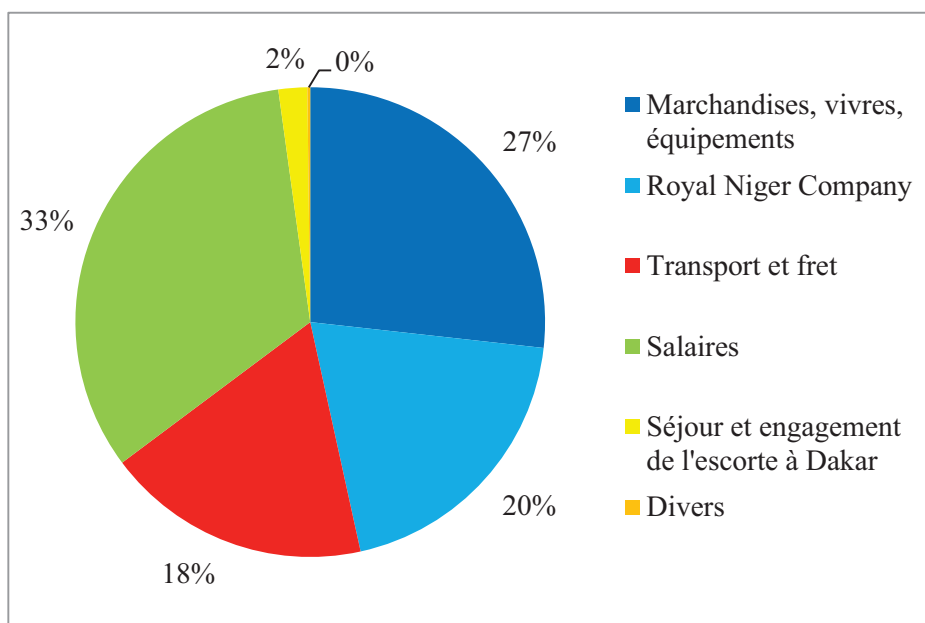
Le bilan financier de la mission Maistre peut se résumer à travers ce tableau :

Dépense	Montant en francs
<i>Dépenses engagées à Paris et réglées par Maistre avant son départ</i>	
Daumas : marchandises d'échange, campement, emballage, conserves, munitions	20578,95
Équipement des Européens	6000
Instruments de précision	1450
Pharmacie - médicaments divers, instruments de chirurgie, ...	1600
Vivres de conserve	1300
Armes, munitions (chasse)	400
Outils, cuisine	50
Emballages spéciaux, cantines, caisses de pharmacie	200
Photographie, appareils et accessoires	590
Canot Berthon	580
Papiers, cartes, livres, etc.	120
Factures diverses arrivées au dernier moment (pavillons, etc.)	370
Voyages et séjours à Bordeaux, au Havre, transport du matériel, emballages, frais divers	1500
Passage des Européens à bord du paquebot et fret de Bordeaux à Loango	4500
<i>Dépenses en cours de mission</i>	
Fret pour 16 colis d'armes embarqués au Havre le 5 janvier 1892	240
Engagement des laptots à Dakar, frais de séjour de Mr Chastrey à Dakar et St Louis, transport des hommes de St Louis à Dakar, avances aux laptots	3000
Engagement de 12 Kroumen à Konakry, avances, etc.	360
Engagement de 3 hommes à Libreville	150
Transport de 38 laptots et d'un sergent des tirailleurs de Dakar à Loango	3971
Transport de 12 Kroumen de Konakry à Loango	720
Transport de 3 hommes de Libreville à Loango, fret pour transport de dynamite	85
Achat de 500 kg de riz à Libreville (vivres pour les Sénégalais)	167
Vivres pour les hommes 150kg de poisson, 300kg de riz, sel, etc.	300
20 kg de tabac pour les Sénégalais (acheté à Libreville)	60
Dépenses à bord, achats de vivres pour le séjour à Loango (vin, pommes de terre)	350
Dépenses à Loango, un mois de séjour pour 4 Européens	300
15 caisses de perles bayaka prises à la maison Daumas à Loango	390
Marchandises pour la route, étoffes, couteaux, savons, bougies, vivres.	500
Dépenses diverses, don à la mission catholique, etc.	200
404 porteurs de Loango à Brazzaville (36,5f à 40f l'un) par la maison Daumas	16086,5
Dépenses à Brazzaville (paiement d'un Krouman, etc.)	200
Remis à Riollot à Konakry pour l'engagement des Kroumen	4000
Remis à Monsieur Dybowski	200
Remis à Mr Chalot	100
<i>Dépenses pour le retour de la mission</i>	

Dépense	Montant en francs
Note de la Royal Niger Company pour marchandises et vivres à Yola et transport de Iby à Akassa	30000
Transport des Européens et des Sénégalais sur le vapeur Angola	12625
Transport de l'expédition d'Akassa à Gorée	675
Règlement de la solde des Sénégalais à Dakar (avances déduites)	25926,5
Avance faite par la Colonie du Sénégal pour régler les dépenses du personnel à Dakar	5000
Solde due à Alioun Dia jusqu'à son décès	612
Diverses sommes dues aux héritiers des indigènes décédés en cours de mission	1144,5
Frais de transport des Européens et de Yombo de Dakar à Bordeaux	3246
Diverses fournitures à Dakar pour vivres aux Sénégalais	33,55
Avance faite par la Colonie de Guinée pour le paiement des laptots	1572,5
Remboursement à la Colonie pour frais de rapatriement de 5 porteurs	60
<b>Total</b>	<b>151 513,5</b>

**Tableau 15 : Bilan financier de la mission Maistre<sup>407</sup>**

De façon plus schématique, à partir de ce tableau, nous pouvons résumer le bilan financier de la mission Maistre en fonction du type de dépense engagée :



**Graphique 42 : Répartition des dépenses de la mission Maistre**

Le Graphique 42 permet de comprendre quelles ont été les différentes dépenses que le Comité de l'Afrique française a dû payer pour financer la mission Maistre. Le Tableau 15

<sup>407</sup> Archives privées de la famille Maistre. Ce tableau est réalisé à partir de différents documents comptables établis par Casimir Maistre.



nous permet de constater que la mission Maistre a engendré un coût global d'environ 150 000 francs, alors que le devis prévisionnel l'évaluait à 82 500 francs. Le budget envisagé pour la mission a, de ce fait, quasiment doublé entre son élaboration et sa réalisation. D'autre part, il est intéressant de noter que la plus importante dépense, est celle occasionnée par le paiement des salaires des Africains qui ont participé à l'expédition. Dans son budget, Maistre avait prévu un total de 21 600 francs pour régler les soldes des laptots. Or, le coût de l'escorte s'élève en définitive à environ 50 000 francs. Cet écart peut s'expliquer par le fait que la mission Maistre ayant fusionné avec la mission Dybowski, un supplément d'hommes a dû être assumé par la mission Maistre. En effet, les laptots de la mission Dybowski ont été intégrés à la mission Maistre ce qui représente un coût supérieur en ce qui concerne les salaires de l'escorte.

Outre cette dépense imprévue, nous pouvons aussi observer l'importance de l'achat de marchandises et vivres avant et pendant l'expédition. Mais cette charge financière avait été en grande partie prévue dans le devis établi avant le départ de la mission. Ainsi, il n'y a que peu de dépassement dans ce domaine.

De plus, nous avons souligné dans l'étude du budget prévisionnel l'absence de fonds destinés au retour de la mission. Nous pouvons constater, à la lumière du Graphique 42, le poids énorme que représentent les « services » rendus par la Royal Niger Company à partir de Yola jusqu'à Akassa, c'est-à-dire la fin du voyage de la mission. Si nous avons fait apparaître cette catégorie de dépense comme un ensemble particulier, c'est pour mettre en évidence des frais très élevés qui n'étaient pas du tout prévus à l'origine du projet. Le paiement de 30 000 francs (20% des dépenses totales de la mission) à cette compagnie à charte britannique est considérable. Cette somme couvre autant des frais de transport que l'achat de vivres et d'équipements par la mission qui arrive à Yola totalement démunie. Ce montant exorbitant demandé par la Royal Niger Company sera d'ailleurs la cause de polémiques vis-à-vis de Maistre de la part de certains journalistes français mais aussi de l'explorateur Louis Mizon.

Le coût de la mission Maistre a donc été élevé pour le Comité de l'Afrique française, notamment en raison de la fusion entre les missions Maistre et Dybowski qui a engendré un personnel plus nombreux que prévu. De plus, des dépenses imprévues survenues en fin de parcours ont aussi considérablement augmenté le coût global de l'expédition. Mais la mission ne se résume pas uniquement à ces 150000 francs assumés par le Comité de l'Afrique française. En effet, son coût est plus élevé au regard des autres instances qui ont participé financièrement à sa réalisation.

De façon à comprendre le détail et la répartition des divers intervenants qui ont contribué matériellement à la mise en œuvre de l'expédition, Maistre dresse un bilan financier général après sa mission :

« Ce qu'a coûté la Mission

Les frais de la mission à la charge du Comité de l'Afrique Française se sont élevés à environ 150 000 frs couverts par souscription nationale et par subventions des divers ministères

150 000

Ces frais comprennent :

1° Achat de marchandises d'échange, matériel de campement, vivres de conserve, matériel divers, instruments de précision, pharmacie, etc....

2° Transport des Européens de PARIS à LOANGO et, au retour d'AKASSA à BORDEAUX par fer et par mer, fret des 400 colis de la mission du Havre, de Paris, de Bordeaux et d'Angleterre à Loango ;

3° Transport du personnel indigène de DAKAR, KONAKRY à LOANGO et, au retour, rapatriement de ce personnel d'AKASSA à DAKAR, KONAKRY et LIBREVILLE par mer ;

4° Transport de la mission d'Iby à Akassa par vapeur de la Royal Niger Cy ;

5° Marchandises d'échange et vivres cédés à Yola par la Royal Niger Cy ;

6° Règlement des 400 porteurs de la caravane de Loango à Brazzaville ;

7° Soldes Kroumen Gabonais etc. à Konakry et Libreville

8° Solde des Sénégalais de l'escorte à Dakar

Il y a lieu d'ajouter aux frais ci-dessus à la charge du Comité les fournitures en nature faites par le Ministère de la Guerre pour l'armement, l'équipement, l'habillement et le campement de l'escorte, et pour vivres de conserve. Ces fournitures peuvent être évaluées à environ 50 000 francs.

50 000

Il faut encore ajouter ce qu'a représenté le transport de l'expédition de BRAZZAVILLE à BANGUI, sur le Congo et l'Oubangui, par les canonnières de la Colonie du Congo et par les vapeurs de la Mission catholique et la Société Hollandaise mis gracieusement à la disposition de la Mission Maistre. Les frais de ces transports divers peuvent être évalués à environ

50 000

Ce qui porterait le total des frais de la Mission à environ 250 000 francs

250 000

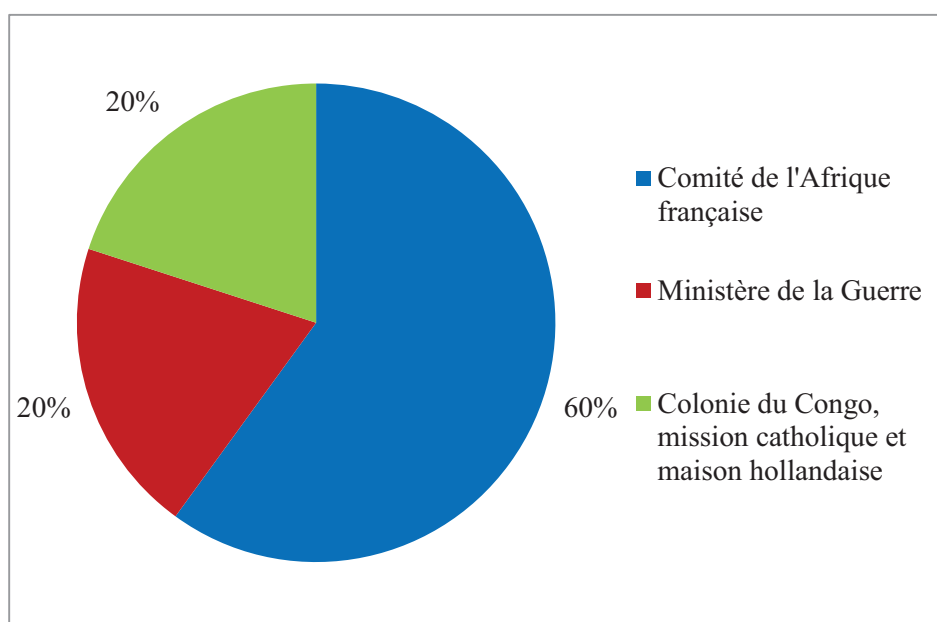
Le personnel français de la mission était entièrement composé de volontaires, simplement défrayés de tous frais pendant la durée de la Mission. »<sup>408</sup>

Ce document révèle le coût total de la mission Maistre qui s'élève donc à 250 000 francs.

Cette somme se répartit donc de la façon suivante :

---

<sup>408</sup> Archives privées de la famille Maistre. Document intitulé « Ce qu'a coûté la Mission » (sans date).



**Graphique 43 : Répartition globale du financement de la mission Maistre**

Le Graphique 43 permet de constater que le Comité de l'Afrique française n'assume pas seul le financement de la mission Maistre. Nous évoquerons plus loin les subventions qu'il avait reçues de différents ministères, mais nous avons déjà observé combien la contribution du ministère de la Guerre est importante. En effet, son aide matérielle représente 20% du financement total de la mission. Son engagement est donc essentiel à la mise en œuvre de l'expédition. D'autre part, nous pouvons aussi établir que la colonie du Congo a participé matériellement à la mission Maistre en mettant à sa disposition ses vapeurs avec le personnel nécessaire pour remonter le Congo et l'Oubangui. De la même façon, la mission catholique dirigée par Monseigneur Augouard et la maison de commerce hollandaise ont prêté leurs bateaux pour permettre à l'expédition de remonter ces fleuves. C'est une contribution matérielle, certes répartie entre plusieurs intervenants, mais qui a été décisive dans l'avancée rapide de l'expédition en territoire français.

Ce graphique est aussi significatif en ce qu'il révèle que le financement assumé par le Comité de l'Afrique française ne s'élève en définitive qu'à 60% des dépenses. Ces 60% sont couverts autant par les souscriptions nationales que par des subventions ministérielles. Ainsi, pouvons-nous estimer que les souscriptions ne permettent au Comité de l'Afrique française de financer que 50% de la mission Maistre. Le reste du coût de la mission, c'est-à-dire la moitié des dépenses, est couvert par les ministères français à travers l'attribution de subventions ou d'aides matérielles.

Ainsi, cette mission privée, envoyée par un comité privé, n'est finalement qu'à moitié privée ou à moitié officielle du fait de son financement réparti à parts équivalentes entre le Comité de l'Afrique française et l'administration française. Cette répartition est surprenante mais pas vraiment illogique. Le but de la mission étant d'étendre la zone d'influence française en Afrique centrale, il est naturel que l'administration française participe au financement de cette expédition. Le fait qui paraît inattendu est le peu de moyens du Comité de l'Afrique française : cela l'oblige à solliciter l'aide des différents services de l'État et de ce fait ne pourra pas autant peser sur les décisions concernant les nouveaux territoires rattachés à l'Empire français. Même si bien entendu, le Comité dit entreprendre ces missions dans un but proprement patriotique, il n'est pas pour autant exclu qu'il envisage de confier à certains de ses donateurs ou membres, la responsabilité de mettre en valeur les nouvelles zones conquises de façon à en tirer un bénéfice substantiel. Ce Comité est d'ailleurs favorable à la mise en place en Afrique centrale de compagnies à charte, du même type que les compagnies britanniques, pour l'exploitation des ressources locales. C'est donc un but, beaucoup moins patriotique qu'économique qui guide en parallèle l'action du Comité de l'Afrique française. Ainsi, ne pas pouvoir financer entièrement les missions centrafricaines, en devant solliciter les ministères français, contraint-il le Comité à ne pas avoir les mains libres sur les territoires rattachés au domaine français, au moment de l'exploitation de ces régions.

L'étude du cas du coût de la mission Maistre met en lumière le fait qu'une exploration peut se révéler fort onéreuse. Bien entendu, chaque expédition est différente et entraîne de ce fait des frais très variables en fonction du nombre de participants français et étrangers, de la durée, des objectifs, du parcours réalisé, des imprévus, etc. Établir une moyenne du montant global d'une mission aurait peu de sens ; étant donné la variété des missions, les coûts occasionnés ne peuvent guère être comparés les uns par rapport aux autres. Cependant, nous pouvons avancer qu'une exploration entraîne forcément des frais qu'il est nécessaire de prévoir. Financer une expédition implique un certain nombre de démarches incontournables auprès des différents organismes disposant de fonds et pouvant y contribuer sous forme de subventions plus ou moins généreuses.

#### **b) La quête des mécènes : un parcours du combattant**

Interroger le financement des explorations est une démarche nécessaire mais complexe. En effet, déterminer le mode de financement des 1290 missions de notre panel d'étude est quasiment impossible faute de source permettant de recueillir de façon systématique cette

information. De plus, le financement ne se résume pas uniquement à un apport de fonds, mais aussi à des aides qui peuvent être matérielles, humaines ou encore des contributions non quantifiables (faciliter le transport, lettre d'introduction auprès des autorités françaises installées à l'étranger, caution scientifique, etc.). D'autre part, la question du financement des explorations conduit à déterminer quels sont les commanditaires des missions et si le mécène-commanditaire peut orienter l'exploration dans un sens ou dans un autre en fonction de ses intérêts. Est-ce alors l'explorateur qui réalise son projet ou le mécène qui guide son action sur le terrain ? Qui bénéficie ensuite des découvertes et des retombées de l'expédition ?

### ***Le principal mécène : l'État***

Parmi les mécènes, le premier d'entre eux est assurément l'État français. En effet, certains ministères sont dotés de crédits exclusivement réservés à l'attribution de subventions pour les missions d'exploration, de recherche scientifique ou à visées coloniales. Henri Brunshwig présente la naissance des deux principales commissions chargées de décerner ces crédits :

« Après 1871, des crédits spéciaux furent affectés aux missions scientifiques, et les explorateurs purent en profiter. Une « Commission des voyages et missions scientifiques et littéraires » fut créée en 1874 au ministère de l'Instruction publique et dotée d'un crédit de 200 000 francs par an, qui n'alla que pour une faible part à l'exploration. En 1883, le ministère de la Marine et des Colonies obtient la création d'une commission spéciale pour les missions coloniales. Elle reçut d'abord 100 000 francs, puis sa dotation augmenta jusqu'à 250 000 francs en 1895, pour retomber à 130 000 en 1903, à 61 000 de 1907 à 1910 et à 45 000 de 1911 à 1914. Répartis entre trop de solliciteurs [...] ces crédits n'ont jamais été suffisants. La commission des missions n'a jamais donné que des participations et n'a pas eu la haute main sur l'organisation et le contrôle de l'exploration »<sup>409</sup>.

À travers ces explications, deux ministères se dégagent comme détenant l'essentiel des crédits publics mis à la disposition des explorateurs : le ministère de l'Instruction publique et le ministère de la Marine et des Colonies.

Armelle Le Goff présente la naissance et le développement du mécénat du ministère de l'Instruction publique :

« L'année 1842 marque la création officielle du service des missions au sein de la division des Sciences et lettres du ministère de l'Instruction publique. Ce nouvel espace institutionnel est destiné à encourager et à subventionner les voyages dirigés « vers des recherches physiques et géographiques ou des études appliquées aux langues, à l'histoire, à tout ce qui peut en général intéresser notre civilisation ». Cette date signe donc le renforcement du soutien du ministère aux chercheurs de terrains, soit à ceux qui ont la volonté d'aller collecter des données scientifiques sur place, que leur projet d'exploration

---

<sup>409</sup> BRUNSCHWIG, Henri, *L'Afrique noire au temps de l'empire français*, Paris, L'aventure coloniale de la France, Destins croisés, Denoël, 1988, p. 196-197.

soit prétexte à combler leur désir d'aventure ou que leur terrain d'exploration consiste en bibliothèques et dépôts d'archives étrangers.

La nécessité de rationaliser le choix de ces missions subventionnées est très vite ressentie et amène une trentaine d'années plus tard, en 1874, à la création d'une commission des missions. Celle-ci, formée de sommités scientifiques de différentes spécialités, se voit confier l'examen du bienfondé et du sérieux des demandes de mission et donne ensuite au ministre son avis sur le choix des missions à soutenir. »<sup>410</sup>

Si l'année 1842 marque le début des subventions octroyées par le ministère de l'Instruction publique, il est à noter que les fonds n'ont jamais été considérables. En effet, jusque-là le crédit global se portait à 12 000 francs, tandis qu'à partir de 1842 il s'élève désormais de 112 000 francs<sup>411</sup>, pour atteindre 200 000 francs en 1874. De plus, ces subventions ne sont pas uniquement destinées à financer des voyages d'exploration hors d'Europe. Une partie des fonds est ainsi utilisée pour financer des missions en France ou en Europe ne relevant pas de l'exploration, mais concernant plutôt des études littéraires ou autres. La consultation du rapport<sup>412</sup> de la commission des missions de 1875 est assez instructive sur la répartition des missions subventionnées par le ministère de l'Instruction publique. En 1875, vingt-huit missions furent soutenues par cette administration dont : onze en Europe, sept en Afrique, quatre en Asie et six en Amérique. Sur ces vingt-huit missions, onze étaient dédiées aux recherches historiques ou archéologiques, neuf aux recherches d'histoire naturelle, deux aux recherches médicales, trois aux recherches philologiques et trois aux recherches astronomiques ou géodésiques. Ainsi, le crédit dont dispose le ministère de l'Instruction publique ne bénéficie-t-il pas uniquement à l'exploration ultra-marine. Il est aussi utilisé pour financer des recherches en Europe, ou encore des études historiques ou philologiques.

De plus, comme l'explique très justement Henri Brunschwig, ces crédits étaient rarement suffisants pour financer une exploration dans sa globalité, ni pour soutenir l'ensemble des projets d'explorations. De ce fait, ces ministères n'ont que très occasionnellement pu être à l'origine des projets de missions. Leur manque de moyens financiers ne leur ont pas permis

---

<sup>410</sup> LE GOFF, Armelle, « Érudits de terrains et chercheurs d'aventures : les dossiers individuels des voyageurs dans les archives du ministère de l'Instruction publique (XIX<sup>e</sup> siècle et début du XX<sup>e</sup> siècle) », in CHARMASSON, Thérèse (Dir.), *Voyages et voyageurs sources pour l'histoire des voyages : 130<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle, 2005, organisé par le CTHS*, Paris, CTHS, 2010, p. 51.

<sup>411</sup> MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS, *Table générale des archives des missions scientifiques et littéraires comprenant les trois séries jusqu'au Tome XI inclus*, Paris, Ernest Leroux, 1890, p. I-II.

<sup>412</sup> WATTEVILLE DU GRABE, Oscar-Amédée de, *Rapport au ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts sur le service des missions et voyages scientifiques (1875)*, Paris, Impr. nationale, 1876, p. 11-12.

d'exercer une véritable influence sur l'orientation générale de l'exploration française. Toutefois, la Commission des Missions du ministère de l'Instruction publique, composée de scientifiques et de chercheurs, semble avoir mis un peu plus de logique et de raison dans les décisions d'attribution de subventions.

Si ces deux ministères, par l'entremise de leurs commissions respectives, ont contribué à développer et à rendre possible l'activité exploratoire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres administrations ont aussi selon leurs moyens été sollicitées. C'est notamment le cas du ministère des Affaires étrangères, du ministère des Travaux publics ou encore du ministère du Commerce qui ont participé au financement des explorations. Leur aide n'a pas été uniquement pécuniaire, elle a pu se concrétiser de diverses manières telles que faciliter la coopération avec les autorités locales ou obtenir des passages gratuits pour certains moyens de transport.

Christiane Demeulenaere-Douyère qui a étudié le cas des subventions attribuées aux missions d'exploration par le ministère du Commerce, explique le parcours des demandes reçues par cette administration :

« [...], le solliciteur fait part au ministère du Commerce de son projet de se rendre dans telle ou telle région, mais il demande un financement, total ou partiel. Dans la plupart des cas, le ministère du Commerce réagit négativement. Il refuse de financer le voyage faute, répond-il le plus souvent de crédits [...]. Cette réticence à financer est systématique lorsqu'il s'agit d'une initiative isolée, plus nuancée lorsque le voyageur a l'appui d'une chambre de commerce qui d'ailleurs s'engage aussi souvent financièrement.

En revanche, s'il fait des difficultés pour financer le voyage, le ministère accepte volontiers d'intervenir auprès d'autres administrations pour procurer certains avantages en nature au solliciteur : auprès du ministère de la Marine pour un passage gratuit sur un bateau de la Marine, auprès du ministère des Affaires étrangères pour des recommandations auprès des agents diplomatiques dans les pays à visiter, etc. »<sup>413</sup>

En effet, demander une subvention au ministère du Commerce se révèle peu productif pour les candidats à l'exploration. Très rares sont les missions que nous avons étudiées et qui ont bénéficié d'une aide financière de cette administration. Brazza a été l'une des exceptions, il est parvenu à obtenir une subvention de 2 000 francs en 1875 lors de sa première mission au Gabon<sup>414</sup>. Ainsi, le ministère du Commerce est loin d'être une administration généreuse en matière de subventions, ce qui a aussi pour conséquence un nombre réduit de missions à

---

<sup>413</sup> DEMEULENAERE-DOUYÈRE, Christiane, « Voyager pour conquérir de nouveaux marchés. Les missions commerciales au XIX<sup>e</sup> siècle », in CHARMASSON, Thérèse (Dir.), *Voyages et voyageurs sources pour l'histoire des voyages : 130<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle, 2005, organisé par le CTHS*, Paris, CTHS, 2010, p. 214.

<sup>414</sup> Archives Nationales, F 12 7413, dossier Savorgnan de Brazza.

vocation exclusivement commerciale. Ne pas avoir les moyens de financer des explorations a pour effet de ne pas pouvoir orienter ou contrôler l'activité exploratoire française qui pourrait avoir des retombées commerciales pour la France.

Le ministère de la Guerre pour sa part est aussi sollicité lors de l'organisation de missions d'exploration. Ce sont rarement des fonds qui lui sont requis, cependant son aide matérielle et humaine lui est régulièrement demandée. En ce qui concerne le matériel, l'armée fournit fréquemment aux explorateurs armes, munitions, matériel de campement, nécessaire vestimentaire pour les troupes recrutées sur place, etc. Cette aide matérielle se présente généralement sous forme de prêt avec de ce fait une demande de restitution des éléments cédés temporairement pour l'expédition (notamment l'armement). Pour ce qui est de l'aide humaine, le ministère de la Guerre peut désigner ou proposer des hommes pour participer à certaines expéditions. Leurs compétences militaires peuvent être nécessaires pour encadrer, assurer la sécurité et la bonne avancée de la mission ; certaines armes (telles que l'artillerie ou le génie) peuvent fournir aussi des hommes ayant des compétences techniques permettant de mener à bien certains types de missions plus spécifiques. Dans le cas de ces aides humaines, le salaire du militaire ainsi détaché devient régulièrement un casse-tête administratif. Nous avons pu observer notamment divers cas de figure : solde payée par le ministère de la Guerre, par une autre administration (souvent le ministère de la Marine et des Colonies), par la colonie où le militaire effectue la mission, ou encore par la contribution des trois administrations. Le même cas de figure, d'aide matérielle ou humaine, se constate aussi de la part du ministère de la Marine.

Le Muséum d'histoire naturelle, sous la tutelle du ministère de l'Instruction publique, fait aussi partie des intervenants qui aident les futurs explorateurs. Sans pouvoir véritablement contribuer financièrement au budget d'une expédition, ne disposant que d'un maigre budget de 20 000 francs par an entre 1870 et 1914 à attribuer aux voyageurs, il fournit cependant fréquemment, en plus des conseils scientifiques, des instruments de mesure et autres matériels destinés à prélever et conserver des échantillons de nature diverse. Cette aide n'est pas désintéressée de la part de cet établissement qui espère de cette façon enrichir ses propres collections tout en soutenant les avancées scientifiques. Il n'est alors pas rare que des expositions soient organisées au Muséum d'histoire naturelle lors du retour de mission, afin de présenter au grand public les spécimens recueillis sur le terrain<sup>415</sup>. L'exposition mise en

---

<sup>415</sup> VADON, Christine, « L'enseignement pour les voyageurs-naturalistes au Muséum national d'histoire naturelle », in DEMEULENAERE-DOUYÈRE, Christiane (Dir.), *Explorations et voyages scientifiques de*



œuvre à la suite du retour de la mission dirigée par le Dr Catat à Madagascar entre 1889 et 1890 en est l'exemple :



**Figure 26 : Carte d'entrée pour l'exposition Catat au Muséum d'histoire naturelle (1891)<sup>416</sup>**

Le Muséum, par son parrainage scientifique et son aide matérielle, se constitue ainsi des collections riches et diversifiées provenant des territoires éloignés et méconnus. D'autre part, même s'il n'est pas à l'initiative des expéditions faute de moyens financiers, le Muséum appuie et soutient fréquemment les demandes de subventions auprès du ministère de l'Instruction publique des explorateurs orientant leur mission vers des recherches d'histoire naturelle. Dans son article consacré au Muséum d'histoire naturelle et son lien avec l'expansion coloniale entre 1870 et 1914, Christophe Bonneuil souligne cet élément en faisant remarquer avant toute chose que plusieurs membres du Muséum font partie de la Commission des Missions du ministère de l'Instruction publique :

« Aux côtés de personnalités liées aux groupes de pressions expansionnistes (tels Maunoir, Grandidier, ou Charles-Roux), plusieurs naturalistes du Muséum furent les artisans de cette réorientation de la politique des missions. Quatrefages, A. Milne-Edwards, Hamy et le botaniste Édouard Bureau siègent en effet à la Commission de répartition créée en 1874 et y jouent un rôle décisif. Le nombre des missions à but naturaliste passe alors de 19 pour 1848-70 (8,4% des missions individuelles) à 56 pour 1871-1892 (13,9%), tandis que les missions d'exploration (où la dimension naturaliste est

---

*l'Antiquité à nos jours, actes du 130e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle, 2005, Paris, Éd. du CTHS, 2008, p. 394-401.*

<sup>416</sup> Archives privées de la famille Maistre.

presque toujours présente) s'élèvent dans le même temps de 25 (11%) à 70 (17,4%). [...] Contrôlant partiellement cette manne importante, les savants du Muséum en profitent d'une part pour appuyer les dossiers de leurs protégés [...]. Mais, l'autre intérêt pour les professeurs est d'entrer en relation avec les voyageurs de la seconde catégorie, en vue d'en faire des collecteurs »<sup>417</sup>.

Ainsi, sans être un grand mécène, le Muséum d'histoire naturelle favorise néanmoins les explorations à caractère scientifique que ce soit par le prêt de matériel ou par son intervention auprès du ministère de l'Instruction publique dans le choix des explorateurs à subventionner.

Cependant une remarque s'impose en observant le financement de la plupart des missions : la multiplicité des mécènes qu'ils soient publics ou privés. Financer une exploration revient à faire notamment le tour des administrations disposant de fonds pouvant subventionner l'exploration. Mais ce phénomène conduit à un manque d'organisation et de concertation des divers ministères et en conséquence à une absence de vision et d'orientation globales de l'exploration. Saint-Arroman, dans son ouvrage sur les missions scientifiques françaises rédigé en 1894, note déjà cette lacune :

« La plupart des départements ministériels organisent individuellement des missions. Il devrait y avoir une entente, et selon les cas la collaboration de chacun devrait être réclamée dans une plus ou moins large proportion. De cette façon, les crédits votés par le Parlement seraient probablement employés d'une manière plus profitable. Mais cette organisation imposerait la nécessité de créer un comité général chargé d'examiner les projets de missions, de les réduire ou de les développer ou d'en prendre l'initiative. À quel département serait rattaché le comité ? C'est là le nœud gordien »<sup>418</sup>.

Cette absence de centralisation des projets de missions et des fonds publics pouvant les financer a plusieurs effets. Le premier est de contraindre le candidat à l'exploration à faire la tournée des ministères pour quémander quelques fonds pour réaliser son expédition. Et donc de multiplier les demandes auprès de l'ensemble des services publics pouvant l'aider à financer son projet. Le second effet de cette dissémination des subventions dans diverses administrations est l'absence d'orientation globale de l'exploration française à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Chaque ministère octroie des fonds sans véritablement savoir quelles autres administrations participent ou non au financement d'une mission. Dans ces conditions, l'État ne peut pas véritablement peser sur le mouvement exploratoire français, il ne peut pas donner de ligne directrice, d'objectif ni de vision à long terme de ce phénomène.

---

<sup>417</sup> BONNEUIL, Christophe, « Le Muséum national d'histoire naturelle et l'expansion coloniale de la troisième République (1870-1914) », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, vol. 86 / 1, 1999, p. 149.

<sup>418</sup> SAINT-ARROMAN, Raoul-Blaise de, *Les missions françaises causeries géographiques. [I], Considérations générales en Tunisie, Afrique australe et équatoriale, Sahara, chez les Persans, dans les Guyanes, sous les mers*, Paris, Journal des voyages : Librairie illustrée, 1894, p. 77.

D'autre part, nous avons pu constater qu'un certain nombre de missions, sans obtenir de subvention reçoivent cependant une forme de patronage, sorte de caution et de validation du projet de l'explorateur qualifié de « mission gratuite ». Délivrée, la plupart du temps, par un ministère (notamment Instruction publique, Colonies, Commerce, Travaux publics, ...) ou encore par le Muséum, cette caution généralement scientifique n'a que peu d'influence. En effet, ce patronage ne peut pas peser formellement sur les décisions de l'explorateur en matière d'orientation générale de son expédition.

Ainsi, le rôle de la Commission des Missions du ministère de l'Instruction publique n'a-t-il pas été uniquement de distribuer des fonds. Elle avait aussi le pouvoir d'accorder ce qui était appelé des « missions gratuites » aux explorateurs. Ces « missions gratuites » étaient alors placées sous le patronage du ministère de l'Instruction publique. Aucun argent n'était alors versé au candidat à l'exploration, cependant, il pouvait se prévaloir de la caution scientifique des experts de la commission et bénéficier de quelques avantages tels que des tarifs préférentiels en matière de transport et surtout une aide et un accueil privilégiés des autorités locales françaises dans les territoires qu'ils visitaient. Attribuer une « mission gratuite » répondait donc pour la commission à des intérêts scientifiques qu'elle valorisait en accordant son parrainage. L'explorateur s'engageait quant à lui, généralement, à fournir un rapport sur sa mission et sur les découvertes qu'il avait effectuées, au ministère de l'Instruction publique.

Parfois, il pouvait aussi lui être demandé de collecter des spécimens ou échantillons destinés à la recherche, fréquemment pour le compte du Muséum d'histoire naturelle. C'est notamment le cas pour Albert Deflers. Par arrêté du 27 décembre 1886, le ministre de l'Instruction publique le charge d'une « mission scientifique en Arabie, et particulièrement dans l'Yémen »<sup>419</sup>. Dans un courrier qui est adressé à Deflers, le même jour, le ministre l'informe de cet arrêté et lui donne quelques instructions ainsi que le protocole à suivre dans le cadre de sa « mission gratuite » :

« [...] je vous ai chargé d'une mission scientifique gratuite en Arabie. Vous aurez à explorer plus particulièrement les montagnes de l'Yémen et à recueillir dans cette région des collections destinées à l'État. C'est à mon département qu'il conviendra d'expédier seulement tous les résultats de vos recherches [...].

Dès votre retour en France, je vous prierai de me remettre un rapport sur l'ensemble de votre mission. Mais il est désirable, monsieur, que pendant votre séjour en Arabie vous me teniez au courant de vos travaux par des communications aussi fréquentes que

---

<sup>419</sup> Archives Nationales, F 17 2953, dossier Deflers A. : arrêté du 27 septembre 1886 du ministre de l'Instruction publique.

possible et relatant toutes les observations que vous jugerez de nature à intéresser mon département »<sup>420</sup>.

Au regard de ces instructions, il est notable que l'octroi d'une « mission gratuite » n'empêche pas un suivi méthodique et des orientations de recherche précises de la part de l'administration qui l'accorde. D'autre part, cette mission est aussi soutenue par le Muséum qui y voit un intérêt pour la science et pour son propre compte. C'est pourquoi, Édouard Bureau, membre de la Commission des voyages et des missions du ministère de l'Instruction publique, mais aussi responsable du département botanique (classifications et familles naturelles) au Muséum d'histoire naturelle, intervient auprès du ministre pour demander quelques fonds :

« Il [Deflers] est un collecteur très sérieux, et nous avons un grand intérêt à ce qu'il rapporte le plus possible d'objets d'histoire naturelle et d'archéologie de cette région inconnue. La commission a confié à l'Administration le soin d'obtenir de Monsieur le Ministre, si c'est possible, 2 000 fcs, pour augmenter les moyens de transport de Mr Deflers et lui permettre de ramener des collections plus nombreuses. Il serait fâcheux de ne pas tirer tout le parti que l'on peut d'une mission qui ne se représentera pas de longtemps »<sup>421</sup>.

Le 8 janvier 1887, le ministre de l'Instruction publique répond par l'affirmative à Édouard Bureau :

« J'approuve entièrement l'emploi des fonds que vous sollicitez en faveur de M. Deflers et, je vous prie de lui annoncer qu'une somme de 2 000 francs sera mise à sa disposition sur les crédits de l'Exercice 1887 »<sup>422</sup>.

Ainsi, selon l'intérêt scientifique que peut présenter une « mission gratuite », mais aussi en fonction des soutiens dont dispose le candidat à l'exploration, des ressources financières peuvent être mises à sa disposition dans l'intérêt de telle ou telle institution. C'est dans ce genre de situation qu'il est possible de constater l'avantage, pour un explorateur, de fréquenter ou de se rapprocher des milieux scientifiques ou autres, proches des instances décisionnaires des administrations disposant de crédits pour financer des expéditions lointaines. C'est un intérêt réciproque qu'il est alors possible d'observer tant pour l'explorateur que pour ses soutiens relationnels. Chacun tire bénéfice de l'autre en fonction de ses besoins et de son potentiel.

---

<sup>420</sup> Archives Nationales, F 17 2953, dossier Deflers A. : brouillon d'un courrier adressé à Albert Deflers le 27 décembre 1886 par le ministre de l'Instruction publique.

<sup>421</sup> Archives Nationales, F 17 2953, dossier Deflers A. : extrait d'un courrier adressé au ministère de l'Instruction publique le 27 décembre 1886 par Édouard Bureau.

<sup>422</sup> Archives Nationales, F 17 2953, dossier Deflers A. : extrait de la réponse adressé à Édouard Bureau le 8 janvier 1887 par le ministre de l'Instruction publique.

L'attribution d'une « mission gratuite » ne doit pas être considérée comme l'octroi d'une « sous-mission » ayant moins de valeur scientifique, commerciale ou coloniale qu'une expédition subventionnée par l'État. Les crédits publics destinés à subventionner l'exploration n'étant pas illimités, la « mission gratuite » est une alternative relativement pertinente qui semble indiquer une volonté de contrôle, de suivi et d'orientation du mouvement global des expéditions. Il ne faut cependant pas se méprendre et surestimer le poids que peut peser une quelconque administration qui attribue une « mission gratuite ». Effectivement, comme nous le verrons par la suite, cette forme de soutien laisse une large marge de manœuvre à l'explorateur qui reste maître de sa mission et de ses actions.

Ainsi, plusieurs administrations se partagent-elles les subventions publiques destinées à aider les projets des candidats à l'exploration. Certaines bénéficient de budgets plus importants que d'autres. Mais les fonds de l'État ne suffisent généralement pas à financer entièrement les missions. Cependant, certaines administrations contribuent aussi de façon moins visible en accordant des aides matérielles, humaines ou autres.

#### *Les sociétés savantes : des mécènes avec peu de moyens*

Aussi, pour faire face à leurs besoins, les explorateurs s'adressaient-ils également aux sociétés savantes pour obtenir quelques participations à leurs différents frais. L'un de ces principaux mécènes est la Société de géographie de Paris. Mais, il ne faut pas se méprendre. Si la Société de géographie cherche à favoriser l'exploration et à intéresser le grand public aux problématiques scientifiques et coloniales, elle ne peut rivaliser financièrement avec l'État. Dominique Lejeune a étudié les sociétés de géographie en France et précise sur ce sujet :

« Si les Sociétés de géographie cherchent tant à faire pression et à lever l' « indifférence du public et des gouvernements », c'est surtout dans le louable but de favoriser l'exploration du globe : leur idéal est celui d'un État, monarchique ou républicain, grand mécène en tout cas, et suffisamment éclairé pour financer substantiellement l'exploration. Mais elles-mêmes voudraient bien jouer ce rôle, à une échelle plus modeste, beaucoup plus réduite pensent-elles, car étriquées sont leurs ressources et grande leur crainte de se voir engagées dans quelque complication financière, politique ou internationale. [...] Ce mécénat fut modeste enfin, car effectivement les ressources financières des sociétés furent assez médiocres ».

Il poursuit son analyse en expliquant comment les sociétés de géographie s'organisent pour trouver des fonds :

« Le financement [de l'exploration] est toujours indirect : les sociétés de géographie ne prélèvent jamais sur leurs fonds propres, insuffisants de toute manière, mais recueillent des souscriptions au coup par coup. De plus, la Société de Paris alimente avec

prévoyance, par d'autres souscriptions, un fonds des voyages, utilisé suivant les opportunités, mais trop vite mis à sec. D'où l'intérêt des legs et des fondations de prix par des particuliers, que les sociétés cherchent à développer »<sup>423</sup>.

Au regard des éléments développés par Dominique Lejeune, il semble assez clair que malgré toute la bonne volonté des sociétés de géographie, leur rôle de mécène n'a été que très restreint. Leur manque de moyens ne leur a pas permis de véritablement peser financièrement sur l'exploration et donc d'affecter et d'influencer l'organisation globale de l'exploration française.

Cependant, les sociétés de géographie, et principalement la Société de géographie de Paris, accordent leur patronage à des missions qu'elles jugent intéressantes. Ce patronage, sorte de caution scientifique, est une façon peu onéreuse de soutenir un projet d'exploration, sans pour autant avoir à le financer. L'aide de la société se matérialise alors par des démarches auprès des diverses administrations pour appuyer les demandes de subventions publiques. Il n'est pas rare en effet de trouver dans les divers dossiers d'archives des missions des courriers rédigés par le président ou le secrétaire de la Société de géographie pour soutenir la demande de fonds de tel ou tel explorateur. De même, le candidat à l'exploration n'hésite pas à faire remarquer ce patronage dans ses propres courriers adressés aux diverses administrations dans le but de mettre en valeur son projet et de recueillir les subventions tant espérées.

Toutefois, même si les sociétés de géographie n'ont que très rarement pu être les mécènes de l'exploration, il existe quelques exceptions que nous avons pu identifier. En effet, l'une des plus importantes missions que la Société de géographie de Paris a subventionné est très certainement la mission Foureau-Lamy (aussi dénommée mission saharienne). Cette mission qui s'est déroulée de 1898 à 1900 fait partie d'une des trois expéditions qui composaient le « rendez-vous au Tchad » (les deux autres expéditions sont : la mission Gentil (ou mission Afrique centrale) et la mission Voulet-Chanoine, celle-ci remplacée par la mission Joalland-Meynier). Partie d'Algérie, elle a traversé le Sahara avant de parvenir au lac Tchad (Carte 16). Cette importante mission tant au point de vue humain que du fait de sa durée et des kilomètres parcourus qui devait traverser le Sahara pour aboutir au Soudan, était née dans l'esprit d'Alfred Foureau une vingtaine d'années avant son exécution. Mais comme l'explique Foureau dans l'introduction de son ouvrage compilant les divers résultats scientifiques obtenus par la mission, il n'était jamais parvenu à la mettre en œuvre :

---

<sup>423</sup> LEJEUNE, Dominique, *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, p. 101-103.



Carte 16 : Itinéraire de la mission Foureau-Lamy (1898-1900)<sup>424</sup>

« Mais pour organiser une telle mission, soutenue par une escorte importante, il était indispensable non seulement de disposer de sommes considérables, mais aussi d’obtenir l’appui effectif de divers départements ministériels et l’agrément du Gouvernement lui-même.

Jusqu’à ce jour, et dans mes voyages antérieurs, je n’avais – indépendamment de mes ressources personnelles – disposé que de crédits modestes, mis à ma disposition par les ministères de l’Instruction publique, des Colonies, des Affaires étrangères, par le Gouvernement de l’Algérie, par la Société de géographie, par l’Académie des inscriptions et belles-lettres [...] et aussi parfois par les Conseils généraux d’Alger et de Constantine.

J’avais donc été jusque-là fort encouragé dans mes travaux, mais cependant dans des limites financières qui ne me permettaient pas d’essayer d’organiser la mission à forte escorte que je rêvais pour faire triompher mon programme. »<sup>425</sup>

<sup>424</sup> *La Géographie*, Paris, Masson et Cie, 2<sup>e</sup> semestre 1900, T. II, planche 10.

<sup>425</sup> FOUREAU, Fernand, *Documents scientifiques de la Mission saharienne, mission Foureau-Lamy : d’Alger au Congo par le Tchad*, Paris, Masson, 1903, p. 2.

Le manque de moyen et de subventions conséquentes semblent avoir été un frein à la concrétisation de son projet de mission durant de nombreuses années. Et pourtant, Foureau a eu la chance à plusieurs reprises de bénéficier de fonds accordés par certains organismes ou administrations pour réaliser ses expéditions. Malgré cela, il n'a jamais pu avant 1898 faire aboutir son ambitieux projet d'une grande mission à travers le Sahara.

C'est en définitive un important legs accordé à la Société de géographie de Paris qui va lui permettre de réaliser cette entreprise. En effet, si la Société de géographie n'a été que très rarement un mécène généreux pour les explorateurs comme nous avons pu le mentionner précédemment, elle a cependant été l'acteur déterminant du financement de la mission Foureau-Lamy. En 1894, Renoust des Orgeries, inspecteur général des Ponts et Chaussées, décède laissant en héritage 300 000 francs à la Société de géographie de Paris, somme devant servir à favoriser l'exploration en Afrique. C'est sur la demande appuyée de Foureau que ce legs est alors exclusivement utilisé par la société pour financer la mission saharienne. Même si la somme est importante, elle n'a pas pu couvrir tous les frais engagés pour réaliser cette expédition. En effet, des subventions ainsi que des contributions matérielles ou humaines provenant de différents ministères sont venues la compléter (ministère de l'Instruction publique, des Colonies, de la Guerre, des Finances), ainsi que de divers administrations ou organismes tels que : l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le Gouvernement général de l'Algérie, les conseils généraux de l'Algérie et de la Loire, le Comité de l'Afrique française, etc.<sup>426</sup>

Les sociétés de géographie sont loin d'être les mécènes de l'exploration les plus importants du paysage français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cependant hormis la mission Foureau-Lamy, la Société de géographie de Paris a subventionné dans la mesure de ses moyens quelques expéditions comme la mission Delaporte<sup>427</sup> au Cambodge et au Tonkin en 1873 (6 000 francs), la mission Dourneaux-Dupéré<sup>428</sup> d'Algérie au Sénégal par le Sahara et Tombouctou de 1873 à 1874 (3 500 francs), la mission Grillières du Haut-Laos vers le Tibet oriental par la Chine du sud en 1905 (2 000 francs), etc.

Dotées de peu de moyens financiers, les sociétés de géographie n'ont que peu pesé dans la mise en œuvre matérielle de missions d'exploration. Toutefois, leur aide et leurs conseils notamment scientifiques ont permis de guider certains candidats à l'exploration dans l'optique

---

<sup>426</sup> FOUREAU, Fernand, *op. cit.*, p. 1-14.

<sup>427</sup> Archives Nationales, F 17 2953, dossier Delaporte.

<sup>428</sup> Archives Nationales, F 17 2956 B, dossier Dourneaux-Dupéré.



de concrétiser leur projet. D'autre part, la proximité et l'imbrication de certaines sociétés de géographie (notamment celle de Paris ainsi que la Société de géographie commerciale) avec des milieux proches du pouvoir et des administrations ont contribué à « ouvrir quelques portes » aux explorateurs désireux d'obtenir des subventions publiques.

Parmi les sociétés savantes qui ont participé au financement de certaines explorations, il est aussi nécessaire de citer quelques académies, notamment l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ou encore l'Académie des Sciences. Le même phénomène que pour les sociétés de géographie se constate. En effet, rares ont été les expéditions qui ont pu être entièrement financées par l'une de ces institutions qui, à part quelques modestes subventions de l'État, ne peuvent se permettre le mécénat que grâce à des dons ou legs. Néanmoins, certaines missions ont reçu le soutien scientifique, relationnel ou financier de ces académies. Ainsi, la mission Dutreuil de Rhins en Asie centrale entre 1891 et 1894 reçoit près de 30 000 francs de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (ainsi que 100 000 francs du ministère de l'Instruction publique) comme le précise Jacques Serre : « L'Académie des inscriptions et belles-lettres lui avait accordé le 16 mai 1890 une subvention de 15 000 francs (42 500 euros) sur le legs de Benoît Gamier. Une seconde aide de 15 000 francs également lui sera allouée sur ces mêmes fonds le 18 novembre 1892 »<sup>429</sup>. Cette mission à caractère scientifique est destinée à mener des recherches dans des domaines tels que la géographie, l'archéologie, l'ethnographie et la linguistique. Il est alors compréhensible que cette académie s'intéresse et subventionne ce genre d'expédition. En effet, à partir de 1701<sup>430</sup>, cette institution étend ses missions à « l'avancement et la diffusion des connaissances dans les domaines de l'Antiquité classique, du Moyen Âge, prolongé désormais jusqu'à l'âge classique, et de l'ensemble des civilisations de l'Orient proche et lointain »<sup>431</sup>. La mission Durteuil de Rhins rentre donc par ses objectifs archéologiques, linguistiques et ethnologiques dans le domaine d'expertise de cette académie, d'où son intérêt à la subventionner. La mission s'achève cependant de façon dramatique par l'assassinat de Dutreuil de Rhins le 5 juin 1894 à Tom-Boundo au Tibet par des bandits. Ce drame engendra un imbroglio diplomatique entre la France et la Chine qui

---

<sup>429</sup> SERRE, Jacques, « La mission de Dutreuil de Rhins en Haute-Asie (1891-1894) », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 152 / 3, 2008, p. 1263.

<sup>430</sup> Voir : BABELON, Jean-Pierre, « La nouvelle académie. Le tricentenaire du règlement royal de 1701 », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 145 / 4, 2001, p. 1623-1626.

<sup>431</sup> Site de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : <http://www.aibl.fr/presentation/>

s'acheva par le versement d'une sorte de dédommagement par la Chine à la France. Jacques Serre évoque cette compensation financière en ces termes :

« La Chine avait payé à la France une indemnité pour l'assassinat de Jules-Léon Dutreuil de Rhins. Le gouvernement restitua à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de 10 000 francs (35 000 euros) sur le montant perçu. Par une curiosité de l'histoire, c'est cet argent que l'Académie alloua, en complément de ses subventions, à Fernand Foureau en 1896 pour son expédition qui devait le conduire au Tchad avec le commandant Lamy en 1900, en couronnant l'œuvre de la conquête de l'Afrique-Équatoriale initiée par la mission Brazza en 1883 »<sup>432</sup>.

Ainsi, la mission Foureau-Lamy que nous présentions précédemment a aussi été subventionnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. La surprenante origine de ce financement même s'il est quelque peu morbide, ne déroge pas tant que ça avec le mode de fonctionnement de l'académie qui est en grande majorité issu de dons et de legs. Ce sont ces dons qui permettent à cette institution de subventionner divers travaux de recherches et notamment l'exploration. De la même façon, l'Académie des Sciences (à une moindre échelle) patronne quelques expéditions. Son mécénat reste essentiellement scientifique et rarement financier.

Les sociétés savantes, notamment la Société de géographie de Paris et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ont donc été des acteurs du financement de l'exploration française à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Leurs moyens réduits ne leur ont permis que de contribuer partiellement à quelques expéditions choisies avec soin et présentant un intérêt notable. Cependant leur parrainage scientifique a très probablement permis à certains candidats à l'exploration d'obtenir des subventions publiques plus substantielles afin de mener à bien leur projet.

### ***Chambres de commerces et entreprises : mécènes mineurs malgré quelques exceptions***

Autres soutiens au financement de l'exploration française, les chambres de commerce ont régulièrement été sollicitées pour contribuer à sponsoriser certaines missions. Nous constaterons en étudiant plus avant les collectes de fonds du Comité de l'Afrique française que certaines chambres de commerce faisaient partie de leurs donateurs.

Nées au XIX<sup>e</sup> siècle, les chambres de commerce ont un fonctionnement bien particulier comme l'explique Philippe Lacombrade dans son article sur les chambres de commerce sous la III<sup>e</sup> République :

---

<sup>432</sup> SERRE, Jacques, *op. cit.*, p. 1268-1269.

« Créées par l'État et financées à l'aide de ressources publiques – les impôts additionnels à la patente -, les chambres de commerce font partie dès le milieu du XIX<sup>e</sup> de l'organisation administrative du pays ; composées de commerçants et industriels désignés par leurs pairs »<sup>433</sup>.

Ce sont donc des institutions dont le budget et l'action varient selon les villes, leur population, leur activité économique et les consuls qui les gèrent. Cette différence de moyens est soulignée par Lacombrade :

« L'essentiel de leur pouvoir réside néanmoins dans leurs ressources financières et humaines. Mais dans ce domaine, l'inégalité est très grande entre les chambres les plus richement dotées et certains organismes consulaires dont les moyens paraissent dérisoires »<sup>434</sup>.

Cette variation de moyens explique en grande partie l'implication plus ou moins généreuse des chambres de commerce vis-à-vis de l'exploration. D'autre part, la localisation géographique et l'histoire commerciale de chaque ville interviennent aussi dans le choix des projets à aider financièrement. Ainsi, certaines villes à forte tradition de négoce ou de relation ancienne avec l'Outre-mer sont plus enclines à soutenir des projets d'exploration pouvant leur permettre de développer une activité déjà ancrée dans l'histoire. De ce fait, les chambres de commerce de certaines villes ont plus régulièrement contribué à financer certaines expéditions lointaines. Très rarement à l'origine des projets d'exploration, elles ont cependant fourni des fonds dans la mesure de leurs moyens.

Numa Broc, dans son article sur les explorateurs français évoque le cas des entreprises et chambres de commerce :

« Les grands intérêts économiques, et en particulier les chambres de commerce, les sociétés minières, industrielles ou commerciales, ne restent pas en dehors du « mouvement géographique » »<sup>435</sup>.

Il est certain que l'activité exploratoire française intéressait les entreprises et autres organismes liés au négoce et à l'industrie. Pouvoir développer des relations commerciales avec des contrées lointaines, tant du point de vue de l'importation que de l'exportation, ouvrir de nouvelles routes commerciales vers des destinations encore peu ou pas connues, découvrir de nouvelles ressources et de nouveaux marchés à exploiter représentait des ambitions dignes

---

<sup>433</sup> LACOMBRADÉ, Philippe, « Des corps intermédiaires face à la tradition jacobine : les chambres de commerce sous la III<sup>e</sup> République (1871-1939) », *La société civile organisée aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : perspectives allemandes et françaises*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaire du Septentrion, 2010, p. 119-120.

<sup>434</sup> *Ibidem*, p. 128.

<sup>435</sup> BROC, Numa, « Les explorateurs français au XIX<sup>e</sup> siècle reconsidérés Part. I », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, vol. 69 / 3, 1982, p. 266.

d'intérêt. Cependant, même si la volonté est présente, il est difficile de dire que les acteurs du commerce ont véritablement été des mécènes importants de l'exploration française à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Quelques exemples sont cependant identifiables. Paul Soleillet est l'un des explorateurs ayant sollicité l'aide financière de la Chambre de commerce d'Alger pour réaliser une exploration commerciale entre 1873 et 1874 d'Alger vers In-Salah. Le rapport rédigé par le président de la Chambre de commerce d'Alger le 23 juillet 1874, M. Henry, au retour de la mission menée par Soleillet présente le financement qui lui a été attribué :

« Ces explications données, on décida de créer une association qui, ayant M. Soleillet pour directeur, serait dénommée sous le titre de : *Société d'encouragement pour l'exploration commerciale du Sahara central*, au capital de 30,000 fr. reconnu indispensable et suffisant, de prime abord, pour organiser trois voyages successifs et annuels. Le premier devait avoir lieu en septembre 1873 [...].

Diverses circonstances ne permirent pas à la Société projetée de se constituer.

M. Soleillet ayant persisté dans ses intentions, il fut ouvert une souscription qui a suffi, à peu près, au quatre cinquièmes des frais d'exploration. La Chambre a pris à sa charge une part de cet excédent, par suite de la continuité de son appui à M. Soleillet, qui a supporté le surplus »<sup>436</sup>.

Au regard de cet extrait de rapport, publié en annexe de l'ouvrage de Soleillet après son retour de mission, il ressort que le rôle de la Chambre de commerce d'Alger en matière de financement n'a pas été si conséquent que prévu. Cette institution donne son patronage à Soleillet, son aide pour solliciter des fonds, et contribue en ajoutant les crédits qu'il manque pour entreprendre l'expédition. Bien entendu, avoir été soutenu par la Chambre de commerce d'Alger a été un avantage qui a permis d'organiser une souscription, validant ainsi le projet et les objectifs commerciaux de la mission et facilitant sa mise en œuvre. Mais la part des fonds directement apportée par la Chambre de commerce reste faible, Soleillet devant compléter sur ses propres deniers pour rendre le projet viable financièrement.

Toutefois, l'exemple le plus intéressant est certainement celui de la mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine (1895-1897), dirigée par Émile Rocher puis Henri Brenier. Cette importante expédition a été envoyée à l'initiative de la Chambre de commerce de Lyon, avec le renfort et le soutien d'une dizaine de chambres de commerce françaises et des délégués envoyés par celles de Marseille, Bordeaux, Lille, Roubaix et Roanne. C'est une véritable opération planifiée et coordonnée par la Chambre de commerce de Lyon qui est mise

---

<sup>436</sup> SOLEILLET, Paul, *Exploration du Sahara central : avenir de la France en Afrique*, Paris, Challamel aîné, 1876, p. 80.

sur pied pour réaliser cette ambitieuse entreprise. Jean-François Klein présente dans un article consacré à la création de l'École coloniale de Lyon, l'objectif principal de cette mission :

« [...] la Chambre de commerce organise sa plus grande opération médiatique jamais réalisée : la mission d'exploration commerciale en Chine. Celle-ci doit démontrer de 1895 à 1897, au niveau national, la primauté lyonnaise dans les affaires asiatiques et sa volonté de mettre en valeur la Chine méridionale par Tonkin interposé »<sup>437</sup>.

L'intérêt de la ville de Lyon pour l'Asie n'est pas inédit en 1895 comme l'a souligné Klein dans ses nombreux travaux, mais s'inscrit dans la continuité des relations qui se sont construites tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et qui sont la plupart du temps liées au négoce de la soie. C'est donc dans ce cadre, que la Chambre de commerce de Lyon organise cette importante mission comme le souligne le chef de la mission lyonnaise, Henri Brenier, dans l'introduction de l'ouvrage présentant les observations réalisées durant l'expédition :

« Il ne m'appartient pas d'insister sur les motifs qui faisaient qu'en France l'honneur de cette initiative revenait tout naturellement à la ville de Lyon, où les relations avec l'Extrême-Orient sont de vieille date »<sup>438</sup>.

En ce qui concerne plus particulièrement le financement de cette mission, dont l'initiative revient à la Chambre de commerce de Lyon, un rapport de la Chambre de commerce de Roubaix retrace les préparatifs de l'expédition et retranscrit certains courriers échangés entre les deux établissements. Ainsi, l'extrait d'une lettre adressée par la Chambre de commerce de Lyon à celle de Roubaix le 20 mai 1895 précise :

« Notre Chambre a voté sur ses excédents budgétaires une somme suffisante pour le voyage et l'entretien de la Mission pendant une période de deux ans au moins. [...] »

Nous serions heureux, Monsieur le Président de voir votre Chambre de Commerce s'associer à une entreprise qui intéresse au plus haut degré le commerce français, et nous venons vous offrir le bénéfice de l'organisation projetée en réservant dans la future Mission une place à un délégué que vous désignerez et qui aura plus spécialement pour mandat d'étudier tout ce qui peut accroître le commerce ou l'industrie de votre ressort.

Ce délégué, dont les dépenses de voyage et l'entretien, ainsi que les émoluments, seraient à votre charge, jouirait des avantages de la vie commune et serait placé sous la direction du chef de la Mission »<sup>439</sup>.

Au regard de cet extrait de courrier, la mission est de ce fait placée sous le patronage de la Chambre de commerce de Lyon qui est à l'initiative du projet. Cependant elle n'assure que le

---

<sup>437</sup> KLEIN, Jean-François, « La création de l'École coloniale de Lyon. Au cœur des polémiques du Parti colonial », *Outre-mers*, vol. 93 / 352, 2006, p. 157. Voir aussi : KLEIN, Jean-François, *Soyeux en Mer de Chine : stratégies des réseaux lyonnais en Extrême- (1843-1906)*, Thèse de doctorat, Université Lumière, 2002, 962 p.

<sup>438</sup> *La mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine*, Lyon, A. Rey, 1898, p. II.

<sup>439</sup> CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, *Archives de la Chambre de commerce de Roubaix*, Roubaix, Mallortie, 1895, p. 151-152.

financement des membres de la mission qu'elle a recrutés. Les autres chambres de commerce qui souhaitent y prendre part doivent assumer financièrement le ou les délégués qu'elles envoient. Cela contredit légèrement les propos d'Henri Brenier rédigés après le retour de la mission qui explique :

« elle [la Chambre de commerce de Lyon] donnait la mesure accoutumée de sa largeur de vues et de son désintéressement en associant les principales Chambres de commerce de France à son projet, bien qu'elle pût pour ainsi dire se suffire à elle-même, soit par ses ressources, soit par la diversité des activités qu'elle représente »<sup>440</sup>.

Était-ce vraiment du désintéressement ? Si la Chambre de commerce de Lyon pouvait financer l'ensemble de son projet, pourquoi alors convier et associer d'autres chambres de commerce ? Jean-François Klein donne une explication à ces questions :

« [...] la Chambre organise une mission d'exploration commerciale de la Chine méridionale, ouverte suite au traité de Shimonoseki qui met fin à la guerre sino-japonaise (1894-1895). Seuls, les Lyonnais ne peuvent pas monter une telle expédition. Profitant de l'aura apportée à la ville par l'exposition de 1894, Aynard et Pila proposent aux autres Chambres de commerce françaises de s'adjoindre à leur projet, et elles sont onze à accepter. Toutes les chambres de commerce de la région lyonnaise (Tarare, Roanne, Saint-Étienne) y participent, preuve de l'influence qu'exerce Lyon sur sa région. En fait, la « Mission lyonnaise » – c'est le nom que l'histoire retient – est l'une la plus importante manifestation de propagande coloniale menée par les consuls libéraux. Avant même son départ, Pila sait ce que les missionnaires du négoce français devront donner comme résultats ; c'est la raison pour laquelle la Chambre, durant toute sa durée, de 1895 à 1897, et les 21 000 kilomètres parcourus par ses membres en garde l'étroit contrôle. Le rapport écrit par Henri Brenier (plus de 800 pages) conclut sur ce que les organisateurs souhaitent : prouver que la route du Yunnan doit être ouverte aux investissements français. Le but de Pila et d'Aynard est toujours le même depuis 1884 : ouvrir par le Tonkin la voie commerciale du Yunnan, projet déjà porté auparavant et dès sa fondation par la Société de géographie de Lyon. Le projet est immense et il requiert une participation plus large que celle que la région lyonnaise serait à même de fournir. En effet, le retour de Brenier et de ses hommes est l'occasion pour les Lyonnais, qui souhaitent monter plusieurs entreprises qu'ils jugent indispensables à leurs projets indochinois, d'utiliser la publicité et les retombées médiatiques de la Mission pour attirer de toute la région les capitaux qui leur manquent, voire d'au-delà »<sup>441</sup>.

Ainsi, c'est donc par une habile planification que la Chambre de commerce de Lyon associe à son projet d'autres chambres de commerce françaises. Elle a besoin des fonds supplémentaires pour mener à bien cette importante et ambitieuse mission, mais elle envisage aussi déjà les retombées à plus long terme de cette expédition et le nécessaire soutien

---

<sup>440</sup> *La mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine, op. cit.*, p. III.

<sup>441</sup> KLEIN, Jean-François, « Une culture impériale consulaire ? L'exemple de la Chambre de commerce de Lyon (1830-1920) », in BONIN, Hubert, HODEIR, Catherine et KLEIN, Jean-François, *L'esprit économique impérial (1830-1970) : groupes de pression et réseaux du patronat colonial en France et dans l'Empire*, éd. Société française d'histoire d'outre-mer, Paris, Publications de la SFHOM, 2008, p. 369-380.

financier qu'elle devra trouver ensuite pour matérialiser les résultats de la mission d'un point de vue commercial. C'est donc avec une vision à court mais aussi à plus long terme, que la Chambre de commerce de Lyon finance cette expédition en y associant d'autres chambres françaises. Les explorateurs participant à cette mission lyonnaise sont au service d'un projet initié et financé en grande partie par la Chambre de commerce de Lyon. Leurs actions durant les deux ans de l'expédition sont minutieusement suivies dans le but d'obtenir les résultats tant espérés et désirés.

À côté des chambres de commerce, il est aussi possible de constater que certaines entreprises ont financé des missions d'exploration, partiellement ou globalement. Comme dans le cas des chambres de commerce, ce phénomène est rare mais a toutefois existé. C'est ainsi le cas de certaines sociétés minières qui ont pu financer des expéditions destinées à découvrir de nouveaux gisements dans des territoires méconnus ; quelques propriétaires de maisons de commerce installées outre-mer, la plupart du temps sur les côtes, ont envoyé aussi des missions pour reconnaître l'intérieur des terres dans le but de découvrir de nouveaux produits ou de développer leur activité commerciale, tout en attirant les regards sur leur société en espérant des retombées médiatiques.

C'est ainsi le cas de la mission Moustier-Zweifel au Niger et au Soudan (1879) organisée par le négociant marseillais Verminck qui possédait quelques comptoirs commerciaux notamment en Afrique. Il proposa à deux de ses agents dirigeant des factoreries en Afrique d'entreprendre une exploration devant les conduire à découvrir les sources du Niger. Zweifel, dans l'ouvrage retraçant l'expédition, retranscrit le courrier de Verminck lui présentant cette mission et lui exposant les objectifs :

« Le but de votre voyage doit être à la fois géographique et commercial.

Le but commercial est d'étendre nos relations d'affaires avec les pays situés auprès du Niger, d'étudier leurs productions, de reconnaître les voies les plus faciles pour arriver jusqu'à nos comptoirs et, en un mot, d'examiner avec soin toutes les questions se rattachant au développement de notre commerce dans ces contrées.

Le but géographique doit être la découverte des sources du Niger ; j'y attache la plus grande importance, et c'est principalement en vue de cette découverte que j'ai formé le projet de l'expédition que vous êtes appelé à diriger.

[...] Il est probable que bientôt l'attention se dirigera de ce côté ; de nombreux indices le font présager. Eh bien ! prenons les devants et qu'à nous revienne l'honneur de cette découverte »<sup>442</sup>.

---

<sup>442</sup> ZWEIFEL, Josuah et MOUSTIER, M., *Voyage aux sources du Niger*, Marseille, impr. de Barlatier-Feissat père et fils, 1880, p. 2-3.

C'est donc avec des buts multiples (commerciaux, géographiques, patriotiques et médiatiques) que Verminck met sur pied cette expédition en la finançant. Toutefois, malgré des instructions assez précises quant aux objectifs, il laisse une grande liberté d'action aux explorateurs qui restent maîtres de leurs choix notamment en matière d'itinéraires. L'investissement de Verminck dans une telle exploration ne peut que lui être bénéfique : l'étude commerciale des régions visitées ne peut que développer son négoce et les retombées médiatiques d'un exploit tel que la découverte des sources du Niger est tout à son intérêt pour faire parler de lui et de son entreprise. Ainsi, sa mise de fonds n'est-elle pas démesurée au regard des profits que peuvent rapporter les résultats de l'expédition.

En définitive, à l'exception de quelques missions, peu d'explorateurs ont reçu le soutien financier des chambres de commerce françaises. Leurs moyens et leurs intérêts variant selon les villes, certaines ont été plus généreuses que d'autres. Toutefois, elles n'ont pas été des mécènes majeurs directs de l'exploration française à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Que certaines aient encouragé et soutenu moralement le mouvement exploratoire français cela est indéniable, cependant il est rare de trouver des missions ayant reçu des fonds provenant de ce type de mécène. Ce phénomène est assez similaire pour les entreprises françaises. Rares sont celles qui ont été de généreux mécènes. Cependant, lorsqu'elles ont financé des explorations c'est la plupart du temps à leur initiative, dans le but de mener à bien des recherches afin de développer leurs activités commerciales. Ce sont donc des expéditions induisant un large retour sur investissement qu'ils sponsorisent.

Malgré tout, même si chambres de commerce et entreprises françaises n'ont que rarement financé de façon visible l'exploration, elles ont pu cependant y contribuer indirectement en souscrivant à certains organismes qui eux-mêmes centralisaient des fonds pour mettre en œuvre des explorations, tels que le Comité de l'Afrique française, l'Union coloniale ou encore les sociétés savantes telles que les sociétés de géographie commerciales.

#### *Un mécène mineur : la presse*

Si l'exploration a bénéficié du mécénat de plusieurs institutions françaises, elle a aussi reçu le soutien financier d'intervenants plus inattendus ou plus atypiques. C'est notamment le cas de certains périodiques qui ont participé partiellement ou entièrement au financement de projets d'exploration. Deux principaux cas de figure peuvent être relevés : mission financée par le périodique ; ou participation d'un des journalistes ou photographes du périodique à une mission au frais du journal.



La traversée de l'Afrique d'Ouest en Est par Élisée Trivier entre 1888 et 1889 est ainsi caractérisée par un financement provenant d'un périodique, en l'occurrence *La Gironde*. Trivier, dans le premier chapitre de son ouvrage retraçant son expédition, relate les méandres de la chasse aux subventions précédant son départ :

« J'écrivis au directeur de la Gironde, M. Gounouilhou, et lui exposais de mon mieux le but que je désirais poursuivre, lui demandant s'il consentirait à m'aider dans l'accomplissement de mon entreprise.

Bientôt, dévoré d'une fiévreuse impatience et me sentant incapable de tenir en place, je partis pour Bordeaux, avec l'intention d'aller soutenir mon projet.

M. Gounouilhou m'accueillit avec sa bonhomie habituelle ; il consentit à discuter du projet, et il me fit, je dois dire, les objections les plus sages ; mais il eut beau me représenter le sort qui serait réservé aux miens si je venais à disparaître, il eut beau insister sur la responsabilité qu'il assumait lui-même, rien ne put me convaincre, et je le suppliais de faciliter mon voyage.

Quelques instants après, j'eus la joie de le voir accepter mes raisons, et une heure plus tard, nous prenions jour pour aller ensemble à Paris.

Là, nous vîmes tour à tour le ministre de l'instruction publique d'alors, M. Lockroy, puis le sous-secrétaire d'État aux colonies, M. de La Porte. Nous nous heurtâmes à des fins de non-recevoir assez mal déguisées : les dépenses énormes des divers budgets, le temps qu'il faudrait aux diverses commissions pour étudier ma proposition, les interminables démarches que j'aurais à faire pour n'aboutir peut-être à rien, etc. Cela nous renvoyait aux calendes. Pour mettre fin à tous ces ennuis, M. Gounouilhou déclara qu'il prendrait à sa charge les frais de l'expédition.

Je voulus cependant tenter une nouvelle démarche auprès de M. de Brazza, alors de retour à Paris ; mais là comme ailleurs j'échouais.

Fatigués de ces tergiversations qui menaçaient de s'éterniser sans résultat, nous allâmes demander une audience à M. Carnot, qui nous l'accorda sur l'heure.

Le Président de la République parut s'intéresser vivement à nos projets, et la conséquence de cette visite fut que quelques jours après, je recevais un télégramme du ministère de la marine m'avisant que toutes les mesures étaient prises pour faciliter ma mission, que des laptots sénégalais demandés par moi m'étaient accordés, et que le budget colonial se chargeait de l'achat des instruments que j'avais sollicités. De plus, le gouvernement du Congo était invité à me fournir une embarcation à vapeur, *si c'était possible*, pour arriver aux Falls »<sup>443</sup>.

Cet extrait de l'ouvrage de Trivier présente plusieurs éléments intéressants. Le premier semble être la détermination de Trivier à exécuter son projet malgré les difficultés rencontrées et les mises en garde reçues. Il est cependant nécessaire de souligner que ce témoignage a été rédigé après son exploration, qu'il a réussi à financer et à accomplir sans dommage. C'est pourquoi il est beaucoup plus aisé pour lui d'évoquer sa détermination, son ambition et ses succès. L'autre aspect de cet extrait qui retient notre attention est très certainement le parcours

---

<sup>443</sup> TRIVIER, Élisée, *Mon voyage au continent noir : la « Gironde » en Afrique*, Paris, Firmin-Didot, 1891, p. 2-4.

du combattant auquel doit se livrer le candidat à l'exploration dans sa quête de financements. Trivier ne semble pas le plus à plaindre dans cette tournée difficile des diverses administrations disposant de fonds destinés à financer l'exploration. Même si la majorité de ses rencontres sont infructueuses, il est cependant sans difficulté reçu en personne, successivement par deux ministres ainsi que par le président de la République. Tout explorateur en herbe n'a pas la chance d'obtenir ce genre de privilège et de soutien, de plaider sa cause de vive voix, sans intermédiaire ni attente d'un courrier annonçant une bonne ou une mauvaise nouvelle. Mais, il est à noter que malgré ses connaissances et son introduction aisée auprès de ces puissantes personnalités, Trivier n'obtient pas pour autant de subvention. Le soutien du président de la République lui permet d'obtenir une aide humaine et logistique, ainsi que quelques facilités de transports, mais en aucune manière le financement global de sa mission. C'est donc grâce au concours financier de *La Gironde*<sup>444</sup> que Trivier est à même de mettre en œuvre son expédition pour la mener à bien. Cet organe de presse républicain est dirigé par Gustave Gounouilhou (aussi le propriétaire de *La Petite Gironde*) et consacre notamment une large part de ses articles aux sujets touchant à la marine, au commerce, à l'industrie, à l'agriculture et aux finances. Dans un article rédigé aussi après son retour de mission, Trivier reconnaît que l'idée d'un financement de sa mission par un organe de presse lui a été suggérée par l'une de ses connaissances. En effet, Trivier explique que le Docteur Bourru, secrétaire général de la Société de géographie de Rochefort, lui avait écrit dans l'un de ses courriers : « Puissiez-vous, « nouveau Stanley », me disait-il, trouver un nouveau *New-York-Herald* »<sup>445</sup>. Le rapprochement avec Stanley et le *New York Herald* est tout à fait approprié, même si certains détails ne peuvent pas s'appliquer à Trivier. Henry Morton Stanley est indéniablement dans les années 1880 une référence en matière d'exploration en Afrique, même s'il est peu courant que des Français le prennent pour modèle. La plupart préfèrent s'inspirer ou s'identifier à Brazza, la référence française en la matière. Cependant, en ce qui concerne plus particulièrement le mode de financement de ses missions d'exploration par un organe de presse, il est tout à fait juste d'évoquer Stanley. En effet, la première mission de Stanley en Afrique orientale, qu'il exécuta en 1871, à la recherche du Docteur Livingstone, eut pour mécène le *New York Herald* dirigé alors par James Gordon

---

<sup>444</sup> MERMET, Émile (Dir.), *Annuaire de la presse française*, Paris, 1885, p. 279.

<sup>445</sup> TRIVIER, Élisée, « Traversée française de l'Afrique 1888-1889 », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux*, Bordeaux, 1890, p. 410.

Bennett<sup>446</sup>. La différence notable entre Stanley et Trivier est cependant importante : Stanley est lui-même journaliste employé par le *New York Herald*, alors que Trivier est capitaine de la marine marchande et ne travaille aucunement pour *La Gironde*. Stanley s'est vu confier cette première expédition par son employeur dans l'espoir de faire un « bon scoop » alors que Trivier est en quête d'un sponsor pour réaliser une aventure personnelle. Les circonstances du financement par un organe de presse sont donc bien différentes. Cependant, Stanley réalise une seconde mission entre 1874 et 1877, en traversant l'Afrique d'Est en Ouest avec un financement provenant du *Daily Telegraph* (de Londres) et du *New York Herald*. C'est cette expédition qu'il est plus pertinent de rapprocher de celle réalisée par Trivier, qui lui traverse l'Afrique en sens inverse d'Ouest en Est. Dans son ouvrage sur les héros de l'Empire, Edward Berenson présente ce type de financement et évoque en parallèle la rivalité entre Stanley et Brazza :

« Les exploits de Brazza éblouirent toutefois moins les journalistes de son pays d'adoption que les hauts faits spectaculaires de Henry Morton Stanley. Durant les trois années pendant lesquelles il avait descendu le Congo (de 1875 à 1878), l'explorateur américain d'origine galloise avait relevé d'impossibles défis. Il faut dire aussi que deux des quotidiens les plus vendus au monde, le *New York Herald* et le *Daily Telegraph* de Londres, financèrent son périple en informant leurs lecteurs de sa progression. On se souvient que le *New York Herald*, le premier journal à bas prix d'Amérique, politiquement conservateur en dépit de son ton racoleur, avait jadis employé Stanley. Le *Daily Telegraph*, quant à lui, coûtait trois fois moins que le *Times* et, au début du moins, se positionnait beaucoup plus à gauche. Les deux quotidiens publièrent entre 1875 et 1878 certaines dépêches hautes en couleur de Stanley qui se lisaient comme des récits d'aventures. Le style vivant du reporter, mêlant habilement le familier à l'inconnu, au point que l'Afrique en devenait presque palpable, séduisait un vaste lectorat. Pour ajouter du piment à son récit, Stanley s'y étendit sur les conflits parfois violents qui l'opposèrent aux indigènes dont il traversait le territoire.

En dépit de leur popularité, les reportages de Stanley se retournèrent en fin de compte contre lui. Les journalistes français soulignèrent le contraste entre les méthodes pacifiques de Brazza et la brutalité de son rival en encensant leur compatriote. »<sup>447</sup>.

De ces propos, plusieurs éléments permettent de comprendre l'intérêt, mais aussi l'aspect négatif que présente un financement par un organe de presse alors qu'il est pris comme modèle par Trivier. Dans son cas, Stanley a choisi des périodiques anglo-saxons à très large diffusion (le *New York Herald* a un tirage de 190 000 exemplaires en 1885<sup>448</sup> et le *Daily*

---

<sup>446</sup> HOCHSCHILD, Adam, *Les fantômes du roi Léopold : la terreur coloniale dans l'État du Congo, 1884-1908*, trad. Marie-Claude Elsen et Frank Straschitz, Paris, Tallandier, 2007, p. 58-62.

<sup>447</sup> BERENSON, Edward, *Les héros de l'Empire : Brazza, Marchand, Lyautey, Gordon et Stanley à la conquête de l'Afrique*, trad. Marie Boudewyn, Paris, Perrin, 2012, p. 79-80.

<sup>448</sup> Voir : THERENTY, Marie-Ève et VAILLANT, Alain, *Presse, nations et mondialisation au XIX<sup>e</sup> siècle*, Nouveau Monde éditions, 2014, 359 p.

*Telegraph* de 300 000 exemplaires en 1888<sup>449</sup>). L'avantage de cette option est de se pourvoir de mécènes disposant de larges moyens financiers permettant de ce fait d'organiser une importante mission, mais aussi de s'assurer par la même occasion d'une large diffusion dans le monde anglophone de ses faits et gestes par l'envoi régulier d'articles publiés dans ces journaux. L'expérience de journaliste de Stanley lui a aussi permis de savoir comment « tenir en haleine » son lectorat, de manier la plume de façon à rendre ses aventures dignes d'intérêt et d'asseoir sa notoriété. Toutefois, on le voit, cette large diffusion et cette notoriété médiatique se sont retournées contre lui en France où Brazza se trouvait être un héros moins violent et plus pacifique que Stanley. En ce qui concerne Trivier, certes *La Gironde* est un important périodique, mais c'est un quotidien essentiellement provincial qui dans les années 1880 a un tirage de 10 000 exemplaires<sup>450</sup>. Par contre *La Petite Gironde*, dont Gounouillou est aussi propriétaire, a un tirage plus important qui s'élève en 1885 à 95 000-100 000 exemplaires diffusés dans tout le sud-ouest<sup>451</sup>. Malgré cela, ces périodiques de province ont une diffusion bien inférieure à celle des organes de presse qui sponsorisent Stanley. C'est pourquoi il reste étonnant, même si la comparaison est certes possible par certains aspects, que le Docteur Bourru ait vu en Trivier le « nouveau Stanley », notamment dans les années 1880 où Brazza est encensé et porté en triomphe par la presse française.

Un autre exemple de financement par un périodique est celui du peintre Charles Castellani qui est envoyé par l'*Illustration* pour participer à la mission Marchand (1896-1899), comme il l'évoque dans le premier chapitre de son ouvrage retraçant son expérience en Afrique :

« Cette fois, disons-le, ce fut un peu la faute du directeur de l'*Illustration*, lequel il est vrai, n'a pas eu grand peine à me décider. Je lui avais parlé vaguement de je ne sais quel projet de voyage en Afrique, au Transvaal je crois, quand il me proposa une visite au centre du continent même.

[...] J'ai donc accepté d'emblée la proposition légèrement subversive de M. Marc.

Restait la réalisation du projet qui n'était pas tout à fait commode. Le directeur de l'*Illustration* se montrait prêt à faire tous les frais nécessaires ; mais cela n'était pas suffisant ; il me fallait un guide, une protection quelconque, pour pénétrer à travers ces pays vraiment peu fréquentés.

Une mission, dont je ne connaissais ni le but, ni les moyens d'actions, consentit à me laisser cheminer auprès d'elle, à la condition que je ne me mêlerais pas de ses affaires et que je paierais mon écot. Tout fut arrangé à souhait et je bouclais mes malles.

---

<sup>449</sup> ALBERT, Pierre, « Le développement de la presse populaire à grand tirage (1871-1914) », in *Histoire de la presse*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, (« Que sais-je ? »), p. 55-75.

<sup>450</sup> Voir : MARTIN, Marc, *La presse régionale : des affiches aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002, 414 p.

<sup>451</sup> MERMET, Émile (Dir.), *Annuaire de la presse française*, Paris, [Annuaire de la presse], 1885, p. 281.

[...] La mission avec laquelle je fus mis en rapport devait remonter le Haut-Oubangui, sous la conduite du capitaine Marchand, ancien compagnon de Monteil à la côte d'Ivoire »<sup>452</sup>.

D'après ses propos, Castellani a été sollicité par l'*Illustration* pour réaliser cette mission et découvrir le continent africain. Il semblerait que ce soit presque par hasard qu'il se soit mêlé à l'expédition Congo-Nil du capitaine Marchand. Il avait besoin d'une expédition en partance pour l'Afrique centrale pour ne pas effectuer cette mission seul et l'occasion s'est présentée à travers la mission Marchand. Comme le précise Marc Michel en présentant les membres de cette expédition, seuls trois civils y prirent part. Les deux premiers rebroussèrent chemin à peine le continent africain foulé, le troisième, Castellani eut un peu plus d'endurance :

« [...] et enfin, un peintre « panoramiste » comme on disait à l'époque, Jules Castellani, envoyé par l'*Illustration*. Le pittoresque Castellani résistera plus longtemps, mais après de retentissants démêlés personnels avec Marchand qui n'apprécie pas du tout l'indiscipline et le franc-parler du peintre, il est chassé de l'expédition à Bangui. Il a laissé un récit très vivant, au tour très personnel, des premiers temps de la mission où son admiration pour l'énergie des militaires n'exclut pas de discrets, mais sévères, jugements sur leurs méthodes »<sup>453</sup>.

C'est donc avec une certaine liberté et un œil différent de celui de certains explorateurs que Castellani participe à cette mission, comme un observateur autant des territoires qu'il découvre que de la vie quotidienne et du fonctionnement d'une importante expédition mêlant intérêts coloniaux et scientifiques. Il est financé par L'*Illustration* ce qui lui donne des objectifs et une liberté bien différents des militaires constituant la mission Marchand. Le même phénomène s'était manifesté lors de la mission Brosselard-Faidherbe en 1890-1891 dans le Haut Niger et en Guinée à laquelle le journaliste Félix Dubois et le peintre Adrien Marie avaient pris part pour le compte de l'*Illustration*. Se mêler à des expéditions lointaines permettait ainsi à l'hebdomadaire d'obtenir des grands reportages complets et illustrés d'explorations lointaines.

Par ce mode de financement, ces journalistes, peintres ou photographes sont à la fois acteurs et observateurs de l'exploration. Ils s'intéressent autant au quotidien de l'expédition qu'à ses découvertes et ses résultats. L'*Illustration* n'a pas été le seul périodique à subventionner ainsi certaines missions. *Le Temps*, la *Revue des Deux Mondes*, *Le Matin* entre autres ont financé partiellement ou totalement certaines missions. De là à penser que cela a été très courant comme mode de financement des explorations françaises serait très exagéré. Ce

---

<sup>452</sup> CASTELLANI, Charles, *Vers le Nil français, avec la mission Marchand*, Paris, E. Flammarion, 1898, p. 2-3.

<sup>453</sup> MICHEL, Marc, *Fachoda : guerre sur le Nil*, Paris, Larousse, 2010, p. 62.

type de mécénat reste exceptionnel et anecdotique au regard de la masse des expéditions menées par des Français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

### ***Des organismes qui centralisent des fonds destinés notamment à l'exploration***

D'autres intervenants se sont aussi intéressés à l'exploration et ont développé de véritables opérations pour financer les missions. Ainsi, le Comité de l'Afrique française, ou encore la Société d'études coloniales et maritimes ou l'Union coloniale française se sont mobilisés pour trouver les fonds nécessaires à l'organisation d'explorations.

C'est souvent par le biais de souscriptions publiques que ces sociétés ont rassemblé des fonds. Mais comme le souligne Henri Brunschwig : « Ces organisations lancèrent des souscriptions publiques, distribuèrent des fonds, sans non plus jamais contrôler entièrement aucune mission »<sup>454</sup>.

C'est ainsi le cas de la mission Maistre dont nous avons étudié le coût dans le paragraphe précédent (en page 303). Le financement de cette expédition est pris en charge en majeure partie par le Comité de l'Afrique française. Cet organisme fonctionne grâce à des donations rassemblées à travers des souscriptions publiques. Ainsi, à la suite du massacre de la mission Crampel, Harry Alis lance un « appel à tous les Français » dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* de septembre 1891. Il explique dans cet article que « le Comité organisait une souscription nationale afin de se procurer des ressources nécessaires à l'envoi de secours importants »<sup>455</sup>. Cet appel fut entendu et permit de réunir des fonds importants. Harry Alis plus tard, dans le *Journal des Débats* du 27 mars 1893 se félicitait des résultats obtenus par cet appel aux Français :

« Ah cette souscription, comme elle était bien la preuve que l'esprit colonial est entré au plus profond du peuple. Comme nous étions touchés par l'envoi de ces modestes souscriptions, de ces francs et de ces sous versés par les humbles pour le succès d'une idée généreuse ! »<sup>456</sup>

Nous pouvons d'ailleurs établir que pour l'année 1891, le Comité de l'Afrique française réussit à réunir pas moins de 158 280,05 francs. Cette somme est légèrement plus faible pour l'année 1892, mais représente tout de même environ 100 000 francs. L'étude des numéros du *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, permet de connaître l'identité des donateurs et le

---

<sup>454</sup> BRUNSCHWIG, Henri, *L'Afrique noire au temps de l'empire français*, Paris, L'aventure coloniale de la France, Destins croisés, Denoël, 1988, p. 197.

<sup>455</sup> ALIS, Harry, « L'expédition Crampel », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, Paris, septembre 1891, n°9, p. 2.

<sup>456</sup> ALIS, Harry, « Le retour de Maistre », *Journal des débats politiques et littéraires*, Paris, 27 mars 1893, p. 1.

montant des sommes versées. En effet, chaque numéro est doté d'une « liste des souscripteurs » où figurent les noms des donateurs, certaines fois leur lieu de résidence et leur activité, puis le montant de la somme adressée au Comité. Pour l'année 1892<sup>457</sup>, nous pouvons constater que parmi les donateurs figurent des conseils municipaux ou généraux, qui cumulent une donation de près de 4 000 francs.

Conseils municipaux et généraux	Somme versée	Conseils municipaux et généraux	Somme versée
Conseil général d'Oran	1000	Conseil général de la Seine	1000
Conseil municipal de Nancy	100	Conseil municipal de Segré	25
Conseil municipal de Cognac	50	Conseil municipal de Pau	50
Conseil municipal du Havre	100	Conseil municipal de Toul	50
Conseil municipal de Bordeaux	100	Conseil municipal de Douai	50
Conseil municipal d'Ars	5	Conseil municipal de Cambrai	100
Conseil municipal d'Angoulême	5	Conseil municipal de Dieppe	100
Conseil municipal de Boulogne-sur-Mer	200	Conseil municipal de Fontenay le Combe	50
Conseil municipal d'Aytré	40	Conseil municipal de Bourges	50
Conseil municipal de Mézières	100	Conseil municipal de Mâcon	50
Conseil municipal de Laval	50	Conseil municipal d'Etampes	50
Conseil municipal de Dijon	100	Conseil municipal de La Flèche	50
Conseil municipal de Philippeville	100	Conseil municipal de Valence	200
Conseil municipal de Saujon	20	Conseil municipal de Remiremont	40
Conseil municipal de Lons le Saulnier	25	Conseil municipal de Chermignac	10
Conseil municipal de Marvejols	4,95	Conseil municipal d'Angoulins	5
<b>Total</b>			<b>3879,95</b>

**Tableau 16 : Souscriptions versées au Comité de l'Afrique française par les conseils municipaux et généraux (1892)**

De la même façon, se trouvent au nombre des donateurs, certaines entreprises ou chambres de commerce qui font des dons plus ou moins élevés, mais qui atteignent un total de 3 600 francs.

Chambres de commerce et entreprises	Somme versée en francs
Société des Raffineries de Saint-Louis à Marseille	200
Compagnie française de l'Afrique occidentale à Marseille	500
Compagnie des Docks et Entrepôts de Marseille	300
Compagnie des Chargeurs Réunis	1000
Le Bon Marché	100

<sup>457</sup> ALIS, Harry (dir.), *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, Paris, année 1892, n°1 à 12.

<b>Chambres de commerce et entreprises</b>	<b>Somme versée en francs</b>
Banque de France	300
Faïencerie de Gien	60
J. Robin et C <sup>ie</sup> à Cognac	20
Decauville aîné et C <sup>ie</sup>	100
Pharmacie centrale de France	100
Saintpierre et fils	20
Georges Koechlin et C <sup>ie</sup> à Belfort	50
Compagnie de Fives-Lille	200
Grimaud et Chartier	200
Lecaron et fils	200
Pellisson père et C <sup>ie</sup>	25
Chambre de commerce de Saint-Nazaire	200
Chambre syndicale de commerce de Pointe-à-Pitre	25
<b>Total</b>	<b>3600</b>

**Tableau 17 : Souscriptions versées au Comité de l’Afrique française par des entreprises et chambres de commerce (1892)**

Parmi ces souscriptions faites par des industriels, nous pouvons remarquer plusieurs donations faites par des sociétés marseillaises, ouvertes sur le monde ou sur l’Afrique et qui pourraient être intéressées par les retombées économiques découlant de l’implantation de la France sur de nouveaux territoires. Ainsi pourraient-elles bénéficier de nouveaux marchés ou débouchés pour leurs produits. De même, l’entreprise Decauville et fils, installée en Essonne, s’est spécialisée dans l’élaboration et la commercialisation d’outils agricoles pour le labourage à vapeur mais a aussi mis au point un chemin de fer portatif qui est distribué dans le monde entier. Il est toutefois indispensable de préciser que Paul Decauville est sénateur de Seine-et-Oise de 1890 à 1900, ce qui en fait un homme intéressé autant par les questions politiques qu’économiques. La compagnie Fives-Lille est, quant à elle, spécialisée dans la construction métallique, les locomotives, les ponts, viaducs et charpentes métalliques (elle a réalisé la gare d’Orsay). La plupart de ces sociétés industrielles et commerciales sont intéressées par les questions coloniales car le développement de l’influence française outre-mer pourrait leur être bénéfique et ouvrir de nouvelles perspectives à leur activité.

D’autre part, parmi les bienfaiteurs du Comité de l’Afrique française, nous observons certains gros donateurs tels que M<sup>me</sup> Louis Bonnel, le D<sup>f</sup> Amodru, le duc d’Aumale, le duc de Chartes, Henri Schneider ou le sénateur Guichard, ...



<b>Donateurs</b>	<b>Somme versée en francs</b>
M <sup>me</sup> Louis Bonnel	8000
Brun	500
D <sup>r</sup> L. Amodru	1000
Ed. Aynard, député	500
Duc d'Aumale	3000
Duc de Chartres	1000
Henri Schneider	1000
Guichard, sénateur	1000
<b>Total</b>	<b>16000</b>

**Tableau 18 : Importantes souscriptions versées par des particuliers au Comité de l'Afrique française (1892)**

Si M<sup>me</sup> Bonnel verse une somme aussi importante au Comité en cette année 1892, c'est parce que son fils fait partie de la mission Maistre. N'ayant aucune expérience des missions d'exploration et étant très jeune, c'est par le concours de cette forte contribution que son fils est engagé par le Comité. En ce qui concerne le duc d'Aumale, il est le quatrième fils de Louis-Philippe, militaire de carrière, il participa à la campagne d'Algérie, fut parlementaire mais fut proscrit de France de 1886 à 1889. Riche propriétaire, il donna à l'Institut son domaine de Chantilly et ses collections. Il consacra une partie de sa vie à l'histoire de France et publia différents ouvrages sur les princes de Condé ou les institutions militaires en France. C'est donc grâce à sa fortune qu'il participe lui aussi à la construction de l'empire colonial français en versant chaque année au Comité 1 000 francs. Henri Schneider fait, quant à lui, partie des grands patrons de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Appartenant à une grande famille d'industriels du nord de la France, il prend en main l'entreprise créée par son père au Creusot consacrée à la sidérurgie permettant la fabrication de constructions mécaniques et d'armements. Enfin, Jules Guichard est député de l'Yonne dès 1885. Il est très intéressé par les questions concernant l'Algérie, le code de l'indigénat et la colonisation. Il est d'ailleurs opposé à la colonisation de peuplement et soutient que ce n'est pas de cette façon que la France doit procéder dans son empire colonial. C'est donc une personne très au fait des questions coloniales qui est, de plus, président de la Compagnie du Canal de Suez à la suite de Ferdinand de Lesseps et riche héritier. Tous ces hommes sont attirés par les questions coloniales et contribuent financièrement au développement de l'empire français en faisant des dons au Comité de l'Afrique française.

Un autre groupe de particuliers est assez présent parmi les souscripteurs : les militaires.

Militaires	Somme versée	Militaires	Somme versée
Commandant Quévillon, au Havre	10	Général Poisat, à Alger	25
Bibliothèque de la garnison du Havre	10	Leprince, lieutenant d'artillerie au Tonkin	5
Bibliothèque des Officiers du 119 <sup>e</sup> d'infanterie du Havre	10	Pitault, capitaine d'artillerie de marine à Kayes	25
E. Delacroix, lieutenant de vaisseau, Marseille	15	De Labouret, chef-d'escadron d'artillerie de marine, à Kayes	50
Commandant Bailloud, à Tours	12	Commandant Courmes, à Libreville	25
Marquis de Marmier, lieutenant au 35 <sup>e</sup> de ligne	50	Capitaine Vaissière, chef de poste de Tkout	12
Jean Léon, au 8 <sup>e</sup> d'artillerie de forteresse, à Épinal	8	A. Poitterin de la Frégonnière, lieutenant d'infanterie de marine à Ségou-Sikoro	20
Godefroy, lieutenant du génie à Épinal	5	Lieutenant Donau, à Médenine, Tunisie	10
Capitaine Dussert, à Toulouse	20	Capitaine Lamy, à El Goléa	30
Capitaine Imhaus, à Versailles	5	Cercle militaire de Gabès	12
Colonel Merlin, à Versailles	24	Lieutenant Merlin, à Gabès	36
Commandant Barager, à Versailles	5	Officiers d'Algésiras	10
Général d'Espeuilles, à Sedan	100	Capitaine Roux, à Bakel	20
Capitaine Homberg, à Poitiers	5	Capitaine Ducassé, à Stenay	10
Général d'Elloy, à Poitiers	20	Lieutenant de vaisseau Caron	50
Commandant Vicier, à La Rochelle	5	Capitaine Binger	25
Commandant Ancelle, à Grenoble	20	Lieutenant de Segonzac	100
Général Senault, à Bourg	30	Lieutenant F. Reboul	20
Commandant Donau, à Aurillac	10	Général A. de Franchessin	30
Lieutenant Gobilliard, à Tulle	5	Salles, sous-commissaire de la Marine	20
Lieutenant-colonel Lagriffoul, à Montpellier	15	Commandant de Morchesme, à Beauvais	10
Colonel Baille, à Gray	25	Colonel Lèxillé	10
J. Talon, lieutenant au 8 <sup>e</sup> chasseurs	20	Colonel baron Fouche	6
Général Cosseron de Villemoisy	30	Capitaine Boëlle	10
Commandant Coquet	10	Colonel Lamey	20
Contre-amiral Moucher	50	Sous-lieutenant A. Bacot	30
Colonel Fix	5	Général baron Grouvel	25
Lieutenant Graud	10		
<b>Total</b>			<b>1180</b>

**Tableau 19 : Souscriptions adressées au Comité de l'Afrique française par des militaires (1892)**

Même si le cumul de leurs dons ne se révèle pas être très élevé (1 180 francs), leurs contributions permettent de mettre en évidence leur intérêt pour le développement de l'influence française en Afrique. Il est possible de remarquer qu'à l'intérieur de ce groupe

figurent autant de militaires en poste en France que d'autres affectés dans les colonies. De plus, certains ont été, sont ou seront aussi des acteurs de la colonisation. Les militaires font partie des principaux acteurs de la conquête. En effet, nombreux sont chargés de missions d'exploration et de colonisation. Ces missions permettent souvent à ces hommes d'obtenir des promotions. C'est donc véritablement un accélérateur de carrière que beaucoup de militaires utilisent pour gravir les marches de la hiérarchie.

À travers ces listes de souscripteurs, nous pouvons aussi mettre en évidence, les dons effectués par les Sociétés de géographie, ainsi que les quêtes ou rémunérations obtenues lors de conférences effectuées dans le cadre de ces sociétés savantes.

<b>Sociétés de géographie et conférences</b>	<b>Somme versée en francs</b>
Société de géographie de Lille	100
Société de géographie du Cher	25
Société de géographie de Saint-Nazaire	15
Société de géographie de Toulouse	100
Société de géographie de Douai	20
Quête à la suite d'une conférence de M. de Beugny d'Hugerue à la Société de géographie d'Arras	120
Quête à la suite d'une conférence de M. de Beugny d'Hugerue à la Société de géographie de Douai	124,15
Quête à la suite d'une conférence de M. de Beugny d'Hugerue à la Société de géographie de Cambrai	117,5
Quête à la suite d'une conférence de M. de Beugny d'Hugerue à la Société de géographie de Dunkerque	54
Allocation à M. Harry Alis pour ses conférences à la Société de géographie de Bordeaux et de La Rochelle	250
Conférence de Harry Alis au théâtre de Moulins	140
Allocation à M. Harry Alis pour sa conférence à la Société de géographie de Saint-Quentin	150
<b>Total</b>	<b>1215,65</b>

**Tableau 20 : Souscriptions adressées au Comité de l'Afrique française par les sociétés de géographie ou obtenues lors de conférences (1892)**

Les liens entre le Comité de l'Afrique française et les sociétés de géographie sont étroits, certains membres du Comité faisant aussi partie de ces établissements. Il faut aussi préciser que ces sociétés savantes sont des moyens de diffusion des idées du Comité. En effet, si Harry Alis ou certains explorateurs interviennent durant les séances ou conférences des sociétés de géographie, c'est pour diffuser les idées et les résultats du Comité. C'est un excellent outil de propagande utilisé par le Comité de l'Afrique française. C'est pourquoi, dès sa création, le

Comité adresse à toutes les sociétés de géographie sa profession de foi ou manifeste, et demande à ce qu'il soit diffusé auprès de leurs membres et dans leurs publications. C'est un moyen de toucher des individus déjà intéressés par les questions coloniales et d'obtenir leur contribution financière.

Nous avons pu observer, à travers ces listes de souscripteurs, différents groupes importants qui émergent de façon significative. Mais le plus nombreux reste celui des anonymes. Leur contribution est souvent faible, allant de 1 à 50 francs. Parmi eux se trouvent des médecins, des avocats, des notaires, des ingénieurs, des architectes, mais aussi des individus issus de milieux sociaux moins élevés : boulangers, ouvriers, peintres, employés municipaux, instituteurs, étudiants, etc.... De plus, un grand nombre de souscripteurs ne mentionne pas sa profession, mais participe tout de même en fonction de ses moyens. Ainsi pouvons-nous constater que les questions coloniales touchent et intéressent au-delà des élites, toutes les couches de la société française, certes de façon plus ou moins mesurée, mais dans un élan de générosité somme toute assez important.

Le dernier élément nous permettant de comprendre comment sont financées les missions commanditées par le Comité de l'Afrique française et notamment l'expédition dirigée par Casimir Maistre, est l'apport financier adressé par certains ministères sous forme de subventions.

Dans la liste des souscripteurs, apparaissent sous forme d'initiales, les différents ministères ayant subventionné les missions africaines du Comité.

<b>Ministères</b>	<b>Sommes versées en francs</b>
Affaires étrangères	5000
Instruction Publique	15000
Colonies	15000
Colonies	15000
<b>Total</b>	<b>50000</b>

**Tableau 21 : Subventions versées par différents ministères au Comité de l'Afrique française (1892)**

Les subventions attribuées au Comité de l'Afrique française font suite à des demandes effectuées par le prince d'Arenberg. En ce qui concerne les deux subventions, qui s'élèvent à 15 000 francs, que le sous-secrétariat d'État aux Colonies verse au Comité, il est nécessaire de préciser que l'une est destinée à la mission Dybowski et l'autre à la mission Maistre. En effet, durant l'année 1891, le prince d'Arenberg sollicite cette administration afin de l'aider et de

participer financièrement à la mise en œuvre de ces missions. En ce qui concerne la mission Maistre, le président du Comité de l'Afrique française adresse le 26 octobre 1891 une lettre au sous-secrétaire d'État aux Colonies, Eugène Étienne, lui demandant la participation financière de son administration :

« L'organisation de cette expédition entraînera, vous le comprendrez aisément, Monsieur le Sous-secrétaire d'État, des dépenses très considérables.

Le Comité a pensé, Monsieur le Sous-secrétaire d'État que vous voudriez bien nous continuer le concours que vous avez si généreusement prêté aux expéditions précédentes et conserver à la charge de l'Administration :

1° Le transport du personnel européen et du matériel de France à Loango ;

2° Le transport du personnel noir du Sénégal au Congo ;

3° Le transport du matériel par les soins de la colonie du Gabon de Loango à Brazzaville et de Brazzaville au coude nord de l'Oubanghi. »<sup>458</sup>

La première réponse d'Eugène Étienne ne se fait pas attendre, elle est adressée au prince d'Arenberg le 28 octobre 1891. Mais cette lettre n'est certainement pas ce qu'aurait souhaité le Comité :

« Vous me demandez, notamment d'assurer, aux frais du budget colonial, le transport du personnel européen et du matériel de France à Loango ; le transport du personnel noir du Sénégal au Congo et le transport du matériel de Loango à Brazzaville et de là au coude Nord de l'Oubanghi.

Vous ne pouvez douter du vif intérêt que je porte aux nouvelles tentatives dont votre Comité prend l'initiative et j'aurais été heureux de pouvoir vous seconder dans la mesure que vous voulez bien m'indiquer. Je me trouve malheureusement dans l'impossibilité de le faire en présence de l'insuffisance des crédits dont je dispose et qui ne permettent même pas de faire face à toutes les dépenses nécessitées par les missions officielles en cours.

Le crédit affecté aux missions coloniales est tellement restreint que Mr le rapporteur du Budget avait pris de lui-même l'initiative d'une proposition de relèvement du crédit qui m'aurait permis, si elle avait été favorablement accueillie, de venir en aide dans une certaine mesure aux entreprises privées dignes comme la vôtre d'un véritable intérêt. La proposition n'a malheureusement rencontré aucun écho dans la Commission du budget et aucune voix ne s'est élevée pour l'appuyer bien que cette Commission comptât dans son sein plusieurs membres du Comité de l'Afrique française.

Je ne vous signale ce fait que pour justifier l'impossibilité matérielle dans laquelle je me trouve de vous prêter le concours que vous sollicitez au nom de ce Comité. »<sup>459</sup>

À travers ce courrier nous pouvons constater avant toute chose, que le sous-secrétaire d'État aux Colonies dispose de peu de moyens pour financer les missions d'exploration

---

<sup>458</sup> ANOM, FM MIS 5 : lettre du prince d'Arenberg adressée au sous-secrétaire d'État aux Colonies le 26 octobre 1891.

<sup>459</sup> ANOM, FM MIS 5 : lettre du sous-secrétaire d'État aux Colonies adressée le 28 octobre 1891 au prince d'Arenberg.

qu'elles soient officielles ou non. De plus, ce refus de participer aux frais de la mission Maistre, cache comme nous pouvons le lire, un certain ressentiment envers certains membres du Comité qui n'auraient pas voulu voter dans le sens d'Eugène Étienne. Cette proximité qui existe entre les membres du gouvernement, du Parlement et du Comité n'est donc pas toujours favorable au Comité de l'Afrique française.

Mais ce refus du sous-secrétaire d'État aux Colonies, ne fut que de courte durée. En effet, le 6 janvier 1892, il adresse un nouveau courrier au président du Comité et l'informe de sa décision :

« En répondant par ma lettre du 26 octobre dernier à la demande de concours que vous aviez adressée à l'administration des Colonies en faveur de la mission confiée à Mr Maistre par le Comité de l'Afrique française je vous exprimais le regret de ne pouvoir vous venir en aide en raison de l'insuffisance des crédits dont je disposais.

J'ai l'honneur de vous informer que le Parlement ayant bien voulu porter à 100 000 fr. le montant du Crédit alloué à l'administration des Colonies pour les missions coloniales pendant l'année 1892 je serai heureux de mettre à votre disposition, à titre de subvention à la mission Maistre, une somme de 15 000 fr. indépendante de l'allocation de même somme qui vous le savez sera attribuée cette année encore à la mission Dybowski.

J'aviserai à vous faire mandater ces deux subventions lorsque le budget de 1892 aura été définitivement voté par les deux Chambres. »<sup>460</sup>

Par ce courrier, nous pouvons ainsi connaître le budget alloué au sous-secrétariat d'État aux Colonies destiné aux missions d'exploration : 100 000 francs. Cette somme est moins importante qu'elle n'y paraît. En effet, si l'on considère qu'une seule mission nécessite un budget d'environ 100 000 francs selon l'importance de l'expédition, alors le budget des Colonies est très peu significatif, voir insignifiant. Ce budget ne peut permettre que des subventions partielles pour participer au financement des missions officielles ou privées. Ces montants extrêmement modestes questionnent l'engagement du milieu politique dans la colonisation et l'exploration.

D'autre part, cette lettre nous permet d'apprendre que le sous-secrétariat d'État aux Colonies a attribué en 1891, une première subvention de 15 000 francs pour la mission Dybowski et qu'en 1892, cette administration accorde une nouvelle subvention de 15 000 francs pour cette mission et cette même somme pour l'expédition Maistre. Ainsi, sur deux ans, 45 000 francs sont offerts à titre de subvention au Comité de l'Afrique française, pour aider au financement des missions Dybowski et Maistre. Cette aide financière permet de déceler un intérêt certain du gouvernement pour les missions organisées par le Comité de

---

<sup>460</sup> ANOM, FM MIS 5 : lettre du sous-secrétaire d'État aux Colonies adressée le 6 janvier 1892 au prince d'Arenberg.

l'Afrique française. Cela contribue à légitimer ces expéditions, mais le gouvernement en contrepartie est en droit d'attendre des résultats de ces missions privées et d'en espérer un certain bénéfice pour la France.

Il est difficile de savoir si la subvention de 5 000 francs allouée par le ministère des Affaires Étrangères en 1892, est destinée à financer la mission Dybowski ou la mission Maistre. En effet, aucune précision n'est mentionnée sur cette subvention. Par contre, il est un fait que le Comité de l'Afrique française a sollicité le concours de ce ministère pour les deux missions. Deux lettres adressées au ministre des Affaires Étrangères permettent de connaître les demandes faites par le prince d'Arenberg.

La première lettre concerne la mission Dybowski. Elle est adressée le 3 février 1891 par le prince d'Arenberg au ministre des Affaires Étrangères, M. Ribot :

« L'organisation de cette expédition entraînera, vous le comprendrez aisément, Monsieur le Ministre, des frais extrêmement considérables. Or, nous n'avons plus guère de temps devant nous ; les ressources du Comité ne sont pas encore très considérables et la discrétion qui s'imposera tout au moins jusqu'à l'arrivée de l'expédition au Congo ne nous permet pas de demander pour ce but précis, des concours qui nous seraient aisément accordés.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, le Comité de l'Afrique française a décidé de solliciter de votre bienveillance l'allocation d'une somme de dix mille francs, qui serait spécialement destinée à pourvoir le chef de la mission de cadeaux pour le Sultan du Baghirmi.

Deux expéditions allemandes opèrent en ce moment dans les mêmes régions ; celle du Dr Zintgraff, notamment est pourvue de moyens d'action assurément supérieurs aux nôtres. Il serait à souhaiter que nos envoyés pussent tout au moins disposer de cadeaux équivalents destinés aux chefs les plus importants de cette région. Nos ressources suffiront pour ce qui concerne les chefs secondaires. »<sup>461</sup>

La requête du prince d'Arenberg coïncide avec les objectifs de la mission, c'est-à-dire de prendre contact avec le sultan du Baguirmi et de tenter de faire entrer son sultanat sous influence française. Ainsi, le prince d'Arenberg, demande au ministre des fonds afin d'acheter des cadeaux diplomatiques dignes du sultan et pouvant l'impressionner. Cette lettre permet aussi d'inscrire la mission Dybowski dans la course au clocher régnant en Afrique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il fait donc remarquer la concurrence non dissimulée de l'Allemagne qui est dotée de moyens bien supérieurs à ceux dont disposent les missions françaises (officielles ou privées).

La réponse à cette demande de subvention est positive mais dans des proportions moindres. En effet, il est mentionné sur cette même lettre, au crayon, la réponse du ministre : « Répondu

---

<sup>461</sup> Archives du Quai d'Orsay, Affaires diverses, Afrique, carton n°13, document 27 (n°371, 372, 378) : missions Dybowski et Maistre dans le bassin du Chari.

que j'accorde 5000f. Regrette de n'avoir pas de crédits me permettant de faire davantage. Répondu le 7 février ». De même, une lettre de remerciement du prince d'Arenberg, nous permet de vérifier que cette subvention de 5 000 francs a bien été accordée par le ministre des Affaires Étrangères à la mission Dybowski.

En ce qui concerne la mission Maistre, un autre courrier<sup>462</sup> datant du 5 octobre 1891 adressé par le président du Comité au ministre, nous apprend la nouvelle demande de subvention du prince d'Arenberg, mais cette fois-ci pour la mission Maistre. Cette demande est presque identique à celle concernant la mission Dybowski. Mais rien n'indique qu'une subvention ait été accordée à la mission Maistre. Comme rien n'affirme le contraire, nous pouvons supposer que les 5 000 francs attribués à la mission Dybowski ont été versés au Comité en 1891, et donc, que les 5 000 francs qui figurent sur la liste des souscriptions durant l'année 1892 sont destinés à subventionner la mission Maistre.

Dans le cas de la subvention accordée au Comité de l'Afrique française par le ministère de l'Instruction Publique, aucun document ne mentionne ce don. Il est alors difficile de savoir s'il est destiné à aider le financement de la mission Dybowski ou Maistre. Mais, il est notable que ce ministère, comme nous avons pu le voir, a été très tôt, doté d'un budget spécifique destiné à subventionner des missions d'exploration ou scientifiques. Ainsi est-il tout à fait naturel de le retrouver parmi les généreux donateurs pour participer au financement des missions du Comité de l'Afrique française.

L'examen du financement de la mission Maistre, permet de constater que le Comité de l'Afrique française réunit des fonds venant d'horizons différents. Ce sont autant des particuliers, que des entreprises, des municipalités ou des sociétés savantes qui participent sous la forme de souscriptions à l'organisation de missions hors d'Europe. Il faut toutefois préciser que parmi les donateurs, une lourde part des sommes rassemblées est fournie par différents ministères sollicités pour subventionner ces expéditions.

### ***L'autofinancement***

Quelles que soient la forme et l'ampleur de la mission, l'exploration est une activité coûteuse : transports, ravitaillement, objets de troc, personnel, etc. entraînent des frais nécessaires à l'accomplissement de l'expédition. Trouver des fonds est alors une nécessité pour tout candidat à l'exploration. Quelques privilégiés n'ont cependant pas eu à faire le tour

---

<sup>462</sup> Archives du Quai d'Orsay, Affaires diverses, Afrique, carton n°13, document 27 (n°376) : missions Dybowski et Maistre dans le bassin du Chari.



des multiples mécènes de l'exploration. Leur aisance financière personnelle leur a permis de réaliser en toute liberté leur projet. Ces cas d'autofinancement sont toutefois beaucoup plus rares.

Partir à l'aventure en assumant l'entière responsabilité des dépenses qu'engendre une expédition est avant tout une chance. Chance de ne dépendre d'aucun mécène pouvant influencer sur les objectifs de la mission, chance de décider seul du moment où le but est atteint, chance d'être libre de ses actions et de ses paroles, chance de faire ses propres choix. Le pendant de cette chance et de cette liberté est l'isolement. L'un des risques est de se retrouver sans aucun soutien en cas de problème, sans appui officiel permettant de cautionner son action, sans validation scientifique au retour de mission, sans couverture médiatique pour communiquer les exploits accomplis et acquérir quelque reconnaissance. C'est pourquoi, les « missions gratuites » sont fréquemment demandées à certains ministères comme nous venons de l'évoquer précédemment. Ce type de caution permet alors un soutien et une reconnaissance de la mission accomplie. Pour illustrer ces deux aspects de l'autofinancement, la liberté et l'isolement, le cas d'Olivier de Sanderval est tout à fait représentatif. Cet ingénieur, négociant, touche-à-tout, décide en 1877 de s'installer en Guinée et d'y établir des comptoirs commerciaux. Il s'engage alors dans l'exploration pour s'insinuer un peu plus à l'intérieur des terres. Il explique ainsi dans l'avant-propos de son carnet de route :

« Enfin, en 1879, je pus mettre mon plan à exécution, et, après avoir organisé entièrement à mes frais mon expédition – dégagé par conséquent de toute attache et libre de mes mouvements, - je partis plein de curiosité et aussi d'espérance »<sup>463</sup>.

Mais cette liberté, tant recherchée par Olivier de Sanderval, qui le conduit à se rapprocher des autorités portugaises pour faciliter sa mission, a une contrepartie. En effet, l'administration coloniale, ainsi que celles des affaires étrangères ne cautionnent pas son action à son retour. Une « Note sur M<sup>r</sup> Aimé Olivier vicomte de Sanderval pour Monsieur le Directeur des Colonies » datant du 28 janvier 1882 révèle le désaveu du ministère envers cet explorateur, sa mission et les buts qu'il a atteints, notamment le traité qu'il a rapporté de son expédition. La conclusion de ce rapport est tout à fait claire :

« En résumé il ressort clairement tant du livre publié que des renseignements précis fournis au sujet de M<sup>r</sup> Aimé Olivier vicomte de Sanderval, que ce négociant a fait un voyage infructueux, en vue de ses intérêts privés et qu'il n'a été utile qu'au Portugal en lui apportant un traité signé par le roi du Rio-Cassini.

---

<sup>463</sup> OLIVIER DE SANDERVAL, Aimé, *De l'Atlantique au Niger par le Foutah-Djallon : carnet de voyage*, Paris, P. Ducrocq, 1882, p. IV.

Le département des Colonies a donc le droit de se désintéresser de ce voyage d'exploration »<sup>464</sup>.

En agissant seul, sans financement public, mais aussi sans caution ou consultation d'une quelconque administration française, Olivier de Sanderval voit les résultats de son exploration totalement dénigrés. Cette note ne mentionne pas le qualificatif de « traître », mais le sens de certaines phrases s'en rapproche fortement :

« En agissant ainsi, M<sup>r</sup> Olivier contrecarrait ouvertement les intérêts français engagés à la côte d'Afrique, au profit des Portugais.

Du reste le Gouvernement de Lisbonne l'a si bien compris, qu'au retour de cet explorateur il l'autorisait à prendre le titre de vicomte de Sanderval et le nommait officier de l'ordre royal du Christ ».

La liberté tant recherchée par Sanderval ne s'est-elle pas retournée contre lui ? C'est aussi le problème que constitue l'autofinancement pour les administrations françaises. En effet, accorder des subventions permet de guider, d'orienter une expédition, de donner quelques instructions permettant aux explorateurs d'être encadrés et de servir des intérêts nationaux en matière d'avancées scientifiques ou de conquête coloniale.

Ainsi les cas d'autofinancement sans être répandus sont-ils toutefois à prendre en compte parmi la palette des formes de financement des explorations. Il est cependant assez difficile d'en évaluer l'importance. En effet, ces explorateurs n'ayant pas bénéficié de fonds publics ou d'une quelconque institution ayant conservé des archives, il n'est pas aisé de trouver des sources permettant de les étudier. Ce sont les témoignages, ouvrages ou autres articles de presse, qui permettent de recueillir quelques informations sur leurs missions. Ou encore, s'ils ont eu recours aux « missions gratuites », il existe alors une trace de leur demande et généralement un rapport de leur mission. Certains, comme Georges Bailly, sans requérir une « mission gratuite », ont cependant pris la précaution d'avertir certaines administrations de leur projet de mission, ce qui fournit une trace intéressante :

« Monsieur Le Ministre,

L'année dernière, vous avez bien voulu me prêter l'appui moral de l'administration des colonies pour me permettre d'effectuer le voyage que j'avais entrepris en Afrique et qui comprenait la traversée de Dakar à Konakry en passant par le Fouta-Djallon.

Je profite de cette circonstance pour vous remercier à nouveau des facilités que vous m'avez données et pour vous soumettre le projet que j'ai formé de réunir, à mes frais encore, une nouvelle mission en Afrique, [présentation du projet de mission].

---

<sup>464</sup> ANOM, FM SG SEN III dossier 15c : extrait d'une note rédigée par le chef du 5<sup>e</sup> bureau des Colonies le 28 janvier 1882 intitulée : « Note sur M<sup>r</sup> Aimé Olivier vicomte de Sanderval pour Monsieur le Directeur des Colonies ».

Si les considérations qui précèdent vous paraissaient mériter quelque attention, au double point de vue des intérêts de la France et de la Géographie dans ces régions, je vous demanderais, Monsieur Le Ministre, de vouloir bien approuver le principe de ma mission que j'effectuerais, je le répète, à mes frais.

Je quitterai la France au mois d'Octobre prochain. Je me tiendrais, d'ici ce moment, à votre entière disposition, pour recevoir les instructions que vous voudriez bien me donner et examiner les modifications que vous penseriez devoir apporter au plan que je viens de tracer. »<sup>465</sup>

Les missions de Georges Bailly sont ainsi à considérer comme des expéditions qu'il finance lui-même. Cependant, il est intéressant de noter que malgré cela, contrairement à Olivier de Sanderval, il souhaite placer sa mission sous le patronage moral du ministère des Colonies et sollicite même quelques instructions pour guider son parcours. Cette démarche n'est pas si désintéressée, car malgré le fait qu'aucune subvention ne soit demandée, avoir l'aval et le soutien ne serait-ce que moral de cette administration est un moyen de faciliter sa progression en territoire colonial français. En ce qui concerne ce soutien moral accordé par le ministère des Colonies, il ne lui coûte rien et peut se révéler fructueux... Obtenir des informations, agrandir l'Empire sans avoir à dépenser le moindre centime est une opération rêvée pour une administration qui ne dispose que de peu de moyens pour subventionner l'exploration.

Dans le cadre de ce paragraphe consacré à l'autofinancement, il est aussi possible de mentionner les cas où la famille de l'explorateur contribue à la mise en œuvre d'une expédition. Quelques exemples sont ainsi apparus dans notre corpus, d'explorateurs dont la mission a été financée par leurs parents. Est-ce alors le moyen pour des parents fortunés de satisfaire le caprice de leur enfant ? Est-ce une façon de vivre par procuration un rêve qu'ils n'ont pas pu ou pas osé réaliser ? Ou est-ce encore un moyen de soutenir l'exploration française ? Difficile de répondre à ces questions... Cependant, il est nécessaire de citer cette forme de mécénat familial qui a existé. C'est ainsi que la mission Bonvalot, qui s'est déroulée entre 1889 et 1890 reliant Paris à Hanoï par le Tibet, a été entièrement financée par le duc de Chartres, père du prince Henri d'Orléans (membre de la mission Bonvalot). Bonvalot l'explique dans son ouvrage retraçant son périple :

« Les pourparlers ne languirent point avec le duc de Chartres, qui offrait de subvenir aux frais d'une exploration à laquelle son fils participerait. Nous tombâmes immédiatement d'accord sur ce point, que notre œuvre serait nationale et que nos collections seraient

---

<sup>465</sup> ANOM, FM SG GIN III, dossier Bailly : extrait d'une lettre adressée le 6 juillet 1897 par Georges Bailly au ministre des Colonies.

remises à nos musées. Mon futur compagnon, le prince Henri d'Orléans, fut enthousiasmé par le plan que je lui soumis [...]. »<sup>466</sup>

Sous couvert d'aspirations patriotiques et d'une volonté d'enrichir les collections françaises (qui peuvent toutefois être sincères), le financement par le duc de Chartres de la mission Bonvalot semble cependant être un moyen d'inclure son fils dans l'expédition. Cette demande du Duc de Chartres s'apparente ainsi à une condition *sine qua non* préalable au financement de la mission.

Un autre exemple de financement par un membre de la famille peut encore être mentionné à travers le cas de la mission dirigée par le duc d'Uzès. Sa mission en Afrique centrale entre 1892 et 1893 est financée par sa mère (aristocrate, petite-fille de la veuve Cliquot, propriétaire de la non moins célèbre maison de champagne). Selon leurs témoignages respectifs, la duchesse d'Uzès aurait accepté de financer grassement le projet de mission de son fils aîné Jacques, qui lassé de l'oisiveté et des frasques en tout genre, aurait trouvé un sens à sa vie à travers l'engagement dans l'exploration. La duchesse d'Uzès évoque ainsi les motifs qui ont mené son fils à l'exploration ainsi que le concours qu'elle lui a apporté en pourvoyant aux besoins matériels de la mission :

« L'oisiveté lui pesait. Il ne se résignait pas à mener une existence inutile, et, un jour, il me déclara qu'il voulait jouer un rôle, ici-bas, et continuer, sous une forme quelconque, les traditions de sa race, dont les représentants ont, tous, consacré leurs forces au service du pays.

Je n'avais pas le droit de m'opposer à un pareil dessein [...].

Je voulus du moins que rien ne manquât à l'enfant qui s'aventurait aussi loin. Toutes les précautions que commande la prudence furent prises. Tous les procédés d'armement, d'équipement qu'a enseigné l'expérience furent employés. Jacques emportait avec lui une cargaison suffisante pour satisfaire à tous les échanges et à tous les besoins de l'homme civilisé, des bagages où se trouvait non pas seulement l'indispensable, mais l'utile, mais encore l'agréable ; depuis une chaloupe démontable en acier qu'il appela la *Duchesse Anne*, jusqu'à des livres, des cigares et des instruments de musique. Il emportait trois mille livres sterling en or anglais. »<sup>467</sup>

Son fils, dans un courrier qu'il adresse à sa mère durant le voyage le conduisant au Congo le 27 avril 1892, présente les choses de la même façon :

« Du jour où j'ai décidé de partir et où j'ai été convaincu que ce voyage était dans mon existence comme un but sérieux qui révolutionnerait ma vie toute entière ; du jour surtout où vous avez si noblement compris le projet et m'avez donné les moyens de l'exécuter, je n'ai jamais varié et n'ai eu qu'une idée : celle de réussir. J'ai trouvé là un vrai moyen de prouver que je n'étais pas dégénéré et que je pouvais encore montrer que je suis vraiment

---

<sup>466</sup> BONVALOT, Gabriel, *L'Asie inconnue : à travers le Tibet*, Paris, E. Flammarion, 1896, p. 2.

<sup>467</sup> UZÈS, Marie-Clémentine de Rochechouart-Mortemart, *Le voyage de mon fils au Congo*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1894, p. 6-7.

le descendant d'une race où il n'y a que des hommes braves et dignes de leur nom, et dont vous avez encore vous-même relevé l'éclat, après la mort prématurée de mon pauvre père !

J'espère que tous les serpents qui parlent contre nous vont pouvoir se taire et ne plus dire que vous m'envoyez me faire tuer là-bas. On sait bien que, seul, j'ai voulu partir, et que vous n'avez fait que m'en procurer les moyens. »<sup>468</sup>

Difficile d'établir si l'engagement dans l'exploration de Jacques d'Uzès est un caprice d'enfant gâté, une lubie, un passe-temps, un moyen de redorer son blason d'aristocrate supposé « dégénéré » ou un mélange de tous ces éléments. Toutefois, il met effectivement en œuvre son projet d'exploration avec le concours matériel de sa mère qui pourvoit aux moindres besoins de son fils dans l'optique de lui assurer tant la sécurité que le « confort » ainsi que certains plaisirs... Qu'à bien pu faire Jacques d'Uzès de ses instruments de musique... ? Malheureusement cette expédition s'achève par un drame. En effet, le duc d'Uzès décède le 20 juin 1893 de maladie à Cabinda (poste portugais) alors qu'il était sur le chemin du retour vers la France.

L'autofinancement ainsi que le financement sur les deniers familiaux doivent ainsi être pris en compte en abordant le sujet du mécénat de l'exploration française à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En l'occurrence, il est alors question d'absence de mécénat. Certes, ce mode de financement est moins fréquent que ceux mentionnés précédemment, et est conditionné par la fortune personnelle ou familiale de l'explorateur. Toutefois, il est nécessaire de préciser que nombre d'explorateurs, ont participé personnellement aux frais de leur mission en complément des subventions et autres contributions qu'ils étaient parvenus à obtenir.

Ainsi certaines missions n'ayant pas ou peu reçu de financements publics ou privés, ne peuvent-elles aboutir sans les fonds personnels de l'explorateur. C'est le cas de la première mission Brazza. Elle reçoit une subvention publique de 26 000 francs, toutefois Brazza doit compléter cette somme par 46 000 francs de ses propres deniers et de ceux de sa famille. Dans ces conditions, l'explorateur est libre d'assouplir les directives qui ont pu lui être données et de mener presque à sa guise sa mission sans véritablement dépendre d'une quelconque autorité.

En définitive, un premier constat s'impose après l'énoncé de ces diverses formes de mécénat : le financement d'une exploration française à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle apparaît multiple et complexe et est avant toute chose conditionné par un certain nombre de facteurs : nombre

---

<sup>468</sup> UZÈS, Marie-Clémentine de Rochechouart-Mortemart, *op. cit.*, p. 11-12.

de participants, durée, objectifs, contexte .... Si l'État est le principal des mécènes pour ce qui est des subventions et des aides diverses, il n'est cependant pas en mesure de répondre à toutes les demandes ou d'assumer à lui seul la plupart des missions. De ce fait, d'autres intervenants, moins dotés financièrement, participent à la levée de fonds soit en puisant sur leurs maigres moyens soit en faisant appel à la générosité de leurs réseaux. De ces remarques, il résulte un parcours long et fastidieux pour le candidat à l'exploration qui souhaite faire aboutir son projet. À la lumière de ces éléments, une question reste cependant en suspens : combien d'explorateurs en herbe ont été amenés à renoncer à cause de moyens insuffisants ? Ou encore : combien d'explorateurs n'ont pas pu poursuivre leur activité et enchaîner d'autres missions par manque de fonds ? Difficile de quantifier et d'éclairer précisément cet aspect de la question au regard de la multiplicité des mécènes, cependant il est fréquent de trouver des refus de subventions dans les dossiers des différents ministères.

La seconde remarque qui ressort de cette étude est que si l'exploration française a été si peu coordonnée et planifiée, l'une des causes principales de ce phénomène tient au fait qu'aucune administration, société savante ou organisme n'a été en mesure de financer en totalité une mission d'exploration. Les subventions distribuées ne couvrant pas l'ensemble des frais, la grande majorité des explorateurs doivent solliciter des aides auprès de plusieurs mécènes et compléter personnellement dans la mesure de leurs moyens. Aucun d'entre eux ne peut donc ni orienter ni influencer véritablement quant aux objectifs et à la direction que l'explorateur souhaite suivre. Nous tenons là une des raisons pour lesquelles l'exploration française a été si désordonnée et aléatoire ; en fait, elle n'a répondu presque exclusivement qu'à des objectifs individuels et particuliers. Seules quelques missions militaires relativement tardives, combinant exploration et conquête, peuvent s'inscrire dans une démarche plus raisonnée et planifiée.

### **3 - Quel personnel, pour quelles missions ?**

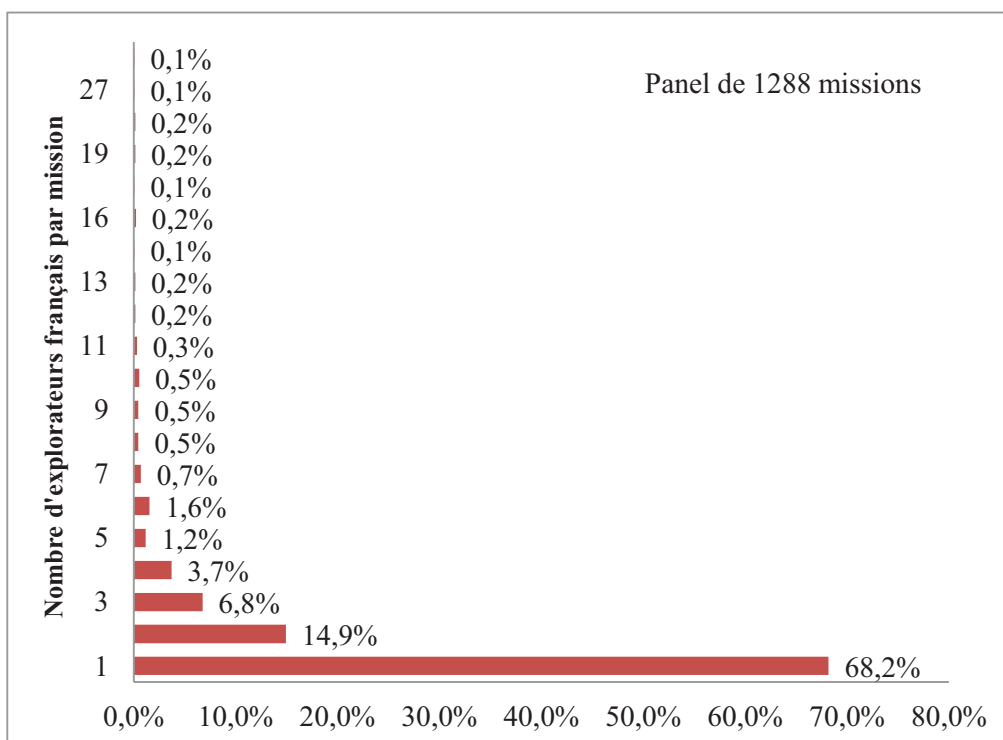
L'organisation d'une exploration est conditionnée par ses objectifs. Du but que se fixe l'explorateur dépend alors le personnel nécessaire pour l'atteindre ainsi que le coût permettant de le concrétiser. En observant les individus composant une expédition, il est alors possible de déterminer certaines tendances relatives aux moyens dont disposait l'explorateur et au type de mission dans lequel il s'est engagé. Les *a priori* peuvent être nombreux sur le personnel des différentes missions d'exploration. C'est pourquoi, il est nécessaire d'éclairer cet aspect du sujet. L'explorateur est-il un solitaire ou au contraire s'entoure-t-il de collaborateurs français ?

Ces collaborateurs constituent-ils un personnel uniforme ou observe-t-on une diversité des profils dans une même caravane ? C'est donc la question du personnel français, et non autochtone, qui est abordée dans les paragraphes qui suivent.

#### a) Missions solitaires ou expéditions collectives ?

Pour comprendre quelles missions nécessitaient le plus de personnel français, nous avons relevé le nombre de participants requis selon les différents types de missions. Il ressort de cette recherche que sur les 1288 missions pour lesquelles nous possédons des informations précises sur le personnel français (soit 99,8% des missions de notre étude), une très faible proportion d'expéditions comporte plus de quatre explorateurs.

Alors que 68% des missions ne sont constituées que d'un seul et unique explorateur français, seules 6% des expéditions sont formées de plus de quatre explorateurs (Graphique 44) :



**Graphique 44 : Nombre d'explorateurs français par mission**

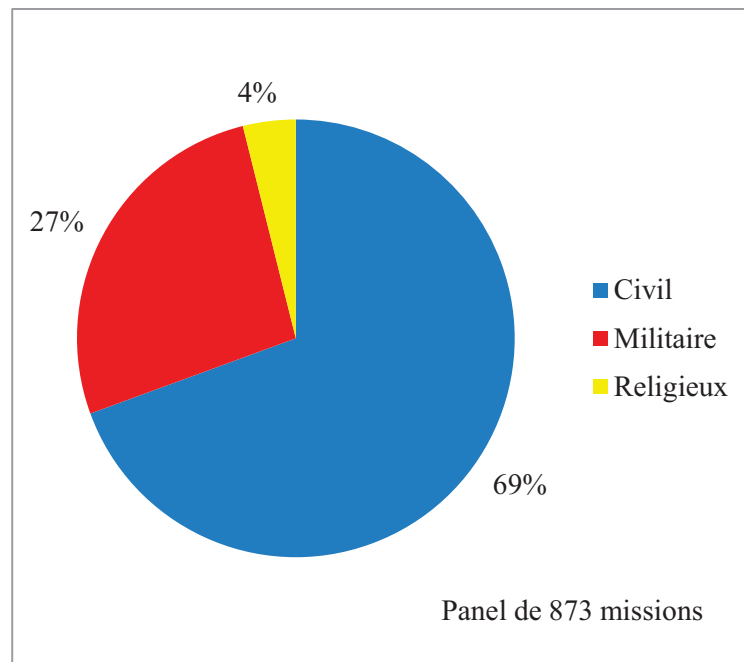
Au regard du Graphique 44, il est assez aisé de noter que peu d'explorations ont nécessité plus de quatre Français et que la grande majorité des missions (68%) ont été conduites par un seul homme. Ce nombre important d'expéditions réalisées par un seul Français peut s'expliquer par différents facteurs. Le premier tient au fait que même si l'explorateur est le

seul Européen de l'expédition, il est la plupart du temps accompagné d'une caravane d'hommes recrutés localement et donc selon les missions il n'est pas toujours indispensable d'avoir recours à d'autres Français. Quelques rares explorateurs utilisent un quelconque subterfuge, et se mêlent à une équipée de nomades ou commerçants rencontrés sur place. Ces caravanes de missions sont composées en règle générale de porteurs qui assurent l'aspect logistique, mais aussi de tirailleurs que les colonies peuvent mettre au service de l'explorateur qui se chargent de la sécurité de l'expédition, d'interprètes, de guides, etc. Donner un chiffre pour quantifier ces caravanes serait mal avisé étant donné la disparité entre les missions qui s'explique par la diversité des objectifs, la différence de moyens engagés pour l'entreprendre (le coût des salaires et de l'entretien d'une importante caravane peut se révéler onéreux), la durée de la mission (les charges et marchandises nécessaires pour six mois ou deux ans influent forcément sur le nombre de porteurs), mais aussi des contextes géographiques et historiques (risques plus marqués selon les territoires et les époques qui entraînent des troupes plus ou moins importantes pour assurer la sécurité de la caravane) et enfin la variation de l'effectif de la mission qui évolue en cours de route (recrutement au fur et à mesure en fonction des besoins, pertes d'hommes par maladie ou désertion, etc.). Pour compléter cet argument, il est aussi possible d'envisager le souhait des explorateurs de passer le plus inaperçu possible dans des contrées pouvant considérer la venue de plusieurs Européens accompagnés d'une importante caravane comme une agression ou une invasion. Réduire au minimum le nombre de personnel français permet de diminuer aussi l'importance de la caravane, et en conséquence d'induire une plus grande mobilité et rapidité de déplacement. En effet, plus la caravane est nombreuse, plus elle est lente et s'étend sur plusieurs kilomètres, se divisant parfois en plusieurs échelons à quelques jours d'écart, ce qui la rend peu discrète et plus difficilement gérable.

Le second facteur pouvant expliquer cette large majorité d'explorateurs réalisant leur mission sans autre membre européen, réside probablement dans une volonté de réaliser un projet mûri seul. La mission est un moyen de faire aboutir une démarche personnelle et donc aucun besoin de « s'encombrer » d'un autre Européen pouvant venir perturber sa quête, mettre en doute ses décisions ou faire renoncer à certains objectifs. Cela peut s'expliquer par un besoin de liberté d'action et d'initiative que nous avons déjà évoqué précédemment, le souhait de s'assumer seul et par la suite de bénéficier seul des retombées des découvertes. En définitive, une forme d'individualisme où l'explorateur est maître de ses actions, de ses possibles déboires, des résultats obtenus et de sa gloire désirée.



Un dernier facteur pourrait être le manque de moyens permettant d'organiser une plus importante mission. Comme nous venons de l'étudier précédemment, le coût d'une mission est élevé et varie aussi en fonction du nombre de participants, alors que les subventions ne sont pas aisées à obtenir. Tenant compte de cet aspect financier, certains explorateurs ont pu renoncer à recruter des collaborateurs faute de moyens suffisants. Le Graphique 45 nous renseigne sur les différents types d'explorateurs qui ont entrepris des missions en solitaire.



**Graphique 45 : Types d'explorateurs solitaires**

Au regard du Graphique 45, il apparaît nettement que ce sont en grande majorité des civils (69%) qui se sont engagés dans l'exploration solitaire. Cette observation tend à confirmer que c'est aussi une question de budget qui conduit ces explorateurs à se lancer seuls vers des territoires méconnus, étant donné que les missions dirigées par des militaires ont plus généralement bénéficié du soutien de l'État et des subventions dont il disposait. Mais ce constat est aussi quelque peu surprenant au regard des risques encourus par les explorateurs. Qu'autant de civils aient pris le parti de s'aventurer seuls laisse perplexe, même s'ils se sont entourés d'une escorte armée locale.

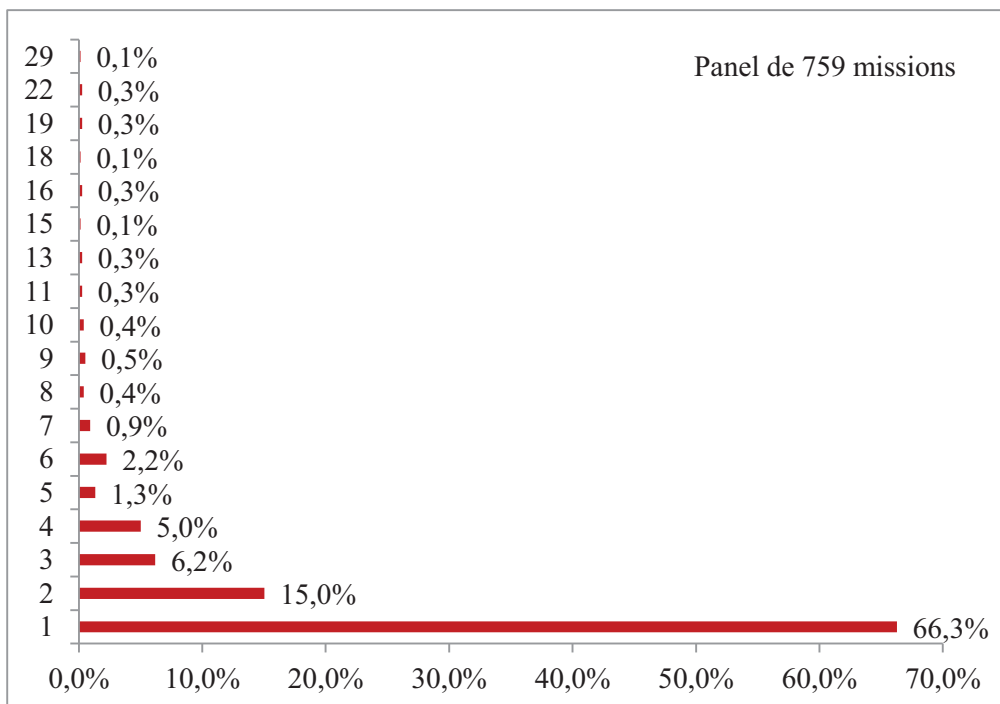
Si nous nous intéressons désormais aux expéditions ayant requis au-delà de quatre explorateurs français, nous pouvons observer qu'elles sont très peu fréquentes (seulement 6%), mais si nous étudions ces missions de plus près, il ressort que ce sont généralement celles qui combinent exploration et conquête ou celles dédiées à la délimitation de frontières. L'expédition qui a comporté le personnel le plus nombreux semble être la seconde mission

Gentil vers le Tchad (1899-1900) composée de vingt-neuf membres. Cette mission qui allie conquête militaire et exploration fait partie des trois importantes expéditions combinées (dites « Rendez-vous au Tchad ») lancées par la France vers le lac Tchad. Il est ainsi assez compréhensible de trouver en troisième position la mission Foureau-Lamy (1898-1900) composée de vingt-deux Français et faisant aussi partie de l'opération « Rendez-vous au Tchad ». La seconde expédition, la plus lourde en matière de personnel européen, est la mission Bourgeois qui s'est déroulée de 1900 à 1906 en Équateur. Importante expédition qui avait des objectifs multiples tant topographiques, cartographiques et géodésiques que des recherches en matière d'histoire naturelle et d'anthropologie. S'étendant sur six années, cette expédition est composée de vingt-sept membres, mais il est à noter que tous les participants n'ont pas fait partie de l'expédition sur l'ensemble de la durée de la mission. Il y a eu une forme de renouvellement des membres en cours de mission.

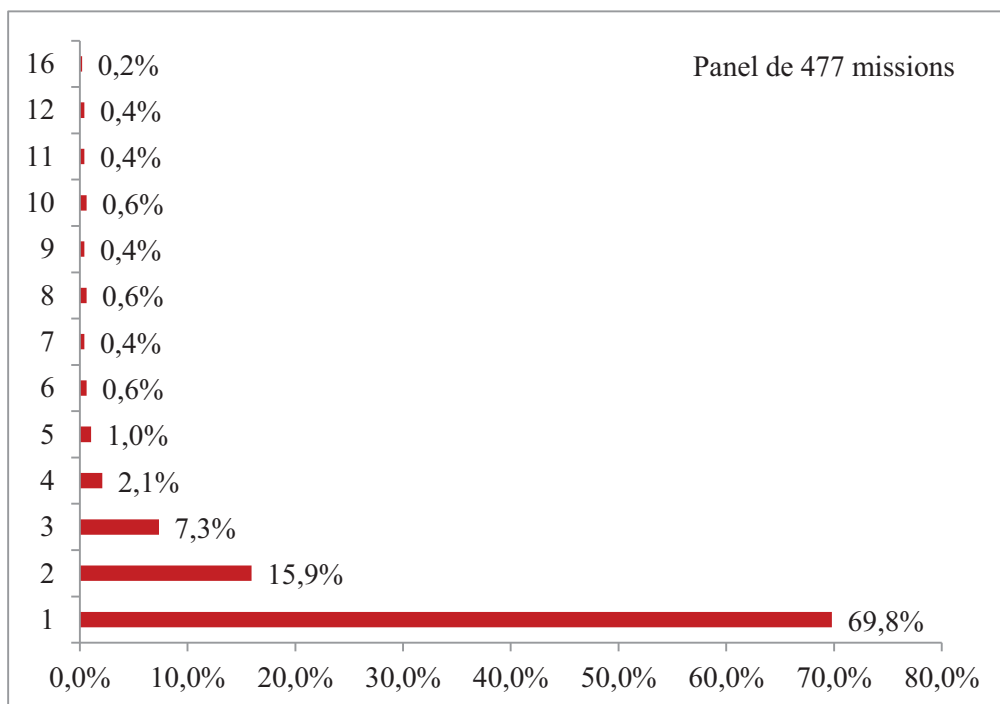
En troisième position, comme la mission Foureau-Lamy, apparaît la mission Périquet de délimitation de frontières franco-allemandes entre l'Afrique équatoriale française et le Cameroun entre 1912 et 1913 qui se compose de vingt-deux membres. Viennent ensuite la mission Tilho de délimitation de frontières (1906-1908) entre le Niger et le Tchad atteignant un total de dix-neuf Français, à égalité avec la mission Mornet au Congo chargée de la reconnaissance d'un tracé de chemin de fer (1910-1912).

Ce sont donc généralement les missions composées de militaires qui regroupent le plus grand nombre de participants. Nous pouvons supposer que c'est le fait de moyens financiers plus importants qui permet à ces missions mandatées par la France de se doter d'un personnel plus fourni. Nous pouvons aussi constater que ces expéditions, sont relativement tardives au regard de l'époque que nous étudions. En effet, ces importantes missions se déroulent pour la plupart après 1890 et se situent géographiquement (à quelques exceptions près) dans le domaine colonial français déjà établi ou à venir. Ce sont donc essentiellement des missions qui combinent exploration et conquête ou établissement d'une colonisation plus durable.

Nous avons aussi souhaité comparer, le nombre de participants français aux missions en fonction du continent exploré. Les graphiques suivants nous permettent d'observer les différences entre les expéditions qui se sont déroulées en Afrique et celle qui ont été réalisées en Asie :



**Graphique 46 : Nombre d'explorateurs français par mission en Afrique**



**Graphique 47 : Nombre d'explorateurs français par mission en Asie**

Le Graphique 46 et le Graphique 47 nous confirment en premier lieu la grande majorité des missions solitaires, quel que soit le continent visité, même s'il est possible de constater un pourcentage légèrement plus élevé pour les missions asiatiques. De plus, il est notable que les importantes expéditions regroupant plus de quatre membres ont été plus nombreuses en

Afrique (7,5%) qu'en Asie (4,8%). Cela s'explique très certainement par de moins vastes territoires ayant un intérêt colonial pour la France et en conséquence une plus grande part de projets développés en Afrique qu'en Asie.

D'un point de vue plus général, les missions qui se composent de plus d'un explorateur permettent une répartition des tâches à accomplir durant la mission. Il est ainsi assez fréquent, à la lecture des rapports ou des récits d'exploration, de trouver un paragraphe consacré à la présentation des membres de la mission, accompagnée du domaine de recherche qui leur est confié. L'ouvrage de l'officier de Marine Jules Edmond Caron, relatant son exploration vers Tombouctou en 1887, ne fait pas exception. Il y présente ses deux compagnons de route le médecin de la Marine Jouenne et l'officier d'infanterie de marine Lefort, ainsi que les missions que chacun doit remplir durant l'expédition :

« Avant le départ, je distribuais leur tâche à MM. Jouenne et Lefort. Le docteur était entièrement chargé des observations scientifiques naturelles, mission d'autant plus difficile à remplir que les instruments de mensuration anthropologique manquaient totalement ; que le matériel de collections faisait à peu près complètement défaut ; enfin que nous n'avions même pas un appareil photographique. M. Lefort devait me seconder dans tous les détails et s'occuper plus particulièrement des travaux hydrographiques et topographiques.

Je me réservais la direction politique et les observations astronomiques pour lesquelles j'étais assez mal outillé, un sextant, un chronomètre, un compteur, un horizon artificiel, les compas et les lochs du bord. Les levés par renseignements, la géographie politique et la partie commerciale qui exigeait l'emploi constant de l'interprète restèrent aussi forcément mon lot »<sup>469</sup>.

Chaque membre se voit confier une mission spécifique qui permet à l'expédition d'être plus efficace, de mener des recherches plus diversifiées et de rapporter des informations plus étendues sur les régions traversées. Nous avons déjà pu aborder ce sujet dans différents paragraphes en évoquant les différents métiers qui mènent à l'exploration. Ainsi nombre d'expéditions comptent un médecin (militaire ou civil) dans leur personnel. Ce type de membre est alors la plupart du temps chargé des recherches d'histoire naturelle, tout en étant un atout majeur de l'entreprise en assurant la santé des personnels européen et local. D'autres missions sont menées par des ingénieurs accompagnés de militaires chargés de fournir sécurité et organisation à la caravane. On constate ainsi généralement une répartition des tâches en fonction des atouts et formations de chaque participant. À l'énoncé des compositions des personnels de missions il n'est pas rare de rencontrer les fonctions suivantes : secrétaire, astronome, médecin, topographe, responsable de l'escorte armée, etc.

---

<sup>469</sup> CARON, Edmond, *De Saint-Louis au port de Tombouctou*, Paris, A. Challamel, 1891, p.105.

Chacun participe ainsi au bon fonctionnement de l'exploration et à sa réussite collective sous les ordres du ou des chefs de mission.

En définitive, l'exploration est très fréquemment une entreprise solitaire et personnelle. Mais cette solitude est toute relative car l'absence de collaborateurs européens n'exclut en aucun cas le recours à un personnel recruté localement en fonction des besoins de l'expédition. Toutefois, cette solitude relative permet une large indépendance et liberté à l'explorateur qui maîtrise ainsi sa mission dans sa globalité.

Cependant, un certain nombre d'expéditions ont été menées par plusieurs explorateurs français permettant de réaliser des missions avec des objectifs multiples et d'obtenir en conséquence des résultats plus importants et diversifiés. Ce type de missions composites était rendu possible par des moyens financiers plus importants et fréquemment à l'initiative ou du moins avec le soutien de l'État.

#### **b) Personnel européen homogène ou mixte pour les missions collectives ?**

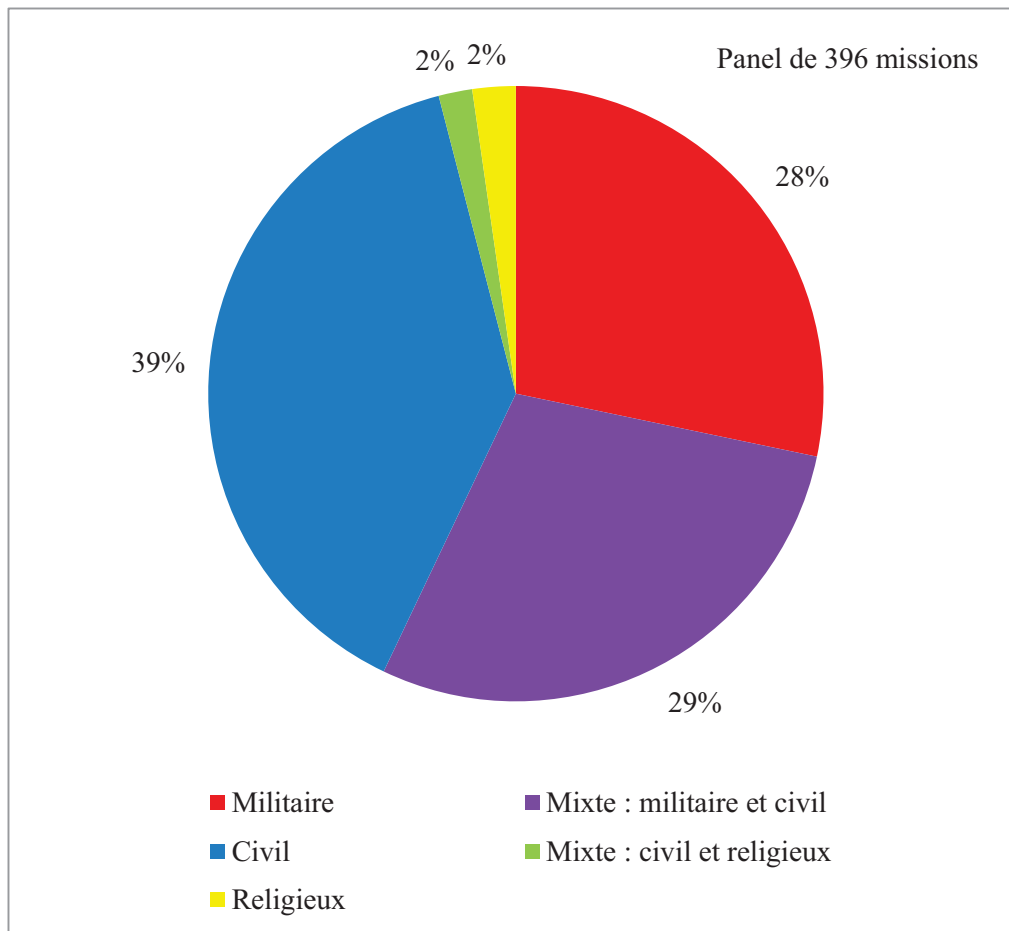
Si les explorations solitaires représentent la grande majorité des missions qui composent notre panel d'étude, il est toutefois nécessaire de s'intéresser aux missions collectives et d'examiner quel type de personnel a pris part à ces expéditions.

Le Graphique 48 indique la composition des expéditions collectives et renseigne sur l'homogénéité du personnel de ces missions.

En premier lieu, il ressort du Graphique 48 que la grande majorité des missions collectives comportait un personnel homogène. En effet, la proportion d'expéditions composées d'un personnel homogène s'élève à 69%. Ainsi, très peu de missions ont donné lieu à des associations d'individus ayant des statuts différents, seuls 31% sont un mélange de militaires et civils ou de civils et religieux. Les proportions des missions mixtes militaires-religieux ou militaires-civils-religieux sont tellement faibles (inférieures à 0,5%) qu'elles n'apparaissent pas dans le graphique.

D'autre part, au regard du Graphique 48, trois types de missions collectives se distinguent clairement. Les missions composées uniquement de civils qui sont les plus nombreuses (39%), suivies des expéditions regroupant civils et militaires (29%) et de celles exclusivement de militaires (28%). L'importante proportion de civils faisant partie de notre panel d'étude explique en partie l'écart entre les missions de civils et celles de militaires. De plus, comme nous l'observerons plus avant, un nombre plus important de civils effectue plus d'une mission

en comparaison aux explorateurs militaires ce qui peut expliquer la plus grande proportion de missions collectives homogènes composées de civils.



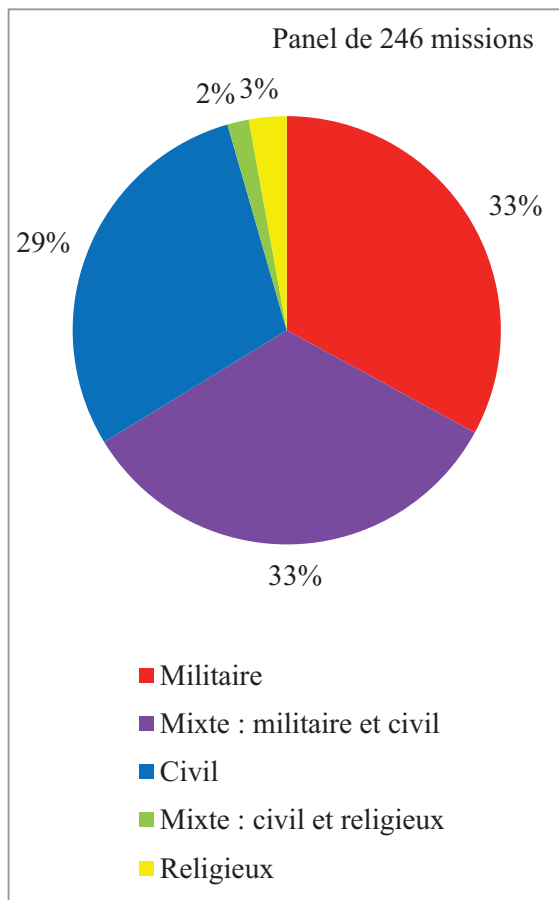
**Graphique 48 : Type de personnel par mission collective**

À partir de ces premières observations, nous avons souhaité observer s'il existait une différence en matière de personnel des missions collectives en fonction du continent exploré. Le Graphique 49 et le Graphique 50 permettent de répondre à cette interrogation.

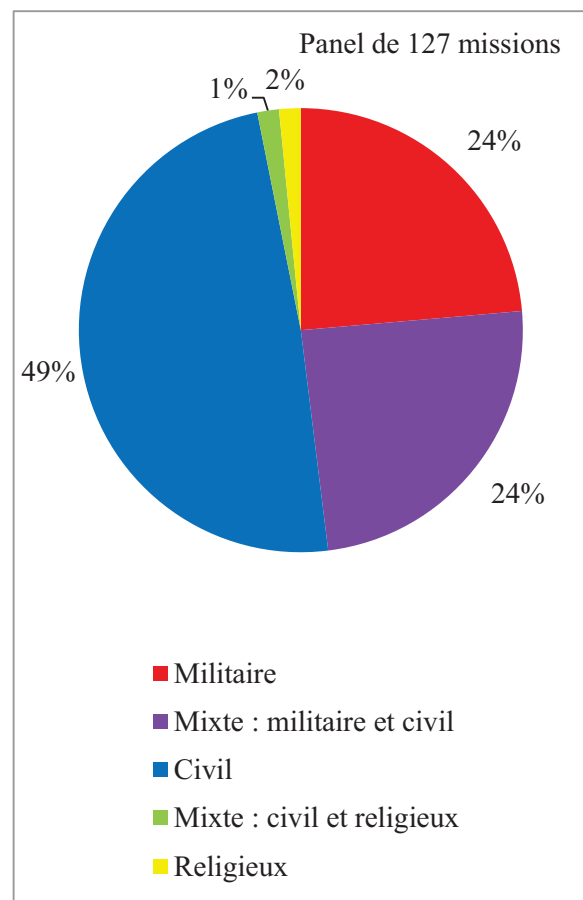
La disparité entre le personnel des missions collectives en Afrique et en Asie est assez importante. Le principal constat est la plus large proportion de missions composées d'un personnel homogène qui se sont déroulées en Asie (75%), alors que celles effectuées sur le continent africain sont moindres (65%).

Mais l'observation la plus nette est l'importance des missions collectives exclusivement composées de civils qui se sont déroulées en Asie, car elles représentent près de la moitié des expéditions collectives (49%). Alors qu'en Afrique, les explorations sont réparties presque à proportion égales entre celles de militaires, celles alliant militaires et civils et celles de civils. Cela s'explique avant toute chose par les plus vastes territoires qui intéressent les Français en

Afrique, essentiellement au regard de leurs intérêts coloniaux. De ce fait, les expéditions requièrent plus fréquemment du personnel militaire, plus à même de mener des missions alliant conquête et exploration. D'autre part, si la proportion de missions collectives regroupant militaires et civils est plus élevée en Afrique (33%) qu'en Asie (24%), c'est en général pour des raisons coloniales, où militaires et administrateurs combinent leurs expériences et leurs savoirs faire de façon à mener à bien des expéditions ayant des objectifs relevant de la consolidation ou de la mise en valeur des territoires conquis mais jusque-là restés méconnus.



**Graphique 49 : Type de personnel par mission collective en Afrique**



**Graphique 50 : Type de personnel par mission collective en Asie**

La disparité entre les types de personnel composant les missions est assez importante. Les missions homogènes sont en effet nettement plus fréquentes que les missions mixtes et induisent de ce fait des expéditions ayant des objectifs différents. Si les missions composées de militaires ont des objectifs alliant conquête et exploration, celles regroupant des civils ont des aspirations plus scientifiques et géographiques. De plus, en fonction des territoires

explorés et des intérêts coloniaux, il est compréhensible que les membres des missions possèdent les qualités requises pour mener à bien leurs projets.

Au terme de cette partie, il apparaît que les missions d'exploration françaises réalisées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sont extrêmement variées. Leur localisation géographique, ainsi que le contexte historique dans lesquels elles se sont déroulées induisent des objectifs différents et sont en conséquence menées par des explorateurs spécifiques. L'éventail des types de missions résulte de ces implications contextuelles, et se traduit par des recherches extrêmement diversifiées, allant de la géographie aux sciences en tous genres, en passant par des recherches plus ciblées dans les territoires à visées coloniales. De la même façon, c'est en fonction des buts définis pour une exploration et du territoire concerné, que son personnel est choisi, tant en matière de nombre de compagnons de route que de l'homogénéité des membres de la mission.

Ces multiples facettes de l'exploration se retrouvent aussi dans le financement des expéditions qui s'apparente à un parcours du combattant tant les mécènes publics et privés sont multiples et disposent pour la plupart de fonds limités. Dans ce domaine, l'importance d'être bien introduit dans les milieux politiques, savants, coloniaux, commerciaux, etc. prend une dimension prépondérante dans la chasse aux subventions et aux aides matérielles en tout genre.





# Partie III : Retours et postérités

## I - Reconnaissances et récompenses

Le retour de mission est toujours un moment très important dans la vie d'un explorateur. C'est d'abord l'accueil par sa famille et quelques représentants de l'État et des sociétés savantes à son port de débarquement (Bordeaux ou Marseille la plupart du temps), puis c'est l'arrivée triomphale en gare de Paris saluée par une foule de curieux et les autorités françaises, suit alors la réception des médailles décernées par la Société de géographie, puis la conférence solennelle au grand amphithéâtre de la Sorbonne, ...<sup>470</sup>

Henri Brunshwig tend à présenter Brazza comme l'un des premiers bénéficiaires de ce parcours des honneurs qui est assez caractéristique du retour en France de l'explorateur s'étant illustré :

« Cette première mission [1875-1878 dans l'Ogooué] est importante, car Brazza y créa un style. Ses émules – même et surtout ceux qui le jalosèrent et le critiquèrent – s'y conformèrent et parcoururent le même « *cursus honorum* » : départ discret, long silence coupé de bruits alarmants sur la mort probable du courageux pionnier, retour inespéré, puis médaille d'or de la Société de géographie, conférence solennelle à la Sorbonne, réception par le conseil municipal de Paris, légion d'honneur, publication de gros livres illustrés, dorés sur la tranche, donnés aux meilleurs élèves aux distributions de prix. Ce fut, après Brazza, le sort de Binger, de Monteil, de tous ceux qui réussissaient dans la carrière d'explorateur »<sup>471</sup>.

Aux cérémonies officielles, s'ajoutent les banquets, la presse nationale qui multiplie les articles sur le retour du prodigieux explorateur qui a porté au loin les couleurs de la France et devancé ses adversaires européens. Sur ce chemin parsemé de lauriers, l'explorateur est presque immanquablement certain d'être fait chevalier de la Légion d'honneur, de recevoir un prix de la Société de géographie de Paris et des sociétés provinciales. Vient alors le temps de faire partager son expérience et ses découvertes en sillonnant la France et en organisant des conférences pour présenter sa mission mais aussi l'ouvrage qui en découle...

---

<sup>470</sup> Voir : BROU, Numa, « Les explorateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle reconsidérés (suite) », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, vol. 69 / 4, 1982, p. 336-339.

<sup>471</sup> BRUNSCHWIG, Henri, *L'Afrique noire au temps de l'Empire français*, Paris, Denoël, 1988, p. 199.

Il est alors raisonnable de s'interroger sur ce *cursus honorum* et de déterminer quels en sont les principales facettes. En d'autres termes, sous quelles formes s'exprime la reconnaissance adressée aux explorateurs ?

### **1 - L'éventail des décorations**

D'un point de vue plus général, le XIX<sup>e</sup> siècle, voit se développer une profusion de décorations et récompenses. Olivier Ihl, dans un article intitulé « Gouverner par les honneurs » revient sur la chronologie et l'accroissement des distinctions honorifiques et évoque un véritable management honorifique :

« La logique est simple : armée pour la répression, n'est-il pas juste que la société ait, à côté du devoir de punir, le droit de récompenser ? L'opinion en tout cas s'en propage. Il y a des tribunaux pour punir, il faut des juges pour encourager. À côté du châtement, la rémunération. Et l'État ne doit pas laisser à d'autres cette mission. Au besoin, il doit inventer ses propres rituels d'émulation. Que l'on songe au prix de vertu créé en 1782 sous la houlette de l'Académie française, une innovation suivie bientôt par des centaines de prix charitables ou méritoires ou la généralisation des « récompenses » dans les classes et ouvrages de pédagogie. Que l'on pense aussi aux règles de préséance, escortes et autres codes de salut dans les administrations, aux citations et médailles militaires, aux livres d'or, aux annales civiles, aux éloges commémoratifs et autres décorations d'État : autant de signes de considération attribués dorénavant à raison d'une dignité acquise »<sup>472</sup>.

C'est donc dans ce contexte de fort développement des récompenses en tous genres, sur lequel l'État s'appuie en vue de susciter les initiatives personnelles dans l'intérêt commun, que les explorateurs voient leurs mérites récompensés. Mais est-ce toujours l'État qui est à l'origine de ces récompenses ? Existe-t-il des récompenses exclusivement réservées aux explorateurs ou observe-t-on une adaptation de l'éventail des marques de reconnaissance au cas précis des explorateurs ?

#### **a) La récompense la plus prisée : la Légion d'honneur**

L'une des récompenses les plus courantes obtenue par les explorateurs au retour de leurs missions est la Légion d'honneur. Incontestablement prestigieuse et enviée de tous, cette décoration représente l'exploit qu'ils ont accompli. Elle symbolise leur acte de bravoure et récompense les risques qu'ils ont pris, les dangers qu'ils ont affrontés et les souffrances qu'ils ont endurées pour leur pays.

---

<sup>472</sup> IHL, Olivier, « Gouverner par les honneurs. », *Genèses*, vol. n°55 / 2, juin 2004, p. 4-26. Voir aussi : IHL, Olivier, *Le Mérite et la République: Essai sur la société des émules*, Gallimard, 2007, 516 p.

Créé le 19 mai 1802 par Napoléon, l'ordre de la Légion d'honneur est attribué comme le précise l'article 1<sup>er</sup> du Titre premier du décret organique de la Légion d'honneur du 16 mars 1852 pour « récompenser les services civils et militaires »<sup>473</sup>. Les dispositions pour obtenir cette récompense sont codifiées précisément dans ce même décret organique et certains décrets qui viennent le compléter. Si l'admission dans l'ordre peut se faire grâce à l'ancienneté dans l'exercice d'une profession militaire ou civile, il est aussi prévu d'obtenir le ruban rouge en effectuant des actions exceptionnelles. Ainsi l'article 16 explique :

« En temps de paix, comme en temps de guerre, les services extraordinaires, dans les fonctions civiles ou militaires, les sciences et les arts, peuvent également dispenser de ces conditions, mais sous la réserve expresse de ne franchir aucun grade »

Et est complété par l'article 17 :

« Pour donner lieu aux dispenses mentionnées dans les articles précédents, les actions d'éclat, blessures ou services extraordinaires doivent être dûment constatés »<sup>474</sup>.

Malgré ces deux articles, un certain flou entoure l'attribution de la Légion d'honneur. Certes ce manque de détails dans la définition des « services extraordinaires » permet de la décerner dans des circonstances très variées et pour des actions très diversifiées. Mais ce vague qu'il est possible d'observer dans les divers textes législatifs relatifs à la Légion d'honneur reste surprenant pour une récompense aussi prestigieuse. Toutefois, d'après ces textes, il semble que l'exploration rentre dans le cadre des « services extraordinaires » et permette ainsi de distinguer les explorateurs dans cet ordre.

De ce fait, parmi les 1223 explorateurs de notre panel d'étude, nous avons pu recenser au moins 661 légionnaires, c'est-à-dire plus de la moitié qui ont obtenu au moins la décoration de chevalier de la Légion d'honneur. L'effectif général des légionnaires est de 75 000 en 1870 et de 50 000 en 1914<sup>475</sup>. Les explorateurs constituant le panel d'étude représentent ainsi environ 1% de l'effectif total des légionnaires durant cette période. Il est donc intéressant de s'intéresser en détail à ces médaillés. Il ressort de la consultation de leurs dossiers de Légion d'honneur, qu'au moins 661 avaient reçu le grade de chevalier de la Légion d'honneur, 355 celui d'officier, 157 celui de commandeur, 56 celui de Grand Officier et 16 celui de

---

<sup>473</sup> *Recueil de lois, décrets et règlements régissant l'Ordre national de la Légion d'honneur, et documents annexes, réunis, annotés et mis à jour au 1er janvier 1909 par le secrétariat général de la Grande Chancellerie*, Paris, Impr. nationale, 1909, p. 2.

<sup>474</sup> *Ibidem*, p. 4.

<sup>475</sup> Source : [http://www.legiondhonneur.fr/sites/default/files/la\\_legion\\_dhonneur\\_de\\_1870\\_o\\_nos\\_jours.pdf](http://www.legiondhonneur.fr/sites/default/files/la_legion_dhonneur_de_1870_o_nos_jours.pdf).

Grand’Croix. S’y ajoutent 47 explorateurs qui ont obtenu la médaille militaire attribuée en règle générale à des hommes du rang ou sous-officiers ne pouvant pas prétendre à la Légion d’honneur ou au contraire à ceux qui ont déjà obtenu tous les grades dans l’ordre de la Légion d’honneur. Ces chiffres sont imposants par le nombre de décorations décernées et le nombre d’individus qui ont obtenu des grades supérieurs à celui de chevalier de la Légion d’honneur. Mais ils sont à nuancer et expliquer. En effet, tous ces légionnaires n’ont pas obtenu le fameux ruban rouge en récompense d’une exploration. Certains ont été décorés avant ou après leur mission pour d’autres faits d’armes ou actions remarquables. Un certain nombre l’obtient, à titre d’exemple, durant la Grande Guerre. Il est donc nécessaire d’observer les dates et les motifs d’attribution afin de déterminer quels sont effectivement les explorateurs qui ont obtenu cette distinction en récompense de leur expédition.

Dans ce but, nous avons étudié les dossiers de Légion d’honneur ou dossiers personnels des légionnaires de notre panel. Les bulletins individuels de notes des militaires peuvent comporter des annotations mentionnant les raisons d’attribution de la Légion d’honneur. C’est le cas de celui de Victor Giraud pour l’année 1886 où il est possible de lire inscrit en rouge :

« Nommé Chevalier de la Légion d’honneur par Décret du 14 mars 1885, pour services exceptionnels rendus pendant un voyage d’exploration dans l’Afrique Centrale (1883-1884). »<sup>476</sup>

Le dossier personnel de l’administrateur colonial Georges Thomann comporte de la même façon une copie de la proposition envoyée par le ministère des Colonies en 1902 pour que lui soit décernée la croix de chevalier de la Légion d’honneur. Ce document<sup>477</sup> mentionne dans un premier temps la durée de ses services effectués dans l’administration, puis les :

« Fonctions remplies en dehors de l’administration des Colonies et faits particuliers : A rempli successivement en 1897-1898 et 1900, trois missions d’exploration dans la vallée de la Sassandra (Côte d’Ivoire), faisant connaître un pays inconnu jusqu’à ce jour, et relevant, sur environ 250 kilomètres le cours de la Sassandra. Une 4<sup>e</sup> et plus importante exploration de pénétration vient de couronner cette heureuse série ».

À ce descriptif, s’ajoutent les motifs de la proposition, rédigés par le gouverneur général par intérim Liotard :

« M. Thomann vient d’accomplir avec succès un voyage de Sassandra à Séguéla dans des conditions fort délicates. Ce fonctionnaire qui a montré dans cette mission difficile une

---

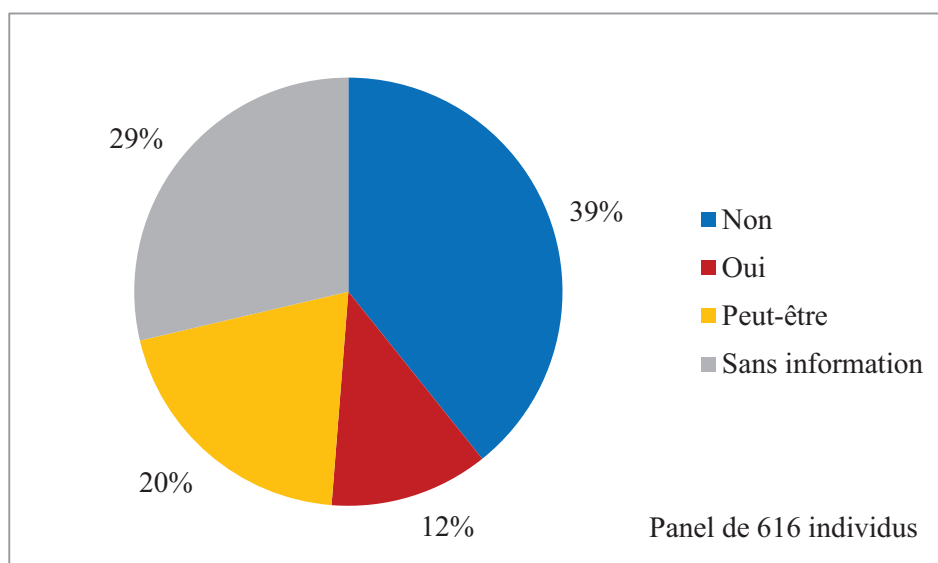
<sup>476</sup> SHD, Série 2<sup>e</sup> Moderne, carton G2, dossier n°6 : dossier personnel de Joseph Constant Victor Giraud, bulletin individuel de notes de 1886, note du sous-directeur du Personnel.

<sup>477</sup> ANOM, FM EE II 1278, dossier personnel de Georges Thomann, copie de la lettre de proposition pour la croix de chevalier de la Légion d’honneur datée du 8 août 1902 rédigée par le gouverneur général par intérim Liotard.

grande connaissance des indigènes apporta des renseignements détaillés sur l'itinéraire parcouru et réussit à nouer, en cours de voyage, d'excellentes relations avec les natifs. Grâce à sa persévérance et à son sang-froid, M. Thomann a ouvert une nouvelle route de pénétration dans une région presque totalement inconnue. Ses services distingués méritent d'être récompensés et j'ai l'honneur de proposer M. l'Administrateur adjoint de 2<sup>e</sup> classe Thomann pour la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur ».

C'est de ce fait dans l'optique de récompenser ses explorations que Thomann est proposé pour que lui soit décernée la Légion d'honneur. Ce sont ses activités exceptionnelles qui lui doivent cette proposition de sa hiérarchie pour cette décoration prestigieuse. En conséquence de cette proposition, la croix de chevalier de la Légion d'honneur lui est décernée le 13 janvier 1903. Ces exemples ne sont que deux parmi tant d'autres qui pullulent dans les dossiers personnels ou les dossiers de missions et qui nous ont permis de déterminer si la Légion d'honneur a été attribuée pour souligner l'action exceptionnelle réalisée par un individu dans le cadre d'une ou plusieurs explorations.

Nous avons pu établir à partir de l'étude de ces divers dossiers d'archive, le Graphique 51 qui nous indique si la Légion d'honneur a été octroyée pour récompenser une mission d'exploration ou non :



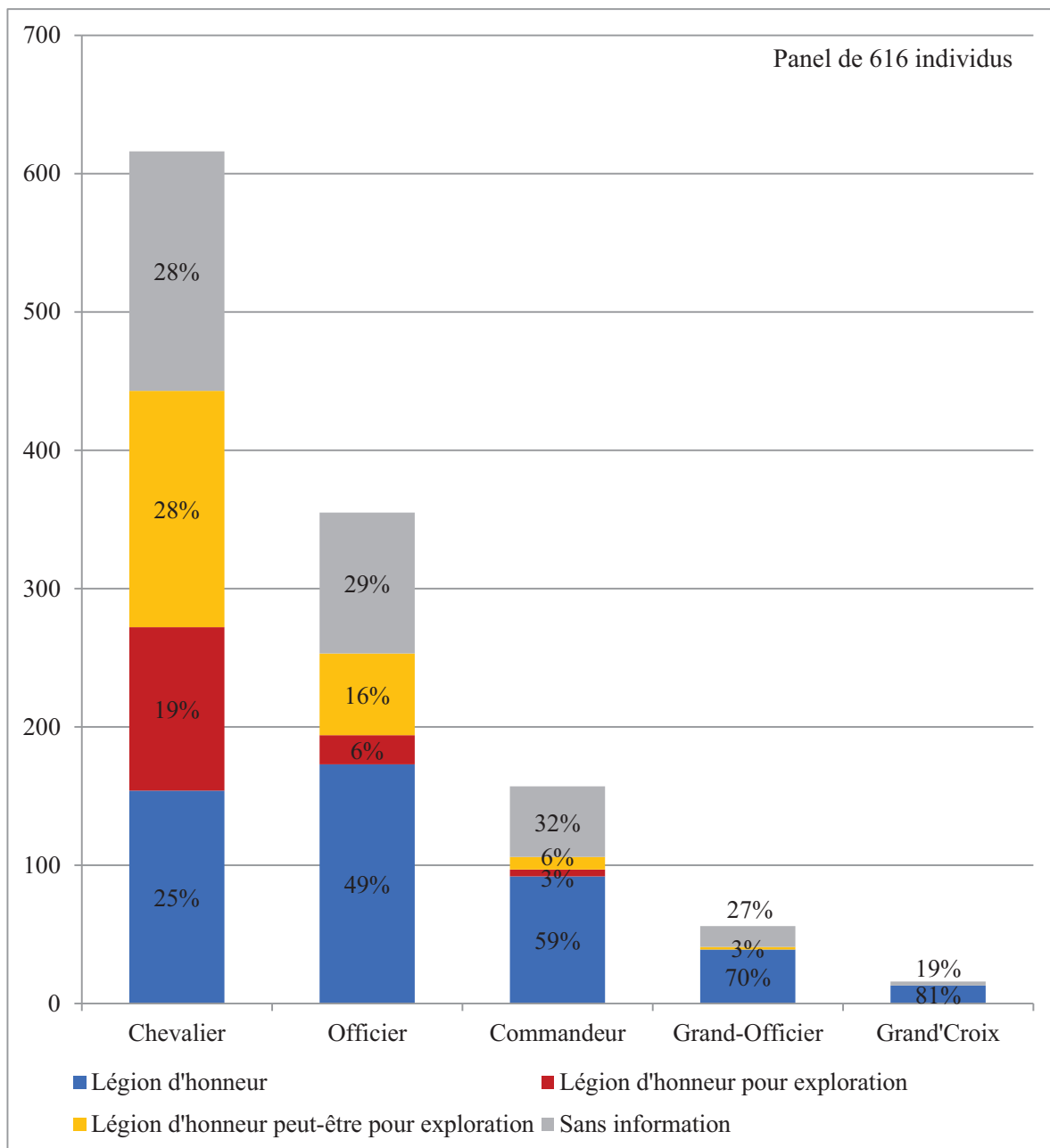
**Graphique 51 : Proportion d'attribution de la Légion d'honneur (tous grades confondus) en récompense d'une mission d'exploration**

Nous pouvons ainsi constater que toutes les Légions d'honneur décernées aux explorateurs de notre panel d'étude ne l'ont pas été exclusivement pour leur mission d'exploration. En effet, sur les 1200 grades de Légion d'honneur distribués, seuls 12% l'ont été de façon certaine pour récompenser une ou plusieurs expéditions. En ce qui concerne les 20% de « peut-être », nous avons choisi d'intégrer cette catégorie, certes peu académique, mais que

nous souhaitons préciser. Beaucoup de dossiers personnels ou de Légion d'honneur ne mentionnent pas forcément explicitement les raisons de l'attribution de cette distinction. Malgré cela, au regard de certains indices tels que la date de promotion dans l'ordre (qui succède le retour de mission), du parrain choisi, du ministère qui octroie la décoration, tout porte à croire que la Légion d'honneur a été attribuée pour récompenser une mission d'exploration, même si cela n'est pas formellement mentionné. C'est pourquoi nous avons créé cette catégorie « peut-être » dans notre graphique et ceux qui suivent. De ce fait, même si nous n'avons pas obtenu de preuve écrite, il est fort à penser que la plupart ou du moins une grande partie des 20% de « peut-être » ont obtenu la Légion d'honneur pour leur activité exploratoire. En ce qui concerne les 39% d'explorateurs qui n'ont pas obtenu un grade dans la Légion d'honneur pour leur exploration, ils s'expliquent par l'attribution pour ancienneté ou d'autres actions exemplaires notamment pendant la Grande Guerre par exemple. Les derniers 29% regroupent tous les cas où nous n'avons pas pu obtenir d'information pour déterminer si oui ou non la Légion d'honneur avait un rapport de près ou de loin avec l'exploration.

Nous avons aussi souhaité déterminer quel grade dans la Légion d'honneur était le plus fréquemment décerné pour valoriser une exploration. Tout en sachant, bien entendu, qu'il faut avoir obtenu le premier grade (chevalier), pour ensuite prétendre au suivant (officier) et ainsi de suite (commandeur, Grand-officier, Grand' Croix).

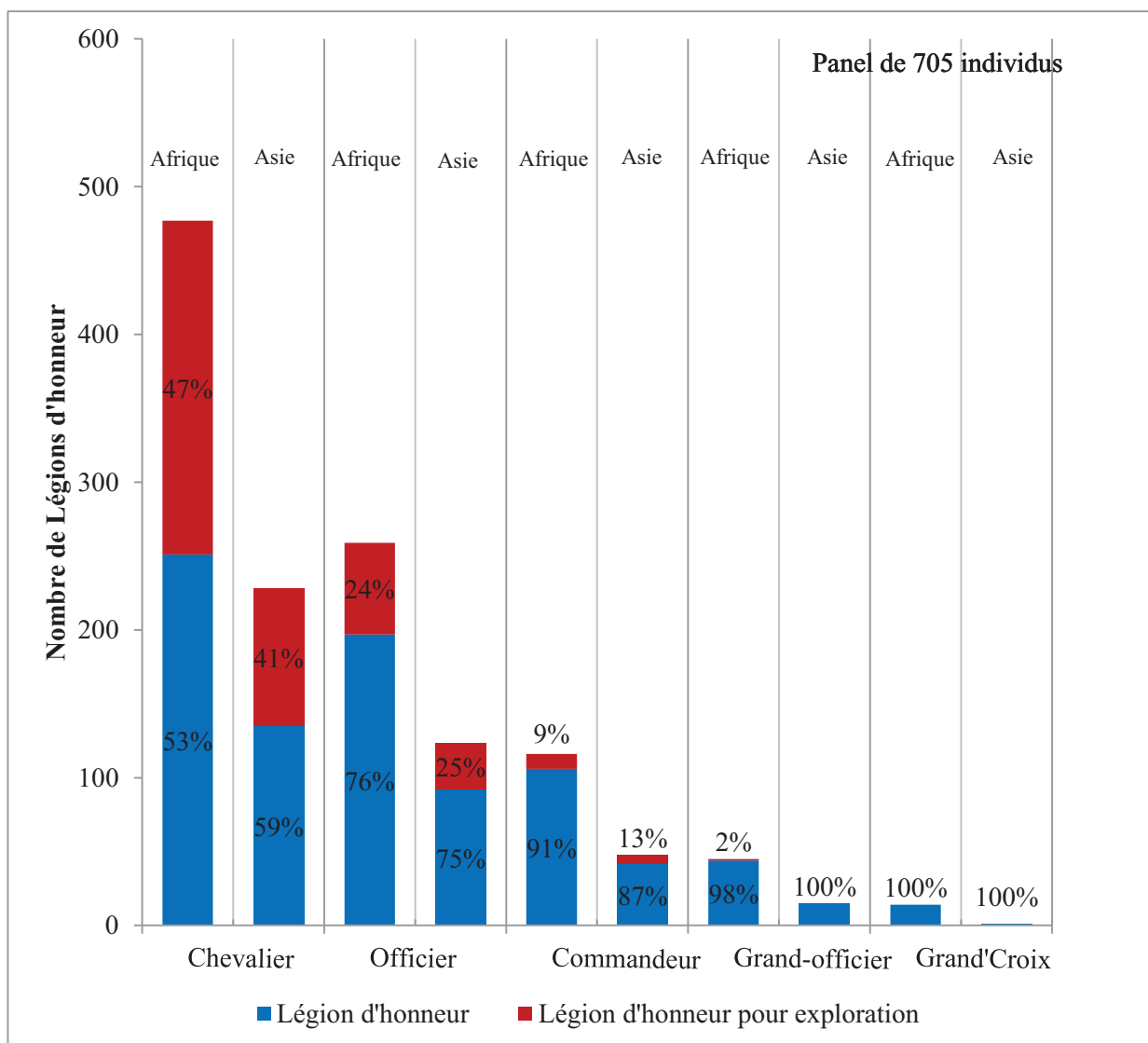
À partir du Graphique 52, nous pouvons observer que c'est essentiellement le grade de chevalier de la Légion d'honneur qui a été octroyé en récompense d'une mission d'exploration. Pour beaucoup cela était donc un véritable honneur, ils obtenaient ainsi la distinction française la plus renommée pour la première fois grâce à leur expédition. 19% des médaillés de la Légion d'honneur ont ainsi reçu leur ruban rouge suite à leur action exceptionnelle en exploration. Auxquels s'ajoutent très certainement une large part, si ce n'est la majorité, des 28% de « peut-être ». Cela semblerait indiquer que près de la moitié des explorateurs qui ont obtenu la Légion d'honneur, l'ont reçue pour la première fois grâce à leur action sur le terrain en tant qu'explorateur. Si nous observons les différents grades qui suivent, à chaque fois la proportion d'attribution du grade supérieur pour récompenser une exploration s'amenuise : entre 6% et 22% pour le grade d'officier de la Légion d'honneur ; entre 3% et 9% pour celui de commandeur ; entre 0% et 3% pour celui de Grand-officier et aucun pour le grade de Grand' Croix. Il est toutefois à noter que les quotas d'attribution vont en diminuant à mesure que le grade s'élève. De ce fait, très rares sont les individus qui reçoivent le plus haut grade dans l'ordre de la Légion d'honneur.



**Graphique 52 : Proportion d'attribution de la Légion d'honneur (en fonction du grade) en récompense d'une mission d'exploration**

Nous avons aussi souhaité comparer l'attribution de la Légion d'honneur en fonction du continent exploré. Nous avons regroupé ces données dans le Graphique 53 où figurent pour chaque grade de la Légion d'honneur côte à côte les explorateurs des continents africain et asiatique :

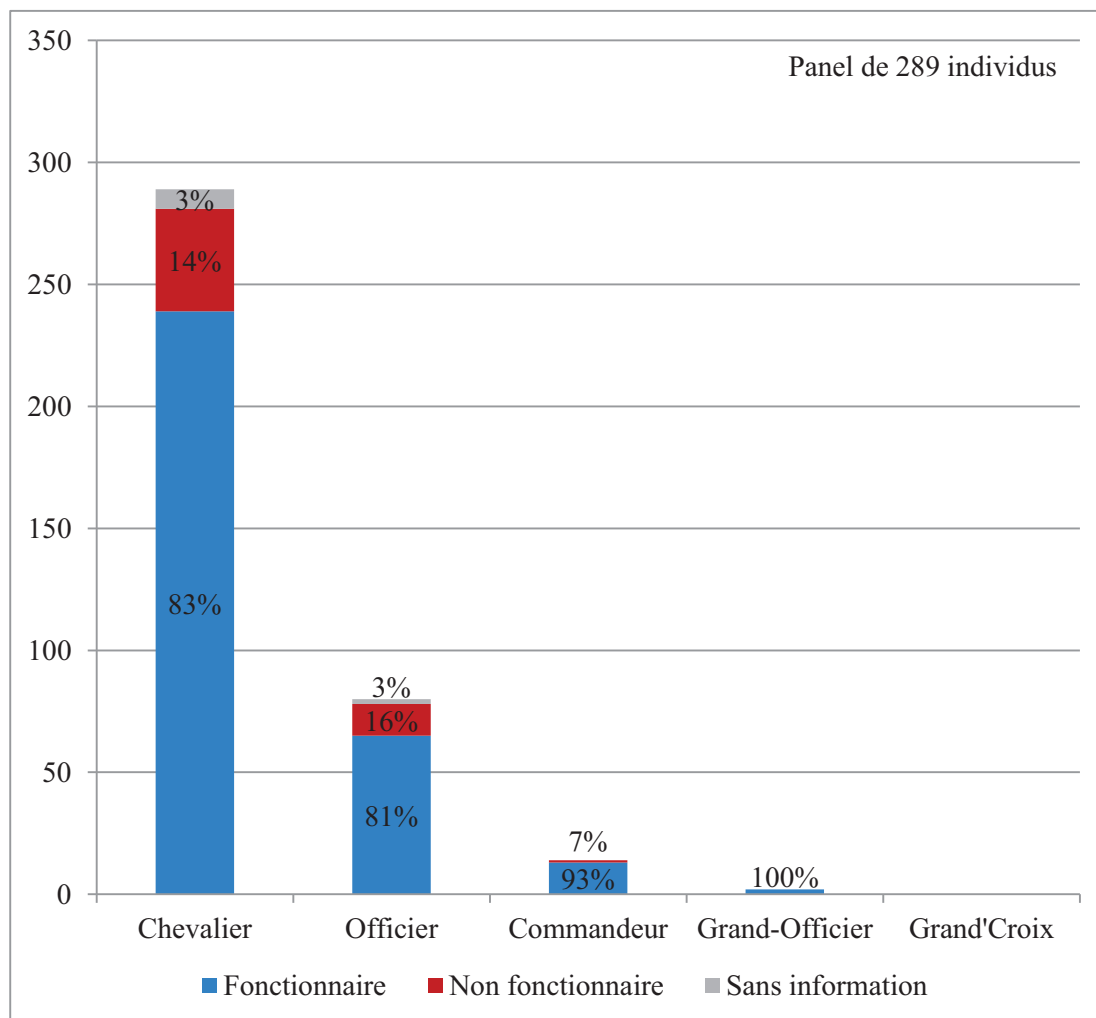




**Graphique 53 : Proportion d’explorateurs des continents africain et asiatique ayant reçu la Légion d’honneur en récompense d’une exploration**

À partir du Graphique 53, nous pouvons constater en premier lieu, le plus grand nombre de Légions d’honneur reçues par les explorateurs du continent africain en comparaison de ceux du continent asiatique. Il est ainsi possible d’observer des chiffres qui évoluent pratiquement du simple au double entre les explorateurs du continent asiatique et ceux du continent africain. Cela s’explique par une plus importante activité exploratoire en Afrique qu’en Asie. Par contre, nous pouvons remarquer, comme pour le graphique global présenté précédemment, que c’est bien le grade de chevalier qui est privilégié pour récompenser une exploration. Qu’importe le continent parcouru, un grand nombre d’explorateurs sont honorés pour la première fois par l’attribution de la croix de chevalier de la Légion d’honneur. Puis les proportions vont en diminuant dès lors que le grade de la Légion d’honneur va en s’élevant.

Nous avons aussi souhaité examiner quel était le statut de ces bénéficiaires de la Légion d'honneur qui avaient reçu cette distinction en récompense de leur activité exploratoire. Nous avons pour cela intégré comme donnée leur statut professionnel en lien ou non avec l'État. Nous avons obtenu le Graphique 54 ci-dessous :



**Graphique 54 : Proportion d'explorateurs fonctionnaires ou non fonctionnaires ayant reçu la Légion d'honneur en récompense d'une exploration**

Les résultats sont assez éloquentes quant à la répartition des légionnaires décorés pour leur activité exploratoire. En effet, la très large majorité fait partie de la fonction publique. Quel que soit le grade obtenu, ce sont avant tout les fonctionnaires qui sont honorés de cette distinction en récompense de leur exploration. Bien entendu, cela s'explique dans un premier temps par la large majorité d'explorateurs faisant partie de la fonction publique (68%) comme nous avons pu l'évoquer précédemment (voir Graphique 17) et la moindre importance des explorateurs relevant du secteur privé (22%). Malgré cet élément, nous pouvons cependant constater que le rapport n'est pas totalement identique en matière d'attribution d'un grade de

la Légion d'honneur. Si nous examinons les chiffres, nous pouvons constater que 83% des individus qui ont obtenus la croix de chevalier de la Légion d'honneur sont des fonctionnaires alors que seuls 14% appartiennent au secteur privé ; 81% des officiers de la Légion d'honneur sont des fonctionnaires alors que 16% n'en sont pas ; 93% des commandeurs travaillent au service de l'État et 7% dans le secteur privé ; la totalité des Grands-Officiers sont fonctionnaires, même si leur nombre est très réduit et donc peu représentatif. Nous constatons ainsi une certaine forme de prédominance des employés de la fonction publique qui voient leur exploration récompensée par l'attribution de la Légion d'honneur. Comme si l'État favorisait ses propres agents et leurs actions en les honorant de cette manière-là. De la sorte, l'État se récompense aussi lui-même et s'auto-légitime.

D'autre part, en dépouillant nombre de cartons d'archives, nous avons pu constater que des lois spécifiques avaient été préparées et votées exclusivement pour décerner la Légion d'honneur à des explorateurs. C'est notamment le cas de la loi du 31 décembre 1905 qui permet d'accorder la Légion d'honneur à des individus ayant effectué des missions d'exploration. À la suite du vote de cette loi, les explorateurs primés forment ce que l'on appelle fréquemment la « promotion dite des explorateurs ». Le projet de loi de cette promotion de la Légion d'honneur réservée aux explorateurs se présente de cette façon :

« N° 2514

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Huitième législature

SESSION DE 1905

Annexe au procès-verbal de la 2<sup>e</sup> séance du 23 juin 1905

### PROJET DE LOI

Tendant à accorder des récompenses, dans l'ordre national de la **Légion d'honneur**, aux **explorateurs** et aux chargés de missions **scientifiques et littéraires**,  
(Renvoyé à la Commission des affaires extérieures, des protectorats et des colonies).

PRÉSENTÉ

AU NOM DE M. ÉMILE LOUBET,

Président de la République française,

PAR M. BIENVENU-MARTIN,

Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

PAR M. THOMSON,

Ministre de la Marine,

ET PAR M. CLÉMENTEL,

Ministre des Colonies.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs,

La France occupe depuis longtemps une place d'honneur dans l'histoire des missions scientifiques, qu'il s'agisse de géographie, d'histoire, d'archéologie, de sciences naturelles, d'ethnographie. Dès les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, nos voyageurs parcouraient le globe et recueillaient, souvent au péril de leur vie, de nombreux documents et de

précieuses observations. Sous la Révolution, l'expédition militaire d'Égypte se doublait d'une vaste enquête scientifique qui révélait à l'Europe les monuments encore à peu près inconnus d'une des plus anciennes civilisations ; plus tard, la France, en même temps qu'elle contribuait à l'affranchissement de la Grèce, entreprenait d'en explorer les ruines et de remettre en lumière les richesses de l'art hellénique. Quelques-unes de ces missions temporaires se sont même transformées en établissements permanents comme les Écoles françaises d'Athènes et de Rome, l'Institut français d'archéologie orientale au Caire et la mission scientifique du Maroc, de date toute récente.

La France est restée fidèle à ses traditions glorieuses. Dès 1843, les missions figuraient à un chapitre spécial du budget du Ministère de l'Instruction publique. De leur côté, les Ministères de la Marine et des Colonies participaient dans une large mesure à l'organisation des explorations nouvelles ; bien souvent les officiers de notre marine, les administrateurs de nos colonies ont été parmi nos plus vaillants et nos plus actifs chargés de missions.

Il suffit de rappeler comment l'intrépidité et la science de nos voyageurs ont contribué récemment à faire connaître les régions les plus reculées et les plus dangereuses de l'Afrique, à explorer des parties encore mal connues de l'Amérique du Sud, de l'Asie, des régions boréales, ou à remettre en lumière l'antique civilisation de l'Islam. Les noms de l'héroïque Lamy, de du Bourg de Bozas, pour ne citer que ceux qui ont été les dernières victimes de leur dévouement au pays et à la science, sont dignes de toute notre reconnaissance. Enfin, on sait avec quel intérêt, souvent avec quelle anxiété, le pays a suivi les péripéties du voyage entrepris au pôle sud par M. Charcot et ses vaillants compagnons, avec quel enthousiasme il vient de saluer leur retour.

On a souvent regretté qu'il ne fût pas possible de reconnaître comme il convient les efforts de ceux qui exposent leur vie pour étendre nos connaissances, enrichir nos musées et les collections de nos grands établissements. C'est pourquoi le Gouvernement propose d'attribuer aux Ministres de la Marine, des Colonies et de l'Instruction publique un contingent spécial qui permettra de récompenser ceux des explorateurs qui, au cours de ces dernières années, ont le mieux mérité du pays.

## PROJET DE LOI

Le Président de la République française

Décète :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté à la Chambre des députés par le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, par le Ministre de la Marine et par le Ministre des Colonies, qui sont chargés d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion :

Article premier.

Le Gouvernement de la République est autorisé à accorder aux explorateurs et aux chargés de missions scientifiques et littéraires, les récompenses suivantes dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

1 croix de grand officier ;

1 croix de commandeur ;

4 croix d'officier (dont 3 au titre militaire) ;

22 croix de chevalier (dont 3 au titre militaire).

Art. 2.

Ces décorations ne pourront, lors des extinctions par décès, promotion ou radiation, donner lieu à remplacement.

Fait à Paris, le 23 juin 1905.

*Signé* : ÉMILE LOUBET.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Instruction publique,

Le Ministre de la Marine,

des Beaux-Arts et des Cultes,  
*Signé* : BIENVENU-MARTIN.  
Le Ministre des Colonies,  
*Signé* : CLÉMENTEL. »<sup>478</sup>

*Signé* : GASTON THOMSON.

Après avoir fait un bref historique de l'activité exploratoire française depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, Clémentel énonce les motifs devant concourir à présenter et voter son projet de loi et expose la nécessité de récompenser les actions des explorateurs. Parmi les arguments qu'il avance nous pouvons relever notamment le rôle que les explorateurs ont tenu pour découvrir et par la suite faire connaître des territoires peu ou pas connus, tout autant que les risques que ces individus ont pris pour mener à bien leurs entreprises éreintantes, et tout simplement à enrichir la culture française.

Nous pourrions toutefois remarquer que même si l'initiative de ce projet de loi est louable, elle est quelque peu redondante avec la masse de Légions d'honneur distribuées avant ou après cette promotion spéciale. Les explorateurs ont en effet été à maintes reprises les récipiendaires de la Légion d'honneur en récompense de leurs expéditions. Cette loi, certes valorisante, honorant de façon groupée une catégorie d'individus constituée des explorateurs, permet de mettre en valeur le groupe « explorateur » plutôt que des individus distincts.

Ce projet de loi est voté et donne ainsi lieu à la loi suivante :

« N°46770 – *Loi autorisant le Gouvernement à accorder des Récompenses, dans l'ordre de la Légion d'honneur, aux explorateurs et aux chargés de missions scientifiques et littéraires.*

Du 31 Décembre 1905

(Promulguée au Journal officiel du 1<sup>er</sup> janvier 1906.)

LE SÉNAT ET LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS ONT ADOPTÉS,  
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI DONT LA TENEUR  
SUIT :

Art. 1<sup>er</sup>. Le Gouvernement de la République est autorisé à accorder aux explorateurs et aux chargés de missions scientifiques et littéraires, les récompenses suivantes dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

1 croix de grand officier ;

1 croix de commandeur ;

7 croix d'officier (dont 5 au titre militaire) ;

37 croix de chevalier (dont 11 au titre militaire).

2. Ces décorations ne pourront, lors des extinctions par décès, promotion ou radiation, donner lieu à remplacement.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 31 décembre 1905.

*Signé* : ÉMILE LOUBET.

<sup>478</sup> ANOM, FM GEN 243 : projet de loi relatif à la mise en place d'une promotion de la Légion d'honneur dédiée aux explorateurs.

Le Ministre des colonies,  
Signé : CLÉMENTEL.  
Le Ministre de l'instruction publique,  
des beaux-arts et des cultes  
Signé : BIENVENU MARTIN. »<sup>479</sup>

Le Ministre de la marine,  
Signé : G. THOMSON.

Cette loi visant à récompenser certains explorateurs de la Légion d'honneur est quelque peu tardive. Il semble assez surprenant qu'elle n'ait pas vu le jour dans les années 1890 où l'activité exploratoire était plus intense. Malgré cela, elle a le mérite d'exister et d'avoir été présentée au vote. D'ailleurs, comme cela est spécifié dans le projet de loi, cette promotion de légionnaires est mise en place pour récompenser des explorateurs qui se sont distingués « au cours des dernières années ». C'est de ce fait une loi qui vise des explorateurs pour leurs travaux plus ou moins récents. D'autre part, il est à noter que certains explorateurs ont déjà reçu la Légion d'honneur avant cette loi pour leur exploration, aussi ne sont-ils pas concernés par cette loi, à l'exception de ceux qui reçoivent un grade supérieur dans l'ordre de la Légion d'honneur. Cette promotion inédite tend donc à récompenser les explorateurs qui n'auraient pas encore reçu la Légion d'honneur ou ceux qui ont réalisé des missions récentes. En comparant le projet de loi et la loi votée, nous pouvons remarquer que le nombre des récipiendaires a été augmenté, notamment pour les grades de chevaliers et d'officiers. Ainsi cette idée de promotion dite des explorateurs semble-t-elle avoir convaincu et été enrichie de façon à honorer un plus grand nombre d'explorateurs.

Cette loi donne lieu à la satisfaction de la Société de géographie de Paris, comme le souligne l'extrait de *La Géographie* suivant :

« Séance du 16 mars 1906.

*Présidence de M. le baron de GUERNE*

En ouvrant la séance, M. le baron de Guerne prie M. le colonel Barrant, représentant le ministre des Colonies, de prendre place à sa droite. Il le charge d'adresser les remerciements du Bureau à M. Leygues, puis il félicite, au nom de la Société de géographie, les explorateurs récemment promus dans l'ordre de la Légion d'honneur et en particulier M<sup>me</sup> Massieu.

C'est la première fois, nous semble-t-il, qu'une promotion spéciale est réservée aux explorateurs. Jamais depuis la fondation de notre nouvel empire colonial la part n'avait été faite aussi large à ceux qui ont édifié et qui concourent, chaque jour, à sa mise en valeur. La Société tient à exprimer sa reconnaissance aux membres du Parlement, au Gouvernement et à la Chancellerie de la Légion d'honneur, qui ont permis cet acte de justice ; mais sa dette ne serait qu'incomplètement acquittée si elle n'ajoutait à cet hommage un témoignage de sincère gratitude envers son président, M. Le Myre de

---

<sup>479</sup> *Bulletin des lois de la République française*, Paris, Imprimerie nationale, 1906, série 12, T. 62, n° 2680, p. 549-550.

Vilers, qui a mis sa haute autorité au service de cette cause. Avec une persévérance inlassable et un dévouement absolu, il s'est fait depuis plus d'un an l'avocat de tous ceux qui par leurs explorations ou leurs travaux géographiques font honneur à notre pays. »<sup>480</sup>

L'accent de ces remerciements de la Société de géographie est mis sur le caractère inédit de cette promotion de la Légion d'honneur composée exclusivement d'explorateurs. Mais cet extrait met aussi en exergue l'honneur qui rejaillit sur la France grâce à l'action de ces voyageurs scientifiques. Leurs actions sur le terrain semblent contribuer à faire rayonner le prestige colonial et scientifique de la France à travers le monde. C'est précisément pour récompenser ces faits exceptionnels que la Légion d'honneur leur est décernée. En tant qu'acteur majeur de l'activité et de la diffusion de l'actualité concernant l'exploration, la Société de géographie ne peut être que satisfaite de cette loi. De surcroît, la plupart des explorateurs étant membres de la société, un peu du mérite reçu à travers ces Légions d'honneur attribuées rejaillit de fait sur la Société de géographie elle-même. Le bénéfice est donc multiple et ne peut être accueilli qu'avec reconnaissance.

D'autres lois spécifiques aux explorateurs ont aussi vu le jour, elles étaient consacrées à récompenser les membres d'une même mission d'exploration qui s'était distinguée par l'ampleur de ses résultats et souvent les moyens déployés pour sa réussite. C'est le cas de la mission Pavie en Indochine, qui donne lieu à un projet de loi et à un rapport qui se concrétisent par la loi votée en juillet 1896 :

« PROJET DE LOI  
*relatif aux récompenses à décerner à l'occasion de l'achèvement des missions Pavie  
dans la péninsule Indo-Chinoise,*  
(Renvoyé à la Commission qui a été chargée d'examiner le projet de loi relatif au traité  
avec la Chine).)  
PRÉSENTÉ  
AU NOM DE M. FÉLIX FAURE,  
Président de la République française,  
PAR M. G. HANOTAUX,  
Ministre des Affaires étrangères,  
PAR M. le général BILLOT,  
Ministre de la Guerre,  
PAR M. le vice-amiral BESNARD,  
Ministre de la Marine,  
ET PAR M. ANDRÉ LEBON,  
Ministre des Colonies.  
EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs,  
Le Gouvernement croit le moment venu de signaler à la bienveillante attention du  
Parlement les services rendus à la science et au développement de notre influence en

<sup>480</sup> *La Géographie*, 1906, p. 328.

Indo-Chine par les missions qui, depuis 1879, se sont consacrées, sous la direction de M. Pavie, à l'exploration des vastes territoires jusqu'alors presque inconnus de l'intérieur de la Péninsule.

La vallée de la haute rivière Noire, les bassins du Ménam et du Mékong ont été successivement parcourus et étudiés ; leurs routes commerciales ont été reconnues et décrites ; le Tonkin et l'Annam sont reliés aujourd'hui par des itinéraires précis et praticables avec les différentes sections du Mékong. Le cours de cette voie fluviale a été à plusieurs reprises, descendu dans son entier et son hydrographie poussée à un point suffisant d'avancement pour qu'une canonnière lancée au-dessus des rapides du Khône ait pu faire récemment flotter notre pavillon à près de 400 kilomètres en *amont* de Luang-Prabang. Tels sont, dans leurs grandes lignes, au point de vue géographique, les résultats de ces dix-sept années d'efforts qui couronnent dignement l'œuvre inaugurée par Mouhot, Doudart de Lagrée et Francis Garnier et reprise ensuite par MM. Harmand et Neiss.

Les matériaux scientifiques de toute espèce recueillis au cours de ces voyages trouveront leur place dans un ouvrage d'ensemble, mais les observations et les levés topographiques dont la vulgarisation répondait à des besoins plus immédiats ont été déjà l'objet de publications successives résumées, en dernier lieu, dans une carte générale de l'Indo-Chine qu'il suffit de comparer aux documents cartographiques antérieurs pour se rendre compte des progrès réalisés.

Indépendamment des contributions nouvelles qu'elle apportait ainsi à la science proprement dite, cette vaste enquête qui a embrassé plus de 600.000 kilomètres carrés, c'est-à-dire une superficie supérieure à celle de la France, avec un développement d'itinéraires terrestres et fluviaux de plus de 70.000 kilomètres, a fourni sur la situation politique et sociale de la Péninsule, sur son ethnographie, ses traditions et son histoire, des renseignements et des témoignages qui nous ont mis en mesure d'appuyer sur des bases solides nos revendications vis-à-vis du Siam et, dans des circonstances plus récentes, de terminer avantageusement la délimitation de la frontière Sino-Anamite entre le Fleuve-Rouge et le Mékong. – Cet ensemble de données positives a également contribué à faciliter la solution, dans un sens conforme à nos intérêts, des difficultés pendantes sur le cours supérieur du grand fleuve.

Il ne sera pas indifférent de rappeler que ces missions sont toujours accomplies dans des conditions essentiellement pacifiques. Voyageant sans aucun appareil militaire, même dans les temps les plus troublés, M. Pavie et ses collaborateurs ont su, par une attitude qui ne s'est jamais démentie, gagner à notre cause les sympathies des populations ; ils ont fait aimer dans ces lointaines régions le nom de la France, symbole de justice et d'affranchissement. Aussi, le moment venu, les habitants de la rive gauche du Mékong se sont rangés avec empressement sous notre autorité. Il a suffi de quelques agents pour prendre possession de vastes territoires, et l'ordre et la paix n'ont cessé depuis lors d'y régner.

Le Gouvernement n'a pas manqué, par les moyens dont il disposait, d'encourager des efforts si persévérants et si féconds. Mais, au moment où la série des missions de M. Pavie vient de prendre fin, il lui a paru nécessaire, pour reconnaître les services qui n'ont pas encore reçu toute leur récompense, de demander l'attribution, à titre exceptionnel, au Ministre des Affaires étrangères, d'un contingent spécial de décorations dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Le Parlement a toujours témoigné de sa haute sollicitude pour tous ceux qui, à des titres divers, avaient bien mérité du pays. C'est ainsi que, récemment, la Commission de la Chambre des Députés et la Commission du Sénat, chargées de l'examen du projet de loi portant approbation des conventions de délimitation et de commerce signées à Pékin le 20 juin 1895, après avoir adressé « un public hommage aux habiles et courageux explorateurs qui, en parcourant une région à peu près inconnue, en ont fait, souvent au péril de leur vie, le premier relevé exact et ont ainsi préparé et permis la démarcation de la frontière de notre empire Indo-Chinois », exprimaient le vœu « que le Gouvernement



sût faire coïncider le moment où la France recueille le fruit de leurs travaux avec la récompense de leur dévouement ».

Le Gouvernement croit pouvoir, dès lors, soumettre avec confiance à l'approbation de la Chambre le projet de loi suivant :

#### PROJET DE LOI

Le Président de la République française

Décète :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté à la Chambre des Députés par le Ministre des Affaires étrangères, le Ministre de la Guerre, le Ministre de la Marine et le Ministre des Colonies qui sont chargés d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Article unique.

Le Gouvernement est autorisé à faire dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, en dehors des dispositions restrictives de la loi du 25 juillet 1873, des nominations et promotions dont le nombre ne pourra pas dépasser :

1 Commandeur,  
12 Chevaliers.

Fait à Paris, le 28 juin 1896.

Le Président de la République française,  
Signé : FÉLIX FAURE.

Par le Président de la République :

Le Ministre des Affaires étrangères,  
Signé : G. HANOTAUX.

Le Ministre de la Marine,  
Signé : Vice-amiral A. BESNARD.

Le Ministre de la Guerre,  
Signé : Général BILLOT.

Le Ministre des Colonies,  
Signé : André LEBON. »<sup>481</sup>

Ce projet de loi concernant les récompenses à attribuer aux membres de la mission Pavie est assez détaillé. Il tend à composer un contingent spécial de Légion d'honneur formé du personnel de cette mission. Les arguments avancés pour soutenir ce projet sont avant toutes choses les immenses résultats obtenus par cette expédition dirigée par Pavie, tant d'un point de vue géographique, scientifique, diplomatique que colonial. En effet, cette entreprise a été fructueuse et a permis de reconnaître et d'étudier de vastes territoires indochinois. D'autre part, cette mission a aussi permis de dresser une carte minutieuse et détaillée des régions parcourues, carte qui n'existait pas jusqu'alors. Des relations diplomatiques et coloniales ont aussi vu le jour grâce au passage de cette expédition. L'auteur de ce projet de loi revient d'ailleurs de façon appuyée sur le caractère pacifique de cette mission et sur les valeurs de la France que ses membres ont pu transmettre dans des contrées si lointaines :

« Voyageant sans aucun appareil militaire, même dans les temps les plus troublés, M. Pavie et ses collaborateurs ont su, par une attitude qui ne s'est jamais démentie, gagner à notre cause les sympathies des populations ; ils ont fait aimer dans ces lointaines régions le nom de la France, symbole de justice et d'affranchissement ».

Cette phrase semble reprendre les discours véhiculés autour des missions de Brazza, où la France venait de façon pacifique libérer les indigènes soumis à l'esclavage, où la conquête se voulait pacifique et sans heurts, où la France agrandissait son empire colonial grâce à de

<sup>481</sup> ANOM, FM SG ASIE 62 : Projet de loi concernant les récompenses à accorder à la mission Pavie.

belles paroles et aucunement en ouvrant le feu. Propos quelque peu désuets ou hypocrites d'un auteur qui n'a jamais été sur le terrain ou qui oublie que nombre des membres de la mission Pavie sont des militaires... Même si la mission Pavie a été de façon globale une mission à caractère pacifique, une telle généralisation montre la volonté de l'auteur de valoriser cet aspect de la mission de façon quelque peu hagiographique.

Toutefois, c'est pour récompenser leur attitude, les résultats obtenus et les risques pris au nom de la France et de la science qu'est proposé un contingent spécial de la Légion d'honneur pour les membres de la mission Pavie.

À la suite de ce projet de loi, un rapport est dressé par le député Raiberti :

« RAPPORT  
FAIT  
AU NOM DE LA COMMISSION RELATIVE AU TRAITÉ AVEC LA CHINE\*  
CHARGÉE D'EXAMINER LE PROJET DE LOI *relatif aux récompenses à décerner à  
l'occasion de l'achèvement des missions Pavie dans la péninsule Indo-Chinoise.*  
PAR M. RAIBERTI,  
Député.

Messieurs,  
Les Commissions de la Chambre des Députés et du Sénat qui ont eu à examiner le projet de loi portant approbation des conventions de délimitation et de commerce signées à Pékin le 20 juin 1895, en rendant un public hommage aux auteurs du traité, avaient exprimé le vœu qu'à l'occasion de sa ratification le Gouvernement saisisse le Parlement d'un projet de récompenses pour les habiles et courageux explorateurs, dont plusieurs avaient trouvé la mort au cours de leurs travaux, et qui, par vingt ans de fatigues et de dangers, avaient mené à bien la vaste enquête ethnographique et géographique qui devait trouver sa consécration diplomatique dans les traités de Bangkok et de Pékin.  
Le Gouvernement, tenant compte du vœu des Commissions de la Chambre et du Sénat, demande aujourd'hui l'attribution à titre exceptionnel, au Ministre des Affaires étrangères, d'un contingent spécial de décorations dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.  
Votre Commission ne peut qu'approuver une initiative qu'elle a été heureuse de provoquer.  
Elle recommande avec d'autant plus de confiance le projet du Gouvernement à vos suffrages, qu'il résulte des déclarations de celui-ci à votre Commission, qu'aucune nomination ne sera faite, sur le contingent spécial des décorations demandées, en dehors des membres qui ont pris sur les lieux mêmes une part personnelle et active aux travaux des missions Pavie.  
Malheureusement plusieurs de ceux qui ont été à la peine ne pourront pas être à l'honneur. La mort les a frappés au cours de leurs travaux.  
À ceux-là, votre Commission vous propose d'envoyer un souvenir ému et un salut reconnaissant.

PROJET DE LOI  
Article unique.

---

\* Cette Commission est composée de MM. l'amiral Vallon, président ; Raiberti, secrétaire ; Dejean, Rameau, Rouzaud, Lavertujon, Flourens, Maruéjouls, Le Myre de Vilers, colonel Sever, d'Estournelles.

Le Gouvernement est autorisé à faire dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, en dehors des dispositions restrictives de la loi du 23 juillet 1873, des nominations et promotions dont le nombre ne pourra pas dépasser :

1 Commandeur,  
12 Chevaliers. »<sup>482</sup>

Comme nous pouvons le constater à travers ce rapport de la commission relative au traité avec la Chine qui était chargée d'examiner le projet de loi attribuant un contingent spécial de Légion d'honneur aux membres de la mission Pavie, ce texte recueille leur soutien et leur adhésion sans restriction. Cette commission bénéficie des résultats obtenus par la mission Pavie en matière de reconnaissance géographique et d'avancées diplomatiques avec la Chine ce qui explique de façon évidente son soutien à ce projet de loi. D'autre part, cette même commission a été à l'initiative de ce projet, ayant émis le souhait que les membres de la mission Pavie soient honorés de la Légion d'honneur en récompense des résultats obtenus d'un point de vue scientifique et de leur contribution quant à la diplomatie sino-française. Sont encore mis en avant dans ce rapport, et même de façon plus appuyée que dans le projet de loi lui-même, les risques pris par ces explorateurs, les dangers qu'ils ont dû affronter pour mener à bien leur mission, mais aussi les pertes humaines qui ont endeuillé l'expédition et qui rendent ainsi l'attribution de la Légion d'honneur d'autant plus nécessaire pour les survivants de cette aventure. En conséquence de ce rapport, la loi suivante est adoptée le 25 juillet 1896 :

« N°31479. – Loi relative aux Récompenses à décerner à l'occasion de l'achèvement des Missions Pavie dans la péninsule indo-chinoise.

Du 25 Juillet 1896

(Promulguée au Journal officiel du 26 juillet 1896.)

LE SÉNAT ET LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS ONT ADOPTÉ,

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI dont la teneur suit :

Article unique. Le Gouvernement est autorisé à faire dans l'ordre national de la Légion d'honneur, en dehors des dispositions restrictives de la loi du 25 juillet 1873, des nominations et promotions dont le nombre ne pourra pas dépasser :

1 commandeur,  
12 chevaliers.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait au Havre, le 25 juillet 1896.

Signé : FÉLIX FAURE.

Le Ministre de la marine,

Signé : G. BESNARD.

Le Ministre des colonies,

Signé : André LEBON.

Le Ministre des affaires étrangères,

Signé : G. HANOTAUX.

Le Ministre de la guerre,

Signé : BILLOT. »<sup>483</sup>

<sup>482</sup> ANOM, FM SG ASIE 62 : rapport suite au projet de loi visant à attribuer des récompenses aux membres de la mission Pavie.

Par le biais de cette loi, les membres de la mission Pavie reçoivent la Légion d'honneur en récompense de leurs travaux exploratoires. Pavie reçoit le grade de commandeur de la Légion d'honneur le 17 novembre 1896 avec pour parrain Charles Le Myre de Vilers. La majorité des autres membres qui composent sa mission obtient la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Une loi du même ordre vise à honorer le personnel de la mission Foureau-Lamy :

« N° 39819. – Loi relative à la concession de décorations supplémentaires destinées aux membres de la mission Foureau-Lamy et d'autres missions qui ont opéré dans le Centre africain.

Du 29 Mars 1901.

(Promulguée au Journal officiel du 31 mars 1901.)

LE SÉNAT ET LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS ONT ADOPTÉ,  
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI DONT LA TENEUR  
SUIT :

Art. 1<sup>er</sup>. Pour permettre de récompenser les services rendus pendant l'exploration scientifique du Sahara, entre l'Algérie et le Soudan, par la mission dirigée par MM. Foureau et le commandant Lamy, et par les missions qui ont opéré, ces dernières années, dans le Centre africain, il pourra être fait en faveur des membres de ces missions, en sus des attributions semestrielles faites par l'application normale des dispositions en vigueur, des promotions et nominations dans l'ordre nationale de la Légion d'honneur et des concessions de la médaille militaire, dont le nombre est fixé comme suit par les départements désignés ci-après :

*Guerre.*

2 croix d'officier, avec traitement.  
14 croix de chevalier, avec traitement.  
70 médailles militaires, avec traitement.

*Marine.*

11 croix de chevaliers, avec traitement.  
18 médailles militaires, avec traitement.

*Colonies.*

1 croix d'officier, sans traitement.  
5 croix de chevalier, dont une avec traitement et quatre sans traitement.

*Instruction publique et beaux-arts.*

2 croix de chevalier, sans traitement.

2. Les décorations attribuées jusqu'à ce jour aux membres des missions visées à l'article 1<sup>er</sup> seront numériquement prélevées sur le contingent ci-dessus fixé et feront retour aux contingent sur lesquels elles auront été prélevées.

3. Les décorations visées à l'article 1<sup>er</sup> ne pourront, lors des extinctions par décès, promotions ou radiations des titulaires, donner lieu à remplacement.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 29 Mars 1901.

Signé : ÉMILE LOUBET.

Le Ministre de la marine,  
Signé : DE LANESSAN.  
Le Ministre des colonies,

Le Ministre de la guerre,  
Signé : G<sup>al</sup> L. ANDRÉ.  
Le Ministre de l'instruction publique

<sup>483</sup> *Bulletin des lois de la République française*, Paris, Imprimerie nationale, 1896, série 12, T. 53, n° 1798, p. 381.

Signé : ALBERT DECRAIS.

et des beaux-arts,  
Signé : GEORGES LEYGUES. »<sup>484</sup>

De la sorte, les participants à la mission Foureau-Lamy, ainsi qu'aux missions qui ont opéré dans la même zone géographique à la même époque, souvent dans le but de supporter cette expédition, ont pu bénéficier de la Légion d'honneur en récompense de leur implication. Cette loi spéciale est intéressante du fait de la spécificité des individus auxquels elle est destinée. En effet, elle est conçue pour récompenser les travaux exploratoires et coloniaux des individus ayant participé à cette mission. Lorsque nous nous penchons sur le détail des ministères recevant un quota de médailles à décerner, il est intéressant de constater que ce n'est pas un seul département mais quatre qui se voient autorisés à octroyer la Légion d'honneur : Guerre, Marine, Colonies et Instruction publique. Le contingent le plus important dépend du ministère de la Guerre de façon évidente, étant donné que la majeure partie des participants à cette mission relèvent de cette administration. C'est le cas aussi pour la Marine, grande pourvoyeuse d'explorateurs et conquérants. Il est toutefois intéressant de remarquer que les départements des Colonies et de l'Instruction publique ne sont pas oubliés et reçoivent aussi un quota de récompenses à décerner, dans l'optique de souligner l'aspect relevant de la colonisation et de la recherche scientifique.

De façon plus globale et au regard des informations collectées, ces quatre administrations sont celles qui décernent les plus fréquemment les Légions d'honneur gratifiant l'exploration. Le Graphique 55 matérialise la proportion par département de Légions d'honneur octroyées pour récompenser l'exploration.

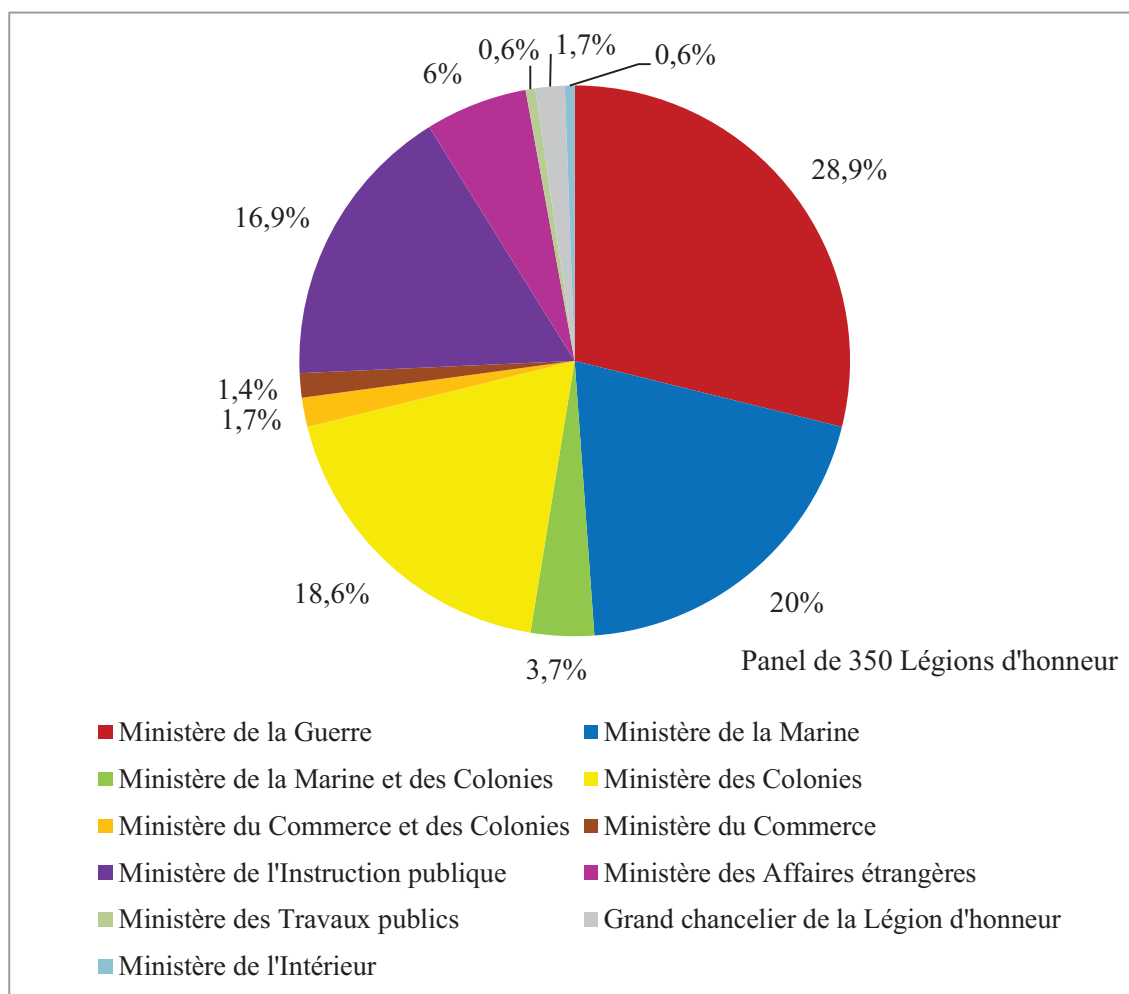
Au regard du Graphique 55, le constat est assez net. Quatre administrations se partagent les attributions de Légions d'honneur récompensant des missions d'exploration. En premier lieu, apparaît le ministère de la Guerre qui décerne près de 30% des Légions d'honneur, puis viennent les administrations de la Marine et des Colonies, suivies de l'Instruction publique (16,9%). En ce qui concerne plus particulièrement le cas des Colonies, il est à noter que ce département a appartenu dans un premier temps au ministère du Commerce, avant d'être un sous-secrétariat du ministère de la Marine à partir de 1882, puis de devenir indépendant en 1894<sup>485</sup>. C'est pourquoi, il apparaît dans trois catégories distinctes selon la date d'attribution

---

<sup>484</sup> *Bulletin des lois de la République française*, Paris, Imprimerie nationale, 1901, série 12, T. 62, n°2261, p. 1901-1902.

<sup>485</sup> Voir : D'ANDURAIN, Julie, « Entre velléité et opiniâtreté : La création du ministère des Colonies en France (1858-1894) », *French Colonial History*, vol. 14, 2013, p. 33-54.

de la distinction. Il n'est pas surprenant d'observer ces quatre administrations se distinguer par la proportion importante de Légions d'honneur octroyées pour récompenser l'activité exploratoire française de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, ces quatre ministères, de par les bénéfices géographiques, scientifiques et coloniaux que pouvaient apporter les avancées de l'exploration, ont été ceux qui ont le plus fréquemment soutenu ou initié (financièrement, matériellement, etc.) des expéditions et en conséquence ont par la suite exprimé leur reconnaissance en récompensant les individus qui avaient mené à bien ces entreprises.



**Graphique 55 : Proportion de grades de la Légion d'honneur décernés en récompense d'une exploration par administration**

Toutes ces lois, plus ou moins spécifiques ou générales que nous venons de présenter nous permettent de comprendre que l'exploration est reconnue, quelque fois de façon tardive ou orientée, et saluée par l'octroi de Légions d'honneur aux individus revenant de pays lointains avec des résultats significatifs.

Toutefois, la Légion d'honneur est tellement attendue au retour d'une exploration réussie, elle semble si communément attribuée, que certains s'offusquent de ne pas avoir pu en bénéficier. C'est ainsi le cas de Maurice Sporck qui rédige un certain nombre de courriers pour exprimer son mécontentement de ne pas avoir été proposé pour obtenir cette récompense prestigieuse. Voici l'une des missives qu'il écrit à ce sujet au président de la République :

« Paris

Le 1<sup>er</sup> Septembre 1899

À Monsieur Émile Loubet

Président de la République

À Paris,

Monsieur le Président,

Je viens demander à votre haute justice une réparation que comme Chef de l'État vous pouvez facilement réparer et ne pense pas qu'une fois satisfaction accordée vous aurez abusé du pouvoir dont vous êtes investi.

Connaissez-vous Monsieur le Président, les missions françaises d'exploration qui ont traversé l'Afrique Équatorial, ce sont :

1° la mission Trivier

2° la mission M. Versepuy 1896

3° la mission E. Foa 1897

4° la mission Marchand 1899

Hors je dois reconnaître que le Gouvernement a reconnu les services rendus par ces Missions, car tous les membres de ces Missions ont été décorés de la Légion d'honneur excepté toutefois ceux de la mission Versepuy.

J'étais de cette mission, Monsieur le Président, et j'ai le cœur gros de voir que tous mes collègues en exploration ont pour un voyage identique au nôtre reçu la Croix tandis que nous, rien que l'oubli.

Versepuy est mort huit jours après sa rentrée en France emporté par les fièvres qu'il avait contractées en Afrique, Versepuy déclaré officiellement au Ministère de l'Instruction Publique n'a pu avoir aucune satisfaction avant sa mort, et nous deux ses compagnons qui avons pris une part active à cette exploration, soit en espèces, soit en travail et en fatigues, nous attendons toujours depuis trois ans.

Il y a une lacune, Monsieur le Président c'est qu'au Ministère de l'Instruction Publique mon compagnon et moi ne sommes pas officiellement reconnus dans la mission Versepuy et par ce fait au ministère on dit que nous n'avons droit à rien, pourtant Monsieur le Président faites enquêter auprès de la Société de Géographie de Paris et là on vous dira que le 20 déc. 1896 la Société nous a reçu en séance extraordinaire, puis qu'elle nous a décerné une médaille d'or.

Prix dont nous avons droit d'être fiers car au moins il faut avoir exploré pour l'obtenir.

Voici Monsieur Foa qui vient d'être décoré, il a traversé l'Afrique après nous et je suis certain qu'il a même eu moins de difficultés que notre mission.

Comme aujourd'hui pour obtenir il faut demander, c'est à Monsieur le Président que je viens solliciter la récompense que je crois avoir mérité, et comme je ne dépens d'aucun Ministère je crois bien faire en m'adressant à Monsieur le Président qui j'espère me répondra que c'était un oubli de la part du Gouvernement. J'avais 25 ans quand je partais pour tenter la traversée d'Afrique, je crois que personne ne fit ce voyage à mon âge.

J'espère pouvoir obtenir de Monsieur le Président une réponse favorable à ma demande.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, toute l'assurance de ma parfaite considération.

Maurice Sporck  
29 rue Truffaut »<sup>486</sup>

Cette lettre est assez parlante sur la nécessaire reconnaissance due à un explorateur à son retour de campagne. Cette reconnaissance du pays se matérialise par l'attribution d'une Légion d'honneur. Nous pouvons constater à travers ce document que Sporck interprète cette omission comme une injustice, comme un dû dont il aurait été lésé et qui mérite réparation. Emmanuel Renault évoque cette forme d'injustice et explique dans l'introduction de son article :

« Si la non-satisfaction d'attentes de reconnaissance peut être considérée comme une expérience d'injustice, c'est parce que l'expérience de la reconnaissance comporte elle-même une dimension sociale »<sup>487</sup>.

En effet, Sporck se considère injustement privé de la récompense qu'il mérite et qui lui permettrait de valoriser son travail au sein de la société. Axel Honneth va plus loin en ce qui concerne l'absence de reconnaissance :

« La disparition de ces relations de reconnaissance débouche sur des expériences de mépris et d'humiliation qui ne peuvent être sans conséquences pour la formation de l'identité de l'individu »<sup>488</sup>.

Plus qu'une injustice, l'absence de reconnaissance peut aussi être perçue par l'individu comme une forme de mépris et d'humiliation. Dans son courrier Sporck est avant tout, selon ses dires, victime d'une injustice en étant privé de Légion d'honneur et de ce fait de reconnaissance de l'État, mais le fait de se voir lésé et oublié paraît aussi indiquer qu'il est victime d'une forme de mépris de l'administration française qui privilégie d'autres explorateurs à honorer plutôt que lui. Cette reconnaissance semble pour lui nécessaire pour

---

<sup>486</sup> ANOM, FM SG AFFRIQUE III dossier 25b Versepuy : lettre adressée le 1<sup>er</sup> septembre par Maurice Sporck au président de la République Émile Loubet.

<sup>487</sup> RENAULT, Emmanuel, « Reconnaissance, institutions, injustice », *Revue du MAUSS*, vol. 23 / 1, juin 2004, p. 180.

<sup>488</sup> HONNETH, Axel, « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, vol. 23 / 1, juin 2004, p. 134.



symboliser son mérite et la reconnaissance du pays. Emmanuel Renault définit ainsi le concept de reconnaissance :

« Nous entendons par reconnaissance la confirmation intersubjective d'un rapport positif à soi intersubjectivement constitué ; en d'autres termes, la confirmation par autrui de la conviction acquise par un individu de sa propre valeur, à l'issue de différents processus d'identification »<sup>489</sup>.

Cette définition est assez claire et conceptualise le ressenti de Sporck. En effet, il sait qu'il a accompli une action méritante par sa participation à la mission Versepuy, mais il souhaite que cela soit validé et confirmé de façon officielle par l'attribution d'une Légion d'honneur qui symbolise alors cette reconnaissance.

Dans l'optique d'obtenir cette décoration et la reconnaissance de sa valeur en tant qu'explorateur, il met en avant le fait que d'autres ont été récompensés pour des expéditions similaires, alors que lui a été oublié par l'administration. Il est même assez surprenant qu'il dénigre certains explorateurs qui ont eu la chance d'être fait légionnaires tels que Foa, mettant en doute ou rabaisant les difficultés que celui-ci aurait rencontrées en comparaison à celles qui ont jalonné l'expédition Versepuy dont il faisait partie. Par contre, il met en lumière un point que nous avons déjà évoqué précédemment, l'aspect peu représentatif des explorateurs ne dépendant pas d'une administration parmi les bénéficiaires de la Légion d'honneur récompensés pour leur activité exploratoire. Comme l'explique Sporck, il ne dépend d'aucun ministère et donc n'est pas soutenu par l'administration dans ses démarches en vue d'obtenir la Légion d'honneur. En effet, pour être récompensé de la Légion d'honneur, il faut avant toute chose être proposé pour ensuite pouvoir être nommé ; mais pour être proposé, il est nécessaire d'être identifié et soutenu par une quelconque administration qui dispose d'un quota de décorations à décerner. Fin 1871, une commission parlementaire fut chargée d'établir un rapport dans le but de réfléchir sur l'ordre de la Légion d'honneur et les récompenses nationales. Frédéric Caille a étudié les discussions et débats de cette commission et arrive à la conclusion suivante :

« Il [le débat] est surtout vif et développé à l'égard des modalités de contrôle des nominations, modalités qui sont finalement précisément chiffrées, mais demeurent sous la responsabilité du pouvoir exécutif »<sup>490</sup>.

C'est donc bien les divers départements de l'État qui se répartissent les nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur, ce qui explique que sans lien ou soutien d'un ministère il soit

---

<sup>489</sup> RENAULT, Emmanuel, *op. cit.*, p. 181.

<sup>490</sup> CAILLÉ, Frédéric, « Une citoyenneté supérieure : l'improbable « fonction » des membres de la Légion d'honneur dans la République », *Revue française de science politique*, vol. 47 / 1, 1997, p. 82.

moins facile de bénéficier de cette décoration. D'autre part, le général Mazure dans un rapport de cette commission précise ainsi :

« La Légion d'honneur, en effet, n'est à aucun titre un service public. C'est une institution qui a ses statuts propres et son organisation en dehors de l'État, auquel elle ne se rattache que parce que son grand maître en est en même temps le chef. En mettant ses distinctions honorifiques à la disposition du Gouvernement pour récompenser les services rendus à l'État, en laissant à l'initiative des ministres la désignation des personnes qu'ils en jugent dignes, elle ne saurait abdiquer le droit qui lui appartient de veiller à l'observation de ses statuts »<sup>491</sup>.

Ainsi, même si la Légion d'honneur se veut une institution indépendante, avec ses propres statuts, conseil et fonctionnement, elle est avant tout au service de l'État qui désigne les individus pouvant recevoir cette récompense si prestigieuse. Les ministères sont ceux qui ont une part active dans l'attribution des Légions d'honneur en fonction du quota de médailles qui leur a été octroyé. Cela nous permet de comprendre pourquoi des individus comme Sporck peuvent être laissés de côté et oubliés du fait de leur manque de relation avec une quelconque administration. Cela explique aussi sa frustration et la sensation d'injustice qu'il exprime dans son courrier adressé au chef de l'État. En effet, la Légion d'honneur n'est pas une récompense anodine, elle est prestigieuse et convoitée par tout individu ayant rendu service à la France d'une quelconque manière. Frédéric Caillé, à ce sujet, présente le récipiendaire de la Légion d'honneur de cette façon :

« Le Légionnaire est un inconcevable « super-citoyen », une sorte de « gradé » civique [...] qui complète par le haut la qualification accordée à tous les membres de la collectivité nationale. Il est surtout un personnage public et officialisé d'une autre nature : on le crée par une réception, une intronisation dont l'importance est juridiquement soulignée ; il bénéficie de privilèges et de marques de prestige spécifiques ; il ne connaît ni limite temporelle, ni territoire ; il englobe l'individu dans ses comportements les plus personnels et distincts de conséquences collectives ; il doit être anéanti pour que soit puni le citoyen délinquant qui parfois, hélas, le supporte et l'incarne »<sup>492</sup>.

Le récipiendaire de la Légion d'honneur est de ce fait une sorte de citoyen au-dessus du quidam quelconque. Faire partie des bénéficiaires de cette décoration, c'est être reconnu comme méritant, comme ayant accompli une ou des actions suffisamment importantes pour être élevé à une dignité honorifique convoitée et en même temps cela induit implicitement de s'élever dans la hiérarchie de la société française. Nous pouvons ainsi évoquer la Légion

---

<sup>491</sup> MAZURE, général, « Annexe n°1642 (séance du 10 mars 1873) Rapport supplémentaire fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de la loi de MM. Destremx, Seignobos, le comte Rampon et le duc d'Harcourt, tendant à abroger le décret du 28 octobre 1870, et à modifier les récompenses nationales », *Journal officiel de la République française*, Paris, 20 mars 1873, p. 1946.

<sup>492</sup> CAILLÉ, Frédéric, *op. cit.*, p. 85-86.

d'honneur comme une forme de capital symbolique décerné au légionnaire, selon la définition de Pierre Bourdieu :

« Le capital symbolique, c'est n'importe quelle propriété (n'importe quelle espèce de capital, physique, économique, culturel, social), lorsqu'elle est perçue par des agents sociaux dont les catégories de perception sont telles qu'ils sont en mesure de la connaître (de l'apercevoir) et de la reconnaître, de lui accorder valeur. [...]. Plus précisément, c'est la forme que prend toute espèce de capital lorsqu'elle est perçue à travers des catégories de perception qui sont le produit de l'incorporation des divisions ou des oppositions inscrites dans la structure de la distribution de cette espèce de capital (e.g. fort/faible, grand/petit, riche/pauvre, cultivé/inculte, etc.) »<sup>493</sup>.

Et de poursuivre sa définition, en l'associant à la notion de reconnaissance :

« Le capital symbolique est une propriété quelconque, force physique, richesse, valeur guerrière, qui, perçue par les agents sociaux dotés des catégories de perceptions et d'appréciation permettant de la percevoir, de la connaître et de la reconnaître, devient efficiente symboliquement, telle une vraie force magique : une propriété qui, parce qu'elle répond à des « attentes collectives », socialement constituées, à des croyances, exerce une sorte d'action à distance, sans contact physique »<sup>494</sup>.

Nous pourrions ainsi envisager la Légion d'honneur comme une forme de capital symbolique, reconnu par la société française et même internationale, permettant à l'État français de mettre en valeur les mérites d'un individu, lui accordant ainsi une reconnaissance. Cette reconnaissance matérialisée par la Légion d'honneur, donne à son détenteur une aura positive et enviée, du fait de la notoriété et du prestige entourant cette distinction.

Nous avons ainsi pu constater que nombre d'explorateurs ont reçu la Légion d'honneur pour récompenser leur expédition, que cette distinction symbolise la reconnaissance de l'État pour leur engagement dans l'aventure exploratoire de la France, et confère aux bénéficiaires une forme d'élévation dans la société française.

Au-delà de cet aspect, l'examen de l'attribution de la Légion d'honneur permet aussi d'observer des liens entre explorateurs ou avec des réseaux d'influence scientifique, politiques, etc.

En effet, tout légionnaire choisit un parrain pour lui remettre la prestigieuse décoration (sauf en cas de remise par le président de la République ou du ministre dont le département attribue la décoration). Ce parrain doit lui-même être détenteur d'un grade égal ou supérieur dans l'ordre de la Légion d'honneur. De ce fait, à travers l'étude des dossiers de Légion d'honneur et plus particulièrement des parrains de la Légion d'honneur, il est possible

---

<sup>493</sup> BOURDIEU, Pierre, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, p. 116-117.

<sup>494</sup> *Ibidem*, p. 187.

d'observer et de distinguer les liens unissant des individus assez significatifs. Le récipiendaire a fait lui-même le choix de son parrain, ce qui nous permet de mettre en lumière un maillage d'affinités et une forme de filiation entre parrains et légionnaires.

Dans un premier temps, il est possible d'observer qu'un certain nombre d'explorateurs choisissent leur chef de mission ou un membre de la mission pour leur remettre la Légion d'honneur.

<b>Explorateurs récipiendaires de la Légion d'honneur</b>	<b>Parrains Légion d'honneur</b>	<b>Parrain chef de mission</b>	<b>Parrain membre de la mission</b>
Chavannes Fortuné Charles de	Brazza Pierre Paul François Camille Savorgnan de	X	
Cholet Joseph Dominique Marie	Brazza Pierre Paul François Camille Savorgnan de	X	
Ballay Noël Eugène	Brazza Pierre Paul François Camille Savorgnan de	X	
Dolisie Louis Henri Albert	Brazza Pierre Paul François Camille Savorgnan de	X	
Papin Edmond Ernest Mathurin	Bunoust Georges Hippolyte		X
Hacquard Prosper Augustin	Hourst Émile Auguste Léon	X	
Martin Maurice Pierre Auguste	Jacquier Jules Eugène	X	
Bobichon Henri François	Liotard Victor Théophile	X	
Leprince Jules Auguste	Maclaud Joseph Edme Charles	X	
Marchand Jean-Baptiste	Mangin Charles Marie Emmanuel		X
Dyé Alfred Henri	Marchand Jean-Baptiste	X	
Beringer Émile Gustave	Masson Pierre René		X
Dardignac Henry Marie Etienne	Moll Alexandre Marie Frédéric Henry	X	
Badaire Armand Victor	Monteil Parfait Louis	X	
Chudeau René Charles Marie	Niéger Marie Joseph Émile	X	
Hostains Jean Jules Édouard	Ollone Henri Marie Gustave d'	X	
Caillat Léon Paul	Pavie Auguste Jean Marie	X	
Gauthier Camille Jules Édouard Charles Marie	Pavie Auguste Jean Marie	X	
Brossard de Corbigny Jules Marcel	Regnault de Prêmesnil Charles		X

**Tableau 22 : Explorateurs décorés de la Légion d'honneur par leur chef ou l'un des membres de la mission**

Le Tableau 22 présente les explorateurs qui ont choisi comme parrain leur chef de mission ou l'un des membres de l'expédition. Ce choix n'est pas si surprenant. En effet, nombre de légionnaires qu'ils soient explorateurs ou autre, choisissent leur supérieur hiérarchique, leur

patron ou la personne qui leur a permis de bénéficier de cette distinction comme parrain. Nous pouvons toutefois observer à travers ce tableau deux parrains qui reviennent à plusieurs occasions : Brazza et Pavie. Brazza est choisi comme parrain par quatre de ses plus fidèles compagnons que sont de Chavannes, Cholet, Dolisie et Ballay. Le « clan » Brazza est très symptomatique et se matérialise de façon assez nette à travers l'étude de ces parrainages. Ses compagnons de route, en faisant le choix de leur prestigieux chef de mission comme parrain, bénéficient en quelque sorte une nouvelle fois de son aura. Ce parrainage est à double sens : les fidèles de Brazza choisissent celui-ci comme parrain autant en signe de remerciement et de reconnaissance pour leur avoir permis d'obtenir la Légion d'honneur en les ayant recrutés pour participer à l'une de ses missions que pour montrer leur respect et leur fidélité à leur chef, mais en même temps cela donne encore plus de valeur à leur décoration dans la mesure où elle est remise par un parrain prestigieux. Du point de vue de Brazza, symboliquement, nous pourrions comparer son rôle de parrain à un patriarche qui transmet le témoin à ses enfants méritants, à une dignité qui adoube ses fidèles lieutenants ou chevaliers, ce qui n'est pas si surprenant si nous considérons l'histoire et l'origine de l'ordre de la Légion d'honneur. Il est ainsi possible de distinguer à travers ce parrainage des liens forts entre récipiendaire et remettant. Cette observation peut se faire aussi dans le cas de Pavie, même s'il est toutefois moins significatif. Nombre d'explorateurs ont participé à ses missions et ont été distingués dans l'ordre de la Légion d'honneur, toutefois seuls deux d'entre eux ont choisi Pavie comme parrain. Certains de ses fidèles sont décédés avant de pouvoir recevoir cette décoration, d'autres étant militaires ont choisi leur supérieur hiérarchique ou encore des membres de leur famille.

Ce tableau nous a permis de constater que des liens se sont créés entre chefs et membres d'une même expédition. Les risques et les dangers affrontés, les résultats obtenus, les longues journées de marche ont créé des attaches durables entre individus ayant partagé une même aventure et ont contribué à créer des relations de reconnaissance, de fidélité, de respect ou encore d'admiration entre explorateurs.

Nous pourrions toutefois remarquer que ce tableau est assez peu rempli. Seuls dix-sept explorateurs ont choisi comme parrain leur chef de mission ou un membre de l'expédition, c'est très peu au vu du nombre de Légions d'honneur décernées. Ainsi, si certains ont réussi à établir des relations durables et fortes durant leur mission et souhaitent les matérialiser à travers le choix de leur parrain, le plus grand nombre opte pour un parrain plus prestigieux ou

lui permettant de renforcer un lien préexistant avec d'autres réseaux (politiques, scientifiques, familiaux, etc.), ou encore favorise sa hiérarchie directe dans sa profession primaire.

Toujours dans l'optique d'observer les liens qui peuvent exister entre les divers explorateurs faisant partie de notre panel, nous avons souhaité étudier les parrainages au sein du groupe « explorateur », identifier s'il existait des liens à l'intérieur même de cette communauté. Le Tableau 22 nous permettait d'examiner le lien entre explorateurs au sein d'une même mission, mais comme nous avons pu le constater à l'exception de rares exemples, il est assez peu significatif. De ce fait, nous avons souhaité pousser plus avant l'étude des relations au sein du groupe que constituent les explorateurs et étudier les parrainages qui pouvaient exister ou non dans cet ensemble d'individus. Nous avons matérialisé ces relations par la Figure 27 qui rassemble l'ensemble des explorateurs qui ont eux-mêmes été choisis comme parrain par d'autres explorateurs.



La Figure 27 est de fait beaucoup plus significative que le Tableau 22. En effet, nous pouvons aisément constater que différentes relations existent au sein du groupe constitué des explorateurs de notre panel d'étude. Cinq explorateurs se détachent par le nombre de légionnaires qu'ils ont parrainé : Binger, Brazza, Dodds, Gallieni et Pavie. Pivots de l'exploration mais aussi figures emblématiques de la conquête coloniale française, il est assez logique de les retrouver au cœur du maillage relationnel des explorateurs. Inspirateurs, modèles, références, ces individus sont choisis tant pour le prestige que pour le respect qu'ils inspirent. D'autre part, la Figure 27 met aussi en lumière un nombre important de relations qui existent au sein du groupe des « explorateurs ». À gauche de l'ellipse, il est ainsi possible d'identifier plusieurs explorateurs en parrainant deux autres. Et le reste de l'ellipse est assez conséquent pour permettre de constater que même si ce ne sont pas des relations de chef de mission à membre de mission, il existe un grand nombre d'explorateurs qui se côtoient au sein du groupe des « explorateurs ». Leurs liens s'observent à travers cette relation parrain-légionnaire, relation complexe comme nous avons pu l'évoquer précédemment, empreinte d'une forme de filiation, de passage de témoin, de respect et de reconnaissance, sans oublier les stratégies de promotion personnelle.

Une autre question à laquelle nous avons souhaité répondre en observant les parrainages des légionnaires, consiste à déterminer avec quels milieux le groupe des « explorateurs » pouvait être en relation. Pour ce faire, le Tableau 23 dresse la liste des parrains les plus sollicités par les explorateurs lorsqu'ils sont décorés de la Légion d'honneur pour récompenser une exploration.

<b>Parrain Légion d'honneur</b>	<b>Profession ou qualité du parrain</b>	<b>Nombre de parrainages</b>
Barrand François Joseph Louis	Colonel d'artillerie coloniale, chef du Bureau militaire au ministère des Colonies.	5
Binger Louis Gustave	Explorateur, puis directeur des affaires d'Afrique au ministère des Colonies.	5
Brazza Pierre Paul François Camille Savorgnan de	Officier de Marine, explorateur, puis administrateur colonial.	5
Le Myre de Vilers Charles Marie	Diplomate.	5
Archinard Louis	Général de division, commandant le corps d'armée des troupes coloniales.	4
Bichot Anicet Edmond Justin	Général de division, inspecteur général de l'infanterie de marine.	4
Drouhez Édouard Amédée	Chef de bataillon du génie, chef du bureau militaire au ministère des Colonies.	4
Percin Alexandre	Général de brigade, chef de cabinet du ministre de la Guerre.	4



<b>Parrain Légion d'honneur</b>	<b>Profession ou qualité du parrain</b>	<b>Nombre de parrainages</b>
Brun Jean Jules	Général de division, chef d'État-major général de l'armée.	3
Faidherbe Louis Léon César	Général, Grand chancelier de la Légion d'honneur.	3
Famin Pierre Paul	Général de division, directeur des troupes coloniales au ministère de la Guerre.	3
Lyautey Louis Hubert Gonzalve	Général, commissaire résident général de France au Maroc.	3
Pineau Isidore Honoré	Colonel, commandant le 21 <sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale.	3
Regnault Charles Louis Jacques	Général, commandant le département de la Seine.	3
Thibault Émile	Chef de bureau au ministère de la Marine et des Colonies.	3
Bons d'Anty Pierre Rémy	Consul général de France à Tchentou (Chine).	2
Bourgeron Charles Alexis	Chef de bataillon d'infanterie coloniale, commandant la région militaire de la Guinée française.	2
Carnot Marie Adolphe	Inspecteur général des mines, membre de l'Institut.	2
Charmes François Anne Marie Xavier	Membre de l'Institut.	2
Clamorgan Louis Pierre Charles	Colonel, commandant le 2 <sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine.	2
Destenave Georges Mathieu	Lieutenant-colonel, commandant supérieur des troupes, commissaire du Gouvernement par intérim des pays et protectorat du Tchad.	2
Dislère Paul	Conseiller d'État, directeur des Colonies au ministère de la Marine et des Colonies.	2
Dodds Alfred Amédée	Général de division, commandant en chef des troupes de l'Indochine.	2
Felineau Henri François	Général, commandant la 14 <sup>e</sup> brigade d'infanterie.	2
Friocourt Jules Félix	Directeur du service de santé de la Marine.	2
Guillain Antoine Florent	Inspecteur des Ponts et Chaussées, puis ministre des Colonies.	2
Hamy Théodore Jules Ernest	Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, professeur au Muséum.	2
Jurien de la Gravière Jean Pierre Edmond	Vice-amiral, directeur général du Dépôt des cartes et plans de la Marine.	2
Lacroix Louis Napoléon Eugène	Chef de bataillon d'infanterie, chef du service des affaires indigènes au Gouvernement général de l'Algérie.	2
Lian Pierre Hyppolite Robert Ulric	Chef de bataillon, officier d'ordonnance du Grand chancelier de la Légion d'honneur.	2
Loubet Émile	Président de la République.	2
Roume Ernest Nestor	Gouverneur général de l'Afrique occidentale française.	2

<b>Parrain Légion d'honneur</b>	<b>Profession ou qualité du parrain</b>	<b>Nombre de parrainages</b>
Thomson Charles Antoine Francis	Gouverneur de la Cochinchine.	2
Vérand Charles Romain Gabriel	Général, commandant le département de la Seine.	2

**Tableau 23 : Parrains de la Légion d'honneur les plus fréquemment sollicités pour récompenser une exploration**

Au regard du Tableau 23, le premier constat est la très forte proportion de militaires, hauts gradés, pour la plupart ayant une forte implication dans la gestion des affaires coloniales françaises. Dans le même ordre d'idée, apparaissent plusieurs administrateurs coloniaux ou diplomates. Le choix de ce type de parrain est tout à fait représentatif d'une volonté de l'explorateur d'apporter une caution et une validation des résultats de sa mission en obtenant d'être décoré par les plus hautes instances françaises dans le domaine colonial. Être distingué en recevant la Légion d'honneur est déjà un signe important de reconnaissance pour son action, mais être décoré par un parrain prestigieux et faisant référence dans son domaine l'est encore plus.

Un autre type de parrains prestigieux et fréquemment choisis, sont les membres de l'Institut. Ce choix indique un lien entre certains explorateurs et les hautes personnalités scientifiques françaises. Faire le choix de cette catégorie de parrains est un moyen supplémentaire d'obtenir une reconnaissance valorisant les résultats scientifiques obtenus par le biais de l'exploration. C'est aussi un moyen de matérialiser et renforcer un lien avec le milieu scientifique contemporain et de s'intégrer ou s'inclure dans celui-ci.

Le choix de ces deux catégories de parrains favorisées par les explorateurs pour récompenser leur mission est tout à fait logique. L'explorateur est en relation la plupart du temps avec le milieu colonial français (militaire ou civil) et/ou avec les instances scientifiques, c'est pourquoi il n'est pas si étonnant de constater que certains parrains prestigieux de ces deux milieux apparaissent à plusieurs reprises dans le choix des explorateurs. Ces liens préexistants avant leurs explorations se concrétisent ensuite dans le choix des parrains devant honorer leurs découvertes et leurs conquêtes.

La Légion d'honneur, distinction française la plus prisée et reconnue, a véritablement été le moyen pour l'État de symboliser son intérêt pour l'exploration, mais aussi pour les explorateurs de recevoir la reconnaissance de leur patrie pour les actions menées. Cette reconnaissance nationale, ayant certaines fois motivé des vocations, fait partie des honneurs les plus fréquemment décernés aux explorateurs de retour de mission. Des promotions

spéciales ont ainsi été mises en place pour récompenser des expéditions ou des individus distincts ce qui tend à démontrer l'intérêt de l'État pour les actions menées par les explorateurs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Plus qu'une simple récompense et reconnaissance, l'ordre de la Légion d'honneur est aussi un milieu où il est possible d'observer des regroupements, des « filiations » à travers l'étude du parrainage entre récipiendaire et décernant. Au regard de ce milieu, se distinguent des relations au sein même du groupe constitué des explorateurs, mais aussi des liens entre explorateurs et les milieux coloniaux et scientifiques.

### **b) La reconnaissance scientifique**

Si la Légion d'honneur est une distinction « globale », récompensant autant les actions héroïques que les résultats obtenus par les explorateurs qu'ils soient scientifiques, coloniaux, diplomatiques, etc. ayant un rapport avec le rayonnement de la France ; d'autres décorations sont dédiées plus particulièrement aux avancées scientifiques permises par des expéditions lointaines. Plusieurs organismes ou administrations octroient cette catégorie de récompenses qui confèrent ainsi aux explorateurs la reconnaissance scientifique qu'ils attendent et qui peut s'accompagner d'une série d'honneurs qui se manifestent sous diverses formes.

#### ***Les prix des sociétés de géographie***

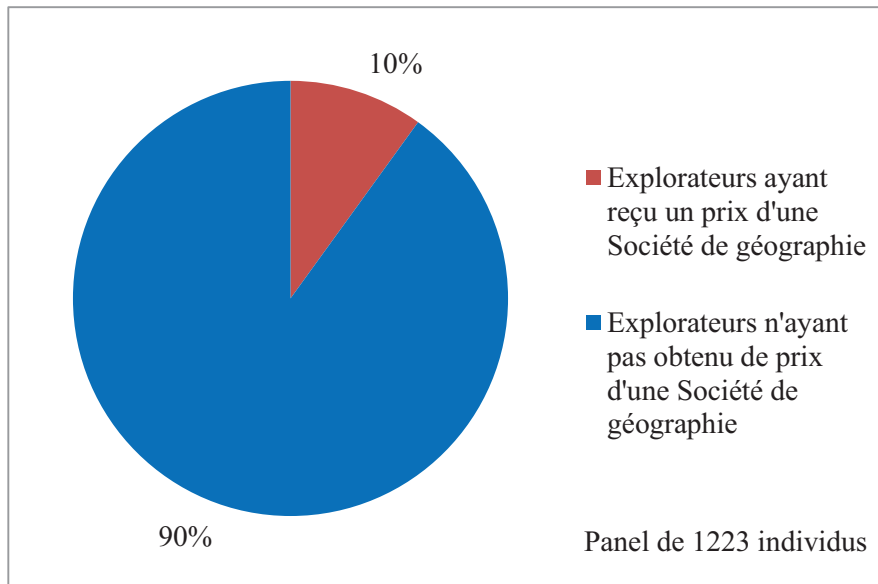
Si dans le *cursus honorum* de l'explorateur revenant de mission la Légion d'honneur semble être la récompense suprême, les prix et médailles des sociétés de géographie sont aussi prisés car ils symbolisent la valeur scientifique de leur expédition et des résultats qu'ils ont pu obtenir sur le terrain. De plus, les récompenses attribuées par les sociétés de géographie représentent initialement des prix exclusivement dédiés aux explorateurs et à leurs travaux sur le terrain.

Évaluer le nombre d'explorateurs ayant obtenu un prix d'une société de géographie n'est pas aisé au regard du nombre important de sociétés de géographie<sup>495</sup> qui existaient alors et qui ne présentent aucun registre commun ou centralisé. Cependant, la mention d'un prix de la

---

<sup>495</sup> En plus des deux sociétés de géographie parisiennes, trente-deux sociétés de géographie sont créées en province entre 1873 et 1899, auxquelles s'ajoutent quatre sociétés de géographie situées dans les colonies. Voir : LEJEUNE, Dominique, *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, p. 172.

société de géographie figure généralement dans les dossiers personnels des individus composant notre panel d'étude. D'autre part, les bulletins de ces sociétés permettent aussi d'obtenir les noms des lauréats des prix qu'ils décernent chaque année. À partir de ces diverses sources, nous avons pu évaluer la proportion d'explorateurs ayant reçu un prix d'une société de géographie (Graphique 56) :



**Graphique 56 : Proportion d'explorateurs ayant reçu une médaille d'une Société de géographie**

Au regard du Graphique 56, il apparaît qu'au moins 10% des explorateurs de notre étude ont reçu un prix d'une société de géographie pour honorer les résultats de leur expédition. Ce nombre n'est pas très élevé, mais s'explique avant tout par le fait que c'est principalement le chef de mission qui obtient ce genre de récompense et rarement ses compagnons, ce qui réduit l'effectif des possible lauréats. C'est d'ailleurs ce qui s'observe en s'attardant sur les explorateurs ayant reçu une médaille d'une société de géographie : 89% des primés ont été des chefs de mission. D'autre part, cette faible proportion peut aussi démontrer une volonté des sociétés de géographie de faire le choix de récompenser les explorations les plus significatives en matière d'avancées géographiques, laissant ainsi de côté un certain nombre d'individus qui ont mené des expéditions axées plus spécifiquement sur d'autres domaines tels que les sciences naturelles, le commerce, l'ethnographie, etc. À titre d'exemple, ce sont fréquemment des missions polyvalentes, alliant exploration, avancées géographique et scientifique, et souvent conquête qui sont honorées de la Grande médaille d'or de la Société de géographie de Paris. Français mais aussi étrangers, ayant effectué des expéditions longues et hors du commun, sont ainsi récompensés par cette haute distinction. De cette façon, la

Société de géographie de Paris décerne sa Grande médaille d'or à Alfred Grandidier en 1872 pour son exploration de Madagascar, à Stanley en 1878 pour son expédition à travers l'Afrique équatoriale, à Brazza en 1879 pour son exploration du Haut Ogooué, au major Serpa Pinto en 1881 pour son voyage à travers l'Afrique, au commandant Marchand en 1900 pour sa mission Congo-Nil de 1896-1899, etc<sup>496</sup>. Toutes ces expéditions honorées par la Société de géographie de Paris à travers l'attribution de sa Grande médaille d'or sont de grandes missions médiatiques qui ont marqué leur époque et ont rapporté des résultats importants d'un point de vue géographique et plus largement scientifique. Il en est de même pour les médailles d'or qui, chaque année, mettent en avant et récompensent une ou plusieurs expéditions significatives, tant par leurs découvertes que par les risques encourus pour les mener à bien. Il est aussi nécessaire d'ajouter à ces explications, une volonté des sociétés de géographie de primer en premier lieu leurs propres membres ou de favoriser des missions qui se sont déroulées sous leur patronage.

Dans le parcours des honneurs qui suit le retour de mission, il est possible de constater que ce sont avant tout les prix de la Société de géographie de Paris qui sont convoités par les explorateurs, suivent ensuite les récompenses décernées par les sociétés de géographie de province. Fondée en 1821, la Société de géographie de Paris est la plus ancienne de France, ce qui lui confère une renommée privilégiée, de par sa situation géographique dans la capitale ainsi que la notoriété de ses membres. Cependant, il est nécessaire de préciser que contrairement à ce qui pourrait être supposé, la Société de géographie de Paris n'est pas le siège ou la maison mère des sociétés de géographie disséminées en France et dans quelques colonies. Chacune société est indépendante et ne relève en aucune façon d'une autorité supérieure provenant de la société parisienne, ce qui n'empêche pas des contacts ou des échanges entre les divers établissements. Dominique Lejeune explique ainsi :

« En tous les domaines, l'autonomie de la province est totale : la vieille société parisienne, [...] n'a cherché ni à développer, ni à freiner, ni à fédérer le mouvement, se contentant d'en relever la chronologie, d'annoncer ici des fragments de statuts et là des bribes de résultats, avec une sympathie courtoise, sans plus, que l'on peut symboliser par une formule datant de la création de la Société de Marseille. Cette dernière : « demande l'appui moral de la Société [...] et son concours pour assurer ses débuts. Il sera répondu par une lettre de sympathie », inscrit-on dans le procès-verbal parisien ! Le mouvement national n'est pas plus fédéré que le mouvement mondial »<sup>497</sup>.

Les sociétés provinciales sont effectivement affranchies de toute tutelle parisienne et en conséquence orientent leurs décisions et leurs actions selon leur gré et leurs intérêts propres.

---

<sup>496</sup> « Liste des récompenses décernées par la Société de géographie », *La Géographie*, T. 36, 1921, p. 170.

<sup>497</sup> LEJEUNE, Dominique, *op. cit.*, p. 173.

Cependant, la Société de géographie de Paris, reste la plus renommée. En être distingué, en recevant un prix de cet établissement est de ce fait recherché par les explorateurs en quête de reconnaissance et de gloire.

Peu de temps après sa création, la société parisienne avait déjà établi plusieurs récompenses en vue d'honorer explorateurs et géographes. Dominique Lejeune relève cet aspect qui constitue l'une des activités de l'établissement : « La Société de géographie a fondé des prix et des médailles d'or pour récompenser les explorateurs ; dès 1826, il y en a huit, dont un pour le premier explorateur qui reviendrait de Tombouctou »<sup>498</sup>. C'est donc l'une des missions que s'est fixée très tôt la société de géographie : évaluer et honorer les explorateurs et leurs résultats obtenus durant leurs missions. En avançant dans le temps, le nombre de prix se développe pour atteindre une trentaine à l'aube de la Grande Guerre. Parmi cette multitude de récompenses, les principales sont les médailles de la Société de géographie destinées exclusivement aux explorateurs et qui se déclinent notamment en : « grande médaille d'or des explorations et voyages de découverte » (attribuée depuis 1829) et « médaille d'or pour voyages d'étude, missions et travaux de reconnaissance » (décernée à partir de 1831, voir Figure 28).



**Figure 28 : Médaille d'or de la Société de géographie de Paris reçue par Casimir Maistre<sup>499</sup>**

<sup>498</sup> LEJEUNE, Dominique, *op. cit.*, p. 36.

<sup>499</sup> Archives privées de la famille Maistre. Médaille d'or de la Société de géographie de Paris (Ø 7 cm) reçue en 1894 par Casimir Maistre, avec l'inscription au revers : « Casimir Maistre exploration du Congo au Niger 1892-1893 ».

Pour décerner ces récompenses, la Société de géographie de Paris a recours à la médaille de prix, modèle Brenet (du nom du sculpteur l'ayant réalisée). Ce n'est pas une médaille unique, créée exclusivement pour la société. En effet, elle est utilisée par nombre d'établissements pour attribuer des prix de toutes natures. Sur l'avvers de la médaille figure Minerve assise, protectrice des sciences et des arts, symbole de sagesse, et présentant de sa main droite une couronne de lauriers. Derrière elle, on observe un autel couvert de palmes et couronnes de lauriers. C'est en effet une iconographie destinée à représenter la récompense remise au lauréat d'un prix. L'avvers de la médaille est la partie commune aux médailles décernées dans d'autres occasions par d'autres organismes. Par contre, l'envers de la médaille a été personnalisé de façon à laisser apparaître le nom de l'établissement qui décerne le prix, en l'occurrence la « Société de géographie – fondée à Paris en 1821 » et de faire figurer dans une couronne de lauriers le destinataire et la raison pour laquelle il est récompensé : « Casimir Maistre exploration du Congo au Niger 1892-1893 ».

Alfred Fierro retrace l'historique de la fondation de ces grands prix remis par la Société de géographie :

« Le 18 janvier 1828, il [Jomard<sup>500</sup>] fait adopter la fondation d'un prix annuel en faveur de la découverte la plus importante faite en géographie. C'est l'origine de la grande médaille d'or, dont la S.G. est, à juste titre, si fière, et dont les premiers lauréats sont John Franklin en 1829, René Caillié en 1830 avec le major Laing à titre posthume, Douville en 1832 ».

Et de poursuivre sur la multiplication des divers prix entre 1870 et 1914 :

« [...] la période qui s'étend entre la guerre franco-allemande et la première guerre mondiale est surtout caractérisée par l'abondance des créations de prix de fondation, beaucoup de membres de la Société, leurs parents ou leurs descendants souhaitant laisser un nom par la création d'un prix assis sur un capital et la rente en provenant. Le premier fondé est le prix de La Roquette, institué à la demande de son fils, en 1870 même. Il s'en crée 21 entre cette date et 1905 [...] »<sup>501</sup>.

De la sorte, en complément des médailles de la Société de géographie, se créent divers prix qui reposent essentiellement sur des donations privées, destinés à récompenser divers aspects des progrès géographiques, avec des thématiques, des destinataires et une récurrence différents selon les prix. Certains s'accompagnent de la remise d'une médaille dont le métal varie selon le prix et/ou d'une somme d'argent<sup>502</sup>. Ainsi, l'exemple présenté par Fierro du prix

---

<sup>500</sup> JOMARD Edme François (1777-1862) : ingénieur-géographe, archéologue. Cofondateur de la Société de géographie en 1821. Président de la Société de géographie de 1848 à 1849.

<sup>501</sup> FIERRO, Alfred, *La Société de géographie : 1821-1946*, Librairie Droz, 1983, p. 203-204.

<sup>502</sup> Voir : « Liste des récompenses décernées par la Société de géographie », *La Géographie*, T. 36, 1921, p. 169-208. Cet article dresse la liste complète des divers prix décernés par la Société de géographie de Paris depuis leur

Alexandre de la Roquette créé en 1870, est destiné à récompenser tous les deux ans d'une médaille d'or des travaux ou des voyageurs ayant contribué à faire avancer les connaissances géographiques sur les pays du Nord.

Alfred Fierro, ayant étudié ces divers prix, a constaté l'accroissement de leur nombre entre 1870 et 1914, ce qui a pour conséquence une augmentation du nombre de récompenses décernées par la société chaque année. En effet, si en 1869 l'établissement ne distribuait qu'un seul et unique prix, elle en attribuait vingt-trois en moyenne dans les années qui précèdent la Grande Guerre. La multiplication des prix et récompenses expliquent cet accroissement de la distribution annuelle de médailles, mais elle est aussi à rapprocher de l'intense activité exploratoire française durant la période allant de 1870 à 1914. Les explorations se développant durant ces années, il est compréhensible que les découvertes et avancées géographiques se soient multipliées, entraînant ainsi un accroissement des lauréats annuels.

Outre la remise de prix et médailles, la Société de géographie de Paris met en place un certain nombre d'actions destinées à honorer les explorateurs dès leur retour de mission. S'organise alors un véritable cérémonial permettant de fêter et glorifier l'arrivée sur le sol métropolitain de l'explorateur revenu des terres lointaines. Alfred Fierro observe ce phénomène qui va s'intensifier :

« En 1892, une manière moderne et peu coûteuse de fêter les explorateurs et conquérants coloniaux est inaugurée par la S.G. : on va accueillir les héros sur les quais des gares. C'est P.L. Monteil qui ouvre cette longue série, le 20 décembre, à la gare de Lyon. On récidive seulement en 1896, mais cette fois-ci 3 fois dans l'année. Il est inutile d'énumérer ici les 22 occasions au cours desquelles le bureau de la S.G. s'est rendu dans les gares parisiennes, les personnages fêtés se retrouvant presque toujours ensuite à la Sorbonne ou à l'hôtel de la S.G. En 1899, débordant de zèle, le bureau de la S.G. a fait à deux reprises un grand voyage pour accueillir dans les ports de Marseille et de Toulon le général Gallieni, auréolé de sa victoire à Madagascar, et le commandant Marchand, héros malheureux de Fachoda. Cette mode a aussi duré jusqu'en 1914. Enfin, ressuscitant les banquets inaugurés en 1861 et tombés en déshérence au départ de Maunoir, en 1896, le prince Roland Bonaparte offre à dîner aux membres de la mission Tilho en janvier 1909. Il inaugure ensuite une série de dîners annuels réunissant les explorateurs et voyageurs présents à Paris au moment de l'évènement »<sup>503</sup>.

Ce cérémonial, constitué de délégations d'accueil et de banquets, n'est pas simplement le fait de la Société de géographie de Paris. En effet, il apparaît que la Société de géographie

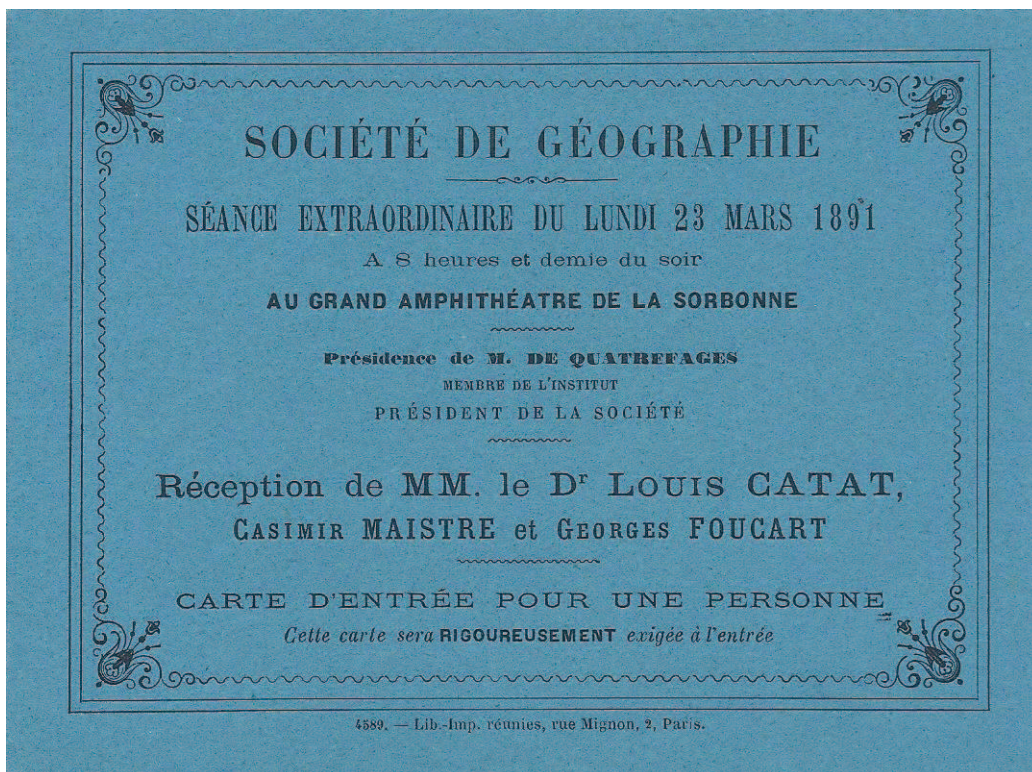
---

création jusqu'en 1921 ainsi que les récipiendaires de chaque récompense. Il présente chaque prix, avec le détail de son historique, la somme d'argent qui est accordée au récipiendaire, le métal de la médaille, la récurrence d'attribution du prix, etc.

<sup>503</sup> FIERRO, Alfred, *op. cit.*, p. 216.



commerciale de Paris y participe aussi, ainsi que diverses sociétés de provinces, et également des représentants de l'État. On constate alors un véritable parcours honorifique qui accompagne l'explorateur à partir du moment où il touche à nouveau le sol français et qui s'étend sur plusieurs jours et semaines. Chaque déplacement, chaque arrivée donne lieu à l'envoi de délégués, un accueil et des discours qui sont relayés par la presse quotidienne nationale et provinciale ainsi que par les bulletins des diverses sociétés.

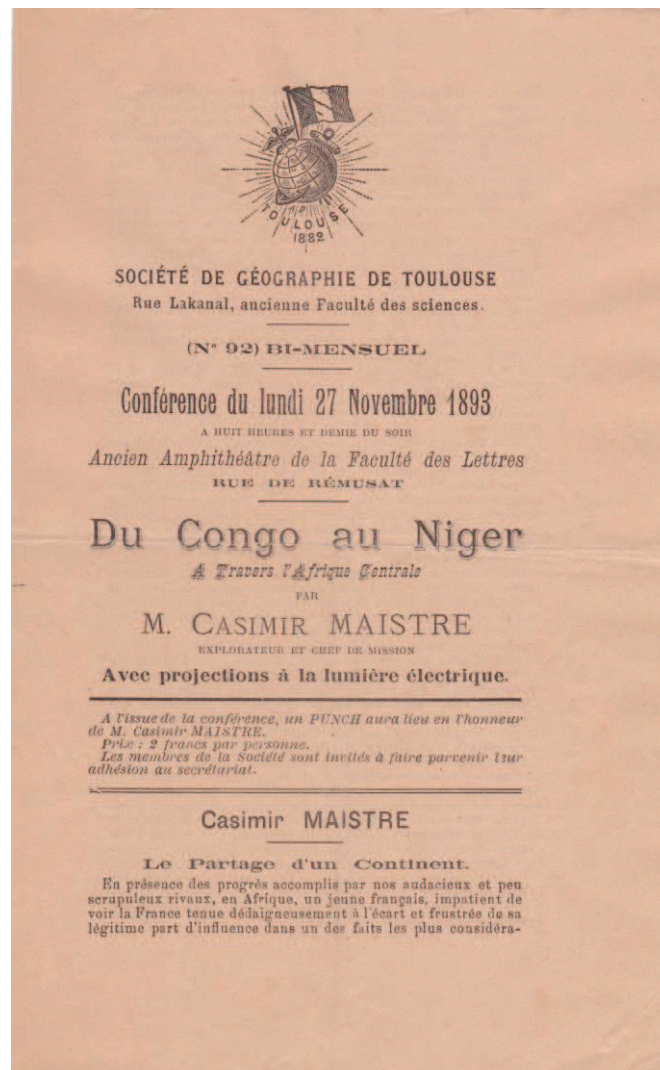


**Figure 29 : Carte d'entrée pour une séance extraordinaire de la Société de géographie dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne<sup>504</sup>**

Après l'accueil à l'arrivée des explorateurs et les divers banquets fêtant leur retour, vient le temps de partager les découvertes effectuées durant l'expédition. Dans ce cadre, la Société de géographie de Paris, ainsi que les sociétés de provinces, organisent des séances extraordinaires de leurs assemblées sous forme de conférences dans leurs locaux ou dans des lieux permettant d'accueillir un plus large public. Le grand amphithéâtre de la Sorbonne est alors privilégié par la Société de géographie de Paris (voir Figure 29) pour organiser ce genre d'évènement. Dans le même ordre d'idée, la Société de géographie de Toulouse convie les auditeurs à l'amphithéâtre de la faculté des lettres pour assister à la conférence de

<sup>504</sup> Archives privées de la famille Maistre. Carte d'entrée pour la réception de la mission Catat (1891) organisée par la Société de géographie de Paris dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

l'explorateur venu partager son expérience, exposer ses découvertes, montrer les territoires et les peuples qu'il a parcouru et rencontré, photos à l'appui « avec projections à la lumière électrique » et donnant ensuite lieu à la publication d'un compte-rendu (voir Figure 30).



**Figure 30 : Compte-rendu de la conférence de Casimir Maistre à la Société de géographie de Toulouse (1893)<sup>505</sup>**

C'est suite à ce parcours des honneurs, jalonné d'accueils divers, de banquets et toasts, de courriers de félicitations, de conférences auxquelles les sociétés de géographie contribuent largement, que l'explorateur peut espérer voir sa mission couronnée enfin d'un prix d'une ou plusieurs sociétés de géographie qui chargent leurs comités des récompenses de choisir les explorateurs à primer chaque année. Si la médaille d'or de la Société de géographie de Paris est très certainement la plus convoitée, comme nous venons de l'évoquer, il est nécessaire de

<sup>505</sup> Archives privées de la famille Maistre. Fascicule contenant le compte-rendu de la conférence donnée par Casimir Maistre le 27 novembre 1893 à Toulouse.

préciser que chaque société procède aussi à l'attribution de prix et médailles annuelles. Ainsi, comme sa sœur aînée, la Société de géographie de Marseille décerne ses médailles d'or.



**Figure 31 : Médaille d'or (en bronze) de la Société de géographie de Marseille reçue par Casimir Maistre<sup>506</sup>**

Contrairement à la Société de géographie de Paris, celle de Marseille demande à un sculpteur de créer une médaille originale (Figure 31) destinée à récompenser ses lauréats. Imaginée en 1878 par André Allar, les représentations qui figurent sur l'avvers de cette médaille symbolisent Marseille et les voyages :

« L'iconographie du médaillon représente l'allégorie de *Massilia* – le nom en grec apparaît sur un cartouche porté par un putto et le blason de la ville figure à la poupe du navire – navigant sur les flots pour explorer le monde dans un but commercial – un caducée trône en évidence à la proue du bateau. Elle tient d'une main le compas sur un globe et de l'autre indique le cap à suivre. Des putti l'aident dans son équipée : un premier barre le gouvernail, un deuxième utilise le sextant, un troisième scrute sa boussole flottant dans une cuvette. Dans l'eau, des dauphins stylisés nagent le long de la coque »<sup>507</sup>.

Au revers de la médaille, deux putti encadrent le globe terrestre, toujours pour symboliser le voyage et les découvertes, surmontant un cartouche personnalisant la médaille où figurent le nom du décernant, celui du récipiendaire et l'action qui lui a valu cette récompense : « La

<sup>506</sup> Archives privées de la famille Maistre. Médaille d'or de la Société de géographie de Marseille (Ø 5,1 cm) reçue en 1894 par Casimir Maistre.

<sup>507</sup> <http://marseillesculptee.blogspot.fr/2010/10/la-geographie-andre-allar-sculpteur.html> [consulté le 24 avril 2015].

Société de géographie de Marseille - à Casimir Maistre - pour son exploration du Congo au Niger 1892-93 ».

Le retour en France des explorateurs partis parcourir le monde, donne lieu à un enchaînement de manifestations permettant de saluer leurs exploits, qui voit fréquemment le couronnement scientifique des résultats à travers l'attribution d'un prix ou d'une médaille d'une société de géographie. Cependant, il est nécessaire de nuancer ces propos. En effet, seule une petite proportion d'explorateurs ont été les lauréats de ces établissements. De plus, il est important de préciser que les divers honneurs (accueils, banquets, médailles, etc.) n'ont pas concerné tous les explorateurs, mais essentiellement les membres des missions appartenant à l'une de ces sociétés ou ayant reçu le parrainage de l'une d'elles. D'autre part, il est à noter que ce cérémonial et ces récompenses scientifiques varient, se développent et s'intensifient avec le temps, tant par l'ampleur des attentions portées aux explorateurs que par la diversité des prix auxquels ils peuvent prétendre. De plus, même si les cas sont beaucoup plus rares dans la masse des médaillés, il est à relever que cette reconnaissance scientifique nationale et provinciale peut aussi être internationale lorsque l'explorateur est aussi honoré par un prix d'une société de géographie étrangère (telles que les sociétés de Londres, Berlin, Bruxelles, etc.).

### *Les récompenses du ministère de l'Instruction publique*

À côté des prix et médailles octroyés par les sociétés de géographie, destinés à reconnaître la valeur scientifique des résultats obtenus par les explorateurs sur le terrain, il est aussi possible de constater une autre forme de reconnaissance de l'État, certes moins prestigieuse que la Légion d'honneur, qui se manifeste par l'attribution de décorations telles que celles d'officier d'académie ou d'officier de l'Instruction publique. Non spécifiques à l'exploration, ces décorations ont cependant été régulièrement décernées aux explorateurs, c'est pourquoi il est nécessaire de les mentionner.

Ces deux récompenses dépendent du ministère de l'Instruction publique, comme le spécifie le décret du 26 décembre 1885 (modifié le 4 août 1898), portant sur le règlement pour l'obtention des décorations universitaires :

« ARTICLE PREMIER. — Les décorations d'officier d'académie et d'officier de l'Instruction publique, créées par l'article 32 du décret organique du 17 mars 1808, sont conférées par le ministre de l'Instruction publique, des beaux-arts et des cultes, sous les conditions ci-après déterminées.
--

ART. 2. — Le chiffre maximum des décorations à accorder annuellement est fixé ainsi qu'il suit :

1° Aux fonctionnaires de l'instruction publique, 800 officiers d'académie et 300 officiers de l'instruction publique ;

2° Aux fonctionnaires des établissements d'enseignement public ressortissant à d'autres ministères, 75 officiers d'académie et 25 officiers de l'instruction publique ;

3° Aux personnes étrangères à l'Université, 1200 officiers d'académie et 300 officiers de l'instruction publique.

En aucun cas, ces chiffres ne pourront être dépassés.

ART. 3. — Ces distinctions honorifiques sont conférées, sur la proposition des recteurs et après avis des inspecteurs généraux, aux membres de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire, public ou libre, aux fonctionnaires de l'administration de l'instruction publique, ainsi qu'aux fonctionnaires des écoles normales primaires. Elles sont conférées aux fonctionnaires des établissements littéraires et scientifiques et des écoles spéciales ressortissant au ministère de l'instruction publique, sur la proposition des directeurs de ces établissements et de ces écoles.

Les distinctions honorifiques pour services rendus aux beaux-arts seront conférées sur la proposition du recteur, lorsqu'il s'agira de personnes appartenant à l'enseignement, et sur la proposition du directeur des beaux-arts, après avis des inspecteurs spéciaux, pour les candidats étrangers au corps enseignant.

Les fonctionnaires de l'administration centrale du ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes seront nommés sur la proposition du chef du cabinet, après avis de leurs chefs hiérarchiques.

[...]

ART. 5. — Les distinctions honorifiques attribuées aux membres des Sociétés savantes des départements et aux correspondants du ministère pour les travaux historiques sont conférées, après avis du recteur et du préfet, sur la proposition du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes.

ART. 6. — Les distinctions honorifiques attribuées aux littérateurs et aux savants recommandés par leurs ouvrages ou par des services rendus à l'enseignement sont accordées sur la proposition des recteurs.

[...]

ART. 9. — Les fonctionnaires de l'État relevant de départements ministériels autres que celui de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, ne pourront être nommés que sur la proposition ou après avis du ministre dont ils dépendent.

ART. 10. — Nul ne peut être nommé officier de l'instruction publique s'il n'est, depuis cinq ans au moins, officier d'académie.

Il ne pourra être dérogé à cette règle qu'en faveur des personnes déjà titulaires du grade d'officier de la Légion d'honneur.

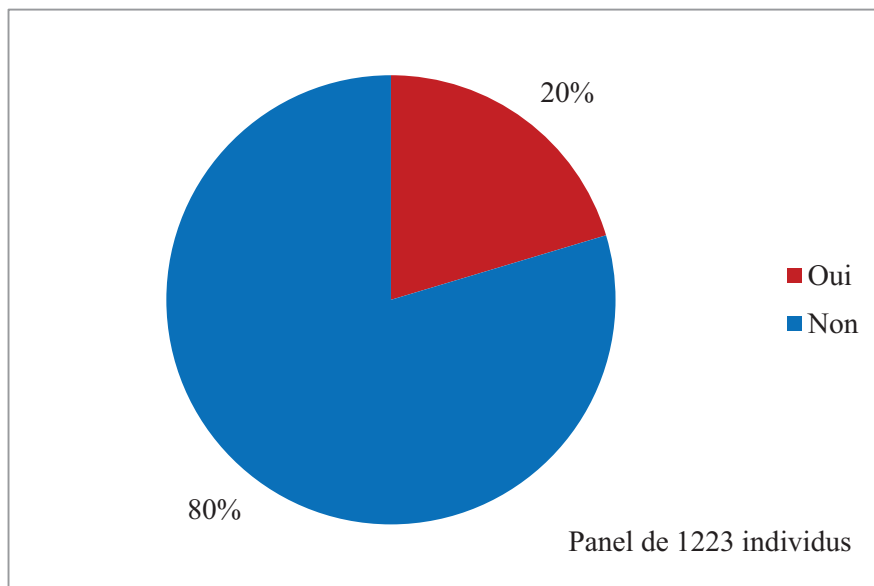
[...] »<sup>508</sup>

À partir de ce décret, plusieurs éléments se dégagent. Dans un premier temps, il est possible de constater que ces décorations ne sont pas destinées exclusivement aux fonctionnaires dépendants du ministère de l'Instruction publique. En effet, l'article 2, mais aussi les articles 3, 5, 6, 9 mettent en lumière que plus de la moitié des décorations d'officier d'académie sont destinées à récompenser des individus ne dépendant pas de cette administration. En ce qui concerne le grade d'officier de l'Instruction publique (grade succédant à celui d'officier d'académie), le quota d'attributions est réparti à parts égales entre

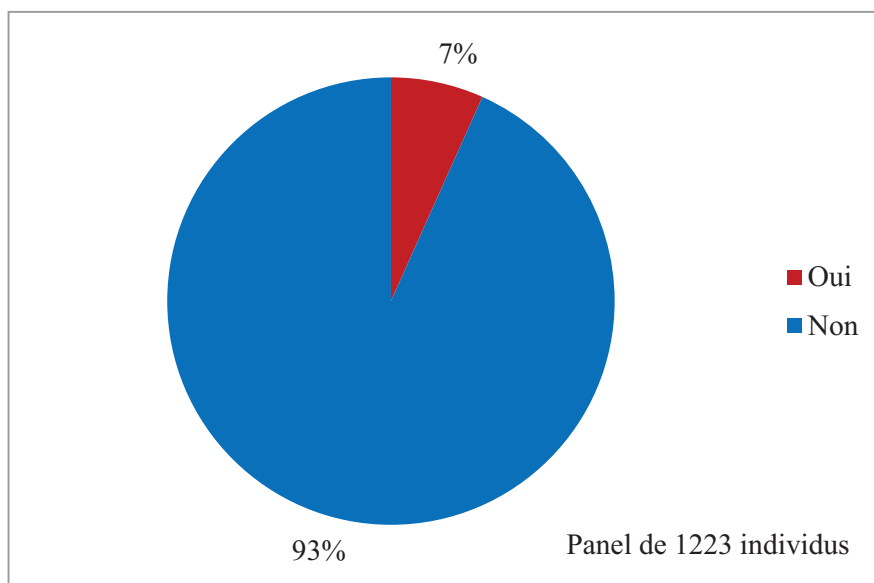
<sup>508</sup> *Journal officiel de la République française*, Paris, 27 décembre 1885, p. 6890-6891 et 6 août 1898, p. 4876.

les fonctionnaires de l'Instruction publique et le reste des récipiendaires. Ainsi, les explorateurs, peuvent prétendre à recevoir ces distinctions, même s'ils ne font pas partie de cette administration.

D'autre part, au regard de ce décret, les conditions permettant d'obtenir ces décorations reposent sur les travaux scientifiques réalisés et permettant de faire évoluer les connaissances et en conséquence l'enseignement. La plupart des explorateurs remplissent ainsi les critères requis pour être distingués et recevoir ces décorations de l'Instruction publique. C'est ce que nous pouvons constater à travers le Graphique 57 et le Graphique 58 :



**Graphique 57 : Proportion d'explorateurs officiers d'académie**



**Graphique 58 : Proportion d'explorateurs officiers de l'Instruction publique**

En observant ces deux graphiques, il est possible de constater qu'au moins un quart des explorateurs ont reçu la décoration d'officier d'académie et 7% celui d'officier de l'Instruction publique. La proportion est donc supérieure à celle des explorateurs ayant reçu un prix d'une société de géographie qui s'élevait à 10% du panel d'étude comme nous avons pu l'évoquer précédemment (Graphique 56). Cependant, ces chiffres sont à nuancer très légèrement. L'étude des dossiers personnels ou des dossiers de missions<sup>509</sup>, nous permet d'observer que certains explorateurs n'ont pas forcément été honorés par cette distinction pour récompenser leurs travaux exploratoires. Cependant, la grande majorité d'entre eux l'ont été pour couronner les résultats de leur mission.

Les divers prix et décorations destinés à récompenser les avancées scientifiques obtenues par les explorateurs sur le terrain se divisent essentiellement en deux catégories : les prix des sociétés de géographie et les décorations attribuées par le ministère de l'Instruction publique. Si les récompenses accordées par les sociétés de géographie sont presque exclusivement réservées aux explorateurs et à leurs travaux, en revanche, les décorations du ministère de l'Instruction publique sont beaucoup plus polyvalentes et destinées à des catégories de récipiendaires beaucoup plus variées.

Il est toutefois nécessaire de préciser que si ces deux types de récompenses scientifiques sont les plus couramment reçus par les explorateurs, quelques autres distinctions existent. Cependant, elles sont beaucoup plus rares et il est peu fréquent de les trouver dans les énoncés des listes de décorations reçues par les explorateurs constituant notre panel d'étude. C'est ainsi le cas de quelques prix décernés par certaines académies, notamment l'Académie des Belles-Lettres et Inscriptions ou l'Académie des Sciences ; ou encore d'autres sociétés savantes, telles que la Société de topographie, la Société d'ethnographie, etc.

### **c) Les récompenses coloniales**

Dans l'éventail des décorations dont dispose l'État pour récompenser les explorateurs et exprimer sa reconnaissance, les récompenses coloniales sont fréquemment décernées. L'étude

---

<sup>509</sup> À titre d'exemple : ANOM, FM SG GCOG II, dossier 6b : Lettre du ministre de l'Instruction publique adressée au ministre de la Marine et des Colonies, le 30 décembre 1885, notifiant un arrêté du 1<sup>er</sup> décembre qui nomme officiers d'académie certains membres de la mission Brazza de l'Ouest-africain, dont Cholet, Fourneau, Froment.

de cette forme de reconnaissance nationale permet-il de mettre en valeur le lien entre exploration et expansion coloniale ?

### *La médaille coloniale*

Au retour de mission, la médaille coloniale est l'une des décorations françaises auxquelles les explorateurs peuvent aussi prétendre. C'est une distinction relativement récente à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, étant donné qu'elle a été créée à l'initiative du vicomte de Montfort et votée par le biais de l'article 75 de la loi de finances du 26 juillet 1893, qui énonce sa finalité et les modalités pour l'obtenir en ces termes :

« 75. Il est créé une médaille coloniale unique, destinée à récompenser les services militaires dans les colonies résultant de la participation à des opérations de guerre dans une colonie ou dans un pays de protectorat.  
Les actions ou campagnes de guerre donnant droit à la médaille, sans condition de temps de service, seront déterminées, aussi bien pour les expéditions antérieures à la promulgation de la présente loi que pour celles qui auraient lieu pour l'avenir, par un décret du Président de la République, sur la proposition du ministre compétent.  
Pour chacune de ces campagnes de guerre, une agrafe spéciale sera créée portant le nom de la colonie et la date de la campagne »<sup>510</sup>.

Cet article de loi précise que cette décoration est à vocation militaire et récompense des actions menées dans les colonies ou protectorats français. De plus, il est intéressant de noter que cette loi a un caractère rétroactif. De ce fait, des actions antérieures à la loi ont pu être récompensées bien après leur déroulement. L'une des particularités de cette distinction, est le système des agrafes qui permettent de distinguer les territoires où se sont déroulées ces actions remarquables. Un certain nombre d'agrafes vont ainsi voir le jour à partir de 1894. Voici leur liste pour la période qui nous intéresse :

	<b>Agrafe de la médaille coloniale</b>	<b>Date de création</b>
<b>Campagnes antérieures à la III<sup>e</sup> République</b>	Algérie	6 mars 1894
	Sénégal et Soudan	6 mars 1894
	Îles Marquises	6 mars 1894
	Îles de la Société	6 mars 1894
	Nossi-Bé	6 mars 1894
	Côte d'Or	6 mars 1894
	Nouvelle-Calédonie	6 mars 1894
	Cochinchine	6 mars 1894
<b>Campagnes de la III<sup>e</sup> République</b>	Madagascar	7 juin 1895
	Tunisie	6 mars 1894
	Tonkin	7 juin 1895

<sup>510</sup> *Bulletin des lois de la République française*, Paris, Imprimerie nationale, 1893, série 12, T.47, n° 1582, p. 756.



	<b>Agrafe de la médaille coloniale</b>	<b>Date de création</b>
	Comores	7 juin 1895
	Côte d'Ivoire	24 septembre 1895
	Guyane	24 septembre 1895
	Congo	27 septembre 1895
	Laos et Mékong	29 novembre 1895
	Dahomey	11 février 1899
	Haut Mékong	9 mai 1899
	De l'Atlantique à la Mer rouge	4 juillet 1899
	Sahara	30 septembre 1900
	Mission Saharienne	22 février 1901
	Afrique Occidentale française	4 août 1901
	Centre Africain	28 mai 1902
	Tchad	10 avril 1903
	Afrique	30 juin 1903
	Gabon Congo	30 juin 1903
	Asie	30 juin 1903
	Guinée française	25 novembre 1904
	Mauritanie	3 août 1909
	Adrar	3 août 1909
	Afrique Équatoriale française	31 août 1910
	Maroc	28 avril 1914

**Tableau 24 : Liste des agrafes de la médaille coloniale créées jusqu'en 1914<sup>511</sup>**

À travers le Tableau 24, nous pouvons ainsi constater la multitude d'agrafes de la médaille coloniale créées au gré des diverses opérations s'étant déroulées sur des théâtres coloniaux où ont évolué les troupes françaises. Deux agrafes retiennent plus particulièrement notre attention dans le cadre de notre étude car elles récompensent toutes deux des missions à caractère colonial, mais aussi exploratoire. Ce sont les agrafes : « De l'Atlantique à la Mer rouge » et « Mission Saharienne ». En effet, ces agrafes ont été créées pour honorer les membres de la mission Marchand et de la mission Liotard pour la première agrafe et ceux de la mission Foureau-Lamy (aussi dénommée mission Saharienne) pour la seconde agrafe.

La loi donnant lieu à la création de l'agrafe « De l'Atlantique à la Mer rouge » précise ainsi :

« N° 36482. – LOI qui accorde une Récompense nationale aux Français qui ont fait partie de la Mission Marchand sur le Haut-Nil.

Du 4 juillet 1899.

(Promulguée au *Journal officiel* du 6 juillet 1899.)

LE SÉNAT ET LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS ONT ADOPTÉ,

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI dont la teneur suit :

<sup>511</sup> Source : [http://www.legiondhonneur.fr/sites/default/files/la\\_mcdaille\\_coloniale.pdf](http://www.legiondhonneur.fr/sites/default/files/la_mcdaille_coloniale.pdf)

ARTICLE UNIQUE. Tous les Français, civils ou militaires, ayant pris part aux opérations dirigées par MM. *Liotard* et *Marchand* dans l'Afrique centrale, recevront, s'ils ne l'ont déjà, la médaille coloniale.

Cette médaille sera pour tous ornée d'une agrafe en or sur laquelle sera gravée l'inscription suivante : « De l'Atlantique à la mer Rouge. »

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 4 juillet 1899.

Signé : ÉMILE LOUBET.

*Le Ministre de la marine, Le Ministre de la guerre,*

*Le Ministre des colonies,*

Signé : DE LANESSAN. Signé : GALLIFFET.

Signé : ALBERT DECRAIS. »<sup>512</sup>

Et la loi dédiée à la création de l'agrafe « Mission saharienne » est formulée de cette façon :

« N°39578.- LOI relative à la concession d'une récompense nationale aux Membres de la Mission dirigée dans l'Afrique centrale par MM. *Foureau* et le commandant *Lamy*.

Du 22 février 1901.

(Promulguée au Journal officiel du 24 février 1901.)

LE SÉNAT ET LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS ONT ADOPTÉ,

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI dont la teneur suit :

Article unique. Le personnel militaire et civil (européen et indigènes) de la mission dirigée dans l'Afrique centrale par MM. *Foureau* et le commandant *Lamy*, de 1898 à 1900, recevra, dans les conditions fixées par la loi de finances du 13 avril 1898, la médaille coloniale avec une agrafe en or sur laquelle sera gravée l'inscription suivante : Mission saharienne.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 22 février 1901.

Signé : ÉMILE LOUBET

*Le Ministre de l'instruction publique  
et des beaux-arts,*

*Le Ministre de la guerre,*

Signé : G<sup>al</sup> L. ANDRÉ

Signé : GEORGES LEYGUES »<sup>513</sup>

Ces deux agrafes de la médaille coloniale sont de ce fait destinées aux personnels des missions *Marchand*, *Liotard* et *Foureau-Lamy*. Elles caractérisent les services rendus par les participants à ces expéditions dans les domaines colonial, conquérant, militaire tout autant que celui de l'exploration.

D'autres agrafes, moins spécifiques que les deux que nous venons de citer, ont aussi été attribuées à des explorateurs en récompense de leur mission. Cela a donné lieu à un certain nombre de lois et décrets permettant d'attribuer la médaille coloniale ou l'une des agrafes de la médaille coloniale au personnel de certaines missions d'exploration nommé spécifiquement ou englobé dans l'ensemble des acteurs coloniaux ayant participé à la conquête ou mise en

<sup>512</sup> *Bulletin des lois de la République française*, Paris, Imprimerie nationale, 1899, série 12, T.59, n° 2074, p. 713.

<sup>513</sup> *Bulletin des lois de la République française*, Paris, Imprimerie nationale, 1901, série 12, T.62, n° 2249, p. 1483-1484.

valeur de certains territoires coloniaux français. Nous avons ainsi le décret du 9 février 1897 qui concerne le personnel de la mission Hourst :

« N°14. Décret déterminant de nouvelles opérations donnant droit à l'obtention de la médaille coloniale. [Journal officiel du 12 février 1897].

Paris, le 9 février 1897.

Le droit à l'obtention de la médaille coloniale est acquis, dans les conditions fixées par le décret du 6 mars 1894, au personnel marin et militaire (Européen et indigène) de tous grades ayant fait partie de la mission dirigée par le lieutenant de vaisseau Hourst, et qui a opéré au Soudan et dans les territoires du Niger, du 6 octobre 1895 au 23 octobre 1896. »<sup>514</sup>

Ou encore le décret du 9 novembre 1889 destiné à récompenser le personnel de la mission Ballot :

« N° 186. Décret accordant la médaille coloniale au personnel européen, militaire et civil, de la mission Ballot, du nord du Dahomey, en 1894-1895. [Journal officiel du 12 novembre 1899].

Paris, le 9 novembre 1899.

Le droit à l'obtention de la médaille coloniale est acquis, dans les conditions fixées par la loi de finances du 13 avril 1898, au personnel européen, militaire et civil, de la mission de M. le gouverneur Victor Ballot, au nord du Dahomey, du 27 décembre 1894 au 1<sup>er</sup> mars 1895. »<sup>515</sup>

De la même façon, le décret du 24 août 1900 permet de concéder la médaille coloniale avec agrafe « Côte d'Ivoire » au personnel de la mission Hostains-d'Ollone :

« Décret attribuant la médaille coloniale au personnel de la mission Hostains-d'Ollone, qui a opéré dans la région du Cavally, du 15 décembre 1898 au 25 février 1900. [B. O., p. r., p. 1542].

Paris, le 24 août 1900.

Art. 1<sup>er</sup>. Le droit à l'obtention de la médaille coloniale avec agrafe « Côte d'Ivoire » est acquis, dans les conditions fixées par la loi de finances du 13 avril 1898, au personnel européen et indigène de la mission *Hostains-d'Ollone*, qui a opéré dans la région du Cavally, du 15 décembre 1898 au 25 février 1900 »<sup>516</sup>.

Loin d'être anodins, ces trois décrets ne sont que quelques exemples parmi la multitude que nous avons pu observer. Ils sont destinés tous trois à décerner la médaille coloniale ou la médaille coloniale accompagnée d'une agrafe à des membres de missions qui ont opéré sur le terrain colonial français. Plus que de simples missions politiques ou militaires, ces missions avaient un caractère nettement exploratoire.

<sup>514</sup> MINISTÈRE DE LA GUERRE, *Journal militaire*, Paris, Gournay, 1897, p. 36.

<sup>515</sup> MINISTÈRE DE LA GUERRE, *Journal militaire*, Paris, Gournay, 1899, p. 456.

<sup>516</sup> MINISTÈRE DE LA GUERRE, *Journal militaire*, Paris, Gournay, 1900, p. 293.

À la lecture de ces divers lois et décrets que nous venons de présenter, une première remarque peut être soulevée : le caractère moins élitiste de la médaille coloniale par rapport à la Légion d'honneur. En effet, dans le cadre de la Légion d'honneur, c'est la plupart du temps, à quelques exceptions près, le chef de mission (et lui seul) qui est honoré par cette distinction. De plus, lorsque le chef de mission est un militaire, seuls les officiers peuvent la recevoir. La médaille coloniale, plus commune ou moins prestigieuse, est attribuée à la collégialité du groupe, à l'ensemble des membres de la mission, statuts, grades et origines confondus.

La seconde remarque que nous pourrions avancer au regard de ces divers lois et décrets serait qu'alors que la médaille coloniale a été créée comme nous avons pu l'observer précédemment dans la loi du 26 juillet 1893, essentiellement dans un cadre militaire pour « récompenser les services militaires dans les colonies résultant de la participation à des opérations de guerre dans une colonie ou dans un pays de protectorat », elle récompense désormais militaires, civils et même indigènes pour des expéditions qui ne sont plus simplement des opérations de guerre. La médaille coloniale permet ainsi d'honorer de façon beaucoup plus large des personnels ayant effectué des missions sur les théâtres d'opération coloniaux ou de protectorat, pas nécessairement dans un cadre belliqueux. L'exploration, la recherche et la mise en valeur des territoires coloniaux ou des futures régions sous influence française sont aussi récompensées par l'attribution de la médaille coloniale accompagnée à maintes reprises d'une agrafe au nom du territoire concerné.

Avec le temps, la France va même plus loin à travers la loi du 30 juin 1903. Cette loi plus générale, concerne directement l'attribution de la médaille coloniale en récompense de missions d'étude ou d'exploration comme nous pouvons l'observer dans son énoncé :

*« Loi tendant à conférer, aux membres des missions africaines et asiatiques des années 1875-1878 et suivantes, la médaille coloniale créée par la loi du 28 mai 1902. [B. O., p. r., p. 1139.]*

Paris, le 30 juin 1903.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1er. La médaille coloniale créée par la loi du 28 mai 1902, sera conférée aux membres des missions Gabon-Congo (1875-1878 et suivantes) (mission de Brazza). Son agrafe portera la mention : Gabon-Congo.

Art. 2. La médaille coloniale sera attribuée, par décret ministériel, aux membres des différentes missions d'études ou d'exploration opérées en Afrique et en Asie depuis la même époque, ainsi qu'aux correspondants de la presse française accrédités auprès de l'état-major et ayant suivi effectivement les opérations militaires aux colonies et pays de protectorat.

Cette médaille sera également accordée au personnel civil et militaire qui a participé aux opérations et reconnaissances effectuées dans le Sud-Oranais et dans le Sahara.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.  
Fait à Paris, le 30 juin 1903.

ÉMILE LOUBET

Par le Président de la République :

*Le Ministre des colonies,*  
GASTON DOUMERGUE  
*Le Ministre de la guerre,*  
Général L. ANDRÉ

*Le Ministre de la marine,*  
CAMILLE PELLETAN.  
*Le Ministre des finances,*  
ROUVIER »<sup>517</sup>.

Cette loi du 30 juin 1903, est complétée par le décret du 11 juin 1913 qui, après dix années de recherches (travail particulièrement lent semble-t-il), nomme les missions qu'elle concerne ainsi que les agrafes auxquelles les membres peuvent prétendre :

---

<sup>517</sup> MINISTÈRE DE LA GUERRE, *Journal militaire*, Paris, Gournay, 1903, p. 48.

décret ci-joint, qui donne la liste de ces missions.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien revêtir de votre signature ce projet de décret qui a reçu l'adhésion de MM. les ministres de la guerre et de la marine.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

*Le ministre des colonies,*  
J. MOREL.

Le Président de la République française,

Vu l'article 75 de la loi de finances du 26 juillet 1893 ;

Vu l'article 77 de la loi de finances du 13 avril 1898 ;

Vu l'article 2 de la loi du 30 juin 1903,

Sur le rapport du ministre des colonies, après avis des ministres de la guerre et de la marine,

Décète :

Art. 1<sup>er</sup>. — Le droit à l'obtention de la médaille coloniale avec l'agrafe « Afrique » est acquis à tous les membres des missions effectuées en Afrique depuis 1875, savoir :

*1<sup>o</sup> Afrique occidentale.*

Mission d'exploration des rives de la Mellacore, accomplie par M. le capitaine d'infanterie de marine Boilève (1877).

Mission d'exploration de Saint-Louis à Ségou, accomplie par M. Soleillet (1878-1879).

Mission d'exploration dans le Toro et le Fouta, accomplie par M. Jacquemari (1879).

Mission politique accomplie dans le Cayor par M. Vallière (1879).

Mission politique à Bafoulabé accomplie par M. le capitaine d'infanterie de marine Gallioni (1879-1880).

Mission hydrographique du Haut-Fleuve accomplie par M. le lieutenant d'artillerie de marine Pol (1880).

Mission topographique du Haut-Fleuve accomplie par M. Derrien (1880).

Mission politique dans le Bélédougou accomplie par le docteur Bayol médecin de la marine (1883).

Mission d'exploration en Gambie, Falémé, Casamance, accomplie par M. le capitaine d'infanterie de marine Lenoir (1884).

Mission topographique dans le Grand Bélédougou, accomplie par M. le capitaine d'artillerie de marine Bonnier (1884).

Mission politique et topographique dans le Bafing et le Bakhoy, accomplie par M. le lieutenant d'infanterie de marine Peroz (1884-1885).

Mission politique dans la Haute-Falémé, accomplie par M. le lieutenant d'infanterie de marine Quiquandon (1886).

Mission politique près de Samory accomplie par M. le lieutenant d'infanterie de marine Peroz (1886).

Mission de délimitation du Dahomey accomplie par M. le docteur Bayol, médecin de la marine (1886-1887).

Mission d'exploration du Diallou-Kadougou accomplie par M. le capitaine d'infanterie de marine Oberdorf (1887).

Mission de délimitation du Cayor et du N'Diambour accomplie par M. le lieutenant d'infanterie de marine Sautes (1887).

Mission politique au Niger accomplie par M. le lieutenant de vaisseau Caron (1887).

Mission politique et topographique dans le Bambouk accomplie par M. le capitaine d'infanterie de marine Martin (1887).

Mission politique dans la Haute-Falémé, accomplie par M. le lieutenant de vaisseau Muller (1887).

Mission politique dans le Bélédougou par M. le commandant de cercle Tautain (1887).

Mission politique et topographique accomplie dans la Niagala par M. le sous-lieutenant d'infanterie de marine Vaillant (1887).

Mission politique accomplie dans le Koukadougou, le Bambouk et la Kamera par M. le lieutenant d'artillerie de marine Reichemberg (1887-88).

Mission scientifique à Fouladougou accomplie par M. Liotard, pharmacien de 2<sup>e</sup> classe des colonies (1887-1888).

Mission politique en Gambie, dans le Fouta-Djallon et la Casamance accomplie par M. le lieutenant d'infanterie de marine Lévassour (1887-1888).

RAPPORT

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 11 juin 1913.

Monsieur le Président,

L'article 2 de la loi du 30 juin 1903 est ainsi conçu : « La médaille coloniale sera attribuée, par décret ministériel, aux membres des différentes missions d'études et d'exploration opérées en Afrique et en Asie depuis l'année 1875 ».

A la suite des recherches qui ont été faites dans nos colonies de l'Asie et de l'Afrique dans le but de retrouver toutes les missions pouvant rentrer dans la catégorie de celles visées par la loi précitée, j'ai fait établir le projet de

Mission politique dans la boucle du Niger accomplie par M. le capitaine d'infanterie de marine Binger (1887-1889).

Mission politique dans le Ségou accomplie par M. le sous-lieutenant d'infanterie de marine Marchand (1887-1889).

Mission politique dans le Grand-Bélédougou accomplie par M. le lieutenant d'infanterie de marine Vallière (1888).

Mission politique dans le Méguétana accomplie par M. le lieutenant d'infanterie de marine Morin (1888).

Mission topographique de Siguri à Tambacoundoufara, accomplie par M. le lieutenant d'artillerie de marine Bonacorsi (1888).

Mission topographique dans le Fouladougou, le Bélédougou, accomplie par M. le sous-lieutenant d'infanterie de marine Fournier (1888).

Mission politique dans le Manding, accomplie par M. le lieutenant de spahis Romay (1888).

Mission politique dans le Grand-Bélédougou accomplie par le lieutenant d'infanterie de marine Desmarests (1888).

Mission politique dans le Boundou accomplie par M. le capitaine d'infanterie de marine Dorr (1888).

Mission politique dans le Bélédougou accomplie par M. le capitaine d'infanterie de marine Audéoud (1888).

Mission politique dans le Bambouk accomplie par M. le capitaine d'infanterie de marine Quiquandon (1888).

Mission politique dans le Fouta-Djallon accomplie par M. le lieutenant d'infanterie de marine Plat (1888-1889).

Mission politique accomplie dans le Grand-Bélédougou par M. le capitaine d'infanterie de marine Ruault (1888-1889).

Mission politique accomplie dans le Fouta-Djallon par M. le capitaine d'infanterie de marine Briquelot (1889).

Mission politique accomplie dans le Bambouk par M. le capitaine d'infanterie de marine Quiquandon (1889).

Mission de délimitation de Niani accomplie par M. le lieutenant d'artillerie de marine Hugot (1889).

Mission politique accomplie dans le Sané et le Guémou par M. le lieutenant d'infanterie de marine Levasseur (1889).

Mission politique à Nyamma, accomplie par M. le lieutenant d'infanterie de marine Morin (1889).

Mission politique accomplie dans le Mossi par M. le lieutenant d'infanterie de marine Spitzer (1890).

Mission hydrographique du Sénégal, accomplie par M. le lieutenant de vaisseau Buchard (1890).

Mission politique à Guémou, accomplie par M. le sous-lieutenant d'infanterie de marine Mangin (1890).

Mission politique à Gassimou, accomplie par M. le sous-lieutenant d'infanterie de marine Belleville (1890).

Mission politique accomplie dans le Oualata et le Firla par M. le lieutenant d'infanterie de marine Perrin (1890).

Mission de délimitation de la Gambie anglaise, accomplie par M. le capitaine d'infanterie de marine Pineau (1890-1891).

Mission politique à Guémou, accomplie par M. le capitaine d'infanterie de marine Ruault (1890-91).

Mission politique dans le Mossi, accomplie par M. le docteur Crozat, médecin de 2<sup>e</sup> classe de la marine (1890-1891).

Mission politique à Bakoumou, accomplie par M. le lieutenant d'infanterie de marine Marchand (1890-1891).

Mission politique dans la boucle du Niger et le Dahomey, accomplie par M. le capitaine d'infanterie de marine Monteil (1890-1891-1892).

Mission d'exploration du San Pedro, accomplie par MM. les lieutenants de cavalerie Quiquerez et de Segonzac (1891).

Mission d'exploration par MM. les lieutenants de cavalerie Armand et de Tavernost à la Côte d'Ivoire (1890-1891).

Mission politique accomplie dans le Kéné-dougou par M. le capitaine d'infanterie de marine Quiquandon (1891).

Mission politique à Abomey accomplie par M. le chef de bataillon d'infanterie de marine Audéoud (1891).

Mission politique à Sikasso accomplie par M. le lieutenant d'infanterie de marine Marchand (1891).

Mission politique à Dnguiray accomplie par M. le lieutenant de spahis Compagnon (1891).

Mission scientifique accomplie dans la Haute-

Gambie par le docteur Rançon, médecin de 1<sup>re</sup> classe de la marine (1891).

Mission d'études du chemin de fer de Bafoulabé au Niger accomplie par M. le chef de bataillon du génie Marmier (1891-1892).

Mission de délimitation de la Côte d'Ivoire et de la Côte d'Or accomplie par M. le capitaine d'infanterie de marine Binger (1891-1892).

Mission politique à Sikasso, accomplie par M. le capitaine d'infanterie de marine Peroz (1892).

Mission politique accomplie dans le Séro par M. le capitaine d'infanterie de marine Ribes (1892).

Mission d'exploration accomplie par M. Maistre (1892).

Mission d'exploration au Soudan accomplie par M. Bonnepain (1892).

Mission hydrographique accomplie à la Côte d'Ivoire par M. Ylier, officier de marine (1892).

Mission d'exploration du Haut-Fleuve accomplie par M. Fabert (1892).

Mission d'exploration accomplie dans le Kissi par M. le capitaine Dargelos (1892-1893).

Mission d'exploration à la Côte d'Ivoire accomplie par M. le capitaine d'infanterie de marine Braulot (1893).

Mission d'exploration accomplie au pays des Tomos, par M. le capitaine Loyer (1893).

Mission d'exploration accomplie à la Côte d'Ivoire, par M. le capitaine d'infanterie de marine Marchand (1893).

Mission topographique et politique accomplie au Soudan par M. le capitaine Baurès (1894).

Mission scientifique accomplie en Afrique occidentale française par M. Donnet (1894).

Mission d'exploration accomplie au Dahomey par M. le capitaine Decœur, de l'artillerie de marine (1894-1895).

Reconnaissance effectuée dans le Bambouk par M. le capitaine Mazillier (1894).

Mission d'exploration accomplie au Dahomey par M. l'administrateur des colonies Alby (1906).

Mission de délimitation de la Gambie anglaise accomplie par M. le lieutenant de vaisseau Morin (1895).

Mission d'exploration accomplie à la Côte d'Ivoire par M. le lieutenant de vaisseau Bretonnet (1895).

Mission politique dans le Baoulé accomplie par M. le capitaine d'infanterie de marine Braulot (1895-96).

Mission de délimitation de la Gambie anglaise, accomplie par M. Farque, administrateur des colonies (1895-1896).

Mission topographique et géologique, accomplie dans le Bambouk par M. le capitaine d'artillerie de marine Baillet (1896).

Mission politique dans le Mossi, accomplie par M. le lieutenant d'infanterie de marine Voulet (1896-1897).

Mission d'exploration des sources et du cours du Cavally, accomplie par M. le lieutenant d'infanterie de marine Blondiaux (1896-1897-1898).

Mission d'exploration, accomplie au Dahomey par M. le gouverneur des colonies Ballot (1897).

Mission d'exploration au Dahomey, accomplie par M. Garnier (1897).

Mission d'exploration accomplie au Dahomey par M. le capitaine d'infanterie de marine Vermeersch (1897).

Mission politique auprès de Samory accomplie par M. Bonhoure, secrétaire général des colonies (1897).

Mission d'exploration accomplie en Guinée et à la Côte d'Ivoire par M. Bailly (1898).

Mission de délimitation de la Gambie anglaise, accomplie par M. Adam, administrateur des colonies (1898-1899).

Mission d'exploration, accomplie au Dahomey par M. le chef de bataillon Grave (1899).

Mission d'études du chemin de fer du Dahomey accomplie par M. le chef de bataillon du génie Guyon (1899).

Mission d'études et d'exploration, accomplie à la côte des Somalis par M. Dubois de Gennes, ingénieur des mines (1899-1900).

Mission d'exploration du Sahara occidental, accomplie par M. Blanchet (1900).

Mission du capitaine Lenfant au Bas-Niger (1900-1901).

Mission d'études accomplie en Casamanche par M. Candace, professeur d'agriculture (1902).

Mission d'études du chemin de fer Thiès-Kayes accomplie par M. le colonel Rougier (1902-1904).

Mission politique chez les Coniaguais accom-

plie par M. Riembau, adjoint des affaires indigènes (1902-1903).

Mission de délimitation de la Côte d'Or accomplie par M. Delafosse, administrateur des colonies (1902-1903).

Mission hydrographique du Sénégal accomplie par M. le lieutenant de vaisseau Mazeran (1902).

Mission hydrographique du Comoé accomplie par M. l'enseigne de vaisseau Delevoye (1903).

Mission politique accomplie chez les Coniaguais par M. Henault, administrateur des colonies (1903-1904).

Mission de délimitation de la Guinée portugaise accomplie par M. l'administrateur des colonies Macland (1903-1905).

Mission d'études sur l'organisation de postes de télégraphie optique dans l'Adrar oriental accomplie par M. Combemorel, commis principal des postes et télégraphes (1904).

Mission accomplie dans le Ferlo par M. le capitaine d'infanterie Vallier (1904-1905).

Mission accomplie dans le Fouta-Djallon par M. le docteur Chevallier (1904).

Missions hydrographiques du Niger (1904-1911).

#### Afrique orientale.

Mission accomplie par le sergent Noyal, envoyé à Madagascar, comme instructeur des cadets de la reine (1875).

Mission scientifique accomplie à Madagascar par M. Foucard (1889).

Mission scientifique accomplie à Madagascar par M. Maistre (1889).

Mission scientifique accomplie à Madagascar par le docteur Catat (1889).

Mission accomplie à Madagascar par M. le capitaine d'infanterie de marine Lavoisot (1890).

Mission d'études d'un chemin de fer devant relier Tananarive à la mer, accomplie par M. le colonel du génie Roques (1897).

#### Afrique équatoriale.

Mission d'exploration de la région de Kouilou-Niari, accomplie par M. le capitaine Pleigneur de l'infanterie de marine (1887).

Mission d'études des voies de communication entre Loango et Brazzaville, accomplie par M. l'ingénieur Jacob (1887-1888).

Mission d'exploration du Haut-Ogooué au Toubouri par MM. A. Fourneau et Paul Dollis (1889-1890).

Mission d'exploration dans la Haute-Sangha dirigée par M. Fourneau, chef d'exploration, accompagné de MM. Theriet et Blom (1890-1891).

Mission d'études ayant effectivement participé à l'installation de lignes télégraphiques dans le Gabon et le Moyen-Congo sous la direction de MM. Pobegu, administrateur des colonies, Dorliac de Borne, Etienne, Magne et Lhote, du service des postes et télégraphes (1890-1904).

Exploration de la région de la Haute-Sangha faite par MM. Gaillard et Husson (1891).

Exploration de liaison du Congo au Niger par le Charri et le Logone, accomplie par M. Maistre (1892-1893).

Missions d'exploration dans le Haut-Oubanghi, par l'administrateur Liotard (1892-1893).

Missions d'études géologiques au Congo, accomplies par M. Barrat (1893).

Missions d'études botaniques et forestières dans le Mayumbé par M. Lecomte, professeur au musée d'histoire naturelle (1893).

Première mission de délimitation franco-portugaise du Cabinda par MM. Blin et Fourneau (1893-1894).

Missions d'études d'un chemin de fer entre Loango et Brazzaville par la voie du Koukou dirigées par MM. Cornille, Belle, Guyot, Gaudard, officiers du génie (1893-1895).

Mission d'exploration dans le Moyen-Congo, accomplie par le capitaine Lamy et le docteur Alvernes (1894).

Mission d'exploration de la Haute-Sangha, accomplie par l'administrateur Clozel (1894-1895).

Mission du Kouilou-Niari, par le lieutenant de vaisseau Besançon (1894-1895).

Mission d'exploration et d'occupation du Tchad accomplie par le commissaire du Gouvernement Gentil (1895-1898).

Mission d'exploration du Chari accomplie par le lieutenant de vaisseau Bretonnet (1896-1897).

Exploration de la région Chari-Tchad par M. de Behagle (1898-1899).

Mission d'études d'une voie de communication entre Ouesso et Libreville accomplie par

les administrateurs A. Fourneau et Fondère (1899-1900).

Mission d'exploration de la région de Gribingui à Carnot accomplie par MM. Huot et Bernard (1900).

Mission de délimitation de la frontière sud-Cameroun accomplie par le docteur Cureau (1900-1902).

Mission d'exploration dans la Likouala-Mosakar et la Likouala-Esoumoi, dirigée par l'administrateur Prins (1901).

Mission d'exploration de Carnot au Tchad accomplie par le capitaine Löffler de l'infanterie coloniale (1901).

Exploration de la région du Chari Tchad accomplie par le capitaine Julien (1901).

Mission de délimitation de la frontière franco-portugaise accomplie par l'administrateur A. Fourneau (1901).

Exploration du Bahr-Sar accomplie par les administrateurs Rousset et Perdrizet (1901-1903).

Exploration scientifique et topographique de la région du Chari-Tchad, dirigée par M. Chevalier, docteur ès-sciences (1902-1903).

Mission d'études de la maladie du sommeil à la Côte occidentale d'Afrique, accomplie par le docteur Drumpt (1903).

Mission de délimitation de la frontière franco-belge, accomplie par M. l'administrateur Merlet (1903-1904).

Mission de recherche d'une voie de ravitaillement par le Bédoué, le Mayo-Kebbi, le Toubouri, par le commandant Lenfant (1903-1904).

Mission d'études de la maladie du sommeil au Congo dirigée par le docteur Martin, médecin-major des troupes coloniales (1905-1908).

Mission d'exploration de la Haute-Sangha, accomplie par l'administrateur Perdrizet (1895-1897).

Missions hydrographiques ayant opéré sur les côtes du Gabon et dans les rivières Congo, Oubanghi, Sangha (1904-1904).

Art. 2. — Le droit à l'obtention de la médaille coloniale avec agrafe « Asie » est acquis à tous les membres des missions effectuées en Asie depuis 187, savoir :

Mission archéologique et scientifique de M. Aymonier dans les provinces de Thanh-Hoa et Binh-Thuan (1882-1883).

Mission scientifique accomplie au Tonkin par M. Babansa, naturaliste (1836).

Mission scientifique dans les montagnes reliant le Cambodge, la C. chinchine et l'Annam : docteur Yerse (1892).

Mission d'abornement des frontières sino-annamites : général Servières (1893).

Mission d'exploration du lieutenant Lebond : recherche des communications par la région montagneuse entre Hué et Tourane (1893).

Mission d'exploration chez les Mois entre le Donnai et le Sabang-Khan : docteur Yersin (1894).

Mission d'opérations de délimitation et d'abornement de la frontière sud-annamite entre Long-Po et Muong-Le, accomplie par les commandants Tournier et Lugan (1894).

Mission d'études des voies de communication entre le fleuve Rouge, le haut Mékong et le Yang-Tse-Kiang : M. Bonin, vice-résident (1835).

Reconnaissance effectuée par M. Castanier, commissaire du Gouvernement, dans la région du Daïac et du Haut-Phu-Yen (1836).

Missions topographiques en Cochinchine, en Annam et au Cambodge : capitaine Thouard (1897).

Mission des chemins de fer de l'Indo-Chine : lieutenants Petit et Morin (1897).

Mission scientifique pour l'étude de la lèpre en Cochinchine : le docteur Cognac (1897).

Mission d'études de construction des prolongements de route en territoires militaires, en vue de pénétration commerciale au Yunnan, accomplie par le colonel Pennequin (1897).

Mission topographique de la Cochinchine, de l'Annam et du chemin de fer de Saïgon à Phantiet : M. Leroy, conducteur des travaux publics (1898).

Mission d'exploration dans le bassin du Donnai : M. Oddera, garde forestier (1898).

Mission d'études de la route reliant la province de Bien-Hoa au Lang-Biang : capitaine Bernard (1898).

Mission d'études du chemin de fer de pénétration en Chine par le Yunnan : mission Guillemoto et Leclère (1898).

Mission d'études du chemin de fer en Chine, par le Quang-Si : mission Wiard (1898).

Mission d'études de la lèpre et des moyens de la combattre, accomplie au Tonkin par le docteur Jeanselme (1899).

Mission d'études du chemin de fer de Saïgon à Thanh-Hoa accomplie par M. Blim, ingénieur des travaux publics (1899).

Missions ayant pour objet l'étude du chemin de fer ou de la route de Kompong-Chuang à Pursat, Soal-Dong-Kéo : M. Robert, conducteur des travaux publics, lieutenants Chauvet et Quatrefoies (1900-1903).

Mission d'études des voies de pénétration vers le Daïlac et le Haut-Donnai accomplie par M. Roy, des travaux publics (1901-1902).

Mission de pénétration pacifique au Laos de M. Sestier, résident (1903-1904).

Mission archéologique de M. Parmentier et du Père Durand dans les provinces de Thanh-Hoa et Binh-Thuan (1903-1904).

Art. 3. — Le personnel civil et militaire déjà titulaire de la médaille coloniale ne pourra prétendre à l'agrafe « Asie » ou « Afrique », s'il n'a à invoquer que les titres qui lui ont valu une première agrafe.

Art. 4. Le ministre des colonies est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 11 juin 1913.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le ministre de la guerre,

EUG. ÉTIENNE.

Le ministre de la marine,

FERRÉ BAUDIN.

Le ministre des colonies,

J. MOREL.

## Décret du 11 juin 1913 relatif à la médaille coloniale<sup>518</sup>

<sup>518</sup> Archives privées de la famille Maistre : extrait du *Journal officiel de la République française* du 26 juin 1913, rapport au président de la République suivi du décret relatif à la médaille coloniale, datés du 11 juin 1913.



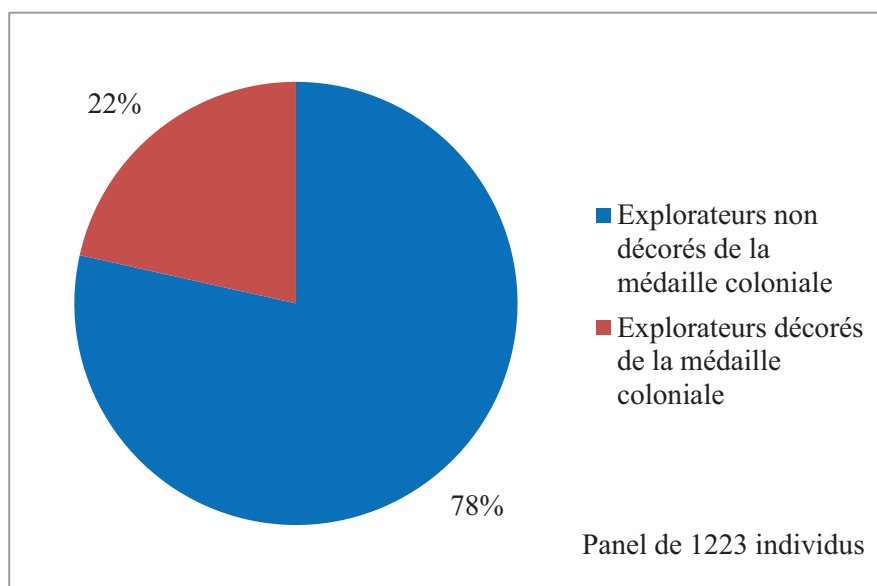
Cette loi de 1903 complétée par ce décret de 1913, rédigés à dix ans d'écart, sont directement destinés à attribuer la médaille coloniale aux membres des diverses missions d'exploration et d'étude qui se sont déroulées à partir de 1875 sur des territoires coloniaux asiatiques et africains. Nous observons donc, comme nous avons pu l'évoquer précédemment avec la promotion de la Légion d'honneur de 1905 dite des explorateurs, une volonté de l'État français de récompenser et d'honorer de façon raisonnée et presque systématique les explorateurs qui ont participé à la découverte et à l'étude des territoires sous influence française.

D'autre part, si nous nous attardons plus attentivement sur le décret de 1913, nous pouvons constater que le personnel d'une même mission relève d'un classement méthodique défini en fonction des zones où se sont déroulées les expéditions. Le décret de 1913 ici présenté est un extrait du *Journal officiel* faisant partie des archives privées de la famille Maistre. Casimir Maistre (ou un membre de sa famille) a annoté ce document de trois croix au crayon sur la page 2. La première croix figure en marge de la ligne « Mission d'exploration accomplie par M. Maistre (1892) » et la troisième à la ligne mentionnant « Exploration de liaison du Congo au Niger par le Chari et le Logone, accomplie par M. Maistre (1892-1893) » ; la dernière croix concerne une précédente mission à Madagascar comme l'indique le décret « Mission scientifique accomplie à Madagascar par M. Maistre (1889) ». Ainsi, les dix années de recherches entre la loi de 1903 et le décret de 1913 ont-elles permis de recenser, d'inventorier et de classer les diverses missions d'exploration et d'études effectuées par des Français sur les territoires coloniaux français d'Asie et d'Afrique. Un savant découpage en zones a été mis en place de façon à regrouper et ordonner l'ensemble des expéditions. Certaines missions s'étant déroulées sur de vastes territoires, elles sont mentionnées et classées à plusieurs reprises sur plusieurs zones. De cette façon, la mission Maistre de 1892-1893 apparaît dans le groupe « Afrique occidentale » ainsi que dans le paragraphe « Afrique équatoriale ». Nous n'imaginons pas que ces multiples mentions d'une même mission donnent droit à plusieurs agrafes, mais nous constatons l'engagement de l'État à relever et mentionner de façon délibérément méthodique une large part des missions d'exploration qui ont opéré en territoire colonial à partir de 1875. Cette approche semble indiquer une volonté de récompenser, même avec des années de retard, une absence ou un manque de reconnaissance de la France envers les individus qui ont exploré, dans certains cas conquis, et étudié l'espace colonial français d'Afrique et d'Asie à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cet honneur fait aux explorateurs semble

toutefois quelque peu tardif, certains n'étant plus en vie pour recevoir ou prétendre à cette distinction...

Ajoutons une dernière remarque au regard de ce décret de 1913 et notamment à la lecture de la longue liste des missions recensées. Nous pouvons constater que la majorité, si ce n'est la totalité, des expéditions ont toutes reçu l'aide de l'État lors de leur réalisation. Que ce soit des missions à caractère exclusivement scientifique, ou des expéditions plus polyvalentes mêlant exploration et conquête, ou exploration et valorisation des territoires conquis, nous pouvons observer qu'elles se sont déroulées soit à l'initiative d'un ministère (Colonies, Instruction publique, Marine, Guerre essentiellement) soit grâce à des subventions financières ou des aides matérielles de ces mêmes ministères. Ce sont donc des projets initiés et/ou subventionnés par l'État qui voient leur réalisation couronnée de lauriers de façon rétrospective par l'attribution de la médaille coloniale aux membres de ces diverses missions.

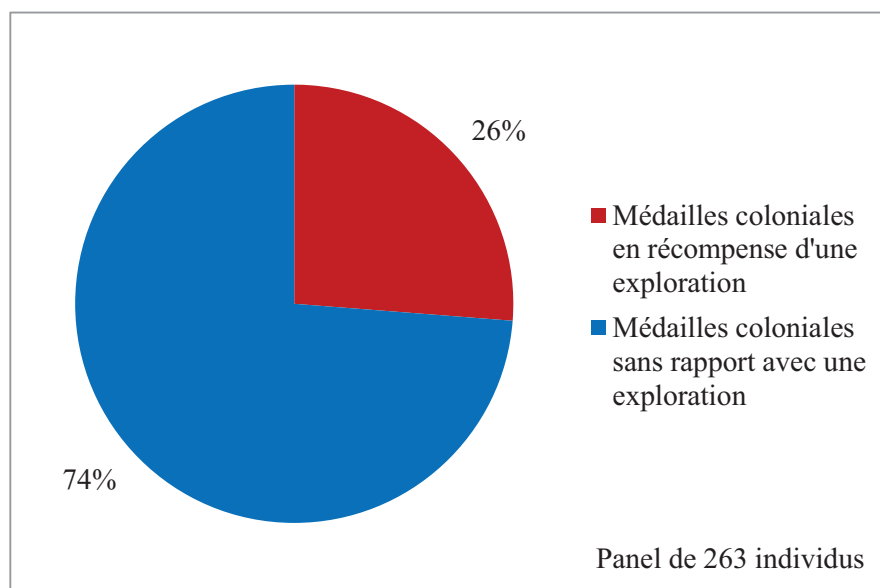
Parmi les individus de notre étude, un certain nombre d'explorateurs ont obtenu la médaille coloniale, comme nous le présentons à travers le Graphique 59 :



**Graphique 59 : Proportion d'explorateurs ayant été décorés de la médaille coloniale**

Le Graphique 59 nous donne une idée de la proportion d'explorateurs ayant reçu la médaille coloniale. Nous pouvons constater que près d'un quart d'entre eux (22%) ont été honorés par cette distinction. Il faut néanmoins envisager que n'ayant pas pu obtenir des informations complètes pour chacun des explorateurs de notre panel, la proportion d'explorateurs décorés de la médaille coloniale soit très légèrement supérieure. Malgré cela, l'ordre d'idée reste intéressant et non négligeable à prendre en compte.

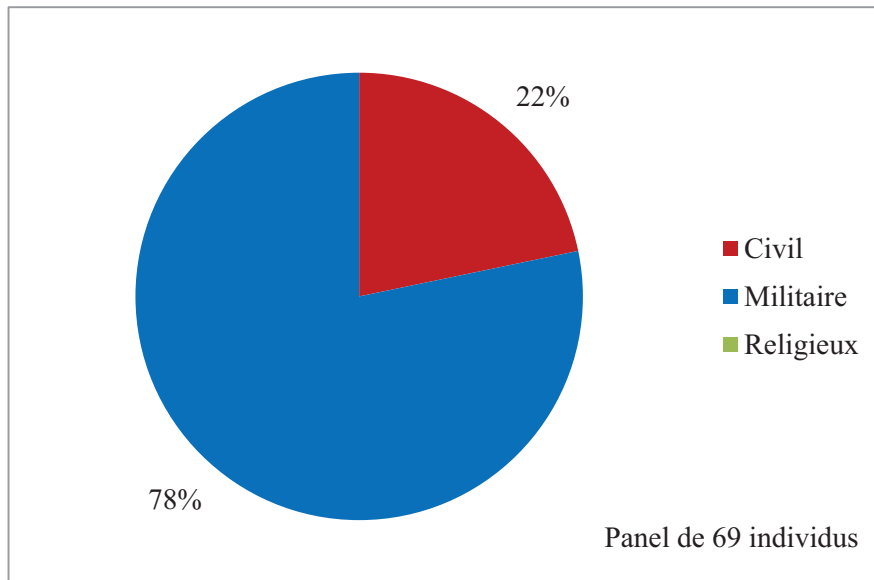
Toutefois, comme cela a été souligné pour le cas de la Légion d'honneur, la médaille coloniale et ses diverses agrafes ne sont pas exclusivement décernées pour récompenser une mission d'exploration. Certains individus l'ont reçue avant ou après leur exploration pour des actions en territoire colonial français bien différentes de l'exploration. À partir des dossiers personnels ou/et des dossiers de missions, nous avons pu distinguer les individus ayant obtenu la médaille coloniale et/ou une ou plusieurs agrafes de la médaille coloniale en récompense d'une exploration (Graphique 60) :



**Graphique 60 : Proportion de médailles coloniales ou agrafes de la médaille coloniale décernées en récompense d'une exploration**

Nous pouvons constater à partir du Graphique 60 que seuls environ un quart des individus de notre panel d'étude ont reçu la médaille coloniale et/ou une agrafe de la médaille coloniale pour honorer une exploration. Comme nous l'avons mentionné précédemment, cela peut s'expliquer par le caractère tardif de certaines lois ou décrets qui n'ont pas permis à certains explorateurs d'obtenir la médaille coloniale, étant déjà décédés lors de leur mise en œuvre. D'autre part, comme nous l'avons précisé, la médaille coloniale est destinée à récompenser des actions s'étant déroulées en territoire colonial français, or tous les explorateurs de notre panel d'étude n'ont pas effectué des expéditions exclusivement en zone d'influence française. Effectivement des missions d'exploration ont été entreprises hors des zones coloniales ou de protectorat français, nous pouvons ainsi citer un certain nombre de missions en Chine, en Asie centrale, en Afrique coloniale anglaise, en Amérique du Sud, etc. Pour compléter ces arguments, il est aussi nécessaire de prendre en compte les explorateurs qui ont agi sans caution ou soutien financier ou matériel de l'État ou d'un organisme leur permettant par la

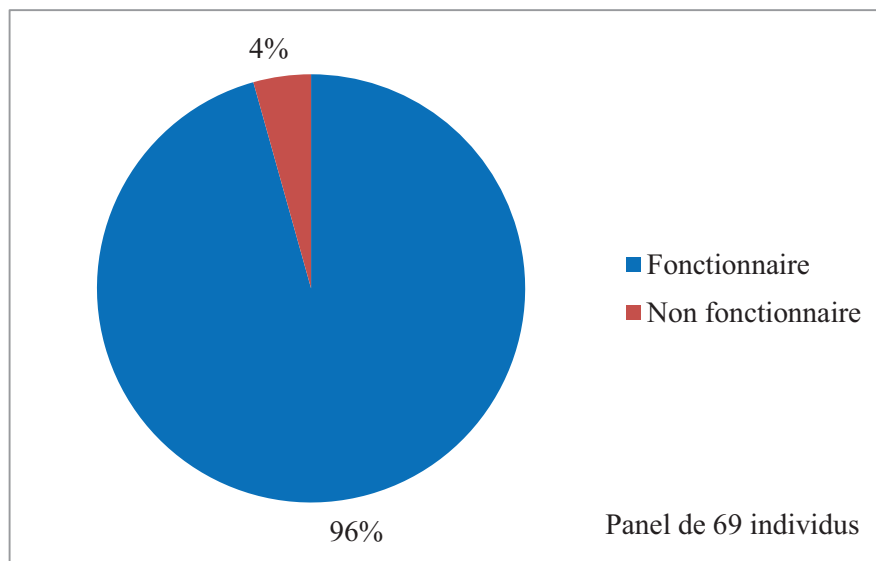
suite d'être reconnus et honorés de la médaille coloniale. En effet, les explorateurs qui ont opéré de leur propre chef et dont les missions n'ont été que peu médiatisées ou qui n'ont que peu rapporté d'éléments nouveaux ne bénéficient pas en règle générale des honneurs et des médailles auxquels d'autres individus plus en vue, plus soutenus, plus inscrits au sein d'un réseau scientifique, politique ou professionnel peuvent prétendre.



**Graphique 61 : Proportion d'explorateurs ayant reçu la médaille coloniale ou une agrafe de la médaille coloniale en récompense d'une exploration selon leur statut**

D'autre part, étant donné le caractère essentiellement militaire de la médaille coloniale, nous avons souhaité observer la part de militaires, de civils ou de religieux ayant obtenu cette distinction en récompense d'une mission d'exploration. À partir des données recueillies, nous avons élaboré le Graphique 61. Il s'avère que la très large majorité des explorateurs décorés de la médaille coloniale ou ayant obtenu une agrafe de la médaille coloniale dans le but de distinguer leur exploration sont des militaires (78%). Malgré cela, près d'un quart sont des civils (22%) ce qui reste intéressant à souligner à la lumière de l'article de loi de création de la médaille coloniale de 1893 mentionné précédemment, qui précisait que cette décoration était destinée à « récompenser des services militaires » et autres « actions de guerre ». Ainsi les civils peuvent recevoir cette distinction honorifique sans avoir pris part à des opérations de guerre. Leur action en territoire colonial français leur a permis d'obtenir cette médaille sans toutefois être amenés à combattre.

En nous attardant sur le statut de ces explorateurs ayant reçu la médaille coloniale, nous avons aussi voulu connaître leur lien avec l'État. Bien entendu les 78% de militaires sont des fonctionnaires, mais qu'en est-il des 22% de civils.



**Graphique 62 : Proportion d'explorateurs fonctionnaires ayant reçu la médaille coloniale ou une agrafe de la médaille coloniale en récompense d'une exploration**

Le Graphique 62 est flagrant quant au statut des explorateurs récipiendaires de la médaille coloniale en récompense d'une expédition. En effet, la très large majorité des médaillés (96%), travaillent au service de l'État. Comme nous avons pu le voir précédemment beaucoup d'entre eux sont des militaires, mais parmi les civils presque la totalité sont aussi fonctionnaires. Ce sont donc les agents de la fonction publique, militaires, administrateurs, ingénieurs civils entre autres qui sont récompensés par ces médailles coloniales ou agrafes de la médaille coloniale. Ce sont leurs actions et leurs explorations pour la plupart commanditées et subventionnées par l'État qui leur valent d'être honorés de cette récompense. L'État récompense en grande majorité et de façon presque automatique ses propres agents et donc ses propres actions, tout en laissant de côté les explorations et entreprises menées par des individus relevant de la sphère de la société privée, mais ayant néanmoins accompli de courageuses et intéressantes expéditions. Cette proportion est difficile à expliquer. Certes, l'État est très certainement moins au courant des actions menées par des explorateurs qui ne relèvent pas d'un de leur ministère. Toutefois, un minimum de recherche d'information auprès d'organes tels que les Sociétés de géographie aurait permis d'identifier et de récompenser un plus grand nombre d'individus ayant effectué des explorations tout autant méritantes que celles accomplies par des fonctionnaires. Volonté délibérée de l'État de privilégier ses propres agents ou manque d'informations permettant de récompenser d'autres explorateurs que des fonctionnaires, il semble difficile de présumer de l'une ou l'autre de ces possibilités.

Comme la Légion d'honneur, la médaille coloniale ainsi que les agrafes qui peuvent l'accompagner ont pu récompenser des explorateurs pour leurs expéditions. Distinction qui n'est pas exclusivement réservée aux explorateurs, la médaille coloniale a toutefois permis d'honorer des missions et des hommes ayant participé à la découverte, à l'étude et à la conquête de territoires coloniaux français. Certes, moins prestigieuse que la Légion d'honneur, la médaille coloniale a contribué à honorer de façon rétroactive et méthodique, les services rendus par certains explorateurs à la France dans les zones coloniales françaises notamment en Afrique et en Asie.

### *Les ordres coloniaux*

Pour compléter ce paragraphe dédié aux récompenses coloniales attribuées aux explorateurs en récompense de leurs missions, il est nécessaire d'évoquer d'autres décorations qui ont aussi un lien avec l'histoire coloniale de la France.

En effet, en complément de la médaille coloniale, la France dispose à partir du 10 mai 1896 de cinq ordres coloniaux, hiérarchisés et organisés sur le modèle de l'ordre de la Légion d'honneur : l'ordre du Cambodge, l'ordre du Dragon d'Annam, l'ordre de l'Étoile noire (Bénin), l'ordre du Nicham El Anouar (Côte des Somalis) et l'ordre de l'Étoile d'Anjouan (Comores)<sup>519</sup>. Ces ordres étrangers sont créés ou passés sous le giron de la France lors de l'annexion de leurs territoires ; ils sont décernés pour récompenser les services rendus dans les colonies ou la participation à l'expansion coloniale. Le décret du 22 janvier 1897 règle les conditions de nomination et de promotion dans les ordres coloniaux :

<p>« Vu les décrets des 10 et 23 mai 1896, relatifs aux ordres coloniaux, DÉCRÈTE :</p> <p>Art. 1. Nul ne peut être décoré d'un ordre colonial s'il n'a dix ans de services civils ou militaires. Le temps passé au ministère des colonies compte pour une fois et demie sa durée ; celui passé dans les colonies, les pays de protectorat ou l'Algérie compte pour trois fois sa durée. En cas de campagnes de guerre ou d'explorations, aucune durée de services n'est exigée.</p> <p>Les personnes n'appartenant pas à l'armée, à la marine ou aux administrations publiques peuvent être décorées d'un ordre colonial pour services rendus, soit dans les colonies où pays de protectorat, soit en France, pour l'expansion coloniale. Les décrets portant nomination mentionnent les motifs des décorations.</p> <p>[...]</p>
--

---

<sup>519</sup> Le musée de la Légion d'honneur a élaboré des fiches documentées retraçant l'histoire de ces ordres coloniaux : [http://www.legiondhonneur.fr/sites/default/files/les\\_ordres\\_coloniaux\\_-\\_france\\_doutre-mer\\_.pdf](http://www.legiondhonneur.fr/sites/default/files/les_ordres_coloniaux_-_france_doutre-mer_.pdf).

3. Nul ne peut être promu à un grade supérieur s'il n'a passé deux ans dans le grade inférieur. Cette durée est réduite à un an en cas de campagne de guerre ou d'exploration »<sup>520</sup>.

Selon ce décret, les explorateurs font partie des individus pouvant prétendre recevoir ces décorations coloniales. Elles ne sont pas réservées uniquement aux personnels de l'État et ne demandent aucune durée d'activité spécifique dans les colonies pour les explorateurs. Ainsi, ils sont éligibles pour recevoir ces récompenses s'ils ont participé à l'expansion coloniale française, essentiellement dans les territoires auxquels sont consacrés ces ordres. Cependant, les explorateurs constituant notre panel d'étude, ne sont pas nombreux à avoir été décorés de l'un de ces ordres, ce qui peut s'expliquer notamment par la création tardive au regard de la période concernée. En effet, sur l'ensemble des 1223 explorateurs étudiés, il a été possible d'identifier 62 d'entre eux qui reçoivent l'ordre du Cambodge (soit 5%), 62 l'ordre du Dragon de l'Annam (5%), 21 l'ordre de l'Étoile noire (soit 1,7%), 20 l'ordre du Nicham El Anouan (1,6%) et 17 l'ordre de l'Étoile d'Anjouan (1,4%). D'autre part, comme pour la médaille coloniale, tous les décorés de ces ordres ne le sont pas forcément pour couronner une exploration, mais pour d'autres services rendus aux colonies. Toutefois, la grande majorité a été honorée par ces distinctions en récompense de leur activité exploratoire dans les colonies. C'est ainsi une nouvelle fois une volonté délibérée de l'État de reconnaître l'intérêt de l'exploration à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et dans ce cas particulier, l'exploration liée à l'expansion coloniale française.

En définitive, au même titre que la médaille coloniale, l'attribution des ordres coloniaux a été un moyen de compléter l'éventail des décorations permettant à l'État d'exprimer sa reconnaissance envers les explorateurs ayant participé à l'expansion coloniale française. L'étude de ces diverses récompenses est en effet un moyen de constater ou de révéler le lien existant entre exploration et expansion coloniale.

L'ensemble de ces marques de reconnaissance que reçoivent les explorateurs à leur retour de mission, qu'elles soient décernées par l'État ou d'autres organismes, plus ou moins prestigieuses, participent à cette forme de gloire qui entoure ce groupe atypique d'individus. Ils sont reconnus comme méritants, héroïques, leurs découvertes scientifiques sont saluées, leur rôle dans l'expansion coloniale française est mis en exergue. De cette façon, les lauriers qu'ils avaient cherché à obtenir leurs sont décernés et couronnent le succès de leur aventure. De

---

<sup>520</sup> *Bulletin des lois de la République française*, Paris, Imprimerie nationale, 1897, B. 1892, p. 659.

plus, ces multiples formes de reconnaissance nationales et scientifiques symbolisées par ces diverses récompenses peuvent aussi s'accompagner d'une reconnaissance hiérarchique et professionnelle.

## **2 - Reconnaissances de ses pairs**

Recevoir de jolies médailles à agraffer à sa veste ou à exposer dans ses vitrines est certes très valorisant d'un point de vue personnel, d'autant plus lorsque cela permet de matérialiser la reconnaissance de son pays ou d'une quelconque autorité faisant référence dans un domaine spécifique. Cependant, il est aussi bienvenu pour l'explorateur d'obtenir d'autres bénéfices reposant sur ses glorieuses et méritantes actions dans des territoires méconnus. Est-il alors possible d'identifier les formes que peuvent prendre la reconnaissance hiérarchique et professionnelle ?

### **a) Les marques d'éloge écrites**

Plusieurs manifestations de la reconnaissance hiérarchique sont fréquemment repérables dans les dossiers personnels des explorateurs. Il est toutefois à préciser que les diverses catégories que nous allons évoquer s'appliquent essentiellement aux explorateurs faisant partie de la fonction publique (qui constituent la majorité du panel d'étude), et en grande majorité aux militaires (même si ces pratiques peuvent aussi être identifiées pour des explorateurs dépendants d'autres administrations, mais en plus faible proportion).

Parmi ces diverses formes de gratification, permettant de valoriser le mérite et d'exprimer la reconnaissance, les administrations, et notamment l'armée, disposent de plusieurs types de récompenses hiérarchisées : la lettre de félicitations, le témoignage de satisfaction et enfin la citation. L'article 42 des « Instructions sur les inspections générales – Dispositions communes à toutes les armes » du 28 mars 1888 rend compte des modalités d'attributions de ces formes d'éloge et détaille leur hiérarchie :

« Récompenses diverses. – Citations. – Lettres d'éloges.

Art. 42. Le zèle déployé par les militaires dans l'accomplissement de certains devoirs professionnels et la valeur des travaux qu'ils produisent peuvent être récompensés par des citations diverses ou par des lettres de félicitations dont l'importance est graduée ainsi qu'il suit :

- Citation à l'ordre du corps ;
- Citation à l'ordre de la brigade ;
- Citation à l'ordre de la division ;
- Citation à l'ordre du corps d'armée ;
- Lettres de félicitations ou témoignages de satisfaction du Ministre ;



Citation au *Bulletin officiel* du ministère de la guerre »<sup>521</sup>.

Ces formes de gratifications, codifiées et hiérarchisées, répondent ainsi à une volonté de valoriser actions et travaux réalisés par les militaires, de mettre en avant et reconnaître leur mérite, sans toutefois les juger suffisamment exceptionnels pour prétendre à une décoration ou à un quelconque avancement. Cependant, lettres d'éloges et citations figurent dans les états de service des militaires auxquels elles sont octroyées. Ces marques de reconnaissances, même si elles ne conduisent pas à une récompense directe (médaille, avancement, ...), témoignent toutefois de l'intérêt hiérarchique pour les missions et résultats obtenus durant les explorations.

Il est ainsi possible de trouver ce genre de lettre de félicitations adressée par le ministre de tutelle, en l'occurrence ici le ministre de la Guerre, qui met en avant les mérites de l'officier de cavalerie Burthe d'Annelet à la suite de sa participation à la traversée de l'Afrique de la mer Rouge à l'Atlantique dirigée par du Bourg de Bozas en 1901-1903 :

« Je vous témoigne toute ma satisfaction au sujet du rapport personnel, que vous avez établi, sur l'exploration et la géographie des régions traversées par la mission du Bourg de Bozas, dont vous avez fait partie en 1901-02.

La carte et les renseignements très intéressants qu'il contient seront utilisés avec fruit par le service géographique de l'armée »<sup>522</sup>.

Il est à préciser que Burthe d'Annelet n'a pas effectué cette mission pour le compte de l'armée. En effet, il avait pris un congé d'un an, prolongé de six mois, pour participer à cette expédition. C'est donc bien pour une action personnelle, une exploration hors de son activité militaire, qu'il reçoit cette lettre saluant les résultats obtenus durant cette mission. Dans le même ordre d'idée, le capitaine Anginieur effectue de sa propre initiative une exploration en Asie centrale, au Turkestan, au Tibet et au Cachemire en 1903, accompagné d'un voyageur américain, Oscar Crosby. À son retour, il reçoit ce témoignage de satisfaction du ministre de la Guerre le 10 juin 1904 :

« Vous m'avez adressé, à la suite de votre voyage en Asie Centrale, un Rapport très intéressant qui témoigne des difficultés considérables que vous avez rencontrées dans la traversée du Petit Tibet et des efforts que vous avez dû déployer pour mener à bonne fin votre exploration.

Je vous adresse ma satisfaction pour l'énergie et l'endurance dont vous avez fait preuve dans l'exécution de votre projet »<sup>523</sup>.

---

<sup>521</sup> *Journal militaire*, Paris, Gournay, 1888, p. 353.

<sup>522</sup> SHD, GR 6Ye dossier n°25 057 : lettre de félicitations adressée le 3 mars 1904 par le ministre de la Guerre à Jules Burthe d'Annelet.

Au regard de ces deux lettres d'éloges, il ressort que d'une certaine façon, Burthe d'Annelet et Angineur ont, en adressant tous deux un rapport de leur expédition à leur ministre, sollicité la reconnaissance de leur hiérarchie pour leurs explorations. Tous deux ont effectué leur mission à titre privé, cependant le fait d'envoyer au ministre les résultats de leurs expéditions respectives, a été un moyen d'attirer l'intérêt de leur hiérarchie et de mettre en avant le mérite qu'ils ont eu de se lancer dans de telles aventures risquées. Sans solliciter directement et ouvertement de faveur particulière, ils ont cependant braqué la lumière sur leurs explorations et obtenu la reconnaissance et l'éloge de leur hiérarchie. Toutefois, tous les bénéficiaires de lettres d'éloges ne sollicitent pas de telles marques de gratitude ; mais il est fréquent de retrouver dans le libellé de la lettre d'éloge, la mention de l'envoi d'un rapport de mission ou de cartes géographiques au ministre.

D'autres lettres d'éloge présentent un caractère différent, car elles ne semblent pas avoir été provoquées ou réclamées d'une quelconque façon par le destinataire du courrier. Apparaît ainsi dans les états de service de l'officier d'infanterie de marine Quiquandon conservés dans son dossier de Légion d'honneur, un témoignage de satisfaction adressé par le ministre de la Marine et des Colonies :

«A obtenu le 21 octobre 1883 un témoignage de satisfaction de Mr le Ministre de la Marine et des Colonies pour le zèle et l'activité dont il a fait preuve pendant la campagne de 1882-83 dans le haut fleuve et notamment dans l'accomplissement de la mission qui lui a été confiée d'accompagner Mr le Directeur Bayol dans le Grand-Belédougon »<sup>524</sup>.

Dans le cas de Quiquandon, il ne semble donc pas qu'il ait sollicité une quelconque reconnaissance. Cependant sa participation à la mission Bayol en 1882-1883 lui vaut d'être honoré par cette lettre d'éloge et d'avoir retenu l'attention de sa hiérarchie, ce qui n'est jamais mauvais en matière de carrière et d'avancement.

Une autre forme d'éloge, plus prestigieuse dans l'échelle des gratifications, s'exprime à travers la citation qui se définit de la façon suivante :

#### « Citation

Terme militaire qui désigne le fait de signaler un acte valorisé (bravoure, respect des consignes, attaque réussie, attaque ennemie repoussée, exemple donné...) en « citant » le combattant ou l'unité dans l'ordre du jour. La citation peut être individuelle ou collective,

---

<sup>523</sup> SHD, GR 5Ye dossier n°100 324 : Témoignage de satisfaction adressé le 10 juin 1904 par le ministre de la Guerre au capitaine Angineur.

<sup>524</sup> Archives Nationales, LH/2244/66, dossier de Légion d'honneur de Fernand Jean Henri Quiquandon : États des services.

et peut être faite à plusieurs échelles : citation à l'ordre du régiment, de la division, du corps d'armée, de l'armée, du G.Q.G. »<sup>525</sup>.

C'est donc un moyen de mettre en relief une action spécifique, qui sort de l'ordinaire, et de la récompenser en mettant en avant son auteur, en le distinguant et l'honorant d'un commentaire élogieux. Marie-Anne Paveau, a étudié le cas des citations à l'ordre, notamment dans le contexte de la Grande Guerre et, très justement, évoque cette récompense comme une « sanction positive »<sup>526</sup> qui permet d'honorer le bénéficiaire :

« La CAO [Citation à l'ordre] comme discours d'honneur ressortit à l'éloquence démonstrative et s'inscrit de ce fait dans la filiation des discours épидictiques. On pense bien sûr au panégyrique, discours élogieux qui porte sur les actions vertueuses d'hommes distingués de ce fait [...] ».

Mais la citation constitue aussi une source historique et mémorielle de l'individu concerné :

« Considérée comme un document, la CAO constitue un des principaux modules de l'histoire militaire interne (livres d'or et historiques des armes et corps, monographies, biographie, hagiographies). Mais elle est aussi un module de l'histoire-mémoire nationale et municipale qui peut se lire sur les monuments aux morts, dans les salles d'honneur et les salles de conseil. Elle circule enfin dans les lieux d'histoire familiale, « papiers de famille » parfois mis en ligne, comme illustration du moment militaire de la vie de tel ou tel ancêtre »<sup>527</sup>.

De la sorte, ces citations témoignent lors de leur attribution de l'honneur formellement rendu à l'individu qui en bénéficie, mais créent également une trace de sa « légende » ou du moins contribuent à construire la mémoire de son action d'éclat.

Dans l'échelle des éloges qui peuvent être adressés, l'administration militaire dispose en premier lieu de la citation au *Bulletin officiel* qui précède les lettres de félicitations et autres témoignages de satisfaction. Nous pouvons constater que plusieurs explorateurs ont reçu ce premier échelon des marques d'honneur. Ainsi, l'officier d'administration Élie Georges Guérin voit son mérite mis en avant à travers une citation au *Bulletin officiel* le 6 mai 1907, pour marquer la reconnaissance de l'armée pour sa participation à la mission Cottes de délimitation de frontières entre le Congo français et le Cameroun allemand en 1906 :

---

<sup>525</sup> [http://crd1418.org/espace\\_pedagogique/lexique/lexique\\_cd.htm](http://crd1418.org/espace_pedagogique/lexique/lexique_cd.htm).

<sup>526</sup> PAVEAU, Marie-Anne, « Citations à l'ordre et croix de guerre. Fonction des sanctions positives dans la guerre de 1914-1918 », in CAZALS, Rémy, PICARD, Emmanuelle, ROLLAND, Denis, *La Grande Guerre. Pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, p. 247-257.

<sup>527</sup> PAVEAU, Marie-Anne, « La citation militaire : système sémiotique, pratique honorifique », *Dans la jungle du discours rapporté : genre du discours et discours rapporté*, Cadix, Presses de l'Université de Cadix, 2005, p. 277-286.

« Pour l'énergie, le dévouement et la compétence dont il a fait preuve en secondant le chef de la mission Congo-Cameroun-Sud dans tous les détails de ses travaux et en exécutant lui-même des explorations particulières »<sup>528</sup>.

Ce sont ici ses mérites durant l'expédition et ses initiatives personnelles en qualité d'explorateur qui sont mises en avant et remarqués par sa hiérarchie qui lui valent cette forme d'éloge. Plus haut dans les honneurs, voici l'exemple de l'officier d'artillerie coloniale de Peyronnet qui reçoit le 10 décembre 1901 une citation à l'ordre du jour des troupes de l'Afrique occidentale française, pour sa participation à la mission Lenfant au bas Niger en 1901-1902 :

« Pour le dévouement, le zèle, l'intelligence avec lesquels il a secondé le Capitaine Commandant la flottille du Bas Niger »<sup>529</sup>.

Et au sommet des éloges, notons l'exemple de l'interprète militaire Landéroïn qui recueille en 1900 une citation à l'ordre de l'armée pour souligner son mérite d'avoir pris part à la mission Marchand Congo-Nil :

« Cité, sur la proposition du Ministre des Colonies, par le Ministre de la Guerre, à l'ordre de l'armée pour sa brillante conduite pendant la mission de trois années (1896-1899) qu'il a accomplie de l'Atlantique à la mer Rouge (*Journal officiel de la République française* en date du 9 janvier 1900) »<sup>530</sup>.

L'ensemble de ces formes de récompenses ont en commun de mettre en avant l'individu honoré en des termes saluant son efficacité, son mérite, son aide et ses initiatives. Le vocabulaire employé révèle une échelle de valeurs au travers de l'éloge des comportements et des activités des individus honorés par ces marques de reconnaissance : « zèle », « bonne conduite », « dévouement », « compétence », « énergie ». Se trouvent valorisées attitudes et aptitudes considérées comme louables dont ont fait preuve les bénéficiaires de ces récompenses, au cours de leurs explorations respectives. C'est ainsi pour la hiérarchie un moyen d'honorer et d'exprimer sa reconnaissance pour des actions et des comportements jugés méritoires qui rejaillissent en conséquence sur l'administration dont ils dépendent. Ce système enfin, contribue à définir un cadre normatif exposé aux yeux de l'ensemble du corps social.

Il est à préciser que si les citations sont réservées à un cadre militaire, les lettres d'éloges peuvent être adressées par d'autres administrations. Ainsi, avons-nous pu identifier quelques administrateurs coloniaux ayant reçu des lettres de félicitations ou témoignages de

---

<sup>528</sup> SHD, GR 6Ye dossier n°44 136 : États des services d'Élie Georges Guérin.

<sup>529</sup> SHD, GR 6Ye dossier n°20 029 : États des services d'Hippolyte Louis Marie de Peyronnet.

<sup>530</sup> SHD, GR 5Ye dossier n°148 469 : États des services de Moïse Augustin Landeroïn.

satisfaction<sup>531</sup> du ministre des Colonies ou du gouverneur général d'un territoire colonial. Mais il est certain que c'est dans l'armée que cette pratique honorifique est la plus répandue et la plus visible pour les explorateurs constituant notre panel d'étude.

Moins prestigieuses que les décorations, moins avantageuses que l'avancement, ces marques d'éloge sont cependant intéressantes à plusieurs points de vue. Pour les bénéficiaires, c'est évidemment plaisant et agréable pour leur ego, mais c'est aussi un moyen de recevoir la reconnaissance souvent attendue de sa hiérarchie pour son activité exploratoire. De plus, être gratifié de ces éloges est aussi un moyen d'être identifié par ses supérieurs, pour ensuite pouvoir être mis en avant pour une promotion ou une fonction plus prestigieuse. D'autre part, ces expressions écrites de reconnaissance adressées pour féliciter des missions d'exploration semblent indiquer l'intérêt des administrations françaises pour des actions d'éclat d'un type particulier. En effet, l'exploration est saluée au même titre que le courage lors d'une attaque, le respect des consignes, etc. Ce qui incite à constater une forme d'encouragement à entreprendre ce genre d'expéditions qui sont en retour félicitées et soutenues.

Pour compléter cette réflexion, remarquons que ces formes de reconnaissance, du fait de leur forme écrite et de ce fait pérennes (inscription dans les états de service, les journaux officiels, etc.), contribuent à construire la mémoire des explorateurs. Leurs faits hors du commun sont consignés dans les quelques lignes de ces marques d'éloges qui participent à établir pour certain leur « légende » et leur notoriété.

Cependant, si la gloire, les récompenses et les honneurs sont recherchés et reçus par les explorateurs, une autre forme de reconnaissance hiérarchique est généralement attendue : l'avancement.

### **b) L'exploration comme moyen d'ascension professionnelle**

Aborder la question de l'avancement, c'est aussi questionner l'ascension professionnelle et sociale de l'explorateur. Parmi la variété des motivations ayant conduit des individus à s'engager dans l'exploration, la recherche des honneurs et de la gloire étaient peu fréquemment avoués comme nous avons pu l'étudier précédemment. Cependant, la quête d'une situation sociale faisait partie des motifs avancés plus aisément. Qu'en est-il vraiment ?

---

<sup>531</sup> À titre d'exemple, l'administrateur colonial Thomann reçoit un témoignage officiel de satisfaction du ministre des Colonies le 25 janvier 1898 pour son exploration dans la vallée de la Sassandra en Côte d'Ivoire. Voir : ANOM, EE/II/1278/6, dossier Georges Thomann.

L'exploration permet-elle d'obtenir de l'avancement et en conséquence représente-t-elle un moyen de s'élever socialement ?

À la consultation des dossiers de missions conservés aux Archives d'Outre-mer, un des détails les plus frappants est la présence quasi permanente de courriers relatifs à des demandes de promotions. Presque chaque dossier contient un document adressé par le ministère des Colonies ou un chef de mission pour obtenir un grade supérieur, un poste plus élevé, une affectation plus glorieuse pour un ou plusieurs membres d'une mission d'exploration. Certains cartons<sup>532</sup> ou dossiers<sup>533</sup> sont même dédiés exclusivement à ce type de demandes de promotions et de récompenses. Cette remarque est d'autant plus vraie pour les explorateurs militaires. En effet, comme le souligne Numa Broc : « [...] pour un officier, une expédition réussie, c'est une promotion assurée »<sup>534</sup>. En consultant les états de service des militaires, ce point se vérifie aisément. Les missions d'exploration sont pour la plupart inscrites au titre des campagnes et à la suite de ces expéditions, le militaire bénéficie fréquemment d'une promotion au grade supérieur. Plusieurs cas de figure peuvent se présenter. Le premier consiste à proposer le militaire au tableau d'avancement. Cela représente déjà une première forme de reconnaissance, mais qui n'aboutit pas toujours à une promotion. La justification provient alors du peu de temps que le militaire a effectué dans son grade. De façon à récompenser tout de même son action, il est souvent prévu de l'inscrire au prochain tableau d'avancement et lui permettre ainsi d'accéder de façon différée au grade supérieur. Être proposé à l'avancement est cependant un moyen de reconnaître les compétences et les mérites d'un individu et de prouver l'intérêt de la hiérarchie pour ses actions et résultats durant son exploration. Ainsi, l'enseigne de vaisseau Marie Joseph Eugène d'Huart est proposé à l'avancement par le lieutenant-colonel Destenave, alors commandant supérieur des troupes, commissaire du gouvernement par intérim au Tchad. Les notes inscrites par Destenave dans le mémoire de proposition pour l'avancement de Huart mettent en avant ses mérites, et notamment ses travaux exploratoires effectués en 1901-1902 au lac Tchad :

« A procédé à l'exploration du Tchad à partir du 29 décembre 1901. Parcouru et relevé l'Archipel Kouri jusqu'au 28 avril 1902. [...]

---

<sup>532</sup> ANOM, FM MIS 55 : ce carton contient exclusivement des demandes de promotions et de récompenses pour le personnel des missions Gendron, Gentil et Foureau-Lamy.

<sup>533</sup> ANOM, FM MIS 30, dossier « Récompenses accordées aux missions hydrographiques de l'AOF : 1912-14 ».

<sup>534</sup> BROC, Numa, « Les explorateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle reconsidérés », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, Tome LXIX, n°256, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 250.

Du 16 mai au juillet 1902, a exploré et relevé l'archipel Boudouma jusqu'à la pointe septentrionale du Tchad.

S'est livré à des observations astronomiques importantes. A exécuté des travaux géographiques remarquables qui ont permis d'établir une 1<sup>re</sup> carte d'ensemble du lac.

A fait des études hydrographiques [illisible].

A obtenu pacifiquement des résultats politiques importants »<sup>535</sup>.

Ainsi, l'enseigne de vaisseau Huart est-il proposé pour l'avancement, notamment pour récompenser ses explorations et les résultats qu'il a obtenus. Cependant, malgré ces remarques élogieuses de Destenave, il n'est promu lieutenant de vaisseau que le 3 mai 1906.

Le cas de l'officier de cavalerie Pierre René Masson est plus particulier. En effet, il est proposé à l'avancement à la suite de sa participation à la première mission Flatters. Alors capitaine en 1<sup>er</sup>, il est alors proposé pour le grade de chef d'escadron, en septembre 1880 :

« Observations du chef de mission [colonel Flatters]

Officier des plus méritants. Second de la mission. A rendu les plus grands services pendant la première partie des travaux d'exploration de la mission, dans le pays des Touaregs de janvier à juin 1880. [...]

Observations de Monsieur le Ministre des travaux publics [M. Varroy]

J'appuie instamment la proposition qu'est faite, en faveur du capitaine Masson. L'avancement de cet excellent officier serait la juste récompense des services signalés qu'il a rendus pendant la mission d'exploration à travers le pays des Touaregs-Ashgou »<sup>536</sup>.

Les éloges de son chef de mission et du ministre des Travaux Publics (la mission Flatters est sous la tutelle de cette administration) mettent en lumière que c'est l'exploration à laquelle il a pris part qui lui vaut cette proposition pour le grade supérieur. Toutefois, est-ce la lenteur des procédures militaires ou un placement pas assez haut dans le tableau d'avancement qui n'a pas permis au capitaine Masson cette promotion ? En effet, cet officier participe aussi à la seconde mission Flatters dans le Sahara, mais est malheureusement massacré en février 1881, sans avoir obtenu l'avancement pour lequel il avait été proposé.

Proposer un individu pour l'avancement en faisant valoir ses travaux d'explorateur, est donc une première forme de reconnaissance, mais qui ne se concrétise pas à chaque fois malgré les éloges et les soutiens officiels multiples. Cependant, toutes les propositions n'échouent pas. Elles sont même plus nombreuses à être acceptées plutôt que refusées.

---

<sup>535</sup> SHD, Série CC7 4<sup>e</sup> Moderne, Carton n°659, Dossier n°12 : Mémoire de proposition pour le grade de lieutenant de vaisseau en faveur de M. d'Huart, enseigne, 8 février 1903.

<sup>536</sup> SHD, GR/5Ye dossier n°36 468 : Mémoire de proposition pour le grade de chef d'escadron en faveur du capitaine Masson, septembre 1880.

Nombre d'explorateurs ont ainsi obtenu une promotion à la suite d'une exploration. C'est véritablement, avec la Légion d'honneur, la forme de reconnaissance la plus fréquemment rencontrée. Les dossiers personnels et autres cartons de missions fourmillent de propositions à l'avancement pour un ou plusieurs membres d'une même expédition. Selon les cas, les situations de carrière, les résultats des missions et les embuches rencontrées, les explorateurs obtiennent une promotion au grade supérieur soit à titre exceptionnel, soit en étant inscrit au tableau d'avancement classique, c'est-à-dire par ordre d'ancienneté. En ce qui concerne les promotions à titre exceptionnelle, les divers textes juridiques militaires successifs prévoient ce cas de figure et précisent les termes de ce mode d'avancement. À titre d'exemple, voici l'article 18 du « Décret sur l'établissement, à la suite des inspections générales, des listes d'aptitudes, des tableaux d'avancement et des tableaux de concours aux diverses récompenses » du 22 mars 1898 :

« Art. 18. Peuvent être inscrits d'office par le Ministre de la guerre aux tableaux d'avancement ou aux tableaux de concours, sur le rapport de leurs chefs hiérarchiques et des inspecteurs généraux, les officiers, assimilés et employés militaires qui se sont signalés par des faits de guerre ou des missions importantes en France, à l'étranger ou aux colonies.  
Ces candidats sont inscrits à la suite des tableaux avec la mention : « d'office » et l'indication du motif de leur inscription (Tonkin, Madagascar, Soudan, missions, etc.).  
Ils peuvent être l'objet d'un choix hors tour, dans des conditions fixées pour chacun d'eux par le Ministre »<sup>537</sup>.

L'inscription au tableau d'avancement « d'office » répond ainsi à un besoin de valoriser par une promotion des actions d'éclats exceptionnelles. C'est un moyen de récompenser le militaire pour des services qui sortent de l'ordinaire et de reconnaître son mérite. L'exploration rentre ainsi dans le cadre de ces missions exceptionnelles pouvant donner lieu à une inscription « d'office » au tableau d'avancement. C'est alors un moyen d'accéder au grade supérieur plus rapidement, sans tenir compte de l'ancienneté. En conséquence, il est compréhensible que le souhait de faire progresser plus rapidement leurs carrières fasse partie des motivations ayant conduit des jeunes gens à s'engager dans l'exploration, et notamment les militaires. Les carrières dans les colonies proposaient alors beaucoup plus de possibilités d'avancement que celles effectuées en métropole. Théâtre d'opération beaucoup plus calme, la métropole ne donnait pas forcément l'occasion de remplir des missions exceptionnelles ou d'effectuer des actions d'éclat permettant de gravir plus rapidement la hiérarchie. Ainsi, l'enseigne de vaisseau Dyé, en ayant pris part à la mission Marchand Congo-Nil (1896-1899),

---

<sup>537</sup> *Journal militaire*, Paris, Gournay, 1898, p. 273.



voit ses efforts récompensés par maintes attentions, comme l'indiquent les annotations sur sa feuille de notes de l'année 1899 :

« Proposé pour chevalier de la Légion d'honneur, le 18 janvier 1898, par le capitaine Marchand, commandant la mission. Inscrit au tableau de classement de la Légion d'honneur (faits de guerre) par D<sup>on</sup> M<sup>elle</sup> du 22 juillet 1898 (J. O. du 24 du dit). Nommé chevalier le 1<sup>er</sup> octobre 1898.

Le chef du bureau de l'État-major de la flotte

[signature illisible]

Cité à l'ordre du jour de la Marine par le Ministre de la Marine sur la proposition du Ministre des Colonies, le 5 janvier 1900, pour la brillante assiduité dans la mission de trois années (1896-1899), de l'Atlantique à la Mer Rouge, dont il a fait partie.

Inscrit d'office au tableau d'avancement pour le grade de lieutenant de vaisseau par D<sup>on</sup> M<sup>elle</sup> du 8 novembre 1899.

Promu lieutenant de vaisseau par décret du 27 novembre 1899 pour compter du 23 novembre 1899.

Le chef du bureau de l'État-major de la flotte

[signature illisible] »<sup>538</sup>.

Légion d'honneur, citation à l'ordre de la Marine et inscription d'office au tableau d'avancement, telles sont les récompenses prestigieuses reçues par l'officier de Marine Dyé. Sa participation à la mission Marchand est largement saluée et reconnue à travers cet éventail d'honneurs variés et prestigieux, mais aussi par cette promotion d'office. D'autres exemples d'inscriptions d'office au tableau d'avancement se multiplient dans les dossiers personnels des explorateurs. L'officier d'artillerie de marine Fernand Bernard, bénéficie de cette même marque de reconnaissance pour les travaux effectués durant sa mission de délimitation de frontières franco-siamoises de 1904-1906. C'est à la suite de la demande du ministre des Colonies datée du 28 juillet 1906, que Fernand Bernard obtient sa promotion au grade de lieutenant-colonel :

« J'estime que de tels efforts, un tel dévouement, des résultats aussi remarquables, méritent leur récompense. [...]

Aujourd'hui que le Gouvernement s'est rendu compte des résultats obtenus par le commandant Bernard, je vous demande l'inscription d'office de cet officier supérieur au tableau pour lieutenant-colonel »<sup>539</sup>.

Cette demande du ministre des Colonies est acceptée, permettant à l'officier Bernard d'être promu au grade de lieutenant-colonel le 27 septembre 1906. Que ce soit d'office ou à la suite

---

<sup>538</sup> SHD, CC7 4<sup>e</sup> Moderne, Carton n°317, Dossier 2 : Feuille des notes concernant M<sup>r</sup> Dyé (Alfred), enseigne de vaisseau détaché à la Mission du Nil.

<sup>539</sup> SHD, GR 7Yf dossier n°71 171 : courrier adressé par le ministre des Colonies au ministre de la Guerre, le 28 juillet 1906.

de l'inscription au tableau d'avancement à l'ancienneté, les cas de promotions consécutifs et obtenus en récompense d'une mission d'exploration sont nombreux au regard des individus constituant notre panel d'étude. Il reste difficile de quantifier ces promotions et d'évaluer leur proportion, les dossiers personnels n'étant pas toujours très précis ou présentant quelques lacunes. Cependant, il reste frappant de constater l'importance de cette forme de reconnaissance hiérarchique qui n'est pas exceptionnelle, mais au contraire courante dans les sources individuelles ou collectives concernant l'exploration.

Une autre forme de récompense, liée directement à l'avancement est aussi identifiable. En effet, d'autres militaires, tels que les sous-officiers, ont l'opportunité d'obtenir à la suite d'une exploration, la possibilité d'intégrer une école d'officier et donc de faire évoluer leur niveau hiérarchique et social. C'est le cas, par exemple, du maréchal des logis Lahure, qui est récompensé pour sa participation à la mission Lenfant en Afrique centrale en 1903, par son admission d'office à l'École d'application de cavalerie. Cette admission est accordée à la suite d'une demande du ministre des Colonies, la mission Lenfant étant sous le patronage de cette administration, datant du 20 février 1904 et adressée au ministre de la Guerre :

« Mon département a reçu de Lagos, le 30 janvier dernier, une dépêche du Capitaine Lenfant confirmant le succès de la mission Niger-Bénoué-Tchad.

Le succès de cette expédition fait le plus grand honneur au courage, à la prudence et aux qualités d'endurance du chef et de ses collaborateurs.

Aussi, je serais tout particulièrement heureux qu'il vous fût possible de récompenser M. le Capitaine Lenfant en l'inscrivant au tableau d'avancement pour le grade de chef d'escadron et M. le maréchal-des-logis Lahure en l'admettant à l'École d'application de cavalerie de Saumur »<sup>540</sup>.

Cette demande de récompense est acceptée par le ministre de la Guerre. Celui-ci refuse cependant de proposer Lahure pour recevoir la Légion d'honneur estimant que l'admission dans une école d'officier est déjà une assez belle marque de reconnaissance :

« Le maréchal des logis Lahure, qui n'est âgé que de 26 ans, compte à peine cinq années de service. Son admission récente à l'École d'application de cavalerie, comme élève-officier, dans les conditions spéciales prévues à l'article 41 de l'instruction du 7 août 1903<sup>541</sup>, constitue déjà une mesure bienveillante qui, en le mettant en situation de

---

<sup>540</sup> ANOM, FM MIS//33, dossier Mission Niger-Bénoué-Tchad du capitaine Lenfant en 1903 : lettre adressée par le ministre des Colonies au ministre de la Guerre le 20 février 1904.

<sup>541</sup> *Bulletin officiel du ministère de la guerre. Edition méthodique. Écoles militaires. Dispositions organiques et diverses. Premier volume. (Toutes les écoles, sauf les écoles militaires préparatoires et l'orphelinat Hériot.) Volume arrêté à la date du 10 novembre 1903*, Paris, Librairie militaire R. Chapelot et Cie, 1903, p. 234.

« Art. 41. Lorsque par suite d'événements de guerre survenus aux colonies, en pays de protectorat ou en pays ennemi, soit de toute autre circonstance de force majeure, les sous-officiers proposés pour l'admission à l'École

parvenir plus rapidement à l'épaulette, semble une récompense suffisante pour les services qu'il a rendus à la mission Lenfant »<sup>542</sup>.

C'est ainsi une faveur et une mesure exceptionnelle qui ont rendu possible l'admission de Lahure à l'École d'application de cavalerie et en conséquence de lui permettre d'accéder au rang d'officier. Ce sont ses actions peu communes durant une mission d'exploration qui lui valent cette récompense inhabituelle. C'est aussi le cas du maréchal des logis Jean Bernard Eugène Baugnies qui obtient son admission d'office à l'École d'application de cavalerie par décision du 10 novembre 1900, sur la demande du ministre des Colonies, en récompense de sa participation à la mission Gentil en 1899-1900 vers le Tchad :

« Général, j'ai décidé, le 10 novembre courant, que M. des logis Baugnies, du 4<sup>e</sup> chasseurs, qui a fait partie des missions Gentil et Foureau-Lamy et s'est particulièrement distingué au combat du Chiari (avril 1900), sera admis d'office, à suivre cette année, en qualité d'élève-officier, les cours de l'École d'application de cavalerie »<sup>543</sup>.

Cette pratique, permettant à certains explorateurs d'intégrer d'office des écoles militaires, n'est pas simplement réservée aux sous-officiers. D'autres militaires, alors officiers, vont aussi avoir la possibilité d'intégrer l'École de guerre en récompense d'une exploration, et de ce fait pouvoir aussi accéder à des grades et fonctions supérieurs.

De façon générale, tous les explorateurs, qu'ils soient civils ou militaires, qui travaillent au service de l'État, peuvent espérer une promotion ou une élévation à une fonction supérieure après avoir réalisé une exploration. Les procédures sont assez similaires à celles prévues dans l'administration militaire. On observe ainsi la possibilité d'obtenir une promotion « d'office » pour récompenser des services exceptionnels. C'est notamment le cas des administrateurs coloniaux ou des ingénieurs civils, qui peuvent aussi bénéficier d'une ascension hiérarchique.

---

d'application de cavalerie sont dans l'impossibilité de subir les épreuves écrites d'admissibilité ou les épreuves orales d'admission, il est fait un rapport au Ministre qui apprécie les circonstances et, sur le vu du mémoire de proposition établi en leur faveur, statue provisoirement sur leur admission.

À leur arrivée à l'École, ils subissent devant la commission spéciale, instituée à l'article 40, des épreuves orales d'instruction générale et professionnelle.

Le résultat de l'examen est transmis au Ministre qui statue définitivement sur l'admission ».

<sup>542</sup> ANOM, FM MIS//33, dossier Mission Niger-Bénoué-Tchad du capitaine Lenfant en 1903 : lettre adressée par le ministre de la Guerre au ministre des Colonies le 16 août 1904.

<sup>543</sup> SHD, GR 6Ye dossier n°39 339 : courrier adressé par le ministère de la Guerre au général commandant l'École d'application de cavalerie de Saumur, le 17 novembre 1900.

Le Garde-mines Claude Pascal Jourdan, obtient de cette façon une promotion en récompense de sa participation à la mission Choisy en Algérie et au Sahara qui a étudié divers tracés de transsahariens (1879-1880) :

« Le Ministre des Travaux publics,

Considérant le zèle et le dévouement dont M. le garde-mines Jourdan a fait preuve et les services rendus par cet agent dans la mission transsaharienne dirigée par M. l'ingénieur en chef Choisy ;

Sur le rapport du Directeur du Personnel et des Mines,

Arrête :

M. Jourdan (Pascal), garde-mines de 1<sup>re</sup> cl. [...], est nommé par mesure exceptionnelle garde-mines principal »<sup>544</sup>.

Ce sont encore dans ce cas, ses actions durant une mission d'exploration qui permettent à ce technicien des Mines d'accéder à titre exceptionnel à l'échelon supérieur de sa profession. Les exemples peuvent être déclinés pour d'autres administrations, et notamment celle des Colonies où les promotions en récompense d'une exploration sont fréquentes.

Mais qu'en est-il des autres explorateurs, ceux qui ne travaillent pas au service de l'État ? Il est difficile d'établir précisément la suite de leur carrière ou du moins de trouver les preuves d'une véritable ascension.

En ce qui concerne les missionnaires, nous pouvons observer qu'avoir effectué une exploration peut leur permettre d'accéder à plus de responsabilités. Mais pour le reste des explorateurs, qu'ils soient aventuriers, négociants, à leur compte ou au service d'une quelconque entreprise, leur évolution reste peu visible. Un grand nombre d'entre eux ont d'ailleurs mis fin à leurs explorations et sont retombés dans l'anonymat après avoir été encensés à leur retour. Beaucoup poursuivent alors le cours de leur vie, retournent à leur profession initiale, comme si l'exploration n'avait été qu'une parenthèse dans leur vie quotidienne. Avoir été explorateur n'est alors dans ce cas pas véritablement un gage d'ascension sociale ou professionnelle, mais juste une expérience pouvant valoriser le courage, la quête du savoir et la volonté d'un individu. La reconnaissance hiérarchique est alors sinon inexistante, tout au moins méconnue ou indéterminée. Reste alors pour ces explorateurs, les autres formes de reconnaissance que nous avons évoquées précédemment, c'est-à-dire les prix et décorations, tout autant que la reconnaissance possible du grand public.

---

<sup>544</sup> Archives Nationales, F/14/2745, dossier Jourdan Claude Pascal : arrêté d'avancement du garde-mines Jourdan, 9 juin 1880.

En définitive, la reconnaissance hiérarchique qui se concrétise par une promotion ou du moins la proposition à l'échelon supérieur de sa profession, est fréquente sinon courante pour récompenser une exploration. Cette forme de reconnaissance, où l'éloge se matérialise par une promotion, est très certainement l'une des motivations qui a conduit un certain nombre d'individus à s'engager dans l'exploration. Obtenir plus rapidement de l'avancement, une position sociale plus élevée, des revenus et des responsabilités plus importantes, est forcément non négligeable et intéressant pour des jeunes gens en mal de reconnaissance et désireux de se faire une place plus confortable au sein de la société. L'exploration, leur permet ainsi d'accéder à un statut plus élevé, même si les risques encourus durant ces expéditions ne sont pas non plus dénués d'importance (voir : *Carrières interrompues : mortalité des explorateurs* et Graphique 63).

Cependant, au regard de ce paragraphe, il apparaît aussi que si les fonctionnaires bénéficient de cette marque de reconnaissance hiérarchique, il est difficile de déterminer et d'observer si le reste des explorateurs arrivent à obtenir ce type de récompense pour valoriser leurs expéditions lointaines. Le manque de sources ne nous permet pas d'avancer de conclusion ou même de tendances concernant ces explorateurs faisant partie de la société civile.

Mais les honneurs ne durent qu'un temps. Les exploits d'un explorateur sont vite oubliés pour laisser la place à de nouvelles découvertes et réussites. D'autre part, à une époque où un si grand nombre d'explorateurs s'aventurent au loin, les retours successifs en métropole de ces héros finissent par lasser. D'un jour à l'autre, la presse vante les mérites d'un explorateur avant de passer au suivant le lendemain. Personnages publics, encensés et adulés, les explorateurs retombent assez rapidement dans l'anonymat. Le seul moyen pour eux de réintégrer les gros titres de la presse et d'être reçus en héros est de repartir et d'accomplir de nouveaux exploits. Le caractère éphémère de cette gloire explique aussi pourquoi aussi peu de noms d'explorateurs ont traversé le temps jusqu'à aujourd'hui.

## **II - Carrières**

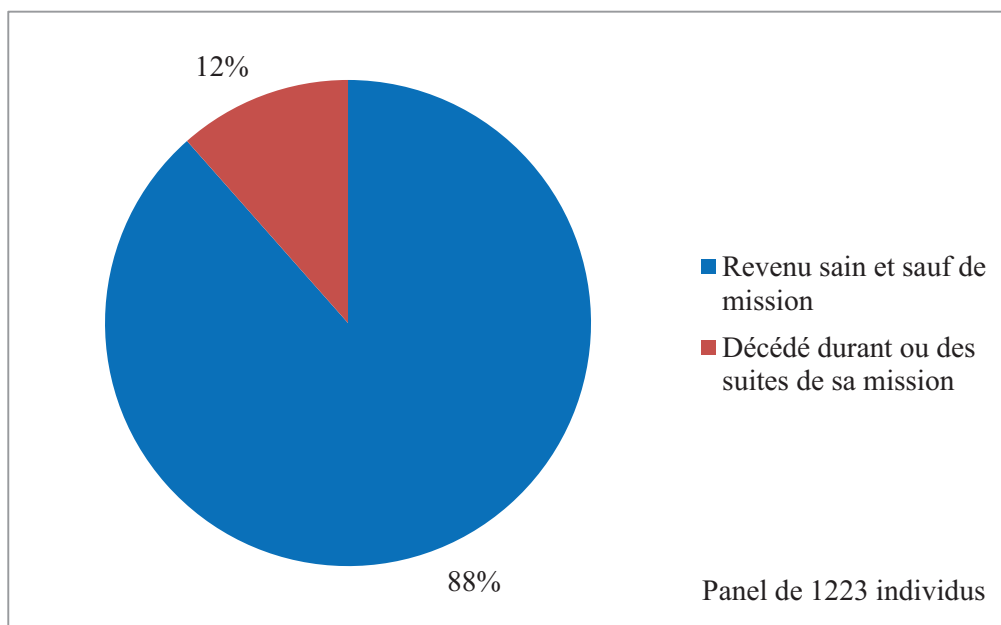
Aborder la thématique des carrières des explorateurs, c'est s'intéresser à une vision à plus long terme de cette activité peu commune. C'est intégrer l'exploration dans leurs parcours professionnel et même personnel et familial et observer les conséquences sur leurs trajectoires de vie d'un point de vue plus global. Dans cet ordre d'idées, c'est aborder et tenter

de répondre à ces divers questionnements : que représente l'expérience d'une exploration sur une vie ? Quel(s) avenir(s) pour un explorateur ? Est-on explorateur à vie, ou n'est-ce qu'un passage, une étape vers de nouvelles activités ? Quels débouchés peuvent être envisagés par des explorateurs en reconversion ? Quelles sont les conséquences de l'exploration sur la vie de famille ?

### 1 - Carrières interrompues : mortalité des explorateurs

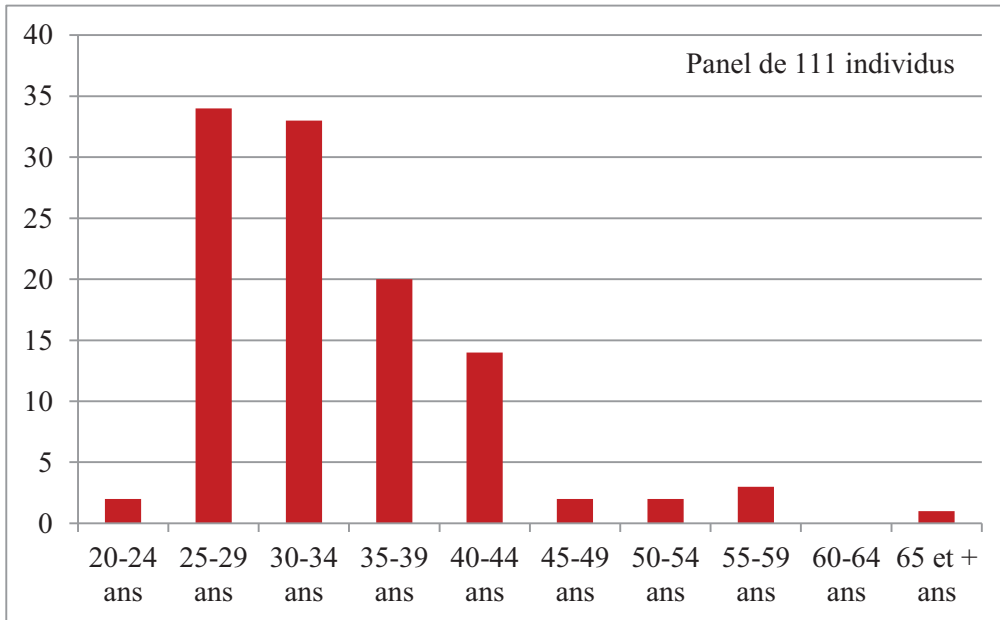
Le principal aspect que nous souhaitons aborder dans ce paragraphe est l'absence d'avenir pour certains explorateurs. En effet, il ne faut pas laisser de côté et passer sous silence les risques que comporte l'exploration. Il s'agit alors de s'intéresser à la mortalité des explorateurs résultant de cette activité et d'étudier les principales causes de décès rencontrées dans le cadre d'une expédition.

Alors que cette activité est souvent réservée à la jeunesse, gage de réussite d'une mission, la mortalité des explorateurs durant ou des suites de leur expédition est assez significative, même si certains préjugés ou quelques idées reçues pourraient nous laisser supposer un taux plus élevé. Ainsi, en observant le Graphique 63, pouvons-nous constater qu'au moins 12% d'entre eux décèdent durant leur mission ou succombent à leur retour en France. Cette part d'explorateurs décédés dans l'accomplissement de leur expédition est certes importante, mais relativement faible lorsque l'on prend en compte tous les dangers que peut représenter ce genre d'entreprise.



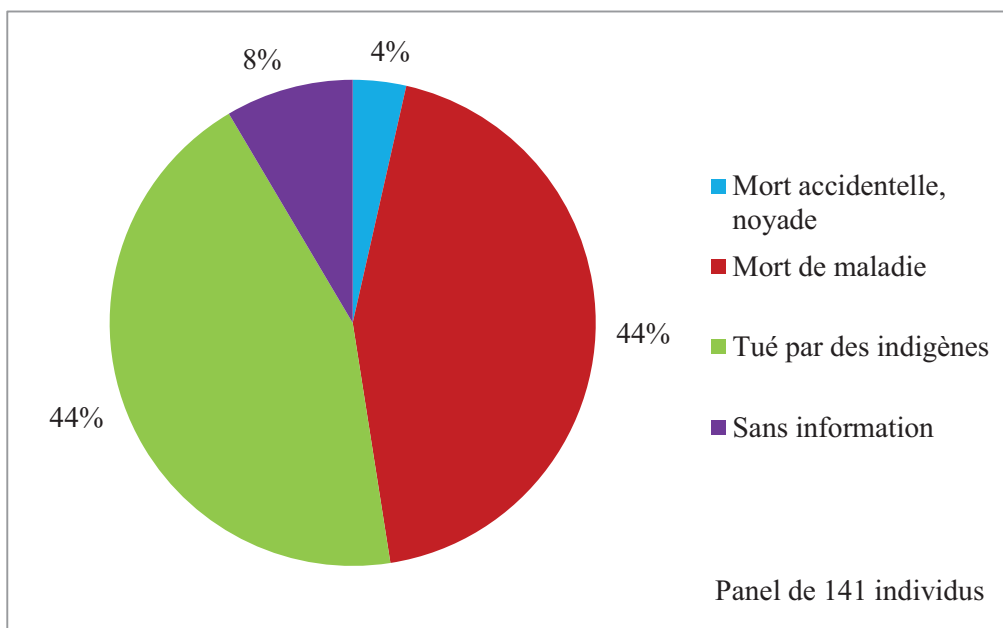
**Graphique 63 : Proportion d'explorateurs décédés en mission**

Nous pouvons constater au regard du Graphique 64, que ces explorateurs décédés en missions sont assez jeunes. La plus grande proportion des décès se situe chez les explorateurs âgés de 25 à 35 ans. Cela s'explique notamment par la jeunesse des individus qui entreprennent des missions comme nous avons pu l'observer précédemment (voir p. 127).



**Graphique 64 : Âge des explorateurs décédés en mission**

Nous avons aussi voulu connaître les causes les plus fréquentes de décès résultant d'une exploration.



**Graphique 65 : Types de décès en mission**

Le Graphique 65 met en lumière une égalité parfaite entre le taux de mortalité dû à l'hostilité des indigènes et celui entraîné par des causes médicales. Nous pouvons observer que 44% des explorateurs décédés durant leur mission meurent d'une agression perpétrée par les populations qu'ils rencontrent durant leur expédition. Ce constat révèle un aspect un peu plus occulté de l'exploration. En effet, l'arrivée d'un Français en territoire méconnu n'est que rarement ressenti comme un bon présage de la part des populations locales. Que l'explorateur avance armé ou désarmé, à la tête d'un petit groupe d'hommes ou d'une caravane nombreuse, sa seule présence est perçue la plupart du temps comme une agression ou une invasion. Ce ressenti est d'autant plus fréquent et manifeste lorsque l'explorateur est aussi un conquérant et vient donc s'emparer de territoires par la force. La réponse à ce type d'action est alors la défense de façon à repousser l'envahisseur. Ce sont ces réactions défensives, d'hommes désireux de préserver leurs terres de toute mainmise européenne qui entraînent des morts parmi les explorateurs. Parmi ces explorateurs tués durant leur expédition, nous pouvons citer certaines missions qui ont été totalement ou partiellement détruites. C'est notamment le cas de la seconde mission Flatters massacrée en février 1881 par des Touaregs. Partis explorer le Sahara dans l'optique d'étudier le tracé du chemin de fer transsaharien, la caravane composée au départ de onze Français et soixante-dix-huit indigènes, est pratiquement entièrement décimée. Séparée en deux groupes, le premier dirigé par Flatters, le second laissé aux bons soins du lieutenant Dianous, la caravane connaît un enchaînement de drames et de malheurs. Jacques Frémeaux présente cette succession de désastres :

« Le 16 février 1881, Flatters tombe dans une embuscade montée au puits d'Hassi Tadjenout (Bir El Gharama dans les rapports de l'époque), au nord du pays, où il a traîtreusement été attiré avec une partie de sa troupe et tous ses chameaux, sous prétexte de lui permettre de se ravitailler en eau. [...]

Flatters et son détachement massacrés, les survivants, isolés entament, à pied, un retour tragique vers Ouargla, distant de 75 jours de marche, près de 1300 km, la distance de Paris à Madrid. Manquant de nourriture, ils tentent de s'approvisionner auprès des Touareg, qui leur cèdent des dattes empoisonnées pour les affaiblir, puis les attaquent près d'Amguid (10 mars). Après cette attaque, il ne reste plus que trente-quatre hommes épuisés et affamés au point de se livrer, comme le démontrera la commission d'enquête destinée à faire la lumière sur cet épisode, à des actes d'anthropophagie. Les premiers survivants, parvenus à Hassi Mesegguen, à environ 400 km au sud d'Ouargla, sont recueillis par des goumiers, qui les ramènent jusqu'à ce poste dans les derniers jours d'avril. Quelques autres vont réapparaître par la suite, mais aucun des onze Européens de la mission »<sup>545</sup>.

C'est ainsi une expédition complète qui a été décimée par des populations hostiles à la pénétration française sur leur territoire. Le drame de la mission Flatters va susciter beaucoup

---

<sup>545</sup> FRÉMEAUX, Jacques, *Le Sahara et la France*, Saint-Cloud, SOTECA, 2010, p. 57.



d'émoi et entraîner un arrêt ou du moins une pause de l'activité exploratoire et conquérante dans cette région d'Afrique du Nord.

Les exemples d'explorateurs tués durant leur expédition par des indigènes sont multiples. Le cas de la mission Flatters est certes significatif au vu de l'enchaînement des embuscades et catastrophes qui ont jalonné le parcours de la mission. D'autres explorateurs, souvent moins connus, ont trouvé le même sort. Ainsi, Adrien Pauly et Georges Bailly sont tués au Libéria le 16 mai 1898. Leur nécrologie publiée dans la *Revue géographique* présente leurs décès de cette façon :

« Deux explorateurs français, MM. Adrien Pauly et Georges Bailly-Forfillère ont été massacrés le 16 mai dernier à Zolou, entre les rivières Loffa et Saint-Paul, dans la partie nord de la république du Liberia, à peu près à l'intersection du 13° méridien et du 8° parallèle.

Cette fin tragique est profondément regrettable ; nos deux compatriotes avaient, d'une façon remarquable, fait preuve d'initiative personnelle, d'audace et de courage, en se portant en avant, sans que rien les y contraignît, dans des pays où ils savaient courir des dangers, et poussés uniquement par la généreuse pensée de contribuer à faire mieux connaître une partie du domaine colonial de la France »<sup>546</sup>.

Cette mission privée, organisée et financée par Bailly lui-même, connaît donc une fin tragique, avec la mort des deux membres français de l'expédition, tués par des populations réticentes à la présence française dans cette partie de l'Afrique. Bailly avait informé le ministère des Colonies de son projet de mission, des buts scientifiques, géographiques et coloniaux qu'il souhaitait atteindre. Aucun courrier du ministère ne semble avoir demandé à celui-ci de renoncer à son entreprise, même si elle pouvait comporter des risques. Le gouverneur par intérim de l'Afrique occidentale française, Noël Ballay avait été consulté sur ce projet de mission, et voilà la réponse qu'il envoyait le 25 août 1897 au ministre des Colonies :

« La première partie du voyage de Mr Bailly en Guinée et au Fouta-Djallon, ne saurait soulever aucune objection de ma part, Mr Bailly, en raison de sa correction parfaite, n'ayant laissé que de bons souvenirs dans les pays où il a fait sa première mission.

Pour la deuxième partie du voyage, dans l'hinterland de la République de Liberia, je n'ai pu prendre encore l'avis du Lieutenant-Gouverneur du Soudan, désirant vous faire connaître de suite mon avis pour ne pas retarder le départ de la mission, fixé en octobre.

Pour ma part, j'estime que Mr Bailly peut, à ses risques et périls et sans que le Département soit responsable, accomplir ce voyage qui offre un intérêt particulier. [...]

Mais comme Mr Bailly traversera des régions à peu près inconnues, il s'expose aux dangers inhérents à toute exploration digne de ce nom. Là encore, et à plus forte raison, le Département ne peut que décliner toute responsabilité bien qu'il ait intérêt à provoquer et à encourager des initiatives aussi hardies, aussi méritantes que celles de Mr Bailly.

---

<sup>546</sup> *Revue de géographie*, Paris, Librairie Ch. Delagrave, 1898, T. 43, p. 40.

Pour ces raisons, et pour le désintéressement dont fait preuve cet explorateur, j'estime que le Ministère des Colonies doit lui donner une aide et une protection que rendront bien volontiers efficaces les Gouverneurs de la Guinée, du Soudan et de la Côte d'Ivoire.

N. Ballay »<sup>547</sup>

Ce courrier de Ballay, a une résonance assez intéressante. En effet, avant d'être membre de l'administration coloniale, Ballay a été lui aussi explorateur. Il connaît donc bien les dangers et les risques que peuvent comporter ce genre d'expédition. Il le souligne plus encore en parlant des « dangers inhérents à toute exploration digne de ce nom », comme si une mission sans danger était moins glorieuse, ou tout simplement pour démontrer que toute exploration comporte des risques, que ces périls font partie intégrante de l'exploration, de son essence même, de sa définition. Il est aussi notable que malgré le soutien, le respect et l'intérêt que Ballay semble porter à cette mission, il reste tout à fait lucide sur sa fonction et sur l'institution dont il dépend, d'où cette volonté de dégager toute responsabilité du ministère des Colonies en cas de drame.

Il est d'ailleurs assez fréquent de trouver dans les cartons des ministères des Colonies, des Affaires étrangères ou de l'Instruction publique, des demandes de mission rejetées par ces départements en raison des dangers trop présents dans certaines zones méconnues. Ces ministères informent les candidats à l'exploration de leur désaccord pour sponsoriser et encore plus financer des missions présentant trop de risques. Ainsi certaines expéditions peuvent-elles être annulées, arrêtées en cours de route ou décalées dans le temps en attendant une stabilisation de la région concernée. Malgré ces recommandations, certains explorateurs un peu trop téméraires négligent ou passent outre l'avis de ces ministères et effectuent leur mission sans l'aval ni l'appui de l'État. Certains s'en sortent sans dommage et atteignent leur but ; d'autres subissent les conséquences tragiques de leur audace.

Ainsi, Gaston Angelvy, ingénieur civil, chargé de mission par le ministère de l'Instruction publique en Afrique orientale entre le lac Nyassa et la côte de l'Océan Indien, est contraint de mettre fin à sa mission avant d'avoir atteint tous ses objectifs du fait de la situation trop dangereuse dans la région. Il est informé de cette décision par un courrier du ministre des Colonies qui lui est adressée le 16 octobre 1888 :

« La situation politique du Sultanat de Zanzibar m'a mis dans l'obligation de vous retirer le mandat que je vous avais confié, et vous invite, en conséquence, à ne pas poursuivre une entreprise qui, à l'heure actuelle, présenterait les plus graves inconvénients »<sup>548</sup>.

---

<sup>547</sup> ANOM, FM SG GIN III 3, dossier Bailly : lettre adressée le 25 août 1897, par N. Ballay, gouverneur général par intérim de l'Afrique occidentale française, au ministre des Colonies.

Angelvy est donc contraint d'arrêter son exploration en cours de route, n'ayant réalisé que partiellement l'exploration qu'il avait planifiée. Malgré cela, il peut rentrer sain et sauf de son expédition.

D'autres un peu trop entreprenants ou tenaces, n'ont pas suivi les recommandations qui leur avaient été faites. Camille Douls en est l'exemple. Averti par le ministère de l'Instruction publique et par celui des Affaires étrangères du risque trop important d'entreprendre une exploration dans le Sahara en 1888, il décide néanmoins de réaliser sa mission. Le ministère de l'Instruction publique accepte toutefois de lui accorder une mission officielle comme le précise ce courrier envoyé par le ministre de l'Instruction publique au ministre des Affaires étrangères le 25 juin 1888 :

« Les difficultés de toute nature que va rencontrer le voyageur dans l'accomplissement de ce programme et les périls auxquels il s'expose m'auraient sans doute déterminé à différer cette mission, si M. Douls n'avait nettement déclaré qu'il était résolu à partir avec ou sans un mandat de mon département. Sur l'avis de la Commission, j'ai donc consenti à munir l'explorateur d'un titre officiel qui aura pour effet de lui faciliter quelques-unes de ses études et qui lui permettra, si vous le voulez bien, d'être accrédité auprès de nos agents diplomatiques au Maroc. »<sup>549</sup>

Camille Douls est donc bien au courant des risques qu'il court, averti par le ministre de l'Instruction publique. Face à son entêtement, le ministre et la Commission des voyages du ministère de l'Instruction publique, sont presque contraints de lui accorder une mission officielle pour rendre son expédition un peu moins dangereuse. Mais le ministre des Affaires étrangères est loin d'être favorable à cette démarche comme il l'explique à travers la réponse qu'il envoie au ministre de l'Instruction publique :

« Par une lettre en date du 25 de ce mois, vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer que vous avez confié une mission scientifique à M. Camille Douls, qui se propose de parcourir une partie du Sahara en passant par Saint Louis du Sénégal, Timbouktou, In Çalah, le Tafilelt et Tanger. Vous m'avez prié en même temps de vous indiquer les mesures que je croirais devoir prendre en vue de faciliter le voyage de cet explorateur.

Je regrette de ne pouvoir, dans les circonstances présentes, faire donner à M. Douls l'appui de nos services, agents diplomatiques et consulaires que vous réclamez en sa faveur. En principe, mon Département est absolument opposé à tout voyage entrepris par des Français isolés dans la région du Sahara méridional, où il nous est impossible de pourvoir à leur sécurité. [...]

Sans parler des périls personnels au-devant desquels veut aller M. Douls, je vois des inconvénients politiques à autoriser en ce moment un Français à pénétrer dans l'In Çalah,

---

<sup>548</sup> Archives Nationales, F 17 2933 2, dossier Angelvy : lettre du ministre des Colonies adressée à Gaston Angelvy le 16 octobre 1888.

<sup>549</sup> Archives Nationales, F 17 2956 B, dossier Douls : extrait d'une lettre adressée le 25 juin 1888 par le ministre de l'Instruction publique Édouard Lockroy, au ministre des Affaires étrangères René Goblet.

le Tafilelt et le sud marocain, où sa présence ne pourrait servir qu'à exciter les défiances de la cour de Fez et à faciliter l'action des Puissances qui cherchent à mettre en garde le Gouvernement chérifien contre les visées envahissantes faussement attribuées à la politique française.

Dans ces conditions, j'espère qu'il vous sera encore possible d'arrêter M. Douls dans la voie où il s'engage. S'il tient malgré tout à partir, ce sera à ses risques et périls. Je ne saurais en effet lui donner aucune lettre de recommandation, ne voulant pas prendre la moindre responsabilité dans une mission qui peut nous susciter de sérieux embarras. Il importe que M. Douls, s'il lui arrive malheur, ne soit pas trouvé porteur de lettres du Ministère des Affaires Étrangères. [...] »<sup>550</sup>.

À travers cette réponse du ministre des Affaires étrangères, il est tout à fait clair que le projet de Douls n'est absolument pas approuvé par ce ministère au vu des conditions de cette mission (Douls souhaite effectuer seul cette expédition), de sa localisation géographique (le Sahara occidental) et de la situation diplomatique dans cette région. C'est donc une désapprobation totale de la mission qui est exprimée par le ministre des Affaires étrangères. Les risques sont trop importants pour soutenir ce projet. Malgré les diverses mises en garde et autres rejets, Douls maintient sa mission. Il meurt assassiné le 6 février 1889 par les guides Touareg qu'il avait engagés. C'est donc un drame qui aurait pu être évité.

Au regard de ces quelques exemples, nous avons pu constater que l'un des risques majeurs de l'exploration consiste en cette rencontre avec des populations hostiles à la présence d'étrangers sur leur territoire, qu'elle soit conquérante ou juste scientifique. L'issue de ces rencontres inamicales peut s'avérer tragique pour certains explorateurs, surpris par la ruse ou par la supériorité numérique des agresseurs.

L'autre facteur à prendre en compte en matière de mortalité des explorateurs durant ou après leurs expéditions est la maladie. En effet, les fièvres, problèmes intestinaux et autres infections font partie du quotidien des explorateurs. Le climat, le manque d'hygiène, l'eau saumâtre, les insectes sont à l'origine de ces décès qu'il est difficile d'éviter. Les traitements contre ces maladies ne sont pas encore au point, de telle sorte que le remède est souvent plus nocif ou dangereux que la maladie elle-même. Les dosages des médicaments utilisés ne sont pas toujours très précis et entraînent des effets secondaires fréquemment plus contraignants et importants que le mal qu'ils sont censés guérir.

Nous pouvons citer le médecin de la Marine Crozat qui décède le 27 août 1892 à Tengréla (Soudan français) des fièvres qu'il a contractées durant la mission qu'il effectuait ; l'officier

---

<sup>550</sup> Archives Nationales, F 17 2956 B, dossier Douls : extrait d'une lettre adressée le 27 juin 1888 par le ministre des Affaires étrangères René Goblet, au ministre de l'Instruction publique Édouard Lockroy.

d'infanterie de marine Darlu qui meurt aussi des fièvres au Sénégal le 17 mai 1882 durant la mission topographique dirigée par l'officier d'artillerie Paul Henri dans le Haut Sénégal ; l'abbé Debaize, terrassé par une insolation le 12 décembre 1879 en Afrique orientale ; le médecin des troupes coloniales Decorse qui succombe le 26 août 1907 à Paris, aux fièvres contractées en Afrique durant la mission effectuée au Soudan. À quelques exceptions près, ce sont en grande majorité les fièvres et autres maux digestifs qui entraînent les décès que nous avons recensés : fièvre jaune, paludisme, fièvre bilieuse hématurique, dysenterie.

Les témoignages de ces maladies vécues par les explorateurs sont très nombreux, car rares sont ceux qui ont échappé à ce genre de tracasseries qui font partie intégrante de l'exploration et plus généralement de la vie outre-mer. Bien entendu, tous ne décèdent pas de ces diverses maladies, mais les traitements sont souvent rudes et obligent l'explorateur à interrompre momentanément ou définitivement sa mission. Ainsi des caravanes peuvent rester à l'arrêt quelques semaines dans l'attente du rétablissement d'un ou plusieurs de ses membres. S'ils sont transportables, les malades peuvent aussi être transportés en hamac (ou tipoy), de façon à conserver tout de même un rythme de marche pour le reste de l'expédition. Cela dépend de l'état de gravité du malade ou de la situation géographique plus ou moins éloignée d'une zone déjà connue et occupée où de l'aide médicale pourrait être trouvée.

Charles de Chavannes, dans son récit de la mission de l'Ouest-africain, évoque ainsi les divers maux qui le frappent dès le début de l'expédition à son arrivée à Libreville en mai 1883 :

« À peine avais-je fini d'expédier le courrier pour Paris qu'une céphalalgie intense, doublée de fièvre, me faisait rejoindre le logement qu'on venait de m'attribuer à Libreville pendant le séjour que j'y ferais. [...] Faute de mieux, je déroulais mon portemanteau sur les planches et, à bout de force, la tête en feu, les artères battant à se briser, je m'étendais. Une fièvre bilieuse m'avait pris. Dans un vase ébréché j'allais, avant la nuit, étancher ma soif brûlante et faire provision d'eau au ruisseau qui coulait à quelques pas, sous les arbres du vallon ; j'avalais une pincée de quinine avant de m'étendre à nouveau sur le châlit et, la période de délire arrivant, ce que j'avais encore de sentiment disparut dans le cauchemar, la chaleur intense et les frissons. D'une heure à 4 heures du matin, éveillé par des nausées, je me sentais très mal ; au jour, j'étais incapable de me mouvoir. Un nègre, sans doute en quête de maraude, monte par l'échelle et ouvre la porte. « Que fais-tu là » me dit-il. « Tu vois, je suis malade. Veux-tu me faire une commission » Sur son affirmative, je lui demande d'aller acheter aux factoreries du lait condensé, des bougies et des allumettes. Mon quart posé sur deux morceaux de briques me permettra de chauffer la boisson ; j'avalerais plus facilement la quinine ; et la journée passe, la nuit aussi, sans que mon état se modifie. Le lendemain, est-ce l'effet de la quinine ? j'arrive à reprendre à peu près mes sens et à me tenir debout. Il n'y a pas à hésiter : je me traîne à l'hôpital où les docteurs ont vite fait de diagnostiquer mon cas de fièvre bilieuse. Trente-cinq grammes de sulfate de soude, un gramme de quinine, et un lit d'hôpital qu'on dresse dans une salle où l'on cloue et décloue des caisses, comme pour achever d'ébranler mes méninges. La fièvre reste très forte et il m'est impossible de penser. Le 16, on me fait

ingurgiter 1 gr. 50 d'ipéca, puis, l'effet ordinaire obtenu, c'est le tour du bromure pour me calmer et celui de la quinine encore.

[...] Le 17, je suis en proie à la fièvre et soumis aux doses répétées de quinine ; il y a je crois, légère amélioration, car j'ai un peu reposé la nuit, et je reprends mes esprits. Le lendemain, malgré une nuit sans sommeil, je sens pourtant que je suis mieux, mais je suis très faible. Combien je regrette alors de ne pas avoir, dès le début de mon mal, sollicité mon admission sur le ponton-hôpital ! [...]

J'étais à peine remis qu'on annonçait le départ proche du *Fabala* pour Lambaréné, et je songeais de suite à utiliser ce départ pour gagner le rendez-vous que m'avait fait donner le Commissaire du Gouvernement.

À ce moment même, je reprenais un peu de fièvre avec de la diarrhée, mais je fis néanmoins mes préparatifs de départ ; le 24, pas de doute à avoir, je suis pris de dysenterie, et le *Fabala* doit partir dans 3 heures ! Pour rien au monde je ne voudrais manquer ce départ ; j'embarque donc après m'être muni de laudanum et de bismuth sur le conseil des médecins. [...]

La dysenterie ne me lâche pas, malgré la diète absolue et les infusions de racines d'ipéca que m'a conseillé le R. P. Davezac ; j'ai connu le supplice chinois d'offrir, dans la brousse, vingt fois par nuit, les parties basses de mon individu aux piqures de nuées de moustiques et aux morsures douloureuses des fourmis noires géantes. »<sup>551</sup>

À travers ce témoignage de Charles de Chavannes, alors secrétaire de Brazza lors de la mission de l'Ouest-africain, nous pouvons observer certains des maux qui peuvent affecter les explorateurs durant leurs périple, notamment les fièvres et autres maladies intestinales. L'exemple de Charles de Chavannes cité ici reste assez banal, étant donné que ces témoignages sont très fréquents dans les divers carnets de route. D'autre part, par chance, de Chavannes se trouve au moment de ses maladies dans des lieux où il peut être suivi par des médecins qui disposent de suffisamment de médicaments pour le soigner. Mais ce n'est pas toujours le cas. Certaines missions, en prévision de ces possibles désagréments, comptent fréquemment un médecin parmi les membres de l'expédition, mais toutes n'ont pas cette chance.

Que les causes relèvent des conditions d'hygiène sommaires, du climat dur à supporter pour des organismes européens (chaleur, humidité, froid, ...), des insectes et moustiques en tout genre, elles sont renforcées par des états de fatigue dus aux conditions de voyage, à la longueur des marches journalières, à l'alimentation pas toujours suffisante ou variée, au manque d'eau ou à l'ingestion d'eau non potable. La maladie devient alors plus qu'un désagrément, une cause de paralysie de la mission où le doute et la peur d'une fin tragique sont présents. Casimir Maistre touché par une fièvre hématurique bilieuse au cours de son

---

<sup>551</sup> CHAVANNES, Charles de, *Avec Brazza, Souvenirs de la mission de l'Ouest-Africain (mars 1883-janvier 1886)*, Paris, Plon, 1936, p. 65-67.

expédition du Congo au Niger exprime cette peur à travers ces quelques phrases notées dans son carnet de route le 1<sup>er</sup> janvier 1893 :

« Bien triste jour de l'an. Je passe la journée couché, toujours très faible. [...] Depuis notre départ de France, j'ai été bien souvent malade, mais je n'avais jamais eu si peu de courage ; j'essaie en vain de chasser des idées noires, mais elles reviennent sans cesse ; il me semble que je ne reverrai pas la France et ceux que j'aime. »<sup>552</sup>

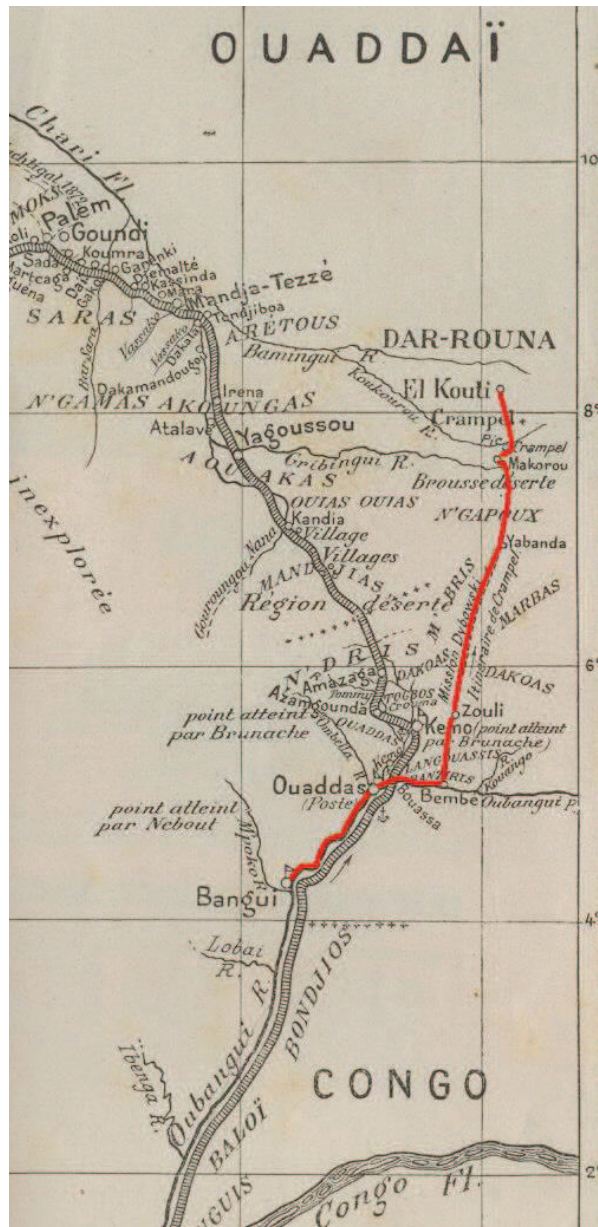
La peur de mourir du fait de ces fièvres, de ne jamais revoir ses proches sont tout à fait présents dans ce témoignage. La fièvre, les délires qu'elle peut causer, la fatigue, sont autant de facteurs entraînant une baisse du moral, une peur de la mort qui est dans l'esprit de tous les malades qui savent que ce genre de mal peut avoir une issue fatale.

Les maladies restent donc une cause principale de décès chez les explorateurs de notre panel, tout autant que l'hostilité des populations locales. La maladie est aussi un facteur handicapant l'explorateur, touchant à son état physique et moral et pouvant ralentir ou stopper sa mission, avec une issue qui peut se révéler tragique.

Combinant ces deux principaux facteurs de risque de mortalité, hostilité des populations locales et maladies, que peuvent rencontrer les explorateurs, la mission Crampel est un exemple assez significatif. La mission se compose de cinq Français : Paul Crampel, chef de mission, Lauzière, élève ingénieur à l'École Centrale, Albert Nebout, chef de caravane, Gabriel Biscarrat, chef d'escorte (ancien sous-officier des spahis) et Albert Orsi, sous-chef de caravane. Après quelques premières déconvenues en matière de transport, la totalité de la caravane parvient à Bangui d'où elle entame sa marche vers le nord en décembre 1890. Mais, ne trouvant pas assez de porteurs, Crampel fut dans l'obligation de diviser ses hommes en différents groupes. Chaque chef de groupe, tel que Nebout ou Biscarrat, établissait alors un camp en arrière qui servait aussi d'entrepôt. Crampel, lui, continuait à progresser vers le nord, cherchant à atteindre des territoires musulmans où il pensait pouvoir trouver des porteurs et acheter des bêtes de somme pour transporter les caisses de la mission et enfin réunir ses hommes.

---

<sup>552</sup> Archives privées de la famille Maistre. Carnet de route (T. 3) rédigé par Casimir Maistre, p. 4.



**Carte 17 : Itinéraire de la deuxième phase de la mission Crampel (1890-1891)**<sup>553</sup>

En mars 1891, il atteint le village d'El-Kouti, peuplé de musulmans qui dépendent d'un chef dénommé Senoussi. Celui-ci avait fait allégeance au sultan Rabah. En effet, les régions du sud du lac Tchad sont dominées à l'époque par le puissant État conquérant et esclavagiste du sultan Rabah. Il s'est imposé sur le Bornou, le Baguirmi, l'Adamaoua et le Ouaddaï et contrôle différents petits États musulmans plus au sud, dont celui de Senoussi. Nebout dans son rapport sur la mission Crampel évoque ainsi l'arrivée et l'accueil reçu par Crampel en territoire musulman :

<sup>553</sup> Fond de carte : Extrait de la carte publiée dans : BRUNACHE, Paul, *Au centre de l'Afrique, autour du Tchad*, Paris, Félix Alcan, 1894, 340 p.



« Après vingt-cinq jours de marche, M. Crampel était arrivé à un village nommé El-Kouti, à environ 500 kilomètres de la rivière Oubangui. Ce village, établi depuis peu en cet endroit, était occupé par des musulmans. Leur chef, Snoussi, se disait vassal du sultan du Ouadaï ; près de lui étaient trois marabouts, qui passaient leurs journées en prière. Seuls ces quatre personnages seraient originaires du Ouadaï ; le reste de la population est un ramassis d’esclaves, volés en tous pays et convertis à l’islamisme.

[...] M. Crampel est reçu avec honneur. Les musulmans l’accueillent par des salves, puis leur chef, les ayant placés sur un seul rang, les présentent à M. Crampel.

[...] Pendant trois jours, ils apportent des vivres ; mais, passé ce temps, ils déclarent qu’étant très pauvres ils ne peuvent nourrir plus longtemps la caravane. Les privations vont commencer.

[...] Depuis le jour de son arrivée à El-Kouti jusqu’au moment du départ de Amady-Sambo, M. Crampel avait toujours conservé de bonnes relations avec les musulmans. Ils venaient chaque jour l’entretenir au campement et lui apportaient de petits cadeaux.

[...] Quelques mois auparavant, les musulmans avaient apporté du Nord un certain nombre de chevaux, de chameaux, de bœufs et d’ânes. Toutes ces bêtes étaient mortes pendant un hivernage, à l’exception d’une vingtaine d’ânes que M. Crampel demanda ; mais ils lui furent refusés sous différents prétextes. »<sup>554</sup>

Bien reçu dans un premier temps, avec la promesse que des vivres et des porteurs lui seront fournis rapidement, Crampel enchaîne les désillusions et les difficultés. Il doit faire face à plusieurs désertions de ses hommes qui s’enfuient avec leurs armes et aussi à des vols de marchandises. Mais il doit aussi jongler avec le peu de bonne volonté de Senoussi qui lui laisse espérer son aide matérielle qui est longue à venir, différée sous des prétextes peu convaincants.

Le 9 avril 1891, Crampel et une grande partie de ses hommes sont massacrés. De la même façon, Biscarrat et ses hommes sont tués par les guerriers de Senoussi. Seul Nebout, établi à l’arrière, échappe à ces différentes attaques ou même à la maladie (dysenterie) qui tua Lauzière et Orsi. Voici le récit que Nebout fait de ces événements tragiques grâce à divers témoignages recueillis auprès de certains hommes qui ont survécu et qui se sont enfuis :

« Mercredi 26 mai – Départ 5h15. Halte 8h45. Départ à midi.

... C’est fini. La catastrophe est arrivée. M. Crampel est mort, Ben Saïd est mort, M. Biscarrat est mort. Tous mes camarades sont assassinés ! ... Il était 2 heures lorsque j’aperçois le Bassa Thomas, porteur de ces tristes nouvelles : M. Biscarrat a été massacré hier matin à 8 heures ; quant à M. Crampel et à M. Saïd, ils sont morts depuis longtemps...

... Depuis deux jours, un Loango, le domestique M’Bouiti, qui s’était enfui d’El-Kouti après la mort de M. Crampel, avait rallié le camp de M. Biscarrat. Il raconta à celui-ci ce qui s’était passé chez les musulmans.

---

<sup>554</sup> Rapport de A. Nebout cité par : ALIS, Harry, *Nos Africains : missions Crampel, Dybowski, Mizon, Monteil, Maistre, etc.*, Paris, Hachette, 1894, p. 22-29.

Peu après que notre chef, décidé à aller chez le sultan, eut confié la lettre qui m'annonçait son départ et l'eut confiée au Targui Ichekkad, il fut appelé dans un village par Snoussi. Il s'y rend, accompagné de Ben Saïd. Frappés traîtreusement à coups de couteau, ils sont achevés à coups de fusils ; puis, dépouillés de leurs vêtements, le corps entièrement ouvert, ils sont traînés dans la brousse par les assassins, et les corps sont abandonnés. M'Bouiti est fait prisonnier. Ichekkad, courant vers le village aux premiers coups de feu, est saisi et enchaîné. Les Sénégalais Demba-Ba et Sadis veulent prendre leurs fusils, mais tombent frappés avant d'avoir pu en faire usage. Les porteurs sont amarrés.

En même temps qu'il faisait ce récit à M. Biscarrat, M'Bouiti lui racontait qu'une nombreuse troupe de musulmans était venue d'El-Kouti et se tenait cachée non loin de là.

[...] Le 25 mai, vers 8 heures du matin, ils s'approchent, au nombre d'une vingtaine, de la case de M. Biscarrat, tandis que les autres se dirigent vers les Sénégalais.

Avant que M. Biscarrat ait pu se mettre en défense, il tombe, frappé d'un coup de couteau au côté gauche par un N'Gapou, le seul qui ait pris part à cette affaire ; puis les musulmans, tirant aussitôt, criblent de projectiles le corps de notre camarade. En même temps, les Sénégalais sont entourés, et leurs fusils, accrochés dans leurs cases sont enlevés ; seul Sidi Syleiman, qui allait partir pour la chasse, avait son fusil près de lui. Il se lève en voyant tomber son chef, mais il est terrassé avant d'avoir fait feu.

De tous côtés arrivent des bandes armées qui entourent le campement.

M'Bouiti cherche à s'enfuir, mais il est tué aussitôt ; André Loemba, domestique de M. Biscarrat, peut se jeter dans la brousse, mais du côté opposé au chemin ; on ne l'a plus revu.

Les Sénégalais ne sont pas enchaînés ; au contraire, les musulmans les traitent avec considération.

« Restez avec nous, leur disent-ils ; nous vous rendrons vos fusils et nous vous donnerons des femmes ; nous ne voulons aucun mal aux noirs, mais nous voulons tuer les blancs ; quand le dernier sera mort, nous retournerons avec toutes les marchandises et vous serez libres comme nous ». »<sup>555</sup>

Albert Nebout, huit Sénégalais et cinquante-sept porteurs furent les seuls à pouvoir revenir à Brazzaville le 15 juillet 1891 et à faire le récit de ces tragiques événements. La mission Crampel se solde par un terrible échec. Morts, prisonniers, déserteurs, pertes matérielles (armes, marchandises, papiers de la mission, ...) composent le bilan de l'expédition. Le manque de moyens en hommes et notamment en porteurs explique en partie ce désastre. De plus, l'accueil plutôt chaleureux des tribus musulmanes s'est révélé trompeur et même sournois. La trop grande assurance de Crampel, sa témérité ou sa volonté de réussir à tout prix son entreprise l'ont poussé à prendre des risques et à ne pas faire preuve d'assez de méfiance.

Ces risques pris par certains explorateurs, leur décès en cours de mission, notamment causés par des agressions provenant des populations locales, entraînent des réactions dans la presse française, dont cet article paru le 13 août 1891 dans le *Petit Journal* et rédigé par Pierre Giffard sous son nom de plume Jean sans Terre :

---

<sup>555</sup> NEBOUT, Albert, « La mission Crampel », *Le Tour du Monde*, vol 64, 2<sup>nd</sup> semestre 1892, p. 25.

### « L'exploration à outrance »

La mission Mizon attaquée, la mission Fourneau décimée, la mission Crampel détruite, au total trois missions géographiques françaises mises à néant ou presque par les sauvages de l'Afrique centrale depuis douze mois. C'est beaucoup, semble-t-il, pour une même année et le bon sens public se demande si cette manie de l'exploration, peu importe comment on appellera la chose, est bien nécessaire aux intérêts du pays... Chercher à pénétrer pacifiquement dans les repaires inconnus, et tout à fait insalubres au surplus, de ces peuplades noirâtres, c'est courir aujourd'hui à sa perte.

Dès lors à quoi bon insister ? Quel besoin de tenter un sort dont la réponse est toujours funeste ? S'il s'agissait de doter la France d'un empire passe encore : mais les empires que nous possédons en Afrique ne se comptent plus, nous avons même beaucoup de mal à les occuper et à nous en occuper.

L'esprit public est las de ces conquêtes souvent chimériques, toujours arides et si le malheureux Crampel est mort victime de son enthousiasme pour les explorations, la plupart des Français qui ont manifesté leur opinion sur son cas ont un peu répété la phrase célèbre : « que diable allait-il faire dans cette galère ? » Ceux qui l'ont connu l'ont plaint. Mais les indifférents auxquels il apparaissait comme un explorateur de contrées dont nous n'avons que faire, les indifférents, n'ont pas marchandé les murmures désapprobateurs à ce désastre.

Avec la Tunisie et l'Afrique, disent-ils, avec le Sénégal, le Congo, le Gabon, Madagascar, la Réunion, les Comores ... et le Dahomey, n'avons-nous pas assez de territoires, inexplorés eux-mêmes, en Afrique sans aller toujours avec l'insouciance et la témérité qui sont les dominantes de notre caractère, annexer ou protéger un tas de chefs que nous sommes bientôt obligés de combattre pour venger les injures qu'ils nous font ou leur imposer des marques de fabrique ?

Ce langage est sage encore qu'il ne soit pas approuvé des Sociétés de géographie mais, vraiment, l'heure semble venue d'avertir les explorateurs africains qu'on ne les suit plus avec le même air attendri qu'autrefois. *Jésus de Brazza* catéchisant les sujets du roi Makoko a usé nos dernières tendresses. L'exploration pacifique ne nous apparaît plus aujourd'hui que comme un mal qu'il faut laisser aux autres. La seule que nous puissions approuver, ce serait l'exploration à la Stanley, en forte colonne, pour mettre à la raison quelque tribu voisine de nos territoires qui se déclarerait contre nous. Hors de là, nous nous demandons à quoi riment ces départs solennellement annoncés ...

« Vous voulez donc que la France perde sa place traditionnelle à la tête des nations civilisées ? Vous voulez donc que nous cessions d'être les pionniers du monde et que nous cessions d'apporter la bonne parole à des barbares qui ... à des barbares que ... » Ainsi parlent les géographes de cabinet et leurs amis les explorateurs qui sont aux géographes de cabinet ce que la magistrature debout est à la magistrature assise.

« Nous aimerions » répond l'opinion publique, « que l'on modérât un peu la noble manie qu'ont certains hommes de vouloir sans cesse nous conquérir des régions inconnues en ouvrant à notre commerce des débouchés nouveaux » (cliché n°4 444 bis).

Certes, il faut des voyageurs intrépides pour aller en avant et préparer la voie aux marchands qui, ensuite, n'ont qu'à déballer leurs marchandises sous la protection des fusils Lebel. Mais pas trop s'en faut. Il ne faut pas surtout qu'ils aillent trop loin et par ainsi, à l'encontre du but qu'ils se proposent. Chaque expédition massacrée représente un retour de dix ans en arrière. Ce serait humiliant si nous avions besoin impérieux d'avancer, mais ce besoin nous ne l'avons pas ...

Pauvre Crampel ! Il voulait aller à ce lac Tchad dont parlent les légendes du centre de l'Afrique et du lac Tchad remonter au désert algérien, relier ainsi le bassin de l'Atlantique-Sud à la Méditerranée par un tracé que nul homme n'eut parcouru avant lui.

S'il avait réussi (et il ne doutait pas de réussir) le nom de l'infortuné grand enfant devenait célèbre à l'égard de celui de Stanley déjà nommé, et de Brazza, et de Cameron ...

... Hélas ! C'est là le secret de presque toutes les expéditions téméraires, l'amour de la gloire, mobile louable, mais essentiellement égoïste et qui ne doit pas suffire à convaincre les gouvernements sous l'égide de qui les aventureux de ce genre ambitionnent toujours de se placer.

... Avec les vastes territoires d'Afrique où flotte le drapeau français, la France a de quoi faire. Oui, certes, ne serait-il pas sage d'en rester là ?

... Pour le reste, nos petits neveux verraient ce qu'ils auraient à faire. Le jour viendra-t-il jamais où les puissances se feront la guerre pour un lac Tchad ? À supposer qu'il vienne, ce sera dans un tel nombre d'années que nous n'avons pas à nous en occuper. Pourquoi donc autoriser de jeunes intrépides à courir au-devant d'une mort certaine à travers des peuplades qui se font de plus en plus hostiles à mesure qu'on les traque davantage ...

Que les explorateurs qui rêvent de lauriers dirigent donc leurs efforts vers des travaux utilitaires et qu'ils renoncent à l'exploration à outrance. Nous nous passerons bien du lac Tchad et des ennuis que nous causerait la possession de cette mer intérieure si un explorateur plus heureux que Crampel nous l'apportait demain.

Vous savez que si l'on écoutait les militaires, on irait toujours en guerre contre de nouveaux adversaires pour faire respecter le drapeau et assurer l'influence.

Les explorateurs sont un peu comme les militaires. Si les uns veulent toujours combattre, les autres veulent toujours annexer.

L'Afrique entière conquise, ils iraient dans la lune découvrir des terres vierges pour les soumettre à une politique coloniale. L'intention est bonne mais le fameux qui-de-droit doit apparaître pour l'empêcher d'être exécutée plus souvent qu'il ne convient.

Les profonds penseurs qui voient d'ici ce que sera le lac Tchad dans cinq cents ans auront beau dire, la découverte du plus court chemin pour aller à cette mare insalubre, si vaste qu'elle puisse être, ne vaut pas les os de ce pauvre Crampel, mort victime de l'exploration à outrance, ni même ceux du dernier de ses lapots.

Avant d'aller découvrir de nouveaux empires, je le répète avec l'assurance d'être dans le sentiment public, il conviendrait d'organiser ceux que nous possédons.

Jean sans Terre »<sup>556</sup>

Cet article assez virulent contre l'exploration et la conquête africaine eut un effet contraire à celui prévu. En effet, par la contre-attaque dans la presse d'Harry Alis, secrétaire du Comité de l'Afrique française, les sujets concernant la mort de Crampel et les expéditions se dirigeant vers le Tchad se retrouvèrent au cœur du débat médiatique. Harry Alis en fit des éléments relevant du patriotisme. Alors qu'à cette époque l'opinion publique n'avait que peu d'intérêt pour les questions africaines, elle s'intéressa au personnage de Crampel et à la poursuite de son plan. Mais outre cet aspect contextuel, cet article a néanmoins le mérite de souligner les risques certaines fois démesurés pris par les explorateurs en mal de reconnaissance. Il présente ainsi le massacre de la mission Crampel que nous venons d'évoquer, mais aussi les

---

<sup>556</sup> GIFFARD, Pierre, « L'exploration à outrance », *Le Petit Journal*, Paris, 13 août 1891, p. 1.

déroutes des missions Mizon et Alfred Fourneau. Pierre Kalck précise cet enchaînement de drames qui sont évoqués dans cet article :

« L'annonce de l'échec de Crampel survenait très peu de temps après celle d'une autre catastrophe survenue presque à la même date, dans l'ouest du même pays centrafricain. Fourneau, envoyé par Brazza dans la haute Sangha, pour trouver une autre voie vers le Tchad et barrer la route aux Allemands du Cameroun, avait dû battre précipitamment en retraite sur Ouessou. Sa mission composée de 23 tirailleurs ne disposant que de 93 cartouches chacun, était parvenue en pays baya troublé par les razzias des Foulbé de l'Adamaoua. Elle était tombée le 12 mai dans une embuscade tendue par le chef Bafio, près du village de ... de Kuisso. L'un des Européens de la mission, Thiriet, avait été tué. Fourneau lui-même avait été blessé. 19 Africains, tirailleurs ou porteurs, avaient été massacrés. À son retour au village de Nola il ne restait plus à l'expédition que 19 cartouches. En outre, les nouvelles de la mission Mizon, qui avait dû combattre sur le Niger et Bénoué, étaient peu encourageantes »<sup>557</sup>.

Ainsi les missions Mizon et Alfred Fourneau connurent, à la même époque que celle dirigée par Crampel, une certaine déroute. Cet enchaînement d'expéditions qui se soldent par des échecs ou semi-échecs et par des décès contribue à mettre en lumière les dangers que peut receler l'exploration. Contrairement au simple voyageur, l'explorateur est confronté à des risques inattendus, pouvant venir de nulle part et peu prévisibles. Savoir se défendre face à une troupe armée, même de simples lances, pouvoir se prémunir contre les empoisonnements, les fièvres et autres infections n'est pas chose aisée. L'imprévisible et les risques intrinsèques font partie de l'exploration, au même titre que la recherche géographique, la découverte et la rencontre avec l'Autre comme nous avons pu l'évoquer plus haut en définissant l'exploration. La mort de l'explorateur en mission, fait donc partie des risques assumés par l'explorateur. Par contre, il est certain que quelques explorateurs insuffisamment bien préparés, un peu trop téméraires et sûrs d'eux, ou ayant fait des choix peu pertinents, ont connu la mort alors qu'elle aurait peut-être pu être évitée.

Décès causés par l'hostilité des populations locales ou pour des raisons médicales sont donc les deux facteurs qui touchent principalement les explorateurs. Ne perdons d'ailleurs pas de vue que ces deux facteurs ne touchent pas que les explorateurs, mais aussi bien les membres des caravanes d'exploration. Porteurs, tirailleurs, accompagnants en tous genres sont soumis aux mêmes drames.

Les autres causes de mortalité en mission d'exploration, qui ne représentent que 4% des décès, peuvent être variées et relèvent la plupart du temps du domaine de l'accident. Ainsi

---

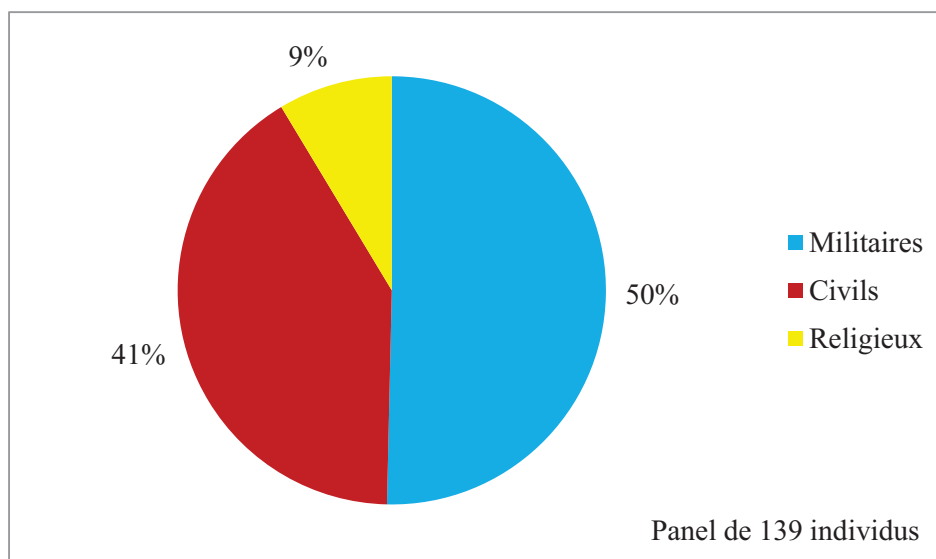
<sup>557</sup> KALCK, Pierre, *Un explorateur du centre de l'Afrique, Paul Crampel, 1864-1891*, Paris, Éd. l'Harmattan, 1993, p. 198.

quelques explorateurs meurent de noyade au cours de leur expédition. Tombés d'une pirogue ou d'un pont de fortune, ne sachant pas toujours nager, ils sont emportés par le courant, entraînés vers des rapides ou ne peuvent rejoindre les rives d'un cours d'eau. De cette façon meurt l'officier d'infanterie de marine Manet, noyé le 9 septembre 1893 à Thiassalé en Côte d'Ivoire durant la mission Marchand. L'officier d'infanterie de marine Pleigneur décède aussi noyé le 20 juillet 1887 dans les rapides de Kitabi sur le Niari au Congo alors qu'il effectuait une mission dans cette région.

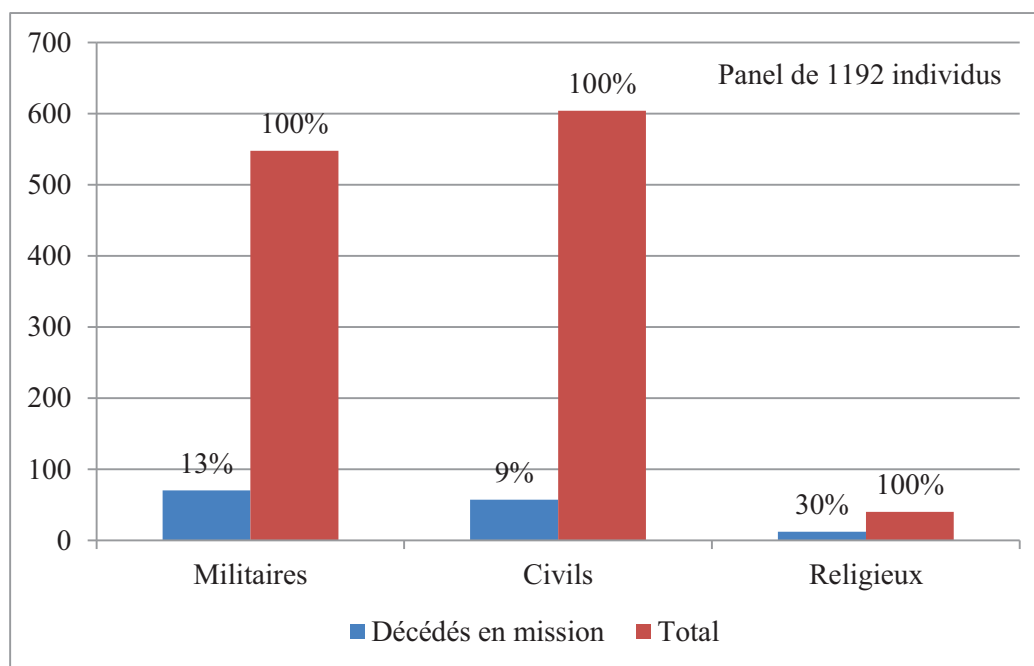
Ces rares accidents font partie des risques de l'exploration, même s'ils ne représentent que peu de décès en définitive.

Nous avons souhaité évaluer si les risques étaient plus importants selon le statut des explorateurs et déterminer si certains étaient plus touchés par des décès que d'autres.

Au regard du Graphique 66, il semblerait que les explorateurs militaires aient été les plus touchés par des morts durant leurs explorations car ils représentent la moitié des décès en mission, les civils constituent l'autre grande population touchée avec 41% des décès et les religieux simplement 9%. Mais ce graphique ne prend pas en compte la différence de proportion entre explorateurs militaires, civils et religieux. C'est pourquoi, nous l'avons complété avec le Graphique 67 où nous avons figuré en bleu le nombre de décès et en rouge le nombre total d'explorateurs pour chaque catégorie. Il en ressort les proportions suivantes : 13% des militaires, 9% des civils et 30% des religieux trouvent la mort durant leur exploration. Les religieux composent certes la plus faible part d'explorateurs que nous avons étudiés, mais représentent la plus grande proportion de décès par catégorie d'explorateurs. Les religieux ont ainsi payé un large tribut à l'exploration et au prosélytisme. Souvent peu nombreux durant leurs missions et de ce fait facilement agressés, s'aventurant dans des régions où les populations sont hostiles à leur volonté de convertir ou d'amener à faire connaître leur religion, les religieux connaissent à plusieurs reprises des fins tragiques.



**Graphique 66 : Répartition des décès en mission selon le statut de l'explorateur**



**Graphique 67 : Proportion de décès en mission selon le statut de l'explorateur**

Le Sahara semble ainsi avoir englouti nombre d'explorateurs tels que Flatters et ses hommes, mais aussi des missionnaires explorateurs, notamment des Pères Blancs. Dès 1876, les Pères Blancs connaissent un premier drame. En effet, l'une de leur mission de reconnaissance composée des pères Paulmier, Bouchand et Philippe Ménoret est massacrée dans le Sahara. Jean-Claude Ceillier évoque cet évènement dramatique pour l'ordre :

« Ils se mettent en route le 14 janvier 1876, sous le regard ému du vicaire général de la Société et en chantant le *Te Deum*.

Cette expédition était hautement risquée, sans qu'on puisse pour autant soupçonner le Délégué du Sahara et du Soudan d'avoir pris une décision à la légère. Pendant les mois qui précèdent le départ il se renseigne inlassablement, il lit les récits des voyageurs, fait interroger les guides de caravanes, se renseigne sur les dispositions des populations sahariennes et fait prendre des contacts avec les chefs traditionnels pour s'assurer de leur neutralité ou même de leur protection. Malgré ces précautions les risques sont considérables. Les immenses territoires du Sahara restent parcourus par des populations nomades souvent opposées les unes aux autres par des rivalités ancestrales, et traditionnellement portées à attaquer les caravanes de commerce. Les autorités militaires françaises présentes depuis quelques années dans le sud algérien ne pouvaient en aucun cas assurer une totale sécurité dans un tel contexte. Le chef traditionnel et la population de Metlili sont, eux aussi, réticents à laisser partir les pères, mais ces derniers estiment avoir pris toutes les précautions possibles : il y a tout de même bien des caravanes qui circulent dans le désert et on ne peut pas indéfiniment remettre cette démarche apostolique entreprise au nom de la foi.

La caravane, dont la destination finale est Tombouctou, comprend une dizaine de personnes, à savoir quelques Touaregs, un Chambi et les pères eux-mêmes. Pendant plusieurs semaines on ne reçoit aucune nouvelle des voyageurs, si ce n'est un avis assez imprécis de leur passage signalé à In-Salah. Puis, c'est le silence, avant que la nouvelle commence à circuler au désert : les Touaregs ont massacré les autres membres de la caravane sans qu'on puisse cependant établir avec certitude les circonstances du drame. »<sup>558</sup>

Mission de reconnaissance, certes préparée, l'expédition s'achève par la mort tragique des trois pères, trahis par leurs guides. Leur préparation n'aura pas pu contrecarrer cette trahison inattendue au sein de leur propre mission. La zone saharienne et ses populations souvent hostiles aux Européens ou en quête de pillages a été de ce fait meurtrière pour un certain nombre d'explorateurs, notamment religieux.

Jacques Frémeaux consacre aussi un paragraphe dans son ouvrage *Le Sahara et la France* dans lequel il s'interroge sur un « martyrologe » dans les années 1880 :

« Flatters n'est pas le premier ni le dernier des explorateurs tués ou, comme on écrit généralement à l'époque, « assassinés » au Sahara. Comme aux époques précédentes, les meurtres ont pour mobile le pillage de voyageurs dont les chameaux, les armes, et l'argent qu'ils transportent avec eux excitent les convoitises. Ces meurtres peuvent correspondre aussi à la volonté bien arrêtée d'éliminer les « chrétiens » étrangers. La plupart des analystes de l'époque éliminent l'hypothèse du simple fanatisme. [...]

Les Pères Blancs, en dépit ou peut-être en souvenir de leurs martyrs n'ont pas renoncé à leur entreprise. En mai 1878, l'un d'entre eux, le Père Louis Richard se rend d'Ouargla à Ghadamès. En novembre, d'autres religieux de son ordre le rejoignent par Tripoli. Malgré l'échec tout récent de Flatters, Richard décide alors de rejoindre Ghat en compagnie des pères Gaspard Morat et Alexis Pouplard. C'est l'échec. En janvier 1882, les trois missionnaires sont massacrés à une dizaine de kilomètres au sud de Ghadamès. Lavigerie, devenu cardinal et primat d'Afrique, et qui avait multiplié les conseils de prudence, interdit désormais toute tentative analogue [...]. »<sup>559</sup>

---

<sup>558</sup> CEILLIER, Jean-Claude, *Histoire des Missionnaires d'Afrique, Pères blancs de la fondation par Mgr Lavigerie à la mort du fondateur, 1868-1892*, Paris, Éd. Karthala, 2008, p. 109-110.

<sup>559</sup> FRÉMEAUX, Jacques, *Le Sahara et la France*, Saint-Cloud, SOTECA, 2010, p. 64-65.



Le Sahara a ainsi vu des drames qui ont touché militaires, civils, mais aussi religieux, beaucoup moins préparés à se défendre contre pilliers ou agresseurs en tous genres. Cette mission dans le Sahara algérien qui réunit les pères Louis Richard, Gaspard Morat et Alexis Pouplard se solde par un drame avec la mort de ces trois Pères Blancs massacrés par leurs guides<sup>560</sup>.

D'autre part, comme pour le reste des explorateurs, les religieux sont aussi touchés par les maladies diverses attrapées durant leur voyage outre-mer.

La forte proportion d'explorateurs religieux décédés durant ou des suites de leur mission s'explique notamment par l'hostilité des populations qu'ils ont été amenés à rencontrer. Que cette hostilité ne soit qu'une volonté de les abuser en mettant la main sur les ressources de leurs caravanes ou pour des raisons plus religieuses (refus de voir s'implanter et se répandre leur religion) ou politiques (refus de toute présence européenne et souhait de maintenir l'esclavage contre lequel les missionnaires luttaien), les explorateurs religieux ont été la proie d'agresseurs contre lesquels ils n'ont pas été en mesure de lutter et ont payé cher le prix de leurs entreprises missionnaires et exploratoires.

L'étude de la mortalité des explorateurs durant ou après leur mission, nous renseigne sur les dangers qu'ils ont pu rencontrer au cours de leur périple en territoire méconnu. De plus, ce travail nous donne une idée de la proportion d'explorateurs qui n'ont pas survécu à leur expédition et n'ont donc pas eu l'occasion d'envisager un avenir plus lointain.

À travers les divers graphiques présentés précédemment, nous avons pu constater que malgré les risques et les dangers inhérents à l'exploration, les cas de décès en mission demeurent rares et ne représentent que 12% de l'ensemble des explorateurs. Nous pouvons alors nous interroger sur les conséquences de ces décès pour les familles restées en métropole. Certes, l'explorateur en choisissant de s'aventurer sur les routes de l'inconnu assumait consciemment les risques et dangers qu'il encourait, mais imaginait-il vraiment mourir, envisageait-il le dénuement dans lequel il allait laisser sa famille si son voyage était un voyage sans retour ? Existait-il un statut de veuve d'explorateur par exemple, une pension pour la famille laissée sans ressource à la suite du décès de l'explorateur ?

---

<sup>560</sup> Voir : CEILLIER, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 114, 177.

Lorsque l'explorateur décédé est un militaire qui périt durant une mission commandée par l'État, la question ne se pose pas. Mais qu'en est-il pour un explorateur civil, parti au nom de la science, de la géographie, de la gloire, avec ou sans mission officielle ... ?

Comme réponse à cette interrogation, nous avons trouvé cette note dans le dossier de Camille Douls, rédigée à la suite de son décès en mission. Sa mère, laissée sans le sou après le décès de son explorateur de fils, a demandé de l'aide auprès du ministère de l'Instruction publique qui avait chargé à contrecœur son fils d'une mission scientifique dans le Sahara comme nous l'avons évoqué plus haut. L'auteur n'est pas mentionné, mais tout porte à croire qu'il fait partie du ministère de l'Instruction publique ; la date non plus ne figure pas sur le document, mais il semblerait qu'elle puisse se situer entre 1889 et 1902 :

« Note

#### Sur la mission Camille Douls

Il est indéniable que le Parlement peut, à titre absolument exceptionnel, accorder une pension à M<sup>me</sup> Douls, mais le Gouvernement n'est point autorisé à le faire. La loi du 9 juin 1853 est précise. Pour avoir droit à une pension, il faut avoir accompli pendant un certain nombre d'années un service déterminé. Si un fonctionnaire meurt ayant acquis des droits à la retraite, ces droits sont réversibles, dans une proportion restreinte, sur sa veuve, à la condition toutefois que cette veuve ait au moins six ans de mariage. En aucun cas la mère de ce fonctionnaire ne saurait être traitée comme sa femme.

Que la mère d'un explorateur, que son courage a entraîné à la mort, soit digne du plus sympathique intérêt, personne ne le discutera. En quoi cependant le mériterait-elle plus que la mère d'un officier mort en campagne ? Et un officier comme un explorateur ont recherché les périls auxquels parfois ils succombent ; mais un pauvre soldat, un matelot qui se fait tuer sans hésitation, pour remplir un devoir au-devant duquel il n'aurait peut-être pas couru de son propre mouvement, laisse souvent une mère dans la plus extrême misère. Pourquoi ne donnerait-on point une pension à cette malheureuse femme. Si l'on en accorde à la mère d'un missionnaire scientifique ? Il y aurait certes, dans ce choix une injustice criante et cruelle.

On l'a parfaitement senti jusqu'ici ; on a compris où l'on serait entraîné si on voulait soutenir ceux que les missionnaires scientifiques morts au cours de leur mission laissent dans la misère. D'autant plus que ces missionnaires ne sont point les seuls explorateurs envoyés au danger, trop fréquemment hélas ! à la mort, par le Gouvernement. Le Ministère des Colonies, d'autres encore, ont de même des audacieux dévoués et parfois victimes.

Mais parmi ces hommes qui, en mourant avec courage, honorent leur nom, et ont du moins cet avantage dont est privé le pauvre soldat perdu dans la foule, de laisser comme une gloire ce nom aux leurs, il en est qui répondent en se sacrifiant à un désir de leur pays, servent un de ses intérêts ; et c'est par là surtout qu'ils sont dignes de la gratitude de tous. Le sont-ils au même degré lorsque l'entreprise qu'ils poursuivent est excessive, insensée, ou du moins inopportune ? lorsque, par une sorte d'amour du péril, ils courent à une mort en quelque sorte inévitable, malgré tous les avertissements ? C'est le cas de M. Douls. Des journaux de l'opposition même ont reconnu que le Gouvernement avait tout fait pour l'empêcher de partir, et ne lui avait accordé son appui que pour tenter, sans grand espoir, de l'arracher à la mort qui l'attirait. Trompé par un premier succès, incapable par malheur de discerner les différences, pourtant éclatantes, qui séparaient les

difficultés par lui vaincues de celles qu'il voulait affronter, il s'est obstiné, il est parti. Certes, il mérite, et bien plus que lui encore, sa mère mérite la pitié, l'appui même de l'État par tous les moyens en son pouvoir ; une pension, non. La lui accorder serait entrer dans une voie ruineuse.

Au surplus, le résumé de l'histoire de M. Douls sera plus probant que tous les raisonnements. Le voici.

Le 23 octobre 1886, M. Camille Douls a demandé l'appui du Ministère de l'Instruction Publique pour se rendre dans le sud marocain à l'effet d'y explorer ce pays ainsi que les contrées environnantes.

Le 13 novembre de la même année, il lui a été répondu que la situation actuelle du Sous, pays indépendant du Maroc, bouleversé par une insurrection et par une guerre récentes, rendrait évidemment infructueuse toute tentative de mission et qu'en conséquence le Gouvernement ne pouvait pas s'associer à ce projet.

M. Douls n'en persévéra pas moins dans ses desseins et fut assez heureux pour accomplir sans accident son voyage.

Enhardi par ce premier succès, M. Douls formula, le 20 janvier 1888, une nouvelle demande de mission. Il se proposait alors de traverser le Sahara central, de Saint-Louis du Sénégal à l'Adrâr, de l'Adrâr à Timbouktou, de Timbouktou à In-Çalah et d'In-Çalah à Tanger.

La Commission des Missions consultée a tout de suite reconnu les énormes dangers que ferait courir au voyageur l'adoption de cet itinéraire. Le rapport de M. Duveyrier qui est joint à cette note (pièce n°1) ne laisse subsister aucun doute à cet égard. Ce rapport signale, en effet, le trouble profond de la situation politique dans le nord-ouest de l'Afrique, la recrudescence du fanatisme musulman et affirme qu'un Français entreprenant alors comme européen et comme chrétien, de remplir le programme de M. Douls, serait tué avant de voir Timbouktou. L'explorateur devait, il est vrai, se faire passer pour musulman, procédé qui lui avait réussi dans sa première tentative au nord du Sahara. Mais M. Duveyrier déclarait que le danger d'être démasqué commencerait à Saint-Louis du Sénégal où la population musulmane était très excitée contre les Français. Des obstacles non moins graves étaient prévus pour la traversée du Sahara.

Ces conclusions ont décidé le Ministère de l'Instruction Publique à dégager absolument sa responsabilité et M. Douls a été formellement averti des difficultés de l'entreprise ; mais il demeura inébranlable dans sa résolution. C'est seulement après avoir acquis la certitude qu'il partirait quand même avec ou sans mission, qu'un mandat officiel lui a été accordé par arrêté du 25 juin 1888, afin de diminuer pour lui, autant que possible, les périls d'un voyage auquel rien n'aurait pu le faire renoncer.

La lettre en date du 25 juin 1888 qui lui a été adressée (pièce n°2) précise tous ces points et met en lumière le rôle réservé et prudent du Gouvernement en cette affaire. D'ailleurs, parmi les journaux qui incriminent le plus violemment l'administration, il en est un dont l'attaque est, dans sa forme, la preuve même que M. Douls est l'artisan de son malheur : « On n'a pas oublié que si celui-ci parvint, à force de ténacité et d'efforts personnels, à mettre son projet à exécution, le Gouvernement ne lui apporta aucun concours, aucun encouragement. Il partit néanmoins... » (autorité du 29 X<sup>brc</sup> 1894).

Il est donc bien évident que les responsabilités du Ministère de l'Instruction Publique ne sauraient être engagées ici. Ce département ne possède d'ailleurs aucun fonds sur lequel puisse être prélevée une allocation comme celle qui est demandée par M<sup>me</sup> Douls. »<sup>561</sup>

---

<sup>561</sup> Archives Nationales, F 17 2956 B, dossier Douls (Camille) : note non datée, auteur anonyme.

Cette note émanant du ministère de l'Instruction publique à la suite des demandes répétées de la mère de Camille Douls pour obtenir une rente ou du moins une compensation financière après le décès en exploration de son fils est assez claire sur la réponse négative que cette administration compte lui donner. Que la requérante soit la mère et non l'épouse du défunt (et même si elle avait été l'épouse, une pension n'aurait pas pu lui être attribuée étant donné que Douls n'avait pas travaillé pour ce ministère suffisamment de temps), mais aussi le fait que Camille Douls ait risqué sa vie malgré toutes les recommandations qui lui avaient été faites (dégageant ainsi toute responsabilité du ministère au sujet de son décès) sont les raisons invoquées pour justifier le refus. Cette note met aussi en lumière une comparaison entre le soldat tué sur le champ de bataille et l'explorateur. L'auteur distingue ces deux catégories d'individus, le premier servant son pays sans avoir fait le choix de risquer sa vie, le second devant assumer les risques qu'il prend car en se lançant dans l'exploration (même au service de son pays et de son rayonnement) il est conscient des dangers que cela peut représenter. D'autre part, l'auteur fait aussi remarquer que contrairement au simple soldat, l'explorateur est la plupart du temps en quête de gloire, ce qui le pousse à courir au-devant du danger sans calculer les risques que cela lui fait prendre. Commentaire quelque peu cynique de l'auteur pour compléter sa note, cette remarque sur la mémoire que pourra inspirer par la suite l'explorateur défunt lorsqu'il précise : « laisser comme une gloire ce nom aux leurs ». Ce n'est pas cette gloire qui aidera la mère de Douls à se loger, se nourrir et vivre au quotidien...

Malgré les réticences du ministère de l'Instruction publique évoquées dans cette note, Madame Douls mère obtient finalement une rente sous la forme d'un débit de tabac attribué par le ministère des Finances. Le 12 décembre 1896, elle devient titulaire d'un débit de tabac à Blaye, dont le produit brut s'élève à 1410 francs. Puis le 22 mars 1902, le ministère lui attribue en remplacement de celui de Blaye, un débit de tabac à Chatillon-Coligny dont le produit brut s'élève à 1395 francs et la redevance à 600 francs environ<sup>562</sup>.

Ce genre de rente, sous forme d'attribution de débit de tabac, se retrouve dans plusieurs dossiers personnels d'explorateurs décédés en mission. Christelle Robier présente dans un article consacré aux titulaires et gérants de débits de tabac à Lyon les conditions qui sont normalement nécessaires pour prétendre en obtenir et qui se divisent en quatre catégories basées sur le décret du 28 novembre 1873 :

---

<sup>562</sup> Archives Nationales, F 17 2956 B, dossier Douls (Camille) : deux lettres datant du 12 décembre 1896 et du 22 mars 1902 du ministre des Finances au ministre de l'Instruction publique, informant de l'attribution à Mme Douls d'un débit de tabac.

« La première regroupe les anciens officiers ayant occupé un grade supérieur, les officiers de grades inférieurs qui sont « signalés par des actions d'éclat », les anciens fonctionnaires ou employés supérieurs des services publics, ainsi que leur femme, leur veuve et leurs enfants. La seconde est composée d'anciens officiers de grades inférieurs, d'anciens fonctionnaires ou agents civils subalternes, leur femme, veuve et enfants. La troisième regroupe d'anciens militaires de tous grades qui « n'étant pas restés sous les drapeaux au-delà du temps fixé par la loi de recrutement, auront été mis hors service, par suite de blessures graves ». Les membres de leur famille sont également concernés. Enfin, la quatrième comprend les personnes qui ont « dans l'intérêt public, accompli des actes de courage et de dévouement dûment attestés », ainsi que leur femme, leur veuve et leurs enfants »<sup>563</sup>.

Au regard de ces différentes conditions, nous pouvons constater que Madame Douls mère a obtenu son débit de tabac grâce à une mesure dérogatoire exceptionnelle, n'étant pas la femme de Camille Douls, même si son fils avait accompli des actions de courage.

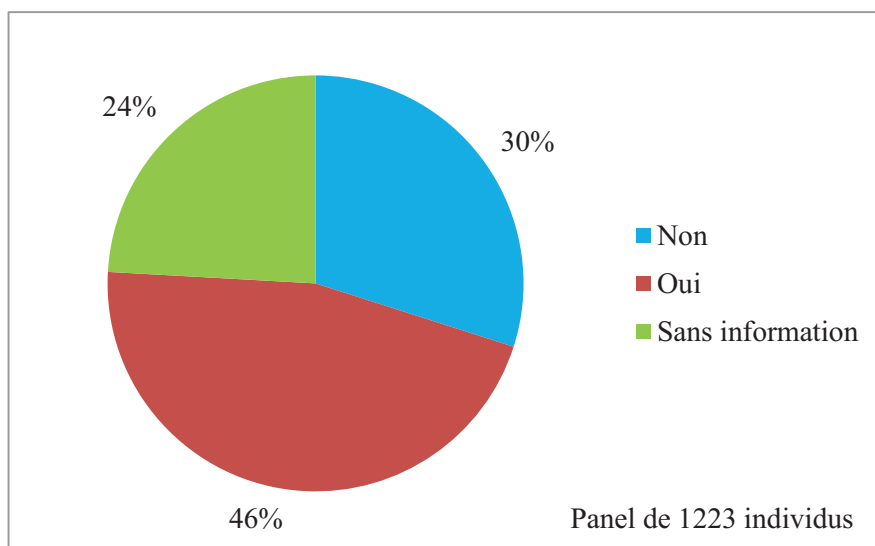
Le décès d'un explorateur est aussi, dans certains cas, un drame pour sa famille. Cependant, si dans certains cas l'État est en mesure de porter assistance à ces familles en attribuant des compensations financières, cela n'est pas automatique et le chemin est semé d'embûches pour ces familles esseulées et démunies face au chagrin et à l'embarras dans lequel elles peuvent se retrouver.

En matière d'avenir et de poursuite de carrière, ce groupe d'individus que sont les explorateurs, a aussi rencontré une épreuve commune au reste des Français. La Grande Guerre qui succède à l'époque que nous étudions a aussi causé des pertes au sein de ce groupe. Sans aucun doute, certains auraient ainsi pu poursuivre leur carrière d'explorateurs s'ils n'avaient pas été stoppés par ce conflit mondial.

Le Graphique 68 nous renseigne sur les explorateurs toujours vivants lors du premier conflit mondial. Nous pouvons constater que parmi les 1223 sujets de notre étude, au moins 562 (46%) étaient encore vivants lors du début de ce conflit, alors que 366 (30%) étaient déjà décédés (pour les 295 restants (24%), nous n'avons aucune information nous permettant d'affirmer ou d'infirmer s'ils étaient en vie en 1914).

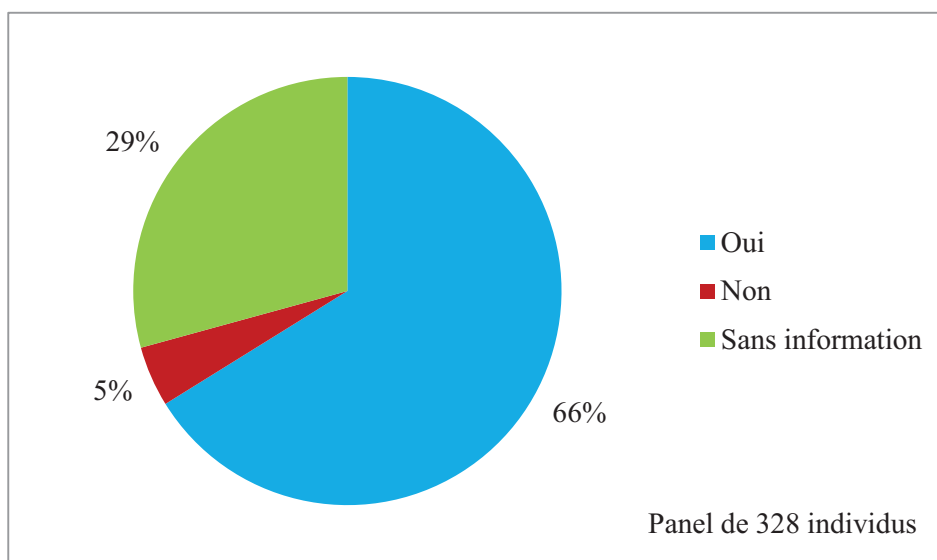
---

<sup>563</sup> ROBIER, Christelle, « Titulaires et gérants de débits de tabacs à Lyon de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle », *Bulletin du Centre Pierre Léon*, p. 151.



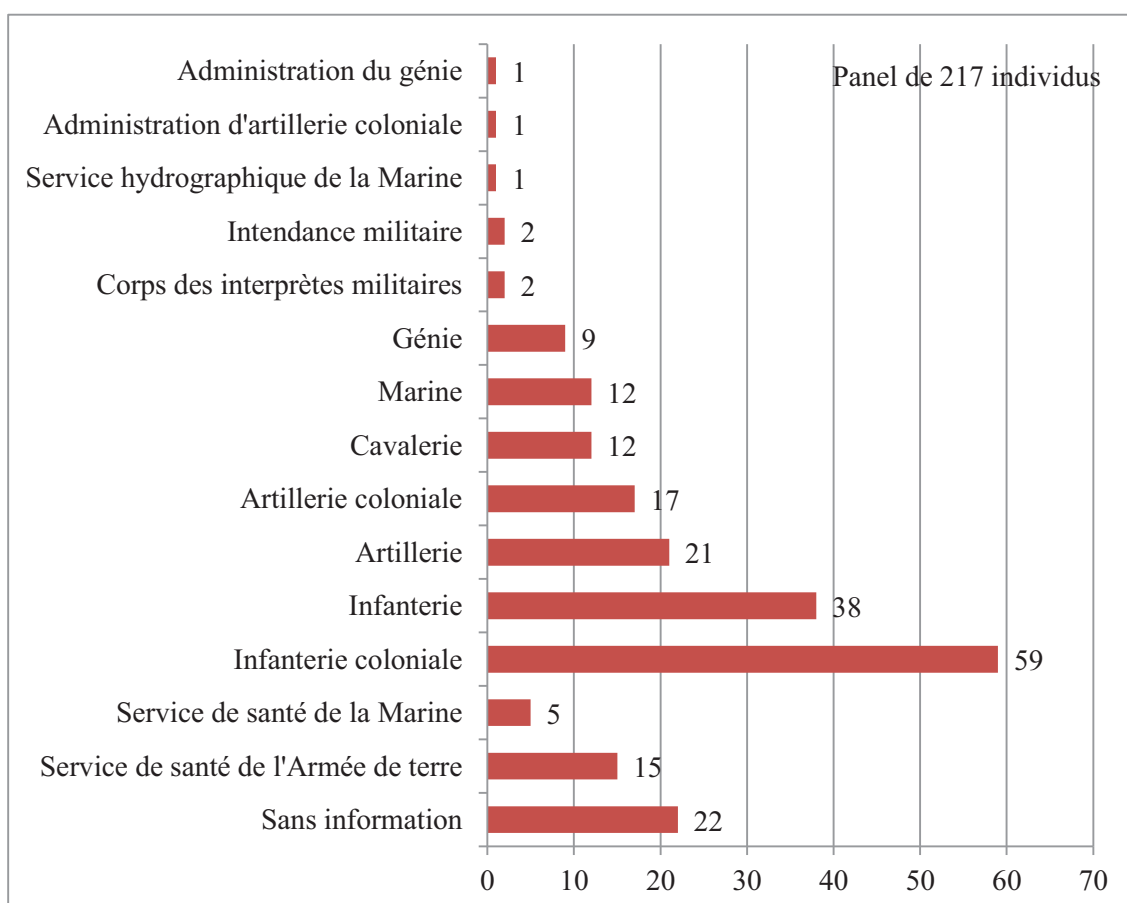
**Graphique 68 : Explorateurs encore vivants lors de la Grande Guerre**

À partir de ces résultats, nous avons déterminé la proportion d'explorateurs ayant pris part à la Grande Guerre (Graphique 69). Pour cela nous n'avons retenu parmi les explorateurs encore vivant en 1914 que ceux qui avaient l'âge d'y participer (moins de cinquante ans), soit 328 individus. Nous avons pu établir qu'au moins 217 explorateurs, soit 66% des explorateurs toujours vivants et de moins de cinquante ans en 1914, avaient participé au conflit (5% n'ont pas fait partie de combattants de 1914-18, le manque de données ne nous a pas permis de préciser la participation des 29% restants). À part quelques exceptions, la grande majorité de ces combattants étaient déjà dans l'armée avant la guerre (82%) et occupaient généralement des grades d'officiers.

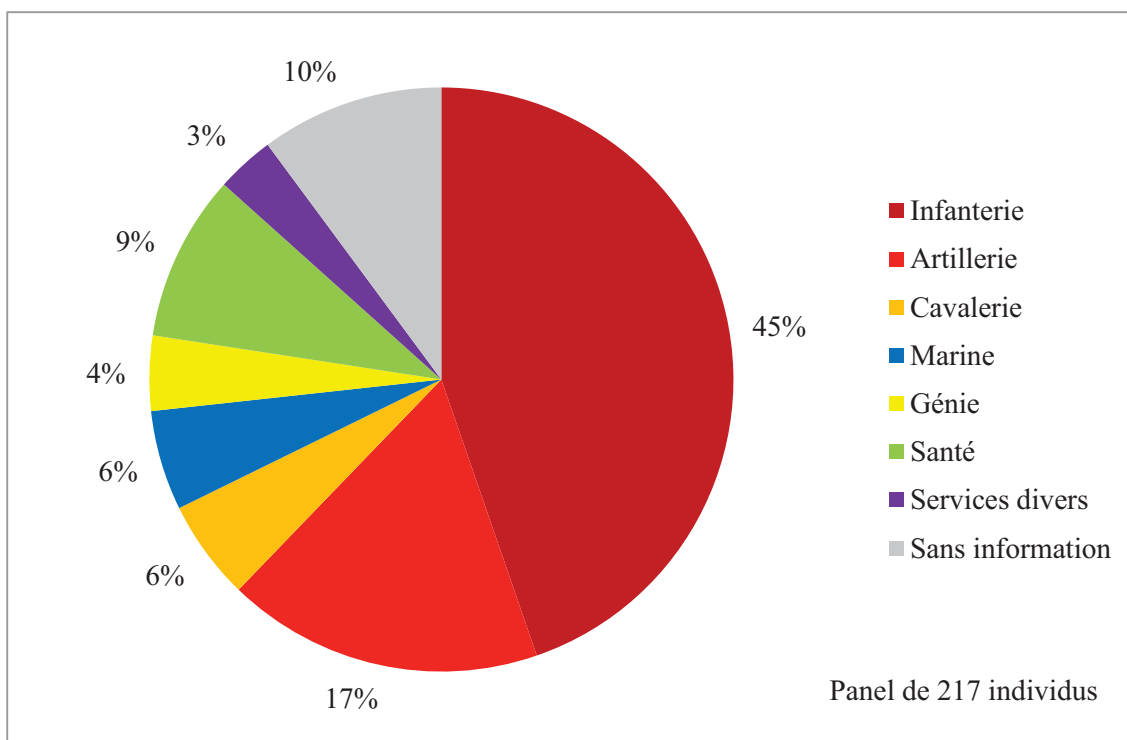


**Graphique 69 : Proportion d'explorateurs de moins de 50 ans en 1914 ayant participé à la Grande Guerre**

D'autre part, parmi les explorateurs ayant participé à la Grande Guerre, le Graphique 70 et le Graphique 71 nous renseignent sur la répartition par arme. Le constat est assez significatif et permet d'observer que la grande majorité des explorateurs ont pris part au conflit en servant dans des armes combattantes (près de 78%), le reste se répartissant entre les services de santé (9%) et les services divers (3%). En observant le détail de cette répartition, il est notable que parmi les combattants, 45% d'entre eux étaient des fantassins appartenant en majorité à l'infanterie coloniale. Ces proportions sont à mettre en perspective avec l'arme à laquelle appartenaient les explorateurs avant d'être mobilisés. En effet, 82% des explorateurs ayant pris part au conflit étaient déjà dans l'armée lors de la mobilisation, ils ont donc poursuivi leur carrière dans leur arme. Nous avons pu constater qu'une large part d'entre eux (43%) était dans l'infanterie (voir Graphique 19), suivi des artilleurs (14%). Les chiffres sont aussi cohérents et s'expliquent par une permanence entre l'arme où ils servaient avant la Grande Guerre et durant le conflit, en tenant compte des hommes déjà décédés ou plus en âge de servir sous les drapeaux.



**Graphique 70 : Dans quelles armes les explorateurs ont-ils servi durant la Grande Guerre ?**



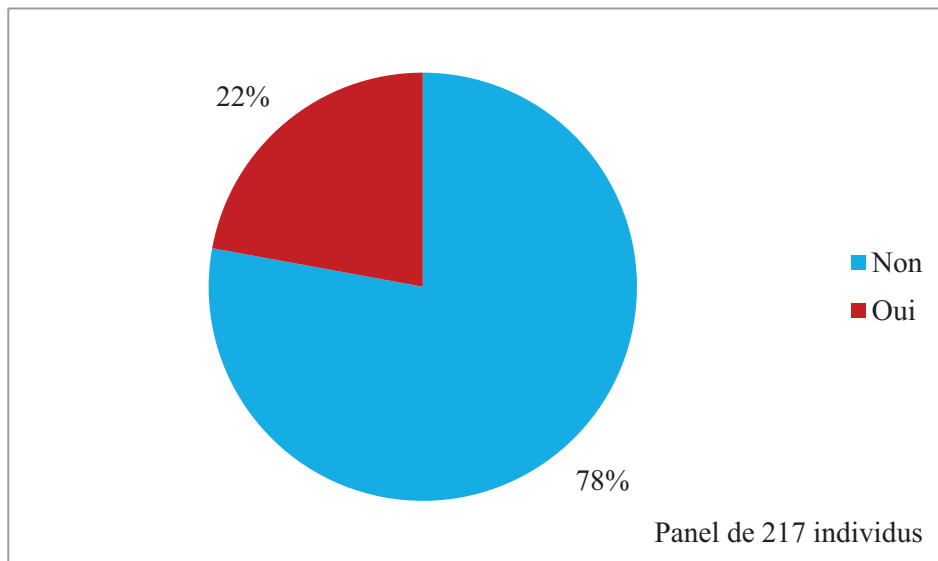
**Graphique 71 : Proportion de la participation des explorateurs à la Grande Guerre regroupée par armes**

D'autre part, ces proportions concernant les explorateurs sont à mettre en perspective avec les armes dans lesquelles ont servi les officiers mobilisés de façon globale durant ce conflit mondial<sup>564</sup>. Si certaines armes n'apparaissent pas dans le cas des explorateurs, telles que l'aviation, l'ordre de grandeur est assez similaire pour l'infanterie, l'artillerie, la cavalerie et le génie qui composent l'essentiel des principaux effectifs d'officiers mobilisés. Seuls la Marine et les services de santé n'apparaissent pas dans les données présentées par Jules Maurin dans son tableau synthétisant les effectifs d'officiers combattants. Malgré cela, les proportions des armes dans lesquelles ont servi les explorateurs durant la Grande Guerre, mettent en lumière le même phénomène que pour le reste des officiers, c'est-à-dire la prépondérance de l'infanterie et en moindre mesure de l'artillerie qui ont été au cœur des

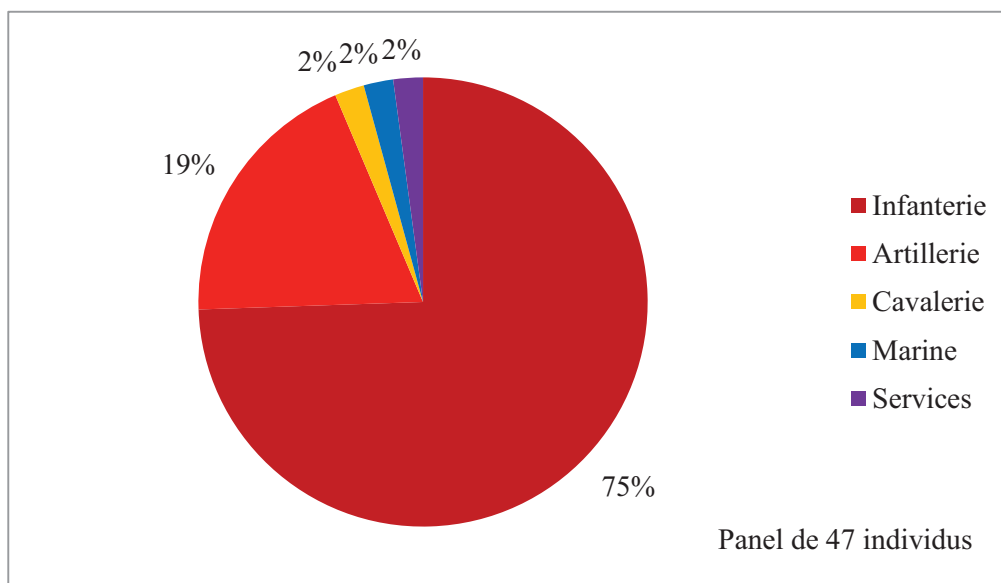
<sup>564</sup> MAURIN, Jules, « Les combattants face à l'épreuve de 1914 à 1918 », in CORVISIER, André (Dir.) et PEDRONCINI, Guy (Dir.), *Histoire militaire de la France*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 291 (Tableau : Les pertes par armes. Mobilisés, morts et disparus par armes, au 1<sup>er</sup> août 1919. Européens et indigènes). À partir de ce tableau, il est possible d'établir les proportions des officiers mobilisés durant la Grande Guerre en fonction de l'arme où ils ont servi : infanterie 52,1%, artillerie 17,7%, cavalerie 4,4%, génie 3,8%, aviation 2,7%, aérostation 0,3%, train des équipages 1,2%, service auto 1,7%, autres services 16,2%.



combats. De cette constatation, il est alors nécessaire d'évaluer les pertes subies par les explorateurs durant la guerre.



**Graphique 72 : Proportion d'explorateurs décédés lors de la Grande Guerre**



**Graphique 73 : Proportion d'explorateurs décédés durant la Grande Guerre selon l'arme dans laquelle ils ont servi**

Le Graphique 72 montre que parmi les 217 explorateurs qui ont combattu durant ce conflit, 22% d'entre eux sont morts, tués au cours des différents combats. Ce rapport est légèrement supérieur au pourcentage global des pertes françaises au sein des officiers qui s'élève à

18,9%<sup>565</sup>. Cette différence peut s'expliquer au regard de notre panel qui est beaucoup plus réduit et composé d'individus souvent plus âgés. Parmi ces décès, le Graphique 73, met en lumière que la majeure partie des explorateurs décédés durant la Grande Guerre (75%) servaient dans l'infanterie ou l'infanterie coloniale. Cette proportion n'est pas surprenante étant donné le nombre élevé d'explorateurs faisant alors partie de l'infanterie (45%), mais surtout au regard des risques encourus par cette arme durant ce conflit mondial. Arme combattante de première ligne, l'infanterie a vécu les tranchées et en conséquence ses innombrables pertes. Cette disparité entre les armes, en matière d'expériences combattantes et de pertes durant la Grande Guerre, a été notamment soulignée par Frédéric Rousseau :

« [...] et puis, surtout, ce qui fait la différence, c'est l'arme. Sans évoquer le cas spécifique des marins et des aviateurs, il est évident que les artilleurs de la Lourde (artillerie lourde) situés à plusieurs kilomètres de la ligne de front ne font pas la même guerre que les fantassins qui tiennent leurs tranchées à quelques centaines de mètres, parfois moins, des tranchées ennemies. Ni les souffrances, ni les risques ne sont identiques selon que l'on est fantassin en première ligne, musicien, chauffeur du général, médecin-major ou aviateur. Le pourcentage des pertes françaises selon les armes témoigne de l'ampleur des sacrifices demandés à l'infanterie et vaut pour toutes les armées »<sup>566</sup>.

Les chiffres concernant les pertes durant ce conflit en fonction du grade et de l'arme, confirment l'importance des dégâts subis dans l'infanterie, s'élevant à 29% des officiers mobilisés<sup>567</sup>. L'autre arme dont sont issus les décès parmi les explorateurs ayant combattu durant la Grande Guerre est l'artillerie (19% de décès). Si la proportion globale est moindre (9,2% des officiers<sup>568</sup>), cela peut s'expliquer toutefois par la différence entre le panel réduit des explorateurs ayant combattu durant la Grande Guerre et l'ensemble des mobilisés. Dans le cas des explorateurs, 17% ont servi dans l'artillerie durant ce conflit (chiffre qui est identique pour l'ensemble des mobilisés).

Certes, les explorateurs représentent une infime partie des combattants de la Grande Guerre... Cependant certains ont fait valoir leur expérience en tant qu'explorateur pour pouvoir participer au conflit. C'est le cas de Jules Legras, professeur de littérature étrangère, qui a effectué diverses missions en Russie et qui adresse ce courrier le 28 mai 1915 :

---

<sup>565</sup> CORVISIER, André (Dir.) et PEDRONCINI, Guy (Dir.), *op. cit.*, p. 291 (Tableau : Les pertes par armes. Mobilisés, morts et disparus par armes, au 1<sup>er</sup> août 1919. Européens et indigènes). Proportion pour les officiers des pertes par rapport aux mobilisés en fonction des armes : infanterie 29%, cavalerie 10,3%, artillerie 9,2%, génie 9,3%, aviation 21,6%, aérostation 5,7%, train des équipages 4,4%, service auto 1,9%, autres services 4,1%.

<sup>566</sup> ROUSSEAU, Frédéric, *La Grande Guerre en tant qu'expériences sociales*, Paris, Ellipses, 2006, p. 47-48.

<sup>567</sup> CORVISIER, André (Dir.) et PEDRONCINI, Guy (Dir.), *op. cit.*, p. 291.

<sup>568</sup> *Ibidem*, p. 291.

« Dijon, le 28 mai 1915

Mon général,

Pardonnez-moi de vous importuner, et laissez-moi vous supplier de m'aider.

J'ai offert mes services comme interprète dès le mois d'août. Je sais à fond l'allemand et le russe, et médiocrement l'anglais. J'ai passé, pour l'allemand, un examen écrit à Dijon le 9 janvier, oral à Bourges le 18 janvier, j'ai été reçu avec compliments.

Le 27 avril, l'Administration Militaire m'a demandé, en même temps qu'aux autres candidats reçus, de faire connaître d'urgence si je savais monter à cheval : je sais monter à cheval.

Cependant aucune nomination n'a été faite.

Mon âge, mon poste seraient-ils un obstacle ? Mais mon collègue M. WADDINGTON, professeur d'histoire de l'Université de Lyon, qui a 53 ans et n'a jamais été soldat, est interprète de 3<sup>e</sup> classe à la 10<sup>e</sup> division de Cavalerie depuis le mois de Février.

J'ai 49 ans, je suis habitué à la dure par la pratique des explorations.

Honorez-moi d'une ligne, mon Général, et si vous croyez que je puisse être utile, consentez à m'aider.

Veillez croire à mon affectueux respect.

JULES LEGRAS

Doyen honoraire. »<sup>569</sup>

À la suite de ce courrier, il participe à la Grande Guerre en tant qu'interprète militaire, en France, puis en Russie où il est affecté à la mission militaire ou encore en Sibérie où il sert à l'État-major de l'armée tchécoslovaque. Son expérience d'explorateur en Russie et en Sibérie, lui a ainsi permis de remplir des missions sur le terrain durant la guerre.

D'autres, s'ils ne participent pas à la Grande Guerre, apportent leur modeste contribution à leur façon. C'est le cas de Gabriel Bonvalot, âgé de 60 ans lors de la déclaration de guerre, il ne semble pas prendre part au conflit. Par contre, il publie en 1915 un petit fascicule basé sur son expérience : *Conseils d'un vieil explorateur à de jeunes soldats*. En introduction il explique :

« Chacun cherche le moyen d'éviter à nos soldats les souffrances et les maladies.

Ces préoccupations si justifiées de mes compatriotes m'ont valu d'être invité à donner mon avis. « Vous qui avez été si longtemps explorateur, me dit-on, vous avez certainement acquis une expérience dont vous feriez bien de faire profiter nos jeunes soldats. »

Je ferai donc appel à mes souvenirs et je tâcherai de me rappeler comment je me suis défendu contre le froid, le chaud, l'humidité, la pluie, le vent, la neige, la vermine, et le reste... »<sup>570</sup>.

---

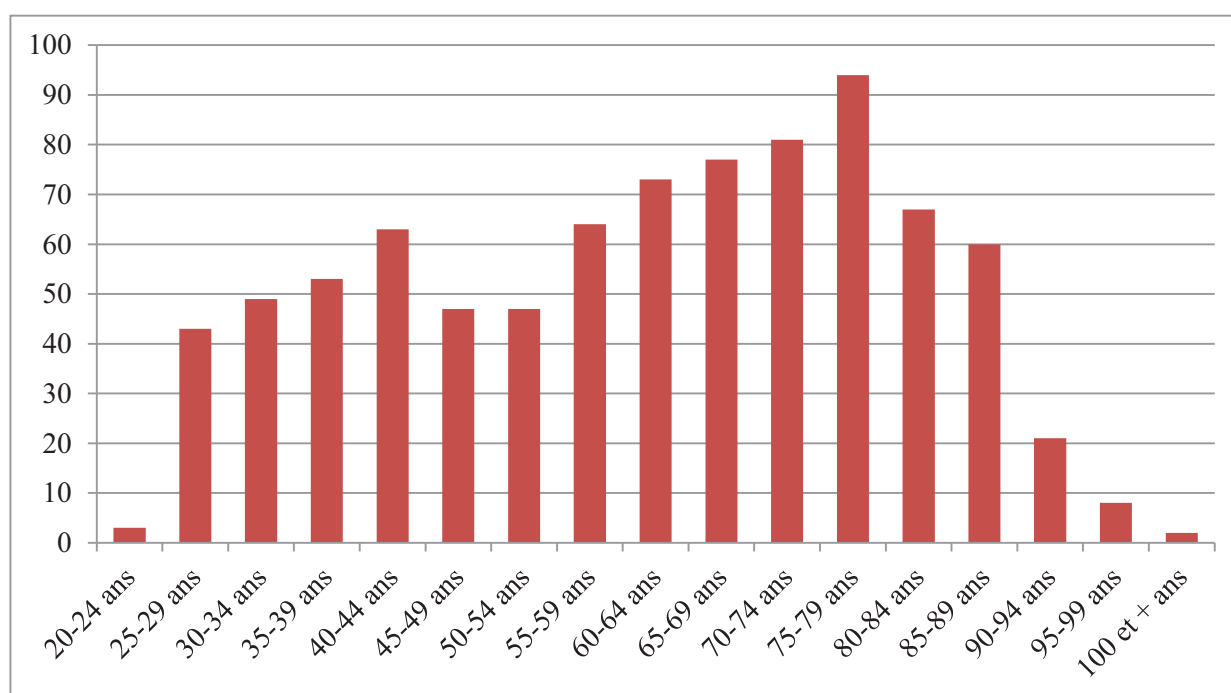
<sup>569</sup> SHD, GR 6Ye dossier n° 9613 : lettre adressée à l'armée par Jules Legras le 28 mai 1915.

<sup>570</sup> BONVALOT, Gabriel, *Conseils d'un vieil explorateur à de jeunes soldats*, 1915, p. 3.

Il détaille alors de la tête au pied quelques conseils utiles selon les climats. Certes anecdotique, ce fascicule présente l'intérêt de Bonvalot pour la guerre, son désir d'aider même de façon tout à fait théorique en s'appuyant sur son expérience d'explorateur qui l'a mené à côtoyer dangers et conditions de vie difficiles.

Les explorateurs de notre panel, comme tous les Français de cette époque, ont donc vécu la Grande Guerre, certains y ont participé sur le front, à l'arrière ou dans les services médicaux, d'autres en sont morts, certains faisaient déjà partie de l'armée, d'autres se sont portés volontaires ou ont été appelés lors de la mobilisation générale. Un grand nombre, trop âgés n'ont pas pu y participer. Il est cependant certain que leur expérience du terrain et des conditions spartiates leur ont été utiles durant ce conflit.

Pour compléter ce paragraphe concernant les décès des explorateurs, nous avons souhaité nous intéresser à l'espérance de vie des explorateurs afin d'évaluer si elle était différente ou similaire au reste de la population française de l'époque.



**Graphique 74 : Espérance de vie des explorateurs**

L'espérance de vie des explorateurs (Graphique 74) s'élève à environ 61 ans alors que pour l'ensemble de la France elle atteint 45 ans en 1900<sup>571</sup>. Malgré des conditions difficiles durant

<sup>571</sup> Source : Institut national d'études démographiques. Voir aussi : VALLIN, Jacques et MESLÉ, France, « Reconstitution de tables annuelles de mortalité pour la France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Population*, vol. 44 / 6, 1989,

leurs missions, des maladies contractées outre-mer, des fatigues et autres dangers affrontés, l'espérance de vie des explorateurs est supérieure à celle de la population française à cette époque. Cela pourrait s'expliquer par des conditions de vie en métropole plutôt confortables, une certaine aisance financière permettant de vivre dans des conditions d'hygiène et de nutrition plutôt satisfaisantes, ainsi qu'un accès aux soins relativement facile. Apparemment, la condition d'explorateur n'a pas influé négativement sur leur espérance de vie, au contraire elle a permis à une grande majorité d'entre eux de survivre plus longtemps que la moyenne nationale à la même époque.

À travers ce paragraphe, nous avons pu aborder les dangers de l'exploration, les décès qu'ils ont pu entraîner, les conséquences de ces décès sur leur famille, mais aussi les carrières interrompues brusquement par la Grande Guerre. Certaines carrières d'explorateurs se sont ainsi achevées de façon inattendue ou prématurée. Nous allons désormais nous intéresser aux explorateurs qui ont survécu à leur première exploration et analyser les suites de leur parcours.

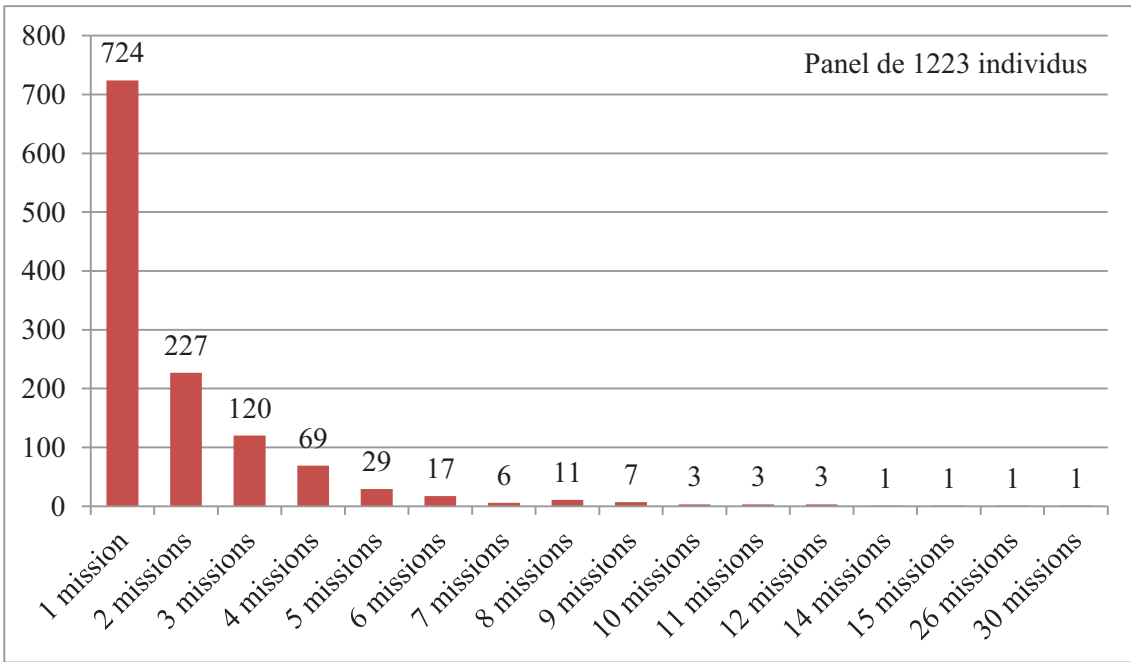
## **2 - Carrières longues : vers de nouvelles missions**

L'exploration est-elle une étape ou une parenthèse dans la vie d'un individu, une entreprise ponctuelle et sans lendemain ou une activité qui peut être réitérée et à laquelle une carrière entière est dédiée ? Nous avons déjà abordé certains aspects de la question en abordant l'exploration comme activité, profession ou loisir (p. 87), nous souhaitons ici étudier plus en détails l'exploration comme profession exercée dans la durée.

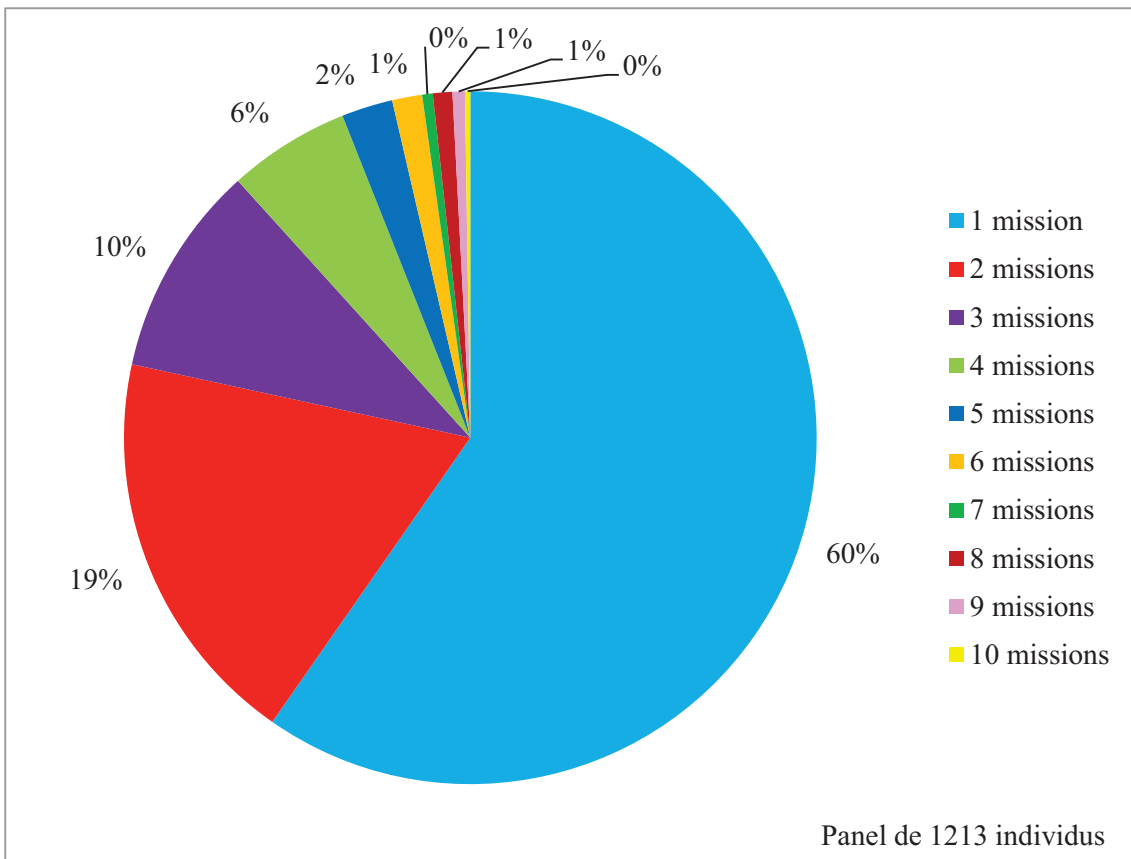
Pour cela, le nombre de missions effectuées par explorateur a été comptabilisé, de façon à observer la récurrence par individu de cette activité peu commune. Il en ressort le Graphique 75 et le Graphique 76 ci-dessous :

---

p. 1121-1158. DUPÂQUIER, Jacques (Dir.), *Histoire de la population française, Vol. 3 de 1789 à 1914*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, p. 279-298.



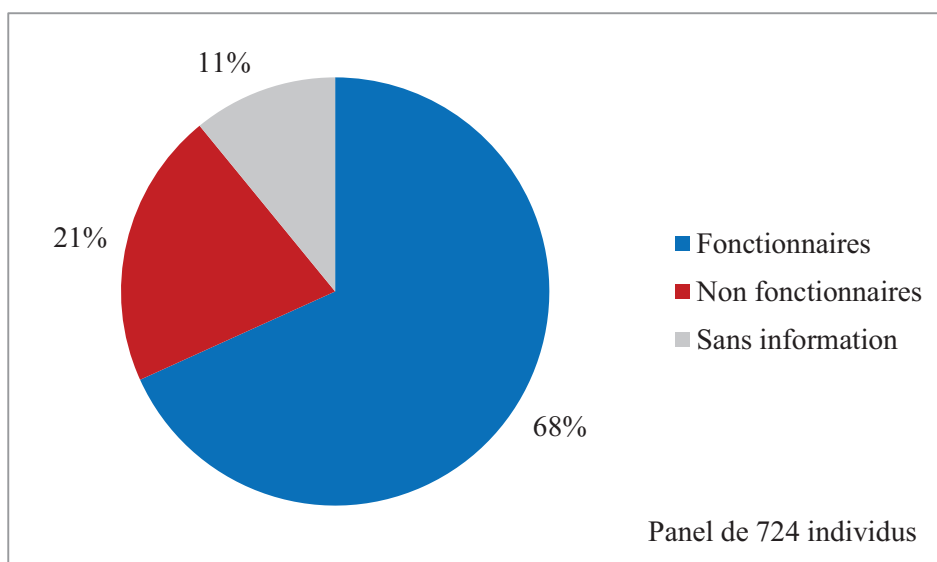
**Graphique 75 : Nombre de missions par explorateur**



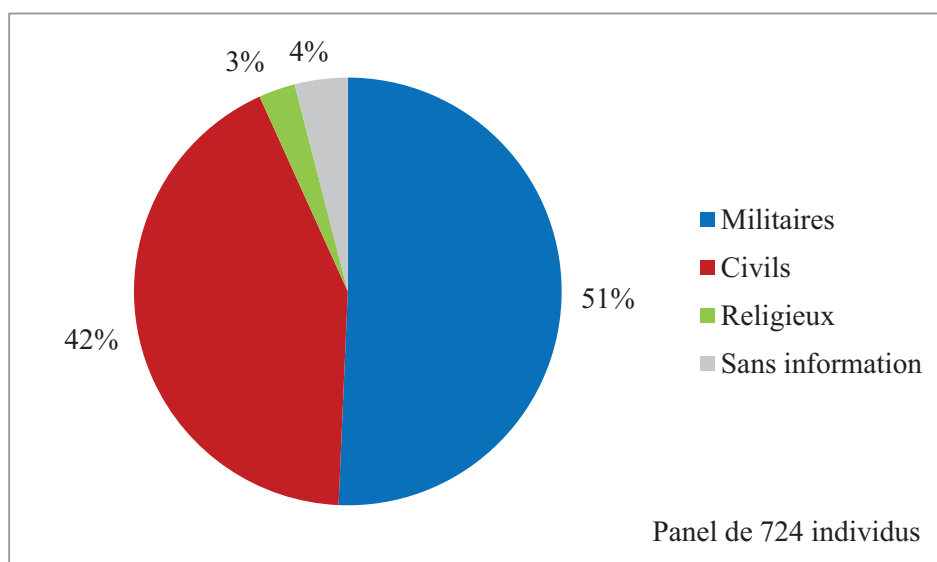
**Graphique 76 : Proportion du nombre de missions par explorateur**

Dans un premier temps, nous pouvons constater que malgré une vocation souvent ancrée depuis l'enfance, plus de la moitié des explorateurs qui ont choisi cette voie ne réitèrent pas

l'aventure, car 60% ne réalisent qu'une seule et unique mission. Certes, quelques-uns (12%) meurent durant leur expédition ou à leur retour des suites des fatigues ou des maladies contractées à l'étranger comme nous l'avons mentionné dans le paragraphe précédent (p. 453). Mais comment expliquer que 40% des explorateurs qui avaient tant désiré parcourir des territoires inconnus décident d'abandonner leur objectif. Quels types d'explorateurs n'ont effectué qu'une seule mission :



**Graphique 77 : Proportion d'explorateurs fonctionnaires/non fonctionnaires n'ayant effectué qu'une seule mission**



**Graphique 78 : Proportion d'explorateurs n'ayant effectué qu'une seule mission en fonction de leur statut professionnel**

Le Graphique 77 et le Graphique 78 nous permettent de déterminer quels types d'explorateurs n'ont effectué qu'une unique mission et d'avancer plusieurs raisons à ces défections. La première pourrait tenir au fait que tous les explorateurs n'ont pas choisi d'eux-mêmes l'exploration, qu'ils ont été mandatés et envoyés en mission sans véritablement en avoir émis le souhait. De ce fait, n'ayant pas la vocation et n'ayant pas été séduits par l'expérience, ils renoncent à renouveler une telle aventure. En effet, comme nous l'avons déjà évoqué, un grand nombre de ces individus sont des fonctionnaires ou des militaires qui sont la plupart du temps choisis et chargés d'une mission spécifique. Lorsque leur objectif est atteint, ils retournent à leur activité professionnelle initiale et ne réitèrent l'expérience que s'ils sont à nouveau désignés pour une nouvelle expédition. En effet, le Graphique 77 confirme cette hypothèse. Le constat est assez net, 68% des explorateurs qui ne renouvellent pas l'expérience de l'exploration travaillent dans la fonction publique. De la même façon, à la lumière du Graphique 78, il est notable que la moitié (51%) des explorateurs qui ne réalisent qu'une seule mission sont des militaires.

Pour compléter ces données, nous avons étudié pour chacun des trois groupes (militaires, civils et religieux), le nombre de missions réalisées et les proportions que cela représentent. Nous pouvons constater à travers le Graphique 79 et le Graphique 80 que le pourcentage d'explorateurs militaires qui n'effectuent qu'une seule mission est ainsi supérieur à celui des explorateurs toutes professions confondues. En effet, dans le cas des militaires, 67% ne réalisent qu'une unique mission.

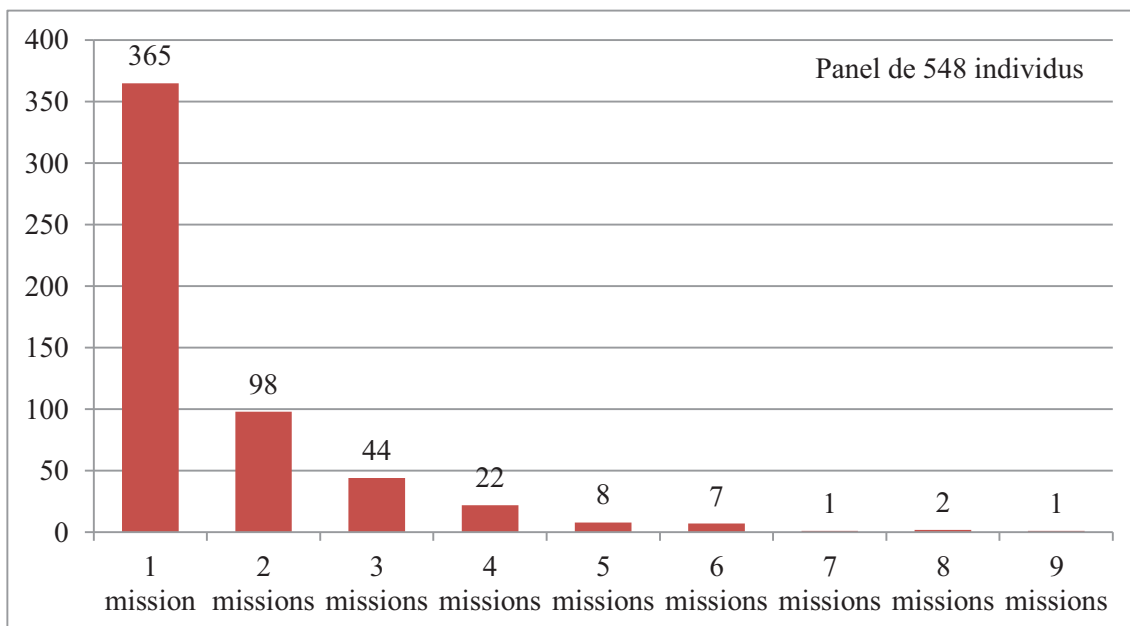
Pour éclairer davantage le cas des militaires, il est nécessaire de préciser qu'en règle générale leur temps passé hors de métropole est limité de façon à réduire la mortalité causée essentiellement par les maladies. Ainsi, les militaires désignés pour servir en territoire colonial se renouvellent en fonction des besoins et de leur position sur les listes de départ. Dans le cas des officiers des troupes de marine ou troupes coloniales, ces listes sont mises à jour tous les mois. Voici une explication du fonctionnement de ces listes :

« L'arrivée, dans les garnisons des troupes coloniales du *Journal Officiel* en date du 25 au 28 de chaque mois cause toujours, parmi les officiers, un vif et joyeux émoi. C'est à cette époque, en effet, que paraît régulièrement le *tour de départ colonial*, la liste donnant par arme et par grade le nom des premiers officiers que leur temps de service en France appelle à aller prochainement servir aux colonies. Les noms publiés sont plus ou moins nombreux, selon les besoins de la relève pour le mois suivant, paraissent devoir être plus ou moins considérables. Ce « tour de départ » est le premier avis de la désignation prochaine, une invitation à mettre en ordre ses affaires et à se préparer à l'imminent départ.

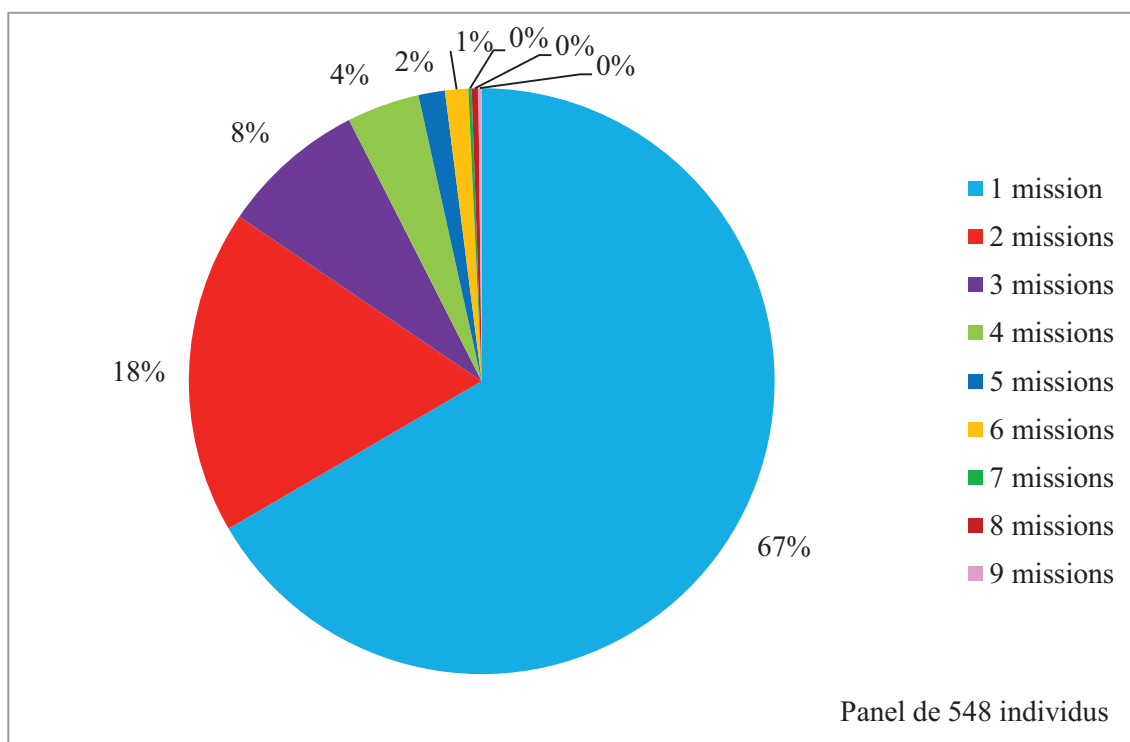
Le mois suivant, à une date analogue, le même *Officiel* apporte les *désignations* et ce n'est jamais, quelque ancien que l'on soit, sans un battement de cœur que l'on en fait



sauter la bande. Le monde est vaste ! Notre empire colonial est grand ! Sur quel point de la terre ira-t-on passer deux années...et risquer quelque peu sa vie ? »<sup>572</sup>

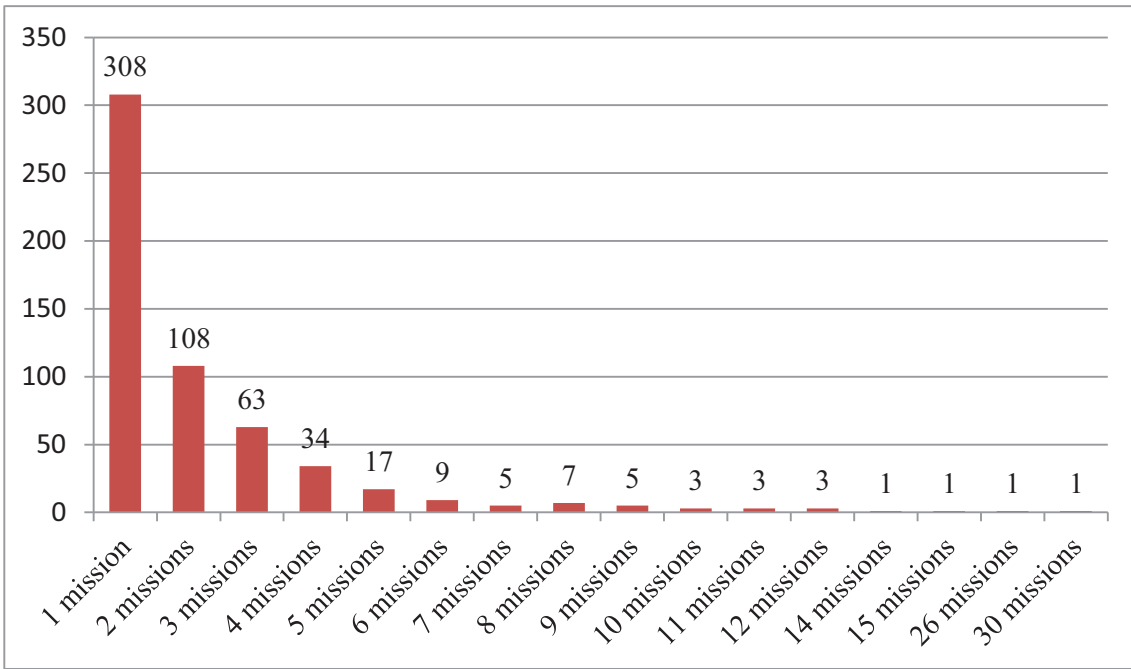


**Graphique 79 : Nombre de missions par explorateur militaire**

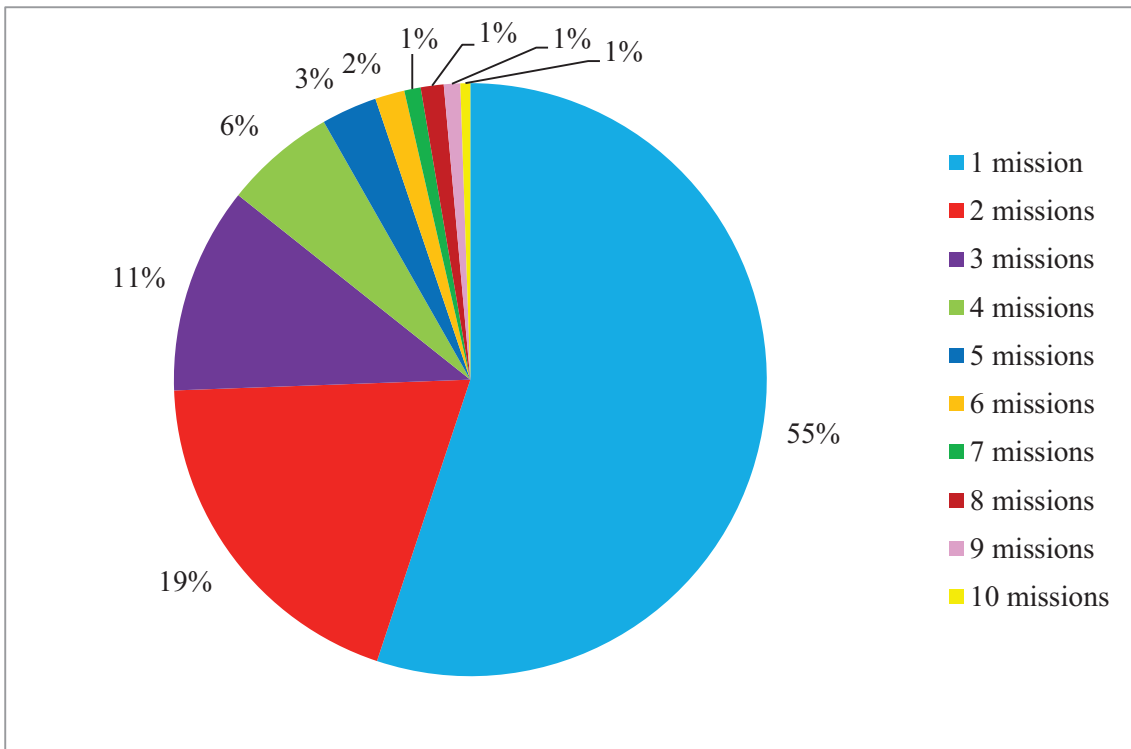


**Graphique 80 : Proportion du nombre de missions par explorateur militaire**

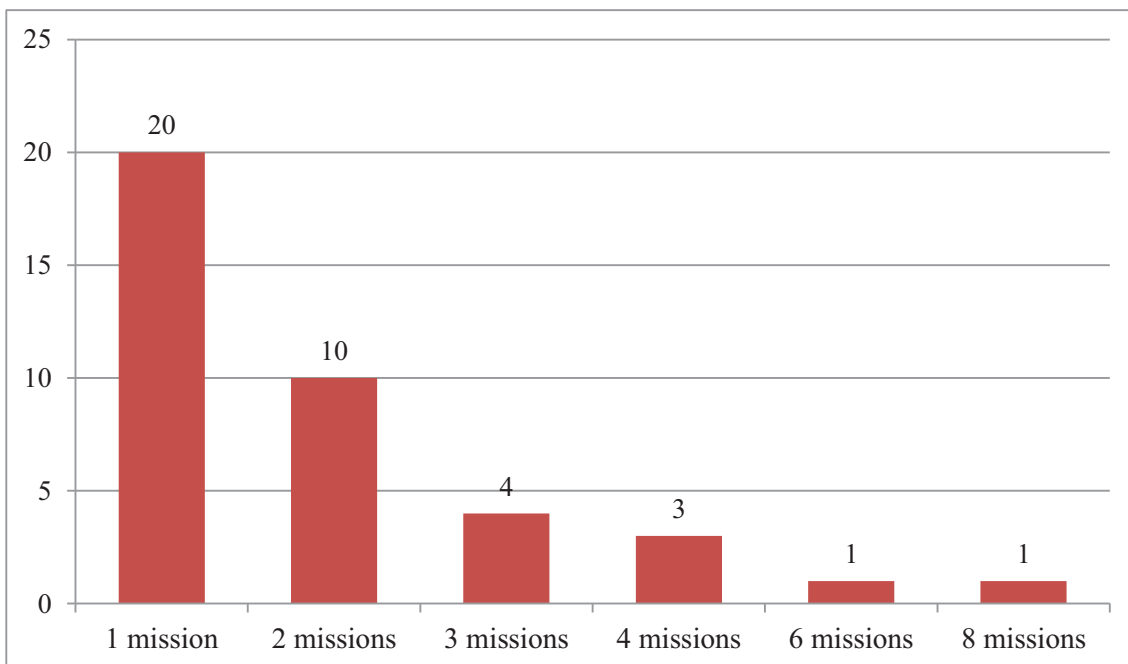
<sup>572</sup> S.a., « Conseils aux jeunes officiers des troupes coloniales », *Revue des troupes coloniales*, Tome I, Paris et Limoges, Imprimerie militaire Henri Charles-Lavauzelle, 1906, p. 57.



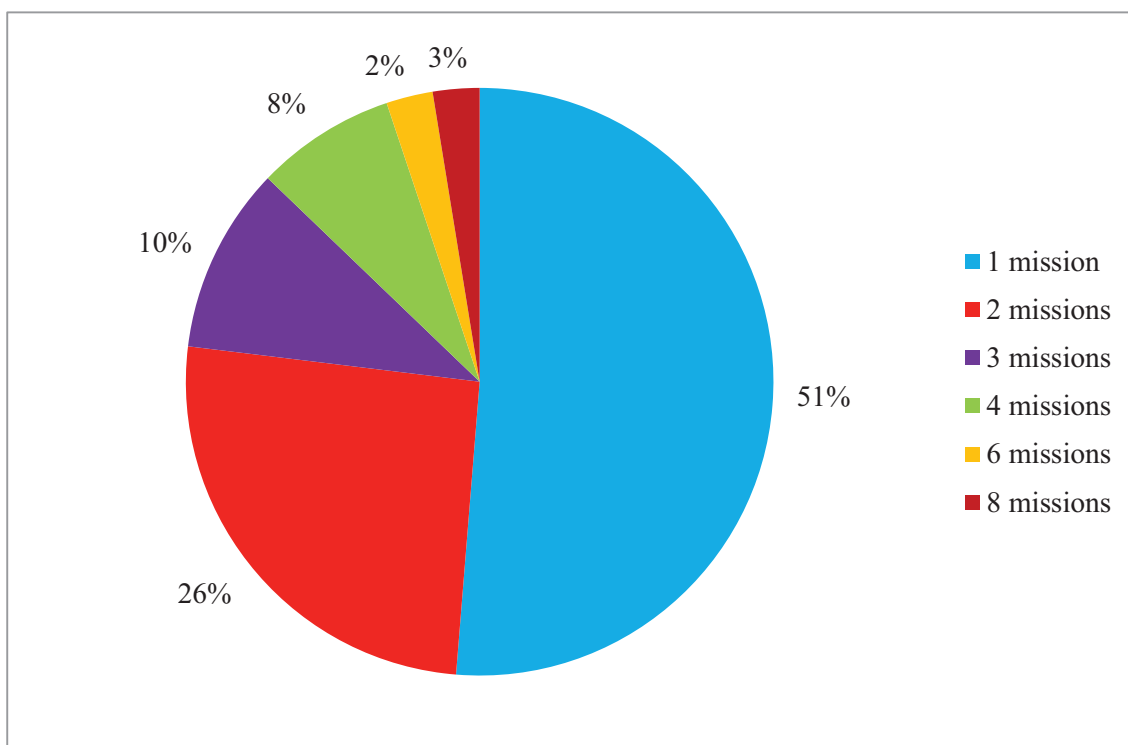
**Graphique 81 : Nombre de missions par explorateur civil**



**Graphique 82 : Proportion du nombre de missions par explorateur civil**



**Graphique 83 : Nombre de missions par explorateur religieux**



**Graphique 84 : Proportion du nombre de missions par explorateur religieux**

Cet extrait d'article nous présente les modalités de désignation des officiers appelés à servir dans les colonies. De cette façon, nous pouvons comprendre pourquoi, dans le cas d'un grand nombre de militaires, leur envoi en mission se fait par roulement. Bien entendu, ces expéditions ne relèvent pas toutes de l'exploration, mais elles en font partie. Cet élément

permet d'expliquer pourquoi aussi peu d'explorateurs désignés n'effectuent qu'une seule mission. Ces chiffres viennent passablement contredire l'idée avancée par Numa Broc selon laquelle un explorateur désigné est forcément enclin à poursuivre cette activité. Selon lui :

« [...] beaucoup d'officiers sont volontaires ; on aperçoit même chez eux bien des manœuvres, bien des intrigues pour obtenir une mission. Le désir d'échapper à la monotonie de la vie de caserne, certes, mais aussi le goût de l'inconnu et de l'aventure, la curiosité scientifique, la volonté de servir dangereusement, ne sont pas absents des motivations. Les soucis de carrière ne doivent pas être sous-estimés car, pour un officier, une expédition réussie, c'est une promotion assurée et bien souvent la Légion d'honneur ».

Et de poursuivre :

« Mais combien de ces voyageurs en uniforme, partis sans illusions et que rien ne prédisposait aux aventures exotiques, sont devenus des « africains ou des indochinois passionnés ! » [...] Il est certain que Francis Garnier, Brazza et tant d'autres n'ont pas été de simples « fonctionnaires de l'exploration et que, eux aussi, ils ont agi « par vocation ». »<sup>573</sup>

Il reste toutefois que même s'il existe un certain nombre d'exemples démontrant l'implication et le désir de découvrir les territoires méconnus d'une partie des explorateurs militaires désignés pour entreprendre des expéditions, l'exploration n'est pas une activité anodine. Accepter une nouvelle mission ne se fait pas à la légère et seul un peu petit nombre d'explorateurs chargés d'une mission renouvellent l'expérience.

Contrairement aux explorateurs militaires, dans le cas des explorateurs civils (Graphique 81 et Graphique 82) et des explorateurs religieux (Graphique 83 et Graphique 84), les proportions sont plus partagées : 55% des explorateurs civils et 51 % des explorateurs religieux n'effectuent qu'une seule mission.

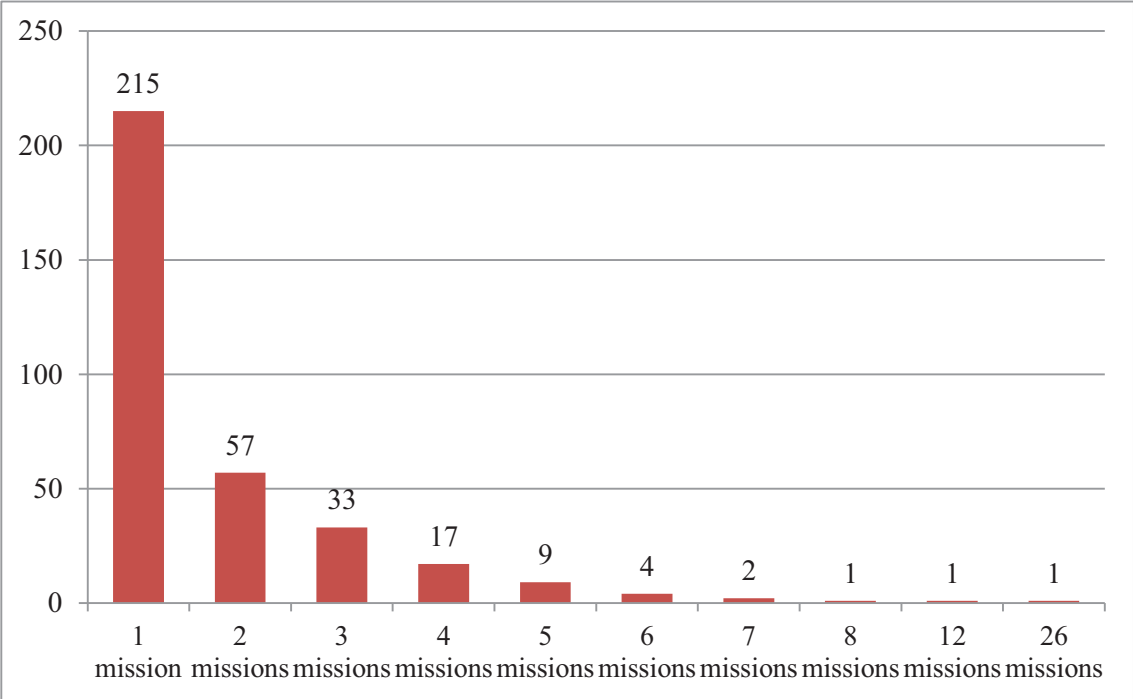
Au regard de ces considérations, l'étude du Graphique 85 et du Graphique 86, nous permet de constater que très peu d'explorateurs « malgré eux », pour reprendre l'expression de Numa Broc, effectuent au-delà de quatre missions. En effet, 64% d'entre eux ne réalisent qu'une seule expédition.

Alors qu'en observant le Graphique 87 et le Graphique 88, nous pouvons remarquer que les explorateurs qui exercent cette activité par vocation ont beaucoup plus tendance à réaliser de nouvelles missions, la moitié renouvelle l'expérience au moins une fois. Parmi les explorateurs les plus prolifiques, citons notamment René Basset (environ 30 missions), Jean-Marc Bel (15 missions) ou encore Charles Alluaud (14 missions). Bien entendu ces cas sont exceptionnels et ne sont pas représentatifs de l'ensemble des explorateurs volontaires ayant

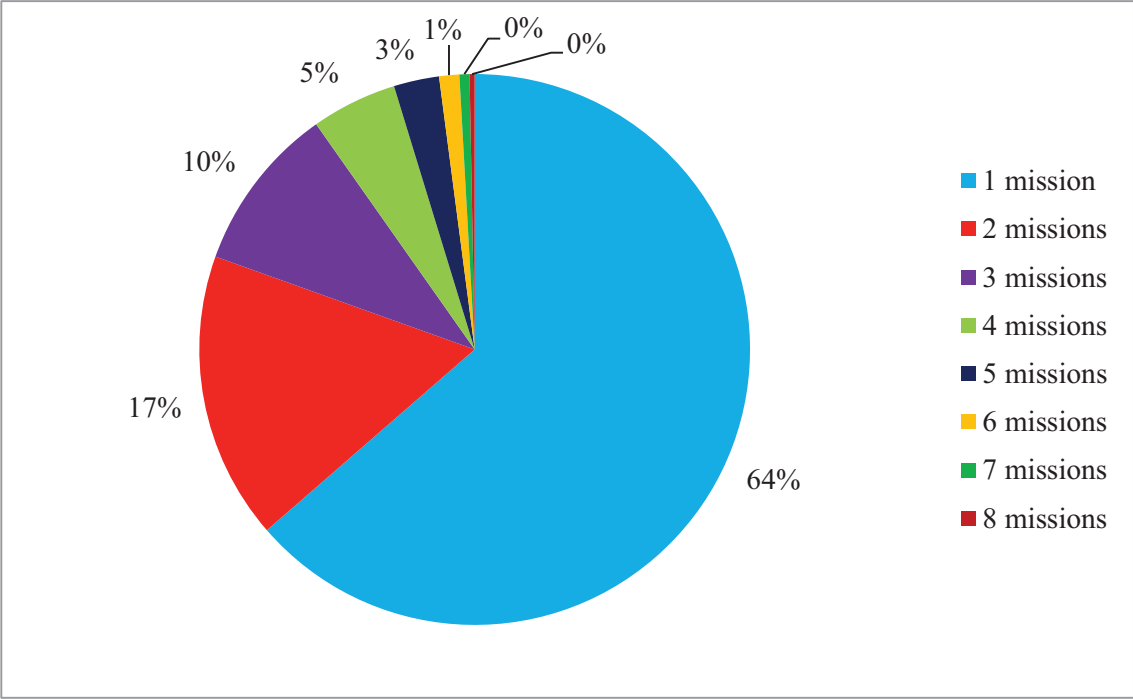
---

<sup>573</sup> BROC, Numa, « Les explorateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle reconsidérés », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, Tome LXIX, n°256, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p.250.

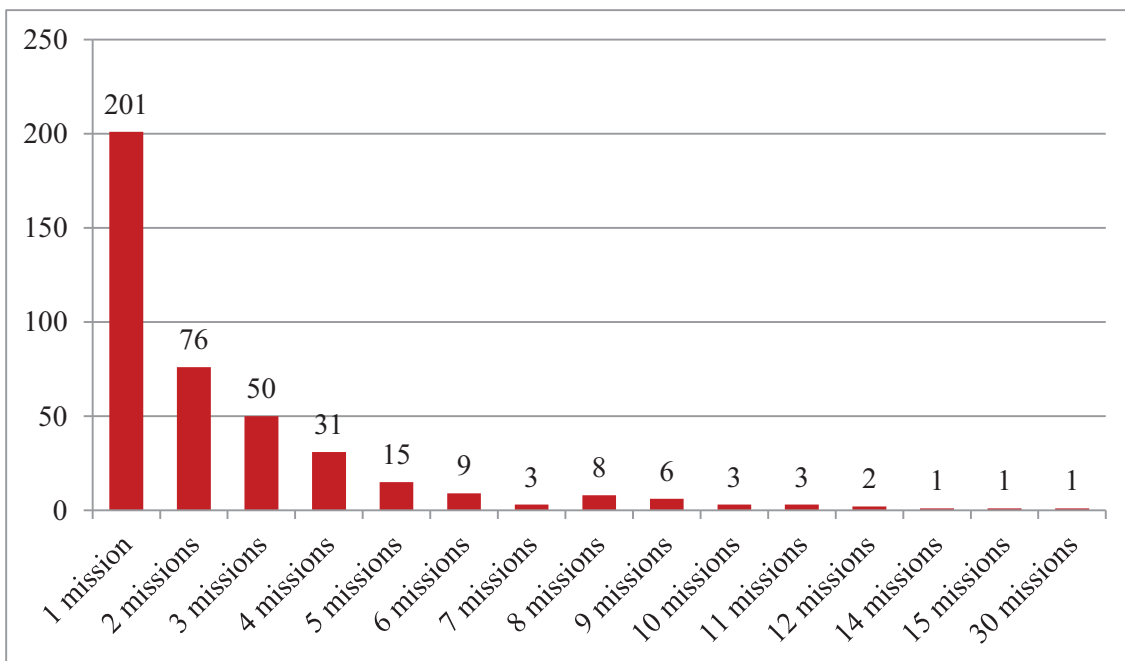
effectué plus d'une mission. Mais ils correspondent à une catégorie qui n'existe pas pour les explorateurs désignés, ceux-ci ne dépassant jamais les neuf missions.



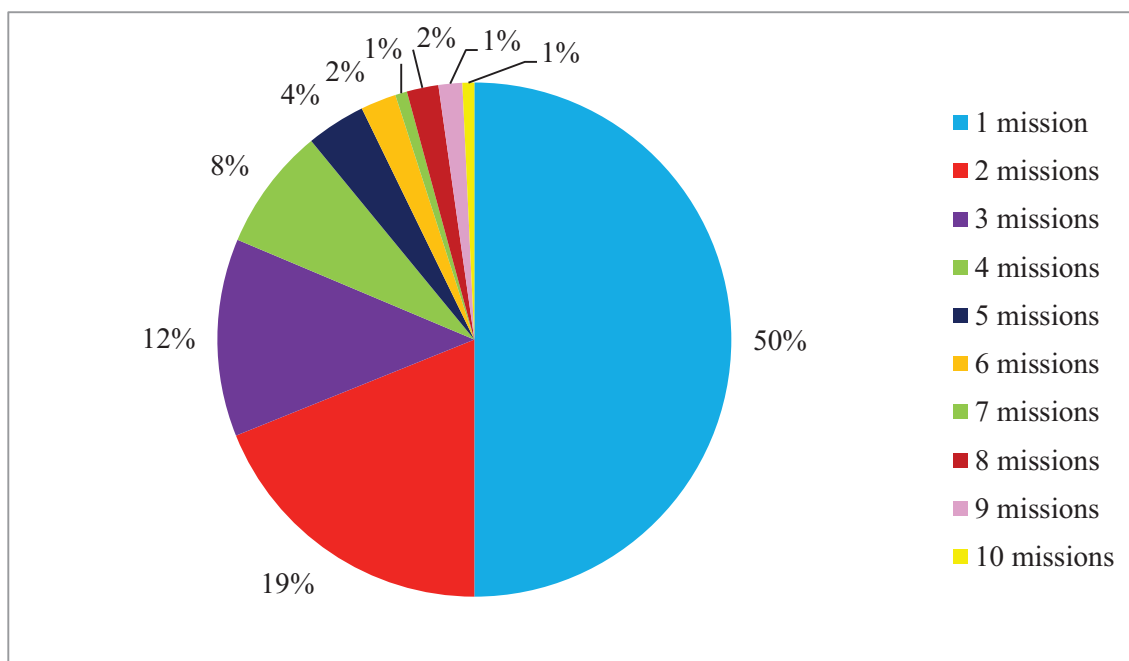
**Graphique 85 : Nombre de missions par explorateur désigné**



**Graphique 86 : Proportion du nombre de missions par explorateur désigné**



**Graphique 87 : Nombre de missions par explorateur volontaire**



**Graphique 88 : Proportion du nombre de missions par explorateur volontaire**

Ces tendances nous laissent entrevoir que seule une faible proportion d'explorateurs désignés ont accepté de repartir sur les routes inconnues et ont peut-être trouvé dans l'exploration une activité qui satisfaisait autant leur quête d'aventure, de découverte que leur esprit patriotique et leur soif de renommée. Nous pouvons aussi envisager que leur activité professionnelle primaire ne les a pas amenés à effectuer de nouvelles explorations, que leur

hiérarchie les a réintégrés et leur a confié des activités plus « conventionnelles » en lien direct avec leurs compétences ou encore qu'aucune mission ne nécessitait leur intervention et leur qualification spécifique. Tandis que la moitié des explorateurs qui s'étaient engagés vers l'inconnu de façon volontaire ne sont pas rassasiés d'aventure et repartent explorer et découvrir le monde dès que cela est possible. Nous pouvons ainsi observer une vocation ancrée et permanente chez près de la moitié des explorateurs volontaires. Plus qu'une passion, c'est presque un choix de vie pour ceux qui passent le plus clair de leur vie loin de chez eux.

La seconde raison permettant d'expliquer l'arrêt de l'exploration, pourrait être le sentiment d'avoir réalisé un rêve ou d'avoir mené à bien un projet planifié depuis longtemps. Après avoir atteint leur but, démontré l'hypothèse qu'ils soutenaient ou fait aboutir leur projet, ils n'ont alors plus rien à faire sur les chemins méconnus du globe et peuvent ainsi se consacrer à leur vie personnelle et professionnelle. Comme un caprice alors assouvi, l'exploration ne les intéresse plus, n'ayant plus rien à prouver, à découvrir ou à démontrer. Nous avons évoqué plus haut le cas de l'enseigne de vaisseau Giraud. Celui-ci n'a effectué qu'une seule mission. Il souhaitait explorer l'Afrique centrale en suivant et en complétant les expéditions menées par Livingstone. Après avoir réalisé son objectif, il est retourné dans l'armée, a repris le cours normal de sa vie en poursuivant sa carrière d'officier.

Une autre possibilité serait d'envisager la raison inverse, c'est-à-dire que certains ont été déçus de ce qu'ils ont trouvé, ce qui ne les a pas encouragés à repartir. En définitive, cette expérience ne leur a pas plu et ils ne souhaitaient tout simplement pas la réitérer. De plus, les conditions dans lesquelles les explorations se déroulent ont pu leur faire regretter leur confort et leur sécurité. Ils ne sont donc pas prêts à subir à nouveau ces contraintes, ces difficultés et ces privations. Ils ne semblent pas avoir été contaminés par le virus de l'exploration et contredisent ainsi le propos avancé par Étienne Péroz : « La vie d'explorateur est pleine d'un charme austère mais pénétrant ; comme un venin subtil et tenace, il empoisonne le sang à tout jamais... »<sup>574</sup>. Numa Broc parle de lui en ces termes largement idéalisés et fantasmés : « Explorateur « malgré lui » à l'origine, Péroz comme beaucoup de ses camarades, a subi l'envoûtement de l'Afrique »<sup>575</sup>. Difficile d'affirmer qu'un quelconque « envoûtement » ait exercé son emprise sur Péroz ou d'autres explorateurs. Qu'ils aient pu apprécier la vie

---

<sup>574</sup> PÉROZ, Étienne, *Par vocation. Vie et aventure d'un soldat de fortune 1870-1895*, Paris, Calman-Lévy, 1905, p. 322.

<sup>575</sup> BROC, Numa, *Dictionnaire illustré des explorateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle, Afrique*, Paris, Éditions du C.T.H.S, 1988, p. 254.

d'explorateur, l'aventure et la liberté qu'elle procure est indéniable, sans toutefois devoir exagérer et rentrer dans des considérations mythifiées et hagiographiques.

Nous pouvons aussi penser au grand nombre d'explorateurs qui ont trouvé une autre façon de s'impliquer à l'étranger ou dans les colonies en mettant à profit leur expérience sur le terrain et en s'orientant vers des postes dans l'administration coloniale ou la diplomatie. Ceux-ci se sont souvent fait connaître durant leur mission d'exploration, ont pu faire étalage de leurs compétences et être ensuite recrutés pour intégrer l'administration coloniale. Ils sont alors devenus des organisateurs et ont de ce fait souvent été les initiateurs de nouvelles explorations sans y prendre part. Nous pouvons évoquer le cas de Charles de Chavannes. Parti en Afrique pour participer à la mission de l'Ouest-africain dirigée par Brazza, il est ensuite recruté par celui-ci et intégré à l'administration coloniale. Il a par la suite participé à l'organisation de la colonie du Gabon et facilité le déroulement de certaines missions.

Enfin, un dernier motif d'abandon reste envisageable : un certain nombre d'explorateurs qui souhaitaient repartir en mission n'ont pas trouvé les soutiens ou les financements nécessaires pour retourner sur les routes méconnues du monde. Faute de moyens personnels, leur rêve d'exploration a pris fin et s'est évanoui dans les méandres des administrations et autres organismes délivrant des subventions.

Bien entendu, les raisons ayant contribué à faire abandonner leur vocation à 60% d'explorateurs peuvent être multiples et ne doivent pas s'arrêter à nos propositions. Les motifs d'abandon expliquant ce phénomène sont très diversifiés. Des raisons familiales, professionnelles, de santé, etc. ont ainsi pu mener ces individus à ne plus prendre part à l'exploration des blancs des cartes.

Il apparaît que l'exploration est une activité qui se pratique rarement sur l'ensemble d'une vie. Plus généralement ponctuelle, l'exploration semble représenter une parenthèse dans la plupart des carrières professionnelles et personnelles des individus composants notre panel d'étude. Les idées reçues pouvant conduire à penser : explorateur un jour, explorateur toujours sont largement à remettre en question. Bien entendu chaque cas est particulier et les motifs d'abandon ou de renoncement sont variés et doivent s'inscrire dans la globalité de la trajectoire de vie des explorateurs. Cependant, il ressort que l'exploration doit être envisagée dans la plupart des cas comme une activité passagère et exceptionnelle dans le parcours des individus étudiés.



### **3 - Reconversions et vies familiales**

Être explorateur ne représente qu'un temps dans la vie personnelle et professionnelle. Il s'agit alors d'étudier les mécanismes de reconversion qui sont offerts aux explorateurs. Mais aussi d'observer les conséquences de l'exploration sur la vie familiale et inversement de la famille sur les carrières d'explorateurs. L'« après » exploration présente-t-il des caractéristiques communes ou des modèles récurrents qui ressortent de l'observation des trajectoires de vie des personnalités composant notre panel d'étude ?

#### **a) Reconversions et retraites**

À la suite d'une exploration, plusieurs possibilités s'offrent aux membres de ces expéditions. La première est de renouveler l'expérience comme nous venons de l'évoquer et ainsi de poursuivre les explorations. La deuxième, la plus fréquemment constatée, est de revenir et poursuivre sa carrière professionnelle initiale. L'exploration est alors une parenthèse dans la trajectoire de vie de l'individu, et souvent un tremplin pour bénéficier d'une promotion. Le troisième cas de figure est la reconversion. L'explorateur change alors d'orientation professionnelle et son expérience peut alors être un atout pour obtenir certains types de postes.

La thématique des perspectives d'avenir des explorateurs, nous permet d'interroger les débouchés professionnels les plus fréquents vers lesquels ils peuvent envisager s'orienter. En effet, leurs tenues d'explorateurs rangées dans une malle, lorsqu'ils ne poursuivent pas leur carrière professionnelle initiale, quelles sont les professions vers lesquelles ils se dirigent le plus aisément ? À la lecture des parcours professionnels des explorateurs quelques tendances se dessinent.

Les reconversions ou réorientations professionnelles à la suite d'une ou plusieurs explorations, ne représentent pas la grande majorité des profils que nous avons pu rencontrer au cours de notre recherche. Cependant nous pouvons estimer qu'environ 6% de l'ensemble des individus constituant notre panel d'étude ont ainsi vu leur carrière évoluer vers une nouvelle profession.

Parmi les cas de reconversions observés, l'administration coloniale procure le plus de débouchés aux explorateurs souhaitant poursuivre une activité outre-mer. Nous avons ainsi identifié au moins une cinquantaine de reconversions dans l'administration coloniale parmi les explorateurs constituant notre panel d'étude, soit 65,7% des cas de reconversions. En effet,

qu'ils soient militaires, sans véritable formation, médecins ou autres, les explorateurs optent souvent (ou sont choisis) pour une carrière dans l'administration coloniale après leurs missions. Ils restent de ce fait impliqués dans le devenir de colonies qu'ils ont souvent contribuées à découvrir et/ou à conquérir, dans leur organisation et leur gestion. Habités aux conditions de vie à l'étranger, souvent familiers des langues et des cultures rencontrées outre-mer, ils peuvent ainsi servir différemment la cause coloniale. Cette reconversion dans l'administration coloniale représente aussi une forme de reconnaissance accordée par l'État à des hommes ayant servi la cause de l'expansion coloniale tout autant que l'exploration de territoires méconnus.

La hiérarchie, les grades et la dénomination des emplois et fonctions dans l'administration coloniale varient selon les époques, les diverses réformes entreprises et les territoires sur lesquels ils sont affectés et leur superficie. Cependant, nous avons pu constater en étudiant les divers parcours des explorateurs s'étant reconvertis dans l'administration coloniale, qu'une grande majorité d'entre eux étaient entrés dans cette administration à l'échelon de l'administrateur colonial ou à l'échelon supérieur, celui de gouverneur. Ce sont donc des reconversions à des postes à responsabilités qui sont permises et/ou proposées aux anciens explorateurs qui induisent en conséquence une forme de promotion socioprofessionnelle.

En ce qui concerne plus particulièrement le cas des administrateurs coloniaux, comme l'explique Pierre Singaravélou, l'accès à ces carrières n'a véritablement été codifié qu'à partir du décret<sup>576</sup> instituant un corps unique d'administrateurs coloniaux (2 septembre 1887), complété par la création de l'École coloniale en 1889 :

« En 1887, un décret du sous-secrétaire d'État aux colonies, Eugène Étienne, regroupe tous les administrateurs territoriaux au sein du corps homogène des administrateurs coloniaux, qui deviennent fonctionnaires civils de l'État français. Auparavant la seule condition pour être nommé administrateur colonial était d'être citoyen français, la nomination se faisant par cooptation.

L'École coloniale, créée par le décret du 25 novembre 1889 [...] a pour objet la formation des administrateurs de l'empire appréhendé dans sa diversité »<sup>577</sup>.

Ainsi, avant 1887-1888, leur recrutement se faisait presque aisément, suivant les besoins de chaque colonie ou des territoires nouvellement entrés sous l'influence française, par

---

<sup>576</sup> « Décret instituant un corps unique d'administrateurs coloniaux pour les fonctionnaires chargés en sous-ordre de l'Administration des Colonies (2 septembre 1887) », *Bulletin officiel de l'Administration des colonies*, Paris, L. Baudoin, 1887, n°9, p. 642.

<sup>577</sup> SINGARAVÉLOU, Pierre, *Professer l'Empire : les « sciences coloniales » en France sous la III<sup>e</sup> République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, p. 50-51.

relations, connaissances et réseaux. Il est alors compréhensible de retrouver aux postes d'administrateurs coloniaux des militaires, des médecins ou des explorateurs qui ont pris part à la découverte et à la conquête d'une région et à qui il est ensuite confié la tâche de l'organiser et de la gérer. De cette façon, des reconversions se sont opérées de manière presque logique, ou tout du moins, dans la continuité des activités exercées par un certain nombre d'individus ayant participé à l'expansion coloniale et à l'exploration. Les exemples d'explorateurs, qui après la phase de conquête et de découverte s'orientent vers la carrière d'administrateur colonial, sont relativement répandus. Au regard de l'étude de leur carrière, nous pouvons constater que la plupart d'entre eux étaient soit militaires, soit médecins militaires. L'exemple des collaborateurs de Brazza qui ont pris part à certaines de ses expéditions et notamment à la mission de l'Ouest-africain est assez représentatif de cette période. Un grand nombre d'entre eux ont ainsi vu leur trajectoire professionnelle évoluer vers des carrières dans l'administration coloniale. Il semblerait que Brazza ait ainsi recruté un grand nombre de ses collaborateurs d'exploration comme le souligne Jean Martin dans son chapitre sur « Brazza, ses séides et ses épigones » :

« Je voudrais pour terminer brosser à grands traits les figures de certains des compagnons ou des collaborateurs de Brazza car l'un de ses moindres mérites n'est pas d'avoir donné à l'administration des colonies une pléiade de brillants administrateurs : Noël Ballay, Charles de Chavannes, Dolisie, Dufourcq, Dutreuil de Rhins, Alfred Fourneau, Rigail de Lastours, et on pourrait en citer bien d'autres »<sup>578</sup>.

Les individus mentionnés par Jean Martin forment ce que nous pourrions qualifier de « clan Brazza ». Collaborateurs durant ses explorations, ces hommes de terrain l'ont accompagné durant ses expéditions, l'ont secondé et ont pris part à la prise de possession du Congo ainsi qu'à sa découverte et à la mise en place de la colonie congolaise. Leur expérience au côté de Brazza leur a permis d'accéder à des carrières d'administrateurs coloniaux, notamment à une époque où cette profession était accessible essentiellement par relation et sans véritable qualification requise. L'exemple de Charles de Chavannes diffère légèrement d'une reconversion. En effet, celui-ci n'exerçait aucune profession avant de participer à la mission dite de l'Ouest-africain dirigée par Brazza. Il accède à un poste d'administrateur colonial à la suite de cette expédition. Dans son cas, plus qu'une reconversion, c'est surtout une forme de continuité entre l'exploration et la profession d'administrateur colonial qui s'observe. Pour lui qui s'était engagé dans l'exploration en quête d'une position sociale, ne

---

<sup>578</sup> MARTIN, Jean, « Brazza, ses séides et ses épigones », in MORLAT, Patrice (Dir.), *Les Grands Commis de l'Empire colonial français : actes du colloque d'études coloniales des Indes savantes organisé à Clermont-Ferrand le 14 octobre 2005*, Paris, Les Indes savantes, 2010, p. 90.

sachant pas véritablement vers quel métier s'orienter, l'exploration a été un moyen de se distinguer et d'être repéré par Brazza et en conséquence par le ministère des Colonies, de se trouver professionnellement et d'accéder à une carrière. Ces quelques exemples caractérisent ainsi les reconversions professionnelles qui ont pu s'opérer avant 1887-1888 et la mise en place d'un système plus codifié du recrutement des administrateurs coloniaux.

Après la naissance de l'École coloniale, suivent un certain nombre de décrets portant sur la réorganisation du corps des administrateurs coloniaux et notamment leur recrutement. Un constat s'impose alors : l'École coloniale n'est pas à même de fournir l'ensemble des administrateurs coloniaux nécessaires à la France pour gérer son empire. De ce fait, certaines dispositions spécifiques permettent un recrutement externe comme l'explique le ministre de la Marine et des Colonies Burdeau au président de la République dans son rapport du 16 décembre 1892 :

« Soit pour les emplois auxquels le recrutement de l'école ne peut pas immédiatement pourvoir, soit pour ceux qu'il sera toujours nécessaire, au moins pour une certaine partie, de maintenir en dehors de ce recrutement, y a-t-il lieu de régler avec précision les conditions qui doivent entourer la nomination des agents de l'administration.

Ce n'est pas seulement une garantie d'ordre général, c'est une règle d'autant plus nécessaire dans l'espèce qu'il s'agit d'agents appelés à servir dans des conditions particulières. Plus ils sont éloignés de la métropole et du contrôle permanent de l'Administration centrale, plus est grande la part laissée à leur initiative et à leur action personnelle dans les régions lointaines où ils ont pour mission de faire respecter et de faire aimer la France, et plus il est indispensable que leur recrutement soit entouré de toutes les garanties désirables. »<sup>579</sup>

Le constat du ministre sur l'incapacité de l'École coloniale de fournir l'ensemble du personnel requis pour gérer les colonies est assez clair. Cependant, il s'accompagne d'une crainte en raison notamment de l'éloignement géographique dans lequel sont placés par essence les administrateurs coloniaux. Cette méfiance envers tout individu ne pouvant ou ne souhaitant pas se plier aux directives métropolitaines est compréhensible. Les colonies permettent une large latitude de mouvement et d'initiative, du fait des moyens de communication et de transport réduits et lents. L'administrateur colonial est alors, sinon isolé, du moins difficilement contrôlable au regard des distances qui le séparent de la métropole. Cette liberté d'action et de décision rend le choix des candidats externes au recrutement aux postes d'administrateurs coloniaux difficile et périlleux. D'où ces craintes et cette méfiance exprimées par le ministre dans son rapport adressé au président. Le décret du 16 décembre

---

<sup>579</sup> « Rapport au président de la République française suivi d'un décret portant réorganisation du Corps des administrateurs coloniaux », *Bulletin officiel de l'Administration des colonies*, Paris, L. Baudoin, 1892, n°12, p. 829.

1892, qui suit ce rapport, n'introduit pas encore de disposition spéciale relative au recrutement d'anciens explorateurs. Cependant, l'article 4 du décret, ouvre le recrutement des administrateurs coloniaux de 3<sup>e</sup> classe « aux officiers ou anciens officiers des différents corps de l'armée de terre ou de mer »<sup>580</sup>. Parmi ces officiers, peuvent ainsi être recrutés des explorateurs ayant eu comme profession celle de militaire. C'est d'ailleurs ce que soutient quelques années plus tard Émile Boutmy<sup>581</sup> dans son étude, ou plutôt dans sa critique, du recrutement des administrateurs coloniaux. En effet, loin d'être favorable à une École coloniale centralisée et omnipotente en matière de formation des administrateurs coloniaux, défendant sa propre école (l'École libre des sciences politiques), il trouve aussi dommageable que la création de l'École coloniale exclut du recrutement certains individus, tels que les militaires, les médecins ou les explorateurs<sup>582</sup> :

« Qui ne sait que les marins, les militaires, les médecins ont fourni et fournissent encore nos meilleurs explorateurs et nos meilleurs organisateurs coloniaux ? Ce sont précisément les trois classes d'hommes et les trois natures de préparations que le décret de 1889 a pour effet de disqualifier. C'est qu'ils se trouvent avoir une marque et un caractère à eux, et la bureaucratie sent avec inquiétude qu'elle ne pourrait pas leur imprimer les siens »<sup>583</sup>.

Les craintes exprimées dans le rapport du ministre de la Marine et des Colonies de 1892, sont ainsi décrites par Émile Boutmy qui milite pour un recrutement plus varié des administrateurs coloniaux et pour intégrer des individus ayant fait leurs preuves différemment et non exclusivement sur les bancs de l'École coloniale. Cette peur d'ouvrir les portes de l'administration coloniale à des individus n'étant pas passés par l'École coloniale, n'ayant pas reçu de formation spécifique, mais surtout, cette inquiétude de ne pas pouvoir maîtriser, diriger et surveiller des hommes de caractère, d'expérience et de terrain, dans des conditions d'éloignement avec la métropole, sont les arguments avancés pour exclure du recrutement des administrateurs coloniaux des individus ayant déjà fait leurs preuves outre-mer. Malgré ces craintes, quelques explorateurs bénéficient de l'ouverture permise par l'article 4 du décret du 16 novembre 1892 et intègrent ainsi de cette façon l'administration coloniale.

Cependant, c'est en 1896, qu'apparaît de manière explicite, la possibilité de recruter des explorateurs au sein du corps des administrateurs coloniaux. En effet, dans l'optique de

---

<sup>580</sup> « Décret portant réorganisation du Corps des administrateurs coloniaux (16 décembre 1892) », *Bulletin officiel de l'Administration des colonies*, Paris, L. Baudoin, 1892, n°12, p. 831.

<sup>581</sup> BOUTMY Émile : écrivain et politologue (1835-1906). Fondateur et directeur de l'École libre des sciences politiques (1872-1906), où il est détenteur de la chaire de droit constitutionnel.

<sup>582</sup> SINGARAVÉLOU, Pierre, *op. cit.*, p. 53.

<sup>583</sup> BOUTMY, Émile, *Le recrutement des administrateurs coloniaux*, Paris, A. Colin, 1895, p. 60-61.

valoriser l'expérience acquise sur le terrain par ces explorateurs, il a donc été instauré un moyen leur permettant d'intégrer l'administration coloniale. Le décret du 4 juillet 1896 codifie la réorganisation du personnel des administrateurs coloniaux, notamment leur recrutement, avec une mention spéciale permettant aux explorateurs d'intégrer cette administration :

« Art. XIII. Un cinquième des emplois d'administrateur de 3<sup>e</sup> classe et administrateur adjoint de 1<sup>re</sup>, de 2<sup>e</sup>, et de 3<sup>e</sup> classe peut être attribué, pour services exceptionnels, aux explorateurs qui ont passé en mission au moins trois années, soit dans les colonies françaises, soit dans les pays de protectorat ou dans les pays limitrophes, sur un rapport motivé du Ministre au Président de la République »<sup>584</sup>.

Cet article XIII est un moyen de légaliser une pratique déjà assez courante avant 1887 comme nous avons pu le mentionner précédemment. La reconversion des explorateurs en administrateurs coloniaux se présente alors comme une forme de récompense pour services rendus à la France. Ce n'est plus comme précédemment, avant la création de l'École coloniale, un moyen d'obtenir un personnel ayant une expérience du terrain et de l'outre-mer, c'est désormais une manière officielle de combler les lacunes de l'École coloniale et d'exprimer sa reconnaissance envers des individus ayant pour la plupart contribué à découvrir et conquérir des territoires passés sous influence française.

Plusieurs explorateurs bénéficient ainsi de cette nouvelle exception permise par l'article XIII du décret de 1896 pour accéder à cette profession ou réorienter leur carrière. Le touche-à-tout, dessinateur, géologue, Georges Brousseau obtient de cette façon d'être nommé administrateur colonial à la suite de plusieurs explorations. Dans un rapport adressé par le ministre des Colonies Guillain au président de la République le 17 mars 1899, l'article XIII du décret du 4 juillet 1896 est ainsi invoqué pour demander l'entrée de Brousseau dans l'administration coloniale au grade d'administrateur de 3<sup>e</sup> classe. Le ministre énumère et met en avant les différentes missions d'exploration auxquelles Brousseau a pris part, notamment la mission de l'Ouest-africain dirigée par Brazza (1884-1885), mais aussi sa série d'expéditions en Guyane et dans le territoire du contesté franco-brésilien qui s'étale sur une dizaine d'années. Pour conclure son rapport par :

---

<sup>584</sup> *Bulletin officiel du Ministère des colonies*, Paris, Imprimerie nationale, 1896, p. 412.

« Si vous estimez, comme moi, Monsieur le Président, que les services rendus aux colonies par M. Brousseau méritent une récompense, je vous prierai de vouloir bien revêtir de votre signature le projet de décret ci-joint »<sup>585</sup>.

Cette entrée dans l'administration des colonies de Brousseau et le recours à l'article XIII du décret de 1896, est ainsi une forme de reconnaissance adressée à cet explorateur pour ses expéditions et les résultats qu'il a pu obtenir durant plusieurs années. Cependant, l'étude de son dossier personnel dans l'administration coloniale est intéressante pour ce qu'elle révèle de ses compétences et ses méthodes de travail. Si les premières observations lors de son intégration dans l'administration coloniale sont plutôt élogieuses, par la suite les commentaires et notes annuels rédigés par ses supérieurs, qui jalonnent son dossier personnel sont assez révélateurs :

« À une prétention débordante que rien ne justifie, M. Brousseau ajoute des habitudes de familiarité blessante vis-à-vis de ses supérieurs, d'arrogance à l'égard de ses égaux et de mépris exaspérant envers ses subordonnés. Sa mauvaise éducation, les propos de mauvais goût et parfois orduriers qu'il tient dans les meilleurs milieux lui ont aliéné la sympathie de tous les Européens du Dahomey. Fonctionnaire d'ailleurs médiocre, à qui il ne faudrait pas confier un poste de quelque importance où il se croira investi de pouvoirs sans limites au milieu de populations sans défense »<sup>586</sup>.

« M. Brousseau n'a guère pour le distinguer en tant que fonctionnaires, qu'une bonne volonté incontestable mais toujours exubérante et souvent maladroite. Ses connaissances administratives sont extrêmement faibles, son jugement peu modéré ; il manque de maîtrise de soi-même, de pondération, d'autorité morale »<sup>587</sup>.

Plus les années avancent plus les commentaires font ainsi état de l'incompétence ou de la médiocrité de Brousseau en tant qu'administrateur colonial, sans compter sur son comportement et ses manières qui semblent déranger sinon agacer. Le recrutement d'administrateurs coloniaux par cette voie détournée qu'est l'article XIII n'est donc pas toujours le gage d'accueillir des individus compétents dans le domaine de l'administration. Si les explorateurs ont une expérience pratique (qui est reconnue à Brousseau), ils peuvent être toutefois dépourvus de qualifications et de connaissances leur permettant de gérer de façon propice un territoire colonial. Cependant, si Brousseau se révèle être un piètre administrateur colonial, cela ne peut pas être généralisé à l'ensemble des explorateurs reconvertis dans cette profession. D'autres ont ainsi bénéficié de l'article XIII du décret de 1896 pour se réorienter professionnellement avec succès. Ainsi, Albert Carron, inspecteur de la milice indigène

---

<sup>585</sup> ANOM, FM EE/II/800, dossier Georges Pierre Joseph Brousseau : rapport adressé par le ministre des Colonies Guillain au président de la République le 17 mars 1899.

<sup>586</sup> ANOM, FM EE/II/800, dossier Georges Pierre Joseph Brousseau : Notes du lieutenant-gouverneur, 1906.

<sup>587</sup> ANOM, FM EE/II/800, dossier Georges Pierre Joseph Brousseau : Notes du chef d'administration Angoulvant, 1909.

accède-t-il à la fonction d'administrateur colonial de 3<sup>e</sup> classe par décret du 14 mai 1898 qui précise qu'il a été nommé : « à titre exceptionnel et pour participation à diverses missions d'expansion coloniale en Afrique »<sup>588</sup>. C'est notamment sa participation à la mission Bretonnet en 1896-1897 qui lui vaut cette reconnaissance du ministre des Colonies qui s'exprime à travers cet accès à la carrière d'administrateur colonial. C'est aussi le cas pour l'officier de cavalerie Gaston Fourn qui démissionne de l'armée en juin 1911 pour intégrer sur proposition du ministre des Colonies l'administration coloniale la même année avec le rang d'administrateur des colonies de 1<sup>re</sup> classe (décret du 16 juin 1911)<sup>589</sup>. Fourn avait précédemment été mis à plusieurs reprises à la disposition du ministre des Colonies, surtout pour effectuer une mission de délimitation de frontières entre le Togo et le Dahomey. C'est donc pour poursuivre cette expédition et pour saluer ses résultats qu'il obtient cette reconversion dans l'administration coloniale. Albert Bonnel de Mézières, après quatre missions d'exploration essentiellement en Afrique centrale, est aussi recruté en qualité d'administrateur adjoint de 1<sup>re</sup> classe des colonies, « au titre « explorateur » »<sup>590</sup> comme le mentionne le décret de sa nomination datant du 12 juin 1901. De la même façon, le sous-officier d'infanterie de marine Dat, accède à un emploi d'administrateur colonial à la suite de sa participation à la mission Marchand Congo-Nil :

« M. DAT (Georges-Yvon), adjudant d'infanterie de Marine, membre de la mission Congo-Nil, a été nommé, à titre exceptionnel, dans le personnel des administrateurs coloniaux, à l'emploi d'administrateur adjoint de 3<sup>e</sup> classe »<sup>591</sup>.

Tous n'entrent pas dans l'administration coloniale par le biais de l'article XIII du décret de 1896. En effet, le recrutement des administrateurs coloniaux au sein des militaires ou anciens militaires est aussi possible comme nous l'avons évoqué précédemment. C'est ainsi le cas de l'officier de marine Henri Bretonnet qui réoriente sa carrière dans l'administration coloniale après avoir effectué plusieurs missions d'exploration. Par décret du 20 septembre 1898, il est de ce fait nommé administrateur de 2<sup>e</sup> classe des colonies. Ce décret permet cependant de

---

<sup>588</sup> *Bulletin officiel du Ministère des colonies*, Paris, Imprimerie nationale, 1898, T. 12, p. 424 : décret du 14 mai 1898.

<sup>589</sup> Voir son dossier personnel : SHD, GR 6Ye dossier n°20 708.

<sup>590</sup> *Bulletin officiel du Ministère des colonies*, Paris, Imprimerie nationale, 1901, T. 15, p. 573 : décret du 12 juin 1901.

<sup>591</sup> *Bulletin officiel du Ministère des colonies*, Paris, Imprimerie nationale, 1900, T. 14, p. 1187 : décret du 3 décembre 1900.



remarquer la mention « chargé de missions pour le compte du Gouvernement français »<sup>592</sup> qui laisse envisager que cette nomination est une forme de reconnaissance pour les services rendus par Bretonnet au cours des diverses missions qu'il a exécutées pour le compte de l'État.

Ainsi, sans vouloir multiplier les exemples, les cas de reconversion d'explorateurs dans l'administration coloniale sont fréquents notamment à l'échelon de l'administrateur colonial. Que ces réorientations aient été rendues possibles par l'entremise ou l'intervention du réseau de connaissances des explorateurs ou par l'application de textes législatifs spécifiques permettant le recrutement à titre exceptionnel des explorateurs, nous pouvons remarquer que ces reconversions peuvent s'expliquer essentiellement par le biais de deux facteurs principaux. Le premier permet de combler les lacunes en personnel avant, mais aussi après, la création de l'École coloniale et en conséquence de recruter des individus ayant une expérience de l'outre-mer et quelques connaissances relatives à ces territoires. L'autre élément expliquant le recrutement d'explorateurs dans les rangs des administrateurs coloniaux se traduit par une forme de reconnaissance et de récompense qui complète les diverses prix, médailles, honneurs et promotions évoqués précédemment.

Si certains explorateurs intègrent l'administration coloniale à l'échelon des administrateurs coloniaux, d'autres y accèdent à un rang plus élevé, celui de gouverneur. Ils sont moins nombreux à bénéficier de ce privilège ce qui s'explique notamment par le nombre beaucoup plus faible de gouverneurs en comparaison des administrateurs coloniaux. En effet, de façon schématique, le nombre de gouverneurs coïncide avec le nombre de colonies ou groupe de possessions. Cet effectif varie avec le temps selon les conquêtes, les divers rattachements et autres réorganisations administratives des colonies. Ainsi, en 1894, Édouard Petit, dans son ouvrage sur l'organisation des colonies françaises et pays de protectorat<sup>593</sup>, compte-t-il dix-sept gouvernements, auxquels s'ajoutent ceux de l'Indochine, de la Cochinchine et du Gabon qui ont des spécificités particulières. La vingtaine de places de gouverneurs donne ainsi la mesure de l'envergure et des responsabilités du poste qui peut être proposé à un explorateur.

---

<sup>592</sup> *Bulletin officiel du Ministère des colonies*, Paris, Imprimerie nationale, 1898, T. 12, p. 664 : décret du 20 septembre 1898.

<sup>593</sup> PETIT, Édouard, *Organisation des colonies françaises et des pays de protectorat. Tome 1- Organisation politique, administrative et financières. Garde et défense des colonies*, Paris, Berger-Levrault, 1894, 204-205.

Édouard Petit, chef de bureau à l'administration centrale des colonies, professeur à l'École coloniale, précise aussi les conditions de recrutement des gouverneurs :

« La nomination des gouverneurs et, de même, leur révocation ne peuvent être prononcées que par décret. Le Président de la République choisit les gouverneurs sans être tenu par aucune considération d'âge ou de capacités spéciales, les règlements étant muets à cet égard »<sup>594</sup>.

De ce fait, aucun texte ne précise explicitement les qualifications et autres requis permettant de recruter les gouverneurs des colonies. Toute latitude est laissée au chef de l'État pour décider des individus pouvant remplir cette mission et être nommé à ces postes. En conséquence, les explorateurs peuvent être amenés à être recrutés à cet échelon de l'administration coloniale. Nathalie Rezzi, qui a étudié un panel de 152 gouverneurs des colonies sur la période 1880-1914, distingue ainsi quatre catégories de ces hauts fonctionnaires selon leur mode de recrutement dont notamment :

« Les explorateurs devenus gouverneurs : on les rencontre surtout en Afrique noire. Pour eux la patrie doit conquérir de nouveaux espaces afin d'apporter aux indigènes perdus dans les ténèbres les bienfaits de la civilisation. La fonction de gouverneur leur est accordée pour services rendus mais ils se révèlent souvent de piètres administrateurs »<sup>595</sup>.

Les trois autres catégories déterminées par Nathalie Rezzi étant : les gouverneurs militaires, les hommes politiques devenus gouverneurs et enfin les gouverneurs administrateurs. La classification des gouverneurs en fonction de leur activité avant nomination est intéressante et met ainsi en lumière cette forme de reconversion de certains explorateurs dans de hautes fonctions au sein de l'administration des colonies. Cependant, il semble assez peu judicieux de réduire les explorateurs aux seuls explorateurs-conquêteurs et de ne leur prêter comme seule motivation les arguments développés par des politiciens ou autres théoriciens tels que Jules Ferry, invoquant l'apport de la civilisation et la sortie de l'obscurantisme pour justifier la colonisation. Comme nous avons pu le développer précédemment, les motivations des explorateurs étaient multiples et ne se résumaient que très rarement, à des considérations touchant à la civilisation ou à l'apport du progrès devant « sauver » les populations locales qu'ils rencontraient. En ce qui concerne leurs compétences en matière de gestion et d'organisation des colonies qui leur ont été confiées, l'étude au cas par cas serait judicieuse tant cela relève d'aspects politiques, humains, économiques, etc. qui sont facteurs autant du contexte historique métropolitain que de rivalités de personnes, de

---

<sup>594</sup> PETIT, Édouard, *op. cit.*, 206-207.

<sup>595</sup> REZZI, Nathalie, « Les gouverneurs dans les colonies françaises entre 1880 et 1914 : Un modèle de fonctionnaires coloniaux ? », *Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent*, 2007, p. 106.

l'ampleur des dotations publiques, tout autant que de la situation géographique de la colonie, des populations qui y résident, des richesses dont elle dispose, etc. En conséquence, il est difficile de juger de la médiocrité des mandats de gouverneurs effectués par d'anciens explorateurs sans tenir compte de l'ensemble de ces contextes et facteurs qui ont entouré l'accomplissement de leur tâche.

Malgré cela, il reste que les explorateurs devenus gouverneurs constituent effectivement une part des effectifs de cette haute fonction.

C'est le cas notamment de Pierre Savorgnan de Brazza, mais aussi des médecins de la Marine Jean Bayol et Noël Ballay. Tous trois, ont participé à l'exploration et à la conquête de territoires pour la France, et poursuivi leur carrière en embrassant la profession de gouverneurs. Brazza se voit ainsi confier le gouvernement du Congo en 1886, à la suite de la mission de l'Ouest-africain ; Noël Ballay accepte sur la demande insistante de Brazza, le poste de lieutenant-gouverneur du Gabon en 1886 ; Jean Bayol est nommé lieutenant-gouverneur du Sénégal en 1883 après plusieurs missions au Sénégal et au Soudan. Cela ne veut pas dire pour autant qu'ils abandonnent l'exploration et l'expansion coloniale, cependant ils poursuivent ces activités avec un statut différent, ainsi qu'avec des responsabilités et des objectifs qui peuvent être distincts. Ils sont aussi à l'origine de nouveaux projets d'exploration qu'ils peuvent alors déléguer à une nouvelle génération d'explorateurs ou à d'anciens partenaires d'expédition.

C'est aussi le cas de l'officier d'infanterie de marine Gustave Binger qui est nommé gouverneur de la Côte d'Ivoire en 1893 et démissionne de l'armée la même année. Il ne rentre pas dans l'administration coloniale par la petite porte, mais accède au rang de gouverneur dès son entrée, comme l'explique Claude Auboin dans son ouvrage sur Binger :

« Considérant que par la réussite de ses différentes missions, des rapports qu'il en fit, des idées qu'il prônait dans ses livres, il était l'homme de la situation, par décret en date du 20 mars suivant, le président de la République Française, Sadi Carnot, nomma Louis Gustave Binger gouverneur de 3eme classe des colonies et chargé en cette qualité du gouvernement de la Côte d'Ivoire, érigée en colonie autonome depuis le 10 mars 1893, avec Grand-Bassam pour capitale. Il avait alors 37 ans et se trouvait dans la moyenne d'âge pour les nominations à ce poste.

Il en sera donc le premier gouverneur. Ce poste de fonctionnaire civil étant incompatible avec sa fonction militaire, par correspondance du 18 mars 1893, il envoya sa démission de l'armée au sous-secrétaire d'État aux Colonies, qui fut acceptée officiellement par décret du 28 mars »<sup>596</sup>.

---

<sup>596</sup> AUBOIN, Claude, *Au temps des colonies. Binger explorateur de l'Afrique occidentale*, Nice, Bénévent, 2008, p. 164.

Cette entrée dans l'administration des colonies directement au grade de gouverneur est autant une reconversion qu'une forme de remerciement pour les services qu'il a rendus à la France à travers ses missions d'exploration. Car les gouverneurs ont de larges missions. Ils sont les représentants du chef de l'État outre-mer. Ils ont des pouvoirs relevant du domaine militaire, administratif et législatif<sup>597</sup>. Ainsi, Binger a-t-il parcouru, exploré et conquis une partie de la Côte d'Ivoire. Il se voit désormais confier la tâche d'organiser cette colonie naissante.

Si la majorité des cas de reconversion d'explorateurs s'opère dans l'administration coloniale, il est à observer qu'à ce phénomène s'ajoutent aussi les explorateurs qui ont obtenu leur réorientation vers des carrières de diplomates.

Cela dépend souvent du type de territoire sur lequel ils ont effectué leur exploration, de l'époque et de la forme de relation ou de tutelle qu'entretient ensuite la France sur ces régions. Ainsi, certains territoires passent-ils sous administration coloniale, d'autres dans le giron du ministère des Affaires étrangères qui se charge d'administrer les territoires de protectorat, comme la Tunisie ou le Maroc. Comme l'explique Marie-Christine Kessler dans son ouvrage sur les ambassadeurs, le recrutement des diplomates et autres consuls, laisse une certaine marge de manœuvre et la possibilité de faire appel à quelques éléments extérieurs :

« Sous la Troisième République, le principe du concours obligatoire mis en place par le décret de 1880<sup>598</sup> comporte des nuances et exceptions. Parallèlement au grand concours, la République conserve plusieurs autres moyens administratifs d'entrer dans la diplomatie. Il existe des passoires dans le système général. Malgré le concours unique, les agents diplomatiques et les agents consulaires continuent à suivre des voies propres qui ne se rejoignent qu'au niveau de ministre plénipotentiaire »<sup>599</sup>.

À la lumière de ces « passoires », permettant un recrutement de diplomates en dehors du vivier constitué par les postulants ayant pris part au concours d'entrée, il a été possible pour certains explorateurs d'intégrer l'administration des Affaires étrangères et de se réorienter

---

<sup>597</sup> Sur les attributions des gouverneurs des colonies voir : FRÉMEAUX, Jacques, *Les empires coloniaux : une histoire-monde*, Paris, CNRS Ed., 2012, p. 109-110. REZZI, Nathalie, « Les gouverneurs dans les colonies françaises entre 1880 et 1914 : Un modèle de fonctionnaires coloniaux ? », *Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent*, 2007, p. 98.

<sup>598</sup> Décret du 10 juillet 1880 « sur les conditions d'admission dans les carrières diplomatiques et consulaires ». Voir : *Bulletin des lois de la République française*, Paris, 1880, T. 21, p. 213.

<sup>599</sup> KESSLER, Marie-Christine, « Le recrutement », in *Les ambassadeurs*, Presses de Sciences Po, 2012, p. 37-52. Voir aussi : DASQUE, Isabelle, « Une élite en mutation : les diplomates de la République (1871-1914) », *Histoire, économie & société*, 26e année, 2007, p. 81-98.

vers des carrières de diplomates. Le cas le plus caractéristique de cette reconversion est très certainement Auguste Pavie et quelques-uns de ses compagnons de route. Comme l'explique Isabelle Dion :

« Pavie fait d'abord partie de l'administration des télégraphes, puis en raison des qualités qu'il a démontré au Cambodge – son entraînement physique, son don de l'observation, sa connaissance de la langue et sa participation à la pacification du pays lors de la révolte de 1885 -, il est promu dans la carrière diplomatique »<sup>600</sup>.

En effet, en novembre 1885, Pavie est nommé vice-consul de 2<sup>e</sup> classe et affecté au Laos (qui ne devient un protectorat français qu'à partir de 1893). Ce changement d'orientation professionnelle est comme nous l'avons vu précédemment pour l'entrée dans l'administration coloniale, une forme de reconnaissance pour le travail et les missions qu'il a déjà effectués, mais aussi un moyen d'utiliser au mieux les compétences et les connaissances acquises sur le terrain par Pavie. Cependant, ce changement d'emploi ne marque pas la fin de ses explorations qu'il poursuit avec ce nouveau statut qui lui permet aussi de bénéficier de pouvoirs plus étendus.

Les reclassements d'explorateurs dans l'administration coloniale ou celle des Affaires étrangères sont les plus répandus au regard de notre panel d'étude. Et comme nous venons de le constater, ce phénomène résulte autant de la volonté d'exploiter au mieux les connaissances et compétences d'individus expérimentés, de combler le manque de personnel qualifié que d'exprimer la reconnaissance de l'État vis-à-vis d'explorateurs ayant rendus des services à leur pays.

Toutefois, quelques autres possibilités de reconversions peuvent être présentées. Mais, il est nécessaire de préciser qu'elles ne représentent que des cas particuliers et qu'il ne serait pas pertinent de généraliser à partir d'éléments qui se dégagent plus comme des exceptions que comme des phénomènes récurrents.

La plupart de ces reconversions d'explorateurs, en dehors des carrières dans l'administration coloniale ou diplomatique, peuvent se regrouper autour du domaine de l'enseignement. D'hommes de terrain, les explorateurs transmettent les savoirs qu'ils ont acquis à travers leurs expériences à l'étranger en exerçant des fonctions d'enseignants. Ils partagent alors leurs connaissances à temps complet, en parallèle ou en complément d'une

---

<sup>600</sup> DION, Isabelle, *Auguste Pavie l'explorateur aux pieds nus : Cambodge - Laos*, Aix-en-Provence, ANOM : Images en manœuvres éd., 2010, p. 11-12.

autre activité professionnelle. Pierre Singaravélou, dans son paragraphe sur « La consécration académique de carrières administratives coloniales », explique :

« Une longue carrière dans l'administration coloniale peut être récompensée par une chaire dans l'enseignement supérieur. L'École coloniale, Langues O', l'École libre des sciences politiques et les écoles supérieures de commerce accueillent des hauts fonctionnaires et des administrateurs coloniaux dans leur corps professoral. Pour la plupart d'entre eux, l'enseignement constitue un complément d'activité ou correspond au retour des fonctionnaires coloniaux à l'administration centrale. [...]

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les administrateurs coloniaux qui s'intéressent aux choses savantes ne parviennent pas à intégrer le monde académique »<sup>601</sup>.

À la suite de ce paragraphe, P. Singaravélou présente des contre-exemples, notamment les cas d'Étienne Aymonier, d'Alfred Le Châtelier et de Maurice Delafosse. Ce sont trois parcours professionnels distincts, mais qui ont en commun un passage plus ou moins long dans l'armée, puis dans l'administration coloniale, une ou plusieurs missions d'exploration, mais qui aboutissent tous trois à des postes d'enseignants dans le domaine des sciences coloniales. Spécialiste du Cambodge et de langue khmer, Étienne Aymonier devient le premier directeur de l'École coloniale en 1889, fonction qu'il exerce jusqu'en 1905. Alfred Le Châtelier qui a effectué plusieurs missions en Afrique du Nord, Afrique occidentale et centrale accède à la chaire de sociologie et sociographie musulmanes au Collège de France en 1902. Maurice Delafosse, fort de son expérience d'administrateur colonial en Afrique occidentale et des diverses missions auxquelles il a pris part dans ces régions, enseigne en parallèle de son activité principale « les dialectes soudanais » à l'École des Langues orientales à partir de 1900, ainsi que les « dialectes et coutumes de l'AOF » à l'École coloniale à partir de 1910. Leurs expériences de praticiens de l'outre-mer et les connaissances qu'ils ont acquises au fil de leurs affectations et missions d'étude ou d'exploration en font des recrues intéressantes pour transmettre leurs savoirs au sein d'établissements destinés à former les futurs cadres de l'administration coloniale.

Mais les reconversions d'explorateurs dans l'enseignement ne concernent pas seulement d'anciens administrateurs coloniaux. Ainsi, Paul Bourdarie, publiciste, directeur de revue, est nommé professeur d'histoire et de sociologie de l'AEF au Collège libre des sciences sociales à partir de 1908, après diverses missions au Congo. L'ancien négociant et publiciste Henri Cordier, après diverses missions en Chine, entre comme chargé de cours d'histoire et de géographie d'Extrême-Orient à l'École des Langues orientales en 1881, avant d'être titulaire de ce cours en 1888. Il enseigne aussi à l'École libre des Sciences politiques à partir de 1886.

---

<sup>601</sup> SINGARAVÉLOU, Pierre, *op. cit.*, p. 94.

Fameux sinologue, son expatriation et ses expéditions en Chine ont débouché sinon sur une passion, du moins sur une riche carrière universitaire, lui permettant de poursuivre ses recherches mais avant tout de transmettre les connaissances acquises durant son séjour en Extrême-Orient. Maurice Courant fait aussi partie des explorateurs qui ont réorienté leur carrière à la suite d'un séjour et des voyages en Extrême-Orient. Faisant partie des interprètes du ministère des Affaires étrangères, il est en fonction à Pékin entre 1893 et 1896. Durant ces années, il effectue divers voyages en Chine, en Corée et au Japon. De retour en France, il est nommé professeur suppléant de chinois au Collège de France. Par la suite, à partir de 1900, il enseigne à la faculté des lettres de Lyon où il introduit l'enseignement de cette langue.

Comme nous avons pu le constater, les cas de réorientations professionnelles à la suite d'expériences dans l'exploration, même s'ils ne représentent pas une grande proportion des explorateurs sont cependant intéressants à étudier. La grande majorité de ces reconversions s'oriente vers des carrières où les connaissances emmagasinées au cours de leurs expériences ultramarines sont utilisées et mises à profit. Que ce soit dans l'administration coloniale, dans la diplomatie ou dans l'enseignement de disciplines relevant des sciences coloniales, les savoirs qu'ils ont acquis, les expériences qu'ils ont vécues, les observations qu'ils ont pu faire durant leurs séjours à l'étranger et leurs explorations sont mises à profit certes différemment, mais en continuité avec leurs activités passées. Ces trois principaux débouchés et formes de reconversions peuvent être encore complétés, mais dans des proportions infiniment plus faibles par quelques individus qui se sont orientés vers le développement de sociétés de commerce outre-mer et enfin par quelques cas d'explorateurs entrés en politique avec plus ou moins de succès.

Une dernière tendance qu'il est possible d'observer trouve sa traduction dans le grand nombre d'anciens explorateurs qui se sont mis à l'écriture et sont devenus les historiens de la conquête, des explorations, de certaines ethnies ou régions ou encore les biographes de certains explorateurs disparus avant eux. Se spécialisant généralement sur une zone géographique, une époque ou un type de mission, ils se servent de leurs souvenirs, de leurs archives personnelles et de leur expérience pour relater et préciser les grandes phases de la conquête. Entre souvenirs et vulgarisation, ils transmettent *a posteriori* leur vision de la colonisation, des explorations ou des aventures qu'ils ont pu vivre, des observations qu'ils ont pu faire. Leurs travaux sont intéressants et très instructifs même s'ils doivent faire l'objet d'une lecture critique. Sans être une forme de réorientation professionnelle, ce phénomène

s'inscrit plus comme une occupation fréquemment observée durant leurs années de retraite. Souvent dégagés d'une forme de réserve dont ils devaient faire preuve s'ils occupaient des fonctions dans une administration, c'est un moyen pour eux de s'exprimer plus librement, de corriger les erreurs répandues par des individus n'ayant pas pris part aux événements, de faire l'éloge ou d'entretenir la mémoire de certains disparus de l'épopée coloniale et exploratoire française.

Charles de Chavannes consacre les dernières années de sa vie à la rédaction de deux ouvrages<sup>602</sup> portant sur l'histoire et le déroulement de la mission de l'Ouest-africain dirigée par Brazza, la conquête, la naissance et l'organisation de la colonie du Congo, ainsi que la création de l'AEF. Lui-même a fait partie des membres de cette expédition et a été un acteur de cette histoire du Congo français. Comme l'indique cet extrait de lettre qu'il adresse à Casimir Maistre, l'idée de ces deux recueils naît en 1927 alors qu'il est âgé de 74 ans :

« Peut-être vais-je entreprendre un travail beaucoup plus considérable sur l'Ouest-africain, où les grandes figures, celle de Brazza la première, seraient évoquées sous le vrai jour qui doit éclairer pour la postérité. Mais c'est là une tâche de longue haleine et bien lourde pour mes vieilles épaules. Dans tous les cas j'ai retenu pour la fin de ce mois les services d'une sténo-dactylo qui consent à me donner quelques heures de ses vacances. Je pourrai ainsi commencer par procéder au classement de mes papiers et la dactylographie de ceux qui sont difficilement lisibles comme la plupart des lettres de Brazza.

Après cette mise en ordre, je tâterai mon courage et je déciderai.

Ce qui me pousse à écrire, c'est que je crois être le seul à pouvoir combler bien des lacunes et à devoir rétablir des vérités que les mémorialistes-littérateurs ont plus ou moins altérées, selon leurs tendances personnelles et souvent au gré d'une conscience tout-à-fait relative »<sup>603</sup>.

C'est donc par souci de vérité que de Chavannes se lance dans cette entreprise historique. Ce fidèle compagnon de Brazza souhaite avant tout redorer l'image de celui qui a subi maintes critiques notamment entre 1896 et 1905. Souvent décrié pour sa mauvaise organisation et gestion du Congo, Brazza adulé et mis sur un piédestal a subi les foudres de ses rivaux, les intrigues de couloirs et la disgrâce par sa mise en disponibilité en janvier 1898. Comme l'explique Isabelle Dion, « À partir de 1896, la presse attaque Brazza. Il lui est

---

<sup>602</sup> CHAVANNES, Charles de, *Avec Brazza, souvenirs de la mission de l'Ouest-Africain (mars 1883 - janvier 1886)*, Paris, Plon, 1935, 380 p. CHAVANNES, Charles de, *Le Congo français, ma collaboration avec Brazza (1886-1894), nos relations jusqu'à sa mort (1905)*, Paris, Plon, 1937, 406 p.

<sup>603</sup> Archives privées de la famille Maistre : lettre adressée le 1<sup>er</sup> juillet 1927 par Charles de Chavannes à Casimir Maistre.



reproché d'empêcher le développement économique du Congo, d'être hostile aux colons »<sup>604</sup>. Plus que la presse, Brazza avait contre lui « les colons, les fonctionnaires, les militaires »<sup>605</sup>. En conséquence, c'est dans le but de dresser un portrait plus véridique sinon plus flatteur de Brazza et de son œuvre au Congo que Charles de Chavannes entreprend la rédaction de ses deux ouvrages. Alors qu'il a déjà commencé à écrire le premier de ces deux livres, il précise à nouveau dans un courrier toujours adressé à Casimir Maistre en 1933 le but de cette entreprise :

« J'ai entrepris mon « Avec Brazza – Carnets, lettres et souvenirs » au mois de mai de cette année et j'arrive à peine à la fin de 1884 avec 260 grandes pages.

Au ciel de me laisser assez de vie pour me permettre de l'achever !

Ma santé d'octogénaire n'est pas certes une garantie. Le cœur est atteint et je ne peux guère travailler que 2 heures par jour en moyenne sous peine de voir la congestion survenir.

Sans m'inquiéter de ce qu'il adviendra de ce travail je le poursuis car je le considère comme une obligation de consciences en dehors de toute question de vanité ou d'intérêt. J'écris pour l'avenir c-à-d pour les futurs historiens qui trouveront dans mes pages une indiscutable sécurité »<sup>606</sup>.

Il est intéressant de constater que malgré son grand âge et ses soucis de santé, de Chavannes considère la rédaction de son ouvrage comme une véritable mission qu'il se doit d'achever. Il semble souhaiter laisser une trace de l'histoire de Brazza et du Congo qui n'ait pas été corrompue par certaines imprécisions ou intrigues politico-médiatiques. Son travail est ainsi conçu pour donner aux futurs historiens des informations impartiales. Cependant, son attachement et son lien avec Brazza, mais aussi sa participation active dans l'histoire de l'AEF, rendent ses propos sujets à caution et à une nécessaire critique lorsque l'on aborde ses ouvrages. Dans une large mesure, l'utilisation de ses deux livres s'apparente à l'exploitation de témoignages devant être utilisés et critiqués en tenant compte de l'amitié et de l'admiration que de Chavannes portait à Brazza. Il est à noter que malgré le long travail de Charles de Chavannes pour dresser l'histoire de la mission de l'Ouest-africain et de l'AEF, celui-ci remarque le peu d'intérêt du grand public pour ses ouvrages lors de leur parution :

« Mes livres me donnent satisfaction comme réussite morale et c'est le principal pour moi ; leur réussite en librairie reste assez médiocre pour que j'ai bien peu d'espoir de

---

<sup>604</sup> DION, Isabelle, *Pierre Savorgnan de Brazza au cœur du Congo*, Aix-en-Provence, ANOM : Images en manœuvres éd., 2007, p. 78.

<sup>605</sup> *Ibidem*, p. 141.

<sup>606</sup> Archives privées de la famille Maistre : lettre adressée le 14 septembre 1933 par Charles de Chavannes à Casimir Maistre.

récupérer jamais une partie appréciable des débours considérables que j'ai dû faire pour amener mes livres à une édition convenable »<sup>607</sup>.

Dans le même ordre d'idées qui a poussé de Chavannes à entreprendre la rédaction de ses deux ouvrages, l'ancien administrateur colonial Henri Bobichon précise à Casimir Maistre en 1937 les raisons qui l'ont amené à rédiger un ouvrage<sup>608</sup> sur l'histoire de la mission Marchand :

« Je dois vous avouer que je n'ai écrit et publié mon petit ouvrage que pour redresser certaines erreurs volontairement commises par des « m'as-tu-vu », qui ont passé sous silence les beaux services rendus par d'éminents camarades et, notamment, par Liotard qui fut à la base de la mission Congo-Nil et dont certain conférencier métropolitain a pu dire à Paris, à Bordeaux et ailleurs, que ce grand Français avait cherché à faire échec à Marchand !!! C'est inouï ! Je devais à la mémoire de Liotard de défendre mon ami face au public et à sa famille. C'est fait. Je suis prêt à recommencer, le cas échéant : j'adore la vérité et les situations nettes »<sup>609</sup>.

Henri Bobichon a fait partie des membres de la mission Liotard de 1894-1898 dans l'Oubangui. Cette mission était liée à la mission Marchand, car elle l'a précédée. Elle devait notamment préparer la route et faciliter sa réalisation. Ainsi, Bobichon souhaite-t-il à travers son ouvrage remettre un peu d'ordre dans les propos parfois médisants qui ont pu être tenus sur Victor Liotard. Qu'il publie son livre en 1936 n'est d'ailleurs pas un hasard. En effet, Marchand décède en 1934 ce qui donne lieu à la parution d'articles et de biographies qui reviennent notamment avec plus ou moins de précisions sur sa mission Congo-Nil et l'épisode de Fachoda. Après ce premier opus concernant l'histoire de la mission Marchand, Bobichon poursuit sur sa lancée et publie en 1938 un livre sur le Congo français et l'AEF<sup>610</sup>. Cet ouvrage retrace l'histoire de la découverte et de la conquête de ces territoires et revient à nouveau sur la mission Marchand. Sans être un grand livre d'histoire, c'est avant tout un ouvrage de vulgarisation coloniale, rédigé par un acteur de l'histoire de cette colonie.

À la même époque, le Docteur Jules Émily, qui avait pris part à la mission Marchand, va lui aussi devenir l'historien de cette mission en publiant en 1935 l'ouvrage intitulé *Fachoda*<sup>611</sup>. Le décès du chef de l'expédition Congo-Nil en 1934 et leur disponibilité rendue

---

<sup>607</sup> Archives privées de la famille Maistre : lettre adressée le 23 janvier 1938 par Charles de Chavannes à Casimir Maistre.

<sup>608</sup> BOBICHON, Henri, *Contribution à l'histoire de la mission Marchand*, Paris, Limoges, Nancy, impr.-édit. Charles-Lavauzelle, 1936, 86 p.

<sup>609</sup> Archives privées de la famille Maistre : lettre adressée le 4 janvier 1937 par Henri Bobichon à Casimir Maistre.

<sup>610</sup> BOBICHON, Henri, *Le Vieux Congo français et l'A. E. F.*, Paris, Ed. Héraklès, 1938, 214 p.

<sup>611</sup> ÉMILY, Jules, *Fachoda. Mission Marchand, 1896-1899*, Paris, Hachette, 1935, 252 p.

possible par leur retraite, donnent ainsi l'opportunité et le temps nécessaire à ces deux explorateurs de revenir sur les événements passés. Un certain recul et un contexte différent tendent certainement à modifier ou à conforter leur vision et leur évocation de cette expédition. La valeur de ces ouvrages pour les historiens reste cependant intéressante, car ils éclairent le rôle de certaines personnalités, les liens qu'ils entretenaient avec Marchand et la part active que ces individus ont pris dans cette expédition.

L'ancien administrateur des colonies Georges Bruel est un autre exemple d'explorateur s'étant consacré à l'histoire et à la géographie de l'AEF. Il publie à partir de 1914 une bibliographie de l'AEF, suivie d'un recueil dédié à la France équatoriale africaine, puis durant l'entre-deux guerres un ouvrage consacré à l'AEF<sup>612</sup>. L'officier d'infanterie coloniale à la retraite Monteil va lui aussi entreprendre une sorte de synthèse et d'analyse de certains épisodes de l'histoire coloniale qu'il a pu vivre et observer, en publiant son ouvrage<sup>613</sup> en 1924. Il semble que ce livre n'ait pas fait l'unanimité (à moins que ce ne soit la personne qui soit sujette aux critiques). Ainsi, le commentaire privé de Charles de Chavannes adressé à Casimir Maistre, au sujet de cet ouvrage et des propos qu'il contient est assez cassant et explicite :

« [...] sans parler de Monteil dont « les quelques feuillets d'histoire coloniale » auxquels vous faites allusion ne sont qu'inexactitudes quand ils ne sont pas mégalomane. Binger l'a toujours considéré comme un déséquilibré »<sup>614</sup>.

Les rivalités de personnes ne semblent pas s'estomper avec le temps... À moins qu'elles ne se renforcent. Au total, ces ouvrages d'histoire coloniale rédigés par des individus ayant pris part aux événements sont intéressants mais doivent être consultés avec une extrême précaution, et ce d'autant plus lorsque que des acteurs de la colonisation ne les valident pas forcément et les remettent en question.

Nous pouvons observer que nombreux sont les explorateurs qui se consacrent à l'histoire des territoires qu'ils ont parcourus et quelquefois conquis, organisés et administrés. Ils se spécialisent généralement sur une zone géographique ou un continent. Pierre Singaravélou

---

<sup>612</sup> BRUEL, Georges, *Bibliographie de l'Afrique équatoriale française*, éd. Afrique équatoriale française. Gouvernement général, Paris, E. Larose, 1914, 326 p. BRUEL, Georges, *L'Afrique équatoriale française : le pays, - les habitants, - la colonisation, - les pouvoirs publics*, Paris, Larose, 1918, 558 p. BRUEL, Georges, *L'Afrique équatoriale française (A.E.F)*, Paris, Larose, 1930, 256 p.

<sup>613</sup> MONTEIL, Parfait-Louis, *Quelques feuillets de l'histoire coloniale : les rivalités internationales*, Paris, Société d'éditions géographiques maritimes et coloniales, 1924, 156 p.

<sup>614</sup> Archives privées de la famille Maistre : lettre adressée le 14 septembre 1933 par Charles de Chavannes à Casimir Maistre.

confirme cette remarque en comparant les historiens professionnels et amateurs ayant contribué à l'histoire coloniale :

« l'histoire coloniale est une discipline imparfaitement institutionnalisée certes, mais dominée largement par les historiens professionnels qui sont – il est vrai – omniprésents dans le domaine de l'histoire de la colonisation alors que les historiens « amateurs » se spécialisent dans l'histoire de telle ou telle colonie »<sup>615</sup>.

Ainsi ces historiens « amateurs », militaires, administrateurs coloniaux, explorateurs, missionnaires, ne sont-ils pas légion, par contre ils se dédient généralement à une zone géographique. C'est ce que nous avons pu constater au regard des publications de quelques-uns d'entre eux. À l'instar des Grandidier, père et fils, spécialistes de Madagascar qui publient entre 1875 et 1942 une *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*<sup>616</sup> en trente-neuf volumes, œuvre immense, débutée par Alfred Grandidier, poursuivie en collaboration avec son fils Guillaume et achevée par ce dernier. Sans rentrer dans ce type de démesure, Henry de Castries se consacre à l'histoire du Maroc en publiant *Les sources inédites de l'histoire du Maroc* en plusieurs volumes dans les années 20. De la même façon, l'officier d'artillerie Louis Voinot, s'intéresse aussi au Maroc et publie notamment deux ouvrages<sup>617</sup> qui sont consacrés à ce territoire. Jacques Meniaud, quant à lui va consacrer son énergie et ses travaux en publiant des livres sur l'Afrique noire, son histoire, sa géographie, mais aussi les personnalités qui ont conquis et découvert ces territoires dans son ouvrage dédié aux *Pionniers du Soudan*<sup>618</sup> paru en 1931. Toujours sur l'Afrique, l'officier d'infanterie coloniale Meynier publie entre 1911 et 1947 plusieurs recueils<sup>619</sup> consacrés à l'histoire de la découverte et de la conquête coloniale française. De la même façon, le géographe Paul Vuillot participe à

---

<sup>615</sup> SINGARAVÉLOU, Pierre, *Professer l'Empire : les « sciences coloniales » en France sous la III<sup>e</sup> République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, p. 278.

<sup>616</sup> GRANDIDIER, Alfred et GRANDIDIER, Guillaume, *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, Paris, Imprimerie nationale : Hachette : Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1875-1942. 39 vol.

<sup>617</sup> VOINOT, Louis, *Sur les traces glorieuses des pacificateurs du Maroc*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1939, 530 p. VOINOT, Louis, *Pèlerinages judéo-musulmans du Maroc*, Paris, Larose, 1948, 132 p.

<sup>618</sup> MENIAUD, Jacques, *Les pionniers du Soudan, avant, avec et après Archinard, 1879-1894*, Paris, Société des publications modernes, 1931, 573 et 554 p.

<sup>619</sup> MEYNIER, Octave, *L'Afrique noire*, Paris, E. Flammarion, 1911, 335 p. MEYNIER, Octave, *Les conquérants du Tchad*, Paris, Flammarion, 1923, 305 p. MEYNIER, Octave, *Cahiers du centenaire de l'Algérie. La pacification du Sahara et la pénétration saharienne : 1852-1930*, Paris, France, Comité national métropolitain du centenaire de l'Algérie, 1930, 62 p. MEYNIER, Octave, *La mission Joalland-Meynier*, Paris, Ed. de l'Empire français, 1947, 187 p.

l'écriture de l'histoire du Sahara avec son recueil<sup>620</sup> publié en 1895. Ou encore le vicomte Henri Méhier de Mathuisieulx qui rédige plusieurs ouvrages<sup>621</sup> de vulgarisation sur l'histoire des explorateurs et des explorations. Ces spécialisations, que ce soit sur une colonie, un ensemble de territoires, une période ou encore sur certaines explorations s'expliquent logiquement par le parcours professionnel et exploratoire de chaque individu.

En définitive, les possibilités offertes aux explorateurs du point de vue des reconversions et des débouchés professionnels ne sont pas si variées. Cela s'explique en premier lieu par le fait que beaucoup ont déjà une activité professionnelle qu'ils poursuivent à la suite de leur/s expédition/s. Pour ce qui est des cas de réorientations professionnelles utilisant ou faisant appel à l'expérience et aux savoirs capitalisés par les explorateurs, les carrières de diplomates ou d'administrateurs coloniaux ou encore d'enseignants sont les plus prisées et surtout celles qui ouvrent le plus de débouchés.

Pour compléter ces débouchés professionnels, des activités telles que la production d'ouvrages consacrés à l'histoire coloniale et à l'histoire des explorations donnent l'occasion aux explorateurs d'occuper leur temps libre ou leur retraite. Souvent conditionnés par le contexte de rédaction, rédigés à l'occasion d'événements particuliers (décès d'une personnalité majeure de l'histoire coloniale, centenaire de l'Algérie, etc.), motivés par des raisons souvent personnelles (besoin de justifier, de recadrer certaines vérités erronées, de glorifier la mémoire de certaines grandes figures, etc.), ces recueils permettent de laisser une trace intéressante, quoique partielle, de ces domaines de l'histoire.

## **b) Explorateurs et famille**

Nous avons pu observer précédemment que le milieu familial pouvait engendrer des carrières d'explorateurs. Mais que savons-nous de la vie plus personnelle de ces explorateurs ? Sont-ils mariés ? Si c'est le cas, se marient-ils avant ou après leur première mission ? Le mariage constitue-t-il un motif d'abandon de la carrière d'explorateur ? Peuvent-ils espérer créer leur propre cellule familiale ?

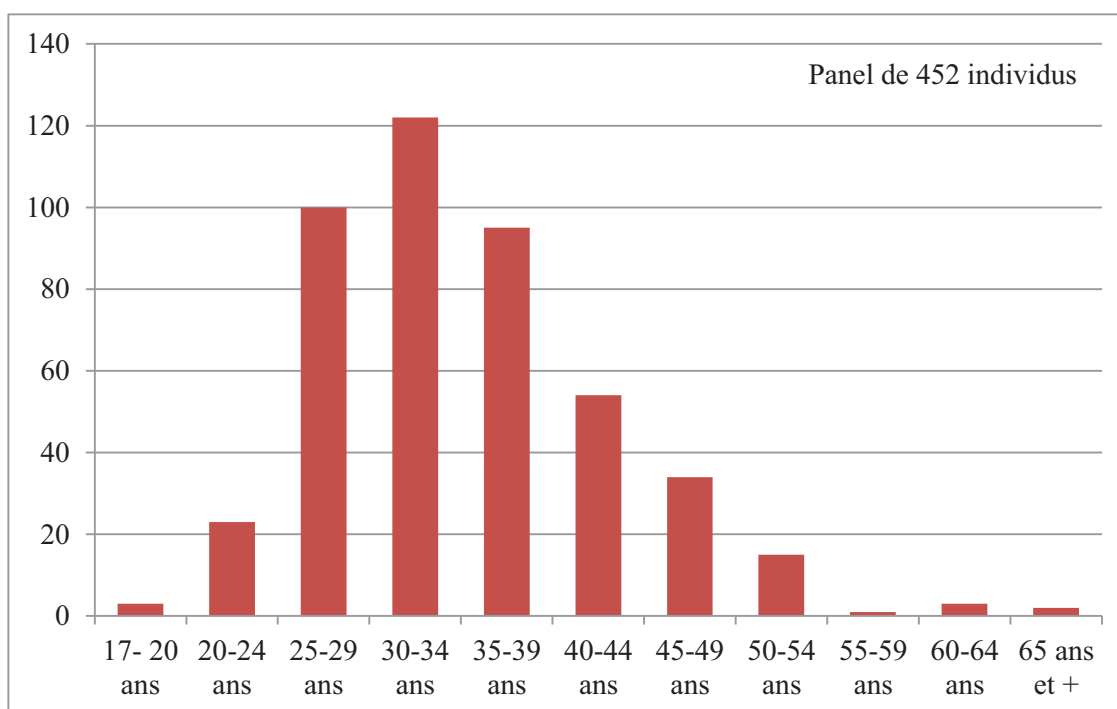
---

<sup>620</sup> VUILLOT, Paul, *L'Exploration du Sahara, étude historique et géographique*, Paris, A. Challamel, 1895, 342 p.

<sup>621</sup> MÉHIER DE MATHUISIEULX, Henri, *Récits d'un explorateur*, Tours, A. Mame et fils, 1911, 191 p.  
MÉHIER DE MATHUISIEULX, Henri, *Explorateurs et terres lointaines*, Tours, A. Mame et fils, 1912, 400 p.

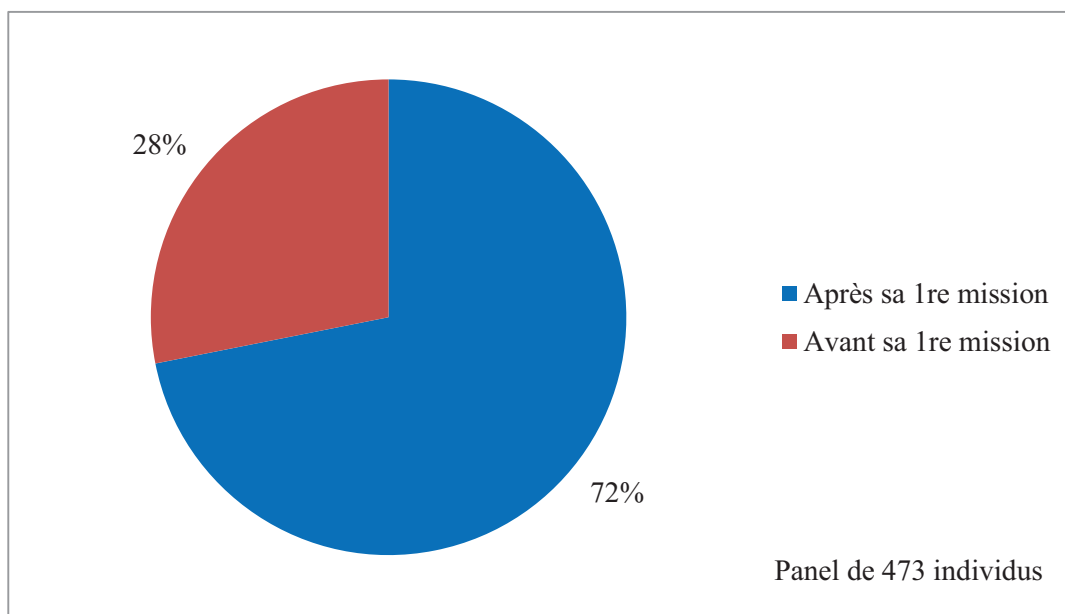
Pour répondre à ces questions, nous avons tenté de réunir suffisamment d'informations pour commencer à envisager la vie personnelle de ces explorateurs. Sur les 1223 sujets de notre corpus, nous avons pu rassembler des renseignements concernant leur mariage ou leur célibat pour 674 d'entre eux (soit 55%), tandis que pour les 549 restants (soit 45%), nous n'avons pas pu déterminer de façon formelle s'ils avaient été ou non mariés.

Parmi ces 674 explorateurs sur lesquels nous avons pu recueillir des informations au sujet de leur vie personnelle, il est possible d'établir qu'au moins 540 d'entre eux (soit 80%) avaient été mariés et 134 (soit 20%) étaient restés célibataires, dont 38 religieux<sup>622</sup>. De façon à préciser ces données, nous avons étudié l'âge auquel les explorateurs se sont mariés, et si ce passage d'une vie de célibataire à celle d'époux avait été antérieur ou postérieur à leur première exploration. Voici l'illustration des résultats que nous avons obtenus à travers ces deux graphiques :



**Graphique 89 : Âge de mariage des explorateurs**

<sup>622</sup> Les religieux n'ont pas été exclus de cette enquête étant donné que certains d'entre eux étaient protestants et en conséquence avaient la possibilité de se marier.



**Graphique 90 : Mariage antérieur ou postérieur à la 1<sup>re</sup> mission ?**

Le Graphique 89 nous permet d’observer l’âge auquel les explorateurs se sont mariés (il a pu être déterminé pour 452 explorateurs parmi les 540 qui se sont mariés). Nous avons pu établir que la moyenne d’âge de ces explorateurs lors de leur union était d’environ 34 ans. C’est donc assez tardivement que ces individus choisissent de contracter un mariage. En effet, selon les données recueillies par Louis Henri et Jacques Houdaille<sup>623</sup>, l’âge moyen du mariage pour un homme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en France se situe entre 27 et 28 ans. Les explorateurs restent donc plus longtemps célibataires. Ce phénomène n’est pas si surprenant si nous considérons les éléments qui s’opposent à des unions précoces ou dans la moyenne française. Les explorateurs sont des hommes jeunes comme nous l’avons déjà remarqué précédemment. Ils profitent de leur jeunesse pour accomplir leurs explorations et de ce fait mettre toutes les chances de leur côté pour qu’elles se déroulent dans les meilleures conditions. Ils sont donc éloignés de la métropole durant des périodes s’étendant souvent sur plusieurs années. Cette remarque se vérifie autant pour les explorateurs civils, et plus encore pour les explorateurs militaires qui sont souvent amenés à faire campagne à l’étranger suivant leurs affectations. Éloignés du territoire métropolitain, ils n’ont pas la possibilité de rencontrer des épouses potentielles. D’autres, conscients des risques que l’exploration comporte, ne souhaitent tout simplement pas être en charge d’un foyer et d’une famille lors de la réalisation de leur projet. D’autre part, nous avons aussi mentionné que les explorateurs sont souvent en quête de

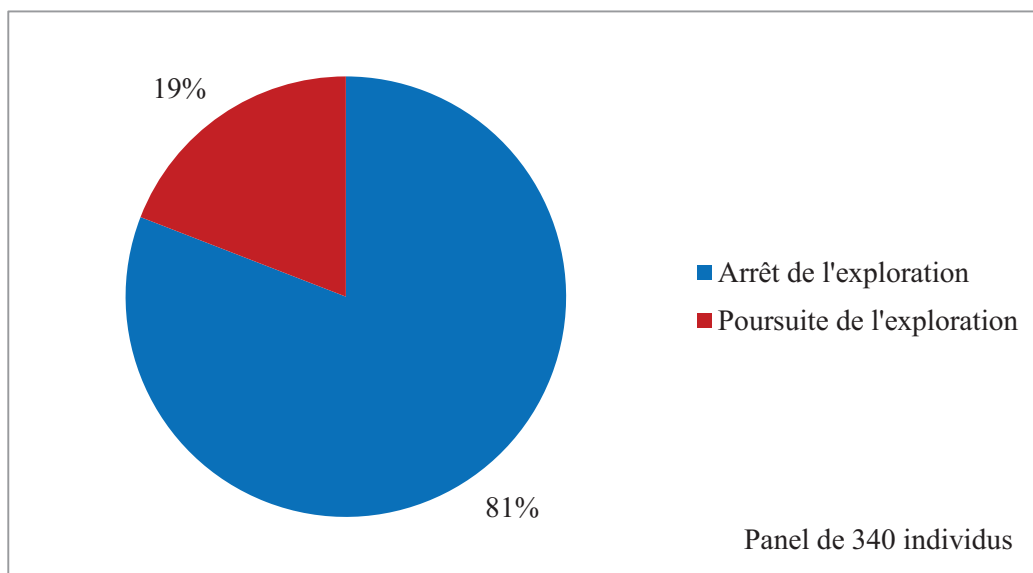
<sup>623</sup> HENRI, Louis, HOUDAILLE, Jacques, « Célibat et âge au mariage aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en France. II. Âge au premier mariage », *Populations*, Vol. 34, n°2, 1979, p. 403-442.

liberté, d'une vie sans contrainte, ils souhaitent fuir une société trop rigide et trop codifiée. Ils n'ont donc certainement que peu d'envie de restreindre leurs ardeurs et s'enfermer dans une union qui pourrait entraver leurs projets.

Si l'âge moyen des explorateurs lors de leur mariage est d'environ 34 ans, nous pouvons aussi constater qu'un grand nombre d'entre eux optent pour l'union entre 25 et 39 ans, avec une nette augmentation à partir de 30 ans. C'est donc généralement après avoir réalisé leur première exploration que ces hommes décident de se marier. Le Graphique 90 illustre ce phénomène et précise que près de 72% d'entre eux ne s'unissent qu'après leur première expédition (qui bien souvent est aussi la dernière).

Ces deux graphiques, nous indiquent un élément supplémentaire destiné à compléter le profil le plus répandu caractérisant l'explorateur français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous avons déjà pu établir qu'en règle générale l'explorateur est un homme jeune. Nous pouvons désormais affirmer que c'est un homme jeune et célibataire.

Pour compléter cette approche concernant la vie personnelle et affective des explorateurs, nous avons souhaité découvrir si le mariage mettait nécessairement un terme à leur activité ou si au contraire ils poursuivaient dans cette voie. Nous avons donc établi le Graphique 91, en ne prenant en compte que les explorateurs qui s'étaient mariés après leur première mission (soit 340 individus).



**Graphique 91 : Le mariage met-il fin aux carrières d'explorateurs ?**

La proportion d'explorateurs ayant mis un terme à leur carrière est flagrante : 81% d'entre eux ne s'aventurent plus sur les chemins de l'inconnu après leur union. Le mariage représente



donc l'une des causes majeures d'arrêt des explorations. Le fait d'être marié génère des responsabilités vis-à-vis de son épouse et de ses enfants, l'explorateur doit donc renoncer à prendre des risques inconsidérés, à s'éloigner trop longtemps de son foyer, il doit penser à pourvoir financièrement aux besoins de sa famille, c'est pourquoi il est amené à se fixer géographiquement, socialement et professionnellement.

Ajoutons que nous n'avons que très rarement rencontré des cas de mariage ou de relation mixte entre Français et femmes rencontrées dans des contrées lointaines. Il est certain que ces relations ont dû exister, même si elles ne sont pas fréquemment évoquées. Toutefois, il est possible de citer l'exemple de Maurice Delafosse. Cet administrateur colonial et linguiste a été affecté pendant plusieurs années en Côte d'Ivoire avant son mariage où il a eu deux fils métis qu'il a reconnus. L'un d'eux devint magistrat, l'autre fonda un cercle culturel en Côte d'Ivoire avant d'être membre du grand conseil de l'A.O.F. puis ministre des finances du pays. De la même façon, nous pouvons citer le cas d'Arthur Brun qui épouse une nièce du roi des Achantis en Côte de l'Or ; d'Albert Nebout qui épouse une jeune Baoulé qu'il ramène en France en 1917. Ou encore Henri Counillon qui épouse Phan-thi-Neng dite Ynôm. Plus atypique, le cas de Pierre Loti qui épouse le 9 juillet 1885 Okané-San baptisée Kikou-San (Madame Chrysanthème), à Nagasaki, une jeune japonaise de 18 ans. Mariage organisé par contrat d'un mois renouvelable, arrangé par un agent et enregistré par la police locale. Ce mariage ne dure que le temps du séjour de Loti au Japon, laissant ensuite la possibilité à la jeune fille de se remarier avec un Japonais...

L'étude consacrée aux femmes en situation coloniale publiée sous la direction d'Anne Hugon présente ainsi certains cas de mariages comme celui de Delafosse et explique :

« On peut souscrire à l'hypothèse d'Ann Stoler<sup>624</sup> lorsqu'elle propose de compléter l'histoire de la sexualité construite par Michel Foucauld en y intégrant ses dimensions coloniales. Les travaux récents sur le métissage invitent à suivre la même piste en montrant que la construction de nouvelles catégories sociales et juridiques en terrain colonial est indissociable de la gestion de l'ensemble des catégories sociales en métropole parce qu'elles engagent la définition même de l'identité nationale. La double carrière matrimoniale de Delafosse offre donc une trace précieuse de l'évolution des rapports de genres dans la société française qui est aussi une société impériale exerçant sa domination sur un ensemble de populations et commentant abondamment sa propre geste. »<sup>625</sup>

---

<sup>624</sup> Voir : STOLER, Ann Laura, *La chair de l'empire : savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, Paris, la Découverte : Institut Émilie du Châtelet, 2013, 298 p. STOLER, Ann Laura et COOPER, Frederick, *Repenser le colonialisme*, Paris, Payot, 2013, 173 p.

<sup>625</sup> HUGON, Anne (Dir.), *Histoire des femmes en situation coloniale : Afrique et Asie, XX<sup>e</sup> siècle*, KARTHALA, 2004, p. 187.

De manière générale, le mariage mixte reste rare, car il est source de modification de la société française métropolitaine. De fait, les cas de mariage mixte entre un explorateur et une Africaine ou une Asiatique demeurent extrêmement exceptionnels et anecdotiques. Qu'il ait pu exister des relations entre explorateurs et femmes rencontrées durant leurs explorations, cela est tout à fait probable et même certain, mais ces épisodes n'ont que très rarement abouti à des mariages. Ces femmes ont plus souvent été des soutiens, des relations brèves ou sans avenir, que des « femmes à épouser » comme nous pouvons le comprendre à travers cette explication :

« C'est auprès d'elles qu'on apprend la langue locale, ce sont elles aussi qui peuvent initier aux règles de politesse. Elles prolongent de façon officieuse et trop souvent contre leur gré la médiation inventée par les *signares* en Sénégambie, mais on refuse catégoriquement de leur reconnaître un rôle positif parce qu'elles incarnent aussi la menace de « l'indigénisation », c'est-à-dire de déculturation, qui est la grande hantise des sociétés coloniales »<sup>626</sup>.

Ces femmes ont pu aider sur les territoires éloignés de la métropole, elles ont été des vecteurs de connaissance et même d'étude, mais l'explorateur a rarement pris le risque de voir sa vie transformée par le regard et le jugement qu'auraient pu avoir ses concitoyens métropolitains sur une compagne exotique.

D'autre part, si le regard négatif qu'aurait pu engendrer un mariage mixte peut être considéré comme une raison du peu de cas que nous avons identifiés, nous pouvons aussi formuler une autre hypothèse. En effet, l'explorateur est comme nous l'avons défini, un individu qui effectue un voyage en territoire inconnu, ce voyage devant entraîner un départ et un retour en métropole. L'explorateur est en mouvement, il ne se fixe que pour une durée réduite sur un même territoire, ce qui ne laisse que peu de temps pour envisager rencontrer, connaître et engager une relation durable avec une femme. Les quelques cas que nous avons mentionné plus haut de mariages mixtes ne s'expliquent pas par la qualité d'explorateur des individus, mais plutôt par la carrière qu'ils ont menée par la suite en territoire colonial.

Un autre aspect concernant les mariages des explorateurs concerne les réseaux que l'on peut observer à travers les femmes épousées ou encore le choix des témoins de mariages.

Quelques exemples révèlent certains liens créés par le biais du mariage entre le monde de l'exploration et le milieu colonial de l'époque. Ainsi, Henri Brosselard épouse en 1883, après sa participation à la 1<sup>re</sup> mission Flatters, Mathilde Marie Faidherbe, fille du général de

---

<sup>626</sup>HUGON, Anne (Dir.), *op. cit.*, p. 186.

division Faidherbe, ancien gouverneur du Sénégal, qui a une renommée et une place privilégiée au sein de l'histoire coloniale de la France en Afrique. Il est d'ailleurs autorisé le 23 juin 1892 à ajouter à son patronyme celui de Faidherbe, qui devient désormais Brosselard-Faidherbe. Comment ne pas envisager ce mariage comme un laissez-passer, une opportunité exceptionnelle d'obtenir plus facilement des missions d'exploration et de s'insinuer durablement dans le milieu colonial de l'époque ? Affirmer que ce mariage est uniquement basé sur l'intérêt serait bien entendu une supposition sans fondement, mais ne pas relever cette proximité avec le milieu colonial et un personnage aussi influent que Faidherbe serait masquer les liens qui se nouent entre vie privée et vie professionnelle. De la même façon, le cas de Joseph Chailley est assez similaire. Juriste, publiciste dans divers journaux et revues, il épouse en 1885 Henriette Isabelle Bert, fille aînée de Paul Bert, député, professeur à la faculté des sciences de Paris, membre de l'Institut. Peu de temps après, entre février 1886 et mai 1887, il accompagne son beau-père, à Hanoï, qui est nommé gouverneur général de l'Indochine, comme chef de cabinet. Par décret du président de la République, il est autorisé le 27 juillet 1891 à ajouter à son nom patronymique celui de Bert. Désormais, Chailley-Bert s'intéresse aux questions coloniales et obtient à partir de 1896 plusieurs missions d'exploration en Asie.

D'autres liens peuvent aussi être observés au sein de notre panel d'explorateurs qui ont pu avoir une incidence sur leur carrière. Cela pourrait être le cas de Jacques de Chambrun, beau-frère de Brazza, celui-ci ayant épousé sa sœur en 1895. Il bénéficie de ce fait des conseils avisés de Brazza, de ses relations et de son aura. Il fait partie de la mission Foureau-Lamy à travers le Sahara en direction du Tchad qui se déroule entre 1898 et 1900.

Nous avons aussi trouvé le cas d'un explorateur qui a rencontré sa femme par le biais de l'exploration. En effet, Edmond Papin, sous-officier d'artillerie, participe entre 1899 et 1900 aux missions Gendron et Gentil en Afrique centrale, tout comme l'officier d'artillerie Bunoust. En 1902, Papin épouse la nièce de Bunoust à Paris<sup>627</sup>. Au regard de leurs parcours respectifs, c'est durant ces missions que ces deux hommes se sont rencontrés et ont sympathisé, ce qui a permis à Papin de faire la connaissance de sa future femme.

D'autres liens, plus anecdotiques, auraient pu avoir au contraire une incidence négative, voire catastrophique sur certains explorateurs. Ce cas unique dans notre panel est atypique, mais aurait pu engendrer des conséquences dramatiques durant la mission Congo-Niger

---

<sup>627</sup> Archives numérisées de Paris, V4E 10265 : acte de mariage d'Edmond Ernest Mathurin Papin et Gabrielle Louis Bunoust, 25 novembre 1902, à Paris 17<sup>e</sup>.

dirigée par Casimir Maistre. En effet, en 1885, Ferdinand de Béhagle, épouse Rosine Dehoux en Algérie. En 1892, il prend part à la mission Maistre, tout comme Paul Brunache... Casimir Maistre évoque dans une note manuscrite rédigée semble-t-il cinquante ans plus tard, la bonne fortune d'avoir été coupé du monde et surtout de ne pas avoir été en mesure de recevoir certains courriers. L'un concernait sa mission, mais l'autre devait être adressé à de Béhagle comme il l'explique :

« En effet, en même temps que la lettre du Comité à moi adressée, le courrier portait pour l'un des membres de la mission, une lettre personnelle de ~~toute autre~~ nature intime. Cette lettre ne put ~~heureusement~~ parvenir au destinataire qu'après notre retour en France et aussitôt après sa remise, le fait divers suivant paraissait dans tous les journaux de Paris :

« 24 août 1893 – Deux membres de la Mission Maistre, MM. de Béhagle et Brunache qui s'étaient battus au pistolet mercredi dernier sans résultat, se sont battus hier à l'épée. À la première reprise, M. de Béhagle a été touché légèrement au front. Sur l'avis exprimé par les médecins le combat a continué. Quatre reprises nouvelles très vives ont eu lieu. À la dernière M. Brunache a été atteint à l'auriculaire droit d'une plaie intéressant le tendon intérieur. MM les Docteurs Longo et Maret ayant déclaré que cette blessure mettait M. Brunache dans un état d'infériorité absolue, les témoins ont mis fin au combat ».

Si la lettre, cause de cette rencontre, avait été remise au destinataire sur les rives de la Kémo, elle aurait certainement provoqué, en plein centrafricain, un véritable drame entre mes deux collaborateurs et aurait eu pour conséquence la désorganisation de la mission.

J'ajoute qu'un an plus tard, en apprenant la fin aussi tragique que courageuse en plein centrafricain, de de Béhagle pendu par ordre de Rabah, les quelques initiés des causes intimes de la rencontre rappelée plus haut, comprirent qu'elles ne pouvaient pas être étrangères, à la démarche d'une folle témérité, que mon ancien collaborateur, avait fait auprès de Rabah, malgré les sages conseils et les ordres même des agents de la colonie du Haut-Chari »<sup>628</sup>.

Tous les indices portent à croire, même si Maistre n'est pas explicite dans ces propos, que la missive était adressée à de Béhagle par sa femme lui signifiant la fin de leur mariage. En effet, ils divorcent le 12 juin 1896. Et ce qui expliquerait ce duel contre Brunache est que la femme de de Béhagle souhaite divorcer de son mari pour pouvoir s'engager avec Brunache. Car Rosine Dehoux, ex-femme de de Béhagle, épouse Brunache le 18 mai 1898 en Algérie. Triangle amoureux dramatique en pleine exploration... Un danger insolite qui a été évité grâce à un retard de courrier... Cette situation absolument exceptionnelle peut faire sourire ou nous rappeler nombre de comédies, pièces de théâtre et autres « Feux de l'Amour » sur fond d'exploration. Mais le dernier paragraphe de la note de Maistre est beaucoup plus tragique. Même si bien entendu ce ne sont que présomptions et suppositions, il tend à laisser entendre que les risques démesurés pris par de Béhagle lors de sa dernière mission, sont la conséquence de ses déboires matrimoniaux et de son divorce.

---

<sup>628</sup> Archives privées de la famille Maistre : note rédigée par Casimir Maistre vers 1940.

En étudiant les mariages des explorateurs, nous avons pu constater qu'il existait plus que des liens affectifs, mais de véritables rapports d'intérêt professionnels ou d'influence qui ont pu contribuer à introduire certains individus dans le milieu colonial ou exploratoire de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'étude des témoins de mariage est aussi assez intéressante dans l'optique d'observer ce milieu des explorateurs et ses liens avec le reste de la population française.

Dans un premier temps, nous pouvons observer que certains explorateurs ont choisi un ou plusieurs explorateurs comme témoin de mariage (Tableau 25).

<b>NOM Prénoms Explorateur</b>	<b>NOM Prénoms Témoin de mariage</b>	<b>Témoin chef de mission</b>	<b>Témoin membre de la mission</b>
Ascornet René Marie	Galland Léopold		X
Bluzet René Marie Philippe	Bernard d'Attanoux Antoine Casimir Joseph		
Bluzet René Marie Philippe	Hourst Émile Auguste Léon	X	
Brazza Pierre Paul François Camille Savorgnan de	Chavannes Charles Fortuné de		X
Brosselard (-Faidherbe) Henri François	Brossard de Corbigny Charles Paul baron		
Chalot Charles Pierre	Dybowski Jean Thadée Emmanuel	X	
Dumoutier Gustave Émile	Hamy Théodore Jules Ernest		
Friquegnon Jean-Baptiste Laurent	Marchand Jean-Baptiste		
Joalland Paul Jules	Gentil Émile		
Klobb Jean François Arsène	Toutée Georges Joseph		
Krafft Hermann Gustave Édouard	Borchard Louis		X
Le Châtelier Frédéric Alfred	Le Châtelier Henry		
Lelièvre Albert Désiré	Belin Henri Claude		X
Monteil Parfait Louis	Dubard Louis François Maurice		
Papin Edmond Ernest Mathurin	Martin Louis Charles Frédéric		X
Papin Edmond Ernest Mathurin	Bunoust Georges Hippolyte		X
Pichon Louis Auguste	Rochechouart Louis Jules Emilien comte de		
Rouire Alphonse Marie Ferdinand	Masqueray Émile Charles		
Roux Émile François Louis	Orléans prince Henri Philippe Marie d'	X	
Ruelle Edmond	Émily Jules Michel Antoine		
Ruelle Edmond	Brisson Jean Joseph		X
Saladin Édouard Émile	Saladin Henri Jules		
Tirant Jean Gilbert	Pavie Auguste Jean Marie		
Trentinian Louis Edgard de	Monteil Parfait Louis		
Venail Ernest Henry	Baratier Albert Ernest Augustin		X

**Tableau 25 : Témoins de mariage ayant été explorateurs**

Au regard du Tableau 25, nous pouvons constater que plusieurs explorateurs ont choisi comme témoin de mariage leur chef de mission ou des membres qui ont fait partie de la même expédition qu'eux. L'exploration a donc été un temps fort dans leur vie, qui leur a permis de rencontrer des individus et de créer un lien qui perdure au-delà de la mission. La vie en exploration est dure, éreintante, nous avons aussi pu constater que les membres français au sein d'une caravane sont peu nombreux, chacun doit pouvoir compter sur l'autre, tous doivent se supporter, s'entraider. Des individus ne se connaissant pas avant la mission, ont tout le loisir et le temps d'apprendre à se connaître, s'apprécier (ou non), se conter leur vie pendant les longues marches, les soirées au milieu de l'inconnu. Ils font face aux divers dangers ensemble, affrontent la dureté du climat, les maladies, la faim et la soif, les accidents et autres péripéties. Des liens forts se créent forcément durant ces missions, un groupe soudé se forme entre les membres vivant la même aventure ; en découle complicité et reconnaissance mutuelle. Il n'est donc pas étonnant de trouver parmi les témoins des mariages d'explorateurs des membres de leur mission. Nous pouvons cependant nous étonner que ce phénomène ne soit pas plus fréquent et que nous n'ayons pas pu en dénombrer davantage.

D'autres font le choix de prendre comme témoin de mariage un autre explorateur qui n'a pas partagé la même expédition qu'eux. Cela nous permet de constater qu'un milieu « explorateur » existe, générant différents réseaux de connaissance et de reconnaissance : explorateurs militaires, explorateurs du continent africain (avec des sous-réseaux selon les régions d'Afrique), explorateurs du continent asiatique, explorateurs scientifiques, ...

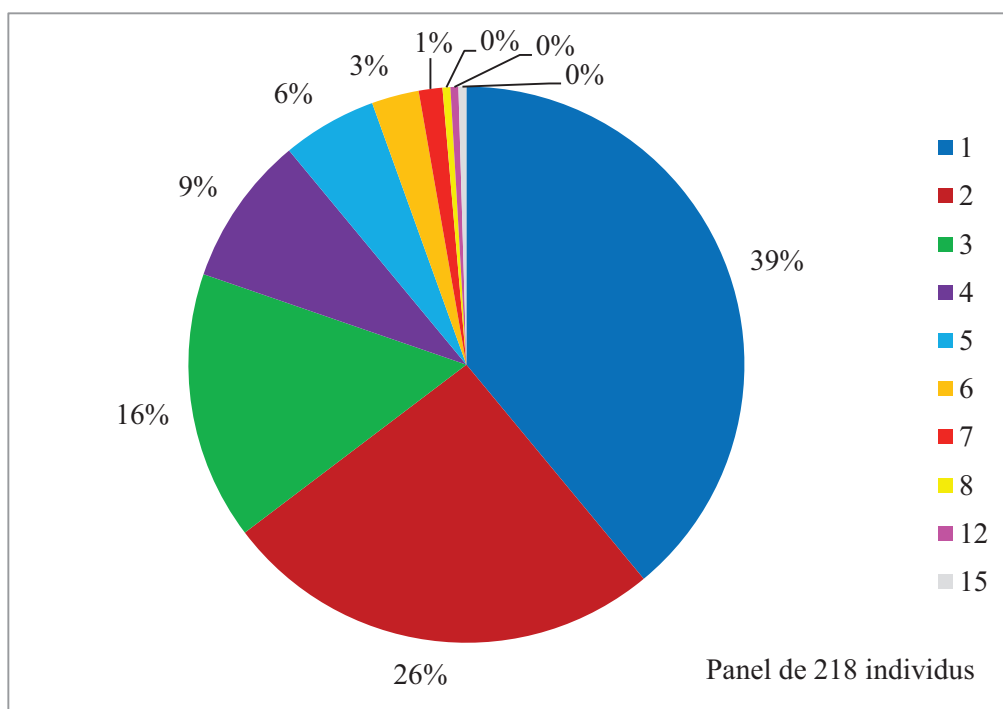
L'étude des témoins de mariage ne nous renseigne pas seulement sur les liens entre explorateurs, mais aussi sur les liens du milieu explorateur avec les divers réseaux d'influence du moment. Cela est révélé par les noms et professions des divers témoins de mariage des explorateurs. Bien entendu tous les explorateurs n'ont pas parmi leurs témoins de mariage un ministre, un général ou un éminent professeur. Beaucoup ont choisi un membre de leur famille (frère, oncle, cousin, ...) ou encore un ami proche de la famille. Certains demandent à leur supérieur ou patron d'être leur témoin de mariage (ce qu'il est souvent possible de constater au sein de l'armée ou plus largement dans la fonction publique) ou à leurs confrères, membres du même régiment, étudiants de la même promotion à l'école, etc.

Mais nous pouvons aussi constater des liens avec les domaines de la bourgeoisie éduquée qu'il s'agisse des professions libérales (juridiques, médicales, artistique, ...), du milieu des affaires et du commerce (banque, négociants, industriels, ...), de la politique (élus ou ministres ou ayant occupés des fonctions politiques), des sciences (membres de l'Institut,

professeurs, directeurs d'instituts, ...), des arts (écrivains, peintres, ...), de l'armée et du monde colonial (administrateurs notamment).

Concernant la descendance des explorateurs, nous n'avons pu réunir que des données partielles mais qui permettent cependant d'observer quelques tendances.

Sur les 1223 explorateurs de notre corpus, nous avons pu recueillir des informations au sujet de leur descendance pour 360 d'entre eux (soit 29,4%). Parmi ces 360 explorateurs, nous avons pu déterminer que 225 d'entre eux ont eu des enfants (soit 62,5%) et 135 n'ont pas eu de descendance (soit 37,5%). Il est toutefois possible d'établir à partir des quelques informations collectées, qu'en règle générale, et en conformité avec les résultats obtenus concernant les mariages, les enfants conçus le sont après l'arrêt de leurs explorations. Parmi les explorateurs ayant eu des enfants, nous avons pu établir pour 218 d'entre eux le nombre d'enfants qu'ils avaient eus (Graphique 92) :



**Graphique 92 : Nombre d'enfants par explorateur**

Nous pouvons constater que la majorité des explorateurs (61%) ont eu au moins deux enfants. Si nous calculons la moyenne, nous obtenons un chiffre de 2,4 enfants par explorateur. Cependant de façon plus globale, le taux de fécondité en France baisse durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, il est de 2,9 en 1901 et poursuit sa chute pour atteindre 2,5 à la veille de la

Grande Guerre<sup>629</sup>. Il semblerait ainsi, que sur les explorateurs pour lesquels nous avons pu recueillir des informations concernant leurs enfants, leur taux de fécondité soit légèrement inférieur à la moyenne nationale. Cette différence peut certainement s'expliquer par des mariages relativement tardifs des explorateurs en comparaison avec le reste de la population masculine française de l'époque.

À travers ce paragraphe, nous avons pu souligner que l'explorateur français qui s'affaire sur les routes méconnues du monde est généralement célibataire. Le mariage apparaît comme l'une des principales raisons de l'arrêt des explorations tout autant que le passage à une vie de père de famille.

Après avoir étudié ces considérations personnelles et familiales, nous allons désormais interroger l'« après exploration » à plus long termes et la postérité de ces hommes. Quel avenir mémoriel peut envisager ou espérer un explorateur après s'être démené à découvrir des territoires méconnus ?

### **III - Postérités**

Qui de nos jours, peut encore citer quelques-uns de ces personnages atypiques qui caractérisent autant le XIX<sup>e</sup> siècle ? Qui se souvient des missions qu'ils ont accomplies et des risques qu'ils ont pris pour développer les connaissances que l'Europe avait à l'époque sur le reste du monde ? Qui se rappelle des conquêtes qu'ils ont pu faire pour offrir à leur pays de vastes territoires ? Qui peut encore dire aujourd'hui, sans consulter Wikipédia, d'où vient le nom de Brazzaville ? Plus grand monde, à part quelques africanistes, orientalistes, américanistes, historiens de la géographie et autres spécialistes de ces questions...

S'interroger sur la mémoire des explorateurs, c'est s'intéresser aux traces qu'ils ont pu laisser et qui perdurent encore aujourd'hui en France mais aussi à travers le monde. C'est aussi étudier les diverses formes qu'ont pu prendre ces éléments mémoriels et observer s'ils ont été délibérément organisés et planifiés et identifier les acteurs de cette politique mémorielle, si elle a existé.

---

<sup>629</sup> DAGUET, Fabienne, « La fécondité en France au cours du XX<sup>e</sup> siècle », *INSEE première*, vol. 873, décembre 2002, [En ligne : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/IP873.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP873.pdf)]. Consulté le 30 avril 2015.



## **1 - Une mémoire lacunaire**

S'agissant de la mémoire des explorateurs, tâchons d'observer si déjà à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ils ont tous marqué leur temps. Ont-ils tous été célébrés, leurs noms et leurs découvertes ont-ils tous suscité le même intérêt ?

### **a) Des explorateurs restés inconnus dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle**

Si l'exploration et les explorateurs caractérisent le XIX<sup>e</sup> siècle, toutes les découvertes et tous les individus qui les ont réalisées n'ont pas nécessairement été connus de l'ensemble des Français. En effet, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il est possible de constater que tous les explorateurs ne sont pas forcément portés au rang des héros nationaux, tous ne sont pas sortis de l'anonymat, tous n'ont pas connu l'enthousiasme collectif et n'ont pas reçu la lumière qui leur permettaient d'être connus. Nombre d'entre eux sont au contraire restés dans l'ombre, n'ont connu ni la gloire ni l'engrenage médiatique qui auraient permis à leur patronyme de perdurer dans le temps. De ce fait, leur mémoire n'existe pas aujourd'hui.

Plusieurs phénomènes peuvent expliquer le fait que ces explorateurs soient restés inconnus à leur époque et que par voie de conséquence leurs noms soient mystérieux aujourd'hui.

Le premier élément permettant de comprendre pourquoi tant d'explorateurs n'ont pas connu leur heure de gloire, tient certainement à la multitude d'individus que représente ce groupe. Nombreux sont partis sans soutien, sans subvention publique et n'ont donc pas véritablement fait parler d'eux. On retrouve ici l'importance des réseaux. De plus, il est aussi nécessaire de prendre en compte les explorateurs qui n'ont pas réussi à atteindre leur objectif et qui n'ont de ce fait pas pu être reconnus comme les découvreurs de tel ou tel territoire, de telle nouvelle espèce, de telle ethnie inconnue, etc. Leur but avorté faute de moyens, à la suite d'une maladie entraînant un rapatriement, en raison de la rencontre de tribus hostiles, etc. a causé l'échec de leur expédition et entraîné peu de couverture médiatique, si ce n'est aucune. À partir de ce constat, il devient presque évident que tous les explorateurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle n'ont pas été connus en leur temps du grand public. En conséquence, leur mémoire n'a pas pu s'établir ni même se construire, et encore moins traverser le temps jusqu'à aujourd'hui. Leur nom, leur mission sont restés invisibles et inexistantes pour la plupart des Français depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au mieux, pouvons-nous imaginer, il reste quelques bribes de leur expérience d'explorateur dans la mémoire familiale de leurs descendants. Mais à part ce groupe restreint, peu de souvenirs subsistent.

Le second élément, pouvant expliquer l'absence de reconnaissance reçue par nombre d'explorateurs en leur temps, est très certainement leur décès précoce durant l'expédition ou peu de temps après leur retour. Ces morts, en mission ou à la suite d'une expédition, que nous avons évoqués dans un précédent paragraphe (en page 453), donnent lieu certes à quelques commentaires dans la presse nationale ou spécialisée, mais malgré les hommages et autres nécrologies, leurs noms s'effacent plus rapidement que les autres de la mémoire collective. D'autant plus, qu'un décès dans ces circonstances, entraîne *de facto* l'absence de conférence dans les grandes villes françaises permettant de partager de vive voix ses aventures et de se faire connaître et reconnaître, mais aussi et surtout l'absence de publication. Celles-ci, outre de permettre de partager son expérience et ses découvertes, sont aussi un moyen de laisser une trace pérenne de son nom et des actions que l'explorateur a accomplies. Sans article, sans livre, sans carte, sans fascicule, sans photographie et autres relevés, il est bien difficile de se faire connaître du plus grand nombre et encore moins des générations futures. Restent cependant quelques possibles écrits dans les fonds d'archives permettant d'identifier les explorateurs s'ils ont été en lien avec une quelconque administration ou société savante conservant leurs archives. À noter toutefois que tous les explorateurs décédés en mission ne sont pas tous restés inconnus. Ceux qui ont connu des morts brutales ou dramatiques, notamment au contact des diverses populations locales, ont laissé une trace plus appuyée dans la mémoire collective comme nous le verrons plus avant.

Un autre élément, induisant le grand nombre d'explorateurs restés inconnus dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, relève de la composition et de la dénomination des missions. Le chef de mission, par sa fonction de responsable et de meneur, est forcément celui qui attire le plus les regards et les lumières, tout autant que la reconnaissance. Ne serait-ce que la manière très courante de baptiser une mission du patronyme du chef de l'expédition conduit à identifier ce personnage central, mais a pour conséquence d'occulter les autres membres constituant la mission et accomplissant aussi leur part d'exploration. Comme l'expliquent Myriam Juan et Nicolas Picard dans leur article sur la célébrité :

« Peut-on être célèbre sans faire connaître son nom ? [...] L'anonymat, le maintien dans une collectivité, le cantonnement à un titre exprimant une fonction sociale (le roi, l'évêque...) sont ainsi, à des degrés divers, des situations qui ne permettent pas d'accéder pleinement à la célébrité»<sup>630</sup>.

De ce fait, les membres des missions font partie de ces collectivités qui ne leur permettent pas de se « faire un nom » et en conséquence d'accéder à la célébrité. Ainsi, même à la fin du

---

<sup>630</sup> JUAN, Myriam et PICARD, Nicolas, « Célébrité, gloire, renommée », *Hypothèses*, vol. 15 / 1, 2012, p. 89.

XIX<sup>e</sup> siècle, des explorateurs ne sont-ils pas entrés dans la mémoire collective car seul leur chef de mission a été identifié par le plus grand nombre. Si leurs noms ont été mentionnés à la suite de celui de leur chef dans un premier temps, la mémoire collective ne les a pas ou très rarement retenus. Ils sont restés dans l'ombre ou dans la nébuleuse des « membres de la mission », sans que leur patronyme ne soit précisé ou mis en avant. Qui peut encore citer les membres de la mission Marchand ? Peut-être quelques connaisseurs peuvent encore se souvenir que le général Charles Mangin en a fait partie. Mais qu'en est-il des autres membres ? La mémoire les a vite oubliés, alors que cette expédition reste parmi les plus connues et que la plupart des membres ont publié et communiqué sur cette expédition. Seuls les explorateurs qui ont renouvelé l'expérience et sont passés du statut de membre à celui de chef de mission ont ainsi pu laisser leur patronyme à une expédition et attirer un peu de lumière sur eux. Sortis de l'ombre de leur chef, ils ont pu exister et laisser une trace de leur expédition par le baptême patronymique de leur mission si elle a abouti à quelques résultats intéressants.

Ajoutons à ces divers éléments, la complexité de la reconnaissance. Que signifie être connu ? Ces questions de reconnaissance et ensuite de mémoire sont relatives. Parle-t-on alors d'être célèbre auprès du grand public, ou des cercles plus restreints ? Si la grande majorité des explorateurs n'ont pas ou peu été connus de l'ensemble des Français, certains l'étaient cependant de groupes et milieux évoluant à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, des cercles plus réduits tels que le milieu scientifique, le milieu colonial, le milieu universitaire, le milieu commercial, le milieu religieux, etc., eux-mêmes divisés en sous-groupes (les ingénieurs, les naturalistes, les militaires d'Afrique occidentale, les militaires d'Asie, les linguistes, les archéologues, etc.) ont reconnu et identifié les explorateurs qui avaient un lien avec leurs centres d'intérêt, domaines de recherche ou aspirations. De ce fait, si le grand public est loin d'avoir reconnu les mérites de l'ensemble des explorateurs, des groupes moins vastes ont cependant porté leurs regards sur certains explorateurs dont les expéditions avaient un rapport plus ou moins direct avec eux. En réalité ce constat n'est pas si étonnant. Comment l'opinion publique aurait-elle pu s'intéresser à tant d'explorateurs ? L'intérêt s'est forcément porté sur les explorateurs les plus charismatiques, ceux qui ont réalisé les découvertes ou les conquêtes les plus marquantes et importantes, ceux qui ont effectué plusieurs expéditions et qui donc ont fait parler d'eux à plusieurs reprises (la répétition a ainsi plus facilement ancré leur nom dans l'opinion publique).

Il ressort que nombreux ont été les explorateurs n'ayant pas été connus de leur temps et dont le nom n'a pas pu traverser les époques jusqu'à aujourd'hui. Leur participation à une mission s'est effacée dès leur retour en métropole, est passée inaperçue ou n'a suscité un intérêt que dans des cercles restreints ce qui ne leur ont pas permis d'ancrer suffisamment leur patronyme dans la mémoire collective.

### **b) Des noms volontairement oubliés**

Il apparaît toutefois que certains explorateurs ont été volontairement oubliés dès l'époque dans laquelle ils ont évolué, notamment en raison de comportements ou d'agissements jugés dérangeants ou inappropriés : ces individus sont alors mis au ban de la mémoire. Afin de passer sous silence leurs actions répréhensibles, il semble alors préférable de les ignorer plutôt que de s'engager dans l'engrenage des scandales publics.

Plutôt que de reconnaître les erreurs et massacres perpétrés par certains de ces explorateurs conquérants, il a semblé préférable pour les autorités de ne pas communiquer sur leur cas ou encore d'avoir recours à des procédés de diversion. Il ressort alors que certains individus avaient subi des crises de « soudanite aiguë »<sup>631</sup>, ce qui permet par exemple d'expliquer leurs « crises de folie » passagères les ayant conduits à désobéir aux ordres et à massacrer tout ce qui se trouvait sur leur passage... C'est notamment le cas de la tragique mission Voulet-Chanoine (aussi dénommée mission Afrique centrale) qui s'est déroulée en Afrique occidentale entre 1898 et 1899. Partie de Bamako en septembre 1898, elle avait pour objectif d'atteindre le lac Tchad et d'ainsi « créer une liaison entre le Niger et le Tchad en respectant scrupuleusement les frontières établies entre la France et l'Angleterre »<sup>632</sup>. De plus cette expédition s'inscrivait dans l'opération « rendez-vous au Tchad » qui regroupait aussi la mission Foureau-Lamy effectuant la liaison Algérie-Tchad et la mission Gentil se dirigeant

---

<sup>631</sup> « Soudanite

Le mot est utilisé à partir des années 1890 pour désigner une maladie aux contours flous, caractérisée par des malaises de nature variée – tant physiques que psychiques –, qui touche militaires, colons et fonctionnaires européens en poste dans les cercles reculés du Soudan ». « Soudanite », in DULUCQ, Sophie, KLEIN, Jean François et STORA, Benjamin (Dir.), *Les mots de la colonisation*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2007, p. 107.

<sup>632</sup> KLOBB, Jean François Arsène et MEYNIER, Octave Frédéric François, *À la recherche de Voulet sur les traces sanglantes de la mission Afrique centrale, 1898-1899*, Paris, Cosmopole, 2009, p. 113.

vers le Tchad à partir du Congo<sup>633</sup>. Malheureusement, cette expédition dirigée par Voulet va se révéler être une échappée meurtrière où la barbarie et les massacres vont s'enchaîner au fil de la progression de la caravane. Informé de ces exactions, Paris réagit en confiant au colonel Klobb, assisté du lieutenant Meynier, le soin d'arrêter Voulet et Chanoine. Mais, le drame atteint son paroxysme le 14 juillet 1899 lorsque Klobb et Meynier rejoignent enfin Voulet. Celui-ci ordonne à ses hommes de leur tirer dessus, abattant ainsi le colonel Klobb et blessant le lieutenant Meynier. S'ensuit alors la mutinerie des hommes de l'expédition qui tuent Chanoine le 16 juillet et Voulet le jour suivant. C'est la fin de cette mission dramatique et barbare, qui sera reprise en main par les lieutenants Joalland et Meynier, permettant ainsi à l'expédition de faire la jonction avec les missions Foureau-Lamy et Gentil.

Comme l'explique Chantal Ahounou, dans le dossier complétant les témoignages du colonel Klobb et du lieutenant Meynier, malgré le scandale évoqué un temps dans la presse, tout a été fait pour étouffer et oublier l'affaire Voulet-Chanoine :

« C'est la fin de cette épopée sanglante. Les deux hommes ont eu « le bon goût de mourir vite ». Le gouvernement n'est pas mécontent de ce tragique épilogue. L'affaire est bien vite étouffée, il ne faut pas risquer de donner des arguments aux dreyfusards.

Le drame de Dankori a provoqué de vives réactions au sein de l'opinion publique. Il est abondamment relaté dans les journaux en août 1899 »<sup>634</sup>.

Et de compléter son propos par :

« Après l'annonce du meurtre du colonel Klobb, une enquête est demandée par le gouvernement le 23 août 1899. En dépit de preuves accablantes, les crimes sont excusés et oubliés. Lorsque la gauche arrive au pouvoir la même année, elle s'applique elle aussi à enterrer l'affaire »<sup>635</sup>.

Le contexte historique, marqué par l'affaire Dreyfus, a notamment contribué à maintenir dans l'oubli la mission Voulet-Chanoine. D'autre part, le retour de la mission Marchand, malgré son échec, saluée et fêtée, permet de mettre en avant des coloniaux s'étant pliés aux ordres plutôt que de s'appesantir sur des militaires indisciplinés et hors de contrôle. De plus,

---

<sup>633</sup> VERNET, Colonel, « La mission Voulet-Chanoine », in : MICHEL, Marc et CHAMPEAUX, Antoine (Dir.), *Centenaire des missions africaines 1897-1900 : actes de la journée d'études organisée le 5 mai 2000 à Fréjus par le Centre d'histoire et d'études des troupes d'outre-mer*, Panazol, Lavauzelle, 2003, p. 39-43. LUGAN, Bernard, *Histoire de l'Afrique des origines à nos jours*, Paris, Ellipses, 2009, p. 585-591. PIERRE, Michel, « L'affaire Voulet-Chanoine », *Les collections de l'Histoire*, n°11, p. 18-21.

<sup>634</sup> AHOUNOU, Chantal, « L'affaire Voulet-Chanoine 1898-1899 », in KLOBB, Jean François Arsène et MEYNIER, Octave Frédéric François, *À la recherche de Voulet sur les traces sanglantes de la mission Afrique centrale, 1898-1899*, Paris, Cosmopole, 2009, p. 117-118.

<sup>635</sup> *Ibidem*, p. 127.

le succès des trois missions se dirigeant vers le lac Tchad a fini par faire oublier le dramatique épisode de l'expédition Voulet-Chanoine.

Alain Ruscio dans son chapitre sur les crimes oubliés des colonies, présente le parti colonial comme l'un des acteurs majeurs ayant contribué à faire oublier des scandales tels que l'affaire Voulet-Chanoine :

« On peut dire aujourd'hui, avec le recul, qu'il y eut bel et bien une stratégie mise en place par le parti colonial, stratégie visant à désamorcer un risque de scandale dès qu'il s'en profilait un à l'horizon, à obliger la hiérarchie politique et militaire à s'engager dans la bataille à ses côtés, à faire bloc. Le procédé était simple, toujours le même. En cas d'accusation, crier à l'honneur profané de « nos soldats ». Puis déployer le contre-feu : il y a peut-être eu des « excès », mais il s'est agi de cas marginaux. Nous couperons les membres gangrenés. Mais n'en profitez pas pour tenter d'éclabousser « notre belle œuvre d'outre-mer ». D'ailleurs, ceux qui accusent sont-ils « de bons Français » ? Ne seraient-ils pas manipulés par des milieux étrangers ? Et cela a marché. L'affaire Voulet-Chanoine, les procès – tous plus ou moins étouffés – des tortionnaires lors de la répression de la révolte vietnamienne du Nghe Tinh (1931) en témoignent »<sup>636</sup>.

C'est donc délibérément que ces deux officiers ont été rayés de la mémoire collective, pour laisser place aux gloires et aux héros s'étant distingués pour leur pays. Malgré des hommes comme Paul Vigné d'Octon qui se sont battus pour faire reconnaître et mettre en lumière les pratiques douteuses, si ce n'est infâmes, perpétrées par certains acteurs de la colonisation et s'appuyant notamment sur l'affaire Voulet-Chanoine, le scandale s'efface rapidement.

Volonté délibérée d'oublier orchestrée par certains milieux tels que le parti colonial, honte de certaines pratiques : c'est ainsi que certains explorateurs ont également disparu dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des mémoires françaises.

### **c) Explorateurs « éphémères » : un jour fêtés, le lendemain oubliés**

Une autre explication à cette mémoire lacunaire des explorateurs peut résider dans leur grand nombre. En effet, comment se souvenir de chacun d'entre eux alors que même de leur temps leur gloire était éphémère et détrônée par celle du suivant.

Numa Broc évoque en ces termes ces gloires éphémères de l'exploration du continent africain et ces lacunes dans la mémoire française :

« Soldats, missionnaires, savants, coloniaux, prospecteurs, grands chasseurs ou aventuriers..., par milliers les Français ont sillonné l'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle. Combien ont foulé des terres vierges et contribué à faire mieux connaître la géographie, la flore, la faune, les populations, les langues, les religions, le passé et le présent du « continent noir » ? En cette matière, comme en bien d'autres, le temps a opéré une sélection

---

<sup>636</sup> RUSCIO, Alain, « Y'a bon les colonies », in *Oublier nos crimes*, Paris, Autrement, 2002, p. 27-42.

impitoyable. Qui a gardé le souvenir de l'abbé Debaize qui devait être le « Livingstone français », ou de Paul Soleillet qu'Élisée Reclus considérait comme un des plus grands explorateurs de son temps ? Qui, même parmi les spécialistes connaît un dixième des 675 explorateurs que G. Bruel répertorie en 1923 pour la seule A.E.F. ? Quant au grand public, il se contente des « explorateurs célèbres » et ne s'intéresse qu'aux destinées tragiques ou héroïques, unissant en une même image d'Épinal, René Caillié, Savorgnan de Brazza, le Père de Foucauld et le commandant Marchand.

À côté de quelques noms illustres, combien de voyageurs, célèbres en leur temps, sont aujourd'hui méconnus, totalement oubliés ou connus des seuls africanistes ? »<sup>637</sup>

Les explorateurs ont certes connu la gloire et les honneurs de par leurs actions parfois héroïques ou téméraires, mais leurs noms se sont progressivement effacés de la mémoire française. L'un remplaçant l'autre, une mission surpassant la précédente, et effaçant en conséquence les noms des devanciers. Notre panel d'étude comporte 1223 explorateurs, en sachant qu'il ne regroupe pas l'ensemble des explorateurs français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette multitude d'individus ayant parcouru le monde à la même époque tend à expliquer en partie leur gloire éphémère et le fait que leur souvenir s'en soit estompé rapidement.

Il semblerait d'ailleurs qu'une certaine forme de lassitude ait pu survenir de la part de l'opinion publique relayée par la presse. En effet, dans un discours prononcé par le prince d'Arenberg alors président du Comité de l'Afrique française, lors du banquet organisé pour saluer le retour de la mission Maistre, celui-ci évoque ces critiques :

« Un journal a fait remarquer que, dans ces derniers temps, les occasions de recevoir des explorateurs n'avaient pas manqué, et il avait presque l'air de trouver que ces occasions devenaient trop fréquentes »<sup>638</sup>.

Le prince d'Arenberg ne mentionne pas le journal qui évoque cette multiplication des retours d'explorateurs et des festivités qui leur font suite. Cependant, il est fort possible qu'il fasse allusion à un article paru dans *Le Figaro* le 14 mai 1893, rédigé par le journaliste Émile Berr. Celui-ci débute en effet son article consacré au retour de la mission Maistre par cette introduction :

« On a le droit de s'étonner qu'il existe encore au Continent noir des régions inexplorées ; car il ne se passe plus de mois que nous ne soyons conviés à aller saluer sur le quai de la gare d'Orléans le retour de quelqu'un de ces jeunes braves, officiers ou savants, que tenta en ces dernières années le mystère prestigieux de l'Afrique inconnue »<sup>639</sup>.

---

<sup>637</sup> BROU, Numa, *Dictionnaire illustré des explorateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle, Afrique*, Paris, Éditions du C.T.H.S, 1988, p. XV.

<sup>638</sup> Archives privées de la famille Maistre : « le Banquet Maistre », extrait du discours prononcé le 23 mai 1893 par le prince d'Arenberg lors du banquet organisé à l'hôtel Continental pour fêter le retour de la mission Maistre.

<sup>639</sup> Archives privées de la famille Maistre : BERR, Émile, « De l'Adamaoua à Paris », *Le Figaro*, 14 mai 1893, p. 1.

Dans le même ordre d'idée, l'article publié le 15 mai 1893 dans le journal *XIX<sup>e</sup> siècle*, présentant le retour de la mission Maistre décrit ce même caractère répétitif des retours glorieux d'explorateurs :

« Depuis tantôt deux ans, Paris est habitué à voir débarquer un explorateur tous les trois ou quatre mois. Espérons qu'il ne s'en lassera point, et que le succès de la plupart de ces jeunes gens qui s'en vont tranquillement propager notre influence dans les régions encore peu connues de l'Afrique ne contribuera point à diminuer le respect de leurs concitoyens »<sup>640</sup>.

Ces deux extraits d'articles, semblent indiquer une certaine forme de lassitude, pour ces retours d'explorateurs et la débauche de réjouissances qui les accompagnent. En 1893, se sont ainsi succédés des explorateurs tels que Mizon, Dybowski, Monteil, etc. À chaque fois, leur retour donne lieu à des cérémonies d'accueil au port de débarquement, dans une gare parisienne ou à proximité de Paris, à un banquet, à une conférence, etc. Chaque nouvel évènement est alors suivi et relayé par la presse nationale et régionale. Même si ces évènements attirent nombre de curieux, notamment lors des débarquements, leur fréquence et leur répétition n'a pu que générer lassitude ou désintérêt. Les explorateurs fêtés un jour retombent alors dans l'oubli, conséquence du retour d'un autre explorateur sur lequel désormais l'attention se porte et qui obtient son « moment de gloire ». L'accroissement du nombre des missions et des explorateurs, rend ces « moments de gloire » éphémères, car constamment supplantés par les honneurs réservés aux successeurs.

À cela il est aussi nécessaire d'ajouter, que l'intérêt va se porter sur les explorateurs les plus charismatiques, ceux qui ont effectué le plus de missions et dont la répétition du nom va inscrire durablement le souvenir. D'autre part, si les gloires sont éphémères, les résultats obtenus en mission le sont aussi. C'est l'explorateur qui aura été le plus loin, qui aura surpassé les résultats obtenus par ses prédécesseurs dont le souvenir restera le plus fort. À titre d'exemple, parmi les explorateurs ayant tenté de parvenir au lac Tchad à partir du Congo, qui se souvient des prédécesseurs d'Émile Gentil qui lui ont pourtant ouvert la voie ? Les Crampel, Dybowski, Maistre, etc. qui se sont succédés auparavant ont été oubliés en faveur d'Émile Gentil qui a finalement rallié le lac Tchad. Et cette remarque s'applique pour bien d'autres territoires. Les découvertes s'enchaînent, dans l'objectif de surpasser la précédente, de parcourir plus de kilomètres, d'étudier des domaines plus vastes, mais aussi certaines fois de conquérir de plus grands territoires.

---

<sup>640</sup> Archives privées de la famille Maistre : « L'explorateur Maistre », *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, 15 mai 1893, p. 1.



Un dernier aspect concernant ce phénomène des gloires de l'exploration et de leur caractère éphémère peut être abordé. Si nous envisageons les explorateurs en les recadrant dans le contexte historique, il est à remarquer que la période étudiée s'achève par le début de la Grande Guerre. De la sorte, si les explorateurs ont pu marquer leur temps, de nouvelles gloires viennent désormais les supplanter. En effet, la Grande Guerre, avec son lot de héros, met pour un temps un terme à l'intérêt du public pour les explorateurs. Le temps des découvertes et des conquêtes est quasiment achevé et remplacé par un événement mondial qui voit émerger de nouvelles figures, de nouveaux modèles et de nouveaux référents dignes d'intérêt et d'admiration. Ce contexte historique et les individus qui se distinguent durant ce conflit, sont autant de raisons d'oublier les explorateurs qui s'étaient précédemment distingués. D'autre part, les politiques mémorielles engagées à la suite de la Grande Guerre viennent concurrencer le souvenir déjà lointain des explorateurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

En définitive, nombre d'explorateurs sont passés rapidement dans les oubliettes de la mémoire. Certains ont eu la chance de connaître une petite « heure de gloire » en leur temps avant de disparaître rapidement de la mémoire, d'autres ont été volontairement oubliés, sans compter la multitude qui n'a pas réussi à susciter suffisamment d'intérêt auprès du grand public ou d'un quelconque public et qui ne sont jamais rentrés dans les annales de l'exploration. Cependant, quelques-uns font figures d'exceptions et leur souvenir perdure encore aujourd'hui.

## **2 - Les rescapés de la mémoire collective**

Les explorateurs qui ont traversé le temps et dont la mémoire perdure sont en définitive assez peu nombreux. Les précédents paragraphes ont permis de mettre en lumière l'importance du nombre d'explorateurs qui n'ont pas marqué les esprits de leur temps ou dont le souvenir s'est peu à peu effacé pour laisser la place à d'autres héros, d'autres personnalités, d'autres types de référents. Cependant, malgré ces explorateurs oubliés, quelques-uns ont laissé une trace suffisamment tenace pour ancrer leur souvenir dans la mémoire collective.

Il est alors nécessaire de s'intéresser à ces explorateurs « rescapés », de déterminer s'ils représentent une proportion importante des sujets de notre étude, d'observer quels ont été les objets permettant d'ancrer leurs noms dans la mémoire collective et s'ils ont donné lieu à des pratiques commémoratives spécifiques et coordonnées.

### a) Peu d'explorateurs français extrêmement connus et célèbres

Évaluer la proportion d'explorateurs français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle célèbres représente une tâche complexe. En effet, il est toujours difficile de mesurer des notions aussi vagues, relatives et même partiales telles que la célébrité et la notoriété. Cependant, à partir de deux types de sondages successifs, il est possible de se faire une idée assez intéressante sur la question.

Avant de présenter le résultat de ces sondages, il est nécessaire d'apporter quelques éléments de définition à ces différentes notions que sont la célébrité, la notoriété ou encore la gloire et la renommée. Le sociologue Alain Chenu présente ainsi la célébrité :

« Toute définition de la célébrité met d'abord en avant un critère de dissymétrie : une célébrité est reconnue par plus de personnes qu'elle ne connaît elle-même »<sup>641</sup>.

La célébrité repose ainsi sur le fait que son nom, ses actions soient connus d'individus que l'on ne connaît pas. Cependant, Edward Berenson, fait une distinction entre « être connu » et « être célèbre » :

« Qu'est-ce qu'une célébrité aujourd'hui ? Est-ce vraiment, comme l'indique le mot de Chamfort, [...], le fait d'« être connu de ceux que l'on ne connaît pas » ? Je peux nommer plusieurs catégories de personnes qui sont connues par de nombreuses personnes qu'ils ne connaissent pas, mais qui ne sont pas pour autant des célébrités : un professeur qui donne des cours magistraux dans de grands amphithéâtres est connu de ses étudiants sans que la réciproque soit vraie, mais il n'est pas considéré comme une personne célèbre. On retrouve la même chose pour le président d'une grande entreprise ou d'une institution, ainsi que pour la plupart des élus dans le système démocratique. [...]

Dans le monde contemporain – depuis le XIX<sup>e</sup> siècle – pour être une célébrité, il faut figurer dans les médias, mais y figurer d'une certaine manière. Il faut que les émotions des lecteurs ou des téléspectateurs soient engagées. Je pense que la célébrité vient surtout d'une relation émotionnelle entre un personnage et un public ».<sup>642</sup>

Ainsi, si un explorateur peut être connu dans certains cercles restreints, cela ne fait pas forcément de lui une célébrité. La célébrité se construit sur des émotions bonnes ou mauvaises ressenties par le public. La célébrité suscite l'intérêt, peut induire une forme d'identification ou de rejet, elle attire vers elle regards, interrogations, débats, admiration ou tout autre forme de perception. D'autre part, Berenson met en avant le rôle important des médias dans l'accession à la célébrité. Myriam Juan et Nicolas Picard ont aussi réfléchi au processus permettant d'accéder à la célébrité :

---

<sup>641</sup> CHENU, Alain, « Des sentiers de la gloire aux boulevards de la célébrité », *Revue française de sociologie*, Vol. 49, 2008, p. 5.

<sup>642</sup> BERENSON, Edward, « Célébrité, renommée et charisme », *Hypothèses*, vol. 15 / 1, 2012, p. 157-158.

« Dans un contexte d'industrialisation de la culture, la célébrité a dès lors recours pour s'épanouir aux médias de masse. Au paradigme de la parole (orale ou écrite), succéderait alors celui de l'image : il ne s'agirait plus seulement de faire parler de soi mais aussi – et de plus en plus – d'être vu, de se montrer. [...]

Au centre de la fabrique de la célébrité se trouve une personne, présentant une ou plusieurs caractéristiques considérées comme suffisamment exceptionnelles par ses contemporains pour être distinguée. Chaque société développe un « régime de célébrité » qui lui est propre. Les motivations individuelles peuvent cependant être difficiles à cerner, et on est souvent réduit à les deviner au travers des stratégies développées. La sortie de l'anonymat est-elle au demeurant toujours désirée ? Il existe une célébrité que l'on pourrait qualifier d'« incidente » lorsqu'elle résulte, par exemple, d'un lien quelconque entretenu avec une autre personne célèbre. La promotion d'un individu peut également résulter de motivations collectives qui le dépassent. Celles-ci sont parfois intentionnellement mises en œuvre, comme le montre la construction de héros dans l'Union soviétique destinés à promouvoir, à travers leurs personnes, les idéaux et les réalisations de la grande patrie socialiste. De manière générale, cette mise en avant de personnalités idéales se retrouve particulièrement dans les systèmes religieux ou idéologiques prétendant à l'amélioration de l'homme ou de la société : l'incarnation de ces valeurs permet de poser des exemples crédibles et voués à être imités, comme l'illustrent les textes hagiographiques. De façon collective mais inconsciente, l'opinion publique et les médias promeuvent aussi au rang de figures emblématiques certaines individualités »<sup>643</sup>.

En elle-même la célébrité, qui tient donc au fait d'être connu par des individus externes à son propre réseau de connaissances, s'appuie notamment sur l'écrit et le visuel et principalement sur le développement des divers types de médias. Pour être connu des personnes ne faisant pas partie de son cercle relationnel et sortir de l'anonymat, il est nécessaire que son patronyme ressorte du lot et se distingue, qu'il soit mentionné dans des publications, que l'image de l'individu soit présentée, que ses actions soient mises en avant ou critiquées. Car la célébrité n'est pas forcément « positive », elle peut en effet aussi induire un caractère « négatif » et être ainsi célèbre pour des actions suscitant controverses, mépris ou indignation.

En ce qui concerne la notoriété, la célébrité et la gloire, Alain Chenu s'appuie sur les travaux de Gabriel Tarde<sup>644</sup> pour faire une distinction entre ces trois notions et les approfondir :

« Tarde a le mérite de distinguer gloire et notoriété, la gloire étant une notoriété digne d'admiration [...]. Si Tarde oppose la notoriété, neutre en termes de valeurs, et la gloire, personnalisation de valeurs positives, il omet de traiter le cas des mauvaises réputations, qui sanctionnent des comportements valorisés négativement. La gloire est justifiée par un comportement d'exception, elle revient en propre aux héros ; l'opprobre, et non l'admiration, revient en propre aux héros du mal, et peut être considérée comme une des

---

<sup>643</sup> JUAN, Myriam et PICARD, Nicolas, « Célébrité, gloire, renommée », *Hypothèses*, vol. 15 / 1, 2012, p. 90-91.

<sup>644</sup> TARDE, Gabriel, *Psychologie économique*, Paris, F. Alcan, 1902, 2 vol.

formes de la gloire. La simple notoriété, ou célébrité, peut se porter sur des individus dénués de mérite personnel – des héritiers, des porteurs de caractéristiques physiques hors du commun, des victimes de catastrophes, etc. »<sup>645</sup>.

Ainsi la gloire s'applique-t-elle aux héros, aux célébrités qui suscitent l'admiration. En conséquence, en suivant le raisonnement d'Alain Chenu, il est possible d'observer une forme de gradation, allant de la notoriété, en passant par la célébrité et pouvant atteindre la gloire qui est l'apanage des héros. De la même façon, Edward Berenson évoque les différences entre célébrité et gloire :

« La célébrité, qui est apparue comme phénomène social remarquable au XIX<sup>e</sup> siècle, est une version éphémère de la gloire. La gloire est le produit de la reconnaissance durable d'un individu particulier, tandis que la célébrité a tendance à être de courte durée. La gloire est plus ou moins toujours associée à l'idée de réussite, qu'elle soit politique, militaire, scientifique ou littéraire ; au contraire, le personnage célèbre ne doit pas nécessairement avoir accompli quoi que ce soit »<sup>646</sup>.

En conséquence, en s'appuyant sur les propos de Berenson, la gloire s'inscrit dans la durée alors que la célébrité peut n'être qu'éphémère. De ce fait, les explorateurs auréolés de gloire traversent plus aisément les effets de modes et autres effets du temps, pour inscrire leur trace durablement dans la mémoire collective. Associés à des idées de grandeur nationale, de surpassement de soi et de réussite, ils incarnent des modèles, suscitent des sentiments multiples, que ce soit la reconnaissance pour leurs actions ou encore l'envie de leur ressembler et de vivre leurs aventures. S'il a pu y avoir plusieurs dizaines d'explorateurs célèbres en leur temps, tous n'ont cependant pas été adulés et n'ont pas reçu cette gloire leur permettant d'accéder au statut de héros. S'appuyant sur les travaux de Stephen Turner, Berenson dresse une définition assez précise du héros, où le charisme et les actes sortant de l'ordinaire tiennent une place importante et même nécessaire :

« Selon le philosophe Stephen Turner, un héros, c'est-à-dire, suivant les termes de Machiavel, une personne qui a de l'audace, de la prouesse et de la chance (*fortuna*), obtient cette qualité auprès de ses partisans potentiels parce qu'il a la capacité de transformer les attentes de ces derniers. Turner explique que le charisme est l'aptitude à créer de nouvelles possibilités, à montrer que des attentes fondamentales pouvaient se voir réalisées alors que cela semblait impossible. Les héros peuvent y parvenir en particulier en servant d'exemples et en faisant œuvre de pionniers : ils peuvent ainsi

---

<sup>645</sup> CHENU, Alain, *op. cit.*, p. 6-7.

<sup>646</sup> BERENSON, Edward, « Le charisme et la construction des héros de l'Empire en Grande-Bretagne et en France, 1880-1914 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 185 / 5, 2010, p. 65.

Voir aussi : SÈBE, Berny, *Heroic Imperialists in Africa : The Promotion of British and French Colonial Heroes, 1870-1939*, Manchester University Press, 2015, 352 p. SÈBE, Berny, « The making of british and french legends of exploration, 1821-1914 », in KENNEDY, Dane, *Reinterpreting Exploration : The West in the World*, Oxford University Press, 2014, p. 325-388.

montrer que l'on peut faire quelque chose que l'on pensait particulièrement dangereux sans trop de dommages. [...]

Les exploits de l'explorateur paraissent ainsi repousser les limites des capacités humaines et élargir l'horizon de tous. Quand ces voyageurs remportent de nouveaux territoires pour leur pays, c'est la nation qui en sort grandie, tout comme son prestige et son rang sur la scène mondiale. Ce sentiment de grandeur déteint sur ceux qui suivent les aventures de l'explorateur »<sup>647</sup>.

Et de poursuivre :

« Pour résumer, le héros charismatique, à la différence de la simple célébrité, balise de nouveaux chemins et ouvre de nouvelles voies. Il est une source d'inspiration et offre la possibilité de participer de manière indirecte à ses actes. Il peut également offrir une protection et donner un sentiment de force, écartant ainsi l'impression de faiblesse et de vulnérabilité qui pouvait prédominer auparavant »<sup>648</sup>.

Au regard de ces différentes définitions, l'explorateur ne peut acquérir de la gloire et passer du statut de célébrité à celui de héros sans avoir de charisme et sans avoir accompli des actions hors du commun. D'ailleurs dans son ouvrage sur les héros de l'Empire en Afrique<sup>649</sup> Berenson ne présente « que » cinq individus pouvant répondre aux critères du héros dont Brazza, Marchand et Lyautey. Il est alors compréhensible que très peu d'individus aient pu passer du rang de célébrité à celui de héros. Devenir un modèle, accomplir des exploits, engendrer le respect, la reconnaissance et l'envie, n'est pas aisé et tout un chacun ne peut pas générer ces sentiments du public de façon automatique. Le héros se surpasse, repousse les limites du possible pour atteindre des objectifs qui semblent irréalisables ou imaginaires. Ce sont ces buts qui semblent si inatteignables de par les dangers à affronter et ces succès si exceptionnels qui permettent à certains explorateurs de parvenir au rang de héros et d'inscrire durablement leur nom dans la mémoire collective.

À partir de ces quelques éléments de définition, nous avons souhaité déterminer s'il existait quelques héros de l'exploration française de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, procéder à leur identification et enfin observer quels noms sont effectivement rentrés dans la légende. Pour cela, nous avons effectué deux sondages. Le premier est un relevé des explorateurs composant la base de données de notre étude, figurant dans deux dictionnaires Larousse (1919 et 2001).

---

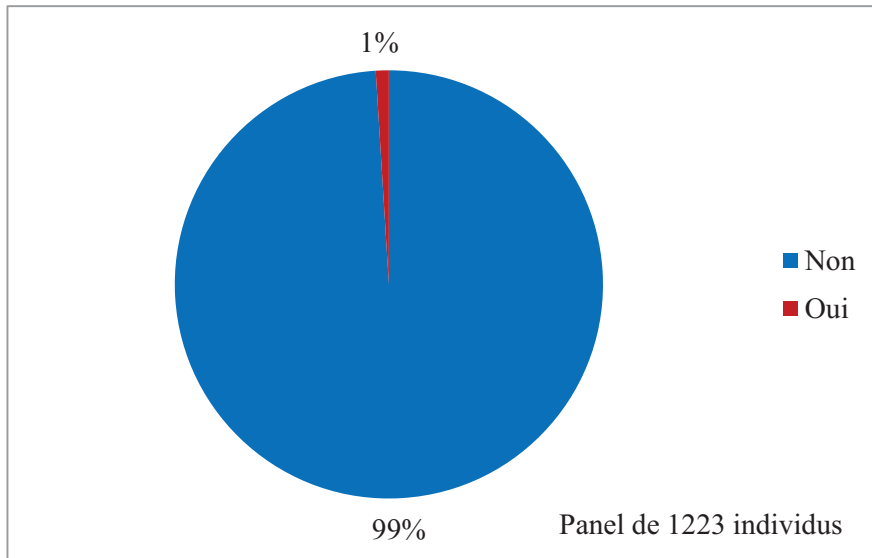
<sup>647</sup> BERENSON, Edward, « Le charisme et la construction des héros de l'Empire en Grande-Bretagne et en France, 1880-1914 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 185 / 5, 2010, p. 65.

<sup>648</sup> *Ibidem.*, p. 67.

<sup>649</sup> BERENSON, Edward, *Les héros de l'Empire : Brazza, Marchand, Lyautey, Gordon et Stanley à la conquête de l'Afrique*, trad. Marie Boudewyn, Paris, Perrin, 2012, 426 p.

Le second repose sur ceux dont une notice a été rédigée sur Wikipédia (francophone et anglophone).

Dans un premier temps, nous avons recensé les explorateurs de notre base de données qui étaient présents dans le dictionnaire Larousse en 1919, c'est-à-dire juste après la période que nous étudions (Graphique 93).



**Graphique 93 : Proportion d'explorateurs figurant dans le dictionnaire Larousse (1919)<sup>650</sup>**

Le constat est assez parlant : sur 1223 explorateurs constituant la base de données, seul 1% d'entre eux figurent dans le dictionnaire publié en 1919. À peine douze explorateurs ont ainsi leur place dans ce dictionnaire. Le contexte historique de la publication de ce dictionnaire, juste après la Grande Guerre, peut certainement expliquer en partie la faible proportion d'explorateurs représentés dans cet ouvrage. De plus, il faut tenir compte du fait que ce dictionnaire est généraliste et non spécialisé, qu'il regroupe noms communs et noms propres et ne peut donc pas regrouper la multitude des personnalités ayant pris part au mouvement exploratoire de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. D'autre part, même si certaines personnalités encore vivantes peuvent rentrer dans un dictionnaire, les individus décédés sont beaucoup plus représentés parmi les notices. Il est donc important de préciser qu'en 1919, 438 explorateurs sur les 1223 composants la base de données sont encore vivants (soit 35,8%).

<sup>650</sup> LAROUSSE, Pierre, *Larousse classique illustré : nouveau dictionnaire encyclopédique*, Paris, Larousse, 1919, 1115 p.

Le nombre si réduit d'explorateurs mentionnés dans le Larousse de 1919, nous permet de tous les citer et d'analyser leurs notices : Pierre Savorgnan de Brazza, Eugène Brioux, Antoine Chanzy, James Darmesteter, Henri Duveyrier, Paul Flatters, Joseph Gallieni, Francis Garnier, Jules Janssen, Pierre Loti, Jean-Baptiste Marchand et Paul Soleillet. Ce qui est frappant, en plus de leur nombre réduit, c'est que la plupart d'entre eux ne sont pas connus pour leur/s exploration/s et ne sont donc pas présentés comme des explorateurs. Seuls trois d'entre eux sont explicitement qualifiés d'explorateurs : Duveyrier « géographe et explorateur français »<sup>651</sup>, Marchand « officier français, explorateur de l'Afrique »<sup>652</sup>, Soleillet « voyageur français, [...], explorateur du Sahara et de l'Éthiopie »<sup>653</sup>. Il est assez surprenant que Marchand fasse partie de ce trio et soit présenté comme un explorateur et non comme un conquérant ou comme l'acteur principal de l'épisode de Fachoda. A ce trio, il est peut-être possible d'ajouter Flatters qui est présenté ainsi : « lieutenant-colonel français, [...], chef de la mission massacrée par les Touaregs »<sup>654</sup>, même si le type de mission qu'il accomplissait n'est pas défini explicitement. Mais le plus étonnant, ou même étrange, tient dans le fait que Brazza ne soit pas qualifié d'explorateur mais de « colonisateur français »<sup>655</sup>. Alors que Brazza est l'un des principaux modèles et héros de l'exploration française de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cet oubli ou du moins cette formulation est quelque peu singulière et incompréhensible. Le deuxième cas qui retient notre attention est celui de Francis Garnier dont la notice ne mentionne que son activité de conquête en le présentant comme un « marin français, conquérant du delta du Tonkin »<sup>656</sup>. On se rend ainsi compte que si l'on se base sur ce dictionnaire de 1919 seuls trois hommes ont inscrit leur nom au Panthéon de l'exploration et que le héros de l'exploration française (en l'occurrence Brazza) n'est même pas qualifié d'explorateur.

De façon à avoir un point de comparaison, nous avons réalisé le même relevé des explorateurs figurant dans un dictionnaire Larousse plus récent publié en 2001 (Graphique 94). Le Graphique 94 indique qu'un plus grand nombre d'explorateurs français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle figurent désormais dans ce type de dictionnaire généraliste publié par le même

---

<sup>651</sup> LAROUSSE, Pierre, *op. cit.*, p. 320.

<sup>652</sup> *Ibidem*, p. 610.

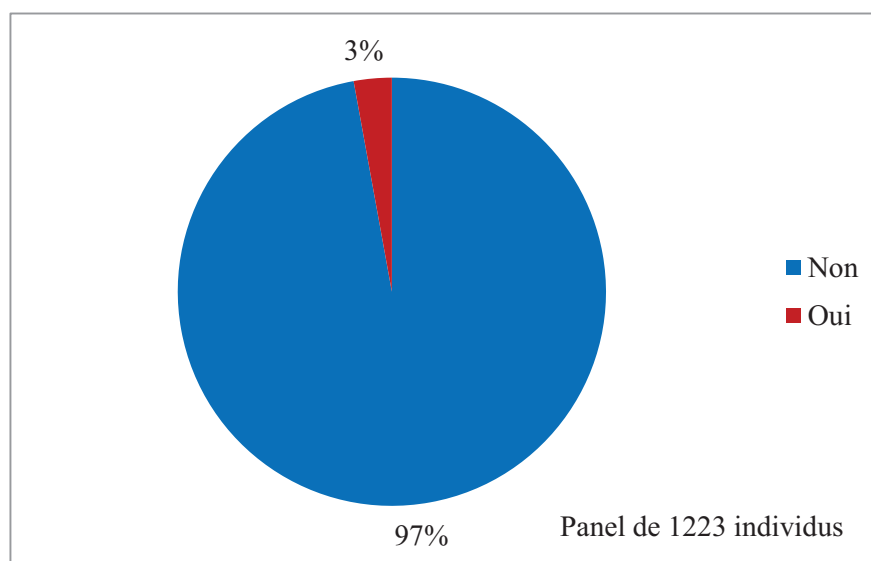
<sup>653</sup> *Ibidem*, p. 963.

<sup>654</sup> *Ibidem*, p. 404.

<sup>655</sup> *Ibidem*, p. 139.

<sup>656</sup> *Ibidem*, p. 435.

éditeur. Ils représentent en effet 3% des explorateurs constituant notre panel d'étude (soit 35 individus).



**Graphique 94 : Proportion d'explorateurs figurant dans le dictionnaire Larousse (2001)<sup>657</sup>**

Cependant, parmi ces trente-cinq personnalités, seules treize d'entre elles comportent une notice les qualifiant d'explorateurs ou évoquant leur/s exploration/s : Gustave Binger, Pierre Savorgnan de Brazza, Alexandra David-Néel, Henri Duveyrier, Paul Flatters, Charles de Foucauld, Fernand Foureau, Francis Garnier, Émile Gentil, François Joseph Lamy, Charles Mangin, Jean-Baptiste Marchand, et Auguste Pavie. Si la liste des explorateurs présents (et qualifiés comme tel) dans ce Larousse de 2001 s'est élargie en comparaison avec celui publié en 1919, il est possible de remarquer que Paul Soleillet en a disparu. Les autres individus figurent dans ce dictionnaire pour d'autres aspects de leur vie ou de leur activité professionnelle.

Pour compléter ce premier sondage reposant sur deux dictionnaires généralistes Larousse, nous avons effectué le même type de relevé sur la plateforme encyclopédique Wikipédia.

Dans son article sur les rapports sociaux dans Wikipédia, Bernard Jacquemin, présente le fonctionnement et les principes qui régissent cette plateforme :

« Wikipédia est une initiative de collecte et de diffusion de connaissances universelles qui repose sur des principes parfois éloignés du fonctionnement éditorial historique de

<sup>657</sup> *Le petit Larousse illustré : en couleurs*, Paris, Larousse, 2001, 1786 p.



l'encyclopédie classique, alors même qu'une qualité scientifique équivalente demeure son objectif. Ainsi, Wikipédia désigne une initiative de construction collaborative de savoirs, pour laquelle tout un chacun peut se prévaloir d'une connaissance ou d'une expertise sans avoir à revendiquer un statut, et peut de ce fait endosser chacun des deux rôles du spécialiste, tant celui du savant appelé à rédiger tout ou partie d'un article dans son domaine de compétence que celui de l'expert chargé de critiquer et de valider les contenus issus du travail d'écriture. De manière générale, Wikipédia désigne à la fois la somme encyclopédique qui constitue le résultat de la mise en commun de cette masse de connaissances, et l'organisation communautaire qui assure le bon fonctionnement de cette collaboration et de cette diffusion »<sup>658</sup>.

Assez représentative de notre époque, avec un concept alliant participation et critique bénévoles de tout un chacun, l'encyclopédie en ligne Wikipédia représente un outil courant et accessible au plus grand nombre. Elle brasse une quantité de données immense et s'enrichit chaque jour de nouvelles notices comme l'explique Christian Vandendorpe dans son article centré sur le phénomène Wikipédia :

« Démarrée en janvier 2001, l'encyclopédie Wikipédia était riche six ans plus tard de quelque sept millions d'entrées rédigées en plus de deux cents langues, résultat de la collaboration de millions de bénévoles »<sup>659</sup>.

Et de compléter son propos :

« Grâce à une amélioration constante de la qualité et de la richesse de son contenu, Wikipédia est devenue un des vingt sites les plus fréquentés au monde et il n'est probablement pas un internaute – même parmi ses détracteurs – qui n'y ait recours occasionnellement pour obtenir ou vérifier une information quelconque »<sup>660</sup>.

De ce fait, Wikipédia, malgré les erreurs et autres imprécisions qui s'y trouvent devient depuis quelques années une ressource essentielle dans l'accès aux connaissances et dans la diffusion des savoirs en tous genres et en de multiples langues. Étant donné l'importance du phénomène que représente Wikipédia, de sa large diffusion mondiale et de son enrichissement constant, il devient un outil de vulgarisation extrêmement intéressant à étudier. De plus, à la différence d'une encyclopédie ou d'un dictionnaire publié sur support papier, il n'est pas limité par des contraintes de publication entraînant la nécessité de faire des choix et de privilégier certaines entrées au détriment d'autres pouvant être jugées moins intéressantes. L'intérêt de Wikipédia tient dans sa démesure ou plutôt dans l'infinité des notices pouvant y figurer. Il n'y a donc pas de tri ou de choix limitant la publication de page sur des sujets, individus, concepts, etc. Par contre, la publication de ces pages est conditionnée par des

---

<sup>658</sup> JACQUEMIN, Bernard, « Autorégulation de rapports sociaux et dispositif dans Wikipédia », *Document numérique*, vol. 14, mars 2012, p. 57.

<sup>659</sup> VANDENDORPE, Christian, « Le phénomène Wikipédia : une utopie en marche », *Le Débat*, vol. 148 / 1, janvier 2008, p. 17.

<sup>660</sup> *Ibidem*, p. 22.

auteurs qui ont une connaissance plus ou moins fiable sur un sujet et qui souhaitent la partager. Ce sont eux qui ont l'idée et la volonté de rédiger une notice, ce qui nous amène à penser en conséquence que les sujets qu'ils traitent leur sont connus. Ainsi les explorateurs qui figurent sur Wikipédia font partie de ceux qui ont laissé une trace dans l'histoire et qui sont entrés dans la mémoire collective.

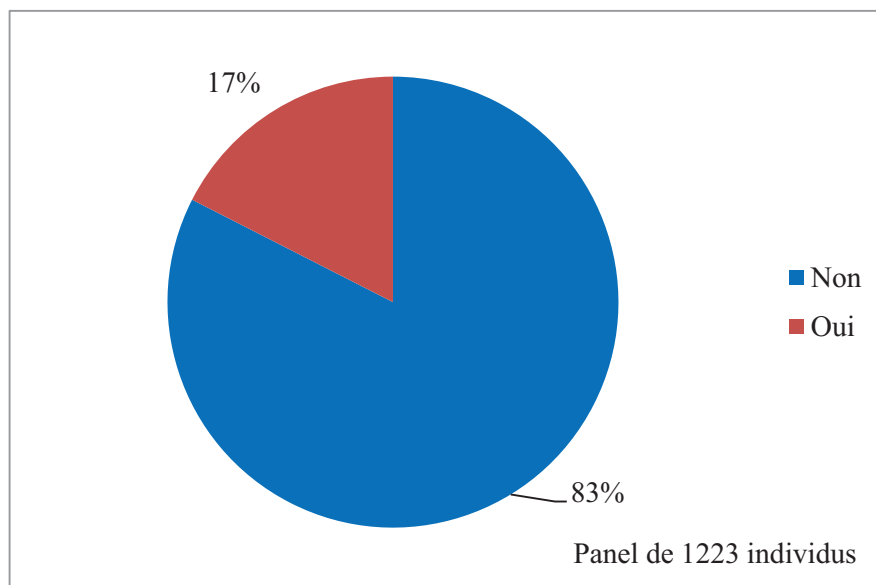
C'est à partir de ces considérations que nous avons mené une enquête permettant de déterminer quelle était la proportion d'explorateurs constituant notre base de données, présentant une page qui leur est dédiée sur Wikipédia. Précisons que cette enquête a été réalisée en 2012 et que donc les chiffres peuvent avoir légèrement varié depuis lors étant donné le constant enrichissement des entrées sur cette encyclopédie. D'autre part, il est aussi à noter que nous n'avons pris en compte que les explorateurs qui ont une page qui leur est exclusivement dédiée. Dernier point concernant ce sondage, nous n'avons retenu que les explorateurs dont la page était achevée ou du moins publiée et non pas les explorateurs dont la page était « à créer » ou « en construction » (le nom est alors écrit en rouge sur Wikipédia).

Nous avons ainsi dressé la liste des explorateurs de notre base de données possédant une notice à leur nom sur Wikipédia francophone (Graphique 95), et nous avons procédé de la même façon sur Wikipédia anglophone (Graphique 96).

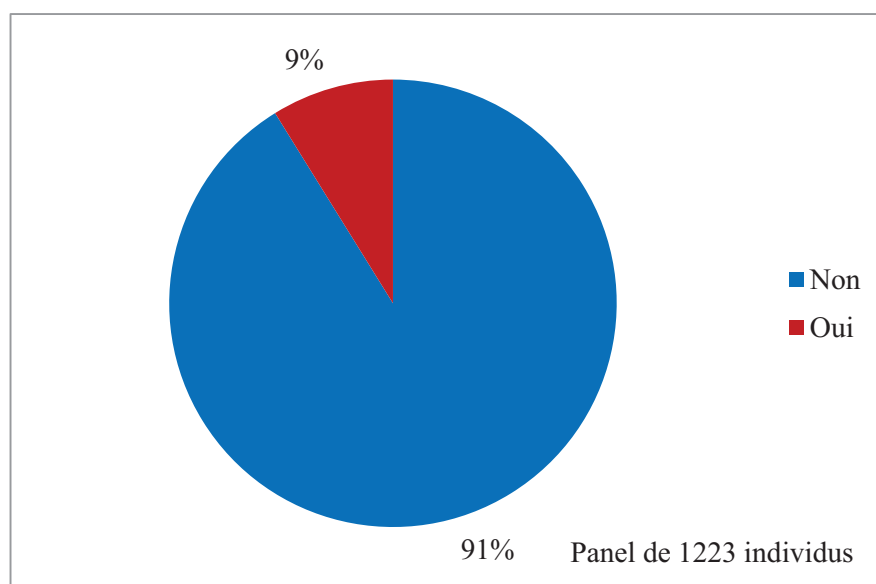
Au regard de ces deux graphiques, la première remarque qui s'impose est qu'il y a une proportion plus importante d'explorateurs qui figurent sur Wikipédia (francophone et anglophone) en comparaison aux dictionnaires Larousse présentés précédemment. Cela s'explique comme nous venons de l'évoquer du fait de l'absence de restriction en matière de place et de la possibilité d'ajouter un nombre presque infini d'entrées sur Wikipédia. Ainsi, n'y a-t-il pas de choix ou de limite qu'impose l'édition d'un dictionnaire classique sur support papier.

Malgré cela, la seconde observation réside justement dans ce paradoxe. Wikipédia n'a pas ou peu de limites (à part techniques) et permet ainsi de publier autant de pages qu'il est possible de rédiger par une multitude d'auteurs. Cependant, malgré cette possibilité offerte, seuls 17% des explorateurs constituant notre panel d'étude ont une page qui leur est consacrée sur Wikipédia francophone et 9% sur Wikipédia anglophone. Ces chiffres paraissent assez faibles étant donné l'ampleur du phénomène que représente Wikipédia. Cela tend à conforter l'idée que seule une petite proportion des explorateurs français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a été suffisamment célèbre et connue pour laisser une trace indélébile jusqu'à perdurer dans la mémoire collective et avoir leur place dans cette encyclopédie virtuelle. Cet outil permettant à

des bénévoles de publier des articles, il paraît même surprenant que l'un des membres des familles descendants d'explorateurs n'ait pas souhaité mettre en avant son ancêtre et sa mémoire à travers la rédaction d'une notice. Est-ce la pudeur, l'oubli, le manque d'intérêt ou l'absence de descendance qui ont conduit à ne pas créer de page dédiée à leur ancêtre ?



**Graphique 95 : Proportion d'explorateurs ayant une page qui leur est dédiée sur Wikipédia (français)<sup>661</sup>**



**Graphique 96 : Proportion d'explorateurs ayant une page qui leur est dédiée sur Wikipédia (anglais)<sup>662</sup>**

<sup>661</sup> Enquête réalisée en avril 2012.

<sup>662</sup> Enquête réalisée en avril 2012.

Ce sondage nous permet de constater que nombre d'explorateurs sont absents de la mémoire collective. Ont-ils été suffisamment connus et célèbres en leur temps ? Ont-ils été volontairement oubliés ? L'amalgame toujours fréquent entre exploration et colonisation a très certainement desservi la mémoire de certains d'entre eux. La volonté commune d'oublier la colonisation, mais aussi et surtout les phases plus ou moins tragiques de la décolonisation, a très probablement contribué à laisser de côté ces individus et leurs actions. Ajoutons à ces divers éléments, les explorateurs restés inconnus pour leurs explorations, mais reconnus pour d'autres actions ou aspects de leur carrière. Ainsi, à titre d'exemple, la mémoire de Gallieni existe même si ses missions au Soudan en 1879 et 1880 restent méconnues du plus grand nombre.

En définitive, malgré l'engouement suscité par l'exploration à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, seuls quelques noms perdurent, seuls quelques héros glorieux ont laissé une trace. Modèles et célébrités en leur temps, admirés et parfois enviés ou imités, ils incarnent dans la mémoire collective une période, une activité et une forme d'héroïsme. Ces grands explorateurs et leurs noms demeurent alors que s'effacent les moins connus et les moins médiatiques.

### **b) Une mémoire qui repose sur des patronymes**

Parmi les explorateurs qui ont laissé une trace, la place de leur patronyme est importante, si ce n'est nécessaire. En effet, comment marquer les esprits et entrer dans les souvenirs sans y inscrire son nom. Dans cette perspective, un recensement des objets les plus fréquemment baptisés du patronyme d'un explorateur a été réalisé. Cette démarche permet d'observer quels types de traces ont été laissées pour rappeler la mémoire des explorateurs, quels objets permettent de concourir à leur mémoire et de faire perdurer leur nom, d'observer si ces objets baptisés de leur patronyme permettent de véhiculer un quelconque message, d'examiner pourquoi ces objets ont été choisis.

Comme l'explique Guy le Bihan dans son article consacré au nom propre, le patronyme est le réceptacle de diverses propriétés sociales, juridiques, familiales, etc. Mais c'est aussi sur le patronyme que repose la clé de la reconnaissance :

« Quand on utilise l'expression, « se faire » un nom, cela veut dire, inscrire ce nom et sa personne dans l'histoire, acquérir de la renommée, atteindre à la célébrité »<sup>663</sup>.

---

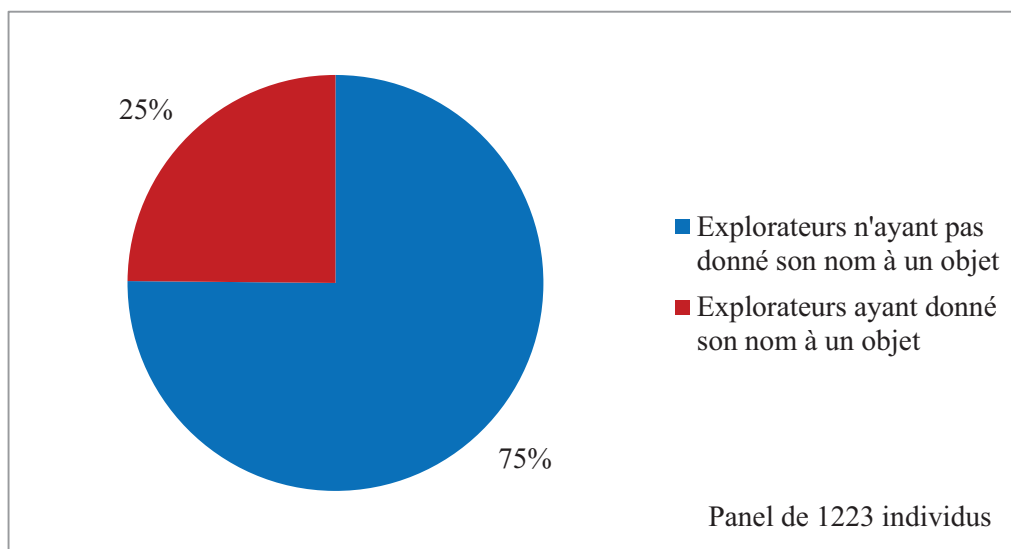
<sup>663</sup> BIHAN, Guy le, « Le nom propre : identification, appropriation, valorisation », *Cahiers de sociolinguistique*, vol. 11 / 1, 2006, p. 19.

Et de compléter :

« Identifier une personne c'est précisément la reconnaître. Mais cette forme de reconnaissance n'est pas la seule. Être reconnu, c'est non seulement être identifié, c'est également comme le fait remarquer Paul Ricoeur, être apprécié, estimé à sa juste valeur. Dans les deux cas, la nomination est importante. Ce qui me prouve que j'ai correctement identifié une personne c'est, comme on dit familièrement, que je peux mettre un nom sur sa figure. Mais c'est également par le nom que l'on accède à la célébrité, à la reconnaissance collective »<sup>664</sup>.

Moyen de reconnaissance d'un individu, le patronyme véhicule son identification et permet de l'ancrer dans l'histoire. Sans cet outil, difficile d'intégrer l'histoire ou la mémoire, et de prolonger ainsi le souvenir de ses actions. C'est pourquoi, nous nous sommes intéressés à ces patronymes qui ont traversé l'histoire et qui perdurent encore aujourd'hui par le biais d'objets variés qui ont été baptisés du nom de certains explorateurs.

Nous avons ainsi dressé un inventaire des explorateurs composant notre base de données, dont le patronyme a été utilisé pour baptiser un objet (rue, ville, bâtiment, promotion, plante, prix, etc.). Cependant, dans le cadre de ce sondage, nous n'avons retenu que les objets qui ne présentaient aucune équivoque sur le patronyme. D'autre part, il est à souligner que si notre démarche a été systématique pour rechercher ces objets, il est toutefois possible que certains d'entre eux nous aient échappé. Cependant, ce recensement méthodique permet d'aboutir à une tendance assez significative figurée à travers le Graphique 97 :



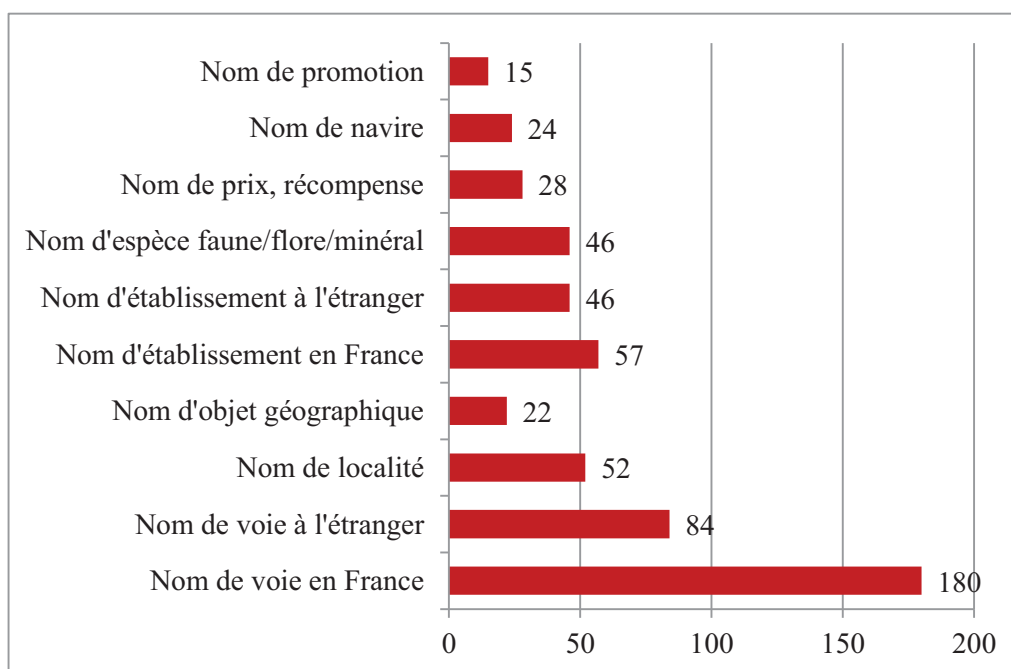
**Graphique 97 : Proportion d'explorateurs ayant donné leur nom à un objet**

Il apparaît que 25% des explorateurs composant notre panel d'étude ont vu leur patronyme utilisé pour baptiser un objet. Cette proportion est assez intéressante, car elle est supérieure

<sup>664</sup> BIHAN, Guy le, *op. cit.*, p. 21.

aux proportions observées dans le paragraphe précédent concernant les explorateurs présents dans les dictionnaires Larousse ou sur Wikipédia. Ces baptêmes d'objets, utilisant le patronyme d'un explorateur, représentent ainsi une trace différente et plus fréquemment utilisée pour conserver leur souvenir. Cette autre forme de mémoire est intéressante, étant donné qu'un quart des explorateurs en sont bénéficiaires. Sans toutefois retracer la vie et les actions de ces personnes comme la notice d'une encyclopédie, les objets qui ont été baptisés de leur patronyme inscrivent cependant leur nom dans l'histoire (histoire locale, française, scientifique, coloniale, etc.).

C'est pourquoi, pour compléter ce sondage, les types d'objets baptisés du patronyme d'un explorateur ont aussi été inventoriés afin d'identifier les outils les plus fréquemment utilisés pour rappeler leur souvenir. Il est à préciser au sujet de ce recensement qu'un même patronyme a pu être utilisé pour baptiser plusieurs types d'objets et donc peut figurer dans plusieurs catégories du graphique qui suit (Graphique 98) :



**Graphique 98 : Objets fréquemment baptisés par le patronyme d'un explorateur**

Le Graphique 98 permet de distinguer les différentes catégories d'objets utilisées pour rappeler la mémoire de certains explorateurs en les dénommant de leur patronyme. La toponymie est l'une de ces principales catégories qui regroupe ainsi les noms de voies en France et à l'étranger, les noms de localités et les noms d'objets géographiques. S'ajoutent à la toponymie, les noms d'établissements en France ou à l'étranger qui reçoivent le nom d'un explorateur. Vient ensuite une catégorie plus scientifique, où le patronyme d'un explorateur a

permis de donner un nom à une espèce encore non répertoriée. Les trois dernières catégories sont bien distinctes et recouvrent le domaine des récompenses, celui de la marine et celui des noms de promotions d'écoles.

À première vue, la toponymie est très certainement la catégorie d'objet qui a le plus été utilisée pour garder une trace des explorateurs. Rues, places, avenues, etc. ont ainsi reçu le nom d'un explorateur notamment en France. Comme l'expliquent Frédéric Giraut et Myriam Houssay-Holzschuch dans leur article précisant les enjeux de la toponymie, l'étude des noms de rues ou odonymie<sup>665</sup> est une sous-catégorie de la toponymie qui reflète des politiques locales :

« [...], les noms de rues (ou odonymes) apparaissent comme une sous-catégorie onomastique au sein des toponymes. Leur production obéit à des principes communes de marquage politique du territoire différencié selon que le lieu (ici la rue) a (ou se voit octroyer) une valeur plus ou moins symbolique (Bouvier, Guillon, 2002). En revanche, le contexte de production relève généralement du milieu politique local d'échelon municipal, sauf pour les capitales d'État ; aussi, les pratiques peuvent elles refléter les enjeux de l'arène politique locale ou les enjeux nationaux au prisme de cette arène locale »<sup>666</sup>.

En regardant de plus près les villes où des voies ont été baptisées du nom d'un explorateur, le constat qui en résulte est le suivant : la grande majorité des voies qui ont reçu le patronyme d'un explorateur se situent dans sa ville de naissance, de décès ou de retraite. Il s'agit ainsi d'une forme de mémoire locale et quelque peu restreinte, notamment lorsque la localité est un village. C'est alors un moyen de conserver la mémoire du berceau de naissance ou des dernières années de vie d'une personnalité qui a rendu une commune fière. La célébrité de ces explorateurs a alors enorgueilli une communauté qui souhaite garder la trace de son passage par le biais d'un nom de rue, de place, etc.

À ce premier constat, s'ajoute une autre observation. En effet, il est fréquent de remarquer dans les villes d'une certaine importance des quartiers regroupant des noms de voies portant le nom d'anciens coloniaux (ex : La Rochelle, Paris, etc.) ou du moins des voies adjacentes regroupant quelques noms de l'exploration et/ou de la colonisation. C'est alors dans ce quartier que certaines voies reçoivent le nom d'explorateurs. Ainsi, à La Rochelle, il est possible d'observer que la rue Brétignière est perpendiculaire à la rue Treich-Laplène. Ces

---

<sup>665</sup> Voir : BADARIOTTI, Dominique, « Les noms de rue en géographie. Plaidoyer pour une recherche sur les odonymes », *Annales de Géographie*, vol. 111 / 625, 2002, p. 285-302. MILO, Daniel, « Le nom des rues », in NORA, Pierre (Dir.), *Les lieux de mémoire*, T. II, Paris, Gallimard, 1997, p. 1887-1918.

<sup>666</sup> GIRAUT, Frédéric, HOUSSAY-HOLZSCHUCH, Myriam et GUYOT, Sylvain, « Au nom des territoires ! Enjeux géographiques de la toponymie », *L'Espace géographique*, Tome 37, juin 2008, p. 99-100.

deux rues forment un triangle avec le boulevard Arthur Verdier. Ce regroupement est tout à fait intéressant. En effet, Amédée Brétignière et Marcel Treich-Laplène ont tous deux entrepris des missions d'exploration en Afrique occidentale. Ils étaient alors employés par la maison de commerce Verdier dirigée par l'armateur rochelais Arthur Verdier. Que la mémoire de ces trois figures de l'histoire coloniale, commerciale et de l'exploration soient ainsi regroupées ne peut pas être une coïncidence et évoque une démarche délibérée de la municipalité d'inscrire leur mémoire à travers la toponymie de la ville.

À Paris, ce même type de regroupement est visible dans le 12<sup>e</sup> arrondissement aux abords du Palais de la Porte Dorée. Sont rassemblées ainsi autour de trois pâtés de maisons, la rue Joseph Chailley, le Square Louis Gentil, l'avenue Charles de Foucauld, la rue Marcel Dubois et l'avenue du général Laperrine, avec à proximité la place du cardinal Lavigerie, la rue du général Archinard ou encore le square des combattants d'Indochine. Ce quartier de Paris est en quelque sorte balisé par des rues ou des monuments qui rappellent la mémoire de l'entreprise coloniale française ainsi que le souvenir de certains explorateurs qui ont participé à la découverte de territoires rentrés dans le giron français. Comme l'explique Robert Aldrich dans son ouvrage consacré aux traces coloniales en France, ce phénomène s'explique par l'organisation et l'implantation spatiale de l'Exposition coloniale de 1931 :

« Le plus important héritage parisien de l'époque coloniale est le Palais de la Porte Dorée, ancien Musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO) qui a succédé au Musée des colonies. En fait, le musée et tout son voisinage, à l'extrémité ouest du Bois de Vincennes, est sans conteste le haut lieu de l'histoire coloniale de France, puisque c'est ici que se déroula l'Exposition coloniale internationale de 1931 »<sup>667</sup>.

Et d'observer aussi le traitement toponymique des abords du Palais de la Porte Dorée :

« En revenant à la Porte Dorée on peut trouver de nombreux souvenirs de l'âge colonial et des mondes lointains, dont un zoo construit après 1931. Le long du boulevard Poniatowski et de l'avenue Daumesnil, les rues portent les noms du cardinal Lavigerie et du père de Foucauld, d'explorateurs et de conquérants comme Louis Gentil, le général Laperrine et le général Dodds, ainsi que les promoteurs coloniaux Louis Chailley et le général Archinard »<sup>668</sup>.

On constate ainsi une volonté de jalonner l'espace urbain de monuments et de rues où les acteurs de la France coloniale sont mis en avant, tout en s'appuyant sur une manifestation internationale qui s'est tenue en ces lieux. De ce fait, les abords du Palais de la Porte Dorée

---

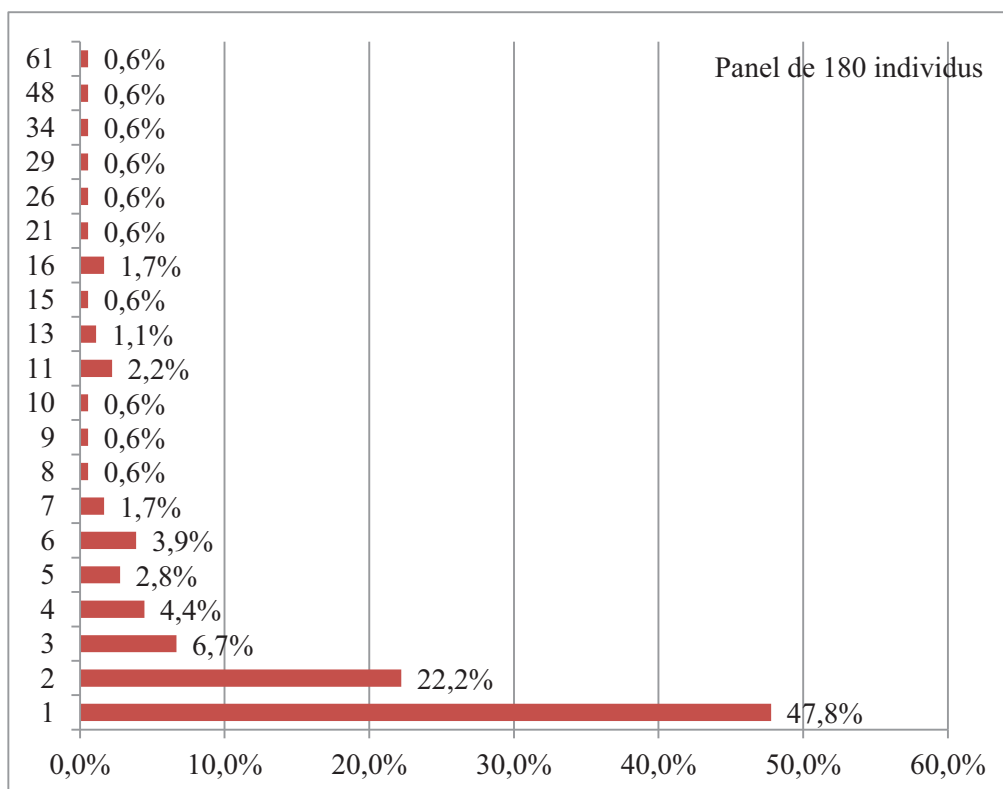
<sup>667</sup> ALDRICH, Robert, *Monuments et mémoires : les traces coloniales dans le paysage français*, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2011, p. 38.

<sup>668</sup> *Ibidem*, p. 40.



concentrent une grande partie des traces du passé colonial de la France et en conséquence de la mémoire de certaines des grandes figures qui ont participé à cette entreprise.

Le Graphique 98 permet d'observer que les patronymes de 180 explorateurs ont été utilisés pour baptiser une voie française. Pour compléter cette information, le Graphique 99 présente le nombre de voies françaises par explorateur.



**Graphique 99 : Nombre de rues en France par explorateur**

En effet, le patronyme d'un même explorateur a pu être utilisé pour baptiser plusieurs voies françaises dans des communes différentes. Au regard de ce graphique, en additionnant ainsi toutes les rues baptisées du nom d'un explorateur dans diverses communes, le cumule se porte à 701 voies françaises. Ce nombre est certes dérisoire si l'on considère le nombre total de voies en France qui se chiffre en millions. D'autre part, comme nous pouvons l'observer, sur les 180 explorateurs ayant donné leur nom à une voie française, 86 de ces patronymes n'ont été utilisés qu'une seule et unique fois (47,8%), qui plus est en grande majorité dans leur ville de naissance ou de décès. Ce qui reste le témoignage d'une forme de mémoire locale et familiale. Cependant l'autre moitié des 180 explorateurs, a donné son nom à au moins deux voies en France. En observant les explorateurs qui ont donné le plus fréquemment leur patronyme à une voie en France, il n'est pas étonnant de constater que ce n'est pas pour le souvenir en tant qu'explorateur que ces rues ont été baptisées (ex : 61 voies portant le nom

d'Arthur Rimbaud, mais qui se souvient qu'il a été un voyageur en Afrique orientale, alors que sa renommée en sa qualité de poète est incontestable). Parmi les individus reconnus en tant qu'explorateurs, Charles de Foucauld vient en tête (29 voies), suivi par Brazza (26 voies) ; viennent ensuite des personnalités militaires s'étant fait remarquer pour d'autres actions que l'exploration comme Charles Mangin, Gallieni. La première femme de ce « classement » est Alexandra David-Néel qui arrive à égalité avec Francis Garnier et Jean-Baptiste Marchand (11 voies). En définitive, la plupart des grands noms de l'exploration ont ainsi été utilisés pour baptiser une voie en France. Mais cette mémoire topographique parle-t-elle véritablement aux passants ou aux résidents de ces rues ? L'urbaniste Georges Knaebel s'est intéressé à la rue, à la mémoire et à ce que pouvaient évoquer les noms de rues. En ce qui concerne les noms de voies baptisées du patronyme d'un individu, il explique :

« Il en va tout différemment des vocables désignant des personnes. Alors, dans presque tous les cas, exception faite des noms d'anciens propriétaires, de lotisseurs ou d'illustres habitants, les appellations se réclament d'une volonté de rendre hommage et d'entretenir le souvenir de la personnalité concernée. Ici encore, l'objectif de mémorisation sera atteint à la mesure des ressources culturelles, acquises et / ou mobilisables. Mais si les contemporains et la première génération suivante est capable d'associer un contenu au nom de la rue, très vite, celui-ci, dans la plupart des cas, ne renverra plus à rien d'autre qu'à la rue elle-même. Il sera devenu une simple étiquette, un nom plaqué, ne recelant en soi aucun pouvoir évocateur, associé désormais arbitrairement et conventionnellement à la voie qui le porte »<sup>669</sup>.

D'après les propos de Georges Knaebel deux phases mémorielles se succèdent, la première où le patronyme est choisi pour répondre à une volonté de conserver le souvenir d'un personnage qui s'est illustré. C'est alors une volonté municipale de mettre en valeur ce patronyme, un moyen d'honorer la mémoire d'une personnalité. Cela exprime une démarche politique, car le choix d'une personnalité plutôt qu'une autre est toujours un moyen de transmettre un message, de marquer le territoire urbain par le nom d'une personnalité locale ou nationale ayant accompli une action méritante et digne de reconnaissance. Durant cette phase, le patronyme renvoie alors à l'image d'une personnalité que le grand public peut encore identifier et dont les actions sont encore présentes dans leur mémoire. Mais avec le temps, une deuxième phase s'observe : le souvenir de cet individu ne réfère plus qu'à un nom de rue creux et sans contenu. Si cette remarque est tout à fait juste pour des personnalités locales ou ayant une petite notoriété, il est à préciser que certains grands noms demeurent et ont encore un contenu mémoriel plusieurs générations après... Jeanne d'Arc, Louis XIV, Mozart, ne sont que quelques exemples de personnalités dont la mémoire traverse le temps et

---

<sup>669</sup> KNAEBEL, Georges, « La rue mémoire, écriture du politique », *Pouvoirs*, vol. 116 / 1, 2006, p. 89.

les générations sans s'estomper. D'autre part, certaines villes depuis quelques années font la démarche d'inscrire sur les plaques de rue quelques informations relatives au personnage dont le patronyme a été utilisé (années de naissance et de décès, activité qu'il exerçait ou qui l'a rendu célèbre). Ces inscriptions participent à conserver dans le temps la mémoire de ces personnalités. Reste à savoir si le quidam fait toujours la démarche de lire ces informations et les assimile autrement qu'au seul nom de la rue où il passe pour aller acheter son pain.

Outre les noms de rue en France, certains patronymes d'explorateurs ont été utilisés pour baptiser des rues à l'étranger et en très grande majorité dans des pays ayant fait partie du domaine colonial français. Comme l'explique Hélène Blais dans son chapitre sur les « Reconfigurations territoriales et histoires urbaines », les conquêtes coloniales se sont fréquemment concrétisées par une emprise spatiale qui reposait sur la toponymie :

« La toponymie exprime d'une autre façon l'emprise territoriale des empires, alors qu'elle vise très souvent à asseoir la légitimité de la souveraineté européenne, que ce soit en dénommant des rues, des centres urbains ou des zones réservées comme les parcs naturels : évocation des souverains, des « héros » européens de la colonisation, mais aussi réification des territoires dans une perspective naturaliste sont autant de marqueurs du paysage »<sup>670</sup>.

Avant d'exprimer un quelconque aspect mémoriel, la toponymie en territoire colonial est ainsi un moyen de baliser l'espace conquis par des noms évoquant avant tout la métropole et les personnalités qui ont permis de découvrir et d'agréger ces espaces au domaine colonial.

Le Graphique 100 présente le nombre de rues que chacun des 84 explorateurs a permis de baptiser. Il est à préciser que le nombre de 84 explorateurs a pu être supérieur dans le passé. Cependant, à la suite des phases de décolonisation, certains pays ont renommé les rues qui rappelaient la présence coloniale ou qui portaient le patronyme d'une personnalité coloniale française. C'est ce qu'Hélène d'Almeida-Topor constate et qualifie de « décolonisation toponymique » dans son ouvrage *L'Afrique du 20<sup>e</sup> siècle à nos jours* :

« [...] plusieurs États procédèrent à une décolonisation toponymique, c'est-à-dire à l'abandon de noms imposés par les Européens.

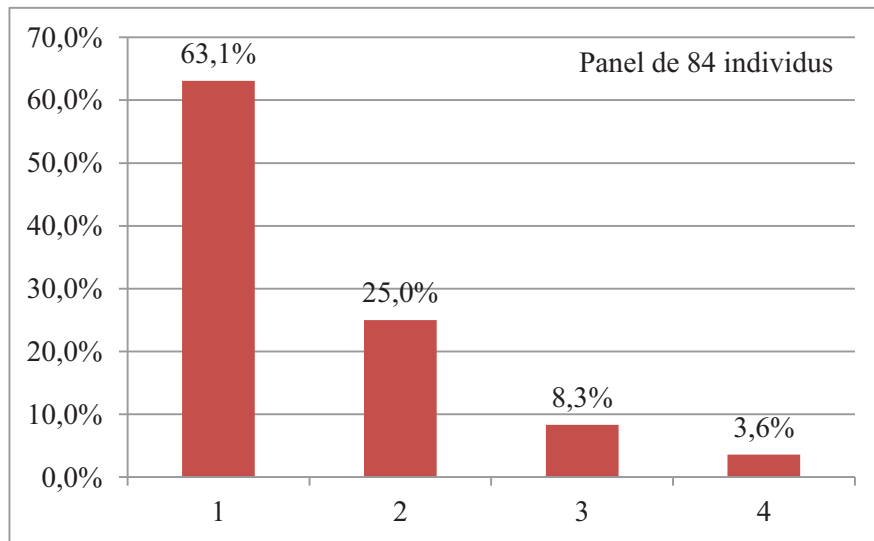
[...] En maints endroits, les axes urbains furent débaptisés : pour ne citer que l'exemple d'une ville de moyenne importance, celui de Ségou (Mali), le conseil municipal y décida, dès le 21 septembre 1961, que le boulevard Archinard, l'avenue des Fêtes, les rues Carrier, Hacquard, Desbordes, Combes, de la Marne, Gallieni etc. prendraient des noms mieux adaptés à la situation »<sup>671</sup>.

---

<sup>670</sup> BLAIS, Hélène, « Reconfigurations territoriales et histoires urbaines », in SINGARAVÉLOU, Pierre (Dir.), *Les empires coloniaux, XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Points, 2013, p. 174.

<sup>671</sup> ALMEIDA-TOPOR, Hélène d', *L'Afrique du 20<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 236-237.

Cette « décolonisation toponymique » est un moyen pour les États de se réappropriier le territoire de leur nation désormais indépendante et de mettre à distance une partie de leur passé colonial.



**Graphique 100 : Nombre de rues à l'étranger par explorateur**

En ce qui concerne cette étude, nous n'avons retenu que les voies qui avaient conservé le patronyme d'un explorateur jusqu'à aujourd'hui. De ce fait, nous n'avons pas intégré les explorateurs dont les rues ont été rebaptisées et qui ne perdurent pas. Cela représente ainsi, un total de 128 voies à l'étranger encore baptisées du nom d'un explorateur. En observant les pays où se situent ces rues, il est intéressant de constater que 90% d'entre elles se localisent sur le continent africain, exclusivement réparties dans les pays ayant précédemment fait partie du domaine colonial français. Ainsi, la présence française en Asie du Sud-Est a peu suscité d'engouement mémoriel. De plus, les décolonisations ont conduit à renommer méthodiquement les voies et en conséquence les reliques de la présence coloniale française. En Afrique, si l'Algérie a massivement entrepris de renommer ses rues à la suite de son indépendance, quelques voies conservent encore la mémoire de quelques explorateurs nés, ayant vécu sur le sol algérien ou ayant participé à sa découverte. C'est en Afrique occidentale et centrale que le souvenir des explorateurs français est encore le plus présent. Le Graphique 100 permet de constater que la grande majorité des explorateurs (63%) n'ont qu'une seule voie baptisée de leur nom à l'étranger. Cette voie se situe dans le pays qu'ils ont exploré ou dans lequel ils ont pu exercer des fonctions telles qu'administrateurs coloniaux, militaire en charge d'un territoire, religieux exerçant son sacerdoce, etc. Si l'explorateur a parcouru ou exercé des fonctions dans divers territoires, il est alors possible d'observer que des voies

peuvent être baptisées à son nom dans plusieurs pays. Parmi les explorateurs qui ont ainsi donné le plus fréquemment leur nom à des voies à l'étranger, et en l'occurrence en Afrique, se distinguent à titre d'exemple Gustave Binger qui a ainsi des axes à son nom dans trois pays distincts (Burkina-Faso, Côte d'Ivoire et Togo), ou encore Brazza (Congo, Gabon, Algérie), Maurice Delafosse (Côte d'Ivoire et Burkina-Faso), etc.

À une échelle supérieure, un autre aspect de la toponymie coloniale réside dans les localités ou villes qui ont reçu le patronyme d'une personnalité de l'exploration ou de la colonisation. Comme nous l'avons vu à travers le Graphique 98, cinquante-deux localités ont été baptisées du nom d'un explorateur. Parmi ces communes, un peu plus de la moitié d'entre elles (54%) ont été renommées à la suite des indépendances, tandis que l'autre moitié a conservé son nom (46%) malgré la phase de décolonisation toponymique. En observant ces villes qui ont reçu le patronyme d'un explorateur plusieurs cas de figure se détachent sur les raisons qui ont pu motiver le choix de nommer ainsi ces localités. La première qui émerge est que le nom donné à la localité est celle du « découvreur » de la région ou le fondateur de la localité. Ce n'est pas forcément l'individu lui-même qui choisit de donner son patronyme à la localité, mais plutôt ses supérieurs et autres décideurs de l'administration coloniale qui prennent cette initiative. C'est alors une forme de témoignage de reconnaissance et d'honneur qui est fait à l'individu ainsi mis en exergue par cette marque de distinction rare et prestigieuse. Ainsi, Brazzaville est baptisée du nom du prestigieux explorateur qui explora le Congo. De la même façon, le poste de Madiville (Gabon) est fondé en 1885 et administré par François Rigail de Lastours. Son patronyme est alors utilisé pour renommer cette localité en Lastourville en 1886, un an après son décès causé par des fièvres dans ce même village. Le second motif qui ressort s'apparente à un hommage posthume. C'est alors le patronyme d'un explorateur décédé tragiquement qui est choisi pour baptiser une localité. C'est alors un moyen d'honorer sa mémoire et son sacrifice en donnant son nom à une ville, un poste militaire ou un fort. Antoine Champeaux évoque cette démarche mémorielle toponymique concernant les grandes missions africaines qui a vu le jour peu de temps après leur réalisation :

« La toponymie est aussi un élément important du souvenir des grandes missions africaine. [...] Un mois après la bataille de Kousseri, Émile Gentil, commissaire du gouvernement dans les territoires du Chari, proclama en un ordre du jour vibrant, la nécessité « *de perpétuer la mémoire et les noms de ceux qui sont morts pour la patrie, en contribuant à la conquête ou à l'organisation des territoires du Chari* ». En une seule fois, il baptisa sept postes récemment créés, et dans les années suivantes, rendit encore le même hommage à quelques-uns de ses anciens compagnons. Par arrêté du 29 mai 1900, il donna à la capitale qu'il venait de fonder le nom de son adjoint militaire, le commandant

Lamy. Par ce même arrêté, il décida également que « *les postes de Mainheffa et de Bouso s'appelleront désormais Fort-de-Cointet et Fort-Bretonnet* ». Le poste de la Kémo, sur l'Oubangui, fut appelé « *Fort de Possel* », du nom de ce sous-officier tué lors du combat de Kouno.

En 1909, le Gouverneur général du Congo français Merlin<sup>672</sup> décidait que « *les agglomérations urbaines de Laï et Mandjafa prendront respectivement les dénominations de Béhagle et Fort de Cointet* [arrêté du 10 juillet 1909] ». Par arrêté du 3 avril 1915, attribuait également le nom de « *Port-Gentil* » au port créé près du Cap-Lopez, en face des bouches de l'Ogooué. La ville n'a pas été débaptisée depuis cette date (Gabon), alors que « *Fort Lamy* » est devenue *N'Djamena* en 1974. Le 15 septembre 1922, le Gouverneur général attribuait à Kyabé, dans l'Oubangui-Chari, le nom du lieutenant Durand-Autier, tué avec Bretonnet à Togbao. Le poste de Laï, sur la rive droite du fleuve Logone, reçut le nom de « *Béhagle* ». Dans les années trente, Kousseri fut appelé un temps « *Fort Foureau* »<sup>673</sup>.

Cette entreprise mémorielle, autour des grandes missions africaines (missions Foureau-Lamy, Gentil, Bretonnet, Julien, de Béhagle, ...), a été exécutée dans un délai assez rapide, presque consécutivement à la réalisation des expéditions. En effet, les missions telles que la mission Foureau-Lamy ou la mission Gentil se sont achevées en 1900. Et c'est cette même année, que certains postes d'Afrique centrale reçoivent le nom d'un des participants à ces expéditions ayant donné sa vie pour la réalisation de ces missions alliant conquête et exploration. Le sacrifice est alors salué et honoré par l'attribution du patronyme de ces victimes à des forts et des localités nouvellement créées sur les territoires conquis.

La Carte 18 datant de 1930 nous permet ainsi d'observer dans un premier temps, cette toponymie liée aux fondateurs de postes ou de villes (Lastourville et Brazzaville), mais aussi cette succession de forts qui ont été baptisés en souvenir d'hommes ayant donné leur vie lors des grandes missions africaines qui se sont déroulées entre 1890 et 1900 (Fort de Possel, Fort Sibut, Fort Crampel, Fort Archambault, Fort Bretonnet et Fort Lamy). Tous ces forts se situent entre Bangui et le lac Tchad, installés sur les rives du Gribingui ou du Chari, suivant l'itinéraire des missions qui se sont succédées pour relier le Congo au lac Tchad. Sur cette carte figure aussi Port Gentil (Gabon). Dans ce cas, c'est aussi un hommage posthume, même si Émile Gentil n'est pas décédé durant sa dernière mission du Congo vers le lac Tchad. Cependant, il s'éteint en 1914, c'est donc pour garder le souvenir de ses réalisations en Afrique équatoriale que ce port reçoit son patronyme en 1915.

---

<sup>672</sup> MERLIN *Martial* Henri (1860-1935) : gouverneur général de l'AEF de 1908 à 1917.

<sup>673</sup> CHAMPEAUX, Antoine, « La mémoire des grandes missions africaine », in MICHEL, Marc et CHAMPEAUX, Antoine (Dir.), *Centenaire des missions africaines 1897-1900 : actes de la journée d'études organisée le 5 mai 2000 à Fréjus par le Centre d'histoire et d'études des troupes d'outre-mer*, Panazol, Lavauzelle, 2003, p. 146.



Carte 18 : Toponymie en Afrique équatoriale française (1930)<sup>674</sup>

Cet hommage posthume s'applique aussi dans le cas de Laï au Tchad, qui se voit attribuer la dénomination de Béhagle en souvenir de Ferdinand de Béhagle, explorateur d'Afrique centrale, assassiné sur l'ordre du sultan Rabah en septembre 1899, alors qu'il menait une exploration dans le bassin du Chari et du Tchad.

Le troisième cas de figure que nous avons pu observer, réside dans l'attribution du nom d'un explorateur encore en vie, à une localité de la région qu'il a pu explorer mais bien après la réalisation de sa mission. Cette catégorie s'apparente à une volonté de garder la mémoire de

<sup>674</sup> Source : [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr). Extrait de la carte *Afrique équatoriale française* (1 : 15 000 000), Paris, H. Barrère, 1930.

son nom, de ses réalisations malgré le temps qui a pu s'écouler entre l'exploration et l'arrêté d'attribution du patronyme à une localité. C'est une forme d'hommage et de reconnaissance tardive que l'on observe dans les années 30-40 notamment. Ainsi, la commune de Kélo (Tchad), par arrêté du gouverneur général de l'AEF du 19 mars 1947, est baptisée Maistreville, pour rendre hommage à l'explorateur qui a réalisé une mission en Afrique centrale et notamment au Tchad entre 1892 et 1893. Autre exemple de cette forme de reconnaissance tardive mise en place du vivant de l'explorateur, le patronyme Jacob est donné par le gouverneur Antonnetti à une ville du Congo en 1933 (jusqu'en 1975 où elle est rebaptisée Nkayi), en hommage à l'ingénieur des chemins de fer Léon Jacob. Chargé par Brazza entre 1886 et 1888 d'une mission d'étude d'un tracé de chemin de fer entre Brazzaville et Loango, la ville de Jacob se situe sur le parcours du chemin de fer Congo-Océan<sup>675</sup>, pour rendre ainsi hommage aux recherches qu'il a pu effectuer et qui ont permis la concrétisation de ce projet ferroviaire.

Nous pourrions ainsi multiplier les exemples, mais ils se déclinent tous selon les trois cas de figure que nous venons de présenter. Cependant, une remarque se détache des informations observées à partir de notre base de données. En effet, la très grande majorité, si ce n'est la quasi-totalité, des localités qui ont reçu le patronyme d'un explorateur se situent en Afrique. Mieux, certains explorateurs ayant réalisé leurs missions en Asie sans avoir eu de carrière en Afrique, ont pu avoir une ville à leur nom en Afrique. C'est ainsi le cas de Francis Garnier, dont la carrière asiatique est indéniable, qui comble de l'ironie, a donné son nom à une localité en Algérie (aujourd'hui Beni Haoua), mais aucune en Asie.

Parmi les diverses formes de toponymie où le nom des explorateurs est utilisé pour nommer des catégories de lieux, telles que les rues ou les localités, il existe aussi d'autres objets géographiques qui peuvent recevoir leur patronyme. C'est ainsi le cas pour des lacs, des reliefs, des cols, des cours d'eau, des oueds ou encore des rapides, ... C'est encore une forme d'hommage et de reconnaissance aux découvreurs des régions encore inconnues à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est aussi, en situation coloniale un moyen de marquer les territoires et d'ancrer la présence française par l'attribution de dénominations s'appuyant sur des patronymes d'individus ayant participé à la découverte de ces régions. Nous n'avons recensé que vingt-deux objets géographiques ayant été baptisés du nom d'un explorateur. Cependant ce nombre est à relativiser. En effet, il y a moins d'objets géographiques à dénommer que de

---

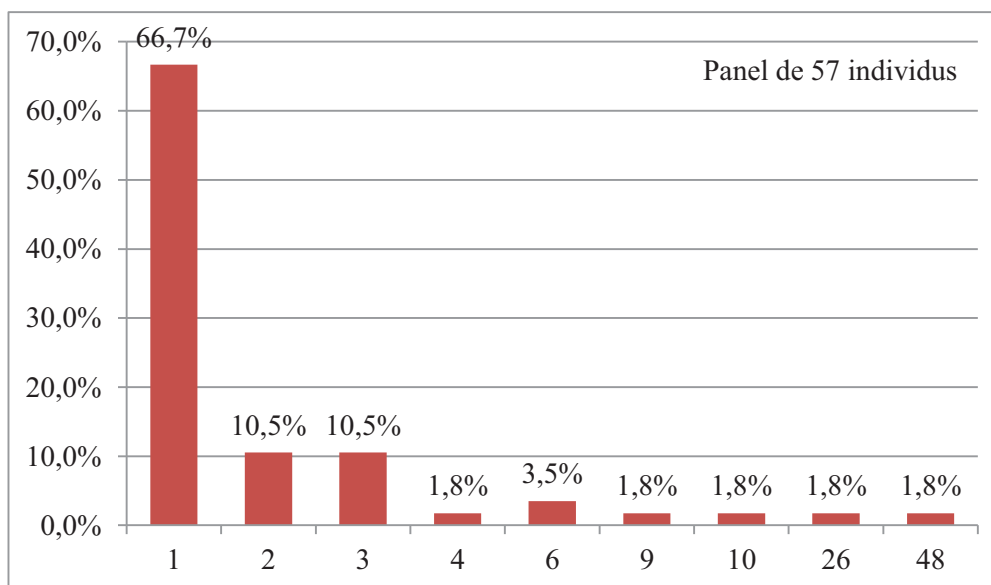
<sup>675</sup> Voir : SAUTTER, Gilles, « Notes sur la construction du chemin de fer Congo-Océan (1921-1934) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 7 / 26, 1967, p. 219-299.



rues ou de localités. On trouve ainsi à titre d'exemple, les chutes Pleigneur sur les rapides du Niari au Congo, en mémoire de l'officier d'infanterie de marine Henri Pleigneur décédé par noyade en juillet 1887 dans les rapides de Kitabi sur le Niari au Congo. Le col Debay près d'Hanoï a été baptisé ainsi pour rendre hommage à l'officier d'infanterie coloniale Victor Debay qui a mené plusieurs explorations à partir de 1894 en Annam et au Laos. La mémoire de l'explorateur du continent sud-américain, notamment de la Guyane et du Brésil, Henri Coudreau, est aussi matérialisée par l'attribution de son patronyme à un pic en Guyane française et à un cours d'eau l'Igarapé Coudreau dans un parc national du Brésil.

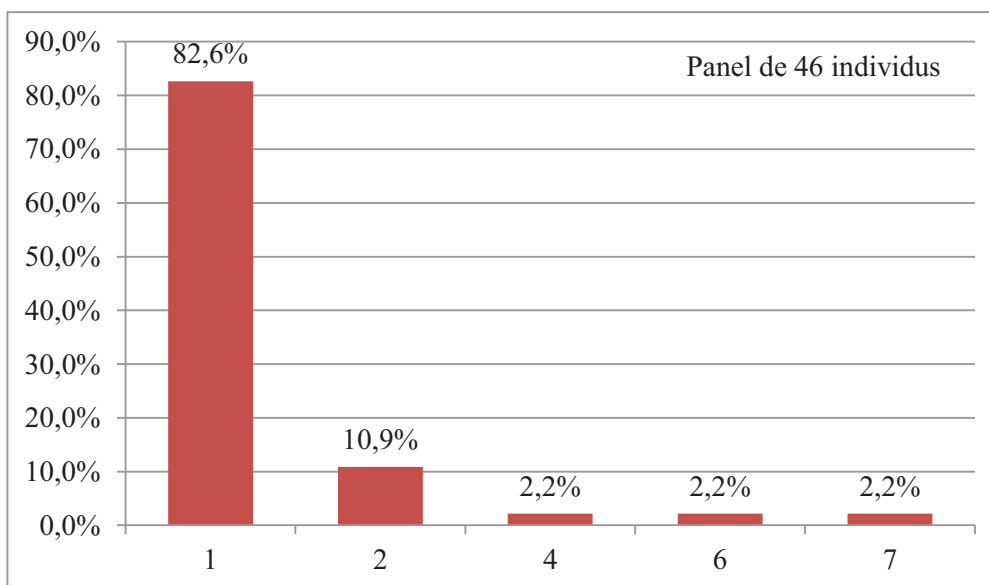
Un autre élément proche de la toponymie consiste à attribuer le patronyme d'un explorateur à un établissement ou bâtiment. Les noms d'explorateurs peuvent ainsi être utilisés pour baptiser une gare, une caserne, un laboratoire, un musée, une école, une bibliothèque, un jardin, une salle dans un bâtiment public en France, mais aussi à l'étranger. Le type de bâtiment qui reçoit le patronyme de l'explorateur est en règle générale en relation avec l'activité professionnelle ou le type de recherches qu'effectuait l'individu. Ainsi, la mémoire de naturalistes, botanistes ou agronomes, tels que le père Armand David ou Auguste Chevalier, se trouve conservée à travers des jardins, tels que le Jardin botanique Armand David à La Genête en Saône-et-Loire ou le Jardin botanique Chevalier en Guinée (jardin qu'il fonda en 1908). De la même façon, les noms de casernes conservent la mémoire de certains militaires qui se sont distingués. Ils appartenaient soient à l'arme dont dépend cette caserne, soit ils ont été en poste à cet endroit à un moment de leur carrière. Le cas des écoles relève fréquemment d'une mémoire locale. Ainsi, l'établissement scolaire du village natal d'un explorateur peut être baptisé de son patronyme. Comme précédemment lorsque nous évoquions les noms de rues, c'est alors un moyen de garder la mémoire d'un individu né dans la ville, qui s'est distingué et a fait parler de lui au point de vue national et/ou international. La « gloire locale » est de ce fait mise en avant, tout autant que le souvenir de ses découvertes. D'autre part, lieux de transmission des connaissances, ces types d'établissements scolaires, sont adaptés pour maintenir encore vivace la mémoire des explorateurs français qui ont apporté leurs parts de découvertes et en conséquence accru les savoirs.

Le Graphique 101 et le Graphique 102 permettent d'observer combien de bâtiments en France puis à l'étranger ont été dénommés du nom d'un explorateur.



**Graphique 101 : Nombre d'établissements en France par explorateur**

Au regard du Graphique 101, il est avant tout possible de constater que peu de patronymes d'explorateurs ont été utilisés pour baptiser des établissements en France (57 seulement). Cependant, si l'on s'intéresse à l'ensemble des bâtiments ayant reçu le nom d'un explorateur, nous atteignons le nombre de 177, tous types d'établissements confondus. Nous pouvons aussi remarquer que la grande majorité des patronymes d'explorateur n'ont été utilisés que pour baptiser un seul établissement (66,7%). À la lumière du détail de ces établissements, il est possible de constater comme nous le précisions précédemment qu'ils ont un lien direct avec l'explorateur : localisation géographique (ville de naissance de l'explorateur), le type d'activité exercée dans le bâtiment (en lien avec l'activité professionnelle de l'explorateur) ou la volonté de garder la mémoire d'une personnalité qui a séjourné ou effectué une partie de sa carrière dans ce lieu. Les deux personnalités dont le patronyme a été le plus fréquemment utilisé pour baptiser des établissements sont Arthur Rimbaud (48) et Charles de Foucauld (26). Bien entendu, comme pour le cas des noms de rues, le patronyme d'Arthur Rimbaud, est avant tout utilisé en référence à son œuvre poétique. Charles de Foucauld, par contre, a une notoriété qui repose tant sur sa spiritualité, ses explorations et sa vie atypique et hors du commun. Pour les établissements qui reçoivent le nom de Charles de Foucauld, la très grande majorité, sont avant tout des établissements scolaires et des paroisses dans diverses villes à travers la France.



**Graphique 102 : Nombre d'établissements à l'étranger par explorateur**

En ce qui concerne les établissements à l'étranger baptisés du nom d'un explorateur, nous pouvons évaluer leur nombre total à 65 ce qui est relativement peu, avec une très grande majorité dont le patronyme n'est utilisé qu'une seule fois (82,6%). Les noms les plus fréquemment utilisés sont ceux de Charles de Foucauld (7 établissements) et de Pierre Savorgnan de Brazza (6 bâtiments). Dans le cas, de Charles de Foucauld ce sont essentiellement des établissements à caractère religieux qui portent son nom (ermitage, monastère, chapelle, ...), tous situés en Afrique du Nord, région où il a résidé et exercé ses activités jusqu'à son décès. Pour ce qui est de Brazza, les types de bâtiments baptisés de son patronyme sont plus variés : école, musée, salle d'ambassade, et se situent soit au Congo, région de ses explorations, soit en Algérie où il a vécu et a été inhumé avant le transfert de sa dépouille à Brazzaville en octobre 2006.

En définitive, l'utilisation de la toponymie concourt grandement à garder le souvenir des explorateurs, mais aussi à les mettre à l'honneur et à exprimer la reconnaissance de l'État ou d'une quelconque instance dirigeante pour leurs découvertes et/ou leurs conquêtes. Cependant, quelques autres objets peuvent recevoir le nom d'un explorateur et ainsi contribuer à inscrire plus ou moins durablement une trace de leur parcours peu commun.

Le Graphique 98 présenté précédemment permet de constater qu'en moindre mesure en comparaison à la toponymie, d'autres catégories d'objets ont reçu pour dénomination le nom d'un explorateur. C'est le cas de certains prix ou récompenses (28), de promotions de grandes écoles (15), de navires (24) ou encore d'espèces (46). En ce qui concerne les prix, un grand

nombre furent créés à la suite du décès de l'explorateur et ont pour la plupart contribué à récompenser ou financer des explorations. Mises en place sous l'égide d'une société de géographie, d'une académie ou d'une autre société savante, ces récompenses ont été baptisées du nom d'un explorateur généralement parce que la famille de celui-ci finançait ces prix. De cette façon, les prix Henri Duveyrier et Édouard Foà sont respectivement créés en 1894 et 1905 par la Société de géographie de Paris pour récompenser des travaux géographiques ; le prix Auguste Chevalier, mis en place par l'Académie des Sciences en 1955, honore les travaux dans le domaine de la biologie végétale ; le prix Paul Bourdarie, créé en 2002 par l'Académie des Sciences d'Outre-mer, salue les œuvres littéraire, artistique, médicale ou sociale valorisant les qualités d'un pays d'Afrique ; etc.

Concernant les grandes écoles, les patronymes d'explorateurs sont en très grande majorité utilisés pour baptiser des promotions dans des écoles militaires (École spéciale militaire Saint-Cyr, École militaire d'infanterie Saint-Maixent, École du Service de Santé des armées, etc.). Gustave Binger, Pierre Savorgnan de Brazza et Emmanuel Largeau donnent leurs noms à des promotions de l'École militaire d'infanterie de Saint-Maixent ; le patronyme du docteur Jules Émily est utilisé pour baptiser la promotion 2001 de l'École de Santé des armées de Bordeaux ; l'École spéciale militaire Saint-Cyr dénomme la promotion 1898-1900 « Jean-Baptiste Marchand », celle de 1929-1931 « Charles Mangin » et celle de 1941-1942 « Charles de Foucauld » ; la promotion 1937-1938 de l'École de cavalerie de Saumur prend le nom d'Ernest Psichari, etc. Alexandra David-Néel, quant à elle, donne son nom aux promotions 2001 des conservateurs du patrimoine de l'Institut national du patrimoine et à la promotion 2011 de l'Institut diplomatique et consulaire du ministère des Affaires étrangères.

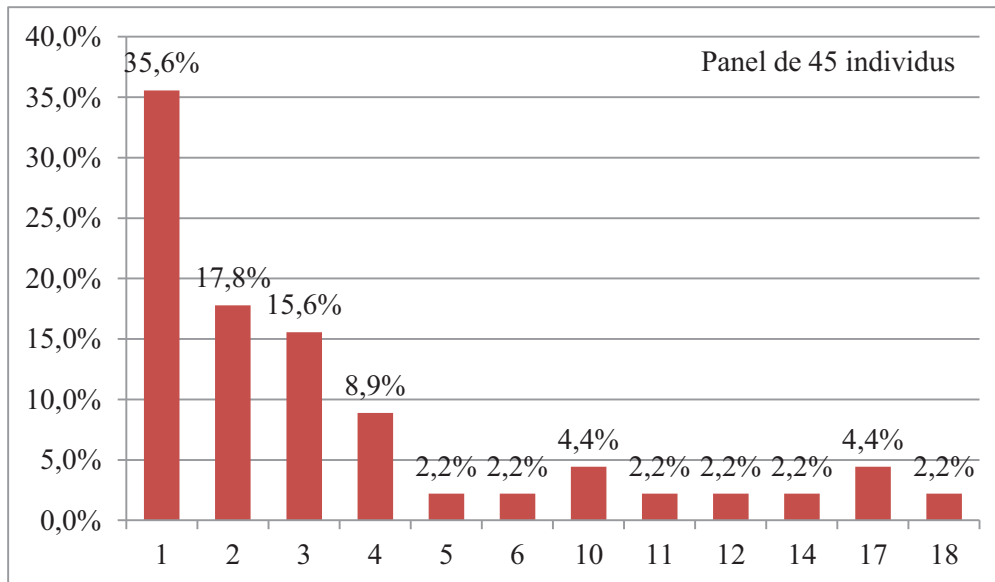
De la même façon les bateaux qui reçoivent la dénomination d'un explorateur sont soit des navires militaires, soit des embarcations dépendant des services dans les colonies.

Les derniers objets que nous avons rencontrés et auxquels le patronyme d'un explorateur a pu être attribué, sont les espèces. Ces espèces peuvent relever de la faune, de la flore ou encore du domaine minéral. Dans la majorité des cas, le nom d'un explorateur est ainsi donné à une plante ou un animal, car celui-ci a été le premier à le découvrir, à l'observer ou à l'étudier. Espèce encore inconnue, elle reçoit alors dans sa terminologie scientifique latine le patronyme de son découvreur. Parmi les explorateurs qui ont ainsi contribué par leur patronyme à nommer des espèces inconnues, au regard des informations de notre base de données, il ressort que ce sont essentiellement des naturalistes professionnels ou amateurs.

Qu'ils soient botanistes, zoologistes, médecins (civils ou militaires), agronomes, leur nom reste inscrit dans la mémoire scientifique à travers ces noms d'espèces.

Parmi ces explorateurs dont le patronyme a été retenu pour nommer des espèces alors inconnues, nous avons souhaité observer si leurs noms avaient été utilisés à plusieurs reprises.

Le résultat de cette enquête est modélisé dans le Graphique 103 :



**Graphique 103 : Nombre d'espèces botaniques/animales/minérales par explorateur**

Contrairement aux objets toponymiques, les noms d'espèces reçoivent à plusieurs reprises le patronyme d'un explorateur. En effet, en se référant au Graphique 103, il est possible de constater que près de 65% des patronymes d'explorateurs sont utilisés au minimum deux fois. De ce fait, 45 patronymes d'explorateurs ont contribué à nommer et baptiser 189 espèces ou sous-catégories d'espèces. L'un des patronymes qui a été le plus utilisé (à 18 reprises) pour baptiser des espèces est celui de Raymond de Dalmas, qui après un tour du monde en 1882-1883 (notamment aux États-Unis et en Asie), réalise deux expéditions en Colombie. Entre 1900 et 1921, il donne son nom à diverses espèces d'oiseaux et d'araignées (ex : *Tangara Johanna Dalmas*, *Capito auratus aurantiicinctus Dalmas*, *Nemesiothele Dalmas*, *Nomisia Dalmasi*, *Oonops domesticus Dalmas*, *Matachia ramulicola Dalmas*, ...). L'ingénieur civil et professeur de géologie et minéralogie Auguste Pomel, qui effectue entre autre une mission en Tunisie en 1877 ainsi qu'en Algérie donne son nom à 17 espèces de plantes d'Afrique du Nord (ex : *Brassica spinesceus Pomel*, *Anonis avellana Pomel*, *Spergularia munbyana Pomel*, etc.). Le père lazariste Armand David, naturaliste ayant parcouru à six reprises la Chine et le Tibet entre 1862 et 1874, a notamment contribué à nommer tant des espèces animales que végétales : le cerf à longue queue (*Elaphurus Davidianus*), l'écureuil gris-cendré (*Sciurus*

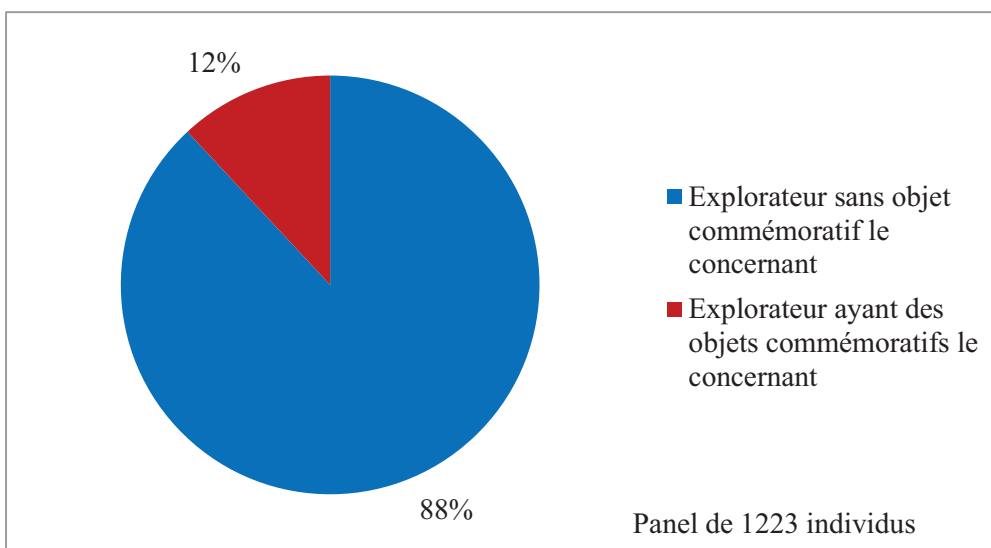
*davidianus*), la grande salamandre chinoise (*Andrias davidianus*), une chauve-souris (*Myotis davidii*), un oiseau le Garrulaxe de David (*Garrulax davidii*), l'érable jaspé ou érable du Père David (*Acer davidii*), l'arbre aux mouchoirs (*Davidia involucrata*), l'arbuste buddleja de David aussi appelé buddleja du Père David ou arbre aux papillons (*Buddleja davidii*), une espèce de lys (*Lilium davidii*), une violette (*Viola Davitii*). Il est intéressant de constater que même à travers les appellations courantes, est conservée cette mémoire du Père David. En effet, les terminologies scientifiques en latin reprennent fréquemment le patronyme du découvreur de l'espèce. Cependant, plus couramment ce patronyme peut s'effacer pour des raisons de simplifications ou d'oubli. Malgré tout, on parle encore de l'« érable du Père David » ou du « buddleja du Père David ».

En définitive, les noms d'explorateurs ont été utilisés à de multiples occasions et pour baptiser des objets très divers. Ce recours à la dénomination a été un moyen d'inscrire une trace plus ou moins durable de leurs réalisations, de reconnaître sur le moment, *a posteriori* ou à titre posthume leur mérite et les sacrifices qu'ils ont pu faire, mais aussi d'honorer leur mémoire. Résultant de politiques nationales, locales, scientifiques ou autres, ces témoignages de reconnaissance, s'appuient sur le patronyme de ces grands hommes et femmes pour faire perdurer leurs histoires et ancrer leur souvenir.

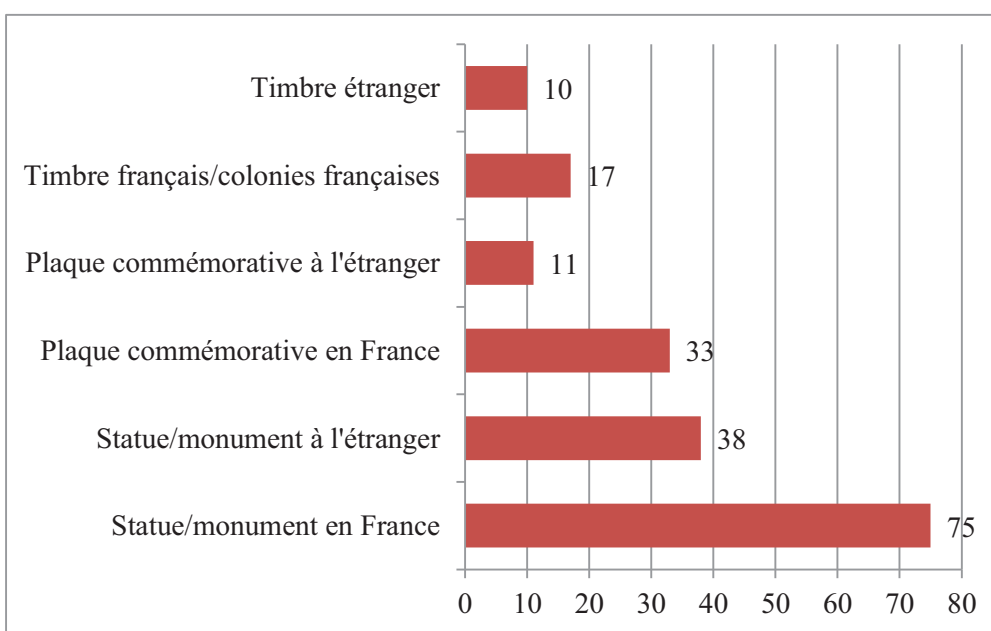
### **c) Des objets commémoratifs pour garder une trace des explorateurs**

Outre la dénomination, d'autres moyens ou dispositifs ont pu contribuer à la conservation de la mémoire des explorateurs et de leurs expéditions. Il s'agit alors de déterminer quels types d'objets mémoriels ont été les plus fréquemment utilisés pour garder une trace de ces personnalités de l'exploration, d'observer les circonstances de leur création et d'étudier la possible existence d'une politique mémorielle les concernant, quels en ont été les commanditaires et les raisons qui les ont poussés à mettre en œuvre de telles pratiques.

À partir des informations réunies dans notre base de données, nous avons pu évaluer la proportion d'explorateurs pour lesquels au moins un objet avait été créé pour honorer leur mémoire (Graphique 104) et en parallèle, nous avons recensé les objets commémoratifs les plus fréquemment utilisés pour conserver une trace de leur souvenir (Graphique 105) :



**Graphique 104 : Proportion d'explorateurs ayant donné lieu à la création d'un objet commémoratif**



**Graphique 105 : Objets fréquemment utilisés pour commémorer un explorateur**

Le Graphique 104 permet de constater que 12% des explorateurs constituant notre panel d'étude ont fait l'objet d'un intérêt commémoratif qui s'est traduit par la création d'un dispositif mémoriel. Cette proportion est certes relativement peu élevée, mais pas non plus si surprenante. Comme évoqué plus haut, certains explorateurs sont restés peu connus et n'ont donc pas suscité d'intérêt mémoriel. D'autre part, les chefs de missions attirent assurément beaucoup plus l'attention que les simples membres d'expédition s'ils ne se sont pas distingués de façon individuelle. Ainsi, cette proportion semble tout à fait cohérente, même si elle reste

faible. D'autre part, comme le souligne Robert Aldrich en conclusion de son chapitre intitulé « Des hommes et des monuments » dans son ouvrage consacré aux traces coloniales en France :

« Il n'est pas étonnant que les « hommes ordinaires » n'apparaissent pas : les statues sont érigées pour les grands de ce monde et non pour les sans-grades. Les statues et autres commémorations proposent ainsi une vision limitée de l'Empire dans des formes où la hiérarchie et les divisions de la vie nationale et coloniale sont reproduites »<sup>676</sup>.

De ce constat, il apparaît tout à fait compréhensif que seuls certains explorateurs aient fait l'objet d'une démarche commémorative. Une hiérarchie de leurs actes, de leurs conditions professionnelles, de leurs mérites s'est opérée de façon à extraire et commémorer les plus représentatifs d'entre eux. Sont ainsi honorés essentiellement des individus charismatiques, ayant fait parlé d'eux en leur temps, ayant accompli des actions hors du commun ou ayant attiré l'attention et le respect d'une communauté (nationale, locale, spécifique, ...). C'est ainsi que dans le cas des militaires, les objets commémoratifs concernent essentiellement des officiers et non pas des individus au bas de la hiérarchie.

En complément, le Graphique 105 renseigne et quantifie les divers types d'objets qui ont été utilisés pour entretenir la mémoire des explorateurs. Apparaissent trois grandes tendances : les statues et monuments, les plaques et enfin les timbres. D'autres objets peuvent avoir aussi été des vecteurs mémoriels, cependant ils restent beaucoup moins visibles, identifiables et difficilement quantifiables. C'est le cas des pièces commémoratives qui ont pu être créées à l'occasion notamment d'un anniversaire de décès ou de naissance d'un explorateur (Figure 32), ou encore de séries de vignettes à collectionner offertes dans des tablettes de chocolat<sup>677</sup>.

---

<sup>676</sup> ALDRICH, Robert, *Monuments et mémoires : les traces coloniales dans le paysage français*, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2011, p. 211.

<sup>677</sup> À titre d'exemple, les chocolats Guérin-Boutron créent une série de chromos publicitaires à l'effigie de 84 explorateurs dont : de Béhagle, Bonchamps, Bonnel de Mézières, Bonvalot, Braulot, Brazza, Bretonnet, Briquez, Brosselard, Brunache, Bunas, Chaffanjon, Dieulafoy, Dodds, Douls, Dutreuil de Rhins, Dybowski, Fondère, Gentil, Germain, Giraud, Grenard, Lacour, Lauzière, Maistre, Marche, Ménard, Mercuri, Morès, Olivier de Sanderval, Révoil, Toutée, Treich-Laplène, Vermeetsch.





**Figure 32 : Pièce commémorant la naissance de Pierre Savorgnan de Brazza<sup>678</sup>**

Parmi les objets les plus fréquemment utilisés, les monuments commémoratifs et autres statues arrivent en première position. Mechtild Gilzmer explique le rôle que peuvent jouer ces créations :

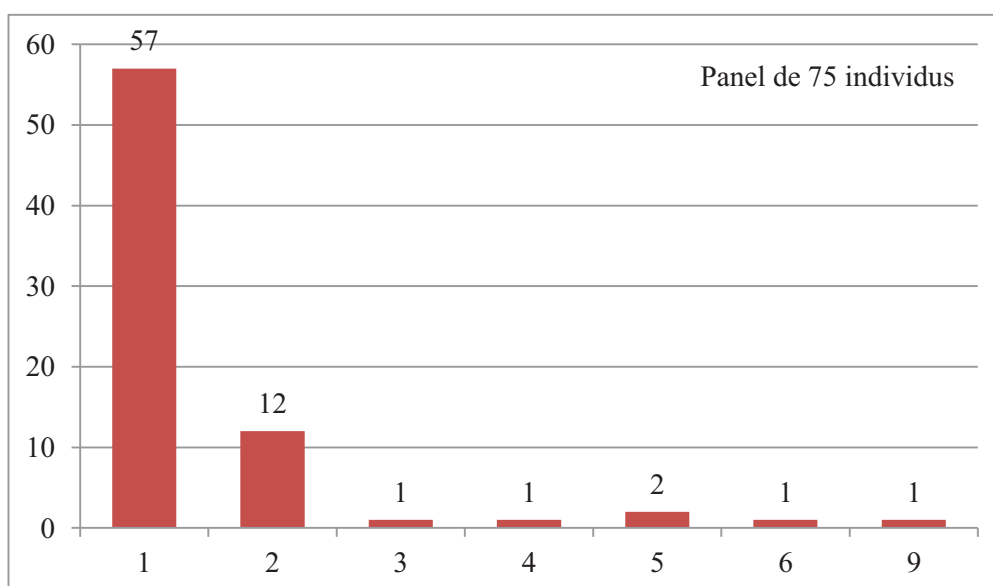
« Les monuments commémoratifs jouent le rôle d’intermédiaires entre le présent et le passé tout en témoignant de l’image qu’une société se fait de son passé. On peut également y déceler ce que représente le passé pour le présent : les controverses dont ils font l’objet révèlent en effet les évolutions politiques et mentales d’une société donnée »<sup>679</sup>.

Les monuments commémoratifs représentent une vision présente d’évènements ou de personnalités ayant marqué le passé. Le choix des sujets, la façon de les modeler et de les mettre en scène sont tout autant de marqueurs d’une époque et des instances qui souhaitent mettre en avant un fait ou un individu suscitant un intérêt mémoriel. Il semble alors compréhensible qu’il y ait moins de monuments ou de statues d’explorateurs à l’étranger qu’en France. Les explorateurs ayant souvent été assimilés à des conquérants (ce qui est vrai dans de nombreux cas), leur mémoire n’a que rarement donné lieu à la construction de monuments ou de statues à leur effigie, de façon à célébrer en priorité le souvenir de héros locaux de l’indépendance ou de la résistance.

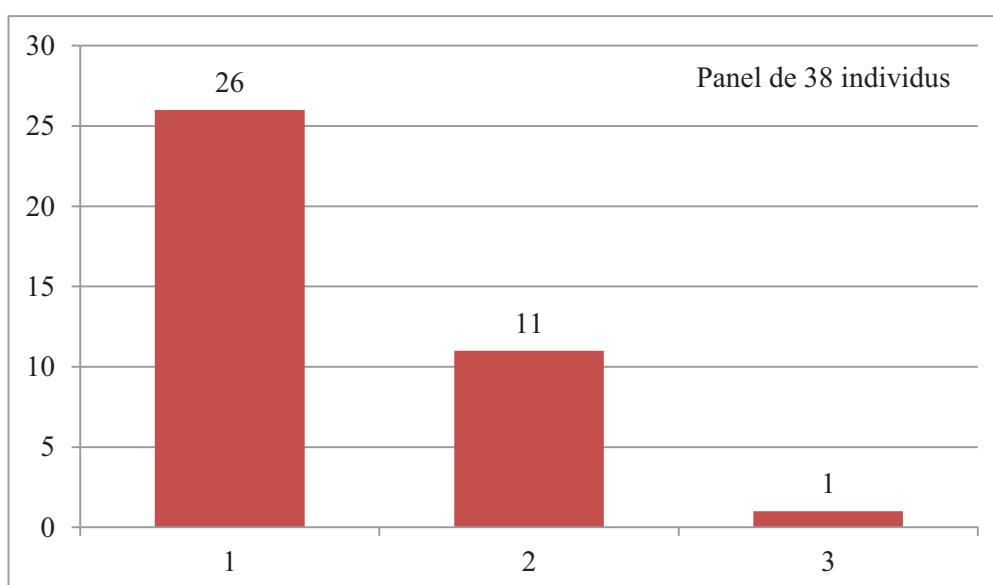
<sup>678</sup> Archives privées de la famille Maistre : pièce commémorative en bronze doré réalisée par la sculptrice Anne Quinquaud (Ø 6,80cm). À l’avant : « P. Savorgnan de Brazza 1852-1902 ». Au revers « Savorgnan de Brazza – 25 janvier 1852 – 25 janvier 1952 ».

<sup>679</sup> GILZMER, Mechtild, *Mémoires de pierre. Les monuments commémoratifs en France après 1944*, Paris, Autrement, 2009, p. 12.

Dans cette quantification des éléments mémoriels, nous avons souhaité déterminer combien de monuments ou statues avaient pu être créés par explorateur, en France (Graphique 106) et à l'étranger (Graphique 107) :



**Graphique 106 : Nombre de statues/monuments commémoratifs en France par explorateur**



**Graphique 107 : Nombre de statues/monuments commémoratifs à l'étranger par explorateur**

Le constat est assez net. La très grande majorité des explorateurs à qui un monument ou une statue leur est consacré ne l'ont été qu'à une seule reprise (76% en France, 68% à l'étranger). D'autre part, dans le cas des individus qui ont fait l'objet de plus d'une réalisation

commémorative, rares sont ceux qui sont connus comme explorateurs. Ainsi Rimbaud, Gallieni, Charles de Foucauld arrivent en tête de cet inventaire en France. Cependant, ce n'est pas là leur qualité d'explorateur qui est mise en avant, mais le souvenir d'un poète, d'un militaire et d'un missionnaire qui ont retenu l'attention et dont la mémoire perdure. À l'étranger, par contre, c'est Brazza qui cumule trois monuments/statues à sa mémoire au Congo : un phare, un mausolée et un buste. D'autres explorateurs sont aussi mis en avant, tel qu'Auguste Pavie (deux statues au Laos), Francis Garnier (un monument à Saïgon et un à Hanoi), Armand David (deux statues à Baoxing en Chine), etc.

Si peu d'explorateurs ont été choisis comme sujets mémoriels, il reste cependant à déterminer dans quelles circonstances et pour quelles raisons certains ont malgré tout fait l'objet d'une réalisation commémorative.

La première explication semble être la célébrité et la renommée comme nous venons de l'évoquer à travers des exemples tels que Brazza, Garnier ou encore Pavie. Ils ont marqué leur époque et restent à travers le temps des personnalités reconnues pour leurs explorations. D'autre part, ils présentent aussi l'avantage d'être des individus pouvant servir d'exemples ou de modèles à long terme, ne s'étant pas fait connaître par des actes barbares, mais plutôt par une attitude pacifique et semble-t-il vertueuse. Ils incarnent l'exploration sans pour autant attirer trop de critiques, ni d'opposition. Personnalités de consensus, respectables et respectées pour leurs actions, elles font ainsi l'objet d'une attention commémorative tout à fait compréhensible.

Une autre raison ressort de l'étude des monuments/statues élevés en souvenir d'explorateurs. En effet, des monuments/statues ont aussi été créés pour commémorer une mort brutale d'explorateur. C'est le cas du Monument Flatters érigé en 1882 dans le parc Montsouris à Paris. Dans son ouvrage consacré aux traces coloniales en France, Robert Aldrich résume les circonstances et l'origine de ce monument :

« Un monument explicitement colonial se trouve dans le parc Montsouris et commémore le lieutenant-colonel Paul-François Flatters (1832-1881). Explorateur du Sahara, Flatters a soutenu le projet d'un chemin de fer transsaharien, longuement discuté mais jamais réalisé. Avec la majorité de ses hommes, il fut tué par des Touaregs le 16 février 1881 à Bir el-Garama, au sud de Ouargla. Son épouse implora les autorités municipales d'ériger un mémorial en honneur de l'expédition. Comme sa dépouille ne fut jamais retrouvée, un mémorial n'avait pas sa place dans un cimetière ; les autorités décidèrent donc de l'installer dans un parc parisien – qui devait abriter, plus tard, une copie d'un palais tunisien – bien que plusieurs conseillers municipaux aient protesté contre un hommage aussi grandiose à un homme relativement peu connu, inquiets du précédent que cela pourrait créer. Un cartouche avec le portrait de Flatters figure sur un obélisque classique,

accompagné d'une longue inscription qui rend hommage aux officiers et aux camarades. Huit d'entre eux sont nommés, puis on trouve une référence aux membres indigènes de « l'escorte massacrée en Afrique... après avoir accompli leur mission ». Une autre inscription y figure : « Honneur – Patrie – Science – Civilisation » ; injonction retentissante du mandat impérial comme il était perçu en 1882 lors de l'inauguration du monument. »<sup>680</sup>.



**Figure 33 : Monument Flatters, parc Montsouris (Paris)<sup>681</sup>**

Il ressort de cette présentation que le Monument Flatters est un moyen de conserver la mémoire d'un homme, Flatters, de ses compagnons de route, mais aussi d'une exploration dangereuse qui s'est soldée par un massacre dramatique. D'autre part, il est à noter que d'une façon détournée, ce monument tient aussi lieu de sépulture vide permettant aux membres des familles de se recueillir, malgré l'absence de restes des disparus. C'est donc un objet mémoriel, véhiculant le souvenir d'hommes et de leurs actions, mais aussi une sorte de monument aux morts ou de caveau permettant aux proches d'avoir un lieu, un objet vers lequel ils peuvent se tourner pour rendre hommage à leurs disparus. Cette matérialisation

<sup>680</sup> ALDRICH, Robert, *op. cit.*, p. 175.

<sup>681</sup> Source : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Paul\\_Flatters#/media/File:Parc\\_Montsouris\\_mission\\_Flatters\\_1.JPG](http://fr.wikipedia.org/wiki/Paul_Flatters#/media/File:Parc_Montsouris_mission_Flatters_1.JPG) et [http://fr.wikipedia.org/wiki/Paul\\_Flatters#/media/File:Parc\\_Montsouris\\_mission\\_Flatters\\_2.JPG](http://fr.wikipedia.org/wiki/Paul_Flatters#/media/File:Parc_Montsouris_mission_Flatters_2.JPG). Auteur des photographies : Piero d'Houin dit Inocybe.

architecturée permet de symboliser tant la peine des familles ayant perdu un proche que le sacrifice d'hommes ayant donné leur vie pour remplir une mission d'envergure.

L'exemple du Monument Flatters n'est pas isolé et peut être mis en parallèle avec le monument construit à Lunel (Hérault) en mémoire du capitaine Ménard. Mort tragiquement en mission en 1892 et ses restes enterrés à Séguela sur le sol africain, un comité se crée pour financer la construction d'un monument à sa mémoire dans sa ville natale :

« COMITÉ  
POUR L'ÉRECTION D'UN MONUMENT  
AU  
**CAPITAINE MENARD**

*Placé sous la présidence d'honneur de :*

MM. HANOTAUX, ministre des Affaires Étrangères ;

CHAUTEMPS, ministre des Colonies ;

DELCASSÉ, ancien ministre des Colonies.

**Le capitaine Menard**, de l'Infanterie de Marine, avait reçu, en septembre 1890, la mission de remonter de Grand-Bassam vers le Gourma et le Mossi, puis de se rabattre à l'Ouest vers la côte. Cette exploration, particulièrement difficile et périlleuse, devait compléter les travaux du lieutenant-colonel Monteil et du capitaine Binger.

Parti de Grand-Bassam le 22 novembre 1890, il se trouvait, au commencement de 1892, dans le Kaladian. A Kong, il avait confirmé les traités signés deux ans auparavant par le capitaine Binger. A Sikasso, il était entré en relation avec le lieutenant Marchant, résident de France auprès de notre allié Tiéba. Sans tirer un coup de fusil, il avait rempli la plus difficile partie de son programme.

Sur ces entrefaites, les troupes de Samory attaquent un chef qui a, depuis plusieurs semaines, accordé l'hospitalité à Menard. Le devoir du capitaine est de défendre son hôte. Menard s'établit avec les dix tirailleurs qui forment son escorte, dans un *sagné*, sorte de petit fortin en troncs d'arbre placé à l'entrée du village.

Le 4 février, au matin, une forte colonne d'ennemis commence l'attaque. Menard détache cinq de ses hommes et les envoie au village où sont déposés ses bagages pour les mettre en sûreté. Mais les tirailleurs sont surpris, massacrés... Le village est incendié... Les noirs s'enfuient au milieu des flammes... Fakourou, l'allié du capitaine, entouré de quelques cavaliers seulement, essaye de résister pour donner à son hôte le temps de s'échapper. Mais celui-ci, juge la fuite indigne de lui. Les cinq tirailleurs qui lui restent n'ont plus de cartouches ; il leur donne l'ordre de s'échapper, il les pousse de force hors de l'enceinte et s'enferme dans son *sagné*. Il reste seul pour mourir.

Les soldats de Samory mettent le feu à la première enceinte. Barricadé dans la seconde et armé de ses deux revolvers, Menard leur tient tête, répond à leur fusillade. Il fait d'eux un véritable carnage. Par les meurtrières, à droite tantôt et tantôt à gauche, on voit briller un éclair, la balle part et frappe un ennemi. Vingt-neuf gisent déjà sur le sol, vingt-neuf tués par lui seul ! Mais les balles pleuvent aussi sur le *sagné*... Les assaillants sont parvenus à mettre le feu à la toiture. À travers les débris et les flammes on voit Menard passer. Un coup de fusil lui brise l'épaule gauche. Son bras pend détaché, le sang rougit son uniforme. Mais sa main droite tient encore un revolver, d'où les balles meurtrières

partent toujours. Les cavaliers le poursuivent. Une balle l'atteint encore dans le dos. Il tombe, les noirs se précipitent sur lui et l'achèvent à coup de sabre.

La tête et les bagages de l'officier furent envoyés à Samory et servirent de trophées à la victoire de son armée sur un seul homme...

Les habitants de ces contrées n'avaient pas encore vu d'Européens. Ils connaissent la France et la bravoure française par la façon dont ils ont vu mourir le capitaine Menard...

La mémoire de ce vaillant a déjà reçu une partie des honneurs qui lui étaient dus et une rue de Paris porte son nom. Mais il nous a paru que ce n'était point assez, et un comité s'est formé pour ériger à Lunel, sa ville natale, un monument qui perpétue la gloire du capitaine Menard.

Dans ce but, le comité fait appel au concours des amis du capitaine Menard, c'est-à-dire de tous ceux qui ont au cœur avec l'amour de la France et de sa glorieuse armée le culte de la reconnaissance et de l'admiration de l'héroïsme.

#### LES MEMBRES DU COMITÉ

MM.

ETIENNE, ancien sous-secrétaire d'État aux Colonies, vice-président de la Chambre des députés ;

COMBESCURE, sénateur ;

DÉANDREIS, sénateur ;

COUSIN ELIE, député ;

BINGER, gouverneur de la Côte d'Ivoire ;

CASIMIR MAISTRE, explorateur ;

LE COLONEL MONTEIL, explorateur ;

ROUME, directeur des affaires politiques au Ministère des Colonies ;

DUPONCHEL, président de la Société languedocienne de Géographie ;

MAUNOIR, secrétaire général de la Société de Géographie de Paris ;

GAUTHIOT, secrétaire général de la Société de géographie commerciale ;

JEAN-LOUIS DELONCLE, maître des requêtes au Conseil d'État ;

D<sup>R</sup> VEDEL, vice-président du Conseil général de l'Hérault ;

GEORGES MARTEL, maire de Lunel ;

BLAVY, président de l'Association des anciens élèves du lycée de Montpellier ;

POUCHET, membre de la Société languedocienne de Géographie ;

DRAPEYRON, directeur de la *Revue de Géographie* ;

JOSEPH ANDRÉ, directeur du *Mouvement Africain* ;

MALAVIALLE, professeur au lycée de Montpellier ;

DE LASSALLE, chef de bureau au Ministère de la Justice ;

BONNEL DE MAIZIÈRES, explorateur ;

D'ALBÉCA, administrateur colonial ;

DR BLAYAL »

Ce document<sup>682</sup> permet de présenter les circonstances de sa mort tragique et brutale durant son expédition. Sont ainsi mis en avant sa conduite héroïque, sa ténacité face à l'ennemi et l'exemplarité de son engagement pour faire face à une situation extrêmement périlleuse. Bien entendu, il est impossible d'oublier que ce texte ne peut être qu'élogieux dans la mesure où il a été rédigé dans le but de susciter l'admiration et de faire résonner l'esprit patriotique pour obtenir de généreux dons. D'autre part, il est intéressant d'examiner les présidents et membres constituant ce comité créé uniquement pour financer le monument mémoriel consacré au capitaine Ménard. Parmi eux, apparaît Gabriel Hanotaux, alors ministre des Affaires étrangères. Il est à souligner qu'au sein de la fratrie Ménard, l'un de ses frères, Louis, est médecin et a comme patient Gabriel Hanotaux. Son autre frère, Joseph, est quant à lui le beau-frère de Charles Mangin. Ainsi, le capitaine Ménard, s'il est aujourd'hui un inconnu pour la plupart des Français, a pu susciter en son temps l'intérêt de personnalités des milieux politique, militaire, colonial, savant et de l'exploration. La liste des membres du comité est en ce sens tout à fait évocatrice des liens qu'il a pu entretenir de près ou de loin avec ces divers réseaux d'influence, ou du moins de l'émotion que son décès a pu susciter auprès d'eux. Ce type de



**Figure 34 : Monument commémoratif dédié au capitaine Ménard (Lunel)**

<sup>682</sup> SHD, GR 3Ye dossier n°6342, dossier personnel de Marie Charles François Joseph Ménard : fascicule du Comité pour l'érection d'un monument au capitaine Menard. Aucune date n'est mentionnée sur le document, cependant au vu du formulaire de don qui suit l'énoncé de l'argumentation et qui laisse le souscripteur compléter la date « 189.. », il semble que ce fascicule puisse se situer entre 1895 et 1898 (date d'inauguration du monument).

comité n'est pas exceptionnel et même courant à l'époque, dès lors qu'il est nécessaire de lever des fonds pour élever une statue ou un monument commémoratif. June Hargrove souligne cette prolifération des comités notamment dans le cas de Paris, mais qui est repris aussi en province. Elle insiste aussi sur l'implication de personnalités politiques pour donner du poids aux projets mis en avant, comme nous avons pu le constater dans le cas de la statue dédiée au capitaine Ménard :

« L'habitude de former des comités de patronage indépendants se confirma dans les années 1880. [...] Désormais, les comités impriment brochures et circulaires, réunissent les fonds par des souscriptions publiques, engages les artistes, traversent les arcanes bureaucratiques pour présider enfin à l'inauguration de la statue. Les hommes politiques tiennent naturellement une place éminente parmi les personnalités qui prêtent à l'entreprise le prestige de leur nom et leur appui était indispensable ».

Ce comité formé pour commémorer le capitaine Ménard n'a pas été créé en vain, car il donne lieu à l'érection d'un monument inauguré en 1898, imaginé par le sculpteur Mailland, qui existe toujours à Lunel (Figure 34)<sup>683</sup>. Le socle est surmonté d'une statue du capitaine Ménard, représenté dans le feu de l'action, tenant son revolver dans le prolongement de son bras droit tendu vers l'ennemi et prêt à faire feu, sa main gauche posée sur son cœur, le regard au loin vers l'assaillant, son casque colonial tombé à terre à côté d'un cactus. Véritable monument à la gloire du héros, luttant seul et se défendant au péril de sa vie, cette statue commémore tant le soldat mort au combat que sa vaillance dans l'action. De surcroît, ce type de statue érigée en province témoigne de l'implication de l'ensemble de la France, et non pas seulement de Paris, dans les affaires relevant de l'Outre-mer comme l'explique Robert Aldrich :

« De nombreuses statues se dressent dans les villes et les villages de province, témoins de la fierté locale pour « leur fils » digne d'une célébration nationale ; elles sont tout de même des preuves de l'intérêt « populaire » pour les exploits outre-mer. [...] Ériger des statues des locaux célèbres renforce l'identité d'une ville ou d'une région et indique également sa contribution aux entreprises nationales »<sup>684</sup>.

Cet aspect mémoriel local est assez courant parmi les explorateurs de notre panel d'étude. Nous avons déjà pu le constater en abordant la dénomination de rues ou de bâtiments, mais il

---

<sup>683</sup> Source : photographie réalisée par Lionel Maistre. Inscription sur la plaque : « Capitaine Charles MÉNARD, né à Lunel le 1<sup>er</sup> septembre 1861, polytechnicien et explorateur, mort héroïquement le 4 février 1892 au Soudan. Sa statue, œuvre du sculpteur Auguste MAILLARD en 1897 a été inaugurée en 1898 sous la municipalité de Georges MARTEL. Après la commémoration du centenaire de sa mort en 1992, ses restes mortels, rapatriés de SEQUELA (Côte d'Ivoire), ont été réinhumés le 3 juillet 1992 au carré militaire du cimetière Saint Gérard à Lunel. A.M.P.L. 2009) ».

<sup>684</sup> ALDRICH, Robert, *op. cit.*, p. 210.



est aussi visible dans le cas des monuments, statues ou plaques commémoratives. Le héros local est mis en avant et son souvenir est conservé à travers ces divers types d'objets qui permettent de valoriser une commune à travers les actions d'un de ses habitants.

De cette façon, outre les monuments commémoratifs érigés à la suite d'un décès violent, nombre de communes de naissance ou de villes ayant abrité pendant plusieurs années des explorateurs, décident d'honorer leur distingué « enfant du pays » en lui dédiant une statue ou un monument rappelant ainsi son destin hors du commun et parfois héroïque. Cette démarche relève autant de la fierté d'une communauté d'avoir vu naître ou grandir un explorateur, que d'une volonté de conserver sa mémoire à travers le temps. Il est d'ailleurs à noter que peu d'explorateurs (toutes époques confondues) ont donné lieu à l'érection d'un monument ou d'une statue dans la capitale comme le remarque aussi Robert Aldrich :

« Des explorateurs se trouvent aussi parmi les héros de la France coloniale, ils étaient responsables des avancées scientifiques, de la cartographie des terres inconnues et, souvent, de l'élargissement des revendications françaises. Relativement peu d'entre eux sont rappelés par des monuments parisiens »<sup>685</sup>.

En effet, hormis le monument Flatters présenté précédemment, peu de statues ou monuments ont été consacrés à des explorateurs à Paris. Il est cependant possible d'évoquer le monument érigé à la mémoire de Francis Garnier dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, sculpté par Denys Puech en 1898 et où ses cendres ont été enchâssées le 23 avril 1987 ; ou encore la statue en bronze du Maréchal Gallieni place Vauban (7<sup>e</sup> arrondissement) élevée en 1927, même si la mémoire mise en avant n'est pas celle d'un explorateur. Ce petit nombre de monuments ou statues consacrés à des explorateurs peut s'expliquer par divers éléments contextuels et choix des autorités parisiennes. Le premier réside dans le choix des sujets ou personnalités que la municipalité décide de mettre en avant. June Hargrove présente la chronologie générale qui caractérise les thématiques ou personnalités commémorées dans les rues de la capitale et plus largement de France ainsi :

« Avant 1870, la catégorie vedette des statues élevées en France en dehors des effigies des souverains était celle des héros militaires. Après 1870, elle disparut pratiquement de Paris jusqu'en 1918. L'amertume qui entourait les événements de 1870-1871 et la crainte d'un coup d'État, ravivée par l'épisode de Boulanger, expliquent en partie ce revirement, mais la position dominante des artistes, hommes de lettres et de science révèle aussi un changement dans l'attitude de la société.

Le triomphe des héros culturels témoigne de la diffusion des idéaux du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les mœurs populaires. La connotation humanitaire que les esprits éclairés donnaient au

---

<sup>685</sup> ALDRICH, Robert, *op. cit.*, p. 174-175.

progrès attirait logiquement le respect sur ceux qui s'efforçaient d'améliorer la condition humaine »<sup>686</sup>.

Ce premier élément permet de comprendre pourquoi aussi peu d'explorateurs ont donné lieu à l'érection d'un monument à leur mémoire à Paris. En effet, rappelons que la moitié des explorateurs de notre panel d'étude sont des militaires, ce qui les exclut de la catégorie des « héros culturels » favorisés et valorisés dans les rues de Paris après 1870. D'autre part, si comme l'explique June Hargrove dans son chapitre « Les statues de Paris », la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a donné lieu à la prolifération des statues et monuments commémoratifs à Paris, ce mouvement s'est considérablement réduit au début du XX<sup>e</sup> siècle et ce jusqu'à la fin de la Grande Guerre. L'accroissement démographique, la densité de population, le développement des transports et notamment de l'automobile, rendent les rues parisiennes surchargées et encombrées. C'est pourquoi la municipalité prit certaines mesures pour rendre plus difficile l'érection d'une statue ou d'un monument, demandant un délai minimum de dix ans après la mort de la personnalité<sup>687</sup>. C'est après la Grande Guerre que reprit l'édification de statues, souvent consacrées aux héros du conflit mondial. Cette chronologie laisse en définitive peu de place à la commémoration des explorateurs, ce qui permet d'expliquer le faible nombre de réalisations qui leurs sont consacrées dans la capitale. Reste toutefois le monument consacré au commandant Marchand et aux membres de sa mission Congo-Nil dont Robert Aldrich présente l'histoire et explique sa symbolique :

« Un monument [...] se trouve face à l'ancien musée des Colonies de la Porte Dorée. Il commémore le commandant Jean-Baptiste Marchand (1863-1934) qui mena une expédition d'Afrique centrale en Afrique orientale depuis le Congo jusqu'au Nil. [...]. Le sculpteur Léon-Georges Baudry (1889-1978) reçu en 1936 la commande du monument et l'inauguration aurait dû avoir lieu en 1939, cinq ans après la mort de Marchand. Des délais et la guerre retardèrent le travail et l'inauguration eut finalement lieu en 1949. Le monument est un haut-relief en marbre surplombé par la carte de l'itinéraire de la mission de Loango à Fachoda. Marchand et ses hommes sont représentés de profil, modelés d'après le style de la colonne Trajan à Rome. Le groupe central est composé de cinq hommes en uniformes et casque colonial qui avancent d'un pas résolu accompagnés de deux tirailleurs sénégalais avec des fusils et trois porteurs africains. Ces trois derniers sont nus à l'exception de leurs pagnes et de leurs couvre-chefs. Un peu en arrière, un médecin français assis sur un tabouret soigne la jambe blessée d'un Africain. Le tout dernier personnage se tient solidement campé sur ses jambes et surveille la scène. Marchand est placé à la tête des personnages, avec une plaque ronde en bronze légèrement en retrait qui dédie le monument à la mission Congo-Nil, nommant les soldats français et non les Africains, mentionnant uniquement la présence de 152 tirailleurs sénégalais. Il est évident que le monument est censé être un panorama réaliste et que la

---

<sup>686</sup> HARGROVE, June, « Les statues de Paris », in NORA, Pierre (Dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, p. 1865-1866.

<sup>687</sup> *Ibidem*, p. 1877.

mise en scène du médecin et du malade rappelle la « mission civilisatrice ». Africains et Européens sont dépeints comme camarades. Le regard droit et les uniformes soignés soulignent la discipline des soldats tandis que les corps musclés des porteurs est à la limite des stéréotypes d'autochtones subalternes mais inestimables.

Lors de l'inauguration du Monument Marchand, la vision française de l'Empire se transformait et déjà le vent des nationalismes commençait à secouer les colonies. À la fin de l'Empire, le monument demeura un témoignage d'une époque lointaine. En 1978, puis encore en 1982, il fut défiguré avec de la peinture. En 1983, il a été dynamité et n'a jamais été restauré. Le monument tronqué affiche un rappel de la fierté impériale et de la colère post-coloniale »<sup>688</sup>.

**Œuvre non reproduite par respect du droit d'auteur**

**Figure 35 : Monument au commandant Marchand (Paris 12<sup>e</sup>)<sup>689</sup>**

Ce monument dédié au commandant Marchand et à sa mission Congo-Nil à Paris est quelque peu paradoxal. En effet, choisir de commémorer une expédition telle que la mission Marchand reste une démarche induisant par essence l'ambivalence et la controverse. C'est à la fois rappeler et se souvenir d'un échec français face aux Britanniques, de tensions diplomatiques entre les deux États, tout en portant Marchand au rang de héros national en

---

<sup>688</sup> ALDRICH, Robert, *op. cit.*, p. 175-177.

<sup>689</sup> Source : « P1030718 Paris XII monument au commandant Marchand rwk » par Mbzt — Travail personnel. Sous license CC BY 3.0 via Wikimedia Commons :

[http://commons.wikimedia.org/wiki/File:P1030718\\_Paris\\_XII\\_monument\\_au\\_commandant\\_Marchand\\_rwk.JPG#/media/File:P1030718\\_Paris\\_XII\\_monument\\_au\\_commandant\\_Marchand\\_rwk.JPG](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:P1030718_Paris_XII_monument_au_commandant_Marchand_rwk.JPG#/media/File:P1030718_Paris_XII_monument_au_commandant_Marchand_rwk.JPG)

dressant ce monument en son honneur. Dans la conclusion de son ouvrage consacré à Fachoda, Marc Michel présente ces deux facettes que comporte cette mission :

« Fachoda, c'est la mission Marchand, rappelons-le. La crise ne se serait pas produite sans l'envoi de cette expédition à travers l'Afrique pour y contrer les Anglais et les obliger à évacuer l'Égypte. Ce fut un échec dont la leçon essentielle était, sans aucun doute, qu'il ne fallait pas y aller !

Elle eut pourtant un résultat positif. Six ans après la flambée de fièvre de 1898 où l'anglophobie et d'antidreyfusisme se prêtèrent la main, tout paraît (presque) oublié : la République est rassurée et on célèbre maintenant l'Entente cordiale. [...]

La mission Marchand, à l'origine de Fachoda, a été célébrée comme un exploit héroïque. Elle le fut. Elle revint à peu près intacte d'une traversée de l'Afrique de plus de 6 000 kilomètres qui n'avait jamais été réalisée auparavant, après des aventures extraordinaires. [...] En définitive, cette épopée est ce qui resta de plus marquant des aventures en Afrique dont le seul témoin est le monument qui encore aujourd'hui fait face à l'ancien musée des Colonies devenu Cité de l'immigration. Mais la mission Congo-Nil et la crise de Fachoda n'étant rappelées par aucune commémoration, ni par aucun programme d'enseignement, l'une comme l'autre ont disparu de la mémoire nationale [...].

La mission Marchand et Fachoda constituèrent cependant des épisodes marquants de l'histoire européenne et de l'histoire de l'Afrique »<sup>690</sup>.

Commémorer la mission Marchand à travers l'érection d'un monument constitue ainsi un moyen de rappeler l'exploit accompli par les membres de cette ambitieuse expédition, leur patriotisme et leur mérite d'avoir suivi les ordres adressés par leur hiérarchie et les instances politiques ; mais aussi de célébrer un épisode de l'histoire de France qui a abouti à un rapprochement franco-britannique toujours en vigueur. De surcroît, ce monument dans sa composition, véhicule une certaine vision de l'histoire coloniale de la France, mettant en relief cette volonté de « mission civilisatrice » exprimée par nombre de partisans des conquêtes coloniales. Marchand et son expédition, malgré l'échec de Fachoda, demeurent des symboles de l'exploration et de l'aventure coloniale de la France en Afrique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Élevé au rang de héros, Marchand incarne d'autre part l'union de la France retrouvée après l'épisode de l'affaire Dreyfus de par l'unanimité qu'il suscite à son retour. Marchand peut ainsi être considéré comme un « héros martyr » et Fachoda comme une « glorieuse défaite » comme le souligne Edward Berenson, dans son chapitre<sup>691</sup> consacré à Marchand.

En définitive, à l'exception de quelques monuments ou statues érigés dans la capitale, c'est essentiellement en province que la mémoire des explorateurs est conservée à travers ce type de réalisations. C'est donc une mémoire locale et presque familiale qui est mise en avant à

---

<sup>690</sup> MICHEL, Marc, *Fachoda : guerre sur le Nil*, Paris, Larousse, 2010, p. 216-217.

<sup>691</sup> BERENSON, Edward, *Les héros de l'Empire : Brazza, Marchand, Lyautey, Gordon et Stanley à la conquête de l'Afrique*, trad. Marie Boudewyn, Paris, Perrin, 2012, p. 211-248.

travers ces ouvrages. Le cas de la statue du capitaine Ménard à Lunel, évoqué plus haut, est un premier exemple. Mais les villes n'honorent pas seulement les explorateurs morts durant leur expédition, elles dressent aussi des monuments à des individus qui se sont distingués, ont fait parler d'eux de par leurs découvertes et leurs prises de risque, et qui ont d'autre part permis de faire rejaillir sur leur commune de naissance ou de résidence une infime partie de leur gloire. C'est ainsi exprimer une fierté et un sentiment d'orgueil local que de commémorer le souvenir du héros du pays. Les exemples sont multiples et diversifiés, comme présentés dans le florilège non exhaustif qui suit : un monument dédié à Gustave Binger avec son buste en bronze réalisé par Baudry est édifié à l'Isle-Adam (Val d'Oise), commune où il réside à la fin de sa vie jusqu'à son décès, décidé en conseil municipal les 20-21 août 1937 (moins d'un an après son décès) et financé par un comité créé à cet effet sous le haut patronage du président de la République Albert Lebrun<sup>692</sup> ; un buste de Gabriel Bonvalot est érigé en 1936 (trois ans après son décès) à l'initiative du Comité Duplex dont il était le fondateur, sur la place qui porte son nom à Brienne-le-Château (Aube), ville où il a vécu et dont il fut le maire (1912-1920) ; un monument est élevé aux quatre Largeau à Niort (Deux-Sèvres), berceau de la famille, et inauguré le 14 juillet 1931, il est dédié à Victor Largeau « administrateur des colonies-Explorateur saharien-pionnier du Congo et de l'Oubangui », et à ses trois fils Emmanuel « élève de l'École de Saint-Maixent-Membre de la mission Congo-Nil », Fernand « Colon et apôtre de la cause française aux Nouvelles Hébrides », Charles « Sergent d'infanterie de marine-mort à Madagascar » ; un monument dit « les éléphants » est érigé à La Rochelle et est consacré au « pionniers de la Côte d'Ivoire » en honorant Marcel Treich-Laplène, Amédée Brétignière et Arthur Verdier qui sont représentés dans des médaillons, inauguré en septembre 1937 il célèbre les cinquante ans de la création du premier comptoir français à Grand-Bassam par Arthur Verdier. Les monuments et statues situés en province, dans les communes de naissance, de résidence ou de décès des explorateurs sont assez nombreux comme le souligne les quelques exemples ci-dessus présentés. Ils célèbrent un homme, une famille ou encore des individus ayant participé à une même entreprise. Leur érection coïncide généralement à une date clé de leur histoire (décès, anniversaire de décès ou de naissance, anniversaire quelconque) et sont la plupart du temps financés par des comités créés à cet effet. Certaines fois l'initiative de ces comités est le fait d'un membre de la famille (veuve, enfants), d'amis ou compagnons de route, ou encore de sociétés savantes et autres

---

<sup>692</sup> AUBOIN, Claude, *Au temps des colonies Binger explorateur de l'Afrique occidentale*, Nice, Bénévent, 2008, p. 284-286.

chambres de commerce ou instances pouvant donner une envergure au projet et rassembler suffisamment de fonds pour aboutir à l'érection du monument ou de la statue.

Si les monuments et autres statues commémoratives consacrés à des explorateurs restent en définitive assez peu nombreux en France, essentiellement concentrés en province, il semble ainsi presque étonnant d'en trouver à l'étranger.

Quelques explorateurs ont suffisamment marqué de leur empreinte les territoires ultramarins où ils se sont distingués pour mériter d'avoir leur mémoire conservée à travers l'érection d'un monument en leur honneur à l'étranger. Le Graphique 105 et le Graphique 107 permettent d'observer que trente-huit explorateurs du panel d'étude ont fait l'objet d'une réalisation commémorative à l'étranger, certains donnant lieu à deux ou trois érections de monuments ou de statues, permettant d'atteindre un total de cinquante-et-une constructions commémoratives. Plusieurs cas de figures peuvent se présenter quant à la mise en œuvre et la pérennisation de tels projets, notamment en matière de contexte historique (monument construit durant la période coloniale/après les indépendances), de contexte géographique (monument érigé en territoire colonial français/hors de l'empire colonial français), ou encore de conservation (monument détruit au moment des indépendances/conservé/déplacé/rapatrié en France). Quelques réalisations témoignent de cette diversité des situations qui apparaissent au regard des éléments rassemblés dans notre panel d'étude. Le premier constat réside dans des projets qui ont vu le jour en très grande majorité avant les périodes de décolonisation et sur des territoires sous influence française. Bien entendu les exceptions existent, mais demeurent suffisamment rares pour évoquer une mémoire principalement coloniale, permettant de jalonner les territoires conquis de monuments célébrant les héros ayant permis d'accroître le domaine colonial français. C'est une mémoire purement française, commanditée par la France et non par les pays colonisés, c'est pourquoi les explorateurs qui sont choisis pour être l'objet de cette mémoire sont aussi en grande majorité des « explorateurs-conquérants » qui ont mené ces deux activités en parallèle ou de concert. Du point de vue de la temporalité, il ressort que c'est en règle générale dans les années précédant la Grande Guerre ou dans l'entre-deux guerre que ces réalisations mémorielles ont vu le jour, périodes de mise en valeur des colonies, mais forcément en lien aussi avec la date de décès de l'individu honoré. L'une des très rares constructions mémorielles réalisée après la période de décolonisation est le Mémorial (ou mausolée) dédié à Pierre Savorgnan de Brazza à Brazzaville, où ses cendres ont été transférées d'Alger, donnant lieu à une cérémonie

officielle le 3 octobre 2006 en présence de la famille Brazza, du président congolais, du ministre des Affaires étrangères français, du descendant du roi Makoko (avec qui Brazza avait signé le traité éponyme), des descendants de la tribu des Téké liée par le sang à Brazza, ou encore l'une des descendantes d'Albert Dolisie (compagnon de route de Brazza)<sup>693</sup>. Cet ouvrage a donné lieu à nombre de polémiques, tant par son coût, que par la démesure de ses dimensions, que par les revirements et requêtes de la famille Brazza, ainsi que par les critiques formulées par certains opposants évoquant une apologie du colonisateur. Et l'histoire ne semble pas encore close à l'heure actuelle, certains membres de la famille Brazza demandant désormais le rapatriement de ses cendres en Italie. La construction de ce mausolée a aussi donné lieu à l'écriture de plusieurs romans consacrés à l'Afrique que Nicolas Martin-Granel analyse dans son article intitulé « « Abracadabrazza » ou le roman du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza »<sup>694</sup>. La construction du mémorial Brazza au Congo semble être l'un des seuls exemples de réalisation commémorative dans une ancienne possession coloniale française à une période succédant aux indépendances. En ce qui concerne les territoires qui n'ont pas été sous influence française, un seul et unique projet a vu le jour, avec beaucoup moins de retentissement médiatique et même dans le plus grand silence ou désintérêt général pourrions-nous dire. En effet, en 2009, l'ambassade de France en partenariat avec l'Académie des Arts d'Ouzbékistan a ouvert un concours<sup>695</sup> pour la réalisation d'un buste de l'explorateur du continent asiatique Joseph Martin, devant être installé dans une école de Ferghana en Ouzbékistan (école qui porte son nom), ville où il est enterré. Dans le même temps, une plaque commémorative devait être imaginée pour être disposée sur son lieu de sépulture. De ce concours, ont vu le jour un buste et une plaque commémorative mises en place en présence des autorités françaises et des représentants de la municipalité de Vienne (Isère), sa ville natale. En définitive, ces deux constructions commémoratives relativement récentes sont diamétralement opposées, notamment du point de vue de leur impact médiatique. Si le mémorial consacré à Brazza a fait couler des litres d'encre de par la renommée, les actions et les implications coloniales auxquelles font référence la personne même de Brazza, au contraire, le cas de Joseph Martin, qui n'a pas démerité pour autant semble être passé

---

<sup>693</sup> BERNAULT, Florence, « Colonial bones : the 2006 burial of Savorgnan de Brazza in the Congo », *African Affairs*, vol. 109 / 436, janvier 2010, p. 367-390.

<sup>694</sup> MARTIN-GRANEL, Nicolas, « « Abracadabrazza » ou le roman du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza », *Cahiers d'études africaines*, n° 197, avril 2010, p. 293-307.

<sup>695</sup> MIRKHUROZOVA, Yulduz, « Homage to Joseph Martin | San'at | Archive of San'at magazine », [En ligne : [http://sanat.orexca.com/2010/2010-1/ulduz\\_mirhurozova-2/](http://sanat.orexca.com/2010/2010-1/ulduz_mirhurozova-2/)]. Consulté le 30 novembre 2015.

totalemment dans les oubliettes de l'histoire et surtout de la mémoire française. Sa renommée et son souvenir semblent bien plus inscrits sur le sol ouzbèk que dans son propre pays ce qui peut sembler totalement paradoxal et surprenant.

Cependant, si dans le cas de l'Afrique, la grande majorité des monuments commémoratifs ont été élevés pendant l'époque coloniale, notamment pendant l'entre-deux-guerres comme l'expliquent<sup>696</sup> Jean-Pierre Chrétien et Jean-Louis Triaud dans leur ouvrage consacré aux enjeux de mémoire en Afrique, un certain renouveau des démarches mémorielles apparaît depuis une vingtaine d'années :

« Mais il n'est pas douteux que depuis quelques années les lieux de mémoire tendent à se multiplier en Afrique au moins francophone. [...] »

Mais pour les Africains, il en va tout autrement ; la colonisation ne peut être esquivée ; les parents, les grands-parents des hommes et des femmes d'aujourd'hui l'ont vécue et en ont transmis les marques indélébiles, au même titre que le reste du passé, aux générations actuelles. La colonisation en elle-même est devenue lieu de mémoire, quelle que soit la façon dont on l'aborde : en ennemie d'abord, en fait toujours, en héritage aujourd'hui, elle est aussi histoire de l'Afrique. Ne sourions donc pas, et ricanons moins encore sur ce travail de mémoire. Il permet aux Africains de comprendre et d'étudier en quoi et pourquoi leur futur se situe dans l'avenir et non dans un retour rêvé à un passé révolu et détruit – car toute destruction implique la ré-émergence d'une réalité faite de l'apport complexe et cumulé des expériences passées, fussent-elles les plus malheureuses »<sup>697</sup>.

La question mémorielle ne s'attache plus simplement aux héros des indépendances ou aux histoires pré-coloniales, elle concerne aussi la période coloniale qui fait partie intégrante de l'histoire et de la mémoire africaine. C'est pourquoi, certaines initiatives telles que le mémorial Brazza peuvent être observées, même s'il reste controversé. De la même façon, le Mali a fait la part belle dans les rues de Bamako à la mémoire de la période coloniale. Deux places attirent surtout l'attention quant au sujet qui nous intéresse. En effet, dans le quartier de Koulouba, proche du palais présidentiel, ont été aménagées la Place des explorateurs et la Place des gouverneurs. Ces deux sites privilégiés permettent de renouer avec une mémoire jusque-là oubliée délibérément. Rosa de Jorio dans son article consacré aux politiques de mémoire au Mali, présente une chronologie détaillée des diverses phases traversées par le Mali en matière de mémoire et d'oubli. Elle précise que la première phase, à la suite de l'indépendance et ce jusqu'au début des années 1990, s'est caractérisée par un rejet de toute forme de mémoire consacrée à l'époque coloniale :

---

<sup>696</sup> CHRÉTIEN, Jean-Pierre et TRIAUD, Jean-Louis, *Histoire d'Afrique : les enjeux de mémoire*, Paris, Karthala, 1999, 503 p. 379.

<sup>697</sup> *Ibidem*, p. 384-385.



« In contrast to Senegal (McLaughlin n.d.), where major French colonial monuments were seen as an integral but not uncontested part of the national patrimony, the new political leadership promoted the physical removal of the most obvious markers of the colonial presence, monuments such as statues of explorers and conquerors, but they did not carry this project out systematically, and most monuments were dismantled and abandoned on the grounds of governmental buildings or in the storage facilities of the presidential palace. Several geographical locations, such as neighborhoods, roads, and squares, were renamed (Y. Coulibaly 2001) and administrative boundaries redefined, as marked by the dissolution of the *chefferies de canton* and the constitution of new administrative units, the *arrondissements* (Meillassoux 1970:107) »<sup>698</sup>.

Ces démantèlements et autres changements de noms, ont été nombreux, même s'ils n'ont cependant pas été systématiques. Mais cette phase de rejet a été suivie par un renouveau mémoriel, introduit par le président Konaré, lui-même historien.

« A similarly eclectic effort at inclusion can be detected in the Place des Explorateurs (the Explorers' Square), which can be read as a tribute to human inquisitiveness (European explorers), dedication and hard work (ciwara), and learning (the literacy statue), and which draws equally upon traditional and Western symbols. The display has not fully persuaded some Malian audiences, and it has been the object of harsh critiques by members of the opposition for allegedly expressing the resurrection of the assimilation dream—a powerful strategy of French colonial domination. This is a heterogeneous square, displaying bronze busts of renowned nineteenth century explorers, such as Gordon Laing (1826) and René Caillié (1928), who represent Western fascination for Timbuktu, la *ville mystérieuse*, Eugène Mage (1863–1866), and Pierre Soleillet (1878), who visited Ségou under the Toucouleur invaders (De Benoist 1989). All these explorers left behind memoirs and reports of their travels, writings that constitute important references in the study of precolonial history and the initial phases of French conquest. Also included in the series, guarding an entrance to the square, is the towering statue of Colonel Borgnis-Desbordes, an agent of French colonization and the conqueror of Bamako.

The renewed exhibition of some of the colonial statues that were removed in the aftermath of independence from French rule was a highly contested aspect of Konaré's monument politics »<sup>699</sup>.

---

<sup>698</sup> DE JORIO, Rosa, « Politics of Remembering and Forgetting : The Struggle over Colonial Monuments in Mali », *Africa Today*, vol. 52 / 4, Summer 2006, p. 84 : [Contrairement au Sénégal (McLaughlin s.d.), où les principaux monuments coloniaux français ont été considérés comme une partie intégrante mais pas incontestée du patrimoine national, la nouvelle direction politique prônait l'élimination physique des marqueurs les plus évidents de la présence coloniale, des monuments tels que les statues des explorateurs et des conquérants, mais ils ne conduisirent pas ce projet de manière systématique, et la plupart des monuments ont été démantelés et abandonnés au pied des bâtiments gouvernementaux ou dans les magasins du palais présidentiel. Plusieurs emplacements géographiques, telles que des quartiers, des routes, et des places, ont été renommés (Y. Coulibaly 2001) et les structures administratives redéfinies, telles que la dissolution des *chefferies de canton* et la constitution de nouvelles unités administratives, les *arrondissements* (Meillassoux 1970: 107)].

<sup>699</sup> DE JORIO, Rosa, *op. cit.*, p. 90-91 : [Un effort similaire éclectique d'intégration peut être détecté dans la Place des Explorateurs (Place des Explorateurs), qui peut être lu comme un hommage à la curiosité humaine (explorateurs européens), au dévouement et au travail acharné (de Ciwara), et à l'apprentissage (la statue de

Cette Place des Explorateurs est donc une forme de symbole où se côtoient explorateurs français et britanniques de diverses époques, un pionnier de la conquête et des représentations du travail et de l’alphabétisation. Ajoutons un autre explorateur français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle non mentionné par Rosa De Jorio, le père Augustin Hacquard, qui pris part notamment à la mission Hourst au Niger et au Soudan (1895-1896) et dont la statue a aussi été installée sur cette place. Ce pêle-mêle quelque peu désordonné quant à la variété des sujets représentés et commémorés reste cependant une marque de l’intérêt renouvelé pour une mémoire longtemps volontairement oubliée ou reniée. C’est un lien entre passé et présent, entre Afrique et Occident qui est ainsi modélisé à travers l’assemblage hétérogène d’éléments et de personnalités ayant contribué à l’histoire du Mali. Cette forme de renouveau mémoriel est aussi visible dans le même quartier de Bamako à travers la construction de la Place des Gouverneurs<sup>700</sup>, où chaque ancien dirigeant de la période coloniale (les appellations et fonctions ont varié selon les époques) est présent dans l’ordre chronologique sous la forme d’une stèle de marbre blanc avec un médaillon à son effigie et une plaque donnant les dates où il a été en fonction au Mali. Plusieurs explorateurs<sup>701</sup>, ont également leurs stèles même si dans ce cas ce n’est pas leur souvenir en tant qu’explorateur qui est commémoré, mais leur action en qualité d’administrateur ou de conquérant.

Un dernier aspect concernant ces monuments ou statues d’explorateurs élevés à l’étranger, repose sur la question de leur conservation, de leur destruction, de leur déplacement ou leur rapatriement. Lorsque le monument ou la statue n’est plus à son emplacement initial, il est

---

l’alphabétisation), et qui met en avant à parts égales des symboles traditionnels et occidentaux. L’exposition n’a pas pleinement convaincu certains publics maliens, et elle a été l’objet de critiques sévères de la part des membres de l’opposition du fait du message véhiculant prétendument la résurrection du rêve d’assimilation - une puissante stratégie de la domination coloniale française. C’est un carré hétérogène, exposant bustes en bronze de célèbres explorateurs du XIX<sup>e</sup> siècle, tels que Gordon Laing (1826) et René Caillié (1928), qui représentent la fascination occidentale pour Tombouctou, la ville mystérieuse, Eugène Mage (1863-1866), et Pierre Soleillet (1878), qui a visité Ségou durant la période des envahisseurs Toucouleurs (De Benoist, 1989). Tous ces explorateurs ont laissé derrière eux des mémoires et rapports de leurs voyages, des écrits qui constituent des références importantes dans l’étude de l’histoire précoloniale et des phases initiales de la conquête française. Est également présente, gardant l’entrée de la place, l’imposante statue du colonel Borgnis-Desbordes, un acteur de la colonisation française et le conquérant de Bamako.

L’exposition renouvelée de certaines des statues coloniales qui avaient été retirées à la suite de l’indépendance de la domination française a été un aspect très contesté de la politique de Konaré en matière de monuments].

<sup>700</sup> DE JORIO, Rosa, *op. cit.*, p. 91.

<sup>701</sup> Parmi eux citons : Audéoud, Clozel, Gallieni, Combes, Trentinian, ...

possible qu'il ait été déplacé. Divers exemples permettent de constater ce phénomène assez courant qui s'opère généralement à la suite des indépendances. Pendant un temps, l'œuvre semble perdue ou détruite, mais on la retrouve dans un lieu différent. C'est ainsi le cas du monument consacré au docteur Ballay en Guinée. Financé par une souscription publique et réalisé par le sculpteur Henri Allourd, le monument est inauguré à Conakry le 30 janvier 1908, sur la place qui porte son nom. Après l'indépendance, en 1958, on perd la trace de cette réalisation qui est réapparue au Musée National Sandervalia de Conakry. De la même façon, une statue d'Auguste Pavie, réalisée par Paul Ducing et inaugurée en 1933 à Ventiane au Laos, est déplacée en 1972 dans les jardins de l'ambassade de France. Un monument consacré aux explorateurs Casimir Maistre et Louis Mizon à Garoua (Cameroun) et inauguré le 23 février 1937 est détruit lors de l'indépendance. Cependant la plaque apposée sur le monument a été récupérée et installée un temps au consulat de France de Garoua.



**Figure 36 : Monument et plaques commémoratifs aux explorateurs Maistre et Mizon<sup>702</sup>**

De cette façon, les bâtiments diplomatiques français semblent devenir les réceptacles de la mémoire de l'exploration et/ou de la colonisation. Sortes de refuges pour monuments en péril, ils recueillent, conservent ou sauvent de la destruction sur le sol français, mais en territoire étranger, quelques fragments de la mémoire locale et française dans leur enceinte. Certains monuments semblent cependant avoir disparu. Ainsi le monument dédié au général Mangin à

<sup>702</sup> À gauche : photographie provenant des archives privées de la famille Maistre, monument aux explorateurs Maistre et Mizon lors de son inauguration le 23 février 1937. À droite : photographie réalisée par Augustin Durand, plaque commémorative conservée dans le bureau du consul de France à Garoua : « À la glorieuse mémoire des explorateurs français MAISTRE et MIZON – Missions de la Bénoué – 1890 à 1893 ».

Dakar et inauguré en 1936, s'il était encore présent en 1986<sup>703</sup>, est aujourd'hui introuvable. Le dernier cas de figure qu'il est possible d'identifier est le rapatriement. Certains monuments ou statues sont ainsi démontés puis réinstallés en France. C'est le cas du monument consacré au général Laperrine et à Charles de Foucauld dont le bas-relief en bronze est réalisé par F. Bouffez en 1931. D'abord érigé à Ouargla (Algérie), avant d'être rapatrié en France et installé dans les jardins du Musée du Souvenir des Écoles de Coëtquidan. Ce monument côtoie ainsi d'autres réalisations rapatriées d'Afrique du Nord telles que la statue du maréchal Leclerc initialement érigée à Casablanca ou encore le buste du maréchal Franchet d'Esperey de retour de Mostaganem (Algérie)<sup>704</sup>. Ce phénomène n'est pas exclusif aux explorateurs, mais à toute forme de monument rappelant la présence et la domination française après les indépendances. Robert Aldrich a mis en relief ces rapatriements et explique les raisons de ces déménagements :

« Les « Monuments en exil » constituent un des souvenirs les plus vifs et les plus poignants de la domination française en Algérie. Ce sont des statues de conquérants impériaux et de soldats courageux érigées en l'honneur de l'expansion et afin de marquer la possession »<sup>705</sup>.

« Un des groupes de monuments coloniaux les plus étranges consiste en une trentaine de statues ramenées d'Algérie après l'Indépendance. L'Afrique du Nord coloniale hébergea de nombreuses statues de généraux et maréchaux français érigées en honneur de ceux qui fondèrent l'Algérie française, imitant la mode métropolitaine de « statufier » les grands de ce monde, une manière d'hommage local au style métropolitain. Les monuments affirmaient le lien entre l'Algérie et l'Hexagone : deux terres unies par les mêmes héros. Les statues étaient destinées à renforcer le nationalisme français et, après 1870, à inculquer les vertus républicaines. De telles statues soulignaient clairement la domination française aux musulmans qui passaient devant : un rappel constant de l'imperium français. En revanche, elles transgressaient également l'interdit musulman de représenter l'être humain ; cette violation n'étant qu'une autre façon de renforcer l'autorité française. Ces monuments furent « en danger » après l'indépendance de l'Algérie et beaucoup furent « rapatriés » en France »<sup>706</sup>.

Ce ne sont pas simplement les monuments dédiés aux généraux et maréchaux qui ont ainsi dû être sauvés et rapatriés en France, mais toute forme de mémoire faisant référence à la présence française en Afrique du Nord. Les réalisations consacrées aux explorateurs au même titre qu'aux acteurs de la conquête (certains ayant fait partie des deux catégories) ont subi le même sort et au risque d'être détruites ont dû être évacuées vers la France.

---

<sup>703</sup> MANGIN, Louis-Eugène, *Le général Mangin*, Fernand Lanore, 1986, p. 256-257.

<sup>704</sup> ALDRICH, Robert, *op. cit.*, p. 251.

<sup>705</sup> *Ibidem*, p. 187.

<sup>706</sup> *Ibidem*, p. 184.

En définitive, ces œuvres commémoratives que sont les monuments et statues, érigées en France et à l'étranger, si elles ne sont pas nombreuses, font cependant la part belle à certaines grandes figures de l'exploration ainsi qu'à des individus restés inconnus de leur temps et *a fortiori* à notre époque. Ces ouvrages d'art s'appuient avant tout sur une mémoire locale (en France ou à l'étranger) ou familiale et à de plus rares occasions à des mémoires plus larges (comme nous avons pu le constater dans le cas de Brazza). D'autres objets sont aussi utilisés pour garder le souvenir des explorateurs : les plaques commémoratives.

Moins onéreuses qu'une statue ou un monument, et donc faisant appel à moins de donateurs, moins ouvragées et artistiques, et en conséquence ne requérant pas le travail spécialisé d'un artiste sculpteur, les plaques commémoratives représentent des objets mémoriels, certes moins imposants, mais tout aussi significatifs d'une volonté de conserver la mémoire d'un individu s'étant démarqué d'une façon ou d'une autre. Nos rues françaises regorgent de ces plaques qui en quelques lignes, en quelques mots et/ou dates résument la vie d'un homme ou d'une femme s'étant distingué par des actions peu communes. Cependant, comme les noms de rues, est-ce à dire que le passant prête une attention à ses plaques dans sa vie de tous les jours... Rien n'est moins sûr quant à l'intérêt que peuvent représenter ces objets mémoriels pour tout un chacun.

Le Graphique 105 permet de mettre en lumière que parmi les explorateurs de notre panel, trente-trois d'entre eux possèdent au moins une plaque commémorative en France qui leur est dédiée et onze dans le cas de l'étranger. Ces nombres sont très peu élevés (notons toutefois que plusieurs ont fait l'objet de plus d'une plaque commémorative), malgré le plus faible coût de mise en œuvre de telles plaques en comparaison avec l'élévation de monuments. En regardant dans le détail les résultats obtenus, il est fréquent de constater que ces plaques sont pour la plupart installées sur les maisons de naissance, de résidence ou de décès des explorateurs. C'est avant tout une mémoire locale et familiale qui s'exprime à travers la pose de ces plaques. Autres lieux souvent utilisés pour apposer ce type de plaque commémorative les sites où l'individu a exercé sa profession ou a étudié : caserne, laboratoire, faculté, école, etc. Ce sont avant tout des lieux qui ont été fréquentés par l'individu dans le cadre de sa vie personnelle ou professionnelle. C'est pourquoi, nombreuses sont les plaques dont la formulation débute par « Ici » ou « Dans cette maison », accompagné de l'activité exercée en ce lieu « est né », « a habité », « a séjourné », « est décédé », etc. Contrairement aux statues et monuments qui, à l'exception de quelques cas, n'ont que peu de lien avec les lieux fréquentés personnellement par l'individu commémoré, les plaques sont avant tout des formes d'objets

mémoriels intrinsèquement liés à une situation géographique précise ou à un bâtiment. L'intérêt n'est pas alors d'imaginer une représentation évocatrice de son héroïsme, de glorifier ses actions par le biais de l'art, mais de le situer géographiquement au sein d'une communauté et de résumer non pas par des images, mais par des mots les actions hors du commun réalisées par l'individu commémoré. Notons cependant, que plus d'un monument ou statue sont accompagnés d'une plaque qui donne quelques informations à la gloire de l'individu représenté. Toutefois, les plaques commémoratives ont un caractère moins ostentatoire ou formel, et souvent plus privé dans leur formulation en comparaison avec celles des monuments. On touche à un domaine plus intime de l'individu commémoré à travers ces lieux qu'il a connus, fréquentés et qui le rendent moins éloigné de la réalité qu'une statue allégorique.

En matière de temporalité, il est difficile de déceler des époques plus propices à la pose de plaques commémoratives. Le seul point commun, semble être, en toute logique, une démarche qui suit le décès de l'explorateur à plus ou moins long terme. L'initiative revient tant aux familles des disparus, qu'à des municipalités, qu'à des établissements ou des sociétés savantes et autres associations. Pour ce qui est des financements, quoique moins coûteuses que les monuments ou statues, les plaques sont aussi souvent le fait de comités créés à cet effet. Cependant, certains acteurs plus atypiques peuvent aussi être cités. Le cas de la plaque commémorative consacrée au père Armand David à Espelette (Pyrénées-Atlantiques) est peu courant. En effet, elle a été financée par l'organisation non gouvernementale internationale de protection de l'environnement WWF Fonds Mondial pour la Nature sur sa maison natale, avec l'inscription suivante : « Dans cette maison, le 7 Septembre 1826, est né le père Armand David missionnaire lazariste, explorateur de la Chine et du Tibet, botaniste, zoologiste et naturaliste »<sup>707</sup>. Notons que le logo de l'organisation WWF est un panda, et que le père David est connu comme étant le découvreur des pandas géants chinois. Il est fort possible que ce soit pour cette raison que cette organisation ait souhaité honorer la mémoire de ce naturaliste.

Malgré la variété des acteurs publics ou privés ayant pris part à l'élaboration de ces plaques commémoratives, il en est un qui a été créé exclusivement pour conserver et transmettre la mémoire des Français s'étant distingués dans les colonies, et notamment des explorateurs : le Souvenir colonial français. Créé en 1909 par Paul Pelet sur le modèle du Souvenir français<sup>708</sup>, il devient par décret :

---

<sup>707</sup> La plaque comporte le même texte en basque, français et anglais.

<sup>708</sup> Souvenir français : créé en 1887 par François-Xavier Niessen à la suite de la guerre franco-prussienne.

« Le 12 juillet 1911, a été déclaré le « Souvenir colonial français ». Association nationale pour « l'hommage aux morts coloniaux ». »<sup>709</sup>

L'appel du Souvenir colonial français, relayé en 1910 par la Société de géographie de Paris dans *La Géographie*, précise les raisons de cette création et les buts que ce comité s'est fixé :

« Le souvenir colonial français, dont M. Bourdarie a déjà entretenu la Société de Géographie, en lui présentant une statuette de l'explorateur de Béhagle, est constitué par un groupe composé de MM. Paul Pelet, Marcel Dubois, Hulot, Louis Marin, député, A. Fourneau, Paul Labbé, Aug. Terrier, Robert de Caix, P. Vuillot, Bourdarie. De l'appel que ce comité adresse au public, nous détachons les passages suivants :

« Quelques-uns des hommes, qui, à titre de précurseurs, de promoteurs ou d'administrateurs, ont contribué avec le plus d'éclat et de succès à la création de notre empire colonial, ont reçu un hommage public de leurs compatriotes. Après la mort qui apaise les dissentiments et impose le silence aux discordes, leur statue a été dressée sur la place publique en témoignage de notre reconnaissance, parfois de notre repentir.

« Aucun de ces hommes n'avait cherché le succès personnel ; ils ont fini par trouver la gloire. Cette gloire les déborde et enveloppe solidairement tous ceux qui, à leur suite ou à leur exemple, ont donné leur vie pour l'œuvre française.

« Cependant, parmi tous ces bons ouvriers de notre épopée coloniale, à côté de noms illustres et de gloires consacrées, certains noms inspirent un sentiment de piété compatissante ce sont ceux surtout qui n'ont pu donner toute leur mesure et qui, vaincus par l'ennemi ou par la maladie, disparus au milieu des incidents de la lutte après les avoir marqués d'une trace personnelle, n'ont fourni qu'une courte carrière. Leur vie brève a été dévouée, et leur mort parfois héroïque.

« C'est à ces héros de second plan que nous nous proposons d'ouvrir comme un foyer. Leur nom, parfois ignoré du grand public, sera inscrit par nos soins autour d'un médaillon ou sur un socle modeste dans la collection de nos statuettes coloniales.

« Pour figurer dans la série de nos statuettes, il faudra remplir les conditions suivantes : 1° être mort, mais pas nécessairement au champ d'honneur et dans l'action ; 2° dans l'œuvre coloniale française, avoir révélé une physionomie individuelle, laissé une trace personnelle ; 3° n'avoir pas reçu d'hommage public sous forme de monument.

« Chaque année, une figure coloniale sera reproduite par la sculpture sous la forme de statuette ou de médaillon. À titre exceptionnel, une stèle enchâssant un médaillon sera envoyée au poste le plus voisin du lieu où sera tombé l'un des nôtres, érigée sur place et confiée à la garde de comités locaux. »

Le Souvenir colonial se propose encore de faire revivre la mémoire de ces bons Français par des conférences, ou même par des moyens tout à fait populaires tels que les images d'Épinal ou les couvertures des cahiers d'école. »<sup>710</sup>

Cet appel, destiné à recruter des membres et obtenir des dons n'est pas anodin. Qu'il soit relayé par la Société de géographie l'est encore moins. Les membres du comité du Souvenir français font tous partie de cette société savante et plus d'un sont d'anciens explorateurs ou

---

Voir : <http://le-souvenir-francais.fr/notre-histoire/>

<sup>709</sup> *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, Paris, 28 juillet 1911, p. 6423.

<sup>710</sup> *La Géographie*, Paris, 1910, T. 22, p. 149.

initiateurs ou coordinateurs de projets dans les colonies. Leur lien avec le monde colonial est absolument évident ce qui explique leur implication dans cette œuvre. D'autre part, leur propos est quelque peu naïf... Affirmer que les hommes partis dans les colonies ne l'ont fait que par pur patriotisme et que leur intérêt personnel (gloire, profit, avancement et autres récompenses) était étranger à leur engagement reste quelque peu éloigné de la réalité et s'inscrit dans une démarche hagiographique. À la lecture de cet appel, il apparaît que le Souvenir colonial français souhaite mettre en avant et conserver le souvenir des individus de second plan s'étant distingués dans les territoires de l'empire colonial. Cette démarche consistant à faire connaître au plus grand nombre les hommes ayant contribué à découvrir, à conquérir et à mettre en valeur le domaine colonial, s'appuie sur certaines règles et objets précisés dans cet appel. Il est alors question de statuettes, de médaillons, de conférences, d'images d'Épinal et de couvertures de cahiers. En 1910, le Souvenir colonial français vient juste d'être créé, ce qui explique les idées présentées dans ce texte pour transmettre et véhiculer cette mémoire. Cependant, la circulaire suivante tend à montrer l'évolution de leurs projets quant aux supports permettant de commémorer les individus concernés :

#### « LE SOUVENIR COLONIAL FRANÇAIS »

Le Comité du Souvenir colonial français, auquel la Société de Géographie commerciale se plaît à rendre un très sincère hommage et dont fait partie notre secrétaire général, a adressé la circulaire suivante aux gouverneurs généraux et gouverneurs des colonies :

Notre empire d'outre-mer n'occupe pas encore, dans la conscience nationale, la place qu'il devrait tenir. Cette œuvre, l'une des plus grandioses que jamais pays ait réalisée, est cependant pour nous autre chose qu'un magnifique décor. En sa variété infinie de richesses naturelles et d'échantillons humains, c'est un merveilleux champ d'action où les résultats positifs ne sont point des mirages et ne demandent pour croître qu'une mise en valeur plus étendue et plus intense. Les échanges de nos colonies avec la métropole valent près de deux milliards.

Néanmoins, cet édifice d'héroïsme et de labeur nous demeure comme un domaine extérieur, et, pour beaucoup même, étranger. Nous y voyons travailler nos pères, nos frères, nos fils ; et cependant le sentiment populaire n'y est point entré. Les cendres de nos morts y reposent mais nous n'étendons point encore jusqu'à elles le nom sacré de la Patrie. Leur souvenir est plus vite effacé de nos cœurs que ne sont dissous par les pluies du tropique les pauvres tas de briques cuites au soleil qui jalonnent parfois le sol où ils sont tombés. Il arrive même que ces humbles monuments, témoins précaires d'un sentiment pieux, ne sont entretenus de loin en loin que par des mains étrangères, inclinées par le respect et l'admiration. « Mort aux colonies... » cela équivaut chez nous à « mort en mer », c'est-à-dire englouti. Nous négligeons d'honorer nos morts, et d'associer en de justes hommages à la vaillance de nos pionniers l'abnégation exaltée, la confiance sans réserve, les dévouements sublimes qu'ils savent inspirés aux Noirs. À peine nous sentons-nous liés à Alger, à Dakar, à Hanoi, à Tananarive par des intérêts. Les liens moraux, entre métropolitains, colons et indigènes, ont besoin d'être affermis. Tous les traits d'union matériels ne valent pas, pour cimenter un empire, cette télégraphie sans fil - l'union des esprits - et l'ambiance nationale déterminée par l'éducation.



Cette union nécessaire, le *Souvenir colonial français* travaille à l'établir. Il veille sur la mémoire des hommes à qui l'on doit l'expansion de la Patrie et la formation de notre empire. Comme la foule ne va aux idées qu'à travers les personnalités et par le renfort de l'exemple, c'est le haut caractère des bons ouvriers de l'œuvre française explorateurs, soldats, administrateurs, colons, que le *Souvenir colonial français* veut honorer. Non, certes, par des statues, mais par des plaques gravées, des inscriptions, de modestes monuments commémoratifs, surtout par le monument vivant qui s'édifie dans les âmes. Si nous modelons l'argile, visons à former les cœurs.

Il y a trente-cinq ans, à une époque d'amoindrissement national, de scepticisme et d'ironisme, les « coloniaux » ont conçu un rêve de fierté afin de relever la Patrie. Rebondissant sous ses défaites, ils ont agi, payé de leur personne et donné au monde une preuve éclatante de notre vitalité.

Devant l'étranger et devant le pays, ils ont maintenu l'idéal national et nos traditions de valeur française. C'est dans ce passé d'hier, parmi ces morts qui, ayant eu une foi, ont laissé des germes de vie et ne sont pas morts tout entiers, que le *Souvenir colonial français* va chercher des entraîneurs pour fortifier, agrandir, unir nos âmes.

Sur toutes les voies, fécondées par le sacrifice, où notre avenir est en marche, il conserve le contact entre nos clairons d'avant-garde et les masses profondes du pays.

Il demande à tous les Français leur adhésion et leur appui.

Le *Souvenir colonial français* se prépare à envoyer à Tidjikdja (Mauritanie) le *Monument Coppolani* et dans le Chari le *Monument Crampel*. Il a déjà envoyé dans le Territoire du Tchad le *Monument de Béhagle*, qui lui est offert par un généreux anonyme. Il a obtenu que ce *Monument* soit érigé à Dikoa (Cameroun), sur la grande place du marché, où l'héroïque explorateur fut exécuté par ordre de Rabah.

*Le Secrétaire général,*

PAUL BOURDARIE.

*Le Président,*

PAUL PELET.

P.-S. Une plaque de bronze sera incessamment envoyée à Togbao, où fut massacrée la mission Bretonnet. Le Comité se préoccupe d'honorer d'autres figures glorieuses Dutreuil de Rhins, Laborde, Flatters, commandant Rivière, Fiegenschuh, Boiteux, Grillières, Cazemajou, etc., sans oublier ceux des indigènes dont le courage et le dévouement, portés parfois au sublime, méritent la reconnaissance du pays : sergent Malamine, et celui qui ramena le corps de Cazemajou, etc. Mais, pour l'œuvre plus discrète des tombes à entretenir et des secours à distribuer, le Comité souhaite qu'il se fonde, sous le patronage des gouverneurs, des sections locales du *Souvenir colonial français*, dont le concours lui sera éminemment précieux.

*Président* : Paul Pelet, professeur à l'École des sciences politiques.

*Vice-présidents* : Abel Couvreur, ingénieur civil, ancien président de la Compagnie du port de Bizerte André Lebon, ancien ministre des Colonies.

*Secrétaire général* : Paul Bourdarie, directeur de la *Revue indigène*.

*Membres* : Robert de Caix, directeur de l'*Asie française* ; Marcel Dubois, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris ; baron Hulot, secrétaire général de la Société de Géographie ; Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie commerciale ; J. Le Cesne, vice-président de la Compagnie française de l'Afrique Occidentale ; Th. Mante, président des Sultanats du Haut-Oubanghi ; Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle ; Aug. Terrier, secrétaire général du Comité de l'Afrique française. »<sup>711</sup>

---

<sup>711</sup> *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, Paris, 1913, T. 35, p. 194-196.

Cet appel rédigé trois ans après le précédent est quelque peu différent. Il n'est plus alors question de statuette, de protégé cahiers ou de conférence, mais de monument. De la même façon, le discours sur les hommes de second plan n'est plus qu'un lointain souvenir. La liste des monuments déjà mis en œuvre ou en projet est évocatrice de cette différence notable : Coppolani, Crampel, de Béhagle, Dutreuil de Rhins, Flatters, Rivière, Grillères, etc. Ce ne sont en aucune manière des acteurs de deuxième ordre, mais au contraire des personnages principaux pour la plupart décédés tragiquement durant leur mission. La démarche est alors absolument différente de celle annoncée en 1910. Il est désormais question de commémorer les gloires coloniales. Cela peut peut-être s'expliquer par un manque d'intérêt commémoratif pour ces personnalités qui comme nous l'avons vu précédemment sont en définitive que rarement les sujets de la mémoire française. Le texte est assez évocateur de ce désintérêt national pour les colonies et dans le même temps pour les individus qui ont œuvré pour constituer le domaine colonial français. Il est alors presque logique d'observer ce revirement de politique et de s'appuyer en premier lieu sur des individus connus, évoquer leur souvenir, pour tenter d'attirer l'attention du grand public sur le monde colonial. Pierre Singaravélou, dans son ouvrage sur les sciences coloniales, avance une autre hypothèse :

« Les savants coloniaux tentent de promouvoir l'histoire coloniale au travers de nouvelles pratiques commémoratives. Ainsi, ils créent le « Souvenir colonial français », « une œuvre pieuse d'histoire coloniale » selon les mots de son fondateur et secrétaire général Paul Bourdarie. [...] L'hommage rendu à la mémoire des héros coloniaux se traduit par l'apposition d'une plaque de bronze, commémorative de leur mérite, sur le lieu de leur activité ou de leurs « exploits ».

[...] Sous le prétexte d'honorer les héros de la colonisation, les savants s'auto-célèbrent et utilisent le martyrologe des explorateurs français comme un instrument de légitimation et de glorification de la « science coloniale ». »<sup>712</sup>.

Selon Pierre Singaravélou, ces commémorations des morts sur le sol colonial, représentent une façon détournée de porter la lumière sur les acteurs toujours vivants de la colonisation et diffuser des idées ayant trait à l'empire colonial. Il apparaît alors que ces commémorations deviennent sinon un prétexte, du moins un moyen de faire parler des instigateurs de ces poses de plaques commémoratives et de leurs propres activités.

Malgré cette vision, assez peu flatteuse du Souvenir colonial français, il est nécessaire de la citer comme étant une association qui a tenté d'œuvrer pour honorer le souvenir d'individus décédés en terre coloniale, et notamment des explorateurs. Il est difficile d'évaluer le nombre de plaques qui ont pu être apposées par cette association. Toutefois, sa création peu de temps

---

<sup>712</sup> SINGARAVÉLOU, Pierre, *Professer l'Empire : les « sciences coloniales » en France sous la III<sup>e</sup> République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, p. 275-276.

avant la Grande Guerre, ne laisse pas envisager une activité aussi intense que celle du Souvenir français.

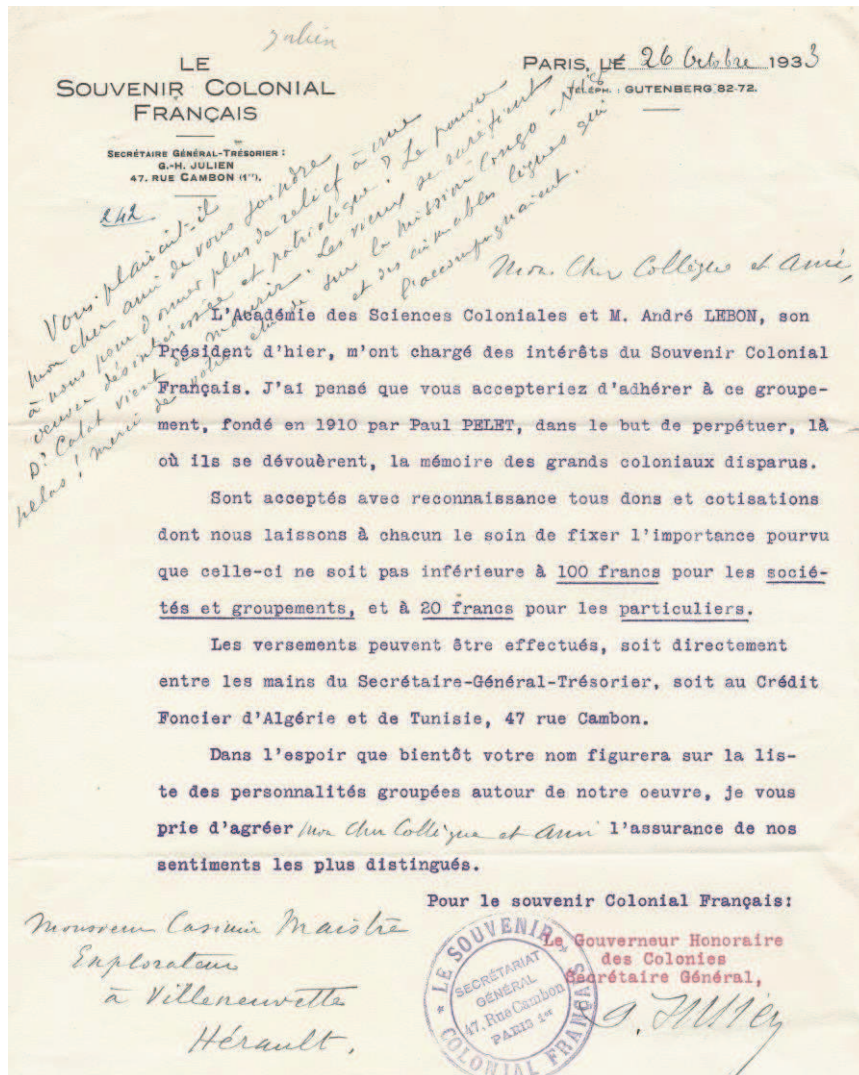


Figure 37 : Courrier du Souvenir colonial français adressé à Casimir Maistre (1933)<sup>713</sup>

Ce courrier datant des années 1930, adressé par le secrétaire général du Souvenir colonial français à Casimir Maistre laisse supposer un besoin de lever des fonds et de recruter des membres ayant suffisamment de renommée pour toucher un plus large public et attirer plus de donateurs (Figure 37).

<sup>713</sup> Archives privées de la famille Maistre. Lettre adressée par G. H. Julien, gouverneur honoraire des colonies, secrétaire général du Souvenir colonial français, à Casimir Maistre, le 26 octobre 1933. Annotation manuscrite de Julien à gauche du courrier : « Vous plairait-il mon cher ami de vous joindre à nous pour donner plus de relief à une œuvre désintéressée et patriotique ? Le pauvre Dr Catat vient de mourir. Les vieux se raréfient. Hélas ! Merci de votre étude sur la mission Congo-Niger et ses aimables légues qui l'accompagnent. »

En dehors des monuments, statues et plaques commémoratives érigés en France ou à l'étranger pour conserver la mémoire des explorateurs, un autre support a aussi été utilisé : le timbre.

Le Graphique 105 nous renseigne sur le nombre d'explorateurs qui ont été honorés et commémorés à travers l'émission d'un timbre à leur effigie. Il apparaît que dix-sept explorateurs ont été utilisés pour émettre des timbres français ou dans l'empire colonial français, et dix ont été représentés pour des timbres émis à l'étranger. Notons que certains de ces explorateurs ont fait l'objet de plusieurs timbres en France ou à l'étranger.

Deux cas de figure ressortent de ces émissions : les timbres véritablement commémoratifs (célébrant la plupart du temps un anniversaire de naissance, de découverte ou de décès de l'explorateur) et les timbres destinés à un usage régulier dans les colonies et représentant la figure de proue de la conquête, de la découverte ou de la gestion du territoire concerné. Sont ainsi émis plusieurs timbres à l'occasion d'anniversaires dont voici quelques exemples :

- un timbre français de 1947, à l'effigie d'Auguste Pavie pour célébrer le centenaire de sa naissance,
- un timbre français de 1959, à l'effigie de Charles de Foucauld pour rappeler le centenaire de sa naissance,
- deux timbres de l'AEF émis en 1951, à l'effigie de Pierre Savorgnan de Brazza pour commémorer le centenaire de sa naissance,
- un timbre algérien d'août 1939, honorant les « Pionniers du Sahara » : René Caillié, le cardinal Lavigerie et Henri Duveyrier.
- Un timbre de la République du Congo de 1983, à l'effigie de l'évêque Prosper Augouard, lors du centenaire de l'évangélisation du Congo,
- Un timbre de la Côte d'Ivoire de 1993, à l'effigie de Gustave Binger et du président Félix Houphouët-Boigny, commémorant le centenaire de la Côte d'Ivoire,
- Un timbre de la République Centrafricaine de 1989 à l'effigie d'Albert Dolisie, commémorant la fondation de Bangui,
- Un timbre de l'Équateur de 1958 à l'effigie de Paul Rivet, année de son décès.

Cette liste non exhaustive d'exemples présente la même volonté, à travers l'émission d'un timbre, de commémorer une date, un événement clé de la vie d'un explorateur. Que ce soit des timbres français émis en métropole ou dans les colonies, ou encore des timbres étrangers (anciennes colonies devenues indépendantes ou pays n'ayant pas fait partie de l'empire colonial français), ils permettent tous d'entretenir le souvenir d'un individu disparu et s'étant distingué en matière d'exploration. Ce n'est cependant pas toujours leurs explorations qui restent dans la mémoire, mais d'autres actions comme dans le cas de Prosper Augouard et de l'évangélisation du Congo, ou encore de Gustave Binger et de la création de la Côte d'Ivoire. D'autres timbres sont aussi émis soit par la France, soit par des pays étrangers mais à des dates qui ne semblent pas coïncider avec un anniversaire quelconque. C'est ainsi le cas du timbre de l'AEF émis en 1954 à l'effigie du lieutenant-gouverneur Cureau (Figure 38<sup>714</sup>). Né en 1864, il célèbrerait alors les quatre-vingt-dix ans de sa naissance ?



**Figure 38 : Timbre de l'AEF à l'effigie de Cureau (1954)**

L'un des acteurs ayant contribué à l'émission de timbres à l'effigie de personnalités s'étant distinguées dans les colonies, et notamment des explorateurs, a été l'Académie des Sciences coloniales (aujourd'hui Académie des Sciences d'Outre-mer). Pierre Singaravérou évoque le rôle que cet établissement a pu jouer durant l'entre-deux-guerres pour favoriser l'émission de timbres et commémorer de cette façon certains grands noms de l'entreprise coloniale française :

« À la fin des années 1920, l'Académie des sciences coloniales s'intéresse à un autre moyen de commémorer le souvenir des grands-coloniaux : les timbres-poste.

[...] Georges Bruel, administrateur des colonies et historien colonial, obtient de l'Académie qu'elle soutienne cette initiative. Les académiciens proposent de choisir Gentil pour illustrer la colonie du Tchad, Liotard pour l'Oubangui-Chari, Brazza pour l'AEF et Gallieni pour Madagascar. Le ministre des Colonies, Léon Perrier, répond positivement à la proposition de l'Académie et de l'Association philatélique de Moulins. »<sup>715</sup>

Créée en 1923 à l'initiative de Paul Bourdarie, Maurice Delafosse et Alfred Martineau, l'Académie des Sciences coloniales, est une société savante spécialisée dans les questions

<sup>714</sup> Source : collection privée Jean-Loup Maistre.

<sup>715</sup> SINGARAVÉLOU, Pierre, *op. cit.*, p. 277.

relevant du domaine colonial et qui selon les quatre verbes de sa devise se destine à « savoir, comprendre, respecter, aimer »<sup>716</sup> ces territoires. C'est donc tout naturellement elle qui intervient pour conserver la mémoire de certaines personnalités s'étant illustrées dans les colonies. C'est à travers la philatélie qu'elle propose de célébrer quelques grands hommes incarnant un territoire de l'empire français en raison de leur notoriété et de leur lien étroit avec ce territoire. Se trouvent ainsi proposés des explorateurs-conquêteurs-administrateurs qui ont marqué de leur empreinte différentes colonies : Brazza, Liotard, Gentil, Gallieni. C'est un moyen de rendre hommage à leurs actions sur le terrain, mais aussi de choisir des symboles permettant de définir un territoire, de véhiculer l'image de la France en territoire colonisé à travers de grands hommes et de conserver la mémoire de leurs succès.

En définitive, les traces des explorateurs sont multiples, reposant sur des supports mémoriels variés : monuments, plaques, statues, timbres, mais aussi pièces commémoratives, vignettes, etc. À ces objets commémoratifs s'ajoutent les traces conservées dans les musées<sup>717</sup> qui restent des éléments intéressants du souvenir de ces explorateurs et de leurs actions sur le terrain, tout autant que les expositions temporaires<sup>718</sup> consacrées à un ou plusieurs explorateurs ou à l'une de leur mission. De la même façon, certains musées éponymes ont été conçus autour d'un explorateur, souvent à l'initiative de la famille, de façon à exposer ses « reliques », de transmettre et de partager leur souvenir<sup>719</sup>.

Malgré l'ensemble de ces traces, la mémoire des explorateurs demeure peu visible et nombreux sont les oubliés. Seules quelques grandes figures de l'exploration restent ancrées

---

<sup>716</sup> Voir : <http://www.academieoutremer.fr/>

<sup>717</sup> À titre d'exemples : Musée des troupes de Marine (Fréjus), Musée de l'Armée (Paris), Musée du Quai Branly (Paris), Muséum d'histoire naturelle (Paris), Musée Guimet (Paris), etc.

Voir aussi : AUBAGNAC, Gilles, « La mémoire des missions au Musée de l'armée », in : MICHEL, Marc et CHAMPEAUX, Antoine (Dir.), *Centenaire des missions africaines 1897-1900 : actes de la journée d'études organisée le 5 mai 2000 à Fréjus par le Centre d'histoire et d'études des troupes d'outre-mer*, Panazol, Lavauzelle, 2003, p. 153-162.

<sup>718</sup> Exemples : Exposition « Le Général de Beylié » à Grenoble (3 juillet 2010-9 janvier 2011) ; Exposition « L'Afrique en Noire et Blanc du fleuve Niger au Golfe de Guinée (1887-1892), Louis Gustave Binger, explorateur » à l'Isle-Adam (3 mai-20 septembre 2009), à Abidjan (2010), à Bamako (2010) ; Exposition « Le Yucatan est ailleurs », expéditions photographiques de Désiré Charnay, au Musée du Quai Branly (février-mai 2007), ...

<sup>719</sup> Exemples : Musée Pierre Savorgnan de Brazza à Udine (Italie), Musée historique Arsène Klobb à Tombouctou (Mali), ...

dans la mémoire française et/ou étrangère. Pierre Savorgnan de Brazza semble être celui qui véritablement demeure l'incarnation de l'exploration française de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dont la mémoire reste encore imprégnée dans les esprits. Quelques grands noms conservent encore un peu de potentiel mémoriel tels que Pavie, Garnier, Charles de Foucauld à titre d'exemples, mais en définitive leur nombre est assez réduit et s'amenuise avec le temps. Nombreux sont les explorateurs qui ont été oubliés, effacés des mémoires et qui ont été enfouis dans les limbes du souvenir.

# Conclusion

Tout au long de cette étude, nous avons pu préciser les éléments qui définissaient et caractérisaient l'explorateur français qui a parcouru le monde entre 1870 et 1914.

Plus qu'un voyageur, l'explorateur est avant tout un découvreur, un chercheur et un observateur. Il se déplace, prend son temps pour s'imprégner de l'environnement qu'il parcourt, pour l'étudier, l'inventorier et glaner des informations variées. Homme curieux, avide de nouveauté, de changement, il fait fi des risques et les assume comme partie intrinsèque de son voyage, pour s'aventurer vers l'inconnu à la rencontre de territoires exotiques et encore vierges de tout passage européen. Son rôle de témoin est de surcroît non négligeable, au sens où c'est en transmettant et en faisant connaître ses découvertes à un public plus ou moins avisé qu'il contribue à faire avancer l'état des connaissances, à élargir les savoirs et à ouvrir de nouvelles perspectives aux savants. Mais l'explorateur est aussi un aventurier, un individu en quête de renouveau, à la recherche de son propre accomplissement. Cherchant à découvrir de nouveaux territoires, il est aussi en quête de sa propre identité, il repousse ses limites physiques, endure les privations et se surpasse pour réaliser un rêve, pour s'évader, pour ressentir la liberté et accéder à une forme d'euphorie et de bonheur. Plus qu'une volonté de découvrir des territoires inconnus, c'est aussi pour lui un moyen d'appréhender ses propres limites et de vivre une expérience hors du commun et exaltante.

Si l'amalgame entre explorateurs et conquérants est assez fréquent, il est apparu que cette question est beaucoup plus complexe à traiter. En effet, l'exploration et la conquête sont deux activités distinctes qui ont des buts et des logiques différentes, mais qui peuvent se compléter. Cependant, selon les contextes historiques et géographiques, certains explorateurs ont pu être des conquérants et inversement. Tout est facteur de la situation géographique des territoires parcourus, des objectifs fixés préalablement, des mécènes qui financent l'expédition et de la volonté des explorateurs. De ce fait, lorsqu'un territoire présente un intérêt pour le domaine colonial français, son élargissement ou sa mise en place durable, l'explorateur peut se faire conquérant. Il peut aussi jouer un rôle de précurseur, d'éclaireur, ouvrant la voie à des conquêtes futures, en collectant des informations précieuses pour faciliter la progression des



conquérants à venir. S'il prépare le terrain, il peut aussi participer activement à la conquête en jouant le rôle d'explorateur-conquérant. Cette double activité permet d'agir plus rapidement et de poser les bases d'une colonie dès la découverte de nouveaux territoires. Enfin, l'explorateur est aussi appelé à parcourir et découvrir des territoires nouvellement agrégés au domaine colonial français, mais qui restent méconnus. C'est alors dans l'intérêt de la phase d'installation de la colonie que l'explorateur travaille à inventorier, cartographier et donc à découvrir des régions méconnues dans le but d'organiser, d'administrer et d'exploiter au mieux ces nouveaux territoires. En résumé, tous les explorateurs n'ont pas été des conquérants, seuls certains l'ont été. D'autre part, en territoire colonial, l'exploration a pu précéder, accompagner ou même succéder aux conquêtes.

Nous avons aussi pu découvrir qu'être explorateur est rarement une profession à part entière, mais plutôt une activité qui se pratique en parallèle ou en association avec un métier spécifique. S'il existe très peu d'explorateurs « professionnels », au contraire les explorateurs amateurs sont beaucoup plus répandus. L'exploration rentre alors dans le cadre de leur activité professionnelle car les compétences spécifiques qu'ils possèdent peuvent être utilisées pour mener à bien une expédition et atteindre les objectifs fixés au préalable. L'exploration se pratique alors dans le cadre d'une mission professionnelle, ou en parallèle de son activité principale. C'est pourquoi, l'exploration n'est pas toujours une activité choisie. Si les rares explorateurs « professionnels » ont tous pris la décision de s'aventurer vers l'inconnu, les explorateurs « amateurs » ne l'ont pas tous fait. Certains avaient l'envie et obtenu les moyens d'entreprendre des voyages d'exploration, alors que d'autres se voient confier et assigner une mission dans le cadre de leur activité professionnelle primaire. L'exploration peut alors être considérée comme une sous-activité de l'activité professionnelle principale. Cependant, explorateurs volontaires et explorateurs désignés, s'amalgament en un même ensemble et travaillent de concert et œuvrent à la découverte de territoires méconnus.

À partir de ces éléments de définition, l'éventail des motivations qui ont participé à orienter des individus à s'engager dans l'activité exploratoire a pu être dressé.

En quête d'aventure et de liberté, fuyant les contraintes et la société métropolitaine, les explorateurs portent les couleurs de la France au loin, se faisant les éclaireurs de leur patrie. À la faveur d'un contexte politique et culturel français favorable, les vocations d'explorateurs naissent et se développent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Souhaitant compenser les pertes subies par la France à la suite de la guerre franco-prussienne, et suivre l'engagement politique orientant

la France vers un accroissement de son domaine colonial, nombre d'individus trouvent dans ce contexte historique des motivations pour se porter volontaires pour l'exploration. Cependant si leurs motivations patriotiques peuvent être tout à fait sincères, elles sont à nuancer et relativiser. Que les témoignages officiels puissent laisser transparaître et mettre en avant l'engagement patriotique des candidats à l'exploration, ne doit pas occulter leurs aspirations personnelles. Ces motivations personnelles reposent sur la quête de gloire et de reconnaissance, tout autant que sur la recherche de liberté, d'évasion, d'exotisme et des défis à relever. Quelques grandes figures de l'exploration ont ainsi pu inspirer des vocations, tel que Pierre Savorgnan de Brazza. Les honneurs qu'il a pu recevoir, sa médiatisation ont contribué à promouvoir l'exploration et à donner envie à des jeunes gens d'acquérir un peu de sa gloire. D'autre part, les succès peuvent aussi apporter leurs lots de promotions professionnelles. C'est pourquoi, l'accès à un poste plus élevé et en conséquence une promotion socio-professionnelle sont aussi des raisons qui ont participé à intéresser nombre de volontaires désireux d'acquérir un meilleur statut.

Cependant, d'autres motivations ne doivent pas être mises de côté et ont aussi été les sources de nombre de vocations d'explorateurs. En effet, l'intérêt pour les sciences, les connaissances et le désir de faire progresser les savoirs en tous genres sont autant de raisons pour s'engager dans l'exploration. De la même façon, la soif de liberté, d'éloignement, d'exotisme et de voyages constituent d'autres motifs ayant contribué à orienter de futurs explorateurs vers cette activité peu commune. Pour finir, le besoin de partir à l'aventure, de s'engager vers l'inconnu exprime une volonté de se dépasser, d'atteindre des objectifs qui concrétisent des défis personnels souvent longuement mûris et rêvés. Qu'ils partent à la recherche de métaux précieux, pour réaliser des projets techniques innovants et surtout développer les connaissances concernant le monde, les explorateurs trouvent tous les prétextes pour s'aventurer dans des contrées lointaines.

Si de nombreux jeunes gens ont eu le souhait de s'engager dans l'exploration, tous n'y sont pas parvenus. L'observation des divers profils d'explorateurs a permis de mettre en lumière certains déterminismes ayant participé à la concrétisation de leur projet.

Une première constatation émerge : l'explorateur français qui a parcouru le globe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est principalement un homme jeune et instruit. En effet, très rares ont été les femmes qui se sont engagées dans cette voie et qui ont pris le risque de s'aventurer seules de par le monde. De plus, la jeunesse, même si elle n'est pas absolument nécessaire est toutefois

souhaitable, notamment si l'on considère les fatigues à endurer. La jeunesse est alors un atout qui induit en règle générale une condition physique et une endurance permettant d'accomplir de longues expéditions éreintantes pour les organismes. D'autre part, l'instruction semble être l'un des autres atouts nécessaires aux candidats à l'exploration pour accéder à cette activité. Toutefois, préparés ou non à entreprendre des expéditions lointaines, les explorateurs ne sont pas tous égaux en matière de formation. L'acquisition de savoirs techniques, scientifiques et pratiques est très variable. S'il est notable qu'une large proportion d'entre eux a reçu une formation militaire, assez utile sur le terrain, les études scientifiques sont aussi courantes et peuvent jouer un rôle déterminant dans le cadre de certaines missions spécifiques. Les études littéraires, linguistiques, commerciales ou autres sont représentées parmi les explorateurs constituant le panel d'étude, mais en bien moindre proportion. En définitive, les cursus menant à l'exploration sont variés car aucune formation exclusivement consacrée à cette activité n'existe réellement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en France. Ce sont donc aussi les aptitudes spécifiques de chaque individu qui lui permettent de s'orienter dans cette voie. Avoir une bonne condition physique, savoir s'adapter et être quelque peu « débrouillard », faire preuve de curiosité, savoir observer et dessiner, pouvoir surmonter les épreuves et diriger des hommes sont autant de qualités qui peuvent permettre d'accéder à l'exploration mais qui ne s'apprennent pas forcément sur les bancs d'une école.

Si le genre, la jeunesse et les études peuvent être des facteurs ayant contribué à diriger de jeunes gens vers l'exploration, leur activité professionnelle en est un autre. En classant les explorateurs en fonction de leur profession ou de leur activité initiale, un panorama assez complet présente les diverses catégories d'explorateurs, mais aussi les activités professionnelles favorisant l'engagement dans l'exploration. Il ressort de cette étude la répartition quasiment symétrique entre les carrières militaires et civiles. La très importante proportion d'explorateurs exerçant une carrière militaire est tout à fait significative quant au lien que cette profession peut avoir avec la découverte de territoires inconnus. Certaines armes plus axées vers l'Ailleurs ont d'autant plus favorisé la vocation d'explorateur, c'est notamment le cas de la Marine ou de l'infanterie de marine. Mais d'autres professions civiles ont aussi été des viviers d'explorateurs au regard des compétences et des connaissances dont les individus les exerçant sont dotés. Ainsi, médecins, administrateurs coloniaux, diplomates, scientifiques, ingénieurs sont-ils autant de métiers pouvant mener à l'exploration. En somme, les explorateurs peuvent se regrouper par grandes familles telles que celle des militaires relevant du ministère de la Marine, les négociants, les scientifiques, les médecins, les

administrateurs, les missionnaires, les aventuriers, etc. Chacune de ces grandes familles se différencie par des capacités différentes pouvant en conséquence mener à diverses facettes de l'exploration.

Pour compléter cette description des différents profils d'explorateurs et des facteurs ayant favorisé l'accès à l'exploration, l'étude sociologique de ce groupe nous a permis de dégager quelques éléments caractérisant ces individus. Issu généralement d'un milieu social plutôt favorisé, l'explorateur peut aussi avoir été élevé dans une région historiquement liée aux colonies et présentant une ouverture sur le monde. Mais ces deux facteurs ne sont pas non plus les seuls à déterminer la naissance d'une volonté d'aller découvrir le monde. Le contexte familial peut aussi contribuer à favoriser un intérêt pour l'exploration et la naissance de vocations.

Pour compléter l'éventail des moyens permettant d'accéder à l'exploration, il est nécessaire d'évoquer l'importance des liens avec des réseaux pouvant ouvrir quelques portes utiles aux candidats explorateurs. En effet, souhaiter ou rêver de devenir explorateur est une chose, parvenir à en devenir véritablement un en est une autre. Dans le but de concrétiser leur projet les volontaires doivent s'insinuer dans les milieux de l'exploration, notamment pour recevoir conseils et mises en gardes, mais aussi et surtout pour obtenir quelques subventions indispensables à leur exploration. Les sociétés savantes et en premier lieu les sociétés de géographie, sont des lieux de sociabilité et d'échange permettant de se faire connaître, mais aussi de s'entourer des bonnes personnes pour faire aboutir son projet. Intégrer ces milieux devient alors un atout non négligeable et parfois déterminant pour devenir explorateur. D'autres cercles favorisent aussi les rapprochements et les échanges, notamment le Comité de l'Afrique française, certaines chambres de commerce, et autres réseaux plus atypiques tel que celui qui se tient dans l'arrière salle d'une crèmerie (La Petite Vache). Notons toutefois que ces divers réseaux s'entremêlent, se superposent et forment une sorte de nébuleuse relationnelle liée à l'exploration où figurent des personnalités appartenant aux milieux politiques, coloniaux, militaires, scientifiques, de la presse, du négoce, etc. Il est donc tout à fait avantageux pour des individus souhaitant concrétiser leur vocation d'explorateur de parvenir à rentrer dans ces cercles et de mettre en avant leur projet.

En définitive, les motifs et les moyens d'accéder à l'exploration sont extrêmement variés et complexes. Les environnements, les contextes, les formations, l'activité professionnelle, mais aussi les capacités et les qualités personnelles sont autant de facteurs pouvant conduire à l'exploration. Chaque parcours individuel présente ses particularismes,

cependant des similarités émergent permettant de ce fait d'effectuer des regroupements et de dégager des tendances assez significatives et représentatives.

Le second volet abordé durant cette étude est celui des missions réalisées par les explorateurs. En effet, lorsqu'ils parviennent finalement à concrétiser leur projet et à s'épanouir en accédant à leur vocation, il est alors question de leur expédition.

La première constatation concerne la spécialisation géographique des explorateurs. En effet, la plupart d'entre eux se concentrent sur l'exploration d'un seul continent et de surcroît, d'une même zone géographique. Cette spécialisation géographique est tout à fait compréhensible, c'est un moyen d'approfondir et de développer des connaissances sur une région, de les étendre, tout en étant déjà familier de l'environnement, du climat, des coutumes locales, des différents idiomes.

De plus, il a été possible d'effectuer des regroupements d'explorateurs en fonction des espaces géographiques auxquels ils se sont intéressés et de l'époque à laquelle ils ont réalisé leur mission. Au regard de ces regroupements et de cette classification, il ressort que certaines catégories d'explorateurs ont plus largement œuvré à la découverte du monde. Ainsi, le rôle des militaires est notoire et très important. De la même façon, quelques civils, qu'ils soient scientifiques, administrateurs coloniaux ou négociants ont aussi pris une part active en matière d'exploration. Le champ d'action des explorateurs militaires, à quelques exceptions près, se résume aux territoires à conquérir ou à mettre en valeur suite à l'entrée de nouveaux territoires dans le domaine colonial français. Il en est de même pour les administrateurs coloniaux. D'où leur large participation à la découverte du continent africain dont l'intérieur des terres était jusque-là peu connu et qui offrait de surcroît de vastes territoires à conquérir lors de l'accélération et de la forte concurrence européenne en matière de conquêtes coloniales à partir des années 1880. C'est aussi le cas de l'Asie du Sud-Est qui fait partie des régions les plus explorées par les explorateurs français à partir de la même date et pour des raisons similaires. Ces territoires à visées impériales qu'ils soient africains ou asiatiques concentrent la majorité des explorations. Cependant d'autres régions ont aussi intéressé les explorateurs, en moindre nombre, mais toujours dans un souci de développer les connaissances et les savoirs.

De plus, en dressant un classement des expéditions en fonction de leurs objectifs, une typologie des missions émerge et permet de dresser le profil des explorateurs les ayant remplies. Ainsi, cette catégorisation des missions a mené à découvrir plusieurs types

d'expéditions : les missions scientifiques, commerciales, politiques et conquérantes, de délimitation de frontières, de prosélytisme, etc. De cette typologie ressort le fait que la plupart des expéditions étaient polyvalentes et avaient en fait des objectifs multiples. Cependant, elles avaient en commun, l'aspect géographique et cartographique, l'étude et le développement des connaissances du territoire parcouru.

S'intéresser aux expéditions et à leurs objectifs, c'est aussi évaluer le coût de telles entreprises, déterminer quels mécènes ont pu contribuer à les financer et l'influence qu'ils ont pu avoir sur les buts des missions. Pour ce qui est du coût, il est difficile de donner des statistiques pertinentes, tant il repose sur un nombre de facteurs fluctuants (durée de l'expédition, personnel européen et local, frais de transport selon la destination, type de mission, ...). Toutefois, le coût d'une mission est nécessairement élevé et ne doit pas être ignoré. C'est notamment cet élément financier qui a pu mettre un terme à certains rêves d'exploration et décourager quelques volontaires désireux de partir à l'aventure.

L'étude des missions a permis de mettre en lumière certains mécènes ayant participé au financement de ces entreprises. Le principal d'entre eux et qui ressort très largement est l'État à travers la mise en place de subventions spécifiques destinées à encourager l'exploration. Certains ministères ont ainsi été plus généreux que d'autres en matière de subvention, notamment les ministères de l'Instruction publique et celui des Colonies. Loin derrière l'État arrivent les sociétés savantes, les chambres de commerce et autres mécènes plus anodins tels que les organes de presse. Des organismes tels que le Comité de l'Afrique française ont aussi encouragé l'exploration, en rassemblant des fonds à l'aide de souscriptions publiques. Cependant, il est aussi important de prendre en compte les explorateurs qui se sont autofinancés ou qui ont pu faire appel aux ressources familiales pour réaliser leur expédition. Il ressort donc que la majorité des missions sont financées par plusieurs subventions, et donc plusieurs mécènes, auxquelles s'ajoutent fréquemment les deniers personnels de l'explorateur. Dans ces conditions, il est alors difficile pour le mécène (et donc pour l'État, celui-ci étant le principal d'entre eux) d'orienter véritablement les objectifs des expéditions. Tout au plus les suggestions ou demandes appuyées sont prises en compte par l'explorateur lors de la réalisation de son projet. D'autre part, parmi les mécènes, il est aussi à considérer ceux qui, sans octroyer de subvention financière, ont toutefois contribué à la réalisation d'expéditions sous la forme de prêt de matériel, de personnel, de moyen de transport ou encore en adressant des lettres de recommandation permettant de faciliter les relations avec les autorités locales, etc.

Dans cette étude des missions émerge dans un dernier temps le caractère assez solitaire des explorateurs. En effet rares ont été les explorations composées de plus d'un seul membre européen. Bien entendu, cette solitude doit être relativisée en considérant les caravanes composées de personnel recruté sur place ayant aussi fait partie de l'expédition. Cependant, ce choix d'être le seul Européen à s'aventurer explorer le monde peut s'expliquer par divers facteurs tel que le manque de moyens, la volonté de réaliser un défi personnel et d'accéder enfin seul à la gloire et la reconnaissance. D'autre part, ces données indiquent aussi que les expéditions ayant nécessité le plus de personnel français étaient les missions avec des objectifs de conquête ou de délimitation de frontière. Les risques inhérents à ce type de missions, ainsi que les implications diplomatiques, contribuent à les doter de moyens supplémentaires en matière d'hommes et en conséquence de subventions.

En définitive, l'étude des missions, tant d'un point de vue chrono-géographique que financier, fait apparaître que si les explorations ont été favorisées par les autorités françaises, dans leur désir d'expansion du domaine français à l'étranger, les explorateurs étaient guidés de leur côté par une volonté de se distinguer et d'obtenir une reconnaissance pour leur action. Ces deux ambitions se sont conjuguées mais n'ont jamais véritablement été menées de façon prédéfinie et coordonnée.

Les questions du retour de mission avec son lot de récompenses, celle des trajectoires de vies et de carrières, ainsi que l'aspect mémoriel ont ensuite été abordées.

Le retour de mission est avant tout pour l'explorateur l'occasion de recevoir une pléiade de marques de reconnaissance et d'honneurs en tout genre. Qu'il s'agisse des commentaires élogieux dans la presse, des décorations et autres témoignages de reconnaissance, ou encore de promotion professionnelle, l'explorateur est choyé autant par l'État, que par les milieux scientifiques et coloniaux ou encore par l'opinion publique. Ces démonstrations de reconnaissance s'insèrent dans un véritable parcours des honneurs qui jalonne les jours et les mois qui suivent le retour de l'explorateur méritant ; ce parcours prend de l'importance avec le temps, se développant autour des années 1890. Si certains prix ou récompenses sont exclusivement réservés aux explorateurs (notamment ceux des sociétés savantes telles que les sociétés de géographie), d'autres sont adaptés pour récompenser ces héros du moment. C'est ainsi le cas de la Légion d'honneur, de la médaille coloniale et de certaines de ses agrafes, des ordres coloniaux ou encore des médailles attribuées par le ministère de l'Instruction publique. Se distingue alors une volonté publique de récompenser et de valoriser les explorateurs et

leurs découvertes à travers ces marques de prestige. De la même façon, il est possible d'observer une adaptation des textes permettant de promouvoir professionnellement des explorateurs s'étant distingués du commun. Tout un panel d'honneurs qui sont à la disposition de l'État et de divers organismes apparaît pour saluer le retour des explorateurs, les remercier pour leurs découvertes (et conquêtes pour certains). L'explorateur en mal de gloire et de reconnaissance a alors atteint son objectif d'accéder à la renommée et d'être mis en avant pour ses actions.

En observant les parcours professionnels des explorateurs, il est aussi possible de constater que l'exploration n'est que rarement une activité qui se poursuit toute une vie. La première raison de cet arrêt de l'exploration est le décès durant l'expédition ou au retour de mission. Cette situation n'est pas exceptionnelle et fait partie de la définition même de l'exploration. En effet, les risques et les dangers que doivent affronter les explorateurs sont multiples : confrontation violente aux populations locales, maladies en tout genre, accidents, etc. Ainsi les décès causés par cette activité ne sont-ils pas rares et s'élèvent à près de 12%. D'autre part, il est aussi nécessaire de tenir compte du contexte historique pour comprendre l'arrêt de certains explorateurs. La Grande Guerre a en effet été une limite temporelle à cette activité, en mobilisant les hommes en mesure de combattre, tout en étant aussi la cause de nombreux morts parmi les explorateurs. De plus, il faut aussi admettre que la plupart des régions du globe sont enfin connues au moment du déclenchement de ce conflit mondial, ce qui marque en conséquence la fin des grandes missions d'exploration.

Une autre constatation sur l'activité exploratoire qui émerge réside dans sa brièveté et son caractère éphémère au regard d'une trajectoire de vie. En effet, moins de la moitié des explorateurs étudiés ont renouvelé cette expérience. C'est donc une activité essentiellement ponctuelle, « extra-ordinaire » tant par l'expérience vécue que par la rupture avec ses activités habituelles, son cadre de vie quotidien et de son entourage familial. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène de non-renouvellement de cette expérience hors du commun. Les risques trop importants, l'éloignement, les conditions de vie trop rudes et le désir de stabilité entraînent les explorateurs à choisir une vie plus confortable, plus posée et moins contraignante. En conséquence, le mariage et la construction d'un foyer rentrent dans les motifs d'abandon de l'activité exploratoire. De la même façon, de nouvelles responsabilités professionnelles consécutives à une promotion obtenue en récompense d'une exploration, peuvent conduire à mettre de côté ses désirs d'aventure, d'évasion et de découverte. S'ajoute à cela le parcours du combattant qu'il est nécessaire de franchir pour obtenir des subventions



ou tout simplement le sentiment du devoir accompli, d'avoir réussi à relever le défi imaginé et d'avoir mené à bien son projet. L'ensemble de ces motifs peuvent expliquer l'arrêt de l'activité exploratoire pour se consacrer à sa famille, à de nouveaux objectifs, ou à une nouvelle carrière professionnelle.

Ainsi, le décès prématuré en mission, l'engagement familial, les avancements professionnels, le besoin de stabilité et de confort, sont-ils autant de raisons qui marquent l'arrêt des explorations. Mais l'arrêt des explorations ne veut pas dire un désintérêt pour cette activité, l'Ailleurs ou le domaine colonial. De fait, il est possible de constater que nombre d'explorateurs ont poursuivi une carrière en relation avec leur expérience outre-mer qui mettait à profit les connaissances théoriques et pratiques acquises durant leurs missions. Certaines reconversions sont ainsi fréquentes dans l'administration coloniale notamment (ou encore dans la diplomatie). Des textes introduisent la possibilité d'intégrer cette administration à la suite d'une expérience d'explorateur. C'est alors une véritable reconnaissance de leur compétence qui se manifeste à travers ces passerelles de recrutement dédiées aux anciens explorateurs. L'autre domaine, en moindre mesure cependant, qui génère aussi des débouchés permettant la reconversion d'explorateurs, est celui de l'enseignement supérieur. Les connaissances acquises et développées durant les explorations sont alors mises à profit et transmises dans le cadre éducatif. À ces domaines professionnels ayant permis à quelques explorateurs de réorienter leur carrière professionnelle, il est nécessaire d'ajouter une autre activité, fréquemment exercée durant les années de retraite : l'écriture et la publication. Nombre d'explorateurs ont occupé leurs dernières années de vie à mettre de l'ordre dans leurs papiers et autres documents conservés depuis leur expérience dans l'exploration. Vient alors le temps des bilans et des réflexions *a posteriori*, et en conséquence de la rédaction d'ouvrages sur l'histoire des explorations, l'histoire coloniale, l'histoire d'un territoire ou encore la biographie d'une personnalité relevant d'un de ces domaines. Sont ainsi produits des témoignages, des ouvrages de référence condensant la masse d'informations accumulés sur le terrain et durant une vie sur un sujet particulier, des recueils d'histoire plus ou moins détaillés.

Le dernier aspect abordé durant cette étude a été celui de la renommée et de la mémoire qu'ont pu susciter les explorateurs et leurs découvertes de leur temps jusqu'à aujourd'hui. On constate tout d'abord que si quelques explorateurs ont pu sortir du lot et se faire un nom, nombreux sont ceux restés dans l'ombre de l'anonymat déjà à leur époque. En effet, la médiatisation n'a pas atteint l'ensemble des explorateurs. Cela s'explique tant par le nombre

important d'expéditions qui se sont succédées, que par l'intérêt suscité plus particulièrement par le chef de mission, alors que les membres étaient souvent oubliés malgré leur participation. D'autre part, les explorateurs ayant effectué plusieurs expéditions, possédant un potentiel charismatique plus intéressant, ou ayant réalisé des performances hors du commun, sont privilégiés par les médias au détriment d'explorateurs moins extravagants mais non moins méritants. De plus, il est aussi apparu que certaines personnalités ont volontairement été mises au rebut du souvenir commun, en raison de leur comportement et de leurs actions violentes, répréhensibles et dérangeantes, voir barbares. En outre, il ressort que même si quelques explorateurs ont pu avoir leur « heure de gloire » et acquérir un peu de notoriété en leur temps, cette célébrité est souvent éphémère et passagère. La multiplication des missions d'exploration à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle permet d'expliquer un certain phénomène de lassitude de la part des médias et du public qui voient s'enchaîner les succès, les retours en grande pompe, les découvertes et conquêtes prodigieuses, sans véritablement pouvoir intégrer le nom de toutes les personnalités qui accomplissent ces exploits.

En conséquence, peu d'explorateurs ont finalement marqué leur époque et ont acquis le statut de héros, ce qui peut expliquer le peu de noms ayant traversé le temps jusqu'à aujourd'hui. Cependant quelques-uns ont acquis un peu de gloire et sont rentrés au Panthéon de l'exploration. Par le biais de cette renommée et de cette célébrité gagnées pour leurs découvertes et leurs parcours méritants, leur nom s'est inscrit dans la mémoire collective. Leurs noms perdurent à travers tout un panel d'objets divers qui ont reçu leur patronyme. Cette pratique qui consiste à baptiser du nom d'une personnalité des objets s'inscrit dans une démarche de reconnaissance, de mémoire et permet de mettre à l'honneur des individus ayant marqué de leur empreinte une discipline, une époque, une région. Ainsi la toponymie, qu'elle soit à plus ou moins grande échelle, est l'un des supports où il est possible de constater l'intérêt pour les explorateurs. Noms de voies, de villes, de bâtiments, d'éléments géographiques, en France et à l'étranger sont autant de traces des explorateurs et de leurs actions. Toutefois, d'autres supports assez variés ont aussi été utilisés pour conserver la mémoire des explorateurs. De cette façon, promotions d'écoles, récompenses, navires, espèces et autres objets ont reçu le patronyme d'un explorateur, permettant ainsi de rendre hommage à leurs mérites et de faire perdurer leurs noms à travers le temps.

Mais la mémoire des explorateurs n'est pas simplement conservée en recourant à la dénomination d'objets. D'autres moyens ont en effet été utilisés pour entretenir leur souvenir. Plaques mémorielles, monuments commémoratifs, statues, timbres et autres vignettes ont

ainsi vu le jour pour garder une trace des explorateurs et de leurs actions. Si certains organismes et autres comités ont souhaité mettre en relief leur souvenir de manière systématique et organisée, il est souvent difficile de constater une véritable politique mémorielle à l'égard des explorateurs. Leur fréquente proximité ou assimilation avec le passé colonial de la France a très certainement freiné la prolifération d'objets commémoratifs les concernant. Volonté d'oublier, insuffisance de moyens, manque de centralisation et d'organisation, souhait de commémorer d'autres types de héros, figurent certainement parmi les motifs ayant contribué au faible intérêt mémoriel observé envers les explorateurs à travers cette étude.

Au cours de ce travail de recherche, nous avons ainsi pu déterminer certaines caractéristiques permettant de définir et d'appréhender les explorateurs français qui ont parcouru le monde entre 1870 et 1914. L'étude comparée, notamment entre explorateurs des continents africain et asiatique, permet d'observer peu de différences flagrantes entre ces types d'explorateurs. Certes, les explorateurs du continent asiatique représentent une moindre proportion au regard de ceux du continent africain. Cela s'explique aisément en considérant l'étendue des territoires encore inconnus ou peu connus sur le sol africain, mais aussi par le contexte européen qui s'est focalisé de façon appuyée sur l'Afrique dans le but de se partager ce continent. De ce fait, l'Afrique semble avoir été le théâtre d'opération privilégié par les explorateurs, tant par l'ampleur des taches blanches à noircir que par les possibilités d'avancement et de récompenses qui s'offraient à eux. C'est notamment le cas pour les militaires qui ont ainsi pu développer leurs compétences, s'aguerrir au vaste terrain africain tout en gravissant les échelons de la hiérarchie.

Si l'explorateur de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a fortement marqué son époque de son empreinte, modèle, héros et figure charismatique de cette aventure hors du commun qui consiste à risquer sa vie pour développer les connaissances, son souvenir a cédé la place à d'autres référents tout aussi marquants : les combattants de la Grande Guerre. Loin d'être un ensemble aussi élitiste que celui constitué par les explorateurs, ces nouveaux héros sont beaucoup plus proches et représentatifs de la société française du début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette proximité avec la société française en fait des personnalités certainement plus facilement marquantes, auxquelles il est souvent plus facile de faire référence ou de s'identifier. Ce conflit ayant marqué toutes les couches, toutes les familles françaises, les combattants de 14-18 deviennent alors les nouveaux sujets d'intérêt et de mémoire.

# Sources

## 1 - Archives Nationales

### a) Archives du ministère de l'Instruction publique

- F/17/2928/3 : Dossier : Transsaharien, colonel FLATTERS  
Dossier : mission BRAZZA de l'Ouest africain (postulants à la mission)
- F/17/2933 : Dossier 13 : Alexandre D'ALBÉCA  
Dossier 20 : Charles ALLUAUD  
Dossier 24 : Abbé AMELINEAU
- F/17/2933/2 : Dossier 7 : Gaston ANGELVY
- F/17/2934 : Dossier 3 : Colonel ARCHINARD  
Dossier 14 : Alphonse AUBRY
- F/17/2935/A : Dossier 10 : BALLAY et BRAZZA
- F/17/2935/B : Dossier 4 : Paul BARBIER SAINT-HILAIRE  
Dossier 10 : Léon BARRAL  
Dossier 20 : Comte Pierre de BARTHELEMY
- F/17/2936/A : Dossier 3 : BASSET René  
Dossier 5 : Eugène Joseph BASTARD  
Dossier 6 : Georges BASTARD
- F/17/2936/B : Dossier : Baron Joseph de BAYE
- F/17/2937 : Dossier 17 : Ferdinand de BÉHAGLE  
Dossier 18 : Jean-Marc BEL  
Dossier 26 : Édouard BELLY  
Dossier 31 : Georges BÉNÉDICTE
- F/17/2938 : Dossier 2 : E. de BERARD  
Dossier 34 : E. BERTRAND-BOCANDÉ
- F/17/2939 : Dossier 5 : Général Léon Marie Eugène de BEYLIÉ  
Dossier 11 : Henry BINDER  
Dossier 12 : Capitaine BINGER

Dossier 16 : BLACHERE

F/17/2940/A : Dossier 13 : Charles Eudes BONIN  
Dossier 23 : Paul BONNETAIN  
Dossier 25 : Pierre Gabriel BONVALOT

F/17/2940/B : Dossier : Frédéric BORDAS  
Dossier : Gaston BORDAT  
Dossier : Albert BORDEAUX  
Dossier : Jules BORELLI

F/17/2943 : Dossier : Marie François Xavier BRAU DE SAINT-POL-LIAS  
Dossier : BRAUN  
Dossier : Henri BROSELARD-FAIDHERBE  
Dossier : Georges BROUSSEAU

F/17/2944 : Dossier : Guillaume CAPUS  
Dossier : Pierre François CAQUEREAU  
Dossier : Jules CARREY

F/17/2945 : Dossier : CATAT  
Dossier : CAZEMAJOU

F/17/2946/A : Dossiers 9 : Jean CHAFFANJOU

F/17/2946/C : Dossier 2 : Joseph CHAILLET-BERT  
Dossier 13 et 14: Ernest CHANTRE  
Dossier 16 : CHAPER

F/17/2947 : Dossier 7 : Désiré CHARNAY

F/17/2948 : Dossier : Édouard CHAVANNES  
Dossier : CHUDEAU

F/17/2949 : Dossier 2 : Jules CLAINE  
Dossier 11 : Ch. CLERMONT-GANNEAU  
Dossier 19 : Dr COLIN

F/17/2950 : Dossier 5 : Vicomte Jean de CONSTANTIN  
Dossier 7 : COPPOLANI

F/17/2951 : Dossier 6 : COUTIERE  
Dossier 9 : Paul CRAMPEL  
Dossier 14 : Marquis de CROIZIER  
Dossier 19 : Paul CUVELIER

F/17/2952 : Dossier 18 : James DARMESTETER  
Dossier 23 : Armand DAVID

F/17/2953 : Dossier : A. DEFLERS  
Dossier Louis DELAPORTE

F/17/2954 : Dossier : E DELMAS  
Dossier : A. DEREINS

F/17/2955/A : Dossier 3 : Victor DESCHIENS  
Dossier 7 : Jules DESFONTAINES

F/17/2956/A : Dossier : Marcel DIEULAFOY  
Dossier : Gaston DONNET

F/17/2956/B : Dossier : Henri DOULIOT  
Dossier : Camille DOULS  
Dossier : DOUMET-ADANSON  
Dossier : DOURNAUX-DUPÉRE  
Dossier : Camille DREYFUS

F/17/2957/A : Dossier 2 : Joseph DUBOIS  
Dossier 5 : Vicomte Robert DU BOURG de BOZAS

F/17/2959/A : Dossier 1 : DUTREUIL de RHINS, J. HARMAND, AYMONIER  
Dossier 2 et 3 : DUTREUIL de RHINS

F/17/2959/B : Dossier : DUTREUIL de RHINS

F/17/2959/C : Dossier : DUTREUIL de RHINS

F/17/2959/D : Dossier 1 : Raymond DUVAL  
Dossier 2 : Henri DUVEYRIER  
Dossier 6 : Jean DYBOWSKI

F/17/2960 : Dossier 12 : J. ERRINGTON de la CROIX  
Dossier 21 : Paul EUDEL  
Dossier 23 : Joseph EYSSERIC

F/17/3975 : Dossier : Abbé Armand DAVID

F/17/3976 : Dossier : Dr Joseph HARMAND  
Dossier : Dr JULLIEN  
Dossier : LANTZ

F/17/13561 : Personnel du Muséum : candidatures à l'emploi de surveillant général  
au Muséum (1899-1915) ; chaires ; préparateurs ; assistants ; stagiaires

- et nominations ; emplois réservés/demande d'emploi après service militaire (1872-1927) ; aides techniques/stagiaires
- F/17/13562 : Personnel Muséum : finances ; nomination d'auxiliaires ; personnel temporaire
- F/17/13562 : Personnel Muséum : bourses (1882-1910), règlement, nomination de boursiers (1882-1933)
- F/17/17235 : Travaux des brigades topographiques (1891-1933) : fouilles de Tunisie, travaux archéologiques de la Régence, subventions de 1899 à 1930
- F/17/17244 : Dossier : Création d'une mission permanente d'archéologie orientale en Syrie  
Dossier : Fouilles de Tello
- F/17/17261 : Dossier : Mission archéologique permanente en Indochine  
Dossier : Mission permanente d'exploration scientifique d'Indochine

**b) Archives du ministère des Travaux publics : dossiers personnels**

- F/14/11516 BABIN Charles Louis Emery
- F/14/02712/2 BAILLS Jean Etienne Joseph
- F/14/11460 BAROIS Julien Hippolyte Eugène
- F/14/11409 BARRAT Maurice
- F/14/2888 BÉRINGER Émile Gustave
- F/14/11464 BOULANGIER Marie Auguste Edgar
- F/14/2464 CAMBIER Alphonse Lucien
- F/14/2897 CARREY Jules Joseph
- F/14/11469 CHOISY Auguste François
- F/14/11534 CLAVENAD Claude
- F/14/2904 DESCAMPS René Victor
- F/14/11472 DIEULAFOY Auguste Marcel
- F/14/2725/1 FUCHS Philippe Jacques Edmond
- F/14/11482 GUILLEMOTO Charles Marie
- F/14/2745 JOURDAN Claude Pascal
- F/14/11630 LECLÈRE André Marie Adrien
- F/14/2930 PECH Louis
- F/14/11417 POUYANNE Justin
- F/14/2934 RABOURDIN Lucien





LH/98/79 BALLAY Noël Eugène  
 LH/99/76 BALLOT Marie Paul Victor  
 LH/104/21 BARATIER Albert Ernest Augustin  
 LH/117/52 BAROIS Julien Hippolyte Eugène  
 LH/125/20 BARRY Maximilien Etienne Émile  
 LH/128/49 BARTHOLIN Pierre Jean Marie Léon  
 LH/132/8 BASTARD Georges Émile  
 LH/137/78 BAUCHET Auguste Alexandre Joseph  
 LH/153/34 BAUD Joseph Marie Louis  
 LH/139/39 BAUDESSON Marie Joseph Auguste Henri  
 LH/146/51 BAURÈS Alexandre Bernard Fortune  
 LH/209/79 BAYE Amour Auguste Louis Joseph baron Berthelot de  
 LH/149/54 BAYOL Jean Marie  
 LH/166/12 BEL Marie Jean-Marc  
 LH/173/52 BELLOT Léon Henri André  
 LH/177/85 BÉNÉDITE Georges Aaron  
 LH/191/60 BERINGER Émile Gustave  
 LH/193/74 BERNARD Adrien André  
 LH/195/43 BERNARD Frédéric Charles Émile  
 LH/216/87 BERTRAND-BOCANDÉ Emmanuel Maturin  
 LH/222/36 BESNARD Paul Albert  
 LH/229/71 BEYLIÉ Léon Marie Eugène de  
 LH/2508/77 BEZAURE Georges Gaston SERVAN de  
 LH/240/29 BILLÈS André Jean Raoul Antonin Marie  
 LH/243/10 BINGER Louis Gustave  
 LH/246/33 BIZEMONT Henri Louis Gabriel comte de  
 LH/256/91 BLEICHER Gustave Marie  
 LH/260/77 BLONDIAUX Paul Henri Prosper  
 LH/262/15 et LH/262/16 BLOUET Jules Charles  
 LH/262/81 BLUZET René Marie Philippe  
 LH/268/76 BOILÈVE Charles Émile  
 LH/270/38 BOISOT Louis Ernest Marcel  
 LH/273/78 BOITEUX Henri Gaston Marie Lefel

LH/278/20 BONCHAMPS Christian Louis Marie de  
LH/280/52 BONIN Charles Jules Joseph  
LH/290/21 BONNIER Tite Pierre Marie Adolphe Eugène  
LH/291/32 BONS D'ANTY Pierre Rémi  
LH/292/22 BONVALOT Pierre Gabriel Édouard  
LH/296/56 BORELLI Paul Jules Mathieu Marie  
LH/297/18 BORGNIS-DESBORDES Gustave  
LH/299/77 BOS Henri Théodore  
LH/311/11 BOUFFARD Gustave Victor  
LH/312/77 BOUILLANE DE LACOSTE Émile Antoine Henri de  
LH/313/42 BOUILLET François  
LH/314/30 BOUINAIS Albert Marie Aristide  
LH/316/30 BOULANGIER Marie Auguste Edgar  
LH/332/53 BOURLIER Nicolas Charles  
LH/335/56 BOURY Émile François  
LH/342/34 BOUVET Daniel  
LH/354/63 BRAZZA Pierre Paul François Camille SAVORGNAN de  
LH/360/7 BRETON Antoine Alphonse  
LH/360/79 BRETONNET Henri Etienne  
LH/365/10 BRIEUX Eugène  
LH/369/89 BROCARD Paul Clovis Eugène  
LH/373/3 BROSSARD DE CORBIGNY Baron Charles Paul  
LH/373/5 BROSSARD DE CORBIGNY Jules Marcel  
LH/373/23 BROSSELDARD(-FAIDHERBE) Henri François  
LH/369/1 BRITSCH Clovis Gabriel Marie  
LH/381/23 BRUNACHE Paul Félix  
LH/391/53 BUNAS Jean Justin Félix Philippe  
LH/391/91 BUNOUST Georges Hippolyte  
LH/403/83 CAGNAT René Louis Victor  
LH/405/73 CAILLAT Léon Paul  
LH/408/85 CALASSANTI MOTYLINSKI Gustave Adolphe de  
LH/419/34 CANS Maurice Charles Bonaventure  
LH/423/12 CAPUS Jean Guillaume

LH/431/64 CARON Jules Edmond  
 LH/432/79 CARPINETTY Isidore Sosthène  
 LH/1429/85 CASTRIES Henry Marie de la CROIX de  
 LH/449/12 CATHALA Jean Désiré  
 LH/451/37 CAUDRELIER Paul Constant  
 LH/453/57 CAUVIN Charles Louis Emmanuel  
 LH/458/36 CAZEMAJOU Gabriel Marius  
 LH/462/39 CERVONI Marc Marie Pierre  
 LH/471/76 CHALOT Charles Pierre  
 LH/480/49 CHANOINE Charles Paul Jules dit Julien  
 LH/481/59 CHANTRE Benoît Jean Paul Ernest  
 LH/482/32 CHANZY Antoine Eugène Alfred  
 LH/483/46 CHAPER Maurice Armand  
 LH/483/72 CHAPEYROU Brutus  
 LH/491/31 CHARLET Charles Marie Louis Édouard  
 LH/492/73 CHARNAY Claude Joseph Désiré  
 LH/530/34 CHOISY François Auguste  
 LH/530/48 CHOLET Armand Pierre comte de  
 LH/531/32 CHOLLET Victor Marie François Léon  
 LH/536/30 CHRÉTIEN Pierre Jean  
 LH/553/46 CLERMONT-GANNEAU Charles Simon  
 LH/556/38 CLOZEL Marie François Joseph  
 LH/560/36 COGNIARD Frédéric Georges Hugues  
 LH/561/78 COINTET Émile Edmond de FILLAIN de  
 LH/566/28 COLLAT Octave Ernest  
 LH/572/21 COLOMB Louis Joseph Jean François Isidore de  
 LH/575/52 COMBES Antoine Vincent Auguste  
 LH/578/7 COMOY Claude Romain Marie Alexis  
 LH/223/59 et LH/810/39 CONTENSON Simon Jean Guy Dubessey de  
 LH/586/11 COPPOLANI Xavier Antoine  
 LH/589/23 CORDIER Henri  
 LH/2157/25 CORMON Fernand, Fernand Anne PIESTRE dit  
 LH/591/62 CORNET Charles Joseph Alexandre

LH/597/60 COSSON Ernest Saint-Charles  
LH/601/54 COTTENEST Gaston Ernest  
LH/601/69 COTTES Anthony  
LH/875/21 COULGEANS Marc Daniel Durousseaud de  
LH/615/15 COURTET Henri  
LH/619/72 COUSTOLLE Paul Marie Alphonse  
LH/625/3 CRAVE Ferdinand Paul Eugène  
LH/1429/11 CROIX John Errington de la  
LH/140/28 CROIZIER DE SAINTE SEGRAUX marquis Edme Casimir Baudier de  
LH/634/57 CROSSON-DUPLESSIX Charles Gaston  
LH/636/41 CROZAT François  
LH/640/75 CUPET Pierre Paul  
LH/641/21 CUREAU Adolphe Louis  
LH/656/6 DANJOU François Jules Georges  
LH/660/37 DARDIGNAC Henry Marie étienne  
LH/672/32 DAVID dit DE MAYRÉNA Auguste Jean Baptiste Marie Charles  
LH/673/32 DAVID Jean Pierre Armand  
LH/675/29 DAVOUST Jules Adèle Jean Baptiste  
LH/677/46 DEBAY Victor Adrien  
LH/679/1 DEBLENNE Paul Richard  
LH/682/4 DECAZES Eugène Louis Frédéric  
LH/683/64 DECOEUR Henry Alexis  
LH/684/24 DECORSE Gaston Jules  
LH/696/2 DELAFOSSE Ernest François Maurice  
LH/701/10 DELANNEAU Pierre Léon  
LH/702/62 DELAPORTE Louis Marie Joseph  
LH/708/44 DELCROIX Paul Guillaume  
LH/711/51 DELEVOYE Marcel Louis Léon  
LH/725/5 DEMARS Victor Gabriel  
LH/740/9 DERRÉCAGAIX Victor Bernard  
LH/740/13 DERRIEN Isidore Antoine Michel  
LH/755/45 DESPLAGNES Augustin Marie Louis  
LH/759/34 DESSIRIER Jean Louis

LH/760/15 DESTENAVE Georges Mathieu  
 LH/776/37 DIEULAFOY Auguste Marcel  
 LH/776/38 DIEULAFOY Jeanne Paule Henriette Rachel née MAGRE  
 LH/777/25 DIGUET Jacques Gustave Léon  
 LH/782/44 DODDS Alfred Amédée  
 LH/784/47 DOLISIE Louis Henri Albert  
 LH/788/29 DONAU Raymond Victor Joseph  
 LH/792/45 DORIAN Charles Louis Frédéric  
 LH/798/61 DOÛMET-ADANSON Paul Napoléon  
 LH/800/9 DOUTTÉ Théodore Edmond  
 LH/801/32 DOYNEL Louis François  
 LH/803/63 DREYFUS Camille Ferdinand  
 LH/1834/49 DU PATY DE CLAM marquis Armand Auguste Charles Ferdinand Marie  
 MERCIER  
 LH/809/29 DUBARD Louis François Maurice  
 LH/810/82 et LH/810/83 DUBOC Émile Charles Eutrope  
 LH/824/14 DUCHESNE-FOURNET Jean Charles Auguste  
 LH/839/72 DUJOUR François Gabriel  
 LH/866/63 DURAND Georges Lucien  
 LH/869/48 DURAND-FARDEL Charles Louis Maxime  
 LH/2783/202 DUTREUIL DE RHINS Jules Léon  
 LH/886/31 DUVEYRIER Henri  
 LH/887/49 DYÉ Alfred Henri  
 LH/912/46 ETIENNOT Joseph  
 LH/957/25 FÉRIS Basile Palmyre  
 LH/974/8 FILOZ Auguste Achille Hippolyte  
 LH/981/11 FLATTERS Paul François Xavier  
 LH/1196/78 FLEURELLE Pierre Gabriel Edmond GRELLET DES PRADES de  
 LH/988/26 FOÀ Aron Fortune Emmanuel Édouard  
 LH/1009/76 FOUQUE Pierre Félix  
 LH/1012/12 FOUREAU Fernand  
 LH/1013/51 FOURNEAU Lucien Louis  
 LH/1013/69 FOURNEREAU Michel Louis Lucien (dit Fournereau Yon)

LH/1014/25 FOURNIAL Henri Fortuné Philippe  
LH/1044/42 FUCHS Philippe Jacques Edmond  
LH/1057/35 GALAND Jules Émile  
LH/1058/51 GALIBERT D'AUQUE Émilien Raymond Alexandre  
LH/1059/64 GALLAND Modeste Léopold  
LH/1061/67 GALLIENI Joseph Simon  
LH/1078/20 GARNIER Marie Joseph François (dit Francis)  
LH/1083/62 GASSELIN Édouard Auguste  
LH/1088/6 GAUCKLER Émile Charles Louis  
LH/1088/51 GAUDEL Albert Charles Louis de  
LH/1094/52 GAUTHIER Camille Jules Édouard Charles Marie  
LH/1098/40 GAUTIER Paul Amédée  
LH/1101/19 GAY Claude François  
LH/1108/44 GENDRON Armand Laurent  
LH/1112/44 GENTIL Émile  
LH/1112/62 GENTIL Louis Émile  
LH/1115/27 GEORG Nicolas Georges  
LH/1117/47 GÉRARD Auguste  
LH/1123/62 GERMAIN Joseph Marcel  
LH/1125/63 GERVAIS-COURTELLEMONT Jules Claudin  
LH/1142/26 GIORGIO Paul Jean  
LH/1143/50 GIRARD Célestin Henri  
LH/1148/72 GIRAUD Joseph Constant Victor  
LH/1175/45 GOUIN Auguste Jules  
LH/1187/35 GRANDIDIER Alfred  
LH/1194/32 GRAVOT Jean Marie  
LH/1204/33 GRITTY Henri André  
LH/1207/27 GROS Paul  
LH/1238/68 GUILLEMOTO Charles Marie  
LH/1240/70 GUILLO LOHAN Georges Alain Marie Albert  
LH/1244/25 GUIMET Émile Etienne  
LH/1248/18 GUISSÉZ Théodore Napoléon Joseph  
LH/1256/80 HACQUARD Prosper Augustin

LH/1257/60 HAGEN Alfred  
LH/1268/60 HARMAND François Jules Marie  
LH/1283/63 HENRI Pierre Jean Paul  
LH/1289/55 HÉRAUD Hippolyte Sylvain Joseph Gabriel  
LH/1304/36 HOCQUARD Charles Édouard  
LH/1310/39 HOUDAILLE Charles François Maurice  
LH/1310/64 HOUDAS Victor Octave  
LH/1324/64 HUMANN Victor Raoul Théodore  
LH/1326/62 HUMMEL Georges  
LH/1327/38 HUOT Louis Victor Jean  
LH/1333/23 IMBAULT-HUART Camille Clément  
LH/1344/81 JACQUIER Jules Eugène  
LH/1349/5 JAIME Jean Gilbert Nicomède  
LH/1353/69 JANSSEN Pierre Jules César  
LH/1354/35 JAQUEMET François Marie Hippolyte  
LH/1365/30 JÉRUSALÉMY André Rémy  
LH/1366/54 JOANNARD Louis Antoine André  
LH/1378/62 JOUENNE Édouard Arthur  
LH/1380/19 JOUINOT-GAMBETTA François Léon  
LH/1263/20 HAMY Jules Théodore Ernest  
LH/1265/66 HARAN Henri  
LH/1387/26 JUIN Henry François Louis  
LH/1398/11 KERLER Joseph Victor  
LH/1398/23 KERMABON Yves Corentin Marie Désiré de  
LH/1404/10 KLOBB Jean François Arsène  
LH/1424/65 LACOMBE Jean  
LH/1437/77 LAFORGUE Jean Louis Édouard  
LH/1461/54 LAMOTHE Marie Clément Maurice de  
LH/1463/56 LAMY François Joseph Amédée  
LH/1465/7 LANCRENON Pierre Marie  
LH/1474/36 LANTZ Jean Auguste  
LH/1476/4 LAPERRINE Marie Joseph François Henry  
LH/1480/72 LAQUIÈRE Jules Clément Emmanuel

LH/1482/77    LARGEAU Victor Emmanuel Etienne  
 LH/1487/56    LARROQUE Jean-Pierre  
 LH/1490/28    LASNET Alexandre Bernard Etienne Antoine  
 LH/1517/42    LE BON Charles Marie Gustave  
 LH/1527/43    LE CHÂTELIER Frédéric Alfred  
 LH/1527/45    LE CHÂTELIER Henry Louis  
 LH/1541/24    LE DANTEC Félix Alexandre  
 LH/1556/41    LE GENDRE Aimé François  
 LH/1606/17    LE ROUX Robert Charles Henri dit Hugues  
 LH/1532/95    LECLÈRE André Marie Adrien  
 LH/1536/28    LECOMTE DU NOÛY Jules Jean Antoine  
 LH/1549/6    LEFÈVRE Eugène Adolphe Alphonse Marie Joseph  
 LH/1552/42    LEFORT Paul Louis  
 LH/1571/41    LELIÈVRE Albert Désiré  
 LH/1572/9    LELOIR Henri Camille Chrysostome  
 LH/1578/41    LEMAY Gaston Amédée  
 LH/1587/3    LENFANT Eugène Armand  
 LH/1588/38    LENOIR Alfred Hippolyte  
 LH/1600/19    LEPRINCE Jules Auguste  
 LH/1606/49    LEROY Alexandre Victor Louis Aimé  
 LH/1622/34    LETOURNEUX Aristide Horace  
 LH/1625/4    LEVASSOR Henri Jacques  
 LH/1625/12    LEVAT Édouard Paul Antoine David  
 LH/1643/13    LINARÈS Jean Léon François Fernand  
 LH/1644/53    LIOTARD Victor Théophile  
 LH/1650/14    LOFLER (LOEFLER ou LOEFFLER ou LÖFLER) Charles  
 LH/1657/31    LOONEN Charles Adrien Antoine  
 LH/1661/16    LORTET Louis Charles  
 LH/2705/91    LOTI Pierre, Louis Marie Julien VIAUD dit  
 LH/1675/4    LUGAN Hector Jean Baptiste  
 LH/1676/17    LUNET DE LAJONQUIÈRE (ou LA JONQUIÈRE) Étienne Edmond  
 LH/1680/70    MACEY Paul Joseph Julien  
 LH/1683/17    MADROLLE Claudius



LH/1696/11 MAINDRON Georges René Maurice  
LH/1700/5 MAÎTRE Claude (Claudius) Eugène  
LH/1706/4 MALGLAIVE Marie Charles Louis Joseph de  
LH/1716/39 MANGIN Charles Marie Emmanuel  
LH/1716/54 MANGIN Georges Léonce  
LH/1729/36 MARCHAND Jean-Baptiste  
LH/1731/29 MARCHE Antoine Alfred  
LH/1758/46 MARTIN Émile  
LH/1763/1 MARTIN Jules  
LH/1773/37 MARZIN Georges Alcide  
LH/1776/46 MASQUERAY Charlemagne Émile  
LH/1779/36 MASSIE Victor Alphonse  
LH/1779/53 MASSIEU Jeanne Isabelle née BAUCHE  
LH/1784/43 MASSON Pierre René  
LH/1785/70 MASSOUTIER Charles  
LH/1793/47 MATIGNON Jean Jacques  
LH/1831/6 MERCIÉ Charles Étienne  
LH/1846/44 MESSIER DE SAINT-JAMES Edgard Albert Charles  
LH/1871/20 MICHELS Henry Ovide des  
LH/1872/76 MIEULET Jean Joseph  
LH/1877/14 MILLE Pierre Louis  
LH/1891/6 MIZON Louis Alexandre Antoine  
LH/1898/38 MOLEX Jules  
LH/1899/59 MOLL Alexandre Marie Frédéric Henry  
LH/1900/59 MOLLEUR Léonard  
LH/1915/31 MONTANO Joseph Marguerite  
LH/1917/26 MONTEIL Parfait Louis  
LH/1947/61 MOUCHEZ Charles Ernest Louis  
LH/1948/53 MOUGEOT Maurice Gabriel François Marius  
LH/1957/29 MOUSNIER François Lanoue Ernest  
LH/1970/27 MUSTON Eugène Étienne  
LH/1980/58 NÉIS Paul Marie  
LH/1981/11 NÉNY Sébastien Louis

LH/1984/19 NEY Jules Napoléon  
LH/1990/4 NICOLON Auguste Marie Philippe  
LH/2000/28 NOIROT Jean-Baptiste Ernest  
LH/2003/49 NOT Joseph François Antoine  
LH/2021/65 ORGUELT Jean Louis  
LH/2022/2 ORLÉANS Prince Henri Philippe Marie d'  
LH/2054/8 PARISOT Antoine Victor  
LH/2081/22 PEIN Louis Auguste Théodore  
LH/2091/12 PENEL Antoine Julien Oscar  
LH/2092/23 PENNEQUIN Théophile Daniel Noël  
LH/2093/5 PÉPIN Albert  
LH/2101/16 PÉRIQUET Louis Eugène  
LH/2104/36 PÉROZ Marie Étienne  
LH/2107/61 PERRIER Antoine François Jacques Justin Georges  
LH/2135/35 PEYRONNET Hippolyte Louis Marie de  
LH/2142/66 PI Henri Paul Émile  
LH/2157/63 PIÉTRI Camille  
LH/2268/44 PIMODAN Claude Emmanuel Henri Marie de RARÉCOURT DE LA  
VALLÉE comte de  
LH/2179/19 PLÉ James Henri Narcisse  
LH/2179/36 PLEIGNEUR Henri  
LH/2192/19 POLIGNAC prince Charles Ludovic Marie de  
LH/2193/38 POMEL Nicolas Auguste  
LH/2196/61 PONEL Edmond Hubert  
LH/2200/10 PONTEVÈS DE SABRAN Jean Baptiste Elzéar Marie Charles comte de  
LH/2656/69 PORTZAMPARC Edmond François Anne Marie URVOY de  
LH/2216/64 POUYANNE Justin  
LH/2220/67 PRAT Oscar René de  
LH/2772/61 PRIOUX Adolphe Félix  
LH/2244/66 QUIQUANDON Fernand Jean Henri  
LH/2253/40 RAFFRAY Marie Jacques Achille  
LH/2265/23 RANÇON Laurent Ferdinand André Moïse Raoul  
LH/2276/78 REBATEL Fleuri

LH/2278/19 REBOUD Victor Constant  
LH/2285/77 REGNAULT DE PRÉMESNIL Charles  
LH/2291/4 REICHENBERG Charles Alfred  
LH/2297/44 RENAUD Marie Joseph Augustin  
LH/2307/24 RÉVOIL Georges Emmanuel Joseph  
LH/2325/50 RICHET Jean Joseph Étienne  
LH/2328/78 RIGAIL DE LASTOURS Jacques Marie François  
LH/2336/23 RIOU Victor Laurent  
LH/2341/25 RIVIÈRE Armand Joseph  
LH/732/29 RIVOYRE (ou RIVOIRE) Barthélemy Louis DENIS de  
LH/2344/20 ROBERT Joseph André  
LH/2344/42 ROBILLOT Félix Adolphe  
LH/2356/56 ROBLET Claude François Désiré  
LH/2361/7 ROCHECHOUART Louis Jules Émilien (dit Julien) comte de  
LH/2372/13 ROLLAND Georges François-Joseph  
LH/2375/41 RONDET-SAINT Maurice, François Maurice RONDET dit  
LH/2393/81 ROUDAIRE François Elie  
LH/2391/34 ROUGET Étienne François Gaston Delongère  
LH/2397/12 ROUIRE Alphonse Marie Ferdinand  
LH/2397/42 ROULET Édouard Jules Charles  
LH/2398/65 ROUMEGUÈRE Casimir Anne Marie Georges Albert  
LH/2409/5 ROUVIER Charles Thérèse René  
LH/2410/60 ROUX Émile François Louis  
LH/2434/19 SAILLENFEST DE SOURDEVAL Alexandre Frédéric  
LH/814/73 SALIGNY Jean Joseph Emmanuel Louis Philippe Alphonse DUBOIS de  
LH/2448/49 SALLES Firmin André  
LH/2450/59 SALPIN Vincent  
LH/2453/67 SANDRÉ Marie Augustin Alexandre  
LH/2462/17 SARZEC Gustave Charles Ernest CHOQUIN de  
LH/2463/37 SAUERWEIN Charles  
LH/2479/2 SCHERDLIN Théodore Édouard Albert  
LH/2479/47 SCHIFFER Émile Alfred  
LH/2488/46 SCHWARTZ Paul Élie

LH/2491/43 SÉGALEN Victor Joseph Ambroise Désiré  
LH/2338/81 RIVALS Julien Marie Adrien  
LH/2509/54 SERVIÈRE Armand Théodore  
LH/2511/14 SEVER Jacques Noël Alexandre  
LH/2513/67 SIBUT Adolphe Pierre  
LH/2532/24 SOLEILLET Jean Joseph Marie Michel Paul  
LH/2535/57 SORIN Adolphe Paul Joseph  
LH/2546/25 SPIRE Camille Joseph  
LH/2561/21 TABURET Jules Hippolyte Ernest Marie  
LH/2644/25 TARGE Antoine Louis  
LH/2572/35 TAUTAIN Louis Frédéric Émile  
LH/2574/4 TEISSERENC DE BORT Léon Philippe  
LH/2600/4 THOMAS Philippe Étienne  
LH/2601/22 THOMASSIN Nayl Marie André  
LH/2608/8 TIRANT Jean Gilbert  
LH/2609/27 TISSERAND François Félix  
LH/2610/39 TISSOT Charles Joseph  
LH/2615/41 TOUCHARD Joseph Léon  
LH/2622/37 TOUTÉE Georges Joseph  
LH/2626/20 TREICH-LAPLENE Marcel Louis Marie  
LH/2675/25 TRENQUE Edmond Aristide Cécilien  
LH/2653/39 TRENTINIAN Louis Edgard de  
LH/2654/6 TRILLES Henri Marie Louis Paul  
LH/2631/56 TRIVIER Élisée Camille Ernest  
LH/2660/27 VACLE Sébastien Joseph Prosper  
LH/2667/45 VALLIÈRE Jean  
LH/2676/76 VASSE Louis Guillaume  
LH/2684/57 VENAIL Ernest Henry  
LH/2691/13 VERLET-HANUS Edmond Émile  
LH/2691/41 VERMEERSCH Léon  
LH/2709/16 VILLATTE Fernand  
LH/2739/11 VOULET Paul Lucien Gustave  
LH/2752/11 WEISGERBER Charles Henry

LH/2758/26 WIMPFEN Emmanuel Félix de

19800035/270/36196 ALLUAUD Charles

19800035/371/49870 AJALBERT Jean

19800035/1/33 ANDRÉA Charles Joseph Édouard

19800035/736/83586 AUDEMARD Théophile Louis

19800035/115/14562 AUGIÉRAS Ernest Marcel

19800035/627/72589 BACOT Jacques

19800035/0241/32032 BARDEY Alfred Xavier

19800035/116/14657 BARGONE Frédéric Charles Pierre Édouard dit FARRÈRE  
Claude

19800035/166/21263 BASSET Marie Joseph René

19800035/907/6044 BARTET Albéric Joseph Alfred Louis

19800035/213/27959 BEL Amélie Jeanne Léonie Claudine née CIRCAUD

19800035/765/86983 BÉRAUD Xavier Antoine François (dit Médard)

19800035/388/52085 BERNARD Fernand Abraham

19800035/4/500 BIERLÉ Jules Joseph

19800035/743/84311 BOBICHON Henri François

19800035/325/43829 BONACCORSI Antoine Félix

19800035/197/25691 BORDAS Jean Guillaume Frédéric

19800035/453/60644 BORDEAUX Albert François Joseph

19800035/58/7032 BORDEAUX Paul René

19800035/343/46193 BORNE François

19800035/142/18076 BOUGON Henri Paul Aristide Louis

19800035/304/40956 BOULANGER Édouard

19800035/175/22616 BOURGEOIS Joseph Émile Robert

19800035/175/22552 BOUSQUET Georges Hilaire

19800035/149/18958 BRISSON Jean Joseph

19800035/233/30930 BROUSSEAU Georges Pierre Joseph

19800035/7/899 BRUMPT Alexandre Joseph Émile

19800035/278/37310 BRUSSAUX Eugène

19800035/276/37023 CAMBIER Alphonse Lucien

19800035/277/37058 CARRON Pierre Albert Marcelin

19800035/215/28180 CATAT Louis Dominique Marie

19800035/158/20214	CHAILLEY-BERT Joseph Paul Amédée
19800035/244/32493	CHAVANNES Fortuné Charles de
19800035/244/32502	CHERVIN Claudius Félix Arthur
19800035/159/20291	CHEVALIER Jean-Baptiste Auguste
19800035/265/35353	CHEVRILLON Louis André
19800035/335/45072	CHOLET Joseph Dominique Marie
19800035/452/60421	CHUDEAU René Charles Marie
19800035/119/15028	CLAINE Jules
19800035/119/15036	CLAVENAD Claude
19800035/201/26287	COLIN Édouard Élie
19800035/275/36873	COMBANAIRE Adolphe Eugène
19800035/244/32439	COUDERC DE FONLONGUE Jacques Alfred
19800035/762/86509	COURANT Maurice Auguste Louis Marie
19800035/693/79277	CRÉQUI-MONTFORT Henri Marie Georges LE COMPASSEUR, marquis de COURTIVON
19800035/727/82608ter	DAT Georges Yvon
19800035/234/30999	DAUTREMER Joseph Adolphe
19800035/274/36732	DEREIMS Xavier Alfred
19800035/142/17964	DESCHIENS Victor Auguste
19800035/216/28331	DESCOS Léon Eugène Aubin COULLARD (pseudonyme AUBIN Eugène)
19800035/13/1560	DEVAUX Eugène Ernest Albert
19800035/727/82693	DEVILLE Marie Alexis
19800035/135/17048	DONNAT Isidore Anicet
19800035/275/36793	DONNET Gaston Henri Pierre
19800035/67/8279	DOUX Émile
19800035/461/61720	DUBOIS Albert Félix
19800035/135/17140	DYBOWSKI Jean Thadée Emmanuel
19800035/311/41882	FLAMAND Barthélemy Médéric Georges
19800035/263/35164	FLOTTE DE ROQUEVAIRE René Charles Eugène de
19800035/16/1983	FONTENAUD Jules
19800035/542/62096	FOUCHER Alfred Charles Auguste
19800035/264/35184	FOURNEAU Alfred Louis

19800035/234/31095	FRIQUEGNON Jean-Baptiste Laurent
19800035/450/60277	GAUTIER Émile Félix Benoît
19800035/151/19281	GRANDIDIER Guillaume Charles Auguste
19800035/761/86398	GRENARD Joseph Fernand
19800035/278/37312	GUÉBRIANT Jean-Baptiste Marie de BUDES de
19800035/220/28945	GUÉRIN Élie Georges
19800035/187/24281	HAMON Victor Joseph
19800035/74/9139	HENRIC François Géraud Marie Alphonse
19800035/335/45094	HOSTAINS Jean Jules Édouard
19800035/444/59415	HOURST Émile Auguste Léon
19800035/387/51914	HOUSSAY Frédéric Adolphe Célestin Arsène
19800035/103/12977	HUART Marie Joseph Eugène d'
19800035/75/9254	HUC Pierre Joseph Louis
19800035/224/29490	JACOB Léon Pierre
19800035/328/44160	JACQUELIN Jules Antoine
19800035/290/38914	JACQUES Raymond Louis
19800035/555/63395	JOULIA Joseph Marie Eugène
19800035/327/44044	JULIEN Pierre Émile François
19800035/20/2550	KIEFFER Louis Jules Frédéric
19800035/558/63536	KOËNIG François Xavier
19800035/0187/24381	KRAFFT Chrétien Pierre Guillaume Hugues
19800035/173/22296	LABARTHE Émile Jean-Baptiste
19800035/595/67307	LAHURE Louis Charles
19800035/21/2679	LALLEMAND Albert Victor
19800035/88/10971	LAPICQUE Louis Édouard
19800035/88/10987	LARRAS Nestor Prosper
19800035/222/29258	LE BLÉVEC Georges Vincent Marie
19800035/23/2980	LEFÈVRE-PONTALIS Pierre Antonin
19800035/733/83277	LEGRAS Jules Émile (pseudonyme GERSAL Luc)
19800035/223/19419	LEMAIRE Adolphe Albert
19800035/177/22814	LEPRINCE-RINGUET Félix Adrien Louis
19800035/552/63046	LÉVI Sylvain
19800035/760/86272	MACLAUD Joseph Edme Charles

19800035/424/56664	MAISTRE Léon Joseph Casimir
19800035/335/45187	MARIN Louis
19800035/253/33686	MARTEL Édouard Alfred
19800035/764/86783	MARTIN Louis Charles Frédéric
19800035/92/11569	MARTIN Maurice Pierre Auguste
19800035/345/46399	MASSENET Louis Marie
19800035/451/60291	MAURAIN Eugène Urbain
19800035/178/13050	MAZERAN Charles Henri
19800035/446/59668	MEYNIER Octave Frédéric François
19800035/205/26855	MONNIER Jean Marie Marcel Albert
19800035/0205/26882	MORGAN Jacques Jean Marie de
19800035/205/26887	MOUNIER Louis Émile
19800035/261/34783	NADAR Paul Armand TOURNACHON dit
19800035/747/84711	NEBOUT Albert Anatole
19800035/344/46278	NEUVILLE Émile Jean Baptiste
19800035/1318/52566	NEUVILLE Henri Emmanuel
19800035/34/4324	NEVEU-LEMAIRE Gustave Antoine Jules Maurice
19800035/34/4347	NIÉGER Marie Joseph Émile
19800035/193/25184	OSWALD Jules
19800035/299/40158	PANGE Marie Jean Louis Clément comte THOMAS de
19800035/35/4443	PAPIN Edmond Ernest Mathurin
19800035/35/4519	PAVIE Auguste Jean Marie
19800035/96/12052	PÉAN Anatole Louis Marin Damien
19800035/206/26960	PECH Louis
19800035/36/4633	PETEAU Louis Alexandre
19800035/747/84791	PEYRONEL Gustave Jacques
19800035/571/64931	PIERRE Charles
19800035/38/4812	POBÉGUIN Charles Henri Olivier
19800035/310/41808	POULAIN Henri Auguste
19800035/41/5102	REIBELL Émile
19800035/124/15690	ROCHE Jean-Baptiste
19800035/208/27320	ROCHER Émile
19800035/43/5380	RONDENAY Louis Amédée



19800035/250/33358	ROUY Albert
19800035/209/27408	ROUYER Louis Félix Édouard
19800035/45/5571	SAINSON Camille Auguste Jean
19800035/238/31668	SALESSES Pierre Eugène Mathurin
19800035/251/33401	SAY Louis Jean Baptiste
19800035/216/28407	SILVESTRE Paul Joseph
19800035/451/60298	SIMON Georges Eugène
19800035/265/35431	THÉVENIAUT Jean-Baptiste René Jean
19800035/751/85116	THÉZILLAT Charles Eugène Roger de
19800035/113/14211	THOMASSET Paulin Alfred
19800035/121/15257	THUILLIER Étienne Jean Baptiste
19800035/217/28501	TILHO Marie Auguste Jean
19800035/211/27668	TOURNIER Marie Auguste Armand
19800035/575/65344	VAULOGER DE BEAUPRÉ Léon Marcel René Paul
19800035/451/60308	VERMOT Maurice
19800035/449/60112	VOINOT Louis
19800035/346/46578	VUILLET Jean François

## **2 - Archives nationales d'Outre-mer**

### **a) Dossiers de missions**

#### **FM MIS//5 :**

- Mission CRAMPEL.
- Mission DYBOWSKI.
- Mission MAISTRE

#### **FM MIS//7 :**

- Missions Louis MIZON, 1881-1894.
- Mission HENRY : mission topographique envoyée dans le haut Sénégal pendant la campagne de 1881-1882.
- Mission du Duc d'UZES, 1892-1894

#### **FM MIS//8 :**

- Mission Jules CLAINE.
- Mission du Docteur POUSSIÉ au Sénégal et Congo français, 1892.
- Mission MAISTRE, 1892-1893.

- Mission MÉRY et d'ATTANOUX chez les Touareg, 1893.
- Mission DYBOWSKI au Congo français, 1893.
- Missions Fernand FOUREAU, 1889-1893.
- Mission Léon FABERT dans le Sahara occidental, 1891 et 1893-1894.
- Mission DYBOWSKI et MAISTRE, 1891-1893.
- Mission MARCHAND en Côte d'Ivoire, 1893.

**FM MIS//9 :**

- Mission CLOZEL en Afrique centrale, 1893-1896.

**FM MIS//10 :**

- Mission TOUTÉE au moyen Niger, 1894-1895.
- Mission FOUREAU dans le Sahara, 1896.
- Mission Charles LAURENT au Soudan égyptien et dans le haut Nil, 1894.
- Mission MARCILLAC : projet de mission en ballon en Afrique centrale, 1894.
- Projet de mission des capitaines FONSAGRIVES et MARTINIE de l'Algérie à Tombouctou, 1896.
- Projet de mission de GUILLAUMET au Soudan, 1895-1896.
- Mission HOSTAINS dans l'Adrar et le Tagant, 1896.
- Mission GENTIL vers le Tchad, 1897.
- Mission CHANOINE, 1897.
- Mission DYBOWSKI sur la Côte occidentale d'Afrique, 1895.

**FM MIS//11 :**

- Mission VOULET – CHANOINE vers le lac Tchad, 1898-1899.
- Mission FOUREAU – LAMY dans le Sahara, 1898.
- Mission CAZEMAJOU au Soudan, 1897.
- Mission BRETONNET dans la boucle du Niger, 1895-1896.
- Mission BRETONNET au Chari, 1898.

**FM MIS//12 :**

- Mission BINGER dans le bassin du Niger, 1887.
- Mission TREICH-LAPLENE d'Assinie au pays de Kong à la recherche du capitaine Binger, 1888-1889.
- Mission BINGER en Afrique occidentale, 1898-1899.
- Mission BINGER et TREICH-LAPLENE : Kong (missions BINGER au Niger et TREICH-LAPLENE à la recherche de Binger).

- Mission CHEVALIER au Chari et au Tchad, 1902-1903.

**FM MIS//13 :**

- Mission DIGUES : itinéraires, carte de Niamey à Bamako.

**FM MIS//14 :**

- Mission CUREAU de délimitation de frontières Congo-Cameroun, 1902.
- Mission MARCHAND : Congo-Nil.

**FM MIS//15 :**

- Mission CARREY Sénégal – Niger, 1880.
- Mission MOUSNIER à Bafoulabé, 1870.
- Mission PIÉTRI et MARLY dans le Oualo et le Dimar, 1879.
- Mission GALLIENI – VALLIÈRE à Bafoulabé, 1879.
- Mission BOILÈVE en Mellacorée, 1877.
- Mission VALLIÈRE dans le Cayor, 1879.

**FM MIS//16 :**

- Mission JACQUEMART du Toro à Bakel, 1879-1880.
- Mission MONTEIL dans le Djolof et le Ferlo, 1880.
- Mission GALLIENI, 1880.
- Mission POL entre Bakel et Médine, 1880.
- Mission DERRIEN, brigades topographiques, 1880.
- Mission GALLIENI, 1880.

**FM MIS//17 :**

- Carnet de PIÉTRI, mission du Haut-Niger de Gallieni, 1880-1881.
- Mission HENRY, mission topographique du Haut-Sénégal, 1881-1882.
- Mission MORIN au Sénégal, 1886.
- Mission PALAT au Soudan, 1885.
- Mission CAQUEREAU au Fouta-Djallon, 1882-1883.

**FM MIS//18 :**

- Mission du Dr Pierre FRAS au Ouassoulou, 1886-1887
- Mission SORELA (Espagnol), 1886-1887.
- Mission du Dr BASSET en Guyane, 1887.
- Mission René BASSET au Sénégal, 1887.
- Mission BROSELARD au Sénégal et dans les Rivières du Sud, 1888-1889.
- Mission BOIS au Sénégal, 1886-1888.

- Mission Charles SOLLER au Sénégal, 1888.
- Mission ROUY au Soudan français.
- Mission QUIQUANDON au Soudan français, 1886.
- Mission LEVAILLANT de Bambouck à Kayes (Soudan français) : 1886-1887.
- Mission BONACCORSI au Soudan français, 1886.
- Mission VALLIÈRE au Soudan français, 1887.
- Mission PIEHONA au Soudan français de Diddé à Kaffa, 1887-1888.
- Mission REICHEMBERG dans le Bambouck, 1886-1887.
- Mission MARTIN dans le Bambouck, 1887.
- Mission LE CHATELIER au Sénégal et Soudan, 1887.

**FM MIS//19 :**

- Mission BROSELARD-FAIDHERBE franco-portugaise de délimitation entre les Rivières du Sud (Sénégal) et la Guinée portugaise, 1886.
- Mission BROSELARD-FAIDHERBE dans le Haut Niger, les Rivières du Sud et la Haute Mellacorée, 1891.
- Mission SÉBIRE d'étude sur la culture du caoutchouc au Sénégal et en Casamance, 1898.
- Mission De la NEZIERE artistique au Sénégal, 1898.
- Mission de BAUME PLUVINEL au Sénégal, 1893.
- Projet de mission PAROISSE dans la région de Grand Bassam, 1889.
- Mission FORICHON dans le Tambarka, Tamisso et le Bennah, 1889.
- Mission FAMIN sur la côte occidentale d'Afrique, 1890.
- Mission BAURÈS dans le Firdou (Sénégal), 1893-1894.

**FM MIS//20 :**

- Mission du Dr RANCON au Sénégal et dans la région du Haut Fleuve, 1891-1892.
- Mission PENEL au Soudan, 1892-1893.
- Mission ROULLET au Sénégal et Soudan, 1891.
- Projet et mission CHRÉTIEN au Soudan français, 1892-1895.
- Mission DESBRIERES au Soudan, 1890.
- Mission DUBOIS au Soudan, 1894-1895.
- Mission Charles PICARD au Soudan, 1894.
- Projet de mission topographique NIGOTE au Soudan, 1893.
- Mission BAILLAUD au Soudan, 1898-1899.

**FM MIS//25 :**

- Mission BONNEL de MÉZIERES, délimitation des frontières franco-espagnoles du golfe de Guinée, 1901-1903.
- Mission JULIEN en Afrique centrale, 1899.
- Mission BOURDARIE au Congo, 1896-1898-1899.
- Mission BARRAT au Congo, 1892-1894.
- Mission JULIEN dans le Haut Oubangui, 1895.
- Mission PLOUGEAUT au Congo, 1894.
- Mission FOURNEAU-FONDÈRE dans la Sangha et au Gabon, 1899-1900.
- Mission BOS dans le Haut Oubangui, 1901.
- Mission HUOT et BERNARD Chari-Sangha, 1901.
- Mission ANTHONY (=Jacques d'Urville) sur les rivières Mondah et Campo (Congo), 1893.
- Mission LESIEUR au Congo, 1900.
- Mission LOËFLER de la Sangha vers le Chari, 1899-1901.
- Projet de mission VOILLOT dans la Likouala (entre Congo et Oubangui), 1898.
- Mission LENFANT, délimitation du Congo et du Cameroun (vers 1905).
- Mission FOURNEAU au Congo, délimitation franco-portugaise, 1902.
- Mission CHAUSSÉ dans le Haut Ogooué, 1899.
- Mission VITTU de KERRAOUL au Congo, 1895.
- Mission ROUSSET au Congo, 1903.
- Mission DURAND au Congo français, 1899.

**FM MIS//26 :** carton vide**FM MIS//27 :**

- Mission aux Nouvelles Hébrides (= Vanuatu) : mission en Océanie.
- Mission CORTIER au Sahara soudanais, 1908-1910.
- Mission MILLOT hydrographique du Niger, 1906-1911.
- Mission MAZERAN hydrographique du Sénégal, 1902-1904.
- Mission FOURN de délimitation Togo-Dahomey, 1908-1910.
- Mission MANGIN en AOF, 1910-1911.
- Mission RICHAUD de délimitation franco-libérienne, 1908- 1909.
- Mission CROLL de délimitation franco-libérienne au Libéria : 1910-1912.

- Mission de délimitation franco-libérienne (Guinée, Libéria, Côte d'Ivoire) : 1911, arrêtée en 1912 pour cause de troubles à la frontière libérienne, puis reprise en 1913 (1911 : Paul Élie SCHWARTZ chef de mission ; 1913 : Fernand VILLATTE chef de mission).
- Mission AUDOIN hydrographique de l'AEF.
- Mission ROUSSILHE hydrographique du Congo –Oubangui-Sangha.

**FM MIS//28 :**

- Missions en Chine : 1900-1905.

**FM MIS//29 :**

Instruments et matériels scientifiques prêtés par le Ministère de la Marine et son service hydrographique lors de missions diverses.

**FM MIS//30 :**

- Mission FOURN-SCHWARTZ de délimitation Togo-Dahomey, 1908-1910
- Récompenses accordées aux missions hydrographiques de l'AEF, 1912-1914.
- Mission hydrographique de l'AEF.
- Mission AUDOIN d'étude des rivières du bassin du Chari, 1913.
- Mission RENAUD en Indochine.
- Mission AUDOIN hydrographique du Gabon.
- Mission ROUSSILHE hydrographique en AEF.

**FM MIS//31 :**

- Mission PLÉ de délimitation Dahomey-Soudan-Togo, 10 mai 1898-14 janvier 1900.
- Mission BRETONNET en Afrique centrale, 1898-1899.
- Affaire du sergent major ESPÉROU des missions Marchand et Julien, 1901.
- Mission TOUTTÉE de délimitation du Dahomey et Nigéria, 1900.
- Mission JULIEN, relève de la mission MARCHAND, 1899-1900.
- Mission de BÉHAGLE en Afrique centrale, 1895-1896.
- Mission topographique GENDRON au Congo, 1899-1901.

**FM MIS//32 :**

Comité géographique du Ministère des Colonies : membres, affaires soumises au comité, convocations, séances, ...

**FM MIS//33 :**

- Mission LENFANT Niger-Bénoué-Tchad, 1903.

- Mission LENFANT (puis MOLL) de délimitation entre le Congo français et le Cameroun, août 1905.
- Mission LENFANT du Haut Logone (Congo français), août 1906-1907.
- Mission TILHO de délimitation Niger-Tchad, octobre 1906-1908 (janvier 1909).
- Mission ARNAUD et CORTIER dans le Sahara algérien, 1907.
- Mission CAMBIER, étude d'un tracé de voie ferrée au Congo français, 1905-1906.

**FM MIS//34 :**

- Mission WOELFEL du Soudan à la Côte d'Ivoire par le Haut Cavally, 1899-1900.
- Mission OSWALD au Congo français et Haut Ogooué, 1898-1899.
- Mission AVELOT au Congo, reconnaissance du bassin de l'Ivindo, 1899-1900.
- Mission DRUYON du Contesté franco-brésilien, délimitation de frontières entre la Guyane et le Brésil, vers 1897-1898.
- Mission FONDERE-FOURNEAU au Congo français, 1898-1899.
- Mission HOSTAINS-D'OLLONE dans la région du Haut Cavally (Côte d'Ivoire, Guinée), 1898-1899.
- Mission Fernand BERNARD aux Indes néerlandaises (Java et Sumatra), 1899.

**FM MIS//50 :**

- Campagne au Soudan 1881-1882 dirigée par le lieutenant-colonel Borgnis-Desbordes.
- Rapport sur la campagne du Soudan 1881-1882.
- Rapport sur la campagne du Soudan 1882-1883.

**FM MIS//51 :**

- Mission COTTES de délimitation de frontières Congo-Cameroun (Sud), 1906.

**FM MIS//52 :**

- Mission COTTES de délimitation de frontières Congo-Cameroun (Sud), 1906.
- Mission MOLL de délimitation de frontières Congo-Cameroun (Nord), 1906.

**FM MIS//53 :**

- Mission BONNEL de MÉZIERES de délimitation de frontières franco-espagnoles du Congo (Golfe de Guinée), 1901.
- Mission BONNEL de MÉZIERES en Égypte et au Soudan, 1906.
- Mission BONNEL de MÉZIERES en Égypte, 1911.
- Mission BONNEL de MÉZIERES au Soudan égyptien et au Congo français, 1905-1906.

**FM MIS//54 :**

- Mission BAYOL vers les sources du Niger et au Fouta Djallon, 1881.
- Mission BAYOL dans le Haut Sénégal, 1882-1883.
- Mission POL sur le Sénégal, 1880.

**FM MIS//55 :**

- Dossier : personnel provenant d'autres missions : mission GENDRON, mission saharienne FOUREAU-LAMY, mission JULLIEN.
- Demandes de récompenses : mission GENTIL

**FM MIS//56 :**

- Mission TILHO de délimitation de frontières Niger-Tchad, 1906-1907.

**b) Dossiers par zone géographique**

**FM SG AFRIQUE/III/7 à 11 :**

- Dossier 9d : MARCHE.
- Dossier 11a : SÉMELLÉ.
- Dossier 11b : FOURNEAU.

**FM SG AFRIQUE/III/16 :**

- Dossier 16b, 16c, 16d, 16e : 2<sup>e</sup> mission MIZON

**FM SG AFRIQUE/III/18 :**

- Dossier 18a : mission MAISTRE.

**FM SG AFRIQUE/III/24 à 30 :**

- Dossier 24 :
  - Dossier 24a : Franck VINCENT, voyageur américain au Congo.
  - Dossier 24b : VAN DER KERKHOVEN, voyageur anglais.
- Dossier 25 :
  - Dossier 25a : mission GRIMAUX dans le Haut-Nil, avec retour par l'Abyssinie, 1895.
  - Dossier 25b mission VERSEPUY, traversée de l'Afrique de Monbassa à Banane, 1895-1896.
  - Dossier 25c : mission CAZEMAJOU au Soudan vers le lac Tchad, 1897-1898.
  - Dossier 25d : mission DONNET du Sénégal au Sahara occidental, 1894.
- Dossier 26 :
  - Dossier 26a : mission DESTENAVE au Mossi (Niger), 1895.
  - Dossier 26b : mission MONTEIL et mission VOULET.
- Dossier 30 :



- Dossier 30a : VIARD.
- Dossier 30b : FLAMAND.
- Dossier 30c : DUFRENNE-GLACET.

**FM SG AFRIQUE/III/35 à 38 :**

- Dossier 35 : mission MARCHAND
- Dossier 36 : mission JULIEN (relève de la mission MARCHAND).
- Dossier 37 : mission VOULET.
- Dossier 38 : mission VOULET.

**FM SG AOF/III/1 :**

- Dossier 1a : mission HOSTAINS-d'OLLONE.
- Dossier 1b : mission BLONDIAUX.
- Dossier 1c : de COUTOULY.
- Dossier 1d : HUGOT.
- Dossier 1e : mission de ZELTNER.
- Dossier 1f : HOUZE (Belge).
- Dossier 1g : BARILLET.
- Dossier 1h : mission HOURST.
- Dossier 1i : mission BRAULOT.
- Dossier 1j : BACOT et LEFÈBVRE.
- Dossier 1k : mission scientifique américaine.
- Dossier 1l : DHOMÉ (Britannique).
- Dossier 1m : mission MENIAUD.

**FM SG AOF/III/2 à 4 :**

- Dossier 2 : voyages divers, essentiellement d'étrangers, en AOF.
- Dossier 3 : mission Robert ARNAUD.
- Dossier 4 : Mission BLANCHET.

**FM SG AOF/III/5 à 9 :**

- Dossiers 5 à 9 : mission BLANCHET.

**FM SG AEF/III/1 à 3 :**

- Dossier 1 : rapports sur les escales de navires français ou étrangers sur les côtes françaises d'Afrique équatoriale.
- Dossier 3 : ne contient qu'une seule feuille qui résume l'argent que touche M<sup>me</sup> Émile GENTIL depuis la mort de son mari sur le budget du Tchad.

**FM SG CIV/III/1 à 7 :**

- Dossier 1 :
  - Mission BIDAUD, 1890.
  - Mission de *L'Ardent*, 1890.
- Dossier 2 :
  - Mission ARAGO, 1891.
  - Mission de l'avis *HÉRON*, 1891.
  - Mission de l'avis *SCORPION*, 1892.
- Dossier 3 :
  - Missions BINGER-BRAULOT, 1891-1894.
  - Mission BRYLINSKI, 1894.
  - Mission MARCHAND en Côte d'Ivoire, 1893-1894.
- Dossier 4 :
  - Dossier 4 a : Mission BRETONNET dans le Baouli et l'Indénié, 1895.
  - Dossier 4 b : Mission BOUHOURE-NEBOUT auprès de Samory, 1897.
  - Dossier 4 c : Projet de mission BONNEAU, 1897.
  - Dossier 4 d : Missions EYSSERIC, 1897 et 1898.
  - Dossier 4 e : Missions HOSTAINS-D'OLLONE, 1898-1902.
  - Dossier 4 f : Mission FOA.
  - Dossier 4 h : Projet de mission linguistique DELAFOSSE, 1899.
  - Dossier 4 i : Mission WOELFFEL (suite de la mission BLONDIAUX), 1899.
  - Dossier 4 j : Mission LE BARBIER en Guinée, 1908.
  - Dossier 4 k : Mission BASSET en Côte d'Ivoire, 1901.
  - Dossier 4 l : Mission (gratuite) CHAPÉ en Côte d'Ivoire, 1901.
  - Dossier 4 m : Mission THOIRÉ en Côte d'Ivoire, 1901.
  - Dossier 4 n : Mission DELAFOSSE de délimitation de frontières de la Côte d'Ivoire et de la Côte de l'Or, 1901-1902.
- Dossier 6 : mission TELLIER en Côte d'Ivoire, 1906.
- Dossier 7 : mission JOULIA dans le Haut Cavally, 1909.

**FM SG DAHO/III/1 à 11 :**

- Dossier 1 :
  - Mission ANGOT, 1889.

- Mission BALLOT, 1890.
- Mission BAYOL, 1889.
- Dossier 2 :
  - Mission AUDÉOUD, 1891.
  - Projet de mission à Say, 1890.
  - Demande de mission GAUTHEROT, 1893.
- Dossier 3 :
  - Mission CLERGEAU, 1894.
  - Mission DJEBARI, 1894.
  - Mission DECOEUR, 1894.
  - Mission THÉZARD, 1894.
- Dossier 4 :
  - Dossier 4a : missions BAUD, DECOEUR, ALBY, TOUTÉE, etc.
  - Dossier 4b : mission DECOEUR (2<sup>e</sup> mission : 1894-1895).
  - Dossier 4c : vide.
  - Dossier 4d : mission BAUD, 1895.
  - Dossier 4e : mission TOUTÉE.
  - Dossier 4f : rivalités franco-britanniques sur le Niger.
- Dossier 5 : mission GUYON au Dahomey, 1899.
- Dossier 6 : mission PLÉ de délimitation de frontières franco-britanniques entre le Dahomey et Lagos, 1896.
- Dossier 7 : missions FORGET et FONSSAGRIVES, 1896.
- Dossier 8 : mission DANIEL au Dahomey, 1901.
- Dossier 9 : mission TOUTÉE, commission de délimitation des territoires du Niger, Haut-Dahomey et Moyen-Niger, 1900.
- Dossier 10 : cartes du Dahomey réalisées par: CAMBIER, PLÉ, POIRET, LE GARRÈRES, BROUSSEAU.
- Dossier 11 : mission DE GIRONCOURT dans le Haut-Dahomey, 1909.

**FM SG GCOG/III/1 à 5 :**

- Dossier 1 :
  - Dossier 1a : Navire le *Renaudin* (1859).
  - Dossier 1b : Navire *l'Africain* (1869).
  - Dossier 1c : Navire le *Serval* et le *Griffon du Bellay* (1862).

- Dossier 1d : Navire la *Bellone* (1872).
- Dossier 2 :
  - Dossier 2a : COMPIÈGNE et MARCHE (1873).
  - Dossier 2b : Navire le *Marabout* (1874).
  - Dossier 2c : Navire le *Loiret* (1875).
  - Dossier 2d : Navire le *Prégent* (1873).
- Dossier 3 : navires.
- Dossier 4 : navires.
- Dossier 5 : navires et projet de mission scientifique au Gabon, 1883.

**FM SG GCOG/III/6 à 9 :**

- Dossier 6 :
  - Dossier 6a : navire *Le Segond*. Enquête sur Grand Bassam et Assinie, 1883.
  - Dossier 6b : Mission BRAZZA de l'Ouest-africain, 1883-1884.
  - Dossier 6c : mission MIZON au Gabon et au Congo, 1880-1883.
  - Dossier 6d : MASSERON.
- Dossier 7 :
  - Dossier 7a : Navire *Le Voltigeur* (1884).
  - Dossier 7b : Navire *Le Segond* (1884).
  - Dossier 7c : Navire *Le Basilic* (1884).
  - Dossier 7d : mission de Léon GUIRAL au San Bénito, 1885.
- Dossier 8 :
  - Dossier 8a : Navire *Le Gabès* (1885).
  - Dossier 8b : SCHLUSSEL, 1885.
  - Dossier 8c : Navire *Le Voltigeur* (1885).
  - Dossier 8d : Navire *l'Infernet* (1885).
- Dossier 9 :
  - Dossier 9a : VOITOUX, 1886.
  - Dossier 9b : Navire *La Mésange* et le *Guichen* (1886).
  - Dossier 9c : Navire *Le Voltigeur* (1886).
  - Dossier 9d : MIZON, 1886.

**FM SG GCOG/III/10 à 12 :**

- Dossier 10 et 11 : mission ROUVIER.
- Dossier 12 :

- Dossier 12a : FÉLIX.
- Dossier 12b : DOLISIE.
- Dossier 12c : mission BOFFARD-COQUAT de recrutement de laptots, 1886-1888.

**FM SG GCOG/III/13 à 18 :**

- Dossier 13 :
  - Dossier : notes de M. S. de Brazza 1891-1892.
  - Dossier 13a : mission FOURNEAU.
  - Dossier 13b : mission CRAMPEL.
  - Dossier 13c : mission DYBOWSKI.
  - Dossier 13d : mission BRAZZA en Haute-Sangha (1893-1894) ; mission POMEL ; mission DECOEUR.
  - Dossier 13e : mission GAILLARD dans le Haut-Oubangui.
- Dossier 14 :
  - Dossier LIOTARD : mission LIOTARD au Congo français, 1892.
  - Dossier DOLISIE et CRAMPEL : rapport de Dolisie sur le déroulement de la mission CRAMPEL.
  - Dossier BERTON : journal de route de la mission BERTON, 1890.
  - Dossier GODEL : mission GODEL de Lastourville aux chutes de Samba, 1893.
  - Dossier PONEL : mission PONEL de Barro à N’Gaoudéré, 1892-1893.
  - Dossier Mission commerciale des Chambres de Commerce : mission BARTHELME et diverses missions.
- Dossier 15 :
  - Dossier DECAZES.
  - Dossier MONTEIL et LE CHÂTELIER.
  - Dossier Haut-Oubangui (DECAZES).
  - Dossier CLOZEL.
- Dossier 16 :
  - Dossier BARRAT : mission géologique au Congo.
  - Dossier Mission du génie.
  - Dossier LECOMTE.
- Dossier 17 :
  - Dossier BESANCON.

- Dossier FOURNEAU-FONDÈRE.
- Dossier KLOBB : envoi de Klobb à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer du Congo belge.
- Dossier GRECH (1897).
- Dossier DOMENJOZ.
- Dossier FERRIÈRE.
- Dossier 18 :
  - Dossier JULIEN.
  - Dossier VOILLOT.
  - Dossier PERDRIZET.

**FM SG GCOG/III/19 à 23 :**

- Dossier 19 :
  - Dossier CHASTREY-PROVEUX.
  - Dossier BROUSSEAU : mission BROUSSEAU géologique, 1899.
  - Dossier GENDRON : mission GENDRON topographique au Congo, 1899.
  - Dossier AVELOT GRITTY : mission René Antoine AVELOT au Congo, 1899.
  - Dossier FOURNEAU A. : mission Alfred FOURNEAU au Gabon et au Congo, 1898-1899.
- Dossier 20 :
  - Dossier DUCHESNE-FOURNET : projet de mission gratuite Jean DUCHESNE-FOURNET au Congo, 1900.
  - Dossier FLAMAND : mission scientifique FLAMAND.
- Dossier 21 : mission CUREAU de délimitation de frontières franco-allemandes Congo-Cameroun, 1900-1902.
- Dossier 22 :
  - Dossier ARSANDAUX : mission géologique Henri ARSANDAUX au Gabon, 1905.
  - Dossier de BRAZZA : mission d'inspection de BRAZZA au Congo, 1905.
- Dossier 23 : Mission hydrographique du Gabon, 1910-1912.

**FM SG GIN/III/1 et 2 :**

- Dossier 1 :
  - Dossier 1a : missions dans le Fouta-Djalon.
- 1890 : projet de mission de F. MILANINI au Fouta-Djalon.
  - Dossier 1b : missions dans le Fouta-Djalon.

1891-1892 : mission de DE BEECKMAN au Fouta-Djalou (mission commerciale, diplomatique).

- Dossier 2 :
  - Dossier : Mission Beeckman, 1894.
  - Dossier : Mission Alby, 1893.
  - Dossier : Mission Alby 1894.

**FM SG GIN/III/3 :**

- Dossier BAILLY
- Dossier BOUÉRY
- Dossier DELAFOND
- Dossier DEVAUX
- Dossier LE BRET
- Dossier LECOQ
- Dossier MACLAUD
- Dossier OSWALD
- Dossier PAIJN
- Dossier PERRE
- Dossier VERGELY
- Dossier VÉRIGNON

**FM SG SEN/III/9 à 11**

**FM SG SEN/III/12 à 14**

**FM SG SEN/III/15 à 18 :**

- Dossier 15 :
  - Dossier 15a : MARRES, 1829.
  - Dossier 15b : JOINVILLE (Prince de), 1843.
  - Dossier 15c : SANDERVAL Olivier de, 1881.
  - Dossier 15d : *L'Ardent*, 1889.
- Dossier 16 :
  - Dossier 16a : LECLÈRE, 1896.
  - Dossier 16b : PAROISSE, 1896.
  - Dossier 16c : BRUZEUX, 1896.
  - Dossier 16d : AUTESSERRE, 1897.
  - Dossier 16e : BÉZIAT et VALANTIN, 1897. DONNET, 1894.

- Dossier 16f : ENFANTIN, 1897.
- Dossier 16g : WEST, 1900.
- Dossier 16h : RAMBAUD, 1901.
- Dossier 17 :
  - Dossier 17a : VIARD, 1886.
  - Dossier 17b : VIARD, 1888.
  - Dossier 17c : VALLANT 1863.
- Dossier 18 : Rapport du gouverneur du Haut-Sénégal-Niger sur son voyage à Oualata (novembre 1913-février 1914).

**FM SG TCHAD/III/1 à 2 :**

- Dossier 1 : Mission Albert BONNEL DE MÉZIERES.
- Dossier 1 bis : Reconnaissance vers Bilma, 1907.
- Dossier 2 : Mission Mercier : mission de ravitaillement du Tchad par la voie Kano-Nguigmi, 1910.

**FM SG OIND//17 :**

- Dossiers sur les possessions britanniques essentiellement en Afrique.

**FM SG OIND//19 :**

- Dossier 106 :
  - Mission VITALIEN en Éthiopie, 1899.
  - Mission CAVENDISCH (Britannique) dans les régions du lac Rodolphe, 1898.
  - Mission GIBBONS (Britannique) dans l'Océan Indien, 1898.
  - Mission MARTIN-DECAEN en Éthiopie, 1902.
  - Mission ANGELVY en pays somal (rivière Ouéli Chébeli), 1902.
  - Mission JOUANNIN et ALEXANDRE dans le Golfe Persique, 1903.
  - Mission BAVELAER en Abyssinie et au Soudan, 1897.
  - Mission COULOMBIER à Ceylan, 1898.
  - Mission Charles ALLUAUD dans les îles de l'Océan Indien voisines de Madagascar et de Diego-Suarez, aux Seychelles, 1893.
  - Mission MAINDRON en Éthiopie, dans le Golfe persique jusqu'en Inde, 1896.
  - Mission RUSSEL en Abyssinie, avant 1870.

**FM SG OIND//21 :**

- Dossier 108 :
  - Mission commerciale PATRIGEON à Madagascar, 1892.



→ Mission MARTINEAU à Madagascar et dans les colonies de l'Océan Indien, 1893.

**FM SG ASIE//32**

**FM SG ASIE//39 :**

Dossiers concernant essentiellement des renseignements sur le fonctionnement, l'organisation et l'agriculture aux Indes néerlandaises.

**FM SG ASIE//41 :**

Mission BERNARD aux Indes néerlandaises, fin 1899-1900.

**FM SG ASIE//56 :**

Dossiers sur la Cochinchine, la Chine, Java (années 1840).

**FM SG ASIE//62 :**

- 1<sup>er</sup> voyage PAVIE, frontières du Siam et de l'Annam, 1888-1889.
- 2<sup>e</sup> mission PAVIE au Laos.
- Organisation de la 2<sup>e</sup> mission Pavie, frontières du Siam et de l'Annam, 1889-1890.
- 2<sup>e</sup> mission Pavie (fin 1889 à 1891) : rapports de M. Pavie et de M. Massie.
- Organisation administrative de la mission Pavie.

**FM SG ASIE//65 :**

- Mission VILLETARD DE LAGUERIE d'études en Corée, 1894-1895.
- Mission GANESCO d'études en Corée, 1894-1895.
- Mission du Dr SPIRE à Java, en Malaisie, au Laos, 1900-1901.
- Mission Paul LABBÉ à l'île Saghalieu et au Fleuve Amour, 1899.
- Mission Lucien PETYT en Inde et à Java, 1891.
- Mission de RICARD aux Indes néerlandaises, 1890.
- Mission RAOUL, 1898-1904.
- Missions diverses : Asie orientale.
  - Mission KAPFERER à Sumatra, 1901.
  - Mission DESCHAMPS en Extrême-Orient, 1899.
  - Mission COLLENOT et MORIN en Asie centrale, 1899.
  - Mission ROUGET en Extrême-Orient (Inde, Cochinchine, Tonkin, Japon), 1893.
  - Mission ROUSSEAU à Malacca, 1890.
  - Quelques dossiers de missions étrangères.
  - Mission de FLEURAC dans le sud de la Chine, 1892.
  - Mission TAUPIN à Sumatra, Java, Bornéo, 1902.

**FM SG OCEA//41 :**

Dossiers concernant essentiellement les relations de la France avec l'extérieur. Un seul dossier de mission de 1869.

**FM SG OCEA//57 :**

- Dossier C 13 : mission Paul CHEYROUZE sur la pêche des nacres et des perles dans les établissements français de l'Océanie, vers 1900.

**FM SG OCEA//132 :**

Dossiers concernant essentiellement le culte protestant en Océanie française.

**FM SG OCEA//133 :**

Dossiers concernant essentiellement les années postérieures à 1920.

**FM SG OCEA//138 :**

Dossiers concernant essentiellement les années postérieures à 1930.

**AEF GGAEF 2D/10 :**

- Dossier mission MAISTRE.
- Dossier mission DYBOWSKI.
- Dossier mission DE BÉHAGLE.
- Dossier mission CLOZEL.

**c) Dossiers généraux**

**FM GEN//41**

**FM GEN//42 et 43 :**

Voyageurs naturalistes avant 1870 (entre 1815-1850).

**FM GEN//48 :**

- Dossier n°376 : instructions pour les voyageurs et le personnel des colonies éditées par le Muséum d'histoire naturelle (1818, 1824, 1829, 1845).
- Dossiers suivants : naturalistes voyageurs du début du XIX<sup>e</sup> (jusque vers 1850).

**FM GEN//90 :**

Rapports entre la France et l'Angleterre vis-à-vis des colonies, essentiellement avant 1870.

**FM GEN//243 :**

- Dossier 1719 :
  - demandes de missions : essentiellement les demandes rejetées : HENRY, SASPORTÈS, G. GARDE, TSCHAËN, Frédéric JACQUOT, Lucien THIBAUT, JACQUET, Louis SERGUES, Georges BASTARD, capitaine BOUILLANE de LACOSTE et lieutenant ENSELME.

→ Lettre du 12 décembre 1885, du Ministre des Affaires étrangères au Ministre de la Marine et des Colonies lui demandant de ne pas envoyer de voyageur sans l'avoir prévenu à l'avance et que les explorateurs se comportent bien et ne dépassent pas les limites de leurs missions.

→ Projet de loi : tendant à accorder des récompenses, dans l'ordre national de la Légion d'honneur, aux explorateurs et aux chargés de missions scientifiques et littéraires, présenté en 1905.

**FM GEN//257 :**

- Dossier 1762 : demandes adressées au service géographique (tirage de photos, de cartes, etc.) : CLOZEL, ALBY, LÉONTIEFF...
- Dossier 1763 : quelques informations sur E. CAUSTIER, naturaliste ; Aris. MARRE DE MARIN ; capitaine MOUCHEZ.

**FM GEN//294 :**

- Dossier n°1958 : mission E. GEOFFROY en Guyane, 1890-1891.

**FM GEN//304 :**

- Dossier n°1995 : demande d'autorisations de publication ou de conférence : lieutenant AVELOT, A. L. d'ALBÉCA, administrateur colonial, Commandant TOUTÉE, DELEVOYE, enseigne de vaisseau (ouvrage sur la mission LENFANT), Lieutenant ROUGET, BROUSSEAU, administrateur des colonies, COLRAT, membre de la mission BONNEL de MÉZIÈRES, JOUINOT-GAMBETTA et DEREIMS, membres de la mission BLANCHET, Cl. MADROLLE, Dr Albert BILLET, médecin-major au 3<sup>e</sup> chasseur, Charles Eudes BONIN, vice-résident en Annam et au Tonkin.

**FM GEN//305**

**FM GEN//313 :**

Mission du Dr SPIRE à Java sur la culture des arbres fruitiers.

**FM GEN//446 :**

- Dossier 2357 : demandes d'octroi de la Légion d'honneur à VALLIÈRE, Georges Lucien Marie AUBRY-LECOMTE, colonel de TRENTINIAN.
- Dossier 2358 : documents divers concernant CLERC, FORICHON, TAUTAIN, et dossiers de solde de plusieurs administrateurs coloniaux, de fonctionnaires coloniaux, médecins coloniaux.
- Dossier 2359 : documents divers concernant TAUTAIN, Georges SALIGOT.

- Dossier 2360 : documents divers concernant Jules Ernest LAPERT, GUERRIN, Raymond LARTIGUE, CROUSNILHON de, BROSELARD-FAIDHERBE, Dr BAYOL, Jean VALLIÈRE.

**FM GEN//668 :**

- Dossier n°2859 : documents divers concernant BRAULOT, mission COPPOLANI (1899).
- Dossier n°2867 : note sur les hôpitaux coloniaux.
- Dossier n°2865 : indemnité des officiers à Madagascar, au Soudan et au Tonkin.

Plusieurs dossiers sur l'organisation de la défense des colonies, sur la mobilisation aux colonies en cas de conflit, sur le service militaire indigène.

**d) Fonds divers**

**FM 1AFFPOL/24 :**

- Dossier mission MAISTRE.
- Dossier exposition : noms de grands coloniaux à inscrire sur la façade du musée permanent des colonies.

**MI 131 MIOM 2 et 3 :** microfilms contenant les traités résultant des missions MAISTRE, DYBOWSKI, CRAMPEL, FOURNEAU, DOLISIE, ...

**FM EE/II/410 :** dossier personnel de Jean Paul COMTE.

**FM EE/II/720**

**FM EE/II/763/1 :** dossier personnel d'Antoine Victor BERNARD.

**FM EE/II/800 :** dossier personnel de Georges BROUSSEAU.

**FM EE/II/1077/1 :** dossier personnel de Georges Edmond LAURENT.

**FM EE/II/1098/6 :** dossier personnel de Lucien Henri LETRILLARD.

**FM EE/II/1278 :** dossier personnel de Georges THOMANN.

**FM EE/II/2240/4 :** dossier personnel de VITTU DE KERRAOUL.

**3 - Service historique de la Défense**

**a) Archives de la Marine : dossiers personnels**

CC 7 4 <sup>e</sup> Moderne, Carton n° 300, Dossier 4	AUDOIN Antoine Gontran
CC7 Alpha 78	AYMES Antoine Marie Auguste
CC7 Alpha 89	BALLAY Noël Eugène
CC7 4e Moderne, Carton n°374, Dossier n°3	BARTET Albéric Joseph Alfred Louis
Série 4 <sup>e</sup> Moderne, Carton n°18, Dossier n°4	BAUDRY Adrien Édouard

CC7 133	BAYOL Jean Marie
CC7 n°215	BIZEMONT Henri Louis Gabriel de
CC7 2 <sup>e</sup> Moderne, carton B16, dossier 2	BRAZZA de Pierre Paul François Camille
	SAVORGAN
Série 2 <sup>e</sup> moderne, Carton B16, Dossier n°6	BRETONNET Henri Étienne
CC7 4 <sup>e</sup> Moderne, Carton n°1224, Dossier 8	BRISSON Jean Joseph
Série 4 <sup>e</sup> moderne, Carton 24, Dossier N°13	CARON Jules Edmond
CC7 4 <sup>e</sup> Moderne, Carton n°443, Dossier 9	CATAT Louis Dominique Marie
CC7 n°514/9	COLIN Émile Georges Stéphen Charles
Série 2 <sup>e</sup> Moderne, carton n°21, dossier 3	CROZAT François
CC7, Carton n°1568, Dossier n°19	DAVOUST Jules Adèle Jean Baptiste
CC7 4 <sup>e</sup> Moderne, Carton 2420, Dossier 53	DELEVOYE Marcel Louis Léon
CC7 4 <sup>e</sup> Moderne, Carton n°801, Dossier 4	DELEVOYE Marcel Louis Léon
CC7 4 <sup>e</sup> Moderne, Carton n°317, Dossier 2	DYÉ Alfred
Série 2 <sup>e</sup> Moderne, Carton F9, Dossier n°7	FRAS Pierre François Louis
Série 2 <sup>e</sup> Moderne, Carton G2, Dossier n°6	GIRAUD Joseph Constant Victor
Série 4 <sup>e</sup> Moderne, Carton n°42, dossier n°4	GUIGUES Élisée Philippe Raoul Jules
Série 4 <sup>e</sup> moderne, Carton n°44, Dossier n°4	HOURST Émile Auguste Léon
Série CC7 4 <sup>e</sup> Moderne, Carton n°659, Dossier n°12	HUART d' Marie Joseph Eugène
CC7 4 <sup>e</sup> Moderne, carton n°167, dossier n°9	JAIME Jean Gilbert Nicomède
Série 4 <sup>e</sup> Moderne, Carton n°100, Dossier n°1	JOUENNE Édouard Arthur
CC7 4 <sup>e</sup> Moderne, Carton n°3612, Dossier 101	MAZERAN Charles Henri
Série 2 <sup>e</sup> Moderne, Carton n° P-13, Dossier n°1	PERROT André Léon François Honoré
CC7 4 <sup>e</sup> Moderne, carton n°3588, dossier 8	ROUSSILHE Henri Charles Clément
CC7 4 <sup>e</sup> Moderne, carton n°3067, dossier 18	ROUSSILHE Henri Charles Clément
CC7 4 <sup>e</sup> Moderne, carton n°2582, dossier 3	ROUSSILHE Henri Charles Clément
CC7 4 <sup>e</sup> Moderne, Carton 478, Dossier 5	SAY Louis Jean Baptiste
CC7 Alpha 2338	TAUTAIN Louis Frédéric Émile

**b) Archives de l'armée de terre : dossiers personnels**

GR/9Yf dossier n°22 781	AGUILLON Alfred Lucien
GR/7Yf dossier n°69 339	ALQUIER Pierre Marc Léon
GR/5Ye dossier n°37 081	ANDRÉ Jean Jules
GR/5Ye dossier n°100 324	ANGINIEUR Claude Marie Charles Fernand

GR/3Ye dossier n°160	ARCHAMBAULT Gustave Jules Victor
GR/5Ye dossier n°98 686	AUBRY Alphonse Alexandre
GR/7Ye dossier n°3 959	AUGÉ <i>Joseph</i> Jacques François
GR/5Ye dossier n°98 626	AVON Joseph Alexandre Marie Camille
GR/7Ye dossier n°1 210	AYMARD Amédée
GR/6Ye dossier n°8 278	BARTHÉLEMY Pierre François Sauvaire comte de
GR/5Ye dossier n°95 202	BASTARD Georges Émile
GR/11Yf dossier n°10 767	BATZ Jean Eugène Aymard Marie de
GR/4Ye dossier n°342	BAUD Joseph Marie Louis
GR/6Ye dossier n°39 339	BAUGNIES Jean Bernard Eugène
GR/7Yf dossier n°71 171	BERNARD Fernand Abraham
GR/3Ye dossier n°638	BERTHAULT Yves Émile
GR/5Ye dossier n°61 030	BISCARRAT Gabriel Paul Irénée
GR/5Ye dossier n°56 926	BLACHÈRE Antoine Auguste
GR/5Ye dossier n°157 840	BOBICHON Henri François
GR/4Ye dossier n°4 677	BONJOUR Jules Eugène
GR/3Ye dossier n°947	BORDES Michel Théophile
GR/7Yf dossier n°54 142	BOUTHEL Paul Alexandre
GR/3Ye dossier n°1 182	BRAULOT Paul Charles Victor
GR/7Ye dossier n°3 954	BRAUN Alfred Léopold Gaston
GR/3Ye dossier n°1 185	BRAUN Salomon
GR/5Ye dossier n°123 437	BRÉMONT Fernand Maurice Alfred
GR/6Ye dossier n°25 057	BURTHE D'ANNELET Jules Louis Charles
GR/5Ye dossier n°65 629	CHAILLEY Joseph Paul Amédée
GR/6Ye dossier n°56 616	CHEVRETTON Jean Marie
GR/5Ye dossier n°125 038	CHOLLET Victor Marie François Léon
GR/3Ye dossier n°1 906	CLOCHETTE Henri Nicolas
GR/6Ye dossier n°53 205	COLLAT Octave Ernest
GR/7Yf dossier n°78 998	COSSON Victor Louis
GR/3Ye dossier n°2 318	DARLU Henri Marie
GR/3Ye n°2 336	DAT Georges Yvon
GR/5Ye dossier n°32 843	DENIS DE RIVOYRE Barthélemy Louis
GR/5Ye dossier n°92 689	DESCAMPS René Victor

GR/11Yf dossier n°4 137 DEVAUX Eugène Ernest Albert  
 GR/6Yf dossier n°16 558 DU PATY DE CLAM comte Armand Auguste Charles  
 Ferdinand Marie MERCIER  
 GR/5Ye dossier n° 72 444 DURANT-AUTIER Édouard  
 GR/5Ye dossier n° 131 663 ESPEROU Joseph Aubin François  
 GR/5Ye dossier n°27 073 FAU Auguste Pierre Joseph Hippolyte  
 GR/5Ye dossier n°86726 FLOTTE DE ROQUEVAIRE René Charles Eugène de  
 GR/6Ye dossier n°20 708 FOURN Gaston Léopold Joseph  
 GR/3Ye dossier n°3 717 GAY Claude François  
 GR/11Yf dossier n°10 601 GAY Claude François  
 GR/6Yf dossier n° 39 260 GENDRON Armand Laurent  
 GR/6Yf dossier n°34 908 GIBOULEAU François Clément  
 GR/5Ye dossier n°52 187 GRILLIÈRES Joseph Louis Georges  
 GR/6Ye dossier n°44 136 GUÉRIN Élie Georges  
 GR/5Ye dossier n°35 911 GUIARD Robert Nicolas Jules  
 GR/5Ye dossier n°66 362 HERR Jean Xavier Antoine  
 GR/11Yf dossier n°1 025 INTÈS Félix Jean  
 GR/11Yf dossier n°6 244 JACQUELIN Jules Antoine  
 GR/7Ye dossier n°356 JEAN BARBERIS Camille Charles  
 GR/11Yf dossier n°5 380 JOANNARD Louis Antoine André  
 GR/5Ye dossier n°104 334 JOBIT Eugène Charles Marie  
 GR/11Yf dossier n°4 155 JULIEN Pierre Émile François  
 GR/7Ye dossier n°3 484 KÉRANDEL Jean-François  
 GR/9Yf dossier n°6 335 KOËNIG François Xavier  
 GR/6Yf dossier n°96 591 LACOMBE Jean  
 GR/5Ye dossier n°148 469 LANDEROIN Moïse Augustin  
 GR/5Ye dossier n°69 361 LARROQUE Jean-Pierre  
 GR/5Ye dossier n°72 899 LARROUY Anne François Emmanuel  
 GR/5Ye dossier n°98 674 LE MESRE DE PAS Edmond Mizaël Alfred Ernest  
 GR/3Ye dossier n°5 698 LE VAILLANT Jules Victor  
 GR/11Yf dossier n°8 051 LEFÈVRE Eugène Adolphe Alphonse Marie Joseph  
 GR/6Ye dossier n°9 613 LEGRAS Jules Émile, pseudonyme Luc GERSAL  
 GR/7Ye dossier n°842 LEPAGE Gaston Jules

GR/5Ye dossier n° 92 795 LEYRIS Émile Eugène  
 GR/5Ye dossier n°49 571 LINARÈS Jean Léon François Édouard Fernand  
 GR/5Ye dossier n°36 326 LUCEREAU Henri François Alphonse  
 GR/3Ye dossier n°5 914 MAILLUCHET Paul Henri Félix  
 GR/3Ye dossier n°5 978 MANET Louis Pierre  
 GR/5Ye dossier n°102 109 MARC Lucien François  
 GR/3Ye dossier n°6 097 MARLY Marie Pierre Joseph  
 GR/5Ye dossier n°85 479 MARSAY Jéhan Marie André Joseph Côme  
 GR/3Ye n°6 146 MARTIN Jules  
 GR/11Yf dossier n°8 708 MARTIN Louis Charles Frédéric  
 GR/11Yf dossier n°10 808 MARZIN Georges Alcide  
 GR/5Ye dossier n°56 951 MASSIE Victor Alphonse  
 GR/5Ye dossier n°36 468 MASSON Pierre René  
 GR/3Ye dossier n°6 331 MÉHIER DE MATHUISIEULX Henri Jean Marie  
 GR/3Ye dossier n°6 342 MÉNARD Marie Charles François Joseph  
 GR/6Ye dossier n°49 898 MÉNIAUD Jacques  
 GR/6Ye dossier n°55 718 MERCADIER Joseph Alexandre Maurice  
 GR/11Yf dossier n°6 426 MÉTOIS Florentin Alexis  
 GR/5Ye dossier n°158 862 MICHEL René François Louis  
 GR/11Yf dossier n°4 022 MICHELS Henry Ovide des  
 GR/5Yf dossier n°98 988 MIEULET Jean Joseph  
 GR/11Yf dossier n°8 957 MODAT Jean Julien Vincent  
 GR/4Ye dossier n°756 MOLL Alexandre Marie Frédéric Henry  
 GR/3Ye dossier n°6 595 MONTEIL Parfait Louis  
 GR/5Ye dossier n°26 994 MOREAU Edmond Bernard  
 GR/5Ye dossier n°125 698 MOUGEOT Maurice Gabriel François Marius  
 GR/5Ye dossier n°148 782 MUSTON Eugène Étienne  
 GR/3Ye dossier n°6 926 OBERDORF Édouard Léopold  
 GR/5Ye dossier n°76 362 ODENDHAL Prosper Marie  
 GR/11Yf dossier n°12 488 ORGUELT Jean Louis  
 GR/6Yf dossier n°67 505 ORSAL Jean Antoine  
 GR/5Ye dossier n°45 130 PALAT Justin Marcel  
 GR/3Ye dossier n°7 028 PALLIER Marc Martial



GR/5Ye dossier n°92 124	PECH Louis
GR/5Ye dossier n°98 531	PEIN Louis Auguste Théodore
GR/3Ye dossier n°7 157	PÉRARD Charles Vital
GR/11Yf dossier n°9 202	PÉRIQUET Louis Eugène
GR/6Ye dossier n°20 029	PEYRONNET Hippolyte Louis Marie de
GR/11Yf dossier n°8 376	PEYRONNEL Gustave Jacques
GR/11Yf dossier n°10 267	PIERLOT Louis
GR/3Ye dossier n°7 316	PIÉTRI Camille
GR/3Ye dossier n°7 423	POL Antoine François
GR/7Yf dossier n°82 282	PORCON Jean Marie François
GR/8Yf dossier n°7 561	PORET Auguste Henri
GR/6Ye dossier n°59 167	POZZO DI BORGO Michel François Victor
GR/3Ye dossier n°7 506	PRAT Oscar René de
GR/5Ye dossier n°54 412	QUIQUERES Clair Édouard Paul Arnold
GR/7Ye dossier n°1 951	RICHARD Albert Jules
GR/6Ye dossier n°51 705	RIVET Paul Adolphe
GR/5Ye dossier n°60 650	RIVIÈRE Armand Joseph
GR/6Ye dossier n°50 122	ROBERT Joseph André
GR/6Yf dossier n° 68 476	ROCHE Jean-Baptiste
GR/5Ye dossier n°42 464	ROUDAIRE François Élie
GR/6Ye dossier n°37 572	ROUGET Étienne François Gaston Delongère
GR/5Yf dossier n°85 139	ROUIRE Alphonse Marie Ferdinand
GR/11Yf dossier n°2 361	ROULET Édouard Jules Charles
GR/7Yf dossier n°89 017	RUELLE Edmond
GR/5Ye dossier n°143 775	SALESSES Pierre Eugène Mathurin
GR/7Ye dossier n°201	SANDRÉ Marie Augustin Alexandre
GR/5Ye dossier n°96 900	SCHERDLIN Théodore Édouard Albert
GR/4Ye dossier n°1 360	SCHIFFER Émile Alfred
GR/5Ye dossier n°32 876	SÉMELLÉ Charles de
GR/5Ye dossier n°70 109	SIBUT Adolphe Pierre
GR/8Yf dossier n°1 646	THÉZILLAT Charles Eugène Roger de
GR/6Yf dossier n°87 138	THOMAS Philippe Étienne
GR/5Ye dossier n°105 554	THOMASSIN Nayl Marie André

GR/6Yf dossier n°48 789 TRENQUE Edmond Aristide Cécilien  
 GR/5Ye dossier n°134 276 VAN CASSEL Charles Eugène René  
 GR/7Ye dossier n°1 760 VARGOZ Henri Joseph Marius  
 GR/5Ye dossier n°75 239 VAULOGER DE BEAUPRÉ Léon Marcel René Paul  
 GR/11Yf dossier n°7 393 VERMOT Maurice  
 GR/6Ye dossier n°33 704 VOINOT Louis  
 GR/7Ye dossier n°374 WOELFFEL Alfred Louis

#### 4 - Archives du ministère des Affaires étrangères

Carton Affaires diverses, Afrique n°13, document 27 concernant les subventions attribuées aux missions Dybowski et Maistre.

#### 5 - Archives d'État-civil

Cote	NOM prénoms	Type d'acte	Date	Lieu
<b>Archives départementales de l'Ain :</b> <a href="http://www.archives-numerisees.ain.fr">http://www.archives-numerisees.ain.fr</a>				
FRAD001_EC LOT3240	ANDRÉA Charles Joseph Édouard	Naissance	29 avril 1871	Arbent
FRAD001_EC LOT42947	BONNAT Marie-Joseph	Naissance	29 avril 1844	Grièges
FRAD001_EC LOT74957	LAMOTHE Marie Clément Maurice de	Mariage	14 avril 1890	Pont-de-Vaux
FRAD001_EC LOT108477	MARCHAND Jean-Baptiste	Naissance	22 nov. 1863	Thoissey
FRAD001_EC LOT117967	MUSY Denis (ou Louis) Eugène Edmond	Naissance	28 juillet 1851	Viriat
<b>Archives départementales de l'Aisne :</b> <a href="http://archives.aisne.fr/">http://archives.aisne.fr/</a>				
Non coté	CANS Maurice Charles Bonaventure	Naissance	29 juin 1879	La Fère
Non coté	CLAUDEL Paul Louis Charles	Naissance	6 août 1868	Villeneuve-sur-Fère
Non coté	DÈCLE Lionel	Naissance	17 mai 1859	Saint-Quentin
Non coté	DROUOT Louis Émile Albert	Naissance	20 octobre 1877	La Fère
Non coté	PORET Auguste Henri	Naissance	30 mai 1879	Château-Thierry
Non coté	SÉMELLÉ comte Charles de	Mariage	29 mars 1880	Haramont
<b>Archives départementales de l'Allier :</b> <a href="http://archives.allier.fr/">http://archives.allier.fr/</a>				
2 Mi EC196 53	BRUEL Gilbert Georges	Naissance	25 mai 1871	Moulins

2 Mi EC2 5	COUNILLON Jean-Baptiste Henri	Naissance	19 juin 1860	Agonges (Sauvigny)
2 Mi EC272 2	COUTIÈRE Henri François Louis	Naissance	4 mars 1869	Saulzet
2 E 311 10	DU BOURG DE BOZAS vicomte (Pierre Marie) Robert	Naissance	13 avril 1871	Vichy
2Mi EC196 50	FORICHON René Joseph Charles	Naissance	5 mars 1855	Moulins
2 Mi EC95 5	GUÉRIN Élie Georges	Naissance	24 nov. 1873	Doyet
2 E 311 17	HOUSSAY Frédéric Adolphe Célestin Arsène	Mariage	11 sept. 1888	Vichy
2 E 191 119	LASNET Alexandre Bernard Étienne Antoine	Mariage	29 avril 1903	Montluçon
<b>Archives départementales des Alpes-Maritimes :</b> <a href="https://www.departement06.fr/culture/archives-departementales-2797.html">https://www.departement06.fr/culture/archives-departementales-2797.html</a>				
Non coté	BEL Marie Jean-Marc	Naissance	22 avril 1855	Biot
Non coté	CERNUSCHI Auguste Henri	Décès	11 mai 1896	Menton
Non coté	GIORGIO Paul Jean	Naissance	7 janvier 1865	Nice
Non coté	GIORGIO Paul Jean	Mariage	13 juillet 1911	Nice
Non coté	HORNER Antoine	Décès	8 mai 1880	Cannes
Non coté	JEAN Camille Charles	Mariage	10 juin 1907	Nice
Non coté	LAMY François Joseph Amédée	Naissance	7 février 1858	Mougins
Non coté	LE MESRE DE PAS Edmond Mizaël Alfred Ernest	Mariage	11 mai 1897	Nice
Non coté	MORÈS Antoine Amédée Vincent Marie Manca Amat de VALLOMBROSA marquis de	Mariage	14 février 1882	Cannes
Non coté	NÉIS Paul Marie	Décès	3 mars 1907	Nice
Non coté	RÉGAMEY Élie Félix	Décès	5 mai 1907	Antibes-Juan- les-Pins
Non coté	ROCHE Jean-Baptiste	Mariage	15 avril 1890	Cannes
<b>Archives départementales de l'Ardèche :</b> <a href="http://www.ardeche.fr/Culture/archives-departementales1861/consultation-en-ligne">http://www.ardeche.fr/Culture/archives-departementales1861/consultation-en-ligne</a>				
Non coté	CLOZEL Marie François Joseph	Naissance	29 mars 1860	Annonay
<b>Archives départementales des Ardennes :</b> <a href="http://archives.cg08.fr/">http://archives.cg08.fr/</a>				
5Mi 5R 28	RIMBAUD Jean Nicolas Arthur	Naissance	20 octobre 1854	Charleville
<b>Archives départementales de l'Aube :</b> <a href="http://archives.cg08.fr/">http://archives.cg08.fr/</a>				
4E387258	AUBRY Alphonse Alexandre	Naissance	18 mars 1857	Troyes
4E387280	CORNET Charles Joseph Alexandre	Naissance	27 avril 1879	Troyes
4E387260	DOULIOT Henry Louis	Naissance	6 avril 1859	Troyes
<b>Archives départementales du Bas-Rhin :</b>				

<a href="http://archives.bas-rhin.fr/">http://archives.bas-rhin.fr/</a>				
4 E 482/2	BERINGER Émile Gustave	Naissance	19 janvier 1840	Strasbourg
4 E 482/11	BEYLIÉ Léon Marie Eugène de	Naissance	27 nov. 1849	Strasbourg
Non coté	BINGER Louis Gustave	Naissance	14 octobre 1856	Strasbourg
4 E 482/12	CAUDRELIER Paul Constant	Naissance	11 février 1858	Strasbourg
Non coté	DOLISIE Louis Henri Albert	Naissance	22 déc. 1856	Mutzig
Non coté	DOLISIE Paul Louis	Naissance	16 déc. 1865	Strasbourg
4 E 482/12	FOUCAULD vicomte Charles Eugène de	Naissance	15 sept. 1858	Strasbourg
Non coté	FUCHS Philippe Jacques Edmond	Naissance	1er avril 1837	Strasbourg
4 E 455/2	HORNER Antoine	Naissance	20 juin 1827	Schoenenbourg
4 E 482/9	HUBER Auguste Hugues Charles	Naissance	19 déc. 1847	Strasbourg
4 E 28/5	HUMMEL Georges	Naissance	29 mai 1863	Benfeld
Non coté	KERLER Joseph Victor	Naissance	4 octobre 1866	Strasbourg
4 E 323/3	KOËNIG François Xavier	Naissance	2 janvier 1865	Niederbetschdorff
4 E 61/5	LANTZ Jean Auguste	Naissance	28 mai 1828	Bouxwiller
Non coté	REIBELL Émile	Naissance	13 nov. 1866	Strasbourg
Non coté	SCHERDLIN Théodore Édouard Albert	Naissance	11 mars 1864	Strasbourg
Archives départementales des Bouches-du-Rhône :				
<a href="http://www.archives13.fr/archives13/CG13/">http://www.archives13.fr/archives13/CG13/</a>				
Registre 1	ALBY Marie Maximilien Gustave	Naissance	12 février 1855	Marseille
Non coté	AGUILLON Alfred Lucien	Naissance	27 août 1878	Istres
Non coté	BAYOL Jean Marie	Naissance	24 déc. 1849	Eyguières
Non coté	BERNARD D'ATTANOUX Antoine Casimir Joseph	Naissance	19 mars 1853	Aix-en-Provence
Registre 2	BORELLI Paul Jules Mathieu Marie	Naissance	18 mars 1852	Marseille
Non coté	CATHALA Jean Désiré	Mariage	12 sept. 1903	Marseille
Registre 8	CAZEMAJOU Gabriel Marius	Naissance	10 déc. 1864	Marseille
Registre 7	DEBAY Victor Adrien	Mariage	4 octobre 1898	Marseille
Non coté	EBERHARDT Isabelle Willelmine Marie	Mariage	17 octobre 1901	Marseille
Non coté	FABERT Léon	Décès	10 janvier 1896	Marseille
Registre 10	FOÀ Aron Fortune Emmanuel Édouard	Naissance	17 déc. 1862	Marseille
Registre 6	FONDÈRE Hyacinthe Alphonse	Naissance	26 août 1865	Marseille
Non coté	FONDÈRE Hyacinthe Alphonse	Mariage	3 août 1892	Marseille
Non coté	GAUTIER Paul Amédée	Naissance	22 mars 1850	La Ciotat
Registre 1	GUIGUES Élysée Philippe Raoul Jules	Naissance	17 janvier 1868	Marseille

Registre 3	HOURST Émile Auguste Léon	Naissance	20 mai 1864	Marseille
Registre 6	LARTIGUE Jean Julien Pierre	Naissance	26 juillet 1886	Marseille
Registre 3	MASSIE Victor Alphonse	Naissance	24 avril 1854	Marseille
Registre 7	MOUSTIER Victor Marius	Naissance	24 sept. 1853	Marseille
Non coté	PERROT André Léon François Honoré	Naissance	26 février 1871	Tarascon
Registre 8	PEYRONEL Gustave Jacques	Naissance	5 nov. 1865	Marseille
Non coté	POZZO DI BORGIO Michel François Victor	Naissance	20 déc. 1878	Marseille
Registre 8	RIMBAUD Jean Nicolas Arthur	Décès	10 nov. 1891	Marseille
Non coté	ROCHE Jean-Baptiste	Naissance	24 juin 1861	Eyguières
Non coté	ROCHE Jules	Naissance	24 février 1854	Eyguières
Registre 2	ROULET Édouard Jules Charles	Naissance	16 mars 1863	Marseille
Non coté	ROUVIER Charles Thérèse René	Naissance	30 juin 1848	Meyrargues
<b>Archives départementales du Cantal :</b> <a href="http://archives.cantal.fr/">http://archives.cantal.fr/</a>				
5 Mi 58/1	BARTET Albéric Joseph Alfred Louis	Mariage	18 sept. 1902	Bassignac
5 Mi 36/4	CHARMES Marie Adolphe François Gabriel	Naissance	9 nov. 1850	Aurillac
5 Mi 71/6-b	DARSSÉS Félix François	Naissance	10 sept. 1834	Calvinet
5 Mi 221/5	GERMAIN Joseph Marcel	Naissance	19 mars 1865	Mauris
5 Mi 36/3	ROUX Jean	Naissance	14 avril 1846	Aurillac
<b>Archives départementales de la Charente-Maritime :</b> <a href="http://charente-maritime.fr/archinoe/registre.php">http://charente-maritime.fr/archinoe/registre.php</a>				
2E312/559*	BERTHAULT Yves Émile	Naissance	3 juin 1823	La Rochelle
2E98/21*	BOILÈVE Charles Émile	Naissance	6 déc. 1837	Le Château d'Oléron
2E10/12*	BOUFFARD Gustave Victor	Naissance	22 juillet 1872	Angoulins
2E311/324*	CARRON Pierre Albert Marcelin	Naissance	13 avril 1861	Rochefort
2E451/15*	COUDREAU Henri Anatole	Naissance	6 mai 1859	Sonnac
2E349/25*	COUSTOLLE Paul Marie Alphonse	Naissance	30 juillet 1852	Saint-Georges d'Oléron
2E312/593*	DELMAS Charles Émile	Naissance	27 mars 1834	La Rochelle
2E312/789*	DELMAS Charles Émile	Décès	19 octobre 1898	La Rochelle
2E439/42*	DURET Jules Emmanuel Théodore	Naissance	19 janvier 1838	Saintes
2E312/678*	FILOZ Auguste Achille Hippolyte	Mariage	30 juin 1862	La Rochelle
2E360/51*	GAILLARD Pierre Gaston	Naissance	25 février 1860	Saint-Jean- d'Angély
2E439/39*	GEOFFROY Marie Joseph	Naissance	12 déc. 1862	Saintes

	Jean Emmanuel			
2E114/15*	GIBOULEAU François Clément	Naissance	17 avril 1867	Ciré
2E439/80*	JACOB Léon Pierre	Mariage	20 avril 1890	Saintes
2E490/4*	JOUSSEAUME Félix Pierre	Naissance	12 avril 1835	Vervant
2E311/321*	LEFORT Paul Louis	Naissance	16 sept. 1860	Rocheftort
Non coté	LOTI Pierre, Louis Marie Julien VIAUD dit	Naissance	14 janvier 1850	Rocheftort
2E206/16	MARTIN Louis Charles Frédéric	Naissance	2 juin 1866	Jonzac
2E311/268*	TRIVIER Élisée Camille Ernest	Naissance	15 mars 1842	Rocheftort
2E312/638*	WEISSEMBURGER Émile Joseph	Naissance	10 janvier 1849	La Rochelle
<b>Archives départementales du Cher :</b> <a href="http://www.archives18.fr/article.php?laref=1">http://www.archives18.fr/article.php?laref=1</a>				
3E 4655	CERVONI Marc Marie Pierre	Naissance	16 avril 1880	Bourges
3E 2518	COILLARD François	Naissance	17 juillet 1834	Asnières
3E 4157	DELAFOSSÉ Ernest François Maurice	Naissance	20 déc. 1870	Sancergues
3E 4425	HÉMON Félix Louis Prosper Charles Marie	Naissance	7 mars 1875	Bourges
3E 4428	MORNET Joseph Marie Barnabé	Naissance	12 déc. 1876	Bourges
<b>Archives départementales de la Corrèze :</b> <a href="http://www.archives.cg19.fr/recherche/archiveenligne/">http://www.archives.cg19.fr/recherche/archiveenligne/</a>				
FRADO 19_2E72_072	COSSON Victor Louis	Naissance	18 déc. 1875	Tulle
<b>Archives départementales de la Côte d'Or :</b> <a href="http://www.archives.cotedor.fr/cms/home.html">http://www.archives.cotedor.fr/cms/home.html</a>				
FRAD 021EC 57/084	BONNET Jean Jacques Edmond	Naissance	8 avril 1848	Beaune
FRAD 021EC 239/190	CHAPER Maurice Armand	Naissance	13 février 1834	Dijon
FRAD 021EC 239/261	COINTET Émile Edmond de FILLAIN de	Naissance	28 juin 1868	Dijon
FRAD 021EC 303/006	DUBARD Louis François Maurice	Naissance	27 août 1845	Gevrey- Chambertin
FRAD 021EC 239/218	GOUJON Alphonse Eugène Alexandre	Naissance	23 janvier 1848	Dijon
2E239/347	LANCRENON Pierre Marie	Naissance	21 octobre 1880	Dijon
FRAD 021EC 607/037	MORISOT Auguste Ernest	Naissance	12 avril 1857	Seurre
FRAD 021EC 325/014	MOUGEOT Maurice Gabriel François Marius	Naissance	27 janvier 1884	Is-sur-Tille
FRAD 021EC 239/211	POINSSOT Julien Henri Albert	Naissance	16 mai 1844	Dijon
FRAD 021EC 704/006	ROBERT Joseph André	Naissance	19 mars 1877	Villers-le-Duc

FRAD 021EC 463/016	TISSERAND François Félix	Naissance	13 janvier 1845	Nuits-Saint-Georges
<b>Archives départementales des Côtes d'Armor :</b> <a href="http://archives.cg22.fr/">http://archives.cg22.fr/</a>				
Non coté	ALLAIN Jean Marie	Naissance	2 février 1867	Ploubezre
Non coté	GRAVOT Jean Marie	Naissance	24 avril 1875	Lannion
Non coté	GUILLEMOTO Charles Marie	Mariage	23 nov. 1884	St-Brieuc
Non coté	HAMON Victor Joseph	Naissance	22 avril 1850	Plouër-sur-Rance
Non coté	LE GENDRE Aimé François	Naissance	10 août 1867	Saint-Quay-Portrieux
Non coté	LE VAY Léon Marie	Naissance	13 mai 1867	Binic
Non coté	MASSENET Louis Marie	Mariage	1er sept. 1886	Paimpol
Non coté	PAVIE Auguste Jean Marie	Naissance	31 mai 1847	Dinan
Non coté	PORCON Jean Marie François	Naissance	5 mai 1877	Evran
Non coté	SALPIN Vincent	Naissance	28 juillet 1869	Penvénan
Non coté	VITTU de KERRAOUL Alain Louis Marie	Naissance	11 janvier 1853	Matignon
<b>Archives départementales des Deux-Sèvres :</b> <a href="http://archives.deux-sevres.com/archives79/default.aspx">http://archives.deux-sevres.com/archives79/default.aspx</a>				
2 MI 406	DEBAIZE Michel Alexandre	Naissance	19 nov. 1845	Clazais
2 MI 632	LARGEAU Léon Victor	Naissance	21 juin 1842	Magné
2MI 898	LARGEAU Léon Victor	Mariage	19 avril 1879	Niort
2 MI 1476	LARGEAU Léon Victor	Décès	19 mars 1897	Niort
2 MI 1163	MOUSNIER François Lanoue Ernest	Naissance	29 août 1840	Sainte-Eanne
<b>Archives départementales de Dordogne :</b> <a href="http://archives.dordogne.fr/index.php">http://archives.dordogne.fr/index.php</a>				
5MI 36505_048	GRUVEL Jean Abel	Naissance	14 février 1870	Le Fleix
5MI 42203_048	LINARÈS Jean Léon François Fernand	Naissance	3 juillet 1850	Limeuil
<b>Archives départementales de la Drôme :</b> <a href="http://archives.ladrome.fr/">http://archives.ladrome.fr/</a>				
2Mi 685/R1	GROS Paul	Naissance	25 août 1864	Anneyron
<b>Archives départementales de l'Essonne :</b> <a href="http://www.essonne.fr/culture-sports-loisirs/archives-departementales/archives-en-ligne/#.Veb4SPQ7d0g">http://www.essonne.fr/culture-sports-loisirs/archives-departementales/archives-en-ligne/#.Veb4SPQ7d0g</a>				
4 E_3821	CHALOT Charles Pierre	Mariage	16 octobre 1900	Sainte-Geneviève-des-Bois
4 E_0063	LABBÉ Paul Auguste	Naissance	23 janvier 1867	Arpajon
4 E_2647	LELIÈVRE Albert Désiré	Naissance	26 juin 1869	Saint Vrain
4 E_1848	MERCIÉ Charles Étienne	Naissance	28 octobre 1868	Longjumeau
<b>Archives départementales de l'Eure :</b> <a href="http://archives.cg27.fr/pages/index.html">http://archives.cg27.fr/pages/index.html</a>				
8 MI 4773	DOUTTÉ Théodore Edmond	Naissance	14 janvier 1867	Évreux

8 MI 4776	NÉEL Henri Maurice	Naissance	8 juillet 1879	Évreux
8 MI 5180	PRIOUX Adolphe Félix	Mariage	10 avril 1877	Bernay
<b>Archives départementales d'Eure-et-Loir :</b> <a href="http://www.archives28.fr/">http://www.archives28.fr/</a>				
3 E 158/7	BALLAY Noël Eugène	Naissance	14 juillet 1847	Fontenay-sur-Eure
3 E 085/174	BAROIS Julien Hippolyte Eugène	Naissance	3 mars 1849	Chartres
3 E 085/219	CUREAU Adolphe Louis	Naissance	1er juin 1864	Chartres
3 E 280/280	LE BON Charles Marie Gustave	Naissance	7 mai 1841	Nogent-le-Rotrou
3 E 085/249	LEVASSOR Henri Jacques	Naissance	11 mai 1874	Chartres
<b>Archives départementales du Finistère :</b> <a href="http://www.archives-finistere.fr/medias/">http://www.archives-finistere.fr/medias/</a>				
1MIEC 188/23	ASCORNET René Marie	Naissance	27 août 1870	Morlaix
1MIEC 289/7	DAT Georges Yvon	Naissance	14 février 1865	Quimperlé
1MIEC 218/16	KÉRANDEL Jean-François	Naissance	1er sept. 1873	Ploudalmézeau
1MIEC 229/23	LE DANTEC Félix Alexandre	Naissance	16 janvier 1869	Plougastel-Daoulas
<b>Archives départementales de la Gironde :</b> <a href="http://archives.cg33.fr/default.asp">http://archives.cg33.fr/default.asp</a>				
1Mi EC 215 R4	BRISSON Jean Joseph	Naissance	5 mai 1868	Cabara
<b>Archives départementales de Haute-Garonne :</b> <a href="http://archives.haute-garonne.fr/">http://archives.haute-garonne.fr/</a>				
1 E 57	BOUCHE Pierre Bertrand	Naissance	22 mai 1835	Bagnères-de-Luchon
<b>Archives départementales de Haute-Loire :</b> <a href="http://www.archives43.fr/article.php?laref=1">http://www.archives43.fr/article.php?laref=1</a>				
6E095-08	FAURIE Jean Urbain	Naissance	1er janvier 1847	Dunières
6E178-172	HUOT Louis Victor Jean	Naissance	8 octobre 1867	Le Puy
6E178-208	MARCHESSOU Marcel Alexandre Jean	Naissance	24 juin 1879	Le Puy
<b>Archives départementales de Haute-Marne :</b> <a href="http://archives.haute-marne.fr/">http://archives.haute-marne.fr/</a>				
E dépôt 16119	BAILLY Georges Alphonse	Naissance	13 sept. 1870	Roches-sur-Rognon
1 E 269/85	BOURLIER Nicolas Charles	Naissance	5 avril 1830	Langres
1 E 131/5	CATAT Louis Dominique Marie	Naissance	7 juillet 1859	Cirfontaines-en-Ornois
1 E 121/181 M 1888	LECLÈRE André Marie Adrien	Mariage	8 octobre 1888	Chaumont
1 E 60/21	NOIROT Jean-Baptiste Ernest	Naissance	18 août 1851	Bourbonne-les-Bains
<b>Archives départementales de Haute-Saône :</b> <a href="http://archives.haute-saone.fr/">http://archives.haute-saone.fr/</a>				
19Num1043	BOULANGIER Marie Auguste Edgar	Naissance	24 juin 1850	Luxeuil



19Num48	CARREY Joseph Jules	Naissance	5 sept. 1835	Amblans-et-Velotte
19Num907	GIRARD Célestin Henri	Naissance	22 juillet 1862	Gray
19Num1467	LASNET Alexandre Bernard Étienne Antoine	Naissance	29 avril 1870	Roche-et-Raucourt
19Num1315	MICHAUD Pierre François	Naissance	29 février 1856	Oyriers
19Num1574	MOLL Alexandre Marie Frédéric Henry	Naissance	16 mars 1871	Saulx
19Num1307	MUSSOT Georges Henry	Naissance	26 juin 1854	Ouge
19Num1820	PAPIN Edmond Ernest Mathurin	Naissance	30 mai 1870	Vesoul
19Num1186	PÉROZ Marie Étienne	Naissance	12 août 1857	Montbozon
19Num1807	RENAUD Marie Joseph Augustin	Naissance	30 sept. 1854	Vesoul
19Num1411	ROBLET Claude François Désiré	Naissance	22 juillet 1828	Purgerot
<b>Archives départementales du Haut-Rhin :</b> <a href="http://www.archives.haut-rhin.fr/">http://www.archives.haut-rhin.fr/</a>				
Non coté	BLEICHER Gustave Marie	Naissance	16 déc. 1838	Colmar
Non coté	BOURGEOIS Joseph Émile Robert	Naissance	21 février 1857	Sainte-Marie-aux-Mines
Non coté	DELMAS Charles Émile	Mariage	5 août 1861	Mulhouse
Non coté	GRAD Marie Antoine Charles	Naissance	8 déc. 1842	Turckheim
Non coté	GRAD Marie Antoine Charles	Décès	3 juillet 1890	Wintzenheim-Logelbach.
Non coté	HERR Jean Xavier Antoine (Tony)	Naissance	14 juin 1862	Altkrich
Non coté	KLOBB Jean François Arsène	Naissance	29 juin 1857	Ribeauvillé
Non coté	MAILLUCHET Paul Henri Félix	Naissance	15 juillet 1866	Valdieu
Non coté	WEISGERBER Charles Henry	Naissance	21 mars 1854	Ribeauvillé
Non coté	WEISGERBER Guillaume Frédéric	Naissance	30 mars 1868	Sainte-Marie-aux-Mines
<b>Archives départementales des Hauts-de-Seine :</b> <a href="http://archives.hauts-de-seine.fr/">http://archives.hauts-de-seine.fr/</a>				
E_NIM_ CLI97	AJALBERT Jean	Naissance	10 juin 1863	Clichy
E_NUM_ LEV8	BRAUN Salomon	Naissance	9 juillet 1868	Levallois-Perret
E_NUM_ MEU88	FAURE Jacques Abel Camille	Naissance	23 juillet 1873	Meudon
E_NUM_ NEU109	FLOTTE DE ROQUEVAIRE René Charles Eugène de	Naissance	15 juin 1875	Neuilly-sur-Seine
E_NUM_ MON81	JAMETEL Maurice Louis Marie	Naissance	11 juin 1856	Montrouge
E_NUM	KIEFFER Louis Jules	Naissance	31 déc. 1872	Clichy

CL1107	Frédéric			
E_NUM_ LEV12	LETRILLARD Lucien Henry Denis	Naissance	5 juillet 1872	Levallois- Perret
E_NUM_ BOU78	MARCHE Antoine Alfred	Naissance	15 février 1844	Boulogne- Billancourt
E_NUM_ NEU82	MARIE Adrien Emmanuel	Naissance	20 octobre 1848	Neuilly-sur- Seine
E_NUM_ MEU71	PLEIGNEUR Henri	Naissance	30 janvier 1856	Meudon
E_NUM_ BOU115	ROTHSCHILD baron Maurice Edmond Charles de Bon	Naissance	19 mai 1881	Boulogne- Billancourt
E_NUM_ COU76	SERVIÈRE Armand Théodore	Naissance	21 nov. 1842	Courbevoie
E_NUM_ BOU106	TELLIER Théophile Antoine Pascal	Naissance	3 sept. 1872	Boulogne- Billancourt
<b>Archives départementales de l'Hérault :</b> <a href="http://archives-pierresvives.herault.fr/archive/recherche/numerise/n:3">http://archives-pierresvives.herault.fr/archive/recherche/numerise/n:3</a>				
3 E 177/425	ADHÉMAR Jean Pierre Amaury d'	Naissance	20 juillet 1868	Montpellier
3 E 312/120	DOÛMET-ADANSON Paul Napoléon	Mariage	19 sept. 1856	Sète
3 E 21/9	ESPÉROU Joseph Aubin François	Naissance	27 janvier 1873	Azillanet
3 E 196/6	LEROY-BEAULIEU Pierre	Naissance	25 sept. 1871	Olmét-et- Villevue
3 E 177/111	LEVAT Édouard Paul Antoine David	Naissance	26 avril 1855	Montpellier
3 E 350/5	MAISTRE Léon Joseph Casimir	Naissance	24 sept. 1867	Villeneuve
3 E 177/489	MAISTRE Léon Joseph Casimir	Mariage	27 nov. 1895	Montpellier
3 E 32/206	MARTIN Jules	Naissance	18 nov. 1855	Béziers
3 E 149/29	MÉNARD Marie Charles François Joseph	Naissance	2 sept. 1861	Lunel
3 E 177/118	PERRIER Antoine François Jacques Justin Georges	Naissance	28 octobre 1872	Montpellier
3 E 177/97	REGNAULT DE PRÉMESNIL Charles	Naissance	6 août 1837	Montpellier
3 E 177/111	ROUIRE Alphonse Marie Ferdinand	Naissance	14 janvier 1855	Montpellier
3 E 154/35	SOUYRI Jean Augustin	Naissance	11 nov. 1869	Marseillan
3 E 310/39	VARGOZ Henri Joseph Marius	Mariage	29 sept. 1900	Sérignan
<b>Archives départementales d'Ille-et-Vilaine :</b> <a href="http://archives.ille-et-vilaine.fr/fr">http://archives.ille-et-vilaine.fr/fr</a>				
10 NUM 35213 560	GILBERT DE VOISINS Auguste comte	Naissance	7 sept. 1877	Paramé
10 NUM	HEUDE Pierre Marie Michel	Naissance	26 juin 1836	Fougères

35115 265				
10 NUM 35288 948	KERMABON Yves Corentin Marie Désiré de	Naissance	9 déc. 1868	Saint-Malo
<b>Archives départementales de l'Isère :</b> <a href="http://www.archives-isere.fr/">http://www.archives-isere.fr/</a>				
9NUM/ 5E568/6	BOURDE Paul Anthelme	Naissance	21 mai 1851	Voissant
9NUM/ 5E53/21	ENSELME Hippolyte Marie Joseph Antoine	Naissance	1er octobre 1872	Bourgoin
9NUM/ 5E186/24/144	FILOZ Auguste Achille Hippolyte	Naissance	4 nov. 1832	Grenoble
9NUM/ 5E186/24/253	FOUQUE Pierre Félix	Naissance	4 août 1869	Grenoble
9NUM/ 5E262/8	GIRAUD Joseph Constant Victor	Naissance	15 mars 1858	Morestel
9NUM/ 5E539/7	HOUDAILLE Charles François Maurice	Naissance	7 mai 1858	Vernioz
9NUM/ 5E54/9	LAMOTHE Marie Clément Maurice de	Naissance	14 nov. 1866	Bouvesse- Quirieu
9NUM/ 5E547/181	MARTIN Joseph Napoléon	Naissance	15 août 1848	Vienne
9NUM/ 5E1895/3	REBOUD Victor Constant	Naissance	26 août 1821	Izeaux
9NUM/ 5E262/9	VARGOZ Henri Joseph Marius	Naissance	12 février 1871	Morestel
<b>Archives départementales de la Loire :</b> <a href="http://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne">http://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne</a>				
3NUMEC 2/3E218_10	BARTHOLIN Pierre Jean Marie Léon	Naissance	26 mars 1871	Saint-Didier- sur-Rochefort
3NUMEC 2/3E228_8	BOUCHAND Pierre Louis	Naissance	15 avril 1848	Saint-Georges- en-Couzan
3NUMEC 1/2E11	CLAVENAD Claude	Naissance	9 juin 1853	Beaubrun
3 NUMEC 3/2E 29	DORIAN Charles Louis Frédéric	Naissance	12 avril 1852	Valbenoite
3NUMEC 1/3E250_6	DUPUIS Jean	Naissance	7 déc. 1828	Saint-Just-la- Pendue
3NUMEC 1/2E 47	GARNIER Marie Joseph François	Naissance	25 juillet 1839	Saint-Étienne
3NUMEC 4/3E305_7	HUMANN Victor Raoul Théodore	Naissance	31 janvier 1843	Sury-le- Comtal
3NUMEC 1/3E69_4	MOREAU Jean François Marie Auguste	Naissance	9 octobre 1847	Combre
3NUMEC 1/2E 56	MORICE Jean Claude Albert	Naissance	28 mai 1848	Saint-Étienne
3NUMEC 3/3E215_7	PONCINS vicomte Edmond de	Naissance	25 mars 1866	Saint-Cyr-les- Vignes
3NUMEC 3/3E208_43	TARGE Antoine Louis	Mariage	3 nov. 1888	Saint- Chamond

3NUMEC 1/3E227_9	VASSE Marie née COQUET	Naissance	29 janvier 1876	Saint-Georges- de-Baroille
<b>Archives départementales de Loire-Atlantique :</b> <a href="http://archives.loire-atlantique.fr/jcms/chercher/archives-numerisees-fr-c_5562">http://archives.loire-atlantique.fr/jcms/chercher/archives-numerisees-fr-c_5562</a>				
Non coté	BAUDRY Adrien Édouard	Naissance	9 déc. 1867	Clisson
Non coté	DARDIGNAC Henry Marie Étienne	Naissance	27 sept. 1877	Saint-Nazaire
<b>Archives départementales du Loir-et-Cher :</b> <a href="http://www.culture41.fr/Archives-departementales/Rechercher-et-contribuer/Archives-en-ligne">http://www.culture41.fr/Archives-departementales/Rechercher-et-contribuer/Archives-en-ligne</a>				
1MIEC18R7	BRITSCH Clovis Gabriel Marie	Naissance	6 nov. 1875	Blois
1MIEC181R1	LANDEROIN Moïse Augustin	Naissance	8 juillet 1867	Pouillé
<b>Archives départementales du Lot :</b> <a href="http://archives.lot.fr/">http://archives.lot.fr/</a>				
4 E 2345	AYMARD Amédée	Naissance	5 avril 1870	Frayssinet
4 E 1525	BOURDARIE Paul	Naissance	18 juillet 1864	Montfaucon
4 E 750	BUNAS Jean Justin Félix Philippe	Naissance	6 février 1864	Cahors
4 E 1053	COLOMB Louis Joseph Jean François Isidore de	Naissance	6 janvier 1823	Figeac
4 E 1832	COLRAT DE MONTROZIER Jean Marcel Raymond	Naissance	10 août 1872	Sarrazac
4 E 1818	CROZAT François	Naissance	4 octobre 1858	Cressensac
4 E 1058	VIVAL Étienne Émile	Naissance	27 nov. 1874	Figeac
<b>Archives départementales de Lozère :</b> <a href="http://culture.lozere.fr/le-site-des-archives-departementales-de-la-lozere.html">http://culture.lozere.fr/le-site-des-archives-departementales-de-la-lozere.html</a>				
1 MI EC 095 art. 44	GRILLIÈRES Joseph Louis Georges	Naissance	28 juin 1868	Mende
<b>Archives départementales du Maine-et-Loire :</b> <a href="http://www.archives49.fr/">http://www.archives49.fr/</a>				
Non coté	BASTARD Eugène Marie Joseph	Naissance	7 juillet 1865	Saint Lezin
Non coté	CHEVALIER Stanislas Marie Jean-Baptiste	Naissance	28 octobre 1852	Saint Laurent des Autels
Non coté	CHUDEAU René Charles Marie	Naissance	16 août 1864	Angers 2 <sup>e</sup>
Non coté	HARMAND François Jules Marie	Naissance	23 octobre 1845	Saumur
Non coté	Naissance	Mariage	15 avril 1901	Angers 3 <sup>e</sup>
Non coté	MANGINI Henri	Décès	27 février 1901	Angers
Non coté	POUPLARD Alexis Marie	Naissance	3 mai 1854	Gesté
Non coté	RAFFRAY Marie Jacques Achille	Naissance	17 octobre 1844	Angers 3 <sup>e</sup>
Non coté	RUELLE Edmond	Naissance	16 déc. 1870	Beaufort-en- Vallée
Non coté	VILLATTE Noël	Naissance	31 déc. 1872	Angers
<b>Archives départementales de la Manche :</b>				

<a href="http://recherche.archives.manche.fr/">http://recherche.archives.manche.fr/</a>				
5 Mi 98	BORDEAUX Paul René	Naissance	24 août 1871	Granville
5 Mi 1881	BROSSELDARD Henri François	Décès	18 août 1893	Coutances
5 Mi 669	CAILLAT Léon Paul	Naissance	17 juin 1871	Cherbourg
5 Mi 2142	COURTET Henri	Mariage	24 déc. 1900	Cherbourg
5Mi2140	DECOEUR Henry Alexis	Mariage	30 juillet 1898	Cherbourg
5 Mi 657	FAUVEL Albert Auguste	Naissance	7 nov. 1851	Cherbourg
5 Mi 152	FRAS Pierre François Louis	Naissance	8 avril 1858	Tanis
5 Mi 682	GIRAUD Joseph Constant Victor	Mariage	21 octobre 1890	Cherbourg
5 Mi 94	JUIN Henry François Louis	Naissance	27 janvier 1849	Granville
5 Mi 677	KLOBB Jean François Arsène	Mariage	5 octobre 1883	Cherbourg
5 MI 173	LEROY Alexandre Victor Louis Aimé	Naissance	19 janvier 1854	Saint-Senier-de-Beuvron
5 Mi 657	MENANT Delphine Jeanne Marie	Naissance	11 octobre 1850	Cherbourg
<b>Archives départementales de la Marne :</b> <a href="http://archives.marne.fr/">http://archives.marne.fr/</a>				
E dépôt 3444	CHOISY François Auguste	Naissance	7 février 1841	Vitry-le-François
2E264/4	CLAINE Jules	Naissance	31 juillet 1856	Les Essarts-le-Vicomte
2E628/7	DEBAY Victor Adrien	Naissance	26 août 1861	Serzy-et-Prin
2E45/14	JACQUIER Jules Eugène	Naissance	22 janvier 1869	Baye
2E119/128	DEVAUX Eugène Ernest Albert	Naissance	8 nov. 1868	Châlons-sur-Marne
2E534/263	KRAFFT Hermann Gustave Édouard	Naissance	6 juillet 1856	Reims
2E534/454	LEROY-BEAULIEU Pierre	Mariage	18 avril 1900	Reims
2E629/100	PEYRONNET Hippolyte Louis Marie de	Naissance	19 août 1870	Sézanne
<b>Archives départementales de la Mayenne :</b> <a href="http://www.lamayenne.fr/fr/Archives53/Archives-en-ligne">http://www.lamayenne.fr/fr/Archives53/Archives-en-ligne</a>				
4 E 159/226	BELLESSERT André Joseph Marie Pierre	Naissance	19 mars 1866	Laval
4 E 179/84	DESEMBLANC Pierre Alfred	Naissance	26 janvier 1876	Mayenne
<b>Archives départementales de Meurthe-et-Moselle :</b> <a href="http://www.archives.meurthe-et-moselle.fr/">http://www.archives.meurthe-et-moselle.fr/</a>				
5 Mi 328/R 36	BASSET Marie Joseph René	Naissance	24 juillet 1855	Lunéville
5 Mi 394/R 143	BIZEMONT Henri Louis Gabriel comte de	Naissance	22 février 1839	Nancy
5 Mi 115/R 2	BOUTHEL Paul Alexandre	Naissance	14 nov. 1870	Chanteheux
5 Mi 394/R 154	BRAULOT Paul Charles Victor	Naissance	8 avril 1861	Nancy
5 Mi 394/R 153	BRUSSAUX Eugène	Naissance	29 juillet 1858	Nancy

5 Mi 394/R 154	CLOCHETTE Henri Nicolas	Naissance	4 février 1861	Nancy
5 Mi 394/R 156	CRAMPEL Paul	Naissance	17 nov. 1864	Nancy
2 Mi-EC 546/R	CUPET Pierre Paul	Mariage	29 juillet 1895	Vandoeuvre-lès-Nancy
5 Mi 328/R 36	FRANÇOIS Auguste	Naissance	20 août 1857	Lunéville
5 Mi 541/R 3	FRIQUEGNON Jean-Baptiste Laurent	Naissance	10 août 1858	Valleroy
2 Mi-EC 394/R 1	GIRONCOURT Georges Marie Auguste REGNARD de	Naissance	14 déc. 1873	Nancy
5 Mi 513/R 2	GOSSELIN Félix Nicolas Charles	Naissance	5 mai 1852	Tellancourt
5 Mi 483/R 12	HOCQUARD Charles Édouard	Naissance	15 janvier 1853	Saint-Nicolas-de-Port
2 Mi-EC 394/R 2	HUART Marie Joseph Eugène d'	Naissance	19 mai 1875	Nancy
5 Mi 398/R 4	MALGLAIVE Marie Charles Louis Joseph de	Naissance	16 avril 1862	Neuviller-sur-Moselle
5 Mi 186/R 4	MARIN Louis	Naissance	7 février 1871	Faulx-Saint-Pierre
5 Mi 394/R 144	PARISOT Antoine Victor	Naissance	7 mars 1840	Nancy
2 Mi-EC 29/R 1	PIERLOT Louis	Naissance	15 janvier 1876	Audun-le-Roman
2 Mi-EC 430/R 2	POULAIN Henri Auguste	Naissance	27 janvier 1882	Pont-à-Mousson
5 Mi 394/R 148	PONEL Edmond Hubert	Naissance	14 nov. 1849	Nancy
5 Mi 394/R 152	SALADIN Édouard Émile	Naissance	11 août 1856	Nancy
5 Mi 328/R 38	SPIRE Camille Joseph	Naissance	3 juillet 1871	Lunéville
<b>Archives départementales de la Meuse :</b> <a href="http://archives.meuse.fr/">http://archives.meuse.fr/</a>				
2 E 96(9)	AUDÉOUD Marie Michel Alexandre René	Naissance	7 sept. 1854	Buxières-sous-les-Côtes
2 E 558 (113)	BLONDIAUX Paul Henri Prosper	Naissance	31 octobre 1867	Verdun
Non coté	BRÉMONT Fernand Maurice Alfred	Mariage	26 juillet 1901	Verdun
2 E 558 (125)	CHOLLET Victor Marie François Léon	Naissance	1er avril 1877	Verdun
2 E 29 (87)	COMTE Jean Paul	Naissance	25 janvier 1866	Bar-le-Duc
2 E 599 (9)	DAUTREMER Joseph Adolphe	Naissance	9 juin 1860	Woimbey
2 E 325 (6)	DESGODINS Auguste	Naissance	16 octobre 1826	Manheulles
2 E 558 (113)	GALLAND Modeste Léopold	Naissance	15 octobre 1867	Verdun

2 E 336 (11)	HAGEN Alfred	Naissance	10 janvier 1860	Maxey-sur-Vaise
2 E 125 (51)	MANGIN Georges Léonce	Naissance	5 février 1873	Commercy
2 E 517 (9)	NETTANCOURT-VAUBÉCOURT Charles Marie Emmanuel Eugène Jean comte de	Naissance	27 octobre 1876	Thillombois
2 E 558 (102)	PALAT Justin Marcel	Naissance	22 avril 1856	Verdun
2 E 125 (75)	PÉRARD Charles Vital	Décès	24 nov. 1899	Commercy
<b>Archives départementales du Morbihan :</b> <a href="http://www.archives.morbihan.fr/accueil/">http://www.archives.morbihan.fr/accueil/</a>				
Non coté	BAUDRY Adrien Édouard	Mariage	20 février 1898	Lorient
Non coté	FOUCHER Alfred Charles Auguste	Naissance	21 nov. 1865	Lorient
Non coté	GUILLEMOTO Charles Marie	Naissance	5 janvier 1857	Lorient
Non coté	INTÈS Félix Jean	Naissance	23 nov. 1877	Lorient
Non coté	LAMY Paul Émile Marie	Naissance	23 février 1871	Languidic
Non coté	LE BLÉVEC Georges Vincent Marie	Naissance	24 janvier 1871	Vannes
Non coté	LE BOULICAUT Albert Jean François Marie	Naissance	30 juin 1877	Vannes
Non coté	MOUNIER Louis Émile	Naissance	9 octobre 1857	Lorient
Non coté	POBÉGUIN Joseph Louis Mathurin Marie	Naissance	2 octobre 1853	Cléguérec
Non coté	TONQUEDEC Aymard Armand Jacob Marie de QUENGO de	Naissance	31 mars 1867	Glénac
Non coté	TONQUEDEC Aymard Armand Jacob Marie de QUENGO de	Mariage	29 août 1900	Vannes
Non coté	ZEIL Georges Louis François	Naissance	28 février 1869	Gourin
<b>Archives départementales de la Nièvre :</b> <a href="http://archives.cg58.fr/">http://archives.cg58.fr/</a>				
5Mi20 931	BAILLET André Louis	Naissance	19 août 1851	Cosne
5Mi1 86	COMOY Claude Romain Marie Alexis	Naissance	24 nov. 1836	Nevers
5Mi20 956	DEBLENNE Paul Richard	Naissance	17 nov. 1853	Neuvy-sur-Loire
5Mi14 644	MACLAUD Joseph Edme Charles	Naissance	1er janvier 1866	Brèves
5Mi11 495	MOLLEUR Léonard	Naissance	23 nov. 1851	Luzy
5Mi21 986	RÉTHORÉ Jean Jacques Auguste	Naissance	21 août 1841	La Charité-sur-Loire
<b>Archives départementales du Nord :</b> <a href="http://www.archivesdepartementales.lenord.fr/?id=archives_online">http://www.archivesdepartementales.lenord.fr/?id=archives_online</a>				
5 Mi 12 R 056	BONNEL DE MÉZIÈRES Albert Louis Marie Joseph	Naissance	9 février 1870	Cambrai
5 Mi 44 R 192	BOULANGER Édouard	Naissance	1er juillet 1873	Lille

5 Mi 16 R 020	BRÉMONT Fernand Maurice Alfred	Naissance	11 mars 1874	Clary
5 Mi 54 R 006	DESCAMPS René Victor	Naissance	24 nov. 1856	Lecelles
5 Mi 44 R 194	DUCROCQ Georges Alfred Jean	Naissance	5 juillet 1874	Lille
5 Mi 55 R 060	FOUCART Jean Georges Victor	Naissance	7 sept. 1853	Valenciennes
5 Mi 44 R 176	GUISSEZ Théodore Napoléon Joseph	Naissance	14 janvier 1865	Lille
1 Mi EC 178 R 037	HAGEN Alfred	Mariage	2 déc. 1901	Douai
5 Mi 49 R 097	LELOIR Henri Camille Chrysostome	Naissance	30 nov. 1855	Tourcoing
1 Mi EC 429 R	NEUVILLE Émile Jean Baptiste	Naissance	2 mars 1873	Neuville-sur- l'Escaut
5 Mi 44 R 177	PRAT Oscar René de	Naissance	17 avril 1865	Lille
1 Mi EC 350 R 160	PRAT Oscar René de	Mariage	6 avril 1899	Lille
5 Mi 44 R 159	SEVER Jacques Noël Alexandre	Naissance	17 avril 1845	Lille
5 Mi 47 R 037	WAELEZ Albert André Ludovic	Naissance	13 août 1870	Roubaix
<b>Archives départementales de l'Oise :</b> <a href="http://archives.oise.fr/">http://archives.oise.fr/</a>				
1 MI/ECA 612 R35	BILLET Louis François Xavier	Naissance	16 janvier 1853	Senlis
5 MI 1567	MARTIN Émile	Naissance	19 déc. 1849	Compiègne
2 MI/ECA 644 R6	NIÉGER Marie Joseph Émile	Naissance	25 mai 1874	Trie-le- Château
3 E 141/10	VERSEPUY Charles Maurice	Naissance	26 mai 1869	Chantilly
3 E 141/68	VERSEPUY Charles Maurice	Décès	3 sept. 1896	Chantilly
<b>Archives départementales de l'Orne :</b> <a href="http://archives.orne.fr/index.php">http://archives.orne.fr/index.php</a>				
3NUMECEC 145/3E2 145 26	CHEVALIER Jean-Baptiste Auguste	Naissance	23 juin 1873	Domfront
3NUMECEC 145/3E2 168 15	DAVOUST Jules Adèle Jean Baptiste	Naissance	13 mars 1857	La Ferté-Macé
3NUMECEC 214/3E2 214 25	DUPARQUET Charles Victor Aubert	Naissance	31 octobre 1830	Laigle
3NUMECEC 38/3E2 038 24	PICHON Louis Auguste	Naissance	23 juin 1838	Bellême
3NUMECEC 426/3E2 426 15	SALIGNY Jean Joseph Emmanuel Louis Philippe Alphonse DUBOIS de	Naissance	15 juillet 1870	Saint-Martin- du-Vieux- Bellême
3NUMECEC	SÉBIRE Alfred Albert	Naissance	21 janvier 1863	Sainte-



407/3E2 407_13				Honorine-la- Chardonne
3NUMCEC 1/3E2 _001_167	VAULOGER DE BEAUPRÉ Léon Marcel René Paul	Naissance	21 sept. 1862	Alençon
<b>Archives de Paris :</b> <a href="http://canadp-archivesenligne.paris.fr/">http://canadp-archivesenligne.paris.fr/</a>				
V4E 10012	AJALBERT Jean	Mariage	6 mars 1895	Paris 16 <sup>e</sup>
V4E 1939	ARAGO Francis Jean Roger	Naissance	15 janvier 1865	Paris 16 <sup>e</sup>
V4E 10245	ASCORNET René Marie	Mariage	12 octobre 1901	Paris 17 <sup>e</sup>
V4E 6594	AUBRY Alphonse Alexandre	Mariage	21 avril 1887	Paris 11 <sup>e</sup>
V4E 3828	AUGIÉRAS Ernest Marcel	Naissance	5 déc. 1882	Paris 10 <sup>e</sup>
V4E 1884	AYMÈS Antoine Marie Auguste	Mariage	22 août 1868	Paris 15 <sup>e</sup>
V4E 945	BARTHÉLEMY Pierre François Sauvaire comte de	Naissance	10 mai 1870	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 825	BAUDESSON Marie Joseph Auguste Henri	Naissance	15 mars 1867	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 6118	BEL Amélie Jeanne Léonie Claudine, née CIRCAUD	Mariage	16 déc. 1889	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 6118	BEL Marie Jean-Marc	Mariage	16 déc. 1889	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 6110	BENOIST-MÉCHIN Stanislas Lucien Alfred Gabriel baron	Mariage	23 octobre 1887	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 8731	BENOIST-MÉCHIN Stanislas Lucien Alfred Gabriel baron	Divorce	30 juillet 1897	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 4703	BERTRAND-BOCANDE Emmanuel Maturin	Décès	28 nov. 1881	Paris 16 <sup>e</sup>
V4E 5940	BILLET Louis François Xavier	Décès	19 août 1884	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 6622	BINGER Louis Gustave	Mariage	16 juillet 1890	Paris 11 <sup>e</sup>
V4E 10069	BINGER Louis Gustave	Mariage	22 déc. 1900	Paris 16 <sup>e</sup>
V4E 3278	BIZEMONT Henri Louis Gabriel comte de	Mariage	4 juin 1873	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 8764	BLONDIAUX Paul Henri Prosper	Mariage	9 octobre 1900	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 10033	BLUZET René Marie Philippe	Mariage	8 juin 1897	Paris 16 <sup>e</sup>
V4E4025	BONJOUR Jules Eugène	Naissance	14 déc. 1881	Paris 11 <sup>e</sup>
V4E 10212	BOULANGIER Marie Auguste Edgar	Décès	29 nov. 1899	Paris 17 <sup>e</sup>
V4E 8711	BRAZZA Pierre Paul François Camille SAVORGNAN de	Mariage	12 août 1895	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 10230	BROSSARD DE CORBIGNY Baron Charles Paul	Décès	3 août 1900	Paris 17 <sup>e</sup>
V4E 6002	BROSSELARD Henri	Naissance	3 juin 1855	Paris 11 <sup>e</sup>

	François			
V4E 4676	BRUMPT Alexandre Joseph Émile	Naissance	10 mars 1877	Paris 16 <sup>e</sup>
V4E 58	BUNOUST Georges Hippolyte	Naissance	29 août 1866	Paris 1 <sup>er</sup>
V4E 1063	BURTHER D'ANNELET Jules Louis Charles	Naissance	11 février 1870	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 3342	CASTRIES Henry Marie de la CROIX de	Mariage	8 déc. 1880	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 5772	CHAILLEY-BERT Joseph Paul Amédée	Mariage	30 juin 1885	Paris 5 <sup>e</sup>
V4E 4081	CHALOT Charles Pierre	Naissance	11 déc. 1871	Paris 12 <sup>e</sup>
V4E 6207	CHANEL Louis Marie Joseph	Mariage	29 avril 1886	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 1065	CHANOINE Charles Paul Jules	Naissance	18 déc. 1870	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 9000	CHARNAY Claude Joseph Désiré	Mariage	21 déc. 1897	Paris 10 <sup>e</sup>
V4E 8775	CHEVRILLON Louis André	Mariage	8 mai 1901	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 897	CHOLET Armand Pierre comte de	Naissance	26 avril 1864	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 3178	CLAVENAD Claude	Mariage	21 juin 1876	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 9857	CLAVENAD Claude	Mariage	4 juillet 1894	Paris 15 <sup>e</sup>
V4E 10068	COLRAT DE MONTROZIER Jean Marcel Raymond	Mariage	6 nov. 1900	Paris 16 <sup>e</sup>
V4E 3457	CONTENSON Simon Jean Guy Dubessey de	Mariage	2 juin 1881	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 10264	COPPOLANI Xavier Antoine	Mariage	9 octobre 1902	Paris 17 <sup>e</sup>
V4E 8798	COUDREAU Henri Anatole	Mariage	18 juillet 1893	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 8798	COUDREAU Marie Octavie née RENARD	Mariage	18 juillet 1893	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 1940	COURANT Maurice Auguste Louis Marie	Naissance	12 octobre 1865	Paris 16 <sup>e</sup>
V4E 5117	COURTY Georges	Naissance	18 nov. 1875	Paris 19 <sup>e</sup>
V4E 6052	CROIX Mabel Mary de la, née GROVES	Décès	17 août 1889	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 2616	CROIZIER DE SAINTE SEGRAUX marquis Edme Casimir Baudier de	Mariage	3 déc. 1874	Paris 2 <sup>e</sup>
V4E 21	DALMAS Auguste Charles Raymond Guillaume Jacques comte de	Naissance	5 février 1862	Paris 1 <sup>er</sup>
V4E 7187	DARMESTETER James	Mariage	9 octobre 1888	Paris 15 <sup>e</sup>
V4E 8582	DAVID Jean Pierre Armand	Décès	10 nov. 1900	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 3269	DELANNEAU Pierre Léon	Mariage	25 janvier 1872	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 2742	DELAPORTE Louis Marie Joseph	Mariage	11 octobre 1876	Paris 3 <sup>e</sup>
V4E 736	DERRÉCAGAIX Victor	Mariage	23 mai 1868	Paris 6 <sup>e</sup>

	Bernard			
V4E 5767	DESCAMPS René Victor	Mariage	15 janvier 1884	Paris 5 <sup>e</sup>
V4E 7307	DESCHIENS Victor Auguste	Mariage	2 juin 1890	Paris 16 <sup>e</sup>
V4E 5971	DESSIRIER Jean Louis	Naissance	21 mars 1884	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 3546	DORIAN Charles Louis Frédéric	Mariage	6 sept. 1877	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 8791	DORIAN Charles Louis Frédéric	Décès	13 juin 1902	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 8618	DU PATY DE CLAM marquis Armand Auguste Charles Ferdinand Marie MERCIER	Mariage	25 avril 1894	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 10012	DUMOUTIER Gustave Émile	Mariage	5 janvier 1895	Paris 16 <sup>e</sup>
V4E 177	DURAND Georges Lucien	Naissance	13 déc. 1868	Paris 2 <sup>e</sup>
V4E 8755	DURAND-FARDEL Charles Louis Maxime	Décès	19 mars 1899	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 5949	DURAND-FARDEL Laure Anne Eugénie née BABILLE	Décès	20 février 1887	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 9490	DYBOWSKI Jean Thadée Emmanuel	Mariage	2 octobre 1893	Paris 13 <sup>e</sup>
V4E 8719	FAURE Jacques Abel Camille	Mariage	8 janvier 1896	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 1090	FLAMAND Barthélemy Médéric Georges	Naissance	9 février 1861	Paris 10 <sup>e</sup>
V4E 541	FLATTERS Paul François Xavier	Mariage	12 mai 1864	Paris 5 <sup>e</sup>
V4E 7174	FORICHON René Joseph Charles	Mariage	29 sept. 1885	Paris 15 <sup>e</sup>
V4E 10291	FOUCHER Pierre François	Décès	15 août 1893	Paris 18 <sup>e</sup>
V4E 8858	FOURNEREAU Michel Louis Lucien	Mariage	24 juillet 1899	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 3709	FREYDENBERG Henri	Naissance	14 déc. 1876	Paris 10 <sup>e</sup>
V4E 994	FUCHS Philippe Jacques Edmond	Mariage	9 juillet 1863	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 5956	FUCHS Philippe Jacques Edmond	Décès	7 sept. 1889	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 847	GALAND Jules Émile	Naissance	5 déc. 1869	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 10070	GARANGER Georges Charles Antoine	Décès	16 février 1900	Paris 16 <sup>e</sup>
V4E 3173	GAUCKLER Émile Charles Louis	Naissance	24 janvier 1876	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 3379	GRANDIDIER Alfred	Mariage	29 juin 1872	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 3384	GRANDIDIER Guillaume Charles Auguste	Naissance	1er juillet 1873	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 1860	GRENARD Joseph Fernand	Naissance	4 juillet 1866	Paris 15 <sup>e</sup>
V4E 5923	GROS Paul	Mariage	9 nov. 1889	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 8379	GRUVEL Jean Abel	Mariage	18 juillet 1895	Paris 5 <sup>e</sup>
V4E 768	GUÉBRIANT Jean-Baptiste	Naissance	11 déc. 1860	Paris 7 <sup>e</sup>

	Marie de BUDES de			
V4E 8620	HENRI Pierre Jean Paul	Mariage	15 sept. 1894	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 8230	HERR Jean Xavier Antoine (Tony)	Mariage	27 mai 1902	Paris 3 <sup>e</sup>
V4E 6002	HOUDAILLE Charles François Maurice	Mariage	26 sept. 1883	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 7330	JAMETEL Maurice Louis Marie	Décès	17 mai 1889	Paris 16 <sup>e</sup>
V4E 2915	JEANNEL René Gabriel Marie	Naissance	24 mars 1879	Paris 4 <sup>e</sup>
V4E 3292	JÉRUSALÉMY André Rémy	Naissance	29 sept. 1875	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 8675	JOALLAND Paul Jules	Mariage	6 juillet 1901	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 945	JOUINOT-GAMBETTA François Léon	Naissance	6 juillet 1870	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 5905	KRAFFT Hermann Gustave Édouard	Mariage	22 avril 1885	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 846	LACOIN DE VILMORIN Auguste Émile Gustave Marie	Naissance	7 février 1869	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 3184	LAHURE Louis Charles	Naissance	19 mars 1877	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 10261	LAPICQUE Louis Édouard	Mariage	14 mai 1902	Paris 17 <sup>e</sup>
V4E 3485	LE BRET Gabriel Charles Jean	Naissance	26 octobre 1872	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 8777	LE BRET Gabriel Charles Jean	Mariage	28 août 1901	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 8721	LE CHÂTELIER Frédéric Alfred	Mariage	3 août 1896	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 3178	LE CHÂTELIER Henry Louis	Mariage	27 mai 1876	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 3305	LECOMTE DU NOÛY Jules Jean Antoine	Mariage	1er août 1876	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 8856	LEFÈVRE Eugène Adolphe Alphonse Marie Joseph	Mariage	14 mars 1893 (voir 19 janvier 1899)	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 41	LEFÈVRE-PONTALIS Pierre Antonin	Naissance	13 nov. 1864	Paris 1 <sup>er</sup>
V4E 8721	LEFÈVRE-PONTALIS Pierre Antonin	Mariage	1er août 1896	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 8522	LELOIR Henri Camille Chrysostome	Décès	18 juin 1896	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 3196	LEMOINE Paul Victor Antonin	Naissance	28 mars 1878	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 5928	LENFANT Eugène Armand	Mariage	7 février 1891	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 732	LEPRINCE Jules Auguste	Naissance	9 août 1868	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E3275	LEPRINCE-RINGUET Félix Adrien Louis	Naissance	14 juillet 1873	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E8665	LEPRINCE-RINGUET Félix Adrien Louis	Mariage	28 mars 1900	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 362	LÉVI Sylvain	Naissance	28 mars 1863	Paris 4 <sup>e</sup>

V4E 1964	LEYRIS Émile Eugène	Naissance	17 mai 1869	Paris 16 <sup>e</sup>
V4E 8774	LEYRIS Émile Eugène	Mariage	5 février 1901	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 10204	LIOTARD Victor Théophile	Mariage	7 juin 1899	Paris 17 <sup>e</sup>
V4E 2733	LOONEN Charles Adrien Antoine	Mariage	21 déc. 1875	Paris 3 <sup>e</sup>
V4E 3094	MACEY Paul Joseph Julien	Mariage	16 avril 1881	Paris 5 <sup>e</sup>
V4E 10035	MADROLLE Claudius	Mariage	27 nov. 1874	Paris 16 <sup>e</sup>
V4E 8753	MAINDRON Georges René Maurice	Mariage	27 juillet 1899	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 989	MANET Louis Pierre	Naissance	2 mai 1863	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 10221	MANGIN Charles Marie Emmanuel	Mariage	25 avril 1900	Paris 17 <sup>e</sup>
V4E 3302	MANGINI Henri	Naissance	7 juin 1876	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 8549	MARCHE Antoine Alfred	Décès	31 août 1898	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 3179	MARIE Adrien Emmanuel	Mariage	16 nov. 1876	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 5916	MARIE Adrien Emmanuel	Divorce	11 janvier 1888	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 6228	MARTEL Édouard Alfred	Mariage	26 juin 1890	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 1004	MASSIEU Jeanne Isabelle, née BAUCHE	Mariage	19 mai 1864	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 133	MAYET Michel Valéry	Mariage	14 avril 1863	Paris 2 <sup>e</sup>
V4E 2645	MERCADIER Joseph Alexandre Maurice	Naissance	25 octobre 1878	Paris 2 <sup>e</sup>
V4E 954	MESSIER DE SAINT- JAMES Edgard Albert Charles	Naissance	20 avril 1860	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 8494	MÉTIN Émile Georges Albert	Mariage	8 déc. 1894	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 8634	MICHELS Henry Ovide des	Mariage	1er juillet 1896	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 8408	MIEULET Jean Joseph	Décès	7 sept. 1897	Paris 5 <sup>e</sup>
V4E 3430	MOLLEUR Léonard	Mariage	9 février 1878	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 6125	MOLLEUR Léonard	Divorce	12 juin 1891	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 6026	MOLLEUR Léonard	Mariage	23 sept. 1891	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 8036	MONTEIL Parfait Louis	Mariage	20 août 1895	Paris 1 <sup>er</sup>
V4E 6000	MORGAN Jacques Jean Marie de	Mariage	8 février 1883	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 810	MORGAN Marie Colette Noémie de née de SAINT- MARTIN	Naissance	13 octobre 1865	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 6000	MORGAN Marie Colette Noémie de née de SAINT- MARTIN	Mariage	8 février 1883	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 2983	NEUVILLE Henri Emmanuel	Naissance	16 avril 1872	Paris 5 <sup>e</sup>
V4E 3449	NEY Jules Napoléon	Mariage	2 octobre 1880	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 331	ORSI Albert	Naissance	16 mai 1861	Paris 4 <sup>e</sup>
V4E 3454	PANGE Marie Jean Louis Clément comte THOMAS de	Naissance	8 avril 1881	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 10265	PAPIN Edmond Ernest Mathurin	Mariage	25 nov. 1902	Paris 17 <sup>e</sup>
V4E 3139	PAULY Adrien Marie	Naissance	10 avril 1873	Paris 6 <sup>e</sup>

V4E 8840	PAVIE Auguste Jean Marie	Mariage	25 octobre 1897	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 6001	PECH Louis	Mariage	19 juin 1883	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 2902	PELLIOT Paul Eugène	Naissance	28 mai 1878	Paris 4 <sup>e</sup>
V4E 989	PETEAU Louis Alexandre	Naissance	5 janvier 1868	Paris 20 <sup>e</sup>
V4E 10068	PETEAU Louis Alexandre	Mariage	17 déc. 1900	Paris 16 <sup>e</sup>
V4E 3277	PICHON Louis Auguste	Mariage	12 mars 1873	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 6006	PIMODAN Claude Emmanuel Henri Marie de RARÉCOURT DE LA VALLÉE comte de	Mariage	27 janvier 1885	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 8702	PONTEVÈS DE SABRAN Jean Baptiste Elzéar Marie Charles comte de	Mariage	27 août 1894	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E304	PRINS Pierre Lucien Émile	Naissance	27 avril 1870	Paris 3 <sup>e</sup>
V4E 5844	PSICHARI Ernest Spiridion Jean Nicolas	Naissance	27 sept. 1883	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 3005	RICHARD Albert Jules	Naissance	30 juin 1874	Paris 5 <sup>e</sup>
V4E 10079	RICHARD Albert Jules	Mariage	16 février 1901	Paris 15 <sup>e</sup>
V4E 6385	RIOU Victor Laurent	Mariage	24 août 1889	Paris 10 <sup>e</sup>
V4E 6080	ROHAN-CHABOT comte Jacques Fernand de	Naissance	5 mars 1889	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 10093	RONDET-SAINT Maurice, François Maurice RONDET dit	Mariage	14 mai 1902	Paris 16 <sup>e</sup>
V4E 3484	ROUGET Étienne François Gaston Delongère	Naissance	26 avril 1872	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 8592	ROULET Édouard Jules Charles	Mariage	27 nov. 1901	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 4717	ROUMEGUÈRE Casimir Anne Marie Georges Albert	Naissance	23 déc. 1871	Paris 17 <sup>e</sup>
V4E 3447	ROUVIER Charles Thérèse René	Mariage	30 mars 1880	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 931	ROUX Émile François Louis	Naissance	6 août 1868	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 836	SAINSON Camille Auguste Jean	Naissance	19 février 1868	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 8579	SALADIN Édouard Émile	Mariage	28 déc. 1900	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 5393	SALADIN Henri Jules	Mariage	9 juillet 1883	Paris 1 <sup>er</sup>
V4E 8752	SAUERWEIN Charles	Mariage	30 mai 1899	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 802	SIMON Georges Eugène	Naissance	7 août 1864	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 7421	SORIN Adolphe Paul Joseph	Mariage	21 juillet 1886	Paris 17 <sup>e</sup>
V4E 2586	SPORCK Maurice Émile	Naissance	5 avril 1871 (22 août 1871)	Paris 2 <sup>e</sup>
V4E 3185	THUILLIER Étienne Jean Baptiste	Naissance	27 mars 1877	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 7304	TIRANT Jean Gilbert	Mariage	29 août 1889	Paris 16 <sup>e</sup>
V4E 8566	TIRANT Jean Gilbert	Décès	2 octobre 1899	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 9685	TISSERAND François Félix	Décès	20 octobre 1896	Paris 14 <sup>e</sup>
V4E 5940	TISSOT Charles Joseph	Décès	2 juillet 1884	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 7164	TOUTÉE Georges Joseph	Mariage	22 janvier 1883	Paris 15 <sup>e</sup>

V4E 8731	TRENTINIAN Louis Edgard de	Mariage	15 juillet 1897	Paris 8 <sup>e</sup>
V4E 3176	VAILLANT Louis Auguste André Marie	Naissance	26 nov. 1876	Paris 6 <sup>e</sup>
V4E 5802	VALLIÈRE Jean	Mariage	28 octobre 1892	Paris 5 <sup>e</sup>
V4E 8776	VASSE Louis Guillaume	Mariage	8 juin 1901	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 8776	VASSE Marie née COQUET	Mariage	8 juin 1901	Paris 9 <sup>e</sup>
V4E 8666	VENAIL Ernest Henry	Mariage	26 mai 1900	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 566	VOULET Paul Lucien Gustave	Naissance	10 août 1866	Paris 5 <sup>e</sup>
V4E 837	UZÈS Jacques Marie Géraud de CRUSSOL duc d'	Naissance	19 nov. 1868	Paris 7 <sup>e</sup>
V4E 4962	VUILLET Jean François	Naissance	30 sept. 1877	Paris 18 <sup>e</sup>
V4E 3364	ZELTNER François de	Naissance	15 avril 1871	Paris 8 <sup>e</sup>
<b>Archives départementales du Puy-de-Dôme :</b> <a href="http://www.archivesdepartementales.puydedome.fr/">http://www.archivesdepartementales.puydedome.fr/</a>				
6 E 1966	DROMARD Marie Aimé Thiébaud François	Décès	15 juillet 1900	Clermont-Ferrand
6 E 399/12	DUBROUILLET Émile Joseph	Naissance	17 nov. 1878	Saint-Myon
6 E 113/100	GAUTIER Émile Félix Benoît	Naissance	29 octobre 1864	Clermont-Ferrand
6 E 178/14	POMEL Nicolas Auguste	Naissance	20 sept. 1821	Issoire
6 E 113/102	TRILLES Henri Marie Louis Paul	Naissance	21 juin 1866	Clermont-Ferrand
6 E 22/12	VALLIÈRE Jean	Naissance	29 avril 1849	Auzat-sur-Allier
<b>Archives départementales des Pyrénées Atlantiques :</b> <a href="http://archives.le64.fr/accueil.html">http://archives.le64.fr/accueil.html</a>				
Non coté	HENRI Pierre Jean Paul	Naissance	4 février 1848	Montpezat-Betracq
FRAD 06412_5 MI 422-15_0413	HUC Pierre Joseph Louis	Mariage	7 février 1888	Oloron-Sainte-Marie
<b>Archives départementales du Rhône :</b> <a href="http://archives.rhone.fr/">http://archives.rhone.fr/</a>				
4E178	CHAFFANJON Jean	Naissance	7 sept. 1854	Arnas
4E1317	CHARNAY Claude Joseph Désiré	Naissance	2 mai 1828	Fleurie
4E7112	CHEVRETTON Jean Marie	Naissance	4 déc. 1881	Villefranche
5E192/11	FOURNEAU Alfred Louis	Mariage	27 octobre 1891	Étang-sur-Arroux
4E5446	RIVOYRE Barthélemy Louis DENIS de	Naissance	14 février 1836	Villefranche-sur-Saône
4E1244	THOMAS Philippe Étienne	Naissance	4 mai 1843	Duerne
4E12657	VACLE Sébastien Joseph Prosper	Décès	25 nov. 1907	Julienas
<b>Archives départementales de Saône-et-Loire :</b> <a href="http://www.archives71.fr/article.php?larub=29#">http://www.archives71.fr/article.php?larub=29#</a>				

5 E 153/22	BORNE François	Naissance	13 octobre 1862	Le Creusot
5 E 76/291	BURET Joseph Joannès	Naissance	28 nov. 1875	Chalon-sur-Saône
5 E 515/6	CONTENSON Simon Jean Guy Dubessey de	Naissance	27 juillet 1844	Sercy
5 E 106/13	JULLIEN Marie Jules Octave	Naissance	4 sept. 1842	Charolles
5 E 263/24	MAÎTRE Claude (Claudius) Eugène	Naissance	4 mai 1876	Louhans
5 E 342/25	MENIAUD Jacques	Naissance	1er sept. 1877	Paray-le-Monial
5 E 342/28	MENIAUD Jean Marie	Naissance	14 février 1883	Paray-le-Monial
5 E 566/16	THÉVENIAUT Jean-Baptiste René Jean	Naissance	25 février 1870	Verdun-sur-le-Doubs
5 E 566/24	THÉVENIAUT Jean-Baptiste René Jean	Mariage	18 février 1902	Verdun-sur-le-Doubs
<b>Archives départementales de la Sarthe :</b> <a href="http://www.archives.sarthe.com/">http://www.archives.sarthe.com/</a>				
5 Mi 191_301-302	BONCHAMPS Christian Louis Marie de	Naissance	15 juin 1860	Le Mans
5 Mi 239_11	PÉAN Anatole Louis Marin Damien	Naissance	27 sept. 1868	Nuillé-le-Jalais
5 Mi 191_342-343	THOMANN Georges	Naissance	20 mai 1872	Le Mans
5 Mi 191_345-346	VILLATTE Fernand	Naissance	8 février 1874	Le Mans
<b>Archives départementales de Savoie :</b> <a href="http://enligne.savoie-archives.fr/?id=recherche_thematique">http://enligne.savoie-archives.fr/?id=recherche_thematique</a>				
3E3025	MOLEX Jules	Naissance	2 mars 1866	Chambéry
<b>Archives départementales de Seine-et-Marne :</b> <a href="http://archives.seine-et-marne.fr/">http://archives.seine-et-marne.fr/</a>				
5MI6344	BORGNIS-DESBORDES Gustave	Naissance	22 octobre 1839	Provins
5MI8148	BRAUN Alfred Léopold Gaston	Naissance	24 octobre 1878	Guérard
5MI7866	COLLAT Octave Ernest	Naissance	1er mars 1875	Beauchery
5MI7035	DECOEUR Henry Alexis	Naissance	16 déc. 1855	Lagny-sur-Marne
5MI2971	DUMOUTIER Gustave Émile	Naissance	3 juin 1850	Courpalay
5MI355	GERVAIS- COURTELLEMONT Jules Claudin	Naissance	1er juillet 1863	Avon
5MI6052	LENFANT Eugène Armand	Naissance	11 avril 1865	Melun
5MI7263	MICHELS Henry Ovide des	Naissance	22 sept. 1859	Égligny
5MI7628	MONTMORT Jean Jacob Étienne Paul LOPPIN de	Naissance	29 juillet 1882	Voulx
<b>Archives départementales de la Seine-Maritime :</b> <a href="http://www.archivesdepartementales76.net/">http://www.archivesdepartementales76.net/</a>				



4E 11441	DECAZES Eugène Louis Frédéric	Mariage	3 juin 1890	Rouen
4E 05030	DELEVOYE Marcel Louis Léon	Naissance	3 avril 1878	Dieppe
3E 00999	DESCOS Léon Eugène Aubin COULLARD	Naissance	11 avril 1863	Rouen
4E 08764	DIGUET Jacques Gustave Léon	Naissance	25 janvier 1859	Le Havre
4E 08812	DONNET Gaston Henri Pierre	Naissance	21 août 1867	Le Havre
3E 00999	DUBOC Émile Charles Eutrope	Naissance	8 juillet 1852	Barentin
3E 00999	GUILLO LOHAN Georges Alain Marie Albert	Naissance	30 sept. 1871	Rouen
4E 08765	JOUENNE Édouard Arthur	Naissance	17 juillet 1859	Le Havre
4E 08771	LE ROUX Robert Charles Henri	Naissance	23 nov. 1860	Le Havre
4E 05016	MADROLLE Claudius	Naissance	22 juillet 1870	Dieppe
3E 00999	MARC Lucien François	Naissance	1er sept. 1877	Rouen
3E 00999	MASQUERAY Charlemagne Émile	Naissance	21 mars 1843	Rouen
4E 04389	NEBOUT Albert Anatole	Naissance	28 sept. 1862	Auffray
3E 00267	ROUY Albert	Naissance	28 février 1855	Longuerue
4E 08062	SALADIN Henri Jules	Naissance	22 nov. 1851	Bolbec
4E 08590	VASSE Louis Guillaume	Naissance	17 sept. 1868	Gruchet-Le-Valasse
<b>Archives départementales de la Somme :</b> <a href="http://archives.somme.fr/">http://archives.somme.fr/</a>				
5MI_D188	BAUCHET Auguste Alexandre Joseph	Naissance	28 janvier 1852	Amiens
5MI_D659	DEFLERS Pierre Joseph Albert	Naissance	16 octobre 1844	Doullens
5MI_D1173	EUDEL Paul Charles Théodore	Naissance	24 octobre 1837	Crotoy
2 E 21/1093	SALPIN Vincent	Mariage	3 nov. 1902	Amiens
<b>Archives départementales du Tarn :</b> <a href="http://archives.tarn.fr/index.php?id=858">http://archives.tarn.fr/index.php?id=858</a>				
4E105021_10	COLIN Édouard Élie	Naissance	28 nov. 1852	Graulhet
4E004022_12	GALIBERT D'AUQUE Émilien Raymond Alexandre	Naissance	28 nov. 1854	Albi
4E004098_7	GALIBERT D'AUQUE Émilien Raymond Alexandre	Mariage	2 mars 1886	Albi
4E088006_4	JEAN Camille Charles	Naissance	6 octobre 1875	Fauch
4E004024_2	LUGAN Hector Jean Baptiste	Naissance	19 juillet 1858	Albi
<b>Archives départementales du Tarn-et-Garonne :</b> <a href="http://www.archivesdepartementales.cg82.fr/">http://www.archivesdepartementales.cg82.fr/</a>				
6E149-50	BATZ Marie Guillaume René baron de	Naissance	5 mai 1865	Réville
6E121-338	COUDERC DE	Naissance	19 août 1854	Montauban

	FONLONGUE Jacques Alfred			
6E121-456	COUDERC DE FONLONGUE Jacques Alfred	Mariage	30 avril 1883	Montauban
6E104-10	HENRIC François Géraud Marie Alphonse	Naissance	2 mars 1871	Marsac
6E048-11	LARROQUE Jean-Pierre	Naissance	19 déc. 1875	Dieupentale
6E023-7	MIEULET Jean Joseph	Naissance	27 janvier 1830	Bourret
6E121-342	RIGAIL DE LASTOURS Jacques Marie François	Naissance	26 mai 1855	Montauban
6E037-35	TRENQUE Edmond Aristide Cécilien	Naissance	24 déc. 1868	Caussade
<b>Archives départementales du Territoire-de-Belfort :</b> <a href="http://www.archives.territoiredebelfort.fr/?id=recherche_guidee">http://www.archives.territoiredebelfort.fr/?id=recherche_guidee</a>				
1E10 N.72- 78/2	BARATIER Albert Ernest Augustin	Naissance	11 juillet 1864	Belfort
1E10 N.86-90	GEORG Nicolas Georges	Naissance	7 avril 1879	Belfort
1E9 N.M.D.6	MUSTON Eugène Étienne	Naissance	5 déc. 1864	Beaucourt
<b>Archives départementales du Val-de-Marne :</b> <a href="http://archives.valdemarne.fr/">http://archives.valdemarne.fr/</a>				
1 MI 731	AVON Joseph Alexandre Marie Camille	Naissance	25 mai 1867	Vincennes
1 MI 207	BELLOT Léon Henri André	Naissance	17 sept. 1873	Ivry-sur-Seine
1 MI 2594 3	DAVID-NÉEL Louise Eugénie Alexandrine Marie	Naissance	24 octobre 1868	Saint-Mandé
1 MI 386	DECORSE Gaston Jules	Naissance	10 octobre 1873	Saint-Maurice
1NUM/ VINCENNES 78	DEVILLE Marie Alexis	Naissance	20 mai 1863	Vincennes
1 MI 2487	FRAS Pierre François Louis	Décès	14 février 1900	Saint-Maurice
1 MI 2594 3	LAURENT Georges Edmond	Naissance	26 février 1868	Saint-Mandé
1 MI 783 1	MICHEL René François Louis	Naissance	6 juin 1875	Fontenay- sous-Bois
EDEPOT/ CHOISY/1E1 6	MILLE Pierre Louis	Naissance	27 nov. 1864	Choisy-le-Roi
<b>Archives départementales du Var :</b> <a href="http://www.archives.var.fr/">http://www.archives.var.fr/</a>				
7 E 146-233	BAURÈS Alexandre Bernard Fortune	Naissance	18 février 1857	Toulon
7 E 146_344	BAURÈS Alexandre Bernard Fortune	Mariage	9 déc. 1879	Toulon
2 MI EC1294R1	CARPINETTY Isidore Sosthène	Naissance	28 nov. 1870	Draguignan
7 E 146-287	CAUVIN Charles Louis Emmanuel	Naissance	7 déc. 1868	Toulon
7 E 146/473	COGNIARD Frédéric Georges Hugues	Décès	5 octobre 1904	Toulon

7 E 146_169	DAVID Auguste Jean Baptiste Marie Charles	Naissance	31 janvier 1842	Toulon
7 E 146_193	FÉRIS Basile Palmyre	Naissance	3 déc. 1848	Toulon
7 E 146_381	FÉRIS Basile Palmyre	Décès	22 janvier 1886	Toulon
7 E 150/24	FOURNIAL Henri Fortuné Philippe	Naissance	14 avril 1866	Trans
7 E 146/467	FRIQUEGNON Jean- Baptiste Laurent	Mariage	4 juillet 1903	Toulon
2 MI EC2908R1	GALLIENI Joseph Simon	Mariage	17 août 1882	Saint-Raphaël
7 E 123/54	GUERVILLE Amédée Baillot (ou Biot) de	Décès	21 mai 1913	Saint-Raphaël
7 E 37/4	GUIGUES Élysée Philippe Raoul Jules	Mariage	17 août 1907	Carqueiranne
7 E 146/482	KOËNIG François Xavier	Mariage	10 mai 1906	Toulon
7 E 146_445_1	LEFORT Paul Louis	Mariage	9 février 1899	Toulon
7 E 146/502	MASSOUTIER Charles	Décès	1er juillet 1909	Toulon
7 E 146/518	MESSIER DE SAINT- JAMES Edgard Albert Charles	Mariage	23 avril 1912	Toulon
7 E 146_335	MORICE Jean Claude Albert	Décès	19 octobre 1877	Toulon
7 E 146_197	PENNEQUIN Théophile Daniel Noël	Naissance	25 déc. 1849	Toulon
7 E 146/520	ROUVIER Charles Thérèse René	Décès	12 nov. 1912	Toulon
7 E 146_435_2	ROUX Émile François Louis	Mariage	11 octobre 1897	Toulon
7 E 146_456_2	RUELLE Edmond	Mariage	21 octobre 1901	Toulon
7 E 146/489	VILLATTE Fernand	Mariage	31 juillet 1907	Toulon
<b>Archives départementales du Vaucluse :</b> <a href="http://archives.vaucluse.fr/accueil/">http://archives.vaucluse.fr/accueil/</a>				
Non coté	AYMARD Marie Thérèse Sophie Joséphine, née RICHARD	Naissance	13 janvier 1866	Bollène
Non coté	DONNAT Isidore Anicet	Naissance	17 avril 1856	L'Isle
<b>Archives départementales de la Vendée :</b> <a href="http://archives.vendee.fr/">http://archives.vendee.fr/</a>				
AD2E084/14	COLIN Émile Charles Stephen Georgey	Naissance	5 sept. 1853	Essarts
AD2E191/38	PERVINQUIÈRE Léon	Naissance	14 août 1873	La Roche-sur- Yon
AD2E191/36	RONDENAY Louis Amédée	Naissance	13 octobre 1868	La Roche-sur- Yon
<b>Archives départementales de la Vienne :</b> <a href="http://www.archives-vienne.cg86.fr/">http://www.archives-vienne.cg86.fr/</a>				
9E229/302	AUGOUARD Prosper Philippe	Naissance	17 sept. 1852	Poitiers

5MI0043	BERNARD Adrien André	Naissance	9 déc. 1872	Availles-Limouzine
5MI0296	COULGEANS Marc Daniel Dourousseaud de	Naissance	24 août 1851	L'Isle-Jourdain
5MI0545	GENDRON Armand Laurent	Mariage	16 octobre 1888	Poitiers
9E22/9	MÉTOIS Florentin Alexis	Naissance	2 avril 1868	Ayron
9E229/346	ROBILLOT Félix Adolphe	Naissance	13 février 1865	Poitiers
<b>Archives départementales des Vosges :</b> <a href="http://www.archives-recherche.vosges.fr/archive/recherche/etatcivil/n:2">http://www.archives-recherche.vosges.fr/archive/recherche/etatcivil/n:2</a>				
10NUM84502 / 4E358/17	GIRAUD Joseph Constant Victor	Décès	22 août 1898	Plombières
10NUM71292 / 4E458/11	GIRONCOURT Georges Marie Auguste REGNARD de	Mariage	27 avril 1898	Senones
10NUM4457/ 4E29/13	LAILLET Jacques Eugène Édouard	Naissance	20 mars 1853	Bains-les-Bains
10NUM27743 / 4E162/20	LAPICQUE Louis Édouard	Naissance	1er août 1866	Épinal
10NUM58488 / 4E374/26	VELIN Marie Charles Maurice	Naissance	4 avril 1861	Rambervilliers
<b>Archives départementales de l'Yonne :</b> <a href="http://www.yonne-archives.fr/">http://www.yonne-archives.fr/</a>				
5 Mi 772/3	CHAILLEY-BERT Joseph Paul Amédée	Naissance	4 mars 1854	Saint-Florentin
5 Mi 130/5	DROT Louis Paul Eugène	Naissance	13 octobre 1873	Auxerre
5 Mi 253/3N	FLYE SAINTE-MARIE Marie Pierre	Naissance	8 mars 1869	Avallon
5 Mi 1342/14	FOURNEAU Lucien Louis	Mariage	12 sept. 1893	Tonnerre
5 Mi 1019/2N	HARAN Henri	Naissance	1er nov. 1865	Vézelay
5 Mi 892/2	HOCQUARD Charles Édouard	Mariage	19 avril 1887	Sens
5 Mi 655/14N	LEGRAS Jules Émile	Naissance	25 mai 1866	Passy
5 Mi 774/2	LENOIR Alfred Hippolyte	Mariage	28 sept. 1887	Saint-Florentin
<b>Archives départementales des Yvelines :</b> <a href="http://www.archives.yvelines.fr/">http://www.archives.yvelines.fr/</a>				
1112643	ANCELLE Jules Charles	Naissance	30 nov. 1850	Versailles
4E5252	ANDRÉ Jean Jules	Décès	22 février 1882	Versailles
1139098	AVELOT Henri Louis	Naissance	3 mars 1873	Saint-Germain-en-Laye
1139098	AVELOT René Antoine	Naissance	1er déc. 1871	Saint-Germain-en-Laye
2084121	BACOT Jacques	Naissance	6 juillet 1877	Saint-Germain-en-Laye
1134358	BADAIRE Armand Victor	Naissance	24 déc. 1864	Triel-sur-Seine
4E5270	BOILÈVE Charles Émile	Décès	17 janvier 1900	Versailles
1122925	BONIN Charles Jules Joseph	Naissance	26 juin 1865	Poissy

1135465	BORDAS Jean Guillaume Frédéric	Naissance	1er janvier 1860	Le Pecq
2MIEC342	BOURGEOIS Joseph Émile Robert	Mariage	27 sept. 1890	Versailles
1134802	BRETONNET Henri Étienne	Naissance	2 mars 1864	Mézières-sur-Seine
1121072	FOURNEAU Alfred Louis	Naissance	14 juin 1860	Rambouillet
1139808	FOURNEAU Lucien Louis	Naissance	16 février 1867	Saint-Cyr-l'École
2MIEC348	LAMY Paul Émile Marie	Mariage	14 janvier 1902	Versailles
1121072	MASSON Pierre René	Naissance	13 déc. 1845	Rambouillet
5MI970TER	MOUCHEZ Charles Ernest Louis	Naissance	26 août 1867	Chatou
2MIEC348	ROBILLOT Félix Adolphe	Mariage	10 juin 1902	Versailles
<b>Archives nationales d'Outre-mer (iREL) :</b> <a href="http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/">http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/</a>				
Non coté	ARNAUD Joseph Marie Robert	Naissance	16 février 1873	Mustapha
Non coté	ARNAUD Joseph Marie Robert	Mariage	18 avril 1900	Mustapha
Non coté	BALLAY Noël Eugène	Décès	26 janvier 1902	Saint-Louis
Non coté	BALLOT Marie Paul Victor	Naissance	11 octobre 1853	Fort-de-France
Non coté	BAUCHET Auguste Alexandre Joseph	Mariage	1er octobre 1892	Héliopolis
Non coté	BÉHAGLE Jean Jacques Marie Ferdinand de	Mariage	15 sept. 1885	Bône
Non coté	BONCHAMPS Christian Louis Marie de	Mariage	11 déc. 1907	Alger
Non coté	BOURLIER Nicolas Charles	Décès	13 février 1903	Reghaïa
Non coté	BRAZZA Pierre Paul François Camille SAVORGAN de	Décès	14 sept. 1905	Dakar
Non coté	BRIVES Abel Casimir	Naissance	4 mai 1868	Mustapha
Non coté	BRUNACHE Paul Félix	Naissance	30 mai 1859	Constantine
Non coté	BRUNACHE Paul Félix	Mariage	18 mai 1898	Tlemcen
Non coté	CALASSANTI MOTYLINSKI Gustave Adolphe de	Naissance	15 février 1854	Mascara
Non coté	CALASSANTI MOTYLINSKI Gustave Adolphe de	Mariage	5 octobre 1897	Philippeville
Non coté	CALASSANTI MOTYLINSKI Gustave Adolphe de	Décès	2 mars 1907	Constantine
Non coté	CHANEL Louis Marie Joseph	Naissance	8 janvier 1862	Saint-Pierre
Non coté	COTTENEST Gaston Ernest	Mariage	3 nov. 1897	Médéa
Non coté	CROIX John Errington de la	Naissance	29 janvier 1848	Blida
Non coté	CROIX John Errington de la	Décès	15 juin 1905	Bône

Non coté	DAVOUST Jules Adèle Jean Baptiste	Décès	26 déc. 1888	Kita
Non coté	DECOEUR Henry Alexis	Décès	21 juillet 1900	Dakar
Non coté	DERRIEN Isidore Antoine Michel	Mariage	8 juin 1878	Oran
Non coté	DERRIEN Isidore Antoine Michel	Décès	3 août 1904	Oran
Non coté	DODDS Alfred Amédée	Mariage	7 mars 1874	Saint-Louis
Non coté	FLAMAND Barthélemy Médéric Georges	Mariage	28 février 1895	Mustapha
Non coté	FLOTTE DE ROQUEVAIRE René Charles Eugène de	Mariage	6 janvier 1908	Alger
Non coté	FONTENAUD Jules	Mariage	12 déc. 1905	Alger
Non coté	FORICHON René Joseph Charles	Décès	21 mai 1891	Sédhiou
Non coté	GENTIL Louis Émile	Naissance	15 juillet 1868	Alger
Non coté	GERVAIS-COURTELLEMONT Anna Jeanne, née FOUCARD	Mariage	30 juillet 1892	Alger
Non coté	GERVAIS-COURTELLEMONT Jules Claudin	Mariage	30 juillet 1892	Alger
Non coté	GOUJON Alphonse Eugène Alexandre	Mariage	4 juillet 1883	Inkermann
Non coté	HOSTAINS Jean Jules Édouard	Naissance	16 nov. 1863	Tlemcen
Non coté	HOUDAS Victor Octave	Mariage	20 avril 1876	Oran
Non coté	JEANNEL René Gabriel Marie	Mariage	4 janvier 1908	Oran
Non coté	JOALLAND Paul Jules	Naissance	8 nov. 1870	Basse-Terre
Non coté	LAQUIÈRE Jules Clément Emmanuel	Mariage	10 août 1880	Alger
Non coté	LARRAS Nestor Prosper	Naissance	18 juillet 1868	Mustapha
Non coté	LELIÈVRE Albert Désiré	Mariage	19 avril 1905	Ténès
Non coté	LEMAIRE Adolphe Albert	Mariage	4 juin 1898	Alger
Non coté	MARLY Marie Pierre Joseph	Décès	2 mars 1880	Saint-Louis
Non coté	MARTIN Émile	Mariage	15 nov. 1882	Constantine
Non coté	MASQUERAY Charlemagne Émile	Mariage	20 juin 1878	Alger
Non coté	MASSOUTIER Charles	Mariage	4 déc. 1886	Alger
Non coté	MÉRY Ferdinand Gaston Édouard	Naissance	4 avril 1844	Dely Ibrahim
Non coté	MÉRY Ferdinand Gaston Édouard	Décès	1896	Kayes
Non coté	MOULIÉRAS Auguste Saint Jean	Mariage	16 juillet 1884	Alger
Non coté	OBERDORF Édouard Léopold	Naissance	9 juillet 1858	Sétif
Non coté	PALAT Justin Marcel	Décès	8 mars 1886	In Salah

Non coté	PALLIER Marc Martial	Décès	4 juillet 1870	Saint-Louis
Non coté	PARISOT Antoine Victor	Mariage	30 avril 1874	Constantine
Non coté	POL Antoine François	Décès	11 février 1881	Kita
Non coté	POLIGNAC prince Charles Ludovic Marie de	Décès	13 janvier 1904	Alger
Non coté	POUYANNE Justin	Mariage	17 mai 1864	Sebdou
Non coté	POUYANNE Justin	Décès	22 nov. 1901	El Biar
Non coté	REIBELL Émile	Mariage	13 avril 1894	Blida
Non coté	ROUIRE Alphonse Marie Ferdinand	Mariage	24 avril 1890	Alger
Non coté	ROUX Auguste Clément	Décès	1er août 1882	Mustapha
Non coté	SIMON Pierre Jean Marie	Décès	26 déc. 1897	Batna
Non coté	THOMASSIN Nayl Marie André	Naissance	25 juin 1865	Alger
Non coté	TOURNIER Marie Auguste Armand	Mariage	26 août 1877	Oran
Non coté	VERMEERSCH Léon	Naissance	5 déc. 1866	Mascara, Mostaganem
<b>Archives municipales d'Angoulême :</b> <a href="http://www.angouleme.fr:8086/4DCGI/Web_Custompage/index.shtm/ILUMP31901">http://www.angouleme.fr:8086/4DCGI/Web_Custompage/index.shtm/ILUMP31901</a>				
1E237	DU PATY DE CLAM marquis Armand Auguste Charles Ferdinand Marie MERCIER	Mariage	17 octobre 1877	Angoulême
<b>Archives municipales d'Avignon :</b> <a href="http://archives.avignon.fr/">http://archives.avignon.fr/</a>				
1E250	DOUX Émile	Mariage	7 janvier 1893	Avignon
1E65	LACOUR Vincent Gabriel Théodore	Naissance	5 juin 1858	Avignon
1E61	NICOLON Auguste Marie Philippe	Naissance	6 juillet 1854	Avignon
<b>Archives municipales de Besançon :</b> <a href="http://memoirevive.besancon.fr/">http://memoirevive.besancon.fr/</a>				
1 E 728	BARDEY Alfred Xavier	Naissance	23 sept. 1854	Besançon
1 E 743	CONSTANTIN Vicomte Jean Robert de	Naissance	16 nov. 1859	Besançon
1 E 683	DERRIEN Isidore Antoine Michel	Naissance	6 février 1839	Besançon
1 E 786	DROMARD Marie Aimé Thiébaud François	Naissance	13 août 1872	Besançon
1 E 776	LAMBLIN Auguste Henri	Naissance	3 sept. 1870	Besançon
1 E 780	MÉTIN Émile Georges Albert	Naissance	23 janvier 1871	Besançon
1 E 770	OLLONE Henri Marie Gustave d'	Naissance	4 sept. 1868	Besançon
<b>Archives municipales de Brest :</b> <a href="http://archives.mairie-brest.fr/4DCGI/Web_Custompage/index.shtm/ILUMP9667">http://archives.mairie-brest.fr/4DCGI/Web_Custompage/index.shtm/ILUMP9667</a>				
3E270	HÉMON Félix Louis Prosper Charles Marie	Décès	20 avril 1902	Brest

3E303	NÉNY Sébastien Louis	Décès	16 mars 1913	Brest
2E104	LE GENDRE Aimé François	Mariage	17 février 1892	Brest
1E158	ODENDHAL Prosper Marie	Naissance	24 nov. 1867	Brest
1E179	SÉGALEN Victor Joseph Ambroise Désiré	Naissance	14 janvier 1878	Brest
2E117	SÉGALEN Victor Joseph Ambroise Désiré	Mariage	2 juin 1905	Brest
1E123	TRENTINIAN Louis Edgard de	Naissance	25 août 1851	Brest
<b>Archives municipales de Lorient :</b> <a href="http://archives.lorient.fr/">http://archives.lorient.fr/</a>				
3E115	JOUENNE Édouard Arthur	Décès	29 avril 1905	Lorient
<b>Archives municipales de Lyon :</b> <a href="http://www.archives-lyon.fr/archives/">http://www.archives-lyon.fr/archives/</a>				
2E715	ANGINIEUR Claude Marie Charles Fernand	Naissance	15 déc. 1868	Lyon 2 <sup>e</sup>
2E916	AYASSE Joseph Marc	Naissance	22 nov. 1872	Lyon
2E1235	BAILLS Jean Étienne Joseph	Mariage	25 juillet 1883	Lyon 5 <sup>e</sup>
2E962	BARDEY Alfred Xavier	Mariage	20 mai 1884	Lyon 3 <sup>e</sup>
2E1295	BARGONE Frédéric Charles Pierre Édouard	Naissance	27 avril 1876	Lyon 6 <sup>e</sup>
2E1314	BARRY Maximilien Étienne Émile	Mariage	21 déc. 1882	Lyon 6 <sup>e</sup>
2E1721	BONVALOT Pierre Gabriel Édouard	Mariage	9 juillet 1895	Lyon 2 <sup>e</sup>
2E925	BOURDARET Émile Jean Louis	Naissance	31 déc. 1874	Lyon 3 <sup>e</sup>
2E427	BRUYAS Pierre Paul Louis Émile	Naissance	1er avril 1847	Lyon
2E1292	CHALLAYE Robert Félicien	Naissance	1er nov. 1875	Lyon
2E898	CHANTRE Bellonie Jeanne, née BOURDARET	Naissance	21 août 1866	Lyon 3 <sup>e</sup>
2E1109	CHANTRE Bellonie Jeanne, née BOURDARET	Mariage	13 avril 1886	Lyon 4 <sup>e</sup>
2E1379	CHANTRE Benoît Jean Paul Ernest	Naissance	14 janvier 1843	Lyon, La Guillotière
2E1109	CHANTRE Benoît Jean Paul Ernest	Mariage	13 avril 1886	Lyon 4 <sup>e</sup>
2E744	CHARLET Charles Marie Louis Édouard	Naissance	12 février 1873	Lyon
2E895	CHAVANNES Emmanuel Édouard	Naissance	5 octobre 1865	Lyon 3 <sup>e</sup>
2E498	CHAVANNES Fortuné Charles de	Naissance	19 mai 1853	Lyon
2E1386	CHERVIN Claudius Félix Arthur	Naissance	30 avril 1850	Lyon, La Guillotière
2E2028	CLAUDEL Paul Louis Charles	Mariage	14 mars 1906	Lyon 2 <sup>e</sup>
2E555	DESPLAGNES Augustin	Naissance	10 déc. 1871	Lyon



	Marie Louis			
2E421	DUTREUIL DE RHINS Jules Léon	Naissance	2 janvier 1846	Lyon
2E321	GUIMET Émile Étienne	Naissance	2 juin 1836	Lyon
2E705	JOANNARD Louis Antoine André	Naissance	7 juillet 1866	Lyon
2E913	LEPAGE Gaston Jules	Naissance	28 mars 1871	Lyon 3 <sup>e</sup>
2E1172	LORTET Louis Charles	Mariage	2 juillet 1864	Lyon 5 <sup>e</sup>
2E1296	LORTET Louis Charles	Mariage	3 nov. 1876	Lyon 6 <sup>e</sup>
2E2332	LORTET Louis Charles	Décès	26 déc. 1909	Lyon 3 <sup>e</sup>
2E339	MAYET Michel Valéry	Naissance	2 janvier 1839	Lyon
2E1280	MICHEL Théodore Antoine Charles	Naissance	6 nov. 1872	Lyon
2E981	MORISOT Auguste Ernest	Mariage	20 juillet 1889	Lyon 3 <sup>e</sup>
2E501	MOTTE Benoît Donat Marius	Naissance	28 août 1854	Lyon 1 <sup>er</sup>
2E766	MOTTE Benoît Donat Marius	Mariage	24 février 1877	Lyon 2 <sup>e</sup>
2E346	OLIVIER Aimé Victor	Naissance	10 juillet 1840	Lyon
2E416	REBATEL Fleuri	Naissance	1er octobre 1845	Lyon
2E761	REBATEL Fleuri	Mariage	16 août 1876	Lyon 2 <sup>e</sup>
2E2000	REBATEL Fleuri	Décès	20 janvier 1905	Lyon 2 <sup>e</sup>
2E1494	SANTIN Eugène Antoine	Naissance	3 nov. 1851	Lyon, Vaise
2E1493	TIRANT Jean Gilbert	Naissance	12 juin 1848	Lyon, Vaise
2E907	VOINOT Louis	Naissance	4 déc. 1869	Lyon
<b>Archives municipales de Nantes :</b> <a href="http://www.archives.nantes.fr/PAGES/ENLIGNE/page1.htm">http://www.archives.nantes.fr/PAGES/ENLIGNE/page1.htm</a>				
1 E 892	BASTARD Georges Émile	Naissance	19 janvier 1851	Nantes
1 E 387	BERTRAND-BOCANDE Emmanuel Maturin	Naissance	3 juillet 1812	Nantes
1 E 1249	CHAPÉ Paul	Naissance	27 juillet 1870	Nantes
1 E 720	CHEVILLARD Similien Louis	Naissance	28 avril 1843	Nantes
1 E 1046	CHOLET Joseph Dominique Marie	Naissance	21 avril 1859	Nantes
1 E 1144	EUDEL Paul Charles Théodore	Mariage	4 janvier 1864	Nantes
1 E 764	FABERT Léon	Naissance	13 juin 1845	Nantes
1 E 68	GOUIN Auguste Jules	Naissance	4 mai 1850	Nantes
2 Z 285	GOUIN Auguste Jules	Mariage	5 octobre 1903	Chantenay- sur-Loire
1 E 1356	SAUERWEIN Charles	Naissance	4 août 1876	Nantes
1 E 913	SAY Louis Jean Baptiste	Naissance	30 janvier 1852	Nantes
1 E 1337	SCHWARTZ Paul Elie	Naissance	13 octobre 1875	Nantes
<b>Archives municipales d'Orléans :</b> <a href="http://archives.orleans.fr/article.php?laref=30">http://archives.orleans.fr/article.php?laref=30</a>				
2E343	DOLISIE Louis Henri Albert	Décès	22 janvier 1899	Orléans

<b>Archives municipales de Pau :</b> <a href="http://archives.agglo-pau.fr/">http://archives.agglo-pau.fr/</a>				
1 E 194	BRÉTIGNIÈRE Amédée	Naissance	21 nov. 1856	Pau
1 E 129	POUYANNE Justin	Naissance	5 sept. 1835	Pau
<b>Archives municipales de Reims :</b> <a href="http://www.reims.fr/culture-patrimoine/archives-municipales-et-communautaires--2358.htm">http://www.reims.fr/culture-patrimoine/archives-municipales-et-communautaires--2358.htm</a>				
Non coté	LAUZANNE André Joseph Marie	Naissance	14 mai 1879	Reims
<b>Archives municipales de Rennes :</b> <a href="http://www.archives.rennes.fr/">http://www.archives.rennes.fr/</a>				
2E59	BOUINAIS Albert Marie Aristide	Naissance	2 mars 1851	Rennes
2E68	CROIX Mabel Mary de la, née GROVES	Naissance	20 octobre 1860	Rennes
2E90	FLEURY Francis Pierre	Naissance	4 juillet 1882	Rennes
3E102	JOANNARD Louis Antoine André	Mariage	24 octobre 1893	Rennes
2E28	LETOURNEUX Aristide Horace	Naissance	21 février 1820	Rennes
3E104	PORTZAMPARC Edmond François Anne Marie URVOY de	Mariage	7 mai 1895	Rennes
2E40	SARZEC Gustave Charles Ernest CHOQUIN de	Naissance	11 août 1832	Rennes
2E77	TOUSSAINT Gustave Frédéric Charles	Naissance	12 janvier 1869	Rennes
<b>Archives municipales de Saint-Étienne :</b> <a href="https://archives.saint-etienne.fr/article.php?laref=1">https://archives.saint-etienne.fr/article.php?laref=1</a>				
2 E 74	BOBICHON Henri François	Naissance	2 mai 1866	Saint-Étienne
<b>Archives municipales de Toulouse :</b> <a href="http://www.archives.mairie-toulouse.fr/">http://www.archives.mairie-toulouse.fr/</a>				
1E358	ANDRÉ Jean Jules	Naissance	27 avril 1846	Toulouse
1E428	BARRAT Georges Maurice Guillaume	Naissance	8 sept. 1868	Toulouse
1E352	DIEULAFOY Auguste Marcel	Naissance	3 août 1844	Toulouse
1E436	DIEULAFOY Auguste Marcel	Mariage	11 mai 1870	Toulouse
1E373	DIEULAFOY Jeanne Paule Henriette Rachel née MAGRE	Naissance	29 juin 1851	Toulouse
1E436	DIEULAFOY Jeanne Paule Henriette Rachel née MAGRE	Mariage	11 mai 1870	Toulouse
1E352	MONTANO Joseph Marguerite	Naissance	9 mai 1844	Toulouse
1E617	MONTANO Joseph Marguerite	Mariage	6 février 1904	Toulouse
1E379	RIVALS Julien Marie Adrien	Naissance	5 février 1853	Toulouse

## **6 - Archives de la Société de géographie de Paris : Bibliothèque Nationale (site Richelieu)**

Carton Sg – colis n°17, document 2817, contenant les demandes d'aides et de conseils adressées à la Société de géographie de Paris.

## **7 - Bibliothèque de l'Institut de France**

Fonds Terrier :

- Carton Ms 5891 : correspondance échangée par Harry Alis avec notamment le Prince d'Arenberg, de Béhagle, Chastrey, Clozel, Crampel, Dybowski, ...
- Carton Ms 5892 : correspondance échangée par Harry Alis avec notamment Casimir et Jules Maistre, Maunoir, Mizon, Nebout, ...

## **8 - Archives privées de la famille Maistre**

- Correspondance reçue et émise par Casimir Maistre : courriers officiels, lettres échangées avec le Comité de l'Afrique française, avec les explorateurs de son temps, avec les membres de différentes sociétés savantes, avec sa famille...
- Carnets : carnets de route, carnet d'inventaire de marchandises, carnets où sont notés les paiements effectués aux tirailleurs, ...
- Documents comptables : factures, reçus, bilans comptables.
- Coupures de presse : articles publiés par des journaux nationaux, régionaux et étrangers sur une période allant des années 1890 aux années 1950.
- Notes diverses : inventaires, mesures anthropométriques, détails précis de la mission, ...
- Cartes.
- Photographies : photographies prises durant la mission Maistre, album de portraits des principaux explorateurs et acteurs de l'expansion européenne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.
- Objets, médailles, ...

## **9 - Presse et revues**

### **a) Presse officielle**

*Journal Officiel de la République française*

*Journal militaire*

*Bulletin des lois de la République française*

*Bulletin officiel du Ministère de la guerre*

*Bulletin officiel du Ministère des colonies*

**b) Revues**

*Le Tour du Monde*

*À travers le Monde*

*Annales des Voyages*

*Revue de géographie*

*Annales de géographie*

*Le Mouvement géographique*

*Revue des Deux Mondes*

*Journal des Voyages et des aventures de terre et de mer*

*Bulletin de la Société de géographie de Paris – La Géographie*

*Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*

*Bulletin de la Société de géographie marseillaise*

*Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux*

*Bulletin de la Société de géographie commerciale de Lyon*

*Bulletin de la Société de géographie de l'Est*

*Bulletin de la Société de géographie de Toulouse*

*Bulletin de la Société languedocienne de géographie*

*Bulletin de la Société de géographie de Lille*

*Bulletin de la Société normande de géographie*

*Bulletin de la Société de géographie de Rochefort*

*Bulletin de la Société de géographie d'Alger*

*Bulletin de géographie historique et descriptive du CTHS*

*Bulletin des missions scientifiques et littéraires*

*Archives des Missions scientifiques et littéraires*

*Nouvelles Archives des Missions*

*Bulletin du Muséum d'histoire naturelle*

*Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*

*Journal asiatique*

*Bulletin de la Société des études indochinoises*

*Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*

*Annales du Musée Guimet*

*Bulletin économique de l'Indochine*

*Journal de la Société des Américanistes*  
*L'Anthropologie*  
*Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*  
*Revue d'ethnographie*  
*Mémoires de la Société zoologique de France*  
*Annales du Club alpin français*  
*Revue scientifique*  
*Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*  
*Mémoires et compte-rendu des travaux de la société des ingénieurs civils*  
*Annales des mines*  
*Bulletin du Comité de l'Afrique française - L'Afrique française*  
*Bulletin du Comité de Madagascar*  
*Bulletin du Comité de l'Asie française*  
*Revue coloniale*  
*Revue maritime et coloniale*  
*Revue des troupes coloniales*  
*Questions diplomatiques et coloniales*  
*Revue française de l'étranger et des colonies*  
*Revue algérienne et coloniale*  
*Les Missions catholiques : bulletin hebdomadaire de l'Œuvre de la propagation de la foi*  
*Annales de la Propagation de la Foi*  
*Cahiers Charles de Foucauld*

**c) Divers**

Presse quotidienne : *Le Temps*, *le Figaro*, *Le Petit Journal*, etc.  
*L'Illustration*

**10 - Annuaires**

*Annuaire de l'Armée française*  
*Annuaire de la Marine*  
*Annuaire de la Saint-Cyrienne*  
*Annuaire du Cambodge*  
*Annuaire de la Cochinchine française*  
*Annuaire général de l'Algérie*

*Annuaire de l'Indo-Chine [« puis » de l'Indo-Chine française]... 2e partie : Annam et Tonkin*  
*Gouvernement général de Madagascar et dépendances : annuaire général*  
*Annuaire du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française*  
*Annuaire du Collège de France*  
MERMET, Émile (Dir.), *Annuaire de la presse française*, Paris, 1885.

## 11 - Divers

### a) Dictionnaires

*La grande Encyclopédie : inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts, par une société de savants et de gens de lettres*, vol. 30, Paris, Société anonyme de la Grande Encyclopédie, 1885, 1200 p.

AUGÉ, Claude (dir.), *Petit Larousse illustré*, Paris, Librairie Larousse, 1906.

BRÉBION, Antoine, *Dictionnaire de bio-bibliographie générale, ancienne et moderne de l'Indochine française*, Paris, Société d'Éditions Géographiques, Maritimes et Coloniales, 1935, 446 p.

CURINIER, C. E, *Dictionnaire national des contemporains*, Paris, Brunel, 1900, 5 vol p.

CURINIER, C.-E. (Dir.), *Dictionnaire national des contemporains : contenant les notices des membres de l'Institut de France, du gouvernement et du parlement français, de l'Académie de médecine....*, Paris, Office général d'édition de librairie et d'imprimerie, 1899. 6 vol.

LAROUSSE, Pierre, *Larousse classique illustré : nouveau dictionnaire encyclopédique*, Paris, Larousse, 1919, 1115 p.

LITTRÉ, É., *Dictionnaire de la Langue française*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1878.

### b) Articles

« L'École française d'Extrême-Orient depuis son origine jusqu'en 1920 : historique général », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, vol. 21 / 1, 1921, p. 1-41.

« La mission Paul Blanchet », *Annales de géographie*, 1900, p. 458-462.

« French Explorations in the Lake Chad Region », *The Geographical Journal*, vol. 24 / 2, 1904, p. 202-210.

« Travaux du bureau topographique des troupes de l'Indo-Chine », *Annales de Géographie*, 1898, p. 457-462.

ANGOT, Alfred, « Mission Clozel dans le nord du Congo français (1894-1895) », *Annales de Géographie*, vol. 5 / 21, 1896, p. 309-321.

BAUCHET, Auguste Alexandre Joseph, *Notice sur les cartes de l'Indo-Chine française dressées au Bureau topographique de l'État-major par ordre de M. le Général commandant en chef les troupes de l'Indo-Chine*, Hanoï, impr. de F.-H. Schneider, 1890, 10 p.

BINGER, Louis Gustave, « Comment on devient explorateur », *Journal des Voyages et des aventures de terre et de mer*, Paris, Librairie illustrée, n°51-52, 1897 et n°53-58, 1898.

BLACHE, P. Vidal DE LA, « Mission Crampel et itinéraire Dybowski », *Annales de géographie*, vol. 2 / 6, 1893, p. 245-246.

BRUEL, Georges, « A propos d'un itinéraire presque inconnu de P. Savorgnan de Brazza de 1880 et de son exploration de 1882 », *La Géographie*, 1935, p. 137-151.

CADY, John F, « The Beginnings of French Imperialism in the Pacific Orient », *The Journal of Modern History*, vol. 14 / 1, 1942, p. 71-87.

CHAVANNES, Édouard, « Découvertes de M. Jean Lartigue durant la mission Segalen en Chine », *comptes rendus des séances de l'année... - Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1914, p. 547-547.

COSSON, Ernest, « La question de la mer intérieure au Sahara », *Bulletin de la Société de géographie*, 1875, p. 108 et 206, 1880, p. 34-35.

DEMOULIN, F., « L'exploration du Sahara », *Annales de Géographie*, 1931, p. 337-361.

DUBOIS, Marcel, « Notes sur l'exploration de M. Henri Douliot », *Annales de Géographie*, vol. 1 / 3, 1892, p. 309-323.

DUVEYRIER, Henri, « Les derniers problèmes de la géographie africaine », *Congrès de l'Association française pour l'avancée des sciences*, Paris, 1878, p. 1066-1084.

GALLOIS, Lucien, « Cartes nouvelles d'Indo-Chine et de Chine », *Annales de Géographie*, 1899, p. 267-271.

GALLOIS, Lucien, « État de nos connaissances sur l'Amérique du sud », *Annales de Géographie*, 1893, p. 365-390.

GALLOIS, Lucien, « La grande carte d'Indo-Chine », *Annales de Géographie*, 1893, p. 433-447.

GRANDIDIER, Alfred, « Les voyageurs français à Madagascar pendant les trente dernières années », *Bulletin de la Société de Géographie*, T. XIV, 1893, p. 289-300.

GUILLOT, E., « La France au Laos », *Annales de Géographie*, 1892, p. 97-110.

MARTONNE, Édouard de, « La mission lyonnaise d'exploration en Chine », *Annales de Géographie*, vol. 6 / 27, 1897, p. 273-276.

MARTONNE, Édouard de, « La cartographie de Madagascar », *Annales de Géographie*, 1910, p. 49-69.

MARTONNE, Édouard de, « Développement de la cartographie militaire au Maroc », *Annales de Géographie*, 1921, p. 304-307.

RAVENEAU, Louis, « Notre connaissance de l'Asie », *Annales de Géographie*, 1892, p. 160-176.

RAVENEAU, Louis, « La Chine économique d'après les travaux de la mission lyonnaise 1895-1897 », *Annales de Géographie*, vol. 8 / 37, 1899, p. 62-73.

ROUGET, Capitaine, « Étude sur la cartographie de l'Indochine française », *Annales de géographie*, vol. 15 / 79, 1906, p. 26-42.

SEGALEN, Victor, « Rapport sur les résultats archéologiques de la mission Voisins, Lartigue et Segalen », *comptes rendus des séances de l'année... - Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1914, p. 553-560.

ZIMMERMANN, Maurice, « La pénétration du Laos. Expéditions Debay et Mercié », *Annales de Géographie*, 1896, p. 251-251.

ZIMMERMANN, Maurice, « Indo-Chine française. Voyages de Mme Massieu et de M. Debay », *Annales de Géographie*, 1897, p. 378-378.

ZIMMERMANN, Maurice, « La mission du Bourg de Bozas dans l'Afrique orientale », *Annales de Géographie*, 1903, p. 282-284.

ZIMMERMANN, Maurice, « Reconnaissance du Tchad, de ses îles et des régions voisines, sous la direction du colonel Destenave », *Annales de géographie*, vol. 12 / 63, 1903, p. 279-282.

ZIMMERMANN, Maurice, « Voyage du commandant Lunet de la Jonquière en Indo-Chine méridionale », *Annales de Géographie*, vol. 18 / 98, 1909, p. 188-189.

ZIMMERMANN, Maurice, « Explorations du Dr. A.F. Legendre dans les montagnes de la Chine occidentale », *Annales de Géographie*, 1912, p. 181-181.

### **c) Biographies, éloges, nécrologies**

« Jubilé scientifique de M. Auguste Chevalier », *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, vol. 27 / 301, 1947, p. 543-595.

*Maurice Delafosse : 1870-1926*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1928, 22 p.

« Nécrologie - Claude-Joseph Désiré Charnay », *L'Anthropologie*, 1915, p. 592-594.



- ALLEMAND-MARTIN, A., *Un viennois célèbre. L'Explorateur Joseph Martin (1848-1892). Les voyages en Chine, en Sibérie et au Thibet*, Vienne, impr. de Martin et Ternet, 1931, 32 p.
- ALLEMAND-MARTIN, A., « Un viennois célèbre, l'explorateur Joseph Martin (1849-1892) », *Bulletin de la Société des amis de Vienne*, 1930 1929, p. 31-54.
- AUROSSEAU, L., « Claude Eugène Maître », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, vol. 25 / 1, 1925, p. 599-624.
- AUROSSEAU, L., « Henri Cordier », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 1925, p. 279-286.
- AUROSSEAU, L., « Jules Harmand », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 1922, p. 402-404.
- BACOT, Jacques, « Paul Pelliot (1878-1945) », *Annales de Géographie*, vol. 55 / 298, 1946, p. 127-130.
- BAZIN, René, *Charles de Foucauld, explorateur du Maroc, ermite au Sahara*, Paris, Plon-Nourrit, 1921, 478 p.
- BEAUVAIS, René de, *Louis Delaporte, explorateur. Ses missions aux ruines khmères*, Impr. des orphelins d'Auteuil, Paris, 1929, 207 p.
- BÉLANGER, Jean, *Un médecin français au Maroc en 1880, le docteur Fernand Linarès*, Impr. de Delmas, Bordeaux, 1939, 48 p.
- BOBICHON, Henri, « Un grand pharmacien, un grand colonial : le gouverneur général Victor Liotard », *Archives de médecine et de pharmacie navales*, 1937, T. 127, p. 4-15.
- BRÉBION, Fr., *Le R. P. Alexis Pouplard, des Pères Blancs, 1854-1881*, Alger, Imprimerie de la Mission d'Afrique, Maison Carrée, 1904, 150 p.
- BRIQUET, Pierre-Édouard, *Pierre Loti et l'Orient*, Thèse de doctorat, Faculté des lettres de l'Université de Genève, 1945, 614 p.
- CAGNAT, René, « Notice sur la vie et les travaux de M. Henri Cordier », *Comptes rendus des séances de l'année - Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1929, p. 292-306.
- CAPITAN, « Claude-Joseph-Désiré Charnay », *Journal de la Société des Américanistes*, vol. 11 / 1, 1919, p. 629-631.
- CASTELLANI, Charles, *Marchand l'Africain*, Paris, E. Flammarion, 1902, 408 p.
- CASTERET, Norbert, *E-A. Martel, explorateur du monde souterrain*, 2e édition, Paris, Gallimard, 1943, 235 p.
- CHABOT, G., « Jules Legras (1867-1939) », *Annales de Géographie*, vol. 49 / 277, 1940, p. 65.

- CHAMBRUN, général de, *Brazza*, Paris, Hachette, 1952, 187 p.
- CHAVANNES, Charles de, *Un collaborateur de Brazza, Albert Dolisie sa correspondance avec l'auteur*, Paris, Éditions du Comité de l'Afrique française, 1932, 128 p.
- COLIN, Elicio, « Paul Labbé (1867-1943) », *Annales de Géographie*, vol. 54 / 293, 1945, p. 68-69.
- CORDIER, Henri, « Émile Guimet », *T'oung Pao*, vol. 18 / 4/5, 1917, p. 380-382.
- CROIDYS, Pierre, *Marchand, le héros de Fachoda*, Paris, Éditions des Loisirs Impr. de l'édition, 1942, 224 p.
- DANIEL, Rops, *Psichari*, Bruxelles, Pascal, 1947, 218 p.
- DELEBECQUE, Jacques, *Vie du général Marchand*, Paris, Hachette, 1936, 254 p.
- DEMOULIN, F., « Camille Douls », *Annales de Géographie*, vol. 46 / 259, 1937, p. 102-103.
- DESCHAMPS, Hubert, *Gallieni pacificateur, écrits coloniaux de Gallieni*, Paris, Presses Universitaires de France, 1949, 382 p.
- DESCHAMPS, Paul, « Éloge funèbre de M. Alfred Foucher, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1952, p. 517-522.
- DROULERS, Charles, *Le Marquis de Morès (1858-1896)*, Paris, impr. et libr. Plon, 1932, 255 p.
- DUBOIS, Marcel, « Nécrologie. Henry-Louis Douliot », *Annales de Géographie*, vol. 2 / 5, 1892, p. 114.
- DUSSAUD, René, « Les travaux et les découvertes archéologiques de Charles Clermont-Ganneau (1846-1923) », *Syria*, 1923, p. 140-173.
- ESQUER, Gabriel, *Un Saharien. Le colonel Ludovic de Polignac (1827-1904)*, Évreux Paris, impr. Ch. Hérissey ; Émile-Paul frères, 1930, 119 p.
- FARRÈRE, Claude, *Cent dessins de Pierre Loti*, Tours, Impr. de Arrault, 1948, 217 p.
- FARRÈRE, Claude, *Loti*, Paris, E. Flammarion, 1930, 210 p.
- FAVRE, Édouard, *François Coillard : 1834-1904 : la vie d'un missionnaire français*, Paris, Société des missions évangéliques, 1922, 320 p.
- FINOT, L., « Prosper Odend'hal », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 1904, p. 529-537.
- GOICHON, Amélie-Marie, *Ernest Psichari d'après des documents inédits*, Paris, L. Conard, J. Lambert (impr. de Lahure), 1946, 437 p.

- GORRÉE, Georges, *Sur les traces du Père Charles de Foucauld*, Paris, Ed. de la plus grande France, 1936, 370 p.
- GORRÉE, Georges, *Au service du Maroc*, Paris, B. Grasset, 1939, 227 p.
- GORRÉE, Georges, *Les amitiés sahariennes du Père de Foucauld*, Grenoble, B. Arthaud, 1946, 406+505 p.
- GORRÉE, Georges et THIOU, Michel, *Laperrine : la plus belle amitié saharienne du père de Foucauld*, Paris, B. Arthaud, 1948, 340 p.
- GOULVEN, J., « Le gouverneur F.-J. Clozel », *Annales de Géographie*, vol. 27 / 148, 1918, p. 391-392.
- GOYAU, Georges, *Monseigneur Augouard*, Paris, Librairie Plon, 1926, 213 p.
- GRANDIDIER, Guillaume, *Gallieni*, Paris, Plon, 1931, 257 p.
- GRANDIDIER, Guillaume, « Les voyages d'A. Grandidier », *Bulletin de la Section géographique du C.T.H.S.*, 1944, p. 71-83.
- GRAVIER, Gabriel, *Notice biographique sur Paul Soleillet*, Rouen, impr. de E. Cagniard, 1886, 38 p.
- GROS, Jules, *Voyages, aventures et captivité de J. Bonnat chez les Achantis*, Paris, Librairie Plon, 1884, 278 p.
- HAMY, Ernest, « Henri Coudreau », *Journal de la Société des Américanistes*, vol. 3 / 2, 1901, p. 186-189.
- LABOURET, Henri, *Monteil : explorateur et soldat*, Paris, Berger-Levrault, 1937, 303 p.
- LEBÈGUE, Raymond, « Éloge funèbre de M. Jacques Bacot, membre libre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 109 / 2, 1965, p. 307-312.
- MAIGRET, Julien, *Marchand l'Africain*, Tours, impr.-édit. Mame, 1936, 128 p.
- MAÎTRE, Claude Eugène, « F. G. Faraut », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 1911, p. 254-255.
- MARIN, Louis, *Louis Marin, 1871-1960 : homme d'état, philosophe et savant*, Paris, Impr. Jouve, 1973, 246 p.
- MARQUET, Jean, *Marie Ier Roi des Sédangs (1888-1890), Un aventurier du XIX<sup>e</sup> siècle*, Hanoi, Bulletin des amis du vieux Hué, 1927, 135 p.
- MAUREL, Jean-François, *Xavier Coppolani : secrétaire général des colonies, commissaire du Gouvernement général en Mauritanie, 2 février 1866-12 mai 1905*, Saint-Louis, Impr. du Gouvernement, 1955, 52 p.

MAURICE, Pillet, « Ernest de Sarzec, explorateur de Tello (1832-1901) », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1958, p. 52-66.

MERLIN, Alfred, « Notice sur la vie et les travaux de M. Alfred Foucher, membre de l'Académie », *comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1954, p. 457-466.

MESSAL, Raymond, *La genèse de notre victoire marocaine : un précurseur, Alfred Le Chatelier (1855-1929), professeur au Collège de France*, Paris, Dunod, 1931, 336 p.

PERRIER, G., « Georges Bruel (1871-1945) », *Annales de Géographie*, vol. 55 / 298, 1946, p. 124-127.

POUVOURVILLE, Albert de, *Francis Garnier*, Paris, Plon, 1931, 252 p.

POTTIER, Edmond, « Jacques de Morgan », *Syria*, vol. 5 / 4, 1924, p. 373-380.

POTTIER, René, *Flatters*, Paris, Éd. de l'Empire français, 1948, 157 p.

POTTIER, René, *Henri Duveyrier, un prince saharien méconnu*, Paris, Plon, 1938, 253 p.

POTTIER, René, *Laperrine, conquérant pacifique du Sahara*, Paris, F. Sorlot, 1943, 202 p.

POTTIER, René, *La Vocation saharienne du Père de Foucauld*, Paris, impr.-édit. Plon, 1939, 301 p.

RANDAU, Robert, *Un Corse d'Algérie chez les hommes bleus : Xavier Coppolani-le-Pacificateur*, Alger, A. Imbert, 1939, 215 p.

REDIER, Antoine, *L'évêque des anthropophages*, Paris, France, A. Redier, 1933, 275 p.

REIBELL, Émile, *Le commandant Lamy, d'après sa correspondance et ses souvenirs de campagne (1858-1900) : Algérie, Tunisie, Tonkin, Sahara, Congo, Madagascar, Soudan*, Paris, Hachette, 1903, 579 p.

RENOU, Louis, « Notice sur la vie et les travaux de M. Paul Pelliot, membre de l'Académie », *comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 94 / 2, 1950, p. 130-144.

RIVET, Paul, « Léon Diguët », *Journal de la Société des Américanistes*, vol. 19 / 1, 1927, p. 379-381.

SCHEFER, Ch, « M. Maurice Jametel », *T'oung Pao*, vol. 1 / 1, 1890, p. 70-72.

SENART, Émile, « Éloge funèbre de M. Odend'hal, attaché à l'École française d'Extrême-Orient », *comptes rendus des séances de l'année... - Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1904, p. 275-278.

TOURNAFOND, Paul, *Un eldorado africain et les explorations de M. J. Bonnat sur la côte de Guinée*, Paris, Société des mines d'or de l'Afrique occidentale, 1877, 34 p.

VERNEAU, R., « Jean Chaffanjon », *Journal de la Société des Américanistes*, vol. 10 / 2, 1913, p. 549-551.

WITTE, Jehan Gaspar Marie de, *Un explorateur et un apôtre du Congo français : Monseigneur Augouard, archevêque titulaire de Cassiopée, vicaire apostolique du Congo français, sa vie*, Paris, Émile-Paul frères, 1924, 373 p.

ZIMMERMANN, Maurice, « Charles Gauthiot », *Annales de Géographie*, vol. 14 / 74, 1905, p. 179.

#### **d) Ouvrages**

*Recueil de lois, décrets et règlements régissant l'Ordre national de la Légion d'honneur, et documents annexes, réunis, annotés et mis à jour au 1er janvier 1909 par le secrétariat général de la Grande Chancellerie*, Paris, Impr. nationale, 1909, 96 p.

AJALBERT, Jean, *Les destinées de l'Indochine. Voyages, histoire, colonisation*, 1909.

ALIS, Harry, *À la conquête du Tchad*, Paris, Hachette, 1891, 296 p.

ALIS, Harry, *Nos Africains*, Paris, Hachette et Cie, 1894, 568 p.

ANCELLE, J., *Les explorations au Sénégal*, Paris, [s.n.], 1887, 1 vol p.

ARNAUD, Robert, *Les explorateurs*, 1911.

AUGIÉRAS, Marcel, *La pénétration dans le Sahara occidental*, 1923.

AYMONIER, Étienne, *Géographie du Cambodge*, Paris, E. Leroux, 1876, 69 p.

BERNARD, Augustin et LACROIX, Napoléon, *La pénétration saharienne, 1830-1906*, Alger, Imprimerie algérienne, 1906, 195 p.

BINGER, Louis Gustave, *Le serment de l'Explorateur*, Paris, Librairie illustrée Jules Tallandier, 1904, 294 p.

BIZEMONT, Henri de, *Les grandes entreprises géographiques depuis 1870*, 1877.

BOBICHON, Henri, *Contribution à l'histoire de la mission Marchand*, Paris, Limoges, Nancy, impr.-édit. Charles-Lavauzelle, 1936, 86 p.

BOBICHON, Henri, *Le Vieux Congo français et l'A. E. F.*, Paris, Ed. Héraklès, 1938, 214 p.

BONVALOT, Gabriel, *Conseils d'un vieil explorateur à de jeunes soldats*, 1915, 13 p.

BOURDARIE, Paul, *Fachoda, la mission Marchand, la question d'Égypte, le Bahr-el-Ghazal, la convention du 21 mars 1899*, Paris, impr. de F. Levé, 1899, 32 p.

BOURDARIE, Paul, *La Colonisation du Congo français*, Paris, impr. de F. Levé, 1900, 15 p.

BOURDARIE, Paul, *La pendaison de Ferdinand de Béhagle. (25e anniversaire)*, Paris, Société d'Éditions Géographiques, 1925.

- BOURDARIE, Paul, *Les Chemins de fer du Congo et du Centre-Afrique*, Paris, impr. de F. Levé, 1899, 33 p.
- BOUTMY, Émile, *Le recrutement des administrateurs coloniaux*, Paris, A. Colin, 1895, 127 p.
- BRUEL, Georges, *Bibliographie de l'Afrique équatoriale française*, éd. Afrique équatoriale française. Gouvernement général, Paris, E. Larose, 1914, 326 p.
- BRUEL, Georges, *L'Afrique équatoriale française: le pays, - les habitants, - la colonisation, - les pouvoirs publics*, Paris, Em. Larose, 1918.
- BRUEL, Georges, « Tableau sommaire de l'exploration et de la reconnaissance de l'A.E.F. », *Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, 1922.
- BRUEL, Georges, *L'Afrique équatoriale française (A.E.F)*, Paris, Larose, 1930, 256 p.
- BRUEL, Georges, *La France équatoriale africaine : le pays, les habitants, la colonisation, les pouvoirs publics*, Paris, Larose, 1935, 558 p.
- BRUNET, Louis et GIETHEN, Louis, *Dahomey et dépendances, historique général, organisation, administration, ethnographie, productions, agriculture, commerce*, Paris, A. Challamel, 1900, 544 p.
- CARON, Edmond, *La Marine au Niger*, Paris, L. Baudoin, 1888, 35 p.
- CASTRIES, Henry de, *Agents et voyageurs français au Maroc, 1530-1660*, Paris, Leroux, 1911, 103 p.
- CASTRIES, Henry de, *L'islam, impressions et études*, Paris, A. Colin et cie, 1896, 359 p.
- CASTRIES, Henry de, *Questions sahariennes et transsahariennes*, Paris, libr. Africaine et Coloniale, 1902, 30 p.
- CHAILLEY-BERT, Joseph, *La colonisation de l'Indo-Chine : l'expérience anglaise*, Paris, Colin, 1892, 398 p.
- CHALLAYE, Félicien, *Le Congo français*, 1909.
- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, *Archives de la Chambre de commerce de Roubaix*, Roubaix, Mallortie, 1895, 202 p.
- CHAVANNES, Charles de, *Le Congo français, ma collaboration avec Brazza (1886-1894), nos relations jusqu'à sa mort (1905)*, Paris, Plon, 1937, 406 p.
- CHERVIN, Arthur, *Anthropologie métrique : conseils pratiques aux missionnaires scientifiques sur la manière de mesurer, de photographier et de décrire des sujets vivants et des pièces anatomiques*, 1909.
- CLOZEL, François-Joseph, *Dix ans à la Côte d'Ivoire*, Paris, A. Challamel, 1906, 350 p.

CROIZIER, Edme-Casimir de, *Les Explorateurs du Cambodge*, Paris, Challamel aîné, 1878, 8 p.

DEBAY, Victor, *La colonisation en Annam*, Paris, H. Charles-Lavauzelle, 1904, 75 p.

DEHÉRAIN, Henri, *Figures coloniales françaises et étrangères : Rimbaud en Afrique – Ménélik – Théviotte en Égypte – Les Français à Ceylan – Sir Thomas S. Raffles – L'amiral Page – Hudson – Les origines de New-York*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1931, 272 p.

DERRÉCAGAIX, Victor, *Les deux missions du colonel Flatters*, 1882.

DESPLANTES, François, *Les Explorateurs français du continent noir*, Limoges, E. Ardant, 1891, 301 p.

DOURNEAUX-DUPERÉ, Charles, *Le rôle de la France dans l'Afrique septentrionale et le voyage de Tombouctou*, 1873.

DRONSART, Marie, *Les Grandes voyageuses*, Paris, Hachette, 1909, 314 p.

DUBOC, Albert Alfred Louis, *L'Indochine contemporaine*, Paris-Limoges-Nancy, impr.-édit. Charles-Lavauzelle et Cie, 1932, 181 p.

DUBOC, Albert Alfred Louis, *Mauritanie*, Paris, Fournier, 1935, 318 p.

DUBOC, Albert Alfred Louis, *L'Épopée coloniale en Afrique occidentale française*, Paris, E. Malfère, 1938, 400 p.

DUBOC, Albert Alfred Louis, *Les Sénégalais au service de la France*, Paris, E. Malfère, 1939, 147 p.

DUBOC, Albert Alfred Louis, *Méharistes coloniaux*, Paris, L. Fournier (impr. de L. Fournier), (1946), 175 p.

DUBOC, Albert Alfred Louis, *Samory le Sanglant*, Paris, Sfelt (Impr. S.L.I.M.), 1947, 205 p.

DUVEYRIER, Henri, *La Tunisie*, Paris, Libr. Hachette, 1881, 143 p.

DUVEYRIER, Henri, *La confrérie musulmane de Sidi Mohammed ben « Alî es-Senoûsî et son domaine géographique en l'année 1300 de l'hégire*, Paris, Société de géographie, 1886, 84 p.

EYDOUX, Henri-Paul, *L'Exploration du Sahara*, 7e édition, Paris, Gallimard, 1938, 245 p.

FALLOT, Ernest, *Histoire de la colonie française du Sénégal*, Paris, Challamel aîné, 1884.

FONCIN, Pierre, *Les explorateurs les victoires de la volonté, biographies contemporaines*, Paris, A. Colin, 1911, 160 p.

FOURNIER, Paul, *Voyages et découvertes scientifiques des missionnaires naturalistes français à travers le monde pendant cinq siècles XV<sup>e</sup> à XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, P. Lechevalier & fils, 1932, 258 p.

FRANCOIS, Georges, *Le guide des carrières coloniales*, Paris, E. Larose, 1908, 431 p.

GAFFAREL, Paul, *Les Explorations françaises depuis 1870*, Paris, A. Degorce-Cadot, 1882, 316 p.

GAUTIER, Émile-Félix, *La conquête du Sahara : Essai de psychologie politique*, Paris, A. Colin, 1910, 259 p.

GERVAIS-COURTELLEMONT, Jules, *Empire colonial de la France. L'Indochine et Madagascar*, 1901.

GOSSELIN, Charles, *Le Laos et le protectorat français*, Paris, Perrin, 1900, 349 p.

GOSSELIN, Charles, *L'Empire d'Annam*, Paris, Perrin, 1904, 560 p.

GRANDIDIER, Alfred, *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, 1875-1917, 30 vol (continué par GRANDIDIER Guillaume).

GRANDIDIER, Guillaume, *Rapport sur les voyages et travaux géographiques exécutés par les explorateurs et savants français depuis 25 ans*, Roma, tip. dell'Unione editrice, 1914.

GROS, Jules, *Nos explorateurs en Afrique*, Paris, A. Picard et Kaan, 1888, 288 p.

HARMAND, Jules, *L'Indo-Chine française, politique et administration*, 1887.

HEUDEBERT, Lucien, *Vers les grands lacs de l'Afrique orientale: d'après les notes de l'explorateur Georges Révoil*, Paris, Librairie d'éducation nationale, 1900, 415 p.

JULIEN, Charles-André (Dir.), *Les techniciens de la colonisation : XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses universitaires françaises, 1947, 321 p.

KEY, Charles-Edward, *Les explorations du XX<sup>e</sup> siècle : Le bassin de l'Amazone. Les déserts de l'Asie. Le toit du monde. Les chasseurs de têtes de la Nouvelle-Guinée. Au cœur de l'Australie. Le continent noir. La conquête des Pôles. Les passages du Nord-Ouest au Nord-Est*, Saint-Amand, impr. Bussière ; Paris, Payot, 1937, 348 p.

LANESSAN, Jean-Marie de, *L'expansion coloniale de la France : étude économique, politique et géographique sur les établissements français d'outre-mer*, Paris, F. Alcan, 1886, 1016 p.

LANESSAN, Jean-Marie de, *La Tunisie*, Paris, F. Alcan, 1887, 268 p.

LANESSAN, Jean-Marie de, *L'Indo-Chine française, étude politique, économique et administrative sur la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin*, Paris, F. Alcan, 1889, 760 p.

LANESSAN, Jean-Marie de, *La colonisation française en Indo-Chine*, Paris, F. Alcan, 1895, 360 p.

LANESSAN, Jean-Marie de, *Principes de colonisation*, Paris, F. Alcan, 1897, 283 p.



LANESSAN, Jean-Marie de, *La république démocratique : études sur la politique intérieure, extérieure et coloniale de la France*, Paris, A. Colin, 1897, 360 p.

LE BON, Gustave, *Les levers photographiques et la photographie en voyage*, Paris, Gauthier-Villars et fils, 1889.

LEBEL, Roland, *Histoire de la littérature coloniale en France*, Paris, Larose, 1931, 236 p.

MANGIN, Charles, *La force noire*, Paris, Hachette, 1910, 355 p.

MAUNOIR, Charles, *Rapports annuels sur les progrès de la géographie, 1867-1892*, éd. Société de géographie, Paris, E. Leroux, 1895.

MARTONNE DE et MARTIN, Jean, *La carte de l'Empire colonial français*, Paris, impr. de G. Lang, 1931, 210 p.

MÉHIER DE MATHUISIEULX, Henri, *Explorateurs et terres lointaines*, Tours, A. Mame et fils, 1912, 400 p.

MENIAUD, Jacques, *Les pionniers du Soudan, avant, avec et après Archinard, 1879-1894*, Paris, Société des publications modernes, 1931, 573+554 p.

MEYNIER, Octave, *L'Afrique noire*, Paris, E. Flammarion, 1911, 335 p.

MEYNIER, Octave, *Les conquérants du Tchad*, Paris, Flammarion, 1923, 305 p.

MEYNIER, Octave, *Cahiers du centenaire de l'Algérie. La pacification du Sahara et la pénétration saharienne : 1852-1930*, Paris, France, Comité national métropolitain du centenaire de l'Algérie, 1930, 62 p.

MONTEIL, Parfait-Louis, *Quelques feuillets de l'histoire coloniale : les rivalités internationales*, Paris, Société d'éditions géographiques maritimes et coloniales, 1924, 156 p.

NEBOUT, Albert, *Passions africaines. Quarante années en AOF, Correspondance d'A. Nebout, Gouverneur honoraire des Colonies, récit présenté par François Boirard et Claudine Dauba*, Genève, Éd. Eboris, 1995, 338 p.

PALUEL-MARMONT, A. P., *La mission Roulet, la France sur le haut-Nil (1898-1900), d'après les documents, rapports, carnets de route inédits du capitaine E. Roulet*, 1933.

PETIT, Édouard, *Organisation des colonies françaises et des pays de protectorat. Tome 1- Organisation politique, administrative et financières. Garde et défense des colonies*, Paris, Berger-Levrault, 1894, 685 p.

POTTIER, René, *La Mission Foureau-Lamy*, Paris, Éditions de l'Union française ; Impr. de la S.P.C., 1951, 191 p.

RABAUD, Alfred, *L'Abbé Debaize et sa mission géographique et scientifique dans l'Afrique centrale*, Marseille, Typ. et Lith. Barlatier-Feissat, 1880, 68 p.

REIBELL, Émile, *Cinq étoiles à notre firmament impérial : Sidi-Brahim 1845, Camerone 1863, Fachoda 1896-1898, la prise de Samory 1898, la conquête du Tchad 1900*, Marseille, Collection Raoul et Jean Brunon, 1943, 94 p.

ROUGET, Fernand, *L'expansion coloniale au Congo français*, Paris, E. Larose, 1906, 942 p.

ROUIRE, Alphonse Marie Ferdinand, *L'Afrique aux Européens : les colonies de l'Europe en Afrique : la conquête, le partage, l'avenir*, Paris, Hachette, 1907, 336 p.

SAINT-ARROMAN, Raoul-Blaise de, *La Commission des Missions scientifiques (1874-1902). Conférence faite à la Société normande de géographie*, Rouen, Impr. L. GY, 1903, 30 p.

SAINT-ARROMAN, Raoul-Blaise de, *Les missions françaises causeries géographiques. [1], Considérations générales en Tunisie, Afrique australe et équatoriale, Sahara, chez les Persans, dans les Guyanes, sous les mers*, Paris, Journal des voyages : Librairie illustrée, 1894, 382 p.

SAINT-ARROMAN, Raoul-Blaise de, *Les missions françaises, Dans la Haute Asie, à Madagascar, en Arabie, Transvaal et Siam, Sénégal et Niger, chez les Moïs, du Cap au Nyassa*, Paris, Journal des voyages : Librairie illustrée, 1896, 328 p.

SAINT-ARROMAN, Raoul-Blaise de, *Note sur les missions scientifiques et littéraires présentée à la Commission des voyages et missions*, Paris, Imprimerie nationale, 1894, 41 p.

SAINT-YVES, Georges, *A l'assaut de l'Asie. La conquête européenne en Asie*, Tours, A. Mame et fils, 1901, 398 p.

VALLAT, Gustave, *À la Conquête du continent noir, missions militaires et civiles de 1892 à 1900 inclusivement, d'après des documents officiels*, Paris, A. Taffin-Lefort, 1901, 378 p.

VOINOT, Louis, *Sur les traces glorieuses des pacificateurs du Maroc*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1939, 530 p.

VUILLOT, Paul, *L'Exploration du Sahara, étude historique et géographique*, Paris, A. Challamel, 1895, 342 p.

WATTEVILLE DU GRABE, Oscar-Amédée de, *Rapport au ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts sur le service des missions et voyages scientifiques (1875)*, Paris, Impr. nationale, 1876, 12 p.

## **12 - Récits d'explorateurs : carnets de routes, articles, rapports**

D'ALBÉCA, Alexandre, « Voyage au pays de Eoués », *Le Tour du Monde*, Hachette, Paris, 1895, p.85-128.

- D'ALBÉCA, Alexandre, « Au Dahomey », *Le Tour du Monde*, Hachette, Paris, 1894, p.65-128.
- D'ALBÉCA, Alexandre, « Le Dahomey en 1894 », *Bulletin de la Société de géographie*, 1895, p. 183.
- ALLUAUD, Charles, « Voyage de M. Ch. Alluaud aux Iles Canaries (novembre 1889-juin 1890) », *Mémoires de la Société zoologique de France*, Paris, Société zoologique de France, 1891, p. 580-595.
- ALLUAUD, Charles, « Voyage aux Iles Seychelles », *Le Tour du Monde*, 1894, I, p. 65-80.
- ALLUAUD, Charles, « De Monbaza au Victoria Nyanza », *Le Tour du Monde*, 1907.
- ALLUAUD, Charles, « Voyage au Soudan égyptien », *Le Tour du Monde*, 1907.
- ALLUAUD, Charles et JEANNEL, René, *Voyage de Ch. Alluaud et R. Jeannel en Afrique Orientale (1911-1912) : résultats scientifiques*, Paris, Librairie Albert Schulz, 1914.
- ANGINIEUR, Fernand, *En Asie centrale. Turkestan, Tibet, Cachemire (1903)*, 1904.
- ARNAUD, Robert, « A l'est de Tombouctou », *Bulletin de la Société de géographie d'Alger*, 1899, p. 204-208.
- ARSANDAUX, Henri, *Résultats pétrographiques d'un voyage dans le pays Somali-Dankali et en Abyssinie*, Paris, Impr. nationale, 1905, 8 p. (Extrait des *Comptes rendus du Congrès des Sociétés savantes*, 1904).
- ARSANDAUX, Henri, *Notes géologiques sur le bassin du Como (Gabon)*, Paris, Impr. nationale, 1912, 6 p. (Extrait du *Bulletin du Muséum d'histoire naturelle*, 1912, n° 4).
- AUBRY, Alphonse Alexandre et HAMON, O., *D'Obock au Choa : expédition scientifique et commerciale d'Obock, ... premiers rapports sur Obock*, Paris, Société des factoreries françaises, 1883, 23 p.
- AUBRY, Alphonse, « Mission au Choa et dans le pays Gallas », *Bulletin de la Société de géographie*, 1887, p. 439.
- AUDEMARD, Louis, « Exploration hydrographique du Yalong et du Yang-Tse supérieur », *La Géographie*, 1911, II, p. 1-30.
- AUDIFFRET, Émile d', *Note d'un globe-trotter. Course autour du monde de Paris à Tokio, de Tokio à Paris*, Paris, Plon, 378 p.
- AUDOIN, Antoine, « Notice hydrographique sur le lac Tchad », *La Géographie*, 1905, II, p. 305-320.
- AUDOIN, Antoine, « Étude des relations par eau du Logone dans la Bénoué », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, décembre 1906, p. 365-371.

PÉRIQUET, capitaine et AUDOIN, lieutenant de vaisseau, *Missions d'études au Gabon. Chemin de fer du Nord et mission hydrographique*, Paris, Publication du Comité de l'Afrique française, 1913, 141 p.

AUDOIN, Antoine, « Mission hydrographique du Gabon (1910-1912) », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, juin 1913, p. 246-290.

AUGIÉRAS, Marcel, « Reconnaissances des compagnies sahariennes et travaux géographiques du capitaine Augiéras dans le Sahara occidental », *La Géographie*, 1914-1915, p. 217-487.

AUGOUARD, Prosper, *Dernier voyage dans l'Oubanghi et l'Alima : relation écrite par Mgr Augouard, ...lettre adressée à son frère*, Ligugé, impr. De M. Bluté, 1899, 30 p.

AVELOT, René, « Le pays d'origine des Pahouin et des Bakalai », *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1908, p. 401-403.

AVON, « Exploration du Fitri (Ouadaï) », *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, Paris, 1903, p. 130-132.

AVON, « Exploration du sud-est du Tchad », *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, 1903, p. 132-133.

AYASSE, Joseph, « De Nguigni à Bilma (avec carte) », *La Géographie*, 1908, I, p. 109-116.

AYMARD, A., « Les Touareg du sud », *Le Tour du Monde*, 1908, p. 109-156.

AYMARD, A., « Le long chemin de fer du Yunnan », *Le Tour du Monde*, 1911, p. 365-424.

AYMÈS, Antoine, « Exploration de l'Ogoway », *Revue maritime et coloniale*, 1870, p. 525-561.

AYMÈS, Antoine, « Résumé du Voyage d'exploration sur l'Ogooué », *Bulletin de la Société de géographie*, 1869.

AYMONIER, Étienne, *Une mission en Indo-Chine*, Paris, 1892, 70 p.

AYMONIER, Étienne, *Voyage dans le Laos*, Paris, E. Leroux, 1895-1897, 2 vol., 341+360 p.

BABIN, Charles, HOUSSAY, F., « À travers la Perse méridionale », *Le Tour du Monde*, 1892, II, p. 65-128. BACOT, Jacques, *Dans les Marches tibétaines : autour du Dokerla*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1909, 215 p.

BACOT, Jacques, *Dans les marches tibétaines (1906-1908)*, 1909.

BACOT, Jacques, « À travers le Tibet oriental », *La Géographie*, 1911, I, p. 241-248.

BAILLAUD, Émile, « Du Sénégal au Niger britannique, à travers le Soudan britannique », *Bulletin de la Société de géographie de Toulouse*, 1900, p. 133-157.

BAILLAUD, Émile, *Sur les routes du Soudan*, 1902.

- BAILLY-FORFILLIER, Georges, *À cheval de Dakar à Konakry*, Paris, impr. de P. Lemaire, 1900, 124 p.
- BALLAY, Noël Eugène, « Expédition sur les cours supérieurs de l'Ogooué, de l'Alima et de la Licona, par MM. S. de Brazza et N. Ballay », *Bulletin de la Société de géographie*, Paris, 1879, WVII, p. 111-144.
- BARATIER, Albert, « Carte du haut Oubangui », *Bulletin de la Société de géographie*, 1903, I, p. 380.
- BARATIER, Albert, *À travers l'Afrique*, Paris, A. Fayard, 1910, 2 vol. 206 p. et 126 p.
- BARATIER, Albert, *Épopées africaines*, Paris, Perrin, 1913, 338 p.
- BARATIER, Albert, « Un mois dans un poste du Congo en 1896 », *Le Correspondant*, 25 avril 1914.
- BARATIER, Albert, *Souvenirs de la Mission Marchand. I. Au Congo, de Loango à Brazzaville*, 1914. *II. Vers le Nil, de Brazzaville à Fort-Desaix*, 1923. *III. Fachoda*, 1941.
- BARDEY, Alfred, *Barr-Adjam : souvenirs d'Afrique orientale, 1880-1887*, éd. Centre national de la recherche scientifique, Paris, Éditions du C.N.R.S, 1981, 386 p.
- BARRAL, Léon, *Exploration en Perse. Étude sur la possibilité de créer en Perse une fabrique d'huile d'olive*, Paris, impr. de V. Goupy et Jourdan, 1879, 33 p.
- BARRAT Maurice, « Ogooué et Como », *Bulletin de la Société de géographie*, 1896, p. 154-187.
- BARRY, Capitaine, *Mission scientifique d'Ernest Chantre dans la Haute Mésopotamie, le Kurdistan et le Caucase (mars-septembre 1881). Photographie*, 5 vol., 1881.
- BARTHÉLEMY, Pierre de, « Mission en Indochine », *Compte Rendu Société de géographie*, 1898, p. 185-189.
- BARTHÉLEMY, Pierre de, *En Indochine, 1894-1895, Cambodge, Cochinchine, Laos, Siam méridional*, 1899.
- BARTHÉLEMY, Pierre de, *En Indochine, 1896-1897, Tonkin, Haut-Laos, Annam septentrional*, 1901.
- BARTHÉLEMY, Pierre de, « Reconnaissance chez les Moïs Stieng », *La Géographie*, 1901, p. 489-498.
- BARTHÉLEMY, Pierre de, *Au pays Moï*, 1904.
- BASSET, René, *Mission scientifique en Tunisie. I. Épigraphie tunisienne. II. Bibliographie*, 1882-1884.
- BATZ René de, « Voyage en Mongolie », *Le Tour du Monde*, 1901, p. 493-528.

- BAUDESSON, Henry, « Deux ans chez les Moïs », *Le Tour du Monde*, 1906, p. 337-384.
- BAUDESSON, Henry, *Au pays des superstitions et des rites chez les Moïs et les Chams*, Paris, Plon, 1932, 276 p.
- BAYE, Joseph de, « De la Volga à l'Irtisch », *Revue de Géographie*, 1896.
- BAYE, Joseph de, « De Moscou à Krasnoïarsk », *Revue de Géographie*, 1897.
- BAYE, Joseph de, *En Géorgie*, 1898.
- BAYE, Joseph de, *Au nord de la chaîne du Caucase*, 1899.
- BAYE, Joseph de, *Chez les Tartares, de Derbent à Elisabetpol*, 1901.
- BAYE, Joseph de, *En Abkassie*, 1904.
- BAYOL, Jean-Marie, « Voyage au pays de Bamako », *Bulletin de la Société de géographie*, 1881, II, p. 25-61 et p. 123-163.
- BAYOL, Jean-Marie, *Voyage en Sénégambie : Haut-Niger, Bambouck, Fouta-Djallon et grand-Bélédougou, 1880-1885*, Paris, Libr. militaire L. Baudoin, 1888, 228 p.
- BÉHAGLE, Ferdinand de, *Voyage commercial au bassin du Tchad (Afrique centrale), communication faite à la Chambre de commerce de Marseille, le 30 juin 1896*, Marseille, impr. de Barthelet, 1896, 22 p.
- BEL, Jean-Marc, *Mission scientifique au Chili et dans le nord de la Bolivie, 1888-1889*, Paris, Impr. nationale, 1896, 136 p.
- BEL, Jean-Marc, « Notes sur un voyage de mission au pays des Khas, ou au bas Laos », *Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle*, 1898.
- BEL, Jean-Marc, « Mission au Laos et en Annam », *Bulletin de la Société de géographie*, 1898, p. 261.
- BEL, Jean-Marc, « Mission au Congo français », *La Géographie*, 1908, I, p. 256-261.
- BELLESSERT, André, *Voyage au Japon. La société japonaise*, Paris, Perrin, 1902.
- BENOIST-MÉCHIN, Stanislas, « Voyage à travers le Turkestan », *Bulletin de la Société de géographie*, 1885, p. 25-55.
- BÉRARD, Evremond de, « Voyage à Murry (Himalaya du nord) », *Le Tour du Monde*, 1880, II, p. 113-128.
- BÉRARD, Evremond de, « Voyage dans le nord de l'Inde, excursion à Attok sur l'Indus », *Le Tour du Monde*, 1880, II, p. 129-144.
- BERNARD D'ATTANOUX, Antoine, « Voyage d'exploration chez les Touareg », *Bulletin de la Société de Géographie de Lille*, juin 1895.

BERNARD, Fernand, *Mission d'études aux Indes néerlandaises, 1899-1900*, Paris, E. Gillet, 1901.

BERNARD, Fernand, « À travers Sumatra. De Batavia à Atjeh », *Le Tour du Monde*, 1903, p. 565-624.

BERNARD, Fernand, *À travers Sumatra. De Batavia à Atjeh*, Paris, Hachette, 1904, 223 p.

BERNARD, Fernand, « L'exploration de l'Indochine et la délimitation de la frontière franco-siamoise », *Bulletin de la Société de géographie*, 1909.

BERNARD, Fernand, « Le nouveau traité franco-siamois », *Revue du Pacifique*, 1925.

BERNARD, Frédéric, *Quatre mois dans le Sahara*, 1881.

BERNARD, Frédéric, *Carte des régions parcourues par la mission Flatters*, 1892.

BERNARD, Frédéric, *Deux missions françaises chez les Touaregs en 1881-1882*.

BERTON, Jules, « De Lastourville à Samba sur le Ngounié », *Bulletin de la Société de géographie*, 1895, p. 211-218.

BEYLIÉ, Léon de, « Mon journal de voyage de Lorient à Samarcande », 1889.

BEYLIÉ, Léon de, « Itinéraire de Majunga à Tananarive », 1895.

BEYLIÉ, Léon de, « Prome et Samara. Voyage archéologique en Birmanie et en Mésopotamie », 1907.

BEYLIÉ Léon de, « Journal de voyage en Orient et en Extrême-Orient », *Revue des Troupes coloniales*, 1908.

BEZAURE, Gaston de, *Le Fleuve bleu. Voyage dans la Chine occidentale*, 1879.

BINDER, Henri, *Au Kurdistan, en Mésopotamie et en Perse*, 1887.

BINGER, Louis Gustave, *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi, 1887-1889*, Paris, Hachette, 1892, 2 vol. 513 p. et 416 p.

BINGER, Louis Gustave, *Une vie d'explorateur : souvenirs extraits des carnets de route ou notés sous la dictée par son fils Jacques Binger*, Paris, Sorlot, 1938, 287 p.

BLANC, Édouard, « Le sud de la Tunisie », *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, Paris, 1889.

BLANC, Édouard, « Les routes de l'Afrique septentrionales au Soudan », *Bulletin de la Société de géographie*, 1890, p. 169.

BLANC, Édouard, « Le Transsaharien », *Compte-rendu de la Société de géographie*, 1890.

BLANC, Édouard, « L'hydrographie du bassin de l'ancien Oxus », *Bulletin de la Société de géographie*, 1892, p. 281-315.

BLANC, Édouard, « Le chemin de fer transcarpien », *Annales de géographie*, 1894-1895, p. 325-341.

BLANC, Édouard, « Le chemin de fer transcarpien », *À travers le monde*, 1895, p. 445-447.

BLANCHET, Paul, « Le Djebel Demmer », *Annales de géographie*, 1897.

BLANCHET, Paul, « Rapport sommaire sur une mission au haut Sahara », *Bulletin d'archéologie*, 1899.

BLANCHET, Paul, « L'oasis et le pays d'Ouargla », *Annales de géographie*, 1899-1900.

BOBICHON, Henri, « Explorations de MM. Bobichon et Superville dans le bassin de la haute Kotto », *La Géographie*, 1901, II, p. 370-372.

BOBICHON, Henri, « Le Haut Oubangui », *Revue Forézienne*, 1902.

BOBICHON, Henri, « Les peuplades de l'Oubangui-Chari-M'Bomou à l'époque des missions Liotard et Marchand », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, septembre 1931.

BONCHAMPS, Christian de, « Une mission vers le Nil Blanc », *Bulletin de la Société de géographie*, 1898, p. 404.

BONCHAMPS, Christian de et MICHEL, Charles, « Résultats géographiques de la mission de Bonchamps », *La Géographie*, 1900, II, p. 25-34.

BONIN, Charles-Eudes, « Autour de Sumatra », *À travers le Monde*, 1895, p. 871-882.

BONIN, Charles-Eudes, « De Tourane au Mékong », *Bulletin de la Société de géographie*, 1896, p. 99.

BONIN, Charles-Eudes, « Notes sur les sources du Fleuve Rouge », *Bulletin de la Société de géographie*, 1897, p. 202.

BONIN, Charles-Eudes, « Résultats géographiques de la mission accomplie au Tibet et en Mongolie en 1895-1896 », *Bulletin de la Société de géographie*, 1898, p. 64-75.

BONIN, Charles-Eudes, « Voyage de Pékin au Turkestan russe », *La Géographie*, 1901, I, p. 115-122 et 169-180.

BONIN, Charles-Eudes, « Le chemin de fer du Hedjaz », *Annales de géographie*, 1909, p. 416-432.

BONNEL DE MÉZIÈRES, Albert, « Mission... Bonnel de Mézières » (par Camille Guy), *Bulletin de la Société de géographie*, 1899, p. 304-307.

BONNEL DE MÉZIÈRES, Albert, *Rapport de M. A. Bonnel de Mézières, chargé de mission, sur le Haut-Oubangui, le M'Bomou et le Bahr-el-Ghazal*, Paris, Vve Albouy, 1901, 207 p.



BONNET, Edmond et BARATTE, Gustave, *Exploration scientifique de la Tunisie. Illustrations des espèces nouvelles rares ou critiques de phanérogames de la Tunisie*, Paris, Impr. Nationale, 1895.

BONNET, Edmond et BARRATTE, Gustave, *Exploration scientifique de la Tunisie. Catalogue raisonné des plantes vasculaires de la Tunisie*, Paris, Impr. nationale, 1896, 519 p.

BONNETAIN, Paul, *Au Tonkin*, 1887.

BONNETAIN, Paul, *Dans la brousse : sensations du Soudan*, Paris, A. Lemerre, 1895, 260 p.

BONS D'ANTY, Pierre, « De Canton à Long-Tcheou par le Si-Kiang », *Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, 1892, p. 78-104.

BONS D'ANTY, Pierre, « De Hanoï à Mongtze », *Bulletin de la Société de géographie*, 1899, p. 414.

BONS D'ANTY, Pierre, « La navigation sur le haut Yang-Tse », *La Géographie*, 1902, I, p. 89-94.

BONS D'ANTY, Pierre, « L'œuvre géographique de la mission Hourst sur le haut Yang-Tse », *La Géographie*, 1903, I, p. 361-364.

BONS D'ANTY, Pierre, « La navigation à vapeur dans le bassin supérieur du Yang-Tse », *La Géographie*, 1903, II, p. 65-75.

BONS D'ANTY, Pierre, « La vallée du Yang-Tse », *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, 1903, p. 44-55.

BONS D'ANTY, Pierre, « Mont Omeï, haut Fleuve Bleu, Tchoung-King », Guides Madrolle, 1914.

BONVALOT, Gabriel, *En Asie centrale : De Moscou en Bactriane.*, Paris, E. Plon, Nourrit et cie imprimeurs-éditeurs, 1884, 309 p.

BONVALOT, Gabriel, *En Asie centrale. Du Kohistan à la Caspienne*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1885, 308 p.

BONVALOT, Gabriel et PÉPIN, Albert, *Du Caucase aux Indes à travers le Pamir*, Paris, E. Plon, 1889, 458 p.

BONVALOT, Gabriel, *De Paris au Tonkin à travers le Tibet inconnu*, Paris, Hachette, 1892, 510 p.

BONVALOT, Gabriel, *L'Asie inconnue : à travers le Tibet*, Paris, E. Flammarion, 1896, 388 p.

BORDAT, Gaston, « La Perse et le golfe Persique », *À travers le monde*, 1903, p. 9-11.

BORDEAUX, Albert, *Rhodésie et Transvaal, impressions de voyage*, 1898.

BORDEAUX, Albert, *Sibérie et Californie. Notes de voyages et de séjour. Janvier 1899-décembre 1902*, 1903.

BORDEAUX, Albert, *La Guyane inconnue, voyage à l'intérieur de la Guyane française*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1906, 286 p.

BORELLI, Jules, « Itinéraire de mon voyage aux pays Oromo et Didama. Observations sur le cours de l'Omo », *Société Khéd. de géographie*, Le Caire, 1889.

BORELLI, Jules, *Éthiopie méridionale : journal de mon voyage au pays Amhara, Oromo et Sidama, septembre 1885 à novembre 1888*, Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1890, 520 p.

BOS, Henri, « Exploration de la rivière Kotto », *Revue coloniale*, 1901-1902, p. 319-351 et 1902-1903, p. 193-224.

BOUCHE, Pierre, « Le Dahomey », *Bulletin de la Société de géographie*, juin 1874, p. 561.

BOUCHE, Pierre, « Note sur la Côte des Esclaves », *Bulletin de la Société de géographie*, 1875, p. 317.

BOUCHE, Pierre, *Sept ans en Afrique occidentale : la Côte des Esclaves et le Dahomey*, 1885.

BOUFFARD, Gustave, « Notes de voyage au Se-Tch'ouan », *Annales de géographie*, 1901, p. 177-181.

BOUILLANE DE LACOSTE, Henri, *À travers la Mandchourie : le chemin de fer de l'est chinois*, 1903.

BOUILLANE DE LACOSTE, Henri, *Autour de l'Afghanistan*, 1908.

BOUILLANE DE LACOSTE, Henri, « Autour de l'Afghanistan », *Le Tour du Monde*, 1908, p. 49-96 et 313-360.

BOUILLANE DE LACOSTE, Henri, *Au pays sacré des anciens Turcs et des Mongols*, 1911.

BOUINAIS, Albert, « Le royaume du Cambodge », 1884 (extrait de la *Revue maritime et coloniale*).

BOUINAIS, Albert, *De Hanoï à Pékin. Notes sur la Chine*, 1892.

BOULANGIER, Edgar, *Étude sur le Sahara*, Tours, impr. de E. Arrault, 1886, 20 p.

BOULANGIER, Edgar, *Un hiver au Cambodge : Chasses au tigre, à l'éléphant et au buffle sauvage : souvenirs d'une mission officielle remplie en 1880-1881*, Tours, Alfred Mame et fils, 1887, 400 p.

BOULANGIER, Edgar, *La traversée du Caucase par la route militaire du Darial*, Tours, Impr. E. Arrault, 1887, 31 p.

BOULANGIER, Edgar, *Chemin de fer transcasprien : rapport de mission adressé à M. le Ministre des Travaux publics, en février 1887*, Paris, Berger-Levrault & Cie, libraires-éditeurs, 1887, 67 p.

BOULANGIER, Edgar, « Voyage à Merv », *Le Tour du Monde*, 1887, I, p. 145-208.

BOULANGIER, Edgar, *Voyage à Merv (1887)*, Paris, 1888, 64 p.

BOULANGIER, Edgar, *Notes de voyage en Sibérie : Le Chemin de fer Trans-Sibérien et la Chine*, Paris, Société d'éditions scientifiques, 1891, 397 p.

BOURDARET, Émile, « Rapport sur une mission scientifique en Corée », (extrait des *Nouvelles Archives des Missions Scientifiques*).

BOURDARET, Émile, *En Corée*, 1904.

BOURDARET, Émile, « La Corée », *Bulletin mensuel de l'association des anciens élèves de l'École Centrale lyonnaise*, Lyon, mai 1904, n°4, p. 2-11.

BOURDARIE, Paul, *À la Côte du Congo français (notes et impressions)*, Paris, Librairie africaine, 1894, 32 p.

BOURDE, Paul, *De Paris au Tonkin*, 1888.

BOURGEOIS, Robert, « Mission française pour la mesure d'un arc de méridien équatorial », *La Géographie*, 1902, I, p. 340-350.

BOURGEOIS, Robert, *Mission du Service Géographique de l'Armée pour la mesure d'un arc de méridien équatorial en Amérique du Sud (1899-1906)*, Paris, Gauthier-Villars, 10 vol. et 1 atlas, à partir de 1910.

BOUSQUET, Georges, *Un voyage dans l'intérieur du Japon*, Paris, 1874.

BOUYSSON, Joseph, « Mission agricole et scientifique dans la région côtière du nord du Congo », *Compte-rendu de la Société de géographie*, Paris, déc. 1987, p. 425-428.

BRAU DE SAINT-POL, Xavier, « Déli et les colons-explorateurs français », *Bulletin de la Société de Géographie*, 1877, II, p. 297-327.

BRAU DE SAINT-POL, Xavier, *Pérah et les Orang-Sakays*, 1883.

BRAU DE SAINT-POL, Xavier, *Ile de Sumatra, chez les Atchés*, 1884.

BRAU DE SAINT-POL, Xavier, *De France à Sumatra par Java, Singapour et Penang*, 1884.

BRAU DE SAINT-POL, Xavier, « Atché et Pérah », *Bulletin de la Société de Géographie*, 1885, p. 493-522.

BRAZZA, Pierre Savorgnan de, *Exposé présenté par M. P. Savorgnan de Brazza, dans la séance générale extraordinaire [de la Société de géographie] tenue au Cirque d'hiver, le 21 janvier 1886*, Paris, Société de géographie, 1886, 27 p.

BRAZZA, Pierre Savorgnan de, *Conférences et lettres de P. Savorgnan de Brazza sur ses trois explorations dans l'ouest africain de 1875 à 1886*, Paris, M. Dreyfous, 1887, 463 p.

BRAZZA, Pierre Savorgnan de, *Au cœur de l'Afrique, vers la source des grands fleuves 1875-1877*, Paris, Éditions Phébus, 1992 (textes parus dans la revue *Le Tour du Monde* en 1887-88), 206 p.

BRAZZA, Pierre Savorgnan de, « Expédition sur les cours supérieurs de l'Ogooué, de l'Alima et de la Licona », *Bulletin de la Société de géographie*, Paris, 1879, XVII, p. 111-144.

BRAZZA, Pierre Savorgnan de, « Voyages dans l'ouest africain », *Le Tour du Monde*, 1887, II, p.289-336 et 1888, II, p. 1-64.

BRENIER, Henri, *Rapport général sur l'origine, les travaux et les conclusions de la mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine*, Lyon, Alexandre Rey, 1897, 69 p.

BRENIER, Henri, « Rapport général de la mission lyonnaise d'exploration en Chine », *Questions diplomatiques et coloniales*, Paris, 1897, T2, p. 513-535 et 585-612.

BRENIER, Henri, « Les voyages et les résultats de la mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1898, p. 10-27.

BRIEUX, Eugène, *Voyage aux Indes et en Indo-Chine : simples notes d'un touriste*, Paris, C. Delagrave, 1910, 350 p.

BRIEUX, Eugène, *Au Japon par Java, la Chine, la Corée : nouvelles notes d'un touriste*, Paris, C. Delagrave, 1914, 307 p.

BRIVES, Abel, *Les terrains tertiaires du bassin du Chéelif*, 1897, thèse.

BRIVES, Abel, *Voyages en zig-zag dans l'Atlas marocain*, 1904.

BRIVES, Abel, *Voyages au Maroc (1901-1907)*, 1909.

BROSSARD DE CORBIGNY, Charles Paul, « De Saïgon à Bangkok par l'intérieur de l'Indochine », *Revue maritime et coloniale*, 1872.

BROSSARD DE CORBIGNY, Jules Marcel, « Huit jours d'ambassade à Hué », *Le Tour du Monde*, 1878, p. 33-64.

BROSSELDARD, Henri, *Voyage de la mission Flatters au pays des Touareg Azdjers*, Paris, Jouvot, 1883, 228 p.

BROSSELDARD, Henri, *Les Deux missions Flatters au pays des Touareg Azdjer et Hoggar*, Paris, Jouvot, 1889, 304 p.

BROSSELARD, Henri, *La Guinée portugaise et les possessions françaises voisines : conférence faite le 2 avril 1889, à la Société de géographie de Lille*, Lille, impr. de L. Danel, 1889, 116 p.

BROSSELARD, Henri, « La Sénégambie et la Guinée portugaise », *Le Tour du Monde*, 1889, I, p. 97-144.

BROSSELARD, Henri, « La pénétration du Soudan par la Mellacorée », *Bulletin de la Société de géographie*, Lille, 1892.

BROSSELARD-FAIDHERBE, Henri, *Casamance et Mellacorée, pénétration au Soudan*, Paris, Librairie illustrée, 1892, 106 p.

BROUSSEAU, Georges, « Esquisse géologique sur le Congo et le Gabon », *Bulletin des Études coloniales et maritimes*, 1885.

BROUSSEAU, Georges, « Le territoire contesté franco-brésilien », *Le Tour du Monde*, 1899, p. 588-600.

BROUSSEAU, Georges, *Les richesses de la Guyane française et de l'ancien contesté franco-brésilien, onze ans d'exploration*, Paris, Société d'éditions scientifiques, 1901, 248 p.

BROUSSEAU, Georges, *Souvenirs de la mission Savorgnan de Brazza*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1925.

BRUEL, Georges, « La région civile du haut-Chari », *La Géographie*, 1902, I, p. 165-174.

BRUEL, Georges, « Les basses vallées de l'Oubangui et de la Sangha », *La Géographie*, 1909, I, p. 353-366.

BRUEL, Georges, « Les populations de la moyenne-Sangha », *Revue Eth. Et Soc.*, 1910.

BRUNACHE, Paul, *Au centre de l'Afrique, autour du Tchad*, Paris, Félix Alcan, 1894, 340 p.

BRUYAS, Émile, *Deux mois à Ceylan*, Lyon, Alexandre Rey, 1898, 148 p.

BURTHER D'ANNELET, Jules, *À travers l'Afrique française. Du Cameroun à Alger par le Congo, le Haut-Oubanghi-Chari, le Ouadaï, l'Ennedi, le Borkou, le Tibesti, le Kaouar, le Zinder, l'Aïr, le Niger, le Ahaggar et le pays Ajjer (septembre 1928-juin 1931). Carnets de route*, Paris, Impr. J. Dumoulin ; éditions Pierre Roger, 1932, 448 p.

BURTHER D'ANNELET, Jules Louis Charles, *À travers l'Afrique française. Du Sénégal au Cameroun par les confins libyens... et au Maroc par les confins sahariens (octobre 1932-juin 1935). Carnets de route*, Paris, Firmin-Didot, 1939, 2 vol. , paginé I-II, 1-744, I-X et 745-1551.

CAGNAT, René, *Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*, Paris, Imprimerie nationale, 1883-1886, 113 p. ; 156 p. ; 170 p.

CAGNAT, René, « Voyage en Tunisie », *Le Tour du Monde*, 1884-1887.

CAGNAT, René et SALADIN, Henri Jules, *Voyage en Tunisie*, Paris, Hachette, 1894, 419 p.

CAGNAT, René et SALADIN, Henri Jules, *Le voyage en Tunisie de R. Cagnat et H. Saladin*, Paris, Ed. du CTHS, 2005, 557 p.

CALASSANTI MOTYLINSKI, Gustave Adolphe de, *Le Djebel Nefousa*, 1899.

CALASSANTI MOTYLINSKI, Gustave Adolphe de, *Itinéraire entre Tripoli et l'Égypte*, 1900.

CAPUS, Guillaume, *Le Toit du monde*, 1890.

CAPUS, Guillaume, *À travers le royaume de Tamerlan. Voyage dans la Sibérie occidentale, le Turkestan, la Boukharie*, 1892.

CAPUS, Guillaume, « Tchitral et les Tchitralis », *À travers le Monde*, 1895, p. 233-235.

CARON, Edmond, *Notice sur le cours du Niger entre Manambugu et Timbuktu*, Paris, L. Baudoin, 1889, 24 p.

CARON, Edmond, *De Saint-Louis au port de Tombouctou*, Paris, A. Challamel, 1891, 376 p.

CASTELLANI, Charles, *Vers le Nil français avec la Mission Marchand*, Paris, E. Flammarion, 1897, 430 p.

CASTRIES, Henry de, « Notice sur la région de l'oued Draa, avec carte au 1/1000 000 », *Bulletin de la Société de géographie*, 1880, p. 497-519.

CASTRIES, Henry de, « Notes sur Figuig, avec plan au 1/100 000 et carte au 1/200 000 », *Bulletin de la Société de géographie*, 1882, p. 401-414.

CATAT, Louis, *Voyage à Madagascar (1889-1890)*, Paris, Hachette, 1895, 436 p. (Des extraits ont été publiés dans *Le Tour du Monde* en 1893, I, p. 1-64 et 1894, I, p. 337-400).

CAZEMAJOU, Gabriel, « Note sur un voyage de Nefta à Ghadamès », *Bulletin de la Société de géographie*, 1896, p. 145.

CAZEMAJOU, Gabriel, « Journal de route », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1900.

CHAFFANJON, Jean, « Voyage à travers les llanos du Caura », *Le Tour du Monde*, 1888, II, p. 305-336.

CHAFFANJON, Jean, « Voyage aux sources de l'Orénoque », *Le Tour du Monde*, 1888, II, p. 337-384.

CHAFFANJON, Jean, *Voyage aux sources de l'Orénoque*, Paris, Société de géographie, 1888, 44 p.

CHAFFANJON, Jean, *L'Orénoque et le Caura : relation de voyages exécutés en 1886 et 1887*, Paris, Hachette & cie, 1889, 351 p.

CHAFFANJON, Jean, *Rapport sur une mission scientifique dans l'Asie centrale et la Sibérie*, Paris, Impr. nationale, 1898, 51 p.

CHAFFANJON, Jean, *Souvenirs d'un voyage à travers l'Asie centrale et la Chine*, Paris, Société nationale d'acclimatation de France, 1898, 14 p.

CHALLAYE, Félicien, *Au Japon et en Extrême-Orient*, 1905.

CHANEL, Joseph, « Voyage chez les Moï du bassin du Bla », *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1897, p. 304-340.

CHANEL, Joseph, « Voyage au Kilima-Ndjaro », *Le Tour du Monde*, 1899, p. 384-444.

CHANEL, Joseph, *Voyage au Kilima Ndjaro*, Paris, Firmin-Didot, 1900, 197 p.

CHANOINE, Charles, « Le Gourounsi », *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, 1898.

CHANOINE, Charles, « Itinéraire de la mission du Tchad », *Bulletin de la Société de géographie*, 1898.

CHANTRE, Bellonie, *À travers l'Arménie russe*, 1893.

CHANTRE, Bellonie, « À travers l'Arménie russe », *Le Tour du Monde*, 1891, I, p. 369-416 et II, p. 225-288 et 1892, I, p. 177-224 et II, p. 161-192.

CHANTRE, Bellonie, « En Asie Mineure. Souvenirs de voyage en Cappadoce », *Le Tour du Monde*, 1896, p. 409-480.

CHANTRE, Bellonie, « En Asie Mineure. Cilicie », *Le Tour du Monde*, 1898, I, p. 145-180.

CHANTRE, Ernest, *Rapport sur une mission scientifique dans l'Asie occidentale et spécifiquement dans les régions de l'Ararat et du Caucase*, 1883.

CHANTRE, Ernest, *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, 1885-1887, 4 vol. et 1 atlas.

CHANTRE, Ernest, « De Beyrouth à Tiflis », *Le Tour du Monde*, 1889, II, p. 209-304.

CHANTRE, Ernest, *Rapport sur une mission scientifique en Arménie russe*, 1893.

CHANTRE, Ernest, « L'Ararat », *Annales de Géographie*, 1893-1894, p. 81-94.

CHANTRE, Ernest, *Rapport sur une mission scientifique en Asie Mineure, spécialement en Cappadoce (1893-1894)*, 1896.

CHANTRE, Ernest, *Recherches archéologiques dans l'Asie occidentale. Mission en Cappadoce*, 1898.

CHAPER, Maurice, FOUQUÉ, Ferdinand et LÉVY, Michel, *Note sur la région diamantifère de l'Afrique australe*, Paris, G. Masson, 1880, 142 p.

CHAPER, Maurice, *Rapport sur une mission dans l'intérieur de l'Hindoustan*, 1884.

CHAPER, Maurice, *Rapport sur une mission scientifique dans le territoire d'Assinie (côte occidentale d'Afrique)*, Paris, impr. nationale, 1884, 31 p.

CHAPER, Maurice, *Extraits d'un rapport de mission sur la côte nord du Vénézuéla*, Angers, 1887.

CHAPER, Maurice, *Notes recueillies au cours d'une exploration dans l'île de Bornéo*, Paris, 1891.

CHAPER, Maurice, « Voyage à Bornéo », *Annales de géographie*, 1893-1894, p. 371-381.

CHAPER, Maurice, « Huit cents kilomètres à l'intérieur de l'île de Bornéo », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1894.

CHAPER, Maurice, *Huit cents kilomètres à l'intérieur de l'île de Bornéo, notes de voyage*, Paris, 8, rue de Tournon, 1894, 68 p.

CHARLET, Édouard, *Le Rapport du capitaine Charlet... sur une tournée exécutée d'octobre 1912 à juin 1913* (a été publié par le commandant Lehuraux, p. 187-246).

CHARMES, Gabriel, *Cinq mois au Caire et dans la basse Égypte*, 1880.

CHARMES, Gabriel, *Voyage en Palestine*, 1884 (et dans la *Revue des Deux Mondes*, 1881).

CHARMES, Gabriel, *Une ambassade au Maroc*, 1887.

CHARMES, Gabriel, *Voyage en Syrie*, 1891.

CHARNAY, Désiré, « Un voyage au Yucatan », *Le Tour du Monde*, 1862, I, p. 337-352.

CHARNAY, Désiré, « Mexico », *Le Tour du Monde*, 1862, I, p. 353-368.

CHARNAY, Désiré, *Le Mexique : souvenirs et impressions de voyage*, Paris, E. Dentu : Librairie Centrale, 1863, 439 p.

CHARNAY, Désiré, « Excursion à Madagascar », *Bulletin de la Société de géographie*, 1864, p. 414.

CHARNAY, Désiré, « Madagascar à vol d'oiseau », *Le Tour du Monde*, 1864, II, p. 193-231.

CHARNAY, Désiré, « À travers la Pampa et la cordillère. De Montevideo à Santa Rosa (Chili) », *Le Tour du Monde*, 1877, II, p. 385-416.

CHARNAY, Désiré, « À travers la Pampa », *Bulletin de la Société de géographie*, 1877, p. 57 et 71.

CHARNAY, Désiré, « A Java », *Bulletin de la Société de géographie*, 1879, p. 107.

CHARNAY, Désiré, « Six semaines à Java », *Le Tour du Monde*, 1880, I, p. 1-32.

CHARNAY, Désiré, « Six mois en Australie », *Le Tour du Monde*, 1880, I, p. 33-112.

CHARNAY, Désiré, « Mes découvertes au Mexique et dans l'Amérique du Centre », *Le Tour du Monde*, 1881, II, p. 273-336.



CHARNAY, Désiré, « Voyage au Yucatan et au pays des Lacandons », *Le Tour du Monde*, 1884, I, p. 1-96 et II, p. 33-48.

CHARNAY, Désiré, *Les anciennes villes du Nouveau monde : voyages d'explorations au Mexique et dans l'Amérique Centrale, 1857-1882*, Paris, Librairie Hachette & cie, 1885, 469 p.

CHARNAY, Désiré, « Ma dernière expédition au Yucatan », *Le Tour du Monde*, 1887, I, p. 273-320.

CHARNAY, Désiré, « Excursions au Yémen », *Le Tour du Monde*, 1898, I (avec A. Deflers), p. 265-288.

CHARNAY, Désiré, « Une excursion à l'oasis de la Hadg ou El Hota, près d'Aden. À travers le monde », *Le Tour du Monde*, 1898, p. 209-212.

CHAUTARD, Jean, *Étude sur la géographie physique et de la géologie du Fouta-Djalon et de ses abords orientaux et occidentaux*, thèse, 1905.

CHAVANNES, Édouard, « Voyage archéologique, dans la Mandchourie et la Chine septentrionale », *Bulletin du Comité de l'Asie française*, 1908, p. 135-142.

CHAVANNES, Édouard, *Missions archéologiques dans la Chine septentrionale*, 1909-1913.

CHAVANNES, Charles de, « Mission de Brazza au Congo ; exposé sommaire », *Bulletin de la Société de géographie de Lyon*, 1886.

CHAVANNES, Charles de, *Avec Brazza, souvenirs de la mission de l'ouest-africain (Mars 1883 – Janvier 1886)*, Paris, Librairie Plon, 1935, 380 p.

BERTAUD du CHAZAUD, Dr., « La Mission de Lacoste dans la Mongolie septentrionale », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1910, Vol. 1, n°1, p. 127-136.

BERTAUD du CHAZAUD, Dr., « La Mission du Commandant de Lacoste dans la Mongolie septentrionale », *Bulletin du Muséum d'histoire naturelle*, Paris, 1910, T. 16, p. 50-59.

CHERVIN, Arthur, *Mission scientifique G. de Créqui Montfort et E. Sénéchal de la Grange, Anthropologie bolivienne*, 1907-1908.

LASNET, Alexandre Bernard Étienne Antoine, CLIGNY, Adolphe, CHEVALIER, Auguste [et al.], *Une mission au Sénégal : ethnographie, botanique, zoologie, géologie*, Paris, A. Challamel, 1900, 348 p.

CHEVALIER, Auguste, « La Casamance », *Annales de géographie*, 1901, p. 165-176.

CHEVALIER, Auguste, *Un voyage scientifique à travers l'Afrique occidentale : Soudan français, Sénégal, Casamance*, Marseille, Annales de l'Institut colonial de Marseille, 1902, 159 p.

CHEVALIER, Auguste, « Mission scientifique Chari-Lac Tchad », *La Géographie*, 1903, I, p. 354-360.

CHEVALIER, Auguste, « Exploration dans le Dar el Kouti », *La Géographie*, 1903, II, p. 86-95.

CHEVALIER, Auguste, « De l'Oubangui au Tchad par le Chari », *La Géographie*, 1904, I, p. 369-379.

CHEVALIER, Auguste, *Rapport sur une mission scientifique et économique au Chari-Lac-Tchad*, Paris, Impr. nationale, 1905, 46 p.

CHEVALIER, Auguste, « L'île de San-Thomé », *La Géographie*, 1906, I.

CHEVALIER, Auguste, *Mission Chari-Lac Tchad 1902-1904 : L'Afrique Centrale Française. Récit du voyage de la mission*, Paris, Augustin Challamel, 1907, 776 p.

CHEVALIER, Auguste, « Mission Chari-Tchad (1902-1904) », *Annales de géographie*, 1908, p. 165-171.

CHEVALIER, Auguste, « La forêt vierge de la Côte d'Ivoire », *La Géographie*, 1908, I, p. 201-210.

CHEVALIER, Auguste, « Les hauts plateaux du Fouta-Djalon », *Annales de géographie*, 1909, p. 253-261.

CHEVALIER, Auguste, « La région des sources du Niger », *La Géographie*, 1909, I, p. 337-352.

CHEVALIER, Auguste, « Les massifs montagneux du nord-ouest de la Côte-d'Ivoire », *La Géographie*, 1909, II, p. 25-29.

CHEVALIER, Auguste, « Le pays des Hollis (Dahomey) », *La Géographie*, 1910, I, p. 427-433.

CHEVALIER, Stanislas, *Le haut Yang-Tse de Itchang-Fou à Ping-Chang-Hien*, 1897.

CHEVALIER, Stanislas, *La navigation à vapeur sur le haut Yang-Tse*, 1899.

CHEVALIER, Stanislas, *Atlas du haut Yang-Tse-Kiang*, 1899.

CHEVILLARD, Similien, *Siam et les Siamois*, 1889.

CHEVILLARD, Similien, *Le Siam*, Paris, Plon, 1897, 32 p.

CHEVRILLON, André, *Dans l'Inde*, 1891.

CHEVRILLON, André, *En Judée*, 1893.

CHEVRILLON, André, *Sanctuaires et paysages d'Asie*, 1905.

CHEVRILLON, André, *Marrakech dans les palmes*, 1913.

- CHOISY, Auguste, *L'Asie mineure et les Turcs en 1875 : souvenirs de voyage*, Paris, Firmin-Didot, 1876, 349 p.
- CHOISY, Auguste, *Le Sahara: souvenirs d'une mission à Goléah*, Paris, E. Plon et cie, 1881, 290 p.
- CHOISY, Auguste, *Chemin de fer transsaharien : documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie*, Paris, Impr. Nationale, 1890.
- CHOLET, Armand Pierre comte de, *Excursion en Turkestan et sur la frontière russo-afghane*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1889, 280 p.
- CHOLET, Armand Pierre comte de, *Voyage en Turquie d'Asie : Arménie, Kurdistan, Mésopotamie*, Paris, Plon, 1892, 394 p.
- CHOLET, Joseph, « Exploration du Niari-Kouilou », *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, 1888, p. 357-358.
- CHOLET, Joseph, « Missions de M. Cholet au Gabon-Congo depuis 1886 », *Compte-rendu de la Société de géographie*, 1890, p. 455-463.
- CHOLET, Joseph, « L'exploration de la Sangha », *Journal Officiel*, 10 nov. 1890.
- CHOLET, Joseph, « La haute Sangha », *Bulletin de la Société de géographie*, 1896, p. 188.
- CHOLLET, Victor, NEUVILLE, Henri, *Note préliminaire sur des mégalithes observés dans le Soddo (Abyssinie méridionale)*, s. l., s. d., 15 p. (Extrait du *Bulletin de la Société philomathique de Paris*, 1905).
- CHUDEAU, René, « D'Alger à Tombouctou par le Tchad », *La Géographie*, 1907, I, p. 261-270.
- CHUDEAU, René, « L'Aïr et la région de Zinder », *La Géographie*, 1907, I, p. 321-336.
- CHUDEAU, René, « D'In-Zize à In-Azaoua », *La Géographie*, 1907, I, p. 401-420.
- CHUDEAU, René, « Étude sur le Sahara et le Soudan », *Annales de géographie*, 1908, p. 34-55.
- CHUDEAU, René, *Le Sahara soudanais*, 1909.
- CHUDEAU, René, *À travers la Mauritanie occidentale*, 1909.
- CHUDEAU, René, « Le bassin du moyen Niger », *La Géographie*, 1910, I, p. 389-408.
- CHUDEAU, René, « L'Erg Iguidi », *La Géographie*, 1914-1915, p. 201-206.
- CHUDEAU, René, « L'Azaouad et le Djouf », *La Géographie*, 1914-1915, p. 417-436.
- CLAINE, Jules, « Un an en Malaisie », *Le Tour du Monde*, 1892, I, p. 369-400.
- CLAINE, Jules, « Porto-Rico », *Le Tour du Monde*, 1892, II, p. 417-432.

CLAINE, Jules, « Découverte de documents du culte phallique au Mexique », *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, IV<sup>o</sup> Série, Tome 4, 1893, p. 222-223.

CLAINE, Jules, « Le Popocatépetl », *Journal des Voyages*, 1896.

CLERMONT-GANNEAU, Charles, « Découverte de la ville royale chananéenne de Gezer », *Bulletin de la Société de géographie*, 1873, p. 94.

CLERMONT-GANNEAU, Charles, *La Palestine inconnue : lecture faite à l'« Institution royale de la Grande-Bretagne » (meeting du « Palestine Exploration Fund »)*, Paris, E. Leroux, 1876, 69 p.

CLERMONT-GANNEAU, Charles, « De « Jérusalem à Bir el-Main » fragment du journal d'une excursion faite en juin 1874 », *Bulletin de la Société de géographie*, 1877, I, p. 492-515.

CLOZEL, François, « De la Sangha à la Wôm », *Le Tour du Monde*, 1896, I, p. 1-36.

CLOZEL, François, « Voyage de M. F. Clozel », *Bulletin de la Société de géographie Est*, 1897, p. 28-104.

COILLARD, François, « Voyage au pays des Banyaïs au Zambèze », *Bulletin de la Société de géographie*, 1879 et 1880.

COILLARD, François et APPIA, Henry, *La mission au Zambèze : rapports présentés au comité de la Société des Missions de Paris*, Paris, J. Bonhoure, 1881, 36 p.

COILLARD, François, *Sur le Haut Zambèze, voyage et travaux de mission*, Paris, Berger-Levrault, 1898, 590 p.

COLIN, Élie, « Le climat de Madagascar », *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1895, p. 75-89.

COLIN, Élie, « Deux missions scientifiques sur les côtes occidentales et orientales de Madagascar », *La Géographie*, 1901, I, p. 89-108.

COLIN, Élie, « Triangulation de l'Emyrne », *La Géographie*, 1902, I, p. 470.

COLIN, Georges Charles Émile, « Haut-Sénégal. Exploration sur la Falémé », *Revue française de l'étranger et des colonies*, 1885.

COLIN, Georges Charles Émile, « Mes voyages au Sénégal », *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, 1886.

COLLAT, Octave, « L'Éthiopie économique » et « Atlas : itinéraires, tours d'horizon, croquis, notes géographiques et carte du lac Tana », in : DUCHESNE-FOURNET, Jean, *Mission en Éthiopie (1901-1903)*, 3 vol., 1909.

COLLENOT, « La visite au Turkestan de cinq touristes français », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1900, n<sup>o</sup>22, p. 140-170.

- COLOMB, Louis de, *Exploration des ksours et du Sahara de la province d'Oran*, 1858.
- COLOMB, Louis de, « Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent », *Revue algérienne et coloniale*, août-sept., oct. 1860.
- COLOMB, Louis de, « Notice sur le Touat, les routes qui y conduisent et celles qui le font communiquer avec Tombouctou », *Annales des Voyages*, 1860, p. 5-46.
- COLRAT de MONTROZIER, Raymond, « Les sultanats du Mbomou », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1900, p. 271-293.
- COLRAT de MONTROZIER, Raymond, « Haut-Oubangui et Mbomou », *Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, XXIV, 1900, p. 371.
- COLRAT DE MONTROZIER, Raymond et GUY, Camille, *Deux ans chez les anthropophages et les sultans du centre africain*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1902, 326 p.
- COMBANAIRE, Adolphe, *Au pays des coupeurs de tête. À travers Bornéo*, Paris, E. Plon, 1902, 389 p.
- COMBANAIRE, Adolphe, *Exploration scientifique et monographie des régions françaises du golfe de Siam*, s.l.n.d., Librairie Schneider.
- COMPIÈGNE, Alphonse de, « Voyage dans le haut-Ogooué », *Bulletin de la Société de Géographie*, 1874, VIII, p. 225-239.
- COMPIÈGNE, Alphonse de, *L'Afrique équatoriale*, 1875.
- COMPIÈGNE, Alphonse de, *Voyages, chasses et guerres*, 1876.
- COMTE, Paul, *Les N'Sakkaras, leur pays, leurs moeurs, leurs coutumes, leurs croyances, etc. : avec un glossaire n'sakkara*, Bar-le-Duc, impr. de Comte-Jacquet, 1895, 136 p.
- CONSTANTIN, Jean Robert, *L'Archimandrite Païsi et l'ataman Achinoff, une expédition religieuse en Abyssinie*, Paris, librairie de la « Nouvelle Revue », 1891, 344 p.
- CONTENSON, Guy de, *Chine et Extrême-Orient*, Paris, E. Plon, 1884, 294 p.
- COPPOLANI, Xavier, *Rapport d'ensemble sur ma mission au Soudan français : Ire partie : chez les Maures*, Paris, 1899, 34 p.
- COPPOLANI, Xavier, « La pénétration au Sahel et la question maure », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1900, p. 29-38.
- CORDIER, Henri, *Le Périphe d'Afrique : du Cap au Zambèze et à l'Océan Indien*, Paris, E. Guilmoto, 1906.
- CORNET, Charles Joseph Alexandre, *Notes sur la Côte d'Ivoire*, 1904.
- CORNET, Charles Joseph Alexandre, *Au Tchad. Trois ans chez les Senoussistes, les Ouadaiens et les Kirdis*, 1910.

CORTIER, Maurice, « De Tombouctou à Taoudéni », *La Géographie*, 1906, II, p. 317-342.

CORTIER, Maurice, « L'Adrar des Iforas », *La Géographie*, 1908, I, p. 265-280.

CORTIER, Maurice, *Nos confins sahariens. Étude d'organisation militaire. Mission Arnaud-Cortier*, 1908.

CORTIER, Maurice, *D'une rive à l'autre du Sahara. Carnet de route de la mission*, 1908.

CORTIER, Maurice, « Exploration au Sahara », *La Géographie*, 1909, II, p. 155-164.

CORTIER, Maurice, « À travers les vilayets de l'Asie mineure », *La Géographie*, 1914, I, p. 23-33.

DURIEU DE MAISONNEUVE, Michel Charles et COSSON, Ernest, *Exploration scientifique de l'Algérie*, Paris, Impr. impériale, 1846-1867. 3 vol.

COSSON, Ernest, *Itinéraire d'un voyage botanique en Algérie*, Paris, Société botanique de France, 1857, 107 p.

COTTES, Anthony, « Voyage de Hanoï à Saïgon par Luang Prabang et la chaîne annamitique », *Annales de géographie*, 1905, p. 281-283.

COTTES, Anthony, « Les confins du sud-Cameroun et du Congo français », *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, 1908, p. 276-284.

COTTES, Anthony, « La Guinée espagnole », *Annales de géographie*, 1909, p. 433-450.

COTTES, Anthony, *La mission Cottés au sud-Cameroun (1905-1908)*, Paris, E. Leroux, 1911, 252 p.

COUDREAU, Henri, *Les Richesses de la Guyane française*, Cayenne, Impr. du gouvernement, 1883, 184 p.

COUDREAU, Henri, *Le territoire contesté entre la France et le Brésil : conférence faite à la Société de géographie de Lille, le 22 novembre 1885*, Lille, Impr. de L. Danel, 1885, 32 p.

COUDREAU, Henri, *La France équinoxiale*, Paris, [s.n.], 1886-1887, 2 vol. (436, 495 p.) (1 - *Études sur les Guyanes et l'Amazonie* ; 2 - *Voyage à travers les Guyanes et l'Amazonie*).

COUDREAU, Henri, *Voyage au Rio Branco, aux Montagnes de la Lune, au haut Trombetta, (Mai 1884-avril 1885.)*, Rouen, impr. de E. Cagniard, 1886, 135 p. (Extrait du *Bulletin de la Société normande de géographie*).

COUDREAU, Henri, « Le Counani et le Mapa », *Bulletin de la Société de géographie*, 1889, p. 396.

COUDREAU, Henri, « Le contesté franco-brésilien », *Bulletin de la Société de géographie*, 1890, p. 299.

- COUDREAU, Henri, « Notes sur les cinquante-trois tribus de Guyane », *Bulletin de la Société de géographie*, 1891, p. 116.
- COUDREAU, Henri, « Chez nos Indiens », *Le Tour du Monde*, 1892, I.
- COUDREAU, Henri, *Chez nos Indiens, quatre années dans la Guyane française (1887-1891)*, Paris, Hachette, 1893, 614 p.
- COUDREAU, Henri, « Aperçu général des Tumuc Humac », *Bulletin de la Société de géographie*, 1893, p. 29.
- COUDREAU, Henri, *Voyage au Tapajoz, 28 juillet 1895-7 janvier 1896*, Paris, A. Lahure, 1897, 215 p.
- COUDREAU, Henri, *Voyage au Tocantins-Araguya, 31 décembre 1896-23 mai 1897*, Paris, A. Lahure, 1897, 298 p.
- COUDREAU, Henri, *Voyage au Xingú, 30 mai 1896-26 octobre 1896*, Paris, A. Lahure, 1897, 230 p.
- COUDREAU, Henri, *Voyage entre Tocantins et Xingú. 3 avril 1898-3 novembre 1898*, Paris, A. Lahure, 1899, 209 p.
- COUDREAU, Octavie, *Voyage au Trombetas, (7 août-25 novembre 1899)*, Paris, A. Lahure, 1900, 144 p.
- COUDREAU, Octavie, *Voyage au Cuminá, (20 avril 1900-7 septembre 1900)*, Paris, A. Lahure, 1901, 192 p.
- COUDREAU, Octavie, *Voyage au Rio Curua*, Paris, A. Lahure, 1903, 3 t. en 1 vol., 144, 166, 151 p.
- COUDREAU, Octavie, *Voyage au Maycuru, (5 juin 1902-12 janvier 1903)*, Paris, Lahure, 1903.
- COUNILLON, Henri, *Résultats de la mission géologique et minière du Yunnan méridional (septembre 1903-janvier 1904)*, Paris, H. Dunod, 1907, 211 p.
- COUNILLON, Henri, *Résultats de la Mission géologique et minière du Yunnan méridional (septembre 1903-janvier 1904). Note sur la géologie de la région de Po-Si, Lou-Nan, Mi-Leu, Tou-Tza, A-Mi-Tchéou*, Paris, H. Dunod et E. Pinat, 1907, 20 p. (Extrait des *Annales des mines*, avril 1907.).
- COUPÉ, « Reconnaissance faite dans la région de Bangui », *Revue coloniale*, janv.-fév., 1903, p. 403-406.
- COURANT, Maurice, *Souvenir de Séoul, Corée*, Paris, 1900.

- COURANT, Maurice, *En Chine: mœurs et institutions, hommes et faits*, Paris, F. Alcan, 1901, 275 p.
- COURANT, Maurice, « La Corée », in : MADROLLE, Claudius, *Chine du Nord et Vallée du Fleuve Bleu : Corée*, Paris, Hachette, 1911, 454 p.
- COURTY, Georges, *Explorations géologiques dans l'Amérique du Sud, suivies de tableaux météorologiques*, 1907.
- MORTILLET, Adrien de et COURTY, Georges, *Fouilles archéologiques à Tiahuanaco*.
- COUSTOLLE, « Extrait du rapport du lieutenant C. sur son voyage dans le Yang-tse-Kiang entre Hankéou et I-chang », *Annales Hydro.*, 1891, n°726, p. 161-163.
- COUTIÈRE, Henri, *Histoire naturelle de la mer Rouge*, Paris, Édition Revue scientifique, 1901, 36 p. (Extrait de la *Revue scientifique*, 6 avril 1901).
- CRAMPPEL, Paul, « Le voyage d'exploration de M. Paul Crampel dans le nord du Congo français », *Bulletin de la Société de géographie*, 1890, p. 534-552.
- CRÉQUI-MONTFORT, Georges de, « Exploration en Bolivie », *La Géographie*, 1904, I, p. 79-86.
- CRÉQUI-MONTFORT, Georges de et SÉNÉCHAL DE LA GRANGE, E., *Rapport sur une mission scientifique en Amérique du Sud: (Bolivie, République Argentine, Chili, Pérou)*, Paris, Impr. nationale, 1904.
- CUPET, Pierre, « Chez les populations sauvages du sud de l'Annam », *Le Tour du Monde*, 1893, I, p. 177-256.
- CUPET, Pierre, « La grande carte d'Indochine », *Annales de géographie*, 1892-1893, p. 433.
- CUPET, Pierre, « Voyage au Laos et chez les sauvages du sud-est de l'Indochine », in : *Mission Pavie*, III, 1900.
- CUREAU, Adolphe, « Pays Zandés, états Zandés », *Revue coloniale*, 1899-1900.
- CUREAU, Adolphe, « Travaux astronomiques et topographiques de la mission de délimitation Congo-Cameroun », *La Géographie*, 1905, I, p. 97-107.
- CUREAU, Adolphe Louis, *Les sociétés primitives de l'Afrique équatoriale*, Paris, A. Colin, 1912, 420 p.
- DALMAS, Raymond de, *Les Japonais, leur pays et leurs mœurs, voyage autour du monde*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1885, 338 p.
- DALMAS, Raymond de, *Japon et Japonais*, Paris, H. Gautier, 1895, 36 p.
- DARMESTER, James, *Lettres sur l'Inde : à la frontière afghane*, Paris, A. Lemerre, 1888, 355 p.



- DAUTREMER, Joseph, *Le Yang-Tse*, 1911.
- DAUTREMER, Joseph, « L'île de Formose », *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, Paris, 1913, p. 164-171.
- DAUTREMER, Joseph, « La mission de M. Dautremere en Extrême-Orient (Mandchourie) », *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, Paris, 1913, p. 606-612.
- DAUVERGNE, Henri, « Exploration dans l'Asie centrale », *Bulletin de la Société de géographie*, 1892, p. 5-40.
- DAVID DE MAYRÉNA, Charles Marie, *Souvenirs de la Cochinchine*, 1871.
- DAVID, Armand, *Journal de mon troisième voyage d'exploration dans l'empire Chinois*, Paris, Hachette et cie, 1875, 383 et 348 p.
- DAVID-NÉEL, Alexandra, *Voyage d'une Parisienne à Lhassa : à pied et en mendiant de la Chine à l'Inde à travers le Tibet*, Paris, Plon, 2008, 372 p. [1<sup>re</sup> édition 1927].
- DAVID-NÉEL, Alexandra, *Grand Tibet. Au pays des brigands gentilshommes*, Paris, Plon, 1933, 259 p.
- DAVID-NÉEL, Alexandra, *Sous des nuées d'orage*, Paris, Plon, 1940, 281 p.
- DAVID-NÉEL, Alexandra, *A l'Ouest barbare de la vaste Chine*, Paris, Plon, 1947, 302 p.
- DAVID-NÉEL, Alexandra, *Journal de voyage. 1- Lettres à son mari (11 août 1904-27 décembre 1917)*, Paris, Plon, 1975, 445 p.
- DAVID-NÉEL, Alexandra, *Journal de voyage. 2- Lettres à son mari (14 janvier 1918-31 décembre 1940) : de la Chine à l'Inde en passant par le Tibet*, Paris, Plon, 1976, 359 p.
- DEBAY, Victor, « Mission Debay », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, T. 17, janvier 1896, p. 517-518.
- DEBAY, Victor, *Étude sur les communications en Annam*, Paris, H. Charles-Lavauzelle, 1903, 22 p.
- DEBAY, Victor, *Un Sanatorium pour l'Annam central*, Paris, H. Charles-Lavauzelle, 1904, 43 p.
- DECAZES, Eugène, « Chez les Batékés », *Revue d'ethnographie*, 1885, p. 160-168.
- DECAZES, Eugène, « Le Haut-Oubangui », *Bulletin de la Société normande de géographie*, 1895, p. 331-347.
- DECAZES, Eugène, « Le Haut-Oubangui », *Comptes rendus de la Société de géographie*, 1895, p. 283-284.
- DECLÉ, Lionel, « Rapport sommaire sur les travaux de la mission Dècle », *Bulletin de géographie historique et descriptive du CTHS*, 1894, p. 112-117.

- DECLÉ, Lionel, *Three years in the savage Africa*, London, 1898 (avec une préface de H. M. Stanley).
- DECOEUR, Henry Alexis, « La mission Decoeur dans le Borkou », *Annales de géographie*, 1894-1895, p. 219-221.
- DECOEUR, Henry Alexis, « Du Dahomey au Niger. La mission du commandant Decoeur », *À Travers le Monde*, 1895, II, p. 469-472.
- DEFLERS, Albert, *Voyage au Yémen : journal d'une excursion botanique faite en 1887 dans les montagnes de L'Arabie heureuse*, Paris, P. Klincksieck, 1889, 246 p.
- DEFLERS, Albert, « Géographie botanique : la végétation de l'Arabie tropicale au-delà du Yémen », *Revue d'Égypte*, 1894.
- DEFLERS, Albert, « Excursions au Yémen », *Le Tour du Monde*, 1898, p. 265-288.
- DELAFOSSÉ, Maurice, *Les frontières de la Côte d'Ivoire : de la Côte d'Or, et du Soudan*, Paris, Masson et cie, 1908, 256 p.
- DELAFOSSÉ, Maurice, *Haut-Sénégal-Niger (Soudan français). Séries d'études*, Paris, E. Larose, 1912. 3 vol. (réédité en 1972).
- DELAPORTE, Louis, *Album pittoresque du voyage d'exploration en Indochine*, Paris, Hachette, 1873.
- DELAPORTE, Louis, « Le Cambodge et les régions inexplorées de l'Indochine centrale », *Bulletin de la Société de géographie*, février 1875, p. 193-202.
- DELAPORTE, Louis, *Voyage au Cambodge : l'architecture khmère*, Paris, C. Delagrave, 1880, 462 p.
- DELAPORTE, Louis, « La grande voie commerciale de l'Indochine, le Mékong et la navigation à vapeur », *Revue de géographie*, sept. 1891.
- DELAPORTE, Louis, *Les monuments du Cambodge : études d'architecture khmère*, Paris, E. Leroux, 1914-1924, 2 vol.
- DELBREL, Gabriel, « Notes sur le Tafilalet », *Bulletin de la Société de géographie*, 1894, p. 199-227.
- DELBREL, Gabriel, « De Fès à l'Oranie », *La Géographie*, 1900, II, p. 167-182.
- DELEVOYE, Marcel, *En Afrique centrale (Niger, Bénoué, Tchad)*, 1906.
- DELMAS, Émile, *Égypte et Palestine*, 1896.
- DELMAS, Émile, *Java, Ceylan, les Indes. Excursion sous l'équateur et la zone torride*, 1897.
- DERRÉCAGAIX, Victor, *Le sud de la province d'Oran*, 1877.
- DERRÉCAGAIX, Victor, « In-Salah », *La Géographie*, 1900, I, p. 141-146.

DESCHAMPS, Émile, *Carnet d'un voyageur, au pays des Veddas-Ceylan*, Paris, Société d'éditions scientifiques, 1892, 492 p.

DESCHAMPS, Émile, « Les Iles Wallis », *Le Tour du Monde*, 1885, I, p. 273-288.

DESCHAMPS, Émile, *Au Harem : notes, croquis, souvenirs, impressions : carnet d'un voyageur*, Paris, Société libre d'édition des gens de lettres, 1897, 377 p.

DESCHAMPS, Émile, *La vie mystérieuse des mers*, Paris, Seheleicher frères, 1898, 205 p.

DESCHAMPS, Émile, *Carnet d'un voyageur. En Palestine : dans les districts de Saïda et de Jaffa, huit jours à Jérusalem*, Paris, J. Maisonneuve, 1903, 298 p.

DESCHAMPS, Émile, « Promenade à l'île de poulo-Pinang », *Le Tour du Monde*, 1903, I, p. 133-144.

DESCHAMPS, Émile, « Changhaï, la métropole chinoise », *Le Tour du Monde*, 1905, p. 265-288.

DESCHAMPS, Émile, « Sur la côte de Malabar », *Le Tour du Monde*, 1908, p. 505-552.

DESFONTAINES, Jules, *Quarante jours dans le désert, conférence sur le Sahara tunisien, faite à la Société de géographie de Nantes, le 21 novembre 1889*, Nantes, impr. de L. Mellinet, 1889, 47 p.

DESFONTAINES, Jules, *Autour de l'hémisphère austral. Ire partie. Les îles de l'Océan indien. Au pays des Wallabies, récits de voyage faits à la Société de géographie de Nantes, le 20 novembre 1890 et le 15 janvier 1891. 2e partie. Les îles enchantées de la Polynésie. Légendes inédites. Récits de voyage faits à la Société de géographie de Nantes, le 16 avril et le 21 mai 1891.*, Nantes, impr. de L. Mellinet, 1891, 196 p.

DESFONTAINES, Jules, *Quarante mois de voyage avec une rente de cent francs par mois. 18,000 lieues à travers le monde*, Paris, Lecène, Oudin et Cie, 1892, 452 p.

DESFONTAINES, Jules, *À travers l'Amérique. Récit de voyage fait aux sociétés de géographie de Bordeaux, Saint-Nazaire et Nantes, les 26, 28 avril et 5 mai 1893*, Nantes, impr. de L. Mellinet, 1893, 44 p.

DESPLAGNES Louis, « La région du moyen-Niger », *Annales de géographie*, 1906, p. 177-180.

DESPLAGNES, Louis, *Le plateau central nigérien. Une mission archéologique et ethnographique au Soudan français, avec une étude anthropologique par Hamy et une note minéralogique par Lacroix*, 1907.

DESPLAGNES, Louis, « Sur la découverte de divers gisements d'archéologie préhistorique en Guinée française », *Bulletin de géographie historique et descriptive du CTHS*, 1907.

- DESSIRIER DE PAUWEL, R., « De Bangui à Carnot et retour », *Revue coloniale*, mars-avril 1902, p. 531-550.
- DESSIRIER, Jean, *À travers les Marches révoltées. Ouest chinois. Yunnan, Se-Tchouen, marches tibétaines*, 1923.
- DESTENAVE, Georges, « Reconnaissance de la région du Tchad », *La Géographie*, 1903, I, p. 157-161.
- DESTENAVE, Georges, « Exploration des îles du Tchad », *La Géographie*, 1903, I, p. 421-426.
- DEVAUX, Eugène Ernest Albert, *Deux ans dans le Haut-Oubangui*, Vichy, Imp. P. Vexenat, 1913, 78 p.
- DEYROLLE, Théophile, « Voyage dans le Lazistan et l'Arménie », *Le Tour du Monde*, 1875, I, p. 1-32, II, p. 257-288 et 1876, I, p. 369-416.
- DEYROLLE, Théophile, « Rapport sur une mission scientifique en Asie Mineure », *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 3e série, tome 2, 1875, p. 357-376.
- DIEULAFOY, Jane, « La Perse, la Chaldée et la Susiane », *Le Tour du Monde*, 1883, I, p. 1-80, II, p. 81-160, 1884, I, p. 145-224, II, p. 97-144, 1885, I, p. 81-160, 1886, I, p. 49-112.
- DIEULAFOY, Jane, *La Perse, la Chaldée et la Susiane*, Paris, Hachette et Cie, 1887, 739 p.
- DIEULAFOY, Jane, « A Suse (1884-1886). Journal des fouilles », *Le Tour du Monde*, 1887, II, p. 1-96, 1888, I, p. 1-80.
- DIEULAFOY, Jane, *Une Amazone en Orient : du Caucase à Persépolis 1881-1882*, Paris, Phébus, 1989, 407 p.
- DIEULAFOY, Jane, *L'Orient sous le voile : de Chiraz à Bagdad 1881-1882*, Paris, Phébus, 1990, 336 p.
- DIEULAFOY, Marcel, *Fouilles de Suse : Campagne 1884-1885*, Paris, E. Leroux, 1885, 22 p.
- DIEULAFOY, Marcel, *Fouilles de Suse (Campagne de 1885-86)*, Paris, Leroux, 1887.
- DIEULAFOY, Marcel, *L'acropole de Suse : d'après les fouilles exécutées en 1884, 1885, 1886*, Paris, Hachette, 1890-1892.
- DIGUET, Léon, « Exploration de M. Diguët en Basse-Californie », *À travers le Monde*, 1895, p. 261-264.
- DIGUET, Léon, *Note sur une exploration de la Basse-Californie*, Paris, Impr. nationale, 1895, 3 p. (Extrait du *Bulletin du Muséum d'histoire naturelle*. 1895. n°2).

DIGUET, Léon, *Rapport sur une mission scientifique dans la Basse-Californie*, Paris, Impr. nationale, 1898, 53 p. (Extrait des *Nouvelles archives des missions scientifiques*. T. IX).

DIGUET, Léon, *Note sur certaines pyramides des environs d'Ixtlan (Mexique)*, Paris : Masson, 1899, 8 p. (Extrait de *L' Anthropologie*. T. IX).

DIGUET, Léon, *Contribution à l'étude ethnographique des races primitives du Mexique. La sierra du Nayarit et ses indigènes*, Paris, Impr. nationale, 1899, 64 p. (Extrait des *Nouvelles archives des missions scientifiques*. T. IX).

DONNET, Gaston, *Une mission au Sahara occidental : du Sénégal au Tiris, Trarza-Elib, Oulad-bou-Seba, Oulad-Delim, Yahia-ben-Osman*, Paris, Challamel, 1896, 88 p.

DONNET, Gaston, *En Sahara : à travers le pays des Maures nomades*, Paris, L. H. May, 1897, 307 p.

DONNET, Gaston, *En Chine, 1900-1901*, Paris, P. Ollendorff, 1902, 380 p.

DONNET, Gaston, *De l'Amazone au Pacifique par la Pampa et les Andes*, Paris, C. Delagrave, 1906, 310 p.

DOULIOT, Henri, « Journal du voyage fait sur la côte ouest de Madagascar, 1891-1892 », *Bulletin de la Société de géographie*, 1893, 1895, 1896.

DOULS, Camille, « Cinq mois chez les Maures nomades du Sahara occidental », *Le Tour du Monde*, 1888, p. 177-224.

DOULS, Camille, « Voyage d'exploration à travers le Sahara occidental et le sud-marocain », *Bulletin de la Société de géographie*, 1888, p. 437.

DOUMET-ADANSON, Napoléon, *Rapport sur une mission scientifique en Tunisie*, 1878.

DOUMET-ADANSON, Napoléon, *Projet de création en Algérie et en Tunisie d'une mer dite intérieure*, 1885.

DOUMET-ADANSON, Napoléon, *Exploration scientifique de la Tunisie. Rapport*, 1888.

DOURNEAUX-DUPERÉ, Norbert, « Journal de voyage au Sahara », *Bulletin de la Société de géographie*, 1874, p. 119-170.

DOUTTÉ, Edmond, « Figuig », *La Géographie*, 1903, I, p. 177-202.

DOUTTÉ, Edmond, *Marrakech*, 1905.

DOYNEL, Louis, « Japonaiseries de printemps », *Le Tour du Monde*, 1913, p. 277-300.

DROT, Louis, « Notes sur le haut-Dahomey », *La Géographie*, II, 1904, p. 267-286.

DU BOURG DE BOZAS, comtesse Marguerite, *Mon tour du monde. Les Indes, la Chine, le Japon*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1902, 524 p.

- DU BOURG DE BOZAS, Robert, *Mission scientifique Du Bourg de Bozas : De la Mer Rouge à l'Atlantique à travers l'Afrique tropicale (octobre 1900-mai 1903) : carnets de route*, Paris, Rudeval, 1906, 429 p.
- DU BOURG DE BOZAS, Robert, *Lettres de voyage : De la Mer Rouge à l'Atlantique (1901-1903)*, L'Harmattan, 2013, 128 p.
- DU PATY DE CLAM, A., « Étude sur le Djerid », *Bulletin de géographie historique et descriptive du CTHS*, 1893, p. 283-338.
- DU PATY DE CLAM, A., « Étude sur le Bled Tarfaoui », *Bulletin de géographie historique et descriptive du CTHS*, 1897, p. 408-424.
- DU PATY DE CLAM A., « Étude sur les indigènes du Baoulé », *Bulletin de géographie historique et descriptive du CTHS*, 1898, p. 335-344.
- DUBARD, Maurice, *Le Japon pittoresque*, Paris, Plon, 1879, 387 p.
- DUBARRY, Armand, *Voyage au Dahomey*, 1879.
- DUBARRY, Armand, *Aventures d'un officier français au Tchad*, 1892.
- DUBOIS, Félix, *La Vie au continent noir*, Paris, J. Hetzel, 1893, 301 p.
- DUBOIS, Félix, *Tombouctou la mystérieuse*, Paris, Flammarion, 1897, 420 p.
- DUBOIS, Félix, *Notre beau Niger*, Paris, E. Flammarion, 1911, 299 p.
- DUBROUILLET, J., « Reconnaissance sur l'Ogooué », *La Géographie*, 1910, II, p. 289-300.
- DUCHESNE-FOURNET, Pierre, « L'Afrique Occidentale Française. Ses voies commerciales. Ses produits », *Supplément du Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, n°30, 1908, p. 785-864 et *La Géographie*, n°18, 1908, p. 75-77.
- DUCHESNE-FOURNET, Pierre, « Du Tonkin à Han-Kéou par le Yunnan et le Se-Tchouen », *Bulletin du Comité de l'Asie française*, janvier 1910, p. 24-32 (conférence faite le 26 nov. 1909).
- DUCHESNE-FOURNET, Jean, *Mission en Éthiopie (1901-1903)*, 3 vol., 1909.
- DUCROCQ, Georges, *Pauvre et douce Corée*, 1904.
- DUCROCQ, Georges, *Du Kremlin au Pacifique*, 1905.
- DUJOUR, François, « La zone frontière Congo-Cabinda d'après les travaux de la commission franco-portugaise de la délimitation », *La Géographie*, 1902, I, p. 58-60.
- DUJOUR, François, « Rapport de la mission », *Revue coloniale*, 1902, p. 607-624.
- DUJOUR, François, « Notes sur le Moyen Chari, Bahr Salamat et Aouk », *Revue coloniale*, 1906, p. 1-20.

DUJOUR, François, « De la moyenne Sangha au bas Ogooué », *La Géographie*, 1909, II, p. 273-280.

DUMOUTIER, Gustave, « Notes sur la Rivière noire et le mont Ba-Vi », *Bulletin de géographie historique et descriptive du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1890, p. 150-209.

DUMOUTIER, Gustave, *Étude historique et archéologique sur Côté-Loa*, 1893.

DUMOUTIER, Gustave, *Étude historique et archéologique sur Hoa-Lu*, 1893.

DUMOUTIER, Gustave, « Rapport sur ma mission scientifique dans l'Indochine (1886-1896) », *Bulletin de géographie historique et descriptive du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1896, p. 368-384.

DUPARQUET, Charles, « Voyage dans la Guinée méridionale », *Les Missions catholiques*, 1868.

DUPARQUET, Charles, « Voyage des PP. Duparquet, Baur et Horner dans l'Oukami », *Les Missions catholiques*, 1872.

DUPARQUET, Charles, « Voyage au Zaïre », *Bulletin de la Société de géographie*, 1876, p. 412-426.

DUPARQUET, Charles, « Le Damaraland », *Bulletin de la Société de géographie*, 1880, T. 20, p. 459-462.

DUPARQUET, Charles, « Voyage en Cimbébasie », *Les Missions catholiques*, 1880.

DUPUIS, Jean, « Voyage au Yun-Nan », *Bulletin de la Société de géographie*, 1877, II, p. 5-57 et p. 151-185.

DUPUIS, Jean, *L'ouverture du Fleuve Rouge au commerce et les événements du Tong-Kin, 1872-1873 : Journal de voyage et d'expédition*, Paris, Challamel aîné, 1879, 324 p.

DUPUIS, Jean et GROS, Jules, *La conquête du Tong-Kin par vingt-sept Français commandés par Jean Dupuis*, Paris, Dreyfous, 1880, 315 p.

DUPUIS, Jean, *La pacification du Tong-Kin*, Paris, Delagrave, 1886, 19 p.

DURAND-FARDEL, Maxime, *Une mission médicale en Chine (1875-1876)*, 1877.

DURAND-FARDEL, Laure, *De Marseille à Shanghai et Yedo. Récits d'une Parisienne*, 1879.

DURET, Théodore, *Voyage en Asie. Le Japon, la Chine, la Mongolie, Java, Ceylan, l'Inde*, 1874.

DURRIEUX, Alcée et FAUVELLE, R., *Samarkand la bien gardée*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1901, 304 p.

DURRIEUX, Alcée, « Les grandes villes du Turkestan », *Bulletin de la Société de géographie d'Alger*, 1903.

DUTREUIL DE RHINS, Jules, *La côte d'Annam et la province de Hué*, Paris, C. Delagrave, 1878, 31 p.

DUTREUIL DE RHINS, Jules, *Le Royaume d'Annam et les Annamites*, Paris, Plon, 1879.

DUTREUIL DE RHINS, Jules, *Carte de l'Indochine orientale*, 1881.

DUTREUIL DE RHINS, Jules, « Note sur les derniers voyages de Monsieur de Brazza », *Bulletin de la Société de géographie*, 1881, T. II.

DUTREUIL DE RHINS, Jules, « L'Ogooué, nouvelles de la mission de Brazza », *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, T. VI, 1883-1884.

DUTREUIL DE RHINS, Jules, *La mission de Brazza dans l'Ouest Africain*, Bordeaux, G. Gounouilhou, 1884 (extrait du *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux*).

DUTREUIL DE RHINS, Jules, « La mission de Monsieur de Brazza dans l'Ouest Africain en 1883 », *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, 1884.

DUTREUIL DE RHINS, Jules, « La mission de Monsieur de Brazza dans l'Ouest Africain », *Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, 1884.

DUTREUIL DE RHINS, Jules, « Le Mancongo, Ouest Africain ou Congo Français », *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, T. VII, 1884-1885.

DUTREUIL DE RHINS, Jules, *Carte du cours de l'Ogooué*, 1884.

DUTREUIL DE RHINS, Jules, *La mission de Brazza dans l'Ouest africain*, 1884.

DUTREUIL DE RHINS, Jules, *Le Congo français*, Paris, E. Dentu, 1885.

DUTREUIL DE RHINS, Jules, *Notes sur les derniers voyages de Monsieur de Brazza dans les bassins de l'Ogooué et du Congo*, Paris, De Martinet, 1888.

DUTREUIL DE RHINS, Jules, *L'Asie Centrale : Tibet et régions limitrophes*, Paris, E. Leroux, 1889.

DUVEYRIER, Henri, « Excursion dans le sud de la Tunisie », *Revue algérienne et coloniale*, 1860, p. 413-416.

DUVEYRIER, Henri, *Exploration du Sahara*, Paris, Challamel aîné, 1864, 499 p.

DUVEYRIER, Henri, « La dernière partie inconnue du littoral de la Méditerranée : le Rif », *Bulletin de géographie historique et descriptive du CTHS*, 1887, p. 127-149.

DUVEYRIER, Henri, *Journal d'un voyage dans la province d'Alger février, mars, avril 1857*, Paris, Challamel, 1900, 84 p.



- DUVEYRIER, Henri, *Sahara algérien et tunisien : journal de route*, Paris, A. Challamel, 1905, 214 p.
- DYBOWSKI, Jean, *L'extrême sud algérien. Contribution à l'histoire naturelle de cette région*, Angers, Impr. Burdin, 1892, 56 p.
- DYBOWSKI, Jean, « La mission Crampel », *Le Tour du Monde*, 1892, II, p. 1-64.
- DYBOWSKI, Jean, *La route du Tchad, de Loango au Chari*, Paris, Didot & Cie, 1893, 237 p.
- DYBOWSKI, Jean, « La mission J. Dybowski vers le Tchad », *Le Tour du Monde*, 1893, I, p. 113-176.
- DYBOWSKI, Jean, *Le Congo méconnu*, Paris, Hachette, 1912, 294 p.
- DYÉ, Alfred, « Les voies de transport dans le haut-Oubangui », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1899, p. 305-314.
- DYÉ, Alfred, « Positions géographiques en Afrique centrale (mission Marchand, 1896-1899) », *La Géographie*, 1901, II, p. 297-320.
- DYÉ, Alfred, « Le Bahr el-Ghazal », *Annales de géographie*, 1902, p. 315-338.
- DYÉ, Alfred, « Reconnaissance du fleuve Sébou par la mission Dyé au Maroc (par E. Pobéguin) », *La Géographie*, 1906, II, p. 181-184.
- EBERHARDT, Isabelle, *Notes de route*, 1908.
- ÉMILY, Jules, *Rapport médical sur la mission Marchand, de Loango à Djibouti, par Fachoda (1896-1899)*, Paris, Impr. nationale, 1900, 74 p.
- ÉMILY, Jules, *Mission Marchand, journal de route du Dr J. Emily*, Paris, Hachette, 1913, 378 p.
- ÉMILY, Jules, *Fachoda. Mission Marchand, 1896-1899*, Paris, Hachette, 1935, 252 p.
- ENSELME, Hippolyte, *À travers la Mandchourie. Le chemin de fer de l'Est chinois. Mission Bouillane de Lacoste*, Paris, J. Rueff, 1903, 202 p.
- ERRINGTON de la CROIX, John, *Les Mines d'étain de Péрак (presqu'île de Malacca)*, Paris, Impr. nationale, 1882, 79 p.
- ERRINGTON de la CROIX, John, « Les Sakayes de Péрак », *Revue d'ethnographie*, juin-août 1882.
- ERRINGTON de la CROIX, John, « Le royaume de Péрак », *Bulletin de la Société de géographie*, 1883, p. 333.
- ERRINGTON de la CROIX, John, « Sept mois au pays de l'étain, Péрак », *Bulletin de la Société de géographie*, 1885, p. 394-432.

- ERRINGTON de la CROIX, John, *Note sur la géographie politique et la situation économique de la péninsule malaise en 1887*, Paris, E. Leroux, 1888, 46 p.
- ERRINGTON de la CROIX, John, *Rapport sur les mines d'étain de Selangor et les concessions de Ayer-Itam, Pataling, Batu*, Paris, impr. de F. Levé, 1888, 19 p.
- EYSSÉRIC, Joseph, « Notes sur les rapides du Yang-Tsé », *Annales de géographie*, 1895-1896, p. 522-526.
- EYSSÉRIC, Joseph, « Côte-d'Ivoire. Exploration du Bandama », *Annales de géographie*, 1897-1898, p. 273-277.
- EYSSÉRIC, Joseph, *Rapport sur une mission scientifique à la Côte d'Ivoire*, 1899.
- EYSSÉRIC, Joseph, « Exploration et captivité chez les Gouros », *Le Tour du Monde*, 1900, p. 73-108.
- FABERT, Léon, « Voyage dans le pays des Trarza et dans le Sahara occidental », *Bulletin de la Société de géographie*, 1892, p. 375-392.
- FARRÈRE, Claude, *Mes Voyages. La promenade d'Extrême-Orient, de Marseille à Saïgon. En Indo-Chine. En Chine. Les Chinois peints par eux-mêmes. Au Japon. Le Vieux Japon. Le Japon nouveau*, Paris, impr. emmerlé, Petit et Cie ; Ernest Flammarion, s. d., 283 p.
- FAUQUE, Paul, « Rapport sur un voyage à Sumatra, province des Siaks et province d'Atchin », *Archives des Missions Scientifiques*, XII, 1886.
- FAURE, Jacques, *Route de Yunnan-fou à Bhamé (Birmanie). Itinéraire relevé par M. Jacques Faure en Juin-Juillet-Août 1901*. (document cartographique).
- FAUVEL, Albert Auguste, *Promenade d'un naturaliste dans l'archipel des Chusan*, 1880.
- FAUVEL, Albert Auguste, *Kurrachee et Bombay, souvenirs de voyage*, 1892 (Extrait de la *Revue française de l'étranger et des colonies*).
- FAUVEL, Albert Auguste, *La province chinoise du Chantoung*, 1892.
- FAUVEL, Albert Auguste, *La péninsule malaise, ressources et avenir*, 1893.
- FAUVEL, Albert Auguste, *Étude de cartographie sur l'archipel des Seychelles*, Paris, impr. Chaix, 1893, 17 p.
- FAUVEL, Albert Auguste, *Les séricigènes sauvages de la Chine*, 1895.
- FAUVEL, Albert Auguste, « Tché-nampo, nouveau port coréen », *Bulletin de la Société de géographie*, 1898, p. 489.
- FAUVEL, Albert Auguste, « Hong-Kong agrandi », *Comptes rendus de la Société de géographie*, 1898, p. 298-300.

FAUVEL, Albert Auguste, « Le nouveau port de San-tou-ao », *La Géographie*, 1900, I, p. 385-388.

FAUVEL, Albert Auguste, *La Corée*, 1904 (Extrait du *Bulletin du Comité de l'Asie française*).

DURRIEUX, Alcée et FAUVELLE, R., *Samarkand la bien gardée*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1901, 304 p.

FÉRIS, Docteur, *La Côte des Esclaves*, 1879.

FÉRIS, Docteur, *Description de Wydah et de Lagos*, 1880.

FLAMAND, Georges, *De l'Oranie au Gourara, notes de voyage*, 1898.

FLAMAND, Georges, « La traversée de l'Erg Occidental », *Annales de géographie*, 1899, p. 231-241.

FLAMAND, Georges, « Une mission d'exploration scientifique au Tidikelt », *Annales de géographie*, 1899-1900, p. 233-242.

FLAMAND, Georges, *Nouvelles recherches sur le préhistorique dans le Sahara et le haut pays oranais*, 1906.

FLAMAND, Georges, *Recherches géologiques et géographiques sur le haut pays de l'Oranie et sur le Sahara*, 1911, Thèse de sciences.

FLATTERS, Paul, *Première mission Flatters. Historique et rapport*, 1882.  
*Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie par le Lieutenant-colonel Flatters : journal de route, rapports des membres de la mission, correspondance*, Paris, Imprimerie nationale, 1884, 442 p.

FLOTTE-ROQUEVAIRE, René de, « Note cartographique », in : SEGONZAC, *Voyage au Maroc*, 1899-1901.

FLOTTE-ROQUEVAIRE, René de, « Voyage du lieutenant R. de Segonzac dans le sud-ouest marocain », *La Géographie*, 1900, II, p. 291-293 et 1903, I, p. 32-37.

FLOTTE-ROQUEVAIRE, René de, « Essai d'une carte hypsométrique du Maroc », *Annales de géographie*, juillet 1901.

FLOTTE-ROQUEVAIRE, René de, « Excursion à Fès et à Meknès », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1902, p. 295-310.

FLOTTE-ROQUEVAIRE, René de, *Cinq mois de triangulation au Maroc*, 1909.

FLYE SAINTE-MARIE, Pierre, « A l'ouest de la Saoura », *L'Afrique française*, 1905, p. 381 et 583.

- FOÀ, Édouard, « De Kilimane à Tête (bas Zambèze) », *Bulletin de la Société de géographie*, 1892, p. 41.
- FOÀ, Édouard, « Voyage aux pays entre Zambèze et Chiré », *Bulletin de la Société de géographie*, 1892, p. 515.
- FOÀ, Édouard, *Le Dahomey : histoire, géographie, mœurs, coutumes, commerce, industrie, expéditions françaises (1891-1894)*, Paris, A. Hennuyer, 1895, 429 p.
- FOÀ, Édouard, *Mes grandes chasses dans l'Afrique centrale*, Paris, Firmin-Didot, 1895, 340 p.
- FOÀ, Édouard, *Du Cap au lac Nyassa : à travers l'Afrique centrale*, Paris, E. Plon, Nourrit, 1897, 382 p.
- FOÀ, Édouard, *Les mines de diamants du Cap*, Paris, Plon, 1898, 32 p.
- FOÀ, Édouard, *Le Nyassaland*, Paris, Plon, 1899, 32 p.
- FOÀ, Édouard, *De l'Océan Indien à l'Océan Atlantique : la traversée de l'Afrique du Zambèze au Congo français*, Paris, Plon, Nourrit, 1900, 323 p.
- FOÀ, Édouard, *Résultats scientifiques des voyages en Afrique d'Édouard Foà, publiés sous les auspices du Muséum national d'histoire naturelle*, Paris, Imprimerie nationale, 1908, 742 p.
- FONDÈRE, Alphonse, « De Diélé à Brazzaville par les sources de l'Ogooué et du Niari-Quillou », *Bulletin de la Société de géographie marseillaise*, 1890, p. 111-117.
- FORET, Auguste, *Un voyage dans le Haut-Sénégal, description du fleuve*, Paris, Challamel, 1888, 90 p.
- FORET, Auguste, « Le lac Fernan-Vaz », *Bulletin de la société de géographie de Paris*, 1898.
- FOUCART, Georges, *De Tamatave à Tananarive (île de Madagascar)*, Lille, L. Danel, 1890, 47 p. (Extrait du *Bulletin de la Société de géographie de Lille*).
- FOUCART, Georges, *Le Commerce et la colonisation à Madagascar*, Paris, A. Challamel, 1894, 383 p.
- FOUCAULD, Charles de, *Reconnaissance au Maroc, 1883-1884*, Paris, Challamel, 1888. 2 vol.
- FOUCHER, Alfred, *Note sur l'itinéraire de Hiuentang au Gandhâra*, Paris, Impr. nationale, s. d., 5 p. (Extrait des *Actes du XI<sup>e</sup> Congrès international des orientalistes*. Paris. 1897).
- FOUCHER, Alfred, *Compte rendu d'une mission dans l'Inde*, Paris, Impr. nationale, 1898, 8 p. (Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*).

FOUCHER, Alfred, « Sur la frontière indo-afghane », *Le Tour du Monde*, 1899, p. 469-504 et 541-564.

FOUCHER, Alfred, *Sur la frontière indo-afghane*, 1901.

FOUREAU, Fernand, *Excursion dans le Sahara algérien : extrait du carnet de route*, Paris, J. Denolle, 1883, 33 p.

FOUREAU, Fernand, « Une mission au Tademayt », *Bulletin de la Société de géographie*, 1891, p. 5.

FOUREAU, Fernand, *Rapport sur ma mission au Sahara et chez les Touareg Azdjer : octobre 1893-mars 1894*, Paris, A. Challamel, 1894.

FOUREAU, Fernand, *Dans le grand Erg, mes itinéraires sahariens de décembre 1895 à mars 1896 : rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique, à M. le gouverneur de l'Algérie, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, Paris, A. Challamel, 1896, 104 p.

FOUREAU, Fernand, « Mon neuvième voyage au Sahara », *Bulletin de la Société de géographie*, 1898, p. 229-260.

FOUREAU, Fernand, « De l'Algérie au Congo français par l'Aïr et le Tchad », *La Géographie*, 1900, II, p. 436-461.

FOUREAU, Fernand, *D'Alger au Congo par le Tchad : mission saharienne Foureau-Lamy*, Paris, Masson, 1902, 829 p.

FOUREAU, Fernand, *Documents scientifiques de la mission saharienne, mission Foureau-Lamy : d'Alger au Congo par le Tchad*, Paris, Masson, 1903, 1210 p.

FOURNEAU, Alfred, « De l'Ogooué au Campo », *Bulletin de la Société de géographie*, 1891, p.190-215.

FOURNEAU, Alfred, *Au vieux Congo : notes de route*, Paris, Éditions du Comité de l'Afrique française, 1932, 323 p. (œuvre posthume tirée des carnets de route de Fourneau).

FOURNEAU, Lucien, *Navigation sur le Niger entre Forcados et Tombouctou*, Paris, H. Charles-Lavauzelle, 1905, 49 p.

FOURNEREAU, Lucien, « Les ruines khmères du Cambodge siamois », *Bulletin de la Société de géographie*, 1889, II, p. 242.

FOURNEREAU, Lucien, *Les ruines d'Angkor, étude artistique et historique*, 1890.

FOURNEREAU, Lucien, *Les ruines Khmères, Cambodge et Siam*, 1890.

FOURNEREAU, Lucien, « Bangkok », *Le Tour du Monde*, 1894, II, p. 1-64.

FOURNEREAU, Lucien, « Les villes mortes du Siam », *Le Tour du Monde*, 1897, p. 349-397.

- FOURNEREAU, Lucien, « Le Siam ancien, archéologie, épigraphie, géographie », 1895-1908, 2 vol., *Annales du Musée Guimet*, XXVII et XXXI.
- FRANÇOIS, Auguste, « De Canton à Long-Tcheou », *Bulletin de la Société de géographie*, 1899, p. 433.
- FRANÇOIS, Auguste, « Le Lieu-Kiang et la rivière de King-Yuan-Fou, au Kouang-Si (avec cartes) », *La Géographie*, 1904, I, p. 7-23.
- FRANÇOIS, Auguste, *Le mandarin blanc (carnets et lettres du Tonkin et de Chine de 1886 à 1904)*, 1990.
- FREYDENBERG, Henri, « Exploration dans le bassin du Tchad (avec deux cartes) », *La Géographie*, 1907, I, p. 161-170.
- FREYDENBERG, Henri, « De Nguigni à Bilma (avec une carte) », *La Géographie*, 1908, I, p. 109-116.
- FREYDENBERG, Henri, *Études sur le Tchad et le bassin du Chari*, 1908, Thèse.
- FROMENT, Eugène, « Un voyage dans l'Oubangui », *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, mars 1889, p. 180-216.
- FUCHS, Edmond, *L'isthme de Gabès et l'extrémité orientale de la dépression saharienne*, Paris, C. Delagrave, 1877, 31 p. (Extrait du *Bulletin de la Société de géographie*. Septembre 1877).
- FUCHS, Edmond, *Mémoire sur l'exploration des gîtes de combustibles et de quelques-uns des gîtes métallifères de l'Indo-Chine, extrait du Rapport adressé aux ministres de la Marine et des Travaux publics et au gouverneur de la Cochinchine*, Paris, Dunod, 1882, 118 p. (Extrait des *Annales des mines*, septembre-octobre 1882).
- FUCHS, Edmond, *Une mission dans l'Indochine*, 1883.
- GAILLARD, Gaston, « Exploration de la Sangha », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1891, X, p. 16-18.
- GAILLARD, Gaston, « Sur le haut Oubangui », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1892, p. 395-400.
- GAILLARD, Gaston, « Explorations de la haute Sangha et du haut Oubangui », *Bulletin de la Société de géographie*, 1893, p. 223-237.
- GAILLARD, Raoul Claire Joseph, *Étude sur les lacustres du Bas-Dahomey*, Paris, Masson, (s. d.) (Extrait de *L'Anthropologie*. T. XVIII. 1907).
- GALLAND, Joseph, « Une tournée en pays jacobite (Azakh, à l'est du djebel Tour) », *Annales de la Propagation de la Foi*, 1882, p. 265-285.

GALLAND, Joseph, « Dans le Kurdistan », *La Géographie*, 1901, I, p. 393-402.

GALLIENI, Joseph, « Exploration du Haut-Niger », *Le Tour du Monde*, 1882, II, p. 257-320, 1883, I, p. 113-208.

GALLIENI, Joseph, « Mission dans le Haut-Niger », *Bulletin de la Société de géographie*, 1883, p. 565-631.

GALLIENI, Joseph, *Voyage au Soudan français (Haut-Niger et pays de Ségou)*, 1879-1881, Paris, Hachette, 1885, 632 p.

GALLIENI, Joseph, « Deux campagnes au Soudan français », *Le Tour du Monde*, 1889, II, p. 305-416, 1890, I, p. 289-400.

GALLIENI, Joseph, *Deux campagnes au Soudan français, 1886-1888*, Paris, Hachette, 1891, 638 p.

GALLIENI, Joseph, « Voyage du général Gallieni autour de Madagascar », *Le Tour du Monde*, 1899, p. 301-348.

GARNIER, Francis, *Voyage d'exploration en Indo-Chine : (1866-1868)*, Paris, Cercle de Culture et de Recherches Laotienne, 1873. 2 vol.

GARNIER, Francis, « Relation abrégée du voyage », *Le Tour du Monde*, 1870-1873.

GARNIER, Francis, « Des nouvelles routes de commerce vers la Chine », *Bulletin de la Société de géographie*, 1872, I, p. 147-160.

GARNIER, Francis, *De Paris au Thibet, notes de voyage*, Paris, Hachette, 1882, 422 p.

GAUTHIER, Camille, « Une exploration commerciale au Laos », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, T. XI, 1888-1889, p. 10-71.

GAUTHIER, Camille, « Les douanes maritimes chinoises », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1891.

GAUTIER, Émile-Félix, *Madagascar : Essai de géographie physique*, Paris, A. Challamel, 1902, 484 p.

GAUTIER, Émile-Félix, *Sahara algérien*, Paris, Colin, 1908.

GAUTIER, Émile Félix, *Missions au Sahara*, Paris, A. Colin, 1908-1909. 2 vol.

GAUTIER, Amédée, « Voyage au pays des Moïs », *Bulletin de la Société de géographie de Rochefort*, 2e trim. 1884.

GAUTIER, Amédée, « Les Moïs », *Bulletin de la Société de géographie de Rochefort*, 3e trim. 1884.

GENTIL, Émile, « La chute de l'Empire de Rabah (1895-1898) », *Le Tour du Monde*, 1901, p. 529-624.

- GENTIL, Émile, *La Chute de l'empire de Rabah*, Paris, Hachette, 1902, 308 p.
- GENTIL, Louis, « Contribution à la géologie et à la géographie physique du Maroc », *Annales de géographie*, 1906, p. 133-151.
- GENTIL, Louis, « Itinéraires dans le haut Atlas marocain », *La Géographie*, 1908, I, p. 177-200.
- GENTIL, Louis, « Mission géologique au Maroc », *La Géographie*, 1910, I, p. 121-125.
- GENTIL, Louis, « Le Maroc et ses richesses naturelles », *La Géographie*, 1910, I, p. 301-320.
- GENTIL, Louis, « L'Amalat d'Oujda, étude de géographie physique », *La Géographie*, 1911, I, p. 17-38, 331-356.
- GENTIL, Louis, *Dans le Bled es Siba : explorations au Maroc*, Paris, Masson, 1906, 364 p.
- GENTIL, Louis, *Au Cœur de l'Atlas. Mission au Maroc (1904-1905)*, Paris, E. Larose, 1910, 797 p.
- GENTIL, Louis, *Voyages d'exploration dans l'Atlas marocain*, Paris, Comité de l'Afrique française, 1924, 153 p.
- GÉRARD, Auguste, *Ma mission en Chine (1893-1897)*, 1918.
- GÉRARD, Auguste, *Ma mission au Japon (1907-1914)*, 1919.
- GERVAIS-COURTELLEMONT, Jules, *Mon Voyage à La Mecque*, Paris, Hachette, 1896, 236 p.
- GERVAIS-COURTELLEMONT, Jules, *Voyage au Yunnan*, Paris, Plon, 1904, 298 p.
- GERVAIS-COURTELLEMONT, Jules, « La grande boucle du Yang-Tseu-Kiang », *Annales de géographie*, 1904, p. 266-269.
- GIRARD, Henry, « Les Dinkas nilotiques », *L'Anthropologie*, 1900.
- GIRARD, Henry, « Notes anthropométriques sur quelques Soudanais occidentaux, Malinkés, Bambaras, Foulah », *L'Anthropologie*, 1902.
- GIRARD, Henry, « Les tribus sauvages du Haut-Tonkin, Mans et Méos », *Bulletin de géographie historique et descriptive du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1903, 3, p. 421-497.
- GIRAUD, Victor, *Les lacs de l'Afrique équatoriale, voyage d'exploration exécuté de 1883 à 1885*, Paris, Hachette, 1890, 604 p.
- GIRONCOURT, Georges de, *Mission de Gironcourt. Des pays Touareg du Niger à la Côte de l'Or par le haut Togo*, 1911.
- GIRONCOURT, Georges de, *Documents et résultats scientifiques de la mission de Gironcourt*, 11 vol., 1911-1913.



- GOUIN, Auguste Jules, « Le Tonkin, notice géographique », *Bulletin de la Société de géographie*, 1886, p. 141-190.
- GOUIN, Auguste Jules, « Le Tonkin, le haut Fleuve Rouge », *Bulletin de la Société de géographie*, 1887, p. 547.
- GOUIN, Auguste Jules, « Tourane et le centre de l'Annam », *Bulletin de la Société de géographie*, 1891, p. 103.
- GRAD, Charles, « Considérations sur la géologie et le régime des eaux du Sahara algérien », *Bulletin de la Société de géographie*, décembre 1872.
- GRAD, Charles, « Ascension du mont Sinaï », *Annuaire du Club alpin français*, 1886, p. 309-364.
- GRAD, Charles, « Descente des cataractes du Nil », *Annuaire du Club alpin français*, 1887, p. 282-341.
- GRAD Charles, « Voyage dans l'Arabie Pétrée », *Le Tour du Monde*, 1892, p. 97-128.
- GRANDIDIER, Alfred, « Voyage dans les provinces méridionales de l'Inde, 1862-1864 », *Le Tour du Monde*, 1869, I, p. 1-80, II, p. 49-160.
- GRENARD, Fernand, « La dernière mission de Dutreuil de Rhins au Turkestan et au Tibet », *Le Tour du Monde*, 1896, II, p. 313-360.
- GRENARD, Fernand, *Mission scientifique dans la Haute-Asie*, 3 vol., 1897-1898.
- GRENARD, Fernand, « Note sur les musulmans Salar du Kan-sou », *Journal Asiatique*, 1898, I, p. 546-551.
- GRENARD, Fernand, « Notes sur les monuments seldjoukides de Siwâs », *Journal Asiatique*, 1900, II, p. 451-458.
- GRENARD, Fernand, « Note sur les monuments du moyen Age de Malatia, Divrighi, Siwas, Darendeh, Amasia et Tokat », *Journal Asiatique*, 1901, I, p.549-558.
- GRENARD, Fernand, *Mission Dutreuil de Rhins dans la Haute Asie. Le Tibet : le pays et les habitants*, Paris, A. Colin, 1904, 387 p.
- GRILLIÈRES, Georges, « Voyage en Russie et en Perse », 1901 (conférence faite à Tunis).
- GRILLIÈRES, Georges, « Voyage au Yunnan et au Tibet », *La Géographie*, 1905, I, p. 285-292.
- GRUVEL, Abel, *Les pêcheries des côtes du Sénégal et des Rivières du sud*, 1908.
- GRUVEL, Abel, *À travers la Mauritanie occidentale* (avec CHUDEAU R.), 1909.
- GRUVEL, Abel, « L'Angola », *La Géographie*, 1911, I, p. 439-450.
- GRUVEL, Abel, *Mission Gruvel sur la côte occidentale d'Afrique*, 1909-1912.

GUERVILLE, Alphonse B. de, *Au Japon*, Alphonse Lemerre, 1904, 284 p.

GUIMET, Émile, *Aquarelles africaines*, 1877.

GUIMET, Émile, *Promenades japonaises*, 1878 (dessins de F. Régamey).

GUIMET, Émile, *Promenades japonaises : Tokyo, Nikko*, 1880 (dessins de F. Régamey).

GUIMET, Émile, *Huit jours aux Indes*, 1889 (et *Le Tour du Monde*, 1885, p. 209-272 et 1888, p. 65-96).

GUIRAL, Léon, « Les Batéké », *Revue d'Ethnographie*, 1886, p. 135-166.

GUIRAL, Léon, *Le Congo français, du Gabon à Brazzaville*, Paris, E. Plon, Nourrit, 1889, 322 p.

HACQUARD, Augustin, *Monographie de Tombouctou*, Paris, Société des études coloniales et maritimes, 1900, 119 p.

HAGEN, Alfred, « Voyage aux Nouvelles-Hébrides et aux îles Salomon », *Le Tour du Monde*, 1893, I, p. 337-384.

HAGEN, Alfred, « Études sur les Nouvelles-Hébrides », 1893, *Bulletin de la Société de géographie de l'Est*.

HAGEN, Alfred, « Un voyage en Corée », *Le Tour du Monde*, 1904, p. 133-156.

HARMAND, Jules, *Souvenirs du Tong-King*, 1875.

HARMAND, Jules, *Projet de voyage scientifique dans l'intérieur de l'Indochine*, 1876.

HARMAND, Jules, « Voyage au Cambodge », 1876 (extrait du *Bulletin de la Société de géographie*).

HARMAND, Jules, « Les îles de Poulo-Condor, le haut Donnaï et ses habitants », *Bulletin de la Société de géographie*, 1877, I, p. 523-534.

HARMAND, Jules, « Notes sur les provinces du bassin méridional du Sé-Moun », *Bulletin de la Société de géographie*, 1877, II, p. 225-238.

HARMAND, Jules, « Rapport sur une mission en Indo-Chine de Bassac à Hué », 1879 (extrait des *Archives des missions scientifiques et littéraires*).

HARMAND, Jules, « Le Laos et les populations sauvages de l'Indo-Chine », *Le Tour du Monde*, 1879, II, p. 1-49 et 1880, I, p. 241-320.

HÉMON, Félix, *Sur le Yang-Tse : journal d'une double exploration pendant la campagne de Chine (1900-1901)*, Paris, C. Delagrave, 1904, 346 p.

HÉRAUD, Gabriel, *Onde diurne des marées observée en Cochinchine et au Tong-King*, Paris, impr. de E. Martinet, 1877, 7 p (Extrait du *Congrès international des sciences géographiques*).

- HÉRAUD, Gabriel, *Exposé de la détermination des positions géographiques du delta du Tong-Kin et des environs de Quin-Hone en 1874 et 1875*, Paris, Impr. nationale, 1882, 39 p (Extrait des *Annales hydrographiques*, 1882).
- HÉRAUD, Gabriel et MANEN, L., *Reconnaissance hydrographique des côtes de Tunisie, 1882-1886, exposé des opérations, marées, régime de la côte, Triangulation, positions géographiques*, Paris, Impr. nationale, 1890, 277 p.
- HERR, Antoine, « Mission Clozel dans le nord du Congo français », *Annales de géographie*, 1895-1896, p. 309-321.
- HESS, Jean, « L'extrême sud algérien et le Touat », *Annales de géographie*, 1896-1897, p. 147-168.
- HOCQUARD, Édouard, « Trente mois au Tonkin », *Le Tour du Monde*, 1889, I, p. 1-64, II, p. 65-112, 1890, I, p. 81-160, II, p. 257-304.
- HOCQUARD, Édouard, *Une campagne au Tonkin*, Paris, Hachette, 1892, 539 p.
- HORNER, Antoine, « Voyage à la côte orientale d'Afrique pendant l'année 1866, 1872. De Bagamoyo à l'Oukami (avec une carte) », *Bulletin de la Société de géographie*, août 1873, p. 125.
- HOSTAINS, Jean, *Mission Hostains-d'Ollone. De la Côte d'Ivoire au Soudan et à la Guinée*, 1901.
- HOUDAILLE, Charles, « La Côte d'Ivoire, étude de géographie physique », *Annales de Géographie*, 1899-1900, p. 159-172.
- HOUDAILLE, Charles, « Carte de la mission Houdaille », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1900.
- HOUDAILLE, Charles, « Les études géographiques de la mission Houdaille sur la Côte d'Ivoire », *La Géographie*, 1900, I, p. 335-337.
- HOUDAILLE, Charles, « Le chemin de fer et le port de la Côte d'Ivoire », *À Travers le Monde*, 1904, p. 325.
- HOUDAILLE, Charles, « Souvenirs de la Côte d'Ivoire, mission Houdaille » (par le docteur LAMY), *Le Tour du Monde*, 1905, p. 61-96.
- HOURST, Émile, « Une reconnaissance hydrographique du Haut-Niger et du Tinkisso en 1889-1890 », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1893, p. 13-19.
- HOURST, Émile, *La mission Hourst : sur le Niger et au pays des Touaregs*, Paris, Plon, 1898, 479 p.

- HOURST, Émile, *Seconde mission Hourst : dans les rapides du Fleuve Bleu, voyage de la première canonnière française sur le haut Yang-Tsé-Kiang*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1904, 368 p.
- HOURST, Émile, *Instructions nautiques. Chine : Haut Yang-tse-kiang et affluents*, Paris, Impr. nationale, 1904, 198 p.
- BABIN, Charles, HOUSSAY, Frédéric, « À travers la Perse méridionale », *Le Tour du Monde*, 1892, II, p. 65-128.
- HOUSSAY, Frédéric, *Les Races humaines de la Perse*, Lyon, impr. de Pitrat aîné, 1887, 48 p. (Société d'anthropologie de Lyon. Séance du 2 juillet 1887).
- HUART, Marie Joseph Eugène d', « Le Tchad et ses habitants », *La Géographie*, 1904, I, p. 161-175.
- HUBER, Charles, « Voyage dans l'Arabie centrale », *Bulletin de la Société de géographie*, 1884-1885.
- HUBER, Charles, *Journal d'un voyage en Arabie : 1883-1884*, Paris, E. Leroux, 1891, 480 p.
- HUBERT, Henry, « Distribution géographique des mouches tsé-tsé au Dahomey », *La Géographie*, 1907, I, p. 171-176.
- HUBERT, Henry, « La carte géologique du Dahomey », *La Géographie*, 1908, I, p. 349.
- HUBERT, Henry, *Contribution à l'étude de la géographie physique du Dahomey*, Paris, Larose, 1908, 568 p.
- HUBERT, Henry, « Le relief de la boucle du Niger », *Annales de géographie*, 1911, p. 155-178.
- HUBERT, Henry, « Sur un important phénomène de capture dans l'Afrique occidentale », *Annales de géographie*, 1912, p. 251-262.
- HUBERT, Henry, *Mission scientifique au Soudan*, Paris, E. Larose, 1916, 306 p.
- HUMANN, Raoul Victor Théodore, *Excursion chez les Moïs indépendants, Saïgon*, Impr. du gouvernement, 1884, 18 p.
- HUMANN, Raoul Victor Théodore, *Excursion chez les Moïs indépendants*, Moulins, Impr. Crépin-Leblond, 1886, 168 p.
- HUOT, Louis Victor Jean, « Mission Chari-Sangha », *La Géographie*, 1901, I, p. 197-202.
- HUOT, Louis Victor Jean, « Les peuplades de l'Oubangui-Chari et du Bahr-el-Ghazal », *Annales d'hygiène et de médecine coloniale*, 1901.
- HUOT, Louis Victor Jean, « Les Sakaras », *Le Mouvement géographique*, 1902.

- IMBAULT-HUART, Camille, *Recueil de documents sur l'Asie centrale*, Paris, E. Leroux, 1881, 225 p.
- IMBAULT-HUART, Camille, *Fragments d'un voyage dans l'intérieur de la Chine*, Changhai, 1884, 139 p.
- IMBAULT-HUART, Camille, *L'île Formose : histoire et description*, Paris, E. Leroux, 1893, 323 p.
- IMBAULT-HUART, Camille, *Les sauvages de Formose*, Paris, Plon, 1898, 32 p.
- JACOB, Léon, « La vallée du Niari-Kouilou. Reconnaissances préliminaires », *Bulletin de la Société de géographie*, 1894, p. 403-429.
- JACQUIER, Jules Eugène, « Aux confins franco-anglais du Bahr-el-Ghazal », *Revue des troupes coloniales*, fév. 1913, p. 143-172, avril 1913, p. 469-491.
- JAIME, Jean Gilbert Nicomède, *De Koulikoro à Tombouctou, à bord du « Mage »*, 1889-1890, Paris, E. Dentu, 1892, 436 p.
- JAMETEL, Maurice, « Fleuve bleu et Fleuve jaune ; souvenirs de l'Empire du Milieu », *Revue de géographie*, 1884, p. 81-98.
- JAMETEL, Maurice, *La Corée avant les traités, souvenirs de voyages*, Paris, C. Delagrave, 1885, 81 p. (Extrait de la *Revue de géographie*).
- JAMETEL, Maurice, *Souvenirs d'un collectionneur. La Chine inconnue*, Paris : J. Rouam, 1886, 250 p. (4e édition).
- JAMETEL, Maurice, *Émailleurs pékinois*, Genève, J. Carey, 1886, 26 p.
- JANSSEN, Jules, *Observations magnétiques exécutées dans la presqu'île de Malacca*, Paris, Gauthier-Villars, (s. d.), 4 p. (Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, T. LXXX, séance du 28 juin 1875).
- JANSSEN, Jules, *Mission du Japon pour l'observation du passage de Vénus*, Paris, Gauthier-Villars, 1876, 19 p.
- JEAN, Camille, *Les Touareg du sud-est. L'Air. Leur rôle dans la politique saharienne*, Paris, E. Larose, 1909, 361 p.
- JOALLAND, Jules, « De Zinder au Tchad et la conquête du Kanem », *La Géographie*, 1901, I, p. 369-380.
- JOALLAND, Jules, « Du Niger au Tchad », *Bulletin de la Société normande de géographie*, 1902, p. 65-84.
- JOALLAND, Jules, *Le drame de Dankori : Mission Voulet-Chanoine. Mission Joalland-Meynier*, Paris, Nouv. éd. Argo, 1930, 253 p.

KLOBB, colonel, MEYNIER, lieutenant, *À la recherche de Voulet, sur les traces sanglantes de la mission Afrique centrale 1898-1899*, Paris, Cosmopole-Diffusion Marcus, 2009, 191 p.

JOBIT, Eugène, « Le cours inférieur de la Likouala-aux-herbes », *La Géographie*, 1900, II, p. 343-350.

JOBIT, Eugène, « La mission Gendron au Congo français », *La Géographie*, 1901, I, p. 181-192.

JOULIA, E., « Deux missions dans le haut-Cavally », *Bulletin du Comité de l'Afrique française (renseignements généraux)*, juillet 1909.

JULIEN, Émile, « Du haut Oubangui vers le Chari par le bassin de la rivière Kotto », *Bulletin de la Société de géographie*, T. 18, 1897, p. 129-178, 340-384, 496-518.

JULIEN, Émile, « De Ouango à Mobaye par les pays Nsakara et Bougbou », *La Géographie*, 1901, p. 109-114.

JULIEN, Émile, « De Mobaye à travers le bassin de la Banghi et le pays Boughou, Adama », *La Géographie*, 1902, p. 130-132.

JULIEN, Émile, « Itinéraire de la haute Banghi à la Yéouka et à l'Oubangui », *La Géographie*, 1903, p. 216-218, 240-241.

JULIEN, Émile, « Mohamed-es-Snoussi et ses états », *Bulletin de la Société de recherches congolaise*, 1925, 1928, 1929.

JULIEN, Émile, *Vers le Tchad (1892-1902). Les carnets du capitaine Julien, Résident du Dar Kouti*, Paris, Mémoires d'Hommes, 2001, 329 p.

KRAFFT, Hugues, *Souvenirs de voyage au Japon, communication faite à la séance de la Société de géographie de Paris du 4 avril 1884*, Reims, Impr. coopérative, 1884, 35 p.

KRAFFT, Hugues, *Souvenirs de notre tour du monde*, Paris, Hachette, 1885, 399 p.

KRAFFT, Hugues, *À travers le Turkestan russe*, Paris, Hachette, 1902, 231 p.

LA MARTINIÈRE, Henri, *Morocco Journeys*, 1889.

LA MARTINIÈRE, Henri, « Itinéraire de Fez à Oujda », *Bulletin de la Société de géographie historique et descriptive du CTHS*, 1895, p. 65-86.

LA MARTINIÈRE, Henri, *Souvenirs du Maroc*, 1919.

LA SALLE, Georges de, *En Mandchourie*, Paris, A. Collin, 1905, 274 p.

LABARTHE, Émile, « Dans les provinces du fond de la Chine », *Le Tour du Monde*, 1908, p. 564-588, 1909, p. 217-252.

LABBÉ, Paul, « De Tomsk à Tachkent », *A Travers le Monde*, 1898, p. 73-76 et p. 145-148.

LABBÉ, Paul, « Voyage dans l'Oural (en Bachkirie) », *Le Tour du Monde*, 1900, p. 613-624.

LABBÉ, Paul, « Un baigne russe. L'île de Sakhaline », *Le Tour du Monde*, 1902, p. 409-480.

LABBÉ, Paul, *Un baigne russe. L'île de Sakhaline*, 1905.

LABBÉ, Paul, *Sur les grandes routes de Russie entre l'Oural et la Volga*, 1905.

LABBÉ, Paul, *Chez les lamas de Sibérie*, 1909 et *Le Tour du Monde*, 1909, p. 313-384.

LACON DE VILMORIN, Auguste, *De Paris à Bombay par la Perse*, Paris, Firmin-Didot, 1895, 368 p.

LAILLET, Édouard, *Renseignements utiles sur Madagascar : ports et mouillages de la côte est de l'île*, Épinal, V. Collot, 1877, 35 p.

LAILLET, Édouard, *La France orientale. L'île de Madagascar*, Paris, Challamel aîné, 1884, 213 p.

LAMY, Paul Émile Marie, « Souvenirs de la Côte d'Ivoire », *Le Tour du Monde*, 1905.

LANCRENON, Pierre, « Exploration entre la Sangha et le Logone », *La Géographie*, 1907, II, p. 414-429.

LANCRENON, Pierre, *Les travaux de la mission télégraphique du Tchad (1910-1913)*, Paris, publication du Comité de l'Afrique française, 1914, 60 p.

LANDEROIN, Moïse, *Mission Congo-Nil : mission Marchand*, éd. Centre d'études sur l'histoire du Sahara, Paris, L'Harmattan, 1996, 301 p.

LAPERRINE, Henry, « Notes et souvenirs », *Questions diplomatiques et coloniales*, avril-juillet 1913.

LAPICQUE, Louis, « A la recherche des Négritos (voyage du yacht Sémiramis) », *Le Tour du Monde*, 1895, p. 409-620, 1896, p. 37-84.

LAPICQUE, Louis, « La race Négrito et sa distribution géographique », *Annales de géographie*, 1896, t. 5, n°22, p. 407-424.

LAPICQUE, Louis, *Le Sud de l'Inde, le pays et les habitants, la religion*, Melun, Impr. administrative, 1904, 11 p.

LAPICQUE, Louis, « Les Nègres d'Asie et la race nègre en général », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, V<sup>o</sup> Série, Tome 7, 1906, p. 233-249.

LAPICQUE, P. A., « Note sur le canal de Hing-ngan (Kouang-Si) », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, Tome 11, 1911, p. 425-428.

LAPICQUE, P. A., « En Chine. Notes commerciales sur le Ze-Tchuen et ses débouchés actuels », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, n°36, 1914, p. 324-339.

LAQUIÈRE, Emmanuel, *Nouvelles recherches sur la préhistoire dans le Sahara et le haut-pays oranais*, 1906.

- LARGEAU, Victor, « Voyage dans le Sahara et à Ghadamès », *Bulletin de la Société de géographie*, 1877, p. 35.
- LARGEAU, Victor, *Le Pays de Rirha Ouargla, voyage à Rhadamès*, Paris, Hachette, 1879, 415 p.
- LARGEAU, Victor, *Le Sahara algérien, les déserts de l'Erg*, Paris, Hachette, 1881, 352 p.
- LARRAS, Nestor, « La population du Maroc », *La Géographie*, 1906, I, p. 337-348.
- LE BON, Gustave, « Excursion anthropologique aux Monts Tatras », *Le Tour du Monde*, 1881, p. 81-112.
- LE BON, Gustave, « Voyage au Népal », *Le Tour du Monde*, 1886, p. 224-272.
- LE BON, Gustave, *Exploration archéologique de l'Inde et du Népal : résultats de la mission du Dr Gustave Le Bon, rapport adressé au ministre de l'Instruction publique*, Paris ; Dijon, impr. de Darantière, 1887, 30 p.
- LE BOULICAUT, Albert, *Au pays des mystères. Pèlerinage d'un Chrétien à La Mecque et à Médine*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1913, 291 p.
- LE CHÂTELIER, Alfred, « Description de l'oasis d'In-Salah », *Bulletin Corres. Afr.*, 1885, p. 266.
- LE CHÂTELIER, Alfred, « Note sur le régime des eaux dans le Tidikelt », *Bulletin de la Société de géographie*, 1886, p. 364.
- LE CHÂTELIER, Alfred, *Mission dans le Sud-Algérien. Questions sahariennes. Touat-Châamba-Touareg. Juin-Août 1890*, (S.l.), 1890, 161 p.
- LE CHÂTELIER, Alfred, *Tribus du Sud-Ouest marocain : bassins côtiers entre Sous et Drâa*, Paris, E. Leroux, 1891, 89 p.
- LE CHÂTELIER, Alfred, *Le bassin minier du Niari*, 1893.
- LE CHÂTELIER, Alfred, *Notes sur les villes et tribus du Maroc en 1890*, Angers, impr. de A. Burdin, 1902, 112 p.
- LE DANTEC, Félix, « La Rivière Noire », *Annales de géographie*, 1891-1892, p. 176-195.
- LE DANTEC, Félix, « Les peuples de la Rivière Noire », *Annales de géographie*, 1892-1893, p. 249-259.
- LEGENDRE, Aimé, *Le Far-West chinois ; deux années au Se-Tchouen*, 1905.
- LEGENDRE, Aimé, *Le Far-West chinois : Kien-Tchang et Lo lotie*, 1910.
- LEGENDRE, Aimé, *Au Yunnan et dans le massif de Kin-Ho*, 1913.
- LEGENDRE, Aimé, *Le massif sino-tibétain*, 1916.



LE MESLE, Georges, *Mission géologique... journal de voyage : exploration scientifique de la Tunisie*, Paris, Impr. nationale, 1888-1899, 3 vol.

LE ROUX, Hugues, *Au Sahara*, 1891.

LE ROUX, Hugues, *Le Wyoming : au pied des Montagnes Rocheuses*, 1904.

LE ROUX, Hugues, *Chasses et gens d'Abyssinie*, 1909.

LE ROUX, Hugues, *Côte d'Ivoire. Mission H. Le Roux*, 1918.

LECLÈRE, André, « Géographie générale des provinces chinoises voisines du Tonkin, *La Géographie*, 1900, I, p. 267-288.

LECLÈRE, André, « Ressources minérales et avenir économique des provinces chinoises voisines du Tonkin », *Bulletin de la Société normande de géographie*, 1901, extr. 23 p.

LECLÈRE, André, *Gouvernement général de l'Indochine. Projet de chemin de fer de Haïphong à Yunnan. Ressources minières du Yunnan*, 1901.

LECLÈRE, André, « Étude géologique et minière des provinces chinoises voisines du Tonkin », 1902, extrait des *Annales des Mines*, 219 p.

LEFÈVRE, Eugène, *Un voyage au Laos*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1898, 303 p.

LEFÈVRE-PONTALIS, Pierre, « Voyages dans le Haut-Laos et sur les frontières de Chine et de Birmanie », *Mission Pavie*, V, 1902.

LEGRAS, Jules, *Au pays russe*, Paris, A. Colin, 1895, 362 p.

LEGRAS, Jules, *En Sibérie*, Paris, A. Colin, 1899, 384 p.

LEGRAS, Jules, « Le Transmantchourien », *Annales de Géographie*, 1903, t. 12, n°61. p. 31-46.

LEGRAS, Jules, « De Povenets à Arkhangelsk », *Annales de géographie*, 1913, p. 245-254.

LEMOINE, Paul, *Mission dans le Maroc occidental*, 1905.

LEMOINE, Paul, « Le royaume de Marrakech », *La Géographie*, 1905, II, p. 21-28.

LEMOINE, Paul, *Études géologiques dans le Nord de Madagascar : contributions à l'histoire géologique de l'Océan Indien*, Thèse de la Faculté des sciences de Paris, Paris, 1906, 520 p.

LEMOINE, Paul, « Madagascar », *Handbuch der regionalen geologie*, 1911.

LEMOINE, Paul, « Afrique occidentale », *Handbuch der regionalen geologie*, 1913.

LEMOINE, Paul, *Mission A. F. Legendre en Chine. Description géologique des itinéraires*, Paris, É. Larose, 1916, 249 p.

LENFANT, Eugène, *Le Niger : voie ouverte à notre empire africain*, Paris, Hachette et Cie, 1903, 255 p.

LENFANT, Eugène, *Exploration hydrographique du Niger, rapport adressé à M. le ministre de l'Instruction publique*, Paris, impr. Nationale, 1903, 114 p. (Extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, n°1, 1903).

LENFANT, Eugène, *La grande route du Tchad : mission de la Société de géographie*, Paris, Hachette, 1905, 288 p.

LENFANT, Eugène, *La découverte des grandes sources du centre de l'Afrique : rivières de vie, rivières de mort*, Paris, Hachette et Cie, 1909, 286 p. (et le *Tour du Monde*, 1908, II, p. 385-481).

LEPRINCE, Jules, *Mes deux premiers voyages : Annam-Tonkin, Dahomey, Coulommiers*, Impr. P. Brodard, 1897, 190 p.

LEPRINCE-RINGUET, Félix, *Étude géologique sur le nord de la Chine*, Paris, Vve C. Dunod, 1901, 87 p. (Extrait des *Annales des mines*, avril 1901).

LEPRINCE-RINGUET, Félix, « Voyage dans les provinces du nord de la Chine », *Le Tour du Monde*, 1902, II, p. 313-372.

LE ROY, Alexandre, *À travers le Zanguebar*, 1884.

LE ROY, Alexandre, *Au Kilima-Ndjaru*, 1893.

LE ROY, Alexandre, *Sur terre et sur l'eau : voyage d'exploration dans l'Afrique orientale*, 1894.

LE ROY, Alexandre, *D'Aden à Zanzibar : un coin de l'Arabie heureuse*, 1894.

LESDAIN, Jacques de, *En Mongolie, 15 juin-22 septembre 1902*, Paris, A. Challamel, 1903, 201 p.

LESDAIN, Jacques de, *Voyage au Thibet par la Mongolie : de Pékin aux Indes*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1908, 349 p.

LESDAIN, Jacques de, *From Peking to Sikkim through the Ordos, the Gobi desert and Tibet*, London, J. Murray, 1908, 301 p.

LETOURNEUX, Aristide, *Excursions malacologiques en Kabylie et dans le Tell oriental*, Paris, impr. de Vve Bouchard-Huzard, 1871, 64 p.

LETOURNEUX, Aristide, *Étude botanique sur la Kabylie du Jurjura : avec catalogue*, Paris, Impr. nationale, 1871, 90 p.

LETOURNEUX, Aristide, *Exploration scientifique de la Tunisie. Liste des coléoptères recueillis en Tunisie en 1883*, Paris, Impr. nationale, 1885, 16 p.

LETOURNEUX, Aristide, *Rapport sur une mission botanique exécutée en 1884 dans le nord, le sud et l'ouest de la Tunisie : exploration scientifique de la Tunisie*, Paris : Impr. nationale, 1887, 93 p.

LETOURNEUX, Aristide, *Exploration scientifique de la Tunisie. Prodrôme de la malacologie terrestre et fluviatile de la Tunisie*, Paris, Impr. nationale, 1887, 166 p.

LEVAT, Édouard David, *L'Or en Sibérie orientale*, Paris, E. Rouveyre, 1897, 2 vol (2e édition).

LEVAT, Édouard David, *Rapport à M. le ministre de l'Instruction publique sur l'exploitation de l'or en Guyane. Guide pratique pour la recherche et l'exploitation de l'or en Guyane française*, Paris, Vve C. Dunod, 1898, 243 p. (Extrait des *Annales des mines*, mars, avril et mai 1898).

LEVAT, Édouard David, *La Guyane française en 1902*, 1902.

LEVAT, Édouard David, *Turkestan et Boukharie*, Paris, rue Blanche, n° 19, 1902, 42 p. (Extrait des *Mémoires de la Société des ingénieurs civils de France*, septembre 1902).

LEVAT, Édouard David, *Rapport à M. le ministre de l'Instruction publique sur les richesses minérales de la Boukharie et du Turkestan russe. Richesses minérales des possessions russes en Asie centrale*, Paris, Vve C. Dunod, 1903, 174 p. (Extrait des *Annales des mines*, février et mars 1903).

LEVAT, Édouard David, *Notice géologique et minière sur le bassin cuprifère du Kouilou-Niari*, 1907.

LEVAT, Édouard David, *Rapport à M. le ministre des Colonies et à M. le gouverneur général de Madagascar et dépendances sur les mines à Madagascar. Richesses minérales de Madagascar*, Paris, H. Dunod et E. Pinat, 1912, 359 p.

LÉVI, Sylvain, « Rapport de M. Sylvain Lévi...sur sa mission dans l'Inde et au Japon », *Comptes rendus de l'Académie des Belles-lettres et inscriptions*, 1899.

LÉVI, Sylvain, *Le Népal : étude historique d'un royaume indou*, Paris, E. Leroux, 1905-1908, 3 vol.

LÉVI, Sylvain, « La mission Pelliot en Asie centrale », *Annales de géographie*, vol. 19 / 105, 1910, p. 274-276.

LINARÈS, Fernand, « Voyages au Tafilalet avec S.M. le sultan Moulay-Hassan en 1893 », *Bulletin de l'Institut d'hygiène du Maroc*, 1932.

LIOTARD, Victor, « Analyse des eaux du Gabon et du Congo », *Archives de médecine navale et coloniale*, 1891.

- LIOTARD, Victor, « Les races de l'Ogooué, notes anthropologiques », *L'Anthropologie*, 1895, p. 53-64.
- LOFLER, Charles, « Mission Gendron au Congo français. Exploration du lieutenant Loeffler, région N'Gounié-Alima », *La Géographie*, 1901, I, p. 193-196.
- LOFLER, Charles, « De la Sanga au Chari et à la Bénoué », *L'Afrique française*, août 1902, p. 121-128.
- LOFLER, Charles, « Reconnaissance du Capitaine Löfler de la Sangha au Chari et à la Bénoué. La branche maîtresse du Chari », *Annales de géographie*, 1903, p. 93-95.
- LOONEN, Charles, *Le Japon moderne*, Paris, Plon, 1894, 326 p.
- LORTET, Louis, *Dragages profonds exécutés dans le lac de Tibériade (Syrie)*, en mai 1880, Paris, Gauthier-Villars, (1880), 3 p.
- LORTET, Louis, *Sur une nouvelle station de l'âge de la pierre à Hanaoueh, près de Tyr (Syrie)*, Paris, Gauthier-Villars, (1880), 3 p.
- LORTET, Louis, *Poissons et reptiles du lac de Tibériade et de quelques autres parties de la Syrie*, Lyon, H. Georg, 1883, 96 p. (Extrait des *Archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon*, T. III).
- LORTET, Louis, *Causes des déformations que présentent des Syro-Phéniciens*, Lyon, impr. de Pitrat aîné, 1884, 15 p. (*Société d'anthropologie de Lyon*, T. III, 1884).
- LORTET, Louis, *La Syrie d'aujourd'hui, voyages dans la Phénicie, le Liban et la Judée, 1875-1880*, Paris, Hachette, 1884, 675 p et *Le Tour du Monde*, 1880, I, p. 145-192 ; 1881, I, p. 1-80 et II, p. 81-176 ; 1882, I, p. 145-224 et II, p. 337-416.
- LORTET, Louis, VIALLETON, Louis-Marius, *Étude sur le « Bilharzia haematobia » et la bilharziase, par MM. Lortet et Vialleton chargés par M. le Ministre de l'Instruction publique d'une mission scientifique en Égypte (1893-1894)*, Paris, G. Masson, 1894, 118 p. (*Annales de l'Université de Lyon*, T. IX, fasc. 1).
- LOTI, Pierre, *Au Maroc*, Paris, Calmann-Lévy, 1890, 358 p.
- LOTI, Pierre, *Le désert*, Paris, Calmann-Lévy, 1895, 258 p.
- LOTI, Pierre, *Jérusalem*, Paris, Calmann-Lévy, 1895, 221 p.
- LOTI, Pierre, *La Galilée*, Paris, C. Lévy, 1896, 249 p.
- LOTI, Pierre, *L'Inde (sans les Anglais)*, Paris, Calmann-Lévy, 1903, 459 p.
- LOTI, Pierre, *Vers Ispahan*, Paris, Calmann-Lévy, 1904, 319 p.
- LOTI, Pierre, *Les derniers jours de Pékin*, Paris, Calmann-Lévy, 1902, 465 p.
- LOTI, Pierre, *Un pèlerin d'Angkor*, Paris, C. Lévy, 1912, 234 p.

LOTI, Pierre, *L'Île de Pâques : journal d'un aspirant de « La Flore »*, Ville-d'Avray, P.O. Combelles, 1988, 127 p.

LOTI, Pierre, *Voyages : 1872-1913*, Paris, R. Laffont, 1991, 1558 p.

LUNET DE LA JONQUIÈRE, Étienne, *Atlas archéologique de l'Indo-Chine : monuments du Champa et du Cambodge*, Paris, Impr. nationale, 1901, 24 p.

LUNET DE LA JONQUIÈRE, Étienne, *Inventaire descriptif des monuments du Cambodge*, Paris, E. Leroux, 1902-1911, 3 vol., 430 p., 355 p., 514 p.

LUNET DE LA JONQUIÈRE, Étienne, *Rapport sommaire sur une mission archéologique (1907-1908). Cambodge, Siam, presqu'île malaise, Inde*, 1909.

LUNET DE LA JONQUIÈRE, Étienne, « À travers le Siam », *La Géographie*, 1910, II, p. 161-172.

LUNET DE LA JONQUIÈRE, Étienne, « De Saïgon à Singapour, par Angkor, autour du golfe de Siam », *Le Tour du Monde*, 1910, p. 385-456.

LUNET DE LA JONQUIÈRE, Étienne, *En Insulinde*, Paris, B. Grasset, 1914, 324 p.

MACEY, Paul, « Deux ans d'exploration commerciale en Indochine, 1889-1891 », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, T. 14, 1892, p. 19-40.

MACEY, Paul, *Cinq ans au Laos : l'extension territoriale et économique de l'Indo-Chine*, Paris, Soc. de Géographie, 1896, 28 p.

MACEY, Paul, *Cours d'eau souterrains du Cammon au Laos*, Paris, 1908, 27 p.

MACLAUD, Charles, *Études sur la distribution géographique des races sur la côte occidentale d'Afrique de la Gambie à la Mellacorée*, Paris, impr. Nationale, 1906, 40 p. (Extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, n°1, 1906).

MADROLLE, Claudius, *Notes d'un voyage en Afrique occidentale, conférence faite à la Société de géographie commerciale*, Paris, 1893, 1894.

MADROLLE, Claudius, *Le continent noir, En Guinée*, 1895.

MADROLLE, Claudius, « La péninsule du Loui-Tcheou », *Annales de géographie*, 1897-1898, p. 177-180, 270-272.

MADROLLE, Claudius, « Étude sur l'île de Haï-Nan », *Bulletin de la Société de géographie*, 1898.

MADROLLE, Claudius, *Itinéraire dans l'ouest de la Chine en 1895*, 1900.

MAILLY-CHALON, « Un voyage en Mandchourie », *Bulletin de la Société de géographie*, 1885, p. 5-24.

- MAINDRON, Maurice, « Voyage à la Nouvelle-Guinée », *Le Tour du Monde*, II, 1879, p. 225-288.
- MAINDRON, Maurice, *Dans l'Inde du Sud*, Paris, A. Lemerre, 1907-1909, 2 vol. : I. Le Coromandel ; II. Le Carnatic, le Maduré.
- MAISTRE, Casimir-Léon, *Conférence de M. Casimir Maistre sur son voyage à Madagascar*, Montpellier, impr. de C. Boehm, 1891, 24 p.
- MAISTRE Casimir, « Rapport de la mission Maistre », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, n°6, juin 1893, p. 2-8.
- MAISTRE, Casimir, « La mission Maistre (du Congo au Niger à travers l'Afrique centrale) », *Le Tour du Monde*, n°20-23, 1893.
- MAISTRE, Casimir, « De l'Oubangui à la Bénoué », *Annales de géographie*, 1893-1894, p. 64-80.
- MAISTRE, Casimir, *À travers l'Afrique centrale, du Congo au Niger*, Paris, Hachette, 1895, 307 p.
- MAISTRE, Casimir-Léon, *La région du Bahr-Sara*, Montpellier, imprimerie centrale du Midi (Hamelin frères), 1902, 37 p.
- MAISTRE, Casimir, *La mission Congo-Niger (1892-1893), ses origines – son but – ses conséquences*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1933, 26 p.
- MAÎTRE, Henri, *Les régions Moï du Sud Indo-Chinois : le plateau du Darlac*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1909, 335 p.
- MAÎTRE, Henri, *Mission Henri Maître (1909-1911), Indo-Chine sud-centrale. Les Jungles Moï, exploration et histoire des hinterlands Moï du Cambodge, de la Cochinchine, de l'Annam et du Bas-Laos*, Paris, E. Larose, 1912, 578 p.
- MALGLAIVE, Joseph de, « Six mois au pays des Kha (sauvages de l'Indo-Chine centrale) », *Le Tour du Monde*, 1893, I, p. 385-400.
- MALGLAIVE, Joseph de, « Voyage au centre de l'Annam et du Laos », *Mission Pavie*, IV, 1902.
- MARC, Lucien, « Géographie du Mossi », *La Géographie*, 1909, I, p. 45-54.
- MARC, Lucien, *Le pays Mossi. Le pays et les peuples de la partie centrale de la boucle du Niger*, 1909, Thèse.
- MARCHE, Alfred, « Voyage au Gabon et sur le fleuve Ogooué (1875-1877) », *Le Tour du Monde*, 1878, II, p. 369-416.

- MARCHE, Alfred, *Trois voyages dans l'Afrique occidentale : Sénégal, Gambie, Casamance, Gabon, Ogooué*, Paris, Hachette, 1879, 376 p.
- MARCHE, Alfred, *Lucon et Palaouan : six années de voyages aux Philippines*, Paris, Hachette, 1887, 406 p. et *Le Tour du Monde*, 1886, I, p. 177-224, II, p. 369-416.
- MARCHE, Alfred, *Rapport général sur une mission aux Îles Mariannes*, Paris, E. Leroux, 1891, 40 p.
- MARIN, Louis, *Voyage de 1901 en Russie, Sibérie, Mongolie, Chine et Corée*, 1975 (publié par sa femme).
- MARIN, Louis, *Voyage de 1899 en Orient, Caucase, Asie centrale, Turkestan*, 1978 (publié par sa femme).
- MARSAY, Jehan Marie Joseph Côme Vicomte de, *Une croisière en Extrême-Orient*, Paris, Ch. Delagrave, 1904, 271 p.
- MARSAY, Jehan Marie Joseph Côme Vicomte de, *La tarentule des voyages. Tome I, Indochine, 1898, Chine, 1905-1906*, Chemillé-sur-Indrois, H. de Chivré, 2005, 295 p.
- MARSAY, Jehan Marie Joseph Côme Vicomte de, *La tarentule des voyages. Tome II, Voyage sur le « Victoria », 1899-1900, Grèce, Constantinople, Caucase, Perse et Inde, 1902-1903, Indochine, Îles de la Sonde, Australie, 1908-1909*, Chemillé-sur-Indrois, H. de Chivré, 2005, 378 p.
- MARTEL, Édouard Alfred, *La Côte d'azur russe (« Riviera » du Caucase), voyage en Russie méridionale, au Caucase occidental et en Transcaucasie (mission du Gouvernement russe, 1908)*, Paris, C. Delagrave, 1908, 358 p.
- MARTIN, Joseph, « La Sibérie orientale et les Monts Stanovoï », *Bulletin de la Société de géographie*, 1888.
- MARTIN, Joseph, « Le dernier voyage de J. Martin à travers la Chine et l'Asie centrale (1889-1892), par Allemand-Martin », *La Géographie*, 1912, II, p. 376-398.
- MARTIN, Maurice, *Au cœur de l'Afrique équatoriale. Journal d'un officier*, Lille, Imprimerie Lefebvre-Ducrocq, 1912, 215 p.
- MARTIN, Maurice, « Les confins de l'Oubangui-Chari et du Soudan égyptien », *La Géographie*, T. 27, 1913, p. 312-313.
- MASQUERAY, Émile, « Voyage dans l'Aouras », *Bulletin de la Société de géographie*, 1876, p. 100, 342.
- MASQUERAY, Émile, *Le Sahara occidental*, 1880 (extrait du *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*).

- MASSIEU, Isabelle, « Une voyageuse française au Ladak », *À Travers le Monde*, 1896, p. 225-228.
- MASSIEU, Isabelle, *Les Anglais en Birmanie, conférence par Mme Isabelle Massieu*, Rouen, impr. de L. Gy, 1899, 14 p.
- MASSIEU, Isabelle, *Comment j'ai parcouru l'Indo-Chine : Birmanie, États shans, Siam, Tonkin, Laos, Paris*, Plon-Nourrit, 1901, 404 p.
- MASSIEU, Isabelle, *Népal et pays himalayens*, Paris, F. Alcan, 1914, 228 p.
- MATIGNON, Jean Jacques, « Les eunuques du Palais Impérial à Pékin », *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, IV<sup>o</sup> Série, Tome 7, 1896, p. 325-336.
- MATIGNON, Jean Jacques, *L'orient lointain : Chine, Corée, Mongolie, Japon : impressions et souvenirs de séjour et de tourisme*, Lyon, A. Storck, 1903, 304 p.
- MATIGNON, Jean Jacques, *Dix ans au pays du Dragon*, Paris, A. Maloine, 1910, 359 p.
- MAUFROID A., *Du Mexique au Canada, journal de route en Amérique*, Paris, L. Theuveny, 1907, 340 p.
- MAUFROID, A., *À travers la Russie et l'Asie centrale*, Paris, L. Theuveny, 1909, 396 p.
- MAUFROID, A., *Sous le soleil de l'Inde*, Paris, Plon-Nourrit, 1911, 491 p.
- MAUFROID, A., *De Java au Japon par l'Indochine, la Chine et la Corée*, Paris, Plon-Nourrit, 1913, 407 p.
- MAURAIN, Eugène, « Reconnaissance de l'arc du méridien de Quito », *La Géographie*, II, 15 juillet 1900."
- MAYET, Valéry, *Voyage dans le sud de la Tunisie*, Montpellier : impr. de Boehm et fils, 1886, 206 p. (Extrait du *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, 1885-1886).
- MAZERAN, Charles Henri, « La mission Mazeran », *La dépêche coloniale*, 9-10 juin 1899.
- MAZERAN, Charles Henri, « Navigabilité du fleuve Sénégal », *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, 1905.
- MAZERAN, Charles Henri, *Mission Mazeran. Fleuve Sénégal entre Saint-Louis et Podor*, Ministère des colonies et Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, 1907.
- MÉHIER DE MATHUISIEULX, Henri, *Dans la Brousse, souvenirs du Tonkin*, Tours, A. Mame et fils, 1895.
- MÉHIER DE MATHUISIEULX, Henri, « En colonne au Ménabé (Madagascar) », *À Travers le Monde*, janv.-fév. 1900.
- MÉHIER DE MATHUISIEULX, Henri, « À travers la Tripolitaine », *Le Tour du Monde*, 1902, II, p. 553-624.



- MÉHIER DE MATHUISIEULX, Henri, *À travers la Tripolitaine*, Paris, Hachette, 1902.
- MÉHIER DE MATHUISIEULX, Henri, *Rapport sur une Mission scientifique en Tripolitaine*, Paris, 1902.
- MÉHIER DE MATHUISIEULX, Henri, « Le Djebel tripolitain », *Le Tour du Monde*, 1906, I, p. 49.
- MÉHIER DE MATHUISIEULX, Henri, *Récits d'un explorateur*, Tours, A. Mame et fils, 1911, 191 p.
- MEIGNAN, Victor, *Après bien d'autres, souvenirs de la Haute-Égypte et de la Nubie, par Victor Meignan*, Paris, Looches, 1873, 271 p.
- MEIGNAN, Victor, *De Paris à Pékin par terre : Sibérie-Mongolie*, Paris, E. Plon, 1876, 394 p.
- MEIGNAN, Victor, *Aux Antilles*, Paris, E. Plon, 1878, 344 p.
- MENANT, Delphine, *Rapport sur une mission scientifique dans l'Inde britannique*, Paris, Impr. nationale, 1902, 47 p.
- MENANT, Delphine, « Chez les Parsis de Bombay et du Guzerate », *Le Tour du Monde*, 1908, p. 157-216.
- MENANT, Delphine, « Pèlerinage aux temples jaïnas du Girnar », *Annales du Musée Guimet*, 1912.
- MENIAUD, Jacques, *Haut-Sénégal-Niger (Soudan français), séries d'études publiées sous la direction de M. le gouverneur Clozel. Deuxième série. Géographie économique*, Paris, E. Larose, 1912, 2 vol.
- MENIAUD, Jacques, *L'Arbre et la Forêt en Afrique noire*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1930, 28 p.
- MERCIÉ, Étienne, « De Tourane à Kemmarat. Voyage de l'enseigne de vaisseau E. Mercié », *A Travers le Monde*, 1896, 209-212.
- MERCIÉ, Étienne, « Exploration en Annam et au Laos de Hué à Kemmarat », *Nouvelle Revue*, 1<sup>er</sup> août 1896.
- MERCIÉ, Étienne, « Exploration en Annam et au Laos », *Revue Maritime*, T. 140, p. 474-507.
- MERCURI, Toussaint, *Dans le Centre Africain. Trois ans et demi au sud du Tchad*, 1900.
- MÉRY, Gaston, *Une mission chez les Touareg Azdjer* (extrait de la *Revue scientifique* 1893).

- MÉTIN, Albert, *Ministère du Commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes. Office du travail. Législation ouvrière et sociale en Australie et Nouvelle-Zélande. Mission de M. Albert Métin*, Paris, Impr. nationale, 1901, 200 p.
- MÉTIN, Albert, *Le socialisme sans doctrines : la question agraire et la question ouvrière en Australie et Nouvelle-Zélande*, Paris, F. Alcan, 1901, 281 p.
- MÉTIN, Albert, *L'Inde d'aujourd'hui, étude sociale*, Paris, A. Colin, 1903, 304 p.
- MÉTIN, Albert, *La Transformation de l'Égypte, Les indigènes, Français et Anglais, la lutte d'influences, le développement économique*, Paris, F. Alcan, 1903, 315 p.
- MÉTIN, Albert, *L'Extrême-Orient : Chine, Japon, Russie*, Paris, « Pages libres », 1905, 127 p.
- MÉTOIS, Florentin Alexis, *De l'Algérie au Congo par le Tchad, par le capitaine Métois, de la mission Foureau-Lamy, conférence faite à la Société de géographie de Poitiers, le 27 juin 1901*, Poitiers, Impr. de Blais et Roy, 1901, 58 p.
- MÉTOIS, Florentin Alexis, *Impressions sahariennes*, Blida, impr. de A. Mauguin, 1901, 168 p.
- MEYNIER, Octave, *La mission Joalland-Meynier*, Paris, Ed. de l'Empire français, 1947, 187 p.
- MICHEL, Charles, *Mission Bonchamps : Vers Fachoda : à la rencontre de la mission Marchand à travers l'Éthiopie*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1900, 560 p.
- MILLE, Pierre, *Au Congo belge*, 1898.
- MILLE, Pierre, *Sur la vaste terre*, 1905.
- MILLE, Pierre, *La Côte-d'Ivoire*, 1906.
- MIZON, Louis, « Les routes du Congo », *Revue maritime et coloniale*, T.IV, n°87, 1885.
- MIZON, Louis, « Cartes du fleuve Ogooué », *Bulletin de la Société de géographie*, 1886, p. 553.
- MIZON, Louis, « Voyage dans l'Adamaoua », *Le Tour du Monde*, 1892, II, p. 225-288.
- MIZON, Louis, « Les royaumes foubés du Soudan central », *Annales de géographie*, 1894-1895.
- MIZON, Louis, « Résultats scientifiques de mes voyages », *Bulletin de la Société de géographie*, 1895, p. 330-373.
- MODAT, Jean Julien Vincent, « La région frontalière Oubangui-Soudan égyptien », *Revue des Troupes coloniales*, août-sept. 1911.

- MODAT, Jean Julien Vincent, *Une tournée en pays Fertyt*, Paris, Publication du Comité de l'Afrique française, 1912, 207 p.
- MOLL, Henry, « Rapport sur la mission frontalière Congo-Cameroun », *La Géographie*, 1908, I, p. 326-328 et *Annales de géographie*, 1908, p. 284-287.
- MOLL, Henry, *Forêt équatoriale et savanes congolaises*, Rouen, L. Gy, 1909, 33 p.
- MONNIER, Marcel, *Un printemps sur le Pacifique : Iles Hawaï*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1885, 273 p.
- MONNIER, Marcel, *Des Andes au Para : Équateur-Pérou-Amazone*, Paris, E. Plon, Nourrit, 1890, 443 p.
- MONNIER, Marcel, *France noire (Côte d'Ivoire et Soudan) ; Mission Binger*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1894, 299 p.
- MONNIER, Marcel, *La boucle du Niger*, Paris, Plon, 1897, 32 p.
- MONNIER, Marcel, *De Guayaquil à Quito (Équateur)*, Paris, Plon, 1898, 32 p.
- MONNIER, Marcel, *Cajamarca, la capitale de l'Inca*, Paris, Plon, 1899, 32 p.
- MONNIER, Marcel, *Le Tour d'Asie, I. Cochinchine, Annam, Tonkin*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1899.
- MONNIER, Marcel, *Le Tour d'Asie, II. L'Empire du Milieu*, Paris, E. Plon, Nourrit, 1899, 373 p.
- MONNIER, Marcel, *Itinéraires à travers l'Asie levés au cours du voyage accompli durant les années 1895, 1896, 1897, 1898 sur l'initiative et pour le compte du journal « le Temps », publiés sous le patronage de la Société de géographie, avec le concours du ministère, de l'Instruction publique et des beaux-arts*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1900, 248 p.
- MONNIER, Marcel, « À travers la Corée », *La Géographie*, 1900, I, p. 35-40.
- MONTANDON, Georges, *A journey in south-western Abyssinia*, 1912 (extraits du *Geographical Journal*).
- MONTANDON, Georges, *Au pays Ghimirra : récit de mon voyage à travers le massif éthiopien (1909-1911)*, 1913.
- MONTANO, Joseph, « Carte de Mindanao », *Bulletin de la Société de géographie*, 1882.
- MONTANO, Joseph, « Voyage aux Philippines », *Le Tour du Monde*, 1884, I, p. 97-144, II, p. 49-96.
- MONTANO, Joseph, *Rapport à M. le ministre de l'Instruction publique sur une mission aux îles Philippines et en Malaisie (1879-1881)*, Paris, Impr. nationale, 1885, 209 p.
- MONTANO, Joseph, *Voyage aux Philippines et en Malaisie*, Paris, Hachette, 1886, 351 p.

- MONTEIL, Parfait-Louis, *Un voyage d'exploration au Sénégal*, Papeete, Imprimerie du gouvernement, 1882, 84 p.
- MONTEIL, Parfait-Louis, *De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad : voyage au travers du Soudan et du Sahara, accompli pendant les années 1890-91-92*, Paris, F. Alcan, 1895, 463 p.
- MORET, Pierre, « Note sur la détermination par transport du temps, des longitudes de Liu-Kiang, Hankou et de Itschang », *Annales Hydro.*, 1895, n°771, p. 93-94.
- MORGAN, Jacques de, *Exploration dans la presqu'île Malaise : (royaumes de Pérak et de Parani)*, Paris, A. Lahure, 1886, 409 p.
- MORGAN, Jacques de, *Mission scientifique au Caucase : études archéologiques et historiques*, Paris, E. Leroux, 1889, 2 vol. (Tome 1, Les premiers âges des métaux dans l'Arménie russe, 231 p. Tome 2, Recherches sur les origines des peuples du Caucase, 305 p.).
- MORGAN, Jacques de, « Voyage en Perse et dans le Kurdistan », *Bulletin de la Société de géographie*, 1893, p. 5.
- MORGAN, Jacques de, *Mission scientifique en Perse*, Paris, E. Leroux, 1894-1904, 5 Tomes.
- MORGAN, Jacques de, « Notes sur la basse Mésopotamie », *La Géographie*, 1900, II, p. 247-262.
- MORICE, Albert, « Voyage en Cochinchine », *Le Tour du Monde*, 1875, p. 369-416.
- MORICE, Albert, « Les sauvages Bahnars », *Revue d'Anthropologie*, 1875.
- MORICE, Albert, *Coup d'œil sur la faune de la Cochinchine française*, Lyon, H. Georg, 1875, 101 p.
- MORICE, Albert, *Étude sur deux dialectes de l'Indo-Chine : les Tiams et les Stiengs (Cochinchine et Cambodge)*, Paris, Maisonneuve, 1875, 32 p.
- MORICE, Albert, *Voyage en Cochinchine pendant les années 1872-73-74*, Lyon, H. Georg, 1876, 44 p.
- MORNET, Joseph, « Rapport de reconnaissance de la voie ferrée de Brazzaville à l'Océan », *Nouvelles archives des missions scientifiques*, 1908, p. 129-144.
- MORNET, Joseph, « Note sur les populations du Congo entre la mer et Brazzaville », *Nouvelles archives des missions scientifiques*, 1908, p. 145-153.
- MORNET, Joseph, « Mission Bel au Congo français. Reconnaissance d'un tracé de voie ferrée de Brazzaville à l'Océan, par le cap. Mornet », *La Géographie*, 1908, I, p. 256.
- MORNET, Joseph, « Mission d'étude du chemin de fer Congo-Océan », *La Géographie*, 1912, II, p. 297-318.
- MORTILLET, Adrien de et COURTY, Georges, *Fouilles archéologiques à Tiahuanaco*.

- MOUCHEZ, Charles, « Note sur la détermination des positions géographiques de Hankau à Kiu-Kiang, dans le Yang-tse-Kiang », *Annales Hydro.*, 1895, n°771, p. 91-92.
- MOUCHEZ, Charles, « Souvenirs de Chine », *Questions diplomatiques et coloniales : revue de politique extérieure*, Paris, T. 2, 1897, p. 144-156, 206-210 et 259-270.
- MOULIÉRAS, Auguste, *Le Maroc inconnu : étude géographique et sociologique, Exploration du Rif (Maroc septentrional)*, Paris, J. André, 1895, 204 p.
- MOULIÉRAS, Auguste, *Le Maroc inconnu : étude géographique et sociologique, Exploration de Djebala (Maroc septentrional)*, Paris, J. André, 1899, 814 p.
- MUSY, Maurice, « Correspondance de M. Musy, chef de poste de Bangui », *Revue de géographie*, nov. 1890-juillet 1891.
- NEBOUT, Albert, « La mission Crampel », *Le Tour du Monde*, vol 64, 2nd semestre 1892, p. 1-64.
- NÉIS, Paul, « Explorations chez les sauvages de l'Indo-Chine à l'est du Mékong », *Bulletin de la Société de géographie*, 1883, p. 481.
- NÉIS, Paul, « Voyage au Laos (avec carte) », *Bulletin de la Société de géographie*, 1885, p. 372-393.
- NÉIS, Paul, « Voyage dans le Haut-Laos », *Le Tour du Monde*, 1885, II, p. 1-80.
- NÉIS, Paul, « Sur les frontières du Tonkin », *Le Tour du Monde*, 1888, I, p. 321-416.
- NETTANCOURT-VAUBÉCOURT, Jean de, « En wagon de Pékin à Paris », *À travers le monde (Le Tour du Monde)*, 1903, p. 337-340, 345-348.
- NETTANCOURT-VAUBÉCOURT, Jean de, *En zigzag de Singapour à Moscou, notes de route*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1905, 320 p.
- NETTANCOURT-VAUBÉCOURT, Jean de, « Huit jours dans l'île de Yeso », *À Travers le Monde*, 1904, p. 129-132, 141-142.
- NETTANCOURT-VAUBÉCOURT, Jean de, *Sur les grandes routes de l'Asie Mineure, les parcours ferrés de la péninsule : lignes des chemins de fer « Ottoman d'Anatolie » et de « Bagdad », lignes « d'Aidin » et de « Cassaba »*, Paris, E. Leroux, 1908, 55 p.
- NEUFVILLE, Paul de, *Notes prises sur un voyage en Indo-Chine : 22 décembre 1894 au 3 mai 1895*, Sceaux : Charaire et Cie, 1896, 286 p.
- NEUVILLE, Henri, *Résultats pétrographiques du voyage de M. Maurice de Rothschild dans le pays Somali-Dankali et en Abyssinie*, Paris : Impr. nationale, 1905, 10 p. (Extrait du *Bulletin du Muséum d'histoire naturelle*, 1905, n° 3, page 204).

- CHOLLET, Victor, NEUVILLE, Henri, *Note préliminaire sur des mégalithes observés dans le Soddo (Abyssinie méridionale)*, s. l., s. d., 15 p. (Extrait du *Bulletin de la Société philomathique de Paris*, 1905).
- NEVEU-LEMAIRE, Maurice, « Les lacs Titicaca et Poopo », *La Géographie*, 1904, I, p. 409-430.
- NEVEU-LEMAIRE, Maurice, « Voyage à travers les hauts plateaux boliviens », *Mémoires de la Société de zoologie française*, 1905, p. 202-226.
- NEVEU-LEMAIRE, Maurice, « Les lacs des hauts plateaux d'Amérique du Sud », « Notes physiologiques et médicales concernant les hauts plateaux d'Amérique du Sud » et « Notes sur les mammifères des hauts plateaux », in : SÉNÉCHAL DE LA GRANGE, E. et CRÉQUI-MONTFORT, Georges de, *Mission scientifique G. de Créqui Montfort et E. Sénéchal de La Grange*, Paris, Impr. nationale, 1906.
- NEVEU-LEMAIRE, Maurice, *Deux voyages Cynégétiques et Scientifiques en Afrique Occidentale Française 1911-1914*, Paris, Société de Géographie, 1920.
- NEY, Napoléon Paul, *En Asie centrale à la vapeur. La mer Noire, la Crimée, le Caucase, la mer Caspienne, les chemins de fer sibériens et asiatiques, inauguration du chemin de fer transcaspien, l'Asie centrale, Merv, Bokhara, Samarkand. Notes de voyage*, Paris, Garnier frères, 1888, 467 p.
- NIEGER, Émile, « Du Touat à Taoudéni », *La Géographie*, 1907, II, p. 361-384.
- NIEGER, Émile, « Mission d'étude du chemin de fer Transsaharien (dite du Transafricain) », *La Géographie*, 1913, I, p. 109-115.
- NIEGER, Émile, « Résultats scientifiques de la mission du Transsahien », *La Géographie*, 1914, I, p. 73-113.
- NIEGER, Émile, *Mission du Transafricain. Rapport du capitaine Nieger, chef de la mission, accompagné des rapports des autres membres de la missions*, 1924.
- NOIROT, Ernest, *À travers le Fouta-Diallon et le Bambouc (Soudan occidental) : souvenirs de voyage*, Paris, M. Dreyfous, 1885, 360 p.
- ODENDHAL, Prosper, « Les routes de l'Annam au Mé-kong (de Hué à Saravane et à Attopeu) », *Revue Indo-Chinoise illustrée*, vol. IV, juillet 1894, p. 131-161 ; août 1894, p. 1-50.
- OLIVIER DE SANDERVAL, Aimé, *De l'Atlantique au Niger par le Foutah-Djallon : carnet de voyage*, Paris, P. Ducrocq, 1882, 409 p.

- OLIVIER DE SANDERVAL, Aimé, *Conquête du Foutah-Djallon*, Paris, A. Challamel, 1899, 238 p.
- OLIVIER DE SANDERVAL, Aimé, *Soudan français : Kahel, carnet de voyage*, Paris, F. Alcan, 1893, 442 p.
- OLIVIER DE SANDERVAL, Aimé, *Les Rives du Konkouré, de l'Atlantique au Foutah-Djallon*, Paris, A. Challamel, 1900, 30 p.
- OLLONE, Henri d', « Résultats géographiques de la mission Hostains-d'Ollone », *La Géographie*, 1900, I, p. 232-235.
- OLLONE, Henri d', *Mission Hostains-d'Ollone : 1898-1900, de la Côte d'Ivoire au Soudan et à la Guinée*, Paris, Hachette, 1901 et *Le Tour du Monde*, 1901, I, p. 193-288.
- OLLONE, Henri d', *La Chine novatrice et guerrière*, Paris, A. Colin, 1906, 318 p.
- OLLONE, Henri d', « De Yunnan-Sen à Tcheng-Tou », *La Géographie*, 1908, I, p. 431-438.
- OLLONE, Henri d', « Exploration dans les régions nord-est du Tibet », *La Géographie*, 1908, II, p. 315-326.
- OLLONE, Henri d', *Mission d'Ollone 1906-1909 : les derniers Barbares, Chine, Tibet, Mongolie*, Paris, P. Lafitte, 1911, 374 p. (traduit en anglais, *In forbidden China*, 1912).
- ORLÉANS, Henri d', *Autour du Tonkin*, Paris, Calmann Lévy, 1894, 654 p.
- ORLÉANS, Henri d', *Du Tonkin aux Indes, janvier 1895-janvier 1896*, Paris, Calmann Lévy, 1898, 442 p.
- PALAT, Marcel, *Mémoire sur les antiquités de Sousse et de Bir-Oum-Ali (Tunisie)*, 1885 (extraits du *Bulletin archéologique du CTHS*).
- PALAT, Marcel, *Journal de route et correspondance*, publié par le g<sup>al</sup> Palat, 1886.
- PANGE, Jean de, *En Corée*, Paris, Hachette, 1904, 63 p.
- PANGE, Jean de, « À travers la Corée. Séoul », *À Travers le Monde*, 1904, p. 65-68.
- PANGE, Jean de, « De Séoul à Gen-San. Les montagnes de Diamant et la région des monastères », *À Travers le Monde*, 1904, p. 73-76.
- PANGE, Jean de, « Les étrangers en Corée », *À Travers le Monde*, 1904, p. 81-84.
- PARIS, Camille, *Voyage d'exploration de Hué en Cochinchine, par la route mandarine. - Cartes itinéraires de Hué au Binh-Tuan*, Paris, E. Leroux, 1889, 2 parties en 1 vol.
- PARIS, Camille, « L'Annamite : ses caractères ethniques », *L'Anthropologie*, n°2, mars-avril 1891, p. 186-200.
- PARIS, Camille, « Les Ruines tjames de la province de Quang-Nam (Tourane) », *L'Anthropologie*, mars-avril 1892, n° 2, p. 137-144.

- PARIS, Camille, *Rapport sur une mission archéologique en Annam*, Paris, Impr. nationale, 1899, 31 p. (Extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, n° 2, 1898).
- PARIS, Camille, *Les stations de My-Son, Tra-Keu, Phong-Lé*, Paris, Impr. nationale, 1902, 19 p. (Extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, n° 1, 1902).
- PAVIE, Auguste, *Cochinchine française : excursion dans le Cambodge et le royaume de Siam*, Saigon, Imprimerie du gouvernement, 1884, 166 p.
- PAVIE, Auguste, « Comment je devins explorateur », *Revue de Paris*, mars-avril 1900, p. 625-648.
- PAVIE, Auguste, *Mission Pavie Indo-Chine, 1879-1895 : géographie et voyages*, Paris, E. Leroux, 1898-1919, 11 vol.
- PELLIOT, Paul, « Notre mission en Asie centrale », *La Géographie*, 1908, I, p. 425-430.
- PELLIOT, Paul, « En Asie centrale », *Bulletin de la Société normande de géographie*, 1910, 28 p.
- PELLIOT, Paul, « Trois ans dans la haute-Asie », *Bulletin du Comité de l'Asie française*, janvier 1910, 16 p.
- PELLIOT, Paul, *Mission Pelliot en Asie Centrale. Les grottes de Touen-Houang*, Paris, Librairie Paul Geuthner, 1920-1924, 6 vol.
- PELLIOT, Paul, *Carnets de route : 1906-1908*, Paris, les Indes Savantes, 2008, 479 p.
- PERDRIZET, Charles, « Itinéraires entre la Sangha et la Ouam », *Bulletin de la Société de géographie*, 1899, p. 412-413.
- PÉRIQUET, Louis, « Mission du chemin de fer Libreville-Sangha », *La Géographie*, 1911, I, p. 67-68 et 311-312.
- PÉRIQUET, capitaine et AUDOIN, lieutenant de vaisseau, *Missions d'études au Gabon. Chemin de fer du Nord et mission hydrographique*, Paris, Publication du Comité de l'Afrique française, 1913, 141 p.
- PÉRIQUET, Louis, *Rapport général sur la mission de délimitation Afrique équatoriale française-Cameroun (1912-1913-1914)*, Paris, imp. de Chapelot, 1915. 4 vol.
- PÉROZ, Étienne, *Au Soudan français : souvenirs de guerre et de mission*, Paris, C. Lévy, 1889, 467 p.
- PÉROZ, Étienne, *Au Niger : récits de campagnes, 1891-1892*, Paris, C. Lévy, 1894, 426 p.
- PÉROZ, Étienne, *Par vocation. Vie et aventure d'un soldat de fortune 1870-1895*, Paris, Calman-Lévy, 1905, 535 p.



- PERVINQUIÈRE, Léon, « La Tunisie centrale, esquisse de géographie physique », *Annales de géographie*, 1899-1900, p. 434-455.
- PERVINQUIÈRE, Léon, *Étude géologique de la Tunisie centrale*, 1903, thèse.
- PERVINQUIÈRE, Léon, « Sur les confins de la Tripolitaine. De la Méditerranée à Ghadamès », *Le Tour du Monde*, 1912, p. 217-288.
- PERVINQUIÈRE, Léon, *Rapport sur une mission scientifique dans l'extrême sud tunisien*, 1912.
- PERVINQUIÈRE, Léon, *La Tripolitaine interdite*, 1912.
- PERVINQUIÈRE, Léon, *Ghadamès*, 1912.
- PICHON, Louis, *Un voyage au Yunnan*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1893, 286 p.
- PICHON, Louis, *Le Yunnan*, Paris, Plon, 1899, 32 p.
- PIERRE, Charles, « Voyage dans le haut Oubangui », *Annales de géographie*, 1902, p. 76-81.
- PIERRE, Charles, « De Brazzaville au Caire par l'Oubangui et le Bahr-el-Ghazal », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, mai-juin 1904, p. 363-384.
- PIÉTRI, Camille, *Les Français au Niger, Voyages et combats*, Paris, Hachette et Cie, 1885.
- PIMODAN, Charles Emmanuel comte de, *Promenades en Extrême-Orient (1895-1898) : de Marseille à Yokohama, Japon, Formose, îles Pescadores, Tonkin, Yézo, Sibérie, Corée, Chine*, Paris, H. Champion, 1900, 377 p.
- PIOLET, Jean-Baptiste, *Madagascar, sa description, ses habitants*, 1895.
- PLAT Jules, « Mission du lieutenant Plat dans le Fouta-Djalou », *Le Tour du Monde*, 1890, I, p. 369-400.
- PLÉ, James, « Exposé sommaire des opérations de délimitation entre le Dahomey et le Togo, mai 1898-janvier 1900 », *Revue des troupes coloniales*, Paris, 1902, I, p. 136, 158, 290, 311 et 386.
- PLÉ, James, « Délimitation avec le Togo », *La Géographie*, 1900, p. 210.
- PLÉ, James, « La mission Plé au Togo-Dahomey », *Revue française*, Paris, p. 87.
- PLÉ, James, « Sur le Sénégal, sur le Niger, à Tombouctou, à Bobo Dioulasso et au Lobi », *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, 1906, 45, p. 87-100.
- POBÉGUIN, Henri, « Les lagunes de la Côte-d'Ivoire », *Bulletin de la Société de géographie*, 1897, p. 106-128, 230-239.
- POBÉGUIN, Henri, « Notes sur la Côte-d'Ivoire », *Bulletin de la Société de géographie*, 1898.

POBÉGUIN, Henri, *Côte occidentale d'Afrique. Essai sur la flore de la Guinée française, produits forestiers, agricoles et industriels*, Paris, A. Challamel, 1906, 392 p.

POBÉGUIN, Fernande, « Un séjour au Fouta-Djalou », *Le Tour du Monde*, 1912, p. 109-144.

POBÉGUIN, Émile, « Reconnaissance du fleuve Sébou par la mission Dyé au Maroc », *La Géographie*, 1906, II, p. 181-184.

POBÉGUIN, Émile, *Sur la côte ouest du Maroc*, Paris, Publication du Comité du Maroc, 1908, 59 p.

POLIGNAC, prince Ludovic de, *Résultats obtenus jusqu'à ce jour par les explorations entreprises sous les auspices du gouvernement de l'Algérie pour pénétrer dans le Soudan*, 1862.

POLIGNAC, prince Ludovic de, « Voyage à Ghadamès », *Bulletin de la Société de géographie*, 1862, p. 405.

POMEL, Auguste, *Des Races indigènes de l'Algérie et du rôle que leur réservent leurs aptitudes*, Oran, Vve. Dagorn, 1871, 75 p.

POMEL, Auguste, *Le Sahara : observations de géologie et de géographie physique et biologique avec des aperçus sur l'Atlas et le Soudan et discussion de l'hypothèse de la mer saharienne à l'époque préhistorique*, Paris, Challamel, 1872, 139 p.

POMEL, Auguste, *Description et carte géologique du Massif de Milianah*, Paris, Savy, 1873, 184 p.

POMEL, Auguste, *Texte explicatif de la carte géologique provisoire au 1/800,000e des provinces d'Alger et d'Oran*, Alger, A. Jourdan, 1882, 53 p.

PONCINS, Edmond de, « Du Turkestan au Kashmir par les Pamirs », *À Travers le Monde*, 1895, p. 173-176.

PONCINS, Edmond de, « Du Turkestan au Kashmir à travers les Pamirs », *Bulletin de la Société de géographie*, Paris, 1895, p. 516.

PONCINS, Edmond de, *Chasses et explorations dans la région des Pamirs*, Paris, A. Challamel, 1897, 257 p.

PONCINS, Edmond de, « Voyage au Choa, exploration au Somal et chez les Danakils », *Bulletin de la Société de géographie*, 1898, p. 432.

PONEL, Edmond, « Notes sur les Mbochis », *Bulletin de la Société de géographie*, 1886, p. 373.

PONEL, Edmond, « La Haute-Sangha », *Bulletin de la Société de géographie*, 1896, p. 188-211.

- PONEL, Edmond, « La Haute-Sangha », *Annales de géographie*, 1895-1896, p. 72-89.
- PONTEVÈS DE SABRAN, Jean comte de, *L'Inde à fond de train*, Paris, Société anonyme de publications périodiques, 1886, 247 p.
- PONTEVÈS DE SABRAN, Jean comte de, *Notes de voyage d'un hussard, un raid en Asie*, Paris, C. Lévy, 1890, 445 p.
- POTTIER, R., « L'exploration des rivières Sangha et N'Goko dans le Congo français », *L'Illustration*, 14 février 1891.
- POUYANNE, Justin, *Texte explicatif de la carte géographique provisoire au 1/800.000e des provinces d'Alger et d'Oran*, Alger, A. Jourdan, 1882.
- POUYANNE, Justin, *Note sur l'établissement de la carte au 1/2.000.000e de la région comprise entre le Touat et Timbouktou*, Alger, impr. de Cheniaux-Franville, 1883, 102 p.
- POUYANNE, Justin, CLAVENAD, C. et BAILLS, Joseph, *Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie*, Paris, Impr. nationale, 1886, 228 p.
- PRAT, Oscar de, « Impressions d'un Lillois au centre de l'Afrique », *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, 1897, p. 387-397.
- PRAT, Oscar de, « De Loango à Fachoda », *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, 1899, p. 289-355.
- PRINS, Pierre, « La faune au Baghirmi », *Bulletin du Muséum*, 1899, p. 400-404.
- PRINS, Pierre, « Vers le Tchad, une année de résidence au Baguirmir, 1898-1899 », *La Géographie*, 1900, I, p. 177-192.
- PRINS, Pierre, « Voyage au Dar-Rounga, résultats scientifiques », *La Géographie*, 1900, I, p. 193-196.
- PRINS, Pierre, « L'islam et les musulmans étrangers dans les sultanats du Haut-Oubangui », *Renseignements coloniaux du Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1907, n°6, p. 136-142 et n°7, p. 163-173.
- PRINS, Pierre, « Servitude et liberté dans les sultanats du Haut-Oubangui », *Revue Indigène*, 1907, II, p. 126-136.
- PRINS, Pierre, « Observations géographiques et physiques en pays zandé, banda, wassa, adja, kreich », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1909, p. 569-599 et 617-644.
- PRINS, Pierre, « Les troglodytes du Dar Banda et du Djebel Mela », *Bulletin de la Société de géographie historique et descriptive du CTHS*, 1909, p. 11-26.

- PRINS, Pierre, « Observations géographiques et physiques en pays Zandé, Banda, Wassa, Adja et Kreich », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1909, p. 569-599.
- PRINS, Pierre, « Relation du voyage de M. P. Prins à Saïd-Baldas », *Bulletin de la Société des recherches du Congo*, 1925, p. 107-170.
- QUIQUEREZ, Paul, « Exploration de la Côte-d'Ivoire », *Bulletin de la Société de géographie*, 1892, p. 264-279.
- RABOURDIN, Lucien, *Algérie et Sahara. La question africaine, étude politique et économique. Les âges de pierre du Sahara central, préhistoire et ethnographie africaines. Carte et itinéraire de la première mission Flatters*, Paris, Challamel aîné, 1882, 165 p.
- RAFFRAY, Achille, « Voyage en Abyssinie, à Zanzibar et aux pays des Ouania », *Bulletin de la Société de géographie*, 1875, p. 291-313.
- RAFFRAY, Achille, *Abyssinie : Afrique orientale*, Paris, Plon, 1876, 395 p.
- RAFFRAY, Achille, « Excursion dans les montagnes de Java », *Bulletin de la Société de géographie*, 1877, II, p. 199-201.
- RAFFRAY, Achille, « Voyage à la côte nord de la Nouvelle-Guinée », *Bulletin de la Société de géographie*, 1877, I p. 556, 1878, p. 385-417.
- RAFFRAY, Achille, « Voyage en Abyssinie et au pays des Gallas-Raïas », *Bulletin de la Société de géographie*, 1882, p. 324.
- RANCON, André, *Dans la haute Gambie. Voyage d'exploration scientifique*, 1895.
- RANCON, André, « Dans la haute Gambie », *Le Tour du Monde*, 1895, p. 489-576.
- RANCON, André, *Étude de botanique exotique. La flore utile du bassin de la Gambie*, 1895.
- TIRANT, Gilbert, REBATEL, F., « Voyage dans la régence de Tunis », *Le Tour du Monde*, 1874, p. 289-320.
- REIBELL, Émile, *Hommage à Fernand Foureau : Mémento de la Mission saharienne, 1898-1900*, Bourges, Impr. de J. Foucrier, 1914, 35 p.
- REIBELL, Émile, *L'épopée saharienne, carnet de route de la mission saharienne Foureau-Lamy (1898-1900)*, Paris, Plon, 1931, 422 p.
- RENAUD, Joseph, *Rapport sur le levé des côtes du Tonkin septentrional*, Paris, Impr. nationale, 1883, 12 p. (Extrait des *Annales hydrographiques*, 1er semestre 1883).
- RENAUD, Joseph, *Les Ports du Tonkin*, Paris, L. Baudoin, 1886, 23 p. (Extrait de la *Revue maritime et coloniale*).

RENAUD, Joseph, *Le Port d'Haïphong accessible aux grands navires*, Paris, A. Challamel, 1894, 19 p.

RÉTHORÉ, Jean Jacques, « Voyage d'un missionnaire dans les provinces de Kerkouk et de Soleimanié de l'Empire turc (1878) », *L'Année dominicaine*, 1879-1880.

RÉTHORÉ, Jean Jacques, « Excursion dans les pays nestoriens du nord (1882) », *Annales de la Propagation de la Foi*, 1883, p. 283-308.

RÉVOIL, Georges, « Voyage au pays des Medjourtines », *Bulletin de la Société de géographie*, 1880, p. 254.

RÉVOIL, Georges, *Voyages au Cap des Aromates (Afrique orientale)*, Paris, E. Dentu, 1880, 299 p.

RÉVOIL, Georges, *La Vallée du Darror, voyage aux pays çomalis (Afrique orientale)*, Paris, Challamel aîné, 1882, 388 p.

RÉVOIL, Georges, « Voyage chez les Bénadins, les Comalis et les Bayouns », *Le Tour du Monde*, 1885, I, p. 1-80, II, p. 129-208, 1888, II, p. 385-416.

RICHARD, Louis, « Journal de route du P. Richard des Pères blancs chez les Touareg Ajjer (1880) », *Travaux de l'Institut de recherches sahariennes*, 1948, p. 3-5.

RICHET, Étienne, *Au Klondyke*, 1898.

RICHET, Étienne, *Voyage au Maroc*, 1909.

RICHET, Étienne, *Sur les routes d'Afrique. De Port-Étienne à Abomey*, 1910.

RICHET, Étienne, *Les îles lointaines*, 1912.

RICHET, Étienne, *La Mauritanie*, 1920.

RIMBAUD, Arthur, « Rapport sur l'Ogadine », *Comptes rendus des séances de la Société de géographie*, 1884, p. 99-103.

RIMBAUD, Arthur, « M. Rimbaud au Harar et au Choa », *Le Bosphore Égyptien*, 25, 27/8, 1887.

RIVET, Paul, « Essai sur les peuples sud-américains », *Revue scientifique (revue rose)*, T. IX, n° 9, 29 février 1908, p. 257-269.

RIVOYRE, Denis de, *Au pays du Soudan : Bogos, Mensah, Souakim*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1885, 292 p.

RIVOYRE, Denis de, *Mer Rouge et Abyssinie*, Paris, Plon et Cie, 1880.

RIVOYRE, Denis de, *Obok, Mascate, Bouchire et Bassorah*, Paris, Plon et Cie.

ROBILLOT, Félix Adolphe, « Reconnaissance et organisation du Bas-Chari », *La Géographie*, 1902, I, p. 155-164.

- ROCHE, Jean-Baptiste, *Au Pays des Pahouins (du rio Mouny au Cameroun)*, Paris, H. Charles-Lavauzelle, 1904, 198 p.
- ROCHECHOUART, Julien de, *Souvenirs d'un voyage en Perse*, Paris, Challamel aîné, 1867, 348 p.
- ROCHECHOUART, Julien de, *Excursions autour du monde : Pékin et l'intérieur de la Chine*, Paris, E. Plon et Cie, 1878, 355 p.
- ROCHECHOUART, Julien de, *Excursions autour du monde. Les Indes, la Birmanie, la Malaisie, le Japon et les États-Unis*, Paris, E. Plon, 1879, 284 p.
- ROCHER, Émile, *La province chinoise du Yün-nan*, Paris, Ernest Leroux, 1879-1880, 2 vol., 286 et 291 p.
- ROCHER, Émile, « Itinéraire de Chung-Ching à Yunnan-Fou », *Bulletin de la Société de géographie*, 1877, II, p. 603-623.
- ROHAN-CHABOT, comte Jacques de, « Exploration dans l'Angola et la Rhodésia (1912-1914) », *La Géographie*, 1914, I, p. 233-239.
- ROHAN-CHABOT, comte Jacques de, « Note sur les observations astronomiques, magnétiques et météorologiques effectuées dans l'Angola et la Rhodésia par la mission Rohan-Chabot (par le capitaine Grimaud) », *La Géographie*, 1914, I, p. 240-247.
- ROHAN-CHABOT, comte Jacques de, « Mission Rohan-Chabot. Note sommaire sur les résultats par le lieutenant-colonel Perrier et le Dr Rivet », *La Géographie*, 1918-1919, p. 485-490.
- ROLLAND, Georges, *Mission transsaharienne, géologie, hydrologie*, 1880.
- ROLLAND, Georges, « Le projet de création en Algérie et en Tunisie d'une mer dite intérieure », *Congrès de l'Association française pour l'Avancée des sciences*, 1885.
- ROLLAND, Georges, *Le chemin de fer Biskra-Touggourt-Ouargla*, 1888.
- ROLLAND, Georges, *Géologie du Sahara algérien et aperçu sur le Sahara de l'océan Atlantique à la mer Rouge*, 1890.
- ROLLAND, Georges, *La France en Afrique et le transsaharien*, 1890.
- ROLLAND, Georges, *Le transsaharien. Un an après*, 1891.
- RONDET-SAINT, Maurice, *Rapport à M. le ministre du Commerce. Voyage de circumnavigation, 1908-1909 : Italie, Égypte, Ceylan, Singapore, Extrême-Orient, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Sénégal, Angleterre*, Châteauroux, impr. de Badel, 1909, 175 p.
- RONDET-SAINT, Maurice, *La grande boucle. Notes et croquis de l'ancien continent et des deux Amériques*, 1910.

RONDET-SAINT, Maurice, *L'Afrique équatoriale française*, Paris, Plon-Nourrit, 1911, 313 p.

RONDET-SAINT, Maurice, *Dans notre empire noir*, Paris, Plon-Nourrit, 1912, 239 p.

RONDET-SAINT, Maurice, *Aux confins de l'Europe et de l'Asie*, 1913.

RONDET-SAINT, Maurice, *Dans notre empire jaune, notes et croquis*, 1917.

ROSEROT DE MELIN, Louis, « Dans la région du Tchad avec la mission Tilho », *Le Tour du Monde*, 36-37, 1909, p. 421-444.

ROTHSCHILD, baron Maurice de, « Carte du cours de l'Aouache », *La Géographie*, 1906, I.

ROTHSCHILD, Maurice de et NEUVILLE, Henri, *Recherches sur l'okapi et les girafes de l'est africain*, Paris, Masson, 1910-1911, 2 vol., 93 et 185 p.

ROUDAIRE, Élie, « Une mer intérieure en Algérie », *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1874.

ROUDAIRE, Élie, *Rapport sur les opérations de la mission des chotts*, Paris, Société de géographie, 1875, 15 p.

ROUDAIRE, Élie, *Rapport à M. le ministre de l'instruction publique sur la mission des chotts : Études relatives au projet de mer intérieure*, Paris, Imprimerie nationale, 1877, 138 p.

ROUDAIRE, Élie, *Rapport à M. le ministre de l'Instruction publique sur la dernière expédition des Chotts : Complément des études relatives au projet de Mer intérieure*, Paris, Impr. nationale, 1881, 187 p.

ROUDAIRE, Élie, *La mer intérieure africaine*, Paris, Impr. de la Société anonyme de publications périodiques, 1883, 108 p.

ROUIRE, Alphonse Marie Ferdinand, *La découverte du bassin hydrographique de la Tunisie centrale et l'emplacement de l'ancien lac Triton*, Paris, Challamel aîné, 1887, 186 p.

ROULET, Édouard, « Du Congo au Nil », *Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, 1901, p. 47-63.

ROUSSET, Alexis, « Rapport sur une reconnaissance faite entre Fort-Sibut et Bangui », *Revue coloniale*, sept. 1901, p. 129-159.

ROUSSET, Léon, *Du Fleuve bleu au Fleuve jaune*, Paris, C. Douniol, 1877, 32 p. (Extrait du *Correspondant*).

ROUSSET, Léon, « Voyage au bassin supérieur du Fleuve jaune et dans le pays du loess », *Bulletin de la Société de géographie*, 1878, p. 289.

ROUSSET, Léon, *À travers la Chine*, Paris, Hachette, 1878, 431 p.

ROUSSET, Léon, « De Paris à Constantinople », *Guides Joanne*, 1886, 1890, 1896.

ROUSSILHE, Henri, COURTIER, André et LESAGE, Gaston-Émile, *Mission hydrographique de Madagascar : Rapports de M. Roussilhe (1904-1905), de M. Lesage (novembre 1905-novembre 1906), de M. Courtier (novembre 1906-novembre 1907)* Paris, Impr. nationale, 1910, 137 p.

ROUSSILHE, Henri, *Mission hydrographique Congo-Oubangui-Sanga, 1910-1911*, Paris, E. Larose, 1913, 464+319 p. et *Le Tour du Monde*, 1911, II, 1912, I, 1913, II.

ROUVIER, Charles, *Mission au Congo français, 1885-1886 (avec cartes)*, 1887 (extraits des *Annales hydrographiques*).

ROUX, Émile, « Lettre sur le Yunnan », *Annales de géographie*, 1895-1896, p. 234-241.

ROUX, Émile, « Expédition du prince d'Orléans du Tonkin aux Indes », *Annales de géographie*, 1895-1896, p. 322-327, 429-436.

ROUX, Émile, « Les sources de l'Iraouaddi », *Le Tour du Monde*, 1897, p. 1893-276.

ROUX, Émile, *Aux sources de l'Iraouaddi. Voyage de Hanoï à Calcutta par terre*, 1897.

RUELLE, Edmond, *Note sur des ruines d'habitations en pierre de l'Afrique occidentale française*, Paris, Impr. nationale, 1906, 11 p (Extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, n° 3, 1905).

SAINSON, Camille, *Nan-tchao ye-che, Histoire particulière du Nan Tchao*, Paris, Ernest Leroux, 1904, 294 p.

SAINT-YVES, Georges, « Dans le Tian-Chan russe. Autour d'Issyk-Koul », *Annales de géographie*, 1897-1898, p. 201-206 ; 1899-1900, p. 119-140.

SAINT-YVES, Georges, « Turkestan chinois et Pamir », *La Géographie*, 1900, I, p. 93-110.

SAINT-YVES, Georges, « Distribution des plantes en Sibérie et dans l'Asie centrale », *La Géographie*, 1900, II, p. 81-100.

SAINT-YVES, Georges, « Les Pamirs en 1900 », *À Travers le Monde*, 1900, p. 153-155.

SAINT-YVES, Georges, « Transsalai et Pamir », *Annales de géographie*, 1901, p. 148-164.

SAINT-YVES, Georges, « À travers l'Érythrée italienne », *Annales de géographie*, 1902, p. 153-168.

SAINT-YVES, Georges, *L'Océanie*, Tours, A. Mame et fils, 1902, 398 p.

SALADIN, Édouard, *Notes de voyage sur l'Indo-Chine française*, Paris, impr. de Chaix, 1894, 24 p (Extrait de la *Revue française*).

SALADIN, Henri, *Étude sur les monuments antiques de la régence de Tunis : mission de 1882-1883*, Paris, impr. de Chaix, 1888, 32 p. (Extrait du *Bulletin de la Société centrale des architectes*, année 1886-1887).



- SALESSES, Eugène, « Une ascension du Kakoulima, Guinée française », *Annales du Club alpin français*, 1896, p. 486-506.
- SALESSES, Eugène, *De la Guinée française vers le Niger. Étude d'une nouvelle voie de communication*, Paris, Berger-Levrault, 1897, 47 p.
- SALESSES, Eugène, « Les chemins de fer africains », *La Géographie*, 1914, I (3 articles).
- SALESSES, Eugène, *Rapport du lieutenant-colonel Salesses chef de la mission forestière envoyée par les grandes compagnies de chemin de fer dans les colonies françaises de la côte occidentale d'Afrique en 1917*, Paris, imprimerie Chaix, 1918.
- SALLES, André, « À bord de l'Éclaireur en escadre de l'Extrême-Orient », *Annales C.A.F.*, 1885, p. 298-335.
- SARZEC, Ernest de, *Découvertes en Chaldée*, 2 vol., 1884-1912 (publié par Léon Heuzel).
- SAUERWEIN, Charles, « La vallée du Yang-tse-Kiang », *Revue maritime et coloniale*, janvier 1902, p. 115-140.
- SAY, Louis, « Frontières du Maroc, mission Say », *Le Monde illustré*, 1887, p. 303.
- SAY, Louis, « La frontière du Maroc, Oujda, les Beni-Snassen, l'oued Kra et la Moulouya », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1888, p. 528-536.
- SEGALEN, Victor, « Rapport sur les résultats archéologiques de la mission Voisins, Lartigue et Segalen », *Comptes rendus des séances de l'année - Académie des inscriptions et belles-lettres*, 58e année, N. 6, 1914, pp. 553-560.
- SEGALEN, Victor, *Mission archéologique en Chine*, 1923-1924.
- SEGALEN, Victor, *Équipée. De Pékin aux marches tibétaines*, 1929.
- SEGONZAC, René de, « Dans l'ouest africain », *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> sept. 1891, p. 44-82.
- SEGONZAC, René de, « Voyage au Maroc (1899-1901) », *Annales de géographie*, 1903, p. 120-129.
- SEGONZAC, René de, *Voyages au Maroc (1899-1901). Avec des appendices politique, astronomique, météorologique, botanique, entomologique, numismatique, géographique*, Paris, A. Colin, 1903, 408 p.
- SÉNÉCHAL DE LA GRANGE, Eugène, *Rapport sur une mission scientifique en Amérique du Sud (Bolivie, République Argentine, Chili, Pérou)*, Paris, Impr. nationale, 1904, 49 p. (Extrait des *Nouvelles archives des missions scientifiques*. T. XII).
- SIMON, Gabriel, *Voyage en Abyssinie et chez les Galas-Taias*, 1885.

- SIMON, Georges Eugène, « Notes sur le voyage du ""Massie"" de Pak-moun à Kemmarat », *Revue indochinoise illustrée*, mai 1894.
- SIMON, Georges Eugène, « Mission du Haut Mékong. Rapport sur le voyage du « Massie » à Kemmarat », *Revue maritime et coloniale*, T. 123, décembre 1894.
- SIMON, Georges Eugène, « La navigation du Mékong », *À Travers le Monde*, 1896, p. 433-436.
- SIMON, Georges Eugène, « Navigation du Mékong de son embouchure à Xieng-kong », *Comptes rendus de la Société de géographie*, 1896, p. 202-224.
- SIMON, Georges Eugène, « Haut-Mékong, voyage de la chaloupe canonnière « La Grandière » de Vien Tian à Luang Prabang », *Revue coloniale et maritime*, 1896.
- SIMON, Georges Eugène, « Mission hydrographique du Haut Mékong », *Revue coloniale*, II, 1896.
- SIMON, Georges Eugène, « Le Mékong aux Français de Khone à Kemmarat », *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, XVI.
- SIMON, Georges Eugène, « Le Mékong et l'Indochine », *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, XVIII, 1896.
- SIMON, Georges Eugène, « La mission hydrographique du Haut-Mékong », *La Géographie*, 1906, p. 397.
- SOLEILLET, Paul, *Exploration du Sahara central : voyage de Paul Soleillet d'Alger à l'oasis d'In-Calah : rapport présenté à la Chambre de commerce d'Alger*, Alger, s. n., 1874, 144 p.
- SOLEILLET, Paul, *Exploration au Sahara central : avenir de la France en Afrique*, Paris, Challamel aîné, 1876, 106 p.
- SOLEILLET, Paul, *L'Afrique occidentale : Algérie, Mزاب, Tildikelt*, Avignon, F. Seguin aîné, 1877, 280 p.
- SOLEILLET, Paul, « Journal du voyage du Sénégal à l'Adrar exécuté par ordre de M. le ministre des Travaux publics », *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, 1880-1881.
- SOLEILLET, Paul, *Les voyages et découvertes de Paul Soleillet dans le Sahara et dans le Soudan : en vue d'un projet d'un chemin de fer transsaharien racontés par lui-même*, Paris, M. Dreyfous, 1881, 240 p.
- SOLEILLET, Paul, *Obock, le Choa, le Kaffa : récit d'une exploration commerciale en Éthiopie*, Paris, Dreyfous & Dalsace, 1886, 318 p.

- SOLEILLET, Paul, *Voyages en Éthiopie, janvier 1882-octobre 1884 : notes, lettres & documents divers*, Rouen, E. Cagniard, 1886, 347 p.
- SOLEILLET, Paul et GRAVIER, Gabriel, *Voyage à Ségou, 1878-1879*, Paris, Challamel aîné, 1887, 515 p.
- SOLLER, Charles, « Les caravanes du Soudan occidental et les pêcheries d'Arguin », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1888, p. 280-287.
- SOLLER, Charles, « Le Maroc et le Soudan occidental, l'île d'Arguin », *Bulletin de la Société de géographie de Lyon*, 1891, p. 433-439.
- SOULIÉ, Jean André, « De Tatsienlou à Tsékou », *Bulletin de la Société de géographie*, 1897, p. 36-80.
- SOULIÉ, Jean André, « Géographie de la principauté de Bathang », *La Géographie*, 1904, I, p. 87-104.
- SPIRE, Camille, *Contribution à l'étude des apocynées, en particulier des lianes indochinoises*, Paris, A. Challamel, 1905, 187 p.
- SPIRE, Camille, *Le Caoutchouc en Indo-Chine : étude historique, industrielle et commerciale*, Paris, A. Challamel, 1906, 262 p.
- SUPERVILLE, Maurice, « De l'Oubangui à Ndélé par la Kotto », *Revue coloniale*, 1901-1902, p. 253-359. *La Géographie*, 1903, II, p. 13-22.
- TAUTAIN, Louis Frédéric, *Sur l'ethnologie et l'ethnographie des peuples du bassin du Sénégal*, 1885 (extraits de la *Revue d'ethnographie*).
- TAUTAIN, Louis Frédéric, *Légendes et traditions des Sominké recueillies pendant une traversée de Bamako à Sokoto en 1887*, 1895 (extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive du CTHS*).
- THOMANN, Georges, « Mission de Sassandra à Séguéla », *Revue coloniale*, 1902-1903, p. 621-653.
- THOMAS, Philippe, *Essai d'une description géologique de la Tunisie, d'après les travaux des membres de la mission de l'Exploration scientifique de 1884 à 1891*, 3 vol., 1907-1913.
- TILHO, Jean, « Exploration du lac Tchad », *La Géographie*, 1906, I, p. 195-214.
- TILHO, Jean, *Documents scientifiques de la Mission Tilho (1906-1909)*, Paris, Imprimerie nationale, É. Larose, 1910-1914, 3 vol. (412 p., 627 p., 485 p.).
- TILHO, Jean, « Le Tchad et les pays-bas du Tchad », *La Géographie*, 1910, I, p. 149-168.
- TILHO, Jean, « Explorations en Afrique centrale (Borkou, Ennedi, Tibesti) », *La Géographie*, 1916-1917, p. 401-417.

- TILHO, Jean, *Une mission scientifique de l'Institut de France en Afrique centrale (1912-1917). Notes de MM. A. Lacroix et J. Tilho*, Paris, Gauthier-Villars, 1919, 32 p.
- TILHO, Jean, *Du lac Tchad aux montagnes du Tibesti, exposé géographique sommaire de l'exploration de M. Jean Tilho, dans les régions du Tchad, du Borkou, de l'Ennedi et du Tibesti (1912-1917)*, Paris, l'auteur, 1926, 92 p.
- TILHO, Jean, *Le Tchad et la capture du Logone par le Niger*, Paris, Gauthier-Villars, 1947, 203 p.
- TIRANT, Gilbert, *Notes médicales recueillies en Tunisie*, par F. Rebatel et G. Tirant, Lyon, Association typographique, 1874, 15 p.
- TIRANT, Gilbert, REBATEL, F., « Voyage dans la régence de Tunis », *Le Tour du Monde*, 1874, p. 289-320.
- TIRANT, Gilbert, *Les Oiseaux de la Basse-Cochinchine*, Paris, Challamel aîné, 1879, 102 p. (Extrait du *Bulletin du Comité agricole et industriel de la Cochinchine*, 1878).
- TIRANT, Gilbert, *Les Bois odoriférants de la Cochinchine*, Saïgon, impr. de Rey et Curiol, 1886, 16 p. (Extrait du *Bulletin de la Société des études indo-chinoises de Saïgon*).
- TIRANT, Gilbert, *Œuvre ichtyologique de G. Tirant*, Saïgon, Gouvernement général de l'Indochine, 1929, 176 p.
- TISSOT, Charles, « Itinéraire de Tanger à Rabat », *Bulletin de la Société de géographie*, 1876, I, p. 225.
- TISSOT, Charles, « Note sur le Chott-el-Djerid », *Bulletin de la Société de géographie*, 1879, II, p. 5.
- TONQUEDEC, Aymard de QUENGO de, *Au pays des rivières*, Paris, J. Peyronnet, 1931, 230 p.
- TOUCHARD, Joseph Léon, *Travaux et reconnaissances de pénétration saharienne : exécutés dans le Sud Constantinois par le cercle de Touggourt, novembre 1904-mars 1905*, Calvisson, J. Gandini, 1993, 101 p.
- TOURNIER, « Entre Khong et la frontière d'Annam », *Bulletin économique de l'Indochine*, 1899.
- TOURNIER, « Monographie économique du Tranninh », *Bulletin économique de l'Indochine*, 1900.
- TOURNIER, lieutenant-colonel (dir.), *Notice sur le Laos français*, Hanoï, F.-H. Schneider, 1900, 191 p.

- TOUSSAINT, Gustave Charles, « Voyage dans le Sseu-tch'ouan et aux marches orientales du Tibet », *La Géographie*, 1912, II, p. 7-10.
- TOUTÉE, Georges, « Principaux résultats géographiques de la mission Toutée », *Annales de géographie*, 1897, p. 133-146.
- TOUTÉE, Georges, *Dahomé, Niger, Touareg : récit de voyage*, Paris, A. Colin, 1897, 370 p.
- TOUTÉE, Georges, *Du Dahomé au Sahara : la nature et l'homme*, Paris, A. Colin et Cie, 1899, 272 p.
- TRIVIER, Élisée, *Mon voyage au continent noir, La « Gironde » en Afrique*, Paris, Firmin-Didot, 1891, 386 p.
- UJFALVY, Charles Eugène de, *L'ethnographie de l'Asie*, Paris, impr. Le Clère, 1875, 23 p.
- UJFALVY, Charles Eugène de, *Expédition scientifique française en Russie, Sibérie et dans le Turkestan*, Paris, E. Leroux, 1878-1880, 6 volumes.
- UJFALVY, Charles Eugène de, *Résultats anthropologiques d'un voyage en Asie centrale*, 1880.
- UJFALVY-BOURDON, Marie de, « D'Orenbourg à Samarkand », *Le Tour du Monde*, 1879, I, p. 1-96 ; 1879, II, p. 49-96.
- UJFALVY-BOURDON, Marie de, *De Paris à Samarkand, le Ferghana, le Kouldja et la Sibérie occidentale : impressions de voyage d'une parisienne*, Paris, Hachette et Cie, 1880, 487 p.
- UJFALVY-BOURDON, Marie de, « Voyage d'une Parisienne dans l'Himalaya occidental », *Le Tour du Monde*, 1883, I, p. 209-256 et II, p. 353-416.
- UJFALVY-BOURDON, Marie de, *Voyage d'une Parisienne dans l'Himalaya occidental*, Paris, Hachette, 1887, 452 p.
- UZÈS, Jacques de Crussol, *Les boubous du Congo*, Paris, Plon, 1898, 32 p.
- UZÈS, Marie-Clémentine de Rochechouart-Mortemart, *Le voyage de mon fils au Congo*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1894, 342 p.
- VAILLANT, Louis, « Le Turkestan chinois », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, VI<sup>e</sup> Série, Tome 1, 1910, p. 8-17.
- VAILLANT, Louis, *Rapport sur les travaux géographiques faits par la mission archéologiques d'Asie centrale (mission Paul Pelliot, 1906-1909)*, Paris : Impr. nationale, 1956 (extrait du *Bulletin de la section géographie du CTHS*, 1955, p. 77-164).
- VALLIÈRE, Jean, « Explorations du lieutenant Vallière dans le Birgo et le Mandingue », in : GALLIENI, « Exploration du haut Niger », *Le Tour du Monde*, 1883, I, p. 145-176.

- VALLIÈRE, Jean, « Notice géographique sur le Soudan français (avec carte) », *Bulletin de la Société de géographie*, 1887, p. 486.
- VAN CASSEL, Charles, *La Haute Côte d'Ivoire occidentale*, Paris, Impr. nationale, 1901, 21 p. (Extrait du *Bulletin du Muséum d'histoire naturelle*, 1901, n° 2).
- VARIGAULT, « La vraie route du Tchad », *La Géographie*, 1913, II, p. 67-69.
- VASSE, Guillaume, « Trois années en mission dans le Mozambique », *La Géographie*, 1909, I, p. 191-206.
- VASSE, Guillaume, *Trois années de chasse au Mozambique*, Paris, Hachette, 1909, 190 p. et *Le Tour du Monde*, 1908, p. 217-288.
- VAULSERRE, Bruno de, « Le Fleuve Bleu de Sui-Fou à la hauteur de Tali-Fou », *La géographie*, 1900, I, p. 449-460.
- VAULSERRE, Bruno de, *À travers le Yunnan et du Yunnan au Tonkin par le Kouei-Tcheou et le Kouang-Si*, Paris, Hachette, 1901 (même titre, *Le Tour du Monde*, 1901, I, p. 1-72).
- VAULSERRE, Bruno de, « Le Fleuve Bleu et son bassin », *Revue coloniale*, 1900, p. 741-765 et 822-842.
- VIARD, Édouard, *Au bas-Niger*, Paris, L. Guérin, 1885, 267 p.
- VILLATTE, Noël, « Le raid du commandant Laperrine », *La Géographie*, 1904, II, p. 81-84.
- VILLATTE, Noël, « Du Tidikelt vers Tombouctou », *La Géographie*, 1905, II, p. 209-230.
- VILLATTE, Noël, « De Ouargla au Tidikelt et vers Tombouctou, longitudes définitives », *La Géographie*, 1906, I, p. 443-446.
- VILLATTE, Noël, « Contribution à l'étude du magnétisme dans le Sahara », *La Géographie*, 1912, I, p. 179-184.
- VILLETARD DE LAGUÉRIE, Raoul, « Une visite à Hakodaté », *À Travers le Monde*, 1896, p. 385-388.
- VOINOT, Louis, « Le Tidikelt », *Bulletin de la Société de géographie et de géologie d'Oran*, 1909.
- VOINOT, Louis, « De Taourirt à la Moulouya et Debdou », *La Géographie*, 1912, I, p. 21-33.
- VUILLOT, Paul, *Des Zibans au Djerid par les Chotts algériens*, Rennes, Oberthur, 1893, 168 p.
- WARENHORST, Georges, *La Casamance (côte occidentale d'Afrique)*, Paris, Jouvot, 1891, 16 p.
- WEISGERBER, Frédéric, « Fès », *À Travers le Monde*, sept. 1900, p. 297-300.

- WEISGERBER, Frédéric, « Études géographiques sur la province de Chaouia », *La Géographie*, 1900, I, p. 437-448.
- WEISGERBER, Frédéric, « Itinéraire de Salé à Tanger », *La Géographie*, 1901, I, p. 381-390.
- WEISGERBER, Frédéric, « Itinéraire de Casablanca aux Beni-Meskin », *La Géographie*, 1901, II, p. 235-241.
- WEISGERBER, Frédéric, « Exploration au Maroc », *La Géographie*, 1902, I, p. 321-339.
- WEISGERBER, Frédéric, *Casablanca et la Chaouia en 1900*, p. 1935.
- WIMPFEN, Emmanuel Félix de, « L'expédition de l'Oued Guir », *Bulletin de la Société de géographie*, 1872, p. 34.
- WOELFFEL, Alfred Louis, « Mission du capitaine Woelffel, par M. Chesneau », *La Géographie*, 1901, I, p. 33-40.
- ZEIL, Georges Louis François, *Contribution à l'étude géologique du Haut-Tonkin (Feuilles de That-Khé, de Pho-Binh-Gia et de Loung-Tchéou)*, Paris, Société géologique de France, 1907, 20 p.
- ZEIL, Georges Louis François, *Formation du système hydrographique indochinois*, Paris, imp. Chaix, 1912, 10 p.
- ZWEIFEL, Josuah et MOUSTIER, M., *Voyage aux sources du Niger*, Marseille, impr. de Barlatier-Feissat père et fils, 1880, 164 p.

# Bibliographie

## 1 - Instruments de travail

*Hommes et destins : dictionnaire biographique d'Outre-mer*, Paris, Académie des sciences d'Outre-mer, 1975, 668 p.

*Hommes et destins : dictionnaire biographique d'Outre-mer. Tome 2. Volume 1*, Paris, Académie des sciences d'Outre-mer, 1977, 408 p.

*Hommes et destins : dictionnaire biographique d'outre-mer. Tome 2. Volume 2*, Paris, Académie des sciences d'Outre-mer, 1977, 789. p.

*Hommes et destins : dictionnaire biographique d'Outre-mer. Tome 3, Madagascar*, Paris, Académie des sciences d'Outre-mer, 1979, 543 p.

*Hommes et destins : dictionnaire biographique d'Outre-mer. Tome 4*, Paris, Académie des sciences d'outre-mer, 1981, 734 p.

*Hommes et destins : dictionnaire biographique d'Outre-mer. Tome 5*, Paris, Académie des sciences d'outre-mer, 1984, 573 p.

*Hommes et destins : dictionnaire biographique d'Outre-mer. Tome 6, Asie*, Paris, Académie des sciences d'outre-mer, 1985, 474 p.

*Hommes et destins : dictionnaire biographique d'Outre-mer. Tome 7, Maghreb-Machrek*, Paris, Académie des sciences d'outre-mer, 1986, 536 p.

*Hommes et destins : dictionnaire biographique d'Outre-mer. Tome 8, Gouverneurs, administrateurs, magistrats*, Paris, Académie des sciences d'outre-mer, 1988, 467 p.

*Hommes et destins : dictionnaire biographique d'Outre-mer. Tome 9, Afrique noire*, Paris, Académie des sciences d'Outre-mer, 1989, 539 p.

*Hommes et destins : dictionnaire biographique d'Outre-mer. Tome X, Amérique*, Paris, Académie des sciences d'outre-mer, 1995, 505 p.

*Inventeurs et scientifiques, dictionnaire de biographies*, Paris, Larousse, 1994, 692 p.

*Le petit Larousse illustré : en couleurs*, Paris, Larousse, 2001, 1786 p.



- ANGELIER, François, *Dictionnaire des voyageurs et explorateurs occidentaux : du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Pygmalion, 2011, 766 p.
- BEAUREPAIRE, Pierre-Yves (Dir.), *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, Paris, A. Colin, 2014, 336 p.
- BRISOU, Bernard et SARDET, Michel (Dir.), *Dictionnaire des médecins, chirurgiens et pharmaciens de la Marine*, [Vincennes], SHD, Service historique de la défense, 2010, 873 p.
- BROC, Numa, *Dictionnaire illustré des explorateurs et grands voyageurs français du XIX<sup>e</sup> siècle, Afrique*, Paris, Éd. du CTHS, 1988, 346 p.
- BROC, Numa, *Dictionnaire illustré des explorateurs et grands voyageurs français du XIX<sup>e</sup> siècle, Amérique*, Paris, Éd. du CTHS, 1999, 363 p.
- BROC, Numa, *Dictionnaire illustré des explorateurs et grands voyageurs français du XIX<sup>e</sup> siècle, Asie*, Paris, Éd. du CTHS, 1992, 452 p.
- BROC, Numa, *Dictionnaire illustré des explorateurs et grands voyageurs français du XIX<sup>e</sup> siècle, Océanie : voyages autour du monde et dans plusieurs continents, voyages maritimes et polaires : augmenté d'un Supplément général*, Paris, Éd. du CTHS, 2003, 406 p.
- DULUCQ, Sophie, KLEIN, Jean François et STORA, Benjamin (Dir.), *Les mots de la colonisation*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2007, 127 p.
- GAUDART DE SOULAGES, Michel et LAMANT-DUHART, Hubert, *Dictionnaire des francs-maçons français*, [Nouv. éd.], Paris, J.-C. Lattès, 1995, 927 p.
- GRAN-AYMERICH, Ève, *Les chercheurs de passé, 1798-1945 : naissance de l'archéologie moderne : dictionnaire biographique d'archéologie*, Paris, CNRS, 2007, 1271 p.
- JOLLY, Jean (Dir.), *Dictionnaire des parlementaires français notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940 : précédé de la liste des ministères de la France de 1871 à 1940, des ministres de la France de 1871 à 1940, des présidents du Sénat de 1876 à 1940, des Sénateurs de 1876 à 1940, des membres de l'Assemblée nationale de 1871 à 1876, des présidents de l'Assemblée nationale et de la chambre des députés de 1871 à 1940 et des députés de 1876 à 1940*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, 3236 p.
- KLEIN, Jean-François, SINGARAVÉLOU, Pierre, SUREMAIN, Marie-Albane de [et al.], *Atlas des empires coloniaux, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, France, Autrement, 2012, 96 p.
- LIAUZU, Claude (Dir.), *Dictionnaire de la colonisation française*, Paris, Larousse, 2007, 653 p.

MONTAGNON, Pierre, *Dictionnaire de la colonisation française*, Paris, Pygmalion, 2010, 866 p.

POUILLON, François, *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, Éditions Karthala, 2012, 1114 p.

RIOUX, Jean-Pierre (Dir.), *Dictionnaire de la France coloniale*, Paris, Flammarion, 2007, 935 p.

SERRE, Jacques, *Hommes et destins. Tome XI, Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2011, 789 p.

TAILLEMITE, Étienne, *Dictionnaire des marins français*, Paris, Tallandier, 2002, 573 p.

## 2 - Ouvrages généraux

### a) Ouvrages généraux France

AGULHON, Maurice, BECKER, Annette, COHEN, Evelyne [et al.], « Y a-t-il des familles de drapeaux ? Introduction à la vexillologie comparée », in *La République en représentations : autour de l'œuvre de Maurice Agulhon*, Publications de la Sorbonne, 2006, p. 393-404.

ALBERTINI, Pierre, *L'école en France du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours : de la maternelle à l'université*, Paris, Hachette supérieur, 2014, 239 p.

ALBERT, Pierre, « Le développement de la presse populaire à grand tirage (1871-1914) », in *Histoire de la presse*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, (« Que sais-je ? »), p. 55-75.

BARAK, Michel, « L'armement marseillais dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 29 / 3, 1982, p. 471-488.

BARJOT, Dominique, CHALINE, Jean-Pierre et ENCREVÉ, André, *La France au XIX<sup>e</sup> siècle 1814-1914*, 5<sup>e</sup> édition corrigée, Paris, Presses universitaires de France, 2002, 655 p.

BERTRAND, Joly, « La France et la Revanche (1871-1914) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 46 / 2, 1999, p. 325-347.

BIÈS, Jean, *Littérature française et pensée hindoue des origines à 1950*, [Paris], C. Klincksieck, 1973, 681 p.

BOURILLON, Florence, *Les villes en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Éditions OPHRYS, 1992, 206 p.

DAGUET, Fabienne, « La fécondité en France au cours du XX<sup>e</sup> siècle », *INSEE première*, vol. 873, décembre 2002, [En ligne : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/IP873.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP873.pdf)]. Consulté le 30 avril 2015.

- DUPÂQUIER, Jacques (Dir.), *Histoire de la population française, Vol. 3 de 1789 à 1914*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, 548 p.
- FRANK, Bernard, *L'intérêt pour les religions japonaises dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle et les collections d'Émile Guimet*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, 51 p.
- JOURDA, Pierre, *L'Exotisme dans la littérature française depuis Chateaubriand*, Genève, Slatkine reprints, 1970, 294 p.
- LEJEUNE, Dominique, *La France de la Belle époque 1896-1914*, 5<sup>e</sup> édition, Paris, A. Colin, 2007, 191 p.
- LEJEUNE, Dominique, *La France des débuts de la III<sup>e</sup> République 1870-1896*, 4<sup>e</sup> édition, Paris, A. Colin, 2007, 191 p.
- LEQUIN, Yves, *Histoire des Français XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, Tome 2 La Société*, Paris, A. Colin, 1983, 622 p.
- LÉVY, Albert, PINET, Gaston et LIGARAN, *L'argot de l'X*, Primento, 2015, 415 p.
- MARTIN, Marc, *La presse régionale : des affiches aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002, 414 p.
- ORY, Pascal, « L'histoire des politiques symboliques modernes : un questionnement », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 47 / 3, 2000, p. 525-536.
- PROST, Antoine et CYTERMANN, Jean-Richard, « Une histoire en chiffres de l'enseignement supérieur en France », *Le Mouvement Social*, n<sup>o</sup> 233, novembre 2010, p. 31-46.
- THERENTY, Marie-Ève et VAILLANT, Alain, *Presse, nations et mondialisation au XIX<sup>e</sup> siècle*, Nouveau Monde éditions, 2014, 359 p.
- VALLIN, Jacques et MESLÉ, France, « Reconstitution de tables annuelles de mortalité pour la France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Population*, vol. 44 / 6, 1989, p. 1121-1158.

#### **b) Ouvrages généraux Afrique**

- ALMEIDA-TOPOR, Hélène d', *Histoire économique du Dahomey (Bénin), 1890-1920*, Éditions L'Harmattan, 1995, 496 p.
- ALMEIDA-TOPOR, Hélène d', *L'Afrique du 20<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013, 350 p.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine et MONIOT, Henri, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, [5<sup>e</sup> édition mise à jour], Paris, Presses universitaires de France, 2005, 391 p.
- DUBIEF, Jean, *L'Ajjer, Sahara central*, Paris, Karthala, 1999, 709 p.
- FRÉMEAUX, Jacques, *Le Sahara et la France*, Saint-Cloud, SOTECA, 2010, 315 p.

KALCK, Pierre, *Histoire centrafricaine : des origines à 1966*, Paris, L'Harmattan, 1992, 353 p.

KALCK, Pierre, *Histoire centrafricaine des origines à nos jours*, Thèse de doctorat, Université de Lille III, 1970, 637, 865 p.

LUGAN, Bernard, *Histoire de l'Afrique des origines à nos jours*, Paris, Ellipses, 2009, 1245 p.

M'BOKOLO, Elikia, *Afrique noire : histoire et civilisations. Tome II, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris [Montréal], Hatier ; AUPELF, 1992, 576 p.

MIÈGE, Jean-Louis, *Le Maroc et l'Europe : 1822-1906. 1, Sources, bibliographie*, [Paris], la Porte, 1996, 279 p.

STAMM, Anne, *L'Afrique, de la colonisation à l'indépendance*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, 128 p.

### c) Ouvrages généraux Asie

BRIZAY, Bernard, *La France en Chine : Du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, EDI8, 2013, 672 p.

BRUGUIÈRE, Michel, « Le chemin de fer du Yunnan, Paul Doumer et la politique d'intervention française en Chine (1889-1902) », *Revue d'Histoire Diplomatique*, vol. 77 / 1, 1963, p. 23-61.

CHEVALIER, Michel, *Les Montagnards chrétiens du Hakkâri et du Kurdistan septentrional*, Paris, Université de Paris-Sorbonne, 1985, 418 p.

DANEY, Charles, *Le Transsibérien*, Paris, Herscher, 1980, 151 p.

HOPKIRK, Peter, *Le grand jeu : officiers et espions en Asie centrale*, Bruxelles, Éditions Nevicat, 2011, 569 p.

LANTZ, François, « Mouvement et voies de communication en Asie centrale. L'avènement d'une colonie », *Cahiers d'Asie centrale*, éd. Svetlana Gorshenina et Sergej Abašin, décembre 2009, (« Le Turkestan russe : une colonie comme les autres ? »), p. 289-317.

MARTIN, Marc, « Les grands reporters français durant la guerre russo-japonaise », *Le Temps des médias*, vol. 4 / 1, 2005, p. 22.

PALMIER-CHATELAIN, Marie-Elise et GADOIN, Isabelle, *Rêver d'orient, connaître l'orient : visions de l'orient dans l'art et la littérature britanniques*, ENS Éditions, 2008, 372 p.

PÉLISSIER, Roger, *La Chine entre en scène de 1839 à nos jours*, Paris, R. Julliard, 1963, 413 p.

SESMAISONS, François de (Dir.) et WEBER, Jacques (Dir.), *La France en Chine 1843-1943*, L'Harmattan, 2013, 274 p.

SHIMIZU, Christine, *Le Japon du XIX<sup>e</sup> siècle*, Marseille Paris, AGEF ; Vilo, 1990, 191 p.

VINSON, David, « L'orient rêvé et l'orient réel au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 104 / 1, 2004, p. 71.

#### **d) Ouvrages généraux Amérique**

BAUDEZ, Claude-François et PICASSO, Sydney, *Les cités perdues des Mayas*, Paris, Gallimard, 2008, 175 p.

BONAPARTE, Roland et COLLOMB, Gérard, *Kaliña : des Amérindiens à Paris*, Creaphis éditions, 1992, 140 p.

CHAUNU, Pierre, *Histoire de l'Amérique latine*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, 136 p.

ZAGO, Manrique, *Los Franceses en la Argentina*, Buenos Aires, Argentina, Manrique Zago, Ediciones SRL, 1986, 191 p.

#### **e) Ouvrages généraux Océanie**

KAHN, Miriam, « Tahiti : the ripples of a myth on the shores of the imagination », *History & Anthropology*, vol. 14 / 4, décembre 2003, p. 307-326.

LAUX, Claire, *Le Pacifique aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, une confrontation franco-britannique : enjeux économiques, politiques et culturels (1763-1914)*, Paris, Éd. Karthala, 2011, 333 p.

MARGUERON, Daniel, *Tahiti dans toute sa littérature*, Paris, Éd. l'Harmattan, 1989, 469 p.

MAZELLIER, Philippe, *Le mémorial polynésien*, Paris, Hibiscus éditions, 1977. 6 vol.

TEISSIER, Raoul, O'REILLY, Patrick et LÉBÉDEFF, Jean, *Tahitiens : répertoire bibliographique de la Polynésie française*, Paris, Musée de l'homme, 1962, 538 p.

### **3 - Ouvrages spécialisés : explorateurs et exploration**

#### **a) Explorateurs et explorations**

*Explorateurs photographes : territoires inconnus, 1850-1930*, Paris, la Découverte, 2003, 223 p.

ABDELOUAHAB, Farid, LE TOQUIN, Isabelle et TEXIER, Nicolas, *Carnets d'escales : Viaux, artiste et officier de marine*, Paris, Chasse-marée ; Service historique de la Défense, 2005, 224 p.

- ANTOINE, Philippe, « Ceci n'est pas un livre, le récit de voyage et le refus de la littérature », *Sociétés & Représentations*, vol. 21 / 1, 2006, p. 45-58.
- ARRAULT, Jean-Baptiste, « Le rôle de la reconnaissance dans l'élaboration de la connaissance géographique. », *Cybergeog : European Journal of Geography*, novembre 2007, [En ligne : <http://cybergeog.revues.org/13033>]. Consulté le 20 novembre 2011.
- BAKER, Daniel B., *Explorers and Discoverers of the World*, Gale Research, 1993, 696 p.
- BAKER, John Norman Leonard, *Histoire des découvertes géographiques et des explorations*, Nouvelle édition révisée, Paris, Payot, 1949, 455 p.
- BALOGH, André, « Above and Beyond », *History Today*, vol. 59 / 7, juillet 2009, p. 14-20.
- BELL III, James F., « The Search for Habitable Worlds : Planetary Exploration in the 21st Century », *Daedalus*, vol. 141 / 3, Summer 2012, p. 8-22.
- BOHLANDER, Richard E., *World Explorers and Discoverers*, Da Capo Press, 1998, 548 p.
- BOURQUIN, Jean-Christophe, *L'État et les voyageurs savants : légitimités individuelles et volontés politiques : les missions du ministère de l'Instruction publique, 1842-1914*, Thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne (Paris), 1993, 614 p.
- BROC, Numa, « Les explorateurs français au XIX<sup>e</sup> siècle reconsidérés Part. I », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, vol. 69 / 3, 1982, p. 237-273.
- BROC, Numa, « Les explorateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle reconsidérés (suite) », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, vol. 69 / 4, 1982, p. 323-359.
- CARLIER, Claude, « «Un petit pas pour l'homme, un bond de géant pour l'humanité » », *Forty Years Ago, Man Walked on the Moon. (English)*, mai 2009, p. 143-156.
- CHARMASSON, Thérèse (Dir.), *Voyages et voyageurs sources pour l'histoire des voyages : 130<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle, 2005, organisé par le CTHS*, Paris, CTHS, 2010, 386 p.
- DEMEULENAERE-DOUYÈRE, Christiane (Dir.), *Explorations et voyages scientifiques de l'Antiquité à nos jours, actes du 130<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle, 2005*, Paris, Éd. du CTHS, 2008, 622 p.
- DESCHAMPS, Hubert, *Histoire des explorations*, Paris, Presses universitaires de France, 1969, 127 p.
- DESCHAMPS, Lucienne, *Botanistes voyageurs ou la passion des plantes*, [Paris], Aubanel, 2008, 179 p.

DJINFJIAN, François, LORRE, Christine, TOURET, Lydie, *Jacques de Morgan : 1857-1924 : pionnier de l'aventure archéologique*, Saint-Germain-en-Laye, Musée d'archéologie nationale, 2009, 190 p., (« Cahiers du Musée d'archéologie nationale »).

ERNOT, Isabelle, « Voyageuses occidentales et impérialisme : l'Orient à la croisée des représentations (XIX<sup>e</sup> siècle) », *Genre & Histoire*, éd. Nicole Pellegrin, novembre 2011, [En ligne : <http://genrehistoire.revues.org/1272?&id=1272>]. Consulté le 30 septembre 2012.

FOURNIÉ, Pierre et SIVRY DE, Sophie, *Aventuriers du monde, les grands explorateurs français au temps des premiers photographes : 1866-1914*, Paris, l'Iconoclaste, 2003, 306 p.

GADY, Éric, « Les égyptologues français au XIX<sup>e</sup> siècle : quelques savants très influents », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, vol. 32 / 1, 2006, p. 41-62.

GERBOD, Pierre, « Les touristes français à l'étranger (1870-1914) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 30 / 2, avril 1983, p. 283-297.

HANBURY-TENISON, Robin, *Les grands explorateurs*, Rennes, éditions Ouest-France, 2010, 304 p.

KENNEDY, Dane, *Reinterpreting Exploration : The West in the World*, Oxford University Press, 2014, 258 p.

LABOULAIS-LESAGE, Isabelle (Dir.), *Comblent les blancs de la carte, modalités et enjeux de la construction des savoirs géographiques (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2004, 314 p.

LANEYRIE-DAGEN, Nadeije, *Les grands explorateurs conquérir et inventer le monde*, Paris, Larousse, 2007, 311 p.

LAPIERRE, Alexandra et MOUCHARD, Christel, *Elles ont conquis le monde, les grandes aventurières, 1850-1950*, Paris, Arthaud, 2007, 233 p.

LE BRIS, Michel, *Dictionnaire amoureux des explorateurs*, [Paris], Plon, 2010, 1024 p.

LECOQUIERRE, Bruno, *Parcourir la Terre le voyage, de l'exploration au tourisme*, Paris, l'Harmattan, 2008, 273 p.

LEFEBVRE, Camille, « Ce que l'itinéraire nous dit du voyage », *Afriques*, éd. Marie-Laure Derat et Camille Lefebvre, février 2011, [En ligne : <http://afriques.revues.org/835>]. Consulté le 20 novembre 2011.

MARCIL, Yasmine, « Voyage écrit, voyage vécu ? La crédibilité du voyageur, du Journal encyclopédique au Magasin encyclopédique », *Sociétés & Représentations*, vol. 21 / 1, 2006, p. 23-43.

- MARÉCHAUX, Laurent, *Écrivains voyageurs : Ces vagabonds qui disent le monde*, Paris, ARTHAUD, 2011, 190 p.
- MARTIN, Marc, « Le voyage du grand reporter, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1930 », *Le Temps des médias*, vol. 8 / 1, 2007, p. 118-129.
- MOUSSA, Sarga, « Le récit de voyage, genre « pluridisciplinaire »? À propos des Voyages en Égypte au XIX<sup>e</sup> siècle », *Sociétés & Représentations*, vol. 21 / 1, 2006, p. 241-253.
- PARIAS, L.-H. (Dir.), *Les explorateurs des pharaons à Paul-Émile Victor*, Paris, R. Laffont, 2004, 1207 p.
- POIRIER, Jean-Paul, *Antoine d'Abbadie : voyageur et physicien du globe au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hermann, 2009, 128 p.
- PORTI, Andrea de, *Les grands explorateurs du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la mission Apollo*, Paris, Arthaud, 2005, 184 p.
- PUYO, Jean-Yves, « L'excursion, des forestiers aux géographes : entre intérêt pédagogique et rite initiatique », *Sociétés & Représentations*, vol. 21 / 1, 2006, p. 175-189.
- RICHARD, Nathalie, « Le voyage, l'archéologie, le rêve », *Sociétés & Représentations*, vol. 21 / 1, 2006, p. 225-240.
- ROONEY, Frances, *Extraordinary Women Explorers*, Toronto, Second Story Press, 2005, 119 p.
- RUSSO, Arturo, « Europe's Path To Mars : The European Space Agency's Mars Express Mission », *Historical Studies in the Natural Sciences*, vol. 41 / 2, 2011, p. 123-178.
- SARDET, Michel, *Naturalistes et explorateurs du Service de santé de la Marine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Pharmathèmes, 2007, 285 p.
- SAUGET, Stéphanie, « Les approches techniques et architecturales du voyage », *Sociétés & Représentations*, vol. 21 / 1, 2006, p. 147-156.
- SINGARAVÉLOU, Pierre (Dir.), *L'empire des géographes, géographie, exploration et colonisation, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle : actes du colloque, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 13-15 octobre 2005*, Paris, Belin, 2008, 287 p.
- SURUN, Isabelle, « Les figures de l'explorateur dans la presse du XIX<sup>e</sup> siècle », *Le Temps des médias*, vol. 8 / 1, 2007, p. 57-74.
- THÉRENTY, Marie-Ève, « Les « vagabonds du télégraphe » : représentations et poétiques du grand reportage avant 1914 », *Sociétés & Représentations*, vol. 21 / 1, 2006, p. 101-115.
- TINLING, Marion, *Women into the unknown : a sourcebook on women explorers and travelers*, New York, Greenwood Press, 1989, 392 p.



- URKIZU, Patri, *Antoine d'Abbadie 1810-1897 : essai biographique*, trad. Eburne Alegria Aierdi, Biarritz, Atlantica, 2011, 317 p.
- VENAYRE, Sylvain, « Au-delà du baobab de Madame Livingstone. Réflexions sur le genre du voyage dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », *Clio : Histoire, Femmes et Sociétés*, décembre 2008, p. 99-120.
- VENAYRE, Sylvain, « Le voyage, le journal et les journalistes au XIX<sup>e</sup> siècle », *Le Temps des médias*, vol. 8 / 1, 2007, p. 46-56.
- VENAYRE, Sylvain, « Présentation, Pour une histoire culturelle du voyage au XIX<sup>e</sup> siècle », *Sociétés & Représentations*, vol. 21 / 1, 2006, p. 5-21.
- VENAYRE, Sylvain, *Rêves d'aventures, 1800-1940*, Paris, La Martinière, 2006, 221 p.
- WAGNER, Anne-Catherine, « La place du voyage dans la formation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 170 / 5, 2007, p. 58.
- WEBER, Anne-Gaëlle, « Le genre romanesque du récit de voyage scientifique au XIX<sup>e</sup> siècle », *Sociétés & Représentations*, vol. 21 / 1, 2006, p. 59-77.
- ZIMMERMANN, Francis, « Lévi-Strauss et l'illusion des explorateurs », *Archives de Philosophie*, Tome 66, mars 2003, p. 33-48.

#### **b) Explorateurs et explorations en Afrique**

- AMSELLE, Jean-Loup (Dir.) et SIBEUD, Emmanuelle (Dir.), *Maurice Delafosse : entre orientalisme et ethnographie*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1998, 319 p.
- ARNERA, Albin, « Science et colonisation : la mission Dybowski (1891-1892) », *Outre-mers*, vol. 89 / 336, 2002, p. 321-332.
- AUBOIN, Claude, *Au temps des colonies Binger explorateur de l'Afrique occidentale*, Nice, Bénévent, 2008, 329 p.
- AUBRY, Marie-Christine, *Djibouti, l'ignoré : Récits de voyage*, Paris, L'Harmattan, 1988, 258 p.
- AUTIN, Jean, *Pierre Savorgnan de Brazza un prophète du Tiers monde*, Paris, Perrin, 1985, 320 p.
- BARLUET, Jean-François, *Un drame colonial en Côte d'Ivoire : l'affaire Quiquerez-Segonzac (1891-1893)*, Paris, L'Harmattan, 2013, 156 p.
- BARTHE, Michel, *Rimbaud en Abyssinie (1880-1891)*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, littérature française, Rennes 2, 1974.
- BERENSON, Edward, *Les héros de l'Empire : Brazza, Marchand, Lyautey, Gordon et Stanley à la conquête de l'Afrique*, trad. Marie Boudewyn, Paris, Perrin, 2012, 426 p.

BLAIS, Hélène, *L'Algérie mise en cartes, 1830-1930 : constructions territoriales en situation coloniale*, Habilitation à diriger des recherches, Université Panthéon-Sorbonne, 2012, 579 p.

BORER, Alain, *Rimbaud en Abyssinie*, Paris, Seuil, 2004, 410 p.

BROC, Numa, « Les Français face à l'inconnue saharienne : géographes, explorateurs, ingénieurs (1830-1881) », *Annales de Géographie*, vol. 96 / 535, 1987, p. 302-338.

BROUSTE, Judith et BRULLÉ, Pierre, *L'appel du Sahara*, Paris, Éditions Place des Victoires, 2011, 160 p.

BRUNSCHWIG, Henri, *Brazza explorateur, Les Traités Makoko : 1880-1882 : [lettres, cahiers et rapports]*, Paris ; La Haye, Mouton, 1972, 298 p.

BRUNSCHWIG, Henri, *Brazza explorateur, l'Ogooué 1875-1897*, Paris, Mouton, 1966, 215 p.

BRUNSCHWIG, Henri, « Le docteur Colin, l'or du Bambouk et la « colonisation moderne ». », *Cahiers d'études africaines*, vol. 15 / 58, 1975, p. 166-188.

BURKE, E. E., « Hunters and Explorers : The 19th Century », *Rhodesiana*, janvier 1978, p. 30-40.

CARROUGES, Michel, *Charles de Foucauld, explorateur mystique*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1963, 307 p.

CARTIER, Bernard, « Noël Ballay (1847-1902) : Médecin, Explorateur, Diplomate et empereur sans sceptre », *Histoire des Sciences Médicales*, vol. 39 / 4, décembre 2005, p. 421-432.

CASAJUS, Dominique, *Charles de Foucauld : moine et savant*, Paris, CNRS, 2009, 165 p.

CASAJUS, Dominique, « Henri Duveyrier et le désert des saint-simoniens », *Ethnologies comparées*, 2004, [En ligne : <http://alor.univ-montp3.fr/cerce/r7/d.c.htm>]. Consulté le 8 avril 2012.

CASAJUS, Dominique, *Henri Duveyrier : Un saint-simonien au désert*, Paris, Ibis, 2007, 293 p.

CASTILLON DU PERRON, Marguerite, *Charles de Foucauld*, Paris, B. Grasset, 1982, 521 p.

CHAILLEY, Marcel, *Les grandes missions françaises en Afrique occidentale*, [Dakar], I.F.A.N, 1953, 145 p.

CHAPPEY, Frédéric (Dir.), *L'Afrique en noir et blanc du fleuve Niger au golfe de Guinée (1887-1892) : Louis-Gustave Binger, explorateur : exposition, Musée d'art et d'histoire Louis-Senlecq, L'Isle-Adam, 3 mai-20 septembre 2009, puis au Musée des civilisations de*

*Côte-d'Ivoire, Abidjan et au Musée du District de Bamako, 2010*, L'Isle-Adam Paris, Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq ; Somogy, 2009, 278 p.

COPPOLANI, Georges, *Xavier Coppolani, fils de Corse, homme d'Afrique : fondateur de la Mauritanie*, Paris, l'Harmattan, 2005, 212 p.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, *Brazza et la prise de possession du Congo, la mission de l'ouest africain, 1883-1885*, Paris, École pratique des hautes études, 1966, 352 p.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, *Brazza et la prise de possession du Congo : la mission de l'ouest africain, 1883-1885*, Thèse 3<sup>ème</sup> cycle Histoire sociol., VIe section, École pratique des hautes études (Paris), 1966, 352 p.

DECRAENE, Philippe et ZUCCARELLI, François, *Grands Sahariens : à la découverte du désert des déserts*, Paris, Denoël, 1994, 270 p.

DELACOUR, Marie-Odile et HULEU, Jean-René, *Sables : le roman de la vie d'Isabelle Eberhardt*, Paris, Liana Levi, 1986, 306 p.

DELAFOSSÉ, Louise, *Maurice Delafosse, le berrichon conquis par l'Afrique*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1977, 428 p.

DESCHAMPS, Hubert, *L'Europe découvre l'Afrique occidentale, 1794-1900*, Paris, Berger-Levrault, 1967, 282 p.

DIALLO, Mamadou Bani, « Voyage à Tombouctou de René Caillié ou les chemins escarpés d'une quête de l'autre », *Études maliennes*, 2003, p. 78-87.

DION, Isabelle, *Pierre Savorgnan de Brazza au cœur du Congo*, Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer : Images en manœuvres éd., 2007, 152 p.

DUFOUR, Frédérique, « Ernest Psichari (1833-1914), soldat d'Afrique », *Revue Historique des Armées*, 2000, p. 31-38.

DUROU, Jean-Marc, *L'exploration du Sahara*, Arles, Actes Sud, 2004, 185 p.

DUSSERRE, Aurélia, *Atlas, sextant et burnous : la reconnaissance du Maroc (1846-1937)*, Thèse de doctorat, Université de Provence. Faculté des lettres et sciences humaines, 2009, 765 p.

DUSSERRE, Aurélia, « Chemins et itinéraires. Écriture de soi dans les récits d'exploration du Maroc (1880-1910) », *Rives méditerranéennes*, vol. 44 / 1, avril 2013, p. 69-89.

DUSSERRE, Aurélia, « Pratique de l'espace et invention du territoire. La Reconnaissance au Maroc (1883-1884) de Charles de Foucauld », *Rives méditerranéennes*, n° 34, 2009, p. 57-88.

EL MOUDDEN, Abderrahmane, « Exploration et pénétration : un siècle d'« itinéraires » dans le couloir de Fès-Taza (1805-1911) », *Hesperis, Tamuda*, vol. 22, 1984, p. 103-118.

- FREY, R., « L'épopée de Savorgnan de Brazza », *Revue Historique des Armées*, vol. 22 / 4, 1966, p. XVIII-XX.
- FUGLESTAD, Finn, « À propos de travaux récents sur la mission Voulet-Chanoine », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 67 / 246, 1980, p. 73-87.
- GANIER, Germaine, « Note sur Jean Bayol, 1849-1905 », *Cahiers d'études africaines*, 1975, p. 287-301.
- GEYSBEEK, Tim, « The Anderson-d'Ollone controversy of 1903-04 : race, imperialism, and the reconfiguration of the Liberia-Guinea border », *History in Africa : A Journal of Method*, vol. 31, 2004, p. 185-213.
- HEFFERNAN, Michael, « The Limits of Utopia : Henri Duveyrier and the Exploration of the Sahara in the Nineteenth Century », *The Geographical Journal*, vol. 155 / 3, 1989, p. 342-352.
- HOURST DUVOUX, Marie Christine, *Les explorations du Commandant Hourst en Afrique et en Chine aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles*, Thèse de doctorat Histoire contemporaine, Université de Poitiers, 1991, 969-102 p.
- JARRY, Isabelle, *René Caillié*, Paris, J.-C. Lattès, 1992, 217 p.
- JOHNSON, Hildegard Binder, « The Role of Missionaries as Explorers in Africa », *Terrae Incognitae*, vol. 1, janvier 1969, p. 68-76.
- JOLY, Vincent, *Albert Dolisie (1856-1899) et les débuts de la présence française au Congo*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université Panthéon-Sorbonne (Paris), 1980, 713 p.
- KALCK, Pierre, *Un explorateur du centre de l'Afrique, Paul Crampel, 1864-1891*, Paris, Éd. l'Harmattan, 1993, 261 p.
- KERJEAN, Alain, *La Piste interdite de Tombouctou*, Paris, Flammarion, 1984, 288 p.
- KLOBB, Jean François Arsène et MEYNIER, Octave Frédéric François, *À la recherche de Voulet sur les traces sanglantes de la mission Afrique centrale, 1898-1899*, Paris, Cosmopole, 2009, 191 p.
- KRYZA, Frank T., *The race for Timbuktu : in search of Africa's city of gold*, New York, Ecco, 2006, 322 p.
- LA GUÉRIVIÈRE, Jean de, *Exploration de l'Afrique noire*, Paris, Éd. du Chêne, 2002, 215 p.
- LAHGAZI ALAOU, Abdelaziz, *L'expérience du désert et de l'Islam chez René Caillié, Charles de Foucauld, Ernest Psichari et Saint-Exupéry*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en lettres, Aix-en-Provence 1989, 244 p.

- LEBLAN, Vincent, « Contribution à l'histoire des paysages en Afrique de l'Ouest : Les Rivières du Sud des explorateurs et des résidents européens de la période 1830-1910 », *Cahiers d'études africaines*, vol. 52 / 4, septembre 2012, p. 937-973.
- LE CHÂTELIER, Jean, *Alfred Le Chatelier, 1855-1929 : sa carrière africaine*, Vincennes, Service historique de l'armée de terre, 1987, 179 p.
- LEFEBVRE, Camille, « Itinéraires de sable. Parole, geste et écrit au Soudan central au XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, septembre 2009, p. 797-824.
- MALÉCOT, Georges, « Les voyageurs français et les relations entre la France et Abyssinie de 1835 à 1870 », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, vol. 58 / 211, mars 1971, p. 137-182.
- MANGIN, Louis-Eugène, *Le général Mangin*, Fernand Lanore, 1986, 356 p.
- MANGONGO-NZAMBI, André, « La délimitation des frontières du Gabon (1885-1911) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 9 / 33, 1969, p. 5-53.
- MARTIN, Jean, « Savorgnan de Brazza. Aperçu sur l'homme et l'œuvre », *Mondes et Cultures*, vol. 65 / 1, 2005, p. 517-526.
- MATHIEU, Muriel, « La mission Afrique centrale », *Mondes et Cultures*, vol. 57 / 2, 1997, p. 111-127.
- MATHIEU, Muriel, *La Mission Afrique Centrale (1898-1899)*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Toulouse-Le Mirail, 1975, 274 p.
- MAZIÈRES, Anne-Claude de, *Victor Liotard et la pénétration française dans le Haut-Oubangui*, Thèse 3<sup>e</sup> cycle Histoire, Paris I, EHESS, 1975, 356 p.
- MAZIÈRES, Anne-Claude de et BRUNSCHWIG, Henri, *La marche au Nil de Victor Liotard : histoire de l'implantation française dans le Haut-Oubangui, 1891-1899*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1982, 164 p.
- MICHEL, Marc, *Fachoda : guerre sur le Nil*, Paris, Larousse, 2010, 223 p.
- MICHEL, Marc, *Gallieni*, Paris, Fayard, 1989, 363 p.
- MICHEL, Marc, *La Mission Marchand : 1895-1899*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1972, 290 p.
- MONNIER, Jehanne-Emmanuelle, « La science et le scientifique : confronter les points de vue sur les explorations d'Alfred Grandidier », *Gesnerus*, vol. 70 / 2, décembre 2013, p. 244-259.
- NEAU-DUFOUR, Frédérique, *Ernest Psichari (1883-1914), une vie, un mythe*, Thèse de doctorat Histoire, Institut d'études politiques Paris, 1999, 791 p.

- NEAU-DUFOUR, Frédérique, *Ernest Psichari l'ordre et l'errance*, Paris, Éditions du Cerf, 2001, 369 p.
- NELSON, Brian, « Chasing Rimbauds », *Australian Journal of French Studies*, vol. 39 / 2, mai 2002, p. 314-324.
- PAGEARD, Robert, « Une lettre de Georges Toutée au géographe Gabriel Marcel sur l'exploration du cours du Niger (1894-1901) », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, vol. 77 / 1, 1990, p. 75-78.
- PÉRÈS, Jacques-Noël, « Arnauld d'Abbadie d'Arrast et le voyage aux sources du Nil », *Transversalités*, vol. 122 / 2, juin 2012, p. 29-42.
- PITTE, Jean-Robert, « Les controverses autour de la découverte de Tombouctou au début du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue Historique*, vol. 254 / 1, 1975, p. 81-104.
- QUELLA-VILLÉGER, Alain, *René Caillié, l'Africain : une vie d'explorateur, 1799-1838*, Anglet, Aubéron, 2012, 319 p.
- SÈBE, Berny, *Heroic Imperialists in Africa : The Promotion of British and French Colonial Heroes, 1870-1939*, Manchester University Press, 2015, 352 p.
- SERRE, Jacques, *Explorations au cœur de l'Afrique : le commandant Lenfant 1856-1923*, Paris, l'Harmattan, 1997, 237 p.
- SERRE, Jacques, « Le commandant Lenfant à la recherche de voies permettant la suppression du portage vers le centre de l'Afrique », *Mondes et Cultures*, vol. 61 / 1, 2001, p. 86-103.
- SURUN, Isabelle, « Du texte au terrain : reconstituer les pratiques des voyageurs (Afrique occidentale, 1790-1880) », *Sociétés & Représentations*, vol. 21 / 1, 2006, p. 213-223.
- SURUN, Isabelle, *Géographies de l'exploration : la carte, le terrain et le texte. Afrique occidentale (1780-1880)*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, 2003, 686 p.
- SURUN, Isabelle, « La découverte de Tombouctou : déconstruction et reconstruction d'un mythe géographique », *L'Espace géographique*, vol. 31 / 2, avril 2002, p. 131-144.
- SURUN, Isabelle, « L'exploration de l'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle : une histoire pré coloniale au regard des postcolonial studies », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, vol. 32 / 1, 2006, p. 12-17.
- TESSIÈRES, Yves de, « Un épisode du partage de l'Afrique : la Mission Monteil de 1890-1892 », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, vol. 59 / 3, 1972, p. 345-410.
- THORNTON, Lynne, *Les Africanistes : peintres voyageurs, 1860-1960*, ACR Edition, 1990, 346 p.

VALETTE, Jacques, « Pénétration française au Sahara et exploration : le cas de Paul Soleillet », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, vol. 67 / 3, 1980, p. 253-267.

VALETTE, Jacques, « Quelques aspects nouveaux de l'expédition Flatters », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 15 / 1, 1973, p. 375-390.

VASQUEZ, Jean-Michel, *Une cartographie missionnaire : l'Afrique de l'exploration à l'appropriation, au nom du Christ et de la science (1870 – années 1930)*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon, 2007, 406, 155 p.

### c) Explorateurs et explorations en Asie

BAUD, Aymon, FORÊT, Philippe et GORSHENINA, Svetlana, *La Haute-Asie telle qu'ils l'ont vue, explorateurs et scientifiques de 1820 à 1940 : publié à l'occasion de l'exposition temporaire à l'espace Arlaud du 28 mars au 27 juillet 2003*, [Genève], Éd. Olizane, 2003, 144 p.

BERGER, J. et BERGER, R., « Le dernier voyage de Joseph Martin, explorateur viennois », *Bulletin de la Société des amis de Vienne*, 1971, p. 57-95.

BLANCH, Lesley, *Pierre Loti*, Paris, Seghers, 1986, 318 p.

BOUILLIER, Henry, *Victor Segalen*, Paris, Mercure de France, 1961, 421 p.

BROC, Numa, « Les voyageurs français et la connaissance de la Chine (1860-1914) », *Revue Historique*, vol. 276 / 1 (559), juillet 1986, p. 85-131.

BROSSE, Jacques, *Alexandra David-Néel l'aventure et la spiritualité*, Paris, Retz, 1978, 287 p.

CHALON, Jean, *Le lumineux destin d'Alexandra David-Néel*, Paris, Librairie académique Perrin, 1985, 565 p.

DANEY, Charles, *Quand les Français découvraient l'Indochine*, Paris, Herscher, 1981, 175 p.

DAUGHTON, James P., « Kings of the mountains : Mayréna, missionaries, and french colonial divisions in 1880s Indochina », *Itinerario*, vol. 25 / 3/4, 2001, p. 185-217.

DENYS, Jeanne, *A. David-Neel au Tibet*, Paris, la Pensée universelle, 1972, 231 p.

DÉSIRÉ-MARCHAND, Joëlle, *Alexandra David-Néel : vie et voyages*, Paris, J'ai lu, 2011, 514 p.

DION, Isabelle, *Auguste Pavie l'explorateur aux pieds nus : Cambodge - Laos*, Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer : Images en manœuvres éd., 2010, 200 p.

ÉDEL, Chantal, *Fous du Tibet : six découvreurs du Toit du monde, 1889-1908*, Paris, les Éd. des Riaux, 2007, 701 p.

- FLANDRIN, Philippe, *Les Sept Vies du mandarin français : Paul Pelliot ou la Passion de l'Orient*, Monaco, Éditions du Rocher, 2008, 255 p.
- FLORIN, M., « Un voyage de Louis Marin en 1899 à travers le Caucase et le Turkestan russe et chinois », *Acta Geographica*, vol. 51, 1982, p. 40-53.
- FOSTER, Barbara M. et FOSTER, Michael, *The secret lives of Alexandra David-Neel, a biography of the explorer of Tibet and its forbidden practices*, Woodstock, NY, Overlook Press, 1998, 329 p.
- FOUGÈRE, Éric, « Les îles de Pierre Loti : rêves et regrets d'ailleurs, ou les commencements derniers », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 103 / 4, 2003, p. 847.
- FRANCOIS, Auguste, *L'œil du consul, Auguste François en Chine, 1896-1904*, [Paris], Chêne : Musée Guimet, 1989, 215 p.
- GORSHENINA, Svetlana, « Les voyageurs francophones en Asie Centrale de 1860 à 1932 », *Cahiers du monde russe : Russie, Empire russe, Union soviétique, États indépendants*, 1998, p. 361-373.
- GORSHENINA, Svetlana, « Premiers pas des archéologues russes et français dans le Turkestan russe (1870-1890) », *Cahiers du monde russe : Russie, Empire russe, Union soviétique, États indépendants*, 1999, p. 365-384.
- GORSHENINA, Svetlana, *La route de Samarcande, l'Asie centrale dans l'objectif des voyageurs d'autrefois*, Genève, Éd. Olizane, 2000, 247 p.
- GORSHENINA, Svetlana et RAPIN, Claude, *De Kaboul à Samarcande, les archéologues en Asie centrale*, [Paris], Gallimard, 2001, 159 p.
- GORSHENINA, Svetlana, *Explorateurs en Asie Centrale, voyageurs et aventuriers de Marco Polo à Ella Maillart*, Genève, Éd. Olizane, 2003, 533 p.
- GORSHENINA, Svetlana, *De la Tartarie à l'Asie centrale : le cœur d'un continent dans l'histoire des idées entre la cartographie et la géopolitique*, Thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne (Paris), 2007, 747 p.
- GRAN-AYMERICH, Ève et GRAN-AYMERICH, Jean, *Jane Dieulafoy : une vie d'homme*, Paris, Perrin, 1990, 316 p.
- GUICCIARDI, Jacqueline, « Les tribulations de John Errington de la Croix en « Chine » », *Archipel*, vol. 54 / 1, 1997, p. 173-176.
- HAGA, Tôru, « Pierre Loti et le Japon », *Études de langue et littérature françaises*, 1962, p. 74-83.



- HICKEY, Gerald Cannon, *Kingdom in the morning mist, Mayréna in the highlands of Vietnam*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1988, 221 p.
- HOURST DUVOUX, Marie Christine, *Les explorations du Commandant Hourst en Afrique et en Chine aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles*, Thèse de doctorat Histoire contemporaine, Université de Poitiers, 1991, 969-102 p.
- JARRIGE, Jean-François, « Émile Guimet (1836-1917) : un novateur et un visionnaire », *Comptes-rendus des séances de l'année - Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2000, p. 1361-1368.
- LABROUSSE, Pierre, « Brau de Saint-Pol Lias à Sumatra (1876-1881). Utopies coloniales et figures de l'explorateur », *Archipel*, mai 2009, p. 83-116.
- LAURENT, Christelle et MASSIEU, Isabelle, *Isabelle Massieu : de la collection à l'acte photographique*, Paris, C. Laurent, 2001, 171 p.
- LECALLOCH, Bernard, « Un couple d'explorateurs en Asie centrale : Charles et Marie Ujfalvy », *Mondes et Cultures*, vol. 46 / 2, avril 1986, p. 299-313.
- LEDESMA PEDRAZ, Manuela, « Alexandra David-Néel ou l'art de la fugue et du déguisement », *Clio*, vol. 2 / 28, 2008, p. 213-222.
- LESIEUR, Jennifer, *Alexandra David-Néel*, Paris, Gallimard, 2013, 291 p.
- MANCERON, Gilles, *Segalen*, [Paris], J.C. Lattès, 1991, 595 p.
- NISHIMOTO, Kôji, *Loti en face du Japon*, Presses de l'Université Laval, 1962, 50 p.
- PETECH, Luciano, « China and the European Travellers to Tibet, 1860-1880 », *T'oung Pao*, vol. 62 / 4/5, janvier 1976, (« Second Series »), p. 219-252.
- PEYRONNET, Marie-Madeleine, *Dix ans avec Alexandra David-Néel*, Digne Les Bains, Fondation Alexandra David-Néel, 1992, 224 p.
- QUELLA-VILLÉGER, Alain, *Le Japon de Pierre Loti*, Rochefort, Revue Pierre Loti, 1988, 71 p.
- QUELLA-VILLÉGER, Alain, *Pierre Loti l'incompris*, Paris, Presses de la Renaissance, 1986, 399 p.
- SAINT-GUILHEM, Charles-Edouard, MADEC, Loïc et COLLECTIF, *Corée : Voyageurs au Pays du matin calme, Récits de voyage 1788-1938*, Paris, Omnibus, 2006, 922 p.
- SERRE, Jacques, « La mission de Dutreuil de Rhins en Haute-Asie (1891-1894) », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 152 / 3, 2008, p. 1257-1271.

TABOULET, Georges, « Le voyage d'exploration du Mékong (1866-1868) : Doudart de Lagrée et Francis Garnier », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, vol. 57 / 206, 1970, p. 5-90.

THÉVOZ, Laurent, « Des poèmes... et ils sont partis, La fiction dans les récits d'exploration du Tibet », *L'Homme*, vol. n°201 / 1, mars 2012, p. 7-30.

THÉVOZ, Samuel, « Victor Segalen et les explorateurs du Tibet : le « pays au-delà » et la crise du paysage », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 111 / 4, 2011, p. 923-952.

THOMAS, Frédéric, « L'invention des « Hauts Plateaux » en Indochine », *Ethnologie française*, vol. 100 / 4, 2004, p. 639.

THORNTON, Lynne, *Les orientalistes : peintres voyageurs, 1828-1908*, ACR Édition, 1983, 280 p.

TUCK, Patrick J. N, « Auguste Pavie and the exploration of the Mekong Valley, 1886-95 », *Terrae Incognitae*, vol. 14, 1982, p. 41-60.

VAISSIER, Michel, *Un explorateur en Asie centrale, cahiers du photographe et botaniste de la Mission Chaffanjon, 1894*, Le Coudray-Macouard, Cheminements, 2005, 169 p.

VALETTE, Jacques, « L'expédition de Francis Garnier au Tonkin à travers quelques journaux contemporains », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 16 / 2, 1969, p. 189-220.

VERCEL, Roger, *Francis Garnier à l'assaut des fleuves*, Paris, A. Michel, 1952, 328 p.

VOLDMAN, Danièle, « Victor Segalen, voyageur et visionnaire », *Vingtième Siècle*, 2000, p. 144-147.

ZINK, Michel (Dir.) et DRÈGE, Jean-Pierre (Dir.), *Paul Pelliot : de l'histoire à la légende*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : diffusion De Boccard, 2013, 598 p.

#### **d) Explorateurs et explorations en Amérique**

BENOIT, Sébastien, *Henri Anatole Coudreau, 1859-1899 : dernier explorateur français en Amazonie*, Paris, l'Harmattan, 2000, 152 p.

BERTRAND, Michel et VIDAL, Laurent, *À la redécouverte des Amériques : les voyageurs européens au siècle des indépendances*, Presses Universitaires du Mirail, 2002, 268 p.

BILBY, Kenneth, « The Explorer as Hero : « Le Fidele Apatou » in the French Wilderness », *NWIG: New West Indian Guide / Nieuwe West-Indische Gids*, vol. 78 / 3/4, septembre 2004, p. 197-227.

COLLOMB, Gérard et HEURET, Arnauld, « En mode mineur... François Laveau explorateur au Maroni (1887-1928) », *Outre-Mers*, décembre 2014, p. 301-315.

- DARLING, J. Andrew, « Diguët's studies of West Mexico », *Journal of the Southwest*, vol. 42 / 1, 2000, p. 181-185.
- DAVIS, Keith F, *Désiré Charnay expeditionary photographer*, Albuquerque (New Mexico), University of New Mexico press, 1981, 212 p.
- DUVAL, Marguerite, *La Planète des fleurs. La grande aventure des botanistes-voyageurs français du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup>*, Paris, R. Laffont, 1977, 286 p.
- DUVIOLS, Jean-Paul, *Voyageurs français en Amérique : colonies espagnoles et portugaises*, Paris, Bordas, 1978, 272 p.
- GOODMAN, Edward Julius, *The explorers of South America*, Norman (Okla.) ; London, University of Oklahoma Press, 1992, 408 p.
- GRANDHOMME, Francis, « Reconsidérer la figure de l'explorateur du XIX<sup>e</sup> siècle : le cas de Jules Crevaux (1847-1882) et de l'Amérique du Sud », *Outre-Mers*, décembre 2011, p. 179-194.
- GRANDHOMME, Francis, *Une figure lorraine : Jules Crevaux (1847-1882) et l'exploration de l'Amérique du Sud*, Thèse de doctorat en histoire, Nancy 2, 2011.
- GRELIER, Joseph, *Aux sources de l'Orénoque*, Paris, La Table ronde, 1954, 282 p.
- HURAUULT, Jean-Marcel, *Français et Indiens en Guyane : 1604-1972*, Paris, Union générale d'éditions, 1972, 438 p.
- KIRCHHEIMER, Jean-Georges, MINGUET, Charles et FIERRO, Alfredo, *Voyageurs francophones en Amérique hispanique au cours du XIX<sup>e</sup> siècle : Répertoire bibliographique*, Paris, Bibliothèque nationale, 1986, 140 p.
- LAISSUS, Yves, *Les naturalistes français en Amérique du Sud (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Éd. du CTHS, 2005, 341 p.
- LEFÉBURE, Antoine (Dir.), *L'Amazonie disparue : Indiens et explorateurs : 1825-1930*, Paris, la Découverte, 2005, 221 p.
- LÉZY, Emmanuel, « « Jules Crevaux, l'explorateur aux pieds nus ». Un mythe géographique amazonien », *EchoGéo*, décembre 2008, (« Décembre 2008 / février 2009 »), [En ligne : <http://echogeo.revues.org/9983>]. Consulté le 20 novembre 2011.
- MONGNE, Pascal, *Désiré Charnay, Le Mexique 1858-1861, souvenirs et impressions de voyage*, Boulogne-Billancourt, Éd. du Griot, 1987, 323 p.
- MOUCHET, Max, *L'Explorateur Coudreau ou la Philosophie des voyages*, Dammarie-les-Lys, M. Mouchet, 1973, 175 p.

NIÑO VARGAS, Juan Camilo, « Hombres rojos pintados de rojo : observaciones sobre los viajes de Joseph de Brettes al territorio chimila en 1895 y 1896 », *Boletín de Historia y Antigüedades*, vol. 94 / 837, avril 2007, p. 237-284.

NUÑEZ, Estuardo, « Los Viajeros de Tierra Adentro 1860-1900 », *Journal of Inter-American Studies*, vol. 2 / 1, 1960, p. 9-44.

SCHIAVON, Martina, « Les officiers géodésiens du Service géographique de l'armée et la mesure de l'arc de méridien de Quito (1901-1906) », *Histoire & mesure*, XXI, 2006, p. 55-94.

SOTO QUIROS, Ronald, « Viajes, geografías, imágenes e identidades. Los Franceses y América central : su visión particular de Costa Rica 1821-1930 », *Revista de Historia de América*, juillet 2001, p. 161-195.

TEXERA ARNAL, Yolanda, « Expladores botánicos europeos en Venezuela durante el siglo XIX », *Quipu*, vol. 4 / 2, avril 1987, p. 185-211.

#### **e) Explorateurs et explorations en Océanie**

BLAIS, Hélène, *Les voyages français dans le Pacifique : pratique de l'espace, savoirs géographiques et expansion coloniale*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, 2000, 868 p.

BROSSARD DE, Contre-amiral, « Découvertes et implantations françaises dans le Pacifique-sud », *Revue Historique des Armées*, vol. 21 / 3, 1965, p. 17-34.

COOPER, W. et MCLAREN, G., « The changing dietary habits of nineteenth-century Australian explorers », *Australian Geographer*, vol. 28 / 1, 1997, p. 97-105. Consulté le 4 mars 2015.

MCKEE, Margaret E, « Exploration de l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie », *Journal de la Société des océanistes*, 1972, p. 199-229.

SCEMLA, Jean-Jo, *Le voyage en Polynésie : anthologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*, Paris, R. Laffont, 1994, 1264 p.

STASZAK, Jean-François, « Voyage et circulation des images : du Tahiti de Loti et Gauguin à celui des voyagistes », *Sociétés & Représentations*, vol. 21 / 1, 2006, p. 79.

#### **f) Explorateurs et explorations non français**

« Joseph Thomson in Marrakech », *History Scotland Magazine*, vol. 10 / 5, octobre 2010, p. 18-22.

- ADELBERGER, Jörg, « Eduard Vogel and Eduard Robert Flegel : The Experiences of Two Nineteenth-Century German Explorers in Africa », *History in Africa : A Journal of Method*, vol. 27, septembre 2000, p. 1-29.
- BEDERMAN, Sanford H., « The Reverend Charles New: Nineteenth-Century Missionary and Explorer in Eastern Equatorial Africa », *Terrae Incognitae*, vol. 44 / 2, septembre 2012, p. 110-123.
- BELLIARD, Corinne M., « L'économie des explorations Livingstone », *ethnographiques.org*, 2010, [En ligne : <http://www.ethnographiques.org/L-economie-des-explorations>]. Consulté le 3 avril 2015.
- BLUNT, Alison, *Travel, Gender, and Imperialism : Mary Kingsley and West Africa*, Guilford Press, 1994, 204 p.
- BRIDGES, Roy C., « The Historical Role of British Explorers in East Africa », *Terrae Incognitae*, vol. 14, janvier 1982, p. 1-21.
- CASTRIES, René de La Croix de, *Les rencontres de Stanley essai historique*, Paris, Éditions France-Empire, 1960, 311 p.
- CHERPAK, Evelyn M., « Gentlemen of the Gilded Age : Four Renaissance Men of Newport », *Newport History*, vol. 81 / 266, Spring 2012, p. 46-68.
- DEVEER, Elisabeth et O'HEAR, Ann, « Gerhard Rohlfs in Yorubaland », *History in Africa : A Journal of Method*, vol. 21, septembre 1994, p. 251-268.
- DIAWARA, Mamadou, MORAES FARIAS, P. F. de et SPITTLER, Gerd, *Heinrich Barth et l'Afrique*, Köln, R. Köppe, 2006, 286 p.
- DUGARD, Martin, *Into Africa : the epic adventures of Stanley & Livingstone*, New York, Doubleday, 2003, 340 p.
- FAN, Fa-ti, « Explorers and Scientists in China's Borderlands, 1880–1950 », *Journal of Asian Studies*, vol. 73 / 2, mai 2014, p. 527-529.
- FERREIRA, O. J. O., « Portugese reisigers in die Transvaal in die negentiende eeu », *Historia*, vol. 51 / 2, février 2006, p. 45-74.
- FRITSCH, Kathrin, « « You Have Everything Confused and Mixed up...! » Georg Schweinfurth, Knowledge and Cartography of Africa in the 19<sup>th</sup> Century », *History in Africa : A Journal of Method*, vol. 36, septembre 2009, p. 87-101.
- HAWGOOD, Barbara J., « Alexandre Yersin (1863-1943) : discoverer of the plague bacillus, explorer and agronomist », *Journal of Medical Biography*, vol. 16 / 3, août 2008, p. 167-172.

HEYDT, Bruce, « Britain's Missionary Explorer », *British Heritage*, vol. 12 / 3, mars 1991, p. 50.

JEAL, Tim, *Stanley: the impossible life of Africa's greatest explorer*, New Haven, Yale university press, 2007, 570 p.

KOLMAS, Josef, « Ferdinand Stoliczka (stolicka) : The Life and Work of the Czech Explorer in India and High Asia », *Archív Orientalní*, vol. 51 / 2, mai 1983, p. 139-170.

LARNER, Andrew J. et FISHER, Humphrey J., « Dr. Gustav Nachtigal (1834-1885) : a contribution to the History of Medicine in Mid-Nineteenth-Century Africa », *Journal of Medical Biography*, vol. 8 / 1, février 2000, p. 43-48.

LIEBST, Michelle, « David Livingstone : Humanitarian or Hypocrite? », *History Today*, vol. 63 / 4, avril 2013, p. 36-37.

LUPTON, Kenneth, *Mungo Park: the African traveler*, Oxford, Oxford university press, 1979, 272 p.

MALTE-BRUN, Victor-Adolphe, *Au lac Tchad entre 1851 et 1856 : Richardson, Barth, Overweg, Vogel*, Paris, 1999, 160 p.

MCLYNN, Frank J., *Stanley: dark genius of African exploration*, London, Pimlico, 2004, 499 p.

MENDEL, Stanislas, *Towards the Niger river : Mungo Park's travels, 1795-1797*, France, 2003, 105 p.

MONOD, Théodore, *De Tripoli à Tombouctou, le dernier voyage de Laing : 1825-1826*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1977, 126 p.

OWEN, John, « Arthur William Douthwaite (1848-99), Order of the Double Dragon, Md (usa) Frgs : Evangelist, Medical Missionary, Explorer », *Journal of Medical Biography*, vol. 15 / 2, mai 2007, p. 88-92.

PETTITT, Dr Clare, *Dr Livingstone I Presume : Missionaries, Journalists, Explorers and Empire*, Profile Books, 2013, 255 p.

RUSSEL-SMITH, Lilla, « Hungarian Explorers in Dunhuang », *Journal of the Royal Asiatic Society*, vol. 10 / 2, juillet 2000, p. 341-362.

SEYMOUR, William, « Botanist Explorers of Two Continents », *History Today*, vol. 29 / 8, août 1979, p. 497.

SMITEK, Zmago, LAZAREVIC, Aleksandra-Sanja et PETROVIC, Djurdjica, « Notes sur les voyageurs et explorateurs slovènes, croates et serbes en Afrique avant 1918 et sur leurs collections », vol. 80 / 3, juin 1993, p. 389-408.

TURLEY, Tomasz J., « Polish Explorers of America », *Polish American Studies*, vol. 17 / 3/4, Fall 1960, p. 114-116.

#### 4 - Ouvrages spécialisés : divers

##### a) Histoire coloniale

*Actes du Colloque Zoos humains ou la créature exposée*, Paris, Université Paris III-Sorbonne nouvelle, 2003, 183 p.

AGERON, Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, Presses universitaires de France, 1978, 302 p.

ALDRICH, Robert, *Greater France : a history of French overseas expansion*, Palgrave Macmillan, 1996, 390 p.

ALDRICH, Robert, *The French presence in the South Pacific, 1842-1940*, University of Hawaii Press, 1990, 408 p.

BÀEZ ALLENDE, Christian et MASON, Peter, *Zoológicos humanos : fotografías de fueguinos y mapuche en el Jardín d'acclimatation en París, siglo XIX*, Santiago, Chile, Chili, Pehuén Editores, 2006, 107 p.

BANCEL, Nicolas, BLANCHARD, Pascal et VERGÈS, Françoise, *La colonisation française*, Toulouse, Milan, 2007, 63 p.

BANCEL, Nicolas, BLANCHARD, Pascal et VERGÈS, Françoise, *La république coloniale essai sur une utopie*, Paris, Albin Michel, 2003, 172 p.

BANCEL, Nicolas, DAVID, Thomas et THOMAS, Dominic, *L'invention de la race : des représentations scientifiques aux exhibitions populaires*, Paris, Éd. la Découverte, 2014, 440 p.

BLAIS, Hélène, « Coloniser l'espace : territoires, identités, spatialité », *Genèses*, vol. 74 / 1, 2009, p. 145-159.

BLAIS, Hélène, *Mirages de la carte : l'invention de l'Algérie coloniale, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2014, 346 p., (« L'épreuve de l'histoire »).

BLAIS, Hélène, DEPREST, Florence et SINGARAVELOU, Pierre, *Territoires impériaux : une histoire spatiale du fait colonial*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, 336 p.

BLANCHARD, Pascal (Dir.), BANCEL, Nicolas (Dir.), BOETSCH, Gilles (Dir.) [et al.], *Zoos humains et exhibitions coloniales : 150 ans d'inventions de l'autre*, Paris, la Découverte, 2011, 598 p.

BLANCHARD, Pascal, LEMAIRE, Sandrine et BANCEL, Nicolas (Dir.), *Culture coloniale en France de la Révolution française à nos jours*, Paris, CNRS éd, 2008, 761 p.

BLANCKAERT, Claude (Dir.), *La Vénus hottentote : entre Barnum et Muséum*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, 2013, 478 p.

BONNICHON, Philippe, GÉNY, Pierre et NEMO, Jean, *Présences françaises outre-mer, XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, KARTHALA Éditions, 2012, 1848 p.

BOUCHE, Denise, *Histoire de la colonisation française*, Paris, Fayard, 1991, 607 p.

BOUCHÈNE, Abderrahmane, PEYROUDOU, Jean-Pierre, TENGOUR, Ouanassa Siari [et al.], *Histoire de l'Algérie à la période coloniale : 1830-1962*, Paris, la Découverte, 2014, 717 p., (« La Découverte-poche »).

BRUNEAU, Michel et DORY, Daniel, *Géographies des colonisations, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, actes du Colloque « Géographie, colonisations, décolonisations XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », Talence, mars 1992*, Paris, Éd. l'Harmattan, 1994, 420 p.

BRUNSCHWIG, Henri, *L'Afrique noire au temps de l'Empire français*, Paris, Denoël, 1988, 280 p.

BRUNSCHWIG, Henri, *Le partage de l'Afrique noire*, Paris, Flammarion, 1971, 189 p.

BRUNSCHWIG, Henri, « « Scramble » et « Course au Clocher » », *The Journal of African History*, vol. 12 / 1, janvier 1971, p. 139-141.

CLÉMENT, Alain, « L'analyse économique de la question coloniale en France (1870-1914) », *Revue d'économie politique*, vol. 123 / 1, 2013, p. 51-82.

COMTE, Gilbert, *L'Empire triomphant : 1871-1936. 1'Afrique occidentale et équatoriale*, Paris, Denoël, 1988, 390 p.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, « La mission Brazza 1905 », *Outre-Mers*, mars 2014, p. 253-259.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, *Enjeux politiques de l'histoire coloniale*, Marseille, Agone, 2009, 190 p.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine (Dir.), *L'Afrique occidentale au temps des Français : colonisateurs et colonisés, c. 1860-1960*, Paris, La Découverte, 1992, 460 p.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, « Les idées économiques de Brazza et les premières tentatives de compagnies de colonisation au Congo Français, 1885-1898 », *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 5 / 17, 1965, p. 57-82.



COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, « L'intervention d'une société privée à propos du contesté franco-espagnol dans le Rio Muni : la Société d'Explorations Coloniales (1899-1924) », *Cahiers d'études africaines*, 1963, p. 22-68.

D'ANDURAIN, Julie, « Entre velléité et opiniâtreté : La création du ministère des Colonies en France (1858-1894) », *French Colonial History*, vol. 14, 2013, p. 33-54.

DAUMALIN, Xavier, *Marseille et l'Ouest africain : l'Outre-mer des industriels, 1841-1956*, Marseille, Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence, 1992, 494 p.

DODILLE, Norbert, *Introduction aux discours coloniaux*, Paris, PUPS, 2011, 246 p.

DULUCQ, Sophie, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éd. Karthala, 2009, 330 p.

DULUCQ, Sophie et ZYTNICKI, Colette, « Penser le passé colonial français », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 86 / 2, mars 2005, p. 59-69.

DUVAL, Eugène-Jean, *Aux sources officielles de la colonisation française, 2<sup>ème</sup> période : 1870-1940*, Paris ; Budapest ; Torino, L'Harmattan, 2008, 386 p.

FERRO, Marc, *Histoire des colonisations : des conquêtes aux indépendances*, Paris, Éd. du Seuil, 1996, 595 p.

FRÉMEAUX, Jacques, *Les empires coloniaux : une histoire-monde*, Paris, CNRS Ed., 2012, 564 p.

GARCIA, Luc, *Le royaume du Dahomé face à la pénétration coloniale : affrontements et incompréhensions : 1875-1894*, Paris, Karthala, 1988, 292 p.

GENTIL, Pierre, *La conquête du Tchad (1894-1916)*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université Paris-Sorbonne, 1970, 238, 188 p.

GENTIL, Pierre, *La conquête du Tchad (1894-1916)*, Vincennes, Service historique de l'Armée de terre, 1971, 238 p.

GIRARDET, Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, Hachette littératures, 2007, 506 p.

HÉLÉNON, Véronique, *Les administrateurs coloniaux originaires de la Guadeloupe, Martinique et Guyane dans les colonies Françaises d'Afrique, 1880-1939*, Thèse de doctorat, E.H.E.S.S., 1997, 486 p.

HOCHSCHILD, Adam, *Les fantômes du roi Léopold : la terreur coloniale dans l'État du Congo, 1884-1908*, trad. Marie-Claude Elsen et Frank Straschitz, Paris, Tallandier, 2007, 617 p.

- HUGON, Anne (Dir.), *Histoire des femmes en situation coloniale : Afrique et Asie, XX<sup>e</sup> siècle*, KARTHALA, 2004, 242 p.
- JANKOVIC, Nikola, *Trois zoos humains*, Monts, Éditions B2, 2012, 147 p.
- KLEIN, Jean-François, « La création de l'École coloniale de Lyon. Au cœur des polémiques du Parti colonial », *Outre-mers*, vol. 93 / 352, 2006, p. 147-170.
- KLEIN, Jean-François et SUREMAIN, Marie-Albane DE, « Clio et les colonies Retour sur des historiographies en situation », *Romantisme*, vol. 139 / 1, 2008, p. 59-80.
- KLEIN, Jean-François, « Une histoire impériale connectée ? Hâi Phông : jalon d'une stratégie lyonnaise en Asie orientale (1881-1886) », *Moussons*, 2009, p. 55-93.
- LA GUÉRIVIÈRE, Jean de, *Colonisation : carnets romanesques*, Paris, Bibliomane, 2014, 282 p.
- LE COUR GRANDMAISON, Olivier, *Coloniser, exterminer, sur la guerre et l'État colonial*, [Paris], Fayard, 2005, 365 p.
- LEMETAYER-REZZI, Nathalie, *Servir la République : prosopographie de hauts fonctionnaires coloniaux de 1880 à 1914*, Thèse de doctorat, Université de Provence, 2005, 479 ; 122 p.
- LORIN, Amaury et TARAUD, Christelle, *Nouvelle histoire des colonisations européennes, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles : sociétés, cultures, politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, 234 p.
- LUIZARD, Pierre-Jean, « La politique coloniale de Jules Ferry en Algérie et en Tunisie », in *Le choc colonial et l'islam*, La Découverte, 2006, p. 89-120.
- MALON, Claude, *Le Havre colonial de 1880 à 1960*, Mont-Saint-Aignan, Publication Univ Rouen Havre, 2001, 707 p.
- MANCERON, Gilles, *1885, le tournant colonial de la République, Jules Ferry contre Georges Clémenceau, et autres affrontements parlementaires sur la conquête coloniale*, Paris, La Découverte, 2007, 166 p.
- MANCERON, Gilles, *Marianne et les colonies, une introduction à l'histoire coloniale de la France : texte inédit*, Paris, la Découverte : Ligue des droits de l'homme, 2003, 317 p.
- MARSEILLE, Jacques, « Les relations commerciales entre la France et son empire colonial de 1880 à 1913 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 31 / 2, avril 1984, p. 286-307.
- MEYER, Jean, TARRADE, Jean, REY-GOLDZEIGUER, Annie [et al.], *Histoire de la France coloniale, Des origines à 1914*, Paris, A. Colin, 1990, 846 p.

- MIÈGE, Jean-Louis, *Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours*, 4<sup>e</sup> éd. mise à jour, Paris, Presses universitaires de France, 1993, 427 p.
- MOHAMED-GAILLARD, Sarah et ROMO-NAVARRETE, Maria (Dir.), *Des Français Outre-mer, une approche prosopographique au service de l'histoire contemporaine*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2005, 250 p.
- MORLAT, Patrice (Dir.), *Les Grands Commis de l'Empire colonial français : actes du colloque d'études coloniales des Indes savantes organisé à Clermont-Ferrand le 14 octobre 2005*, Paris, Les Indes savantes, 2010, 229 p.
- MUNHOLLAND, Kim, « Admiral Jauréguiberry and the French Scramble for Tonkin, 1879-83 », *French Historical Studies*, vol. 11 / 1, avril 1979, p. 81-107.
- NORDMAN, Daniel (Dir.) et RAISON, Jean-Pierre (Dir.), *Sciences de l'homme et conquête coloniale : constitution et usages des sciences humaines en Afrique, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1980, 238 p.
- NOUSCHI, André, « L'opinion publique française et les affaires coloniales (1880-1900) : contribution au débat sur l'impérialisme », École Française de Rome, 1981.
- PAILLARD, Yvan-Georges, « Une issue coloniale à la crise des « élites » de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ? », *Le Mouvement social*, 1987, p. 45-59.
- PERKINS, Alfred, « From Uncertainty to Opposition : French Catholic Liberals and Imperial Expansion, 1880-1885 », *The Catholic Historical Review*, vol. 82 / 2, avril 1996, p. 204-224.
- QURESHI, Sadiah, *Peoples on parade : exhibitions, empire, and anthropology in nineteenth-century Britain*, The University of Chicago Press, Chicago, 2011, 382 p.
- RABUT, Élisabeth, « Le mythe parisien de la mise en valeur des colonies africaines à l'aube du XX<sup>e</sup> Siècle : La Commission des Concessions Coloniales 1898-1912 », *The Journal of African History*, vol. 20 / 2, 1979, p. 271-287.
- REZZI, Nathalie, « Les gouverneurs dans les colonies françaises entre 1880 et 1914 : Un modèle de fonctionnaires coloniaux ? », *Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent*, 2007, p. 97-107.
- ROCHE, Christian, *L'Afrique noire et la France au XIX<sup>e</sup> siècle : conquêtes et résistances*, Paris, Karthala, 2011, 222 p.
- SAUTTER, Gilles, « Notes sur la construction du chemin de fer Congo-Océan (1921-1934) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 7 / 26, 1967, p. 219-299.
- SAVARESE, Éric, « L'histoire officielle comme discours de légitimation. Le cas de l'histoire coloniale », *Politix*, 1998, p. 93-112.

- SEILLAN, Jean-Marie, « La (para)littérature (pré)coloniale à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Romantisme*, vol. 139 / 1, 2008, p. 33-45.
- SINGARAVÉLOU, Pierre, *L'École française d'Extrême-Orient, ou, l'institution des marges, 1898-1956, essai d'histoire sociale et politique de la science coloniale*, Paris, Harmattan, 1999, 382 p.
- SINGARAVÉLOU, Pierre, *Professer l'Empire : l'enseignement des « sciences coloniales » en France sous la III<sup>e</sup> République*, Thèse de doctorat d'histoire, Université Panthéon-Sorbonne, 2007, 505 p.
- SINGARAVÉLOU, Pierre, « « L'enseignement supérieur colonial ». Un état des lieux », *Histoire de l'éducation*, avril 2009, p. 71-92.
- SINGARAVÉLOU, Pierre, *Professer l'Empire : les « sciences coloniales » en France sous la III<sup>e</sup> République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, 409 p.
- SINGARAVÉLOU, Pierre (Dir.), *Les empires coloniaux, XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Points, 2013, 454 p.
- STOLER, Ann Laura, *La chair de l'empire : savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, Paris, la Découverte : Institut Émilie du Châtelet, 2013, 298 p.
- STOLER, Ann Laura et COOPER, Frederick, *Repenser le colonialisme*, Paris, Payot, 2013, 173 p.
- STUART-FOX, Martin, « The French in Laos, 1887-1945 », *Modern Asian Studies*, vol. 29 / 1, 1995, p. 111-139.
- TARAUD, Christelle, *La colonisation*, Paris, le Cavalier bleu éd, 2008, 126 p.
- VACHER, Hélène, « Les figures de l'ingénieur colonial à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : la formation de la Société française des ingénieurs coloniaux et de l'École spéciale des travaux publics », *Le Mouvement social*, 1999, p. 47-65.
- VALETTE, Jacques, « Note sur l'idée coloniale vers 1871 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 14 / 2, 1967, p. 158-172.
- VOLPER, Serge, *Une histoire des plantes coloniales : du cacao à la vanille*, Versailles, Quae, 2011, 141 p.
- WESSELING, Hendrik Lodewijk, *Les empires coloniaux européens 1815-1919*, [Paris], Gallimard, 2009, 554 p.
- WESSELING, Hendrik Lodewijk, *Le partage de l'Afrique 1880-1914*, Paris, Gallimard, 2002, 840 p.

## **b) Histoire sociale et sociologie des professions**

CHAMPY, Florent, « La profession d'architecte », in *Sociologie de l'architecture*, Paris, La Découverte « Repères », 2001, p. 29-64.

CHAMPY, Florent et ISRAËL, Liora, « Professions et engagement public », *Sociétés contemporaines*, n° 73, mars 2009, p. 7-7.

CHARLE, Christophe, « Des artistes en bourgeoisie. Acteurs et actrices en Europe occidentale au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, vol. 34 / 1, 2007, p. 71-104.

CHARLE, Christophe, *Dictionnaire biographique des universitaires aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (1809-1939). La Faculté des lettres de Paris, 1909-1939*, Paris, I.N.R.P : C.N.R.S, 1986, 215 p.

CHARLE, Christophe, *Dictionnaire biographique des universitaires aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, La Faculté des lettres de Paris (1809-1908)*, Paris, Institut national de recherche pédagogique : Éd. du CNRS, 1985, 179 p.

CHARLE, Christophe, « Discours pluriel et histoire singulière (1870-2000) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 50-4 / 4, 2003, p. 108-134.

CHARLE, Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Réédition avec mise à jour de la bibliographie, [Paris], Éditions du Seuil, 2002, 410 p.

CHARLE, Christophe, « La bourgeoisie de robe en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Le Mouvement Social*, vol. 181 / 4, 1997, p. 53-72.

CHARLE, Christophe, *La république des universitaires 1870-1940*, Paris, Éd. du Seuil, 1994, 505 p.

CHARLE, Christophe, *Les intellectuels en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle, essai d'histoire comparée*, Édition augmentée d'une postface inédite de l'auteur, Paris, Éd. du Seuil, 2001, 452 p.

CHARLE, Christophe, « Pour une histoire sociale des professions juridiques à l'époque contemporaine [Note pour une recherche] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 76 / 1, 1989, p. 117-119.

CHARLE, Christophe et FERRÉ, Régine (Dir.), *Le personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1985, 283 p.

CHARLE, Christophe et TELKES, Eva, *Les Professeurs de la Faculté des sciences de Paris, dictionnaire biographique (1901-1939)*, Paris, Institut National de Recherche Pédagogique : Éd. du CNRS, 1989, 270 p.

- CHARLE, Christophe et TELKES, Eva, *Les professeurs du Collège de France, dictionnaire biographique 1901-1939*, Paris, Institut national de recherche pédagogique : Éd. du CNRS, 1988, 246 p.
- DASQUE, Isabelle, « Une élite en mutation : les diplomates de la République (1871-1914) », *Histoire, économie & société*, 26e année, 2007, p. 81-98.
- DEMAZIÈRE, Didier et GADEA, Charles, *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte « Recherches », 2010, 466 p.
- DESROZIÈRES, Alain et THÉVENOT, Laurent, *Les catégories socio-professionnelles*, 5<sup>e</sup> édition, Paris, Éditions la Découverte, 2002, 121 p.
- FREIDSON, Eliot, « Les professions artistiques comme défi à l'analyse sociologique », *Revue française de sociologie*, vol. 27 / 3, 1986, p. 431-443.
- GALINON-MÉLÉNEC, Béatrice, « L'« Homme trace », arguments », in *L'Homme trace. Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, CNRS éditions, 2011, (« CNRS Alpha »), [En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01079955>]. Consulté le 1 avril 2015.
- KESSLER, Marie-Christine, « Le recrutement », in *Les ambassadeurs*, Presses de Sciences Po, 2012, p. 37-52.
- LEONARD, Émile-G., « Les professions dans la France Protestante en 1868 et 1893 », *Archives des sciences sociales des religions*, vol. 5 / 1, 1958, p. 121-139.
- MERCKLÉ, Pierre, *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte « Repères », 2011, 128 p.
- NOIRIEL, Gérard, « Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés politiques », *Genèses*, 1997, p. 25-54.
- POISSON, Georges, *Les Orléans : une famille en quête d'un trône*, Paris, Perrin, 1999, 406 p.
- ROBIER, Christelle, « Titulaires et gérants de débits de tabacs à Lyon de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XXe siècle », *Bulletin du Centre Pierre Léon*, p. 147-160.
- RUIZ, Émilien, *Trop de fonctionnaires ? : contribution à une histoire de l'État par ses effectifs (France, 1850-1950)*, Thèse de doctorat, Centre de recherches historiques, 2013, 898 p.
- SAPIRO, Gisèle, « Les professions intellectuelles entre l'État, l'entrepreneuriat et l'industrie », *Le Mouvement Social*, vol. 214 / 1, janvier 2006, p. 3-3.
- SCHREIBER, Jean-Philippe, « Les élites politiques juives et la franc-maçonnerie dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », *Archives Juives*, Vol. 43, novembre 2010, p. 58-69.

SOUCHARD, Nadine, « Déclarations des professions et structure sociale. Les salariés de l'industrie laitière en Bretagne orientale (1891-1936) », *Genèses*, 1995, p. 97-109.

TOPALOV, Christian, « L'individu comme convention. Le cas des statistiques professionnelles du XIX<sup>e</sup> siècle en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis », *Genèses*, 1998, p. 48-75.

TOPALOV, Christian, « Une révolution dans les représentations du travail : L'émergence de la catégorie statistique de « population active » au XIX<sup>e</sup> siècle en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis », *Revue française de sociologie*, vol. 40 / 3, 1999, p. 445-473.

TORELLI, Constance, MAURIN, Éric et CHAMBAZ, Christine, « L'évaluation sociale des professions en France. Construction et analyse d'une échelle des professions », *Revue française de sociologie*, vol. 39 / 1, 1998, p. 177-226.

TOURMEN, Claire, « Activité, tâche, poste, métier, profession : quelques pistes de clarification et de réflexion », *Santé Publique*, Vol. 19, février 2007, p. 15-20.

### **c) Réseaux, groupes de pression, milieux**

AGERON, Charles-Robert, « Le « parti » colonial », *Les collections de l'Histoire*, avril 2001, p. 28-33.

ALDRICH, Robert, « Le lobby colonial de l'Océanie française », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, vol. 76 / 3, 1989, p. 411-424.

ANDREW, C. M. et KANYA-FORSTNER, A. S., « French Business and the French Colonialists », *The Historical Journal*, vol. 19 / 4, décembre 1976, p. 981-1000.

ANDREW, C. M. et KANYA-FORSTNER, A. S., « The French « Colonial Party »: Its Composition, Aims and Influence, 1885-1914 », *The Historical Journal*, vol. 14 / 1, mars 1971, p. 99-128.

BABELON, Jean-Pierre, « La nouvelle académie. Le tricentenaire du règlement royal de 1701 », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 145 / 4, 2001, p. 1623-1626.

BINOCHE, Jacques, « Le rôle des parlementaires d'outre-mer dans la conquête de Madagascar (1871-1897) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 22 / 3, juillet 1975, p. 416-432.

BONIN, Hubert, HODEIR, Catherine et KLEIN, Jean-François, *L'esprit économique impérial (1830-1970) : groupes de pression et réseaux du patronat colonial en France et dans l'Empire*, éd. Société française d'histoire d'outre-mer, Paris, Publications de la SFHOM, 2008, 844 p.

- BONNEUIL, Christophe, « Le Muséum national d'histoire naturelle et l'expansion coloniale de la troisième République (1870-1914) », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, vol. 86 / 1, 1999, p. 143-169.
- CHALINE, Jean-Pierre, *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions du C.T.H.S, 1998, 270 p.
- COENEN-HUTHER, Jacques, « Analyse de réseaux et sociologie générale », *Flux*, vol. 9 / 13, 1993, p. 33-40.
- DAUMALIN, Xavier, « Les négociants marseillais en Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle : la recherche d'une entente avec les élites politiques africaines », *Ultramarines*, novembre 2008, p. 27-39.
- DAUMALIN, Xavier, *Marseille et l'Ouest africain. L'outre-mer des industriels (1841-1956)*, VIII, C.C.I.M.-P., Marseille, 1992, 475 p., (« Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles »).
- DEGENNE, Alain et FORSÉ, Michel, *Les réseaux sociaux*, Paris, A. Colin, 2004, 294 p.
- DELMAS, Bruno, « Les Sociétés savantes en France et Outre-Mer : des phénomènes parallèles ? », *Mondes et Cultures*, vol. 71, 2011, p. 437-451.
- EMERIT, Marcel, « Diplomates et explorateurs saint-simoniens », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 22 / 3, 1975, p. 397-415.
- FIERRO, Alfred, *La Société de géographie : 1821-1946*, Librairie Droz, 1983, 354 p.
- FONTAINES, Gérard, *La culture du voyage à Lyon de 1820 à 1930*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003, 325 p.
- GOURDON, Vincent, « Aux cœurs de la sociabilité villageoise : une analyse de réseau à partir du choix des conjoints et des témoins au mariage dans un village d'Île-de-France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales de démographie historique*, vol. 109 / 1, mars 2005, p. 61-94.
- KLEIN, Jean-François, « Réseaux d'influences et stratégie coloniale. Le cas des marchands de soie lyonnais en mer de Chine (1843-1906) », *Outre-mers*, vol. 92 / 346, 2005, p. 221-256.
- KLEIN, Jean-François, *Soyeux en Mer de Chine : stratégies des réseaux lyonnais en Extrême-Orient (1843-1906)*, Thèse de doctorat, Université Lumière, 2002, 962 p.
- LACOMBRADÉ, Philippe, « Des corps intermédiaires face à la tradition jacobine : les chambres de commerce sous la III<sup>e</sup> République (1871-1939) », *La société civile organisée aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : perspectives allemandes et françaises*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaire du Septentrion, 2010, p. 119-133.
- LAFHEY, John F, « Municipal imperialism in France : the Lyon chamber of commerce, 1900-1914 », *Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. 119 / 1, 1975, p. 8-23.



- LAFHEY, John F, « The Lyon chamber of commerce and Indochina during the Third Republic », *Canadian Journal of History*, vol. 10 / 3, 1975, p. 325.
- LAPORTE, Jean-Pierre, « Les sociétés savantes historiques et géographiques d'Afrique du Nord avant les indépendances », *Mondes et Cultures*, vol. 71, 2011, p. 478-492.
- LEDUC, Mathilde, « Les sociétés savantes et les images rapportées par les explorateurs du bassin du Congo 1870-1899 », *La Ricerca Folklorica*, 2006, p. 57-66.
- LEJEUNE, Dominique, « La « Société de Géographie » de Paris, un aspect de l'histoire sociale française », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, vol. 29 / Jan, 1982, p. 141-163.
- LEJEUNE, Dominique, *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, 236 p.
- LEMERCIER, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. no52-2 / 2, mai 2005, p. 88-112.
- MERCKLÉ, Pierre, *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, la Découverte, 2011, 125 p.
- THÉLIOL, Mylène, « L'association des peintres et sculpteurs du Maroc (1922-1933) », *Rives méditerranéennes*, juin 2010, p. 237-249.
- WARTELLE, Jean-Claude, « La Société d'Anthropologie de Paris de 1859 à 1920 », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 10, mars 2004, p. 125-171.

#### **d) Histoire militaire**

- BARON, Louis, « L'officier de la conquête coloniale... », *Revue historique des armées*, juin 1991, p. 50-57.
- BOIS, Paul, BOYER, Pierre et SAINT-MARTIN, Yves-Jean, *L'ancre et la Croix du Sud, la Marine française dans l'expansion coloniale en Afrique Noire et dans l'Océan Indien, de 1815 à 1900*, Vincennes, Service Historique de la marine, 1999, 247 p.
- BOULANGER, Philippe, *La géographie militaire française 1871-1939*, Paris, Économica : Commission française d'histoire militaire : Institut de stratégie comparée, 2002, 619 p.
- CHAMPEAUX, Antoine et PERNOT, Jean-François (Dir.), *Soldats bâtisseurs actes du colloque organisé les 27 et 28 novembre 2003 à Fréjus*, Panazol, Lavauzelle, 2006, 189 p.
- CORVISIER, André (Dir.) et PEDRONCINI, Guy (Dir.), *Histoire militaire de la France*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, 518 p.
- CUTTIER, Martine, « Des troupes de marine aux troupes de marine : des troupes particulières pour des missions hors d'Europe, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Historiens et Géographes*, avril 2005, p. 223-234.

- FANET, Fabrice et ROMER, Jean-Christophe (Dir.), *Les militaires qui ont changé la France*, Paris, le Cherche Midi, 2008, 574 p.
- FRÉMEAUX, Jacques, *De quoi fut fait l'Empire les guerres coloniales au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS, 2009, 576 p.
- FRÉMEAUX, Jacques, *Intervention et humanisme le style des armées françaises en Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Économica, 2006, 209 p.
- FRÉMEAUX, Jacques, *L'Afrique à l'ombre des épées 2 Officiers administrateurs et troupes coloniales 1830-1930*, [Paris], Service historique de l'armée de terre, 1995, 311 p.
- FRÉMEAUX, Jacques, *L'Afrique à l'ombre des épées : 1830-1930. 1, Des établissements côtiers aux confins sahariens*, [Paris], Service historique de l'armée de terre, 1993, 191 p.
- GEISTDOERFER, Patrick, « La formation des officiers de marine : de Richelieu au XXI<sup>e</sup> siècle, des gardes aux « bordaches » », *Techniques & Culture*, juin 2005, [En ligne : : <http://tc.revues.org/1467>].
- GUILLEMIN, Dominique, « Le rôle de la flottille du Niger dans la conquête du Soudan français, 1884-1895 », *Revue historique des armées*, trad. Robert A. Doughty, juillet 2013, p. 60-71.
- JAUFFRET, Jean-Charles, *Parlement, gouvernement, commandement, l'armée de métier sous la 3<sup>e</sup> République : 1871-1914*, Thèse de doctorat Histoire, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1987, 1355 p.
- MENDITTE, Charles de, *La vie militaire dans le Haut-Tonkin 1895-1897 : à travers les écrits du lieutenant Charles de Menditte*, Vincennes, Service historique de l'armée de terre, 2003, 182 p.
- MERESSE, Stéphane Joël Georges, *Participation des officiers du service de santé des armées aux découvertes scientifiques extra-médicales du 19<sup>ème</sup> siècle*, Thèse Médecine générale, Université de Bordeaux 2, 1994, 219 p.
- MICHEL, Marc et CHAMPEAUX, Antoine (Dir.), *Centenaire des missions africaines 1897-1900 : actes de la journée d'études organisée le 5 mai 2000 à Fréjus par le Centre d'histoire et d'études des troupes d'outre-mer*, Panazol, Lavauzelle, 2003, 192 p.
- PAVEAU, Marie-Anne, « La citation militaire : système sémiotique, pratique honorifique », *Dans la jungle du discours rapporté : genre du discours et discours rapporté*, Cadix, Presses de l'Université de Cadix, 2005, p. 277-286.
- ROUSSEAU, Frédéric, *La Grande Guerre en tant qu'expériences sociales*, Paris, Ellipses, 2006, 175 p.

### e) Histoire religieuse

*Vous avez dit « Pères Blancs »? : la Société des Missionnaires d'Afrique, 1868-2008*, Paris, Karthala, 2009, 223 p., (« Histoire et mission chrétiennes »).

BONFILS, Jean, *La mission catholique en République du Bénin. Des origines à 1945*, Paris, Karthala, 1999, 276 p.

CEILLIER, Jean-Claude, *Histoire des Missionnaires d'Afrique, Pères blancs de la fondation par Mgr Lavigerie à la mort du fondateur, 1868-1892*, Paris, Éd. Karthala, 2008, 303 p.

CEILLIER, Jean-Claude, « Sources écrites internes et archives de la Société des Missionnaires d'Afrique. Brève présentation », *Histoire, monde et cultures religieuses*, vol. 8 / 4, décembre 2008, p. 133-152.

ESSERTEL, Yannick, *L'aventure missionnaire lyonnaise 1815-1962 de Pauline Jaricot à Jules Monchanin*, Paris, les Éd. du Cerf, 2001, 427 p.

ESSERTEL, Yannick, *Lyon et les missions lointaines à l'époque contemporaine : 1815-1962*, Thèse de doctorat, Université Jean Moulin (Lyon), 1994, 786 p.

EYEZO'O, Salvador, « Politique coloniale, compétition missionnaire et division du territoire en zones confessionnelles : Le cas du Cameroun (1884-1922). Légende ou réalité? », *Histoire, monde et cultures religieuses*, vol. 31 / 3, 2014, p. 133.

FERLAY, Christine, *Les Pères Blancs et les « Anglais » au Buganda de 1879 à 1929*, Thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne, 2007, 491 p.

JERONIMO, Miguel Bandeira, « Missions d'Empire, politique et religion dans les nouveaux Brésils d'Afrique (1860-1890) », *Histoire, monde et cultures religieuses*, vol. 31 / 3, mars 2015, p. 75-92.

OUASSONGO, Olivier, *Mgr Augouard et les missions catholiques du Congo français de 1878 à 1921*, Thèse de doctorat, Université de Provence, 2003, 494 p.

RENAULT, François, *Lavigerie : l'esclavage africain et l'Europe, 1868-1892*, Paris, E. de Boccard, 1971, 431+506 p.

RENAULT, François, *Le cardinal Lavigerie*, Paris, Fayard, 1992, 698 p.

SHORTER, Aylward, *Les Pères blancs au temps de la conquête coloniale : histoire des missionnaires d'Afrique, 1892-1914*, Paris, Ed. Karthala, 2011, 347 p.

UDIÀS VALLINA, Agustín, *Searching the heavens and the earth the history of Jesuit observatories*, Dordrecht (The Netherlands); Boston [Mass.]; London, Kluwer Academic Publishers, 2003, 369 p.

VASQUEZ, Jean-Michel, *Une cartographie missionnaire : l'Afrique de l'exploration à l'appropriation, au nom du Christ et de la science (1870 – années 1930)*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon, 2007, 406, 155 p.

#### **f) Géographie**

BRACHET, Julien, « Géographie du mouvement, géographie en mouvement. La mobilité comme dimension du terrain dans l'étude des migrations », *Annales de géographie*, vol. 687-688 / 5, 2012, p. 543-560.

BROC, Numa, « La géographie française face à la science allemande (1870-1914) », *Annales de géographie*, vol. 86 / 473, 1976, p. 71-94.

BROC, Numa, « L'établissement de la géographie en France : diffusion, institutions, projets (1870-1890) », *Annales de géographie*, vol. 83 / 459, 1974, p. 545-565.

BRUNEAU, Michel, « Les géographes français et la tropicalité, à propos de l'Asie des moussons », *L'Espace géographique*, Tome 35, 2006, p. 193-207.

BRUNEAU, Michel et DORY, Daniel, *Géographies des colonisations, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, actes du Colloque « Géographie, colonisations, décolonisations XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », Talence, mars 1992*, Paris, Éd. l'Harmattan, 1994, 420 p.

CLAVAL, Paul, *Histoire de la géographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, 128 p., (« Que Sais-je ? »).

DUPUY, Lionel, « Jules Verne et la géographie française de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales de géographie*, vol. 679 / 3, 2011, p. 225.

RHEIN, Catherine, « La géographie, discipline scolaire et/ou science sociale ? (1860-1920) », *Revue française de sociologie*, vol. 23 / 2, 1982, p. 223-251.

SINGARAVÉLOU, Pierre (Dir.), *L'empire des géographes, géographie, exploration et colonisation, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle : actes du colloque, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 13-15 octobre 2005*, Paris, Belin, 2008, 287 p.

#### **g) Célébrité et mémoire**

ALDRICH, Robert, *Monuments et mémoires : les traces coloniales dans le paysage français*, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2011, 388 p.

BADARIOTTI, Dominique, « Les noms de rue en géographie. Plaidoyer pour une recherche sur les ononymes », *Annales de Géographie*, vol. 111 / 625, 2002, p. 285-302.

BERENSON, Edward, « Célébrité, renommée et charisme », *Hypothèses*, vol. 15 / 1, 2012, p. 157-161.

- BERENSON, Edward, « Le charisme et la construction des héros de l'Empire en Grande-Bretagne et en France, 1880-1914 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 185 / 5, 2010, p. 62-81.
- BERNAULT, Florence, « Colonial bones : the 2006 burial of Savorgnan de Brazza in the Congo », *African Affairs*, vol. 109 / 436, janvier 2010, p. 367-390.
- BIHAN, Guy le, « Le nom propre : identification, appropriation, valorisation », *Cahiers de sociolinguistique*, vol. 11 / 1, 2006, p. 9-26.
- BLANCHARD, Pascal, « 36. Colonisation : commémorations et mémoriaux. Conflictualité sociale et politique d'un enjeu mémoriel », *Cahiers libres*, 2010, p. 480-508.
- CHENU, Alain, « Des sentiers de la gloire aux boulevards de la célébrité », *Revue française de sociologie*, Vol. 49, 2008, p. 3-52.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre et TRIAUD, Jean-Louis, *Histoire d'Afrique : les enjeux de mémoire*, Paris, Karthala, 1999, 503 p.
- DE JORIO, Rosa, « Politics of Remembering and Forgetting : The Struggle over Colonial Monuments in Mali », *Africa Today*, vol. 52 / 4, Summer 2006, p. 79-106.
- GILZMER, Mechtild, *Mémoires de pierre. Les monuments commémoratifs en France après 1944*, Paris, Autrement, 2009, 280 p.
- GIRAUT, Frédéric, HOUSSAY-HOLZSCHUCH, Myriam et GUYOT, Sylvain, « Au nom des territoires ! Enjeux géographiques de la toponymie », *L'Espace géographique*, Tome 37, juin 2008, p. 97-105.
- HALBWACHS, Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997, 295 p.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH, Myriam, « Nomen est omem. Lectures des changements toponymiques », *L'Espace géographique*, Tome 37, 2008, p. 153-159.
- JACQUEMIN, Bernard, « Autorégulation de rapports sociaux et dispositif dans Wikipédia », *Document numérique*, Vol. 14, mars 2012, p. 57-79.
- JUAN, Myriam et PICARD, Nicolas, « Célébrité, gloire, renommée », *Hypothèses*, vol. 15 / 1, 2012, p. 87-96.
- KNAEBEL, Georges, « La rue mémoire, écriture du politique », *Pouvoirs*, vol. 116 / 1, 2006, p. 87-96.
- MALHERBE, Michel, *Quand l'histoire change les noms de lieux : Les lieux à dénominations multiples*, Paris, L'Harmattan, 2008, 309 p.
- MARTIN-GRANEL, Nicolas, « « Abracadabrazza » ou le roman du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza », *Cahiers d'études africaines*, n° 197, avril 2010, p. 293-307.

MIRKHUROZOVA, Yulduz, « Homage to Joseph Martin | San'at | Archive of San'at magazine », [En ligne : [http://sanat.orexca.com/2010/2010-1/ulduz\\_mirhurozova-2/](http://sanat.orexca.com/2010/2010-1/ulduz_mirhurozova-2/)]. Consulté le 30 novembre 2015.

NOCE, Vincent, « À l'origine d'un fonds fabuleux, les « fouilleurs ». », [En ligne : <http://www.liberation.fr/culture/0101360335-a-l-origine-d-un-fonds-fabuleux-les-fouilleurs>]. Consulté le 2 juillet 2012.

NORA, Pierre (Dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997.

ROOM, Adrian, *African placenames: origins and meanings of the names for natural features, towns, cities, provinces, and counties*, McFarland & Co., 2008, 232 p.

ROOM, Adrian, *Placenames of the world: origins and meanings of the names for 6,600 countries, cities, territories, natural features, and historic sites*, McFarland, 2006, 448 p.

RUSCIO, Alain, « Y'a bon les colonies », in *Oublier nos crimes*, Paris, Autrement, 2002, p. 27-42.

VANDENDORPE, Christian, « Le phénomène Wikipédia : une utopie en marche », *Le Débat*, vol. 148 / 1, janvier 2008, p. 17-30.

#### **h) Décorations et reconnaissance**

BOURDIEU, Pierre, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, 245 p.

CAILLÉ, Frédéric, « Une citoyenneté supérieure : l'improbable « fonction » des membres de la Légion d'honneur dans la République », *Revue française de science politique*, vol. 47 / 1, 1997, p. 70-88.

COGAN, Gwenola et DERUELLE, Benjamin, « Distinguer, intégrer », *Hypothèses*, vol. 12 / 1, mars 2008, p. 169-180.

DUCOURTIAL, Claude, *L'Ordre national du Mérite*, Panazol, Lavauzelle, 1997, 189 p.

FRASER, Nancy, « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, vol. 23 / 1, juin 2004, p. 152-164.

HONNETH, Axel, « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, vol. 23 / 1, juin 2004, p. 133-136.

HONNETH, Axel, « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », *Revue du MAUSS*, vol. 23 / 1, juin 2004, p. 137-151.

IHL, Olivier, « Gouverner par les honneurs. », *Genèses*, vol. n°55 / 2, juin 2004, p. 4-26.

IHL, Olivier, *Le Mérite et la République : Essai sur la société des émules*, Gallimard, 2007, 516 p.

LAZZERI, Christian et CAILLÉ, Alain, « La reconnaissance aujourd'hui. Enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept », *Revue du MAUSS*, vol. 23 / 1, juin 2004, p. 88-115.

PAVEAU, Marie-Anne, « Citations à l'ordre et croix de guerre. Fonction des sanctions positives dans la guerre de 1914-1918 », *La Grande Guerre. Pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, p. 247-257.

PAVEAU, Marie-Anne, « La citation militaire : système sémiotique, pratique honorifique », *Dans la jungle du discours rapporté : genre du discours et discours rapporté*, Cadix, Presses de l'Université de Cadix, 2005, p. 277-286.

RENAULT, Emmanuel, « Reconnaissance, institutions, injustice », *Revue du MAUSS*, vol. 23 / 1, juin 2004, p. 180-195.

### **i) Prosopographie**

*La visualisation des données en histoire*, Zürich, Chronos, 2015, 333 p.

*Prosopographie des élites françaises : XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, guide de recherche*, éd. Institut d'histoire moderne et contemporaine, Paris, I.H.M.C, 1980, 178 p.

ASSOCIATION DES HISTORIENS MODERNISTES DES UNIVERSITÉS, *Histoires de vies*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1996, 103 p.

AUTRAND, Françoise (Dir.), *Prosopographie et genèse de l'État moderne : actes de la table ronde, Paris, 22-23 octobre 1984*, Paris, ENSJF, 1986, 358 p.

BLANCHARD, Anne, *Les ingénieurs du « Roy » de Louis XIV à Louis XVI, étude du corps des fortifications*, Montpellier, Centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale, 1979, 635 p.

BLANCHARD, Anne (Dir.), *Les peuples et leurs armées : prosopographie des militaires : XVII<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> siècles : actes du colloque international de Montpellier, 6-7 juillet 1988*, Montpellier, Centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale, 1988, 276 p.

BOULLAND, Paul, *Acteurs et pratiques de l'encadrement communiste à travers l'exemple des fédérations PCF de banlieue parisienne (1944-1974)*, Thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne, 2011, 953 p.

CABOURET, Bernadette et DEMOTZ, François, *La prosopographie au service des sciences sociales*, Lyon, Librairie de Boccard, 2014, 375 p.

CELLIER, Jacques et COCAUD, Martine, *Traiter des données historiques : méthodes statistiques, techniques informatiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, 245 p.

COCAUD, Martine et CELLIER, Jacques, *Le traitement des données en histoire et sciences sociales : méthodes et outils*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 553 p.

- COPPOLANI, Antoine (Dir.) et ROUSSEAU, Frédéric (Dir.), *La biographie en histoire : jeux et enjeux d'écriture*, Paris, M. Houdiard, 2007, 133 p.
- COTTEREAU, Émilie, « Biographie et prosopographie », *Hypothèses*, vol. 4 / 1, mars 2000, p. 33-39.
- DEMEULENAERE-DOUYÈRE, Christiane (Dir.) et LE GOFF, Armelle (Dir.), *Histoires individuelles, histoires collectives : sources et approches nouvelles*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012, 269 p.
- DUTEIL, Simon, *Enseignants coloniaux : Madagascar, 1896-1960*, Thèse de doctorat, Université du Havre, 2009, 947 p.
- GALLAND SEGUELA, Martine, *Les ingénieurs militaires espagnols de 1710 à 1803 : étude prosopographique et sociale d'un corps d'élite*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, 2003, 455+119 p.
- GENET, Jean-Philippe (Dir.) et LOTTES, Günther (Dir.), *L'état moderne et les élites : XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, 488 p.
- GINESTOUS, Thierry, *Une étude sur la solitude rurale au XIX<sup>e</sup> siècle : monorésidence et autorité dans un village du Comminges*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, 2005, 452 p.
- HILLAIRET, Aurore, *Les élites culturelles dans les sociétés artistiques et littéraires à La Rochelle au XIX<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat, Université de La Rochelle, 2009, 853 p.
- LEMERCIER, Claire et ZALC, Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2007, 120 p.
- MASCLET, Camille, « La quête des féministes », *Genèses*, vol. 95 / 2, juin 2014, p. 120-135.
- MENANT, Fabien, *Les députés du Corps législatifs sous le Consulat et l'Empire (1799-1815)*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, 2009, 994 p.
- MOHAMED-GAILLARD, Sarah et ROMO-NAVARRETE, Maria (Dir.), *Des Français Outre-mer, une approche prosopographique au service de l'histoire contemporaine*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2005, 250 p.
- MURACCIOLE, Jean-François, *Les Français libres : l'autre résistance*, Paris, Tallandier, 2009, 429 p.
- PRIGENT, François, *Les réseaux socialistes en Bretagne des années 1930 aux années 1980*, Thèse de doctorat, École doctorale Sciences humaines et sociales, 2011.



ROLLET, Laurent (Dir.) et NABONNAND, Philippe (Dir.), *Les uns et les autres : biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Nancy, Presses universitaires de Nancy : Éditions universitaires de Lorraine, 2012, 636 p.

STOSKOPF, Nicolas, *Analyse factorielle et prosopographie des patrons du Second Empire*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003.

#### **j) Utilisation des témoignages**

ARTIÈRES, Philippe, FARGE, Ariette et LABORIE, Pierre, « Témoignage et récit historique », *Sociétés & Représentations*, vol. 13 / 1, 2002, p. 199.

CAZALS, Rémy, « Non, on ne peut pas dire : « À tout témoignage on peut opposer un autre » », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, N° 91, juillet 2008, p. 23-27.

GAUDARD, François-Charles (Dir.) et SUÁREZ, Modesta (Dir.), *Réception et usages des témoignages*, Toulouse, Éditions universitaires du Sud, 2007, 315 p.

HEINICH, Nathalie et POLLAK, Michael, « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62 / 1, 1986, p. 3-29.

MARIOT, Nicolas, « Avec qui on écrit l'histoire », *Genèses*, vol. 95 / 2, juin 2014, p. 136-155.

PROCHASSON, Christophe, « Les mots pour le dire : Jean-Norton Cru, du témoignage à l'histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. n°48-4 / 4, octobre 2001, p. 160-189.

WIEVIORKA, Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998, 200 p.

# Table des illustrations

Tableau 1 : Champs de la table « Explorateurs ».....	30
Tableau 2 : Champs de la table « Missions ».....	31
Tableau 3 : Champs de la table « Explorateurs et Société de géographie de Paris ».....	31
Tableau 4 : Champs de la table « Explorateurs et mémoire ».....	32
Figure 1 : Armstrong et Aldrin dressent le drapeau étoilé sur la Lune .....	49
Figure 2 : Statuette « L’explorateur » .....	50
Figure 3 : Drapeau tricolore de la mission Maistre .....	50
Carte 1 : Du Congo vers le Tchad (1890-1900).....	56
Graphique 1 : Explorateurs volontaires ou désignés lors de leur 1 <sup>re</sup> mission .....	71
Graphique 2 : Explorateurs désignés lors de leur 1 <sup>re</sup> mission : proportion de fonctionnaires..	72
Graphique 3 : Proportion d’explorateurs volontaires ou désignés selon leur statut professionnel .....	73
Graphique 4 : Localisation géographique des missions d’exploration .....	85
Graphique 5 : Localisation géographique des missions d’exploration en Afrique .....	86
Graphique 6 : Localisation géographique des missions d’exploration en Asie .....	86
Graphique 7 : Âge des explorateurs lors de leur 1 <sup>re</sup> mission.....	130
Tableau 5 : Pharmacie de campagne de la mission Maistre en Afrique centrale (1892-1893) .....	134
Figure 4 : Notes sur l’utilisation de l’opium et du laudanum.....	135
Figure 5 : Notes sur l’utilisation de l’émétique et de l’ipéca .....	136
Graphique 8 : Domaines d’études .....	139
Graphique 9 : Niveaux d’étude .....	140
Tableau 6 : Diplômes universitaires délivrés 1881-1911 .....	141
Graphique 10 : Écoles militaires fréquentées.....	143
Figure 6 : Notes de Casimir Maistre concernant la mesure de la latitude.....	147
Graphique 11 : Écoles d’ingénierie fréquentées .....	151
Graphique 12 : Écoles médicales fréquentées.....	153

Graphique 13 : Établissements scientifiques fréquentés .....	155
Graphique 14 : Écoles littéraires, sciences humaines, politiques et coloniales fréquentées ..	157
Graphique 15 : Écoles diverses fréquentées (commerce, Beaux-Arts, théologie) .....	161
Graphique 16 : Répartition des explorateurs selon leur statut professionnel .....	168
Graphique 17 : Proportion d'explorateurs fonctionnaires .....	170
Graphique 18 : Proportion d'explorateurs civils faisant partie de la fonction publique .....	170
Graphique 19 : Répartition des explorateurs militaires selon leur arme .....	172
Graphique 20 : Répartition des explorateurs militaires selon leur grade .....	180
Graphique 21 : Répartition des explorateurs militaires selon leur grade et leur arme .....	181
Graphique 22 : Proportion d'officiers issus d'une école d'officier .....	182
Graphique 23 : Répartition des explorateurs civils selon leur activité professionnelle .....	184
Graphique 24 : Répartition des explorateurs-missionnaires selon leur congrégation .....	194
Carte 2 : Origine géographique des explorateurs .....	197
Carte 3 : Concentration de la population française entre 1801 et 1911 .....	198
Graphique 25 : Type de lieu de naissance .....	199
Carte 4 : Origine géographique des explorateurs militaires .....	201
Carte 5 : Origine géographique des explorateurs civils .....	201
Carte 6 : Origine géographique des explorateurs du continent africain .....	202
Carte 7 : Origine géographique des explorateurs du continent asiatique .....	202
Carte 8 : Origine géographique des fils de militaires .....	203
Carte 9 : Origine géographique des fils de négociants ou industriels .....	203
Carte 10 : Origine géographique des fils de pères exerçant des professions libérales .....	203
Carte 11 : Origine géographique des fils de fonctionnaires (hors militaires) .....	203
Graphique 26 : Catégories socioprofessionnelles des pères des explorateurs .....	208
Graphique 27 : Répartition des différents groupes sociaux de la petite bourgeoisie .....	210
Graphique 28 : Répartition des différents groupes sociaux de la moyenne et haute bourgeoisie .....	212
Graphique 29 : Proportion d'explorateurs membres d'une société savante .....	217
Graphique 30 : Sociétés savantes ou académies auxquelles ont adhéré les explorateurs .....	219
Graphique 31 : Répartition de l'entrée à la Société de géographie de Paris en fonction de la 1 <sup>re</sup> mission d'exploration .....	222
Graphique 32 : Répartition de l'entrée à la Société de géographie commerciale de Paris en fonction de la 1 <sup>re</sup> mission d'exploration .....	222

Graphique 33 : Âge d'entrée des explorateurs à la Société de géographie de Paris .....	223
Graphique 34 : Âge d'entrée des explorateurs à la Société de géographie commerciale de Paris.....	223
Graphique 35 : Répartition des explorateurs membres de la Société de géographie de Paris selon leur statut professionnel .....	227
Graphique 36 : Répartition des explorateurs membres de la Société de géographie commerciale de Paris selon leur statut professionnel.....	227
Figure 7 : Représentation graphique du réseau des parrains et filleuls de la Société de géographie de Paris (explorateurs admis avant leur 1 <sup>re</sup> mission).....	229
Figure 8 : Représentation graphique des parrains et filleuls de la Société de géographie de Paris (explorateurs du continent africain admis avant ou l'année de leur 1 <sup>re</sup> mission).....	230
Figure 9 : Représentation graphique des parrains et filleuls de la Société de géographie de Paris (explorateurs du continent asiatique admis avant ou l'année de leur 1 <sup>re</sup> mission).....	231
Figure 10 : Représentation graphique des parrains et filleuls de la Société de géographie commerciale de Paris (explorateurs admis avant leur 1 <sup>re</sup> mission) .....	232
Figure 11 : Représentation graphique des parrains et filleuls de la Société de géographie commerciale de Paris (explorateurs du continent africain admis avant ou l'année de leur 1 <sup>re</sup> mission).....	233
Figure 12 : Représentation graphique des parrains et filleuls de la Société de géographie commerciale de Paris (explorateurs du continent asiatique admis avant ou l'année de leur 1 <sup>re</sup> mission).....	234
Tableau 7 : Liste des présidents et secrétaires généraux de la Société de géographie de Paris (1822-1921).....	235
Figure 13 : Charles Maunoir .....	236
Figure 14 : Charles Gauthiot .....	239
Graphique 37 : Chef de mission lors de la 1 <sup>re</sup> mission ? .....	245
Figure 15 : Schéma global des liens entre chefs de mission en Afrique et membres de leurs missions.....	247
Figure 16 : Représentation graphique des chefs de missions en Afrique et des membres qui ont participé à leurs missions (zone 1) .....	248
Figure 17 : Représentation graphique des chefs de missions en Afrique et des membres qui ont participé à leurs missions (zone 2) .....	249

Figure 18 : Représentation graphique des chefs de missions en Afrique et des membres qui ont participé à leurs missions (zone 3) .....	250
Figure 19 : Représentation graphique des chefs de mission en Afrique et des membres qui ont participé à leurs missions (zone 4) .....	251
Figure 20 : Représentation graphique des chefs de mission en Asie et des membres qui ont participé à leurs missions .....	252
Graphique 38 : Continents visités par explorateur .....	258
Graphique 39 : Continents visités par explorateur ayant effectué plus d'une mission .....	258
Graphique 40 : Évolution du nombre de missions d'exploration en Afrique entre 1870 et 1914 .....	260
Tableau 8 : Répartition de l'activité exploratoire française en Afrique (1870-1914).....	261
Graphique 41 : Évolution du nombre de missions d'exploration en Asie entre 1870 et 1914 .....	270
Tableau 9 : Répartition de l'activité exploratoire française en Asie (1870-1914).....	271
Carte 12 : Conquête et résistances en Indochine.....	274
Figure 21 : Mission Maistre : Itinéraire des Ouaddas à la halte A (9-10 juin 1892).....	288
Figure 22 : Mission Maistre : informations recueillies (9-10 juin 1892).....	289
Carte 13 : Mission C. Maistre 1892-93 (feuille 1) .....	290
Carte 14 : Mission Maistre : Itinéraire dans l'Afrique centrale 1892-93.....	291
Carte 15 : Carte résumant les renseignements obtenus auprès des indigènes .....	291
Tableau 10 : Devis des dépenses - Mission Maistre (durée deux ans) .....	304
Tableau 11 : Prévisions budgétaires pour la mission Dybowski (2 années) .....	306
Tableau 12 : Mission Maistre : matériel de campement, outils et accessoires (inventaire, provenance et prix) .....	309
Tableau 13 : Contribution matérielle fournie par le ministère de la Guerre à la mission Maistre .....	311
Figure 23 : Mission Maistre - Facture de sonnettes .....	313
Figure 24 : Mission Maistre - Facture de tentes et matériel divers .....	314
Figure 25 : Mission Maistre - Factures de conserves diverses.....	316
Tableau 14 : Dépenses effectuées pour la mission Maistre avant son départ .....	317
Tableau 15 : Bilan financier de la mission Maistre.....	319
Graphique 42 : Répartition des dépenses de la mission Maistre.....	319
Graphique 43 : Répartition globale du financement de la mission Maistre .....	322

Figure 26 : Carte d'entrée pour l'exposition Catat au Muséum d'histoire naturelle (1891)..	328
Carte 16 : Itinéraire de la mission Foureau-Lamy (1898-1900).....	334
Tableau 16 : Souscriptions versées au Comité de l'Afrique française par les conseils municipaux et généraux (1892).....	350
Tableau 17 : Souscriptions versées au Comité de l'Afrique française par des entreprises et chambres de commerce (1892).....	351
Tableau 18 : Importantes souscriptions versées par des particuliers au Comité de l'Afrique française (1892).....	352
Tableau 19 : Souscriptions adressées au Comité de l'Afrique française par des militaires (1892) .....	353
Tableau 20 : Souscriptions adressées au Comité de l'Afrique française par les sociétés de géographie ou obtenues lors de conférences (1892) .....	354
Tableau 21 : Subventions versées par différents ministères au Comité de l'Afrique française (1892) .....	355
Graphique 44 : Nombre d'explorateurs français par mission .....	366
Graphique 45 : Types d'explorateurs solitaires.....	368
Graphique 46 : Nombre d'explorateurs français par mission en Afrique .....	370
Graphique 47 : Nombre d'explorateurs français par mission en Asie .....	370
Graphique 48 : Type de personnel par mission collective .....	373
Graphique 49 : Type de personnel par mission collective en Afrique .....	374
Graphique 50 : Type de personnel par mission collective en Asie .....	374
Graphique 51 : Proportion d'attribution de la Légion d'honneur (tous grades confondus) en récompense d'une mission d'exploration.....	381
Graphique 52 : Proportion d'attribution de la Légion d'honneur (en fonction du grade) en récompense d'une mission d'exploration.....	383
Graphique 53 : Proportion d'explorateurs des continents africain et asiatique ayant reçu la Légion d'honneur en récompense d'une exploration.....	384
Graphique 54 : Proportion d'explorateurs fonctionnaires ou non fonctionnaires ayant reçu la Légion d'honneur en récompense d'une exploration.....	385
Graphique 55 : Proportion de grades de la Légion d'honneur décernés en récompense d'une exploration par administration .....	397
Tableau 22 : Explorateurs décorés de la Légion d'honneur par leur chef ou l'un des membres de la mission.....	403

Figure 27 : Représentation graphique des parrains de la Légion d'honneur eux-mêmes explorateurs .....	406
Tableau 23 : Parrains de la Légion d'honneur les plus fréquemment sollicités pour récompenser une exploration .....	409
Graphique 56 : Proportion d'explorateurs ayant reçu une médaille d'une Société de géographie .....	411
Figure 28 : Médaille d'or de la Société de géographie de Paris reçue par Casimir Maistre ..	413
Figure 29 : Carte d'entrée pour une séance extraordinaire de la Société de géographie dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne .....	416
Figure 30 : Compte-rendu de la conférence de Casimir Maistre à la Société de géographie de Toulouse (1893) .....	417
Figure 31 : Médaille d'or (en bronze) de la Société de géographie de Marseille reçue par Casimir Maistre .....	418
Graphique 57 : Proportion d'explorateurs officiers d'académie .....	421
Graphique 58 : Proportion d'explorateurs officiers de l'Instruction publique .....	421
Tableau 24 : Liste des agrafes de la médaille coloniale créées jusqu'en 1914 .....	424
Décret du 11 juin 1913 relatif à la médaille coloniale .....	431
Graphique 59 : Proportion d'explorateurs ayant été décorés de la médaille coloniale .....	433
Graphique 60 : Proportion de médailles coloniales ou agrafes de la médaille coloniale décernées en récompense d'une exploration .....	434
Graphique 61 : Proportion d'explorateurs ayant reçu la médaille coloniale ou une agrafe de la médaille coloniale en récompense d'une exploration selon leur statut .....	435
Graphique 62 : Proportion d'explorateurs fonctionnaires ayant reçu la médaille coloniale ou une agrafe de la médaille coloniale en récompense d'une exploration .....	436
Graphique 63 : Proportion d'explorateurs décédés en mission .....	453
Graphique 64 : Âge des explorateurs décédés en mission .....	454
Graphique 65 : Types de décès en mission .....	454
Carte 17 : Itinéraire de la deuxième phase de la mission Crampel (1890-1891) .....	463
Graphique 66 : Répartition des décès en mission selon le statut de l'explorateur .....	470
Graphique 67 : Proportion de décès en mission selon le statut de l'explorateur .....	470
Graphique 68 : Explorateurs encore vivants lors de la Grande Guerre .....	477
Graphique 69 : Proportion d'explorateurs de moins de 50 ans en 1914 ayant participé à la Grande Guerre .....	477

Graphique 70 : Dans quelles armes les explorateurs ont-ils servi durant la Grande Guerre ?	478
Graphique 71 : Proportion de la participation des explorateurs à la Grande Guerre regroupée par armes .....	479
Graphique 72 : Proportion d'explorateurs décédés lors de la Grande Guerre .....	480
Graphique 73 : Proportion d'explorateurs décédés durant la Grande Guerre selon l'arme dans laquelle ils ont servi.....	480
Graphique 74 : Espérance de vie des explorateurs.....	483
Graphique 75 : Nombre de missions par explorateur.....	485
Graphique 76 : Proportion du nombre de missions par explorateur .....	485
Graphique 77 : Proportion d'explorateurs fonctionnaires/non fonctionnaires n'ayant effectué qu'une seule mission .....	486
Graphique 78 : Proportion d'explorateurs n'ayant effectué qu'une seule mission en fonction de leur statut professionnel.....	486
Graphique 79 : Nombre de missions par explorateur militaire .....	488
Graphique 80 : Proportion du nombre de missions par explorateur militaire .....	488
Graphique 81 : Nombre de missions par explorateur civil.....	489
Graphique 82 : Proportion du nombre de missions par explorateur civil .....	489
Graphique 83 : Nombre de missions par explorateur religieux .....	490
Graphique 84 : Proportion du nombre de missions par explorateur religieux .....	490
Graphique 85 : Nombre de missions par explorateur désigné .....	492
Graphique 86 : Proportion du nombre de missions par explorateur désigné .....	492
Graphique 87 : Nombre de missions par explorateur volontaire .....	493
Graphique 88 : Proportion du nombre de missions par explorateur volontaire .....	493
Graphique 89 : Âge de mariage des explorateurs .....	517
Graphique 90 : Mariage antérieur ou postérieur à la 1 <sup>re</sup> mission ? .....	518
Graphique 91 : Le mariage met-il fin aux carrières d'explorateurs ? .....	519
Tableau 25 : Témoins de mariage ayant été explorateurs .....	524
Graphique 92 : Nombre d'enfants par explorateur.....	526
Graphique 93 : Proportion d'explorateurs figurant dans le dictionnaire Larousse (1919).....	541
Graphique 94 : Proportion d'explorateurs figurant dans le dictionnaire Larousse (2001).....	543
Graphique 95 : Proportion d'explorateurs ayant une page qui leur est dédiée sur Wikipédia (français).....	546



Graphique 96 : Proportion d'explorateurs ayant une page qui leur est dédiée sur Wikipédia (anglais).....	546
Graphique 97 : Proportion d'explorateurs ayant donné leur nom à un objet .....	548
Graphique 98 : Objets fréquemment baptisés par le patronyme d'un explorateur.....	549
Graphique 99 : Nombre de rues en France par explorateur .....	552
Graphique 100 : Nombre de rues à l'étranger par explorateur.....	555
Carte 18 : Toponymie en Afrique équatoriale française (1930).....	558
Graphique 101 : Nombre d'établissements en France par explorateur .....	561
Graphique 102 : Nombre d'établissements à l'étranger par explorateur .....	562
Graphique 103 : Nombre d'espèces botaniques/animales/minérales par explorateur.....	564
Graphique 104 : Proportion d'explorateurs ayant donné lieu à la création d'un objet commémoratif .....	566
Graphique 105 : Objets fréquemment utilisés pour commémorer un explorateur .....	566
Figure 32 : Pièce commémorant la naissance de Pierre Savorgnan de Brazza .....	568
Graphique 106 : Nombre de statues/monuments commémoratifs en France par explorateur	569
Graphique 107 : Nombre de statues/monuments commémoratifs à l'étranger par explorateur .....	569
Figure 33 : Monument Flatters, parc Montsouris (Paris).....	571
Figure 34 : Monument commémoratif dédié au capitaine Ménard (Lunel).....	574
Figure 35 : Monument au commandant Marchand (Paris 12 <sup>e</sup> ) .....	578
Figure 36 : Monument et plaque commémoratifs aux explorateurs Maistre et Mizon .....	586
Figure 37 : Courrier du Souvenir colonial français adressé à Casimir Maistre (1933).....	594
Figure 38 : Timbre de l'AEF à l'effigie de Cureau (1954) .....	596

# Index

## A

- Abbadie Antoine et Arnaud d' .....97
- Abyssinie .....267
- Adamaoua .....463
- Aden .....267
- Afghanistan .....283, 284
- Afrique... 15, 16, 29, 30, 35, 59, 62, 64, 68, 69, 76, 77, 78,  
79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 97, 98, 100, 101,  
102, 103, 104, 106, 114, 115, 116, 120, 121, 122, 123,  
124, 125, 133, 146, 157, 173, 175, 176, 177, 185, 186,  
191, 192, 193, 194, 195, 204, 205, 214, 237, 246, 247,  
248, 249, 250, 251, 254, 257, 259, 260, 261, 262, 265,  
266, 269, 285, 292, 294, 298, 300, 305, 307, 310, 312,  
314, 321, 322, 325, 335, 342, 344, 345, 346, 347, 351,  
353, 358, 361, 369, 370, 371, 373, 374, 380, 384, 387,  
398, 399, 424, 427, 432, 434, 437, 440, 456, 466, 467,  
471, 474, 494, 495, 503, 522, 525, 533, 534, 535, 540,  
542, 554, 555, 559, 571, 579, 583, 585, 610
- Afrique australe ..... 30, 191, 260, 266, 267
- Afrique centrale .30, 39, 51, 74, 87, 90, 110, 122, 123,  
134, 147, 149, 178, 195, 213, 242, 259, 260, 262,  
263, 264, 265, 266, 287, 294, 302, 303, 323, 333,  
348, 363, 425, 449, 466, 494, 503, 522, 531, 557,  
558, 559, 577
- Afrique du Nord .....30, 75, 92, 98, 117, 178, 195, 206,  
214, 259, 260, 262, 263, 264, 265, 266, 456, 509,  
562, 564, 587
- Afrique du Sud ..... 74, 87, 105
- Afrique équatoriale .....128, 337, 369, 412, 432, 557
- Afrique équatoriale française 128, 295, 369, 424, 509,  
511, 512, 513, 514, 557, 558, 559, 596
- Afrique noire ..... 75, 178, 195, 505, 515
- Afrique occidentale..... 21, 30, 51, 69, 87, 95, 98, 106,  
178, 189, 253, 259, 260, 262, 263, 264, 265, 266,  
350, 432, 443, 456, 457, 509, 530, 531, 551, 555
- Afrique occidentale française .....95, 424, 443, 456
- Afrique orientale.. 30, 87, 95, 189, 195, 259, 260, 266,  
267, 268, 345, 457, 460, 553, 577
- Akassa .....319, 320, 321
- Aldrin Eddwin Eugene ..... 49, 50
- Alger .....75, 101, 194, 334, 339, 591
- Algérie... 62, 64, 76, 92, 99, 101, 105, 159, 178, 186, 189,  
195, 206, 207, 241, 262, 264, 265, 266, 297, 302, 333,  
334, 335, 352, 395, 423, 437, 451, 516, 523, 531, 555,  
556, 559, 562, 564, 587
- Alima ..... 112
- Alis Harry..... 241, 242, 303, 305, 349, 354, 467
- Allemagne .....99, 104, 267, 358
- Alluaud Charles .....81, 92, 93, 185, 491
- Amérique ..... 15, 16, 29, 30, 64, 87, 186, 257, 325, 346
- Amérique centrale ..... 30
- Amérique du Nord ..... 30
- Amérique du Sud .....30, 128, 387, 434
- Amodru docteur..... 351, 352
- Angelvy Gaston ..... 457, 458
- Angineur Claude Marie Charles Fernand ..... 440, 441
- Angola ..... 195
- Annam..... 128, 179, 189, 273, 275, 391, 437, 438, 560
- Antonnetti Raphaël ..... 559
- Arabie..... 280, 330
- Arago Francis Jean Roger ..... 179
- Archambault Gustave Jules Victor ..... 557
- Archinard Louis .....177, 407, 551
- Arenberg prince Auguste d' 241, 242, 303, 305, 355, 356,  
357, 358, 359, 534

Armstrong Neil .....	45, 49, 50
Arnoux Pierre .....	267
Ascornet René Marie.....	524
Asie.. 15, 16, 17, 21, 29, 30, 35, 64, 76, 83, 84, 85, 86, 87,	
95, 100, 102, 105, 129, 157, 175, 176, 178, 186, 193,	
204, 205, 238, 240, 246, 252, 254, 259, 269, 270, 272,	
276, 281, 285, 292, 294, 298, 300, 305, 325, 340, 369,	
370, 371, 373, 374, 384, 387, 424, 427, 432, 437, 522,	
530, 559, 564	
Aise du Sud-Est.....	276
Asie centrale ..17, 21, 30, 87, 269, 272, 278, 283, 284,	
285, 336, 434, 440	
Asie du Sud.....	30, 269, 272, 278, 281, 282
Asie du Sud-Est.....	30, 83, 84, 179, 204, 254, 269, 270,
272, 273, 276, 278, 555, 604	
Asie orientale .....	30, 269, 270, 272
Aubry Alphonse .....	267
Audemard Louis .....	277
Audoin Antoine Gontran .....	294, 295
Augouard Prosper Philippe.....	193, 195, 322, 595, 596
Aumale duc d'.....	351, 352
Avelot René Antoine .....	240
Avezac d' .....	237
Aymes Antoine Marie Auguste.....	90
Aymonier Étienne François .....	509
Aynard .....	352

## B

Bacot Jacques .....	93, 284
Baguirmi .....	98, 123, 358, 463
Baills Jean Étienne Joseph .....	102
Bailly Georges Alphonse.....	361, 362, 456, 457
Ballay Noël Eugène .....	112, 174, 403, 404, 456, 457, 498,
506, 586	
Ballot Marie Paul Victor.....	426
Bangui.....	348, 462, 557, 595
Baratier Albert Ernest Augustin.....	524
Bardey Alfred Xavier.....	267
Barrand François Joseph Louis .....	407
Barth Heinrich .....	97, 110
Barthélemy Pierre François Sauvaire comte de.....	254

Basset Marie Joseph René .....	491
Bastard Eugène Joseph .....	81
Bauchet Auguste Alexandre Joseph .....	179
Baudesson Marie Joseph Auguste Henri .....	179
Baugnies Jean Bernard Eugène .....	450
Bayol Jean Marie.....	174, 441, 506
Béhagle Jean Jacques Marie Ferdinand de ..297, 523, 557,	
558, 567, 590, 592, 593	
Bel Amélie Jeanne Léonie Claudine .....	128
Bel Marie Jean-Marc .....	128, 149, 267, 491
Belin Henri Claude.....	524
Ben el-Mandeb (détroit de) .....	267
Bénin .....	437
Bennett James Gordon .....	346
Bénoué.....	98, 449, 450, 468
Berlin.....	78, 264
Bernard d'Attanoux Antoine Casimir Joseph .....	253
Bernard d'Attanoux Antoine Casimir Joseph .....	524
Bernard Fernand Abraham .....	448
Bert Henriette Isabelle .....	522
Bert Paul .....	522
Bichot Anicet Edmond Justin .....	407
Binger Louis Gustave.....	69, 101, 103, 125, 126, 132, 133,
136, 137, 144, 145, 146, 147, 156, 158, 159, 162, 167,	
178, 189, 215, 237, 240, 253, 294, 353, 377, 407, 506,	
507, 514, 543, 556, 563, 572, 580, 595, 596	
Birmanie.....	272
Biscarrat Gabriel Paul Irénée .....	462, 464, 465
Bluzet René Marie Philippe.....	524
Bobichon Henri François .....	403, 513
Boivin Émile.....	116
Bonaparte prince Roland .....	244, 415
Bonchamps Christian Louis Marie de .....	567
Bonin Charles Jules Joseph.....	284
Bonnat Marie Joseph .....	106
Bonne Espérance (cap de).....	267
Bonnell de Mézières Albert Louis Marie Joseph ...	94, 351,
352, 503, 567	
Bonnet Edmond .....	185
Bonnier Tite Pierre Marie Adolphe Eugène .....	292
Bons d'Anty Pierre Rémy .....	408

Bonvalot Pierre Gabriel Édouard ..... 92, 93, 95, 244, 284,  
362, 363, 482, 483, 567, 580

Borchard Louis..... 524

Borelli Paul Jules Mathieu Marie ..... 92, 93

Borgnis-Desbordes Gustave ..... 177, 292, 293, 294, 584

Bornou..... 98, 463

Bouchand Pierre Louis..... 195, 470

Bouillane de Lacoste Émile Antoine Henri de..... 277

Boulangier Marie Auguste Edgar ..... 95, 105, 282

Bourdarie Paul.....297, 509, 563, 590, 592, 596

Bourgeois Joseph Émile Robert ..... 369

Bourgeron Charles Alexis ..... 408

Boutmy Émile ..... 500

Bovet Ch. .... 114, 120, 121

Braulot Paul Charles Victor..... 253

Brazza Pierre Paul François Camille Savorgnan de . 74, 79,  
101, 110, 112, 113, 114, 116, 119, 120, 121, 123, 124,  
173, 180, 182, 193, 214, 237, 244, 253, 259, 264, 326,  
337, 344, 345, 346, 347, 364, 377, 392, 403, 404, 407,  
412, 422, 427, 461, 466, 467, 468, 491, 495, 498, 499,  
501, 506, 511, 512, 522, 524, 534, 540, 542, 543, 553,  
556, 559, 562, 563, 567, 568, 570, 581, 582, 583, 588,  
595, 596, 597, 598, 601

Brazzaville.... 214, 304, 305, 318, 321, 356, 465, 527, 556,  
557, 559, 562, 581

Brenier Henri Antoine Marie Joseph Anatole..... 254, 339,  
340, 341

Brésil..... 97, 128, 560

Brétignière Amédée ..... 106, 550, 551, 580

Bretonnet Henri Étienne .....149, 253, 503, 504, 557, 567,  
592

Brieux Eugène..... 542

Briquez Émile..... 567

Brisson Jean Joseph..... 524

Brossard de Corbigny Charles Paul baron ..... 524

Brosselard-Faidherbe Henri François . 178, 253, 348, 522,  
524, 567

Brousseau Georges Pierre Joseph ..... 501, 502

Bruel Gilbert Georges ..... 188, 514, 534, 596

Brun Arthur ..... 520

Brun Jean Jules ..... 408

Brunache Paul Félix ..... 523, 567

Brussaux Eugène ..... 92, 93

Bunas Jean Justin Félix Philippe ..... 567

Bunoust Georges Hippolyte .....403, 522, 524

Burkina-Faso ..... 556

Burthe d'Annelet Jules Louis Charles .....93, 440, 441

Burton Richard ..... 279

## C

Cachemire ..... 440

Cagnat René Louis Victor ..... 187

Cagnon Antoine ..... 120

Caillié René ..... 97, 98, 99, 534, 584, 595

Cambier Alphonse Lucien.....179, 253, 294

Cambodge 83, 95, 105, 254, 273, 335, 437, 438, 508, 509

Cameron Verney Lovett ..... 98, 110

Cameroun ..... 302, 369, 442, 443, 468, 586, 592

Carnot Marie Adolphe ..... 408

Caron Jules Edmond.....173, 294, 353, 371

Carrey Joseph Jules ..... 253

Carron Pierre Albert Marcelin ..... 502

Castellani Charles ..... 347, 348

Castries Henry Marie de la Croix de ..... 102, 515

Catat Louis Dominique Marie .....39, 81, 328, 416, 594

Caucase ..... 282

Caudrelier Paul Constant ..... 253

Cavally ..... 43, 426

Cazemajou Gabriel Marius ..... 299, 592

Chaffanjon Jean ..... 94, 567

Chailley-Bert Joseph Paul Amédée..... 522, 551

Chalot Charles Pierre ..... 318, 524

Chambrun Jacques Adelbert Pineton de..... 522

Chanel Louis Marie Joseph..... 95

Chanoine Charles Paul Jules dit Julien 253, 265, 333, 531,  
532, 533

Chantre Benoît Jean Paul Ernest ..... 254

Chanzy Antoine Eugène Alfred..... 542

Chaper Maurice Armand..... 92, 93

Chari..... 358, 359, 432, 523, 556, 557, 558, 592, 596

Charles Antoine ..... 116

Charmes François Anne Marie Xavier ..... 408

Charnay Claude Joseph Désiré .....92, 93, 280

Chartes duc de.....	351
Chastrey Henri.....	304, 317, 318
Chavannes Fortuné Charles de... 114, 119, 120, 403, 404, 460, 461, 495, 498, 511, 512, 513, 514, 524	
Chevalier Jean-Baptiste Auguste ....	92, 93, 186, 259, 560, 563
Chine .	51, 52, 87, 105, 134, 179, 189, 254, 269, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 282, 283, 335, 336, 337, 339, 340, 341, 390, 391, 394, 434, 509, 564, 570, 589
Choisy François Auguste.....	186
Cholet Joseph Dominique Marie .....	182, 403, 404
Choltus Pierre .....	101, 102
Claine Jules .....	94
Clamorgan Louis Pierre Charles.....	408
Clemenceau Georges.....	100
Clermont-Ganneau Charles Simon .....	281
Clozel Marie François Joseph .....	188, 317
Cochinchine .....	273, 423, 504
Coillard François .....	267
Colin Édouard Éli .....	81, 195
Colombie .....	564
Colrat de Montrozier Jean Marcel Raymond.....	93
Comores .....	466
Conakry .....	586
Congo ..	39, 40, 50, 55, 56, 74, 79, 98, 112, 115, 122, 123, 128, 149, 175, 177, 179, 183, 193, 195, 214, 259, 264, 265, 267, 294, 295, 297, 298, 302, 303, 305, 306, 321, 322, 344, 346, 348, 356, 358, 363, 369, 412, 413, 414, 419, 424, 427, 432, 442, 443, 447, 462, 466, 469, 498, 503, 506, 509, 511, 512, 513, 522, 532, 535, 556, 557, 559, 560, 562, 570, 577, 578, 580, 582, 594, 595, 596
Coppolani Xavier Antoine.....	188, 592, 593
Cordier Henri .....	238, 509
Corée .....	510
Cosson Ernest Saint-Charles .....	185, 253
Côte d'Ivoire ....	43, 74, 106, 179, 189, 214, 380, 424, 426, 444, 457, 469, 506, 507, 520, 556, 573, 575, 580, 595, 596
Côte d'Or .....	423
Côte de l'Or .....	106, 263, 520
Cottes Anthony.....	238, 253, 301, 442
Coudreau Henri Anatole.....	560

Coudreau Marie Octavie .....	128
Counillon Jean-Baptiste Henri .....	520
Courant Maurice Auguste Louis Marie .....	510
Cousteau Jacques-Yves .....	45
Crampel Paul... 55, 90, 114, 298, 302, 306, 307, 349, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 535, 557, 592, 593	
Cravoisier Émile Fiacre.....	239, 240
Crozat François.....	459
Cupet Pierre Paul .....	254
Cureau Adolphe Louis .....	174, 596

## D

Dahomey.....	91, 424, 426, 466, 502, 503
Dakar.....	318, 319, 321, 361, 587, 591
Dalmas Auguste Charles Raymond Guillaume Jacques comte de.....	564
Dankori.....	532
Darlu Henri Marie .....	460
Darmesteter James .....	542
Dat Georges Yvon.....	503
David Jean Pierre Armand.....	560, 564, 565, 570, 589
David-Néel Louise Eugénie Alexandrine Marie ..	129, 543, 553, 563
Debaize Michel Alexandre .....	149, 195, 460, 534
Debay Victor Adrien .....	560
Decauville Paul.....	351
Decazes Eugène Louis Frédéric .....	102, 253
Decoeur Henry Alexis.....	253
Decorse Gaston Jules .....	81, 460
Deflers Pierre Joseph Albert .....	94, 330, 331
Delafond Jean Jacques Maurice .....	149
Delafosse Maurice Ernest François .....	166, 509, 520, 556, 596
Delaporte Louis Marie Joseph.....	254, 335
Delbrel Gabriel .....	92, 160
Deloncle Jean-Louis.....	242
Demaffray .....	106
Derrien Isidore Antoine Michel.....	292
Destenave Georges Mathieu .....	408, 445, 446
Dianous Joseph Gabriel Henri de la Perrotine de .....	455
Dieulafoy Auguste Marcel.....	129, 254, 281, 567

Dieulafoy Jeanne Paule Henriette Rachel..... 129, 281  
 Dislère Paul..... 408  
 Dodds Alfred Amédée ..... 407, 408, 551, 567  
 Dolisie Louis Henri Albert ..... 403, 404, 498, 582  
 Dolisie Louis Herni Albert ..... 595  
 Donnet Gaston Henri Pierre ..... 166  
 Douliot Henri ..... 81  
 Douls Aman Victor Camille ....92, 160, 458, 459, 473, 474,  
 475, 476, 567  
 Dourneaux-Dupéré Charles Norbert ..... 263, 335  
 Dromard Marie Aimé Thiébaud François ..... 43  
 Drouhez Édouard Amédée ..... 407  
 Du Bourg de Bozas vicomte Robert ..... 387, 440  
 Dubard Louis François Maurice ..... 524  
 Dubois Albert Félix ..... 189, 348  
 Dubois Marcel ..... 551, 590, 592  
 Duchesne général..... 81  
 Duchesne-Fournet Jean Charles Auguste ..... 253  
 Ducrocq Georges Alfred Jean ..... 240  
 Dumoutier Gustave Émile ..... 524  
 Duparquet Charles Victor Aubert..... 195  
 Dupuis Jean ..... 189, 273, 274  
 Durand-Autier Édouard ..... 557  
 Dutreuil de Rhins Jules Léon244, 284, 336, 337, 498, 567,  
 592, 593  
 Duveyrier Henri 97, 99, 244, 259, 474, 542, 543, 563, 595  
 Dybowski Jean Thadée Emmanuel . 55, 79, 110, 253, 302,  
 306, 307, 318, 320, 355, 357, 358, 359, 524, 535, 567  
 Dyé Alfred Henri..... 447, 448

## E

Égypte..... 17, 63, 64, 98, 104, 265, 387, 579  
 Émily Jules Michel Antoine ..... 513, 524, 563  
 Empire ottoman ..... 281  
 Équateur ..... 369, 595  
 Érythrée..... 267  
 États-Unis ..... 51, 564  
 Éthiopie ..... 95, 97, 98, 177, 189, 267, 542  
 Étienne Eugène ..... 242, 265, 311, 356, 357  
 Étienne Jean-Louis..... 45  
 Extrême-Orient..... 87, 340, 509

## F

Fachoda..... 265, 300, 415, 513, 542, 577, 579  
 Faidherbe Louis..... 189, 262, 408, 522  
 Faidherbe Mathilde Marie ..... 521  
 Famin Pierre Paul ..... 408  
 Faure Félix..... 132  
 Felineau Henri François..... 408  
 Ferghana ..... 582  
 Ferry Jules ..... 78, 100, 115  
 Flatters Paul François Xavier105, 178, 186, 214, 253, 263,  
 295, 446, 455, 456, 470, 471, 521, 542, 543, 570, 571,  
 572, 592, 593  
 Foà Aron Fortune Emmanuel Édouard55, 68, 92, 94, 267,  
 398, 400, 563  
 Fondère Hyacinthe Alphonse ..... 567  
 Foucart Georges..... 81  
 Foucauld Charles Eugène vicomte de ...99, 168, 534, 543,  
 551, 553, 561, 562, 563, 570, 587, 595, 598  
 Foureau Fernand. 253, 265, 333, 334, 335, 337, 369, 395,  
 396, 424, 425, 445, 450, 522, 531, 532, 543, 557  
 Fourn Gaston Léopold Joseph..... 253, 503  
 Fourneau Alfred Louis . 182, 188, 214, 253, 301, 466, 468,  
 498, 590  
 Fourneau Lucien Louis ..... 214  
 Fouta Djalon..... 106  
 Fouta-Djallon ..... *Voir Fouta-Djalon*  
 François Auguste..... 277  
 Friocourt Jules Félix..... 408  
 Friquegnon Jean-Baptiste Laurent ..... 524

## G

Gabon ... 74, 183, 193, 259, 264, 294, 295, 326, 356, 424,  
 427, 466, 495, 504, 506, 556, 557  
 Galland Léopold ..... 524  
 Gallieni Joseph Simon . 110, 177, 253, 298, 407, 415, 542,  
 547, 553, 554, 570, 576, 596, 597  
 Gambetta Léon ..... 100, 241  
 Garnier Marie Joseph François (dit Francis)173, 238, 244,  
 273, 274, 391, 491, 542, 543, 553, 559, 570, 576, 598  
 Garoua ..... 586  
 Gauthiot Charles ..... 121, 122, 238, 239, 240

Gautier Émile Félix..... 81, 90  
 Gendron Armand Laurent ..... 149, 253, 294  
 Gentil Émile ...55, 149, 173, 253, 265, 333, 369, 445, 450,  
 522, 524, 531, 532, 535, 543, 556, 557, 567, 596, 597  
 Gentil Louis Émile ..... 551  
 Germain Joseph Marcel..... 567  
 Gervais-Courtellemont Jules Claudin ..... 279  
 Gervais-Courtellemont Jules Claudin ..... 279, 280  
 Giraud Joseph Constant Victor ..... 74, 380, 494, 567  
 Gironcourt Georges Regnard de..... 81  
 Gorée (île de)..... 262, 319  
 Gounouilhou Gustave..... 344, 345, 347  
 Grand-Bassam ..... 189, 580  
 Grande-Bretagne..... 267, 281, 284  
 Grandidier Alfred..... 80, 81, 185, 213, 237, 412, 515  
 Grandidier Guillaume Charles Auguste . 81, 185, 213, 259  
 Greffulhe comte ..... 242  
 Grenard Joseph Fernand ..... 284, 567  
 Gribingui..... 557  
 Grillères Joseph Louis Georges ..... 593  
 Grillières Joseph Louis Georges ..... 277, 335, 592  
 Guérin Élie Georges ..... 442, 443  
 Guerlach Jean-Baptiste Marie ..... 193  
 Guichard Jules ..... 351, 352  
 Guillain Antoine Florent ..... 408  
 Guinée67, 69, 95, 106, 179, 319, 348, 360, 424, 456, 457,  
 560, 586  
 Guyane ..... 87, 424, 501, 560

## H

Hacquard Prosper Augustin..... 585  
 Hamon Victor ..... 112  
 Hamy Théodore Jules Ernest ..... 408, 524  
 Hanoï.....95, 362, 522, 560, 570, 591  
 Hanotaux Gabriel Albert Auguste..... 574  
 Harmand François Jules Marie ..... 238  
 Henri Pierre Jean Paul ..... 292, 294, 460  
 Hostains Jean Jules Édouard..... 426  
 Houdaille Charles François Maurice ..... 253  
 Hourst Émile Auguste Léon ..259, 277, 403, 426, 524, 585  
 Huart Marie Joseph Eugène d' ..... 445, 446

Hubert Henry ..... 91  
 Hulot baron.....237, 238, 590, 592

## I

Iby 319, 321  
 Inde .....129, 269, 284  
 Indochine .. 83, 91, 95, 189, 193, 274, 276, 390, 504, 522,  
 551  
 Indonésie ..... 272  
 In-Salah ..... 339, 471  
 Iran..... 283

## J

Jacob Léon Pierre ..... 214, 559  
 Janssen Pierre Jules César ..... 542  
 Japon.....269, 510, 520  
 Joalland Paul Jules.....253, 333, 524, 532  
 Jouenne Édouard Arthur ..... 371  
 Jourdan Claude Pascal..... 451  
 Julien Émile Pierre François ..... 149, 253  
 Jurien de la Gravière Jean Pierre Edmond ..... 408

## K

Keane John Fryer..... 279  
 Kélo ..... 559  
 Kémo ..... 523, 557  
 Kenya ..... 95  
 Klobb Jean François Arsène ..... 524, 532  
 Konakry .....318, 321, 361  
 Kouno..... 557  
 Kousseri..... 556, 557  
 Kouti (Dar el).....463, 464, 465  
 Krafft Hermann Gustave Édouard ..... 524

## L

La Mecque..... 279, 280  
 Labbé Paul Auguste..... 590, 592  
 Lachèvre Georges Jacques ..... 179  
 Lacour Vincent Gabriel Théodore ..... 567  
 Lacroix Louis Napoléon Eugène ..... 408

Lagos ..... 98  
Lahure Louis Charles..... 449, 450  
Lai 557, 558  
Laing Alexander Gordon ..... 99, 584  
Lambaréné ..... 461  
Lamy François Joseph Amédée... 253, 265, 333, 334, 335,  
337, 353, 369, 387, 395, 396, 424, 425, 445, 450, 522,  
531, 532, 543, 557  
Landeroin Moïse..... 160  
Lantz Auguste ..... 81  
Laos ..... 128, 273, 275, 335, 424, 508, 560, 570, 586  
Laperrine Marie Joseph François Henry ..... 253, 551, 587  
Largeau Charles ..... 580  
Largeau Fernand..... 580  
Largeau Léon Victor..... 213, 263, 580  
Largeau Victor Emmanuel Étienne ..... 177, 213, 563, 580  
Larras Nestor Prosper..... 214  
Lastourville ..... 556, 557  
Lauzière Pierre Marie Maurice ..... 90, 462, 464, 567  
Lavigerie cardinal ..... 75, 194, 471, 551, 595  
Le Barbier Camille ..... 81  
Le Châtelier Frédéric Alfred..... 509, 524  
Le Châtelier Henry ..... 524  
Le Myre de Vilers Charles.....237, 238, 390, 393, 395, 407  
Lebon André ..... 299  
Lebrun Albert ..... 580  
Lefort Paul Louis ..... 371  
Legras Jules Émile, pseudonyme Gersal Luc..... 481, 482  
Lelièvre Albert Désiré ..... 524  
Lemoine Paul ..... 81  
Lenfant Eugène Armand.....237, 238, 253, 443, 449, 450  
Léon XIII pape ..... 241  
Lesseps Ferdinand Marie vicomte de ..... 104, 352  
Letourneux Aristide Horace..... 185  
Lian Pierre Hyppolite Robert Ulric..... 408  
Liban ..... 281  
Liberia..... 43, 456  
Libreville ..... 295, 318, 321, 460  
Libye ..... 98  
Liotard Victor Théophile 91, 380, 403, 424, 425, 513, 596,  
597  
Livingstone David ..... 74, 97, 98, 110, 115, 345, 494, 534

Loango . 214, 304, 305, 306, 318, 321, 356, 464, 559, 577  
Logone ..... 432, 557  
Loti Pierre, Louis Marie Julien Viaud dit..... 520, 542  
Loubet Émile ..... 408  
Louis Marin ..... 590  
Lucereau Henri..... 92  
Lyautey Louis Hubert Gonzalve..... 408, 540

## M

Macey Paul Joseph Julien..... 189  
Maclaud Joseph Edme Charles..... 240  
Madagascar... 30, 39, 80, 81, 90, 122, 123, 185, 195, 213,  
259, 260, 266, 268, 328, 412, 415, 423, 432, 447, 466,  
515, 580, 596  
Madiville ..... 556  
Mage Eugène ..... 584  
Maghreb ..... 62, 63, 259  
Maistre Léon Joseph Casimir .... 30, 39, 40, 50, 51, 55, 79,  
81, 110, 121, 122, 123, 124, 134, 135, 136, 147, 238,  
287, 297, 298, 299, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 309,  
311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321,  
322, 323, 328, 349, 352, 355, 356, 357, 358, 359, 413,  
414, 416, 417, 418, 419, 431, 432, 461, 462, 511, 512,  
513, 514, 523, 534, 535, 567, 586, 594  
Maistreville ..... 559  
Makoko ..... 79, 466, 582  
Malaisie..... 272  
Malamine (sergent)..... 592  
Mali ..... 583, 585  
Malte-Brun Victor Adolphe ..... 237  
Manet Louis Pierre..... 469  
Mangin Charles Marie Emmanuel.....101, 214, 530, 543,  
553, 563, 574, 586  
Mangin Georges..... 101, 214  
Marchand Jean-Baptiste ..... 149, 177, 253, 265, 299, 347,  
348, 398, 403, 412, 415, 424, 425, 443, 447, 448, 469,  
503, 513, 514, 524, 530, 532, 534, 540, 542, 543, 553,  
563, 577, 578, 579  
Marche Antoine Alfred ..... 69, 240, 567  
Marie Adrien Emmanuel ..... 348  
Marin Louis ..... 240



Maroc 62, 92, 97, 117, 159, 178, 214, 266, 387, 424, 458, 474, 507, 515

Martin Joseph Napoléon ..... 582

Martin Louis Charles Frédéric..... 524

Martineau Alfred ..... 596

Masqueray Émile Charles ..... 524

Massenet Louis Marie ..... 179

Massie Victor Alphonse ..... 189, 254

Massieu Jeanne Isabelle ..... 129

Masson Pierre René ..... 446

Maunoir Charles ... 123, 236, 237, 238, 240, 244, 328, 415

Maupassant Guy de ..... 241

Mauritanie..... 424, 592

Médine ..... 279

Méhier de Mathuisieulx vicomte Henri Jean Marie .... 516

Mékong ..... 391, 424

Menant Delphine Jeanne Marie ..... 129

Ménard Marie Charles François Joseph ..... 567, 572, 574, 575, 580

Meniaud Jacques..... 214, 515

Meniaud Jean Marie..... 214

Ménoret Philippe ..... 195, 470

Mercuri Toussaint ..... 567

Merlin Martial Henri..... 294, 353, 557

Méry Ferdinand Gaston Édouard ..... 253

Mésopotamie ..... 280

Meynier Octave Frédéric François..... 253, 333, 515, 532

Milne-Edwards Alphonse ..... 162, 163

Mizon Louis Alexandre Antoine.. 173, 244, 253, 320, 466, 468, 535, 586

Moll Alexandre Marie Frédéric Henry 237, 238, 253, 301, 302

Monnier Jean Marie Marcel Albert ..... 253

Monteil Parfait Louis ... 177, 253, 348, 377, 403, 415, 514, 524, 535, 572

Morat Gaspard ..... 471, 472

Morès Antoine Amédée Vincent Marie Manca Amat de Vallombrosa marquis de ..... 567

Moret Pierre ..... 277

Morgan Jacques Jean Marie de ..... 281

Mornet Joseph Marie Barnabé..... 369

Mouchez Charles Ernest Louis..... 277

Mouliéras Auguste ..... 117, 159, 160

Moustier Victor Marius ..... 189, 263, 342

Moyen-Orient ..... 269, 272, 278, 281, 283

Mozambique ..... 106, 267

## N

Nachtigal Gustav ..... 98

Napoléon ..... 64

Nebout Albert Anatole ..... 462, 463, 464, 465, 520

Népal ..... 129

Neveu-Lemaire Gustave Antoine Jules Maurice ..... 95

Ney Jules Napoléon ..... 240

Niari ..... 469, 560

Niger 39, 40, 43, 50, 69, 97, 122, 189, 259, 263, 264, 292, 294, 298, 301, 303, 319, 320, 321, 342, 343, 348, 369, 413, 414, 419, 426, 432, 443, 449, 450, 462, 468, 522, 531, 585, 594

Nil 348, 412, 424, 443, 447, 448, 503, 513, 577, 578

Nkayi ..... 559

Noirot Jean-Baptiste Ernest ..... 102

Nyassa (lac) ..... 267, 457

## O

Obock ..... 189, 267

Océanie ..... 16, 29, 30, 76

Ogooué ..... 112, 377, 412, 557

Olivier Aimé dit Olivier de Sanderval .... 67, 106, 118, 126, 360, 361, 362, 567

Ollone Henri Marie Gustave d' ..... 178, 238, 277, 426

Orléans prince Henri Philippe Marie d' .. 95, 362, 363, 524

Orsi Albert ..... 462, 464

Ouadaï ..... 464

Ouaddaï ..... Voir Ouadaï

Ouargla ..... 587

Oubanghi ..... Voir Oubangui

Oubangui..... 149, 321, 322, 348, 464, 513, 557, 580, 596

Ouzbékistan ..... 582

## P

Pakistan ..... 269, 283

Papin Edmond Ernest Mathurin .....	522, 524
Park Mungo .....	97
Paulmier Alfred .....	195, 470
Pauly Adrien Marie .....	456
Pavie Auguste Jean Marie	83, 84, 105, 189, 193, 254, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 403, 404, 407, 492, 508, 524, 543, 570, 586, 595, 598
Péan Anatole Louis Marin Damien .....	179
Pékin .....	84, 391, 393, 510
Pelet Paul .....	590, 592
Pelliot Paul Eugène .....	284
Pennequin Théophile Daniel Noël .....	254
Percher Hyppolite .....	<i>Voir</i> Alis Harry
Percin Alexandre .....	407
Périquet Louis Eugène .....	369
Péroz Marie Étienne .....	494
Perse .....	129, 278, 280, 281
Peyronnet Hippolyte Louis Marie de .....	443
Pichon Louis Auguste .....	524
Pineau Isidore Honoré .....	408
Plé James Henri Narcisse .....	253
Pleigneur Henri .....	469, 560
Pobéguin Charles-Henri Olivier .....	214
Pobéguin Émile .....	214
Pobéguin Joseph Louis Mathurin Marie .....	214
Pôle .....	45, 52
Pomel Nicolas Auguste .....	564
Poncins vicomte Edmond de .....	95
Portugal .....	267
Possel Deydier Jean Hyacinthe Marie Anne de .....	557
Pouplard Alexis Marie .....	471, 472
Pouyanne Justin .....	186
Psichari Ernest Spiridion Jean Nicolas .....	563

## Q

Quiquandon Fernand Jean Henri .....	441
Quiquerez Édouard Claire Arnold Paul .....	74, 179

## R

Rabah (sultan) .....	297, 463, 558
Raffray Marie Jacques Achille .....	267

Regnault Charles Louis Jacques .....	408
République Centrafricaine .....	595
Réunion (île de la) .....	466
Révoil Georges Emmanuel Joseph .....	267, 567
Ribot Alexandre .....	358
Richard Louis .....	471, 472
Richaud Léon Félix Eugène Etienne Henri .....	253, 301
Rigail de Lastours Jacques Marie François ...	106, 498, 556
Rimbaud Jean Nicolas Arthur .....	553, 561, 570
Riollet Francis .....	318
Rivet Paul Adolphe .....	595
Rivière Armand Joseph .....	592, 593
Roblet .....	81
Rochechouart Louis Jules Emilien comte de .....	524
Rocher Émile .....	254, 339
Rohlfs Gerhard .....	98
Rothschild baron Maurice de .....	95
Roudaire François Élie .....	105, 253, 263
Rouire Alphonse Marie Ferdinand .....	524
Roume Ernest Nestor .....	408
Roussilhe Henri Charles Clément .....	175, 294
Roux Émile François Louis .....	524
Ruelle Edmond .....	524
Russie ...	30, 105, 269, 272, 278, 281, 282, 283, 284, 481, 482

## S

Sahara ...	21, 56, 75, 97, 98, 102, 105, 117, 123, 173, 178, 186, 189, 195, 213, 214, 259, 263, 264, 266, 295, 333, 335, 339, 395, 424, 427, 446, 451, 455, 458, 459, 470, 471, 472, 473, 474, 516, 522, 542, 570, 595
Saigon .....	570
Saint-Louis (Sénégal) .....	262, 318
Saladin Édouard Émile .....	524
Saladin Henri Jules .....	524
Salesses Pierre Eugène Mathurin .....	179
Sassandra .....	380, 444
Sauerwein Charles .....	277
Say Louis Jean Baptiste .....	93
Schneider Henri .....	351, 352
Schwartz Paul Élie .....	253, 301

Ségonzac Édouard Marie René Bardon marquis de ..... 74,  
179  
Ségué..... 584  
Sénégal .. 95, 177, 193, 262, 263, 264, 265, 292, 298, 304,  
317, 319, 335, 356, 423, 458, 460, 466, 474, 506, 522,  
584  
Senoussi ..... 463, 464  
Serpa Pinto Alexandre Alberto da Rocha ... 110, 115, 244,  
412  
Siam..... 105, 128, 273, 275  
Sibérie ..... 105, 282, 283, 482  
Sibut Adolphe Pierre ..... 557  
Snoussi ..... *Voir* Senoussi  
Sokoto ..... 98  
Soleillet Jean Joseph Marie Michel Paul ..... 102, 117, 124,  
189, 263, 267, 339, 534, 542, 543, 584  
Somalie anglaise ..... 267  
Soudan 105, 106, 117, 123, 124, 189, 195, 263, 265, 292,  
293, 294, 298, 333, 342, 395, 423, 426, 447, 456, 457,  
459, 471, 506, 515, 547, 585  
Sporck Maurice Émile ..... 94, 398, 399, 400, 401  
Stanley Henry Morton ..... 74, 98, 110, 112, 115, 120, 244,  
345, 346, 347, 412, 466, 467  
Stanley Pool ..... 112  
Suez ..... 104  
Syrie ..... 278, 280, 281

## T

Tananarive ..... 81, 591  
Tchad ..... 56, 123, 177, 265, 297, 301, 302, 333, 337, 369,  
424, 445, 446, 449, 450, 467, 468, 522, 531, 558, 559,  
592, 596  
Tchad (lac) 55, 98, 123, 265, 302, 369, 463, 466, 467, 531,  
533, 535, 557  
Terrier Auguste ..... 590  
Thibault Émile ..... 408  
Thomann Georges ..... 380, 381, 444  
Thomson Charles Antoine Francis ..... 409  
Tibet ..... 95, 129, 335, 336, 362, 440, 564, 589  
Tilho Marie Auguste Jean ..... 238, 253, 301, 302, 369, 415  
Tirant Jean Gilbert ..... 524

Togbao ..... 557, 592  
Togo ..... 503, 556  
Tombouctou. 54, 97, 98, 99, 195, 294, 335, 371, 471, 584  
Tonkin . 179, 189, 273, 275, 335, 340, 341, 353, 391, 423,  
447, 542  
Tournier Marie Auguste Armand ..... 254  
Toutée Georges Joseph ..... 178, 524, 567  
Transvaal ..... 105, 128, 267, 347  
Treich-Laplène Marcel Louis Marie ..... 189, 550, 551, 567,  
580  
Trentinian Louis Edgard de ..... 102, 524  
Tripoli ..... 98, 177  
Trivier Élisée Camille Ernest 115, 117, 124, 344, 345, 346,  
347, 398  
Tunisie ..... 62, 75, 105, 178, 185, 187, 264, 423, 466, 507,  
564  
Turkestan ..... 283, 440  
Turquie ..... 281

## U

URSS ..... 51  
Uzès Jacques Marie Géraud de Crussol duc d' ..... 363, 364

## V

Vasse Louis Guillaume ..... 267  
Venail Ernest Henry ..... 524  
Ventiane ..... 586  
Vérand Charles Romain Gabriel ..... 409  
Verdier Arthur ..... 189, 551, 580  
Vermeetsch Léon ..... 567  
Verminck ..... 189, 342, 343  
Verne Jules ..... 107, 110  
Versepuy Charles Maurice ..... 398, 399, 400  
Vigné d'Octon Paul ..... 533  
Villeneuve ..... 312  
Vogüé vicomte E. Melchior de ..... 242  
Voinot Louis ..... 515  
Voulet Paul Lucien Gustave. 240, 253, 265, 333, 531, 532,  
533  
Vuillot Paul ..... 515, 590

**Y**

Yémen .....	330
Yola.....	319, 320, 321

**Z**

Zambèze.....	74, 115, 195, 267
Zanzibar .....	98, 457
Zintgraff docteur Eugène .....	358
Zweifel Josuah.....	189, 263, 342